LE MAGASIN PITTORESQUE

PUBLIÉ, DEPUIS SA FONDATION, SOUS LA DIRECTION DE

M. ÉDOUARD CHARTON.

DIX-HUITIÈME ANNÉE.

1850

Prix du volume broché, pour Paris	7 fr.	»
pour les Départements.	8	50
Prix du volume relié, pour Paris	8	50
pour les Départements.	10	»



PARIS

AUX BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE

29, QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS, 29

M DCCC L

MAGASIN PITTORESQUE

XVIIIe ANNÉE. — 1850.

L'AME NE PEUT VIEILLIR.



Composition et dessin de GÉROME.

« Ames charitables ! » murmurait humblement la pauvre vieille, assise sur la pierre.

La foule n'entendit point : tous se hâtaient vers leurs affaires ou leurs plaisirs.

Seule la jeune fille s'arrêta :

« C'est une âme qui appelle la mienne, » se dit-elle. Et, levant ses yeux embellis d'une douce pitié, elle s'approcha de la pauvre femme pour écouter sa plainte. En même temps elle pensait :

« Toutes les âmes sont sœurs : elles sont filles de Dieu. Toutes les âmes sont jeunes : elles sont immortelles. Toutes les âmes sont riches : elles ont pour héritage impérissable la bonté infinie de leur Père, créateur et maître de l'univers sans bornes.

» Sous ces pauvres vêtements, sous ces rides creusées par l'âge et la misère, vit une âme immortelle comme la mienne. Les années, l'infortune peut-être, voileront aussi mon âme de cette apparence humble et triste ; mais ni l'âge, ni la misère n'auront le pouvoir de nous ravir, chère âme inconnue, la jeunesse, les trésors, la grandeur de notre immortalité. »

Et tandis que la belle jeune fille pensait ainsi, ses bras s'étendirent involontairement vers la pauvre femme, qui, étonnée, émue, se leva sous le charme de ses regards, et, d'une voix tremblante, oubliant son indigence, lui dit, avec la tendresse d'une mère : « Ma fille ! — Ma sœur ! » répondit la jeune fille.

Un éclair de l'éternelle vérité avait traversé ces deux âmes; une flamme rapide de l'éternel amour les avait unies.

Comme elles, aimons-nous au nom de notre immortalité ! La charité, seule digne de ce nom sublime, est celle que nous inspire le sentiment de notre destinée commune et de notre égalité dans les cieux.

MÉMOIRES D'UN OUVRIER.

Nous devons la communication des Mémoires suivants à un ami. Obligé de vivre au milieu des travailleurs de toutes professions, son caractère sympathique l'a souvent conduit, de rapports purement industriels, à des relations plus intimes ; en employant l'ouvrier, il s'intéresse à l'homme, et quand l'ingénieur a jugé, l'observateur et le philosophe ont leur tour.

En 1846, des travaux d'art, exécutés d'après ses plans, lui firent connaître Pierre Henri, dit *La Rigeur*, alors chargé de plusieurs sous-entreprises de maçonnerie. Il remarqua d'abord son activité, son intelligence, sa bonne humeur ; plus tard, il put apprécier la scrupuleuse probité qui lui avait conquis, parmi ses compagnons d'état, le glorieux surnom de *La Rigeur* (la Rigueur).

Ses rapports journaliers et une estime réciproque amenèrent insensiblement la confiance. Dans les entretiens familiers avec l'ingénieur, Pierre Henri avait déjà raconté, sans y penser, une partie de sa vie, quand le hasard vint la révéler dans tous ses détails.

Une réception de travaux qui avait retenu notre ami plus tard que d'habitude, et une pluie subitement survenue le forcèrent, un jour, à accepter l'hospitalité offerte par le maître maçon. Il fut reçu chez lui avec la bienveillance mesurée des gens qui savent respecter les autres en se respectant eux-mêmes. La femme de Pierre Henri était blanchisseuse et dirigeait, aidée de sa fille, une douzaine d'ouvrières ; le fils surveillait le chantier, toisait les travaux, tenait les comptes et maniait à l'occasion le marteau ou la truelle. Tous avaient conservé le costume et les habitudes de leur profession. Le maître maçon, éclairé par l'expérience, avait voulu éviter pour ses enfants les dangers d'un déclassement qui transporte d'une route préparée et connue sur des chemins où tout devient difficile, parce que tout est nouveau. Peut-être aussi répugnait-il à les voir déserter ces rangs obscurs qui étaient pour lui, dans l'armée humaine, ce qu'est son régiment pour le soldat ; il avait sans doute compris que le plus sûr moyen d'être utile à ses compagnons était de laisser parmi eux les hommes qui pouvaient leur faire honneur ; car Pierre Henri savait que la loi du progrès ne demande point d'abaisser ce qui était en haut, mais bien d'élever ce qui se trouve en bas.

Après les échanges de propos qu'entraîne le premier accueil, notre ami, qui avait à classer des notes, fut conduit à la chambre de réserve servant de bureau au maçon et à son fils. Ce fut là qu'en feuilletant plusieurs devis mis à sa disposition par Pierre, ses regards tombèrent sur un manuscrit qui portait cette curieuse suscription :

TOUT CE QUE JE ME RAPPELLE DE MA VIE,
DEPUIS 1801;
Par PIERRE HENRI, dit LA RIGEUR.

Le maçon interrogé avoua en souriant que c'étaient des espèces de Mémoires écrits autrefois pendant les soirées pluvieuses ou les dimanches d'hiver, sans autre intention que de mettre en ordre ses souvenirs. Il ne fit, du reste, aucune difficulté pour en permettre la lecture à son hôte ; et, tout en l'avertissant qu'il ne dépasserait point la seconde page, il l'autorisa à emporter le cahier. L'ingénieur promit d'y veiller avec le plus grand soin ; mais Pierre Henri lui déclara que le garçon en avait fait une copie rectifiée, et que le manuscrit original était destiné depuis longtemps au fourneau des repasseuses.

Devenu ainsi le légitime propriétaire des Mémoires, notre ami les lut et nous en parla ; mais il y a quelques mois seulement qu'ils nous furent confiés, et dès-lors nous pensâmes que leur publication pouvait à la fois intéresser et instruire. Restait à obtenir l'agrément du maçon : après avoir hésité quelque temps, il s'est rendu à nos désirs, sans autre condition que le retranchement de quelques noms propres et des détails trop personnels.

Nous avons usé de la liberté entière qui nous était d'ailleurs donnée pour abréger plusieurs chapitres, et pour rendre l'expression plus correcte. Parfois même nous avons achevé certaines esquisses dont les lignes étaient restées trop confuses ou trop incomplètes ; mais si ces additions et ces retranchements ont légèrement modifié la forme, ils ont toujours respecté l'esprit des Mémoires de Pierre Henri, comme peut en faire foi le manuscrit que nous gardons.

Ce manuscrit, composé de trois cahiers de gros papier bleuâtre, est entièrement couvert d'une écriture soignée ; les ratures y sont rares et les répétitions nombreuses. Des surcharges dans le texte et des additions à la marge dénoncent une écriture plus jeune ; elles sont du fils de Pierre Henri, qui a reçu une éducation plus lettrée, et qui appartient à cette phalange d'ouvriers-poëtes dont l'apparition est un des caractères significatifs de notre époque. Nous avons adopté ces développements où le travailleur de notre temps interprétait les sensations du travailleur qui l'avait précédé dans la carrière. Il nous a semblé que de pareils commentaires jetaient, de loin en loin, un rayon de soleil sur les réalités un peu frustes des Mémoires du maçon. Le plus souvent, d'ailleurs, le fils n'avait fait qu'expliquer en meilleurs termes les souvenirs du père, ou compléter par écrit des confidences reçues de vive voix.

Pierre Henri a copié dans le manuscrit que nous possédons, et chacune à leur date, les pièces officielles qui composent ses archives domestiques : son acte de naissance, les actes mortuaires de ses parents, son acte de mariage, les contrats d'acquisition de la maison qu'il habite et du jardin qu'il cultive, les principaux marchés contractés dans l'exercice de sa profession. Le manuscrit, commencé sous la forme de Mémoires, prend, plus tard, celle d'un journal ; et finit par ne plus être qu'un répertoire d'affaires.

Cette transformation même a sa signification, et doit, sans doute, correspondre aux préoccupations de différents âges. Jeunes, nous aimons à nous arrêter en chemin pour promener un œil rêveur sur les horizons laissés derrière nous; plus tard, pressés par le temps, nous songeons seulement au ciel qui nous entoure; plus tard encore le regard ramené à nos pieds ne s'occupe plus que de calculer les distances et d'éviter l'ornière. Toute existence, hélas! suit plus ou moins la marche du manuscrit de Pierre Henri; on débute par des images gracieuses ou touchantes, on finit par l'arithmétique.

Nous avons cru ne devoir présenter ici que les premières. Ne pouvant imprimer le manuscrit du maçon tout entier, nous en avons extrait ce qui nous a semblé propre à calmer les esprits révoltés, et à attendrir les cœurs près de s'endurcir. Nous avons pensé qu'au milieu des agitations contemporaines, rien n'était plus opportun, plus fortifiant et plus beau que le spectacle d'une humble destinée combattant la douleur par la patience, et triomphant par l'honnêteté.

§ 1er. *La maison de la rue du Château-Landon. — Les voisins de Pierre Henri.*

Aussi loin que je me rappelle, je me vois demeurer avec mon père et ma mère dans une maison à deux étages, de la rue du Château-Landon, près la barrière des Vertus.

Au rez-de-chaussée logeait tout seul un marchand de vieux habits qui faisait son commerce pendant le jour, rentrait le soir, se grisait sans rien dire, et cuvait son eau-de-vie jusqu'au lendemain matin. Il ne parlait jamais à personne, ne faisait aucun bruit et vivait aussi tranquille qu'un mort dans sa fosse. On passait des semaines sans le voir ni l'entendre; mais on connaissait si bien sa vie qu'on pouvait toujours deviner à coup sûr ce qu'il faisait. Jusqu'à sept heures, on disait :

— Vautru est en ville.

Vers huit heures :

— Vautru est gris.

Et à la preuve, on avait toujours raison.

Un jour pourtant, il se trouva qu'on avait tort. Vautru ne sortit pas le matin, et la petite Rose, notre voisine, après avoir regardé à travers le soupirail qui éclairait chez lui, s'enfuit avec des cris, et tout effrayée. On lui demanda ce qu'elle avait vu, et elle répondit, en pleurant, que le marchand d'habits était devenu tout noir. Quelques voisins descendirent à leur tour, entrèrent au rez-de-chaussée et trouvèrent Vautru brûlé.

Je me suis toujours rappelé cet événement, parce que ce fut la première fois que je vis un mort. On l'avait mis dans le cercueil avec un drap blanc par-dessus, une chandelle à la tête, et près des pieds un plat où chacun jetait quelques sous pour payer la châsse. Ma mère m'y envoya porter l'offrande, et j'eus le cœur saisi. Tant que Vautru avait été notre voisin, je n'y avais pas pris garde; mais quand je pensai qu'il y avait entre ces planches un homme que j'avais vu vivant, et qui ne se relèverait jamais, il me sembla que je l'avais aimé, et je me mis à pleurer. J'ai pensé depuis, en me rappelant ceci, qu'il ne fallait pas trop éloigner des enfants les images tristes. La légèreté de leur âge les rendrait volontiers égoïstes et durs; la vue de la souffrance ou de la mort leur ouvre le cœur.

Au-dessus du marchand d'habits demeurait la mère Cauville, excellente femme restée veuve et sans ressources avec trois enfants. Tant que le mari vivait, tout s'était soutenu; lui mort, les jambes leur avaient manqué, comme disait la bonne femme Cauville, et il avait fallu *marcher sur son courage!* La brave mère, attelée à une charrette à bras, s'était mise à crier la verdurette. La fille aînée avait acheté un éventaire pour vendre des quatre saisons, et le fils était devenu rempailleur ambulant. La petite Rose, alors âgée de huit ans, faisait le ménage et gardait la maison! D'abord la misère avait rudement mordu. On mesurait les bouchées; on soufflait dans ses doigts, on dormait sur la paille; mais, petit à petit, les gains de la mère et des deux enfants avaient grossi : les liards entassés sur les liards étaient devenus des pièces de quinze sous; on avait pu avoir un matelas, allumer le poêle, élargir la miche. Rose fabriquait, à ses moments perdus, des allumettes de soufre que vendait la sœur, et tricotait des bas pour toute la famille. Quand je quittai la maison, les braves gens avaient des meubles, des habits de dimanche et un crédit chez le boulanger. Le souvenir des Cauville m'est toujours resté en preuve de ce que produisaient les moindres ressources exploitées par la persévérance et la bonne volonté. C'est en réunissant les petits efforts qu'on arrive aux grands résultats; chacun de nos doigts est peu de chose, mais réunis ils forment la main avec laquelle on élève des maisons et on perce des montagnes.

Mes parents habitaient au-dessus de la mère Cauville; plus haut, il n'y avait plus que les chats et les pierrots. La meilleure part de mon temps se passait à leur faire la guerre ou à vagabonder dans le faubourg.

La suite à une prochaine livraison.

LES ENFERS DE VIRGILE.

Les anciens n'attachaient pas au mot Enfers la signification que lui donnent les modernes. Par Enfers, ils entendaient le séjour qu'habitent toutes les âmes des morts, aussi bien les âmes pieuses que les âmes criminelles. Virgile divise ce séjour en plusieurs parties; il en désigne trois principales, qui se subdivisent en neuf : le Tartare, habité par les grands coupables; les Champs-Élysées, séjour des justes; et les lieux où sont les âmes de ceux qui, aux yeux des anciens, n'avaient pas commis de crimes, mais qui n'avaient pas non plus pratiqué de vertus.

Ces Enfers étaient placés dans les profondeurs de la terre; plusieurs entrées y conduisaient, entre autres l'Averne (*Énéide*, chant VI, vers 237), que le poëte dépeint de manière à inspirer une terreur religieuse. L'Averne est situé au milieu de sombres forêts, protégé par un lac aux eaux noirâtres, reflux de l'Achéron :

> En un lieu sombre, où règne une morne tristesse,
> Sous d'énormes rochers, un antre ténébreux
> Ouvre une bouche immense; autour, des bois affreux,
> Les eaux d'un lac noirâtre, en défendent la route.

L'odeur pestilentielle qui s'exhale du gouffre tue les oiseaux qui tentent de le franchir dans leur vol. Pour qu'un vivant pût passer cette redoutable entrée, il lui fallait la visible protection des dieux, un rameau d'or qu'il devait offrir à Proserpine. Après avoir traversé de vastes et ténébreux espaces, royaume du Vide, on arrivait aux Enfers, et, comme c'est la Mort qui nous en ouvre les portes, les anciens y avaient placé les Maladies, les Douleurs, les Vices, compagnes ou ministres de la Mort (ch. VI, v. 274).

> Aux portes des Enfers
> Habitent les Soucis et les Regrets amers,
> Et des Remords rongeurs l'escorte vengeresse;
> La pâle Maladie et la triste Vieillesse,
> L'Indigence en lambeaux, l'inflexible Trépas,
> Et le Sommeil son frère, et le dieu des combats;
> Le Travail qui gémit, la Terreur qui frissonne,
> Et la Faim qui frémit des conseils qu'elle donne...

Sous les feuilles légères d'un orme antique (vers 283), se jouaient les vains Songes qui abusent notre sommeil. Bientôt on s'approchait des ondes infernales; mais pour les franchir il fallait avoir reçu les honneurs de la sépulture (v. 329).

...Tant qu'ils n'obtiennent pas les honneurs dus aux morts,
Durant cent ans entiers ils errent sur ces bords.

L'antiquité avait voulu, par cette ingénieuse fiction, rendre la religion des tombeaux respectable. C'était là qu'étaient le redoutable Styx, entourant neuf fois les Enfers de ses ondes, et la barque du nocher Caron (v. 299).

Caron, le nautonnier horrible,
Qui, sur les flots grondants de cette onde terrible,
Conduit son noir esquif.

De l'autre côté de ces terribles eaux se trouvait Cerbère (v. 417). Cette première partie était réservée aux enfants morts à l'entrée de la vie.

Malheureux qui, flétris dans leur première fleur,
A peine de la vie ont goûté la douceur,
Et, ravis en naissant aux baisers de leurs mères,
N'ont qu'entrevu le jour, et fermé leurs paupières.

Dans la deuxième partie, où siégeait Minos (v. 432), étaient ceux qui avaient été victimes d'une sentence injuste de mort (v. 430). La troisième enceinte (v. 435) était assignée à ceux qui s'étaient donné la mort. La quatrième (v. 441) portait le nom de Champ des Larmes; c'était le séjour des victimes de l'amour; il leur fallait des lieux conformes à leur tristesse : elles y trouvaient la solitude et l'ombre des forêts. Dans la cinquième partie s'étendaient de vastes campagnes, habitées par les guerriers illustres dans les combats (v. 478); ils y retrouvaient ce qui avait fait le charme de leur vie, des armes, des chars et des coursiers. En quittant ces lieux, la

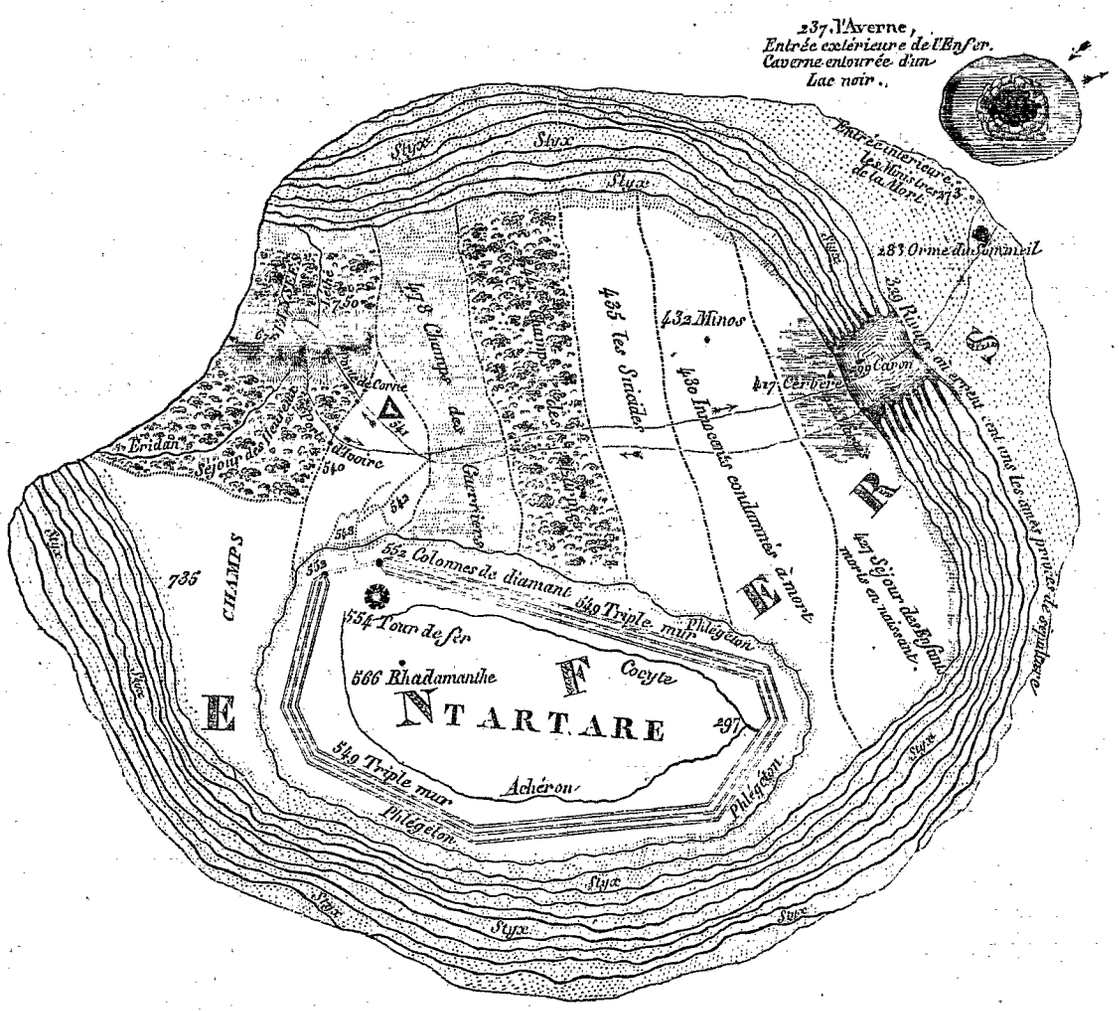

Ce plan des Enfers décrits dans le sixième livre de l'*Énéide* a été composé et dessiné par M. J. Ratel. Chaque lieu célèbre des Enfers est désigné par le chiffre du vers du chant sixième de l'*Énéide* où commence sa description. Les vers français que nous citons sont empruntés à la traduction de Delille.

route se séparait en deux (v. 540) : l'une, à gauche, conduisait au Tartare; l'autre, à droite, aux Champs-Élysées.

Le Tartare, sixième enceinte, était entouré d'un triple mur (v. 549) baigné par les eaux du Phlégéton. La porte, soutenue par des colonnes de diamant (v. 553), assez solides pour résister aux efforts des hommes et des dieux, était protégée par une haute tour de fer (v. 554).

Le diamant massif en colonnes s'élance;
Une tour jusqu'aux cieux lève son front immense...

Les dieux eux-mêmes, arrêtés devant cette tour, ne pouvaient arracher du Tartare les grands coupables qu'avait frappés la justice éternelle. Tisiphone y veillait sans cesse, et Rhadamante (v. 566) gouvernait ces terribles royaumes, dont les profonds abîmes retentissaient sans cesse du bruit des fers et du sifflement des fouets. L'Achéron et le Cocyte étaient les fleuves du Tartare (v. 297).

Là l'Achéron bouillonne, et, roulant à grand bruit,
Dans le Cocyte affreux vomit sa fange immonde.

Après avoir passé près du palais de Pluton, on arrivait aux Champs-Élysées.

Deux portes donnaient accès aux Champs-Élysées : l'une était de corne, et l'autre était d'ivoire. Ces lieux eux-mêmes

comprenaient trois divisions, ce qui, avec les six précédentes, formait neuf, nombre sacré chez les anciens. La première (v. 735) pourrait être comparée au Purgatoire du christianisme. Avant d'entrer dans le séjour des justes, l'âme qui n'avait pas, en quittant sa prison mortelle, retrouvé son état primitif de pureté, devait se laver de ses souillures : l'air, l'eau et le feu la purifiaient. Alors s'ouvrait pour elle la seconde enceinte des Champs-Élysées, composée de riantes campagnes baignées des ondes de l'Éridan et éclairées d'une lumière inaltérable.

Les âmes qui habitaient ces lieux y trouvaient tout ce qui pouvait faire leurs délices; mais toutes n'y restaient pas éternellement : lorsque mille ans étaient écoulés, elles franchissaient une colline (v. 676) et se rendaient dans la partie où coulait le Léthé (v. 750); après avoir bu de ses ondes, elles oubliaient le passé et, désireuses de retourner sur la terre, elles allaient animer de nouveaux corps.

Un Dieu vers le Léthé conduit toutes ces âmes;
Elles boivent son onde, et l'oubli de leurs maux
Les engage à rentrer dans des liens nouveaux.

LA VEUVE.

Un coup de feu a frappé l'oiseau; il est là, étendu sur le revers du lac, le bec entr'ouvert et les pattes crispées par les dernières convulsions de l'agonie. La femelle avertie par l'explosion vient d'accourir; elle a reconnu la victime, et, le corps dressé, les ailes soulevées, elle pousse un de ces cris de douleur dont il est si facile de reconnaître l'accent.

Bien que les associations des oiseaux soient passagères, l'instinct affectif s'y développe quelquefois avec une surprenante énergie. On a vu des femelles se désoler de la mort de leurs mâles jusqu'à refuser toute nourriture et se laisser



Dessin de Freeman, d'après Landseer.

mourir. Ces cas exceptionnels prouvent que chez les animaux eux-mêmes des différences existent entre les individus, et que, outre l'instinct commun à l'espèce, il y a pour chacun d'eux une sorte de personnalité. Il suffit, au reste, d'avoir observé les animaux domestiques au milieu desquels nous vivons, pour avoir constaté ces variétés de caractère. Parmi eux, comme parmi les hommes, les uns montrent plus de mémoire ou d'intelligence, les autres plus de tendresse. On a vingt fois raconté les preuves de perspicacité ou d'attachement de certains chiens; mais on croit en général les oiseaux moins accessibles à ce dernier sentiment. Ceux que représente notre gravure font peut-être exception. Nous avons eu personnellement plusieurs exemples de canards arrivés à un état d'apprivoisement qui ne révélait point seulement l'habitude, mais la préférence. L'un d'eux n'acceptait la nourriture que de la main de la servante qui le soignait, et témoignait bruyamment sa joie ou sa tristesse chaque fois qu'il la voyait arriver ou disparaître. L'autre, élevé par une vieille demoiselle de campagne, obéissait à sa voix, se promenait à sa suite comme un chien bien dressé, et la suivait tous les dimanches jusqu'à la porte de l'église, où il s'arrêtait de lui-même, en attendant la femme de chambre qui le reconduisait à la maison.

Cette communauté d'existence établie par l'habitude entre l'homme et les animaux domestiques, ces éclairs d'intelligence ou de sensibilité qui rapprochent les seconds du premier, sont un témoignage du grand esprit d'unité qui a présidé à la création. Tous les êtres semblent des expressions diverses et plus ou moins parfaites de la même pensée, des émanations inégales d'une même source de vie. On sent qu'un

ouvrier sublime et unique a imprimé à ces œuvres innombrables le cachet de sa main divine : aussi Bernardin de Saint-Pierre croyait-il que les animaux et les hommes avaient été destinés à vivre ensemble dans une sorte de confraternité pacifique, et que notre esprit de destruction avait seul rompu l'accord providentiel entre les créatures de Dieu. « Jusques à quand, dit-il dans son beau mémoire *Sur la nécessité de joindre une ménagerie au Jardin des plantes*, jusques à quand nos naturalistes voyageront-ils en chasseurs? Il fut un temps où l'homme parcourait la terre sans se faire craindre des animaux et sans les craindre. Les histoires des anciens solitaires de l'Égypte, des brames de l'Inde, des santons de l'Afrique, ont là-dessus des traditions uniformes. On les retrouve dans les voyages les plus dignes de foi. Cook raconte qu'il a marché souvent, dans les îles inhabitées de l'hémisphère sud, au milieu des pingouins, des phoques et des lions marins, sans qu'aucun de ces animaux s'effrayât à sa vue; ils s'approchaient même de lui et l'observaient avec curiosité. Le voyageur jouit d'une semblable confiance sur l'île déserte de l'Ascension; j'y ai trouvé des légions de frégates et de fous perchés sur leurs rochers, sans qu'aucun d'eux se dérangeât de dessus son nid ou d'auprès de sa femelle. J'ai été témoin d'un semblable spectacle sur les rivages habités du cap de Bonne-Espérance, couverts d'oiseaux marins qui viennent se reposer jusque sur les chaloupes. J'y ai vu, près de la Douane, un pélican jouer avec un gros chien. Quels seraient les plaisirs et les découvertes d'un amateur de la nature qui voyagerait sans armes dans des pays inhabités! il jouirait des instincts variés de tous les animaux qui s'abandonneraient sans méfiance à ses observations; il apercevrait du moins quelques chaînons des relations que la nature avait établies dans la chaîne des êtres sensibles avec l'homme même, et qu'il a, le premier, rompues par ses armes foudroyantes. »

L'ÉDUCATION D'ACHILLE.

NOUVELLE.

Un vieillard à lunettes vertes, et le chapeau à la main, était debout dans le salon de madame Loudun, arrêté devant une gravure représentant *l'Éducation d'Achille*. On y voyait le centaure Chiron enseignant le tir de l'arc au jeune héros, dont les membres souples et musculeux annonçaient une vigueur exercée. Le vieillard semblait examiner cette composition avec un intérêt pensif, lorsque la maîtresse de la maison entra.

— Eh! mille excuses, cher docteur, dit-elle; mais nous allons nous mettre en route, j'ai peur de ce temps humide pour Alfred, et je veillais à sa toilette. Pardonnez-moi de ne pas être venue sur-le-champ...

— Il n'y a point de mal, dit le vieillard; en vous attendant je regardais cette gravure.

— Et vous pensiez, j'en suis sûre, à ma manie qui fait que, livres, meubles, tableaux, tout parle ici d'éducation? Votre cousine prétend que ma maison n'est point un logement, mais une classe.

— Ne l'écoutez pas, répliqua M. Arnaud; c'est une folle qui dit tout haut ce qu'elle pense.

— Et ce que les gens sages comme vous disent tout bas, ajouta madame Loudun en souriant.

Le vieillard s'inclina :

— Vous savez, chère dame, que personne ne respecte plus que moi votre dévoûment au fils que Dieu vous a donné.

— Et n'en suis-je pas bien récompensée? s'écria-t-elle avec attendrissement; où trouverait-on un esprit plus ouvert, un cœur plus loyal et plus expansif? Ah! il faut le connaître comme moi, mon ami, pour savoir tout le prix d'un pareil trésor!

— Les trésors sont parfois dangereux, reprit le vieillard.

— Pourquoi cela?

— Parce qu'ils rendent avare.

— Je ne vous comprends pas.

— Il y a des inconvénients à toute chose, même à l'affection. Aimer beaucoup empêche parfois d'aimer bien : on se fait le gardien exclusif de l'objet de sa tendresse; on ne lui montre que les côtés caressants de la vie : on le porte dans ses bras, de peur qu'il ne sente les pierres du chemin.

— Vaudrait-il donc mieux qu'il s'y blessât les pieds? demanda madame Loudun avec une certaine vivacité.

— Oui, si c'est le seul moyen de les endurcir, répliqua le vieillard.

— Ah! encore les mêmes reproches! reprit la veuve; vous autres hommes, vous êtes tous les descendants d'Abraham, qui sacrifiait son enfant à une idée; tandis que nous autres, nous descendons de Rachel, nous ne vivons que dans nos fils.

— Faites donc alors qu'ils soient forts, dit le docteur; car on ne conserve sûrement que ce qui peut se défendre soi-même. Pour rendre Achille invincible, on l'avait nourri avec la moelle des lions et trempé dans le Styx.

— Taisez-vous! interrompit précipitamment la veuve, voici Alfred.

Un jeune garçon d'environ quinze ans venait, en effet, d'ouvrir la porte du salon. Il salua M. Arnaud avec une grâce affectueuse, et avertit sa mère que Jérôme avait attelé la carriole et venait chercher les paquets.

Ce dernier était un jeune paysan aux mains sales et aux cheveux mal peignés, qui ne se recommandait, au premier aspect, que par une physionomie assez joviale. Il avait la taille ramassée, les membres courts, et quelque chose de gauche dans toute sa personne.

Sa tournure formait avec celle d'Alfred un contraste qu'une mère ne pouvait manquer d'apercevoir et qu'elle devait être tentée de faire remarquer. Comparant ostensiblement, du regard, le lourdaud campagnard à son fils, dont la taille svelte se dessinait élégamment sous le double costume qu'elle l'avait forcé de revêtir, elle se tourna vers M. Arnaud, et dit, avec une complaisance qui n'était point sans affectation :

— Vous voyez d'anciens camarades; ils ont été, pour ainsi dire, élevés ensemble à Chantemerle, et ils sont tous deux du même âge.

— Mais non d'égale venue, dit en souriant le vieillard, qui avait compris l'intention de madame Loudun mieux qu'elle ne la comprenait elle-même.

Et comme les deux jeunes garçons étaient passés dans la pièce voisine pour chercher les effets :

— Il est vrai, reprit la veuve; mais la faute en est tout entière à l'éducation, cher monsieur Arnaud. A six ans, Jérôme égalait Alfred en gentillesse et en intelligence; quel dommage que la négligence, ou plutôt la pauvreté, en ait fait ce petit rustaud gauche et malpropre!

Le docteur secoua la tête :

— Il faut voir, il faut voir, murmura-t-il; le petit rustaud a peut-être son éducation à lui, excellente pour son usage.

La rentrée des deux jeunes garçons empêcha madame Loudun de répondre. Ils venaient avertir que tout était prêt et que la carriole attendait à la porte. La veuve et son fils prirent congé de M. Arnaud, qui promit de les rejoindre le surlendemain chez leurs amis communs de Chantemerle.

Le chemin qui conduisait à ce dernier endroit suivait une des vallées de la Loire. On était aux premiers jours du printemps; plusieurs orages avaient grossi le fleuve, qui inondait les prairies et venait baigner la chaussée sur laquelle passait la route. L'air était humide et le ciel chargé de nuages très-bas. Madame Loudun témoigna la crainte qu'ils ne fussent surpris par la pluie.

— La carriole n'a pas peur de l'eau, dit Jérôme avec une

certaine fierté ; la toile a été repeinte, et les cercles sont tout neufs.

— Cela n'empêche pas de s'enrhumer, fit observer la veuve ; Alfred, fermez votre paletot, je vous en prie ; cette brume pénètre et refroidit.

— Faudrait que notre maître se soit précautionné d'un petit coup de cognac, dit le jeune paysan d'un air capable ; y a rien de meilleur pour repousser le brouillard.

— Est-ce une découverte qui vous appartienne? demanda madame Loudun ironiquement.

— Faites excuse, répliqua Jérôme, j'ai appris la chose du père Baptiste, un vieux de la vieille, qui sait faire l'exercice, battre la caisse et lire la moulée, même qu'il a voulu me donner des leçons.

— Et vous avez accepté, j'espère ?

— Ah bieu, oui ! perdre mon temps à *défricher* du papier barbouillé ! Y a trop de bestiaux à la ferme, et faut que ça soit moi qui les soigne. Quand j'aurais appris à lire, ça n'aurait fait engraisser ni nos bœufs, ni nos cochons.

— Mais cela vous aurait peut-être mis à même de recevoir de bons conseils, dit la veuve ; les livres ne sont point seulement du *papier barbouillé*, comme vous les appelez ; ce sont des amis qui nous éclairent et nourrissent notre esprit.

— Je ne dis pas, répliqua Jérôme d'un ton jovial ; mais faut aussi nourrir le corps, et vaut encore mieux un morceau de lard sous le pouce que la plus belle feuille de moulée (1). Avec ça que j'ai la tête trop dure. J'ai bien essayé deux ou trois fois d'étudier avec le père Baptiste ; mais bah ! dès que j'y étais, je me mettais à bâiller comme une carpe, et un peu plus j'aurais ronflé.

Jérôme accompagna cet aveu d'un grand éclat de rire, et se mit à fouetter son cheval avec une variété de cris d'encouragement qui semblaient avoir pour but de contre-balancer son aveu d'ignorance, en constatant ses talents sur un autre point.

Madame Loudun sourit, mais elle ne put s'empêcher de comparer intérieurement la grossière inaptitude du paysan à l'application avide et pénétrante de son fils. En regardant ces deux jeunes garçons, à peu près de même âge, il lui sembla voir deux êtres d'espèce différente, dont l'un avait reçu tous les dons qui élèvent, l'autre tous les instincts qui abaissent. S'il en résulta chez elle quelque pitié pour le déshérité, elle ne put se défendre d'un certain orgueil en pensant que le favorisé du hasard était son fils, et qu'elle avait droit de réclamer une part dans l'heureux résultat obtenu. N'était-ce point elle, en effet, qui avait veillé à tous les détails de l'éducation d'Alfred, qui s'était appliquée à le cultiver comme ces fleurs délicates que l'on garde dans les lieux abrités ? Ses qualités, son instruction, sa santé, tout était l'ouvrage de madame Loudun ; elle n'avait rien abandonné à la providence ; son fils était resté pour elle le nourrisson que l'on fortifie de son lait et que l'on enveloppe de sa prudence. Elle avait écarté de lui toutes les difficultés de la vie, et, par suite, tous les enseignements de l'expérience. Resté sans responsabilité, le jeune garçon n'avait pu acquérir la connaissance des choses, non plus que celle de lui-même. Il ressemblait à l'oiseau élevé en cage, qui ne connaît ni les ressources des bois, ni le péril des gluaux ou du vautour.

Cependant la carriole continuait à rouler sur la chaussée, tandis que le ciel se couvrait de plus en plus ; les nuages s'entr'ouvrirent enfin, et la pluie tomba par torrents.

Jérôme fouetta le cheval, qui prit le grand trot ; mais, à mesure qu'ils avançaient, les espaces inondés semblaient s'agrandir ; le bruit du fleuve débordé devenait plus menaçant, et la chaussée se trouva bientôt battue des deux côtés par les flots jaunis.

Jérôme étonné tira à lui les rênes, et le cheval s'arrêta.

(1) On n'a pas l'intention de louer cette exagération du bon Jérôme. Voy. 1849, p. 287, l'Homme qui sait lire et écrire.

— Qu'y a-t-il? demanda madame Loudun, que la pluie avait forcée de se réfugier au fond de la carriole.

— C'est drôle, dit le jeune garçon, quand je suis passé ici ce matin, on voyait les prairies de ce côté ; faut que l'eau ait terriblement gagné depuis trois ou quatre heures !

— Mais il n'y a, j'espère, aucun danger ! s'écria la veuve.

— Faut regarder plus loin, dit Jérôme ; au carrefour, la route baisse, et nous verrons bien si elle est sous l'eau.

La carriole se remit en marche ; mais l'inquiétude était éveillée dans l'esprit de madame Loudun. Forçant son fils à rester à l'abri au fond de la voiture, elle se plaça en sentinelle sur le banc de devant. Malheureusement la pluie qui redoublait empêchait de voir au delà de quelques pas. Le cheval aveuglé n'avançait qu'avec répugnance, lorsque de grands cris s'élevèrent tout à coup à la droite de la route.

Madame Loudun avança la tête, et aperçut une barque montée par cinq ou six hommes qui leur faisaient signe. Jérôme arrêta la carriole.

— En arrière ! en arrière ! répétaient les voix qui venaient du bateau.

— On ne passe donc pas au carrefour ? demanda Jérôme.

— La jetée est percée en quatre endroits.

Madame Loudun poussa un cri d'épouvante.

— Où allez-vous ? reprirent les mariniers.

— A Chantemerle.

— Chantemerle est sous l'eau depuis deux heures.

— Dieu ! mais les habitants ?

— Tout le monde était parti ; il n'y a pas eu de malheur.

Les voyageurs de la carriole ne purent en entendre davantage ; la barque, un instant arrêtée, s'était de nouveau abandonnée au courant, et ne tarda pas à disparaître dans le brouillard.

Madame Loudun et ses compagnons se regardèrent avec angoisse.

— Vite, rebroussons chemin ! s'écria enfin la première ; le moindre retard peut nous mettre en danger.

— Il n'y a rien à craindre, fit observer Alfred, puisque la route est libre.

— Alors, retournons sur-le-champ.

Jérôme avait regardé autour de lui avec attention.

— Ah bien, oui, retourner ! dit-il ; et le moyen de traverser là-bas, au grand peuplier ?

— Ne venons-nous point d'y passer ?

— C'est justement pour ça, dit le jeune garçon ; l'eau était alors à deux pieds de la route, et avant que nous soyons là-bas elle aura grandi du double.

— Tu crois donc qu'elle monte ?

— Regardez un peu ce brin de saule qui est au-dessous de nous... tout à l'heure il y en avait long comme mon fouet hors de l'eau, et maintenant on n'aperçoit plus qu'une douzaine de feuilles.

— Les voilà noyées ! dit Alfred.

— Si nous retournons en arrière, nous sommes sûrs qu'il nous en arrivera autant ! répliqua le paysan.

— Mais que faire alors ? s'écria madame Loudun épouvantée.

— Faut continuer jusqu'au carrefour, dit résolument Jérôme ; là nous trouverons la route de la Brichière, qui monte dans le pays et qui nous tirera des hautes eaux.

— Es-tu bien sûr de cela ?

— Vous allez voir.

Et la carriole se lança de nouveau en avant.

La veuve, peu confiante dans l'intelligence de son guide, essaya de l'arrêter pour de nouvelles explications ; mais il ne voulut rien entendre.

— C'est pas le moment de causer, dit-il brusquement ; l'eau monte toujours, et si nous ne sommes pas à temps au carrefour, nous boirons la lavure de nos pieds ! Hé ! Crisonne, un bon coup de collier, ma vieille, si tu tiens à ta peau !

— Mon Dieu ! dit Alfred, qui était venu rejoindre sa mère sur le premier banc, il me semble que nous allons au-devant de l'inondation !

— Faut bien descendre pour remonter, répliqua Jérôme.

— Mais voilà que l'eau nous gagne !

— Arrêtez ! s'écria madame Loudun au comble de l'inquiétude ; Jérôme, je vous défends d'aller plus loin ; vous nous perdez !

— Quand je vous dis que je vous sauve ! répéta le rustre obstiné ; vous ne voyez donc pas qu'on ne peut retourner sur ses pas ?

— C'est la vérité ! interrompit Alfred, qui venait de regarder en arrière et qui voyait tout inondé.

— Alors, nous sommes entourés ! s'écria madame Loudun ; malheureux ! où nous as-tu conduits ? laisse-nous descendre !

— Descendre ! pourquoi faire ? répondit Jérôme ; notre maîtresse croit-elle qu'il sera plus facile de se sauver à pied ?

— Alfred ! dit la veuve éperdue, c'est moi qui t'ai conduit à ce danger ! Mon Dieu ! sauvez-le ! sauvez mon fils !

Le jeune garçon troublé serra sa mère dans ses bras, en s'efforçant de la rassurer, mais d'une voix si émue qu'elle accrut l'agitation de madame Loudun.

La fin à la prochaine livraison.

PÉRIGUEUX

(Chef-lieu du département de la Dordogne).

On est au bord de la rivière l'Isle. La cathédrale, Saint-Front, édifice d'un haut intérêt, presque antique, domine toute la vue. L'artiste, scrupuleusement fidèle, en a dessiné la silhouette, et a respecté jusqu'à la triste charpente qui enveloppe trop longtemps ses coupoles. Périgueux est, pour ainsi dire, une ville qui a vécu trois fois, et ses trois âges se marquent en traits distincts dans ses constructions. Un grand nombre d'entre ces maisons qui fument là-bas, ou qui, de ce côté, semblent se baigner dans la rivière, font partie de la ville du moyen âge, la capitale du Périgord. A chaque pas, on rencontre des façades qui rappellent les styles divers des siècles écoulés depuis le douzième. Au delà de leurs rues étroites et tortueuses, on entre dans la ville moderne aux rues alignées, aux blanches maisons, aux larges promenades. Plus loin, on se trouve dans la vieille cité des *Petrocorii*, dont les habitants, selon Pline, travaillaient le cuivre avec autant d'habileté que le fer. Là, de toutes parts, les antiquités abondent : temples et acqueducs ruinés, arènes transformées en musée des souvenirs romains ; camp de César ; jardins parsemés de fragments de vases, de colonnes, de chapiteaux,

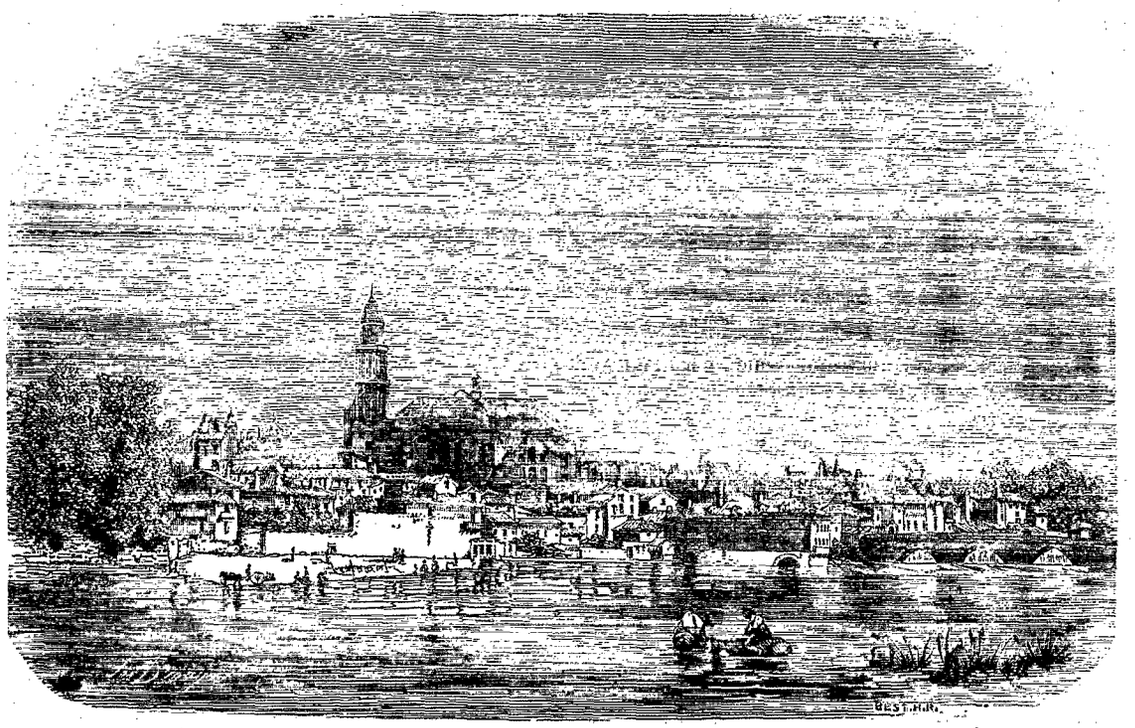

Vue de Périgueux, par M. Léo Drouyn.

de frises. Il faut citer à part la célèbre tour de Vésune, et le château de Barrière, vieux débris de tous les temps, où tous les styles d'architecture ont laissé leur empreinte : styles romain, gallo-romain, roman, gothique, style de la renaissance, style moderne. Tant de souvenirs et d'antiquités suffiraient pour recommander une ville à l'attention des voyageurs. Mais Périgueux a d'autres attraits : on y trouve réuni presque tout ce qui peut rendre la vie agréable ; l'instruction et le plaisir s'y donnent la main ; à l'heure où la bibliothèque et le jardin botanique se ferment, la salle de spectacle s'ouvre, le commerce égaye de son activité les places publiques, et certaines rues, tout embaumées du parfum des truffes, toutes flanquées de volailles, de pâtés et de liqueurs fines, semblent réaliser les féeries de Cocagne. Qui croirait qu'une pareille ville n'a guère donné à la France qu'un homme de quelque célébrité, et c'est un méchant homme : Lagrange Chancel ! Il faut supposer que les habitants de Périgueux, gens d'esprit et de sens, aiment mieux être bons et heureux que célèbres ; et certes, Lagrange Chancel eût été plus sage de vivre sans bruit dans ces murs fortunés, que de venir à Paris distiller ses vers envenimés.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. MARTINET, rue et hôtel Mignon.

LE SOIR.

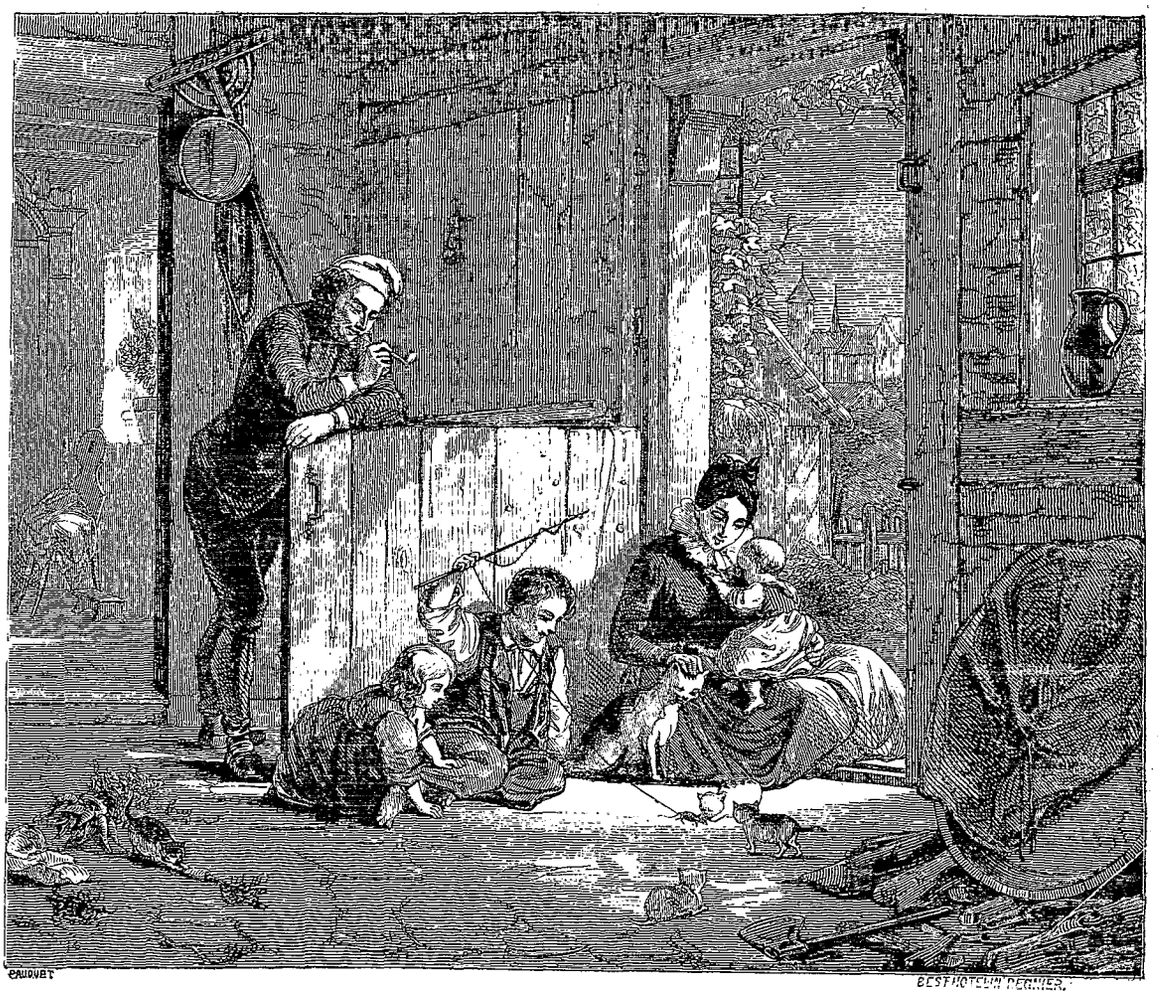

Tableau de Meyerheim, peintre allemand contemporain (1). — Dessin de Pauquet.

Le soleil baisse à l'horizon; de joyeux bruits s'élèvent du village : les troupeaux reviennent des champs; ils ont fini leur œuvre du jour qui est de se nourrir pour l'homme. Le bœuf a tracé son sillon, le cheval a fait sa journée; chaque animal regagne son gîte, sa litière, son repos.

Le père, la mère de famille, ont aussi achevé leur labeur. Entourés de leurs enfants, les voici qui jouissent des tiédeurs de la soirée, de l'éclat des rayons attardés que l'air dissémine et que les guirlandes de pampres font glisser et trembler autour des croisées. Bientôt, lorsque le brouillard, rideau des plantes endormies, s'étendra, montant du fond des vallées pour se suspendre au fronton des collines; lorsque, fatigués de jeux, les enfants pencheront leur tête alourdie, le père et la mère iront à leur tour chercher le doux sommeil, récompense des consciences paisibles.

Mais, en cet instant même, ce repos heureux du père et de la mère est plus apparent que réel. Leur tâche morale n'a point cessé. Le devoir de l'éducation est là toujours debout, toujours vivant, à l'heure du loisir comme à l'heure du travail; toujours il crie : « Veillez, dirigez! Vous ne pouvez contempler, indifférents, insoucieux, les jeux de ces enfants. Même dans leurs ébats, vous devez épier chaque naissante inclination, chaque faculté qui s'éveille. Prenez-y garde! Dans une de ces jeunes âmes peut-être une vertu prête à naître va se flétrir en son germe; peut-être un vice couve en ce sein dont votre sollicitude constante doit préserver l'innocence. Songez-y bien, rien n'est puéril; il n'est point de hasards; le bien, le mal, tout a sa cause. »

L'aîné de la petite famille a découpé une souris de carton, et son appétit de chasseur épie les mouvements des petits chats, dont l'instinct poursuit le jouet avant d'avoir flairé la proie. Prenez garde! sans doute cette curiosité de l'enfant peut développer son observation, stimuler en lui le travail et l'étude; mais, mal dirigée, trop peu contenue, elle pourrait aussi devenir cruauté; elle pourrait aiguiser ces tendances paresseuses et coupables qui attendent l'émotion et le plaisir du drame extérieur de la vie, non de l'activité de nos facultés propres. L'enfant se joue en ce moment d'une forme insensible; demain peut-être l'illusion ne lui suffira plus; il voudra assister à la pantelante agonie du pauvre animal dont la veille il rêvait les angoisses. Plus tard, il se lassera de la destruction des petits êtres nuisibles, et ses goûts tragiques

(1) Ce tableau appartient à M. Ravené, négociant à Berlin. Le cabinet de M. Ravené est composé d'un choix exquis de tableaux de genre et de paysages, dont presque tous les auteurs sont des artistes allemands contemporains. La scène d'intérieur que nous reproduisons est de 1847. Quelques autres toiles de Meyerheim se font également remarquer par le charme du sujet, la grâce du dessin et le fini. M. Ravené possède plusieurs toiles du spirituel Hasenclever qui commence à être connu en France, entre autres la Sentimentale et des scènes de la Jobsiade : la Classe, Job garde de nuit (voy. 1845, p. 217). Nous nous rappelons avec beaucoup de plaisir un tableau de fleurs, par un peintre nain, Preyer; le Braconnier blessé, par Rubner de Dusseldorf; des Glaces, par Hilers de Berlin; un très-beau Clair de lune, par Hildebrandt; un Paysage, par Kuhner; etc.

demanderont de plus terribles dénoûments. Regarde, tendre mère! l'enfant qui colle son petit visage sur ton sein t'avertit. Ce spectacle de chasse et de mort, dont le marmot s'écarte avec effroi, excite déjà l'avide intérêt de sa sœur. C'est d'un âpre regard, avec un plaisir qui l'absorbe, que la petite fille observe et suit cette chasse fictive. Mère prudente, songes-y! Ne lui laisse pas cueillir des joies à une source de larmes. Conserve la virginité de ses sentiments; que la fleur de la bonté, de la pitié, ne périsse pas en elle avant d'éclore; que jamais, quand sa jeunesse brillera de tout son éclat, que jamais elle ne ressemble en ses coquetteries passionnées, en ses curiosités impitoyables, à cette belle

Qui, douce en apparence, et toutefois cruelle,
Va se jouant des cœurs que ses charmes ont pris,
Comme le chat de la souris.

LE PAYS DE BRAY.

DESCRIPTION GÉOLOGIQUE. — PRODUITS DU SOL. — DÉFRICHEMENTS. — MARCHÉS DE NEUFCHÂTEL ET DE GOURNAY.

Le Bray constitue ce que les géologues nomment une vallée de dénudation; c'est un type classique de ce genre de phénomène. Qu'on imagine un coup de rabot gigantesque donné sur le plateau de craie qui forme la Normandie et la Picardie, à la limite même de ces deux provinces, de manière à entamer le terrain jusqu'aux couches plus anciennes qui supportent la craie, on aura l'idée de cette singulière vallée. Il est probable que c'est l'océan qui, en se retirant de la surface du continent, a produit ce vaste dépouillement.

Entouré de tous les côtés par les falaises de craie qui le bordent, le Bray présente assez régulièrement la figure d'une ellipse de 18 lieues sur 4, allongée dans la direction du nord-ouest. Beauvais et Neufchâtel sont vers les deux extrémités du grand axe, Gournay et Forges-les-Eaux dans le milieu du pays, à peu près à égale distance du centre. Les deux vallées qui partent du Bray du côté de la Picardie courent à peu près dans le sens de sa longueur et complètent la régularité de sa géographie. La Béthune sort du Bray à Neufchâtel et se jette dans la Manche, à Dieppe, après un parcours de huit lieues; le Théroin, qui part des environs de Gaillefontaine, se jette dans l'Oise. Cette rivière, au lieu de se ramifier dans le Bray, ne fait que l'effleurer. Sa vallée continue presque en ligne droite celle de la Béthune, et comme les sources des deux rivières ne sont guère qu'à une lieue l'une de l'autre, il en résulte les éléments d'une communication par eau de moins de trente lieues entre Dieppe et l'Oise, à peu de distance de Paris. Dès le dix-septième siècle, Colbert avait été frappé du parti que l'on pouvait tirer pour la capitale de ces circonstances naturelles, qui permettaient de mettre en quelque sorte sous la main de Paris les ressources du Bray et celles de l'Océan; et l'on voit encore, près de l'embouchure de la Béthune, les restes d'un canal de jonction qui fut entrepris quelque temps avant la révolution conformément à ces idées, et qui est toujours resté en suspens depuis lors.

Les terrains sur lesquels repose le plateau de la craie, et qui se montrent entièrement à découvert dans l'étendue du Bray, consistent en argiles, en grès et en sables diversement colorés, et l'on voit même affleurer en quelques points les premières couches calcaires du grand système oolitique. Les argiles fournissent d'excellente terre à poterie qui s'utilise sur les lieux dans des fabriques de pipes et de faïence, et qui se transporte même jusque dans les départements voisins. Les fonds de vallées renferment d'assez bonne tourbe, qui en quelques points est assez pyriteuse pour se prêter à l'exploitation de la couperose. Enfin il existe des mines de fer de l'espèce nommée fer limoneux : le prix trop élevé du combustible empêche seul de travailler à ces mines, qui ont dû jouir autrefois d'une certaine activité, ainsi que l'attestent, outre les souvenirs du pays, les noms de diverses localités, telles que Forges, Ferrières, Forgette, etc.

Ce ne sont pas les fonds souterrains, c'est le sol superficiel qui forme la vraie richesse du pays : il est éminemment propre à l'entretien des prairies naturelles, et, sauf les bois, on ne découvre dans tout le Bray que pâturages. Les céréales y sont pour ainsi dire inconnues. Le terrain, au lieu de former, comme en Normandie, des plaines unies, est entièrement mamelonné et se divise en un véritable labyrinthe de petits vallons arrosés chacun par son ruisselet. Ces eaux, celles de la pluie, qui, en raison de la proximité de la mer, ne sont pas moins abondantes, les haies plantées de grands arbres qui séparent les pâturages les uns des autres, les forêts qui occupent le centre du pays, celles qui serpentent sur les falaises de craie qui l'entourent, donnent au Bray une singulière fraîcheur et y entretiennent, même durant les plus fortes chaleurs de l'été, une éblouissante verdure. « Le pays de Bray, dit M. Passy dans la Description géologique de la Seine-Inférieure, est la partie la plus arrosée du département : la disposition presque horizontale d'un grand nombre de couches de marnes et d'argiles qui séparent les lits de sable et de calcaire, donne naissance à des sources qui se réunissent en ruisseaux dans ses petites vallées. La craie glauconieuse donne généralement naissance à beaucoup de sources : telles sont les sources nombreuses des bords des côtes du pays de Bray. » Ainsi, non-seulement c'est aux causes géologiques qu'est due la configuration singulière du Bray, c'est également à ces causes qu'est due en majeure partie l'humidité dont il jouit et qui le caractérise au point de vue agricole.

Le mérite des pâturages varie suivant la nature du sol qui les supporte : les parties où domine le sable sont occupées par des forêts et par des landes plus ou moins marécageuses. Longtemps stériles, ces landes se dessèchent et se défrichent tous les jours, et augmentent ainsi continuellement la valeur du Bray. La possession de ces vastes étendues de terrain par les seigneurs, qui n'y *concédaient* à la population que quelques droits d'usage, sous la condition de ne cultiver ni bâtir, a longtemps entravé le développement du pays. Dès 1783, un arrêt du conseil avait consacré un arrangement qui affranchissait les usagers des servitudes les plus onéreuses et libérait les seigneurs des droits d'usage. Chaque habitant devait recevoir en propriété trois arpents situés près de son habitation, et les seigneurs gardaient environ moitié du tout, avec décharge de tous droits d'usage et de pâturage. C'est en 1810 seulement que cet arrangement, principe de la prospérité actuelle du Bray, a pu être terminé entre les habitants et les grands propriétaires héritiers des seigneurs. « Cette opération, écrivait, en 1822, M. Barbé-Marbois, ne date que de dix à douze ans, et le pays a pris une tout autre face. Les landes, les tourbières sont assainies; les plantations, la charrue, ont donné une haute valeur à ce qui, auparavant, n'en avait pour ainsi dire aucune. Les familles, si misérables il y a peu d'années, sont aujourd'hui dans l'abondance. Les améliorations ne sont point encore à leur terme, et chaque jour l'aisance particulière et la richesse du pays augmentent. Ce qui rendait ce changement si digne de mon attention, c'est qu'il avait fait disparaître la mendicité : les délits, anciennement communs parmi des gens si misérables, étaient devenus extrêmement rares, et c'est une des raisons qui me furent données de la diminution qui avait eu lieu successivement dans le nombre des prisonniers. On estime qu'il y a encore en France une vingtième partie du territoire susceptible de semblables améliorations. » Le mouvement que signalait en 1822 M. Barbé-Marbois n'a pas cessé depuis lors de se développer; et il n'est pas encore tout à fait à son terme, car on découvre encore çà et là dans le

Bray plus d'une lande qu'il serait assurément possible d'amender ou de planter en arbres verts.

Quoi qu'il en soit, le Bray peut être dès à présent considéré comme une région très-fertile. Si le Morvan joue à l'égard de Paris le rôle de la forêt pour le bois à brûler, le Bray joue celui de la laiterie pour le beurre et le fromage. Quelle est la ménagère de la capitale qui ne connaît pas le beurre de Gournay et le fromage de Neufchâtel? Gournay et Neufchâtel, ce sont les deux marchés du Bray, l'un pour le beurre et l'autre pour le fromage. C'est à ces deux extrémités du pays que, chaque semaine, à cheval et en carriole, se rendent par milliers fermiers et fermières, apportant aux marchands venus de Paris et de la banlieue les onctueux produits des épaisses mamelles de leurs troupeaux. Le mardi à Gournay, le samedi à Neufchâtel, la petite ville, endormie toute la semaine dans le silence et l'inaction, se réveille. Ce sont des cris, des beuglements, des cohues, des entassements : ce n'est pas un marché, c'est une foire. Outre la marchandise essentielle, on amène sur la place des bestiaux, des poulains, des porcs surtout, ces précieux consommateurs des résidus de laitage. Les fermiers font à la fois leurs affaires entre eux et avec les marchands forains. Les charlatans disent la bonne aventure et distribuent à la ronde leurs onguents. Les débitants de toute espèce, cotonnades, vaisselle, saboterie, taillanderie, gesticulent derrière leurs étalages en plein vent. Les cafés sont pleins, et les auberges aussi. A peine est-il possible de se faire entendre au milieu du tumulte. « Monsieur, me disait l'aubergiste chez lequel je déjeunais, nous ne connaissons ici qu'un seul jour, et nous pourrions dormir toute la semaine. » Vers quatre heures, on commence à partir ; la ville se vide peu à peu ; les routes d'alentour, désertes pendant le fort du marché, se couvrent de nouveau de tilburys rustiques, d'écuyers à guêtres de cuir, d'écuyères à bonnets montants, assises en croupe ou sautillant sur leur propre palefroi ; chacun, rapportant dans sa ceinture ou son escarcelle ses écus, regagne au grand trot son manoir, salué sur son passage par la voix mugissante des vaches occupées, dans la tranquillité des prairies, jusqu'à la dernière heure du jour, à leur fabrication quotidienne.

Gournay fournit à une forte partie de l'approvisionnement de Paris : il s'y fait, chaque jour de marché, un mouvement d'environ 300 000 francs en denrées. La bonté du beurre paraît dépendre encore moins de la qualité des herbages que de la manière de conduire les laiteries. Les laitages sont déposés dans des caves voûtées, profondes et fraîches, dans lesquelles on entretient une température égale en hiver et en été : la fraîcheur empêche le beurre de se cailler et de s'aigrir, et toutes les parties butyreuses se portent, dans un intervalle très-court, à la surface des terrines. « Chaque jour de marché, dit le maire de Gournay, dans un rapport à l'administration centrale, il se vend jusqu'à 80 000 livres de beurre. On vend sept à huit cent mille œufs par marché ; douze à quinze cents douzaines de dindons s'y vendent tous les mardis, depuis le mois d'août jusqu'aux environs de Pâques. Les fromages s'y trouvent en telle quantité que nombre de cultivateurs en font pour 75 à 80 000 francs par an. Des vaches, des veaux, des volailles, y sont apportés dans la même proportion. Les affaires qu'on y fait s'élèvent, sans exagération, à 300 000 fr. par semaine, et cette somme est répartie chaque fois entre des milliers de cultivateurs et de marchands qui sont exclusivement adonnés à ce commerce. »

La population du Bray n'est cependant pas très-considérable proportionnellement à l'étendue de la contrée. On ne rencontre nulle part ces longs et populeux villages qui caractérisent la Normandie. Les habitants sont disséminés dans de petits hameaux ou dans des manoirs isolés. C'est le caractère ordinaire des pays de pâturage : ces pays sont d'un bon rapport comparativement au travail qui s'y fait ; mais ce travail n'est pas serré, et, sauf les cantons forestiers, c'est là que la nature demande le moins de bras. Ce sont les animaux qui récoltent et qui opèrent en même temps la transformation chimique de la matière première.

CHOIX DE COQUILLAGES.

Voy. la Table des dix premières années.

I.

Parmi les collections d'histoire naturelle, les seules qui soient inaltérables sont les collections de coquilles. Les mammifères, les oiseaux, les insectes, les crustacés, etc., sont souvent détruits avec une très-grande rapidité ; les coquilles arrivent et se conservent intactes : c'est peut-être pour ce motif qu'on les trouve aujourd'hui en si grande abondance chez les savants et chez les amateurs. Il est pourtant des espèces dont le prix est encore très-élevé. Ce sont quelques-unes de ces raretés que nous empruntons au Muséum d'histoire naturelle de Paris.

Lorsque les navigateurs parcourent les nombreuses îles de l'Océanie, lorsqu'ils traversent les mers des Indes ou la mer Rouge, ils rencontrent partout les madrépores qu'on désigne vulgairement sous le nom de *coraux* (voy. 1838, p. 3). Ces coraux sont l'effroi des marins : les récifs qu'ils forment rendent la navigation très-difficile. Nombreux en espèces et très-variés dans leurs couleurs, les animaux qui composent ces îles si dangereuses pour la grande navigation sont, au contraire, pour les naturalistes une source d'intérêt et d'étude inépuisable. Si, à l'aide d'une embarcation légère, on parvient à pénétrer au milieu des coraux, on croirait être au milieu des plus belles fleurs.

Le madrépore aux longues alvéoles représenté dans notre première planche est fixé à la partie supérieure d'une Avicule mère-perle ; cette coquille avait terminé son accroissement lorsque les petits êtres qui forment ces masses pierreuses commençaient à se développer : bien qu'ils habitent séparément, ils travaillent en commun comme les abeilles, et leurs produits sont si réguliers qu'il est possible de déterminer les espèces, même après que la mort, ayant enlevé les animaux, ne laisse plus voir que la masse solide.

D'après ce que l'on sait de la facilité de leur développement, quelques mois ont dû suffire pour former le madrépore que nous avons figuré. Lorsque les circonstances sont favorables, c'est avec une rapidité extraordinaire que se forment des bancs de coraux d'une étendue quelquefois considérable.

Quoique dans toutes les mers on trouve des coquilles perlières, et surtout au golfe Persique et à la côte est de la Californie, c'est l'isthme de Panama qui possède le plus riche banc connu. Cela tient à l'ordre établi par les Anglais pour régulariser cette pêche. Le banc de Panama est divisé en dix parties, parce qu'il faut dix années pour l'entier développement d'une coquille perlière ; les deux valves de cette coquille fournissent la nacre de perle, et leur emploi en marqueterie est extrêmement répandu. Pour se procurer ces précieuses coquilles, des hommes plongent de 20 à 50 pieds de profondeur, et restent sous l'eau d'une minute et demie à deux minutes. Ils sont munis d'un sac destiné à recevoir les coquilles qu'ils ramassent, et il n'est pas rare de les voir quelquefois en rapporter jusqu'à cinquante ; une fois pêchées, ces coquilles sont déposées, sur la plage, dans des enclos particuliers, et lorsque les animaux sont morts et à demi putréfiés, on les lave à grande eau et on examine attentivement chaque coquille pour en extraire les perles. Ces perles sont celles qui acquièrent la plus grande valeur, parce que, libres dans l'intérieur de la coquille, elles peuvent devenir plus régulièrement rondes ; d'autres, comme celles qui sont dessinées dans la coquille que nous représentons, sont adhérentes, et sont d'un prix beaucoup moins élevé.

Les perles adhérentes sont le produit de blessures faites à la coquille par des animaux carnassiers; elles sont formées par une sécrétion abondante de l'animal blessé, dans un but de guérison. Les perles libres se forment lorsqu'un corps étranger pénètre dans l'animal; ce corps, irritant par sa présence le mollusque, s'entoure de matière calcaire nacrée, déposée par couches concentriques, et finit par former une petite boule plus ou moins régulière qui constitue la perle, et reste toujours détachée dans les organes de l'animal.

D'autres coquilles fournissent aussi des perles; mais elles sont beaucoup moins précieuses.

Le *Fusus longissimus* et la *Voluta Junonia* habitent les profondeurs des mers des Indes; la première de ces coquilles est d'une très-grande blancheur, la seconde a des taches brunes très-régulièrement placées sur un fond plus clair. On possède quatre exemplaires du Fuseau dans les collections du Muséum d'histoire naturelle; mais la Volute est unique, et l'on en compte quelques-unes seulement dans les collections européennes : aussi son prix est-il de

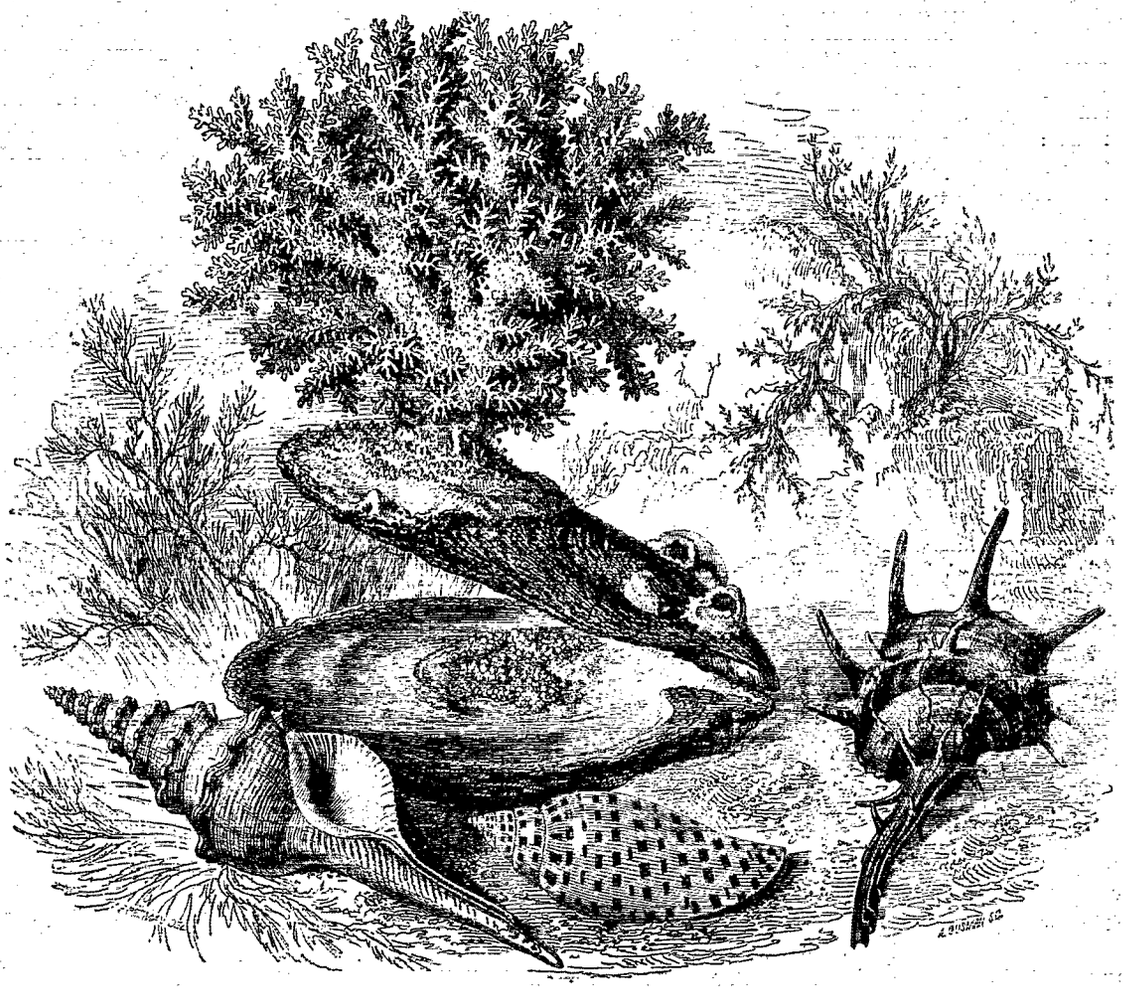

Madrépore ou Corail fixé sur une Avicule mère-perle, trouvé à l'isthme de Panama. — Fuseau (*Fusus longissimus*). — Volute (*Voluta Junonia*). — Rocher cornu (*Murex cornutus*).

plusieurs centaines de francs, selon son état de conservation.

La quatrième coquille de la première planche représente le Rocher cornu (*Murex cornutus*) qu'on trouve dans l'océan des Grandes-Indes. Un autre Rocher presque en tout semblable est connu sous le nom de Rocher droite-épine (*Murex brandaris*) ; il habite la Méditerranée. Cette dernière coquille est celle dont l'animal fournissait, dit-on, la plus belle teinture de pourpre aux anciens. On trouve encore aujourd'hui, sur les côtes de la Grèce, des masses énormes de ces coquilles.

On a figuré dans notre seconde planche la singulière anomalie de deux coquilles différentes réunies naturellement : l'une d'elles est une huître, l'*Ostrea hyotis;* c'est la plus grande espèce vivante connue de ce genre; l'autre, le *Spondylus Delesserti*, est aussi la plus belle et la plus grosse du genre *Spondylis*. C'est dans l'océan des Grandes-Indes qu'on les trouve ; elles y sont abondantes et toujours adhérentes aux corps sous-marins.

Aux premiers jours du printemps, lorsque le temps est humide et chaud, on voit dans nos jardins un grand nombre de jeunes Hélices fixées sur l'écorce des arbres. Ces jeunes coquilles viennent de naître et sortent d'œufs qui étaient déposés aux pieds des arbres. En effet, les Hélices des jardins, vulgairement nommées Colimaçons, pondent, à une certaine époque de l'année, cinquante, quelquefois cent œufs, qu'elles enterrent aux pieds des arbres. Après l'hiver, les pluies tépides font éclore les petits contenus dans ces œufs : les jeunes coquilles glissent sur ces arbres et commencent à chercher leur nourriture. C'est dans ce grand genre Hélice qu'est placée une très-grosse coquille terrestre nommée *Bulimus ovatus*, et qui habite le Brésil. L'animal pond des œufs, mais non pas en grand nombre; il en dépose seulement quatre ou cinq qu'il place dans de

petites cavités; ces œufs sont gros quelquefois comme ceux d'un pigeon, et dans leur intérieur est un petit tout formé, ayant déjà sa coquille entière.

Il existe dans la Méditerranée un animal d'une grande transparence et de forme presque ronde. Il habite les hautes mers; sa couleur est d'un très-beau bleu. Épineux sur toute la surface du corps, il a deux parties saillantes à son extrémité postérieure : la partie supérieure est une nageoire; à la partie inférieure, on voit une espèce de capuchon qui supporte une coquille très-mince, très-gracieuse dans sa forme, et d'un blanc laiteux très-transparent. L'une de ces coquilles, dont nous avons représenté l'animal, est connue sous le nom de Carinaire de Lamarck; quoiqu'elle soit encore recherchée, elle commence à ne plus être rare; mais la coquille à forme conique figurée à côté, et qu'on nomme Carinaire vitrée, est encore très-rare dans les collections : sa valeur est de plus de 600 francs. Le Musée n'en possède qu'un seul exemplaire; il est dans le plus parfait état de

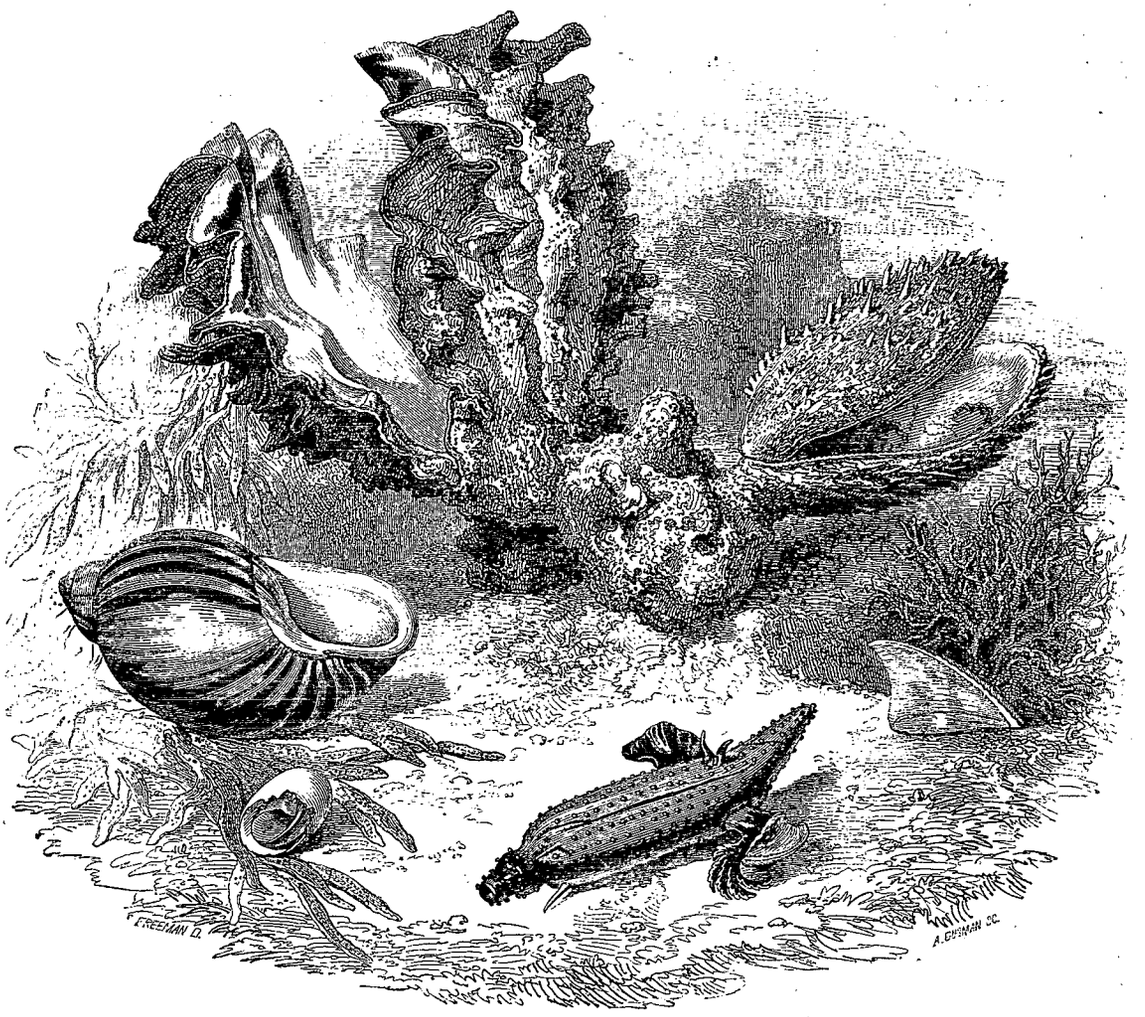

Ostrea hyotis et *Spondylus Delesserti* réunis naturellement. — Hélice (*Bulimus ovatus*). Au-dessous, œuf où l'on voit la coquille naissante. — Carinaire de Lamarck. — Carinaire vitrée.

conservation. Voici l'étiquette mise au bas de cet animal :

« Carinaire vitrée, donnée par M. Laréveillère-Lépaux, de » la part de M. le commandant Huon, chef de l'expédition à » la recherche de La Pérouse après la mort d'Entrecasteaux, » et rapportée par M. Beautemps-Beaupré. »

L'ÉDUCATION D'ACHILLE.

NOUVELLE.

Fin. — Voy. p. 6.

Pendant ce temps, Jérôme s'était éloigné de quelques pas pour examiner la route. Il revint en courant, saisit par le mors le cheval qui répugnait à marcher, et le força de le suivre. Le clapotement des eaux arracha la mère et le fils à leur embrassement attendri. En s'apercevant que leur conducteur continuait à s'avancer sur la route inondée, et que la carriole se plongeait toujours plus avant dans les eaux, tous deux crièrent au jeune garçon de prendre garde; mais celui-ci, les yeux fixés sur les arbres qui bordaient le chemin et dont la cime dominait l'inondation, continuait à tirer *Grisonne* en avant, jusqu'à ce qu'elle refusât elle-même d'aller plus loin.

Le jeune paysan employa tour à tour, sans succès, les encouragements et les coups; la jument haletante, et arcboutée sur ses pieds de devant, s'obstinait à rester immobile.

Jérôme se tourna vers madame Loudun :

— La carriole est trop chargée pour *Grisonne*, dit-il rapidement; faut que M. Alfred descende.

— Dans l'eau, c'est impossible! s'écria la veuve; j'aime mieux que ce soit moi.

— Ah ! je ne le souffrirai point, ma mère, interrompit Alfred ; Jérôme a raison ; *Grisonne* se tirera plus facilement de ce mauvais pas quand la carriole aura été allégée.

Et, échappant aux bras de madame Loudun qui voulait le retenir, il se laissa glisser à terre, ayant de l'eau jusqu'à la ceinture.

— Il va se noyer ! s'écria la mère éperdue.

— N'ayez pas peur ! dit le paysan, qui venait de décider le cheval à se remettre en marche. Nous sommes ici au plus profond de l'eau ; regardez plutôt les arbres des deux côtés. C'est là, voyez-vous, ce qui doit nous servir de mesure. Ne quittez pas le mors de *Grisonne*, monsieur Alfred ; tant qu'on tient un cheval à la bouche on est son maître... Un peu à droite ; je vois un courant par ici, preuve qu'il y a un fossé. Allons, Grisonne, ma belle, tu auras gagné un double picotin... là... là... Nous commençons à remonter ; voyez-vous comme l'eau baisse... je n'en ai plus que jusqu'au genou.

La route montait, en effet, visiblement ; on le sentait aux efforts du cheval autant qu'à la moindre profondeur des eaux. Après un quart d'heure de marche, la carriole atteignit enfin un plateau qui se trouvait à l'abri de l'inondation.

— Lâchez la bride maintenant, monsieur Alfred, dit Jérôme.

— Malheureux enfant ! s'écria la mère ; vite, remontez, au moins !

— Vaut mieux que notre maître marche, fit observer le paysan ; ça l'empêchera de refroidir.

Madame Loudun sentit la justesse de l'observation.

— Mais y a-t-il loin pour regagner la maison ? demanda-t-elle.

— La maison ! répéta Jérôme ; ah bien ! oui dà ! faudrait donc y retourner à la nage ; notre maîtresse n'a qu'à regarder.

Ils étaient arrivés sur le sommet du plateau, et la veuve promena les yeux autour d'elle. Aussi loin qu'elle pouvait voir, tout était envahi par le débordement. On apercevait les villages et les fermes isolées à demi enfouis dans les eaux. Une chaîne de petites collines, dont faisait partie la hauteur qu'ils venaient de gravir, avait seule échappé à l'inondation.

— Mon Dieu ! qu'allons-nous devenir ? s'écria madame Loudun saisie ; je ne vois aucune maison où nous puissions demander abri.

— Faut qu'il y en ait pourtant, fit observer Jérôme ; car voici des poules dans le champ ; et notre maîtresse sait bien que, quand on voit un pareil gibier, la ferme peut pas être bien loin.

En se dirigeant d'après certaines remarques, qui eussent échappé à madame Loudun et à son fils, le jeune paysan ne tarda point, en effet, à découvrir une habitation où nos voyageurs furent reçus avec cordialité.

Le premier soin de madame Loudun fut de faire allumer un grand feu pour sécher Alfred, tandis que Jérôme, qui s'inquiétait peu du demi-bain qu'il venait de prendre, s'occupait de dételer *Grisonne* et de la conduire à l'écurie. La fermière mit à la disposition du *jeune monsieur* les plus beaux habits de son fils aîné ; et tandis qu'il changeait, elle s'empressa de dresser une table pour le dîner de ses hôtes. Madame Loudun, qui ne pouvait oublier la présence d'esprit, l'intelligence et le courage de leur jeune conducteur, demanda que l'on y mît son couvert. De son côté, la fermière, qui voulait *se faire honneur devant des gens de la ville*, épuisa, pour les traiter, toutes les ressources de la maison ; et lorsque Alfred reparut vêtu de son costume de paysan, elle plaça, avec un certain orgueil, sur la table, une soupe au lait couronnée d'oignons rôtis, des pommes de terre bouillies, et une omelette au lard fumé.

Par malheur, le lard était rance, les pommes de terre un peu germées, et la soupe au lait sans sucre ! Alfred, à qui les soins de sa mère avaient fait un de ces appétits qui ont besoin de choisir leurs morceaux, ne put rien manger. Il voulut se rabattre sur le vin ; mais il le trouva aigre et éventé. Enfin, de guerre lasse, il se mit à ronger, du bout des dents, la croûte d'un pain noir et rassis qui lui restait dans la gorge.

Jérôme, au contraire, alléché par l'opulence inusitée d'un pareil festin, mangeait et buvait avec une sorte de volupté recueillie ; à peine s'il s'interrompait, de loin en loin, pour tendre son verre ou faire remplir son assiette. Son sang, que le bain prolongé avait un peu refroidi, recommençait à circuler plus librement et à reporter la chaleur dans toutes ses veines. Lorsqu'il se leva de table, il avait la bouche souriante, l'œil brillant, et les mouvements aussi libres que le matin ; tandis qu'Alfred, l'estomac vide et les membres glacés, regagnait languissamment le foyer dont la fermière venait de raviver la flamme.

Madame Loudun, inquiète de sa pâleur et de l'espèce de frisson qui courait dans tout son corps, le pressa de se coucher. En mettant à la disposition de la mère et du fils la seule chambre qu'elle pût offrir, la paysanne y avait apporté sa couette de plumes et ses meilleurs matelas. Madame Loudun choisit ce qu'il y avait de plus commode et de plus chaud pour son fils, qui se mit au lit. Mais la même délicatesse d'habitudes qui l'avait empêché de dîner l'empêcha de dormir. La diète et l'insomnie, jointes au refroidissement de la veille, amenèrent un malaise qui, vers le matin, se transforma en une fièvre assez forte. Madame Loudun effrayée courut à l'étable, où elle trouva Jérôme voluptueusement endormi sur une botte de paille fraîche. Elle le réveilla, en le suppliant de courir au village voisin et de savoir où l'on pourrait se procurer un médecin. Le jeune garçon monta sur *Grisonne* et partit au galop.

Cependant la fièvre d'Alfred augmentait toujours ; ses idées devenaient confuses ; il parlait haut et dans un demi-délire. Sa mère, étourdie d'inquiétude, allait de son lit à la porte de la ferme, guettant le retour du messager ; mais plusieurs heures s'écoulèrent sans qu'il reparût. La pauvre veuve, hors d'elle, ne savait plus quel parti prendre. Enfin l'agitation du malade parut s'apaiser ; ses plaintes cessèrent peu à peu, son œil se ferma, et il s'endormit paisiblement.

Il y avait déjà longtemps que sa mère épiait son sommeil, et elle commençait à se rassurer un peu, lorsqu'un bruit de chevaux se fit entendre à la porte de la ferme. Elle accourut pour voir qui arrivait, et se trouva en face de M. Arnaud.

Averti de l'inondation, cet excellent ami s'était inquiété des voyageurs et était parti à leur recherche. Un heureux hasard l'avait mené au village où Jérôme demandait un médecin, et il s'était hâté de le suivre.

Madame Loudun le conduisit près du malade, qui venait de se réveiller sans autre souffrance qu'un peu de fatigue. Après l'avoir examiné, le docteur déclara que tout se bornait à une courbature dont quelques heures de repos feraient raison. Le ciel, nettoyé de nuages, avait repris sa splendeur ; l'air était doux, la route des coteaux complétement libre ; rien ne s'opposait à ce qu'on fît remonter Alfred dans la carriole, vers le milieu du jour, pour regagner le logis. Madame Loudun prit soin de l'envelopper de manière qu'il ne pût souffrir de ce transport.

Après avoir remercié la fermière et lui avoir laissé des témoignages de leur reconnaissance, nos voyageurs se remirent en route. Jérôme conduisait, comme la veille, en chantonnant un noël, et M. Arnaud suivait à cheval. On arriva sans accident.

La pauvre mère, encore toute saisie des émotions qu'elle avait traversées depuis la veille, aida Alfred à descendre, et le conduisit jusqu'au salon où elle l'obligea à s'étendre sur un canapé. Il fallut que le docteur lui tâtât le pouls et l'assurât de nouveau que tout allait bien. Madame Loudun donnait les ordres à sa vieille servante pour faire le lit d'Alfred avec des précautions particulières et lui préparer quelques mets favoris, lorsque Jérôme entra. Il tenait sous le bras un croû-

ton surmonté d'un morceau de fromage qu'il emportait pour la route, et venait demander les commissions de la bourgeoise avant de repartir. Madame Loudun le remercia en lui glissant dans la main une pièce d'argent, et il ne se retira qu'après avoir épuisé tout son vocabulaire de remercîments.

Quelques minutes plus tard, le pavé de la cour s'ébranlait sous les roues de la carriole, et Jérôme partait au grand trot, en jetant à la servante un dernier adieu accompagné d'un bruyant éclat de rire.

— Brave garçon! dit madame Loudun avec attendrissement; sans son adresse, sa résolution et son bon sens, nous étions perdus hier. Il a supporté la plus grande fatigue, et aujourd'hui le voilà sain et joyeux comme si rien n'était arrivé!

Les regards de M. Arnaud allèrent chercher machinalement la gravure qui représentait *l'Éducation d'Achille.*

— Ah! vous aviez raison, cher docteur, reprit la veuve, qui le comprit; les mères oublient trop souvent qu'il faut *tremper leurs enfants dans le Styx!* On croit travailler à leur bonheur en faisant le nid maternel bien doux; et, quand il faut en sortir, une goutte de pluie les endolorit, une graine moins mûre leur ôte l'appétit, un brin de paille les empêche de dormir. Je regardais depuis vingt ans cette gravure sans en avoir compris le sens caché.

— Oui, dit M. Arnaud avec douceur; dans nos éducations factices, on ne s'occupe pas assez de former des hommes en mettant les enfants aux prises avec les difficultés de la vie et les habituant à tirer leurs ressources d'eux-mêmes. Jérôme a les préjugés et la grossièreté de l'ignorance : on peut regretter que plus de soins n'aient pas développé les facultés élevées de son intelligence; mais si les maîtres lui ont fait défaut, les faits au milieu desquels il a grandi lui ont enseigné à regarder et à agir. C'est cette éducation pratique des choses qui manque à nos fils, et qui nous fait avoir tant de gens instruits et si peu de citoyens. Les sociétés modernes ont trop oublié *l'éducation d'Achille.*

— Hélas! c'est qu'il n'y a plus personne pour la donner.

— Pardonnez-moi, reprit le docteur, pardonnez-moi, chère dame; chacun de nous a un centaure Chiron toujours prêt à l'aguerrir et à l'instruire : c'est l'expérience.

— Avant de s'embarquer dans les emplois, il faut y réfléchir longtemps. Il faut sentir ses forces; il faut, pour ainsi dire, tâter le pouls aux affaires, et être capable d'attendre longtemps s'il est nécessaire; car il n'appartient qu'aux grands hommes de ne rien précipiter et de ne s'impatienter de rien. Celui qui ne s'empresse et ne se passionne jamais, montre qu'il est maître de lui-même; et quand une fois on est maître de soi, on l'est bientôt des autres.

— Il y a bien des gens qui ne sont propres qu'à entamer une affaire, et à qui il est absolument impossible de la finir. C'est par ce défaut qu'on a souvent gagné de grandes batailles sans aucun fruit, et parce qu'on s'est arrêté à jouir du fruit de la victoire quand il fallait en poursuivre les avantages. C'est par le même principe qu'un homme d'état fait, dans les affaires publiques, les mêmes fautes où tombe un particulier dans celles de sa maison.

— L'usage des expressions figurées et métaphoriques a été aboli dès le moment qu'on a commencé de voir plus clair à ce que l'on devait dire.

— Personne n'est obligé de penser au delà de ses lumières, et on ne sort jamais du bon sens que parce que l'on veut aller plus loin.

— Nos plaisirs sont courts, il est vrai, et ils ne sont pas même exempts d'amertume; mais ce sont toujours des plaisirs; et c'est un des plus grands usages de la vie que de les ménager avec adresse.

— Les jours que je me rends ennuyeux par mon chagrin me seront comptés comme mes plus belles fêtes, et contribueront autant qu'elles à fournir le nombre où se doivent borner mes années.

— Nous vivons au milieu d'une infinité de biens et de maux, avec des sens capables d'être touchés des uns et blessés des autres. Un peu de raison nous fera goûter les biens aussi doucement qu'il est possible, et nous accommoder aux maux aussi patiemment que nous le pourrons.

— Il y a des peines communes qui regardent tous les hommes; mais chacun a ses sentiments entiers, et souffre ainsi seul toute sa douleur. SAINT-ÉVREMONT.

CE QUE LA CRÉATION DIT AUX HOMMES.

On sait que la plupart des essais tentés pour donner aux Indiens de l'Amérique du Nord le goût de l'agriculture avec les habitudes d'un établissement stable, sont restés incomplets ou infructueux. Les jésuites français au Canada et les missionnaires anglais aux États-Unis ont vainement formé, à plusieurs reprises, des villages de Peaux-Rouges : l'humeur vagabonde qui semble inhérente à leur race, et l'horreur pour tout travail suivi, ont toujours dispersé ces colonies naissantes. A peine si quelques hameaux indiens se sont maintenus sur cet immense continent; encore les habitants n'y ont-ils point renoncé à la vie des forêts; souvent absents pour la chasse ou pour des excursions sans but, ils laissent aux femmes le soin de cultiver et de soigner le bétail.

Outre les instincts, pour ainsi dire héréditaires, qui entraînent les Peaux-Rouges vers la vie sauvage, le préjugé, qui rend le travail honteux pour l'homme, entretient chez eux ces déplorables habitudes. L'Indien qui suit la tradition des ancêtres ne connaît que deux occupations dignes de lui, la chasse et la guerre; tout autre emploi de ses forces est une sorte de dégradation.

Cependant il existe des exceptions individuelles. Un missionnaire américain, Heckewelder, qui a publié un livre sur les *Mœurs et coutumes des Indiens*, raconte qu'il en a connu un dont l'activité soutenue avait réussi à créer une habitation abondamment fournie de tous les objets nécessaires à la vie, et que l'on aurait pu comparer à celle d'un petit fermier américain. Comme il lui témoignait un jour son admiration et son étonnement, l'Indien lui dit :

— Lorsque j'étais jeune, je passais les journées à ne rien faire, comme les autres Peaux-Rouges, qui disent que le travail est bon seulement pour les nègres et pour les blancs. Mais un jour que je m'étais assis sur les bords du Susquehannah, je fus frappé de voir les *meechyahngus* (lunes de mer) rassembler de petites pierres pour former un entourage et déposer leur frai. J'allumai ma pipe et continuai à les regarder, lorsqu'un petit oiseau se mit à chanter. Je tournai la tête de son côté, et je le vis travaillant avec sa femelle à faire son nid, tout en chantant. J'oubliai la chasse, et je me mis à réfléchir. Je voyais les poissons travailler gaiement dans l'eau, et les oiseaux dans l'air; et, me regardant, je vis que j'avais deux grands bras au bout desquels était une main que je pouvais ouvrir et fermer à volonté; que j'avais un corps robuste soutenu par deux fortes jambes. « Est-il possible, me dis-je, qu'ainsi formé j'aie été créé pour vivre dans l'oisiveté, tandis que les oiseaux et les poissons, qui n'ont que leur bouche, travaillent joyeusement sans qu'on le leur dise! Le Grand-Esprit n'avait-il donc aucun objet en vue quand il m'a donné ces membres? Cela ne peut être. » Depuis, j'ai élevé une cabane, cultivé du maïs, et tandis que les autres passent leur temps à danser et souffrent de la faim, je vis dans l'abondance. J'ai des chevaux, des vaches, des cochons, de la volaille, et je suis heureux. Vous voyez, mon ami, que, pour apprendre à réfléchir et à

travailler, il suffit d'écouter ce que la création dit aux Peaux-Rouges comme aux Visages-Pâles.

LA PORTE GUILLAUME,

A CHARTRES.

Avant l'année 1181, la ville de Chartres n'avait pour fortifications que des remparts en terre. Pierre de Lorraine, successeur de l'évêque Thomas de Salisbury, abbé de Celles et de Saint-Remy, obtint du comte de Chartres l'autorisation de clore de murs une partie de la ville. Les premiers travaux ne s'étendirent que sur l'espace compris entre la porte du Châtelet et la porte Saint-Michel; ils durèrent deux ans. Pierre de Lorraine mourut en 1182; son successeur, Regnault de Mousson, continua son œuvre. Vers 1185, les habitants de la ville basse commencèrent à creuser des fossés et à bâtir de nouveaux remparts qui, se joignant aux anciens, fermèrent complétement la cité. Ces travaux firent entrer dans l'enceinte de Chartres l'église de Saint-André et l'abbaye de Saint-Père, qui étaient précédemment comprises dans le Bas-Bourg. Le comte de Chartres, pour ne pas perdre les bénéfices qu'il prélevait autrefois sur les impôts d'entretien des fossés, établit un droit de trois sous par poinçon sur le vin vendu en détail dans l'intérieur de la ville; mais les aubergistes de Chartres, afin de se soustraire à cet impôt, et n'osant augmenter leur prix de vente, demandèrent et obtinrent l'autorisation de diminuer la capacité de la pinte, tout en maintenant l'ancien prix. Par dérision ou par rancune, le peuple donna le nom de Courte-Pinte à une grosse tour élevée vers cette époque près de la porte du Châtelet.

Les fortifications étaient percées de sept portes : les portes Drouaise, de Saint-Jean, du Châtelet, des Épars, de Saint-Michel, Morand, et Guillaume. Cette dernière est la mieux conservée et la plus remarquable de toutes. Sa masse est imposante; elle est flanquée de deux tours rondes unies par une courtine couronnée d'une galerie en saillie, à créneaux et mâchecoulis; sous l'ogive de la voûte on voit la coulisse de la herse. Elle était autrefois surmontée d'une petite chapelle dédiée à saint Fiacre et à saint Pantaléon; les fidèles y apportaient de modestes offrandes. Vers 1520,

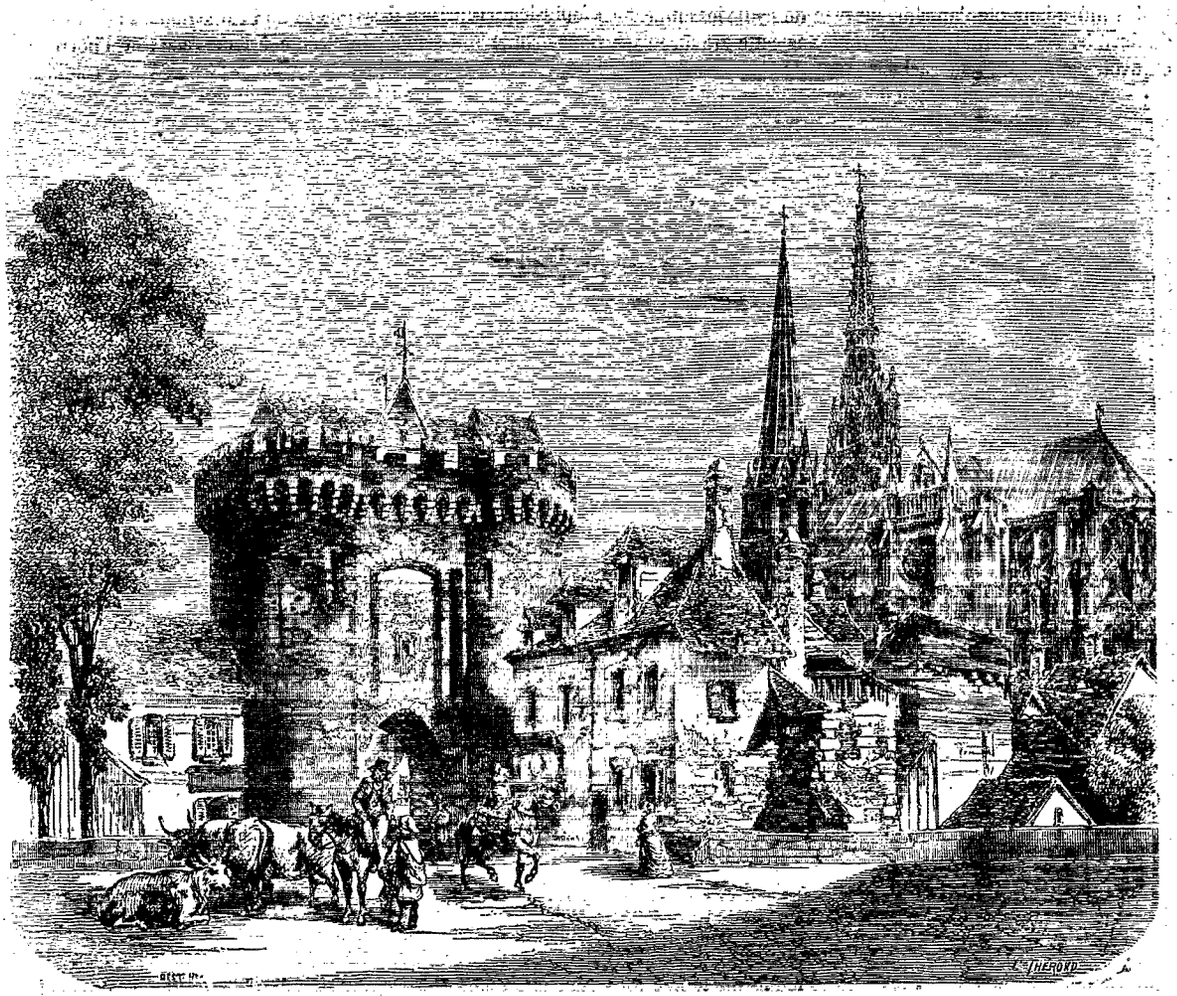

La porte Guillaume, à Chartres.

un cordier, ayant établi ses rouets sur les murailles, y déposait ses filasses, et permettait à ses domestiques d'aller boire et manger sur l'autel. Maître Jumeau, prêtre chapelain, s'en plaignit à la chambre de la ville, et obtint, le 21 juin 1524, de faire bâtir, à côté de la chapelle, une petite chambre pour lui servir de demeure, moyennant une rente annuelle de 27 sous 6 deniers tournois. On voit par un acte de la chambre de Chartres qu'en 1550 il y avait aussi, sur la porte Drouaise, une petite statue de la Vierge. Cette statue et la chapelle de la porte Guillaume disparurent vers la fin du dernier siècle.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. Martinet, rue et hôtel Mignon.

L'HOMME DE NEIGE.

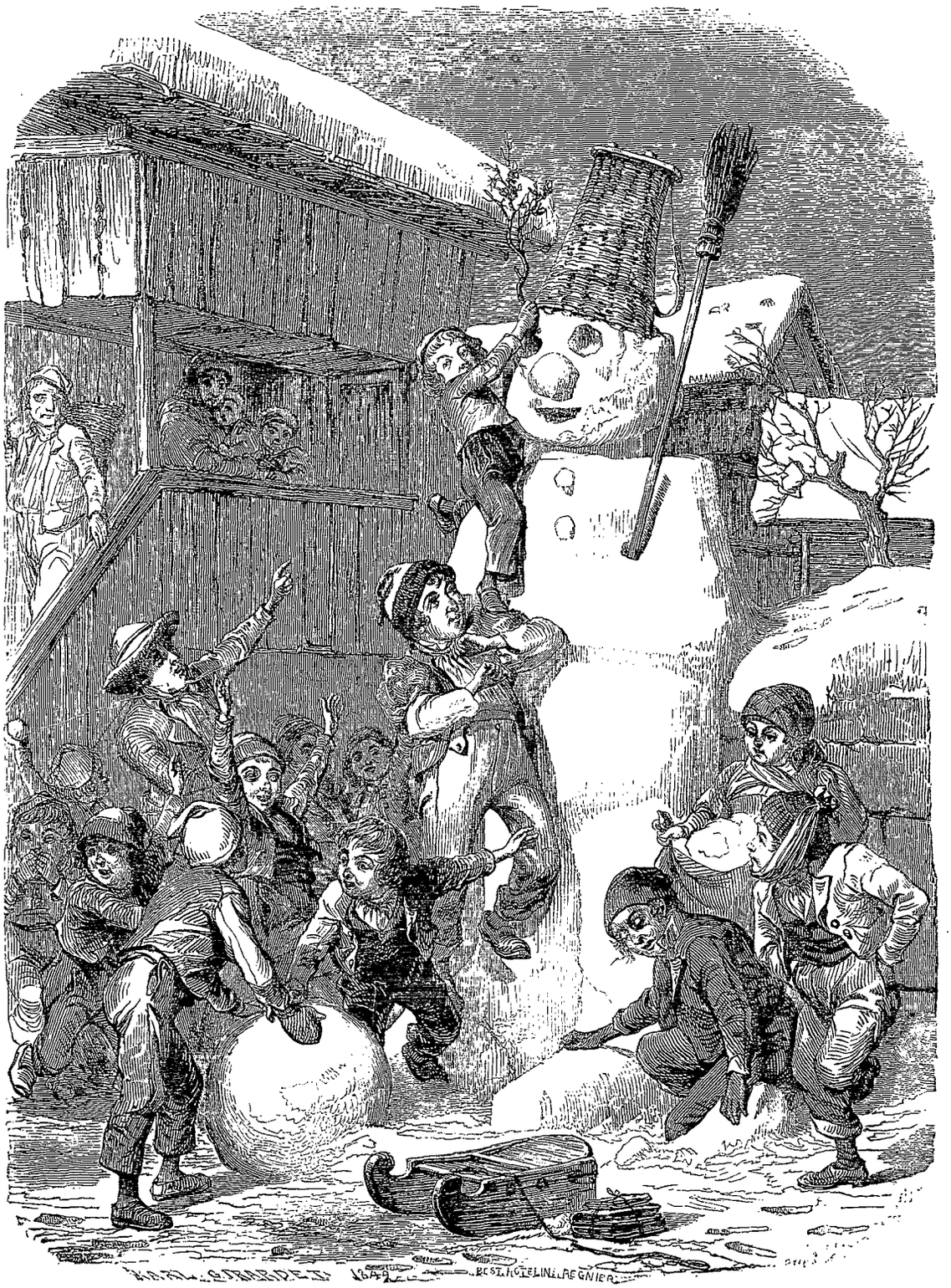

Dessin fait au village de Brienz, par Karl Girardet.

L'enfance est partout et toujours l'âge heureux ; toutes les saisons, toutes les latitudes lui conviennent, et lui payent leur tribut de plaisirs. Voyez, au milieu des horreurs de l'hiver, ces petits pâtres suisses : la neige est tombée en abondance pendant la nuit, c'est-à-dire que le bonheur leur est venu en dormant ; le matin, ils ont foulé le tapis blanc pour aller à l'école ; mais quelles distractions, quels chuchottements pendant toute la durée de la classe ! On a lu tout de travers, on s'est trompé à toutes les additions, on a fait pâtés sur pâtés dans les cahiers d'écriture, on ne pensait qu'à la grande affaire, au projet médité pour le moment de la sortie ; on ne rêvait qu'à bâtir le Bonhomme de neige, et jamais les heures n'avaient paru si longues.

Enfin l'instituteur licencie sa troupe impatiente ; on se

presse, on court, on crie : « Ici, là, non, là-bas ! » La neige a pris de la consistance ; toutefois un peu d'appui ne sera pas inutile : on choisit donc, pour élever le géant, une place qui permette de l'adosser à quelque muraille. Aussitôt on se met à l'œuvre; on roule la neige, on la porte, on l'entasse. La base s'élève peu à peu; plus l'ouvrage avance, plus les ouvriers s'animent. Maint spectateur les excite encore par sa présence. Une mère, de petites sœurs les regardent depuis la galerie voisine. On rit de celui qui souffle sur ses mains violettes, ou qui lève une jambe engourdie. L'un fait plus de bruit, l'autre plus de besogne ; l'un commande, l'autre exécute.

Mais c'est quand il s'agit de placer une tête sur ces vastes épaules que les difficultés redoublent. La troupe prend ses avantages, et profite de la disposition du lieu pour atteindre par derrière au sommet du Goliath. Enfin le cou, la tête se dessinent peu à peu; c'est à qui percera ces yeux d'ogre, cette bouche de Gargantua; c'est à qui plantera ce nez en pomme de chou.

Le balai qui a servi à ramasser les matériaux de construction devient l'insigne du Bonhomme, car on ne souffrira pas qu'il vive en fainéant, ni qu'il reste sans emploi; il aura le soin de tenir désormais les chemins ouverts dans le village.

On l'a coiffé d'une hotte, et les rires ont éclaté de toutes parts, quand on l'a vu porter avec une gravité magistrale ce chapeau burlesque. Pour lui, débonnaire, il permet tout; il souffre patiemment que le plus espiègle et le plus leste à la fois lui plante sur le front le plumet de houx toujours vert ; emblème, hélas ! ironique et mensonger, car il n'y a pas au monde une grandeur plus passagère que celle du Bonhomme de neige. S'il échappe aux caprices destructeurs de ceux qui l'ont édifié de leurs mains, il ne résiste guère aux haleines du printemps :

> Et neige, il vit enfin ce que vivent les neiges,
> L'espace d'un hiver.

Il existe sur le Bonhomme de neige plus d'une légende dans le pays des lacs et des montagnes. Si cela peut vous plaire, nous vous conterons celle qui a cours à L****, au pied des hautes Alpes.

De petits villageois, tels que ceux-ci, avaient élevé leur colosse ; ils étaient en train d'y mettre le bouquet, lorsque la vieille Lisbeth vint à passer, courbée en demi-cercle sous le poids d'un fagot de broutilles. Elle avait eu bien du mal à le recueillir, à cause de la neige nouvellement tombée; ce qui avait fait la joie des enfants avait arraché plus d'un soupir à la pauvre veuve.

Elle jeta en passant un regard oblique sur la monstrueuse figure, et voyant ensuite le petit-fils d'une défunte amie, elle lui dit : « Quel fantôme avez-vous là, mon ami Frantz ? » Et l'enfant répondit étourdiment : « C'est votre mari, mère Lisbeth, qui revient vous chercher. — Plût à Dieu ! » répondit la vieille, au milieu des rires de la troupe. Mais quand le vacarme eut cessé, Lisbeth, qui s'était arrêtée devant le petit Frantz, lui dit, de sa voix cassée et tremblante : « Mon enfant, tu viens d'offenser une pauvre vieille; elle te pardonne, et elle prie Dieu de te pardonner aussi. Cependant ne jouons pas avec la mort; avant que votre homme de neige soit fondu, je pourrais bien sans doute avoir rejoint là-haut mon bon Sigrist : malheureusement je ne suis pas ici la seule que la mort menace. Que Dieu vous conserve tous à vos parents ! Adieu, mes petits amis, soyez sages, et pourtant amusez-vous. »

Un silence profond suivit ces paroles de la bonne femme, et le tapage ne recommença qu'après qu'elle se fut éloignée. Mais Frantz avait des regrets ; il ne rit guère, il ne cria plus, et se retira le premier.

A vrai dire, le mot qu'il avait laissé échapper n'était ni de son âge ni de son caractère ; il s'étonnait lui-même de ce qu'il avait pu se permettre. Il semble quelquefois qu'un démon s'emparant de notre esprit le gouverne à son gré. On agit, on parle, comme sous une influence diabolique, et l'on croit rêver ensuite, quand on se rappelle sa faute. Cependant le mal est fait, et il faut bien s'en reconnaître responsable, car jamais un cœur honnête ne se reposa tranquillement sur cette lâche et banale excuse : « C'est le démon qui m'a tenté. » Le petit Frantz, sans avoir approfondi ces mystères, se sentait coupable, et rêva tristement chez lui, toute la soirée, au coin de l'âtre.

Sa mère, la pieuse Marguerite, qui n'avait pas d'autre enfant, l'ayant observé en silence, avait bientôt vu qu'il était soucieux. A ses questions inquiètes, il repartit tout à coup avec vivacité : « Mère, je vous en prie, appelez-moi demain plus tôt que de coutume ; j'ai un devoir à remplir avant l'école. » Et comme, après cette demande soudaine, Marguerite vit son fils reprendre sa gaieté accoutumée, elle ne le pressa pas trop de lui dire quel était ce devoir.

Le lendemain, Frantz, au lieu de se faire appeler plusieurs fois selon son habitude pour sortir du lit, se réveilla seul, se leva prestement, s'habilla à la hâte et sortit sans mot dire. Il était tombé de nouvelle neige pendant la nuit; les chemins semblaient impraticables. « Tant mieux ! se dit le fils de Maguerite, ma fatigue en sera plus grande, et j'ai mérité d'être puni; et puis ce temps m'assure que Lisbeth ne pourra pas faire elle-même ce que je veux faire à sa place. »

Une heure après, Frantz, chargé d'un fagot de bois sec, qu'il avait ramassé dans la forêt communale, entr'ouvrait la porte de Lisbeth, et, sans se montrer, lui disait, en jetant le fagot dans la cuisine : « Mère, voici du bois que je vous apporte. Le temps est trop mauvais pour que vous sortiez aujourd'hui. » Cela dit, il se retira, sans laisser à la bonne vieille le temps de l'envisager.

Mais elle avait reconnu sa voix ; d'ailleurs elle avait trop d'expérience et de pénétration pour ne pas deviner d'abord que celui qui la traitait si bien aujourd'hui était le même qui l'avait offensée la veille. Après la faute, le repentir : c'est, grâce au ciel, la pente naturelle de l'humanité. Lisbeth ne douta donc nullement que Frantz ne se fût fait ce jour-là son pourvoyeur.

Cependant le lendemain la porte s'entr'ouvrit de nouveau; un second fagot fut jeté dans la cuisine, et, cette fois, on s'en alla sans mot dire. « C'est encore lui ! » fit la vieille, qui se promit bien d'être aux aguets le jour suivant ; mais Frantz fut encore le plus habile : pendant que Lisbeth retirait du feu son lait bouillant, il jeta son fagot et s'esquiva, avant qu'elle eût pu l'atteindre ou l'apercevoir. « Quand ceci finira-t-il ? » disait la bonne femme, aussi surprise que reconnaissante.

Enfin, le quatrième jour, elle parvint à saisir la main de son petit bûcheron, qui se débattait vivement : « Tu entreras, lui dit-elle, ou je ne veux plus de tes fagots, si tu ne veux pas de mes remercîments. » Et, le tenant enfin devant elle : « Qu'est-ce que cela signifie, mon petit homme ? — Que j'ai besoin d'être pardonné, bonne mère ! — Tu l'étais aussitôt que cette parole te fut échappée ; je te l'ai dit. — Eh ! suis-je bien sûr que Dieu me pardonne aussi ? — Le crois-tu moins bon que moi ? — Ma mère, excusez-moi, il est plus juste. — Et moi, je te dis que tes fagots pèseront plus dans la balance qu'une parole légère. — Cependant elle me pèse encore sur le cœur, cette parole, et me coûte bien plus à porter que ces broussailles. — Sois tranquille, mon enfant ; plus les regrets sont vifs, plus la grâce est assurée. — A demain donc, bonne mère. — Non, mon enfant, je ne veux pas. Assez comme cela. »

Frantz sourit de loin à Lisbeth, et lui fit signe qu'il désobéirait. Et, le lendemain, il ne revint pas, et la vieille en fut surprise ; elle ne s'attendait pas à se voir écoutée. Elle aurait bien voulu savoir la cause qui avait arrêté son petit ami : « Mais, se dit-elle, si je vais m'en informer, par là je

ferai voir à l'enfant que je l'attendais. » Ce scrupule la retint chez elle tout le jour.

Le lendemain, point de Frantz. Il est vrai que le temps était affreux : un vent furieux, des tourbillons de neige. « Ce n'est pas ce qui l'aurait arrêté, » pensait la bonne femme, et elle guettait le moment où l'orage s'apaiserait, pour aller aux nouvelles. Vers le soir, son inquiétude augmenta lorsqu'elle vit passer le père de Frantz qui retournait chez lui à grandes enjambées, suivi d'un gros petit homme barbu que la pauvre Lisbeth connaissait trop bien.

« Il y a un cas de maladie chez Mathias, c'est sûr, dit la vieille, accoudée derrière ses vitraux. Est-ce pour une bête ou pour un chrétien qu'ils font courir le petit Jean ? Dieu veuille que ce ne soit pas Frantz lui-même qu'on livre à ce charlatan ! Parce qu'il sait mettre le feu à un cheval et saigner une vache, il croit pouvoir se mêler de guérir le genre humain ! Ah ! pauvre Sigrist, si tu n'avais pas voulu t'abandonner à ses remèdes, tu serais encore de ce monde ! »

Après que ces tristes réflexions eurent fait deux ou trois fois le tour de sa vieille tête, Lisbeth sortit de chez elle et arriva, non sans peine, jusque chez des voisins, où elle espérait savoir des nouvelles certaines de ce qui se passait chez Mathias. Son appréhension n'était que trop fondée. Frantz était tombé subitement malade. C'était pour lui que le père amenait le petit Jean. Alors la bonne vieille ne put tenir en place, et, malgré les mauvais chemins, elle voulut se traîner jusque chez Marguerite. Elle n'en pouvait déjà plus, lorsqu'elle arriva devant le Bonhomme de neige, dont la vue acheva de briser ses forces.

Pour excuser un peu sa faiblesse, il faut dire que les petits garçons avaient eu l'idée de planter, à la place où vous voyez ce balai, une vieille faux, et de coiffer cette tête énorme, non pas d'une hotte, mais d'un jeune sapin, dont la tige fixait la tête et le cou dans le corps, et dont les branches, alors poudrées de neige, formaient une sorte de panache funèbre à cette vaste figure. N'y avait-il pas de quoi frapper l'imagination, dans la disposition d'esprit où se trouvait la bonne femme, le soir, sous un ciel grisâtre, avec le souvenir de ce qui s'était dit, peu de jours auparavant, en face de ce fantôme ?

« Mon Dieu, n'accomplissez pas mes tristes prophéties ! » murmura Lisbeth, plus tremblante d'angoisse que de froid. Elle appela un voisin charitable, qui la soutint de son bras et la conduisit, sur son instante prière, jusque chez Mathias. Elle entra sans s'annoncer, et s'assit quelques moments dans un coin sombre pour se reprendre. On ne la vit pas ; on était trop occupé du malade. Quand elle sentit ses forces revenir, elle s'approcha doucement du lit, qui était dans une petite pièce voisine. Là elle eut le temps de considérer quelques moments le pauvre Frantz tout à son aise, parce que le petit Jean donnait des ordres que les parents exécutaient avec précipitation.

Elle questionna l'enfant ; il répondit sans reconnaître la personne qui l'interrogeait ; elle lui prit les mains, lui tâta le pouls : mal de tête, mal de gorge, une fièvre ardente, des frissons. Elle s'éloigna en branlant la tête, et revint à la cuisine, pour voir quel remède on préparait avec tant d'empressement ; elle vit qu'on chauffait une chopine de vin rouge, et que le gros petit homme en appréciait la qualité en vidant le reste de la pinte.

« Vous ne lui donnerez pas cela ! » dit vivement Lisbeth. Et cette exclamation, qui fit tressaillir tout le monde, fixa sur elle l'attention de la famille et du docteur. « Vous ne lui donnerez pas cela, dit-elle encore avec plus d'énergie. — Et pourquoi pas, mère Lisbeth ? lui répondit le médecin des chevaux. — Parce que ce serait du poison pour ce pauvre enfant. — Du poison ! Suis-je donc un empoisonneur ? — Monsieur Jean, ce n'est pas à la veuve de Sigrist à vous faire des compliments. — Ne l'écoutez pas, dit l'homme au père, et faites ce que je vous prescris, ou je ne réponds de rien. — Sigrist a fait tout ce que vous avez voulu, et.... Mais ne parlons pas du passé, monsieur Jean, s'il a pu nous rendre sages. — Prétendez-vous m'apprendre mon métier, mère Lisbeth ? — Votre métier s'exerce dans les étables et les écuries. Là je n'ai rien à dire ; saignez, purgez le bétail ; c'est votre emploi ; mais, en bonne police... — Ma pauvre Lisbeth, dit la mère, toute troublée par cette altercation soudaine, laissez faire monsieur Jean. — Oui, dit le petit homme, d'autant plus qu'il s'agit de réparer le mal dont vous êtes cause. A ce que j'entends dire, l'enfant a pris froid en ramassant du bois pour vous dans la forêt. — Il a pris froid ? Eh ! ne voyez-vous pas que cet enfant a la petite vérole ? J'en ai assez vu de ces pauvres petits malades, et je peux dire que j'en ai assez sauvé par mes soins pour avoir le droit d'en parler. Votre enfant a la petite vérole, Marguerite, et si vous lui faites boire ce que vous chauffez là, vous lui donnez la mort. »

Marguerite était ébranlée ; elle inclinait à s'abstenir, « car, disait-elle, c'est toujours le plus sûr. » Le père envoyait promener la vieille femme, et voulait passer outre. Dans cette intention, il tira une écuelle de terre du buffet ; mais à peine fut-elle dans ses mains qu'elle lui échappa et se brisa sur le foyer ; et, comme il se hâtait d'en chercher une autre, le vin prit feu tout à coup. Jean avait beau souffler dessus, il ne pouvait parvenir à l'éteindre, et ne réussit qu'à se brûler la barbe.

« Mathias, dit la pauvre femme, frappée de ces deux accidents (elle ne s'occupait pas du dernier, qui faisait cependant pester le gros petit homme), Mathias, je t'en prie, croyons Lisbeth, l'amie de ma mère, celle qui a sevré notre enfant ; laissons-le tranquille pour ce soir. » Le père y consentit.

« Vous n'avez donc plus besoin de moi ? dit brusquement le vétérinaire, en passant la main dans son poil grillé ; bon soir. » Là-dessus, il se retira sans vouloir rien entendre, et avec le vif ressentiment de sa dignité offensée. « Rassurez-vous, mes amis, dit Lisbeth, quand il eut fermé la porte. Je ne suis pas médecin, et je ne veux pas me mêler de faire ici le docteur, ni administrer des remèdes à votre enfant : ôtez-lui seulement ce pesant édredon sous lequel il étouffe, couvrez-le modérément, donnez de l'air à ce petit cabinet, en laissant ouverte la porte de la cuisine ; quand le malade se plaindra de la soif, donnez-lui un peu de tisane de mauve ; laissez agir la nature. J'ai ouï dire à un homme habile, c'était un vrai médecin celui-là, que, dans le cas où se trouve notre ami Frantz, le meilleur et le plus sage est de laisser la maladie suivre son cours. »

Lisbeth avait bien jugé ; Frantz eut la petite vérole : elle fut violente ; les parents passèrent bien des journées et des nuits inquiètes. La voisine fut très-assidue auprès du malade, mais sans se montrer, pour ne pas réveiller chez lui des sentiments pénibles. Une nuit qu'elle s'en retournait à la maison par un temps de dégel, les rayons de la lune percèrent les nuages au moment où la vieille passait devant le Bonhomme de neige. Elle vit de grandes ruines ; la tête, avec sa sombre coiffure, était tombée et avait roulé jusqu'au chemin ; la faux était tombée aussi ; elle gisait au pied du Bonhomme, qui ne présentait plus qu'une masse informe et confuse. Cela réjouit la pauvre femme. « Le fantôme est vaincu, » se dit-elle en poursuivant sa route. Cependant elle trouvait un plus sage motif d'espérance dans ses prières de chaque soir... et ses prières furent exaucées : Frantz entra bientôt après en convalescence.

Un petit rideau vert lui cachait, le soir, la lumière et en même temps la personne qui veillait auprès de son lit. » Mère, j'ai donc été bien longtemps malade ? dit-il une fois. — Trois semaines, mon enfant. — Que sera devenue, pendant ce temps, ma pauvre Lisbeth ? Elle aura cru que je l'avais oubliée. Eh bien, cela n'est pas, ma mère. Que de fois j'ai rêvé branchages et broutilles !... Je ne pourrai pas de sitôt, je le crains, réparer le temps perdu. Fais-moi un plaisir :

envoie de ma part vingt fagots à Lisbeth ; je te les rendrai quand je serai guéri. Sais-tu que si Dieu t'a laissé ton enfant, c'est peut-être à la bonne vieille que tu le dois? Je l'avais offensée; elle me l'a fait comprendre, et le Seigneur aura été touché de mon repentir. »

Il ne savait pas encore, le petit Frantz, toutes les obligations qu'il avait à Lisbeth; il ne savait pas non plus qu'il lui parlait à elle-même en ce moment, tandis que Marguerite prenait un peu de repos. Mais, comme il entendit sanglotter derrière le rideau, il l'entr'ouvrit, et reconnut sa vieille amie. Pour elle, sans s'arrêter aux traces du mal qui restaient encore sur ce jeune visage, elle le pressa contre le sien. Alors l'enfant, retrouvant le sourire de son âge : « Et l'homme de neige? dites-moi, bonne mère, comment il se porte ? — Il n'est plus, mon ami; la triste coiffure est tombée avec la tête ; la vilaine faux est à bas. — Et pourrai-je encore cet hiver en bâtir un autre? — Oui, sans doute, pour peu que le froid se prolonge. — Et comment le coifferons-nous? —Tu lui tresseras une couronne avec le rosier des Alpes (1). — Ah! oui; mais je ferai mieux encore. — Quoi donc? — Je lui mettrai sur l'épaule un fagot, pour me rappeler ma faute, mon repentir et ma guérison. »

L'ÉGLISE DE BROU

(Département de l'Ain).

Gérard, vingt-cinquième évêque de Mâcon, avait compris saintement sa haute mission : protecteur des opprimés, il les défendait avec courage contre les seigneurs les plus puissants. Il s'était ainsi suscité de nombreux ennemis. Fatigué par la lutte, quand il vit approcher la vieillesse, il se retira du monde et vint chercher un asile à peu de distance de Bourg en Bresse, sur la lisière de la forêt de Brou. Il s'y

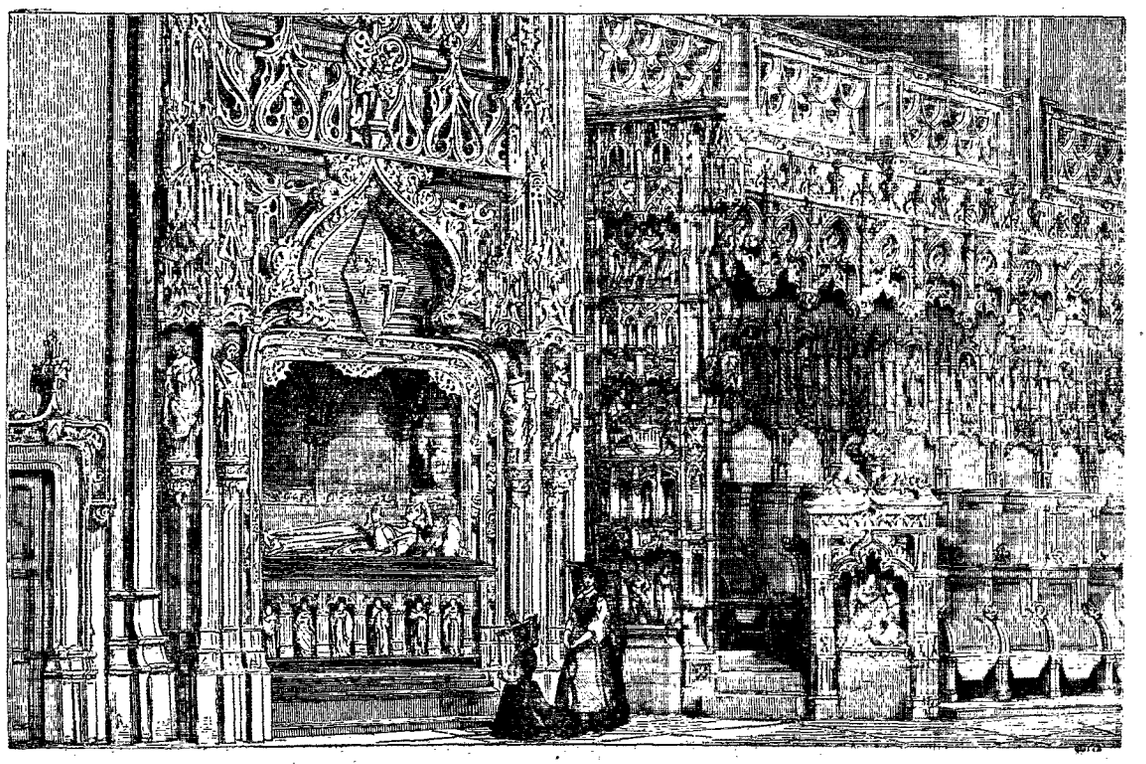

Église de Brou. — Tombeau de Marguerite de Bourbon. — Dessin de M. Matthieu.

construisit un petit ermitage, dans lequel il mourut en 958. Les fidèles qui, depuis plusieurs années, affluaient autour du saint prélat, construisirent sur les ruines de son ermitage un monastère qui, toute modeste que fût sa construction, ne tarda pas à devenir célèbre.

Longtemps après, au quinzième siècle, cette humble fondation trouva un protecteur puissant dans la personne de Philippe II, duc de Savoie et comte de Bresse, époux de Marguerite de Bourbon. Un jour de l'année 1440, étant à la chasse dans les environs de Pont-d'Ain, le duc fut renversé de cheval et se cassa un bras. La duchesse, inquiète des suites de cet accident, fit vœu que si elle obtenait la guérison de son mari, elle élèverait à Brou une église et un monastère de l'ordre de Saint-Benoît. Mais Marguerite de Bourbon n'eut pas la consolation d'accomplir elle-même ce vœu; elle mourut, trois ans après, dans le château de Pont-d'Ain. Le prince, fermement résolu à tenir la pieuse promesse de sa femme, assura d'abord une rente annuelle de deux cents florins à Bertrand de Loras, prieur de Brou, comme arrhes de la construction qu'il espérait entreprendre un jour. Les événements ne lui permirent pas de commencer les travaux ; mais il renouvela sa volonté par testament : « Nous voulons, dit-il, et ordonnons être enseveli en l'église de Brou, en notre chapelle, laquelle, à la grâce de Dieu, avons proposé y faire édifier et construire à l'honneur de notre Créateur, de sa glorieuse Mère, du nom et domination de saint Marc l'Évangéliste, et d'y fonder une religion de l'observance de saint Benoît. . . En cas que défaillions de ce monde avant ladite fondation, voulons et ordonnons que de nos propres biens soit faite et accomplie par nos successeurs. »

Philibert II, surnommé le Beau, lui succéda. Veuf de sa cousine Louise de Savoie, il épousa en secondes noces Marguerite d'Autriche, fiancée repoussée de Charles VIII, roi de France. C'est à cette princesse que la Bresse doit son plus beau monument. Un soir que les deux époux visitaient les environs de Lagnieu en Bugey, on leur prépara à dîner auprès d'une fontaine dont la limpidité les avait attirés. Le duc, qui avait chassé, était dévoré d'une soif ardente : il eut l'imprudence de boire de cette eau, qui était d'une fraî-

(1) Le rhododendron, plante toujours verte, aux tiges flexibles.

cheur glaciale, et comme il avait très-chaud, il tomba subitement malade. On le transporta avec peine au château de Pont-d'Ain, où il ne tarda pas à expirer, dans la chambre même où il était né. C'était le 10 septembre 1504; il était à peine âgé de vingt-quatre ans.

Cette mort prématurée impressionna vivement Marguerite

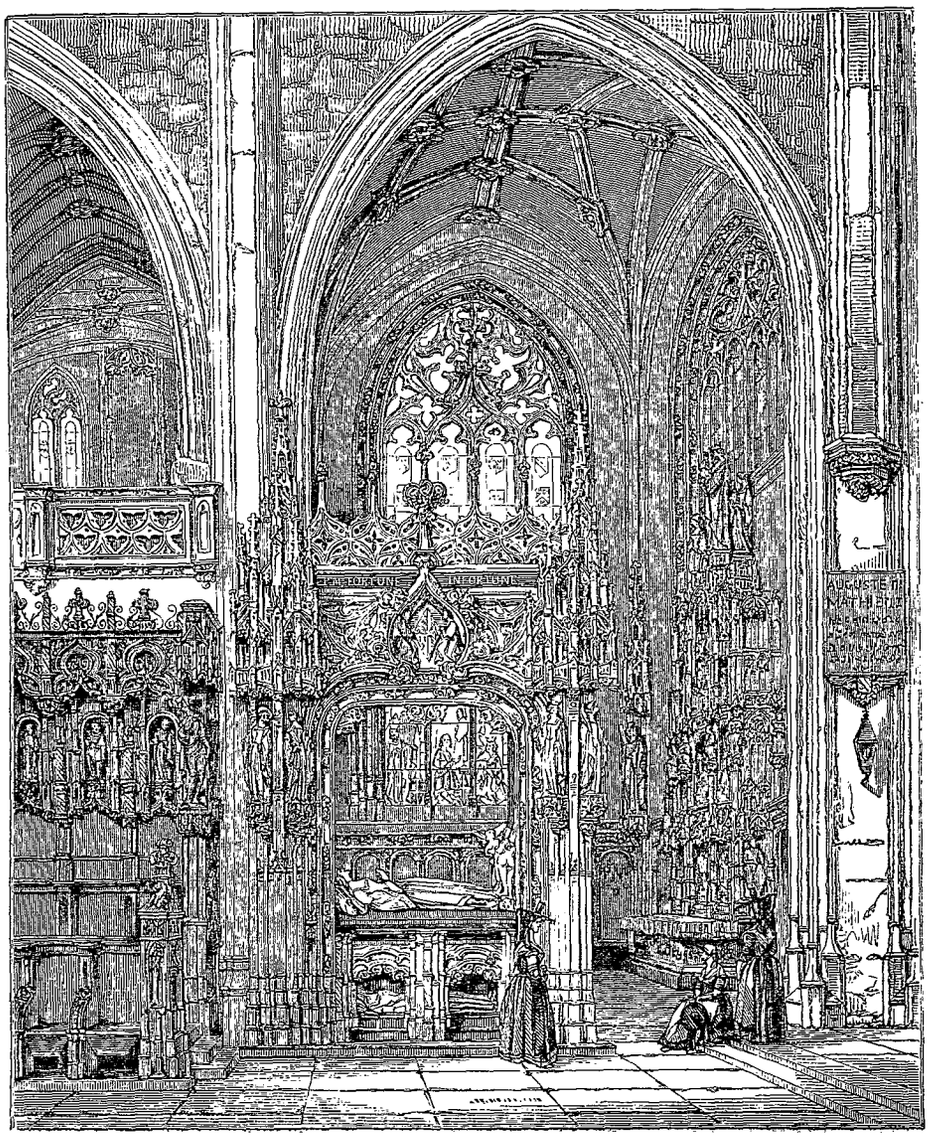

Église de Brou. — Tombeau de Marguerite d'Autriche.— Dessin de M. Matthieu.

d'Autriche, qui crut y voir une punition de Dieu pour la négligence que l'on avait mise à remplir les vœux de Philippe. Toutefois, ce ne fut pas sans difficulté qu'elle parvint à commencer les travaux de construction. Ses conseillers s'étaient vivement opposés à ses désirs, en lui remontrant les embarras de son gouvernement et la médiocrité de ses revenus; mais, à force de persévérance, elle obtint de Charles III, son beau-frère, qui avait succédé à Philibert le Beau, les moyens d'exécuter ses projets. En outre, elle sollicita et reçut du pape Jules II une bulle datée de Rome, du 17 août 1506, par laquelle il lui était permis de donner à l'église le nom de Saint-Nicolas de Tolentin au lieu de celui de Saint-Benoît, et de placer dans le monastère des Augustins de Lombardie et non des Bénédictins.

Toutefois, ce fut seulement en avril 1511 que la princesse de Savoie jeta les fondements du monument. La construction, entreprise et suivie sans interruption, fut achevée en l'espace de vingt-cinq ans. Pendant ce temps, quatre cents ouvriers venus de France, d'Italie, de Flandre, d'Allemagne, ne cessèrent de travailler sous la conduite de Louis Wamboglen, architecte allemand, et d'André Colomban, artiste bourguignon; Conrad Meyt, Suisse d'origine, était le chef de l'atelier de sculpture; Philippe de Chartres fut aussi employé comme architecte : en un mot, Marguerite de Savoie avait rassemblé autour d'elle les artistes les plus renommés de l'époque, afin de donner à la Bresse un monument digne d'une admiration durable. L'église coûta 2 200 000 francs, ce qui équivaudrait maintenant à 22 millions. Le marbre blanc qui en décore l'intérieur fut tiré des carrières de Carrare, et le marbre noir des carrières de Bourgogne. Les briques, les carreaux, les tuiles et les vitraux se firent sur place même; malheureusement la tradition n'a point conservé les noms des artistes auxquels on doit ces magnifiques vitraux.

Marguerite d'Autriche, après avoir passé plusieurs années dans la Flandre, dont elle avait le gouvernement, reprit le chemin de Brou, qu'elle n'avait quitté qu'à regret. Elle savait que les ordres qu'elle avait laissés pour la construction de l'église étaient fidèlement exécutés, et elle était impatiente de juger par elle-même du zèle des ouvriers. Mais, le jour même de son départ de Malines, le 15 novembre 1530, étant encore couchée, elle se sentit subitement indisposée; elle appela, et

demanda un peu d'eau qu'une de ses demoiselles s'empressa d'aller lui chercher ; le vase tomba au milieu de la chambre et s'y brisa ; un éclat de verre alla tomber dans la mule de la princesse : or Marguerite, s'étant levée quelques instants après, se sentit blessée et eut l'imprudence de faire quelques pas, ignorant la cause de la douleur qu'elle éprouvait. Arrêtée par la souffrance, elle fit extraire le morceau de son pied ; mais une violente inflammation, suivie de gangrène, ne tarda pas à se déclarer : la princesse, femme forte et résolue, se décida à se faire couper le pied. Cependant les médecins, voulant atténuer les douleurs de l'opération, lui firent prendre une potion dans laquelle ils avaient mis une certaine dose d'opium ; malheureusement, ils en avaient mis une quantité trop forte, et la pauvre Marguerite d'Autriche ferma les yeux pour toujours sans avoir vu l'église qu'elle avait fondée et qui fut achevée six ans après, en 1536, sous le règne de Charles-Quint.

On consacra, dans le chœur, un splendide mausolée à Marguerite. Situé à gauche du chœur, du côté de l'Évangile, il se compose de quatre colonnes réunies en arcades, dont l'une est appuyée au premier pilier du chœur, entourant une tombe sur laquelle la princesse est représentée couchée et dormant, tandis qu'au-dessous on la voit morte, avec la blessure ouverte à son pied. Ces deux belles statues sont placées sur des tables de marbre noir. On remarque surtout la beauté de la draperie de la statue inférieure. Deux anges très-gracieux se tiennent aux pieds de la première, et tout autour du mausolée on remarque, le long des piliers, de jolies statuettes, au nombre de dix, et représentant : sainte Marguerite, sainte Agathe, sainte Madeleine, saint Pierre, sainte Barbe, saint Nicolas du Tolentin, saint Jean-Baptiste, deux saintes inconnues dont l'une est présumée une seconde sainte Marguerite, enfin une vieille sibylle. Les colonnes qui supportent ces statues sont chargées d'ornements, de rinceaux, de chiffres, de fleurs et principalement de marguerites ; on remarque aussi ces fleurs emblématiques sur les piédestaux et les couronnements des niches, couronnées elles-mêmes par de petits clochetons d'un travail d'une grande délicatesse.

Au milieu du fronton, dans la lancette supérieure du trèfle formé par l'arcade, deux anges inclinés soutiennent l'écusson où sont gravées les armes de la princesse, et un peu au-dessus s'avance une espèce de corniche soutenue par plusieurs rameaux diversement contournés, et sur laquelle on lit cette inscription :

FORTUNE INFORTUNE FORT UNE.

Cette légende bizarre est assez difficile à expliquer, si l'on ne regarde pas le mot *infortune* comme un verbe. Avec cette hypothèse, la devise signifierait : « La fortune a rendu une personne très-malheureuse. » Cette explication est d'autant plus plausible que la vie de Marguerite d'Autriche fut affligée de bien des revers. Destinée à régner sur la France, elle est répudiée par Charles VIII, son fiancé ; elle épouse le fils du roi d'Aragon, qui la laisse bientôt veuve avec un fils qu'elle a aussi la douleur de perdre peu après ; enfin, remariée à Philibert le Beau, elle le voit mourir au printemps de son âge.

Le tombeau de Marguerite de Bourbon se trouve vis-à-vis, de l'autre côté du chœur, à côté de la petite porte. Il est placé dans l'épaisseur du mur, et recouvert d'une arcade oblongue présentant aussi la figure d'un trèfle dont la partie supérieure est remplie par les armes de la duchesse. L'arcade repose sur des piliers d'une espèce d'albâtre très-blanc. Ils s'élèvent en clochetons, et présentent une quantité de moulures très-fines dont quelques-unes, se détachant du corps de l'ouvrage, s'avancent pour former des niches remplies par des statuettes. Du côté des pieds de la statue, on voit sainte Marguerite et sainte Agnès ; de l'autre côté, saint André et sainte Catherine. Le haut du mausolée est formé par une espèce de balustrade en feuillages. La princesse est couchée sur une table de marbre noir, les mains jointes, la couronne sur la tête, qui repose sur un carreau légèrement enfoncé. Son visage est légèrement tourné vers le milieu du chœur, où se trouve le tombeau de Philibert le Beau, son fils ; une très-belle levrette est couchée à ses pieds. Six génies occupaient le fond de la niche ; mais les deux plus beaux, qui tenaient la pierre de l'épitaphe, furent brisés par la maladresse d'un représentant du peuple qui, en 1793, avait eu la malheureuse pensée de les enlever pour les envoyer à Paris. Les quatre génies restants tiennent les armes et les chiffres de Marguerite et de son mari. Au-dessous de la table où repose la princesse, règne une galerie occupée par des Pleureuses. Ces petites statuettes sont admirables : elles n'ont qu'un pied de hauteur, et tout d'abord il semblerait, à voir leurs longs voiles si abaissés sur leurs visages, que l'artiste a voulu se dispenser de bien finir leurs figures ; mais on est surpris et saisi d'admiration en découvrant, au fond de ces espèces de capuchons, des figures pleines d'une expression triste et vraie. Ces statues s'appuient sur un bloc de marbre noir qui sert de base à tout le mausolée. *La fin à une autre livraison.*

MÉMOIRES D'UN OUVRIER.

Suite. — Voy. p. 2.

§ 1er. *Le marchand de marrons. — La petite sœur Henriette. — L'ami Mauricet.*

Nous étions une douzaine de fils de famille, mieux fournis d'appétit que de chaussures, et faisant salon sur le pavé du roi. Tout nous était moyen d'amusement : la neige d'hiver qui nous servait à livrer de grandes batailles, l'eau des ruisseaux que nous retenions pour changer la rue en étang, les maigres gazons des terrains encore inoccupés, avec lesquels nous bâtissions des fours ou des moulins. Dans ces travaux, comme dans nos jeux d'enfant, je n'étais ni le plus fort ni le mieux avisé ; mais j'avais en haine l'injustice, ce qui me faisait choisir pour arbitre dans toutes les querelles. La partie condamnée se vengeait quelquefois de l'arrêt du juge en me rossant ; mais loin de me dégoûter de mon impartialité, les coups la confirmaient ; il en était d'elle comme du clou bien mis en place ; plus on frappe, plus il enfonce.

Le même instinct me portait à ne faire que ce que je croyais permis, et à ne dire que ce que je savais. Mal m'en prit plus d'une fois, surtout dans l'aventure du marchand de marrons.

C'était un paysan qui traversait souvent notre faubourg avec un âne chargé de fruits, et s'arrêtait chez un *pays* logé vis-à-vis de notre maison. Le vin d'Argenteuil prolongeait souvent la visite, et, groupés devant l'âne, nous regardions son fardeau avec des yeux d'envie. Un jour, la tentation fut trop forte. L'âne portait un sac dont les déchirures laissaient voir de beaux marrons lustrés, qui avaient l'air de se mettre à la fenêtre pour provoquer notre gourmandise. Les plus hardis se les montrèrent de l'œil, et l'un d'eux proposa d'élargir l'ouverture. On mit la chose en délibération ; je fus le seul à m'y opposer. Comme la majorité faisait loi, on allait passer à l'exécution, lorsque je me jetai devant le sac en criant que personne n'y toucherait ! Je voulais donner des raisons à l'appui ; mais un coup de poing me ferma la bouche ! Je ripostai, et il en résulta une mêlée générale qui fut mon Waterloo. Accablé par le nombre, j'entraînai dans ma chute le sac que je défendais, et le paysan, que le bruit du débat avait attiré, me trouva sous les pieds de l'âne, au milieu de ses marrons éparpillés. Voyant mes adversaires s'enfuir, il devina ce qu'ils avaient voulu faire, me prit pour leur complice, et sans plus d'éclaircissement se mit à me punir à coups de fouet du vol que j'avais empêché. Je réclamai en

vain; le marchand croyait venger sa marchandise, et avait d'ailleurs trop bu pour entendre. Je m'échappai de ses mains meurtri, saignant et furieux.

Mes compagnons ne manquèrent pas de railler mes scrupules si mal récompensés; mais j'avais la volonté têtue : au lieu de me décourager, je m'acharnai. Après tout, si mes meurtrissures me faisaient mal, elles ne me faisaient pas honte, et tout en se moquant de ma conduite on en faisait cas. Je le sentais bien sans me l'exprimer au juste. Comme on dit dans le monde, cela me *posait!* J'ai souvent pensé depuis qu'en me rossant, l'homme aux marrons m'avait rendu, sans le savoir, un service d'ami. Non-seulement il m'avait appris qu'il fallait faire le bien pour le bien, non pour la récompense; mais il m'avait fourni l'occasion de montrer un caractère, et je m'étais commencé, grâce à lui, une réputation que plus tard j'avais voulu continuer; car si la bonne renommée est une récompense, c'est aussi un frein; le bien qu'on pense sur notre compte, nous oblige le plus souvent à le mériter.

A part l'honnêteté, j'avais, du reste, tous les défauts que donne l'éducation de la rue. Personne ne prenait garde à moi, et je poussais comme l'herbe des chemins, à la grâce de Dieu! Ma mère était occupée tout le jour de son ménage, et mon père rentrait seulement le soir de son travail. Je n'étais pour tous deux qu'une bouche de plus à nourrir. Ils voulaient me voir vivre et ne pas souffrir; leur prévoyance n'allait pas plus loin; c'était leur manière d'aimer.

La misère, qui se tenait toujours au seuil, poussait quelquefois la porte et entrait; mais je ne me rappelle pas l'avoir sentie. Quand le pain était court, on faisait d'abord la part à ma faim; le père et la mère vivaient du reste comme ils pouvaient.

Un autre souvenir du même âge est celui de nos promenades du dimanche hors barrière. Nous allions nous attabler dans quelque grande salle pleine de gens qui buvaient en criant, et qui passaient souvent aux coups. Je me rappelle encore les efforts de ma mère et les miens pour empêcher le père de prendre part à ces querelles. Nous le ramenions le plus souvent défiguré par quelque chute ou par quelque horion, et toujours à grand'peine : aussi était-ce pour moi des jours de torture et de frayeur.

Une circonstance me les avait encore rendus plus odieux.

J'avais une petite sœur nommée Henriette, blonde, grosse comme le poing, et qui couchait près de moi dans un berceau d'osier. Je m'étais attaché à cette innocente créature qui riait en me voyant, et commençait à savoir me tendre ses petits bras. Les promenades à la barrière lui déplaisaient encore plus qu'à moi, et ses cris irritaient mon père qui s'emportait souvent contre elle en malédictions. Un jour, fatigué de ses pleurs, il voulut la prendre; mais il voyait déjà double; l'enfant glissa de ses mains et tomba la tête en avant. Comme nous revenions, on me la donna à porter. Mon père se réjouissait de l'avoir fait taire; et moi qui sentais sa tête ballotter sur mon épaule, je la croyais endormie. Cependant, de loin en loin, elle poussait une petite plainte. En arrivant, on la mit au lit, et tout le monde s'endormit; mais le lendemain, je fus réveillé par de grands cris. Ma mère tenait Henriette sur ses genoux, tandis que mon père les regardait toutes deux les bras croisés et la tête basse. La petite sœur était morte pendant la nuit.

Sans bien comprendre alors ce qui l'avait fait mourir, je rattachai sa perte à nos promenades hors barrière, ce qui me les fit haïr encore davantage.

Après une interruption de quelques semaines, mon père voulut les reprendre, mais ma mère refusa de le suivre, et j'en fus ainsi délivré.

Cependant j'avais dix ans, et l'on ne songeait à me donner aucun maître. En cela, l'indifférence de mes parents était entretenue par les conseils de Mauricet. Mauricet avait toujours été le meilleur ami de la famille. Maçon comme mon père et du même pays que lui, il avait, outre l'autorité que donnent de vieilles relations, celle qui résulte d'une probité sans tache, d'une capacité éprouvée et d'une aisance acquise par l'ordre et le travail. On répétait chez nous : *Mauricet l'a dit!* comme les avocats répètent : *C'est la loi!* Or, Mauricet avait horreur de la lettre moulée.

— A quoi bon entortiller ton fils dans l'alphabet? disait-il souvent à mon père; est-ce que j'ai eu besoin du grimoire des écoles pour faire mon chemin? Ce n'est ni la plume, ni l'écritoire, c'est la truelle et l'auget qui font le bon ouvrier. Attends encore deux ans, tu me donneras Pierre Henri, et, à moins que le diable s'en mêle, nous le ferons bien mordre au moellon et au mortier.

Mon père approuvait hautement; quant à ma mère, elle eût préféré me mettre à l'école dans l'espoir de me voir la croix. Cependant elle renonça, sans trop de peine, à la gloriole de faire de moi un savant; et je ne saurais encore ni lire, ni écrire, si le bon Dieu ne s'en fût mêlé.

La suite à une autre livraison.

Mirabeau comparait les Français à ces enfants qui sèment, et qui, dès le lendemain, grattent la terre pour voir si le grain pousse.

« Quand on sent qu'on n'a pas de quoi se faire estimer de quelqu'un, on est bien près de le haïr, » dit Vauvenargues. Pensée amère! Il est plus naturel d'acquérir « de quoi se faire estimer. »

LA VANILLE.

La vanille croît dans les lieux humides et ombragés, aux bords des sources, près de la mer, surtout dans les endroits sujets à être inondés, et dans le voisinage des eaux salées ou saumâtres. Elle fleurit au mois de mai; ses fruits sont en état de maturité vers la fin de septembre. On rencontre cette plante dans presque toutes les contrées chaudes de l'Amérique méridionale : le Brésil, le Mexique, la Colombie; on la trouve également dans l'Asie des tropiques; mais, dans cette région, elle paraît plutôt avoir été importée par les Anglais.

On a, pendant longtemps, confondu sous le nom de vanille aromatique, plusieurs espèces distinctes du même genre. L'une de ces espèces, la plus connue, est très-répandue au Mexique; elle est désignée par les botanistes sous le nom de vanille à feuilles planes; on est parvenu à la cultiver dans nos serres chaudes; le Jardin des Plantes de Paris en possède un magnifique pied actuellement en fructification.

La vanille du commerce n'est autre chose que le fruit lui-même, après certaines préparations. Ce fruit, tel qu'il nous arrive, n'a plus que la moitié ou les trois quarts de sa grosseur naturelle; il est ridé profondément, sa surface est huileuse, sa couleur brun-noirâtre; la pulpe en est molle et brune, répandant une odeur forte et très-suave; sa saveur est chaude, piquante et agréable.

On connaît dans le commerce trois variétés principales de vanille : la variété *Pompona* ou *Bova*, ainsi nommée par les Espagnols, a gousse très-grosse et odeur forte; la variété bâtarde, la moins estimée des trois, à gousse plus petite et odeur faible; la variété de *ley* ou légitime, la plus recherchée, à gousse mince et odeur très-suave. La légitime de bonne qualité est d'un rouge brun foncé; elle ne doit être ni trop gluante ni trop desséchée. Quand on ouvre une de ses siliques bien conditionnée et fraîche, on la trouve remplie d'une liqueur noire, huileuse et balsamique, dans laquelle nagent une infinité de petits grains imperceptibles; il en sort en même temps une odeur si vive et si pénétrante, que, respirée trop longtemps, elle finirait par assoupir ou causer une sorte d'ivresse.

Dans l'Amérique méridionale, il serait facile de soumettre la vanille à une culture régulière ; on pourrait ainsi, sans aucun doute, se procurer en peu de temps des plantations considérables et des récoltes surabondantes pour la consommation qui s'en fait sur notre continent; mais les habitants se contentent de cueillir les fruits qui viennent sur les pieds sans culture.

Toutefois la vanille est cultivée à Cayenne et à la Guyane ; on a cherché aussi dans ces derniers temps à la cultiver en Europe ; on a même essayé de féconder les fleurs artificiellement



La Vanille à feuilles planes.

pour en augmenter le produit ; les expériences paraissent avoir été couronnées d'un plein succès. On a obtenu des vanilles qui ne le cèdent en rien, pour la qualité, à celles qui nous arrivent du Mexique. Ce fait laisse entrevoir la possibilité d'établir des vanillères très-productives sur notre continent.

Voici la préparation que l'on fait subir aux vanilles avant de les livrer au commerce. On réunit en chapelets un certain nombre de siliques que l'on trempe d'abord dans de l'eau bouillante, ce qui les blanchit à l'instant : on les expose ensuite à l'air libre et à quelques rayons de soleil. Après une journée d'exposition, on les enduit légèrement d'huile, afin qu'elles se dessèchent avec lenteur, qu'elles ne se raccornissent pas trop, et qu'elles conservent leur mollesse. Chacune d'elles est entourée d'un fil mince de coton qui prévient la séparation des valves. Bientôt il découle, de l'extrémité renversée, une surabondance de liqueur visqueuse ; on presse légèrement la silique pour favoriser l'écoulement de cette liqueur. Dès que les vanilles ont perdu toute leur viscosité, elles acquièrent rapidement les différentes qualités qu'on leur connaît dans le commerce, et dont nous avons parlé plus haut.

La vanille était autrefois employée en médecine comme tonique et stimulant ; aujourd'hui son emploi thérapeutique paraît complétement abandonné. Elle pourrait toutefois servir avec avantage, mêlée à de certains mets, pour faciliter la digestion, chez les sujets faibles et d'une sensibilité obtuse ; mais c'est principalement comme parfum que la vanille est recherchée ; on s'en sert pour aromatiser les crèmes, les sorbets, le chocolat en particulier, auquel elle communique un goût et une odeur agréables.

Il nous reste à indiquer aux amateurs de botanique les caractères de la vanille. Elle appartient à la nombreuse et brillante famille des Orchidées, et elle a pour caractères essentiels : une corolle irrégulière ; une anthère unique, terminale ; le pollen en deux petites masses granuleuses, etc. Sa tige est verte, cylindrique, noueuse, d'un diamètre qui ne dépasse guère la grosseur du doigt, et qui ne change pas sensiblement sur toute la longueur ; de distance en distance partent des vrilles simples, à l'aide desquelles la plante se fixe dans les fentes des rochers, ou grimpe aux arbres, sur lesquels elle s'élève souvent à des hauteurs considérables.

De même que la tige, la racine est rampante et très-longue ; elle est tendre, succulente et d'un rouge pâle.

Les feuilles sont oblongues, simples, lisses, à nervures longitudinales peu apparentes, à limbe épais. Elles sont sessiles, alternes, très-distantes les unes des autres ; leur longueur varie de 9 à 10 pouces, et leur largeur de 3 à 4. Les fleurs sont disposées en grappes axillaires, vers le sommet des tiges ; elles ne présentent pas de calice. La corolle, fort belle, est blanche en dedans, verdâtre au dehors ; elle se compose de six folioles, dont cinq sensiblement égales entre elles, à demi étalées, légèrement flexueuses sur leurs bords, et une sixième, plus courte, enroulée vers sa base, élargie vers son sommet et désignée particulièrement sous le nom de labelle. Le labelle donne passage à une sorte de colonne charnue qui surmonte l'ovaire, et qui porte à la fois le stigmate et l'anthère. Le stigmate est concave ; l'anthère, fusiforme et allongée, est divisée en deux loges qui renferment chacune une masse pollinique granuleuse. L'ovaire est oblong, à une seule loge, capsulaire, composé de valves. Le fruit est une sorte de silique, indéhiscente, cylindrique, légèrement arquée, de l'épaisseur du doigt, de 6 à 7 pouces de long, à parois épaisses et charnues, et à cavité remplie d'une pulpe dans laquelle sont répandues, en quantité, de petites semences noires et globuleuses : c'est cette pulpe qui constitue l'arome connu sous le nom de vanille.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. Martinet, rue et hôtel Mignon.

UN CONTE D'HIVER.

LE NOMBRE TROIS.



Composition et dessin de Tony Johannot.

— Je vois ! C'est une histoire de revenant qu'il te faut, Suzanne, dit le père à sa jeune belle-sœur.

La mère, posant sa broderie sur ses genoux, se récria :

— Pour que j'aie les enfants toute la nuit à tressaillir, à s'agiter, à crier ! Tu as là une mauvaise idée, sœurette. Ces petites sont comme du vif-argent. Je t'en prie, mon ami, ne les agite pas trop à la veillée, cela ne leur vaut rien.

— Ma bru, laissez faire mon fils, dit la vieille mère.

Et le bruit de son rouet accompagna de nouveau le petillement du feu de hêtre et de châtaignier, qui, mieux que la lampe suspendue aux parois de la haute cheminée, éclairait la joyeuse famille.

— Je ne raconte qu'à condition d'avoir mes coudées franches, reprit le père. Mais rassure-toi, mignonne, l'aventure m'est arrivée à moi-même....

— A vous, papa ! s'écrièrent quatre voix enfantines.

Et tous les regards s'attachèrent aux yeux expressifs du conteur.

— Oui, vraiment ; et comme c'est moi qui raconte, il est clair que les revenants, quels qu'ils fussent, ne m'ont point tordu le cou. C'était en... Bah ! peu importe l'année ; je ne veux pas me vieillir devant toi, chère amie. Nous habitions alors, ma bonne mère que voilà et moi, une petite maison isolée dans la forêt de Fontainebleau, à mi-chemin de la jolie ville de Moret et d'un village écarté, à peine connu des paysagistes qui fréquentent ces environs. Le peu de voisins qui nous venaient voir, seulement dans les longs jours, s'étonnaient que nous pussions vivre en un lieu si désert. Il y avait des histoires sans nombre sur cette vaste forêt, coupée d'immenses clairières où se dressent des roches semblables à des spectres, où des malfaiteurs se cachent souvent dans l'épaisseur des taillis. Ma mère et moi nous étions protégés, contre les spectres par sa force d'âme, et contre les dangers plus réels dont les voleurs nous auraient pu menacer par notre peu de fortune... et, pensais-je aussi, par mon bon fusil ; car j'avais hérité de mon père, excellent tireur et le garde le plus redouté du canton. Je n'étais pas peu fier de mon adresse, et quoique, vu mes seize ans, je fusse plus ému des histoires de revenants et de sorciers que je n'aurais voulu l'avouer, je faisais le brave à cet endroit : j'aurais rougi de laisser percer la moindre crainte, lorsqu'une femme se montrait si parfaitement rassurée et tranquille. Pauvre mère ! toujours active, jamais lasse. Les leçons que j'allais prendre tous les matins à la ville l'été, c'était elle qui me les faisait répéter l'hiver ; elle était pour moi un instituteur assidu. Toujours sereine et alerte, prompte à me fournir des sujets d'étude, à varier l'instruction et les délassements, elle animait pour moi ce sauvage séjour, et accourcissait par les récits, par les lectures, les longues soirées que nous passions souvent tête à tête.

Un regard s'échangea entre le conteur et la mère-grand, qui avait laissé choir son fuseau ; le plus âgé des jeunes

garçons appuya sa tête sur l'épaule de la jeune femme; le plus jeune se roula aux pieds de la vieille; les mains cherchèrent les mains; une autre chaleur que celle du feu fit briller les yeux et les joues. Quelles soirées vaudront jamais celles que réchauffent les joies de la famille! Quels concerts pourraient approcher de cette douce harmonie intérieure qui échappe aux sens, mais fait vibrer les âmes dans un ravissant unisson!

— Je vous ai dit, reprit le conteur, qu'en dépit de mes airs de bravache, je n'étais pas aussi ferré contre les esprits que contre les voleurs. J'avais eu l'occasion d'entendre plus de récits qu'il n'aurait fallu sur les apparitions de la forêt. Bien des fois la fille de journée, qui venait à la maison faire les gros ouvrages, avait voulu y coucher n'osant s'en retourner chez elle à la brune, et ce n'étaient jamais les dangers réels qui excitaient ses craintes. Il me souvient d'une nuit où elle arriva dans ma chambre en proie à une terreur telle que ses dents claquaient. Jamais je ne vis figure d'épouvante pareille à celle qu'elle m'offrit, lorsqu'à force de me secouer elle m'eut tiré de mon premier sommeil. Elle était devant moi plus pâle que ne le serait un spectre s'il en existait. Enveloppée d'une couverture de laine brune qui faisait encore ressortir son visage blafard, tenant une lampe de nuit, elle tremblait de tous ses membres; elle fut quelque temps sans pouvoir parler, tandis que je la regardais terrifié de sa terreur. Tout à coup elle leva les mains, dressant son doigt à la hauteur de l'oreille, et j'entendis distinctement un coup sourd et profond, puis un second, puis un troisième, puis rien. — Un... deux... trois... avait-elle balbutié... Toujours trois! C'est la mort... Pour lequel de nous trois?

— Pour aucun de nous, que je sache, dit une voix qui me fit tressaillir, de la peur, cette fois, de paraître ce que j'étais, un vrai poltron. C'était la voix de ma mère. Elle avait entendu du mouvement dans ma chambre, et elle arrivait habillée, calme comme toujours. Je me hâtai de passer ma blouse et je fus sur pied, refoulant courageusement les terreurs dont je ne pouvais me défendre, et prêt à l'accompagner pour voir de quoi il s'agissait.

On n'entendait plus rien. « Ma mère a fait peur à l'esprit! » m'écriai-je; mais notre bonne campagnarde, qui n'avait pas assez de vanité pour contrebalancer sa frayeur, mit le doigt sur sa bouche, et ses yeux ronds, ses sourcils, qu'une contraction nerveuse avait soulevés presque jusqu'aux racines de ses cheveux, sa mâchoire pendante, au lieu de provoquer mes éclats de rire, me firent secrètement transir le cœur. Il y avait quelque bravoure, en vérité, à dissimuler mon effroi. Ma mère me fit signe de me taire, et j'obéis avec la conscience que ma voix mal assurée démentirait mon affectation de courage.

Ce profond silence, que n'interrompait nul bruit du dehors avait quelque chose de glacial. Point de vent, point de lune, point de mouvement, de murmures d'animaux. Mais au bout d'un instant les trois coups, plus solennels encore, accompagnés d'un clignement de la paupière de la pauvre servante; puis tout se tut.

Ma mère avait ôté la lampe à la tremblante main qui la laissait presque échapper; elle sortit avec lenteur, mais d'un pas ferme; je la suivis, et Marianne, qui n'eût osé demeurer seule, se pressa sur nos talons. Rien n'était dérangé dans la salle où nous nous tenions le jour, et où nous prenions nos repas; cependant elle me parut infiniment plus sombre et plus grande que de coutume. Ma mère s'arrêta sur le seuil; elle écoutait... Au bout d'un moment, nous entendîmes un coup plus fort que tous les autres, du moins j'en jugeai ainsi, et la sensation de la grosse Marianne se rapportait à la mienne, puisqu'elle boucha ses oreilles en frissonnant. Ma mère, qui d'abord semblait hésiter sur la direction à suivre, s'avança alors résolument vers un petit cellier qui précédait la cave, objet des secrètes terreurs de Marianne. C'était une voûte profonde faisant naguère partie d'anciennes carrières abandonnées. Les communications avaient été bouchées par un mur solide, ce qui n'empêchait pas notre bonne campagnarde d'entretenir ses voisines aux veillées du village des noirs souterrains de la maison isolée. Dès que j'eus songé aux carrières, bien qu'avec le sentiment vague d'un danger réel possible, je retrouvai mon énergie. Je pris le bras de ma mère et marchai droit à la porte qui ouvrait du cellier sur l'escalier de la cave, et qu'assurait un bon cadenas. Puis, après réflexion, je voulus faire rentrer ma mère dans sa chambre, et y prendre la clef de ce cadenas et mon fusil. Elle me retint, me priant tout bas de me tenir tranquille. Elle-même demeura muette, et Marianne, accroupie à nos pieds, y restait immobile, plus morte que vive. Rien ne bougea. Quelques minutes s'écoulèrent ainsi... Soudain les trois coups retentissent...

La bonne maman avait arrêté son rouet, et, souriante, elle suivait de l'œil le récit; les enfants et leur jeune tante demeuraient l'haleine suspendue, la servante de la maison s'était approchée. Tout en continuant d'essuyer les assiettes, elle voulait savoir, elle aussi, d'où partaient les trois coups qui avaient si fort terrifié sa devancière; tous les regards disaient :

— Eh bien! quoi? Qu'était-ce donc?

— Un rat pris dans une ratière, rien de plus, mes enfants. La pauvre bête, dans ses tentatives pour s'échapper, parvenait, non sans de grands efforts d'industrie, à soulever la trappe qui l'emprisonnait; mais pour passer dessous, il fallait reposer à terre ses deux pattes de devant qui soutenaient la lourde porte; à l'instant, celle-ci retombait avec un soubresaut bruyant. Ce son éclatait dans le silence de la nuit, résonnait le long des voûtes, et prenait, il le faut avouer, dans ce retentissement prolongé, un caractère étrange, effrayant.

— Quand Marianne vit le rat, elle fut bien attrapée, n'est-ce pas? dit, après avoir ri de tout son cœur, la plus grande des petites filles. — Elle dut être si honteuse!

— Mais non; l'ébranlement était donné; elle avait eu peur. Chez les personnes aussi peu instruites que l'était Marianne, l'émotion a bien une autre puissance que la conviction. Devant ma mère, elle n'eût osé aborder ce sujet; mais, quand elle me trouvait seul, elle me disait encore : — Jésus! est-ce que monsieur croit que c'était le rat? Pourquoi qu'il aurait tapé trois coups alors? Et justement que le troisième garçon à la mère Simonne, qui était si chétif, est mort à trois jours de là, et le 3 du mois encore! Pourquoi aussi que j'avais vu trois pies à ma gauche ce même matin? C'est pas le rat qui les avait fait envoler peut-être!

Vous jugez bien que je riais et me moquais de pareilles sornettes. Je riais; mais j'avais, moi aussi, ma petite part de superstitions vagues; mon jugement n'était pas aussi ferme que j'aurais voulu le faire croire; et, à force d'entendre Marianne médire du nombre trois, je soupçonne que je l'avais aussi pris à tic. De fait, quand je soufflais une troisième chandelle allumée par mégarde, ma mère avait tort d'en faire honneur à une sage économie.

Vers ce temps, un jeune homme que je connaissais d'enfance, et qui était clerc dans une étude, fut chargé de faire à quelques lieues de notre demeure un inventaire dans lequel il me pria de l'aider. Je partis, après le dîner, au jour désigné, et, mon bâton à la main, je m'acheminai gaiement à travers la forêt. Je croyais avoir du temps de reste; je m'amusai aux fleurettes du sentier, je fis partir des lièvres, j'avisai des nids. Et moi, qui croyais connaître tous nos environs, je m'égarai. Sous d'épais ombrages, une fois la nuit venue, et quand on n'est pas sûr de sa route, bien ferme doit être le cœur de celui qui n'éprouve aucune émotion. Je songeai que j'avais rencontré trois lièvres, ce qui était un signe de malheur à l'avis de Marianne, et je me mis à rire; je faisais bonne contenance vis-à-vis de moi-même. Les étoiles m'aidèrent enfin à m'orienter, et après m'être

égratigné aux ronces, piqué aux aiguilles des houx, j'arrivai à une chaumière où je pris langue. Je n'étais pas loin du château : en remettant mon habillement en ordre à la clarté de la lampe des bonnes gens qui me renseignaient, je les questionnai sur le défunt dont j'allais calculer l'héritage, et je n'entendis pas de grandes louanges à sa mémoire. Ce propriétaire, original presque centenaire, vivait seul, depuis près de quarante ans, au milieu d'un nombreux domestique, uniquement préoccupé de sa santé. On citait de lui des traits d'avarice, d'égoïsme ; bref, il laissait, cela arrive parfois, avec de grands biens, de très-minces regrets.

Le paysan chez lequel je m'étais arrêté me conduisit lui-même à la porte du château. Il y frappa longtemps ; on ouvrit enfin : j'appris que, retenu par je ne sais quelles circonstances, le clerc de notaire ne pourrait venir que le lendemain ; mais il avait fait prévenir de mon arrivée, et mon lit m'attendait. L'homme qui me donna ces explications saluait très-bas, se montrait fort poli, et me demanda si je souperais. J'étais las ; contrarié de ne pas trouver mon ami, intimidé, mal à l'aise, je refusai pour être plus tôt débarrassé de ce domestique ; il me gênait. A peine m'eut-il conduit à la chambre qui m'était destinée, que, posant mon bâton dans la ruelle, y laissant tomber mes habits que je dépouillai à la hâte, sans même tirer mes bas, je me couchai, et dès que j'eus soufflé ma lumière, je m'endormis. Je n'en pouvais plus.

Vous ne l'avez sans doute jamais éprouvé, enfants ; mais vous, mère, toi, ma mignonne, et peut-être aussi ta sœur, vous avez dû sentir, une fois ou l'autre, que ce sommeil de plomb, qu'un franc appel, que des coups violents, l'éclat des voix, l'orage même, ne peuvent interrompre, s'évanouit à un murmure douteux, à un frôlement léger. Je dormais, comme on dort à seize ans après une longue et fatigante marche, qu'un peu d'anxiété m'avait rendue plus pénible. Il me sembla que les liasses de papiers que je devais remuer avec mon ami, et qui préoccupaient mon rêve, se dressaient devant moi et commençaient une procession solennelle. Cette vague perception de quelque chose de blanc, qui circulait avec le bruit agaçant de papiers que l'on froisse, devint enfin tellement distincte que je m'éveillai tout à fait.

La lune éclairait vivement la chambre à travers une large fenêtre. D'étranges figures, enveloppées de linceuls, formaient au milieu une effroyable ronde ; tantôt gigantesques, tantôt nains, ces fantômes, auxquels je ne voyais ni visages, ni mains, ni pieds, me glacèrent. Immobile, protégé par l'ombre d'un des rideaux du lit, je regardais, frappé de stupeur, cette danse de sorciers ou d'esprits. « Trois ! pensai-je, lorsque je pus penser. Comme dit Marianne, ils sont trois!... Et s'ils étaient quatre ? » Cette absurdité me releva le cœur. Je dus à une plaisanterie le retour de mon courage.

Je m'enfonce sous mon drap, l'entraîne avec moi dans la ruelle, m'empare de mon bâton, me glisse hors de l'alcôve par le côté le plus sombre, au moment où les fantômes s'en rapprochaient, et élevant et abaissant alternativement, à l'aide de ma canne, le drap qui me couvrait la tête, je reproduis leurs mouvements et je danse à leur suite.

Sans doute les spectres savaient compter ; lorsqu'ils se virent quatre au lieu de trois, ils décampèrent avec une célérité que, dans mon ignorance des lieux, je n'aurais eu garde d'imiter... Maintenant, devinez ce qu'étaient les fantômes ?

Chacun dit sa pensée ; l'avis le plus général fut que le clerc de notaire avait voulu éprouver le courage de son jeune ami.

— La plaisanterie n'était malheureusement pas aussi innocente, reprit le père : elle s'est terminée par un procès fâcheux dans lequel j'ai eu le regret de servir de témoin, et le bonheur de protéger deux pauvres enfants, dont l'une est devenue depuis une excellente ménagère...

Ses yeux s'étaient dirigés du côté de sa femme, que les enfants regardèrent alors, et qui souriait avec tendresse.

— Oui, mes chéris, c'était votre mère et sa sœur que l'on voulait dépouiller. Toutes deux étaient filles de l'honnête femme de charge et garde-malade du défunt. Longtemps valétudinaire et sans héritiers directs, celui-ci avait donné par testament, à la digne femme dont les soins assidus depuis trente ans prolongeaient sa vie, la propriété du château qu'il habitait. Un cousin, héritier des biens considérables laissés par le châtelain, enviait encore ce legs ; profitant de la jalousie des autres domestiques moins bien partagés que la femme de charge, il avait disposé une suite de méchants tours destinés à effrayer les crédules, à écarter les acquéreurs : ce collatéral avide espérait ainsi avoir toute facilité pour se faire adjuger le bâtiment à vil prix. Le fil qui guida mon ami le clerc de notaire dans la découverte de cette trame, la circonstance qui jeta du jour sur cette ignoble intrigue, fut justement la burlesque aventure que je viens de vous raconter.

Il est pénible de vieillir, de perdre peu à peu la souplesse, la force, l'activité du corps, de s'apercevoir chaque jour que nos organes faiblissent ; mais quand on sent que son âme, incessamment exercée, devient de jour en jour plus réfléchie, plus maîtresse d'elle-même, plus habile à éviter, plus forte à soutenir, sans en être ébranlée, le choc de tous les accidents, gagnant de ce côté ce qu'on perd d'un autre, on ne se sent plus autant vieillir.

DE CHARNAGE, *la Recherche du vrai bien.*

PITIÉ ET RESPECT.

Ne confondons point le respect avec la pitié. La pitié n'est point un sentiment auquel il soit toujours nécessaire d'exhorter les hommes ; quelquefois elle flatte, elle soulage leur amour-propre. La pitié est un sentiment agréable : nous aimons et nous recherchons souvent les spectacles qui l'excitent ; en plaignant les autres, nous nous félicitons secrètement de ne pas souffrir les mêmes maux ; notre vanité, habile à profiter de tout, prend occasion de nous attribuer, quoique injustement, une sorte de supériorité sur ceux qui sont dans le malheur ; parce que nous sommes plus heureux, nous pensons être plus forts ou plus sages. Le respect, au contraire, nous met en quelque manière au-dessous d'eux ; il nous fait sacrifier notre amour-propre à leurs intérêts. Qu'il serait inhumain de le refuser, ce respect, à ces victimes de la fortune qui essuient des malheurs sans avoir mérité de reproches !

MONDION DE MONTMIREL, *Recueil de l'Académie française.* 1738-1741.

UN MENDIANT DU QUATORZIÈME SIÈCLE.

Jean Tauler (1) raconte, dans un de ses petits traités, qu'il rencontra un jour, à la porte d'une église, un mendiant dont les pieds étaient tout sales de boue et les habits déchirés. S'étant approché de lui : — Dieu vous donne le bon jour, lui dit-il. — Le bon jour, répondit le mendiant ; je n'en ai jamais eu de mauvais. — Pourquoi me répondez-vous ainsi ? reprit Tauler ; eh bien, soyez heureux ! — Que veulent dire toutes ces paroles ? répliqua le mendiant ; je n'ai jamais été malheureux.

Tauler, surpris de ces réponses du pauvre, le pria de s'expliquer plus clairement.

— Volontiers, dit-il. Vous m'avez souhaité un bon jour, et je vous ai répondu que je n'en ai jamais eu de mauvais. Lorsque je suis pressé de la faim, je loue Dieu ; si je souffre le froid, s'il pleut, s'il neige, s'il grêle, si l'air est serein ou plein de brouillards, je loue Dieu ; si je suis misérable, mé-

(1) Célèbre dominicain, mort en 1379. Il avait enseigné à Cologne et à Strasbourg.

prisé, abandonné, je loue toujours Dieu : par ce moyen, je n'ai jamais eu de mauvais jours. Vous avez souhaité que Dieu me rendît heureux, à quoi j'ai répondu que je n'avais jamais été malheureux, car je me suis toujours uniquement attaché à la volonté de mon Dieu, à qui j'ai résigné entièrement la mienne, afin de ne vouloir que ce qu'il veut.

— Mais que diriez-vous, ajouta Tauler, si ce Dieu de majesté voulait vous précipiter dans les enfers?

— M'y précipiter! répondit le mendiant; oh! s'il voulait le faire, j'ai deux bras avec lesquels je l'embrasserais, dont l'un est l'humilité, et l'autre l'amour : ainsi l'embrassant et le serrant fortement, il faudrait bien qu'il descendît avec moi dans ces abîmes, où il me serait plus avantageux d'être avec lui que d'être dans le ciel sans lui.

CHATEAU DE LA BRÈDE

(Département de la Gironde).

Ce château, entouré de fossés larges et profonds, a la forme d'un polygone. Ses murailles, dont l'eau couvre les fondations, sont défendues à l'ouest par une grosse tour ronde couronnée de mâchecoulis et haute de 30 mètres. Une des chambres de cette tour, construite, au commencement du quinzième siècle, pour servir de prison, est au-dessous du niveau de l'eau. On arrivait au château par trois ponts-levis que protégeaient des tours et des murailles. Sur la cheminée d'une chambre du premier étage où se trouve la bibliothèque, on voit une grande peinture de la fin du quinzième siècle, qui paraît représenter la prise de possession de



Château de la Brède, où est né Montesquieu.

la Guienne par Charles VII. Une porte de cette bibliothèque conduit à une chapelle où Jean de La Lande, seigneur de la Brède, avait été autorisé, par une bulle de Boniface IX, à faire célébrer la messe et administrer les sacrements.

Montesquieu est né dans ce château, le 18 janvier 1689; il y a composé une partie de ses ouvrages. On y montre encore sa chambre, ses meubles, et la cheminée usée, dit-on, par le frottement de son pied.

BERZÉLIUS.

Berzélius a été le plus grand chimiste de notre époque. D'autres ont fait des découvertes plus brillantes, ou émis des théories plus ingénieuses; aucun n'a joué un rôle plus important dans la science, aucun n'a accompli de plus grands travaux : car il a dirigé, pour ainsi dire, la marche de la chimie pendant les trente années qui viennent de s'écouler.

Jean-Jacob Berzélius naquit le 29 août 1779, à Væfersunda, village près de Linkœping, dans l'Ostgothie, la même province qui a déjà donné à la Suède Linné, le législateur de l'histoire naturelle. Son père tenait une école paroissiale, et lui enseigna les premiers éléments des connaissances humaines. A dix-sept ans, il entra à l'Université d'Upsal avec l'intention d'y étudier la médecine. Afzélius, neveu de Bergmann, y professait la chimie, avec Ekeberg pour aide et suppléant. Ces deux professeurs lisaient leurs cours sans appuyer leurs démonstrations par des expériences; une fois par semaine, les élèves étaient admis dans le laboratoire. Berzélius y vint tous les jours; il s'aperçut bientôt que ses maîtres ne pouvaient ni le guider dans ses expériences, ni lui expliquer les phénomènes qui se produisaient sous ses yeux. Il se mit donc à travailler silencieusement, cherchant à s'instruire par la lecture et l'observation. Au bout de deux ans, Berzélius quitta Upsal; c'était en 1798. Adjoint au médecin des eaux minérales de Medevi, il les analysa complétement; ce travail, publié en commun avec Ekeberg, est le premier anneau de cette longue série de mémoires qui devaient l'immortaliser. En 1807, il fut nommé professeur de chimie pharmaceutique à Stockholm. Ses cours eurent d'abord peu de succès, parce qu'il imitait son maître Afzélius; il lisait et n'expérimentait pas. Le docteur Marcet, qu'il vit à Londres en 1812, lui donna la liste des expériences qu'il faisait à son cours; plus tard, les deux chimistes s'étant rencontrés à Genève, Berzélius fit voir à Marcet sa liste prodigieusement amplifiée, que celui-ci copia à son tour. C'est en 1806 que Berzélius commença la publication d'un ouvrage périodique, intitulé *Mémoires relatifs à la physique, à la chimie et à la minéralogie*, dans lequel il a consigné de précieuses recherches qui le firent admettre, en

1808, à l'Académie des sciences de Stockholm, dont il fut le président en 1810, et le secrétaire perpétuel depuis 1818 jusqu'à sa mort. En 1823, il commença une publication périodique qui eut la plus grande influence sur les progrès de la chimie : c'est le *Rapport annuel sur les progrès de la physique, de la chimie et de la minéralogie ;* il a paru régulièrement pendant vingt-cinq ans. Dans cet ouvrage, il analysait, discutait et jugeait tous les travaux chimiques de

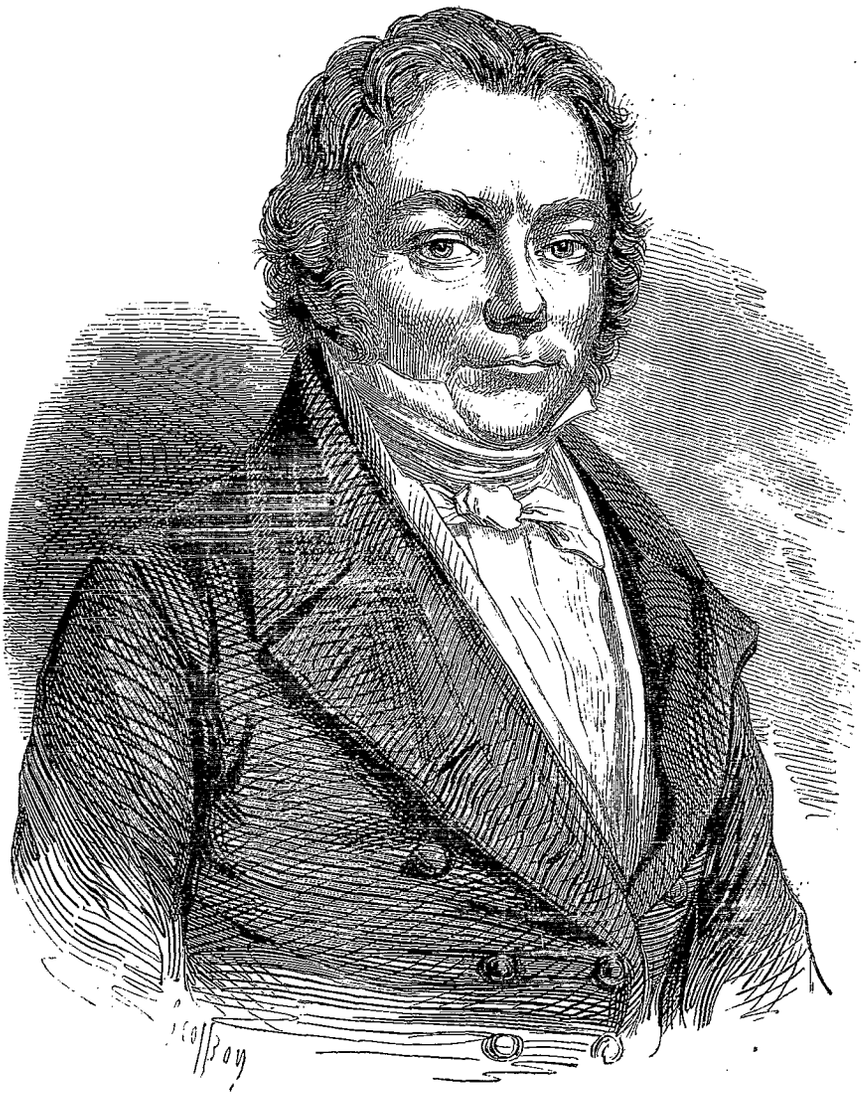

Berzélius, chimiste suédois, né en 1779, mort en 1848.

l'année ; il le faisait en connaissance de cause, car il lisait tout ce qui paraissait, et refaisait lui-même les principales expériences. Ces jugements lui ont suscité beaucoup d'ennemis. Quoique bienveillante, sa critique froissait la vanité de ceux qu'elle atteignait, et rarement ses éloges pouvaient guérir les blessures que son blâme avait faites à l'amour-propre de ses contemporains. Néanmoins ce livre a été, pendant un quart de siècle, l'Annuaire de la chimie ; il a marqué ses progrès, enregistré ses découvertes et signalé ses lacunes. Un autre ouvrage de Berzélius, qui remonte à 1825, est son *Essai sur l'emploi du chalumeau dans les analyses chimiques et les déterminations minéralogiques.*

Cet instrument avait déjà été appliqué aux recherches chimiques par ses compatriotes Swab (1738), Cronstedt, Bergmann et Gohn : c'était donc une méthode réellement suédoise qu'il devait pousser à ses dernières limites de perfection. Aussi ce livre fit-il une véritable révolution dans la chimie, la minéralogie et la métallurgie. Berzélius montra qu'en dirigeant la flamme d'une bougie sur des fragments de la plupart des minéraux placés sur un charbon, on pouvait reconnaître, à leur mode de fusion, les corps qui entraient dans leur composition. Si ce moyen ne suffisait pas, on ajoutait quelques réactifs simples qui, en se combinant avec le corps à essayer, décelaient sa nature.

Berzélius a publié un grand *Traité de chimie* qui a eu jusqu'à cinq éditions ; ces éditions n'étaient point de simples réimpressions : c'était un nouveau Traité, écrit derechef en entier de la main de l'auteur. La dernière édition a paru en 1842 ; l'illustre auteur sentait qu'il n'en publierait pas une sixième, car il dit dans la préface : « Je n'ai pu me dissimuler que quand même l'Être suprême m'accorderait encore assez de vie et de force pour l'achèvement de l'édition présente, elle sera nécessairement la dernière. » Une goutte opiniâtre et douloureuse, compliquée de légères attaques d'apoplexie, faisait pressentir sa mort six ans avant qu'elle n'arrivât ; lui-même ne se faisait point illusion sur sa santé, et, comme un ouvrier laborieux qui voit arriver le soir, il travaillait assidûment pour achever sa tâche et laisser à la postérité un monument scientifique digne de lui. Outre les grandes publications que nous avons énumérées, Berzélius a composé beaucoup de mémoires ; il y a consigné ses principales découvertes ; celle de six corps simples nouveaux : le

thorinium, le cérium, le sélénium, le silicium, le zirconium et le colombium ; il a établi la nature métallique du radical de l'ammoniaque, l'ammonium ; les propriétés de la silice qui joue le rôle d'acide par rapport à une foule de bases, d'où résultent des sels, tels que le silicate de potasse, le silicate de fer, etc., etc. Il améliora, sans la dénaturer, la nomenclature de Lavoisier, établit les lois simples et fécondes qui président aux combinaisons chimiques, et leur appliqua la théorie électro-chimique avec toutes ses conséquences ; enfin il éclaira la chimie par ses analyses du sang, du lait, de l'urine et des larmes, où il démontra la présence de l'acide lactique, découverte de la plus haute importance pour la physiologie.

Mais toutes les œuvres de Berzélius ne sont pas renfermées dans ses livres ; il laisse après lui une pléiade de chimistes, tous ses élèves, tous dignes de continuer ses travaux : tels sont Mitscherlich, Gmelin, Henri et Gustave Rose, Wœhler, Magnus, Arfwedson, Mosander, Plantamour, etc. Ceux-ci, à leur tour, transmettront à d'autres les traditions du maître, qui, améliorées, transformées par les progrès de la science, perpétueront son activité et feront revivre son génie dans les générations futures des chimistes de la Suède et de l'Allemagne.

Quand on lit la longue énumération des travaux de Berzélius, on se demande comment un seul homme a pu écrire tant de volumes, faire tant d'expériences, concevoir tant de grandes pensées, dans l'espace de quarante ans. Ce prodige n'est possible que par un art dans l'emploi du temps dont il a donné lui-même le secret. A sa recommandation, un chimiste avait été pourvu d'une chaire ; depuis plusieurs années il n'avait rien produit. « Il s'excuse toujours, disait Berzélius, sur ce qu'il manque de temps. Mais je lui ai répondu qu'il n'éprouvait pas le besoin de travailler ; car ceux qui éprouvent ce besoin trouvent toujours moyen de le satisfaire. »

Une visite que lui fit en 1829 le professeur anglais Johnston nous peint l'intérieur de Berzélius, nous fait assister, pour ainsi dire, à ses travaux, et nous explique par quelles heureuses combinaisons il savait doubler la longueur des journées. C'est par là que nous finirons ; car, après les œuvres des grands maîtres, ce qu'il y a de plus instructif, c'est d'apprendre comment ils ont pu les mener à bonne fin.

« J'arrivai à Stockholm le 6 septembre, dit M. Johnston, et dès le lendemain je me rendis à l'Académie, où logeait Berzélius. Je le trouvai dans son cabinet, occupé de la nouvelle édition de son Traité de chimie. Lorsque je fus annoncé, il n'attendit pas que je lui remisse mes lettres de recommandation, et m'accueillit aussitôt d'une manière franche et amicale. Il m'offrit avec la plus grande bienveillance de faire une série d'expériences avec moi, proposition qui me plut infiniment, car elle me fournissait l'occasion d'examiner sa manière d'opérer, et de recueillir une foule d'observations précieuses. Pendant le cours de ses opérations, il ne négligea rien, désireux d'expliquer les précautions les plus minutieuses nécessaires pour arriver à des résultats précis. Il cherchait à me faire apprécier tous ces petits soins, ces attentions en apparence inutiles, mais dont son expérience lui avait démontré la nécessité dans les recherches analytiques. « Venez, disait-il, tandis que cette opération est en train, je » vais vous montrer deux ou trois petites choses que vous ne » serez peut-être pas fâché de connaître. » Tout cela se faisait en même temps, et j'avais à la fois l'avantage de m'instruire et de passer mon temps de la manière la plus agréable. Tantôt il me montrait ses échantillons de minéralogie, parmi lesquels il possède des objets fort rares ; ou bien il m'indiquait les résultats obtenus par les chimistes étrangers sur un sujet dont nous nous étions occupés ; il m'aidait ensuite à comprendre un passage qui me semblait obscur, ou même me traduisait des pages entières d'un auteur dont j'ignorais la langue.

» Rien, dans le laboratoire de Berzélius, ne blesse la vue ou l'odorat. Un système de ventilation bien entendu entraîne immédiatement à travers la cheminée tous les gaz fétides ou délétères. Près de la fenêtre est une cuve à mercure qui brille d'un vif éclat. Plus loin, une petite table en porcelaine, à bords relevés, et sur laquelle quelques verres à pied indiquent les expériences qui viennent d'être faites. Près de là sont une grande lampe et son chalumeau. En vain l'on chercherait dans ce laboratoire des fourneaux en briques ou en pierre. L'appareil dont se sert Berzélius consiste en un foyer ou âtre élevé d'un mètre au-dessus du sol et surmonté d'un manteau pour recueillir les vapeurs et les gaz qui se dégagent. Sur ce foyer est un petit bain de sable chauffé avec le charbon de bois, et un petit fourneau de fer présentant des ouvertures pour les tubes, les cornues, etc. Dans la seconde pièce, le premier objet qui se fait remarquer est une cage en verre qui repose sur une table ; elle couvre une balance. Que de lumières cet instrument, si simple en apparence, a répandues sur les sciences naturelles ! que de phénomènes il a expliqués ! combien de vérités cachées il a révélées ! Qui pourrait compter les discussions qu'il a terminées, les hypothèses qu'il a détruites ? Qui se serait imaginé, dans les temps anciens, que la connaissance des vérités abstraites et des lois de la nature serait due à cet instrument, le plus simple et le plus usuel de tous ? Non loin de là sont de petits poids en plomb, qui sont les contre-poids exacts (les tares) de tous les creusets et de tous les petits vases de platine du laboratoire ; en sorte que chacun d'eux peut, à l'instant même, être mis en équilibre. Autour de cette pièce sont placés, dans des tiroirs ou dans des armoires vitrées, divers appareils et préparations chimiques, dans un ordre parfait. Vous tournez ensuite à gauche, et vous apercevez enfin celui que vous avez cherché en vain dans les deux premières : c'est Berzélius. Il est occupé à écrire. Sa table est couverte de journaux scientifiques, et ses tablettes ploient sous le poids des livres. A sa gauche est placé un petit cabinet dans les armoires duquel sont placées les substances et les préparations chimiques les plus rares : c'est là que se trouvent le rhodium, l'osmium, le sélénium et leurs composés, les fluorures, ainsi que beaucoup de combinaisons précieuses qu'on chercherait vainement ailleurs.

» Berzélius est continuellement occupé : il travaille tous les jours de douze à quatorze heures ; mais il ne faut pas croire qu'il travaille sans relâche dans son laboratoire. Souvent, lorsqu'il écrit, il n'y met pas les pieds pendant des mois entiers ; mais s'il trouve en rédigeant un point qui lui paraisse obscur, il quitte aussitôt la plume, s'établit dans son laboratoire, et se livre à de nouvelles recherches jusqu'à ce qu'il ait obtenu le résultat qu'il en attendait. Son appartement est admirablement disposé pour qu'il puisse ainsi passer du cabinet au laboratoire. Sa bibliothèque, son bureau, ses réactifs et ses fourneaux sont tous placés dans un petit espace qui réunit à la fois les souvenirs des anciennes recherches et les moyens de faire des découvertes nouvelles. Tout ce que renferme le laboratoire se fait remarquer par une propreté et un ordre admirables ; chaque objet est à sa place et en état de servir immédiatement. La manière dont il dispose ses appareils pour expérimenter est remarquable par sa simplicité. Il emploie, en outre, une foule de petits appareils dont la plupart ont été fabriqués par lui. Dans tout son laboratoire on retrouve les indices de cette exactitude scrupuleuse qui a donné tant de valeur à ses analyses. »

UN CRITIQUE EN 1750.

Il serait assez difficile de deviner (p. 32) dans quelle intention cet aveugle, revêtu de la livrée de l'hôpital royal des Quinze-Vingts, comme l'indique la fleur de lis placée sur sa poitrine, se trouve devant un chevalet, une plume et un papier à la main, si, en regardant attentivement ce papier, on

n'y distinguait ces mots : *Lettres sur les tableaux du salon, par le juge ordinaire.* L'idée de l'artiste se trouve alors expliquée : c'est un amour-propre blessé qui a voulu se venger de la critique par la caricature, et qui n'a rien trouvé de mieux que de représenter son ennemi sous les traits d'un homme privé de la vue, et incapable, par conséquent, d'apprécier une œuvre d'art. A force de chercher quel pouvait être l'écrivain ainsi travesti, nous avons fini par découvrir, dans une liste de portraits gravés, placée dans le cinquième volume de la Bibliothèque historique du P. Lelong, l'indication suivante : « M. de La Font, auteur de plusieurs ouvrages historiques et critiques sur la peinture, sculpture et architecture. Il a satirisé plusieurs morceaux de nos peintres modernes par des écrits anonymes qui ont donné lieu aux artistes de le représenter sous diverses figures, entre autres celle d'un aveugle qui juge d'un tableau. Parmi ses ouvrages imprimés, son *Ombre du grand Colbert* est un dialogue ingénieux auquel nous devons en partie l'idée de l'achèvement du Louvre. » Une note manuscrite de M. Fevret de Fontette, placée au bas d'une épreuve qui fait partie du cabinet des estampes, nous apprend en outre que cette caricature fut gravée en 1750 par Watelet, d'après un dessin de Portien, élève peintre, et qu'elle fut faite « à l'occasion de plusieurs brochures qui maltraitaient les expositions de tableaux au salon du Louvre. L'auteur de ces brochures, qui avait publié plusieurs pièces fugitives à ce sujet sans se nommer, se décela par l'accueil qu'il reçut d'une partie du public. Il se nomme N. de La Font de Saint-Yenne, ci-devant dessinateur pour les manufactures de Tours et de Lyon. Il est auteur des *Réflexions critiques sur l'état présent de la peinture en France*, de *l'Ombre du grand Colbert*, et de quelques autres morceaux. »

Curieux de vérifier, d'après ces renseignements, si cet auteur inconnu avait mérité les injures de ses contemporains et l'oubli de tous les auteurs de Biographies, nous avons eu le bonheur de rencontrer, réunis dans une nouvelle édition donnée par La Font de Saint-Yenne en 1752, les deux ouvrages cités par Fevret de Fontette, et nous avons acquis la conviction que cet écrivain, si complétement ignoré aujourd'hui, avait dû exercer sur son époque une influence salutaire.

Dans le dialogue intitulé *l'Ombre du grand Colbert*, on voit le grand ministre sortant de son tombeau cinquante ans après sa mort. Il a quelque peine d'abord à reconnaître le Louvre et la Ville de Paris dans l'état de délabrement et d'abandon où ils se trouvent. Après avoir tracé un tableau intéressant de son administration et de ses projets, il prend part aux doléances du Génie du Louvre, qui lui montre « ses murs sans couverture, abandonnés aux outrages du temps comme la masure la plus vile; les bâtiments destinés aux usages les plus abjects qui l'entourent de toutes parts, et qui ont pénétré jusque dans l'intérieur de la cour ; la galerie d'Apollon toute dégradée; l'état de désordre dans lequel se présentent aux regards ces célèbres batailles de Lebrun, qui ont fait l'admiration de l'Europe (les batailles d'Alexandre); les murs et les indignes barrières qui déshonorent le devant de la superbe colonnade de Perrault. » Il rappelle que, sous le ministère du cardinal de Fleury, « il fut proposé d'abattre le Louvre pour vendre les matériaux, et que cette extravagante proposition fut écoutée, mise en délibération, et allait passer tout d'une voix, lorsqu'un des membres du conseil demanda quel Français serait assez audacieux pour se charger d'une telle entreprise. » Le Génie de la Ville de Paris apparaît aussi : il se plaint de n'avoir pas encore « une maison pour loger ses magistrats avec quelque décence, et de ce que ce corps respectable habite encore une maison étroite, incommode, dans un lieu aussi ignoble, aussi indécent que celui de la Grève. » Il exprime le vœu de voir découvrir le portail de Saint-Gervais, et démolir les maisons bâties sur les ponts et sur les remparts.

A l'exception de quelques naïvetés et de quelques erreurs inséparables de l'époque à laquelle vivait La Font de Saint-Yenne, on est surpris de voir exprimées depuis plus de cent ans des vues larges et sages dont l'utilité généralement reconnue n'a pu encore, même de nos jours, assurer la complète exécution. *L'Ombre du grand Colbert* fit beaucoup de bruit : le Journal de Fréron, le Mercure de France, le Journal de Trévoux, les Mémoires des savants, en parlèrent avec le plus grand éloge. Ce livre eut pour résultat de faire entreprendre la couverture du Louvre, et de faire ouvrir pour la première fois, au Luxembourg, une exposition des tableaux du Cabinet du roi, que La Font de Saint-Yenne avait signalés comme périssant, depuis plus de cinquante années, dans l'obscurité des appartements particuliers de Versailles.

Piganiol de La Force, dans sa Description de Paris, nous donne une nouvelle preuve de l'influence de notre auteur. « Le premier égout voûté, dit-il, fut construit dans la rue Saint-Benoît, qui s'appelait autrefois rue des Égoûts, parce qu'elle était coupée en deux par un égout découvert, qui passe maintenant sous le pavé, dans un canal voûté de pierres de taille. M. de La Font de Saint-Yenne, amateur zélé de tout ce qui peut contribuer à l'embellissement de la ville de Paris et à la commodité de ses habitants, avait proposé au sieur Outrequin, entrepreneur du pavé de Paris, un plan pour construire ainsi tous les souterrains où passent les canaux de plomb qui distribuent ses eaux dans Paris; je veux dire des passages voûtés de six pieds de hauteur sur quatre de large, qui remédieraient à l'inconvénient de dépaver les rues et d'enlever souvent plus d'une toise de terrain en profondeur, qui, étant reversé sur la voie publique avec les pavés, ferment quelquefois entièrement le passage, ces renversements étant indispensables pour la réparation desdits tuyaux de conduits. La dépense n'en serait pas si immense qu'on le croit, ni l'exécution aussi longue. Le sieur Outrequin approuva fort ce projet, et s'engagea de l'achever entièrement en dix années, moyennant 100 000 livres par an. »

Il est probable que si La Font de Saint-Yenne se fût borné à publier ses idées de réforme sur l'administration de la ville de Paris, et sur l'achèvement de ses monuments, son nom eût été conservé parmi ceux des hommes les plus compétents qui se soient occupés de cet objet. Mais, enhardi par le succès de son premier ouvrage, il osa aborder, le premier, une question bien plus dangereuse. L'Académie royale de peinture et de sculpture, fondée en 1648 par Lebrun, régnait depuis plus de cent ans en souveraine sur les arts. Le public, ne pouvant alors former son jugement sur les chefs-d'œuvre des anciennes écoles qui, comme nous l'avons vu plus haut, avaient toujours été cachés dans les appartements royaux, admirait les productions les plus faibles des peintres de l'Académie, sur la foi des comptes rendus de salons que publiait le journal à la mode de l'époque, le Mercure de France. On ne trouve dans ces articles que louanges hyperboliques, phrases dogmatiques inspirées des graves conférences de Pimandre, Pamphile et Damon, rédigées autrefois par de Piles et Félibien ; ou bien encore quelques traits semés au milieu d'observations galantes sur les belles dames, entre un bout rimé et les nouvelles de la cour. L'art était endormi dans ce lit de roses que lui avaient fait les Boucher, les Pierre et les Natoire. On commençait pourtant à comprendre instinctivement la nécessité d'une critique éclairée et sérieuse. M. de Bonneval écrivait à Latour, le peintre en pastel, à propos du salon de 1746 : « Il serait à souhaiter que cette exposition fût suivie d'un examen judicieux, dans lequel on ferait sentir le caractère de chaque peintre et les différentes parties dans lesquelles ils excellent. Je conviens que ce projet exigerait de l'auteur de l'examen beaucoup de connaissance et surtout de cette aménité de style qui sait rendre la critique utile sans blesser. » La Font de Saint-Yenne se crut assez fort pour répondre à

cet appel. « Ayant longtemps séjourné en Flandre et en Hollande, dit-il lui-même, il avait pu former son goût d'après les nombreuses collections de chefs-d'œuvre des grands maîtres d'Italie, d'Allemagne et des Pays-Bas. » Lié à Bruxelles avec Jean-Baptiste Rousseau, il avait composé une ode sur les progrès de la peinture, et d'après ses conseils, le peintre du roi, Lemoine, n'avait pas dédaigné d'introduire quelques changements dans la composition du plafond du salon d'Hercule à Versailles. Toutes ces circonstances le décidèrent à publier, en 1747, ses « Réflexions sur quelques causes de l'état présent de la peinture en France, avec un examen des principaux ouvrages exposés au Louvre le mois d'août 1746. » Après quelques précautions pour se défendre de vouloir assujettir le jugement des autres au sien propre, et se dégager de toute passion et de tout intérêt personnel, il entre franchement en matière et proclame hautement qu'un tableau exposé est un livre mis au jour de l'impression, une pièce représentée sur un théâtre, et que chacun a le droit d'en porter son jugement. Cette vérité, incontes-



Caricature de 1750. — Le Critique La Font de Saint-Yenne. — Gravure de Watelet, d'après un dessin de Portien.

table aujourd'hui, et que Barrère devait porter en 1791 à la tribune de l'Assemblée nationale, en disant : « Le salon est la presse pour les tableaux, » était d'une audace bien dangereuse en 1747. La Font de Saint-Yenne s'occupe d'abord du choix des sujets. Il conseille cette étude aux peintres d'histoire en rappelant les plus grands noms des artistes anciens et modernes, depuis Raphaël jusqu'à Lemoine. Tout en protestant qu'il est bien éloigné de penser que le génie français soit éteint et sa vigueur entièrement énervée, il croit devoir attribuer en partie la décadence de la peinture d'histoire à l'envahissement des glaces qui commençaient à remplacer les tableaux dans la décoration des appartements et entraînaient à blanchir les plafonds. Il montre l'art des plus savants pinceaux employé à l'embellissement des carrosses, et flétrit l'abus qui expose des œuvres d'un grand prix aux outrages de la boue et aux chocs des plus sales tombereaux. Passant ensuite au genre du portrait, il signale ce qu'il y a de ridicule à métamorphoser en Flores et en Hébés les femmes les plus laides et les plus vieilles, et il se plaint de voir abandonner la peinture à l'huile pour la facilité et la célérité du fragile pastel. Après avoir montré toutes les causes de décadence de la peinture, il propose un moyen de garantir l'école française d'un penchant prochain à la ruine ; ce serait de réunir dans la grande galerie du Louvre les chefs-d'œuvre des grands maîtres dont on ignore le nombre et la valeur, « n'y ayant jamais eu, dit-il, de catalogue publié. — Quel motif d'émulation, s'écrie-t-il, serait plus piquant pour nos peintres d'à présent que l'honneur d'obtenir des places dans cette galerie royale, à côté de tant d'hommes illustres de tous les pays... Honneur d'autant plus flatteur qu'il ne serait accordé ni à la brigue, ni à la protection des grands, ni aux caprices des directeurs subalternes, à l'éclat passager des frivoles beautés de la mode... Ce serait au titre seul d'une réputation décidée et appuyée sur plusieurs excellents ouvrages, marqués au sceau du suffrage général et de l'admiration publique, que cette précieuse distinction serait accordée. »

L'exposition du Luxembourg, dont nous avons parlé plus haut, ne fut qu'une réalisation très-imparfaite de cette idée, puisqu'elle n'offrait qu'une centaine de tableaux et quelques dessins. Il fallut une révolution pour que le Louvre fût enfin consacré, comme le demandait La Font de Saint-Yenne, à la réunion des œuvres d'art de tous les siècles.

Notre auteur n'est pas moins courageux lorsqu'il signale les dégradations auxquelles étaient exposés les tableaux de la galerie de Rubens et les statues du Puget, « qu'on écurait, dit-il en parlant de ces dernières, comme un chaudron avec le plus gros sable. »

Après ces considérations générales, l'auteur passe enfin à l'examen des ouvrages exposés au salon, et on aurait peine, en lisant ces critiques, toujours très-modérées lorsqu'elles s'adressent individuellement aux artistes, à s'expliquer les ressentiments qu'elles soulevèrent, si on ne se rappelait que c'était la première fois que les académiciens n'obtenaient pas des écrivains un tribut d'admiration sans bornes. Leur colère fut d'autant plus violente et invétérée, qu'à partir de ce moment la glace était rompue, et que chaque nouveau salon vit se multiplier les brochures et les critiques. La Font de Saint-Yenne en fut la victime ; les artistes tournèrent contre lui cette arme du ridicule si mortelle en France, et il s'éteignit dans l'obscurité ; ce qui n'empêcha pas, longtemps après, le rancuneux Cochin de le placer, sous le nom d'Ardelion, dans les Misotechnites, aux Enfers, comme ayant introduit le premier, en France, l'usage odieux des comptes rendus du salon.

Depuis un siècle, la critique a triomphé de l'irritation des artistes : elle a fait reconnaître ses droits par le public. Dans les ateliers, on la craint, on la conteste encore, on la tourne en ridicule, on la maudit, mais en même temps on la désire, on la sollicite ; car si elle blesse quelquefois par ignorance ou injustice, elle est souvent aussi bonne conseillère, et elle dispense les réputations. Celui de nos grands artistes contemporains qui a eu le plus à se plaindre de la critique, M. Eugène Delacroix, a dit spirituellement à ses confrères : « Baisez la main de ces visirs du public, ministres de sa colère et gardiens de l'honneur de l'art. La tâche qu'ils s'imposent a bien aussi ses ennuis, et il ne faut pas trop leur en vouloir de leurs salutaires corrections ; même en vous blessant, ils révèlent au monde que vous vivez ; vous seriez sans eux des insectes étouffés avant d'arriver à la lumière ; c'est par eux qu'on est averti de votre gaucherie ou de votre gentillesse. Payez donc d'un peu de reconnaissance tout le soin qu'ils se donnent pour faire de vous quelque chose. »

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. Martinet, rue et hôtel Mignon.

LA JAMBE DE BOIS.

Voy. le Rêve du soldat, 1849, p. 12.

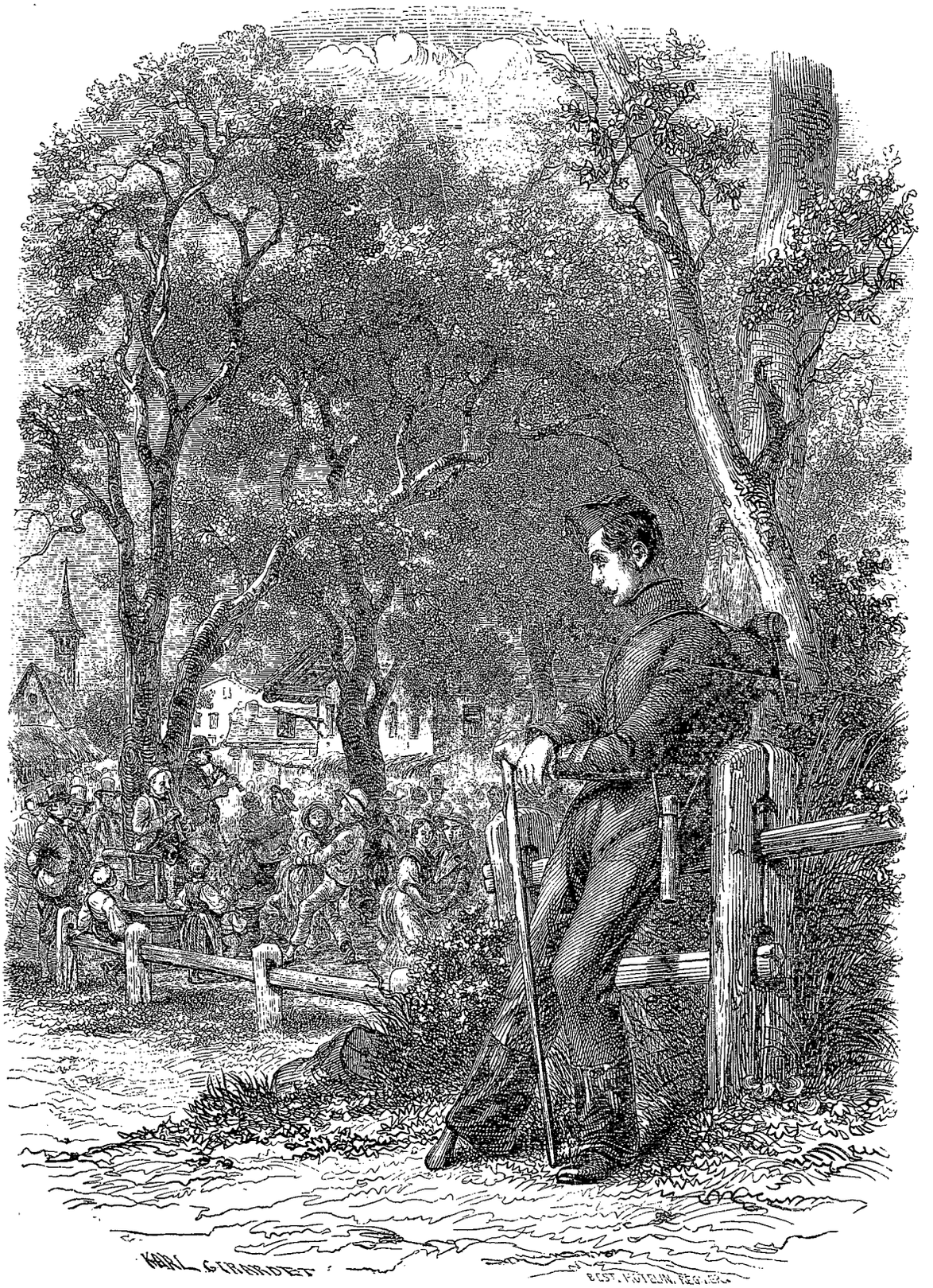

Composition et dessin de KARL GIRARDET.

J'avais rencontré en chemin un jeune soldat portant suspendues à l'épaule sa petite valise de cavalier et la boîte de fer-blanc destinée à sa feuille de route ; mais la sienne devait renfermer de plus un congé de réforme, car il marchait avec effort, mal appuyé, sur une jambe de bois.

Je n'ai jamais pu voir sans un serrement de cœur, mêlé d'amertume, ces mutilations volontairement infligées à l'homme par l'homme, et qui témoignent bien moins de son

courage que de sa violence. Pour qui veut lire l'histoire, où sont les guerres qu'on n'eût point réussi à éviter avec plus de justice et de raison? ces massacres organisés n'ont-ils point eu presque toujours pour motif quelque vanité froissée, quelque ambition honteuse de s'avouer, quelque vengeance personnelle qui entraînait des nations entières dans ses emportements? En plaçant le courage au-dessus de toutes les autres vertus, et en le faisant consister à tuer ou à être tué, on a entretenu chez nous le moins social de tous nos instincts, celui qui nous intéresse à la destruction.

La guerre, qui n'est qu'une chasse dépravée, semble ne devoir appartenir qu'aux époques sauvages où l'homme, ignorant encore les lois rationnelles du monde, suit brutalement ses inspirations confuses et ne peut se faire comprendre que par le fait. Alors il tue, comme l'enfant brise, pour essayer sa force, pour exprimer sa volonté ou pour contenter sa colère. Mais plus tard, quand les instincts sociaux se sont développés, quand il a senti l'avantage des relations fraternelles entre les nations, quand il a conquis tous les moyens fournis par la civilisation pour faire triompher pacifiquement la justice et la vérité, comment a-t-il pu persister dans ces appels barbares au meurtre? On a trouvé sage d'interdire aux citoyens la défense de leurs droits par les armes, parce que de pareilles luttes n'avaient pour résultat que le triomphe de la force, jamais celui de l'équité; tout ce qui est vrai pour chaque particulier d'une nation, ne l'est-il donc point pour chaque peuple qui n'est qu'une individualité dans l'humanité entière? La loi jugée nécessaire pour la moralité et le bonheur des sociétés pareilles, cesse-t-elle de l'être pour le bonheur et la moralité de la grande société qui couvre le monde? Si l'impartialité du juge doit seule décider entre les particuliers, pourquoi la violence du soldat déciderait-elle entre les nations? Est-ce parce que les intérêts deviennent plus grands que vous les abandonnez au hasard? — Mais, dit-on, le moyen d'arriver à cette organisation pacifique des peuples? — Le moyen, c'est de leur prouver qu'elle seule peut réaliser la sécurité et le bien-être; de leur montrer les malheurs de luttes acharnées où les gains les plus sûrs du vainqueur sont des deuils et des haines; de leur conseiller de ne pas ajouter aux misères inévitables de la succession d'Adam les volontaires désastres de la guerre. N'ont-ils donc point assez, grand Dieu! de ce long cortége de maladies, d'accidents, de catastrophes, sans appeler encore à leur aide le sabre et le canon!

Tout en m'adressant, à moi-même, ce plaidoyer contre la guerre, je suivais du regard le jeune soldat. Il allait d'un pas ferme, et sa jambe de bois frappait, à des intervalles égaux, les cailloux du chemin. Ses traits n'avaient plus l'espèce d'épanouissement vivace des jeunes années; une ombre austère les avait assombris; la joue était devenue cave, quelques rides plissaient le front brûlé par le soleil, et les yeux, cernés de noir, avaient pris cette expression de mélancolique patience que donnent les épreuves noblement supportées.

Nous arrivions à un village dont le clocher montrait depuis longtemps sa flèche au-dessus des arbres. Tout à coup, au détour du chemin, le son du haut-bois nous arriva porté par la brise, et, quelques pas plus loin, une percée ouverte dans le feuillage nous laissa voir un de ces bals champêtres dont la gaieté fait tous les frais.

Montés sur deux barriques vides, les ménétriers lançaient au vent leurs notes aiguës, et les couples tournoyaient joyeusement dans le réseau de lumière et d'ombre que formaient les rayons de soleil filtrant à travers la feuillée.

Le soldat s'était brusquement arrêté. Adossé à une barrière, la main gauche posée sur son bâton de voyage, la droite entr'ouverte et abandonnée, il regardait cette scène avec une émotion silencieuse. Tout un monde de souvenirs venait sans doute de se réveiller en lui à cette vue. Il se rappelait son village et le temps où il menait la danse sous la pelouse. Nul ne savait mieux obéir à la cadence du ménétrier, nul n'avait le pied plus leste, l'œil plus riant, la parole plus vive! aussi les filles du canton le préféraient toutes! Depuis ce temps, quelques années seulement s'étaient écoulées; et quel changement! Le joyeux danseur d'autrefois revenait courbé par la fatigue, mutilé par la guerre, méconnaissable à tous les yeux, à moins qu'il ne lui restât une mère!

J'avais ralenti le pas devant cette mélancolique contemplation; j'attendais que le soldat se remît en marche; mais la danse continuait, et il regardait toujours. Je me décidai enfin à poursuivre ma route. Au moment où je passai près de lui, le bruit de mon cheval ne lui fit point relever la tête, et, en jetant un regard furtif, je distinguai deux larmes qui coulaient lentement sur ses joues creusées!

Ah! console-toi, soldat; les plaisirs de la jeunesse sont finis pour toi; mais Dieu t'accordera en dédommagement les joies sereines de l'âge mûr. La guerre t'a laissé deux bras vigoureux qui peuvent encore gagner le pain d'une famille. Retourne au village, et si les jeunes filles ne reconnaissent plus leur beau danseur, sois sûr que parmi elles il s'en trouvera une pour qui ton malheur sera un attrait, et celle-là te consolera de tout ce que tu as perdu.

DE L'AÉRAGE DES HABITATIONS (1).

Premier article.

Différentes causes contribuent à vicier l'air dans l'intérieur des appartements, et rendent nécessaire un renouvellement continuel de la masse respirable. Rien n'est plus utile que d'assurer les dispositions convenables pour ce renouvellement; rien n'est plus facile à réaliser au moment même où l'on construit une habitation; et cependant aucun soin n'est plus négligé par les constructeurs.

Dans l'acte de la respiration, une partie de l'air inspiré est transformée en acide carbonique, gaz irrespirable et délétère, résultant de la combinaison de l'oxygène avec le charbon ou carbone. Ce gaz se développe dans les poumons, où l'oxygène de l'air est en contact avec le sang veineux chargé d'un excès de carbone. Suivant M. Dumas, un homme de force moyenne transforme en acide carbonique, dans l'espace d'une heure, tout l'oxygène contenu dans 90 litres d'air; et le volume des gaz expirés, qui est de 333 litres, renferme à peu près 4 pour 100 d'acide carbonique. Si donc on veut que l'air ne passe qu'une seule fois par les poumons, ce qui est une condition essentielle, il faut fournir à chaque individu, par heure, un tiers de mètre cube.

On satisferait aisément à cette condition. Mais le corps humain agit encore d'une autre manière pour vicier l'air qui l'environne : c'est par la transpiration cutanée et pulmonaire, qui exige un volume beaucoup plus considérable que la respiration. Les vapeurs émises à travers tous les pores de notre peau et par nos poumons, se dissolvent dans l'air, et sont, sans aucun doute, la cause la plus puissante d'insalubrité; car ces vapeurs ne pèsent pas moins de 800 à 1 000 grammes par 24 heures (en moyenne, 38 grammes par heure). En supposant l'air à 15° et déjà à moitié saturé de vapeur d'eau, circonstances qui sont les plus ordinaires, le volume d'air nécessaire pour dissoudre les vapeurs produites est un peu moins de 6 mètres cubes. On peut admettre que, même avec le tiers de mètre cube nécessaire à la respiration, ce chiffre de 6 mètres exprime, par personne et par heure, le volume d'air strictement nécessaire à l'assainissement des lieux habités.

(1) Le fonds et les figures de ces articles sont empruntés à l'excellent ouvrage dont M. Péclet a publié une nouvelle édition en 1843, sous le titre : *Traité de la chaleur considérée dans ses applications.*

Plusieurs expériences ont mis à même de constater qu'il ne faut pas descendre au-dessous de cette limite. Ainsi, dans l'école primaire de la rue Neuve-Coquenard, la ventilation étant de 1 080 mètres cubes par heure pour 180 enfants, c'est-à-dire de 6 mètres cubes par élève, après cinq heures de séance, la quantité d'acide carbonique s'élevait au plus à 2 millièmes; aucune odeur ne régnait dans la salle et la respiration n'était nullement gênée. Avec une ventilation de 837 mètres seulement, la quantité d'acide carbonique a été portée à près de 5 millièmes. Enfin la salle étant close, sans ventilation, après le même temps, l'air en renfermait près de 9 millièmes; quoique la température intérieure ne fût que de 18°, l'inspecteur se plaignait de la chaleur, trouvait l'atmosphère lourde, et attendait avec impatience le moment d'ouvrir les fenêtres.

Dans les expériences que l'on vient de citer, il s'agit d'enfants; pour des adultes on doit arriver à des chiffres plus élevés. C'est ce que confirme une expérience faite par M. Péclet dans l'ancienne salle des séances de la Chambre des députés. La ventilation se réglait principalement au moyen d'un registre vertical placé dans le canal qui conduit l'air froid aux calorifères. Le chauffeur, homme intelligent et connaissant très-bien l'appareil qu'il était chargé de diriger, avait reconnu par expérience la hauteur à laquelle devait être placée la vanne, dans les différentes circonstances, pour que l'on ne se plaignît pas d'une odeur désagréable dans la salle; un peu au-dessous de ces limites l'odeur devenait sensible. Or, dans une expérience faite à la fin d'une séance nombreuse, vers quatre heures du soir, la salle renfermant 1 000 à 1 100 personnes, le volume d'air froid introduit était de $1^{m},9$ par seconde, ou de 6 840 mètres cubes par heure, soit 6 à 7 mètres cubes par personne et par heure, sans compter l'air appelé par les fissures des portes et des fenêtres, et par les portes qui s'ouvraient de temps en temps.

Il semble donc raisonnable d'évaluer à 7 ou 8 mètres par seconde le volume d'air qu'il faut renouveler dans une salle où il n'y a que des adultes.

L'air des appartements est encore vicié par les lumières artificielles. Si l'on suppose que l'air cesse d'être propre à l'éclairage lorsque le tiers de son oxygène est absorbé, on trouve que, pour une chandelle ou pour une bougie de 6 au demi-kilogramme, il faut un tiers de mètre cube par heure, et un mètre cube un quart pour une lampe gros bec. Ainsi, dans un salon éclairé par 4 gros becs de lampe et par 6 bougies, la consommation d'air sera de 7 mètres cubes par heure, comme pour une seule personne.

L'air qui a servi à la respiration ou qui a été en contact avec le corps, étant à une température voisine de 30°, tend à s'élever. Alors il se produit, de bas en haut et de haut en bas, des doubles courants qui abaissent progressivement toutes les couches d'air respirable. C'est pour cela que, à égalité de contenance, les pièces élevées sont beaucoup plus salubres que les pièces surbaissées dont la longueur et la largeur sont considérables. Cependant, lorsque la foule est compacte, le volume respirable d'une grande salle est promptement absorbé.

La chaleur fournit le moyen de ventilation le plus simple et le plus généralement employé. Dans un tube à deux branches, l'une horizontale, l'autre verticale, et ouvert par les deux bouts, si la température vient à être plus élevée en quelque point que celle de l'atmosphère, comme l'air chaud tend toujours à monter, un courant ascendant se déclarera par le tube. Tel est le principe général que l'on applique pour produire une ventilation par la chaleur.

En effet, considérez une pièce pourvue d'une cheminée, et dans laquelle l'air extérieur puisse pénétrer, soit par des ventouses, soit par les fissures des portes et des croisées. Pendant l'hiver, même sans feu, et pendant la saison moyenne avec du feu, l'air de la pièce étant à une température plus élevée que celle de l'air atmosphérique, une ventilation s'opérera de l'extérieur à l'intérieur, et il y aura courant de bas en haut dans le tuyau de la cheminée. Pendant l'été et pendant la saison moyenne, lorsque les appartements sont plus frais que l'air extérieur, et que l'on n'y fait pas de feu, il s'établit souvent un courant de haut en bas par la cheminée.

On pourrait déterminer, presque en tout temps, la ventilation d'une chambre munie d'une cheminée au moyen de certaines dispositions très-simples. Il suffirait d'établir, à l'aide de tuyaux, une communication entre cet appartement et une cave assez profonde et assez vaste, d'une part, avec l'air extérieur, d'autre part. La température des caves étant presque constante lorsqu'elles sont profondes, et ne dépassant pas 12° même dans les plus fortes chaleurs, c'est là que l'on puiserait l'air frais lorsque l'atmosphère serait plus chaude que l'appartement. Dans le cas où l'air serait plus chaud à l'intérieur qu'à l'extérieur, il suffirait d'ouvrir les ventouses extérieures, en ayant soin de fermer les ventouses venant de la cave si l'air de celle-ci est plus chaud que l'air de l'appartement. Le départ aurait toujours lieu par la cheminée, et ce ne serait que dans les cas très-rares où la température serait la même à l'intérieur, dans la cave et à l'extérieur, que la ventilation ne pourrait plus s'opérer naturellement.

Mais rien ne garantit que la ventilation, lors même qu'elle s'opère, soit toujours assez active pour le nombre des personnes renfermées dans l'appartement. Quand les différences de température sont faibles, il faut se résoudre, pour augmenter la vitesse du courant d'air, à échauffer le tuyau de la cheminée, ou au moins à diriger de bas en haut une colonne d'air chaud pouvant trouver une issue à la partie supérieure de l'espace à ventiler. Cette condition est parfaitement compatible avec les conditions ordinaires de notre vie intérieure; car, sans feu, nos appartements ne seraient guère habitables pendant sept à huit mois de l'année.

Le problème de l'aérage est donc intimement lié à celui du chauffage de nos habitations (voy. la Table des dix premières années).

Les cheminées, quel que soit leur mode de construction, provoquent naturellement une très-grande ventilation, due à ce que la majeure partie de l'air appelé par la cheminée ne passe pas sur le combustible. Pour les dimensions ordinaires des petites cheminées et des petits foyers, et pour une combustion d'environ 2 kilogrammes de bois par heure, la quantité d'air appelé varie de 10 à 20 fois le volume d'air nécessaire à la combustion. Aussi les cheminées pourraient-elles suffire au renouvellement de l'air nécessaire à une très-grande réunion de personnes, si l'air extérieur avait un libre accès dans la pièce.

On a fait, à ce sujet, l'expérience suivante dans une des salles de la Société d'encouragement. En introduisant dans l'intérieur d'une cheminée dont le foyer était éteint le tuyau d'un poêle dont la fumée s'échappait à une température de 107°, la cheminée appelait par heure 1 400 à 1 600 mètres cubes d'air, indépendamment de celui qui alimentait le poêle. Cette ventilation, qui aurait suffi à 200 ou 250 personnes, aurait été beaucoup plus grande encore si le foyer de la cheminée avait été en activité. La section du tuyau de cette cheminée était de 20 décimètres carrés.

Tout se réduit donc à n'introduire dans la pièce à ventiler que de l'air échauffé à 15 ou 20°.

C'est à quoi l'on parvient d'une manière très-simple et par des constructions peu dispendieuses.

Occupons-nous d'abord de la chambre la plus humble.

La fig. 1 représente la coupe verticale par le milieu de la cheminée. L'air pris à l'extérieur, soit directement, soit au moyen de conduits obliques, traverse la cheminée dans un gros tuyau ou mieux dans une caisse en tôle; il s'y échauffe par le contact de la flamme et de la fumée, et vient débou-

cher dans l'intérieur de l'habitation par l'orifice qu'indique une flèche.

La fig. 2 indique une disposition un peu différente, et qui paraît préférable. L'air de ventilation entoure le tuyau en tôle par lequel s'échappe la fumée, au lieu d'être entouré par elle. On voit en outre, dans cette cheminée, un registre

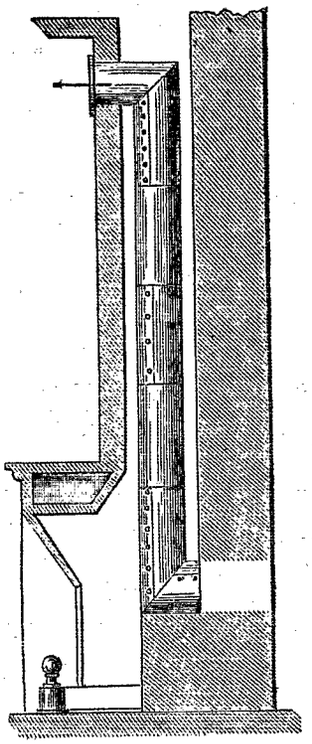

Fig. 1. Mode de ventilation et de chauffage applicable aux habitations les plus pauvres. (Coupe en travers.)

Fig. 3 et 4. Cheminée avec bouches de chaleur ventilantes, pour une pièce de moyenne grandeur.

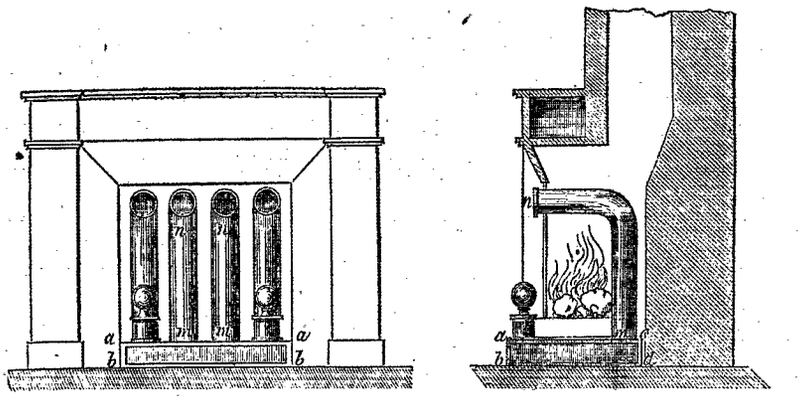

(Élévation de face.) (Coupe en travers.)

Fig. 5 et 6. Cheminée avec bouches de chaleur ventilantes, pour une pièce de grandes dimensions.

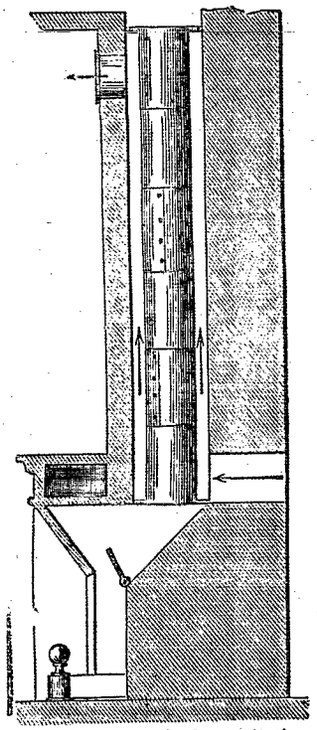

Fig. 2. Second mode de ventilation et de chauffage presque aussi simple et meilleur que le premier. (Coupe en travers.)

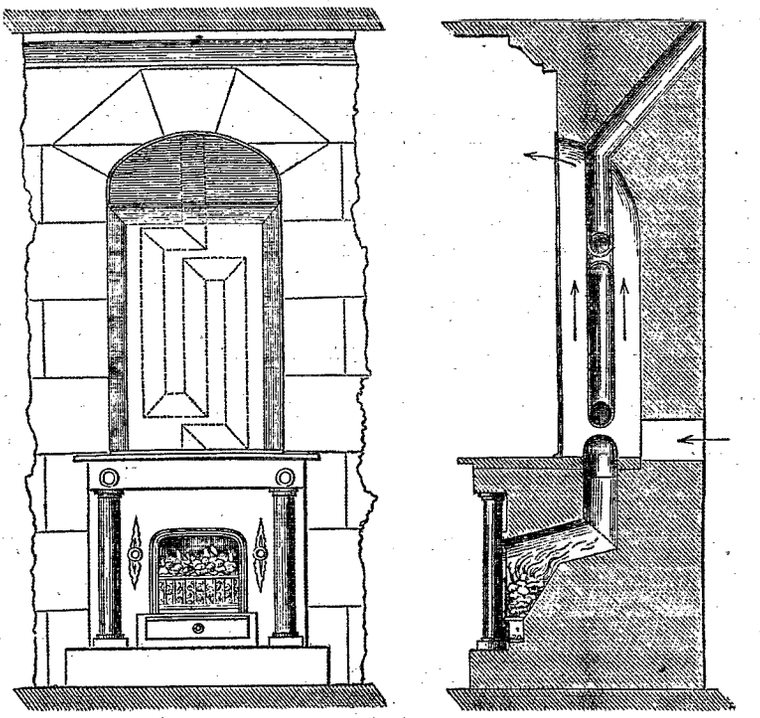

(Élévation de face.) (Coupe en travers.)

avec lequel on peut faire varier l'ouverture et, par suite, le volume de l'air appelé.

Dans le premier cas, le ramonage exige que les tuyaux en tôle soient démontés, ce qui, d'ailleurs, ne présente aucune difficulté. Dans le second cas, il s'opère à l'aide d'une corde et d'un balai de bouleau.

Pour l'intérieur des appartements de dimensions ordinaires, on peut encore employer l'appareil représenté de face dans la fig. 3 et en coupe dans la fig. 4. Une série de tuyaux en fonte *nm* recourbés à angle droit sont emboîtés à leur partie inférieure dans une caisse à air *abcd* qui communique avec l'extérieur; ces tuyaux débouchent sous le manteau de la cheminée, et y projettent des courants d'air chaud.

Pour une salle à manger ou même pour un salon de grande dimension, on peut employer avec avantage les constructions représentées de face dans la fig. 5 et en coupe dans la fig. 6. La fumée, avant de s'échapper par le tuyau de la cheminée, est assujettie à parcourir un conduit à branches successivement ascendantes et descendantes, autour duquel s'échauffe l'air qui afflue du dehors.

La suite à une prochaine livraison.

HOTEL DU GRAND-CERF,

AU GRAND-ANDELYS

(Eure).

Un archéologue rouennais achève en ce moment un livre curieux sur l'histoire des vieilles enseignes. Il ne serait pas moins intéressant d'écrire l'histoire des vieilles auberges.

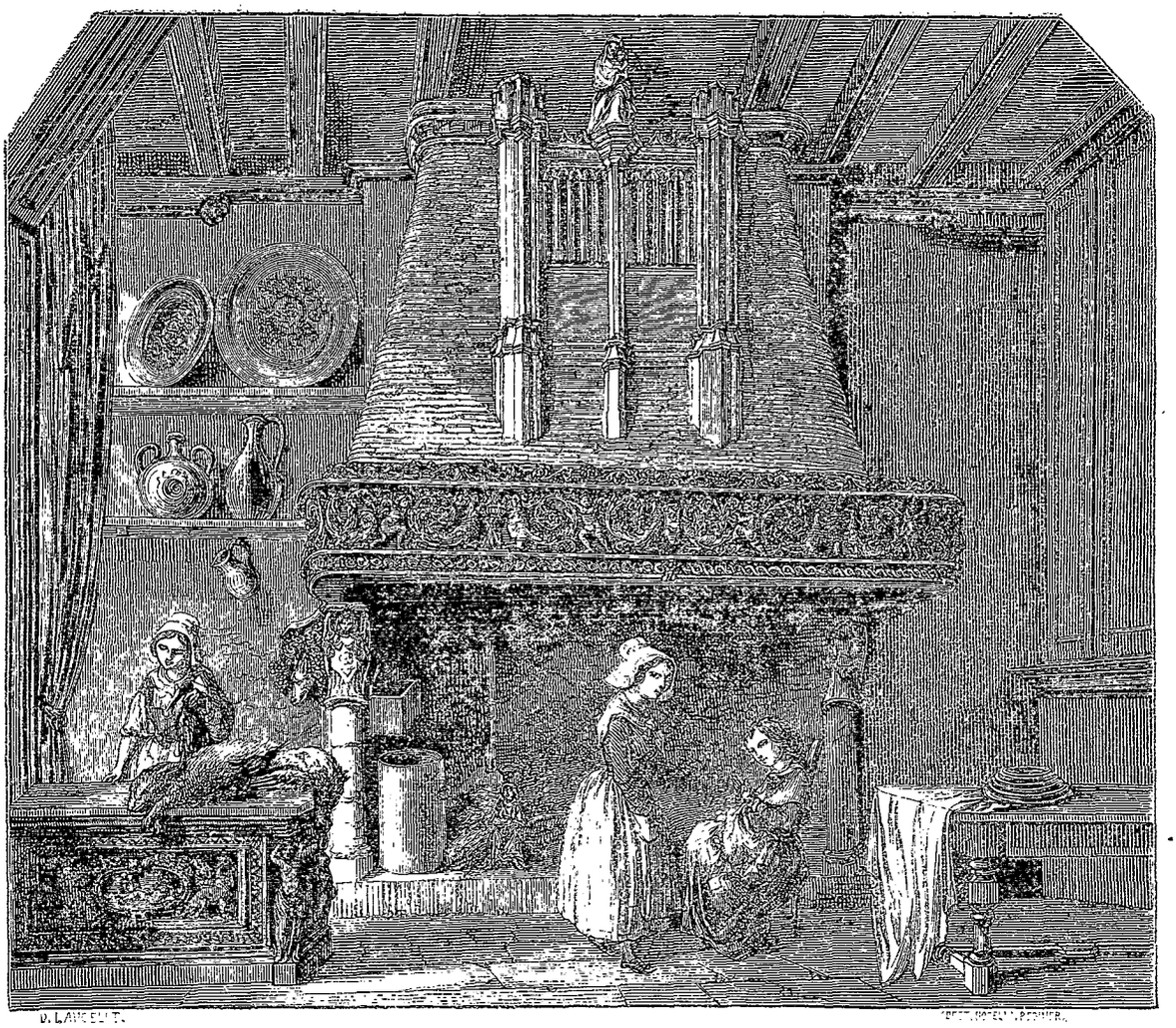

Cheminée du seizième siècle, dans l'hôtel du Grand-Cerf, au Grand-Andelys.

A Venise, à Gênes, les hôtels qui sont aujourd'hui la demeure de tout le monde, étaient, il y a quelques siècles, les palais de ces doges, de ces amiraux, de ces princes-marchands dont les vaisseaux et la renommée remplissaient l'univers : des escaliers de marbre blanc conduisent aux tables d'hôte, salles somptueuses, à colonnades et à fresques splendides. On trouve de même, dans toute l'Europe, des maisons seigneuriales, des manoirs, des couvents transformés en hôtelleries. L'exemple que nous choisissons aujourd'hui est très-modeste. L'hôtel du Grand-Cerf, au Grand-Andelys, n'a point extérieurement une apparence qui saisisse d'abord l'attention : il n'est point vaste; cependant il fut habité par d'illustres princes ou seigneurs au treizième siècle, au temps où les Anglais envahissaient incessamment, comme des flots, nos rivages heureusement bien défendus. Il est probable que sa première construction fut en partie ruinée par quelque incendie, et qu'elle fut presque entièrement réédifiée au seizième siècle. Antoine de Bourbon, frère de Henri IV, mourut, dit-on, dans une chambre du premier étage, à la suite d'une blessure qu'il avait reçue au siége de Rouen, en 1552. Depuis, l'élégant édifice devint la maison de plaisance des archevêques de Rouen, seigneurs des Andelys; plus tard elle passa aux baillis. En 1749, un M. de Hoignard, chevalier des ordres du roi, la vendit à un M. Lefèvre, qui le premier y établit un hôtel et y suspendit l'enseigne de la Fleur-de-Lis. Depuis ce temps, elle a toujours conservé cette humble mais utile destination; la révolution n'a changé que l'enseigne. Le grenier servait de salle de spectacle aux comédiens ambulants; l'auteur de *M. Botte* fait allusion à cette particularité.

La large cheminée de la salle où servantes et marmitons se livrent avec ardeur à l'œuvre culinaire, attire d'abord les regards. Sur la frise de chêne noircie par la fumée, de gracieuses figures d'enfants courent, bondissent au milieu de

feuilles, de fleurs et de fruits, jouant avec des chimères aux ailes gracieusement contournées, aux griffes s'épandant en rameaux, aux corps souples capricieusement ondulés et se fondant en élégants entrelacs et en rinceaux fantastiques d'un merveilleux travail. L'art de la renaissance a aussi laissé de précieuses empreintes sur le plafond à solives saillantes sculptées et profilées, sur la cage de l'escalier circulaire, couverte de panneaux fins et variés, séparés par de petites colonnes couronnées d'oiseaux, de têtes d'hommes et d'animaux, de fruits et de fleurs. L'effet de toute cette décoration est charmant; il le serait plus encore si la lumière, au lieu d'entrer vive et blanche par les grands carreaux des fenêtres modernes, ne pénétrait que discrète et adoucie, comme autrefois, à travers d'étroites vitres coloriées. Un peu de mystère et d'ombre conviendrait mieux à toutes ces imaginations sculptées; mais l'hôtelier a ses raisons pour vouloir le grand jour : c'est un homme de goût, mais c'est aussi un homme de devoir; il faut que son cuisinier voie clair à ce qu'il fait, et n'aille pas, faute de jour, composer sans le vouloir quelque ragoût à la mode de la renaissance. L'extérieur de la maison, malgré les changements nombreux que le temps lui a fait subir, est digne aussi d'intérêt. A la hauteur du premier étage, des arcs ornés de crosses végétales sont supportés par de petits anges drapés tenant des écussons. L'extrémité de chaque poutre est sculptée. Dans chaque vide se dresse une colonnette ornée d'écailles, de bandelettes, de nœuds, de perles, de cannelures, de torsades, et se terminant en clocheton : la frise de l'entablement est évidée de trèfles. Cinq grandes colonnes saillantes s'y profilent; elles sont ornées de reliefs représentant un homme cultivant un arbre, puis se reposant à son ombre, puis en émondant les branches, et enfin l'abattant à coups de hache : c'est un des symboles de la vie. De riches clochetons, malheureusement mutilés, sont suspendus aux colonnes du rez-de-chaussée. Sur les saillies, on voit des têtes à casques, à couronnes ou à bandelettes, des dragons béants, des chimères repliées sur elles-mêmes. De belles feuilles contournées en volutes rampent le long des fenêtres, autrefois séparées au milieu par une colonnette. Jusqu'à hauteur d'appui, le soubassement de la maison était en pierre, et les bases des colonnes en bois étaient taillées au-dessus du socle, orné lui-même de plusieurs saillies profilées de moulures. Il faut un peu d'étude aujourd'hui pour comprendre tous ces détails et refaire l'ensemble du dessin tel que l'avait conçu l'architecte du seizième siècle. Nous souhaitons à l'hôtelier du Grand-Cerf une fortune qui ne coûte pas trop cher aux voyageurs, afin qu'il entreprenne un jour une restauration plus complète de sa demeure.

MÉMOIRES D'UN OUVRIER.

Suite.—Voy. p. 2, 22.

§ 2. *Pourquoi je vais à l'école. — M. Saurin. — Je suis relégué au banc des incurables.— Pierrot et la bataille d'Iéna.—Je deviens bon écolier.— Le sanctuaire arithmétique de M. Saurin.*

Notre ami Mauricet ne travaillait pas seulement pour les autres comme maître compagnon; il s'était mis, depuis quelque temps, à essayer de petites entreprises qui lui avaient rapporté un peu d'argent, ce qui le mettait en goût de poursuivre. On lui parla d'un travail de maçonnerie pour lequel cherchait à traiter un bourgeois de Versailles qui l'avait autrefois employé. Il en dit quelques mots chez nous, et ma mère lui conseilla de faire écrire au bourgeois; mais Mauricet avait une répugnance décidée pour les correspondances : il déclara qu'il aimait mieux attendre jusqu'au dimanche et aller, de son pied, à Versailles pour conclure l'affaire. Malheureusement, un autre fit plus de diligence; quand nous le revîmes, le lundi suivant, il nous apprit que le bourgeois avait signé le marché la veille de sa visite; il regrettait Mauricet, à qui il eût accordé la préférence. C'était un bénéfice de quelques centaines de francs perdu faute d'une lettre. Le maître compagnon en détesta d'autant plus l'encre et le papier, qui, d'après lui, donnaient toujours l'avantage aux intrigants sur les bons ouvriers. Bien entendu qu'aux yeux de Mauricet le bon ouvrier était celui qui ne savait ni lire ni écrire.

Mais ma mère tira de l'accident une tout autre leçon : elle en conclut qu'il était bon, même pour *un ouvrier*, de savoir *mettre du noir sur du blanc*, comme disait ironiquement l'ami Mauricet, et elle parla de m'envoyer à l'école. Mon père, qui n'y eût pas pensé, ne fit aucune opposition. On m'acheta donc un grand carton qu'on m'attacha en bandoulière par un lacet; on y mit deux plumes, une main de papier dit petit-pot, un encrier de basane, un Abécédaire où l'alphabet était précédé d'une croix, et que l'on nommait, pour cela, une « Croix de Dieu; » puis on me conduisit à la classe de M. Saurin.

M. Saurin avait été, avant la révolution, frère lai ou novice dans un couvent de capucins. C'était là, sans doute, qu'il avait appris à donner la discipline et à parler du nez. Du reste, le meilleur homme qui ait mangé son pain sous le ciel du bon Dieu; patient, serviable, désintéressé! J'aimais tout du bon M. Saurin, sauf son martinet. Il en usait pourtant avec beaucoup de justice, et en accompagnant chaque coup d'une parole d'amitié.

— C'est pour ton bien, cher petit! répétait-il en soupirant; rappelle-toi la correction, mon enfant; — qui aime bien, châtie bien... — Encore ceci, à cause de l'intérêt que je te porte!

Et, à chaque phrase, la triple corde à nœuds vous cinglait les reins ou les épaules.

Pour ma part, j'étais toujours parmi les plus chéris, c'est-à-dire les mieux rossés. Aussi, il faut avouer que je tenais le haut bout sur le banc des *incurables!*... C'était le nom que M. Saurin donnait aux paresseux les plus invétérés. La vie que j'avais menée jusqu'alors me rendait insupportable l'immobilité forcée de l'école; j'avais dans les jambes des impatiences de courir que je cherchais à apaiser par les coups de pied donnés à droite et à gauche, ou par des sauts de carpe qui changeaient en zigzag les jambages qu'écrivaient mes voisins, et faisait jaillir l'encre des écritoires jusqu'aux beaux exemples de M. Saurin.

Du reste, ces exemples, qui se dressaient le long des tables, suspendus à des ficelles par des épingles de bois, comme le linge des blanchisseuses, nous servaient bien moins de modèles pour la bâtarde et la coulée, que de remparts pour cacher nos méfaits; aussi M. Saurin, qui avait toujours le mot pour rire (même quand son martinet nous faisait pleurer), les appelait-il des *paragrimaces*.

J'en profitai autant que personne sous ce rapport, et toute la première année se passa sans que je pusse mordre à la lecture ni à l'écriture. J'avais toujours dans l'esprit ce que j'avais entendu dire au père Mauricet, et je regardais l'instruction de l'école comme un luxe dont, *quant à moi*, je n'éprouvais pas du tout le besoin.

Il fallait, pour en faire cas, apprendre à quoi elle pouvait servir.

Nous étions alors, si je me rappelle bien, en l'année 1806 : un soir, au sortir de l'école, je vis une vingtaine d'ouvriers arrêtés devant une grande affiche collée au mur; un d'eux cherchait à l'épeler; mais sans pouvoir même arriver à bien déchiffrer le titre.

Nous avions parmi nous un petit bossu nommé Pierrot, qui était le savant de l'école, et qui lisait toutes les écritures aussi couramment que les autres jouaient au sabot. En voyant la croix d'argent à ruban tricolore qu'il portait sur sa bosse

de devant, les ouvriers l'appelèrent ; un d'eux le prit dans ses bras pour qu'il pût voir jusqu'à l'affiche, et il se mit à lire de sa petite voix d'oiseau :

BULLETIN DE L'ARMÉE FRANÇAISE.

Victoire remportée sur les Prussiens à Iéna.

C'était le récit de la bataille avec l'histoire des cinq bataillons français que la cavalerie prussienne n'avait pu entamer, et des cinq bataillons prussiens que la cavalerie française avait éparpillés comme un écheveau de fil. Pierrot lisait cela d'un air aussi fier que s'il eût été le général en chef, et les ouvriers, les yeux fixés sur lui, buvaient ses paroles. Quand il s'arrêtait, les plus pressés criaient :

— Après ! après !

Et les autres reprenaient :

— Donnez-lui le temps ; faut au moins qu'il reprenne sa respiration. Lit-il bien, ce petit citoyen-là ! Allons, mon bijou, tu en es à la charge du maréchal Davoust !

Et on se taisait de nouveau pour entendre Pierrot !

La lecture achevée, il arriva d'autres passants. Le petit bossu fut obligé de recommencer. Lui qu'on traitait d'habitude avec moquerie, tout le monde lui parlait alors avec considération ; on eût dit qu'il était pour quelque chose dans le glorieux récit qu'il faisait connaître ; chacun lui en savait gré ; on lui adressait des paroles de caresse et d'encouragement, tandis qu'on nous imposait silence à coups de pied ; l'avorton était devenu notre roi à tous !

Ceci me frappa comme l'aventure de Mauricet avait frappé ma mère. Sans raisonner la chose, je sentis qu'il était bon parfois de *savoir !* Le petit triomphe de Pierrot me mit en goût de la lettre moulée ; je ne puis pas dire que je pris une résolution ; mais dès le lendemain, je devins plus attentif aux leçons ; quelques éloges de M. Saurin entretinrent ces bonnes dispositions, et mes premiers progrès achevèrent de me donner courage.

Au bout de la seconde année, je savais lire et écrire ; M. Saurin commença à me donner des leçons de calcul.

Ces leçons-là n'étaient accordées qu'aux écoliers favoris, à ceux qui avaient *le feu sacré*, comme disait l'ancien capucin. On les prenait dans une petite pièce particulière où se trouvait un tableau noir sur lequel M. Saurin donnait ses démonstrations. Les profanes avaient défense d'approcher du sanctuaire. La chambre au tableau était pour eux comme le cabinet de Barbe-Bleue. M. Saurin nous enseignait les quatre règles avec autant de solennité que s'il nous eût enseigné le moyen de faire de l'or, et peut-être, après tout, nous apprenait-il une science aussi précieuse. J'ai bien souvent pensé que la connaissance de l'arithmétique était le plus grand don qu'un homme pût faire à un autre homme. L'intelligence est beaucoup, l'amour du travail bien plus, la persévérance encore davantage ; mais sans l'arithmétique tout cela est comme un outil qui frappe dans le vide. Compter, c'est trouver le rapport qu'il y a entre l'effort et le résultat, c'est-à-dire entre la cause et l'effet. Celui qui ne compte pas marche au hasard. Avant, il ne sait pas s'il prend la meilleure route ; après, il ignore s'il l'a prise. L'arithmétique est, dans les choses d'industrie, comme la conscience dans les choses d'honnêteté ; c'est seulement quand on l'a consultée qu'on peut voir clair et être en repos. L'expérience m'a bien des fois prouvé ce que je dis là pour les autres et pour moi-même.

Grâce aux leçons de M. Saurin, j'en étais arrivé à calculer assez promptement et à résoudre toutes les questions qu'il me posait sur son tableau noir. Depuis le départ de Pierrot, j'étais le plus fort de la classe ; la petite croix d'argent ne quittait plus ma veste rapiécée ; j'avais fait comme Napoléon, j'étais passé empereur à perpétuité ! Mais il se préparait dans ma vie un changement auquel je n'avais jamais pensé.

UN PLACET INÉDIT DE NICOLAS SANSON,

GÉOGRAPHE.

Nicolas Sanson est appelé le créateur de la géographie en France. Son père, bourgeois d'Abbeville, d'une famille très-bien notée, qui, depuis plus d'un siècle, comptait toujours quelques-uns de ses membres dans les emplois municipaux, manifesta le premier une passion très-vive pour la géographie, et prétendit l'inspirer à ses fils. A dater de cette époque, tous les Sanson furent géographes.

Au début de ses études, Nicolas Sanson fut contraint de les interrompre. Il n'avait guère de fortune et s'était marié trop tôt : la misère ne tarda pas à lui conseiller de quitter Ortelius et Mercator pour entreprendre quelque commerce. Il lui obéit et fit des affaires, mais avec peu de succès, et se trouva bientôt plus pauvre qu'auparavant. A quelque temps de là, il était un des protégés du cardinal de Richelieu, un des professeurs du roi et un de ses ingénieurs. Ce n'est pas tout : Louis XIII, parcourant, en 1638, la Picardie, fit un séjour dans les murs d'Abbeville, et logea dans la maison de Sanson. C'était le témoignage d'une grande estime et d'une grande affection. Plus tard, Louis XIII lui donna le brevet de géographe ordinaire du roi, avec un traitement de deux mille livres, et le nomma conseiller d'État.

On suppose que Nicolas Sanson dut alors se trouver dans la situation la plus prospère. C'est une conjecture que vient démentir le placet inédit conservé à la Bibliothèque nationale et que nous allons faire connaître. Les cartes de Sanson lui coûtaient beaucoup d'argent et lui en rapportaient peu, et quand le roi lui faisait quelque largesse, il se trouvait toujours un intendant qui refusait de payer. Enfin, en 1661, quelques années avant sa mort, Nicolas Sanson, géographe ordinaire du roi et conseiller d'État, en était réduit à libeller ce placet :

« Monseigneur le chancelier est très humblement suplié se souvenir que le roy commanda, il y a deux ou trois mois, au sieur Foucquet, pour lors surintendant des finances, de faire payer présentement au sieur Sanson, géographe ordinaire de S. M., une année de ses gages, et que ledit sieur Foucquet ayant remis l'expédition de cette affaire de jour à autre, et jusques à ce qu'il partît pour Nantes sans en avoir rien fait, ledit Sanson est aujourd'hui en peine de scavoir entre les mains de qui seront deux ordonnances et un billet coupé de l'espargne, qui ont esté tantôt entre les mains du sieur Pelisson et tantôt entre les mains du sieur de Lespine. Et ce qui est bien fascheux pour ledit sieur Sanson, est qu'il est dans un extrême besoin que S. M. luy fasse la grâce non seulement de l'année dont elle a tesmoigné le vouloir gratifier, mais encor de mille cinquante livres qui sont portées dans le billet de l'espargne qui est coupé, et n'est plus que le reste d'une année dont la moitié a été receüe il y a quinze ou seize mois. Les deux parties de 3 000 livres n'estant que pour subvenir à diverses affaires qui pressent tellement ledit Sanson, qu'il a esté contraint de cesser divers beaux ouvrages de géographie et d'estude qu'il espéroit donner au publicq, et qu'il est mesme sur le point de quitter sa demeure dans Paris. En quelque part que sera ledit sieur Sanson, il ne cessera point de prier Dieu pour la santé et prospérité de Sa Grandeur, de laquelle il a desjà mille autres grâces et pour son particulier et pour sa famille. »

Cette supplique est à l'adresse de Pierre Séguier, qui avait bien, de son côté, quelques obligations à la famille Sanson, puisque le fils aîné de Nicolas s'était fait tuer, à la journée des barricades, en défendant sa vie menacée par quelques furieux. Nous avons donc lieu de croire qu'elle fut favorablement accueillie.

Personne n'eut plus de goût pour l'étude et ne rechercha moins les grandeurs que Nicolas Sanson. Quand il fut nommé conseiller d'État, il ne voulut point prendre ce titre, redoutant que ses enfants en fussent trop fiers et dédaignassent

ensuite l'étude de la géographie. La gloire est le plus beau des héritages. Les fils de Sanson se montrèrent jaloux de continuer les grands travaux de leur illustre père ; et tout le monde sait combien de services ils rendirent à la science.

UNE FRESQUE DE POMPÉI.

La déesse de l'agriculture tient d'une main une corbeille d'osier pleine des fruits qu'elle prodigue aux mortels, et de l'autre un grand flambeau d'ivoire en souvenir des sapins que, suivant la tradition adoptée par Ovide, elle avait allumés aux feux de l'Etna pour chercher sa fille Proserpine enlevée par Pluton. Les traits de la déesse expriment la douceur ; ses yeux sont languissants. Sa chevelure, disposée avec une rare élégance, est blonde comme les moissons qu'elle fait mûrir ; elle est ornée d'une couronne d'épis et de cordons de perles qui retombent de chaque côté sur ses épaules. Son teint est brillant et animé. Elle est revêtue d'une tunique longue, de couleur violette, dont les plis majestueux descendent jusqu'à ses pieds. Sur cette tunique, elle porte un péplum blanc et d'une étoffe transparente qui descend jusqu'aux genoux. La figure est peinte sur un fond rouge ; la tête ressort au milieu d'un nimbe d'or.



Cérès, d'après une peinture antique.

Cette belle peinture a été découverte à Pompéi, dans l'habitation dite maison de Castor et Pollux. Nous la reproduisons d'après la planche XXXV du tome IX de l'ouvrage intitulé : *Real Museo Borbonico* (Musée royal de Bourbon), publié à Naples.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. Martinet, rue et hôtel Mignon.

L'ÉVÊCHÉ D'ÉVREUX.

Voy. la Cathédrale d'Évreux, 1849, p. 9.



Restes de l'Évêché d'Évreux. — Dessin de M. Thérond.

L'évêché d'Évreux comprenait anciennement dans son ressort 540 paroisses et 11 abbayes, sans compter un grand nombre d'églises collégiales, de prieurés et de chapelles. Il s'étendait entre la Seine, l'Aure et la Rille, et était arrosé par deux rivières, l'Eure, et l'Iton qui environnait le château de Conches, maison de plaisance. Les évêques possédaient en outre quatre baronnies : Condé, les Illiers, les baux de Breteuil et de Brosville. Un faubourg d'Évreux, nommé

Saint-Gilles, était dans les limites de cette dernière baronnie, et ses habitants étaient tenus de porter, en signe de vasselage, une petite crosse brodée ou cousue sur leur vêtement. L'évêque avait aussi le droit de participer à l'élection du principal du collége d'Évreux. Ce collége, composé de cinq classes de belles-lettres, était dirigé par des ecclésiastiques séculiers; le principal était en même temps membre du chapitre et chanoine de la cathédrale.

Lors de la prise de possession de l'évêché d'Évreux, le nouveau prélat partait de l'abbaye de Saint-Taurin pour se rendre à la cathédrale. Il était conduit par les religieux jusqu'à la maison de la Crosse. Là il recevait le bâton pastoral des mains des chanoines, ayant à leur tête les huit anciens qui prenaient le titre de barons, parce que chacun d'eux possédait un douzième de la baronnie d'Angerville. Un droit de vassalité assujettissait le seigneur de Feugnerolles à joncher de paille le chemin que suivait l'évêque, depuis la maison de la Crosse jusqu'à un pont peu éloigné, où se formait la procession. En cet endroit, le prélat recevait le serment du chapitre et celui du seigneur, son vassal, qui s'obligeait à le défendre « envers et contre tous, fors le roi. » Arrivé à la demeure officielle, l'évêque donnait à dîner à deux cents personnes. A ce banquet, le seigneur de Gouville faisait les fonctions d'échanson, et versait au prélat le premier coup à boire dans une coupe de vermeil pesant 4 marcs, et dont l'évêque lui faisait ensuite présent.

Le palais épiscopal d'Évreux, où Henri IV séjourna en 1603, n'est plus aujourd'hui remarquable que par sa tourelle et ses fenêtres ornées de sculptures élégantes.

Le mot *riche*, dans son étymologie teutonique, veut dire *fort, puissant.* Il a gardé ce sens dans la langue espagnole : *ricos hombres.*

Réveiller en nous avec facilité le souvenir secret de nos jouissances passées; mettre une empreinte à des pensées indéterminées; donner de la solidité et de la totalité à des demi-sentiments; remplir les lacunes de nos connaissances; nous apporter une pierre, une chaise, une échelle, sur lesquelles nous puissions nous tenir pour voir plus loin qu'il n'était possible de voir en restant à terre : tout cela, nous l'appelons un bienfait. Le but de toute lecture, de tout voyage, de toute société, de toute visite, est quelque chose de cette espèce.

LAVATER.

HISTOIRE CURIEUSE D'UN MATELOT.

Si l'on cherche avec attention sur une carte de la mer des Antilles, on y découvre, dans le groupe des Caraïbes, une île grosse à peine comme une tête d'épingle; c'est un triste rocher, incessamment battu et submergé par les flots, que l'on nomme Sombrero, et où l'on ne trouve ni ruisseau, ni source, ni végétation.

Près de cette côte ingrate, faisait route, le 13 décembre 1807, *le Renfort*, sloop de guerre de la marine d'Angleterre. Il était environ cinq ou six heures du soir. Le capitaine L. sortait de table, et ses traits, au dire des témoins qui déposèrent plus tard sur cette affaire, semblaient animés par le vin : il ordonna brusquement de mettre la chaloupe à la mer et d'y descendre le matelot Robert Jeffery, convaincu d'avoir commis un vol à bord.

Ce Robert Jeffery était un jeune garçon d'environ dix-huit ans, qui ne se doutait guère, lorsqu'il parut sur le pont, de la terrible sentence qu'on allait lui signifier. Il était sans bas et sans souliers, et il n'avait pour tout vêtement qu'une veste et un pantalon bleu. « Jeffery, lui dit le capitaine, vous voyez cette île, c'est là qu'on va vous déposer. »

Le pauvre diable resta muet d'étonnement et ne put faire aucune objection, car cet ordre cruel était à peine prononcé que, sur un signe du capitaine, il fut mis à exécution. Presque jeté par-dessus le bord du sloop, on le confina à l'arrière de la chaloupe, sous la garde du lieutenant et d'une partie de l'équipage. On ne lui laissa pas même le temps d'emporter ses hardes. « Ne vous embarrassez pas de ces nippes ! » cria le capitaine à un matelot qui rassemblait à la hâte quelques-uns des objets les plus nécessaires au condamné : ce fut donc sans provisions, sans chaussures, sans aucun autre vêtement que celui qu'il portait sur le corps, que Jeffery fut ainsi expulsé du sloop.

Ce malheureux, d'un caractère faible et même un peu poltron, à moitié abruti par cette rigueur soudaine, ne cessa de pleurer amèrement pendant tout le temps que la chaloupe mit à gagner la côte.

Toutefois en abordant, il espéra un sort moins affreux que celui qui lui était destiné; les rochers vus de près semblaient avoir des formes moins arides que dans l'éloignement : quelques gens de l'équipage assuraient même que dans l'intérieur de l'île, à travers le crépuscule, ils apercevaient des chaumières. On fit quelques centaines de pas sur les rochers : les pieds du pauvre Jeffery furent bientôt tout en sang; touché de compassion, l'un des hommes de l'équipage lui donna ses souliers, un autre son couteau, un troisième son mouchoir qui pouvait au besoin lui servir de signal. Cependant on ne découvrit point de chaumières : tout était désert. Jeffery conjura ses compagnons de ne pas le livrer à une mort certaine sur cet affreux écueil. En ce moment la nuit était tout à fait noire, les ordres étaient précis, il devenait urgent pour la chaloupe de retourner immédiatement au vaisseau. Abandonnant donc à regret Jeffery à son malheureux sort, les matelots rejoignirent le sloop, qui à l'instant même gagna le large.

Le lendemain, au point du jour, le sloop était encore en vue de l'île : entre huit et neuf heures, le capitaine monta sur le pont, et l'officier de quart, dans l'espérance de lui suggérer la pensée d'envoyer une embarcation à Jeffery, fit remarquer que l'on apercevait toujours Sombrero. Le capitaine resta inflexible. Les matelots, qui jusqu'alors n'avaient cessé de causer entre eux du sort probable de leur camarade, dirent de manière à être entendus du commandant, que si le pauvre diable ne périssait pas de faim ou de soif, il serait infailliblement dévoré par les oiseaux de proie qui sont dans ces parages forts et nombreux. Ces insinuations ne produisirent aucun effet sur le capitaine; il remarqua que le vent commençait à fraîchir, ordonna de mettre toutes les voiles dehors et fit faire route au sloop vers le Nord.

Deux mois s'étaient écoulés depuis cet événement. Dirigeant sa course vers la Barbade, *le Renfort* avait rejoint l'escadre d'un amiral qui commandait alors dans la mer des Antilles. L'acte de cruauté du capitaine L. ne tarda pas à devenir le sujet de tous les entretiens. Il parvint enfin aux oreilles de l'amiral qui fit appeler aussitôt le capitaine L., et, après lui avoir fait des reproches sévères, lui enjoignit de réparer sa faute en retournant immédiatement à la recherche de son matelot.

Sous l'impression des menaces de l'amiral ou de celles de sa conscience, le capitaine s'acquitta de sa mission avec beaucoup de zèle et d'empressement. Arrivé devant Sombrero, il dépêcha en hâte sa chaloupe sous le commandement du même officier et des matelots qui y avaient débarqué sa victime, leur intimant l'ordre exprès de ne point quitter l'île sans l'avoir parcourue dans tous les sens.

En abordant, les matelots firent envoler une bande nombreuse de ces oiseaux des Antilles appelés fous; non loin de là, ils remarquèrent une multitude de nids pleins d'œufs, et de jeunes oiseaux, à peine couverts de leurs plumes naissantes, qui à leur approche s'échappèrent en sautillant dans toutes les directions. Ils ne trouvèrent pas une goutte d'eau

fraîche ; seulement on voyait çà et là quelques flaques d'une eau saumâtre et que l'on ne pouvait boire. L'île s'élevait de toutes parts en pentes abruptes et rocailleuses jusqu'à son sommet, et ne produisait d'autre végétation que quelques lianes sèches et grossières enfouies à moitié sous les graviers.

La recherche la plus minutieuse ne fit rien découvrir à l'égard de Jeffery. Un matelot trouva le manche informe d'un tomahawk, un autre les lambeaux d'un pantalon. Après avoir visité sans autre résultat l'île dans toutes ses parties, l'équipage se décida enfin à se rembarquer. Aucun ossement n'indiquait que Jeffery eût servi de nourriture aux oiseaux de proie ; toutefois la découverte des haillons et de la poignée du tomahawk fit conjecturer à tout l'équipage que Jeffery avait succombé à une mort violente.

Avant de se décider à repartir, le commandant désespéré voulut encore lui-même visiter l'île ; pas un trou, pas une crevasse n'échappa à son ardente recherche, qui n'eut pas plus de succès. *Le Renfort* s'éloigna donc de Sombrero pour la seconde fois et regagna la Barbade. Le capitaine L. rendit compte de sa mission à l'amiral, et réussit à lui faire partager sa conviction que Jeffery avait dû être recueilli par quelque vaisseau de passage. L'enquête reproche à l'amiral d'avoir fort légèrement traité cette affaire, et de s'être montré, par un excès blâmable d'indulgence, satisfait du repentir et de la conduite du capitaine L. Les choses en demeurèrent donc là pendant deux ans du moins, après lesquels elles prirent une nouvelle direction.

Une relation complète de cet événement avait été adressée à un membre de la Chambre des communes par une personne qui prétendait avoir à se plaindre de l'amiral. Elle devint, dans le parlement, l'objet d'une interpellation que le gouvernement ne put laisser sans réponse : une commission d'enquête reconnut l'exactitude des faits, et conclut à la citation du capitaine L. devant un conseil de guerre.

Ne pouvant nier l'action qui lui était reprochée, le capitaine L. prétendit la justifier par la nécessité où il s'était trouvé de faire justice à son bord d'un voleur incorrigible. Cette allégation fut démentie par les témoins qui réduisirent à un fait unique, et atténué même par certaines circonstances, les imputations du capitaine contre Jeffery. Le malheureux marin n'avait commis d'autre délit que celui de dérober un peu de bière douce. En conséquence la cour rendit à l'unanimité un verdict de culpabilité contre le capitaine, et l'amirauté le révoqua immédiatement de son grade.

Le journal *le Times*, du 13 février 1810, *le Weekly Register* de Cobbet, de la même époque, qui donnent de nombreux détails sur cette étrange affaire, constatent que l'émotion du public fut extrême et ne s'arrêta point à la conclusion du procès. La presse anglaise approuva la sentence rendue contre le capitaine L. Mais qu'était devenue sa victime ? Jeffery avait-il été massacré ? S'était-il tué lui-même ? Était-il mort de faim, de soif ? L'avait-on sauvé ? S'était-il noyé ? Toutes ces questions préoccupaient le public, et pour mettre fin aux conjectures, la Chambre des communes, sur la proposition d'un de ses membres, demanda que de plus amples informations fussent ordonnées. Une vague rumeur s'était répandue que Jeffery avait été recueilli par un navire américain, et des instructions, conformes au vœu de la Chambre des communes, furent adressées au ministre anglais près les États-Unis.

Le résultat des informations prises par cet agent fut que Robert Jeffery avait été reconnu dans la petite ville de Marblehead, près Boston, dans les Massachussets ; qu'il avait comparu devant un magistrat auquel il avait déclaré qu'il était âgé de vingt et un ans, natif de Polperro, village du comté de Cornouailles ; qu'il avait été enrôlé dans la marine, n'étant encore âgé que de dix-huit ans ; qu'on l'avait embarqué sur *le Renfort*, et qu'étant forgeron de son état, on l'avait placé comme aide près de l'armurier du bord ; que le sloop faisait voile vers les Indes occidentales, et que l'eau étant venue à manquer, on avait mis l'équipage à la ration ; qu'un samedi soir, pressé par la soif, il avait soutiré environ deux litres d'un tonneau de bière ; que le capitaine en ayant eu connaissance l'avait fait déposer dans l'île déserte de Sombrero ; qu'il était resté là neuf jours sans autre nourriture qu'une douzaine de lépas, sorte de coquillages qu'il avait ramassés dans les rochers, et qu'enfin, après ce délai, il avait été recueilli par un navire des États-Unis, et débarqué dans un port de l'État des Massachussets.

Cette déclaration signée d'une croix et transmise au gouvernement, fut publiée dans tous les journaux. Il semblait dès-lors que tout était terminé sur cette histoire, quand un incident inattendu vint la compliquer de nouveau.

La mère de Robert Jeffery était encore vivante : elle adressa aux journaux une lettre qui fit renaître toutes les incertitudes. Par cette lettre, elle déclarait solennellement, ou que la pièce attribuée à son fils était fausse, ou que quelqu'un s'était présenté à la place de son enfant. A l'appui de cette opinion, elle disait que si l'usage de ceux qui ne savent pas signer leur nom est de le remplacer par une croix, Robert Jeffery, qui savait parfaitement écrire, ainsi que l'attestait le maître d'école du village, et que l'attesteraient au besoin tous ceux qui l'avaient connu, n'avait que faire de recourir à ce moyen. Elle ajoutait en outre que le bail de sa ferme reposait sur la vie de son fils, et que Jeffery mort, le propriétaire rentrait dans tous ses droits ; que c'était une circonstance que son fils n'ignorait pas, et que, s'il était à cette heure sain et sauf, il n'aurait pas manqué de lui écrire, lui qui, au moment où on l'abandonnait sur le rocher de Sombrero, avait, par un élan de tendresse pour sa mère, recommandé à ceux de ses camarades qui étaient du même village que lui de ne jamais lui révéler son malheureux sort.

Cette lettre, dont quelques journaux contestèrent, puis reconnurent l'authenticité, produisit une sensation extraordinaire. Cobbet déclara « qu'il fallait serrer les côtes au gouvernement, lui arracher la vérité et avoir satisfaction sur un fait qui intéressait à un si haut point tout le pauvre peuple de la marine. » L'affaire prit alors un tour si grave que l'amirauté comprit la nécessité d'une démarche décisive pour la mettre à fin. Un vaisseau fut spécialement envoyé à Boston, et la nouvelle de son retour, qui fit enfin cesser toutes les incertitudes sur le sort du matelot, fut accompagnée de l'avis suivant, inséré dans tous les journaux :

« Le matelot Jeffery a reçu aujourd'hui son congé définitif des lords commissaires de l'amirauté. Il a débarqué et il est en route pour Londres. »

Devenu pour quelques semaines, et à son grand avantage pécuniaire, un des *lions* de la capitale de la Grande-Bretagne, Jeffery raconta ainsi ses aventures. Il lui avait été d'abord impossible de croire que l'on eût sérieusement l'intention de l'abandonner dans un état de dénûment aussi complet sur une île que ses compagnons avaient reconnue être inhabitée et stérile. Il pensa qu'on ne l'avait laissé là que pour la nuit et pour l'effrayer ; toutefois le caractère dur et inflexible du capitaine lui faisait craindre quelque chose de pire. Le jour parut, et l'espérance lui revint en apercevant *le Renfort* mouillé seulement à quelques milles du rivage. Il s'attendait à tout moment à voir mettre la chaloupe à la mer, et comptait déjà sur sa délivrance ; mais, vaine attente ! le sloop déploya ses voiles et ne parut bientôt plus que comme une tache à l'horizon. Jeffery s'abandonna alors au plus violent désespoir ; pendant deux jours la faim et surtout la soif le tourmentèrent horriblement ; pour apaiser la fièvre qui le dévorait, il but une quantité considérable d'eau salée, et redoubla ainsi ses souffrances qui devinrent extrêmes jusqu'au moment où une pluie abondante vint ranimer ses forces et lui fournit de l'eau en quantité suffisante pour tout le temps qu'il eut encore à passer dans l'île. Mais les douleurs de la faim devenaient de plus en plus vives ; il lui

avait été impossible de tuer un seul des oiseaux qui venaient se reposer dans l'île : il se mit à la recherche de leurs œufs. Malheureusement ce n'était pas sans doute l'époque de la ponte, car le seul œuf qu'il trouva était dans un tel état de putréfaction que, quelles que fussent les sollicitations de sa faim, il ne put se résoudre à l'approcher de ses lèvres. De petits coquillages et des morceaux d'écorce de bois rejetés par la mer, furent les seuls aliments qu'il trouva dans ce lieu maudit. Enfin, à sa grande joie, il découvrit au large un vaisseau, et du haut d'un rocher, il lui fit des signaux qui sans doute ne furent pas aperçus, car le vaisseau se perdit bientôt dans l'horizon. Cinq navires passèrent ainsi tour à tour, et renouvelèrent cinq fois ses angoisses, en le laissant de plus en plus près de la mort. Il avait perdu tout espoir de salut, et, défaillant de faim, il était tombé sur le rivage, lorsqu'un navire américain serrant l'île de plus près, attiré par le grand nombre d'oiseaux qui s'y abattaient en ce moment, envoya sa chaloupe à terre : les matelots découvrirent le pauvre Jeffery mourant, et le conduisirent en toute hâte au navire, où l'on parvint, après quelques jours, à lui rendre la force et la santé.

Nous voudrions, pour conclure cette histoire, donner à nos lecteurs une explication raisonnable sur le tomahawk et les haillons trouvés dans l'île, et sur la déclaration signée d'une croix; mais comme les documents où nous avons puisé se taisent sur tous ces points, qui n'embarrasseraient pas le moindre des romanciers, nous ne chercherons pas à les expliquer. Nous pouvons ajouter seulement que le capitaine L. s'empressa de réparer, autant qu'il lui était possible, les maux qu'il avait causés au pauvre Jeffery, en lui faisant don d'une somme d'argent considérable, au moyen de laquelle Jeffery se retira dans son village de Polperro, où peut-être il vit encore.

LA VALLÉE DE MEYRINGEN.

Les Alpes bernoises sont les plus belles de la Suisse; elles séparent le canton de Berne du Valais, et touchent aux Alpes d'Unterwalden, de Fribourg et de Vaud. La vallée de Meyringen, dont nous offrons ici une vue, se présente au voyageur qui a quitté Interlacken et Brientz pour se



Pâturages de la vallée de Meyringen, dans le canton de Berne.

rendre dans le Valais. C'est une des contrées les plus pittoresques de la Suisse; là est le Reichenbach, la riche cascade. Les troupeaux qui descendent en automne des hautes Alpes passent dans ces herbages une partie de l'hiver. Les petits chalets qu'on voit en perspective leur offrent un abri nécessaire contre le froid qui est trop rigoureux pour qu'on laisse les vaches dehors pendant la nuit. Ces troupeaux semblent attendre en ces bas lieux le retour dans leur véritable patrie. Couchés et ruminants dans les herbes, ou juchés sur les roches et les ponts, ils regardent d'en-bas ces hauts pâturages toujours aimés, où ils passent leurs beaux jours.

Et peut-être le berger lui-même se trouve-t-il exilé dans ces profondes vallées; il aime sa montagne et son chalet comme le matelot aime la mer et son vaisseau. Aussi dès que les beaux jours ont reverdi les Alpes, il se prépare avec une joie tranquille à regagner les hauteurs. Quand il s'est mis en chemin, comme le berger dont nous voyons ici l'image parfaitement fidèle, il jette cependant un regard affectueux sur la maison où son vieux père garde son jeune fils; peut-être les aperçoit-il encore sous les cerisiers effeuillés. Du moins, il voit la fumée qui s'élève du toit paternel et lui annonce le repas de famille où l'on sentira son absence. Mais il fait encore quelques pas, et des saillies de rochers lui dérobent la vue de ces objets chéris : le voilà seul au milieu des hautes Alpes avec son troupeau.

Cet homme de taille athlétique porte sur ses larges épaules tout le ménage pastoral. Il tient d'une main le vase à traire; il s'appuie sur le bâton à pointe de fer qui serait une arme redoutable dans cette main robuste. Il porte dans une vaste hotte la passoire à lait avec sa paille, son baheurre, l'esca-

beau à un pied sur lequel il s'assied pour traire, la forme à fromages, le trépied qui les reçoit pour les faire égoutter ; enfin la grande chaudière où l'on recueille, où l'on tiédit et l'on caille le lait.

Va donc, heureux pâtre, va remplir ton utile tâche loin du monde ; élève-toi au-dessus du tourbillon où la foule s'agite ; travaille pour les hommes sans te mêler à leurs tumultueuses folies ! Ton sort est l'un des plus heureux, je



Fabricant de fromages des montagnes du lac de Brienz, dans l'Oberland bernois.

crois, qu'on puisse désirer ; tu goûtes la paix du solitaire sans tomber dans sa vaine indolence ; tu accomplis la loi du travail, et tu échappes au souci.

LE TROUPEAU DE LAMAS DU ROI DE HOLLANDE.

Dans un article publié en 1848 (p. 305), le Magasin pittoresque émettait le vœu de voir le gouvernement entrer dans la voie de l'acclimatation des espèces domestiques nouvelles, en favorisant le développement des Lamas. Cet animal, domestiqué depuis longtemps au Pérou et dans les contrées voisines, est susceptible de se multiplier parfaitement dans nos climats, et d'y rendre les mêmes services qu'il rend en Amérique, où il est à la fois bête de somme, bête à laine et bête de boucherie : c'est une réunion de qualités qui le rend certainement très-digne d'être recherché. Ce vœu, que nous avions rendu significatif en faisant graver avec soin la figure des Lamas que possède le Muséum, et qui compteront un jour, on peut l'espérer, comme les premiers patriarches d'une race nombreuse ; ce vœu si modeste dans sa forme, mais si important dans ses conséquences, vient de recevoir une première satisfaction. La France possède en ce moment un troupeau de trente Lamas et Alpacas. Que ce précieux troupeau soit convenablement ménagé et dirigé, et avant dix ans nous aurons déjà sur notre sol les Lamas par milliers.

Ce troupeau appartenait au feu roi de Hollande, qui l'entretenait dans le parc de son château de la Haye, où étaient nés une partie des individus qui le composent. Ainsi le fait de son acclimatation était parfaitement accompli. M. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire, qui a dirigé si à propos et avec tant de sagacité les études zoologiques vers la domestication des animaux, avait signalé à diverses reprises, et notamment à l'Académie des sciences, l'existence de cet intéressant troupeau, qui, perdu au milieu des brouillards de la Hollande, n'avait pas eu l'avantage d'exciter au même degré l'intérêt des zoologistes de ce pays. Aussi, lorsqu'à la mort du roi on a mis en vente les divers objets mobiliers qui lui avaient appartenu, ne s'est-il trouvé personne en Hollande qui ait senti l'immense valeur que pouvait avoir, pour ce pays de pâturages, le petit troupeau du parc de la Haye, déjà si parfaitement habitué au climat brumeux et pluvieux de la

contrée. En France, grâce au savant distingué que nous venons de nommer, nous avons été mieux avisés et plus heureux. Sur les instances de M. Geoffroy Saint-Hilaire, M. Lanjuinais, qui était alors à la tête du ministère du commerce et de l'agriculture, a donné mission à ce savant de se transporter à la Haye au moment des enchères, d'examiner l'état des animaux, d'en faire l'acquisition pour le gouvernement français et de veiller avec soin à leur transport à Paris. Arrivé à la Haye, M. Geoffroy Saint-Hilaire s'est vu disputer sa conquête principalement par des Anglais; mais ses instructions, inspirées par le sentiment de l'importance agricole de l'affaire, lui donnaient une latitude suffisante, et il l'a emporté sur ses rivaux. Les trente Lamas lui ont été livrés pour dix-sept mille francs; et ce premier fonds, s'il est, comme on doit l'espérer, convenablement entretenu, produira avant peu des intérêts au centuple.

Voici, en effet, un document qui permet de mesurer au juste l'importance commerciale que promettent d'acquérir avant peu les Lamas et les Alpacas : quand il s'agit de valeurs positives, et non pas d'espérances vagues et indécises, rien n'est plus éloquent que les chiffres. Voici donc, année par année, la répartition des laines de Lamas reçues à Liverpool en provenance de l'Amérique du Sud : en 1835, 8 000 balles; en 1836, 12 800; en 1837, 17 500; en 1838, 25 765; en 1839, 34 543. Nous ne possédons pas les chiffres relatifs au mouvement des dix dernières années; mais il est vraisemblable que ce mouvement a continué à augmenter dans une proportion analogue. On est d'autant plus fondé à le croire, que la valeur vénale de la laine du Lama, qui n'avait cessé de croître depuis les premières importations, a triplé depuis 1840. Nos fabriques des départements du Nord et de la Somme, qui ont commencé depuis lors à employer cette laine, sont obligées d'aller la chercher en Angleterre, et elles sont menacées de l'y payer prochainement encore plus cher; car le Pérou, avare des avantages que lui procurent ses Lamas, vient, pour s'assurer le monopole, de prohiber sévèrement l'exportation de ces animaux. C'est ainsi qu'on répond, dans l'autre hémisphère, à nos efforts pour acclimater chez nous cette espèce nouvelle. Mais heureusement, nous pouvons dès aujourd'hui braver les inconvénients de cette prohibition : nous avons chez nous assez de Lamas pour pouvoir les multiplier en quelques années aussi abondamment que les besoins de notre industrie pourront l'exiger.

Nous citerons, à l'appui de ces réflexions, ce que dit M. Geoffroy Saint-Hilaire dans son Rapport au ministre de l'agriculture et du commerce, rapport qui aurait certainement mérité plus de publicité qu'il n'en a reçu. « Devrons-nous, dit le savant naturaliste, continuer à aller chercher à l'étranger, à racheter de seconde main, à des conditions chaque jour plus onéreuses, une laine que nous pouvons faire naître en abondance sur notre sol? Une seule cause pourrait nous y contraindre : un prix de revient trop élevé. Or, ici encore toutes les présomptions sont favorables. Nous ignorons, il est vrai (et un essai sur une grande échelle peut seul nous fournir les éléments de ces calculs), par quels chiffres s'exprimeront la valeur des produits d'un troupeau de Lamas et celle de ses dépenses; quel rapport numérique existera entre l'une et l'autre : mais le sens du résultat est du moins hors de doute. Comment les services que peut rendre le Lama, sa chair, son lait, sa laine, longue souvent de 20, 25, 30 centimètres, ne compenseraient-ils pas avec avantage les soins et la nourriture nécessaires à un animal aussi dur et aussi sobre, bravant également, disent les voyageurs, le froid et l'humide, sachant trouver encore des aliments suffisants là où le mouton ne peut subsister, et vivant, en un mot, *dans des lieux où l'on ne sait vraiment comment il peut vivre?* (expression d'un voyageur.) »

On comprend, d'après cela, que c'est surtout aux pâturages élevés de nos montagnes que conviendraient ces nouveaux troupeaux. Ils auraient d'autant plus de chances de réussir sous le rapport économique, qui est, en définitive, le côté décisif en cette matière, que l'on pourrait utiliser par leur moyen des terrains tout au plus capables d'alimenter des moutons. Mais lors même qu'ils devraient disputer aux moutons l'herbe de nos prairies, comme ils nous en payeraient le prix avec leur laine et avec leur chair au moins aussi bien que les moutons, il est évident qu'ils y auraient le même droit.

Le nouveau troupeau a été déposé à la ménagerie du Muséum, où il doit rester jusqu'à ce que le gouvernement ait décidé de son sort, et il sert à la curiosité en attendant qu'il soit en mesure de servir à l'utilité naturelle. Son avenir repose certainement dans sa concentration. Si on le divise, les soins, au lieu d'augmenter, diminueront; car ceux qui seront chargés de la responsabilité du troupeau complet sentiront cette responsabilité tout autrement que ceux qui, par libéralité gouvernementale, auraient reçu à discrétion un ou deux couples; et, après tout, la question capitale consistant dans la multiplication, ce n'est pas par la dissémination des individus qu'on augmentera les chances de leur reproduction. La meilleure solution consisterait peut-être à envoyer le troupeau entier dans la ferme-école qui s'institue au centre de nos montagnes du Cantal. Les Lamas trouveraient là, outre des soins éclairés et vigilants, les conditions les plus rapprochées de celles de leurs montagnes natales; et rien ne serait plus facile que d'expédier successivement, de ce foyer central, de petites colonies dans les Pyrénées et dans les Alpes. C'est ainsi qu'en quelques années cette race nouvelle aurait pris pied chez nous et fourni des éléments nouveaux à l'une de nos plus importantes industries, celle des lainages. Voici ce que disait à cet égard Buffon dès 1765; car nous ne pouvons mieux terminer cet article qu'en invoquant l'autorité de notre plus célèbre naturaliste : « J'imagine, disait-il, que ces animaux seraient une excellente acquisition pour l'Europe, spécialement pour les Alpes et pour les Pyrénées, et produiraient plus de bien réel que tout le métal du nouveau monde. » Voilà qui est énergique et vrai. Mais combien de temps faut-il pour qu'une idée juste fasse son chemin, quand elle s'écarte des habitudes acquises! Il y a près d'un siècle que Buffon insistait sur cette *excellente acquisition*, et, malgré son excellence, elle n'est pas encore à son terme.

HYGIÈNE DES HABITATIONS.

Voy., sur l'Hygiène des repas et du sommeil, 1848, p. 130, 1849, p. 66.

I. HABITATIONS DES VILLES.

Toutes choses égales d'ailleurs, le séjour de la ville est moins salubre que celui de la campagne. La médecine, aidée des lumières de la chimie et de la physique, n'a pas encore pu rendre rigoureusement compte de ce fait. Mais l'expérience est là. Tel homme mal portant à Paris devient fort et robuste à la campagne; des convalescences impossibles dans nos grandes cités, se terminent rapidement à la campagne par le retour à la santé. Qui n'a éprouvé quelquefois un bien-être ineffable en sortant de la ville pour respirer l'air des champs? C'est la conscience de cet effet salutaire qui, dans l'été, pousse hors des barrières des milliers de Parisiens, heureux d'échapper, ne fût-ce que pendant quelques heures, à l'atmosphère de la capitale. Considérés sous ce point de vue, les chemins de fer sont un bienfait public.

Si vous interrogez un savant sur les causes des effets incontestablement salutaires de l'air des champs, il avoue son ignorance : cependant quelques efforts pour les découvrir ont été tentés.

Des académiciens ont analysé comparativement l'air de Paris et de Montmorency, et trouvent à Paris quelques millièmes d'acide carbonique de plus. Mais en Auvergne, dans le Vivarais, aux environs de Carlsbad, l'acide carbonique

s'échappe d'une foule de fissures du sol, et l'air de ces contrées est aussi vivifiant, les habitants sont aussi robustes que dans la Suisse ou dans le Jura. L'insalubrité des villes ne tient donc pas à cette cause. D'autres affirment que le mouvement de l'air à la campagne facilite la respiration; mais l'air des villes n'est point immobile et les grands vents le renouvellent souvent en entier. Quelques-uns accusent les exhalaisons fétides des ruisseaux, des abattoirs, etc. Un médecin philosophe, Parent-Duchatelet, fait une enquête statistique sur la santé des ouvriers employés aux égouts, celle des équarisseurs et des vidangeurs, et trouve qu'elle est aussi bonne, et que leur vie moyenne est aussi longue que dans les professions les plus salubres. Dans le choléra de 1832 la mortalité fut très-faible parmi eux. Faut-il conclure de là que l'air de la campagne n'est pas meilleur que celui de la ville? Nullement; cela prouve seulement que les sciences sont encore dans l'enfance, qu'une foule de faits contradictoires en apparence s'éclairciront avec le temps; s'ils sont obscurs actuellement, c'est que nous épelons seulement les premières lettres du livre de la nature.

Dans le moyen âge, presque toutes les villes étaient fortifiées; et avant que l'artillerie fût en usage, il fallait que les remparts fussent entièrement garnis de défenseurs : aussi leur donnait-on le moins de développement possible : on était donc forcé de ménager l'espace à l'intérieur. De là ces rues étroites, tortueuses, rétrécies encore par des étages en surplomb et des pignons aux toits avancés. Ces rues si pittoresques aux yeux de l'artiste et de l'antiquaire, sont condamnées par l'hygiène. Jamais l'air ne s'y renouvelle complétement; c'est à peine si elles sèchent en été, et en hiver elles sont toujours boueuses ou humides. Ces ruelles bordées d'habitations basses, étroites, sans air et sans lumière, avaient tellement favorisé le développement de la maladie scrofuleuse qu'elle était devenue un véritable fléau et une cause d'abâtardissement physique et moral pour les populations. Les écrouelles, les lèpres, les ophthalmies, les difformités si communes dans le moyen âge, n'ont pas d'autre cause. Ajoutez à cela que les villes étaient entourées de fossés remplis d'une eau stagnante et fétide qui laissait à découvert en été des matières animales et végétales en putréfaction. Alors les fièvres intermittentes venaient s'ajouter aux scrofules et décimaient ces populations maladives.

Tandis que le bourgeois et l'ouvrier s'étiolaient ainsi privés de chaleur et de lumière, le seigneur féodal et ses gardes habitaient un château aérien, bâti au sommet d'un rocher ou d'une colline, et leur corps vivifié par un air pur et vif se fortifiait encore par tous les exercices de la guerre et de la chasse. Aussi, que de temps il a fallu avant que ces populations chétives osassent s'insurger contre la domination féodale. La lutte était trop inégale : c'était celle de la faiblesse contre la force, de la maladie contre la santé. Les premières victoires furent remportées en Suisse, dans les petits cantons où les assaillants étaient de robustes montagnards et non des habitants de ces villes malsaines dont nous avons parlé. L'hygiène publique peut avoir, comme on le voit, une influence considérable sur les destinées de l'humanité et le sort des peuples.

L'habitation à la campagne étant plus saine que celle de la ville, tous les soins d'un chef de famille doivent tendre à s'entourer, autant que possible, des conditions de salubrité qui se trouvent réunies à la campagne. Ainsi les rues larges, aérées, dirigées du nord au sud, sont préférables à toutes les autres. Les façades des maisons sont éclairées et réchauffées par les rayons du soleil qui a le temps de sécher complétement le pavé; les vents secs du nord balayent librement la rue dans toute sa longueur : voilà pour l'hiver. En été les appartements ne s'échauffent point toute la journée; les maisons du côté droit, quand on regarde le midi, reçoivent les rayons du soleil levant; celles du côté gauche, ceux du soleil couchant; les vents frais du nord rafraîchissent l'atmosphère de la rue; or, ce sont eux qui règnent par les beaux temps continus de l'été. En recommandant les rues orientées dans le sens du méridien, nous ne prétendons pas condamner toutes celles qui sont dirigées de l'est à l'ouest; dans notre climat froid et pluvieux, le côté tourné vers le midi a de très-grands avantages, principalement pendant l'hiver; mais en été les appartements bas et peu spacieux s'échauffent trop pendant le jour. Une des meilleurs dispositions est celle où plusieurs pièces sont exposées au midi, et une ou deux tournées vers le nord.

Nous condamnerons d'une manière absolue les appartements uniquement exposés au nord; agréables et salubres pendant quatre mois de l'année, ils sont froids, sombres et souvent humides pendant l'hiver et une grande partie de l'automne et du printemps. C'est en vain qu'on cherche à les réchauffer artificiellement : dès que le feu s'éteint, ils se refroidissent rapidement, surtout pendant la nuit. Ceux qui les habitent passent ainsi par des alternatives de froid et de chaud qui développent et entretiennent des dispositions au rhumatisme, au catarrhe, à la phthisie, aux diarrhées rebelles, et chez les enfants aux scrofules et au rachitisme.

La grandeur des pièces d'un appartement est un point essentiel à considérer. N'était la difficulté d'y entretenir une température convenable, nous conseillerions sans hésiter ces vastes salles dont se composaient les appartements de nos pères, et qu'on retrouve encore dans toutes les grandes habitations de l'Italie. A Paris, il s'est opéré sous ce point de vue deux changements qui tendent à s'annuler réciproquement. Ainsi, tandis qu'on élargit les rues, on rétrécit sans cesse les appartements qui, dans toutes les maisons nouvellement construites, sont réduites à leurs limites les plus étroites. Évidemment chacune des pièces ne contient pas le volume d'oxygène nécessaire au nombre de personnes qui l'habitent. L'air n'y circule pas; on y respire une chaleur étouffante dès qu'on les chauffe et que plusieurs personnes s'y trouvent réunies, ou bien on y ressent ce sentiment de froid que l'on éprouve toujours dans les lieux où le soleil ne pénètre pas. En général, une pièce où l'on couche ou bien où l'on séjourne habituellement, doit avoir 5 mètres de longueur et de largeur sur 3 à 4 mètres de haut. Les fenêtres auront 2 mètres de haut sur 1^{m}, 20 de large.

Les matériaux dont les habitations sont construites ont une grande importance hygiénique. Dans les pays chauds on préfère les édifices en pierre; mais dans le nord et même en France le bois serait préférable. Il a le grand avantage d'être mauvais conducteur de la chaleur. En hiver, une maison de bois chauffée intérieurement conserve sa chaleur et ne laisse pas pénétrer le froid extérieur. En été, la chaleur extérieure se transmet difficilement à l'intérieur, et en empêchant le soleil d'entrer dans les appartements, on y conserve toujours une agréable fraîcheur. La pierre, la chaux et le plâtre ont plusieurs inconvénients hygiéniques dont voici les principaux. Bonne conductrice de la chaleur, la pierre laisse pénétrer le froid extérieur, à moins qu'elle n'ait une grande épaisseur, et elle s'échauffe fortement aux dépens de la chaleur des foyers; c'est autant d'enlevé à l'air dont vous voulez élever la température. En hiver, lorsque l'air est humide et que le temps s'adoucit brusquement, la pierre refroidissant les couches d'air qui sont en contact avec elle se couvre d'une rosée humide qui persiste tant que l'air ne redevient pas sec. La chaux et le plâtre ont une partie de ces inconvénients; en outre, comme ils ont été appliqués à l'état de pâte humide, ils sont très-longs à sécher. On craint en général « d'essuyer les plâtres d'un appartement, » et cette crainte n'est pas puérile : coucher dans une chambre dont les murs ne sont pas complétement secs, c'est s'exposer d'une manière presque inévitable à contracter des douleurs rhumatismales qui souvent persistent en réapparaissant de temps en temps pendant toute la vie. Jadis les planchers des appartements étaient dallés en briques, partout maintenant

on leur substitue le bois; c'est un progrès. Les carreaux refroidissent les pieds et contribuent ainsi, d'une manière indirecte, à porter le sang vers la tête.

Un des problèmes qui mériteraient le plus d'occuper les architectes, c'est l'art d'échauffer les maisons et les appartements. Cet art, on peut le dire, est complétement dans l'enfance. Le feu de cheminée échauffe faiblement, à moins qu'on n'emploie la houille ou le coke; mais ce mode de chauffage est très-coûteux en ce que la plus grande partie de la chaleur est perdue. Il s'établit en effet, dès qu'on allume le feu, un courant d'air qui, de tous les points de l'appartement, se précipite vers le foyer et s'échappe par le tuyau de la cheminée, entraînant avec lui presque toute la chaleur produite. La seule fraction dont profite l'appartement, c'est la chaleur rayonnante du feu. L'avantage principal des cheminées c'est d'échauffer toujours les couches inférieures de l'air et de sécher les pieds; mais par de grands froids les cheminées sont un moyen tout à fait insuffisant pour maintenir l'air à une température élevée de 15 à 20 degrés au-dessus de celle qui règne au dehors. Les poêles produisent plus de chaleur, mais il faut du temps pour les échauffer eux-mêmes; s'ils sont munis de longs tuyaux, ce sont les couches supérieures de l'air plutôt que les inférieures dont la température s'élève. De là refroidissement des pieds et des jambes, et afflux du sang vers la tête. Un poêle qui n'est pas muni de tuyaux ne vaut guère mieux qu'une cheminée et a sur elle le désavantage de ne pas offrir la facilité d'échauffer les extrémités inférieures du corps. Dans les climats froids les calorifères qui maintiennent une température égale dans toute une maison, sont à la fois commodes et hygiéniques; mais chez nous il est difficile de les régler de manière qu'ils ne dépassent pas la température de 15 à 18° centigrades, qui est celle qu'on doit chercher à obtenir dans les appartements. Ceux qui chauffent des plaques en fonte formant le parquet remplissent un but important, celui de sécher les pieds; or, dans nos climats, l'humidité est mille fois plus préjudiciable à la santé que la sensation du froid lorsque celle-ci n'est ni pénible ni prolongée.

La fin à une prochaine livraison.

CALENDRIER EN BOIS.

Ces calendriers sur bois étaient en usage au dix-septième siècle; on les suspendait au montant des cheminées. Il y en avait de plus petits que l'on portait dans la poche. Quelques-uns même servaient de têtes de canne ou de bâton. Chacune des quatre faces contenait une période de trois mois. Les entailles des jours étaient d'égale grandeur, sauf celle des septièmes jours, qui était plus large, et celle du premier du mois, qui était plus longue. La lettre dominicale n'était point marquée. Au-dessous de cinq, le nombre d'or (voy. la Table décennale) était représenté par des points : le chiffre 5 était indiqué par une ligne ayant au sommet une sorte de crochet angulaire; au delà, jusqu'à 10, on ajoutait des points; 10 était désigné par une croix; 15 par une croix et un crochet au sommet; 19 par une double croix. On avait adopté des signes symboliques pour l'indication des fêtes : une étoile pour l'Épiphanie (6 janvier), un nœud d'amour pour la saint Valentin (14 février), un cœur pour les fêtes de la Vierge, la Purification, l'Annonciation, l'Assomption, etc.; une harpe pour la saint David (1er mars); des clefs pour la saint Pierre (29 juin), un gril pour la saint Laurent (10 août), une paire de souliers pour la saint Crépin (25 octobre), une roue pour la sainte Catherine (25 novembre), etc. En Angleterre, on donnait à ces calendriers le nom de *clog*, que l'on suppose dériver du mot *log* ou *logg*, employé anciennement pour désigner toute espèce de morceaux de bois, et particulièrement ceux qui servaient à museler les chiens. Il est certain que des calendriers semblables étaient très-communs en Norvége, en Danemark et dans la plupart des autres contrées du Nord : on en trouve des descriptions variées dans le livre intitulé : *Fasti Danici*, d'Olaüs Wormius, imprimé à Copenhague en 1643.

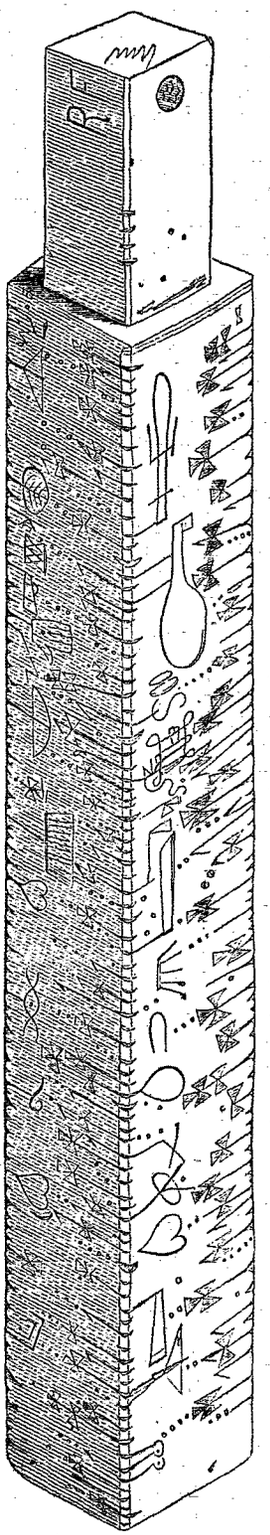

Calendrier en bois conservé dans la librairie de Chetham, à Manchester.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. Martinet, rue et hôtel Mignon.

LE ROMAN COMIQUE DE SCARRON.

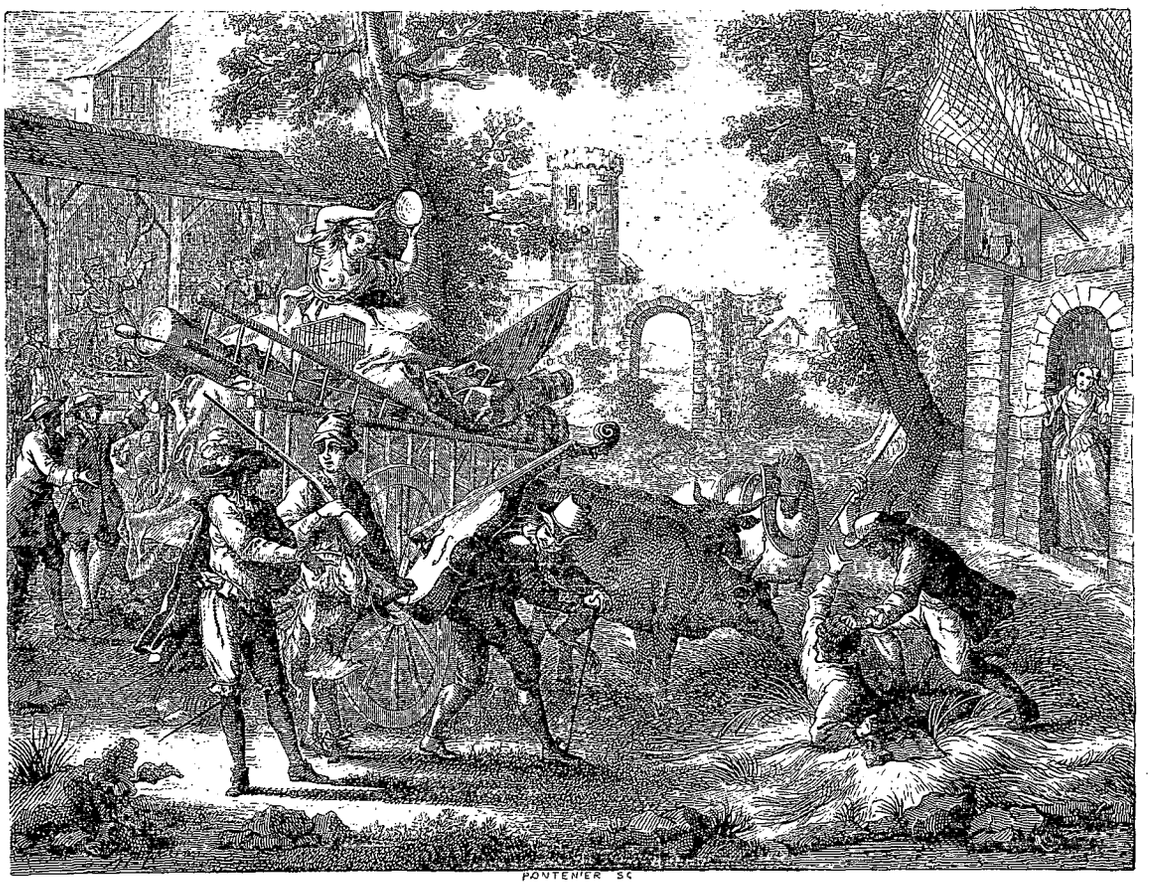

L'Arrivée des comédiens au Mans.— D'après Oudry.— Dessin de Cabasson.

De toutes les œuvres de Scarron, le *Roman comique* est certainement la plus distinguée. Boileau, qui disait à Racine le fils : « Votre père avait quelquefois la faiblesse de lire les vers de Scarron et d'en rire, mais il se cachait bien de moi ! » Boileau lui-même ne trouvait point le *Roman comique* sans mérite. Il y a, en effet, dans ce livre, malgré sa forme souvent burlesque, de l'observation, des portraits bien tracés, une certaine élégance vive et naturelle, qu'on trouve rarement dans les prosateurs qui précédèrent Scarron. Le *Roman comique* a contribué, pour sa part, au perfectionnement de notre langue ; on y voit les premiers essais de cette prose limpide et spirituelle que Voltaire et Lesage devaient amener à sa perfection.

Le livre de Scarron est, en outre, la première tentative sérieuse de roman de mœurs. Jusque-là on s'était borné aux grandes aventures, aux passions fabuleuses, aux thèses subtiles et galantes. Les romans de chevalerie avaient fait place à ceux de La Calprenède et de mademoiselle de Scudéry, qui n'en étaient, à vrai dire, qu'un travestissement. Tout le monde connaît ces étranges récits, en dix ou vingt volumes, dans lesquels les plus grands hommes de l'antiquité étaient transformés en gentilshommes du siècle de Louis XIV ; où l'on voyait le romancier nous promener à travers mille événements merveilleux,

> Et, sous des noms romains faisant notre portrait,
> Peindre Caton galant et Brutus damerét.

Le *Roman comique* de Scarron réagit contre cette littérature ridicule, à peu près comme le *Don Quichotte* de Cervantes avait réagi contre les livres de chevalerie. Ainsi, malgré l'énorme distance que la postérité a mise entre l'auteur espagnol et le premier mari de madame de Maintenon, ce dernier a contribué, dans la mesure de ses forces, à faire prévaloir la cause du bon sens et de la vérité.

Il ne faut point croire pourtant que le livre de Scarron soit dégagé de tout élément romanesque. L'influence espagnole s'y fait sentir dans les nouvelles sentimentales dont l'auteur a parsemé son récit, comme Lesage lui-même le fit plus tard dans Gil Blas. Ces faux diamants, enchâssés de loin en loin et assez gauchement dans le récit comique, sont évidemment une concession de l'auteur aux goûts de son époque. Obligé d'entremêler à ses aventures d'auberge des récits de haute galanterie, il a quelque peine à garder le ton sérieux, et s'oublie même parfois dans de satiriques bouffades. Ainsi, après avoir raconté le premier entretien de don Carlos avec la dame invisible, il ajoute : « Je ne vous dirai point exactement s'il avait soupé et s'il se coucha sans manger, comme font quelques faiseurs de romans, qui règlent toutes les heures du jour de leurs héros, les font lever de bon matin, conter leur histoire jusqu'à l'heure du dîner, dîner fort légèrement, et, après dîner, reprendre leur histoire ou s'enfoncer dans un bois pour y parler tout seuls, si ce n'est quand ils ont quelque chose à dire aux arbres et aux rochers. »

En dégageant le *Roman comique* des épisodes inutiles qui y ont été cousus, tout se borne aux vulgaires aventures de quelques comédiens de campagne. La gravure que nous publions représente l'arrivée d'une partie de la troupe dans la ville du Mans. L'artiste a traduit un peu librement la description de l'auteur :

« Le soleil, dit Scarron, avait achevé plus de la moitié de sa course, et son char, ayant attrapé le penchant du monde, roulait plus vite qu'il ne voulait. Si ses chevaux eussent voulu profiter de la pente du chemin, ils eussent achevé ce

qui restait du jour en moins d'un demi-quart d'heure ; mais, au lieu de tirer de toute leur force, ils ne s'amusaient qu'à faire des courbettes, respirant un air marin qui les faisait hennir et les avertissait que la mer était proche, où l'on dit que leur maître se couche toutes les nuits. Pour parler plus humainement et plus intelligiblement, il était entre cinq et six, quand une charrette entra dans les halles du Mans. Cette charrette était attelée de quatre bœufs fort maigres, conduits par une jument poulinière dont le poulain allait et venait alentour de la charrette comme un petit fou qu'il était. La charrette était pleine de coffres, de malles et de gros paquets de toiles peintes, qui faisaient comme une pyramide au haut de laquelle paraissait une demoiselle habillée moitié ville, moitié campagne. Un jeune homme aussi pauvre d'habits que riche de mine marchait à côté de la charrette. Il avait une grande emplâtre sur le visage, qui lui couvrait un œil et la moitié de la joue, et portait un grand fusil sur son épaule, dont il avait assassiné plusieurs pies, geais et corneilles, qui faisaient comme une bandoulière, au bas de laquelle pendaient par les pieds une poule et un oison qui avaient bien la mine d'avoir été pris à la petite guerre. Au lieu de chapeau, il n'avait qu'un bonnet de nuit entortillé de jarretières de différentes couleurs ; et cet habillement de tête était une manière de turban qui n'était encore qu'ébauché, et auquel on n'avait pas encore donné la dernière main. Son pourpoint était une casaque de grisette ceinte avec une courroie, laquelle lui servait aussi à soutenir une épée qui était si longue qu'on ne s'en pouvait aider adroitement sans fourchette. Il portait des chausses troussées à bas d'attaches, comme celles des comédiens quand ils représentent un héros de l'antiquité, et il avait, au lieu de souliers, des brodequins à l'antique que les boues avaient gâtés jusqu'à la cheville du pied. Un vieillard vêtu plus régulièrement, quoique très-mal, marchait à côté de lui. Il portait sur ses épaules une basse de viole, et, parce qu'il se courbait un peu en marchant, on l'eût pris de loin pour une grosse tortue qui marchait sur ses jambes de derrière..... Notre caravane passa devant le tripot de la Biche, à la porte duquel étaient assemblés quantité des plus gros bourgeois de la ville. La nouveauté de l'attirail et le bruit de la canaille qui s'était assemblée autour de la charrette furent cause que tous ces honorables bourgmestres jetèrent les yeux sur nos inconnus. Un lieutenant du prévôt, entre autres, nommé La Rapinière, les vint accoster et leur demanda, avec une autorité de magistrat, quelles gens ils étaient. Le jeune homme dont je viens de vous parler prit la parole, et dit qu'ils étaient Français de naissance, comédiens de profession ; que son nom de théâtre était *Destin*, celui de son vieux camarade *La Rancune*, celui de la demoiselle qui était juchée comme une poule au haut de leur bagage, *La Caverne*..... La conversation finit par quelques coups de poing et jurements de Dieu que l'on entendait au-devant de la charrette. C'était le valet du tripot qui avait battu le charretier sans dire gare, parce que ses bœufs et sa jument usaient trop librement d'un amas de foin qui était devant la porte. »

Cette caravane, comme dit Scarron, ne formait que la moindre partie de la troupe. Forcés de s'enfuir de Tours où l'un d'eux avait, dans une rixe, tué un des fusiliers de l'intendant de la province, nos comédiens de campagne ne tardent pas à se trouver tous réunis. Outre *Destin*, que nous avons déjà vu et qui est le premier rôle noble de la troupe, *La Rancune*, espèce de Scapin misanthrope, et *La Caverne*, duègne d'excellent naturel, on y trouve plusieurs valets des acteurs principaux, lesquels remplissent des rôles secondaires, un poëte ridicule nommé Roquebrune, et deux jeunes femmes, l'une rieuse, l'autre mélancolique. La première, qui s'appelle Angélique, est fille de *La Caverne;* la seconde, connue sous le pseudonyme de *L'Étoile*, passe pour la sœur de *Destin;* mais il se trouve, dans la suite du récit, que ce sont deux fiancés poursuivis par un ennemi puissant, et qui se cachent sous de fausses apparences.

Scarron ajoute à ces acteurs, dont les caractères sont nettement analysés, et qu'il met en scène avec une verve souvent heureuse, quelques personnages accessoires, tels que La Rapinière, ancien tire-laine devenu homme de police, également prêt à commettre pour son compte toutes les mauvaises actions et à les poursuivre chez les autres ; le seigneur Ferdinando Ferdinandi, gentilhomme vénitien, natif de Caen en Normandie ; et le microscopique Ragotin, avocat bavard, taquin, malencontreux, toujours en querelle et toujours victime de son mauvais caractère.

Les aventures de ces différents personnages n'ont rien de bien suivi ; Scarron en avertit le lecteur : « Si par ce qu'il a vu il a peine à se douter de ce qu'il verra, dit-il en commençant le chapitre XII, peut-être que j'en suis logé là aussi bien que lui, qu'un chapitre attire l'autre, et que je fais, dans mon livre, comme ceux qui mettent la bride sur le cou de leurs chevaux et les laissent aller sur leur bonne foi. » Tout se passe en mystifications, en querelles d'hôtellerie, en mésaventures de voyage ; mais la narration est généralement rapide et gaie, les portraits décalqués d'après nature. Celui du vieux comédien *La Rancune* mérite d'être cité comme exemple de la bonne manière du romancier : « La Rancune était un de ces misanthropes qui haïssent tout le monde et qui ne s'aiment pas eux-mêmes ; j'ai su de beaucoup de personnes qu'on ne l'avait jamais vu rire. Il avait assez d'esprit et faisait assez bien de méchants vers. D'ailleurs, nullement homme d'honneur, malicieux comme un vieux singe, et envieux comme un chien. Il trouvait à redire à tous ceux de sa profession : Bellerose était trop affecté, Mondori rude, Floridor trop froid, et ainsi des autres ; et je crois qu'il eût aisément laissé conclure qu'il avait été le seul comédien sans défaut, et cependant il n'était plus souffert dans la troupe qu'à cause qu'il avait vieilli dans le métier. Du temps qu'on était réduit aux pièces de Hardi, il jouait en fausset, et sous les masques, les rôles de nourrice. Depuis qu'on commence à mieux faire la comédie, il était le surveillant du portier ; jouait les rôles de confidents, ambassadeurs et recors quand il fallait accompagner un roi, prendre ou assassiner quelqu'un, ou donner bataille. Il chantait une méchante taille aux trios, du temps qu'on en chantait, et se farinait à la farce. Sur ces beaux talents-là il avait fondé une vanité insupportable, laquelle était jointe à une raillerie continuelle, une médisance qui ne s'épuisait point, et une humeur querelleuse qui était pourtant soutenue par quelque valeur. Tout cela le faisait craindre à ses compagnons. Avec *Destin* seul il était doux comme un agneau, et se montrait devant lui raisonnable autant que son naturel le pouvait permettre. On a voulu dire qu'il en avait été battu ; mais ce bruit-là n'a pas duré longtemps, non plus que celui de l'amour qu'il avait pour le bien d'autrui, jusqu'à s'en saisir furtivement. Avec tout cela, le meilleur homme du monde. »

Le *Roman comique* renferme aussi des détails de mœurs qui font connaître les basses régions de la société à cette époque. On y trouve enfin, dans les conversations, certaines idées sur l'art d'autant plus piquantes qu'elles ont été émises il y a plus de deux siècles. A la suite d'un dîner donné aux comédiens par un jeune conseiller, on parle de pièces de théâtre et de ceux qui les font : « Ce jeune conseiller dit, entre autres choses, que les sujets connus dont on pouvait faire des pièces régulières avaient tous été mis en œuvre ; que l'histoire était épuisée, et qu'à la fin on serait réduit à se dispenser de la règle des vingt-quatre heures ; que le peuple de la plus grande partie du monde ne savait pas à quoi étaient bonnes les règles sévères du théâtre ; que l'on prenait plus de plaisir à voir représenter les choses qu'à entendre des récits ; et, cela étant, que l'on pourrait faire des pièces qui seraient fort bien reçues, sans tomber dans les extravagances des Espagnols, et sans se gêner par la rigueur des règles d'Aristote. »

Le conseiller de Scarron indiquait, comme on le voit, toute la poétique adoptée depuis par notre théâtre moderne.

HYGIÈNE DES HABITATIONS.

Voy. p. 46.

II. HABITATIONS RURALES.

Dans les villes une municipalité intelligente veille sans cesse sur la santé publique : elle élargit les rues, maintient leur propreté, encourage la construction des belles maisons ; il n'en est pas toujours de même au village ; on est affligé d'y rencontrer des ruelles étroites encombrées de fumier et d'immondices, des habitations basses et malsaines. Souvent les maisons n'ont qu'un étage, et quand elles en ont plusieurs le cultivateur habite de préférence le rez-de-chaussée ; quelquefois le sol de la salle est au-dessous de celui de la rue qui tend toujours à s'exhausser par l'apport successif d'une foule de matériaux. Cette salle est souvent assez vaste, il est rare qu'elle soit élevée. Pour agrandir les greniers on a abaissé le plafond. Nous ne saurions assez blâmer ces mauvaises dispositions : même lorsqu'elles sont bien carrelées, ce qui est rare, ces salles sont sombres, humides, glaciales. La préférence du cultivateur pour ces rez-de-chaussée s'explique du reste aisément. Une maison d'un seul étage est moins coûteuse à bâtir, et en allant aux champs ou en rentrant fatigué de ses travaux le laboureur n'a point d'escalier à monter ; mais que d'inconvénients en présence de ces faibles avantages ! A moins d'être exposées en plein midi et percées de larges ouvertures, ces salles basses favorisent chez les enfants le développement des scrofules, du rachitisme et des maladies de la peau. Chez les adultes, les rhumatismes, la goutte, les catarrhes et la phthisie pulmonaire. Comment en serait-il autrement ? le cultivateur qui revient de conduire ou de manier la houe, la charrue, est ordinairement sinon en sueur, au moins en moiteur, et il passe brusquement d'un air chaud et sec dans une atmosphère humide et froide ; encore si un vin généreux et une alimentation substantielle composée de viande bouillie ou rôtie activait sa circulation et ramenait la chaleur à la peau ; mais malheureusement il doit se contenter d'un potage de légumes et pour boisson de l'eau ou d'un vin aigrelet ; de là ces maladies chroniques, ces fièvres intermittentes qui ruinent les constitutions les plus vigoureuses. Ce sont des idées d'économie respectables qui empêchent constamment le cultivateur d'agrandir et d'améliorer sa demeure ; mais s'il savait combien ses calculs sont faux, il renoncerait à augmenter son pécule aux dépens de sa santé. Il est évident, en effet, qu'un laboureur dont les forces sont affaiblies, travaille moins bien et moins longtemps, perd un temps précieux cloué sur son lit dans les moments où sa présence serait le plus nécessaire, et passe de longs mois à se remettre de ses maladies dans de pénibles convalescences. Estimées en argent, toutes ces pertes de temps et de production dépassent de beaucoup la somme nécessaire pour élever sa maison d'un étage et améliorer sa nourriture. Se loger et se nourrir le mieux possible afin de travailler et de gagner beaucoup, telle devrait être la préoccupation constante d'un cultivateur intelligent.

Les habitations rurales ont un autre défaut, elles sont en général mal situées et mal exposées. Pour le bétail et pour les usages domestiques, il est commode d'être à proximité d'une source ou d'un cours d'eau : sacrifiant tout à cet avantage, le paysan place sa maison dans un fond sur les bords d'un ruisseau, d'un étang ou d'un marais. Il n'a égard ni à l'humidité constante qui règne dans des dépressions du sol, ni aux grands arbres qui empêchent les rayons du soleil de pénétrer dans sa demeure, ni à l'odeur marécageuse qui s'échappe des eaux stagnantes, ni aux brouillards humides qui en automne et au printemps se fixent dès le soir et restent jusqu'au matin dans ces petites vallées. Pour ne pas faire deux cents pas il sacrifie tous les avantages d'une belle exposition au midi sur les flancs d'un coteau, où l'air est sans cesse renouvelé et où le soleil sèche bientôt le sol et le toit mouillé par la pluie. Le plus souvent il ferait surgir à mi-côte en perçant le sol des eaux qui sourdent au fond de la vallée et n'aurait plus aucune raison pour y enfouir son habitation. Beaucoup de lecteurs, je l'espère, apprécieront la justesse de nos conseils ; mais peu d'entre eux se font une idée du changement prodigieux qui s'opérerait dans la santé, la force, le bien-être des populations rurales s'ils étaient suivis. Le corps de l'homme comme celui des animaux est modifié par les circonstances contraires ou favorables à son développement. Or, une amélioration dans le régime des cultivateurs modifierait nécessairement la génération présente, réagirait sur les générations futures et par conséquent sur toutes les classes de la société qui se retrempent et se recrutent toujours dans la population agricole. En cherchant par tous les moyens possibles à éclairer le cultivateur sur les conditions hygiéniques de son bien-être, le maire, le médecin, l'architecte, le propriétaire peuvent faire un bien immense ; car si l'habitant des campagnes est rebelle aux améliorations dont il ne comprend pas l'importance, il est prompt à adopter celles dont il a reconnu la nécessité, et de tout temps l'exemple a eu plus d'influence sur sa conviction que le raisonnement. Son intelligence, développée dans la limite de ses travaux et de ses intérêts, n'est point préparée à s'élever dans les régions abstraites de la pensée. Mais l'esprit d'observation qui chez lui est sans cesse en activité, lui fait reconnaître promptement un avantage palpable, visible aux yeux et appréciable en chiffres. Il ne faut point le blâmer de ce que la vérité ne le frappe que lorsqu'elle se matérialise par des faits positifs ; celui qui ne peut vivre qu'à la seule condition de travailler toujours n'a pas le loisir de discuter des théories, ni l'argent nécessaire pour se livrer à des expériences. Mais quand il voit un résultat utile, quand il a reconnu que ce résultat incontestable n'est point l'effet d'un heureux concours de circonstances fortuites, alors il l'accepte résolument et fait tous ses efforts pour ne point rester en arrière d'un voisin plus habile ou plus entreprenant.

Voulez-vous savoir comment il faut donner ? Mettez-vous à la place de celui qui reçoit. Madame DE PUISIEUX.

MARTIN SCHONGAUER,

PEINTRE, GRAVEUR ET ORFÉVRE DE COLMAR.

Ce grand artiste, né à Colmar vers 1445, n'est guère connu que sous le nom de Martin Schon ou le beau Martin, quoique son véritable nom soit bien réellement Martin Schongauer. Bartsch, qui a décrit son œuvre, a aussi donné quelques détails sur sa biographie. On lit, derrière une peinture qui le représente, une inscription allemande dont voici la traduction : « Maître Martin Schongauer, peintre, nommé le beau Martin par rapport à son art, né à Colmar, mais, du chef de ses parents, bourgeois d'Augsbourg. Noble d'origine... mort à Colmar l'an 1499, le 2 février. Dieu lui fasse grâce. Et moi, Jean Largkmair, je fus son disciple en l'année 1488. » Sur un dessin que possédait Heinecken, Albert Dürer avait écrit : « Ce morceau a été dessiné par le beau Martin en 1470, étant jeune homme. Moi, Albert Dürer, j'ai appris cela, et écrit ceci en son honneur en l'année 1517. » Schongauer était considéré comme l'un des plus grands artistes de son temps : « Que dirai-je, écrivait Jacques Wimpheling, que dirai-je de Martin Schon de Colmar, qui excellait dans l'art de la peinture à un degré si éminent que

ses tableaux ont été recherchés et transportés en Italie, en Espagne, en France, en Angleterre et en différents autres pays du monde? A Colmar, dans l'église des Saints Martin et François, existent des tableaux de sa main, que les peintres, qui s'y rendent, s'empressent à l'envi de copier. En effet, suivant l'avis de bons peintres et d'autres artistes, personne au monde ne saurait exécuter des tableaux où le charme et l'élégance fussent réunis d'une manière si parfaite.» Suivant Sandrart, Martin avait été dans les relations d'une amitié intime avec le Pérugin. En témoignage de mutuelle estime, ils se donnaient de temps en temps quelques-uns de leurs dessins. Vasari raconte que Michel-Ange dans sa jeunesse avait étudié et copié l'estampe de Martin qui représente la Tentation de saint Antoine. L'œuvre de Martin Schongauer, comme graveur, est considérable. On connaît de lui cent seize pièces authentiques, et une centaine d'autres lui sont attribuées. Il a gravé un grand nombre de sujets sacrés et quelques sujets d'ornement, parmi lesquels on remarque le bel encensoir que nous reproduisons. Le beau Martin fut non-seulement excellent peintre et graveur, mais aussi habile orfévre. Des historiens d'art ont même assuré avec quelque autorité qu'il avait été le maître en orfévrerie chez lequel Albert Dürer travailla dans sa jeunesse. Celui-ci cependant n'en dit rien dans la biographie qu'il



Martin Schongauer (1445-1499). — Dessin de Pauquet.

nous a laissée de lui-même. Martin mourut en 1499; l'inscription de son portrait en fait foi, et aussi les recherches du conseiller De Lerse, à Colmar, desquelles il résulte que Martin Schongauer « doit avoir vécu plus longtemps qu'on ne croit communément.» Christophe Scheurl et Sandrart le faisaient mourir dès 1486.

Christ, dans son Dictionnaire des monogrammes, dit que Martin Schon eut pour maître un inconnu nommé Lupert Rust, et ce serait de lui qu'il aurait appris la gravure. Pour la peinture, il serait de l'école de Van Eyck, dont il aurait répandu en Allemagne la précieuse découverte. Cette influence de l'école des Pays-Bas sur son talent lui donne parmi les Allemands un caractère particulier. Les érudits modernes ont observé, un peu puérilement peut-être, parmi les signes caractéristiques de sa manière, que, dans ses figures, les trois parties du visage sont presque de même grandeur; que la longueur de l'œil est d'environ le quart de la longueur du nez, et la longueur de la bouche à peu près la même que celle des yeux; que ses visages sont ovales, presque circulaires pour les enfants, et beaucoup plus longs pour les adultes; que dans les têtes où il cherche plus d'élévation, le contour se rapproche du carré; que chez les anges et les enfants les sourcils forment presque un demi-cercle; que les nez sont en ligne droite et les mains très-osseuses, etc., etc. Quoi qu'il en soit, ses contemporains furent d'accord pour vanter la grâce de ses compositions, et il fut, en effet, l'un des premiers qui portèrent dans la peinture du sentiment et de l'expression. On ne peut lui opposer comme rivaux, parmi

les artistes allemands de son temps, que Michel Wohlgemuth et Herlein. On attribue à Schongauer, dans les cabinets d'Espagne, d'Italie, de France et d'Angleterre, un grand nombre de tableaux qu'un peintre n'aurait jamais suffi à exécuter, encore moins un artiste qui, comme Schongauer, partageait sa vie entre le pinceau et le burin. Ses peintures ont généralement un aspect très-clair, et pas une d'elles ne porte le monogramme dont ses gravures sont timbrées. Ses meilleurs tableaux sont à Ulm, à Stuttgart, à Nuremberg, à Munich, à Schleissheim, à Berlin, à Bâle, à Vienne, à Milan, mais surtout à Colmar sa patrie, où se retrouvent encore les merveilles dont parle Wimpheling. Quelques-unes de ces peintures de Colmar ont été autrefois attribuées à Albert Dürer; elles sont conservées dans le prieuré qui est aujourd'hui le

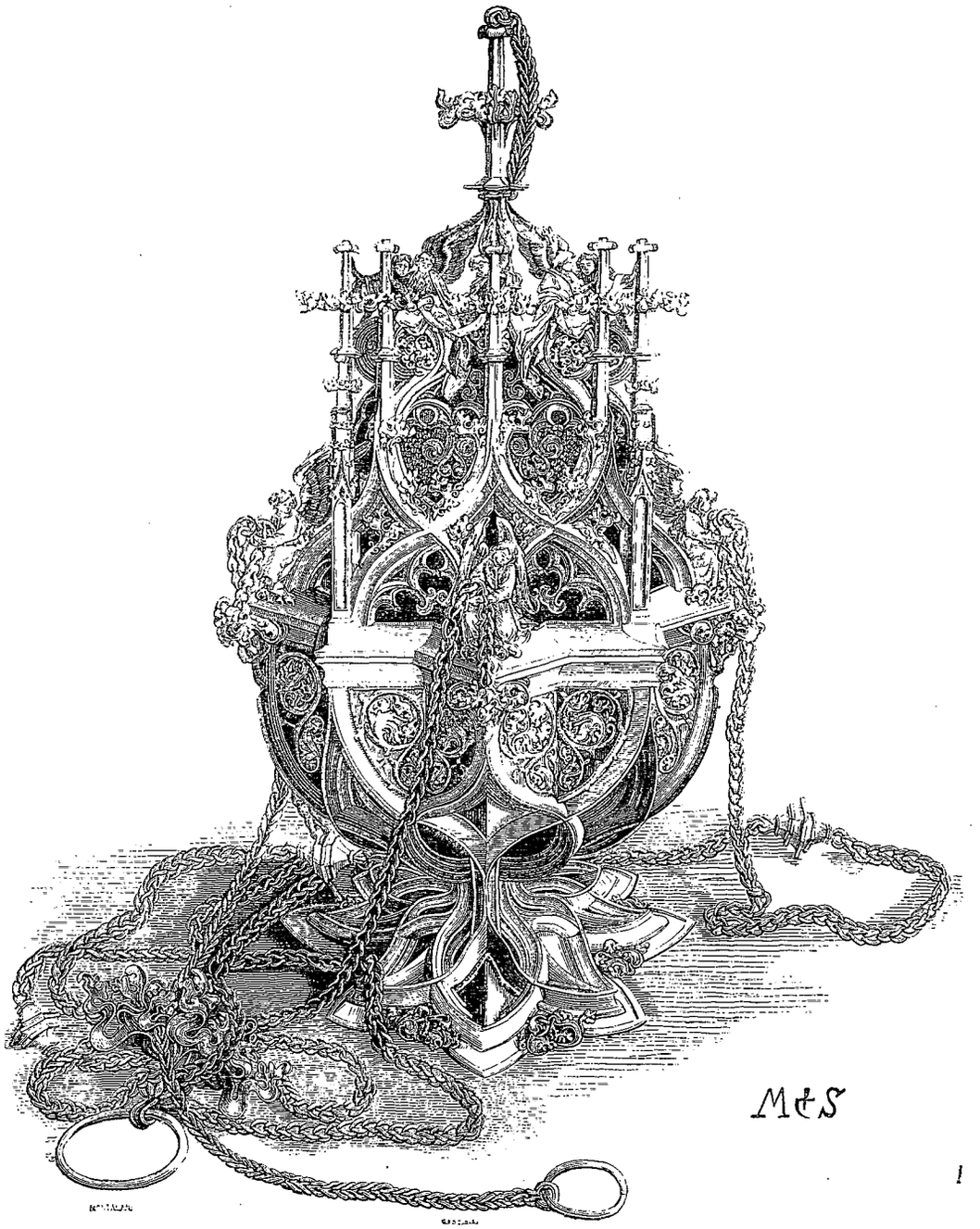

Quinzième siècle. — Encensoir, d'après Martin Schongauer. — Dessin de Montalan.

collége; d'autres, attribuées douteusement au beau Martin, ont été apportées dans ce même collége à l'époque des dévastations du dernier siècle. Un tableau capital de ce maître charmant, représentant une madone de grandeur naturelle, assise sur un banc de gazon, décore à Colmar l'église Saint-Martin. Au Musée de Paris, on attribue à Martin Schongauer un tableau qui représente les Israélites recueillant la manne dans le désert.

UN VOYAGE AU MONT TENDRE.

Lausanne, — 1849.

Mon cher monsieur,

Peut-être lirez-vous avec quelque intérêt le récit d'une course de montagne dont je suis revenu avant-hier, et qui me laisse des souvenirs assez agréables pour que j'éprouve le besoin de vous en faire part. Lausanne n'est pas seulement

une ville intéressante par la beauté du site et du climat; c'est aussi pour le voyageur une station commode, d'où il peut facilement visiter en des voyages de deux ou trois jours un grand nombre de lieux admirables de l'aspect le plus varié. Mais, pour bien jouir de ces beaux paysages, il faut savoir un peu marcher, et ne pas être forcé de s'adresser d'abord aux voituriers, qui ne vous éloigneraient pas des routes ordinaires. Si vous partez à pied, vous êtes à peine hors de la ville que vous trouvez les sentiers des prairies et des forêts; vous suivez le creux des vallons, le bord des eaux courantes ou la crête des collines. Tantôt le Léman et les Alpes disparaissent derrière les bois et les plis du terrain; tantôt vous les retrouvez sous des points de vue toujours nouveaux, à travers les masses de feuillage, à l'ouverture des vallons. C'est ainsi que j'ai cheminé de Lausanne à l'Isle, au pied du Jura, en traversant plusieurs villages et les petites rivières de la Chambronne, la Venoge et le Veyron, qui portent au Léman leurs eaux non moins pures que les siennes. On s'arrête souvent en chemin, et ce n'est pas toujours de lassitude, c'est qu'on ne peut s'éloigner des scènes charmantes qui s'offrent à chaque pas, bien qu'on s'attende à trouver de tout autres sujets d'étonnement sur ces magnifiques montagnes bleues que la nature a élevées entre la France et la Suisse.

Arrivés à Grancy par une belle soirée, nous vîmes les Alpes et le mont Blanc briller encore près d'une heure après que le soleil se fut couché pour nous derrière le Jura. Peu à peu toutes les autres cimes s'éteignirent et se plongèrent dans la nuit; le mont Blanc seul, avec ses épaulements, brillait encore tout entier au centre du tableau. Plus l'ombre générale augmente, plus le géant s'illumine; il paraît enfin rayonner comme un astre qui se lève. Spectacle magnifique, dont on ne se lasse jamais, et dont les campagnards eux-mêmes, qui y sont accoutumés, ne parlent pas avec indifférence!

L'Isle n'est qu'un village, mais un des plus beaux de la contrée; il est aux sources de la Venoge, que les dernières lueurs du jour nous ont permis de voir sortir de la roche calcaire, et courir en bondissant entre des rives escarpées. On trouve à l'auberge des Trois-Suisses de bons lits, et, pour la course du lendemain, un guide officieux. Nous sommes partis à trois heures du matin; les étoiles brillaient encore de tout leur éclat. Vénus ne m'avait jamais paru si rayonnante et si belle. On s'élève d'abord par des pentes douces et des chemins assez larges, qui permettraient de se faire conduire en voiture, sans danger, jusqu'à une certaine hauteur; puis le chemin devient un sentier quelquefois pierreux, qui serpente au milieu des bois et des hautes herbes. A mesure qu'on s'élève, on retrouve le printemps; on remonte l'année; voici les pâquerettes et les églantines, les framboises, les myrtilles; les fraises appellent la main des jeunes filles; on s'attarde à cueillir des bouquets de fleurs et de fruits. Au lever du soleil, nous sommes encore bien loin de notre but, mais nous sommes assez élevés pour jouir d'un spectacle tout nouveau, que les habitants de la plaine ne sauraient contempler sans ravissement. A travers l'atmosphère la plus pure, nous voyons se dorer peu à peu les hautes montagnes, les collines, enfin les lacs et les vallées. Voilà sous nos pieds les campagnes vaudoises, les villages et leurs clochers brillants, le lac de Neufchâtel avec ses perspectives lointaines. Nous saluons de nouveau le mont Blanc. Sa parure matinale est moins éclatante que celle du soir; mais, depuis ces hauteurs, il nous paraît encore plus grand, parce que les Alpes qui l'environnent s'abaissent bien plus vite devant nous. J'anticipe sur les plaisirs qui nous attendent; heureusement les bois de sapins reparaissent; ils nous cachent un moment ce tableau et nous ménagent la surprise.

A mesure qu'on s'élève, les eaux jaillissantes deviennent plus rares. Nous voyons les premières citernes avec leurs longues branches en équilibre sur un tronc de sapin. On abaisse dans la vaste cuve l'extrémité de la branche qui est munie d'un seau; une grosse pierre, fixée à l'autre extrémité, fait remonter par son poids le seau rempli; on le vide dans un chenal, d'où l'eau coule dans de longs bassins qui ne sont que des troncs d'arbres creusés. C'est là qu'on abreuve le bétail. Nous descendons une pente gazonnée couverte de givre, et nous arrivons dans le premier chalet. Il s'élève sur une petite éminence, au milieu d'un vallon, situation évidemment choisie pour dominer sur les neiges que les vents entassent dans les profondeurs. Les personnes mêmes qui ont vu quelquefois ces demeures de bergers éprouvent encore une surprise nouvelle en les visitant. On entre par le laboratoire où se fait le fromage. Un foyer creux de pierres brutes, sous une énorme cheminée aux parois de bois, qui s'élève en pyramide tronquée, munie par le haut d'une trappe qu'on ferme plus ou moins, selon le temps qu'il fait; une vaste chaudière à fromages, portée par une pièce de bois enfumé qui roule sur un pivot, afin qu'on puisse avancer facilement la chaudière sur le feu et la retirer; une autre crémaillère de bois, moins grosse, pour d'autres usages, et disposée de la même façon; sous les lambris grossiers, quelques perches portant des planches où l'on dépose les *serés*, c'est-à-dire les fromages blancs, faits avec le petit-lait; le long des parois, des baquets, quelques ustensiles; enfin, autour du foyer, des bancs tout rustiques: voilà ce qui fixe d'abord les regards dans cette agreste demeure. C'est tout à la fois la cuisine, la salle de réception, celle où les bergers se rassemblent et conversent dans les moments de loisir. Du laboratoire, on entre dans la laiterie, où l'on conserve dans de larges baquets le lait du soir, pour qu'il repose jusqu'au matin et qu'il donne sa crème. Du même côté est une petite pièce, qui sert de salle à manger; des cuillères en bois de hêtre, artistement sculptées, sont suspendues à la paroi. Par cette chambre on passe dans le cellier, où l'on serre les fromages; c'est là qu'ils se mûrissent et qu'ils se préparent à faire le voyage de Paris, où ils seront vendus sous le nom de Gruyère. De l'autre côté du laboratoire, s'ouvre la porte de l'étable, dans laquelle les vaches, qui sont jour et nuit au pâturage, viennent seulement deux fois par jour se faire délivrer de leur lait. J'en ai vu quarante-deux rassemblées dans ce chalet, qui est un des plus petits. Aussitôt que le seau de bois est plein, on le vide par un filtre dans la chaudière. Cette masse de laitage écumant est une chose fort belle à voir et fort appétissante. Nous remarquâmes que toutes les vaches étaient mouchetées de blanc et de noir (*motelées*). « C'est la mode à présent, » nous dit le vieux berger. La mode! son empire va-t-il jusque là? Le bonhomme nous assura que le lait des vaches rouges n'était ni moins bon ni moins abondant, mais qu'on vendrait aujourd'hui dans ces montagnes vingt vaches noires plus facilement qu'une rouge. Nous avons ensuite déjeuné, selon l'usage, de crème servie dans un baquet de sapin. Quelle crème! Rien de plus délicat et de plus séduisant que cette liqueur onctueuse, fraîche, parfumée; mais aussi rien de plus perfide pour quelques estomacs. Il faut surtout que les mauvais marcheurs se gardent bien de manquer à la tempérance; l'air vif de la montagne ne suffirait pas pour détruire l'effet de cette grasse nourriture, et ils sentiraient bientôt fléchir sous eux leurs jambes appesanties. Cependant beaucoup de personnes se trouvent fort bien de ce régime, et il faut être d'une sobriété exemplaire pour ne pas leur porter envie, en les voyant savourer un des aliments les plus exquis que la nature ait produits pour l'usage de l'homme.

J'ai dit que la prairie autour du chalet était couverte de gelée blanche: un peu plus haut, nous ne l'avons pas retrouvée. Les brouillards qui se traînent dans les parties inférieures expliquent cette circonstance. Au reste, il faut se résoudre à marcher longtemps encore dans l'herbe mouillée; l'air et le soleil ont bientôt porté remède à la chose. De chalets en chalets, nous arrivons sur les hauteurs, où les derniers bois de sapins nous abandonnent, et nous livrent

aux rayons du soleil. Cependant ces sommets furent boisés autrefois; mais des coupes imprudentes n'ayant laissé que des arbres épars, ils n'ont pu résister à l'action des vents et surtout de celui du nord. On voit de ce côté les branches nues et desséchées; beaucoup d'arbres périssent et ne seront pas remplacés par une génération nouvelle. On ne recueille pas même les bois morts; ils restent gisants sur les roches dépouillées, et ne sont remplacés que par de médiocres pâturages. *La suite à une autre livraison.*

Celui qui nie Dieu détrône l'homme. Certes, si l'homme, qui tient de l'animal par son corps, cesse de se rattacher à Dieu par son âme, il n'est plus qu'une basse et ignoble créature. Toute magnanimité, toute perfectibilité s'anéantissent en lui : car, pour prendre exemple du chien, remarquez ce qu'il déploie de générosité et de courage dès qu'il se sent soutenu par l'homme, qui pour lui est en vérité un dieu, une substance supérieure; ce courage est tel que sans sa foi en notre nature meilleure jamais l'animal n'y pourrait atteindre. Ainsi l'homme qui s'appuie et s'assure en la protection et en la faveur divine se revêt d'une force, d'une foi dont la nature humaine n'est pas capable par elle seule.

BACON.

MÉMOIRES D'UN OUVRIER.

Suite.— V. p. 2, 22, 38.

§ 3. *Un grand malheur.— Un véritable ami. — Opinion de l'ingénieur sur la légèreté des enfants. — M. Lenoir et ses cartes de géographie.*

Un soir d'hiver, M. Saurin m'avait gardé plus tard pour résoudre des questions; je ne revins chez nous qu'à la nuit close. En arrivant, je trouvai la porte fermée! c'était l'heure où mon père était habituellement de retour, et où ma mère préparait le souper. Je ne pouvais comprendre ce qu'ils étaient devenus tous deux; je m'assis sur les marches de l'escalier pour les attendre.

J'étais là depuis quelque temps, lorsque Rose descendit et m'aperçut. Je lui demandai si elle savait pourquoi notre porte était fermée; mais au lieu de me répondre, elle remonta tout effarée, et je l'entendis crier en entrant chez elle :

— Pierre Henri est là !...

On répondit quelque chose, puis il y eut des chuchotements précipités; enfin la mère Cauville parut au haut de l'escalier, et m'invita d'une voix très-amicale à monter. Elle allait se mettre à table avec ses enfants, et elle voulut me faire partager leur souper. Je répondis que je voulais attendre ma mère.

— Elle est sortie... pour une affaire, dit la veuve, qui avait l'air d'hésiter; peut-être bien qu'elle ne rentrera pas de sitôt; mange et bois, mon pauvre Pierre; ce sera toujours un repas de fait.

Je pris place près de Rose; tout le monde gardait le silence, sauf la mère Cauville qui m'excitait à manger; mais sans savoir pourquoi, j'avais le cœur serré. J'écoutais toujours s'il ne montait pas quelqu'un dans l'escalier, et je regardais à chaque instant vers la porte.

Le repas achevé, on me donna une chaise près du feu : les Cauville étaient debout autour de moi, et continuaient à ne rien dire. Ce silence, ces soins finirent par m'effrayer; je me levai en criant que je voulais voir ma mère.

— Attends, elle reviendra, me dit la veuve.

Je demandai où elle était.

— Eh bien, reprit la mère Cauville, elle est à l'hôpital.

— Elle est donc malade?

— Non, elle est allée conduire ton père qui a eu un malheur au chantier.

Je déclarai que j'allais la rejoindre; mais la marchande ambulante s'y opposa; elle prétendait ignorer à quel hôpital le blessé avait été conduit, et soutenait que, d'ailleurs, je ne serais point reçu. Il fallut donc attendre le retour de ma mère. J'avais le cœur comme dans un étau et j'étranglais. C'était la première fois de ma vie que j'étais inquiet. Tout le monde semblait saisi comme moi. Nous étions assis autour du feu qui grésillait; on entendait au dehors la pluie et la bise qui retentissaient sur les toits délabrés de la vieille maison. Dans ce moment, un chien se mit à hurler vers les cultures de Pantin, et, sans savoir pourquoi, je commençai à pleurer.

La mère Cauville me laissa faire sans rien dire, comme si elle n'eût pas voulu me donner d'espérances en me consolant; enfin, assez tard, dans la soirée, nous entendîmes des pas lourds dans l'escalier.

La voisine et ses enfants coururent à la porte; mais ils reculèrent presque aussitôt en poussant une exclamation. Je m'étais levé tout tremblant, et je regardais vers l'entrée; ma mère y parut.

Elle était ruisselante de pluie; sa figure, tachée de boue et de sang, avait une expression que je ne lui ai jamais vue. Elle s'avança jusqu'au foyer sans rien dire, et tomba sur une chaise. On voyait bien qu'elle avait envie de parler, car ses lèvres remuaient, mais il n'en sortait que des espèces de sifflements.

Je m'étais jeté contre elle et je la serrais dans mes bras. La marchande ambulante lui demanda enfin des nouvelles de Jérôme.

— Eh bien! je vous ai dit, bégaya ma mère d'une voix presque inintelligible... le médecin a averti tout de suite... Il n'a eu que le temps de me reconnaître... Il m'a donné sa montre... et puis... ça été fini!

La voisine joignit les mains, et ses enfants se regardèrent. Quant à moi, je n'avais pas bien compris; je me mis à crier que je voulais aller à l'hôpital où était mon père. A cette demande, la pauvre femme se redressa, me prit les deux mains et me secoua avec une sorte de colère folle.

— Ton père! malheureux! dit-elle; mais tu n'en as plus! Entends-tu bien, tu n'en as plus.

Je la regardai tout effaré; cette idée ne pouvait entrer dans mon esprit; je continuai à répéter que je voulais voir mon père.

— Tu ne comprends donc pas qu'il est mort! interrompit la mère Cauville avec rudesse.

Ce fut pour moi comme une lumière. J'avais vu le marchand d'habits et ma petite sœur; je savais ce que c'était que la mort. Ce mot se rattachait dans mon souvenir à plusieurs images effrayantes. Un drap cousu, une bière clouée, un trou creusé dans la terre! Je me mis à pousser des cris et des sanglots. On m'arracha à ma mère et on m'emmena dans notre logement.

Je ne me rappelle rien de ce qui suivit. Lorsque je revis ma mère le lendemain, elle était au lit; elle me sembla mieux que la veille, parce qu'elle n'était plus pâle : on me dit qu'elle avait la fièvre.

L'ami Mauricet vint dans la journée pour la voir; mais on me renvoya pendant qu'il lui parlait.

Le lendemain, il revint me chercher pour l'enterrement; j'avais mes plus beaux habits, et on m'avait attaché un crêpe noir à mon chapeau. Nous n'étions pas plus de six ou huit à suivre le corbillard, ce qui m'étonna. Mon père fut porté à la fosse commune. Mauricet acheta sur-le-champ une croix de bois qu'il planta lui-même à la place où on l'avait enterré. Je revins les yeux rouges, mais le cœur déjà soulagé; j'étais comme la plupart des enfants chez qui la douleur ne peut tenir.

Depuis j'ai souvent pensé à cela, et j'en parlais un jour à

M. D... l'ingénieur, en me plaignant de l'ingratitude et de l'insensibilité de ce premier âge. Il m'a répondu que c'était une précaution de la Providence.

—Les occupations forcées de la vie, m'a-t-il dit, détournent les hommes de leurs regrets les plus sincères. Quand on a un métier, il faut ajourner son chagrin après l'ouvrage, et le travail vous console ainsi peu à peu malgré vous. Mais l'enfant a tout son temps, et s'il se rappelait sa peine, il la retournerait dans son cœur sans relâche ni distraction jusqu'à en mourir. Dieu n'a pas voulu l'énerver par de telles épreuves ; il a pensé qu'il avait besoin de toutes ses forces pour grandir, qu'il fallait laisser au feu de la vie le temps de s'allumer avant d'y laisser couler tant de larmes, et il lui a donné l'oubli, comme il lui avait donné la faim pour qu'il pût prendre des forces et devenir un homme.

En quittant le cimetière, l'ami Mauricet revint avec moi chez ma mère. A notre vue, celle-ci fondit en larmes, car notre retour lui annonçait que son compagnon de vingt années était à jamais parti ; mais Mauricet se fâcha.

— Allons, Madeleine, dit-il avec une brusquerie où l'on sentait l'amitié, ce que vous faites là n'est point raisonnable. Jérôme est, comme vous, où le bon Dieu l'a mis! Faites chacun ce que vous devez faire ; lui se repose ; vous, travaillez et prenez courage ! il y a ici un pauvre gars qui a besoin de vous ; voyez si celui-là aussi n'est pas Jérôme ; il lui ressemble déjà comme un sou à un sou.

Il m'avait poussé vers ma mère qui m'embrassa en sanglottant.

— Assez, reprit-il en me retirant, au bout de quelques minutes ; essuyez vos yeux, voyons, fermez la fontaine de votre cœur ; vous êtes une vaillante, ma vieille, il s'agit de le prouver. Qu'est-ce que vous comptez faire maintenant ? parlons de ça, c'est le plus pressé.

Ma mère répondit qu'elle n'en savait rien, qu'elle ne voyait aucun moyen de vivre, qu'il ne lui restait plus qu'à mendier aux portes.

— Dites donc pas de ces bêtises-là ! s'écria Mauricet avec humeur ; c'est-il une idée qui doive venir à la veuve d'un ouvrier ? Si vous avez des mains pour demander, vous en aurez bien pour travailler, peut-être ! Croirait-on pas que vous avez peur de l'ouvrage, vous que je cite toujours à ma fille et à ma femme ! On ne sait donc plus faire des ménages ? on n'est donc plus la meilleure laveuse du quartier ? Mais faut donc que ça soit moi qui vous rappelle qu'on vous nommait dans le pays *la petite adresse*, rapport à l'habileté de vos doigts !

Ces éloges relevèrent un peu le moral de ma mère qui consentit à chercher avec Mauricet ce qu'elle pourrait essayer. Le maçon avait déjà tout son plan qu'il fit accepter en ayant l'air d'en laisser l'honneur à la veuve. Il fut convenu qu'elle chercherait quelque ménage de garçon à soigner, tandis que j'entrerais au chantier comme gâcheur. Mauricet promit de veiller à tout, et si, en commençant, les bénéfices ne pouvaient suffire, il s'engagea, dans son style faubourien, « à mettre un peu de beurre dans les épinards. »

Nous quittâmes notre logement pour prendre le rez-de-chaussée autrefois habité par le marchand d'habits, et qui se trouvait alors vacant. Ce changement auquel nous étions forcés par économie fut pour ma mère un crève-cœur. Notre ménage ne put trouver place dans l'espèce de cave où nous descendions. Il fallut vendre les meubles les moins nécessaires. Le petit lit où avait couché ma sœur fut celui que je regrettai le plus. Quant à ma mère, elle ne pouvait mettre fin à ses lamentations. Son ménage était sa gloire ; en le voyant réduit et entassé dans la pièce obscure que nous allions habiter, elle se cacha la tête sous son tablier ; on eût dit qu'elle se regardait comme déshonorée.

Je ne puis savoir pourquoi les pauvres gens tiennent plus que les riches aux objets parmi lesquels ils vivent ! Peut-être y sont-ils attachés par la peine qu'ils ont eue à les acquérir, ou par un usage plus continuel. Chez eux, rien ne disparaît, rien ne change ; le meuble qui a commencé le ménage reste à sa place jusqu'au jour où le ménage finit. Il fait, pour ainsi dire, partie d'eux-mêmes. Si le temps l'ébrèche, ils le réparent ou le transforment ; ces débris mêmes sont utilisés. Quand le feu a percé le pot de terre où cuisait le dîner de la famille, ils y plantent des pois de senteur et du réséda pour orner la fenêtre. Tous ces meubles en ruines sont comme des amis qui ont vieilli à leurs côtés. Pour ma part, je n'ai jamais pu me séparer volontiers de ce qui avait longtemps *vécu* avec moi. Encore aujourd'hui, j'ai un grenier encombré de meubles écloppés et d'ustensiles hors d'usage ; c'est mon hôtel des Invalides pour de vieux serviteurs. Cela n'est guère raisonnable, je le sais ; mais on peut bien accorder quelque chose à ce *qu'on sent* quand on tâche toujours de faire ce *qu'on doit*.

Dès la semaine qui suivit, ma mère trouva à se placer chez un vieux célibataire qui habitait un petit pavillon au haut du faubourg Saint-Martin. M. Lenoir n'avait qu'une passion, celle de la géographie. Tous les murs de son logement étaient tapissés de cartes où il avait enfoncé de petites épingles dont la tête était garnie de cire à cacheter ; ces épingles, comme il me l'apprit plus tard, marquaient la route suivie par les plus célèbres voyageurs. M. Lenoir se rappelait leurs moindres aventures, savait les noms de tous les endroits qu'ils avaient visités, et connaissait les plus petites peuplades de l'Afrique. En compensation, il n'eût pu dire qui étaient ses voisins, et il n'avait visité de Paris que son quartier : aussi le traitait-on de maniaque ; mais quand j'y ai réfléchi depuis, j'ai pensé que la plupart des gens qui se moquaient de lui n'étaient guère plus sages. Eux aussi ne négligeaient-ils point, presque tous, les connaissances journalières pour des fantaisies ruineuses ou inutiles ? Ne voyageaient-ils pas en Afrique avec des épingles à têtes rouges, quand il faudrait s'occuper de leurs affaires et de leurs familles ? Chaque fois que j'ai été tenté de perdre mon temps à des choses sans résultat, je me suis rappelé M. Lenoir, et cela m'a arrêté. —Preuve que tout sert d'enseignement à qui regarde, et que les fous eux-mêmes peuvent donner des leçons de sagesse.

L'HUITRE DE LA FONTAINE.



Une s'était ouverte ; et, bâillant au soleil,
Par un doux zéphir réjouie,
Humait l'air, respirait, était épanouie,
Blanche, grasse, et d'un goût, à la voir, non pareil.
Le Rat et l'Huître.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. Martinet, rue et hôtel Mignon.

DÉCOUVERTE DU TRÉSOR D'UN TEMPLE DE MERCURE,

AU VILLERET, PRÈS DE BERTHOUVILLE

(Département de l'Eure).



Vase d'argent trouvé au Villeret, près Berthouville, arrondissement de Bernay (Eure), et conservé au cabinet des médailles, à la Bibliothèque nationale.

Si nous ne possédions sur l'antiquité que les notions renfermées dans les livres, il serait bien difficile de se représenter la vie, les mœurs, les costumes, les meubles des hommes qui nous ont précédés sur ce globe. Heureusement presque toutes les civilisations, en mourant, laissent enfouis sous la terre des vestiges précieux ; sortes de testaments que le hasard vient révéler par intervalles, et qui jettent de vives lumières sur les obscurités que déplore l'insatiable curiosité de la science.

Les musées de l'Europe sont remplis de ces trésors qui font les délices des hommes instruits. Les monnaies, les camées, les meubles, les vases, les armes, les tombeaux, les statues, sont recueillis et conservés soigneusement par les nations civilisées de l'Europe chrétienne, qui doit tant au génie des peuples païens. Chaque fois qu'une découverte nouvelle vient enrichir ce domaine déjà si vaste de l'archéologie, les savants s'empressent de la faire connaître, de la commenter, et les gouvernements se font un devoir d'acquérir ces utiles reliques. Malheureusement, les objets en métaux précieux se rencontrent moins souvent dans les musées que les objets en bronze. Nous disons malheureusement, non pas à cause de la valeur intrinsèque, mais parce que l'argent et l'or s'altèrent beaucoup moins que les autres métaux, et aussi parce que les objets d'or ou d'argent ont été d'ordinaire exécutés par les plus habiles artistes. Il y a pour expliquer cette rareté plusieurs raisons : d'abord, on le devine aisément, c'est qu'il a toujours été fabriqué plus d'objets en métaux vulgaires qu'en or ou en argent ; mais c'est surtout parce que, pendant les temps de barbarie, et même, il faut bien l'avouer, de nos jours, on a fondu, par ignorance ou par dédain, bien des merveilles de l'art des anciens.

En 1656, des pêcheurs trouvèrent dans le Rhône le célèbre disque ou plat d'argent connu sous le nom de Bouclier de Scipion, et qui représente Briséis enlevée à Achille. C'est un des ornements du cabinet des antiques de la Bibliothèque nationale.

En 1721, des ouvriers trouvèrent dans l'Arve, près de Genève, un autre disque d'argent représentant l'empereur Valentinien faisant des largesses.

On connaît encore, par les publications de l'abbé Bracci, de l'abbé Oderici, de Fontanini, du comte de Caylus et de Winckelmann, cinq autres plats d'argent remarquables par leur exécution ou par les sujets qu'ils représentent.

La Bibliothèque de la ville de Soissons possède aussi un curieux plat d'argent du quatrième siècle de notre ère.

La célèbre trouvaille connue dans le monde des antiquaires sous le nom de Toilette d'une dame romaine, est considérable.

En 1829, on a fait à Limoges une découverte de monuments en métaux précieux ; malheureusement tout a été fondu presque immédiatement, et, à ce qu'il paraît, la cupidité ou l'ignorance ont fait perdre à la science et aux arts le bénéfice de cette bonne fortune.

Le trésor du Villeret, près Berthouville, en Normandie, a été préservé en entier. Malgré toutes les richesses de Pompéi et d'Herculanum, ce trésor restera sans doute longtemps un des plus extraordinaires présents du hasard : on voit à Naples, dans le Musée royal, environ quinze vases d'argent dont deux sont très-analogues aux aiguières dont l'une décore le présent article : ce rapprochement sert à faire ressortir toute l'importance de la découverte dont nous allons raconter l'histoire.

Le 21 mars 1830, un cultivateur, M. Prosper Taurin, labourait un champ qu'il venait d'acheter au hameau de Villeret, lorsqu'un obstacle inattendu faillit briser le soc de sa charrue. Pareille aventure était arrivée à des laboureurs qui, avant lui, avaient conduit la charrue dans ce champ ; mais ils s'étaient contentés de tourner l'obstacle. M. Taurin fut mieux avisé : il voulut connaître la cause de cet accident, et, empruntant une pioche à un ouvrier qui travaillait près de cet endroit, il s'en servit pour enlever ce qu'il prenait pour un caillou. Qu'on juge de sa surprise et de sa joie, lorsqu'il trouva, à six pieds en terre, une tuile romaine qui recouvrait une véritable cachette formée de plusieurs autres tuiles posées de champ, et qu'il vit dans cette enceinte une quantité considérable d'objets en argent, vases, bustes, coupes, statues, le tout pesant plus de 50 livres, c'est-à-dire ayant une valeur intrinsèque d'au moins 6 000 francs. Ces objets avaient plus souffert en quelques instants de trois ou quatre coups de pioche que de leur séjour de plus de quinze siècles dans la terre.

M. Taurin ne se doutait pas de la valeur du trésor qui venait de tomber en sa possession ; sans les conseils éclairés de son parent M. Liston, huissier à Bernay, il l'aurait probablement vendu à vil prix à quelque orfévre qui, comme à Limoges, se serait empressé de mettre tout à la fonte. C'est, il faut le répéter, l'ignorance des *inventeurs* de trésors, trop souvent dupés par la cupidité, qui a fait perdre tant de belles choses recelées par la terre. Heureusement l'archéologie fait des progrès, et la Société des antiquaires de Normandie a contribué beaucoup à faire connaître aux populations de cette région le mérite des objets antiques. La trouvaille tout entière fut transportée à Bernay, chez M. Liston. N'oublions pas de payer ici un juste tribut d'éloges à M. Taurin, qui, avec un zèle bien généreux et trop rare, suivant les conseils de son parent, attacha une importance particulière à ne traiter qu'avec un établissement public français ; il sacrifia même à cette circonstance une partie de ses prétentions, et en fit une condition expresse de la vente. Le cabinet des médailles et antiques de la Bibliothèque nationale entra en possession de la totalité de la trouvaille pour une somme moindre de 20 000 francs.

Ce trésor, exposé aux regards du public, se compose de soixante-dix objets, tous en argent, appartenant à diverses époques, mais qui ne peuvent pas remonter plus haut que les premiers césars. On conjecture qu'ils ont été fabriqués dans la Gaule, où, à cette époque, fleurissaient des écoles célèbres. Pline a laissé deux chapitres fort curieux sur les vases d'argent : il donne de précieux renseignements sur leur sculpture, et il a conservé le nom de Zénodore, artiste établi dans les Gaules, qui passa dix ans à exécuter pour la capitale de l'Auvergne un Mercure payé 400 000 sesterces. Pline nous dit aussi que ce Zénodore se plaisait à imiter les vases d'ancien style. Peut-etre, parmi ceux du Villeret, s'en trouve-t-il de la main de cet habile artiste.

Ces objets étaient, ou des ex-voto, ou des ustensiles à l'usage du culte, ou des statues du dieu ; ils formaient évidemment le trésor d'un temple consacré à Mercure. Le lieu où était placé ce temple, entièrement oublié par ce qui nous reste des écrits des anciens, se nommait *Canetum*. Le dieu, selon un usage dont on connaît mille exemples, avait pris de la localité où il était révéré le surnom de *Canetus* et de *Kanetonnesis*. Parmi les inscriptions gravées sur certains de ces vases, on trouve ces deux surnoms. Le trésor doit avoir été enfoui pendant le troisième ou au plus tard le quatrième siècle de notre ère. Les prêtres avaient sans doute voulu le soustraire à quelque invasion : ils y ont réussi, puisque la terre ne l'a rendu qu'après tant de siècles. Peut-être les fidèles adorateurs de Mercure qui avaient ainsi cherché à préserver les images de leur dieu furent-ils égorgés ou réduits en esclavage par les conquérants, puisqu'ils ne revinrent pas à Canetum.

Voici une simple énumération des objets trouvés par M. Taurin :

1° Une statue de Mercure exécutée au repoussé. Cette statue, de 21 pouces de haut, est d'une exécution médiocre. Elle peut cependant avoir été faite sous le règne des premiers césars. — 2° Fragments d'une autre statue de Mercure. Ces fragments ont été habilement disposés sur une

maquette en cire par M. Depaulis, l'un de nos meilleurs graveurs en médailles; ce qui fait qu'on peut se rendre compte de ce qu'elle était originairement. — 3° Deux bustes de Mercure. — 4° Une main votive en argent. — 5° Deux serpents en argent. — 6° Quatre cuillers à encens. — 7° Trois *simpula*. Le simpulum est une sorte de cuiller à long manche qui servait dans les sacrifices. Sous le bassin de l'un de ces instruments, on lit la dédicace : MERCVRIO AVGVSTO Q. DOMITIVS TVTVS. (A Mercure Auguste, Q. Domitius Tutus.) — 8° Le disque de Propertius Secundus, sur lequel on lit cette inscription : DEO MERCVRIO KANETONNESI C. PROPERTIVS SECVNDVS. V. S. L. M. (Au dieu Mercure de Canetum, C. Propertius Secundus a payé ce vœu, volontiers et à juste titre.) Cette formule : *Votum Solvit Lubens Merito*, est très-connue; elle indique clairement que le don est l'accomplissement d'un vœu qui a été exaucé. Ce disque est d'un très-beau travail : le sujet principal est un cavalier attaqué par un loup. Il doit avoir été exécuté dans les premiers temps de l'Empire romain. — 9° Le disque de Germanissa. — 10° Un grand nombre de patères, pour la plupart chargées d'inscriptions, des vases, et enfin deux superbes aiguières au repoussé, dont l'une est représentée page 57. Ces deux aiguières représentent des sujets de la guerre de Troie; mais les bas-reliefs ne peuvent pourtant pas être regardés comme des illustrations de l'Iliade, attendu que les artistes se sont inspirés de récits postérieurs ou au moins différents de ceux consacrés par le génie d'Homère. La face qui paraît aux yeux du lecteur représente Achille pleurant sur le corps de Patrocle. Le fils de Thétis, assis dans l'attitude de la douleur, contemple le corps de son ami qui est étendu nu devant lui; en face d'Achille, un personnage barbu, les mains croisées sur son genou, peut-être Automédon, le conducteur du char d'Achille; derrière le héros, Ulysse, reconnaissable au chapeau conique qu'il porte dans toutes ses représentations. Il serait imprudent de chercher à désigner les autres personnages, armés de lances, qui prennent part à cette scène de deuil. Ce sont sans doute des Mirmydons, les valeureux soldats du fils de Pélée. Dans le coin, à gauche, on voit des Troïens, reconnaissables au bonnet phrygien; c'est le commencement du sujet de la seconde face, qui représente la Rançon du corps d'Hector. Sur le col du vase, on voit Diomède tenant le palladium. Ce sujet, consacré dans l'antiquité, se retrouve sur beaucoup de pierres gravées, et toujours il est traité de la même manière. Évidemment, il existait un prototype célèbre de cette scène, dont on ne s'écartait que dans quelques détails. La pose du héros est toujours celle que nous lui voyons ici. On lit sur notre aiguière cette inscription gravée au pointillé : MERCVRIO AVGVSTO Q. DOMITIVS TVTVS. (A Mercure Auguste, Quintus Domitius Tutus.)

Nous nous arrêtons ici; et pourtant que de choses il y aurait à dire sur cette foule d'objets précieux! Nous ne pouvons pas même effleurer cette mine si riche en observations intéressantes. Nous n'avons pas même pu, dans ce rapide exposé, nommer des monuments d'une importance incontestable, comme le vase où l'on a reconnu Pythagore; nous ne pouvons même parler des procédés d'art auxquels sont dus ces chefs-d'œuvre. Consolons-nous par l'espoir de trouver quelque jour l'occasion d'y revenir.

L'IMBRIM OU GRAND PLONGEON

DE LA MER DU NORD.

Malhabile au vol, à la marche, rarement vu hors de l'eau, mais, lorsqu'il se hasarde à traverser l'air, s'élevant sur ses courtes ailes à une assez grande hauteur, l'imbrim habite les froides mers et les lacs d'eau douce des contrées septentrionales du globe. Si les glaces le chassent, il descend des baies et des golfes de cristal du Spitzberg, du Groenland, des côtes déchirées de la Laponie et des écueils de l'Islande, et se dirige vers les îles Feroë, les îles Shetland, les Orcades et l'Écosse. De rigoureux hivers le poussent même vers les rives méridionales de l'Angleterre, et parfois il s'est avancé jusque dans nos lagunes de Picardie. Cet oiseau enfouit son nid plat d'herbes sèches parmi les glaïeuls, les roseaux, des petites îles parsemées sur les lacs et les étangs du Nord aux douces et fraîches eaux. Chaque paire y habite à part, et se dérobe assez habilement aux recherches pour qu'on ait cru longtemps que l'imbrim couvait au fond de la mer, ou que, nageant à sa surface, il maintenait sous ses ailes, dans deux cavités qu'elles recouvrent, ses deux gros œufs d'un brun olivâtre varié de quelques taches plus sombres.

Un sentier tracé sur l'herbe par les fréquents voyages de l'oiseau, a fini cependant par trahir au chasseur ce nid si bien caché, et sur lequel la femelle du plongeon s'aplatit de façon à disparaître au milieu des joncs. Si elle est troublée dans cet asile, si quelque puissant ennemi l'approche de trop près, l'imbrim, qui ne saurait se servir de ses courtes jambes placées trop en arrière pour le soutenir, glisse sur le ventre par saccades, se pousse, se traîne, le corps incliné en avant, et va se précipiter dans l'eau où il plonge. S'aidant alors tout à la fois de ses ailes et de ses puissantes pattes palmées, il nage avec rapidité. « J'ai poursuivi cet oiseau, dit un chasseur anglais, dans un bateau que faisaient voler sur la mer quatre robustes rameurs, sans avoir jamais pu le gagner de vitesse, quoique les décharges de nos fusils, aussitôt qu'il se montrait, l'eussent contraint à plonger constamment. »

C'est lorsqu'il est caché dans les anfractuosités des rocs, près de ces criques dont on distingue le fond sablonneux à travers l'eau peu profonde, qu'il faut épier et attendre l'imbrim. Il fréquente ces anses écartées, tellement âpre à la poursuite des petits poissons, sa proie ordinaire, que plus d'une fois il s'est trouvé pris à l'hameçon ou entraîné dans les filets disposés pour la pêche du hareng. Lorsqu'on tire sur l'imbrim, il faut bien viser et le tuer du coup; blessé il se sauve, et il y a peu de chance de le rejoindre à portée de fusil.

On s'est cependant emparé, à diverses reprises, de plongeons du Nord vivants, que l'on a pu alors observer de plus près et plus à l'aise. Le naturaliste Montagu en gardait un dans un étang, et il était parvenu à l'apprivoiser en peu de jours. L'oiseau docile venait à l'appel d'une rive à l'autre, et prenait sa nourriture dans la main. Une blessure, en le privant d'un de ses yeux, avait fort endommagé l'autre, ce qui ne l'empêchait pas de découvrir, à l'instant même, le poisson jeté au bout le plus éloigné de l'étang. A défaut de sa pâture habituelle, il consentait à manger de la viande.

M. Nuttall de Boston a eu aussi en sa possession un jeune imbrim acheté vivant au marché à sel de la baie de Chelsea : il l'avait transporté dans un étang poissonneux. « Cet oiseau, dit-il, poussait une plainte incessante, et, cherchant toujours à se sauver, allait s'enfouir dans le gazon. Là, il demeurait silencieux jusqu'à ce qu'on l'eût découvert; alors il glissait rapidement à l'eau et recommençait à gémir. Si on l'approchait trop, il se défendait bravement, s'élançait avec colère contre l'agresseur, qu'il frappait de son robuste bec en forme de dague. Son œil, à l'iris rouge comme celui d'un albinos, paraissait souffrir de l'éclat du jour; il cherchait à s'abriter d'une trop vive lumière, et ne redevenait actif que vers le soir. Sa pupille, comme celle de tous les animaux nocturnes, se dilatait aisément. Plongeur infatigable, souvent il enfonçait sa tête sous l'eau pour y guetter sa proie. Il y restait caché plusieurs minutes de suite, et s'il remontait à la surface, c'était pour fendre l'eau aussi vite qu'une flèche fend l'air. Bien que mon imbrim eût fini par devenir plus docile et par s'accoutumer aux visites, il retombait constamment dans ses habitudes errantes : toujours il s'éloignait en

boitant, cherchant quelque retraite plus sûre, plus à son goût, et préférait endurer la faim plutôt que de se soumettre à la perte de sa liberté. »

L'allure que signale M. Nuttall a valu à l'imbrim le nom qu'il porte en Laponie, où il est appelé le boiteux, le *loon*. La charpente du grand plongeon est admirablement adaptée à sa vie aquatique. La tête effilée est plus petite que les parties du cou qui l'avoisinent, afin de percer l'eau avec plus de facilité ; les ailes de l'oiseau sont placées en avant, hors du centre de gravité, pour que les quatre membres, nageant ensemble, ne se gênent pas mutuellement ; les cuisses, tout à fait en arrière, favorisent le mouvement de bascule dont l'imbrim a besoin pour plonger ; ses jambes, plates, minces, coupantes comme le tranchant d'un couteau, divisent aisément les vagues, tandis que ses pattes s'épanouissent en larges rames qui frappent l'eau, l'écartent, et se ploient cependant avec une telle souplesse, lorsque l'oiseau les lance en avant pour donner un nouveau coup d'aviron, qu'alors elles ne sont guère moins étroites que le tibia.

Nommé *embergoose* par les habitants des Orcades, parce que sa taille dépasse celle de l'oie, l'imbrim a deux pieds et demi de longueur du bout du bec à l'extrémité de la queue. Ce bec, d'un noir lustré, est fort ; la mandibule inférieure, suivant Wilson, est formée de deux pièces qui, unies par une membrane élastique et mince, peuvent s'écarter horizontalement l'une de l'autre, de façon à élargir l'ouverture, et à permettre à l'oiseau d'avaler de plus gros poissons. La tête et la partie supérieure du col sont d'un beau noir de velours

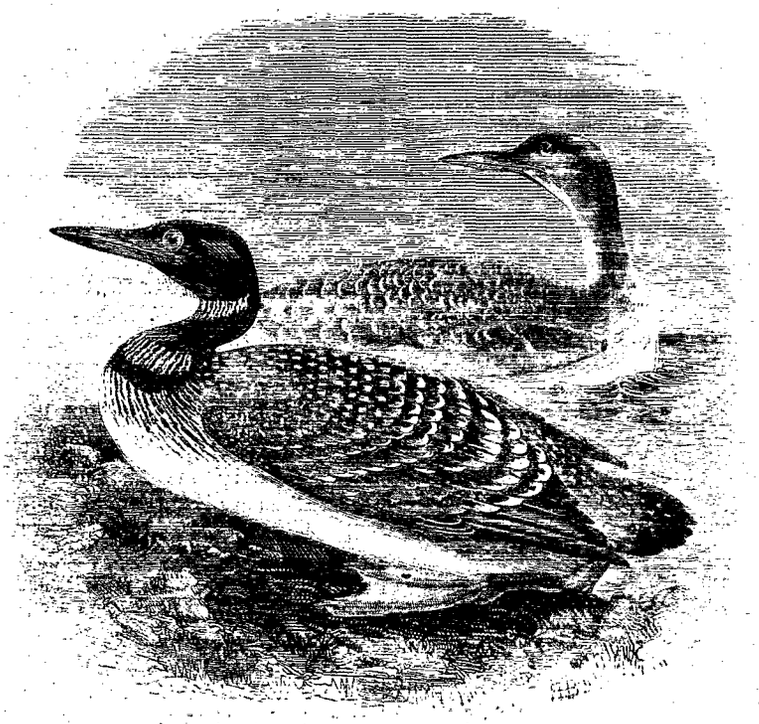

L'Imbrim. COLYMBUS GLACIALIS.

glacé de vert et à reflets pourpres ; un double collier, formé de bandes régulières et parallèles, alternativement noires et blanches, orne seulement le devant du cou et la gorge ; au-dessous une large bande d'un noir lustré, moiré de vert et de violet, va se confondre avec le plumage du dos ; le manteau, tout le dessus du corps, sont de ce même riche velours parsemé, par rangées demi-circulaires, de mouchetures blanches, le bout de chaque plume étant tacheté de blanc. Le dessous du corps est d'un blanc d'hermine, et la queue est formée de vingt plumes, brunes ainsi que le bout de l'aile.

Les Barabintzis, nation qui habite au nord de la Sibérie, entre la rivière d'Ob et l'Irtyche, tannent les peaux de l'imbrim et les préparent de façon à en conserver le duvet. Ces peaux cousues ensemble sont vendues pour faire des pelisses et des bonnets, vêtements chauds, solides, qui ne prennent jamais l'humidité. Les Groenlandais s'en parent, et les sauvages de la baie d'Hudson se couronnent des plumes de l'imbrim. Regnard, dans son Voyage en Laponie, raconte que les indigènes couvraient leurs têtes d'un capuchon fait avec la peau du loon (le plongeon), et qu'ils plaçaient de façon à ce que la tête de l'oiseau tombât sur leur front, et que leurs oreilles fussent couvertes par ses ailes. Cette coiffure originale avait attiré l'attention du poëte voyageur.

UN ÉPISODE DU CARNAVAL.

Quel Parisien n'a été frappé de l'aspect des boulevards un jour de carnaval ! Pendant que les promeneurs et les piétons travestis couvrent les trottoirs, de longues files d'équipages brillants, de tapissières remplies de masques, de fiacres loués en famille, parcourent lentement la chaussée qu'encadrent les gardes municipaux. Mille cris bizarres s'élèvent, mille quolibets se croisent : une gaieté folle semble flotter sur cette foule ; on la respire dans l'air ; elle gagne de proche en proche et finit par éclater partout. Heureuse journée, si la liberté n'en devenait point souvent cynique et les joies grossières.

Habituellement contenus par les conventions sociales, la plupart des hommes ne peuvent échapper impunément à leurs liens journaliers : pareils à la cavale du poëte arabe, qui, « détachée du piquet, renverse la tente, foule aux pieds les outres du voyage et piétine les champs ensemencés, » ils ne deviennent maîtres d'eux-mêmes que pour s'élancer à travers les plus folles fantaisies. Le droit de tout faire n'est le plus souvent que le moyen de montrer toute l'étendue de notre sottise. Le mot indépendance, dans son acception la plus large, ne semble point destiné à la langue humaine ; comme tout ce qui est faible et flottant, il faut que l'homme dépende plus ou moins, c'est-à-dire qu'il soit appuyé et contenu.

Cependant, parmi les mille scènes niaises ou triviales de ces jours libres, il en est quelquefois de gracieuses, de touchantes même. C'est une de celles-là qu'un de nos collaborateurs a saisie dans le dessin suivant.

Deux familles se rencontrent : l'une a toutes les apparences de la richesse ; l'autre, l'aspect modeste du ménage économe et laborieux. La première vient de quitter son équipage et est encore suivie d'un domestique en livrée ; deux enfants travestis, l'un en garde française, l'autre en marquise, courent joyeusement en avant. La seconde, heureuse et endimanchée, conduit une petite fille habillée en bergère et un petit garçon déguisé en pierrot.

Toutes deux sont arrivées ensemble sur le trottoir. Les enfants ont échangé un coup d'œil ; les petites filles se sont souri ; les mères ont encouragé d'un mot, et les voilà qui s'approchent, qui se parlent, qui s'embrassent. L'enfant du



Dessin de Tony Johannot.

peuple a déjà les mains pleines de bonbons, et le petit garde française lui en présente encore. L'ouvrier et sa femme contemplent avec une expression de reconnaissance ; la grande dame et son mari approuvent d'un air sympathique.

Ah ! qu'ils se réjouissent surtout ! qu'ils acceptent le baiser de paix de ces innocentes créatures comme un heureux symbole ! qu'ils y voient le signal de la fraternité de cœur qui doit unir les classes par la gratitude et la bienveillance !

COLONIES MILITAIRES DE L'AUTRICHE.

Les colonies militaires d'où sortent principalement les Croates de l'armée autrichienne, dont on a tant parlé depuis un an, sont établies sur les limites de la Turquie. En les formant, on a voulu atteindre le triple but de fortifier les frontières contre les invasions des Musulmans, de défricher des territoires incultes, et de créer une force militaire dont l'Empire autrichien pût se servir au besoin. La fondation de ces colonies remonte, en réalité, au moyen âge. Dès que les invasions des Turcs commencèrent à devenir redoutables et fréquentes, les populations s'organisèrent militairement et devinrent de véritables garde-frontières. Lorsque l'Autriche devint maîtresse de ces contrées, elle y trouva donc tous les éléments de la colonisation militaire, et n'eut qu'à régulariser un état de choses déjà constitué par la nécessité. L'organisation actuelle date de 1807.

Les frontières de l'Autriche qui s'étendent de l'Adriatique aux principautés moldo-valaques se divisent en six colonies militaires : celle de Carlstadt, celle de Warasdin, celle de la Sirmie, celle du banat de Temesvar, celle de la Transylvanie, et celle du banat de Croatie. Ces colonies sont habitées par des Allemands, des Roumains (Valaques), des Szeklers, et des Illyriens ou Croates ; toutes sont soumises à un même mode de gouvernement et d'administration.

L'empereur, s'étant primitivement déclaré propriétaire du sol, l'a partagé en lots de deux espèces, qu'il a distribués aux colons militaires. Le lot du cavalier a huit ou dix arpents (l'arpent est de 1600 toises carrées ; celui du fantassin, six à huit : en temps de paix, ils doivent vivre de ce qu'ils tirent de ce petit domaine ; en temps de guerre, ils reçoivent une solde. Soldats pendant toute leur vie, ils transmettent le même privilége, ou la même charge, à tous leurs enfants mâles ; l'aîné seul est exempt du service.

Lorsque les différents membres d'une même famille ne peuvent point arriver, en réunissant leurs lots, à former un fief de vingt-cinq à trente arpents sans compter les prairies, fief appelé dans le pays *grenzhaus* (maison-frontière), plu-

sieurs familles s'associent afin de former cette propriété, qui représente l'unité normale dans l'organisation universelle. Dans ce cas, les associés choisissent le plus âgé d'entre eux pour *père*. Il est chargé, à ce titre, de veiller au bon ordre, à l'économie et aux bonnes mœurs. S'il y a quelques difficultés, on s'assemble, et la majorité décide. La mère, qui est l'épouse du père, ou, à son défaut, la plus âgée de l'association, exerce la même surveillance sur les femmes; lorsque l'on partage les produits, elle a droit, comme le père, à une double part.

Chaque *grenzhaus* a des manœuvres qu'elle loue et qui ne font point partie de l'association. En temps ordinaire, elle tient un homme tout équipé pour le service de la garde-frontière. Le gouvernement donne les armes, les munitions, les buffleteries, et une paire de souliers par an.

Chaque fief obtient une déduction de 12 florins sur ses impôts de l'année, pendant le service de son soldat à l'intérieur; si on en envoie un second à l'extérieur, on diminue encore six florins.

Les colons doivent, par arpent, une journée de travail et environ 20 kreutzers.

Les officiers qui commandent dans chaque canton exercent les colons au maniement des armes et les tiennent soumis à une discipline très-rude. Quand le colon meurt, la veuve sans enfants mâles ne peut conserver son domaine qu'en épousant un autre colon militaire; les filles n'héritent qu'aux mêmes conditions; quant aux fils, ils succèdent, comme nous l'avons dit, aux droits et aux obligations du chef de la famille.

Les villages des colonies frontières n'ont rien de particulier, si ce n'est un grand bâtiment destiné à faire l'exercice et servant d'arsenal; ses contrevents sont peints de larges bandes diagonales jaunes et noires.

L'uniforme des colons est brun; mais ils sont presque toujours enveloppés dans de grands manteaux blancs ou gris, bordés d'un galon rouge. Ces manteaux ont un collet carré qui retombe assez bas, et des manches dont les extrémités forment poches. La chemise, très-courte, ne va jamais rejoindre le pantalon. Ils sont chaussés de bottes ou d'une semelle de peau non tannée qu'ils fixent aux pieds par de larges courroies; leurs cheveux, luisants de graisse et tressés, retombent sur la poitrine.

La culture des colonies militaires est très-imparfaite. On a défriché le sol en mettant le feu aux forêts qui le couvraient; des troncs d'arbres carbonisés s'élèvent encore, de loin en loin, comme des colonnes funéraires, sur ces champs auxquels on demande seulement la nourriture de chaque jour. Du reste, nul échange avec les pays voisins, aucune industrie, nulle civilisation. Le Croate est un sauvage dont la schlague et le tambour ont fait un soldat, qui obéit à un caporal, se bat et meurt, sans voir d'autre but à la vie. Le pouvoir des chefs militaires est absolu même sur les Croates non colons. Une anecdote racontée par M. le baron d'Haussez, dans son *Voyage aux Alpes et sur le Danube*, donnera une idée de la manière dont ils l'exercent.

« Le désir de visiter une colonie militaire, dit M. d'Haussez, m'engagea à abandonner la ligne de poste à Koprenik, gros bourg avec une citadelle dont les fortifications en terre sont bien conservées. On mit les rênes destinées à diriger quatre petits et maigres chevaux, à peine enharnachés, dans les mains d'un rustre que l'on affubla d'une veste de postillon et d'un ample claque galonné en argent, sous lequel ce que l'on apercevait de sa figure avait l'air le plus grotesque du monde. Il fut convenu que ce bizarre équipage me conduirait jusqu'à Saint-Georgio, chef-lieu de la colonie, pour le commandant de laquelle j'avais une recommandation. Après deux heures de marche, ma voiture s'arrête, et le conducteur prétend être arrivé au lieu convenu; mon interprète soutenait le contraire. La contestation est portée devant un officier qui était à la fois commandant militaire, administrateur et juge du village. L'omnipotent donna tort au postillon et lui enjoignit de poursuivre sa route. Au lieu d'obéir, celui-ci dételа ses chevaux. Un sergent chargé de l'exécution de l'ordre fit siffler à ses oreilles une baguette de coudrier bien vernissée, bien droite, bien flexible surtout, avec laquelle il se donnait alternativement de l'importance et des grâces. L'avertissement ne produisant pas d'effet, le sergent lui donna une forme plus positive, en appliquant vigoureusement, et avec une prestesse qui indiquait une main exercée, deux ou trois coups sur une culotte de peau noire que tenait fortement tendue la position prise par le postillon pour détacher les traits. A l'impassibilité du patient, à son obstination à continuer ce qu'il avait commencé, on eût pu croire que le sergent avait frappé sur un autre. Il fallut recourir à l'autorité du capitaine, qui vint en prononçant tous les jurements de la langue croate. Dès que le paysan l'aperçut, il se hâta de ratteler ses chevaux. Tout était prêt, et j'adressais mes remercîments à l'officier, lorsque celui-ci me pria de suspendre mon départ jusqu'à ce qu'il eût rempli une indispensable formalité. A un signe qu'il fit, deux grands gaillards à moustaches et en capote de toile saisirent le postillon et lui tirèrent les bras, de manière à donner à son dos une forme bien convexe, sur laquelle la canne élastique du sergent pût exercer toute sa souplesse. Je priai le capitaine de considérer que le malheureux avait été déjà corrigé, et d'user d'indulgence.

» — Je me suis dérangé pour ce drôle, me répondit-il, ma dignité exige qu'il paye les frais du déplacement; mais, par considération pour vous, je réduis à douze les vingt-cinq coups de bâton qu'il devrait recevoir si je lui faisais bonne justice.

» L'exécution commença. Le sergent levait la baguette en trois temps, la faisait tourner en sifflant autour de sa tête et retomber sur les épaules du pauvre diable, de manière qu'on ne pût douter qu'il voulait compenser par la violence des coups la réduction qui avait été faite sur le nombre. L'opération terminée, on envoya le malencontreux postillon me baiser la main pour me remercier de mon intercession. Il remonta sur son siége, et rendit si bien à ses chevaux les coups qu'il avait reçus, qu'en quelques minutes j'atteignis la station où il avait refusé de me conduire. »

Les femmes croates que l'on rencontre dans les colonies militaires portent le même costume que dans le reste du pays. Ce costume se compose d'une longue chemise serrée autour des reins par la ceinture, d'un tablier, d'une paire de bottines, et d'un chaperon de feutre autour duquel elles plissent une serviette qui retombe sur les épaules. Leurs cheveux, lissés au lard, sont tressés avec soin.

Il y a pour les enfants, dans toutes les colonies, des écoles mutuelles où ils apprennent un peu de lecture, d'écriture, de calcul et de langue allemande.

DE L'AÉRAGE DES HABITATIONS.

Second article.—Voy. p. 34.

Nous avons rappelé, dans notre précédent article, le rapport qui existe entre le chauffage et l'aérage, et montré que le chauffage dans des cheminées convenablement appropriées fournit un moyen très-pratique et très-économique pour obtenir une ventilation parfaite dans l'intérieur des habitations.

Les constructions que nous avons indiquées rétrécissent d'une manière notable la section des anciennes cheminées, et l'on peut demander s'il n'en résulte aucun inconvénient. Les dimensions réglementaires fixées par les ordonnances de 1712 et de 1723 étaient, dans œuvres, de 0^m,975 (3 pieds) de largeur sur 0^m, 271 (10 pouces) de profondeur pour les appartements, et de 1^m, 462 (4 pieds 6 pouces) à 1^m, 624 (5 pieds) sur 0^m, 271 (10 pouces) de large pour les cuisines de grande maison.

Ces dimensions excessives ont été réduites dans les mai-

sons modernes ; mais elles sont, même actuellement, adoptées par une foule de constructeurs en province, et les cheminées de village en ont encore de plus fortes. Cependant on a reconnu par expérience que, pour une cheminée d'appartement ordinaire, un tuyau circulaire de 15 à 20 centimètres de diamètre, ou de toute autre forme ayant 3 à 4 décimètres carrés de surface, était presque toujours suffisant. Ainsi ne devra-t-on pas se faire scrupule d'établir après coup, dans une vieille cheminée, des constructions qui en réduisent notablement la section, tant que l'on restera au-dessus de ces limites.

Ce qu'il y a de mieux pour les très-grands salons, c'est d'établir sur la face opposée à celle où se trouve la cheminée, une large bouche ayant une section peu différente de celle de la cheminée, bouche alimentée par un calorifère placé dans une pièce voisine, et communiquant avec l'air extérieur par un canal à grande section. Les poêles d'antichambre, convenablement disposés, serviraient très-bien pour cet objet.

Il y a déjà un certain nombre d'années que l'on a commencé à exécuter des appareils du genre de ceux que nous avons décrits. Mais les progrès dans ce genre sont excessivement lents, malgré tout l'intérêt qui s'attache au sujet. En général, les maisons particulières n'ont pas de tuyau d'appel, et quand il existe des ventouses elles ont presque toujours une section beaucoup trop petite. Alors il faut établir des communications à travers les planchers, et percer des murs, opérations qui présentent souvent des difficultés, et qui occasionnent toujours des frais assez considérables. Mais si l'on conçoit que ces obstacles s'opposent à des améliorations aussi nécessaires, comment expliquer l'indifférence et la routine des architectes qui abandonnent tous les détails de construction des appareils à des fumistes le plus souvent fort ignorants? Ceux-ci se bornent à placer des poêles et des cheminées d'une forme élégante, sans s'inquiéter des effets qui se produiront. Aussi l'énorme volume d'air qui s'écoule par les cheminées des appartements est-il uniquement fourni par les fissures des portes et des fenêtres, et l'absence de fumée est-elle plutôt un accident qu'un état normal.

« Je suis persuadé, dit M. Péclet dans son excellent *Traité de la chaleur*, qu'une maison à loyer dont chaque pièce serait pourvue d'un tuyau d'appel d'une section suffisante, qui déboucherait dans l'appareil de chauffage, de manière à alimenter la pièce d'air chaud, présenterait de si grands avantages, que l'accroissement du prix des loyers et la diminution des non-valeurs indemniseraient promptement le propriétaire des dépenses que ces dispositions auraient occasionnées. »

C'est surtout dans les lieux où se tiennent des réunions nombreuses, dans les ateliers, dans les écoles, dans les amphithéâtres, qu'il serait nécessaire d'opérer une ventilation combinée avec intelligence. Des centaines de milliers d'enfants, de femmes et d'hommes passent chaque jour huit, dix, douze ou même quatorze heures dans des salles dont l'atmosphère impure altère profondément leur santé. Des fièvres et des épidémies, dues avant tout à l'insalubrité des habitations et au manque de précautions hygiéniques, viennent chaque année désoler une partie de nos campagnes ; et, d'un autre côté, la population ouvrière, dans tous les centres industriels, ne respire qu'un air mélangé de miasmes.

C'est pour remédier à ces graves inconvénients, en ce qui concerne les écoles primaires et les salles d'asile, que M. Péclet a rédigé en 1842, sur le chauffage et l'assainissement de ces établissements, une instruction dont il a donné le résumé dans son grand *Traité de la chaleur* déjà cité, et dont nous ne pouvons indiquer ici que l'esprit.

Les figures 1, 2, 3 et 4 représentent l'ensemble des dispositions les plus simples et les plus convenables pour les établissements dont il s'agit.

La fig. 1 représente une coupe longitudinale d'un bâtiment qui renferme une salle d'école au rez-de-chaussée, et une autre au premier étage ; la fig. 2 représente le plan d'une des salles ; la fig. 3 une coupe verticale par le milieu des poêles ; la fig. 4 une coupe verticale dans laquelle on voit de face la cheminée d'appel. L'estrade du maître est en A ; BB sont les bancs des élèves ; C, C des poêles calorifères chauffant de l'air appelé de l'extérieur par les tuyaux GG ; cet air arrive par de larges ventouses et sort par des bouches de chaleur dans le sens indiqué par les flèches, après avoir été en contact avec l'enveloppe en fonte du foyer. DD sont des tuyaux à fumée qui parcourent la salle dans toute sa longueur, et se rendent dans la cheminée d'appel E. Le manteau de cette cheminée est percé de bouches F, F à écrans, bouches destinées à livrer passage, du dedans au dehors, à l'air appelé par la cheminée. L'air chauffé se répand d'abord à la partie supérieure de la salle, et descend par couches horizontales de même température, jusqu'au niveau des orifices d'appel, et par conséquent la température est sensiblement uniforme dans toute la salle à la même hauteur. Les calorifères doivent être placés près de l'estrade pour être surveillés par le maître ; les tuyaux traversent la salle entière pour y répartir uniformément la chaleur.

Lorsqu'il n'y a qu'un seul calorifère, on le place au milieu de la salle. Quand il y en a deux, ils doivent être établis de manière que la distance qui les sépare soit double de leur distance aux murs latéraux.

Les calorifères sont disposés comme l'indiquent les fig. 5, 6, 7, 8 et 9. La fig. 5 est une élévation de face ; la fig. 6 est une coupe verticale suivant la ligne *ef* de la fig. 8, et la fig. 7 une coupe verticale suivant la ligne *mn* de cette même fig. 8 ; les fig. 8 et 9 sont des coupes horizontales suivant les lignes *ab* et *cd* de la fig. 6. ABCD est un cylindre en tôle ou en fonte qui renferme le foyer ; A'B'C'D' est un cylindre extérieur en tôle, fixé sur le sol par trois écrous. E est le foyer, F le cendrier, G la porte du foyer, H la porte du cendrier, I la porte au-dessous du cendrier qui ne reste ouverte que quand on chauffe la pièce sans la ventiler ; K est un registre tournant qui permet d'intercepter la communication de la pièce avec l'extérieur, et qu'on peut fixer dans diverses positions au moyen d'une manivelle ; L est le registre du tuyau de dégagement de l'air brûlé ; M, briques qui environnent le foyer. P,Q,R, écrous qui servent à fixer l'enveloppe sur le sol ; S, canal qui amène l'air extérieur dans le calorifère.

Le calorifère que nous venons de décrire est propre surtout à la combustion de la houille, du coke ou de la tourbe, et il est de forme ronde. On pourrait encore y brûler du bois avec de très-légères modifications, et lui donner des formes rectangulaires.

On pourrait, pour économiser les frais de construction première, employer les poêles déjà existants en les entourant d'une chemise en tôle garnie de deux portes, l'une en face de celle du foyer du poêle, l'autre du côté opposé pour chauffer l'air de la pièce sans ventilation, avant l'heure des classes ; mais il faudrait une communication avec l'extérieur, et un registre destiné à intercepter à volonté cette communication.

Il est de la plus grande importance que les orifices extérieurs des tuyaux d'appel de l'air extérieur soient placés dans un lieu découvert, loin des latrines et à l'abri de toutes les influences qui pourraient vicier l'air. Il faut surtout éviter de faire les prises d'air dans les pièces où les enfants déposent leurs paniers, parce que l'air n'y est jamais bien pur. Les tuyaux peuvent être placés au-dessous du sol dans l'intervalle des planchers ou dans les embrasures des fenêtres ; ils peuvent être en maçonnerie ou en bois, d'une forme quelconque. Leur section minimum, pour une longueur de canaux qui n'excède pas 8 à 10 mètres, doit être de 6, 10, 14, 19, 23 et 27 décimètres carrés pour des salles renfermant 50, 100, 150, 200, 250 et 300 enfants.

La section de la cheminée d'appel ne doit pas différer sensiblement de celle des tuyaux de prise d'air. Si donc on voulait utiliser pour la ventilation une cheminée déjà con-

struite, dont la section serait beaucoup trop grande, il faudrait rétrécir convenablement l'orifice supérieur. La cheminée doit s'élever au-dessus des toits et se terminer par un chapeau en tôle, destiné à éviter le refoulement du mélange d'air et de fumée par l'action des vents.

La cheminée doit communiquer par sa partie inférieure avec plusieurs orifices placés à 0m,80 au-dessus du sol, orifices dont la surface totale doit être au moins égale à la section de la cheminée, et que l'on peut fermer plus ou moins à l'aide d'écrans régulateurs représentés en F, F dans la fig. 4.

Dans les circonstances ordinaires pour Paris et le Nord de la France, la consommation de la houille, dans les jours les plus froids de l'hiver, n'excède pas 2, 3, 4, 5, 6 et 7 kilogrammes par heure pour des salles renfermant 50, 100, 150, 200, 250 et 300 élèves.

Pendant l'été, on obtiendra encore une ventilation très-active en allumant un petit poêle au bas de la cheminée d'appel. Mais comme l'air appelé du dehors est plus frais que celui de la salle, et tend à rester sur le sol, on fermera les orifices inférieurs de la cheminée d'appel, et on ouvrira une porte pratiquée dans cette cheminée, à une hauteur de 2 mètres, et au-dessous de l'extrémité supérieure du tuyau du poêle.

Les frais d'établissement des appareils peuvent se réduire

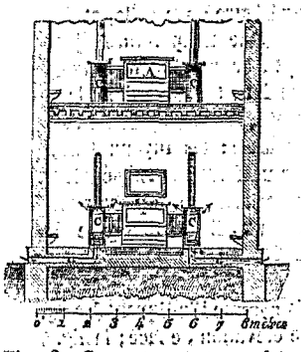

Fig. 3. Coupe en travers du bâtiment; vue prise en regardant l'estrade.

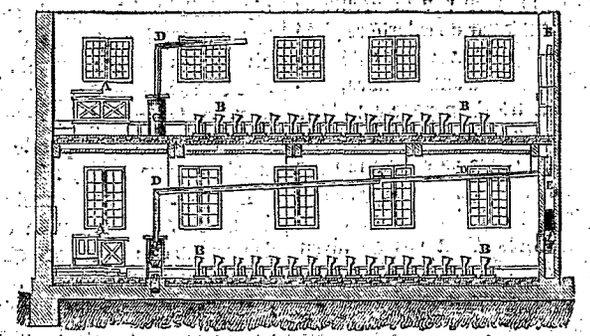

Fig. 1. Coupe en long de deux salles d'école, l'une au rez-de-chaussée, l'autre au premier.

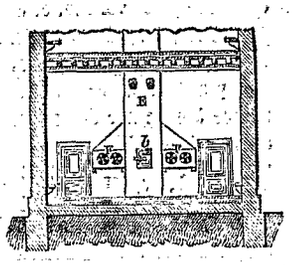

Fig. 4. Coupe en travers du bâtiment; vue prise en regardant la cheminée d'appel.

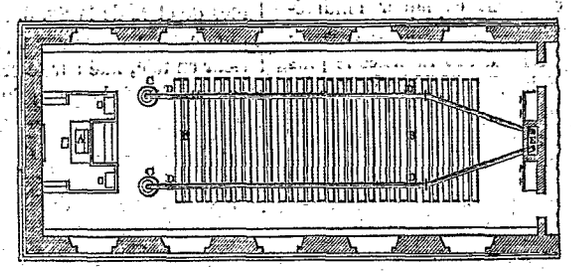

Fig. 2. Plan de l'une et de l'autre salle d'école.

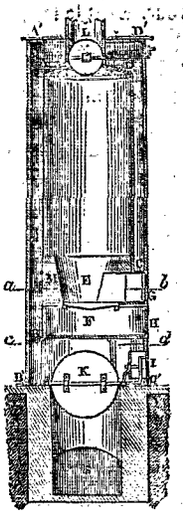

Fig. 6. Coupe verticale du calorifère par *ef*.

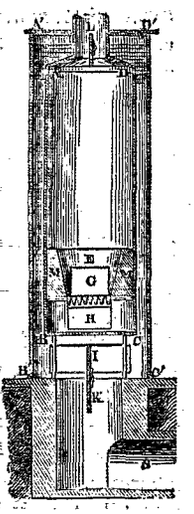

Fig. 7. Coupe verticale du calorifère par *mn*

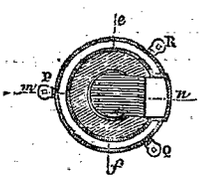

Fig. 8. Coupe horizontale par *ab*.

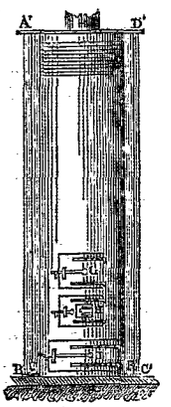

Fig. 5. Élévation du calorifère.

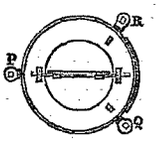

Fig. 9. Coupe horizontale par *cd*.

à-très-peu de chose : à quelques dizaines de francs lorsqu'il s'agit d'une simple enveloppe à un poêle déjà existant, et qu'on se borne aux combinaisons les moins compliquées au strict nécessaire; à 750 francs pour une école de 250 à 300 élèves.

Les exemples que nous avons donnés suffisent pour faire comprendre la marche à suivre dans tous les cas analogues. Puissions-nous être assez heureux pour déterminer quelques-uns de nos lecteurs à faire réaliser dans des chaumières, dans des écoles, dans des ateliers, ces améliorations que la routine seule repousse, et que la santé des populations réclame impérieusement.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. Martinet, rue et hôtel Mignon.

LE RETOUR DE LA GARENNE.



Dessin de Freeman, d'après Landseer.

Monter à cheval, chasser, ce sont deux grands points dans l'éducation d'un fils de lord. Ce matin, à la garenne, le jeune gentilhomme a exercé son adresse aux dépens de quelques pauvres lapins. A son retour, un temps de galop a jeté sa toque à terre et l'a séparé du domestique qui porte les fusils. Il s'arrête et attend. Son vigoureux poney au regard de feu, à la croupe brillante, tourne aussi la tête, impatient, ce semble, de reprendre sa course vers le manoir. Des deux chiens, l'un porte la toque, l'autre regarde son maître comme pour épier un signe de ses yeux. La vie, la jeunesse, l'intelligence, l'ardeur, respirent dans ce groupe. On sent une sorte de lien d'affection entre ce bel adolescent et ces trois compagnons de ses plaisirs. On devine qu'autour d'eux la lumière est vive, l'atmosphère transparente, l'air pur. Sous quel riant coloris apparaît cette jeunesse riche de tous les dons de la fortune et de la nature! Qu'une existence commencée sous de si heureux auspices peut être belle, grande, utile! Mais, si digne qu'elle soit jamais de ces premières faveurs dont t'a comblé le hasard, n'espère pas, jeune homme, beaucoup d'autres heures aussi exemptes de regrets

et de soucis, aussi pleines d'une douce sérénité : rends grâces à ce ciel qui te sourit, et donne une généreuse pensée à la multitude des êtres qui travaillent et souffrent.

MÉMOIRES D'UN OUVRIER.

Suite. — Voy. p. 2, 22, 38, 55.

§ 4. *Le gâcheur. — Explication du vrai maçon par le père Mauricet. — Légende du gros Mauduit et du petit Gauvert. — Je deviens bon ouvrier. — Tentations ; ma première faute. — Leçon donnée par Mauricet. — La cheminée de Jérôme.*

En me faisant accepter pour gâcheur au chantier, le père Mauricet me dit :

— Te voilà en route, Pierre Henri ; sois un vrai bon goujat si tu veux devenir quelque jour un franc ouvrier. Dans notre métier, vois-tu, c'est pas comme dans le monde ; les meilleurs valets font les meilleurs maîtres ; va donc de l'avant, et si quelque compagnon te bouscule, accepte la chose en bon enfant. A ton âge, la honte n'est pas de recevoir un coup de pied, c'est de le mériter.

La recommandation n'était pas inutile vu les manières en usage dans la partie. De tout temps, le maçon a eu droit de traiter son gâcheur paternellement, c'est-à-dire de le rosser pour son éducation. Je fus mis aux ordres d'un Limousin qui avait conservé à cet égard les antiques traditions. A la moindre maladresse, les coups pleuvaient avec un roulement de malédictions ; on eût dit le tonnerre et la giboulée ! Je fus d'abord étourdi ; mais je me remis assez vite pour apprendre le métier et *servir de rigueur*, comme disait l'ami Mauricet.

Au bout d'un mois, j'étais le meilleur goujat du chantier. Le Limousin fut assez juste pour ne pas m'en savoir mauvais gré. Il continua de punir, à l'occasion, mes gaucheries, mais sans chercher de prétexte ; l'homme était brutal et non méchant ; sa sévérité lui paraissait un droit, et il frappait le goujat qui avait failli, comme le juge applique la loi, sans haine contre le condamné.

Bien qu'un peu rude, mon nouveau métier ne me déplaisait pas. Il me permettait de prouver ma force et mon agilité. Mauricet ne manquait pas de les faire remarquer, ce qui me donna bientôt une réputation parmi les maîtres compagnons. Je m'appliquai à la soutenir en redoublant de zèle. La bonne renommée est, tout à la fois, une récompense et une chaîne ; si l'on en profite, elle vous engage ; ce sont comme des arrhes reçues du public, et qui obligent à faire son devoir.

J'avais réussi à obtenir les bonnes grâces de tous les compagnons du chantier par ma bonne volonté ; j'y gagnai d'apprendre plus rapidement et avec moins d'efforts le métier que beaucoup de mes pareils n'arrivaient jamais à savoir. Les leçons qu'on leur refusait et qu'ils devaient, pour ainsi dire, dérober, on me les donnait, à moi, avec une sorte de complaisance. J'étais devenu l'élève de tous les compagnons ; chacun d'eux mettait son honneur à m'apprendre quelque chose. On me permettait d'essayer les travaux les plus faciles, et l'on dirigeait mes tentatives. Mauricet, spécialement, avait toujours l'œil sur moi ; il ne m'épargnait ni conseils, ni encouragements.

— Vois-tu, Pierre Henri, me répétait-il sans cesse, un maçon, c'est comme un soldat ; faut qu'il fasse honneur au régiment de la truelle. L'architecte est notre général, il fait le plan de la bataille ; mais c'est à nous de la gagner en travaillant bravement le mortier et le moellon, comme les troubadours de là-bas travaillent l'ennemi. Le véritable ouvrier ne songe pas seulement à la note du boulanger ; il aime l'ouvrage de ses bras, il y met sa gloire. Tel que tu me vois, je n'ai jamais posé le *mai* enrubanné sur un pignon sans sentir là quelque chose ! Les maisons où j'ai mis la main deviennent comme qui dirait mes enfants ; quand je les vois, ça me réjouit l'œil ; il me semble que les locataires sont un peu mes obligés, et je m'intéresse à eux ! Quand je parle de ça, il y en a qui ricanent et me regardent comme un vieil empaillé d'avant le déluge ; mais les bons ouvriers me comprennent et toppent dans mon sentiment. Aussi, crois-moi, petit ; si tu veux avoir ta place parmi les lapins d'élite, mets du cœur au manche de ta truelle ; il n'y a que ça qui fasse le maître compagnon.

J'écoutais d'autant plus volontiers le père Mauricet que je sentais déjà à sa manière. Le métier m'était passé dans le sang, comme on dit ; j'aimais mon travail pour lui-même ; j'en étais fier ; j'y entrais tout entier. Depuis, j'ai reconnu que c'était là ce qu'on appelait la vocation. Tout ouvrier qui ne se plaît pas à son œuvre est hors du bon chemin ; Dieu ne l'a pas destiné à la tâche que le hasard lui a donnée. Pour faire valoir les gens et les choses, la première condition est de les avoir à gré. J'ai connu un vieux jardinier dont la culture étonnait tous ses voisins. Si ailleurs la laitue montait, on voyait les siennes s'arrondir à souhait ; quand le vent avait brûlé toutes les floraisons, ses espaliers étaient cachés sous une neige de fleurs ; pendant que le soleil d'août faisait jaunir les plus belles pelouses, ses gazons restaient aussi frais et couverts de fleurettes.

— Que diable faites-vous donc à vos plants pour que tout vous profite ainsi ! demandaient les voisins stupéfaits.

— Une seule chose, répondait le vieux jardinier : je les aime !

C'est qu'en effet ce mot-là disait tout. Que de soins impossibles à prescrire d'avance, et que la bonne volonté du cœur inspire ! L'exemple et l'habitude peuvent vous apprendre le métier ; mais il n'y a que le goût de l'œuvre qui fasse de vous un ouvrier.

Au reste, les conseils du père Mauricet n'étaient pas mes seuls encouragements. Je trouvais à chaque instant des excitations indirectes dans les entretiens des compagnons. Tout en jointoyant la pierre, ou en crépissant les murs, ils racontaient les chroniques du métier et les hauts faits de leurs grands hommes.

Il y avait surtout l'histoire du gros Mauduit que je ne pouvais me lasser d'entendre.

Le gros Mauduit était un maître compagnon natif de la Brie, qu'on avait surnommé *quatre mains*, parce qu'il faisait autant d'ouvrage que les deux meilleurs ouvriers. Il travaillait toujours seul, servi par trois goujats qui pouvaient à peine lui suffire. Vêtu d'un habit noir, chaussé d'escarpins cirés à l'œuf, et coiffé à l'oiseau royal, il achevait sa journée sans qu'une tache de plâtre ou qu'un choc de soliveau nuisît à l'élégance de son costume. On venait le voir travailler des quatre coins de la France, et il y avait toujours sous son échafaudage autant de curieux que devant les tours Notre-Dame.

Personne n'avait jamais entrepris de lutter contre le gros Mauduit, quand il arriva un jour, de la Beauce, un petit homme appelé Gauvert, qui, après l'avoir vu travailler, demanda à concourir avec le roi des maîtres compagnons. Gauvert n'avait pas cinq pieds et était tout costumé de drap couleur marron, avec un petit cadogan qui pendait sur le collet de son habit. On plaça les adversaires aux deux bouts d'un échafaudage, et, à un signal donné, la lutte commença.

Le mur grandissait à vue d'œil sous leurs doigts, mais en se maintenant toujours de niveau ; si bien qu'à la fin de la journée aucun d'eux n'avait dépassé l'ouvrage de son concurrent de l'épaisseur d'un caillou. Ils recommencèrent le lendemain, puis les jours suivants, jusqu'à ce qu'ils eussent conduit la maçonnerie à la corniche. Comprenant alors l'impossibilité de se vaincre, ils s'embrassèrent en se jurant amitié, et le gros Mauduit donna sa fille en mariage au petit Gauvert. Les descendants de ces deux vaillants ouvriers *ont aujourd'hui une maison à cinq étages dans chaque arrondissement de Paris !*

Cette histoire racontée avec mille variantes, et dont je ne me permettais point de soupçonner l'authenticité, m'enflammait d'une passion fanatique pour la truelle et le marteau. Sans l'avouer tout haut, je nourrissais l'espérance de surpasser tous les compagnons de France et de Navarre, de devenir un second Gauvert et un nouveau Mauduit !

Cette ambition accéléra tellement mes progrès que je me trouvai en mesure de prendre rang d'ouvrier à l'âge où l'on devient généralement apprenti.

Ce premier succès m'étourdit : enlevé trop tôt à la dépendance que j'avais supportée jusqu'alors, j'abusai d'une autorité que je n'avais point appris à exercer. Mon goujat fut le plus mal mené du chantier. Mauricet m'avertit deux ou trois fois.

— Prends garde, petit, me dit-il avec sa familiarité ordinaire ; tu n'as encore que tes dents de lait ; si tu mords trop dur, tu les casseras.

Sa prophétie faillit s'accomplir à la lettre, car un beau jour mon servant, lassé de mes mauvais traitements, s'insurgea tout de bon et me traita comme le plâtre qu'il avait l'habitude de préparer. Je portai pendant plus d'un mois les marques de cette correction trop bien méritée et qui me profita.

Mais redressé de ce côté, je me laissai tomber d'un autre.

Quelques-uns des compagnons du chantier fêtaient dévotement *saint Lundi*, et avaient essayé plusieurs fois à m'entraîner. Je résistai d'abord sans trop de peine. Les souvenirs de la barrière ne me riaient pas ; mais on m'attaqua alors par la raillerie ; on déclara que j'avais peur d'être fouetté par ma mère, que je n'étais point encore sorti de sevrage, et que le cognac me brûlerait le gosier. Ces sottises me piquèrent. Je voulus prouver que je n'étais plus un enfant, en me conduisant aussi mal qu'un homme. Entraîné hors barrière un lendemain de paye, et encore muni de l'argent de ma quinzaine, j'y demeurai jusqu'à ce que tout eût passé de la poche de ma veste dans les tiroirs des marchands de vin.

Le dimanche et le lundi avaient été employés à cette longue débauche. Je rentrai le soir du second jour sans chapeau, couvert de boue et battant de mon corps toutes les murailles du faubourg. Ma mère ignorait ce que j'étais devenu, et me croyait blessé ou mort ; elle m'avait cherché à la morgue d'abord, puis à l'hôpital. Je la trouvai avec Mauricet qui s'efforçait de la rassurer. Ma vue la tira d'inquiétude, mais non de peine. Après la première joie de me retrouver vint le chagrin de me voir en un pareil état. Aux lamentations succédèrent les reproches. J'étais tellement ivre que j'entendais à peine, et que je ne pouvais comprendre. Le ton seul m'apprit qu'on me réprimandait. Ainsi que la plupart des ivrognes, j'avais le vin glorieux, et je me regardais pour le quart d'heure comme un des rois du monde. Je répondis en imposant silence à la bonne femme, et déclarant que je voulais désormais vivre à ma guise et porter tout seul, comme on dit, ma cuiller à ma bouche. Ma mère éleva la voix ; je criai plus fort, et la querelle s'envenimait, quand le père Mauricet mit le holà ! Il déclara que ce n'était point le moment de causer et me fit coucher sans aucune observation. Je dormis d'un trait jusqu'au lendemain.

Quand j'ouvris les yeux, au petit jour, je me rappelai tout ce qui s'était passé, et je sentis un peu de honte mêlée de beaucoup d'embarras. Cependant l'amour-propre m'empêchait de me repentir. En définitive, j'étais maître de l'argent gagné par mon travail ; je pouvais disposer de mon temps ; nul n'avait droit d'y trouver à redire, et je résolus de couper court à toutes les observations.

Ma mère seule m'inquiétait : voulant éviter ses reproches, je me levai doucement et je partis sans la voir.

Lorsque j'arrivai, je trouvai déjà les autres au travail ; mais ils ne parurent pas prendre garde à moi. Je me mis à *limousiner* d'assez mauvaise humeur et avec nonchalance. Ces deux jours de débauche m'avaient ôté le goût du métier ; j'avais, de plus, comme une humiliation intérieure que je cachais sous un air de bravade ; je prêtais l'oreille à ce que disaient les autres compagnons, craignant toujours d'entendre quelque plaisanterie ou quelque fâcheux jugement sur mon compte. Quand l'entrepreneur arriva, je feignis de ne pas le voir, et j'évitai de lui parler, de peur qu'il ne me demandât la cause de mon absence de la veille. J'avais perdu cette bonne conscience qui autrefois me faisait regarder le monde en face ; je sentais maintenant dans ma vie un souvenir à cacher.

Ceux qui m'avaient entraîné n'étaient point encore de retour ; l'entrepreneur en fit la remarque.

— C'est une infirmité qu'ils ont comme ça, dit le loustic du chantier ; quand ils travaillent par hasard, ils avalent tant de plâtre qu'il leur faut au moins trois jours de vin d'Argenteuil pour se rincer le gosier.

Tous les compagnons se mirent à rire ; mais il me sembla qu'il y avait dans ce rire une sorte de mépris. Je rougis involontairement, comme si la plaisanterie eût été faite contre moi. Tout nouveau dans le désordre, j'en étais encore aux scrupules et aux remords.

La journée se passa ainsi assez tristement. L'espèce de malaise que j'éprouvais dans tous les membres s'était communiqué à mon esprit ; j'étais fatigué au dedans et au dehors.

Tant que nous avions travaillé, le père Mauricet ne m'avait point adressé la parole ; mais à l'heure de partir il vint à moi, et me dit que nous ferions route ensemble. Comme il logeait à l'autre bout de Paris, je lui demandai s'il avait quelque affaire dans notre quartier.

— Tu le verras, me répondit-il brièvement.

Je voulus suivre ma route ordinaire ; mais il me fit prendre par d'autres rues, sans me dire pourquoi, jusqu'à ce que nous fussions arrivés devant une maison du faubourg Saint-Martin. Là, il s'arrêta.

— Vois-tu dans ce bâtiment, me dit-il, la haute cheminée qui se dresse près du pignon, et que j'appelle *la cheminée de Jérôme ?* C'est là que ton père s'est tué !

Je tressaillis jusqu'au fond des entrailles, et je regardai la cheminée fatale avec une espèce d'horreur mêlée de colère.

— Ah ! c'est là, répétai-je d'une voix qui tremblait ; vous y étiez, pas vrai, père Mauricet ?

— J'y étais.

— Et comment la chose est-elle arrivée ?

— Ni par la faute du bâtiment, ni par la faute du métier, répliqua Mauricet. L'échafaudage était bien établi, le travail sans danger ; mais ton père est venu là en descendant de la barrière ; la vue était trouble, les jarrets ne se connaissaient plus ; il a pris le vide pour une planche, et il s'est tué sans excuse.

Je sentis le rouge me monter au visage et le cœur me battre plus fort.

— Le père Jérôme eût été un vaillant ouvrier, reprit Mauricet, si *la gourmandise* ne l'avait perdu. A force de s'atabler chez les marchands de vin, il y avait laissé sa force, son adresse et son esprit. Mais bah ! on ne vit qu'une fois, comme dit cet autre ; faut bien s'amuser avant son enterrement. Si les veuves et les orphelins ont faim ou froid plus tard, ils vont au bureau de charité, et ils soufflent dans leurs doigts. C'est-il pas ton opinion, dis ?

Et il se mit à chanter un refrain bachique alors à la mode :

> Occupons-nous de bien boire.
> Quand on sait boire on sait tout.

J'étais vexé, confus, et je ne savais que répondre ; je sentais bien que Mauricet ne parlait pas sérieusement ; mais l'approuver m'eût fait honte ; le contredire, c'était me condamner. Je baissai la tête sans rien dire. Cependant il continuait à regarder ce pignon maudit.

— Pauvre Jérôme, reprit-il en changeant de voix et comme attendri, s'il n'eût pas suivi les mauvais exemples quand il

était jeune, nous l'aurions encore avec nous; Madeleine reposerait son vieux corps, et toi, tu trouverais quelqu'un qui te montrerait la route. Mais non, il n'y a plus rien de lui, pas même un bon souvenir, car on ne regrette que les vrais ouvriers. Quand le malheureux s'est écrasé là sur le pavé, sais-tu ce qu'a dit le tâcheron ?... — Un ivrogne de moins! enlevez et balayez!

Je ne pus retenir un mouvement d'indignation.

— Dame! c'était un dur à cuire, continua Mauricet; il n'estimait les hommes que pour ce qu'ils valaient. Si la mort avait pris un bon travailleur, il eût dit : — C'est dommage! Au fond, tout le monde pensait comme lui, et la preuve, c'est qu'il n'y a eu que les amis à suivre le corps de Jérôme jusqu'à la fosse. Ceux-là mêmes avec lesquels il trinquait lui ont tourné le dos dès qu'il a été dans sa bière; car les vauriens se fréquentent, vois-tu, mais ils ne s'aiment pas.

J'écoutais toujours sans répondre. Nous nous étions remis en marche : au premier carrefour, Mauricet s'arrêta, et me montrant la cheminée qui se dressait au loin par-dessus les toits :

— Quand tu voudras recommencer ta vie d'hier, dit-il, regarde-moi d'abord de ce côté, et le vin que tu boiras *aura le goût du sang.*

Il partit en me laissant tout saisi.

Mauricet avait une manière à lui que j'ai remarquée plus tard, et qui empêchait d'oublier ce qu'il avait dit. C'était un homme ignorant, mais qui frappait toujours droit. Ses paroles vous arrivaient à l'esprit comme les images à notre œil; on les voyait sous une forme et avec une couleur. Ce n'était pas toujours le mot seul qui en était cause, mais le geste, le regard, l'accent, je ne sais quoi enfin qui sortait de lui pour venir à vous. Depuis que j'ai un peu lu et un peu pensé, je me suis dit que c'était là ce qui devait faire les hommes éloquents.

Je rentrai chez ma mère très-troublé, mais sans vouloir le paraître; je luttais contre la leçon que je venais de recevoir; je me révoltais en moi-même de me sentir ébranlé; je jurais tout bas de ne point céder et de continuer à prendre la vie joyeusement. Je cherchais d'autant plus à me fortifier dans mon impénitence que je m'attendais aux reproches de ma mère. Préparé à y couper court par une déclaration d'indépendance, j'entrai dans notre pauvre demeure le front haut et d'un pas délibéré.

La vieille femme achevait de mettre le couvert et me reçut comme d'habitude. Cette bonté déconcerta toutes mes résolutions. Je me trouvai tellement saisi du sentiment de ma faute que si je n'avais fait un effort j'aurais pleuré.

Ma mère n'eut l'air de rien voir (j'ai su depuis que Mauricet lui avait fait la leçon); elle causa aussi gaiement que de coutume, ne parla point de l'argent de ma quinzaine dont je l'avais frustrée pour la première fois, et ne parut nullement inquiète. Je me couchai complétement désarmé et le cœur bourrelé de remords. Toute la nuit, je crus voir mon père chancelant sur l'échafaudage ou se brisant sur le pavé. Moi-même je me trouvais ivre au plus haut d'une corniche, suspendu sur l'espace et près de me précipiter! Lorsque je me levai le lendemain, j'avais la tête lourde et tous les membres douloureux.

Cependant j'arrivai au travail à l'heure ordinaire : ce fut encore un mauvais jour. J'étais moins étourdi que la veille, mais plus triste; à l'embarras avait succédé le regret. Il fallut près d'une semaine pour me rendre ma vigueur et mon entrain. La première fois que Mauricet m'entendit chanter, il passa près de moi en me frappant sur l'épaule.

— Le contentement est revenu au logis, me dit-il; à la bonne heure, *fieu!* garde-moi bien cet oiseau-là.

— Ne craignez rien, répondis-je en riant, nous lui ferons une jolie cage où il trouvera à manger...

— Tâche surtout qu'il n'ait pas trop à boire! répliqua Mauricet.

Nous échangeâmes un regard, et il passa en sifflant.

Trente-trois ans se sont écoulés depuis ce jour, et je n'ai jamais oublié la promesse que je me fis alors à moi-même. Exposé à toutes les tentations de l'intempérance, j'ai fini par ne plus y prendre garde; dans le bien comme dans le mal, ce sont les premiers pas qui décident de la route. Une habitude est quelquefois impossible à vaincre, mais toujours facile à éviter.

Au reste, la leçon était venue à propos, car le malheur me préparait une nouvelle épreuve pour laquelle j'avais besoin de tout mon courage.

HISTOIRE DE GOURNAY EN BRAY.

Voy., sur le pays de Bray, p. 10.

Monsieur,

Je m'empresse de me rendre à votre désir en vous adressant, comme complément de l'article que vous avez bien voulu insérer, dans votre recueil, sur le pays de Bray, une Vue du marché de Gournay et quelques détails historiques sur notre petite ville.

Gournay est non-seulement le principal marché, mais vraisemblablement le plus ancien centre de population du Bray. L'étymologie de son nom paraît le faire remonter à l'époque gauloise : *gor*, *noe*, fort, marais. L'inspection du terrain montre, en effet, que l'emplacement de la ville a formé autrefois une sorte d'îlot au milieu des marais. Au dix-septième siècle, Gournay était encore flanqué de deux vastes étangs, alimentés par les trois petites rivières qui s'y réunissent. En remontant vers la forêt, on trouvait une suite d'étangs semblables, dont l'un, l'étang de Bray, couvrait à lui seul sept cents arpents. Avant que la main de l'homme s'y fût appliquée, la contrée était essentiellement forestière et marécageuse. On peut donc présumer que le Bray, et particulièrement le poste de Gournay, durent être un des lieux de refuge que choisirent les Bellovaques lorsque, après avoir été vaincus pour la dernière fois par César, ils s'exilèrent volontairement de leurs riches campagnes, afin de se soustraire au joug de l'étranger. *Ex oppidis demigrare, ex agris effugere, ad præsens imperium evitandum*, dit le conquérant dans ses Commentaires. Puisque, au témoignage de César et de Strabon, les lieux de refuge préférés par les Gaulois étaient les îlots entourés de forêts et de marécages, les farouches Bellovaques ne pouvaient trouver à leur portée de meilleures conditions que dans le Bray.

Cette station militaire, si favorablement disposée par la nature, placée en outre sur les confins de la province, dut attirer, dès le principe de leur établissement, l'attention des Normands. On voit, en effet, dès 912, Gournay inféodé par Rollon à l'un de ses compagnons, qui devait lui répondre de cette place et de toute la ligne de l'Epte qu'elle commande. « En cas de guerre, dit le P. Duplessis dans sa Description de la Normandie, les seigneurs de Gournay étaient obligés de fournir aux ducs douze de leurs vassaux, et d'armer toute leur milice, pour la sûreté et garde de la frontière où le domaine de Gournay était situé. » Alors s'élevèrent des murailles selon le style de fortification des Normands. Un curé de Gournay, qui a écrit sur cette ville dans les premières années du dix-huitième siècle, en parle en ces termes : « Ces fortifications sont de grosses et épaisses murailles de pierres grises et dures, avec des parapets, flanquées d'espace en espace de tours rondes avec des créneaux, accompagnées de larges et profonds fossés en dehors; le tout à l'antique et en la manière que l'on avait coutume de fortifier avant que l'on eût l'usage de la poudre à canon. » Dès le commencement du dix-huitième siècle, ces murailles n'étaient déjà plus que des ruines, et elles ont si bien continué à s'effacer sous des constructions plus modernes, que l'on n'en voit plus aujour-

d'hui aucune trace. A peine reste-t-il, près de la promenade, quelques indices des anciens fossés.

L'église de Saint-Hildevert garde seule à la ville de Gournay des témoignages encore visibles de ces temps reculés. L'ensemble de l'édifice paraît être du douzième siècle, mais la nef est certainement d'une date plus ancienne. C'est l'opinion de Charles Nodier dans son Voyage en Normandie. « On peut croire, dit-il, que la nef, plus ancienne, conserve dans ses chapiteaux bizarres et grossiers le style d'un siècle plus reculé, dont aucune communication avec les élégantes inventions de l'Orient n'avait encore réglé les écarts ni adouci la barbarie. »

Lors de la conquête de la Normandie, au commencement du treizième siècle, Gournay fut une des premières places sur lesquelles Philippe-Auguste se jeta. Les eaux du Bray, qui, dans l'origine, avaient fait la force de la place, et, sous les Normands, avaient ajouté à l'appui des remparts l'effet de leur ceinture infranchissable, ces mêmes eaux, par un artifice qui offre un exemple curieux du génie militaire du moyen âge, devaient, entre les mains d'un assiégeant habile, se tourner contre la ville qui en attendait sa défense, et causer sa ruine. Guillaume le Breton nous a laissé, dans sa Philippide, une description de ce siége mémorable. Les ingénieurs du roi de France imaginèrent d'arrêter par des digues le cours des deux petites rivières de l'Epte et de la Morette qui forment la ceinture de la ville, et d'accumuler ainsi les eaux à une hauteur considérable dans les grands étangs situés en amont. Une force prodigieuse s'amassait ainsi en silence contre la forteresse. Les digues, rompues au moment convenable, laissèrent, en effet, tomber le déluge dans les fossés avec une telle violence que les murailles furent sapées et laissèrent à l'assiégeant une large brèche par laquelle il entra sans coup férir. L'inondation venait de détruire, en même temps que les remparts, une partie des maisons de la ville, et d'entraîner dans les flots ses défenseurs. Ce spectacle, d'autant plus saisissant qu'il était plus nouveau, glaça tous les cœurs, et l'on attribua la fin prématurée d'Arthur, assassiné par son oncle Jean sans Terre, à ce que le roi de France l'avait fiancé à sa fille sur les ruines encore humides de cette triste cité.



Le Marché de Gournay, département de la Seine-Inférieure.

Une partie des constitutions matrimoniales de Blanche de Castille était fondée sur la seigneurie de Gournay, et cette circonstance explique les souvenirs qu'a laissés dans le Bray cette reine célèbre. Elle habita souvent l'abbaye de Bellosane, située au-dessus de Gournay; et c'est à elle que l'on rapporte un canal percé à travers la forêt centrale, et qui, par sa position, dut puissamment contribuer à donner à la contrée le caractère salubre et fertile qu'elle a fini par acquérir. On célèbre encore tous les ans, le 5 mars, la fête commémorative d'un miracle attribué à saint Hildevert, qui sauva la forêt de Bray et tout le pays d'un effroyable incendie, et à la suite duquel la reine fit placer dans une châsse d'or la relique

du saint. L'église de Saint-Hildevert, ruinée par l'inondation de Philippe-Auguste, fut réparée par les ordres de saint Louis, qui y institua un obit. Mais on peut croire que, malgré l'intérêt de sa mère pour Gournay, les réparations marchèrent bien lentement; car, sous le règne de Philippe le Hardi, on trouve un acte d'Albert, légat du Saint-Siége, qui accorde des indulgences à ceux qui aideront à la reconstruction.

Louis XI, en 1461, fit l'échange de la seigneurie de Gournay pour la seigneurie de Montrichart, près d'Amboise. Les campagnes riantes de la Touraine plaisaient plus à ce monarque sombre que les landes et les forêts du Bray. Cette seigneurie passa de la sorte dans la maison d'Harcourt, puis dans celle d'Orléans-Longueville, qui la posséda jusqu'au commencement du dix-huitième siècle. En perdant son importance militaire, sans réussir à prendre un caractère industriel, Gournay descendit peu à peu à ne plus être que ce qu'elle présente aujourd'hui, une réunion d'auberges et un marché.

Peut-être cependant est-ce à l'influence de cette obscure petite ville que la Normandie et une partie considérable de la chrétienté sont redevables d'un adoucissement considérable dans les rigueurs de la discipline chrétienne. Autrefois le carême impliquait l'interdiction absolue de toute nourriture animale. Pendant quarante jours le beurre, le lait et le fromage cessaient d'avoir cours : c'était la famine pour le pays de Bray, qui ne possède que des pâturages et ne trouve la vie que dans la consommation et l'échange de leurs produits. Henri Potin, natif de Gournay, religieux de l'ordre des carmes, suffragant de Georges d'Amboise à l'archevêché de Rouen, parfaitement instruit des conditions d'existence et des misères du Bray, au sein duquel il était né, obtint du Saint-Siége, par l'intermédiaire de Georges d'Amboise son légat, que désormais, dans le diocèse de Rouen, on pourrait, durant le carême, faire usage de beurre au lieu d'huile. C'était ramener la prospérité dans le Bray durant cette saison difficile. De la Normandie, la même tolérance s'étendit peu à peu aux autres diocèses. Le dur moyen âge perdit une des épines de sa couronne; et le beurre de Gournay, à la reconnaissance due à son mérite intrinsèque, put joindre à bon droit celle qu'il avait conquise dans une sphère plus élevée par son importance commerciale. Aussi ses titres sont-ils inscrits en caractères formels non-seulement dans les mercuriales des marchés, mais sur le premier monument religieux de la province. Le temps a consacré sous le nom de *tour de Beurre* la principale tour de la cathédrale de Rouen. « La tour de Beurre, dit l'historien de Gournay, M. Potin de La Mairie, s'appelle ainsi parce qu'elle fut bâtie des deniers provenant de la permission accordée, dans le diocèse de Rouen, d'employer le beurre en carême au lieu d'huile. La rétribution était de six deniers tournois par personne. » Cette tour célèbre fut bénie en 1497 par le petit carme du Bray (1), qui, en mémoire de la protection qu'il avait reçue du cardinal d'Amboise en cette occasion, y fit placer en 1501, sous le nom de Georges d'Amboise, une cloche restée longtemps populaire en Normandie. Elle pesait 360 quintaux, et ses volées, aussi bien que la tour élégante du sommet de laquelle sa grande voix s'élançait, célébraient, au centre de la Normandie, la gloire des pâturages du Bray.

Agréez, etc.

DES MOYENS D'ATTEINDRE LE POLE NORD.

En 1827, Edward Parry fit une tentative sérieuse pour atteindre le pôle Nord. Vers la fin de juin, son navire *l'Hécla* était mouillé dans une baie au nord du Spitzberg, par 80° de latitude. Ayant laissé une partie de l'équipage à bord, il partit avec l'autre dans des canots pouvant servir de traîneaux, pour traverser, tantôt par eau, tantôt sur la glace, la banquise qui s'étendait vers le pôle. Mais, après plusieurs jours de fatigues incroyables, il s'aperçut que la banquise même sur laquelle il cheminait vers le nord était entraînée vers le sud, et que tous ses efforts aboutissaient à peine à le faire avancer chaque jour de quelques milles vers le pôle. Il dut donc s'arrêter par 82° 45', le point le plus septentrional que l'homme ait atteint, et renoncer à sa tentative; mais l'Angleterre n'y renonça pas; et le peuple qui, depuis Cabot (1497) jusqu'à Franklin (1847), a envoyé sans se décourager cinquante-neuf expéditions pour chercher au nord de l'Amérique un passage direct dans l'océan Pacifique, semble prédestiné à l'honneur d'atteindre le pôle Nord.

Différents plans ont été discutés devant la Société de géographie.

Sir Edward Parry attribua l'insuccès de sa première tentative, d'abord, au mouvement de la banquise vers le sud; ensuite, à l'état des glaces, inégales, brisées, hérissées d'aspérités et couvertes de neige. Il voudrait donc que le navire hivernât au nord du Spitzberg. La portion de l'équipage destinée à l'expédition polaire quitterait le navire en avril. A la distance de 150 kilomètres, elle trouverait un amas de provisions qui auraient été portées dans ce point pendant l'hiver afin que les matelots ne fussent pas trop chargés. Les voyageurs reviendraient en mai, et trouveraient encore, à 150 kilomètres plus loin, un second amas de provisions qui y auraient été portées par un détachement parti du navire pendant leur absence. Le capitaine Parry fonde l'espoir du succès sur cette circonstance que, pendant les mois d'avril et de mai, la banquise doit être immobile et continue. Il voudrait que l'expédition emmenât des rennes avec elle.

L'amiral Wrangel, dont les voyages au nord de la Sibérie sont connus de tout le monde, ne croit pas à la possibilité de réaliser le plan du capitaine Parry. Ainsi, en 1821, 1822 et 1823, des expéditions partirent des embouchures de la Léna et de la Kolyma, dans la mer Sibérienne; mais, entre les mois de février et de mai, elles ne trouvèrent pas les glaces dans l'état que suppose le capitaine Parry. Les deux expéditions, commandées, l'une par le contre-amiral Anjow, l'autre sous les ordres de Wrangel lui-même, furent arrêtées par des masses de glace peu épaisses, brisées et entraînées dans différentes directions. Le 27 mars, les glaces étaient séparées par de larges espaces libres; mais le vent les poussait avec une telle violence qu'elles menaçaient les hardis voyageurs d'une perte certaine. Si donc, dans une mer dont la profondeur ne dépasse pas 40 mètres, et qui est défendue de l'action des vents et des houles de l'Atlantique par la côte de Sibérie, sur une longueur de 120 degrés en longitude, on ne trouve pas une banquise continue, on ne saurait espérer la rencontrer au nord du Spitzberg, où la mer a une grande profondeur et où elle est exposée à l'action destructive des houles et des tempêtes de l'océan. Voici comment l'amiral Wrangel conçoit la possibilité du succès. Ses dernières expéditions en Sibérie ont été faites sur des traîneaux. Avec des attelages de chiens on a pu parcourir, du 26 février au 10 mai, 2 870 kilomètres en suivant la côte et en se dirigeant vers l'île de Kolutchin, vue par Cook au nord-ouest du détroit de Behring. « Le long du rivage, dit l'amiral, nous ne trouvions pas de difficultés; elles devenaient insurmontables dès que nous le quittions. Si la direction de la côte de Sibérie eût été parallèle au méridien, nous eussions fait 11 degrés en latitude, et autant en revenant. Si donc notre point de départ eût été par 79° de latitude, nous eussions atteint le pôle et nous fussions revenus à notre point de départ. »

Les limites septentrionales de la côte du Groenland ne sont

(1) « On l'appelait le Petit carme avant qu'il fût fait évêque, dit le P. Duplessis : il prêchait avec beaucoup de zèle, et fit un jour au roi Louis XI d'assez fortes remontrances qui pensèrent, dit-on, lui coûter la vie. » (Descript. de la haute Normandie, tome I.)

pas connues ; mais la direction nord-sud de ses montagnes et de ses rivages permet de supposer qu'en les longeant on pourrait approcher du pôle plus près que par toute autre direction.

Le point le plus boréal connu du Groenland, Smiths-Sound, vu par le capitaine Ross, se trouve par 77° 55′ N., et sur l'île de Woltenholme il y a un village d'Esquimaux.

Selon le plan de l'amiral Wrangel, le navire hivernerait près de ce village, sous le 77e degré. Un premier convoi de dix traîneaux attelés de chiens et conduits par de bons guides partirait avec des provisions, en automne, dès que la mer serait gelée. Il s'avancerait jusqu'à la baie de Smith, et de là plus loin vers le nord. Arrivé au 79e, il chercherait, sur les côtes du Groenland ou dans les vallées, un endroit convenable pour y déposer des provisions. En février, l'expédition du pôle s'avancerait jusqu'à ce point, et au commencement de mars on établirait un second dépôt à 2 degrés plus au nord. De ce point, on s'avancerait, toujours sans quitter la côte, le long des vallées ou sur le flanc des montagnes, en suivant autant que possible le méridien et en traversant les baies et les détroits. Pour atteindre le pôle, il faut faire, en comptant tous les détours, environ 2 900 kilomètres, ce qui est très-possible avec de bons traîneaux et des chiens vigoureux.

Si l'on trouvait au nord du Groenland des îles ou une mer étendue, on renoncerait à atteindre le pôle ; mais l'expédition aurait reconnu des contrées inexplorées et rendu des services réels à la géographie.

M. John Barrow se joint à M. l'amiral Wrangel pour affirmer que ce plan lui paraît le plus praticable de tous ceux qui ont été proposés. Puisse-t-il s'exécuter un jour, mais sans causer les angoisses qu'éprouvent maintenant tous les amis de John Franklin, tous les cœurs généreux qui tremblent que ce courageux navigateur n'ait péri, avec les équipages de *l'Érèbe* et de *la Terreur* qu'il commandait, dans quelque baie glaciale de la mer de Baffin ! Depuis plusieurs années déjà on n'a point de leurs nouvelles ; mais l'Angleterre ne les a point oubliés, et plusieurs expéditions ont été envoyées à leur recherche.

Les paresseux ne sauraient être classés parmi les vivants ; c'est une espèce de morts qu'on ne peut pas enterrer.

WILLIAM TEMPLE.

Si tu reçois l'hospitalité d'un ami, et si, dans les fréquents entretiens que cette relation fait naître, tu entends cet ami nommer sa fille la plus belle entre toutes, garde-toi de lui comparer la tienne : les comparaisons sont mortelles à l'amitié.

PYTHAGORE.

LA PATRIE IDÉALE.

Poésie de VERNER.

J'ai visité la montagne, la vallée qui sommeille, la mer qui murmure ; je vais partout, le cœur morne et sans joie ; chaque soupir qui s'échappe de mes lèvres dit sans cesse : — Patrie, où es-tu ?

Ici le soleil me semble froid, la fleur se fane, vivre nous vieillit ; la langue des hommes retentit étrangement à mes oreilles ; partout je me sens étranger.

Où es-tu, patrie aimée, cherchée, désirée et toujours invisible ? patrie si pleine d'espérances ; patrie où fleurissent mes roses,

Où mes rêves vont errer, où mes morts vivent dans leur tombe ; patrie où l'on parle ma langue, et où se trouve tout ce qui me manque ici-bas !

Je vais partout, le cœur morne et sans joie ; chaque soupir qui s'échappe de mes lèvres dit sans cesse : — Patrie, où es-tu ? Et une voix qui traverse l'air me répond : — Étranger, le bonheur ne fleurit qu'où tu n'es pas !

SUR L'ORIGINE ET LES ANALOGIES DU MOT *CZAR*.

TITRES DES SOUVERAINS DE RUSSIE.

« Parmi les prisonniers faits à la journée de Narva, on en vit un qui était un grand exemple des révolutions de la fortune ; il était fils aîné et héritier du roi de Georgie ; on le nommait le *Czarafis*, nom qui signifie prince ou fils de czar, chez tous les Tartares comme en Moscovie ; car le mot de *czar* voulait dire roi chez les anciens Scythes, dont tous ces peuples sont descendus, et ne vient pas des césars de Rome, si longtemps inconnus à ces barbares... »

Tels sont les termes dans lesquels Voltaire tranche une question de philologie et d'histoire qui ne manque pas d'intérêt. (*Histoire de Charles XII*, livre Ier.)

Cependant on est loin d'être d'accord à ce sujet. La ressemblance du mot czar avec le nom de césar, *Kaisar* en grec, a donné lieu de croire que les princes russes avaient pris ce titre dans le même but que les souverains de l'Allemagne (*Kaiser*), comme l'équivalent du titre d'*empereur*. On raconte même qu'au commencement du douzième siècle Alexis Comnène, qui régnait alors à Constantinople, voulant se rendre favorable Vladimir Monomaque, lui envoya un ambassadeur chargé de présents, et fit placer sur son front la couronne impériale en le proclamant césar ou tzar de Russie.

Il est vrai que cette identité prétendue des deux dénominations devient bien douteuse lorsque l'on voit de simples chefs de hordes tartares porter le titre de tzar ; de sorte que, sous ce rapport au moins, Voltaire aurait eu raison de dire que les peuples orientaux connaissaient et employaient depuis longtemps le mot tsar ou czar.

Le doute ne peut qu'augmenter, lorsqu'on lit cette formule, qui précède, en Russie, les actes émanés du souverain : « Nous, par la grâce de Dieu, empereur et autocrate de toutes les Russies, de Moscou, Kief, Vladimir et Novgorod ; tsar de Kasan, tsar d'Astrakhan, tsar de Pologne, tsar de Sibérie, tsar de la Chersonèse taurique ; seigneur de Pskof et grand prince de Smolensk, de Lithuanie, de Volhynie, de Podolie et de Finlande ; prince d'Esthonie, de Livonie, de Courlande et de Semegalle, de Samogitie, de Bialystock, de Karélie, de Tver, de Iongrie, de Perm, de Viatka, de Bolgarie et de plusieurs autres pays ; seigneur et grand prince du territoire de Nijni-Novgorod, de Tchernigof, de Riazan, de Polotsk, de Rostof, de Iaroslavl, de Bielozersk, d'Oudorie, d'Obdorie, de Kondinie, de Vitepsk, de Mstislaf, et dominateur de toute la région hyperboréenne ; seigneur du pays d'Ivérie, de Kartalinie, de Grousinie, de Kabardinie et d'Arménie ; seigneur héréditaire et suzerain des princes Tcherkesses, de ceux des montagnes et d'autres encore ; héritier de la Norvége, duc de Schleswig-Holstein, de Stormarn, de Ditmarsen et d'Oldenburg. »

La distinction entre le titre d'empereur et celui de tsar est formelle dans ce singulier monument de la barbarie permanente qui règne dans l'empire russe. Le souverain se proclame empereur et autocrate de toutes les Russies, sans renoncer pour cela au titre de tsar de Kasan, tsar d'Astrakhan et autres lieux. N'en résulte-t-il pas que ce titre existait en Orient à une époque fort reculée, et qu'il est tout à fait distinct de celui d'empereur ?

Quelques auteurs prétendent trouver dans certains noms des rois assyriens la trace incontestable de cette ancienne dénomination. Nabonassar, Nabopolassar, Nebucatnetsar (ou

Nabuchodonosor), Nériglissar, Balthasar, etc., seraient des noms composés dont la terminaison commune *sar* ou *sor*, signifiant général ou prince, aurait donné naissance au titre *tsar*. Ainsi, Nériglissar signifierait *prince de Nerguel* ou *prince favorisé par Nerguel;* Nerguel était une idole des Cuthéens.

Le poëte Mickiewicz, partageant ces idées, présente les Assyriens comme faisant partie de la grande famille slave. Il gémit de voir cette race malheureuse supportant des souverains assez osés pour prendre un nom qui rappelle *Nabuchodonosor;* nom où il croit reconnaître l'expression de cet orgueil dont parle la Bible, et qui portait le *sor* à vouloir se faire adorer comme un dieu. Il fait remarquer l'analogie frappante qui existe entre différentes variétés du nom de cette race et la désignation de l'esclavage : Serbe ou Serve, d'où vient le latin *servus;* Slave, Slavon, Esclavon, d'où vient le mot *esclave*. Il y a loin de cette hypothèse à l'origine que les Slaves eux-mêmes attribuent à leur nom : *slava*, gloire !

SUR LE VAT-ET-VIENT DE L'ILE DE CALYPSO.

A M. le Rédacteur du Magasin pittoresque.

Monsieur,

J'examinais dernièrement, à la Bibliothèque nationale, l'exemplaire du recueil curieux intitulé : *Machinæ novæ Fausti Verantii siceni*, recueil que vous avez signalé à vos lecteurs comme ayant publié : 1° l'idée première du parachute, plus de cent soixante ans avant que cet appareil fût adapté aux aérostats ; 2° des modèles remarquables de ponts suspendus, deux siècles avant que l'on en construisît sur nos routes (1847, p. 200 et 243). Mon attention fut attirée par une espèce de bac aérien, de bateau volant, auquel l'auteur donne pour titre : *Pont d'une seule corde*. Le texte en cinq langues qui précède les dessins ne donne, il est vrai, aucun détail sur le lieu où ce singulier appareil était employé. « A un gros câble, dit-il, est suspendue, au moyen de poulies, une *arche* qui, tirée par une corde plus petite, fera parvenir à l'autre rive, sans aucun péril, les personnes qui s'y trouvent. » Mais, d'un autre côté, en feuilletant ces jours-ci, comme je ne manque pas de le faire souvent, les divers volumes de votre recueil, j'ai été frappé de voir dans le quatrième volume (1836, p. 32) une indication qui semble bien se rapporter à cet appareil de Faust Wranczi. Il s'agit de l'île de Gozo, près de Malte, que l'on conjecture avoir été regardée par les anciens comme l'île de Calypso, et du moyen que les habitants emploient pour passer de cette île sur le rocher qu'ils appellent *pierre du Général*. Sur votre figure, qui est à une petite échelle, on aperçoit, sans pouvoir en distinguer les détails, la machine composée, dites-vous, d'une double corde qui soutient une espèce de caisse roulante. Ce rapprochement m'a fait penser que le pont d'une seule corde, décrit par Faust Wranczi, pourrait bien être celui dont se servent depuis longtemps les habitants de Gozo. Ce qui donne à cette conjecture un certain degré de probabilité, c'est que l'auteur, qui était Dalmate,

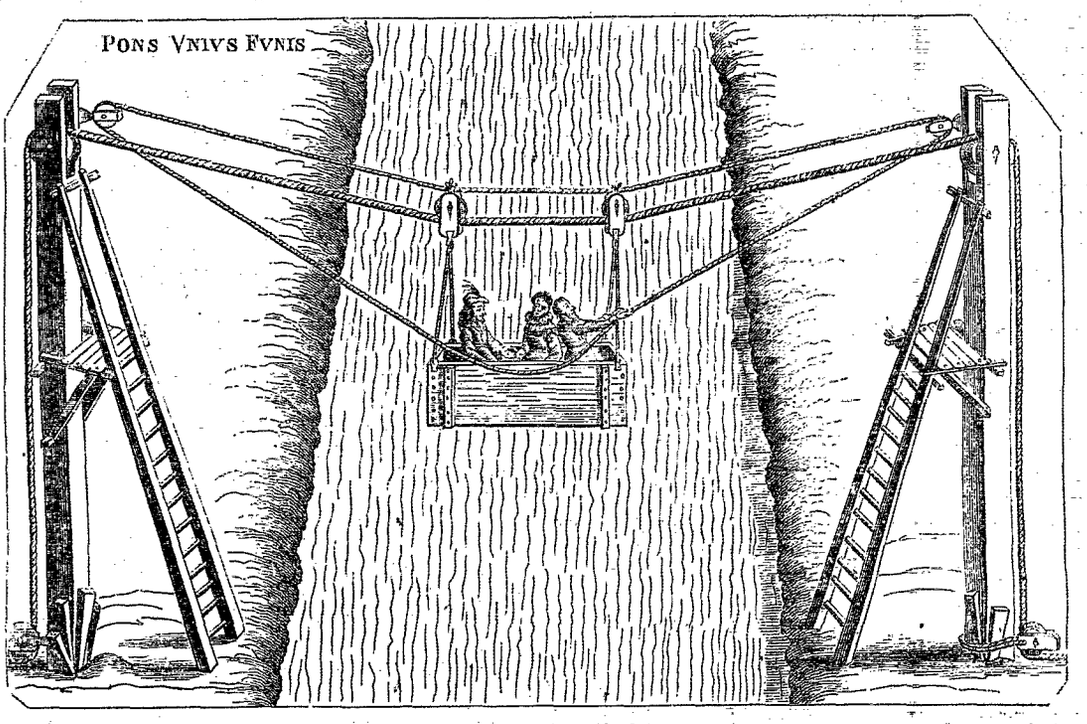

Bac aérien, d'après Faust Wranczi. — Dix-septième siècle.

comme on sait, avait beaucoup voyagé ; que ses dessins sont pour la plupart la reproduction des objets qui l'avaient le plus frappé, et que ses pérégrinations ont dû tout naturellement s'étendre aux îles de la Méditerranée voisines de l'Italie. Si cette opinion a, comme je le crois, un fondement réel, et si c'est à Gozo que les anciens avaient fixé le séjour de Calypso, ceux de vos lecteurs, qui savent ce que l'on appelle, en termes de marine, un *vat-et-vient*, m'excuseront d'avoir intitulé *le Vat-et-vient de l'île de Calypso* la reproduction du dessin de Faust Wranczi. Quoi qu'il en soit, ceux d'entre eux auxquels il serait donné de toucher aux mêmes rivages qu'Ulysse et Télémaque, auront un point de comparaison entre l'arche volante du seizième siècle et le moyen encore employé de nos jours pour passer de l'île de Gozo à la pierre du Général.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. Martinet, rue et hôtel Mignon.

CASERNE ET POUDRIÈRE DE MONACO.

Voy., sur Monaco, la Table des dix premières années.

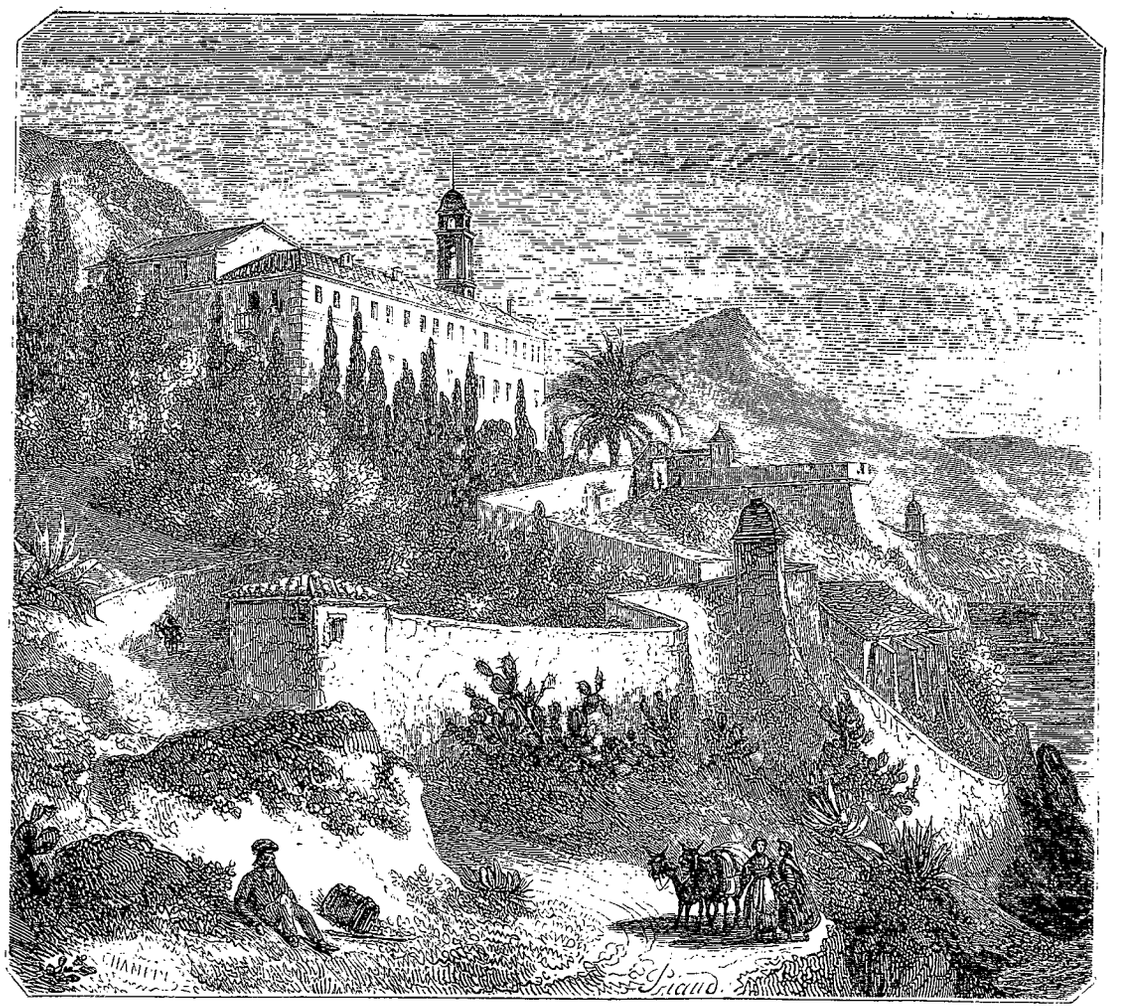

Vue de la Caserne de Monaco.

La caserne de Monaco, située à l'extrémité de la ville, du côté de la porte Neuve, est occupée par une garnison sarde forte de cinq cents hommes, qui ont à souffrir assez souvent de la violence du mistral. C'était jadis une forteresse réputée imprenable : elle abritait sous ses murs les terribles pirates monacéens qui, montés sur de légères embarcations, s'élançaient du port d'Hercule à la poursuite des vaisseaux marchands. Depuis l'invention de l'artillerie, ce n'est plus un moyen de défense sérieux : elle est, en effet, dominée par la haute montagne nommée la Tête de Chien, qui appartient à la Sardaigne, et du haut de laquelle une pièce de quatre suffirait pour la détruire en peu de temps. Après avoir été successivement occupée par les Espagnols, puis par les Français, qui furent pendant cent soixante-treize ans les protecteurs de la principauté, la caserne reçut, en 1815, quelques troupes anglaises cantonnées précédemment à Nice; peu après, deux compagnies d'un régiment anglo-italien à la solde de l'Angleterre les relevèrent et restèrent dans la place jusqu'à l'époque du second traité de Paris.

Un peu au-dessous de ce bâtiment s'étend la promenade Saint-Martin, magnifique tapis de plantes tropicales, dont les derniers replis descendent jusqu'à la mer. Ce jardin forme un observatoire naturel, d'où l'on contemple les scènes de la nature les plus sublimes.

Il est douloureux de se rappeler que ce pays, où tant de bienfaits, tant de monuments utiles, ont marqué la protection de la France, renferme dans ses étroites limites les tombeaux d'un grand nombre de nos soldats, lâchement assassinés derrière les montagnes, entre deux torrents, au ravin de Vinc, par les Barbets, montagnards qui, en 1792, épouvantèrent la contrée, et ne disparurent que sous le gouvernement impérial, à la suite d'une amnistie.

AVENTURES DE L'AVOCAT LEBEAU,

PARMI LES SAUVAGES DE L'AMÉRIQUE.

De tous les livres publiés sur la colonisation des Français au Canada, il en est peu dont la lecture soit aussi divertissante que celle d'un livre imprimé au dix-huitième siècle, sous le titre singulier d'*Aventures du sieur Lebeau, avocat au parlement*, ou *Voyage curieux et nouveau parmi les sauvages de l'Amérique septentrionale.*

L'auteur, qui se trouvait dans une position besoigneuse, et qui s'était d'ailleurs attiré l'animadversion de personnes en crédit, voulut quitter la France, et obtint une lettre de recommandation pour M. Hocquart, nommé intendant du Canada. Elle devait, assurait-on, lui procurer une place dans les bureaux de l'intendance, et il partit plein d'espoir pour La Rochelle, où se faisait l'embarquement.

On était alors en l'année 1729. Lebeau trouva en route

dix-sept malheureux enchaînés par le cou, et que la maréchaussée conduisait vers les navires qui devaient les transporter au Canada. Quelques-uns étaient des braconniers qui avaient eu l'imprudence de chasser sur les terres de M. de Toulouse; mais la plupart étaient des fils de famille dont on se débarrassait. Il y avait parmi eux le chevalier de Courbuisson, neveu du procureur général du parlement de Paris; Narbonne, fils du commissaire de Versailles; le chevalier de Beauvillé, de la province de Picardie, et le chevalier Texé, de Paris. Narbonne avait été arrêté chez lui à son lever; il portait une robe de chambre en toile perse, doublée de taffetas bleu, et des pantoufles garnies de galons d'argent. Tous ces exportés avaient été conduits à Bicêtre sans jugement, et expédiés de là au port d'embarquement.

Arrivé à La Rochelle, Lebeau se fit conduire au vaisseau *l'Éléphant*, où il devait trouver M. Hocquart; mais une fois à bord, il apprit que sa prétendue lettre de recommandation était une lettre de Bellérophon, qu'il était lui-même prisonnier et qu'on allait le conduire au Canada, en compagnie des dix-sept exilés.

Leur navigation n'eut point d'incident remarquable jusqu'au banc de Terre-Neuve, où l'équipage célébra cette même cérémonie du baptême, usitée, comme on sait, au passage de la ligne. Ils entrèrent enfin dans le Saint-Laurent, où *l'Éléphant* fit naufrage. Les colons canadiens recueillirent nos voyageurs avec beaucoup de bonté, et les hébergèrent aussi longtemps qu'ils le voulurent. Quelques-uns des compagnons de Lebeau trouvèrent à se placer, dans des familles, en qualité de précepteurs; ce qui est, comme il l'observe, « la ressource ordinaire de tous les mauvais sujets qui arrivent d'Europe. » Les autres se casèrent le mieux qu'ils purent, car le gouvernement français, en les déportant au Canada, ne leur fournissait aucun moyen d'y vivre; il faisait prendre seulement toutes les précautions nécessaires pour les empêcher d'en sortir. Lebeau trace un tableau assez piquant de la colonie française, dont les habitants mènent une vie à moitié sauvage, courant les bois pour la plupart, cultivant peu et s'occupant surtout du commerce des pelleteries. « Leur vêtement, dit-il, est un capot croisé sur la poitrine, et retenu par une ceinture garnie de poil de porc-épic; ils sont chaussés de brodequins de peau de chevreuil ou de loup marin, fabriqués par eux-mêmes. »

Lebeau voit successivement Québec, la petite ville des Trois-Rivières, et Montréal. Il est témoin, dans cette dernière ville, de la grande foire où les tribus indiennes viennent échanger leurs fourrures contre des armes à feu, des capots à l'indienne, des chaudières, du vermillon et des habits d'Europe.

Ils y arrivent de cinq à six cents lieues vers le mois de mai. La foire se tient aux bords du fleuve, le long des palissades de Montréal; elle dure trois mois. Les sauvages occupent des cabanes construites pour eux, et où des sentinelles défendent d'entrer, afin d'éviter les querelles. La vente de l'eau-de-vie est interdite, mais ne s'en fait pas moins, ce qui entraîne mille désordres. Le gouverneur général ouvre la foire. Il a le privilége d'échanger ses marchandises contre les fourrures des Indiens avant tous les autres habitants, et chaque chef sauvage lui doit, en outre, un présent. Lebeau fait une description curieuse et plaisante de ce camp de peaux rouges formé près du retranchement de la ville. La plupart joignent à leur costume indien des chapeaux galonnés, des perruques ou des habits à la française, ce qui donne à la foire l'aspect d'un long carnaval.

L'abondance des denrées nécessaires à la vie est prodigieuse au Canada. On y récolte beaucoup de blé, et la moitié du poisson pêché reste sans acheteurs. A l'époque des tourterelles, chaque habitant plante devant sa porte une perche oblique où elles viennent se percher à la file; de sorte qu'on peut en tuer une vingtaine d'un seul coup.

Cependant l'ancien avocat au parlement ne tarde pas à se dégoûter de sa nouvelle patrie, et il prend la résolution de gagner les colonies anglaises; mais il fallait pour cela des guides qui pussent l'aider à franchir les immenses solitudes qui l'en séparaient. Il lie connaissance avec des Hurons baptisés, établis à Lorette, près Québec. Un marchand promet à quelques-uns d'entre eux de leur donner pour cent cinquante livres de marchandises de France, s'ils favorisent la fuite du prisonnier, et les Hurons s'engagent à le conduire jusqu'à *Naranzouac*, à deux cents lieues des établissements canadiens. Là, ils devaient le confier à un Iroquois de leurs amis, qui le guiderait jusqu'au premier fort anglais, éloigné seulement d'environ trente lieues.

En conséquence, Lebeau prend le costume sauvage; on lui fait revêtir une chemise sale et une couverture bleue; on lui coud aux jambes des *mitasses* ou pièces de drap; il chausse le mocassin sauvage; on lui peint le visage en rouge et en jaune, avec un serpent qui fait le tour de la tête et vient finir au bout du nez; ses cheveux sont relevés d'un côté, et pendent de l'autre. Il part enfin avec ses conducteurs, dont tout le bagage consiste en une chaudière et un peu de blé d'Inde moulu et rôti pour faire leurs *sagamités*.

Il rencontre d'abord des coureurs de bois qui le reconnaissent pour déserteur, et veulent le ramener aux établissements, afin de toucher la récompense promise; puis un parti d'Iroquois qui le maltraitent et parlent de le livrer aux Français. Mais l'avocat au parlement plaide éloquemment sa cause; il leur déclare qu'il est venu dans les bois pour lever un plan du pays; qu'une fois son travail achevé, on abattra les montagnes qui obligent les Indiens à toujours monter, et qu'on s'en servira pour barrer les vallées, afin de les transformer en grands lacs où viendront s'établir une multitude de castors! Les Iroquois sont émerveillés du projet, mais ils disent à l'avocat que s'il avait été envoyé pour une pareille mission par *Onontio* (nom par lequel ils désignent tous les gouverneurs du Canada), il aurait nécessairement un *blanc* (passeport). Lebeau répond qu'il en a un, et montre ses lettres d'avocat qu'il avait emportées pour s'en faire une recommandation près des Anglais. A cette vue, les Iroquois poussent de grands cris; ils attachent le brevet au bout d'un aviron et se mettent à danser autour, afin de lui faire honneur. Ils vont ensuite chercher des présents pour dédommager le fugitif des mauvais traitements qu'ils lui avaient fait subir. Joseph, un des Iroquois, lui dit :

— Écoute, Claude, nous t'avons offensé, mes frères et moi; nous venons pour *couper les cheveux, la tête, le corps, les jambes et les pieds à cette offense!*

Alors, il jette devant l'avocat un paquet de fourrures en ajoutant :

— Tiens, voilà avec quoi je retire le coup que tu as reçu dans le dos.

Puis, jetant un second paquet :

— Voilà comme j'essuie la place par où nous t'avons traîné!

Et ainsi de suite, jusqu'à ce qu'il eût énuméré et racheté toutes les insultes faites au fugitif.

Après cela, les sauvages examinèrent de nouveau les lettres d'avocat qui étaient sur parchemin et ornées d'un sceau de cire rouge renfermé dans une petite boîte de fer-blanc. Ils crurent que cette boîte cachait un *manitou* (esprit); mais comme ils y aperçurent une image de la Vierge, ils en conclurent que c'était une relique. « Ils me demandèrent, dit l'auteur des Mémoires, si je les croyais dignes de baiser les deux couvercles! Il est vrai qu'ils n'avaient point encore vu de ces lettres, ni n'en verront peut-être jamais: car peu d'avocats, je pense, s'aviseront, comme moi, de courir dans ces forêts pour montrer en reliques leurs lettres de licence aux Iroquois, qui cependant les trouvent bien bonnes. »

Les conversations qui ont lieu entre Lebeau et ses compagnons de route sont souvent curieuses. Ceux-ci ne veulent point croire ce qu'il dit de la puissance du roi de France,

et quand l'avocat parle d'armée de cinquante et soixante mille hommes, ils lui répondent :

— Tu en as menti ! Ne vois-tu pas que ce nombre est plus grand qu'il n'y a de feuilles aux arbres ? Je veux bien croire que Louis est le plus puissant chef des terres qui sont au delà du grand lac ; mais s'il peut mettre quatre mille guerriers contre le chef anglais, n'est-ce pas assez ? Tiens, je t'accorde encore vingt *bûchettes !*

(Il faut dire que les bûchettes servent à compter chez les Iroquois le nombre de soldats ; chaque guerrier qui veut combattre en donne une au chef ; c'est son bulletin d'enrôlement.)

Pendant la route, les compagnons de Lebeau dansent leur danse de guerre, et exigent que notre avocat leur fasse aussi connaître la sienne. Ne sachant comment les satisfaire, et craignant de les irriter, Claude danse une contre-danse française nommée *le pistolet*, et finit par tomber de lassitude. Les Iroquois, qui prennent sa chute pour une dernière figure, déclarent qu'ils n'ont jamais vu un esprit (nom qu'ils donnent aux Français) danser avec tant de perfection, et qu'il était impossible de mieux danser, à moins d'être un jésuite ou un *pieds nus* (un récollet) ; mais que ces derniers n'avaient jamais eu cette complaisance pour les Iroquois.

Ces récits plaisants sont parfois entrecoupés de détails de mœurs intéressants ou d'anecdotes touchantes. De ce nombre est la conversion d'un Indien moribond, catéchisé par le père Joseph. Celui-ci s'efforçait de faire comprendre au sauvage les erreurs dans lesquelles il avait vécu :

— *Pieds-nus*, répliqua le mourant, je vois bien que tu as raison, car si nous n'eussions pas été si méchants, le Grand-Esprit nous eût appris à faire des haches, des couteaux et des chaudières, comme il vous l'a appris.

Enfin il se convertit, et pendant le demi-délire de son agonie, il répétait sans cesse :

— Grand-Esprit ! Grand-Esprit ? pourquoi ne t'es-tu pas plus tôt fait connaître à moi ? Je t'ai si souvent demandé : Qui es-tu ? Où es-tu ? Que veux-tu que je fasse ? Et tu n'as pas voulu me répondre. Sans doute que j'en étais indigne, parce que je t'avais trop offensé ; mais présentement que t'ai-je fait pour m'envoyer cette robe grise qui me console, en me disant qui tu es ?

Les incidents se multiplient dans la fuite du malheureux avocat. Il se confie à un Iroquois qui veut le tuer ; puis il est sauvé par une jeune sauvage Abenakise, qui, à partir de ce moment, se déclare sa protectrice. Dans une conversation où il lui exprime sa reconnaissance, Lebeau lui propose de la conduire en Europe.

— Oh ! pour cela, non, répond l'Indienne ; car on dit que dans ton pays il n'y a pas de forêts.

Les parents de Marie (c'est le nom de la jeune fille) rencontrent un Anglais qu'ils tuent et qu'ils mangent. Lebeau lui-même court les plus grands dangers ; il ne doit son salut qu'à la mère de Marie, qui représente aux sauvages qu'il a des papiers, et que sa mort serait certainement vengée. Elle brise ensuite le baril d'eau-de-vie qui leur inspire ces projets sanguinaires. Mais l'Iroquois Jean, qui a déjà voulu tuer une fois le Français, feint de s'être enivré, afin de pouvoir le frapper impunément. Dans le code sauvage, l'ivresse est, en effet, une excuse suffisante du meurtre ; celui qui l'a commis n'en est pas responsable ! Lebeau, averti par la jeune Abenakise, échappe encore à son ennemi.

Mais la crainte d'être inquiétés pour l'assassinat de l'Anglais force ses conducteurs à rebrousser chemin. De son côté, Marie commence à avoir des projets sur l'avocat. Elle rêve qu'elle l'épouse devant un jésuite, et comme les rêves sont des ordres du *manitou*, toute la famille sauvage déclare qu'il faut le conduire à un établissement où le rêve s'accomplira. Notre avocat ne se laisse point prendre au piége. Il rêve, de son côté, que le jésuite, qui doit le marier à la jeune Abenakise, est le père Cirène, desservant un village tout voisin des possessions anglaises. On se dirige donc de ce côté.

Le voyage est parsemé d'aventures romanesques pour lesquelles maître Lebeau semble avoir moins consulté sa mémoire que son imagination. Il est évident qu'une fois loin des établissements et à l'abri de tous témoins, notre conteur s'est donné libre carrière, ajoutant aux événements réels tous ceux qui lui ont paru capables d'embellir sa narration. Quoi qu'il en soit, il est encore sur le point de périr dans une peuplade algonquine, pendant l'*onnonhouarori*, espèce de carnaval où les sauvages masqués se livrent à tous les excès, sans qu'il soit permis plus tard de les rechercher. Enfin, il arrive aux établissements anglais, et y trouve asile et protection.

Comme on a pu le voir, la relation du sieur Lebeau tourne souvent au roman, mais c'est un roman historique. Si l'authenticité des aventures peut être contestée, ce qui ne peut l'être, c'est la multitude des renseignements importants et certains, qui font connaître les mœurs des sauvages de l'Amérique du Nord. Les récits des autres voyageurs et les travaux récents prouvent l'exactitude de tous les détails donnés par l'avocat au parlement. Nul n'en a fourni d'aussi complets sur les cérémonies funèbres. « Lorsqu'il y a un mort, dit-il, on le revêt, on peint ses lèvres de vermillon, on appuie sa main sur un instrument de labourage, si c'est une femme ; sur une arme, si c'est un homme. Il y a des pleureuses gagées qui s'arrachent les cheveux ; elles représentent les parents, et chacune proportionne sa douleur au degré de la parenté qu'elle représente. Un homme fait l'oraison funèbre du mort. Voici celle que j'entendis prononcer sur le mari et la femme par un orateur algonquin :

— « Te voilà donc, Pierre avec Jeanne, te voilà encore à côté d'elle, et tu ne dis mot. Cependant il ne te manque ni tête, ni bras, non plus qu'à elle. Ton silence nous afflige, et nous te pleurons, vois-tu, parce tu ne nous parles pas. Il n'y a que deux jours, tu étais si actif, tu dansais si bien ! Et maintenant tu ne vois plus rien, tu ne sens plus rien, tu ne nous connais plus, parce que tu n'es rien ! Adieu donc, Pierre, le bon chasseur, le grand guerrier, le beau danseur ! Adieu donc, Jeanne, prompte au travail, habile au ménage, belle à danser, bonne à chanter. »

On enferme les cadavres dans un cercueil d'écorce sans couverture ; des sauvages *matachés* (peints) de blanc et de noir les enterrent. Chacun touche d'abord la main aux cadavres, on coupe une touffe de cheveux que l'on donne au plus proche parent, puis tous pleurent et crient : Adieu !

« On enterre ses enfants près des routes, afin que leurs âmes errantes soient respirées par les jeunes mères.

» Autrefois on enterrait avec le défunt les meubles, les pelleteries, les armes, et on les renouvelait ! les vivants allaient nus pour enrichir les morts.

» On ne parle jamais du mort ; ceux qui ont le même nom que lui le quittent. S'il faut faire mention du défunt, on dit : *Celui qui nous a quittés, qui est parti !*

» Les sauvages croient l'âme éternelle ; en quittant le corps elle traverse le grand lac avec beaucoup de peine, car elle ne trouve pas de rochers pour se reposer ; elle franchit plusieurs fleuves sur des ponts de liane, et arrive enfin à un beau pays de chasse où se trouvent les âmes de tout le gibier qu'ils ont vu quand ils vivaient. Après avoir avancé dans ce pays, ils entendent une musique éloignée et qui les attire ; enfin ils arrivent à l'habitation du dieu des âmes : c'est *Tharonhiaouagou*, qui demeure dans une grande cabane avec son aïeule *Ataentsic*. L'appartement du premier est tapissé de peaux précieuses, plafonné de plumes, parqué de poils de porc-épic. Ataentsic a un appartement orné de colliers de porcelaine et de bracelets donnés par les morts. L'âme est bien reçue dans ce séjour de délices ; on lui donne des mets excellents, et elle reste là dansant et écoutant la musique du tambour et de la tortue.

« L'âme des méchants, au contraire, va dans des lieux déserts remplis d'arbres sans feuilles, où règne un hiver perpétuel, où l'on n'entend pas de musique, et *elles y meurent perpétuellement de faim.* »

PEINTRES FRANÇAIS.

JEAN-MICHEL MOREAU, DIT MOREAU JEUNE.

Presque à toutes les époques de notre histoire, il s'est rencontré quelque artiste facile qui, moins préoccupé des aspirations idéales de l'art que des vivantes réalités qu'il avait sous les yeux, a consacré son crayon ou sa pointe à reproduire naïvement ou spirituellement les mœurs, les costumes, les habitudes intimes de ses contemporains. Tortorel et Périssin nous font assister à toutes les horreurs des guerres de religion sous Charles IX et Henri III; Rabel, Callot et Saint-Igny nous peignent la vie des gentilshommes de Henri IV et de Louis XIII dans les camps et les cabarets; Abraham Bosse nous introduit dans les détails les plus intimes de la vie bourgeoise à l'époque de la Fronde; Sébastien Leclerc, Chauveau et Lepautre nous initient aux splendeurs de la cour



Moreau jeune, né en 1744, mort en 1814.

de Louis XIV; enfin, au dix-huitième siècle, le crayon des Cochin, des Gravelot, des Saint-Aubin, des Moreau, fait défiler devant nous toute cette galante époque qui commence si gaiement avec le régent et se termine si tragiquement avec Marie-Antoinette. Parcourez le recueil intitulé: « Suite » d'estampes pour servir à l'histoire des mœurs et du cos- » tume des Français dans le dix-huitième siècle, » beau livre illustré, dont Moreau le jeune a composé les dessins et que le trop fécond Rétif de La Bretonne a accompagné d'un texte qui rappelle tous les défauts de Mercier, l'auteur du *Tableau de Paris*. Là vous trouverez, comme le promet l'avertissement, « les modes, les ameublements, les usages et les manières des gens du bon ton, exprimés de manière à vous faire vivre de leur vie. » Tout ce qui appartient aux usages, aux détails de la vie domestique, aux finesses du langage, devient presque, au bout d'un siècle, inintelligible pour quiconque veut avoir des connaissances distinctes d'une langue et d'une nation: aussi doit-on quelque gratitude aux artistes qui, comme s'ils avaient prévu la curiosité des générations futures, ont préparé pour elles une ample moisson de renseignements instructifs et charmants. Nous avons choisi parmi ces scènes, dans lesquelles Moreau nous fait assister aux diverses phases de la vie des grands seigneurs, celle qui a pour titre: *les Petits parrains* (1). Certes, nous aurions deviné, sans l'explication mise en regard, que la jeune demoiselle est une de celles à qui leur institutrice répète sans cesse: « Tenez-vous droite. — Ne faites pas la moue. — Où sont vos bras? » On voit, en effet, à la coquetterie précoce avec laquelle elle tient son éventail d'une main et appuie l'autre sur le bras du jeune homme, que toute son éducation se borne à la préparer aux hommages dont elle sera l'objet, dans quelques années, aux fêtes de Versailles et de Trianon. Quant au jeune chevalier, dit le texte, « il est très-bien élevé, c'est-à-dire: il donne la main d'une manière aisée, il a toujours de jolies choses à dire aux dames, et il étudie tout ce

(1) Voy., 1842, p. 233, le Lever d'un petit-maître, scène empruntée au même recueil.

qu'il faut savoir pour leur plaire. » Les petits parrains vont présenter le nouveau-né à l'église ; ils descendent les dernières marches du somptueux escalier d'un magnifique hôtel, suivis de la nourrice qui porte l'enfant, et de leurs parents. Une voiture les attend à la porte, et un laquais galonné sur toutes les coutures tient à la main une torche qui jette un vif reflet sur cette scène de nuit ; car le baptême se fait le soir, c'est le grand genre. « Depuis quelque temps, ajoute le texte, on a adopté les carrosses à l'anglaise, remarquables par le bruit singulier que font les feuilles de leurs ressorts lorsqu'ils



Les Petits parrains, scène du dix-huitième siècle, par Moreau jeune.

roulent. Ces voitures sont pour Paris, pour les dames et pour les visites du soir. Le matin, on court en cabriolet ; on va en campagne en calèche ou dans un phaéton ; l'hiver, on se promène en traîneau ; à la cour, on se sert de chaises à porteur. »

Jean-Michel Moreau jeune (1) est né à Paris en 1741. Il serait difficile de dire à quel âge il entra dans la carrière des arts. Sa mémoire, quelque bonne qu'elle fût, ne le lui rappelait pas, et, pour lui, avoir commencé de vivre et avoir dessiné étaient exactement une seule et même chose. A peine âgé de dix-sept ans, Louis le Lorrain, son maître, qui venait d'être nommé directeur de l'Académie des arts de Saint-Pétersbourg, l'emmena en Russie ; mais la mort de cet artiste, en 1759, força Moreau de revenir en France. Contraint par la pauvreté d'abandonner la peinture, qui ne lui fournissait pas de moyens d'existence, il apprit de Lebas l'art de manier la pointe, et grava pour le comte de Caylus quelques planches d'antiquités. Mais bientôt la facilité de Moreau pour retracer les scènes familières, vers lesquelles son talent d'ob-

(1) On le désigne sous le nom de Moreau jeune pour le distinguer de son frère Louis-Gabriel Moreau, né en 1740, mort en 1806, dessinateur de paysages et d'architecture.

servateur l'entraînait, le fit charger de la plupart des compositions destinées à orner les éditions de luxe que l'on prodiguait alors. Il remplaça, en 1770, Cochin comme dessinateur et graveur du Cabinet du roi, et fut chargé, en cette qualité, de perpétuer le souvenir des fêtes qui eurent lieu à Paris et à Versailles pour le mariage du dauphin avec Marie-Antoinette. L'Académie de peinture le reçut parmi ses membres en 1781; on voit au Musée du Louvre le dessin qui lui valut cet honneur : il représente Tullie faisant passer son char sur le corps de son père Servius.

En 1785, Moreau fit un voyage en Italie. Nommé professeur aux écoles centrales de Paris en 1797, Moreau mourut le 30 novembre 1814. « On aura peine à croire, dit sa fille madame Carle Vernet, qu'indépendamment des ouvrages exécutés par lui comme dessinateur du Cabinet du roi, son œuvre complète monte à plus de deux mille estampes, gravées soit par lui ou d'après ses dessins, et destinées pour la plupart à orner les plus belles éditions des auteurs anciens et modernes : Mably, Montesquieu, Raynal, J.-J. Rousseau, La Fontaine, Racine, Fénelon, Gessner, Molière, Voltaire. Dans cette prodigieuse variété de tous les temps et de tous les genres, ce qui étonnera toujours et ce qu'on ne saurait vraiment trop admirer, c'est en même temps la fécondité et la flexibilité du talent de Moreau; c'est cette merveilleuse facilité à concevoir une scène pittoresque et à la disposer d'une manière intéressante et vraie dans l'espace souvent le moins étendu et quelquefois même le plus rebelle par ses dimensions; c'est cette rare habileté à saisir le caractère convenable, à prendre le style propre de chaque sujet; c'est cette justesse et cet aplomb dans la composition, cette netteté dans les plans, cette intelligence dans les groupes, cet esprit et cette vérité dans la pose et l'expression des figures, qui font que l'on voit réellement l'action représentée; c'est enfin cette inépuisable variété et ce goût exquis dans l'emploi des accessoires propres à indiquer la condition des personnages, le temps et le lieu de la scène..... Nous avons parlé de l'artiste, qu'il nous soit permis d'ajouter quelques mots pour l'homme et pour le citoyen, et de dire que Moreau réunissait, sous ce double rapport, toutes les rares et précieuses qualités qui commandent l'estime, appellent la confiance, font naître l'attachement et inspirent la vénération. »

La vérité de cet éloge est confirmée par l'étude de l'œuvre même de Moreau et par les notices qu'ont écrites sur sa vie M. Ponce et M. Feuillet, bibliothécaire de l'Institut. Le profil de Moreau, que nous donnons, semble parfaitement empreint de ce double caractère, qui peut se résumer en deux mots : esprit et bonté.

LES ANIMAUX INVISIBLES

DE L'ATMOSPHÈRE ET DE L'OCÉAN.

De toutes les impressions que produit l'étude de la nature organique, il n'en est point de plus profonde que celle qui résulte de la profusion avec laquelle la nature a prodigué la vie. Partout, même près des pôles glacés, l'air retentit du chant des oiseaux et du bourdonnement des insectes. Non-seulement les couches inférieures de l'air, toujours chargées de vapeurs, mais encore les régions supérieures, qui semblent faire partie de la voûte éthérée, sont peuplées d'êtres animés. Chaque fois que l'homme s'est élevé sur les pics des Cordillères ou sur le sommet du mont Blanc, il a trouvé des animaux dans ces solitudes glacées. Sur le Chimborazo, plus élevé de 2500 mètres que l'Etna, j'ai vu des papillons et d'autres insectes ailés. Entraînés par des courants d'air ascendants, ils errent sur ces champs de neige, où l'amour de la science a conduit les pas du voyageur. Leur présence prouve que l'organisme animal résiste encore à des influences mortelles pour les végétaux. A une élévation plus grande que celle du pic de Ténériffe, placé sur les cimes neigeuses des Pyrénées, le condor, ce roi des vautours, plane dans les airs.

Mais l'œil armé du microscope découvre dans l'atmosphère un nombre bien plus grand d'êtres vivants qui remplissent, pour ainsi dire, l'océan aérien. Les vents enlèvent à la surface des eaux qui s'évaporent des myriades de rotifères et de brachions. Sans mouvement et morts en apparence, ils flottent dans les airs; mais lorsque la rosée les ramène à la surface du sol, l'humidité donne à leurs organes une nouvelle vie. Les poussières jaunes de l'Atlantique, originaires de la mer qui entoure les îles du Cap-Vert, sont poussées vers l'Orient et viennent tomber dans le nord de l'Afrique, en Italie et dans l'Europe moyenne. D'après la belle découverte d'Ehrenberg, elles se composent uniquement de petits animaux microscopiques enveloppés d'une carapace siliceuse. Des milliers flottent des années entières dans les régions supérieures de l'air, jusqu'à ce que les vents alisés ou des courants descendants les ramènent sur la terre encore pleins de vie et en voie de multiplication.

Avec les êtres vivants, l'air transporte des germes féconds, tels que des œufs d'insectes, des graines de plantes pourvues de poils et de plumes qui leur servent de parachute. Les vents et les insectes ailés charrient à travers les mers et les terres le pollen qui doit féconder les végétaux de même espèce. Partout où pénètre l'œil du naturaliste, il trouve la vie ou le germe de la vie.

L'océan aérien dans lequel nous sommes plongés, et dont nous ne saurions franchir les limites, est indispensable à la vie de la plupart des animaux; mais ils ont encore besoin d'une nourriture plus grossière, qu'ils ne peuvent trouver que sur le fond de cet océan. Ce fond, la terre en constitue la moindre partie; la plus grande est formée par la mer; des corps gazeux que l'étincelle électrique a forcés à se combiner lui ont donné naissance, et maintenant elle se décompose sans cesse dans le grand laboratoire des nuages et dans les vaisseaux des animaux et des plantes. Partout où les eaux de la pluie peuvent pénétrer dans le sein de la terre, elles entraînent des êtres organisés qui descendent avec elles dans les profondeurs des mines et des cavernes. Les eaux thermales les plus chaudes nourrissent des hydropores, des conferves et des oscillatoires, et, près du cercle polaire, sur les bords du lac de l'Ours, Richardson a vu la terre, qui même en été est gelée à la profondeur de 4 décimètres, couverte de plantes fleuries.

On ne sait si la vie est plus répandue sur la terre ou dans les profondeurs inexplorées de l'océan. Ehrenberg l'a retrouvée partout, dans les eaux des mers tropicales et dans la glace immobile ou flottante de l'océan Antarctique. On a découvert des infusoires dans la glace, à 12 degrés du pôle. Une podurelle (*Desoria glacialis*), appelée par les montagnards suisses puce de glacier, se joue dans leurs fissures. Ehrenberg a vu des infusoires vivant en parasites à la surface d'autres infusoires plus grands. La multiplication des galionelles est si grande, qu'un seul de ces animaux complétement invisibles peut former en quatre jours 6 décimètres cubes de la terre de Bilin.

Dans l'océan, des vers gélatineux, tantôt vivants, tantôt morts, brillent comme des étoiles. Leur lumière phosphorescente convertit la surface des eaux en une mer de feu. Jamais je n'oublierai ces belles nuits des tropiques, pendant lesquelles la constellation du Vaisseau et celle de la Croix du Sud descendaient à l'horizon en versant sur le fond bleu du ciel leur douce lumière planétaire, tandis que les dauphins traçaient des sillons enflammés dans les vagues *écumantes*. Cette phosphorescence est due à des êtres infiniment petits dont le microscope a souvent constaté l'existence, ou à des fragments de ces êtres tellement ténus que les plus forts grossissements ne peuvent les rendre visibles. Si l'on songe aux milliards d'animaux qui meurent et se décomposent dans les

eaux de la mer, on est autorisé à la considérer comme un liquide animalisé où la phosphorescence se développe dans certaines circonstances.

Mais si la vie est répandue partout dans l'univers, si elle recompose sans cesse les éléments que la mort a séparés pour en créer des êtres vivants, l'activité de son travail n'est pas la même sous les différents climats. La nature vivante tombe périodiquement en léthargie dans la zone froide; car la fluidité est une des conditions de la vie. Pendant plusieurs mois, les animaux et les plantes sont ensevelis dans un sommeil semblable à la mort : aussi, sur une grande partie de la surface du globe, on ne voit que des êtres qui peuvent résister à un abaissement considérable de la température et supporter une longue suspension des fonctions vitales. Mais à mesure qu'on s'approche des tropiques, on trouve une plus grande variété de formes, des couleurs plus éclatantes, une jeunesse éternelle, et une plus grande énergie de la force vitale.

DE HUMBOLDT, *Vues de la nature*, trad. de la nouv. éd.

L'insensibilité de l'égoïsme prend souvent le nom de philosophie. CONDORCET.

UN VOYAGE AU MONT TENDRE.

Fin. — Voy. p. 53.

Nous passâmes auprès du chalet du mont Tendre, entouré à ce moment de nombreuses génisses. Une pierre funèbre est fixée à l'angle du mur; on y lit ces mots : « Henri » Herbert, Anglais : près d'ici son esprit est retourné à » Celui qui l'avait donné; 2 août 1837. » Cette pierre et cette inscription rappellent le funeste accident d'un touriste qui parcourait seul cette montagne pour chercher des plantes. Arrivé auprès de la citerne voisine du chalet, alors inhabité, il voulut se désaltérer. Il paraît qu'en puisant de l'eau, il perdit l'équilibre; il tomba dans la citerne et se noya. On ne retrouva le corps que longtemps après l'événement.

Nous atteignons la crête de la montagne, et nous la suivons, en côtoyant un mur sec qui sépare deux pâturages, et qui pour nous sépare deux horizons, le sud et le nord, l'Italie et la France! Après avoir longé quelque temps cette limite, nous touchons enfin au sommet le plus élevé, au crêt des Danses, dont le nom fait assez connaître qu'il fut autrefois pour la jeunesse des environs un rendez-vous de plaisir. Il doit en être un pour tous les amis des grandes scènes de la nature. De ce point culminant, dont la hauteur (1688^{m},38) est gravée sur une pierre, on contemple, au sud, toute la vallée du Léman, avec la chaîne des Alpes, depuis le Dauphiné jusqu'aux limites des cantons d'Unterwald et de Berne, sur une étendue de soixante lieues. On ne peut essayer de décrire un pareil spectacle. C'est sur le Jura qu'il faut monter pour avoir la vue des Alpes dans un si vaste ensemble. A moins de s'élever sur celle-ci jusqu'aux plus hautes cimes, où peu de personnes osent s'aventurer, on ne peut avoir un panorama aussi complet. D'ailleurs nous voyons ici sous nos pieds la plus large et la plus belle partie de la vallée : des campagnes immenses qui paraissent des plaines, bien qu'elles soient semées de collines, dont quelques unes pourraient s'appeler des montagnes. Ces rives admirables et celles de Savoie encadrent le Léman, qui figure un croissant irrégulier d'un bleu céleste, dont les sinuosités paraissent dessinées par le plus gracieux caprice. Du côté de Genève, qu'on voit dans un lointain reculé, le lac se récrécit et serpente comme un fleuve; du côté de Lausanne, il s'élargit et se développe en golfe spacieux. Le long du rivage, vous apercevez des villes, des bourgades, et, de toutes parts, mille villages dispersés dans les bois et les cultures.

C'est ici qu'on peut réduire à leur juste mesure ces montagnes qui, là-bas, paraissaient sans égales. Toute la première chaîne des Alpes, qu'on voit des bords du Léman, Salève, les Voirons, le Roc d'Enfer, la dent d'Oche, les tours d'Aï, Jaman, paraissent maintenant bien petits devant le mont Blanc et les Aiguilles voisines, le Combin, le Cervin, la Joungfrau et les autres grandes Alpes bernoises. Dans cette saison surtout, où les neiges ont disparu de toutes les sommités inférieures, les autres semblent montrer avec plus d'orgueil leurs neiges éternelles; mais cette gradation parmi des grandeurs toutes colossales fait d'autant mieux sentir la hauteur suprême des sommets célèbres qui s'élèvent tous à la fois devant le spectateur. Il essaie de fixer sur le papier les lignes principales de cet immense horizon; mais il s'arrête bientôt, fatigué par le modèle éblouissant qui pose devant lui.

Du côté du nord, au pied du mont Tendre, est la froide vallée du lac de Joux; on aperçoit cet humble rival du Léman; mais, comme s'il craignait la comparaison, il se cache derrière ses noirs sapins. Ceux de la forêt du Risoux, aux limites de la France et de la Suisse, s'étendent au delà comme un tapis sombre; à gauche et à droite s'allongent et s'enfuient les chaînes multiples du Jura; à gauche s'élèvent le Noirmont, la Dôle, le Reculet; à droite la Dent de Vaulion, le Suchet. Devant nous, au delà du Risoux, les montagnes s'abaissent en même temps qu'elles s'éloignent; elles contribuent, par cette disposition, à faire paraître l'horizon plus vaste. Il est, pour ainsi dire, sans bornes; la vue se perd dans un vague lointain, qui nous porte par la pensée jusqu'au cœur de la France; et sans doute, avec un bon télescope, on doit distinguer par un temps favorable les derniers sommets de la Bourgogne et les tours de ses cathédrales. Tel qu'il s'est offert à nous, ce tableau, comparé à l'autre, avait quelque chose de triste et de sombre : des roches grises, des prairies d'une verdure terne, des forêts noires, voilà le Jura tel qu'il se présente souvent au voyageur; mais que des jeux de lumière viennent animer le paysage le matin et le soir, alors les roches s'embrasent, les prairies se dorent, les bois prennent des teintes veloutées d'azur, et l'on peut oublier quelque temps les Alpes pour admirer ces beautés nouvelles, ces campagnes immenses, vaporeuses, où l'œil trouve peu d'objets qui l'arrêtent, mais embrasse un ensemble qui l'étonne, et des profondeurs infinies qui ont aussi leur grâce et leur majesté.

Le mont Tendre a deux sommets principaux; à quelques pas au-dessous du plus occidental, s'ouvre un de ces puits naturels que les gens du pays appellent baumes, et qui sont la plupart d'une profondeur inconnue, mais sans doute fort considérable. Les pierres qu'on y jette retentissent, pendant plusieurs secondes, de caverne en caverne, et s'entendraient, je crois, plus longtemps, si elles ne se brisaient pas. Un jeune pâtre, qui nous conduisit près de l'ouverture, nous disait naïvement : « Un jour, on a lié ensemble les cordes de sept montagnes (c'est-à-dire de sept chalets), et un homme s'est fait descendre dans la baume; au bout de quelque temps, il a tiré la petite corde qui répondait à une sonnette, et on l'a remonté. Alors on lui a demandé ce qu'il avait vu. « J'en ai assez vu, » a répondu l'homme, et tout de suite il est tombé mort. » L'imagination populaire s'exerce là-dessus à plaisir; mais, si le fait est vrai, on aimera mieux l'expliquer sans prodige. Peut-être l'homme intrépide a-t-il perdu courage au fond de la baume, et a-t-il été victime lui-même de son imagination troublée. Au reste, ces cavernes si profondes, dont l'ouverture a 5 ou 6 mètres de largeur, ne sont entourées d'aucune barrière. « Le bétail ne s'y perd jamais, » disent tranquillement les bergers. Pour les promeneurs et les passants, c'est apparemment leur affaire de savoir où ils mettent le pied.

Nous descendîmes du mont Tendre par la pente septentrionale, sans autre cause de retard que les tapis de fraises, qui

arrêtaient par moments les jeunes voyageurs; enfin le lac de Joux s'offrit à nos regards dans tout son développement, avec ses rives, ici sauvages, là couvertes de pauvres cultures, et parsemées de villages ou de maisons isolées, aux tuiles de bois imitant la couleur de l'ardoise. Nous trouvâmes aux Bioux un voiturier, qui nous mena, le long du bord, par le village de l'Abbaye jusqu'à celui du Pont, où le *grand* lac se verse dans celui des Brenets. C'est dans celui-ci que se trouvent les *entonnoirs*, par lesquels le lac se vide et envoie ses eaux à la vallée de Vallorbes, à travers deux lieues de montagnes, par des canaux souterrains creusés des mains de la nature. Si les entonnoirs venaient à se fermer, malheur aux habitants de la vallée de Joux! Aussi veille-t-on avec soin à tenir constamment libres ces conduits salutaires. Les curieux ne manquent guère de visiter près de là le moulin de Bonport, établi sous terre, et dont les roues sont mises en mouvement par les eaux du lac, qui tombent dans ces cavités inférieures.

Nous suivîmes, depuis le Pont, une route inégale, mais bien entretenue, qui mène par un étroit vallon, riche en beautés pittoresques, dans la vallée de Vallorbes. Tout ce défilé est dominé par la dent de Vaulion, qui paraît, de ce côté, taillée à pic. Ceux qui la gravissent par l'autre pente, qui est fort douce, arrivés au sommet, voient sous leurs pieds, à une profondeur effrayante, Vallorbes et sa rivière. Nous étions peu éloignés de la source, et nous allâmes la visiter, après avoir congédié notre voiturier. La source de l'Orbe est une des merveilles de la Suisse. Cette rivière, après avoir disparu, comme nous l'avons dit, au fond du lac des Brenets, reparaît ici au bout de sa longue course souterraine. On remonte le vallon vers le couchant, où il est complétement fermé. Après avoir traversé de vertes pelouses et le petit bois qui borde la rivière, on avance au bruit toujours croissant des eaux bouillonnantes; on les entend, on ne fait que les entrevoir. Un objet si rare ne saurait s'annoncer d'une façon plus attrayante, et la nature met en usage ses plus agréables séductions pour préparer et faire attendre le spectacle qu'elle va nous produire. On arrive enfin au pied d'une immense paroi de rochers verticale, revêtue cependant de quelques hardis sapins et couronnée d'une épaisse forêt. Au pied, s'ouvre une grotte d'où l'eau vive s'écoule paisiblement ou jaillit avec impétuosité, suivant la saison. Nous l'avons vue paisible; mais, à peine étalée en nappe tranquille, elle se déchire et bouillonne sur les rochers de son lit tortueux. De beaux ombrages entourent du mystère qui lui convient cette scène charmante, et fort heureusement cet aimable lieu n'a subi aucun embellissement qui lui fasse perdre son caractère à la fois gracieux et sauvage. Levez-vous les yeux? De tous côtés vous trouvez des sujets de surprise dans l'escarpement des roches, dans leur élévation, dans les arbres qui les revêtent, sans craindre jamais, dans leur asile inaccessible, la main des bûcherons; mais on revient bientôt à ces eaux limpides; on écoute leur fracas, on les suit de l'œil dans leurs caprices à travers les roches moussues. Un sentier, tracé au pied même du rocher, permet de passer de l'autre côté, au-dessus de la source; en descendant par la rive gauche, on voit d'espace en espace jaillir des ruisseaux qui vont se mêler avec la source principale. Rare et précieuse abondance, que tant de lieux arides, où le luxe éleva des châteaux, doivent envier à cette agreste solitude.

Un peu plus bas, la rivière se calme et s'élargit dans la prairie; mais bientôt l'industrie l'arrête, l'emprisonne dans ses eaux et la met au service de différentes usines. Vallorbes a des forges renommées dans le pays. L'Orbe nourrit des truites dont la réputation n'est pas moins étendue; mais, avec sa source, ce qu'elle offre de plus admirable, c'est la cascade qu'elle forme à une demi-lieue au-dessous de son village. Le saut du Day (tel est son nom) est une des plus belles chutes d'eau que renferme la Suisse. Cette cascade est encore peu connue des étrangers; mais son tour viendra, et les voyageurs la célèbreront avec justice. Toujours pure et souvent d'une grande abondance, l'eau tombe d'une hauteur de 20 mètres formant jusqu'à treize chutes, et se brisant de la manière la plus pittoresque. Le cadre est digne du tableau; des roches calcaires aux formes hardies, des bouquets de bois entourent la cascade, la dominent et ceignent le bassin où elle se précipite. L'eau fuit plus bas dans un lit profondément encaissé, où des masses de verdure, tantôt la dérobent aux regards, tantôt la laissent entrevoir toujours écumeuse et blanchissante. Au-dessus du ravin, où l'on est descendu pour contempler ce tableau, les pentes du Jura s'élèvent, couvertes, par le bas, de hêtres au feuillage brillant, et, plus haut, de sombres sapins. Quels sites! quelles retraites enchantées! Où sont les peintres et les poëtes qui leur donneront la renommée qu'elles méritent? C'est aux portes de la France que se trouvent ces merveilles. Faites-vous conduire par Pontarlier et Jougne jusqu'à Ballaigues, premier village suisse, et de là vous pouvez faire, en sens contraire, la promenade que je viens de vous décrire; cette marche serait même la meilleure à suivre, car vous finiriez par le mont Tendre, après lequel la vallée du lac de Joux, ainsi que celle de Vallorbes, perdent nécessairement de leur intérêt. Je ne vous ramène pas jusqu'à Lausanne, mon cher monsieur; mais je veux du moins suivre encore avec vous le romantique vallon de l'Orbe, et, par un chemin qui serpente dans les bois, monter, descendre et arriver enfin au château des Clées. C'est un manoir gothique, restauré avec goût; bâti sur un rocher isolé au bord de l'Orbe, il est dominé de toutes parts, et sa situation singulière au fond de ce ravin fixe toujours les regards du voyageur qui arrive en Suisse par la route de France. De là, jusqu'à Lausanne, plus d'une localité mériterait encore un souvenir; mais en voilà trop peut-être, et vous direz sans doute : Que de choses dans un voyage qui n'a pas duré trois jours!

LE PEUPLIER.

Devant ma fenêtre, dans la fraîche vallée, est un peuplier solitaire. Sa cime verdoyante se détache sur le bleu du ciel; le soir, son ombre descend au loin dans le vallon et semble le partager tout entier.

Jadis, en le regardant, je me disais : « Ainsi dans ma mémoire se dresse une pyramide de souvenirs heureux planant sur les jours qu'efface le passé. »

Cette pyramide se composait alors pour moi des ineffables joies de l'enfance, de quelques succès obtenus dans ma jeunesse, et de deux femmes adorées, dont l'une me donna la vie et l'autre le bonheur domestique.

Tout à coup, par une hallucination bizarre, je croyais retrouver les jeux de mes premières années dans l'agitation des tendres et flexibles rameaux du peuplier : je voyais dans sa cime superbe les lauriers, couronne de mes premiers efforts; et dans ses gracieux balancements, les muets et lointains adieux de la mère et de l'épouse chéries.

Mais aujourd'hui que la lumière abaissée du soir de ma vie m'avertit de ma nuit prochaine, l'arbre qui se dessine sur un horizon plus sombre me fait moins songer au passé qu'à l'avenir. Il m'apparaît ainsi qu'un mentor austère et silencieux, élevant vers le ciel mon âme, en me montrant du doigt, au-dessus de la terre, la route suprême par laquelle je monterai à Dieu. J. PETIT-SENN.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. MARTINET, rue et hôtel Mignon.

ESTAMPES RARES.

MARIAGE DE HENRI DE LORRAINE, MARQUIS DU PONT, AVEC CATHERINE DE BOURBON, SOEUR DE HENRI IV.



Estampe de 1599, tirée de la collection d'estampes et de dessins historiques de M. Hennin.

Cette estampe, très-rare, et qui n'existe, à notre connaissance, que dans la collection de M. Hennin, est attribuée à Léonard Gaultier, ou à Thomas de Leu. Elle porte pour titre : « Sur le bien et désiré mariage de monseigneur » Henry, prince de Lorraine, marquis du Pont, et de ma» dame Catherine de Bourbon, sœur unique du roy, du» chesse d'Albret, comtesse d'Armagnac, etc. »

Au-dessus de la gravure, on lit deux quatrains ainsi orthographiés :

De ce couple sacré que conjoinct Hymenée
Des merveilles du siècle en leur fleur sortiront ;
Les douceurs de leurs fruictz aux peuples serviront,
Pour préserver leurs biens de la guerre effrenée.

Ce pont que vous voiez est si ferme et solide,
Que vous pouvez sur lui marcher assurément :
Le roy la desseigné, le ciel en est le guide,
Et l'Amour la cloué de clous forgé d'aymant.

Le sujet est entièrement décrit dans les vers qui précèdent : le titre de l'époux, marquis du *Pont*, a donné à l'artiste l'idée de son emblème, et fait aussi tous les frais du second quatrain.

A gauche, l'Hymen s'avance entre Catherine de Bourbon et Henri de Lorraine. Au milieu, sur un pont construit entre deux rives très-rapprochées, l'Amour enfonce des clous avec un marteau. Une banderole placée au-dessus de sa tête porte ces mots : *Firmabo in æternum* (je le consoliderai pour l'éternité). A droite, de l'autre côté du pont, Henri IV, en costume romain, tenant de la main droite une branche d'olivier, et de la gauche le sceptre, adresse aux époux ces mots inscrits également sur une banderole : *Securi hoc ponte meate* (marchez sur ce pont en sécurité).

Au bas de l'estampe est gravé un sonnet que nous reproduisons littéralement :

Ce Cæsar qui premier pour Cæsar se feit creindre ;
Brave establit un pont sur les vagues du Rhein,
Pour faire avec le vol de son brave dessein
Les lauriers triomphans, et les aigles attaindre.

Henry plus grand que lui, et qui peut son front ceindre
De lauriers mieux gaignez, nous donne de sa main
Un pont plus fort cent fois que l'aymant ne l'airein,
Qui soubz aucun fardeau ne peut ploier, n'y geindre.

Ce prince aymant son peuple, afin qu'il fut plus seur
A dressé ce beau pont d'un prince et de sa sœur,
Pont bati d'un amour égal en ses parties :

Peuples, que pouvez-vous espérer désormais,
Qu'un salut de la vie, et un heur de la paix,
Puisque France et Lorraine en ce pont sont unies.

Cette estampe porte la date de 1599 et l'adresse de l'éditeur : « A Paris, par Jean le Clerc, rue S.-Jean de Latran, à la Salemandre (*sic*). »

Il existe sur le même sujet une autre estampe intitulée : « le Los du sainct mariage. » Beaucoup moins rare, mais peut-être aussi jolie que celle que nous reproduisons ici, elle a été gravée par Jean Théodore et Jean Israël de Bry, et publiée, avec le millésime de 1598, à Francfort-sur-le-Mein. Le pont y est formé de deux palmiers abaissant leurs rameaux l'un vers l'autre, et donnant passage aux époux. Les quatre vers suivants servent à expliquer le sujet :

Ces amoureux palmiers de leur embrassement
Font un pont continu, et continu passage.
Et qui nous fait durer perpétuellement ?
N'est-ce pas le bonheur du sacré mariage ?

Henri, duc de Lorraine, duc de Bar, marquis du Pont, surnommé *le Bon*, naquit à Nancy, en 1563, du mariage de Charles III, avec Claude de France, deuxième fille du roi Henri II. Ce n'est qu'après la mort de sa première femme, Catherine de Bourbon, et son second mariage avec Marguerite de Gonzague, fille de Vincent, duc de Mantoue, qu'il succéda, en 1608, au grand-duc Charles, son père. Il fut bon, humain, généreux jusqu'à l'excès, ce dont il s'excusait en disant : « C'est le péché originel de notre maison. » Ce fut lui qui fit bâtir l'ancien château de Lunéville. Il mourut à Nancy le 31 juillet 1624.

Catherine de Bourbon, duchesse d'Albret, comtesse d'Armagnac et de Rhodez, vicomtesse de Limoges, était fille d'Antoine de Bourbon et de Jeanne d'Albret, et sœur unique de Henri IV. Elle naquit à Paris le 7 février 1558. Son frère, devenu roi de France, la maria, le dimanche 31 janvier 1599, avec Henri, duc de Lorraine, duc de Bar. Le mariage fut célébré dans le cabinet du roi par l'archevêque de Rouen. Catherine eut d'abord assez de peine à consentir à cette union formée par la politique : elle avait depuis longtemps une inclination pour le comte de Soissons. Aussi assure-t-on que, lorsqu'on voulut lui persuader que le duc de Bar, prince souverain, était plus digne d'elle, elle répondit par ce jeu de mots : « Oui, mais je n'y trouve pas mon *compte* (comte). » Quoi qu'il en soit, elle fut un modèle d'amour conjugal, et son union fut des plus heureuses. Lorsqu'elle voyait de nouvelles mariées, ou qu'elle en entendait parler, elle faisait ce vœu en leur faveur : « Qu'elles aiment autant leur époux que j'aime le mien ! » C'était une princesse d'une grande vertu, d'un mérite supérieur, et qui, comme Henri IV, avait la répartie vive et juste. Elle mourut sans enfants, à Nancy, le 13 février 1604, à quarante-six ans.

Le journal de l'Estoile rapporte que plusieurs grands princes avaient désiré l'obtenir pour épouse : Henri III, le prince de Condé, Charles, duc de Savoie, Jacques, roi d'Écosse, le prince d'Anhalt, le comte de Soissons, le duc de Montpensier.

Le corps de Catherine fut porté à Vendôme, et enseveli à côté de celui de la reine Jeanne d'Albret, sa mère.

Dans une lettre écrite de la main de Henri IV à Sully, le 18 février 1604, on lit le passage suivant :

« Enquerez-vous où sont les bagues que feuë ma sœur la duchesse de Bar avoit envoyées engager en cette ville pour payer ce qu'elle devoit de reste de sa maison, et qui les a, et pour combien elles sont engagées, car l'on m'a asseuré qu'elles ne le sont que pour vingt mille escus. Faites faire un inventaire des meubles qu'elles a laissez en sa maison, comme aussi des tableaux qui y restent tant en la gallerie, chambre que cabinets, et vérifier sur l'inventaire qu'en a le concierge, si l'on en a osté, et qui, car ils me pourront servir pour mes galleries. Je veux que la maison soit venduë et séparée en trois, tant pour achever de payer ce qui en restoit deub que pour payer ses debtes, ayant appris aujourd'huy qu'elles ne sont si grandes que l'on m'avoit asseuré. De deux maisons que j'avois cy-devant données à feuë ma sœur, l'une estant à Fontaine-bleau, et l'autre à Sainct-Germain en Laye, j'ai donné à ma femme celle de Sainct-Germain, et à madame de Vernueil celle de Fontaine-bleau. J'ay advisé depuis pour le dueil qu'il me faut porter, qu'il faut que le premier gentil-homme de ma chambre, maistre de ma garde robe, et ceux qui me servent ordinairement à la chambre et à la garde robe en soient vestus, comme aussi les pages de ma chambre et les lacquais estans en quartier ; car il ne seroit honneste que moi vestu de dueil et mon cheval, ils courrussent devant moy vestus de livrée, et avec ma femme, ses dames d'honneur, d'atour, ses filles, femmes de chambre et lacquais estans en quartier. »

LE DICTIONNAIRE CHINOIS *PÉI-WEN-IUN-FU*.

Les missionnaires de Pékin, dans leurs Mémoires concernant les Chinois, ont signalé ce précieux monument de linguistique, et cependant les sinologues européens semblent presque en avoir oublié l'existence. Cet oubli tient d'abord à la difficulté qu'éprouvent à se servir de ce dictionnaire, à juste titre nommé *le Robert Estienne chinois*, les personnes qui ne sont pas très-versées dans la langue et la littérature de ce peuple, et ensuite à la rareté de cet ouvrage, qui fut imprimé aux frais de l'État et distribué gratis à quelques savants, sans entrer dans le domaine de la librairie.

Toutefois, à une époque comme la nôtre, époque d'études philologiques et historiques, au moment où la civilisation européenne est aux prises avec celle de ce peuple jusqu'ici inconnu, il n'est peut-être pas sans intérêt d'étudier ce vaste répertoire de ses connaissances. Dans cet ouvrage, en effet, on trouve non-seulement la langue et l'écriture des Chinois, mais encore leur histoire, la description de leur pays, leurs mœurs, leurs croyances philosophiques et religieuses, leurs sciences, leurs arts, leur industrie ; en un mot, tout ce qui les concerne dans l'ordre physique et moral.

C'est à Kang-hi, le plus grand des empereurs et peut-être des savants que la Chine ait possédés, que l'on doit la publication de cet immense recueil. Frappé de l'utilité pour la philologie chinoise d'un monument qui contînt toutes les richesses de cette langue dont il faisait ses délices et dans laquelle il a écrit des ouvrages remarquables, il conçut le projet de remplir ce vide et d'illustrer ainsi son règne. A cet effet, il convoqua dans son palais tous les savants distingués de l'empire, et, ayant mis à leur disposition tous les ouvrages anciens et modernes que l'on put découvrir, il les chargea de recueillir avec soin tous les mots, toutes les locutions, les allusions, les figures dont la langue chinoise peut fournir des exemples dans les différents styles ; de classer les articles principaux d'après la prononciation des mots ; de consacrer un paragraphe distinct à chaque locution spéciale, et d'appuyer chaque paragraphe de plusieurs citations tirées des auteurs originaux. Soixante-seize lettrés se réunirent à Pékin, et, grâce à la collaboration et à la correspondance active des docteurs répandus dans les provinces, l'ouvrage fut terminé au bout de huit ans (1711), et imprimé aux frais de l'État en 130 gros volumes dont l'empereur revit tous les matériaux. Lui-même composa la préface de cette vaste encyclopédie ; et nous croyons faire plaisir à nos lecteurs en mettant sous leurs yeux la traduction d'un passage extrait de ce morceau, où l'on observera une simplicité vraiment remarquable chez un écrivain oriental.

« Ceci m'a inspiré le désir de former un dictionnaire universel qui embrassât tous les ouvrages existants et ne présentât aucune erreur grave. A cette fin, ayant réuni dans le palais Han-lin tous les docteurs de l'Académie, je me suis livré avec eux à un examen profond des divers dictionnaires ; nous avons corrigé les fautes qu'on y avait commises, et y avons ajouté ce qu'on avait oublié. S'il y avait dans tel ou tel livre classique ou historique un caractère ou un fait que l'on n'eût pas relaté, j'étais toujours là pour le faire ajouter. Peu à peu on a fait un volume ; mais comme il n'était pas encore bien certain que notre travail fût complet, j'ai donné de nouveaux ordres aux grands mandarins de l'empire, afin que l'on multipliât les recherches et que l'on ne laissât plus rien à ajouter ni à retrancher. Quand on eut rassemblé les additions faites dans la capitale et celles que l'on nous avait envoyées des provinces, on en forma un tout qui fut appelé *Péi-wen-iun-fu*.

» Dans la quarante-troisième année de mon règne, à la douzième lune, j'ai fait ouvrir le palais U-im, et j'y ai réuni les docteurs de l'Académie pour entreprendre avec eux la révision de tout l'ouvrage. Ce que l'on faisait chaque jour m'était d'abord soumis, et était ensuite confié aux graveurs.

Enfin, dans la cinquantième année de mon règne, à la dixième lune, l'ouvrage fut entièrement terminé, et se composa de 106 livres contenant en tout 18 000 et plus de feuilles. Il embrasse tout ce que les anciens et les modernes ont écrit, soit grand, soit petit; de telle sorte que de tous les dictionnaires, même les plus étendus, il n'en est aucun qui puisse égaler celui-ci.

» Quand l'ouvrage fut terminé, tout le corps des docteurs est venu me prier d'en rédiger la préface. »

C'est donc, d'après l'empereur Kang-hi lui-même, le dictionnaire le plus complet qui existe dans la littérature chinoise. On est étonné, en effet, d'y trouver, dans un même article, trois cents, quatre cents, souvent même jusqu'à six cents combinaisons différentes du mot principal; combinaisons qui toutes modifient plus ou moins le sens de celui-ci, et qui, avec les exemples inscrits à la suite de chacune, forment, pour ainsi dire, la monographie complète du sujet.

Un sinologue se propose de faire paraître une nouvelle édition du Dictionnaire *Péi-wen-iun-fu*, avec les corrections, les retranchements et les additions qui en feront un livre à la portée de tout le monde; cette œuvre immense, dont il a déjà donné le spécimen, contribuera puissamment, nous n'en doutons pas, à faire connaître la civilisation, les mœurs et la littérature d'un peuple sur lequel on n'a eu jusqu'à présent que de vagues notions.

CABINET DES MÉDAILLES

DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE.

BIJOUX ANTIQUES.

« Le premier qui porta l'or à ses doigts commit le plus grand des attentats contre la société. On ignore son nom. Il est vrai que l'antiquité a donné un anneau de fer à Prométhée; mais tout ce qu'on raconte de lui me paraît fabuleux. Cet anneau d'ailleurs désignait une chaîne et non une parure. On regardera comme plus fabuleux encore l'anneau de Midas qui, tourné d'un certain sens, rendait invisible celui qui le portait. C'est la main gauche, mais vraiment sinistre, qui a donné tant d'importance à l'or. Du moins ce ne fut pas une main romaine; marque distinctive de la valeur guerrière; l'anneau était de fer chez les Romains. »

C'est Pline, le célèbre naturaliste romain, qui déplore ainsi les progrès du luxe, et en particulier l'usage de porter des anneaux d'or. Il avoue qu'il ne sait pas bien quel était l'usage des anciens rois de Rome au sujet des anneaux; mais il nous apprend que les statues de Romulus et des autres rois, Numa et Servius seuls exceptés, n'avaient point d'anneaux. La statue de L. Brutus, le premier consul, n'en avait point. « C'est ce qui m'étonne surtout, dit encore Pline, dans les Tarquins originaires de la Grèce, d'où nous est venu cet usage des anneaux. Au surplus, les Spartiates les portent encore de fer. » Il est démontré qu'à Rome les sénateurs ont pris fort tard les anneaux d'or. La république en donnait seulement à ses ambassadeurs, sans doute parce que c'était chez les étrangers la marque de la plus haute distinction. Nul autre n'avait le droit d'en porter, même dans les cérémonies du triomphe; et quoique la couronne d'or à l'étrusque fût suspendue sur la tête du triomphateur, il n'avait qu'un anneau de fer comme l'esclave qui soutenait la couronne. Ce fut ainsi que Marius triompha de Jugurtha. Il ne prit l'anneau d'or qu'à son troisième consulat. Ceux mêmes qui l'avaient reçu comme ambassadeurs ne le portaient qu'en public; dans leurs maisons ils reprenaient celui de fer. C'est par une suite de cet usage qu'on envoyait encore aux fiancées un anneau de fer sans pierreries au temps de Pline, c'est-à-dire dans le premier siècle de notre ère.

Les anneaux ne furent pas d'un usage commun avant l'an de Rome 449, et avant J.-C. 299. Pline en apporte pour preuve un fait fort curieux rapporté, selon lui, dans les plus anciennes annales; c'est que les sénateurs, indignés d'une élection où des hommes nouveaux avaient été préférés à des fils de consuls, déposèrent leurs anneaux. C'était un signe de deuil. Ce qui est certain, c'est que, dès la seconde guerre punique, l'usage des anneaux était commun, puisque après la bataille de Trasimène, l'an de Rome 531, avant J.-C., 217, Annibal envoya à Carthage trois boisseaux des anneaux d'or enlevés par ses soldats aux chevaliers romains, restés sur ce terrible champ de bataille. Cependant les hommes attachés aux vieilles mœurs résistèrent à la mode; et, au moment où la république s'écroula dans les convulsions qui amenèrent le despotisme des empereurs, il y avait encore beaucoup de sénateurs qui ne portaient pas l'anneau d'or. Pline dit même que les aïeux des hommes de son temps (il mourut l'an 79 de J.-C.) avaient vu d'anciens préteurs parvenir à une certaine vieillesse sans quitter l'anneau de fer. Dans l'illustre famille Quinctia, à laquelle appartinrent Cincinnatus et Flamininus, le libérateur de la Grèce, les femmes elles-mêmes ne portèrent jamais d'or.

Le luxe ne se contenta pas de la simplicité de l'anneau d'or; on ajouta des pierreries aux anneaux, et l'on porta à ses pieds des patrimoines entiers. Selon le caprice, ou selon la nature des pierres, on les laissait intactes, ou on les faisait graver par d'habiles artistes. L'usage le plus général était de porter l'anneau au quatrième doigt, celui que nous appelons encore aujourd'hui l'annulaire. L'anneau servait habituellement de sceau. L'anecdote si connue de l'anneau de Polycrate, tyran de Samos, nous prouve l'importance que les anciens attachaient aux anneaux. Le chaton de cette bague, dont le retour présagea une si triste fin à son trop heureux possesseur, était, suivant Pline, une sardonyx intacte et sans gravure, que l'on conservait à Rome dans le temple de la Concorde, où elle était renfermée dans une corne d'or donnée par Auguste. On ferait un volume de tout ce que les anciens nous ont laissé de détails curieux sur les anneaux. Nous y reviendrons quelque jour; dans le présent article, nous nous contenterons de décrire quelques bijoux, groupés sur la page suivante, et parmi lesquels se trouvent quatre anneaux.

Le n° 1 est une épingle en or de travail étrusque, qui a été trouvée à Chiusi, l'ancienne Clusium, importante ville de l'Étrurie. Sur la tête de ce rare bijou sont sculptés dix lions qui semblent se combattre. Ils sont sculptés très-délicatement et par un système de pointillé dont nous ne pouvons donner une idée qu'en priant le lecteur de se figurer des dessins formés sur une pelote par des têtes d'épingles.

Le n° 2 est une bague romaine dont le chaton est une cornaline gravée en creux, représentant un Janus à quatre faces.

Le n° 3 est une bague étrusque d'or dont le chaton est un scarabée en cornaline; le ventre du scarabée est gravé en creux et représente un homme nu tenant un vase.

Le n° 4 est une bague romaine en or qui peut être de l'époque de l'empereur Adrien. Les trois figures en or qui la décorent sont des divinités égyptiennes qui ont perdu de leur caractère sous la main d'un joaillier romain. Toutefois, on peut y reconnaître une des plus importantes triades du Panthéon égyptien, c'est-à-dire Horus, Isis et Nephtys. Isis-Hathor est représentée avec des oreilles de vache; elle a près d'elle son fils Horus-Harpocrate qui est coiffé du *schent;* la mère et l'enfant sortent d'une fleur de Lotus; à leur gauche est Nephtys, coiffée d'un emblème hyéroglyphique, incomplet accidentellement; mais dont la signification est le nom même de cette divinité : *La dame de cette maison.*

Le n° 5 est un anneau d'or étrusque, dont le chaton, également d'or sculpté en relief, ne pouvait servir de cachet. Il a été trouvé dans un tombeau de l'Étrurie; il est, en effet, de travail étrusque; le sujet est une divinité ailée



N° 1.

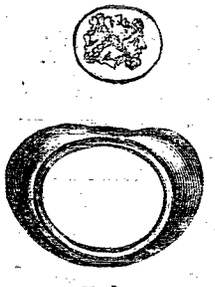

N° 2.

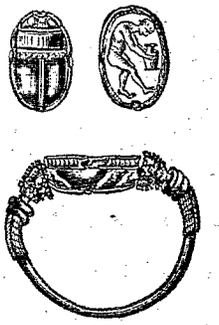

N° 3.



N° 4.

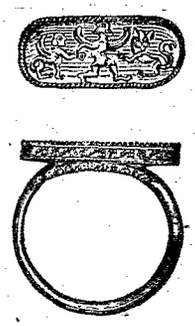

N° 5.

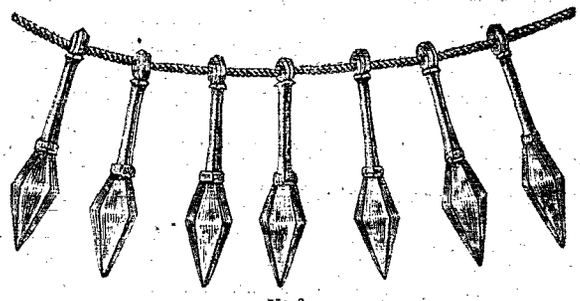

N° 6.

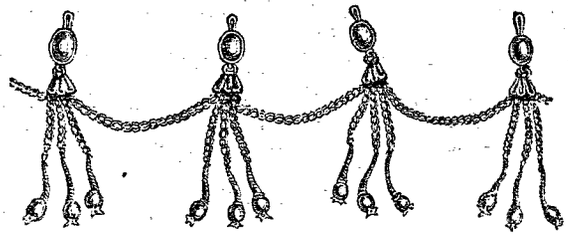

N° 7.



N° 8.



N° 9.

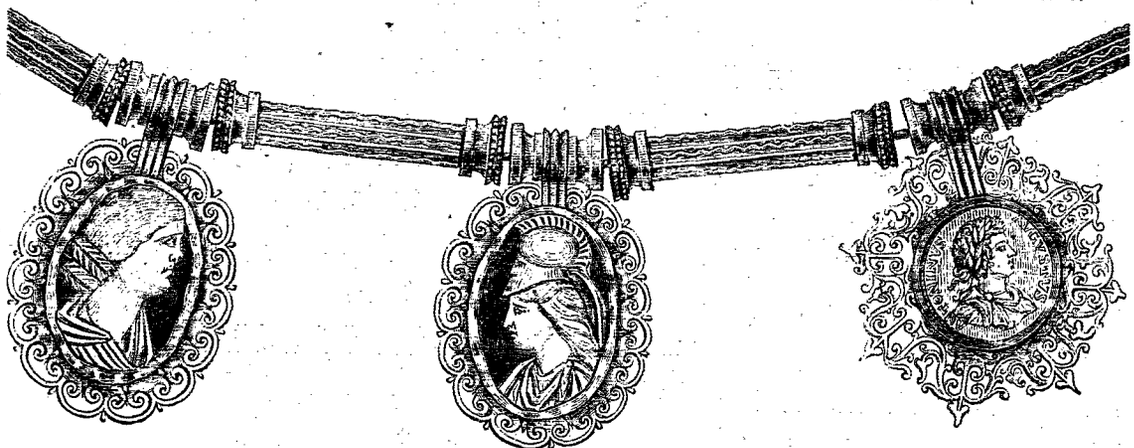

N° 10.

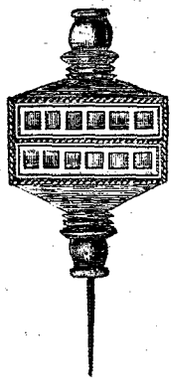

N° 11.

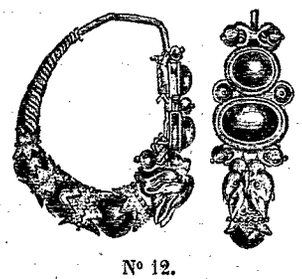

N° 12.

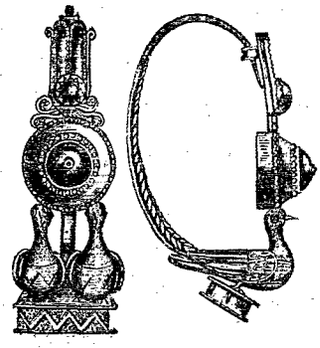

N° 13.



N° 14.

luttant contre deux génies du mal. C'est une représentation de l'idée orientale de la lutte des deux principes du Bien et du Mal : on la retrouve sur les nombreux cylindres qui nous arrivent des bords de l'Euphrate et du Tigre. Cette analogie entre les idées religieuses des Étrusques et celles des plus anciens monuments de l'Orient, ne doit plus étonner aujourd'hui qu'il est démontré que les Étrusques, ces antiques habitants de l'Italie, sont originaires de l'Asie.

Le n° 6 est un collier étrusque en bronze, dont l'ornementation est empruntée à l'imitation de certaines fleurs qui offrent l'apparence de fers de lance.

Le n° 7 est un collier en or ; les fruits du groseillier figurent dans l'ornementation de ce bijou qui a été trouvé à Athènes, ainsi que les pendants d'oreilles n°s 8 et 9, dont la paire se trouve complète à la Bibliothèque nationale, et où des pierres de couleur se marient agréablement à l'or.

Le n° 10 est un collier en or romain trouvé à Naix, canton de Commercy, en 1809. On verra par ce collier le parti que les Romains tiraient de leurs monnaies dans l'ornementation. Le format de notre journal ne nous a pas permis de reproduire le collier en entier ; on n'en voit ici que la moitié ; trois autres médailles accompagnent celle qui paraît ici ; les deux camées forment le milieu : l'un des deux représente le buste de Minerve coiffée d'un casque ; l'autre une femme, la tête nue, dont les traits offrent quelque analogie avec ceux de l'impératrice Julia Domna, femme de Septime Sévère, et mère de Caracalla et de Geta, dont les effigies se voient sur les monnaies de ce collier. La seule que nos lecteurs puissent voir représente Caracalla dans sa jeunesse ; il est représenté avec la couronne de laurier, l'armure et le paludamentum ou manteau militaire des césars. La légende porte son nom officiel : *Antonius Augustus*, et non pas le surnom sous lequel il est plus connu.

De même que les n°s 8 et 9, le n° 13 figure un pendant d'oreille en or. Les n°s 11 et 14, travail grec, sont des agrafes en or.

LES FAUX PIERRE III.

LE COSAQUE PUGATSCHEF.

En 1762, Pierre III, précipité du trône de Russie, fut enfermé à Robscha, petit palais impérial situé à une quarantaine de kilomètres de Saint-Pétersbourg. Le septième



Pugatschef dans sa dernière prison.

jour de sa détention, il y mourut âgé seulement de trente-quatre ans. Son corps fut transporté au couvent de Saint-Alexandre Neuski, à Pétersbourg, et exposé sur un lit de parade, où, suivant l'usage des Russes, les personnes de tout rang furent admises à lui baiser la main. Il fut ensuite enterré dans l'église de ce couvent, sans tombeau et même sans inscription.

Malgré la certitude d'une mort démontrée par cette expo-

sition publique, il s'éleva dans les provinces éloignées de l'empire plusieurs imposteurs qui voulurent se faire passer pour ce malheureux empereur.

Le premier fut un cordonnier de Veronetz, qui prit le nom de Pierre III dans cette ville; il fut bientôt arrêté et exécuté.

Le second fut un certain Tchernitchef, déserteur du régiment d'Orlof. Il parut, en 1770, dans le petit village de Kopenka, sur la frontière de Crimée, au moment où un corps de troupes russes passait par cet endroit. Soutenu par quelques popes de la secte des *Raskolniks* ou dissidents, il fut élevé sur l'autel de l'église, et il allait être proclamé empereur, lorsque le colonel du régiment, informé de ce qui se passait, entra dans l'église à la tête d'une troupe nombreuse, enleva Tchernitchef de l'autel et le conduisit à l'instant même au supplice.

Le troisième fut un paysan qui appartenait aux Voronzof; il avait déserté de leurs terres et s'était engagé chez les Cosaques établis à Dubofska, sur le Volga. Un détachement de ces Cosaques étant parti de Tzaritzin au printemps de 1772 pour joindre l'armée russe, il les assembla dans une maison de poste, située dans l'une des steppes désertes qui séparent le Don du Volga; là, il les assura qu'il était Pierre III, et réussit à leur persuader de le reconnaître pour leur empereur. Ayant reçu leur serment de fidélité, il nomma d'abord des officiers et des ministres d'État; mais quelques heures après ce commencement de règne, le commandant des troupes arriva, détrompa les soldats embauchés, saisit l'imposteur par les cheveux, et bientôt, aidé par les soldats eux-mêmes, le fit lier et traîner en prison à Tzaritzin. Ce fut en vain que, pendant le jugement, les habitants de cette forteresse, animés par les partisans du faux Pierre III, se soulevèrent encore; le colonel Zipletof, commandant de la place, vint à bout de les disperser. Le prétendu souverain, conduit dans une île du Volga, y mourut sous le knout.

A peu près à la même époque, un malfaiteur transporté à Irkutsk, en Sibérie, fit une tentative pareille. Il avait même déjà gagné un officier pensionné; mais son projet ayant été bientôt découvert, il subit le même sort que les précédents.

Le cinquième et dernier, qui ait cherché, en Russie, à prendre le nom et le trône de Pierre III, fut sur le point d'éprouver un pareil traitement dès les premiers pas qu'il fit dans la même carrière. Cet homme extraordinaire, nommé Yemelka Pugatschef, était né à Simoveisk, petit village sur le Don. Simple Cosaque comme son père, il avait d'abord servi dans la guerre contre la Prusse, sous l'impératrice Élisabeth, et dans la compagne de 1769 contre les Turcs. Une année après la prise de Bender, ayant en vain demandé son congé, il s'enfuit en Pologne. Il y fut reçu par quelques moines du rite grec qui le tinrent caché, après quoi il vécut d'aumônes dans la ville de Dubranka. De là il se rendit dans les colonies de la Petite-Russie, et resta chez les Raskolniks qui y sont très-nombreux; mais craignant d'y être découvert, il se retira dans le principal établissement des Cosaques de l'Oural, et en engagea plusieurs à l'accompagner sur les bords du Kouban.

Arrêté à Malekofka pour ses discours séditieux, il fut envoyé à Kasan pour y être jugé. Là, profitant du peu de vigilance de ses gardes, il s'évada après les avoir enivrés; puis, ayant descendu le Volga et remonté la rivière Irghis, il gagna le désert, où il ne tarda pas à se produire sous le nom de Pierre III à la tête d'un grand corps de troupes.

Comment avait-il si promptement réussi après de si terribles traverses? En exploitant avec habileté des mécontentements dus à des causes religieuses et politiques.

Les sectaires russes que l'église dominante appelle Raskolniks ou hérétiques, se distinguent eux-mêmes sous le nom *Staroverski* ou vieux croyants. Ils ont été fréquemment persécutés; Pierre Ier les condamna à payer de doubles impôts, et à porter une marque qui les fît reconnaître. Mais ces persécutions ne servirent qu'à propager leur secte, et ils sont encore en grand nombre dans le midi et dans la partie orientale de la Russie, notamment dans le gouvernement d'Orenbourg, où la rébellion éclata. Ils regardent les rites de l'église dominante comme profanes et sacriléges; ils ont leur culte et leurs prêtres à part. Pugatschef, faisant hautement profession d'adopter leurs préjugés religieux, leur promit aide et protection.

Quelques années avant son apparition dans ces contrées, des troubles avaient eu lieu parmi les Cosaques de l'Oural, qui descendent de ceux du Don. Pendant la guerre contre les Turcs, on leur avait demandé un certain nombre de recrues pour former un corps de hussards, et en conséquence on leur avait ordonné de couper leurs longues barbes auxquelles ils tenaient autant qu'à leurs anciennes croyances. Le général livonien, Traubenberg, envoyé à Uralsk pour apaiser les désordres vers la fin de 1771, ayant ordonné que les recrues fussent rasées en public au milieu de la ville, périt victime d'une sédition soulevée par cette mesure impolitique. De nouvelles troupes comprimèrent la révolte au printemps suivant; mais une bande nombreuse de rebelles s'enfuit au loin dans les steppes et dans les marais voisins du lac de Kamysh-Samara, où ils vécurent de leur pêche, de la chasse du sanglier, et de quelques provisions que leurs amis leur envoyaient de temps en temps. C'est au milieu de ces hommes poussés à bout et désespérés que Pugatschef, se présentant sous le nom de Pierre III, fut accueilli comme un libérateur. Il leur dit qu'il s'était sauvé de sa prison, échappant aux coups des assassins, et que le bruit de sa mort était une invention de la cour. Quoique ses traits n'eussent aucune ressemblance avec ceux du prince dont il prenait le nom, les Cosaques ne montrèrent pas de défiance, n'appelèrent aucun contrôle pour constater l'identité, et le proclamèrent empereur d'une voix unanime.

A la tête de ces premières bandes, Pugatschef alla d'abord attaquer les nouvelles colonies de Polonais réfugiés que Catherine II venait d'établir sur la rivière d'Irghis, et il se contenta de leur enlever leurs armes et leurs chevaux, sans se livrer aux excès par lesquels sa férocité se manifesta bientôt. Repoussé dans ses attaques contre la ville d'Uralsk, grâce à l'énergique résistance de la garnison, il fut plus heureux dans d'autres entreprises. Il prit successivement d'assaut les forteresses de Rasypnaïa, d'Oserнaya et de Tatischeva. Un détachement envoyé d'Orenbourg contre lui, sous les ordres du colonel Buloff, tomba entre ses mains. Un autre corps, commandé par le général Tchernitchef, arriva trop tard pour joindre le premier, et subit le même sort. Dans toutes ses rencontres, les officiers faits prisonniers furent massacrés, et une partie des soldats pris se joignirent aux rebelles.

Sur le bruit de ses succès, les Baschkirs, peuple nomade, à peine soumis à la Russie, se déclarèrent pour lui, et lui envoyèrent des corps de troupes considérables. Cet exemple fut suivi par plusieurs colonies russes, et surtout par les paysans employés à l'exploitation des mines de l'Oural. Un corps de onze mille Calmoucks des environs de Stavropol se révolta, tua le commandant russe, et vint se joindre à Pugatschef. Avec toutes ces forces, il parcourut en maître la province d'Orenbourg, quoique arrêté devant la ville même de ce nom, dont le siége traîna en longueur. Pugatschef avait affecté d'abord tous les dehors d'une grande sainteté; revêtu d'un costume d'évêque, il bénissait le peuple lorsqu'il paraissait en public. Il assurait que, renonçant à toute ambition personnelle, son unique dessein était de placer son fils le grand duc sur le trône, et de se retirer ensuite dans le monastère où il avait trouvé un asile lorsqu'il avait déserté. Il était alors actif et entreprenant, prompt à profiter de toutes les circonstances qui pouvaient lui être favorables. Mais bientôt enivré par ses succès, il cessa de dissimuler, et négligeant l'intérêt même de sa cause, il se livra aux excès

les plus révoltants. Perdant un temps précieux sous les murs des villes d'Ouralsk et d'Orenbourg, il massacrait tous les officiers, tous les nobles qu'il faisait prisonniers. Annonçant hautement le projet d'exterminer la noblesse, il n'épargnait même pas les femmes et les enfants de cette caste. Quoique déjà marié à une femme cosaque qui lui avait donné trois enfants, il épousa une femme de mauvaise vie à Ouralsk, et célébra avec pompe ces noces scandaleuses, dans lesquelles il se livra publiquement à toute sorte d'excès.

Aucun homme de quelque importance n'avait pris parti pour lui; mais pour en imposer à son armée, il avait fait prendre aux plus dévoués de ses partisans les noms des principaux seigneurs russes et les insignes de divers ordres de chevalerie. Une fois, il fit massacrer, à un signal donné, tous les officiers allemands qui lui avaient été amenés, de peur qu'on ne s'aperçût qu'il ignorait une langue que Pierre III devait savoir.

Surpris et défait deux fois de suite par le prince Galitzin, il s'échappa à grand'peine dans les montagnes de l'Oural avec quelques affidés. Malgré ses défaites, il rassembla assez de monde pour reparaître bientôt en force à l'Est de ces montagnes, et s'empara de plusieurs forteresses. Attaqué et battu, contraint à se réfugier de nouveau dans les montagnes, il rétablit encore ses affaires, au point de marcher sur Kasan, exerçant partout où il passait les plus terribles ravages. Il brûla les faubourgs de cette ville, et mit le siége devant la citadelle. Contraint à lever ce siége par l'approche de forces supérieures, il fut mis en déroute complète, après des combats acharnés qui durèrent trois jours. Mais il semblait acquérir de nouvelles forces par ses pertes mêmes. Quoiqu'il n'eût traversé le Volga qu'avec trois cents Cosaques de l'Oural, il fut rejoint par des bandes nombreuses de Cosaques, de Bachkirs et de paysans qui, de pays éloignés, accouraient à lui comme vers un libérateur. A la tête d'une armée plus nombreuse que jamais, il se préparait à marcher sur Moscou lorsque sur la nouvelle que la paix venait d'être conclue avec la Turquie, craignant qu'une partie de l'armée du Danube ne fût employée contre lui, il changea le plan de ses opérations. Il descendit le long du Volga, défit à Dubofska un corps de Russes, et prit par force ou par trahison diverses places. Lowitz, astronome, membre de l'Académie des sciences de Pétersbourg, était dans le voisinage de Dmitrefsk, occupé à des nivellements pour le canal projeté entre le Don et le Volga. Maître de cette forteresse, Pugatschef, toujours cruel, et joignant l'insulte à la cruauté, fit élever sur des piques le malheureux astronome, afin, disait-il, qu'il fût plus près des étoiles; il finit par le faire empaler.

Enfin le gouvernement russe, débarrassé de la guerre contre les Turcs, employa les moyens énergiques propres à étouffer la rébellion. Le comte Panin ayant surpris l'armée de Pugatschef dans un défilé voisin du Volga, la défit complétement. Après s'être défendu en désespéré, le faux Pierre III s'échappa avec quelques-uns de ses principaux complices en traversant le Volga à la nage, et alla s'enfoncer dans les déserts, où il avait levé d'abord l'étendard de la révolte. Il y fut successivement abandonné de ses partisans accablés de fatigues, à demi morts de faim, et il fut trahi par ceux en qui il avait le plus de confiance. Livré aux Russes pieds et poings liés, il fut envoyé à Moscou pour y être jugé au mois de novembre 1774.

« Je crois, écrivait Catherine II à Voltaire, qu'après Tamerlan, il n'y en a guère eu qui aient plus détruit de l'espèce humaine. D'abord il faisait pendre, sans rémission ni autre forme de procès, toutes les races nobles : hommes, femmes et enfants, tous les officiers, tous les soldats qu'il pouvait attraper. Nul endroit où il a passé n'a été épargné : il pillait et saccageait ceux mêmes qui, pour éviter ses cruautés, cherchaient à se le rendre favorable par une bonne réception. Personne n'était, devant lui, à l'abri du pillage, de la violence et du meurtre.

» Mais ce qui montre bien jusqu'où l'homme se flatte, c'est qu'il ose concevoir quelque espérance. Il s'imagine qu'à cause de son courage, je pourrais lui faire grâce, et qu'il ferait oublier ses crimes passés par ses services futurs. S'il n'avait offensé que moi, son raisonnement pourrait être juste et je lui pardonnerais; mais cette cause est celle de l'empire qui a des lois. »

L'impératrice ajoute dans une autre lettre : « Le marquis de Pugatschef, dont vous me parlez encore dans votre lettre du 16 décembre, a vécu en scélérat et a fini en lâche! Il a paru si timide et si faible dans sa prison, qu'on a été obligé de le préparer à sa sentence avec précaution, crainte qu'il ne mourût de peur sur-le-champ. »

Il fut décapité à Moscou, à la fin du mois de janvier 1775; cinq de ses complices partagèrent son sort.

Il y eut des monnaies gravées à l'effigie de Pugatschef portant ces mots : *Peters III redivivus et ultor* (Pierre III ressuscité et vengeur).

Enfin ce ne fut pas seulement en Russie qu'on vit s'élever des prétendants sous le nom de Pierre III. En 1773, Stephano Zannowich, aventurier et escroc, originaire d'un bourg de l'Albanie vénitienne, s'étant rendu chez les Monténégrins, se donna à eux pour le mari de Catherine II; mais ayant trouvé ces peuples peu disposés en sa faveur, il se retira en Pologne, et publia lui-même, en 1784, le récit de cette tentative, sous le titre de : *Le fameux Pierre III, empereur de Russie, ou Stiépan-Mali, qui parut dans le duché de Monténégro.*

Le mauvais succès de cette entreprise ne dégoûta pas Zannowich de se faire passer pour prince. Pendant son séjour en Pologne, il fit accroire à quelques seigneurs qu'il était le prince d'Albanie Castrioto, descendant de Scanderberg, et parvint ainsi à leur extorquer des sommes considérables. Il finit, après de nombreuses aventures, par être jeté à Amsterdam dans une prison où il s'ouvrit les veines avec un morceau de verre en 1786.

L'âme de la liberté est l'amour des lois.

KLOPSTOCK.

DONS ET LEGS

FAITS AUX ÉTABLISSEMENTS DE BIENFAISANCE DE 1800 A 1845 (1).

Pendant les quarante-cinq ans qui se sont écoulés de 1800 à 1845, il a été donné aux établissements de bienfaisance, par dons et legs, la somme de cent vingt-deux millions, non compris les dons évalués au-dessous de 300 francs, pour lesquels l'autorisation du gouvernement n'était pas nécessaire, non compris également les quêtes faites, chaque hiver, dans les villes, par les soins des administrateurs des bureaux de bienfaisance.

PREMIÈRE PÉRIODE, 1800 A 1814.

Hôpitaux et hospices.

Argent	3 756 499 f.	05 c.
Immeubles	3 535 790	94
Valeurs diverses	161 810	91
Rentes sur l'État	326 167	60
Rentes sur particuliers . .	1 199 170	18

Bureaux de bienfaisance.

Argent	2 320 842	36
	11 300 281	04

(1) Extrait de l'ouvrage de M. de Watteville intitulé : *Du patrimoine des pauvres.*

	11 300 281 f.	04 c.
Immeubles	1 540 993	26
Valeurs diverses	190 522	54
Rentes sur l'État	356 373	»
Rentes sur particuliers	1 533 533	63
Total	14 921 703	47

DEUXIÈME PÉRIODE, 1815 A 1829.

Hôpitaux et hospices.

Argent	19 918 173	51
Immeubles	8 350 229	56
Valeurs diverses	364 430	33
Rentes sur l'État	1 515 353	97
Rentes sur particuliers	2 209 918	38

Bureaux de bienfaisance.

Argent	8 862 036	12
Immeubles	4 411 773	14
Valeurs diverses	540 145	27
Rentes sur l'État	1 584 255	60
Rentes sur particuliers	3 264 458	61
Total	51 020 774	49

TROISIÈME PÉRIODE, 1830 A 1845.

Hôpitaux et hospices.

Argent	18 785 324	95
Immeubles	7 788 003	55
Valeurs diverses	482 410	99
Rentes sur l'État	2 058 358	72
Rentes sur particuliers	2 141 708	45
	31 255 806	66

Bureaux de bienfaisance.

	31 255 806	66
Argent	14 145 797	37
Immeubles	4 476 678	19
Valeurs diverses	793 435	70
Rentes sur l'État	2 277 686	17
Rentes sur particuliers	3 612 568	38
Total	56 561 972	47

RÉCAPITULATION.

	Hôpitaux		Bur. de bienf.	
Première période	8 979 438 f.	68 c.	5 942 264 f.	79 c.
Deuxième période	32 350 105	75	18 662 668	74
Troisième période	31 255 806	66	25 306 156	81
	72 603 460	19	49 911 430	34
	122 514 890 f.	53 c.		

En résumé, la première période, 1800 à 1814, ne présente qu'une recette de 14 millions. Les libéralités faites aux pauvres se sont élevées à la somme de 51 millions pendant la seconde période, 1815 à 1829; et dans la troisième période, 1830 à 1845, à 56 millions.

LES CINQ POINTS, PAR BERTALL.

Ceci est donné comme exemple d'un jeu bien connu dans les ateliers de peinture et qui consiste à marquer plusieurs points noirs sur le papier, puis à tracer un personnage dans une attitude telle, que les points, si capricieusement qu'on les

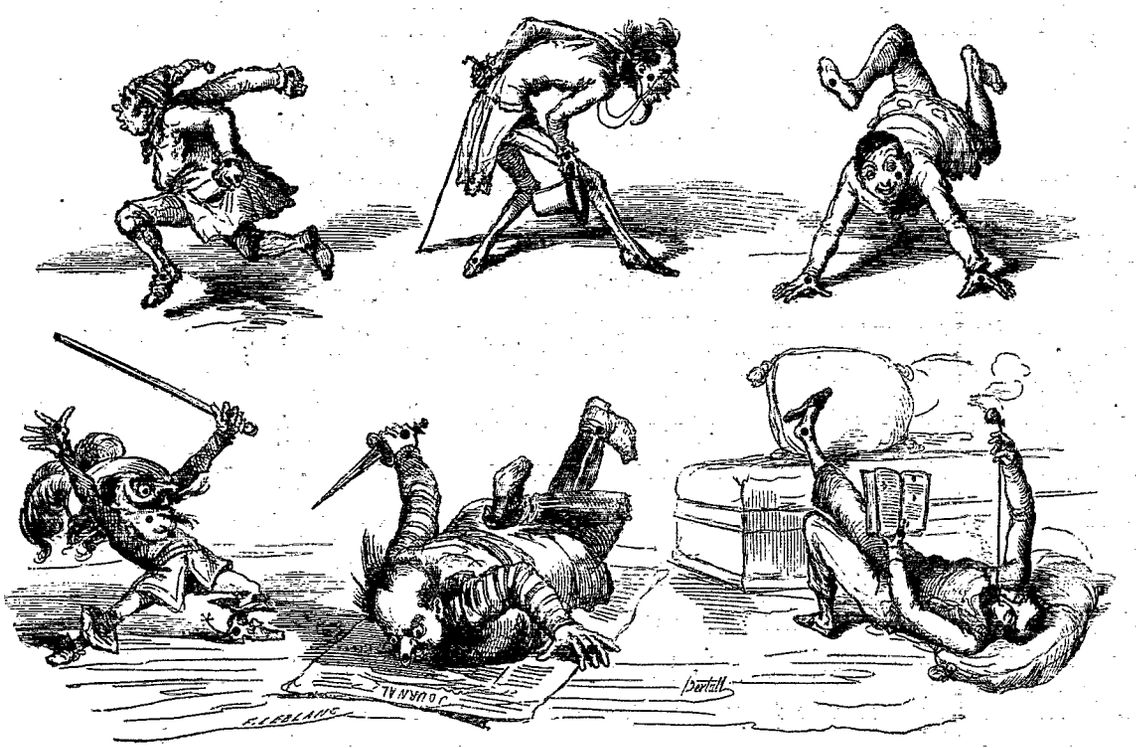

Dessin de Bertall.

ait disposés, se trouvent compris dans l'intérieur des lignes. Ici le problème à résoudre n'était pas sans difficulté : on avait marqué six fois cinq points noirs, disposés comme ils le sont sur une carte, un domino ou la face d'un dé (:.:), et l'artiste a dû imaginer six figures, très différentes les unes des autres, en dépit de la symétrie bizarre qui lui était imposée. C'est un tour d'esprit : il ne suffit pas, pour y réussir, de dessiner des personnages quelconques, il faut des croquis corrects, des racourcis vrais, de la verve et de la gaieté : un artiste habile se révèle jusque dans ces badinages.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. MARTINET, rue et hôtel Mignon.

CHATEAU DE FALAISE

(Département du Calvados).

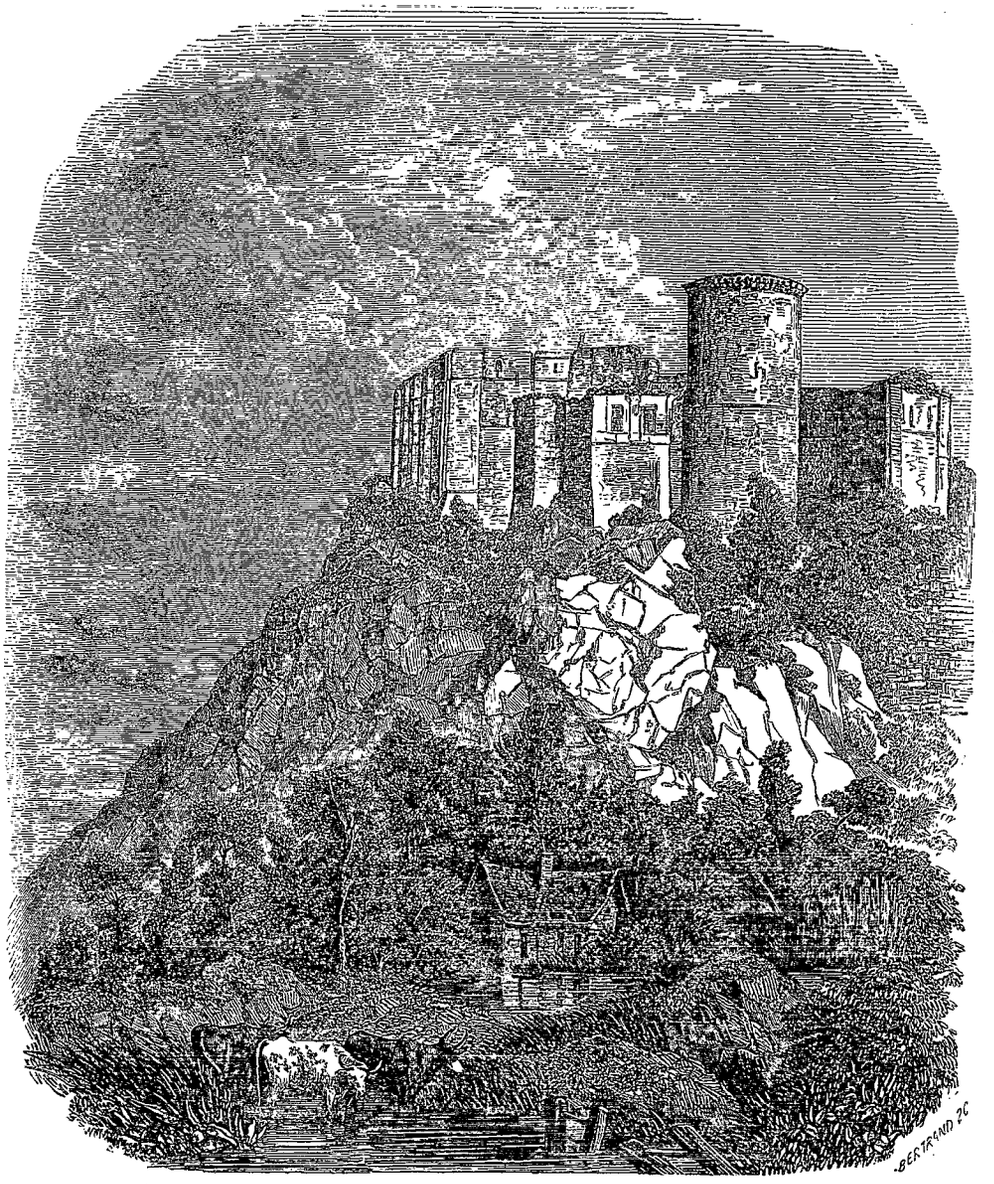

Vue du Château de Falaise.

Entourée de rochers, Falaise, l'une des plus anciennes villes de la Normandie, offre au peintre et à l'archéologue des sites admirables, d'innombrables sujets d'étude. Rien ne saurait rendre l'effet que produisent les ruines colossales de son château démantelé. Il est bâti sur une éminence, au sud-ouest de la ville ; les assises inférieures des murailles, jointes en beaucoup d'endroits par des mortiers plus durs que la pierre, prouvent l'antiquité de sa construction, dont l'on ignore la date. On sait seulement que Henri Ier, roi d'Angleterre, fit réparer et exhausser le donjon carré. Long de deux cent trente mètres sur une largeur d'environ soixante-dix en moyenne, il offrait, dit-on, la forme d'un navire. Intérieurement, il était distribué de manière à pouvoir contenir une nombreuse garnison. Un puits, très-profond et creusé dans le roc, fournissait une eau abondante, et des souterrains percés dans plusieurs directions différentes facilitaient l'approvisionnement. Dominant d'un côté un précipice, de l'autre un étang très-vaste, le château était défendu du côté de la ville par un large fossé et deux portes fortifiées. Les murs, fort épais et très-élevés, étaient flanqués de tourelles assez rapprochées ; enfin des glacis qui s'étendaient tout alentour en défendaient encore les approches. Le donjon carré dont nous avons parlé était une dernière ressource en cas de siége. Il s'élève à l'est du château, sur un rocher très-escarpé ; il est séparé du château par un large fossé très-profond. Ses ruines laissent encore voir, dans la partie occidentale, cinq forts piliers carrés enclavés dans la muraille. A côté on a respecté une petite masure dont la fenêtre donne sur le faubourg de la Roche. C'était, dit-on, la résidence de Robert le Diable, père de Guillaume le Conquérant. Une tradition du pays assure que c'est par cette fenêtre que Robert aperçut Arlette de Verprey lavant du linge à la fontaine voisine, et dont le fils devint le conquérant de l'Angleterre.

Le donjon était distribué en plusieurs salles. Au premier se trouvait la chapelle, et à côté la chambre qu'habitait Guillaume le Conquérant. Dans la salle du rez-de-chaussée, on trouva, vers la fin du siècle dernier, un magnifique tombeau d'environ cinq pieds de haut et surmonté aux deux extrémités de deux sphinx ailés. On crut longtemps y voir la tombe

de Jean Talbot, le fameux baronnet; mais on apprit plus tard que ce guerrier avait été enterré, en 1453, au château de Waterford. Il avait, du reste, habité longtemps le donjon, et en avait fait orner les salles de peintures qui ont disparu. Il avait fait aussi construire, par ordre du roi Henri V d'Angleterre, la grosse tour à laquelle on donna son nom. Haute de trente à trente-cinq mètres, elle fut bâtie en l'espace de trois ans, de 1420 à 1422 : ses murs ont quatre mètres d'épaisseur; l'escalier qui monte aux divers étages est creusé dans leur intérieur; on y voit aussi un puits qui monte jusqu'au sommet de la tour. C'est un des beaux édifices du moyen âge; les proportions en sont harmonieuses et imposantes.

A l'angle méridional du château est une autre tour plus belle que les autres, et qu'on nomme tour de la Reine; auprès d'elle se trouve la brèche par laquelle Henri IV pénétra dans le fort, le 6 janvier 1590.

On communiquait avec l'extérieur par la grande porte d'entrée et trois poternes : la première se trouvait au sud-est, du côté du grand puits; la seconde, au sud-ouest, près de la tour de la Reine; la troisième, au pied du premier pilier du donjon. Cette dernière était masquée par un double mur qui se prolongeait jusqu'à l'autre bout de l'édifice; l'espace compris entre ces deux murailles se nommait le Cordelier sans tête, à cause d'un men-hir qui s'y trouvait dans les premiers temps et qui ressemblait, dit-on, à un moine décapité.

Falaise fut bien défendue par son château, lorsqu'elle eut à soutenir huit siéges entre 1027 et 1590; car jusqu'au onzième siècle son existence avait été assez calme, mais à partir de cette époque elle ne cessa d'être en proie à tous les malheurs de la guerre.

Ce fut Robert le Diable qui le premier attira ces calamités sur Falaise. Jaloux de son frère et de la suzeraineté qu'il exerçait sur lui, il lui refusa l'hommage, et s'enferma dans Falaise pour soutenir par les armes ses prétentions d'indépendance; mais il fut battu et obligé de se soumettre à Robert, qui, du reste, mourut peu après en lui laissant la couronne ducale. En 1106, Falaise, ayant pris contre Henri Ier d'Angleterre le parti de Robert Courte-Hense, fut inutilement assiégée par le duc du Maine; mais Robert étant tombé entre les mains du roi, la ville se rendit. En 1139, les Falaisiens, après avoir repoussé le comte d'Anjou, se rendirent à lui de leur bon gré. En 1174, le château servit de prison au roi d'Écosse et aux partisans de Henri III révolté contre son père. En 1204, Philippe-Auguste assiégea vigoureusement la place, qui se rendit au bout de sept jours et appartint à la France, ainsi que le reste de la Normandie, jusqu'en 1417, année où elle fut prise par le roi d'Angleterre Henri V, après deux mois et demi de siége. Le château résista, après la prise de la ville, encore pendant un mois. Le 5 juillet 1450, Falaise était la seule place de la Normandie qui restât aux Anglais. Charles VII, Xaintrailles, Dunois, l'assiégèrent avec tant d'ardeur que, le 20 du même mois, la ville se rendit et reçut Xaintrailles pour gouverneur. En 1568, elle fut prise et pillée par Montgommery, chef du parti des protestants. Enfin, à la fin de 1589, elle subit son dernier siége, qui lui fut livré par Henri IV, forcé de conquérir son royaume.

Depuis cette époque, une longue paix intérieure a été fatale à ce château qui protégea si longtemps la ville. On a laissé tomber en ruines ses murailles. Une somme de 70 000 fr. serait nécessaire pour leur réparation : en 1846, le gouvernement avait alloué une somme de 10 000 fr. dans l'intention d'encourager la ville, qui ne put ajouter que 3 000 fr.; il a fallu ajourner les travaux.

TRADITIONS POPULAIRES.

MAITRE JEAN.

Il y avait autrefois un empereur d'Alsace qui eut l'idée de bâtir une cathédrale assez grande et assez belle pour que ceux qui la verraient pussent accuser de folie l'homme qui l'avait élevée.

En conséquence, il fit dessiner un plan merveilleux, et envoya dans toutes les villes de l'Allemagne des messagers qui sonnaient de la trompe et appelaient à Strasbourg les maîtres bâtisseurs qui voudraient se charger de cette entreprise. Il en vint des contrées les plus éloignées; mais quand ils avaient vu le plan et appris les conditions, tous secouaient la tête, reprenaient leurs bâtons de voyage, et retournaient vers leur pays natal.

Un seul, nommé maître Jean, osa accepter les conditions de l'empereur d'Alsace.

Ces conditions l'obligeaient à exécuter le plan convenu dans l'espace d'une année! S'il les accomplissait fidèlement, l'empereur devait, au premier coup de cloche de l'église neuve, lui remplir d'or une bourse faite avec la peau entière d'une brebis; mais s'il y manquait, le bourreau avait ordre de séparer son corps en quatre parts et de les exposer aux quatre airs de vent.

Jean comprit qu'il n'y avait pas un moment à perdre. Il se mit à rassembler les meilleurs ouvriers d'Alsace et d'ailleurs, et les tint enchaînés à leur tâche sans repos ni merci.

Grâce à cette activité, l'édifice sortit bientôt de terre, et se mit à grandir rapidement comme s'il eût germé sous la rosée. Le premier mois, l'arbre de pierre avait fait toutes ses racines; le second mois, il dépassait les plus grandes échelles des picoteurs; le troisième mois, il jetait une ombre sur la ville, et il continua ainsi jusqu'au onzième mois, où il arriva assez haut dans les nuées pour rencontrer les hirondelles. C'était là qu'il devait s'arrêter. Et Jean plaça sur sa cime un coq d'or, afin de dire au loin d'où soufflait le vent.

Mais l'arbre était encore dépouillé, et il restait à sculpter les milliers d'arabesques et d'images qui devaient lui servir de feuillage; car ceux qui ont vu la grande église de l'Alsace savent qu'elle ressemble à une montagne enveloppée dans une dentelle de pierre.

Jean mit donc tous ses compagnons à l'œuvre en les pressant si fort, que chacun d'eux semblait avoir trois mains. Par malheur le mois finit bien avant le travail. Le maître bâtisseur courut se jeter aux pieds de l'empereur, et demanda une seconde année pour orner dignement l'église nouvelle.

Celui-ci refusa d'abord avec colère, puis il finit par céder; mais, pour bien faire comprendre que c'était le dernier répit, il ordonna de dresser devant la maison de Jean les quatre poteaux destinés à son supplice. Ainsi averti à chaque regard de ce qui l'attendait, le maître bâtisseur appela à lui tous les bras qui savaient travailler le bois, le fer ou la pierre, en promettant aux apprentis le salaire des ouvriers, et aux ouvriers le salaire des maîtres. Nuit et jour on entendait retentir les marteaux, et on voyait des milliers d'hommes suspendus dans le vide. Quand ils ne pouvaient plus travailler à la lueur du soleil, ils travaillaient à la clarté des étoiles, et quand les étoiles se cachaient derrière les nuages, ils allumaient autant de torches qu'il y a d'heures dans une année.

Cependant, margré tout, leur travail ne se faisait pas plus sentir dans l'immense édifice que les mille petits ruisseaux qui vont se perdre dans le Rhin. Jean reconnut enfin que l'œuvre entreprise n'étant point de celles que l'homme achève avec ses seules forces, et certain désormais de ne pouvoir échapper à la punition annoncée, il songea à se mettre en état de grâces, afin que sa mort lui profitât au moins devant Dieu.

La veille du dernier jour, il se retira chez lui vers le soir, tristement résigné, et se mit à faire son examen de conscience; mais à mesure qu'il avançait dans cette revue du passé, sa résignation allait s'affaiblissant. A chaque péché, il se répétait avec affliction :

— Je ne le commettrai donc plus!

Et cette pensée augmentait pour lui l'amertume de la mort. Enfin reprenant goût de plus en plus aux faiblesses de la vie, il voulut se sauver du supplice à tout prix, et appela à lui Satan.

Celui-ci, qui a l'oreille aussi fine qu'un juif auquel on propose un marché, accourut sur-le-champ.

Que veux-tu, maître? demanda-t-il avec empressement.

— Hélas! tu le sais, répondit Jean, qui tremblait devant l'ennemi des âmes. L'empereur d'Alsace a juré de me mettre en quartiers si je ne lui livre demain l'église nouvelle avec tous ses ornements, et tu vois qu'il lui manque plus d'arabesques et de statues que tous les ouvriers du pays ne pourraient en tailler pendant dix années.

— Signe ce pacte, et demain rien ne manquera, dit Satan.

— Mais moi, je t'appartiendrai?

— Seulement dans mille années.

Jean regarda le parchemin couleur de flammes que lui tendait le démon. En acceptant, il s'assurait une longue existence de richesse et de gloire avec mille années de repos; en refusant, il périssait dès le lendemain d'une mort horrible pour tomber dans une éternité inconnue! Là-bas, c'était la récompense qui venait la première, ici la punition! Le maître bâtisseur sentit son cœur faiblir; et, sacrifiant l'avenir au présent, il signa le pacte avec trois gouttes de sang tirées tout près du cœur.

Or, le lendemain, quand le soleil se leva, le démon avait tenu sa parole, et la grande cathédrale était décorée, de la base au sommet, de sculptures si merveilleuses, que Jean en demeura ébloui. La foule avertie ne tarda point à accourir, et, à la vue de ce peuple de pierre, rois, vierges, apôtres, de pèlerins, enfants, cavaliers qui enveloppait l'édifice de ses mille replis, elle poussa d'une seule voix un si grand cri d'admiration, que les corneilles, qui voltigaient déjà au-dessus des tours, tombaient mortes sur la terre.

L'empereur qui vint à son tour fut également transporté de joie, et il doubla la récompense promise.

Jean, proclamé le premier maître bâtisseur de la chrétienté, vécut longtemps riche et honoré. Quand il mourut, on l'enterra, selon sa demande, dans l'église même, au bas de l'horloge qui marque en même temps l'heure et les mouvements des astres : c'est là qu'il dort encore maintenant avec son pacte dans la main gauche, jusqu'à la venue du jour convenu. Alors le grand pélican prendra son vol avec ses petits, et le timbre sonnera tout seul minuit. Au même instant, les milliers de statues s'agiteront dans leurs niches; elles descendront le long des colonnes comme des rayons de lune, et s'avanceront, les cavaliers en tête, sous les arcades obscures de la cathédrale, où chacune frappera du pied le tombeau de maître Jean. Celui-ci se réveillera au dernier coup, et frissonnant comme un homme qui a longtemps dormi dans un lieu humide, il se lèvera à son tour et suivra le cortége jusqu'au dernier souterrain où coule un fleuve sombre, aux bords duquel il trouvera une sœur de la mort qui l'attend depuis plusieurs siècles dans un bateau de fer, et qui doit le conduire à la maison des éternelles angoisses.

On raconte cette tradition dans les Vosges et dans toutes les vallées du Bas-Rhin. Elle est fondée sur la croyance populaire qui a toujours fait attribuer au diable ou aux anges les monuments dont la hardiesse et la beauté semblaient au-dessus des forces humaines. Il n'est point un département qui n'ait ses chapelles construites par l'intervention de quelque ermite, ses ponts bâtis par des anges ou par le démon. Ce dernier est l'architecte par excellence; c'est presque toujours lui qui surmonte les invincibles obstacles et achève les constructions impossibles. On trouve souvent beaucoup d'imagination dans ces récits de son savoir-faire et de ses démêlés avec les plus grands saints, qui n'ont point dédaigné de le prendre pour maître maçon.

LES GLOBES DE CORONELLI,

A LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE.

Ces deux globes, l'un figurant la terre, l'autre le ciel, sont les plus grands qui aient jamais été construits. Ils furent commandés à François-Vincent Coronelli, cosmographe de la République vénitienne, par le cardinal d'Estrées, au nom de Louis XIV. Le cardinal les présenta au roi en 1704; Lahire qui les a décrits et plusieurs autres académiciens concoururent à leur exécution. Ils furent d'abord placés à Marly. En 1730, il furent transportés à la Bibliothèque du roi, et la hauteur du rez-de-chaussée, bien que considérable, ne suffisant point, on perça le plafond de manière qu'il fût possible de les voir du haut de la pièce du premier étage située à côté de la grande salle de lecture : c'est encore là que les étrangers viennent les voir aujourd'hui; car ils sont peut-être moins célèbres et moins connus en France que dans le reste de l'Europe. On avait formé récemment le projet de les faire porter au Musée de Versailles; mais il eût fallu ouvrir de larges brèches dans les murailles pour leur donner passage. On a même répandu le bruit qu'il avait été question de les détruire : c'eût été presque un acte de vandalisme. Sans doute ces globes ne représentent plus l'état actuel de la science : mais combien de cartes et de livres on pourrait se croire en droit de détruire sous de semblables prétextes! L'histoire de la science s'appuie sur ces témoignages des siècles passés. Les globes de Coronelli, construits il y a cent soixante ans, occupent dans l'histoire des sciences géographiques et astronomiques le point milieu entre l'époque actuelle et l'année 1528; ils constatent l'état de ces sciences pour l'année 1688 : ils marquent une transition. Il importe qu'ils soient conservés à la Bibliothèque nationale et placés, lorsqu'il sera possible, dans la galerie qui est depuis longtemps projetée pour être spécialement consacrée à une exposition publique de tous les monuments précieux et curieux de la science géographique.

Je me suis habitué de bonne heure à prendre plaisir à me retracer toutes les choses que je possède, et à rechercher comment elles me sont venues : je pense aux personnes à qui je dois les divers objets de mes collections, aux circonstances, aux hasards, aux occasions les plus éloignées qui m'ont fait acquérir toutes les choses auxquelles j'attache du prix, afin de payer à qui de droit le tribut de reconnaissance qui lui est dû. Tout ce qui m'entoure devient ainsi vivant à mes yeux et se lie à d'affectueux souvenirs. Je me reporte avec plus de plaisir encore vers les objets dont la possession ne tombe pas sous les sens, tels que les sentiments qu'on m'a inspirés, les connaissances que l'on m'a fait acquérir : mon existence actuelle s'élève et s'enrichit ainsi par le souvenir du passé; mon imagination rappelle à mon cœur les auteurs des biens dont je jouis; une douce reconnaissance s'unit à leur image, et l'ingratitude me devient impossible (1).

GOETHE, *Mémoires.*

BÉCASSES ET BÉCASSINES.

Par une belle et douce matinée, avant le lever du soleil, je me mis en marche, mon fusil sur l'épaule. Je ne suis pas né chasseur; mais, dans mon canton, autant vaudrait demander un brevet d'ineptie que de faire un pareil aveu.

(1) Voy. les mêmes pensées autrement exprimées par l'empereur Marc Aurèle, 1840, p. 382.

Donc, pour complaire à l'opinion, je me promène armé. Un de mes jeunes voisins, industriel, garçon de mérite, soupçonne bien que ce n'est point là un plaisir de mon goût. Plus d'une fois il s'est raillé de moi : dernièrement il me disait que je ne saurais point distinguer un bec de vanneau d'un bec de bécassine ; et, pour être sincère, je crois qu'il disait vrai.

C'est un beau spectacle que l'aube sur nos montagnes. Des rayons roses, filant à fleur de terre, coloraient les pointes

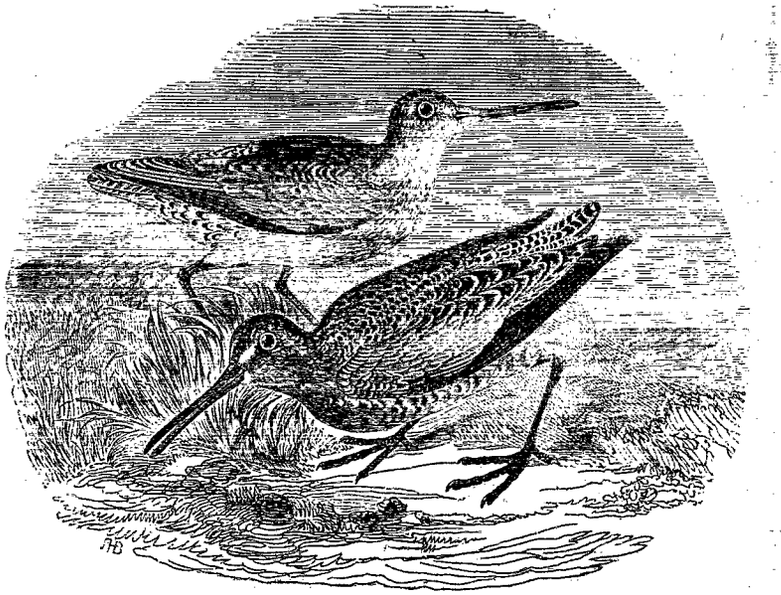

Bécassine ponctuee. Scolopax grisea.

des herbes ; la petite Chélidoine arborait son étoile d'or sur les tertres et les bords en talus, quelques violettes s'ouvraient déjà sous les haies. De petites crucifères commençaient aussi à dessiner leurs croix pâles sur les lames fines du gazon naissant. La végétation tout entière s'épanouissait, joyeuse de ce tiède et humide vent du sud-ouest qui soufflait depuis quelques jours, et que j'entendais frémir au loin le long des crêtes des vagues, à mesure qu'il les couchait, l'une après l'autre, sur la plage salée.

Attiré par cette grande harmonie (les anciens ne plaçaient pas sans cause les sirènes au sein des flots), je me rapprochais de plus en plus du bord de la mer, lorsque je crus voir tomber et rouler quelque chose derrière un buisson de ronces. Je tirai, je courus. Quelle gloire ! mon plomb en s'écartant avait blessé un couple d'oiseaux. Je crois, du reste, que la fatigue avait fait autant que mon coup de fusil pour les abattre. Je m'assurai de ma proie, et, pressé de la faire voir, je rapportai ma conquête à ma femme. Elle aime les oiseaux, les connaît, et j'étais presque sûr de savoir d'elle, au juste, la valeur de ma prise.

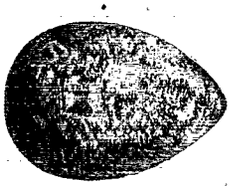

Œuf du Bécasseau latyrhinque.



Petit du Bécasseau brunette.

Je la trouvai assise dans l'embrasure de la fenêtre avec sa boîte d'aquarelle ; la table était couverte de gravures, de pinceaux, de papiers, enfin de son équipage de travail. J'hésitais à la déranger ; mais elle me vit, me tendit la main, et, apercevant presque aussitôt ma capture, elle s'en empara.

— Les beaux échassiers ! s'écria-t-elle... Et inconnus dans le pays, encore ! ajouta-t-elle après les avoir examinés ; peut-être le premier couple de cette variété qui s'y trouve ! (Je

me sentis fier.) Rien moins que des *Bécassines ponctuées* dans leur plumage de noces!

— Quoi, repris-je, un oiseau rare, *rara avis?* Et tu les reconnais si vite! Comment? A quels signes?

— Ne sont-elles pas montées sur des échasses? répondit-elle en souriant, munies de trois doigts en avant et d'un doigt postérieur, lesquels posent à terre tous quatre, et s'écartent pour permettre à ces oiseaux, riverains ou habitants des

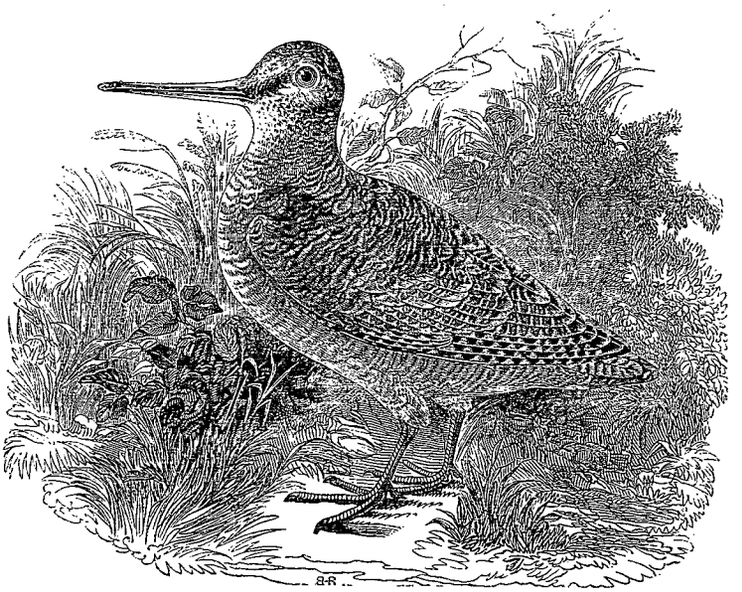

Bécasse ordinaire. Scolopax rusticola.

marais, de marcher sur les sables mouvants, sur les tremblantes vases, et de se tirer des longues herbes, roseaux ou fucus qui recèlent les vers et les petits mollusques, nourriture de toute cette famille?

— Bien, bien! voilà qui explique le titre d'échassiers: mais celui de bécassines?

— Oh! leur long bec mince le dit à lui tout seul! Leur plumage, bariolé de nuances variées du blanc au brun et au noir, marqué d'ondes, de croissants, de losanges, appartient aussi, avec des modifications diverses, à l'entière famille; laquelle, je ne sais pourquoi, par exemple, mais je l'ai lu dans tes livres, s'appelle *Scolopax*....

— Ceci me concerne, interrompis-je, charmé d'avoir, à mon tour, quelque chose à enseigner; ce nom, donné sans doute à cause de la longueur et de la forme droite du bec, vient d'un mot grec qui signifie *pieu*. Mais qu'est-ce qui t'a fait supposer que ce n'était pas là une variété de ces nuées de bécassines communes qui, volant de nuit ou au point du

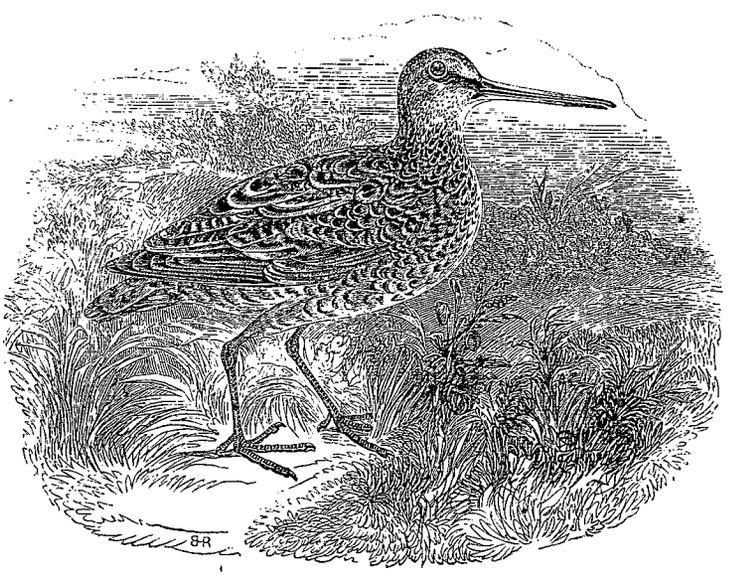

Grande Bécassine. Scolopax major.

jour, traversent habituellement le pays en automne et au printemps? Certainement, ces charmantes bigarrures justifient le titre de *ponctué* dont tu gratifies cette espèce; mais as-tu le droit de la désigner ainsi? Je te soupçonne de comproposer une petite nomenclature à ton usage pour les oiseaux auxquels tu attribues des *parures de noces*.

Ma femme avait ouvert un carton dont elle feuilletait le contenu; elle en tira une gravure, image fidèle des deux oi-

seaux que je venais d'apporter, et la plaça sous mes yeux.

— Tu le vois, le nom ne m'appartient pas, dit-elle. Est-ce à cause de sa justesse que tu m'en attribuais l'invention?

Au lieu d'accorder le compliment attendu, mérité sans doute, je parcourus les dessins du carton, d'où je tirai la gravure d'un œuf, tellement bariolé, nuancé, ponctué, qu'il devait, selon moi, provenir de la variété de bécassines que je m'appropriais en qualité de conquérant. Mais ma femme me fit remarquer le nom inscrit dessous.

Elle essaya alors de m'expliquer, entre le genre des bécasseaux et celui des bécassines, des différences particulières où elle me paraissait se perdre. Elle me dit que, entre autres caractères, chez la plupart des bécasseaux, le doigt du milieu se rattache au doigt extérieur par une légère membrane, ce qui n'arrive pas dans l'autre espèce.

J'examinais justement les pattes verdâtres des oiseaux que je venais d'apporter, je les élevai en l'air : le doigt du milieu et celui du dehors étaient légèrement palmés :

— Tu disais pourtant que ces oiseaux étaient des bécassines!

— Oui ; la seule variété qui ait ce caractère ; il la rapproche de deux autres genres, les chevaliers et les bécasseaux. Les rides à la racine du bec, la petite membrane à la patte, voilà ce qui range ta prise dans l'espèce, rare en Europe, commune aux États-Unis, que les divers nomenclateurs appellent : celui-ci, *Scolopax grisea*, celui-là, *Bécassine chevalier*, tel autre, *Bécassine ponctuée*. Tes échassiers sont affublés de tous ces noms, et de beaucoup d'autres encore, grâce à leurs parures d'hiver et d'été.

J'avais, tout en l'écoutant, tiré du carton cette gravure, où je voyais deux doigts palmés au-dessus de la première phalange. J'en conclus que le bécasseau a plus de facilité à nager que la bécasse ; je lui trouvais aussi le bec plus court, plus pointu, le tarse plus dépouillé de plumes ; et ma femme, en me faisant remarquer que le pouce très-court atteint à peine le sol, ajouta : — Comme chasseur, tu dois le savoir mieux que moi ; à coup sûr cette patte-là laisse, sur la vase et le sable humide, d'autres empreintes que celles de la bécassine et de la bécasse.

Jusqu'alors, trop heureux de garnir ma carnassière, n'importe de quel gibier, je ne m'étais pas avisé d'y regarder de si près. Maintenant je pressentais dans la chasse un intérêt nouveau, un attrait réel. Ce pouvait être l'étude des oiseaux du canton, celle des oiseaux voyageurs, l'histoire de leurs habitudes, de leurs mœurs ; et ma femme, de moitié dans ce travail amusant, pourrait m'aider de ses observations, de ses lectures, surtout de son pinceau. Elle se douta peut-être des idées que je caressais, et, contente d'avoir un sujet de plus de causeries, elle m'étala ses dessins, ses gravures, prenant plaisir à me faire part du peu qu'elle savait sur cette famille d'oiseaux riverains.

— Tous habitent ou recherchent les terrains humides, me dit-elle ; de leurs becs grêles, plus ou moins cylindriques, plus ou moins longs, plus ou moins mous, où la narine trace un sillon qui s'avance plus ou moins près du bout, tous fouillent la vase pour en tirer leur nourriture animée. Tous promènent sur les marais, en suivant le cours des rivières, les bords des lacs, ou ceux des vastes mers, de longues jambes plus ou moins dénuées de plumes. Ces légères différences séparent non seulement des espèces, mais des genres, où s'égarent les nomenclateurs. Si nous abordons les variétés de plumages (tu sais que c'est ce qui me charme), la confusion augmente. Chez toute cette famille d'échassiers, le blanc et le noir dominent, se diversifiant en toutes sortes de combinaisons ; et pour la toilette de noces (je maintiens le mot, il est juste) ces deux couleurs se marient souvent à des teintes rougeâtres et d'un riche brun marron. Aux diverses saisons, à ses différents âges, le même individu change donc de costume. Chaque savant, sous un nouveau plumage, voit un nouvel oiseau, le nomme ; et le coquet échassier porte, en sa parure d'été, un autre titre que sous son simple paletot d'hiver. Tu me diras qu'il en arrive quelquefois de même chez les hommes, mais ce n'en est pas moins, parmi les oiseaux, un fouillis à ne s'y plus reconnaître. Tu as beau secouer la tête ; parcours tes livres, de Buffon à Temminck (qui, en sa qualité de compatriote, a fait une étude spéciale de la famille aux longs tarses, nombreuse aux rives marécageuses de la Hollande) ; interroge les savants français Cuvier et Duméril et l'Américain Wilson, tu trouveras le même oiseau baptisé d'une demi-douzaine de noms différents, et promené d'un genre à l'autre, heureusement sans qu'il y perde une des douze à seize plumes de sa queue.

— A t'en croire, les grandes divisions seules seraient stables ? Tous, au moins, bécasseaux, bécasses, bécassines, sont également *Echassiers*, haut montés sur pattes ; tous *Scolopaux*, munis de longs becs droits?...

— Ajoute que ces divisions mêmes ont beau être larges, elles joignent toujours, à leurs extrêmes limites, les divisions voisines. Il me semble que les êtres pourraient être rangés dans un ordre tel, que l'on passerait du premier au dernier par transitions insensibles ; comme une voix parfaitement juste, souple, nuancée, peut franchir la distance, de la note la plus grave à la note la plus aiguë, par semi-tons ; gradations tellement inappréciables, que l'on ne sait à quel moment une note s'est transformée dans l'autre....

— Aussi le musicien te dira que tous les tons sont produits par les vibrations plus ou moins répétées d'une même corde ; et l'un de nos plus grands naturalistes, Geoffroy, ne voit dans tous les animaux qu'un même être, modifié, avec des nuances sans bornes, par la main du créateur.

— C'est fort beau, c'est fort bon, mais trop grandiose pour moi ; j'aime les détails ; pas ceux sur lesquels on appuie les classifications, par exemple. Je ne sais pas encore m'intéresser aux divisions incertaines d'un ordre sans cesse dérangé. Ce qui m'enchante, vois-tu, ce sont ces belles, ces riches et harmonieuses couleurs ; ce sont ces formes élégantes qu'il y a plaisir à imiter avec son crayon, avec son pinceau. Ce qui m'amuse, c'est l'histoire des mœurs, des habitudes d'un oiseau. J'aime à savoir comment il niche, chante, vole, et les soins qu'il a de ses petits. Si j'ai reconnu sans hésiter les bécassines ponctuées, c'est que j'en avais copié de semblables dans le bel ouvrage de Wilson ; c'est que j'avais lu dans le texte quelque chose de leur histoire.

— Et tu as appris?... demandai-je.

— Que ces oiseaux, dont on n'a rencontré qu'un ou deux individus en Europe, arrivent sur les côtes de New-Jersey de bonne heure, en avril, par bandes nombreuses ; ils vont de là nicher dans le Nord, d'où ils reviennent au mois de juillet et au commencement d'août. Ces bécassines, les plus nombreuses aux États-Unis, celles dont la chair est le plus estimée, volent en troupes, souvent très-haut. Elles se forment en corps, se divisent, se réunissent, multiplient leurs évolutions au-dessus des marais, et s'abattent à terre en tel nombre et si proche l'une de l'autre qu'un seul coup de mousquet en a tué jusqu'à 85. Du milieu du marécage salé elles s'élancent tout à coup dans l'air, y tourbillonnent en s'élevant, font vibrer à travers l'espace un sifflement aigu, volent, tournoient, redescendent, remontent et retombent enfin en épaisses nuées sur ces mêmes bas-fonds, ces mêmes bancs de sable, où elles trouvent d'innombrables petits limaçons à coquilles qui les engraissent et les rendent, en septembre, le gibier le plus recherché des chasseurs. Arrive l'hiver : les bécassines ponctuées ont disparu et sont parties pour le sud.

Mon coup de fusil avait fourni à ma femme deux fort jolis modèles, je prenais goût à un genre d'étude qui nous devenait commun. Aussi je me mis en quête de l'oiseau qui a donné son nom à tout le genre.

Je savais que la bécasse, même lorsqu'elle séjourne dans un pays, émigre, suivant les saisons : de la montagne à la plaine l'automne ; et au printemps, de la plaine aux coteaux

boisés où elle niche dans les endroits secs. Réfugiée le jour au fond des bois, elle y tourne et retourne les feuilles tombées pour picoter les insectes cachés dessous. A la nuit, elle abandonne ces retraites ombragées, et va chercher les sources pour y laver son bec et le plonger à loisir dans la terre amollie. Les chasseurs attribuent à cet oiseau une étrange stupidité et profitent de ses excursions quotidiennes, aux crépuscules du matin et du soir, pour lui tendre des embûches : lacets, collets, où elle se prend toujours ; filets dans lesquels constamment elle s'embarrasse. Cuvier parle de sa tête comprimée et des gros yeux, placés tout en arrière, qui lui donnent cet air singulièrement stupide que ne démentent pas ses mœurs. Je n'en étais pas moins curieux d'étudier de près les instincts de l'oiseau, convaincu que je retrouverais en lui quelques traits de cet admirable instinct que Dieu souffle à tout ce qui respire.

« C'est aux savants qui rêvent dans leur cabinet, pensais-je, qu'appartiennent les descriptions, les classements, les idées générales ; mais nous avons, nous autres habitants actifs des campagnes, nous autres braconniers ès sciences, les curieuses recherches et les amusantes investigations. »

J'épiai plus d'un couple de bécasses lorsqu'elles tombaient comme une masse dans nos fourrés ; je les vis faire, derrière les buissons, ces crochets qui désorientent les chasseurs ; j'entendis leur *frou, frou, frou*, lorsqu'elles se poursuivent ; le sifflement prolongé qu'elles poussent en s'élevant si haut pour retomber si vite ; car, surtout dans la journée, leur vol est des plus courts : tout cela sans en savoir plus long sur leurs habitudes que ne m'en avait appris mon voisin l'industriel. Selon lui, les bécasses et bécassines devenaient de plus en plus rares ; jadis son père en tuait une douzaine, pour un couple qu'on tue aujourd'hui. Il expliquait cette diminution de l'espèce par l'augmentation du luxe dans les contrées septentrionales où ces oiseaux nichent en grand nombre. Si l'on y estime peu la chair des bécasses qui y sont sèches et maigres, me disait-il, en revanche on y est très-friand de leurs œufs ; et mon voisin finissait par affirmer que cette espèce ne nichait point dans nos contrées.

De ce moment, toute mon ambition fut de trouver un de leurs nids, et j'y parvins. Dans une petite clairière bien abritée, enfouie sous l'ombre d'une futaie séculaire, où les feuilles amassées par cinquante automnes forment un épais, humide et muet tapis, je découvris, entre les racines d'une vieille souche, sur le gravier sec, un nid de feuilles flétries et de longs brins de gazon réunis sans art. Là se trouvaient quatre œufs oblongs, marbrés d'ondes obscures, sur un fond d'un roux grisâtre. J'eus grand'peine à les entrevoir, la mère ne s'en éloignait guère, elle s'aplatissait dessus à mon approche sans les vouloir quitter. Les uns diront que c'est stupidité pure, d'autres que la bécasse est éblouie du jour, et en effet c'est un oiseau crépusculaire ; mais ma femme faisait honneur de cette conduite à l'amour maternel qui tient lieu de courage aux plus faibles créatures.

J'étudiai la couvée que j'avais découverte, et souvent j'ai vu le mâle couché près de sa compagne, les deux oiseaux appuyant leurs becs sur le dos l'un de l'autre. J'ai vu le père et la mère descendre dans le fourré, et leurs petits, qui, à peine éclos, quittent déjà le nid, accourir couverts d'un fin duvet au-devant des vieux oiseaux dont l'approche s'annonçait par un *touit, touit, touit*, répété avec une grande vélocité et une telle force, qu'il s'entendait de quatre à cinq cents mètres de distance.

Un ancien auteur prétend que la bécasse, pour sauver sa progéniture, l'emporte dans son bec ; étrange assertion ! Il faudrait le voir pour le croire ; le bec flexible de l'oiseau paraît tout à fait inhabile à cet acte de dévouement. Ma femme me disait qu'un Anglais affirme avoir vu fuir la bécasse, ses petits cramponnés sur son dos. Un autre dit qu'elle les porte sur ses pieds. Enfin, le jour où je m'emparai de la petite famille, qui s'était presque habituée à ma présence, le mâle m'échappa avec un des petits qui voletait, bien que ses plumes sortissent à peine de leurs tuyaux. Serrant, tête baissée, l'oisillon entre sa gorge et son long bec, le père l'emporta à toute vitesse, si bien qu'il me les fallut abandonner, ayant assez à faire à retenir la mère et le reste de la couvée.

Dès que ma femme fut en possession de ma vivante conquête, elle songea à en tirer parti de plus d'une manière. Elle avait lu qu'en Espagne, à Saint-Ildephonse, je ne sais trop à quelle époque, les bécassines étaient élevées et privées. Elle marqua le passage et me le montra :

« A l'ombre d'un pin et de quelques arbrisseaux coule une fontaine qui entretient constamment l'humidité du sol ; on y apporte le terreau frais le plus riche en vers qui s'enfoncent et se cachent en vain, la bécasse les découvre, soit à quelque imperceptible trace laissée à la surface, soit à quelque ébranlement léger, peut-être grâce à son odorat : elle enfonce son bec dans la terre jusqu'à la narine, et le retire, toujours emportant un ver qu'elle déploie dans toute sa longueur en relevant le bec, et qu'elle avale petit à petit par un mouvement presque insensible. »

Le colonel Montague, poursuivit ma femme, a vu la même chose dans une ménagerie, et nous avons, dans notre voisinage, une fermière (1) des plus intelligentes, passionnée pour les oiseaux rares et très capable de les mener à bien. Mon avis serait de lui donner la couvée.

Cette idée me souriait ; mes recherches, je ne saurais les nommer chasses, y gagnèrent encore de l'intérêt. Les bécassines, plus rusées, plus agiles, plus hautes sur pattes que la bécasse, au vol plus long, plus rapide, plus haut, me donnèrent d'abord d'inutiles peines pour les observer de près. Au lieu de se réfugier dans les bois, où j'aurais pu les approcher sans être vu, elles fréquentaient les marais et les prairies découvertes. Ma femme, appuyée sur mon bras, épiait, par les matinées brumeuses, leurs bandes successives ; et tandis que ces oiseaux traversaient l'espace hors de portée, elle leur adressait les vers charmants de Crabbe :

« Tu as cinglé au loin ! — permets que je m'enquière auprès de toi de ces rives inconnues, de ces terres étrangères au labour, que tu as contemplées, et de tous les prodiges que tu as vus et entendus. »

Pour toute réponse, les voyageuses emplumées tantôt faisaient entendre leur sifflement sauvage, tantôt ce bêlement plaintif qui les a fait nommer par quelques-uns, chèvres célestes, chèvres volantes.

Mes efforts pour prendre en vie une double bécassine, comme nous les appelons, se trouvèrent infructueux ; plus heureux avec son fusil, notre voisin nous en procura quelques-unes, presque aussi grosses que la bécasse, et notre collection en profita.

A tout il faut un apprentissage ; je finis par distinguer, du vol droit de la grande bécassine, le vol en zigzag de la bécassine ordinaire. Je me familiarisai à l'habitude des deux espèces de voler contre le vent. J'appris que, dans nos environs, la bécassine ordinaire s'abat constamment sur un marais à demi desséché, pâturé, dès la fonte des neiges, par les bestiaux de la commune, endroit que l'oiseau préfère aux prés inondés du voisinage. Ma femme tira parti de ma découverte, je rapportai au logis nombre de ces bécassines qui ne sont pas plus grosses que des cailles.

En examinant leur bec, brun jusqu'aux deux tiers de sa longueur, ma femme comparait le bout noir de cet étui cannelé à une peau de chagrin.

— La langue au dedans, avec sa pointe aiguë, me disait-elle, semble faite exprès pour percer les vermisseaux dont la bécassine se nourrit. Mais à quoi bon ces petits creux semés à l'extrémité du bec, et qui se dessèchent et disparaissent assez vite dès qu'il n'y a plus vie ? Ne serait-ce pas là le siége d'un sens qui nous est étranger ? de ce *flair* qui, dans les chiens

(1) Voy. 1849, p. 19, 367, 375.

de chasse, se manifeste aussi par de nombreux pores épanouis à la surface d'un nez mobile et dilaté ?... Je sais ce que tu veux me dire : le bec est une espèce de corne sèche, tandis que le nez des chiens, c'est de la chair, de la peau, une membrane humide enfin. N'importe ! Ne trouves-tu pas qu'il peut y avoir un rapprochement à faire entre cette singularité du

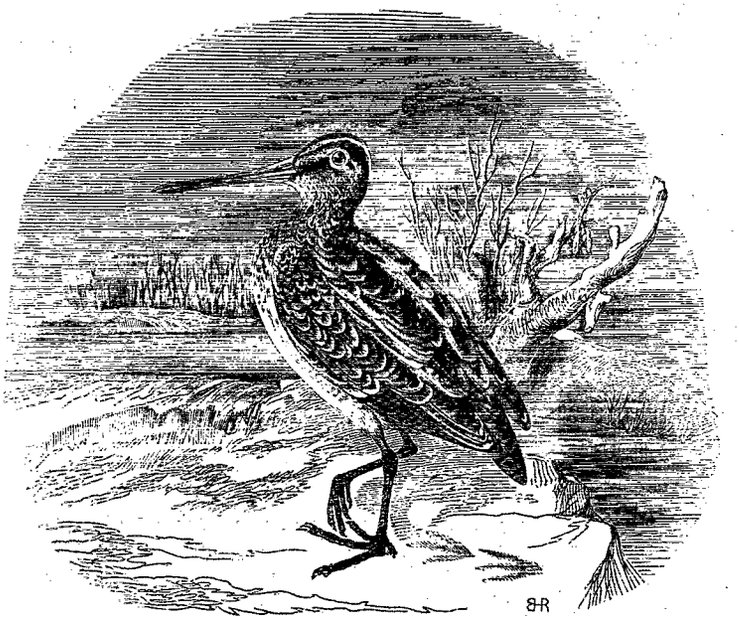

Bécassine ordinaire. SCOLOPAX GALLINAGO.

bec, et l'instinct si remarquable qui fait que, sans cesse occupées à fouiller le sol, bécasses et bécassines ne le font jamais en vain, et tombent constamment sur leur proie. »

Force me fut de laisser la question indécise. C'était aux savants de la résoudre, et dans les nombreuses descriptions que je parcourus, je vis que, depuis les bandes qui ornent le front ou les flancs de chaque variété de bécasses ou de bécassines, de la tache sombre ou de l'auréole fauve qui font briller l'œil, jusqu'aux lisérés blancs ou roussâtres des grandes plumes de l'aile, aux reflets bronzés du plumage d'été, aux losanges du dos, aux croissants de la queue, tout était enregistré. En même temps que des cannelures longitudinales du bec, il était fait mention des inégalités du bout, façonnées comme un dé à coudre ; mais nulle part je ne trouvai l'explication de cette dernière particularité.



Bec de la Bécassine ordinaire.

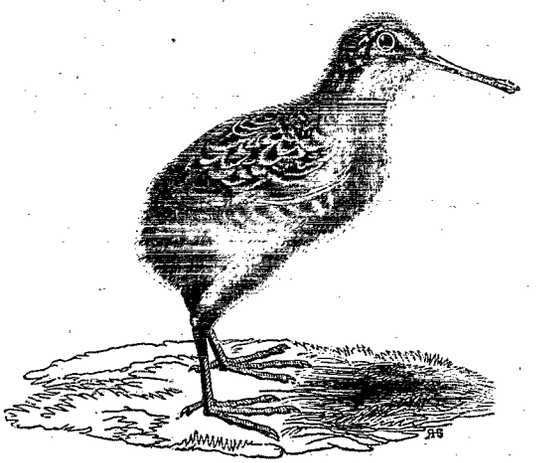

Petit de la Bécassine ordinaire.

En m'aidant de raquettes pour me soutenir sur le sol mouvant, je pénétrai plus loin dans le marécage ; je pus voir, derrière les roseaux, la bécassine marcher en se prélassant, agiter sa tête par un mouvement horizontal, et faire osciller de haut en bas sa courte queue, comme fait la bergeronnette à l'élégant corsage. Sous une racine d'aune, dans un petit creux entouré de joncs, je découvris un nid vers la fin de juin. Je vis le mâle voltiger autour en sifflant, et peu après que les petits l'eurent déserté, je parvins à dérober l'un d'eux. Il se trouvait un peu écarté de la mère qui n'abandonne ses oisillons que lorsqu'ils peuvent se passer d'elle. Au moment où je mis la main sur lui, le petit oiseau poussa le faible cri d'un poulet en détresse, ce qui fit prendre le vol au reste de la couvée. Mais du moins, je pus rapporter celui dont je m'étais emparé, fournir un nouvel élève à la ferme voisine, et un modèle de plus aux crayons de ma chère collaboratrice.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. MARTINET, rue et hôtel Mignon.

ÉCOLE NATIONALE SPÉCIALE DE DESSIN,

DE MATHÉMATIQUES ET DE SCULPTURE D'ORNEMENT.

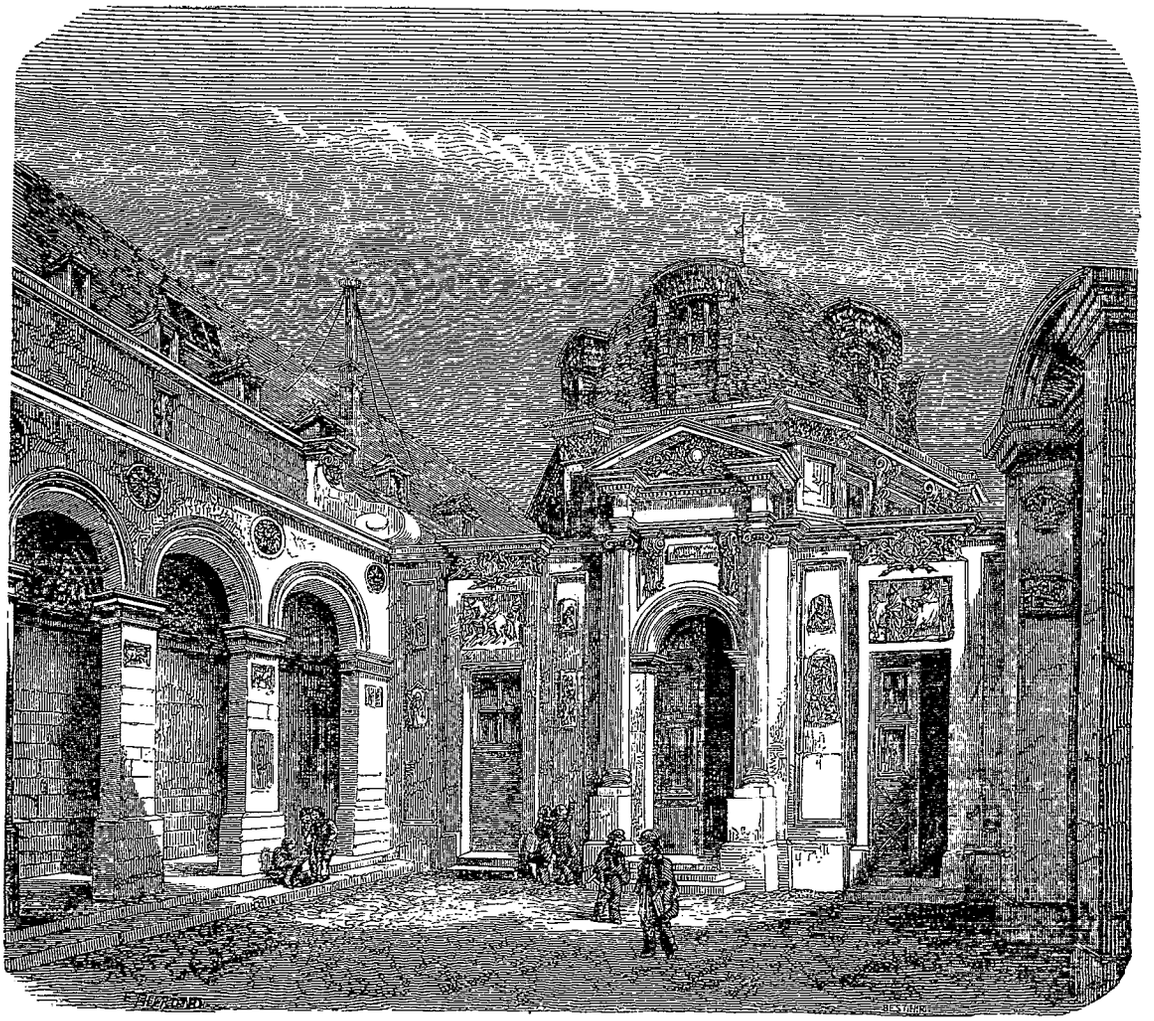

Cour de l'École nationale de dessin, à Paris.

Créée en 1765, à l'aide de souscriptions ou plutôt de dotations particulières; fondée en 1767 par lettres patentes du roi, enregistrées en parlement la même année, l'École de dessin compte quatre-vingt-cinq ans d'existence, et, depuis 1775, elle est établie rue de l'École-de-Médecine, dans l'ancien amphithéâtre Saint-Côme.

Les arts du dessin, la science des lignes qui leur sert de base, sont enseignés dans cette école, modèle de toutes celles qui, dans un ou deux quartiers de Paris, et tant en province qu'à l'étranger, se sont établies depuis sa création. Les classes s'ouvrent, excepté les dimanches et fêtes, tous les jours à sept heures et demie du matin en été, à huit heures et demie en hiver; elles durent quatre heures partagées en deux exercices, et se rouvrent le soir de sept à neuf heures, alors seulement pour les élèves âgés de plus de quinze ans.

Les cours de mathématiques se font les lundis et jeudis, matin et soir; ceux de dessin, les mercredis et samedis. Les matinées du mardi et du vendredi sont aussi consacrées au dessin, et les deux heures du soir de ces mêmes jours aux leçons de mathématiques appliquées à la construction. Enfin, le dessin d'après le relief et la sculpture d'ornement sont étudiés tous les jours.

Pour être admis à jouir d'un enseignement aussi complet, donné par les plus habiles professeurs, il suffit que l'élève sache lire, écrire, qu'il ait plus de neuf ans, et qu'il soit présenté par un parent, un protecteur, ou un maître d'apprentissage. S'il a déjà fait, soit chez les frères, soit aux petites écoles, un peu de dessin linéaire, il profitera mieux et plus vite de l'éducation supérieure de l'école spéciale. Afin d'alléger un peu les dépenses de chauffage et d'éclairage, et surtout pour empêcher les oisifs d'usurper une place déjà trop restreinte pour l'étude, un droit d'inscription a été, dès l'origine, perçu sur l'élève à son entrée. Ce droit, d'un franc une fois payé pour chacun des cours du matin, se monte, avec les 50 centimes, prix du réglement, à 5 fr. 50 c. La carte d'entrée du soir, pour les adultes, n'est que de 25 centimes, de même une fois payés.

Quelque faible qu'elle soit, cette rétribution pourrait éloigner les élèves les plus pauvres; on y a pourvu. La ville soutient à l'École nationale un certain nombre de *Fondés*, c'est-à-dire d'élèves qui ne paient point l'inscription, et auxquels on fournit gratuitement leur étui de mathématiques complet; une règle, un portefeuille, crayons, plumes et papier. La Société d'encouragement et quelques particuliers se sont assuré ce même droit de donner des places d'élèves, car tout individu, en payant une petite rente de 40 fr. à l'École, y peut entretenir un fondé.

Il y eut émulation dans les premiers temps pour établir des fondations de ce genre. Tous les métiers prêtaient leur concours à une institution qui devait rehausser la plupart d'entre eux. Artistes, corporations, chefs de communautés, artisans, ouvriers, rivalisèrent avec ceux dont la richesse

stimule et récompense les efforts de l'industrie. Chaque apprenti, à son entrée chez un maître, était tenu de verser 3 francs à la caisse de l'École de dessin. C'est ainsi que riches et pauvres contribuèrent à créer ce collége de travailleurs qui promettait à ceux-là l'élégance, le goût, la variété, le fini d'exécution dans les milliers de produits où se complaît leur luxe ; qui, par l'éducation simultanée de la pensée, de l'œil et de la main, assurait à ceux-ci le pain de tous les jours, mettait à leur portée l'aisance de l'avenir, et leur donnait une joie, autrefois réservée au seul génie, le bonheur de s'approuver, de se délecter à juste titre dans son œuvre ; ce ravissement à voir éclore et se perfectionner sous ses doigts un objet qu'on admire, qu'on aime, à mesure qu'on l'embellit : sublime et seule vraie compensation des fatigues, des angoisses du travail !

Si les revenus de l'École, que Napoléon voulait porter à plus de cinquante mille francs, ont grandement baissé depuis son origine, l'instruction, au contraire, y a suivi un développement progressif. D'abord, tout un système de modèles en relief de charpente, de coupe des pierres, de machines, a été introduit dans les classes ; puis le directeur de l'École a obtenu du ministère de l'intérieur, en 1832, l'autorisation d'ouvrir un cours de sculpture d'ornement et de modelage ; l'étude de la plante vivante, que l'on marie plus tard aux formes d'animaux et à la figure humaine, y retrempe le goût à ses sources naturelles, le rajeunit, le vivifie, sans rien enlever à sa correction et à l'expérience des âges, que vient agrandir un nouveau cours ; dans ce dernier on enseigne à cette foule d'élèves destinés à tailler le marbre, la pierre, à tourner le bois, à ciseler ou à assouplir les métaux, ce que fut l'ornement aux époques les plus mémorables chez les différents peuples : histoire, non racontée en froides paroles aussitôt oubliées qu'entendues, mais dessinée au tableau, à main levée, sous les yeux des élèves. L'étude de la bosse, vulgarisée pour les classes élémentaires, a été mise, par une intelligente échelle de proportion, à la portée des plus jeunes esprits, des mains les plus inexpérimentées. L'anatomie pittoresquement enseignée, copiée d'abord sur des modèles, puis d'après le plâtre, est ensuite, dans un concours, dessinée ou modelée de mémoire. Rapidement exécuté au crayon, chaque dessin donne franchement la mesure des forces de l'élève qui l'a tracé ; rien n'est accordé au charlatanisme. « Être et non paraître » est la seule devise de tous, directeur, maîtres et disciples ; car l'enseignement de l'École nationale est sincère, vivant, progressif.

Après s'être exercé à copier les modèles gravés, de fleurs, d'ornements, d'animaux, de figures, l'élève étudie d'après le relief. Ces ornements, qu'imitait d'abord imparfaitement son crayon, lui sont peu à peu devenus familiers ; il apprend à en connaître le style chez les divers peuples et aux différents âges ; il les modèle en terre, s'exerce à les tracer à main levée sur le tableau, puis il les voit peindre devant lui, sur toile, dans une collection qui forme pour l'École un fond précieux, accru chaque jour. Le jeune homme a regardé et imité l'antique, il étudie la plante vivante, et combinant entre eux les contours dont s'est enrichie sa mémoire, il compose. Enfin, dans cette éducation pittoresque graduée, dont les mathématiques régularisent constamment la marche, l'élève apprend à assortir la forme aux matériaux qui la doivent revêtir, et à distinguer ce qui convient au métal ou au bois, à la pierre, au marbre solide, ou à l'étoffe souple et légère.

Durant le développement successif de l'École, le corps enseignant s'est augmenté d'un tiers, et trois salles, d'une ornementation élégante et sobre ont été construites et heureusement appropriées aux nouvelles études par l'architecte, M. Constant Dufeu. C'est aussi durant ces dernières années que s'est élevée la petite façade qui regarde la rue Racine, et que la grande cour d'entrée, reproduite sur notre gravure, et qui est de construction ancienne, a été restaurée.

Autrefois cinq ou six apprentissages gratuits ou maîtrises étaient accordés comme grands prix aux meilleurs élèves à leur sortie ; aujourd'hui que les priviléges et corporations n'existent plus, les progrès de l'enseignement élargissent pour eux les carrières industrielles et leur en créent de nouvelles. La sculpture sur bois, cet art français qui semblait perdu, a reparu grâce à l'École ; ce beau luxe de décors extérieurs, qui passe maintenant des palais et des monuments publics aux demeures des simples particuliers, ces frises sculptées avec verve et délicatesse (comme celles de la maison du coin de la rue Laffitte, par exemple), ces frontons travaillés avec goût, ces fines moulures, ces gracieux balcons, tous ces ornements en pierre, en bronze et en fonte qui brodent les constructions nouvelles, sont l'œuvre d'élèves de l'École. Les Travaux publics, les Ponts et chaussées, les architectes, les entrepreneurs de bâtiments, les chefs de manufactures de porcelaine et de poterie, les fondeurs, les fabricants de rubans et d'étoffes de toutes sortes, viennent chercher à l'École de dessin et de mathématiques de jeunes ouvriers, qui, avant d'avoir atteint leur dix-huitième année, gagnent déjà de 5 à 10 francs par jour.

De cette pépinière d'ouvriers artistes, sortent tous les ans des graveurs, des dessinateurs pour étoffes, des encadreurs, des décorateurs, tapissiers, ébénistes, peintres d'attributs, ornemanistes en tous genres. L'École forme aussi des arpenteurs, des géomètres, des constructeurs, des charpentiers ; car on ne fait pas dans les classes un apprentissage borné à tel ou tel métier ; l'enseignement y est plus élevé, plus général. On y apprend à appliquer les théories, et l'intelligence s'y forme à la pratique. Toutes les professions qui relèvent des arts et du calcul, viennent se recruter à cette institution où la science et l'art marchent de front pour créer des artisans élégants et précis. Ils devront aux mathématiques la certitude du raisonnement, la rectitude des idées, et le dessin enfin devient pour eux comme une langue naturelle qui est à l'œil ce que le son est à l'oreille.

Parmi les douze à quinze mille travailleurs que l'École a lancés dans la société depuis 1830 pour y prendre un rang honorable et lui apporter leur part de production et d'utilité, peu ont quitté l'atelier pour l'académie. Quelques architectes cependant, des graveurs, des peintres, des sculpteurs distingués, ont commencé leurs études à l'École de dessin. Les habiles mains auxquelles nous devons plusieurs des gravures qui ornent le Magasin pittoresque, commencèrent à manier le crayon rue de l'École-de-Médecine. C'est là que l'Angleterre est venue chercher quelques-uns des auteurs de ses plus fines vignettes, et des groupes d'orfévrerie et d'argent que se disputent ses riches lords. « Ils tissent et trament le bronze même, » disent les Anglais parlant de nos artistes, de nos travailleurs. Enfin, des élèves de l'École ont porté par tout le continent, et jusqu'en Russie, et jusqu'en Amérique, des échantillons de cette universalité de connaissances appliquées à un objet unique qui fait une des supériorités nationales.

Dans les distributions de prix annuelles qui se font maintenant au mois d'août, j'ai vu souvent les élèves de l'École spéciale de dessin et de mathématiques, sous les yeux de leurs heureux parents, et en présence d'un auditoire choisi, recevoir, des mains du ministre ou du préfet de la Seine, de leur bon et savant directeur M. Belloc, de leurs professeurs, les prix décernés aux efforts de l'année : gravures, livres, couronnes, médailles d'honneur. J'ai entendu proclamer des noms dont plusieurs deviendront illustres dans diverses professions ; et, sur ces jeunes visages où petillait l'ardeur de l'intelligence, j'ai lu que Paris, dont la plupart sont les enfants, et auquel ils rendront en gloire ce que le pays fait pour eux, sera longtemps encore l'arbitre universel du bon goût, le créateur des gracieuses, des ravissantes, des inépuisables fantaisies de l'industrie unie à l'art.

LE BAGUENAUDIER.

Le jeu du baguenaudier consiste à dégager successivement tous les anneaux lorsqu'ils sont enfilés par la navette, ou à les y engager tous de nouveau lorsqu'ils en sont sortis : ce qui ne peut se faire qu'en suivant une marche soumise à des lois régulières. Dans le traité *De la subtilité*, publié pour la première fois en 1550, Jérôme Cardan parle avec une extrême obscurité du baguenaudier, qu'il appelle « le jeu des sept anneaux. » L'illustre Wallis, l'un des hommes les plus savants du dix-septième siècle, consacre un chapitre spécial de son Algèbre au même jeu, qu'il considère comme fort ingénieux, et qu'il a désigné par le nom de « anneaux enroulés. » Il en a décrit la composition et la manœuvre avec un soin et une clarté qui ne laissent rien à désirer. (Voir la belle édition en 4 vol. in-folio, publiée à Oxford en 1693, t. II, p. 472.) C'est à cet ouvrage que nous emprunterons nos gravures, qui auront ainsi le double mérite de rendre parfaitement compte des opérations, et d'être la représentation exacte de l'appareil tel qu'on le construisait en Angleterre il y a deux cents ans.

Le baguenaudier se compose des pièces suivantes, et se monte de cette manière :

1° La première pièce est une tablette en ivoire, en métal, en bois ou en os (fig. 1), percée d'un certain nombre de trous égaux, équidistants et placés en ligne droite.

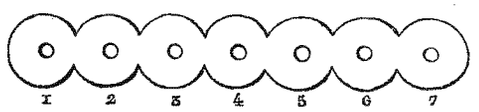

Fig. 1. Tablette.

2° Il y a autant de broches ou de clavettes (fig. 2) que de trous dans la tablette. Chacune de ces clavettes doit se mouvoir facilement dans le trou qu'elle traverse, être munie à sa partie inférieure d'une tête qui soit arrêtée au passage du trou, et être recourbée en forme de boucle à son extrémité supérieure, de manière que l'anneau qu'elle porte puisse y

Broche ou Clavette.



Fig. 2.

Broche munie de son anneau.

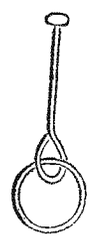

Fig. 3.

tourner librement dans tous les sens (fig. 3) sans risquer d'en être arraché. Le diamètre de l'anneau doit être moindre que la longueur de la tige, mais plus grand que l'intervalle des trous. Pour entrelacer les anneaux les uns dans les au-

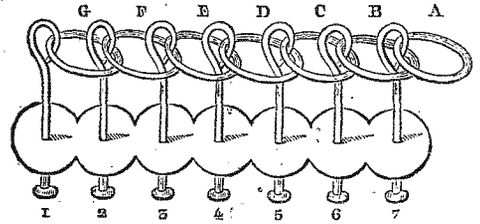

Fig. 4. Le Baguenaudier sans la navette.

tres (fig. 4), on passe dans le premier trou sa tige, puis on boucle l'extrémité de cette tige autour de l'anneau G. La seconde tige traversera à la fois le trou 2 et l'anneau G, et sa boucle sera formée au-dessus de l'anneau G de manière à saisir le second anneau. On continuera de la même manière, chaque tige traversant l'anneau de la tige précédente, ainsi que le représente la figure



Fig. 5. Navette.

3° La navette représentée en O, fig. 5, est un peu plus longue que la tablette. Sa largeur lui permet de passer facilement au milieu des anneaux, et le vide qu'elle tient en son milieu est tel que deux anneaux peuvent s'y mouvoir simultanément dans le sens de leur épaisseur, avec les extrémités de leurs clavettes.

Cela posé, on demande de placer la navette de façon qu'elle traverse tous les anneaux en étant elle-même traversée par

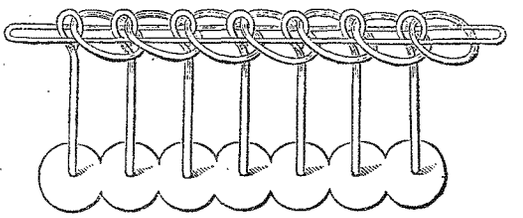

Fig. 6. Le Baguenaudier monté.

toutes les clavettes (fig. 6), puis ensuite de l'enlever de nouveau. Voici comment on résoudra la première question :

Faites passer l'anneau A, dans le sens de son épaisseur, à travers l'échancrure de la navette O ; puis, l'anneau retombant naturellement, faites-y passer l'extrémité de la navette : vous aurez la disposition représentée fig. 7, et vous y serez arrivé par deux mouvements.

Pour engager l'anneau B en même temps que l'anneau A, il faudra quatre mouvements, savoir : ôter la navette O de A; faire passer B par O; traverser B et A avec O. La fig. 8 représente les deux premiers anneaux dans la position à laquelle on est ainsi parvenu.

Huit mouvements seront nécessaires pour arriver à engager à la fois les trois anneaux A, B, C. On dégagera complétement A en deux mouvements, d'abord en tirant la navette O du milieu de A, ensuite en faisant passer A par le vide de la navette. Les quatre mouvements suivants consistent à enlever O de B, à faire passer C par O, et O par C et par B. Enfin on mettra A, ce qui se fera en deux mouvements.

L'anneau D sera engagé à la suite des anneaux A, B, C, en seize mouvements ; l'anneau E à la suite des précédents, en trente-deux ; l'anneau F, en soixante-quatre ; l'anneau G, en cent vingt-huit ; et ainsi de suite, toujours en doublant.

Il semble impossible, au premier abord, d'expliquer cette suite considérable de mouvements sans entrer dans de très-longs développements ; mais, avec un peu de réflexion, on voit que, la majeure partie de ces mouvements étant une répétition de ceux qui précèdent, on pourra s'épargner une foule de redites inutiles. Pour arriver plus facilement au résultat, nous conviendrons que le signe § indique l'opération par laquelle on élève des anneaux, et que le signe ∽ indique l'opération par laquelle on les abaisse. Cela posé, reprenons à partir du commencement, afin de mieux faire comprendre le langage abrégé dont nous allons nous servir.

§ 1. Pour engager A, deux mouvements, savoir : A par O, et O par A.

§ 2. Pour engager B, quatre mouvements, savoir : O de A ; B par O ; O par B et A.

§ 3. Pour engager C, huit mouvements, savoir :

∽ 1. Dégager A en deux mouvements, en ôtant O de A et A de O.

Quatre autres mouvements : O de B ; C par O ; O par C et B.

Remettre A comme au § 1, en deux mouvements.

§ 4. Pour engager D, seize mouvements, savoir :

ᔕ 2. Dégager B et A en six mouvements : d'abord, O de A, et B; B de O; O par A; ce qui fait quatre; et dégager A comme au ᔕ 1, en deux mouvements.

Quatre mouvements : O de C; D par O; O par D et C.

Remettre A et B comme aux §§ 1 et 2, en six mouvements.

§ 5. Pour engager E, trente-deux mouvements, savoir :

ᔕ 3. Dégager C, B et A en quatorze mouvements : d'abord A comme au ᔕ 1, en deux mouvements; ensuite O de B et de C, C de O et O par B, ce qui fait quatre mouvements. Remettre A comme au § 1, en deux mouvements. Enlever B et A comme au ᔕ 2, en six mouvements.

Quatre mouvements : O de D; E par O; O par E et D.

Enfin remettre A, B et C en quatorze mouvements, comme aux §§ 1, 2 et 3.

§ 6. Pour engager F, soixante-quatre mouvements, savoir :

ᔕ 4. Dégager D, C, B, A en trente mouvements : d'abord B et A en six mouvements, comme au ᔕ 2; ensuite O de C et D, D par O, O par C, ce qui fait quatre. Remettre A et B en six mouvements, comme aux §§ 1 et 2. Dégager C, B, A en quatorze mouvements, comme au ᔕ 3.

Quatre autres mouvements : O de E; F par O; O par F et E.

Enfin remettre A, B, C, D en trente mouvements, comme aux §§ 1, 2, 3 et 4.

§ 7. Pour engager G, cent vingt-huit mouvements, savoir :

ᔕ 5. Dégager E, D, C, B, A en soixante-deux mouvements : d'abord C, B, A en quatorze mouvements, comme au ᔕ 3; ensuite O de D et E, E de O, O par D, ce qui fait quatre; remettre A, B, C en quatorze mouvements, comme aux §§ 1, 2 et 3; dégager D, C, B, A en trente mouvements, comme au ᔕ 4.

Quatre autres mouvements : C de F; G par O; O par G et F.

Enfin remettre A, B, C, D, E en soixante-deux mouvements, comme aux §§ 1, 2, 3, 4, 5.

Sans aller plus loin, on saisit facilement la loi de ces opérations successives. On voit d'abord que, pour passer un nouvel anneau, il faut qu'il n'en reste plus qu'un seul, savoir le plus voisin de celui qu'on veut engager. On voit ensuite que, pour ne laisser qu'un seul anneau qui précède immédiatement celui que l'on veut passer, il faut faire tout juste autant d'opérations que pour remettre tous les anneaux précédents.

Fig. 7. Passage du premier anneau.

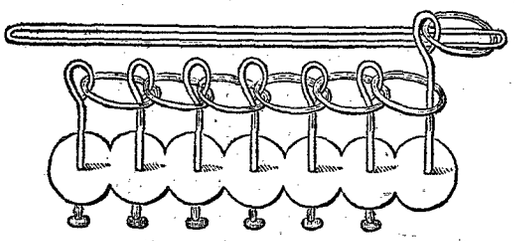

Fig. 8. Les deux premiers anneaux passés.

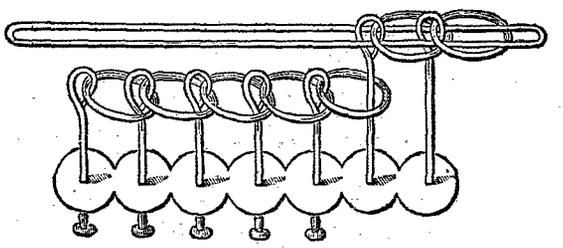

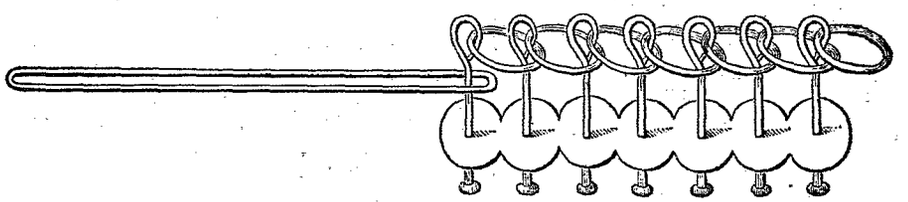

Fig. 9. La Navette engagée au maximum.

Mais la navette O, lorsqu'elle embrasse toutes les clavettes, n'est pas encore dans la position où elle doit se trouver le plus engagée; elle n'y serait qu'autant qu'elle aurait été préparée pour recevoir l'anneau suivant, s'il y en avait un. Pour faire cette préparation, il faut cent vingt-sept mouvements, lorsque l'on en est au septième anneau :

ᔕ 6. Dégager F en cent vingt-six mouvements, ce qui se fait de la manière suivante : dégager D en trente mouvements, comme au ᔕ 4; quatre mouvements : O de E et P, F de O, O par E; remettre A, B, C, D en trente mouvements, comme aux §§ 1, 2, 3, 4; dégager E en soixante-deux mouvements, comme au ᔕ 5, de manière qu'il ne reste plus que F.

Enfin dégager O de F par un seul mouvement. Alors le baguenaudier se trouve dans la position que représente la fig. 9, où la navette O se trouve aussi fortement engagée qu'il est possible.

Il s'agit maintenant de défaire tout l'ouvrage que l'on a fait. Pour cela, il suffira évidemment d'opérer en sens inverse. Ainsi, d'abord, on remettra O en G par un seul mouvement; on remettra A, B, C, D, E, F en cent vingt-six mouvements, comme aux §§ 1, 2, 3, 4, 5 et 6. On enlèvera D en cent vingt-huit mouvements, ce qui se fera de la manière suivante : on enlèvera E, D, C, B, A en soixante-huit mouvements, comme au ᔕ 5, de manière à laisser seulement G et F; alors O de F et G, G de O, O par F. On remettra A, B, C, D, E en soixante-deux mouvements, par les §§ 1, 2, 3, 4 et 5. L'anneau G étant ainsi dégagé, on dégagera les autres, F, E, D, C, B, A, de la même manière; et successivement, comme on l'a montré aux ᔕᔕ 6, 5, 4, 3, 2, 1.

Tout compte fait, il faut, pour engager sept anneaux, 371 mouvements; il en faut 765 pour huit anneaux, 1533 pour neuf anneaux, etc.; et pour dégager, autant de mouvements que pour engager.

Mais il est à noter que dans le courant de l'opération on peut omettre parfois certains mouvements. Ainsi, lorsque l'on doit élever A et l'abaisser aussitôt, on se dispensera de l'un et de l'autre mouvement; il en sera de même lorsque la navette O doit être passée à la fois par B et A ou par C et B, et qu'ensuite on doit l'en dégager.

Enfin, pour n'être pas obligé de retenir de mémoire tous les mouvements qui conduisent au résultat, il suffit de se rappeler deux principes à l'aide desquels on pourra, si l'on y prête attention, se guider sûrement; ou se dégager lorsque, après avoir commis une erreur, on sera enfermé comme dans un labyrinthe; ou enfin résoudre les cas douteux, s'il s'en présente :

1° Aucun anneau ne peut être élevé au-dessus ou abaissé

au-dessous de la navette, à moins que le plus voisin de ceux qui le précèdent, et celui-là seul, ne reste. Voulez-vous, par exemple, élever ou abaisser l'anneau E ? Il faudra que D soit déjà en dessus de la navette, sans quoi, la clavette D étant engagée dans l'anneau E, l'anneau E ne peut monter ni descendre sans la clavette D ; et il faut que D y soit seul : car si C, B ou A étaient au-dessus de O, leurs clavettes, placées en dehors de E, ne laisseraient pas à l'anneau E la liberté de s'engager ou de se dégager par le bas de la navette.

2° Si l'anneau à élever ou à abaisser est de rang impair, tous ceux de rang impair qui le précèdent doivent successivement être abaissés ; une règle semblable a lieu pour un anneau de rang pair. Par exemple, si l'on doit abaisser G, il faut abaisser par ordre A, C et E ; si l'on doit abaisser H, on abaissera à leur rang B, D, F.

CADILLAC.

(Département de la Gironde).

La petite ville de Cadillac, située sur la rive droite de la Garonne, à 40 kilomètres environ de Bordeaux, fut proba-

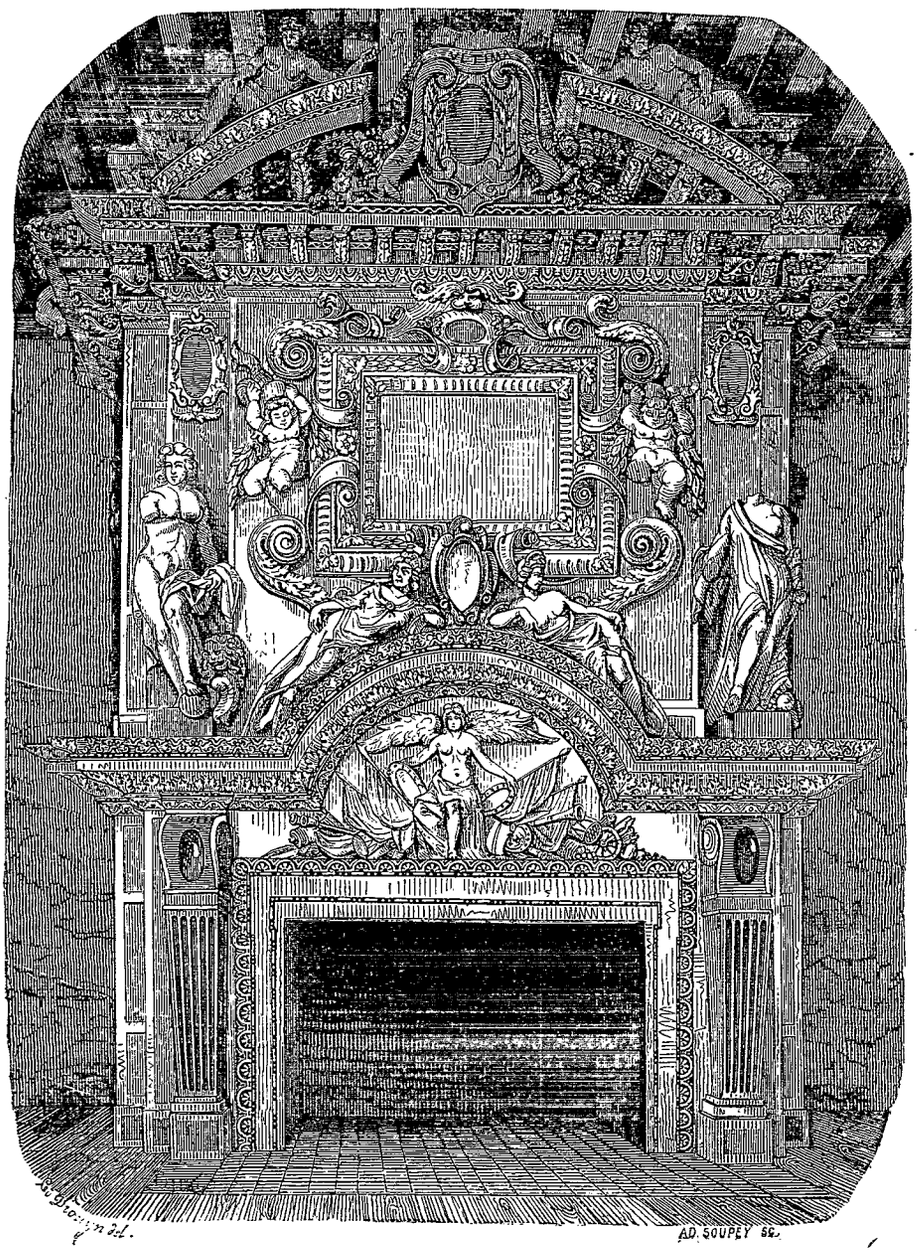

Une Cheminée du château de Cadillac.

blement fondée vers le commencement du quatorzième siècle. Son plan, la largeur de ses rues, leur symétrie, leur alignement, l'espace qu'occupe la place et les arcades couvertes qui l'entourent, rappellent le style de cette époque. Ce qui reste d'ailleurs des anciennes constructions ne remonte pas au delà de ce siècle : ce sont les murs de la ville, quelques tours et trois portes.

L'édifice le plus important de Cadillac est son château bâti tout entier entre les années 1598 et 1642, et commencé par Jean-Louis de Nogaret de La Valette, duc d'Épernon. Sa position est pittoresque : son aspect ne manque point de grandeur.

Le duc d'Épernon s'était attaché l'architecte Langlois et le sculpteur Girardon. C'est probablement à ce dernier que l'on doit les sculptures des cheminées si remarquables que renferme le château. Celle que nous figurons décore une petite chambre qui était, dit-on, autrefois celle de la duchesse. De chaque côté de l'ouverture, encadrée dans une riche bordure, deux pilastres, ornés de plaques de marbre, soutiennent une corniche couverte de fleurs et d'arabes-

ques. Cette corniche se recourbe au-dessus d'un tympan à bas-relief représentant une Renommée assise sur un faisceau d'armes. Sur l'estrade des arcades sont couchées deux femmes demi-vêtues; entre elles est un écusson actuellement mutilé; sur le manteau, et directement au-dessus des pilastres, sont deux statues; à gauche, un homme, le pied sur un globe, un lion derrière lui, peut-être une représentation de la force, de la puissance ou de la guerre; à droite, une femme tenant à la main une corne d'abondance d'où s'échappent des fruits et des fleurs, la richesse, l'abondance ou peut-être la paix.

Un splendide cadre, maintenant vide de son tableau, occupe le milieu de la cheminée; au-dessus d'une corniche ornée à profusion, et que le dessin fait mieux comprendre qu'une description, est un fronton coupé par un écusson mutilé dont la légende : MANET VLTIMA COELO, voulait probablement faire allusion à la couronne mutilée qui est au-dessus.

Sur le fronton sont deux femmes couchées : enfin deux amours, assis sur les cotés fuyants de la corniche, couronnent ce magnifique spécimen des cheminées du commencement du dix-septième siècle.

Le château appartient maintenant à l'État et a une triste destination; il sert de maison centrale de détention pour les femmes.

SOUVENIRS D'UN ESCLAVE AMÉRICAIN.

Ces souvenirs, qu'un noir fugitif a écrits lui-même, et qui présentent un tableau touchant des misères de la servitude dans les états de l'Amérique du Nord où l'esclavage a été maintenu, furent imprimés à Boston au mois de mai 1845; depuis, plusieurs éditions en ont été publiées.

L'auteur, Frédéric Bailey, est né dans le comté de Talbot, état du Maryland. Séparé très-jeune de sa mère, selon les usages du pays, qui tendent à empêcher la consolidation du lien de famille entre les esclaves, il ne la vit que rarement, et seulement quelques heures. La malheureuse mère, occupée à la culture des champs, dans une ferme éloignée de douze milles, était obligée de faire cette route la nuit, après son travail, de venir embrasser son enfant, et de repartir à la hâte afin de se retrouver à l'habitation avant la reprise des travaux. Frédéric avait à peine sept ans lorsqu'elle mourut; on ne lui permit ni de la voir pendant sa maladie, ni d'assister à son enterrement.

Resté seul, le petit noir vécut de la vie des enfants esclaves encore trop jeunes pour être appliqués à un labeur. Ne rapportant rien au maître, ils n'en reçoivent presque rien. On donne à l'esclave travailleur huit livres de porc par mois avec un boisseau de farine, deux chemises de toile par an, deux pantalons, une veste, une paire de bas et une paire de souliers. Mais l'enfant ne reçoit que deux chemises: hiver et été, c'est tout son vêtement; il couche ainsi sur la terre, exposé aux intempéries; et Frédéric Bailey raconte que, par les temps de gelée, ses mains étaient souvent sillonnées de gerçures dans lesquelles on aurait pu *cacher le tuyau d'une plume!* Quant à la nourriture, elle se compose d'une bouillie appelée *mush* : on la verse dans une auge de bois posée à terre, et les enfants accourent la manger, les uns à pleines mains, les autres avec une pierre ou une coquille, en guise de cuiller. L'insuffisance de l'alimentation et des vêtements pousse chaque jour les petits noirs à des vols que l'on punit par un certain nombre de coups de lanière de peau de vache. C'est pour eux comme l'apprentissage de la vie d'esclave.

Aucun acte authentique ne constatant la naissance d'un noir, nul ne connaît au juste son âge. Frédéric Bailey suppose pourtant qu'il pouvait avoir de sept à neuf ans lorsque son maître le prêta à un de ses parents qui habitait Baltimore. On l'avertit qu'il fallait se faire propre s'il voulait être bien reçu de son nouveau maître, et il passa trois jours sur la grève, uniquement occupé à enlever de ses pieds, de ses mains, de ses genoux, les ordures et les peaux mortes dont ils étaient couverts. On le récompensa de ses efforts en lui donnant une paire de culottes.

Les nouveaux maîtres de Frédéric se montrèrent d'abord doux et humains. Mistriss Auld surtout lui témoigna une véritable tendresse. Elle n'avait jamais eu d'esclaves, et, avant son mariage, elle avait vécu de son travail : aussi ne voyait-elle point encore dans un noir l'animal humain destiné à rendre le blanc oisif. Elle s'occupa du petit nègre comme elle l'eût fait d'un enfant de sa race, et commença même à lui montrer l'alphabet; mais quand son mari le sut, il coupa court aux leçons, en déclarant qu'instruire un esclave c'était le gâter. Mistriss Auld comprit ses raisons, et changea tellement avec Frédéric qu'elle entrait en fureur dès qu'elle l'apercevait un livre à la main. Mais le petit esclave avait mordu au fruit de la science; sa raison s'était éveillée; il commençait déjà à discuter, en lui-même, sa position servile, et, par cela même que l'ignorance lui était imposée par ses maîtres, il prit goût à l'instruction. Il avait aperçu, comme il l'écrit, « le sentier qui mène de l'esclavage à la liberté. »

En conséquence, tous ses moments de loisir furent employés à continuer seul les études qu'il avait commencées avec mistriss Auld. « Le plan que j'adoptai, dit-il dans ses Souvenirs, et qui me réussit le mieux, fut de me faire des amis de tous les petits garçons blancs que je rencontrais dans les rues; je faisais des instructeurs de tous ceux que je pouvais. Lorsqu'on m'envoyait en commission, je prenais toujours mon livre, et, en courant une partie de la route, je trouvais le temps de prendre une leçon avant mon retour. En outre, j'avais l'habitude d'emporter du pain avec moi, car il y en avait toujours assez dans la maison, et on ne m'en refusait jamais; sous ce rapport, je me trouvais beaucoup mieux traité que bien des pauvres enfants blancs du voisinage. Ce pain, je le donnais à ces pauvres petits affamés, qui, en récompense, me donnaient le pain plus précieux de l'instruction. J'éprouve une forte tentation de faire connaître les noms de deux ou trois de ces petits garçons, comme preuve de l'affection et de la reconnaissance que je leur garde; mais la prudence me le défend, car c'est un crime presque impardonnable, dans ce pays chrétien, que d'enseigner à lire aux esclaves. »

Dès qu'il sut lire, Frédéric chercha tous les moyens de se procurer des livres. Il lut *l'Orateur colombien*, renfermant des fragments de divers auteurs, parmi lesquels se trouvait le beau discours de Sheridan en faveur de l'émancipation des catholiques, et il détourna, au profit de l'affranchissement des noirs, tous les arguments développés par l'orateur anglais. Il entendait prononcer depuis longtemps le mot d'*abolitioniste* sans en comprendre le sens, lorsque la lecture d'un journal finit par le lui révéler. Dès-lors il fut à l'affût de tout ce qui pouvait se rapporter, de près ou de loin, à cette grande affaire de l'abolition de l'esclavage. Le dégoût de la servitude et la résolution de tout faire pour y échapper croissaient en même temps dans son esprit; la prédiction de son maître s'accomplissait : « l'esclave était gâté. »

Mais il voulait continuer à conquérir les instruments d'émancipation intellectuelle dont il sentait mieux le prix chaque jour; la lecture ne suffisait point, il fallait apprendre à écrire. « Lorsque j'étais dans le chantier de Durgin et Bailey, dit-il, je voyais souvent les charpentiers, après avoir taillé et préparé un morceau de bois, le marquer en y inscrivant le nom de la partie du vaisseau à laquelle il était destiné. Lorsqu'il était préparé pour le bâbord, on le marquait ainsi, B; pour le tribord, T; pour le bâbord d'avant, BA; et ainsi de suite. Je me mis à copier ces lettres, et, en bien peu de temps, je parvins à les imiter. Ensuite, quand je rencontrais un enfant blanc, je lui disais que je savais écrire aussi bien que lui. La réponse immanquable était : « Je ne te crois pas; que je

te voie essayer. » J'écrivais alors les lettres que j'avais eu le bonheur d'apprendre à former, en le défiant de surpasser cela ; et il se mettait à écrire tout ce qu'il savait, me donnant ainsi une excellente leçon. Pour ces études, mes cahiers étaient une palissade, un mur de briques, un pavé ; un morceau de craie me tenait lieu d'encre et de plume. Je m'appliquai ensuite à copier les lettres italiques dans l'Abécédaire de Webster ; enfin mon jeune maître Thomas étant allé en pension, on lui fit apporter à la maison ses cahiers d'écriture pour les montrer à quelques voisins ; je m'en emparai, et je pus copier, dans les entre-lignes, tout ce qu'il avait écrit. Cette étude dura plusieurs années. »

Une mort arrivée dans la famille de ses maîtres obligea Frédéric à rejoindre les autres esclaves, pour que les héritiers pussent procéder au partage. Les parents, les amis, se trouvent ainsi séparés chaque fois qu'une succession est ouverte : chacun suit son nouveau maître, ou est vendu à un inconnu. Frédéric eut le bonheur de tomber dans le lot du parent de son patron de Baltimore, et de retourner dans cette ville. Ce fut seulement deux ans après qu'il en fut rappelé par son maître, qui l'employa sur sa plantation.

Là, il fallut s'accoutumer aux coups, à la fatigue et à la faim. Frédéric Bailey montrait naturellement peu de zèle, et son maître, désespérant de le rendre *meilleur noir*, le livra à un M. Covey, qui avait dans le pays la réputation d'un excellent *dresseur d'esclaves*. Il entra chez lui le 1er janvier 1833. Ici la fatigue et les coups augmentèrent. Covey employait mille ruses de sauvage pour surprendre ses nègres en faute : il feignait de partir, revenait en rampant, se cachait des heures entières derrière des buissons, et châtiait impitoyablement tout esclave qui s'était relâché un seul instant dans son travail. Cette éducation qu'il savait donner aux noirs lui faisait le plus grand honneur : on lui abandonnait des esclaves gratuitement pour une année entière, et dans le seul but de leur faire prendre de bonnes habitudes. Une pareille vie poussa Frédéric Bailey au désespoir. Il exprime d'une manière poétique et touchante, dans ses Souvenirs, les tristesses et les aspirations de sa dure servitude : « Notre maison, dit-il, était située à quelques verges de la baie de Chesapeake, dont la vaste surface était toujours blanchie par les voiles de bâtiments venus de tous les points du globe. Ces beaux navires, avec leurs ailes blanches, objets d'admiration pour les autres hommes, étaient pour moi comme des revenants enveloppés de linceuls funèbres et chargés de me rappeler ma misérable destinée. Souvent, pendant la profonde tranquillité d'un dimanche d'été, je suis resté seul sur les hautes rives de la baie, suivant d'un cœur triste et d'un œil mouillé de larmes les voiles qui fuyaient vers le vaste océan. Alors j'apostrophais, en moi-même, la multitude des vaisseaux en mouvement : « Les câbles qui » vous retenaient sont détachés, leur disais-je ; vous voilà » libres, et moi je reste esclave ! Vous vous avancez gaie- » ment au gré de la douce brise, moi je me traîne tristement » sous le fouet sanglant ! Oh ! je voudrais être libre sur un » de vos ponts et sous la protection de vos ailes ! Éloignez- » vous ! avancez ! Oh ! que ne puis-je vous imiter ! Si je » pouvais nager ! si je pouvais voler ! Pourquoi suis-je es- » clave ? Je m'enfuirai ! j'aime autant être tué en courant » que de mourir debout. »

Ces idées de délivrance rendirent les mauvais traitements de M. Covey plus insupportables à Frédéric. Un nègre nommé Sandy, qu'il consulta, lui donna une racine mystérieuse qu'il lui recommanda de porter toujours du côté droit, l'assurant que tant qu'il l'aurait, aucun blanc ne pourrait le battre. Cependant M. Covey essaya de le faire ; mais, pour la première fois, Frédéric résista, et le fermier, qui ne voulait pas avouer que lui, le grand *dompteur d'esclaves*, avait été obligé de céder à un noir, garda le silence sur cette rébellion, et cessa de battre le jeune homme, de peur d'amener une nouvelle révolte.

Bailey le quitta bientôt pour être loué à un M. Freeland, chez lequel il trouva une vie plus supportable. Il employa ses loisirs à faire l'école aux nègres de son nouveau maître : il les amena à ses idées, et quatre d'entre eux se décidèrent à s'enfuir avec lui ; mais ils furent trahis et traînés en prison.

Frédéric Bailey n'en sortit que pour entrer chez M. Hughes. Celui-ci le plaça dans un chantier où il devait apprendre le métier de calfat ; mais les ouvriers blancs ne voulurent point souffrir un noir à leurs côtés, et le maltraitèrent. Son maître voulut en vain avoir raison de ces violences ; la déclaration d'un noir n'étant point admise contre un blanc, il ne put obtenir justice, et se décida à garder Frédéric dans son propre chantier.

Ce fut là que Bailey apprit à calfater les navires. Il arriva à gagner jusqu'à huit et neuf dollars par semaine (environ 48 fr.), qu'il devait remettre fidèlement à son maître. Mais, le 3 septembre 1838, il se décida enfin à prendre la fuite, et il arriva à New-York sans obstacle. Quant aux moyens qu'il employa pour échapper ainsi à l'esclavage, Frédéric Bailey se garde de les indiquer, dans la crainte que sa révélation ne rende la délivrance plus difficile à ses anciens compagnons de malheur.

Un M. Ruggles le recueillit à New-York, et il y fut rejoint par sa fiancée Anna, négresse libre, qu'il épousa. Tous deux partirent ensuite pour New-Bedford, où Frédéric se fit portefaix, n'ayant pu obtenir que les ouvriers blancs le laissassent travailler parmi eux comme calfat.

Il avait plusieurs fois changé de nom pendant sa fuite, afin d'échapper plus sûrement aux recherches ; il s'agissait d'en prendre un définitif : son protecteur, M. Johnson, qui venait de lire *la Dame du lac* de Walter Scott, lui proposa celui de Douglass, et, depuis lors, on l'a appelé Frédéric Douglass. C'est sous ce nom que ses Souvenirs ont été publiés.

Le récit de l'impression que produisit sur le fugitif la vue de New-Bedford est d'autant plus intéressant qu'il nous fait connaître ces villes de l'Amérique du Nord, où le travail et la liberté ont porté à un si haut degré le bien-être de toutes les classes. « J'apercevais des deux côtés des rues de vastes magasins bâtis en granit et remplis non-seulement de tout ce qui est nécessaire aux besoins de la vie, mais encore de tous les articles de luxe. En outre, tout le monde semblait occupé sans faire de bruit. On n'entendait point ici, comme à Baltimore, les chansons de ceux qui déchargeaient les navires ; point de blasphèmes, point de malédictions lancées contre les ouvriers, point de malheureux déchirés à coups de fouet. Tout semblait se faire avec une activité paisible : chacun paraissait comprendre son ouvrage et s'y livrer avec une application calme, mais joyeuse. Les habitants avaient un air de force, de santé et de bonheur que je n'avais point remarqué parmi ceux du Maryland. Pour la première fois de ma vie, il m'arrivait de pouvoir contempler avec plaisir le spectacle de richesses immenses, sans être attristé en même temps par la vue d'une extrême pauvreté. La chose la plus étonnante et la plus intéressante pour moi, c'était l'état des hommes de couleur, dont beaucoup s'y étaient réfugiés, comme moi, après avoir échappé à ceux qui les poursuivaient. J'en trouvai plusieurs qui n'étaient pas sortis de l'esclavage depuis plus de sept ans, et qui semblaient plus à l'aise que les propriétaires de noirs du Maryland. Je ne crois pas me tromper en affirmant que mon ami Nathan Johnson tenait une meilleure table, recevait, payait et lisait plus de journaux, comprenait mieux le caractère moral, politique et religieux de la nation, que les neuf dixièmes des maîtres du comté de Talbot. Ce n'était pourtant qu'un ouvrier dont les mains s'endurcissaient dans le travail, et il en était de même de la femme qui portait son nom. »

Dans un pareil milieu, Frédéric acheva de cultiver un esprit qui ne demandait qu'à s'éclairer et à s'étendre. Devenu un des lecteurs les plus assidus du journal *le Libéra-*

teur, il étudia à fond la question de l'esclavage, et ne tarda pas à prendre part aux réunions des *abolitionistes*. Il s'y fit remarquer sur-le-champ par une éloquence noble, vive et pleine d'expansion. M. William Lloyd Garrisson, ayant eu occasion de l'entendre, en 1841, à une réunion de Nantucket, en fut si frappé qu'il l'engagea à se consacrer tout entier à un apostolat abolitioniste, et il réussit à en faire l'agent le plus actif de la société américaine connue sous le nom de *Société contre l'esclavage*. « Ses efforts, dit M. Garrisson, ont été infatigables : son succès à combattre les préjugés, à faire des prosélytes, à intéresser l'esprit des masses, a surpassé de beaucoup les espérances qu'avait fait naître l'éclat de son début. Il s'est toujours comporté avec douceur et humilité ; mais cependant il a déployé un caractère véritablement ferme et courageux. Comme orateur, il brille surtout par la beauté des sentiments, la vivacité de l'esprit, la justesse des comparaisons, la vigueur du raisonnement et la facilité de l'élocution. »

Frédéric Bailey ou Douglass s'embarqua pour l'Angleterre et n'y éveilla pas de moins vives sympathies qu'en Amérique. Une souscription faite en sa faveur permit de régulariser sa liberté, en payant à son ancien maître la somme de 150 livres sterling (environ 3 750 fr.). Ses protecteurs voulurent le retenir en Angleterre ; mais, jugeant que ses devoirs le rappelaient aux États-Unis, il refusa toutes leurs offres, et adressa un adieu solennel à l'Europe dans une réunion très-nombreuse qui eut lieu à Bristol le 1er avril 1847. Il partit ensuite pour Liverpool, où il arrêta sa place sur le bateau à vapeur *Cambria*. Il avait payé le prix de passage dans la première chambre ; mais, au moment de s'embarquer, il apprit qu'un certain nombre de voyageurs avaient refusé de le recevoir parmi eux, et qu'il devait se résigner à loger et à manger à part !

Lorsque les *abolitionistes* d'Angleterre eurent connaissance de cette injurieuse exclusion, ils adressèrent à Frédéric Douglass une lettre collective où ils témoignaient leur indignation, et y joignirent le montant d'une nouvelle souscription de 450 livres sterling (environ 11 250 francs). Grâce à cette somme, l'esclave affranchi a pu acheter une presse et s'établir à Rochester (état de New-York), où il publie chaque semaine un journal *abolitioniste* intitulé *l'Astre du Nord*.

Ainsi, parti de plus bas que Franklin, Frédéric Douglass est arrivé comme lui à l'aisance, à la gloire et à un rôle public par sa persévérance. Il a prouvé une fois de plus ce que vaut l'instruction et ce que peut la volonté.

UNE POSITION DÉLICATE.



L'artiste ne nous dit pas quel concours de hasards ou d'imprudences a conduit son héros à cette extrémité. Il se contente de nous le montrer assis sur les broussailles de fer d'un portail, ne pouvant descendre à droite où un taureau menace de l'encorner, à gauche où des dogues hurlent avec fureur, en avant où il aperçoit un cloaque, en arrière où un écriteau l'avertit que des chausse-trapes ont été dressées ! Dans cette position délicate, notre malencontreux personnage lève les yeux vers le ciel, seule route qui lui apparaisse libre, mais où il cherche en vain un moyen de fuite.

Que deviendra-t-il entre tous ces dangers ? Ce que deviennent tant de sots ou d'étourdis placés comme lui entre des passions qui menacent, des créanciers qui aboient, des humiliations qui souillent, et des fripons dont les piéges sont tendus.

Combien de gens peut-être riront du pauvre homme, et ne sont point mieux posés dans la vie qu'il ne l'est sur son poteau ! Mais, pour être facilement compris, le ridicule a besoin de frapper les yeux. On ne sent point, par exemple, ce qu'il y a de profondément comique dans les oscillations de l'intelligence humaine à cheval sur le raisonnement ; et tout le monde rira de ce paysan ivre que Luther lui donne pour symbole, et qui, ballotté sur sa monture, ne peut être relevé à droite que pour tomber aussitôt à gauche.

LES INSECTES.

Les insectes n'ont pas exactement la même quantité de membres qu'on remarque dans les autres animaux ; mais il ne suit point de là que leur corps soit imparfait, comme quelques philosophes se le sont imaginé. Un animal est censé parfait lorsqu'il a toutes les parties dont il a besoin pour subsister dans l'état où il est ; la privation de celles qui sont absolument nécessaires à une autre espèce n'est point en lui une imperfection. La perfection d'un composé ne consiste pas dans l'abondance de ses parties, mais uniquement dans leur proportion et dans leur aptitude à faire les fonctions auxquelles elles sont destinées. Chaque insecte est donc aussi parfait dans son espèce que les autres animaux le sont dans la leur ; et il serait aussi ridicule de leur contester cette qualité qu'il y aurait d'extravagance à soutenir qu'il n'y a point d'homme parfait sans ailes, point de cheval accompli sans nageoires, point de poisson fini sans pieds. LESSEP.

LES FERS DU DIABLE.

A Schwarzenstein, à une demi-lieue de Rastenburg en Prusse, on voit deux grands fers pendus au mur de l'église. Voici ce que l'on raconte à ce sujet.

Il y avait en cet endroit une cabaretière qui, en vendant de la bière aux gens, ne leur donnait pas la mesure. Le Diable l'entraîna une nuit devant la forge, réveilla brusquement le forgeron, et lui dit : « Maître, ferrez-moi mon cheval. » Le forgeron se trouvait être le compère de la cabaretière. Lorsqu'il s'approcha dans l'ombre pour ferrer son pied que le Diable tenait soulevé, elle dit tout bas : « Ne vous pressez pas, compère ! » Le forgeron effrayé se troubla : le coq chanta, le Diable prit la fuite. La cabaretière ne fut pas ferrée, mais elle fut longtemps malade.

— Fort bien ! disent les conteurs allemands ; mais si le Diable faisait ferrer toutes les cabaretières de l'endroit qui vendent trop courte mesure, le fer serait bientôt hors de prix.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. MARTINET, rue et hôtel Mignon.

LE ROI DE ROME, PAR PRUDHON.

Voy. sur Prudhon, 1838, p. 353.



Portrait du fils de Napoléon, par Prudhon. — Dessin de Pauquet.

Maître des destinées de l'Europe et marié à Marie-Louise, fille de l'empereur d'Autriche, Napoléon n'avait plus à désirer qu'un fils auquel il pût léguer son nom et l'avenir de sa dynastie. « La nature parut soumise à ses vœux, » a dit un haut dignitaire contemporain, et le 20 mars 1811, cent et un coups de canon apprirent la naissance de l'enfant qui devait porter le titre de *roi de Rome*.

Cet enfant fut baptisé à Notre-Dame le 9 juin, et la ville de Paris lui fit présent, à cette occasion, d'une toilette et d'un berceau de vermeil qui avait la forme d'un vaisseau, par allusion aux armoiries municipales ; le dessin de ces deux meubles avait été fourni par Prudhon.

Cette naissance, qui avait été une promesse de stabilité pour l'empire, sembla le point de départ des désastres successifs qui amenèrent sa ruine. Ce fut peu après que commença la campagne de Russie. On en connaît les glorieuses péripéties et le terrible dénouement. Le souvenir du roi de Rome se présente une fois dans l'histoire de cette funeste expédition. La veille de la célèbre bataille de la Moskowa, Napoléon reçut de Paris le portrait de son fils, « de cet enfant, dit Ségur, que l'empire avait accueilli, comme l'empereur, avec les mêmes transports de joie et d'espérance. Depuis et chaque jour, dans l'intérieur du palais, on avait vu Napoléon s'abandonner près de lui à l'expression des sentiments les plus tendres. Aussi, quand au milieu de ces champs si lointains et de tous ces préparatifs si menaçants, il revit cette douce image, son âme guerrière s'attendrit-elle ! Lui-même, il exposa ce tableau devant sa tente, appela ses officiers et jusqu'aux soldats de sa vieille garde, et voulut faire partager son émotion à ces vieux grenadiers et faire briller ce symbole d'espoir au milieu d'un grand danger. »

Il est probable que le portrait dont parle l'historien de la grande armée était une copie de celui que reproduit notre gravure. Prudhon l'avait peint pour l'impératrice à laquelle il donnait des leçons de dessin. L'enfant est endormi dans un bosquet de palmes et de lauriers. Un manteau royal le recouvre à demi et un rayon de soleil l'éclaire. Deux tiges de la fleur impériale se dressent à ses pieds.

Après le revers de 1814, le roi de Rome suivit sa mère à Blois, et une année après il quitta la France pour ne plus la revoir ; il n'avait alors que quatre ans. Son père le redemanda en vain à l'île d'Elbe et pendant les Cent-Jours.

La cour d'Autriche envoya l'héritier du vainqueur de Wagram et d'Austerlitz sur les bords du Danube, et changea son nom contre celui de duc de Reichstadt, emprunté à une petite ville de dix-huit cents habitants, placée dans le cercle de Breslau en Bohême. Il fut également stipulé, dans la convention signée à Paris le 11 juin 1817, qu'il n'hériterait pas du duché de Parme dont la souveraineté était accordée à sa mère.

Son éducation, confiée au comte de Dietrichstein, fut soumise à une surveillance qui prit soin d'écarter tout ce qui eût pu éveiller trop vivement chez lui les souvenirs du passé : on lui fit porter l'uniforme et il eut le grade de major dans l'armée autrichienne, mais sans en exercer les fonctions. Ses traits où l'on retrouvait quelques-unes des lignes napoléoniennes, amollies et comme fondues dans le type allemand, se faisaient remarquer par une pâleur qui révélait le mal auquel il a succombé.

Dans ce siècle si fécond en destinées étranges, celle du fils de Napoléon est certainement une des plus saisissantes. Accueilli par les acclamations d'une armée victorieuse, décoré du grand aigle de la légion d'honneur, des grandes croix de la couronne de fer, de la réunion et des trois toisons d'or, il reçoit, avec tous ces symboles de noblesse et de gloire, le nom poétique de *roi de Rome*, comme si l'on eût voulu lui donner, par avance, la souveraineté de la terre ; un décret proclame « qu'il pourra être sacré du vivant même de son père, et que la date de son couronnement sera jointe, dans tous les actes, à celle de l'avénement de l'empereur. » Les hommes d'État de l'Europe entière viennent s'incliner devant son berceau, en déclarant « qu'il porte les destinées du monde ! » et quelques années après, l'enfant surhumain est relégué dans une retraite obscure où il perd, avec son nom, jusqu'au droit de se rappeler ce que fut son père, et celui qui avait été, pour ainsi dire, couronné d'avance empereur des Français, va mourir en Bohême avec le simple grade de major autrichien !

RELIEFS GÉOGRAPHIQUES.

L'art de construire les reliefs géographiques est fort ancien; mais celui de les reproduire et de les multiplier est pour ainsi dire tout nouveau. Leur utilité a dès longtemps été reconnue, mais leur cherté ne permettait pas de les propager. Aujourd'hui l'industrie est venue à bout de vaincre cet obstacle : on imprime ces cartes matérielles à peu près comme les cartes ordinaires, et le prix n'en est guère plus élevé. La Prusse, Francfort, l'Autriche, le Wurtemberg, la France surtout, en publient fréquemment.

En même temps, il a été fait de grands progrès dans l'exactitude de ces cartes, auxquelles on faisait jadis sous ce rapport de justes reproches.

Un Français, d'Artigue, fit le premier une belle application des reliefs à l'hydrographie il y a près de quatre-vingts ans (1). Le dépôt légal en a amené un certain nombre à la Bibliothèque nationale depuis dix ans. M. Élie de Beaumont a donné celle du Vésuve et celle de l'Etna.

On fait en Angleterre des cartes géologiques en relief à couches mobiles. Le comté de Mayo, en Irlande, a fait construire un certain nombre de cartes en relief, parfaitement et géométriquement exactes, qui, après avoir servi de modèles aux dessinateurs et aux graveurs de la carte du comté, sont aujourd'hui des modèles d'étude pour la configuration du sol et le rapport des formes avec la constitution géologique. Toutes ces notions ne pourraient se lire sur une carte géographique ordinaire, quelque bien gravée qu'elle fût. Ceux qui sont au courant de la matière savent qu'aucune méthode rigoureuse n'a encore été trouvée jusqu'à présent pour exprimer les formes du terrain par une simple projection. Les systèmes suivis varient par toute l'Europe, et de la façon la plus arbitraire, parce que le problème est hérissé de difficultés et que chaque auteur l'a envisagé sous des aspects différents.

Parmi les meilleures cartes de cette espèce que possède la collection géographique de la Bibliothèque nationale, nous citerons la carte de l'île Clare, la carte de la Suisse saxonne, la carte de Neufchâtel, la carte du mont Blanc faite sous la direction du célèbre Ritter par M. Kummer de Berlin, la carte de France par le même, la carte de la vallée du Rhin par M. Ravenstein de Francfort, la carte du Wurtemberg, la carte de l'île de Ténériffe, par M. Berthelot, etc. Le roi de Wurtemberg a décerné des récompenses à l'artiste qui chez nous a trouvé des moyens mécaniques pour la reproduction des reliefs géographiques. La Suisse, qui possède depuis bien longtemps des cartes de cette espèce, n'a pas, jusqu'à présent, songé à les multiplier. Elle compte encore des artistes habiles à les construire, témoin les reliefs du Simplon et du mont Blanc (avec le Saint-Bernard), véritables chefs-d'œuvre d'exécution et d'exactitude. Le gouvernement d'Espagne, sur la demande du général Zarco del Valle, directeur du corps du génie espagnol, a envoyé à Paris un artiste pour apprendre à exécuter des reliefs. A Paris, au Conservatoire des arts et métiers, il existe un chef-d'œuvre en ce genre, les « Environs de Metz, » exécutés par un ancien professeur de l'École du génie, qui les a construits au moyen des courbes horizontales ou courbes de niveau (1).

(1) La fille de M. Méchain a fait don à la Bibliothèque nationale des reliefs et dessins de cet inventeur ingénieux.

INVENTION DES CARTES A JOUER EN CHINE.

YA-PAÏ, cartes (litt. tablettes) en ivoire.

Dans la deuxième année de la période *siouen-ho* du règne de l'empereur Hoeï-song, de la dynastie des Song (c'est-à-dire en l'an 1120 de J.-C.), un officier présenta un mémoire à l'empereur pour lui offrir et faire connaître trente-deux tablettes (cartes) d'ivoire de son invention, lesquelles portaient ensemble 227 points.

Deux tablettes, relatives au ciel (*thien-paï*), portaient 24 points, et rappelaient les 24 périodes de quinze jours entre lesquelles l'année est divisée.

Deux tablettes, relatives à la terre (*ti-paï*), portaient ensemble 4 points. Elles rappelaient ainsi les quatre points cardinaux : l'Est et l'Ouest, le Sud et le Nord.

Deux tablettes, relatives à l'homme (*jin-paï*), rappelaient diverses qualités, affections ou dispositions morales de l'homme, telles que l'Humanité, la Justice, l'Urbanité, la Prudence, la Pitié, la Pudeur, l'Humilité, etc.

Deux tablettes appelées *ho-paï*, ou tablettes de la bonne harmonie, portaient 8 points et figuraient l'influence de la grande harmonie qui circule dans l'univers aux huit grandes époques de l'année (1° le 4 février, 2° le 21 mars, 3° le 6 mai, 4° le 21 juin, 5° le 8 août, 6° le 23 septembre, 7° le 8 novembre, 8° le 22 décembre).

Les autres tablettes se rapportaient aux devoirs sociaux, aux principes de la morale, aux ustensiles, etc.

Le pétitionnaire demandait que ces tablettes fussent déposées dans le trésor impérial.

L'empereur Kao-tsong, qui monta sur le trône en 1127 et régna jusqu'en 1130, rendit un décret par lequel il ordonna de fabriquer des cartes en ivoire à l'imitation des tablettes déposées dans le trésor, et de les répandre officiellement dans tout l'empire.

PORT-ROYAL DES CHAMPS.

Voy., sur Port-Royal, 1834, p. 185.

Le nom de Port-Royal ne rappelle point seulement celui d'une des plus illustres abbayes de la France, il se lie à notre histoire religieuse, politique et littéraire. C'est à propos de Port-Royal que s'alluma cette terrible guerre entre les jésuites et les jansénistes, que les *Lettres provinciales* furent écrites,

(1) Extrait d'une notice écrite, en 1848, par M. Jomard, de l'Institut.

et que la ville et la cour se partagèrent en deux camps, dans chacun desquels se comptait un nombre presque égal de noms illustres. A Port-Royal se rattachent les souvenirs de Racine, de Nicole, du grand Arnauld, de Sacy, du célèbre avocat Lemaître, de l'helléniste Lancelot, de Pascal et de tant d'autres hommes éminents; c'est là que la duchesse de Longueville, après avoir agité Paris et la France pendant près de dix ans, chercha à se reposer de sa vie aventureuse ; là que furent appliquées ces méthodes rationnelles d'enseignement et que commença cette forte éducation classique dont les deux siècles suivants devaient profiter. A tant de titres, Port-Royal mérite de nouveau notre attention particulière et une notice de quelque étendue.

Cette abbaye, située près de Chevreuse, à deux lieues de Versailles, fut fondée en 1204 par Mathilde de Garlande, femme de Mathieu de Marly, cadet de la maison de Montmorency. Le monastère appartenait à l'ordre de Cîteaux et n'était d'abord destiné qu'à douze religieuses.

Sur la fin du seizième siècle la règle s'était beaucoup relâchée ; la clôture n'était même plus observée. En 1602, Marie-Angélique Arnauld (qu'il ne faut pas confondre avec sa nièce, portant le même nom) fut choisie pour abbesse, bien qu'elle n'eût point encore *onze ans accomplis*. Sous le gouvernement de cette enfant, tout marcha comme par le passé ; mais lorsqu'elle eut atteint sa dix-septième année, une circonstance imprévue donna une direction toute nouvelle à son esprit.

Voici comment Racine raconte cet événement dans son *Abrégé de l'histoire de Port-Royal*.

« Un capucin qui était sorti de son couvent par libertinage, et qui allait se faire apostat dans les pays étrangers, passant par hasard à Port-Royal, fut prié par l'abbesse et les religieuses de prêcher dans leur église. Il le fit, et ce misérable parla avec tant de force sur le bonheur de la vie religieuse, sur la beauté et la sainteté de la règle de saint Benoît, que la jeune abbesse en fut vivement émue. Elle forma dès-lors la résolution, non-seulement de pratiquer sa règle dans toute sa rigueur, mais d'employer même tous ses efforts pour la faire observer à ses religieuses. Elle commença par un renouvellement de ses vœux, et fit une seconde profession, n'étant pas satisfaite de la première ; elle réforma tout ce qu'il y avait de mondain et de sensuel dans ses habits, ne coucha plus que sur une simple paillasse, s'abstint de manger de la viande, et fit fermer de bonnes murailles son abbaye, qui ne l'était auparavant que d'une méchante clôture de terre éboulée presque partout. »

Les autres religieuses suivirent bientôt son exemple, et la réforme fut aussi générale que complète.

La communauté de Port-Royal s'accrut ; on y compta, au bout de quelques années, quatre-vingts religieuses. Les bâtiments étaient insuffisants pour les loger convenablement ; le lieu bas et humide engendrait de nombreuses maladies. M. Marion leur donna, dans le faubourg Saint-Jacques, une maison où elles vinrent s'établir. La charte d'institution de l'abbaye de Port-Royal autorisait les religieuses à recevoir des pensionnaires laïques, ce qui leur permit d'admettre à leur vie intérieure la duchesse de Longueville et quelques autres mondaines touchées de repentir.

Ainsi arraché à son obscurité, Port-Royal commença à être en but à la jalousie des autres corporations religieuses. Une des nonnes, la mère Agnès, ayant composé un petit écrit mystique, intitulé le *Chapelet secret*, les jésuites l'attaquèrent avec violence. Il fut défendu non moins vivement par l'abbé de Saint-Cyran qui, étant ami de Jansénius, le mêla à ce débat. Ce fut ainsi que les solitaires de Port-Royal se trouvèrent entraînés dans le jansénisme, et que les jésuites furent conduits à se poser les adversaires de cette dernière doctrine.

Richelieu, qui n'aimait point la turbulence de ces débats, envoya Saint-Cyran à Vincennes. Mais le branle était donné ; on rétablit la communauté de Chevreuse qui fut agrandie. Lemaître, d'Andilly, de Sacy, Nicole, Lancelot, Pascal vinrent successivement s'y établir : des gens du monde se joignirent à eux, bâtissant des retraites aux bords de cette solitude. Les religieuses, qui occupaient maintenant la maison du faubourg Saint-Jacques et celle de Chevreuse, conservée sous le nom de Port-Royal des Champs, prirent pour directeurs ces *Messieurs*. C'était ainsi qu'elles désignaient les hommes célèbres dont nous avons parlé plus haut. On leur envoyait les filles des premières familles de France, et les religieuses « ne se contentaient pas, dit Racine, de les élever à la piété, on prenait aussi un très-grand soin de leur former l'esprit et la raison, et on travaillait à les rendre également capables d'être un jour ou de parfaites religieuses ou d'excellentes mères de famille. »

Outre les soins qu'elles donnaient à l'éducation, les nonnes de Port-Royal se livraient constamment, selon la règle de leur ordre, à quelque travail manuel. La curieuse gravure que nous reproduisons les représente *faisant la conférence dans la solitude*, c'est-à-dire conversant entre elles, et tout en travaillant la laine, des plus hautes questions du dogme chrétien. Cette gravure, qui est évidemment du dix-septième siècle, est signée *Magd. Horthemels*. On lit sur une autre vue de Port-Royal, reproduite par le même burin : *Se vend chez la veuve Horthemels, rue Saint-Jacques, au Mécénas*.

Les religieuses n'étaient point les seules à occuper leurs mains ; chacun de ces Messieurs exerçait aussi un métier. Quelques-uns fabriquaient des sabots ; d'autres s'occupaient d'agriculture et de jardinage.

Racine nous a laissé sur Port-Royal des Champs cinq petites odes dont les titres résument pour ainsi dire l'aspect de la sainte colonie, et font deviner les occupations auxquelles les solitaires pouvaient se livrer. Ces titres sont : *l'étang*, *les prairies*, *les bois*, *les troupeaux*, *les jardins*.

D'après la description du poëte, l'*étang* était encadré de tilleuls et de chênes ; il était fort poissonneux et invitait à la pêche. Les *prairies* étaient arrosées par des ruisseaux descendant du haut des collines, et habilement dirigés *en méandres agréables*. Le tout était entouré de saules.

C'est là qu'en nombreuses allées
On voit mille saules épais,
De remparts superbes et frais
Ceindre ces plaines émaillées.

Les bois étaient touffus et entrecoupés de routes

Droites, penchantes, étoilées.

On y voyait dans les fourrés de houx des biches et des chevreuils. Des *troupeaux* de génisses et de poulains paissaient, çà et là, sur les terres de l'abbaye dont ils formaient un des meilleurs revenus ; mais *les jardins* l'emportaient sur tout le reste. C'était là que ces Messieurs mettaient tous leurs soins et tout leur amour. Arnauld d'Andilly s'adonnait particulièrement à *la conduite* des espaliers, et ne manquait pas d'envoyer, tous les ans, les plus beaux produits à la reine-mère, qui avait ordonné de l'avertir quand on lui servait les fruits de Port-Royal. Dans son ode, Racine parle surtout des abricots qu'il nomme *des petits soleils*, et qu'il représente entassés sur *des chaînes égales*, et formant le long des murs *cent sillons d'or et d'incarnat*.

La vue que nous donnons, d'après la gravure de Magd. Horthemels, suffira pour faire comprendre l'importance et la disposition des divers bâtiments.

Les persécutions contre les jansénistes de Port-Royal furent nombreuses. Bien des fois les jésuites réussirent à faire chasser les solitaires qu'ils traitaient d'hérétiques dans leur polémique, et qu'ils affectèrent même de confondre très-souvent avec les calvinistes et les luthériens. Ils signalaient cinq pro-

positions condamnables et condamnées, qui se trouvaient, disaient-ils, dans Jansénius. Les écrivains de Port-Royal soutinrent toujours qu'elles ne s'y trouvaient pas. Ce fut sur ce fond que roula la querelle de 1638 à 1710, époque où le monastère fut décidément démoli par arrêt du Conseil.

L'année suivante, on exhuma les ossements des solitaires; on les transporta dans les cimetières de Magny, de Saint-Lambert, de Palaiseau, et Port-Royal des Champs devint ce qu'on le voit aujourd'hui. Il est la propriété de M. Silvy, ancien auditeur au parlement, admirateur pieux des grands hommes qui habitèrent cette solitude, et continuateur sincère de leur foi.

Il ne reste que quelques bâtiments habitables. Le cimetière a été transformé en jardin; l'étang, qui a la forme d'une croix, existe toujours. En allant du côté des cloîtres, on aperçoit un beau noyer contemporain des solitaires, et sous lequel, si l'on en croit la tradition, Nicole écrivit quelques-uns de ses *Essais*. Plus loin, on trouve une plate-forme enceinte d'une haie vive et où des peupliers ont été plantés de manière à reproduire le plan de l'église qui se trouvait

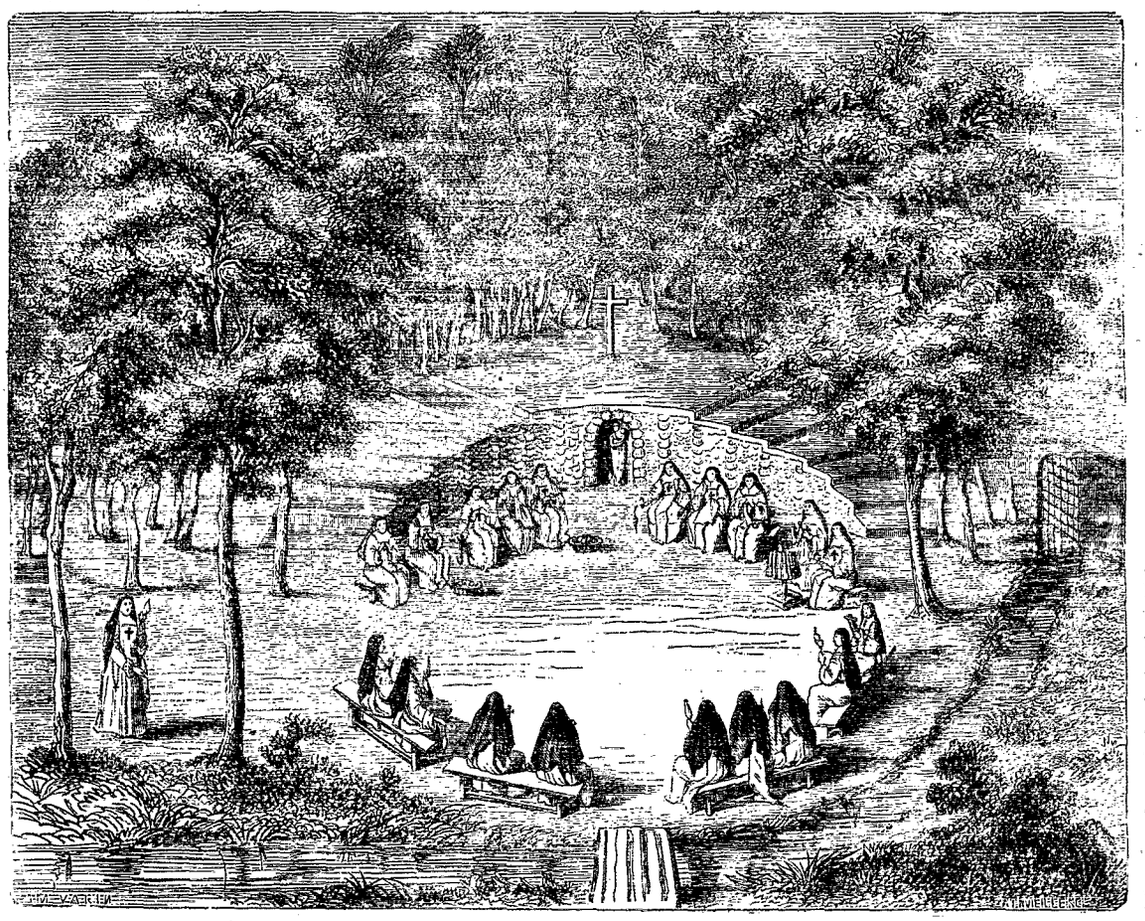

Religieuses de Port-Royal des Champs. — Conférence dans la solitude. — D'après une gravure du dix-septième siècle.

autrefois à cette place. Un petit sanctuaire a été élevé sur les fondations du chevet de cette église; M. Silvy y a réuni tout ce qu'il a pu recueillir de l'ancien Port-Royal: quelques fragments de tombe, des tableaux, des portraits. En traversant l'emplacement du cloître, on arrive à un bosquet qui faisait partie des jardins de l'abbaye, et où se trouve une source qui porte toujours le nom de la mère Angélique. Au delà, sont les prairies chantées par Racine.

Au nord, sur la hauteur, on voit encore la ferme appelée *les Granges*, où l'on tenait les écoles. On y montre un grenier qui était la chambre du grand Arnauld, et un puits maintenant comblé, où Pascal avait établi une machine de son invention pour faire monter l'eau.

BAL AU PARC DE SAINT-CLOUD.

(Dix-huitième siècle.)

Saint-Cloud a toujours été un but de promenade favori pour les Parisiens. Nous en retrouvons la preuve non-seulement dans le badinage connu sous le titre de *Voyage par terre et par mer de Paris à Saint-Cloud*, mais dans beaucoup de pièces du théâtre secondaire, dans les chansons et dans les gravures du dix-huitième siècle.

L'estampe que nous reproduisons aujourd'hui représente un des bals en plein air qui rendaient alors célèbre le parc de Saint-Cloud. Aujourd'hui les bals publics, auxquels ces fêtes donnent encore lieu, sont bien différents. A ces guirlandes de lierre enroulées aux troncs d'arbres comme des boas, à ces petites lanternes et à ce sable battu, on a substitué une tente somptueuse éclairée par des lustres, avec un plancher soigneusement nivelé. Mais ce que le bal a gagné du côté de la commodité et de l'élégance, il semble l'avoir perdu du côté de la fréquentation. Le public qui s'y rencontre aujourd'hui est généralement peu relevé, et ses manières le laissent trop apercevoir; tandis qu'au dix-huitième siècle on y voyait *la ville et la cour*, comme on disait alors, c'est-à-dire ce que Versailles et Paris renfermaient de plus célèbre, de plus opulent ou de plus titré.

Nous en trouvons la preuve dans la variété des physionomies et des costumes qu'a reproduits l'artiste contemporain. Ainsi, derrière l'homme de qualité portant le grand cordon qu'il a représenté à gauche, sur le premier plan, nous voyons

une riche bourgeoise appartenant à la haute finance, un élégant abbé avec le petit manteau, un courtisan de l'OEil-de-Bœuf qui lorgne les danseurs, un grave magistrat tenant sa femme sous le bras. A gauche, une gouvernante de grande maison excite des enfants en satin et en falbalas à caresser un jeune chien, tandis qu'une beauté à la mode s'avance en minaudant, conduite par un marquis de cour. Les danseurs et les danseuses que l'on aperçoit au fond paraissent avoir une physionomie moins aristocratique. Le petit cavalier de gauche surtout montre une nonchalance et une liberté d'attitude dont on pourrait peut-être accuser le *vin doux* que célèbre la chanson.

Au total, ce qui frappe d'abord dans cette assemblée, c'est le mélange des classes, ou plutôt la disparition de l'étiquette qui avait tenu si longtemps les gentilshommes à l'écart de la bourgeoisie. Ces fêtes publiques, où les conditions se rapprochaient par le plaisir, étaient un sérieux symptôme : c'était, de la part de la noblesse, un commencement de renonciation à ses priviléges; de la part du reste de la nation, un premier empiètement. Après s'être coudoyé dans la foule, après avoir ri au même spectacle et dansé à la même musique, on était bien près de se trouver égaux. Pour échapper aux ennuis de la cour, les gentilshommes venaient chercher le peuple, ils se familiarisaient avec lui, sans songer que cette familiarité

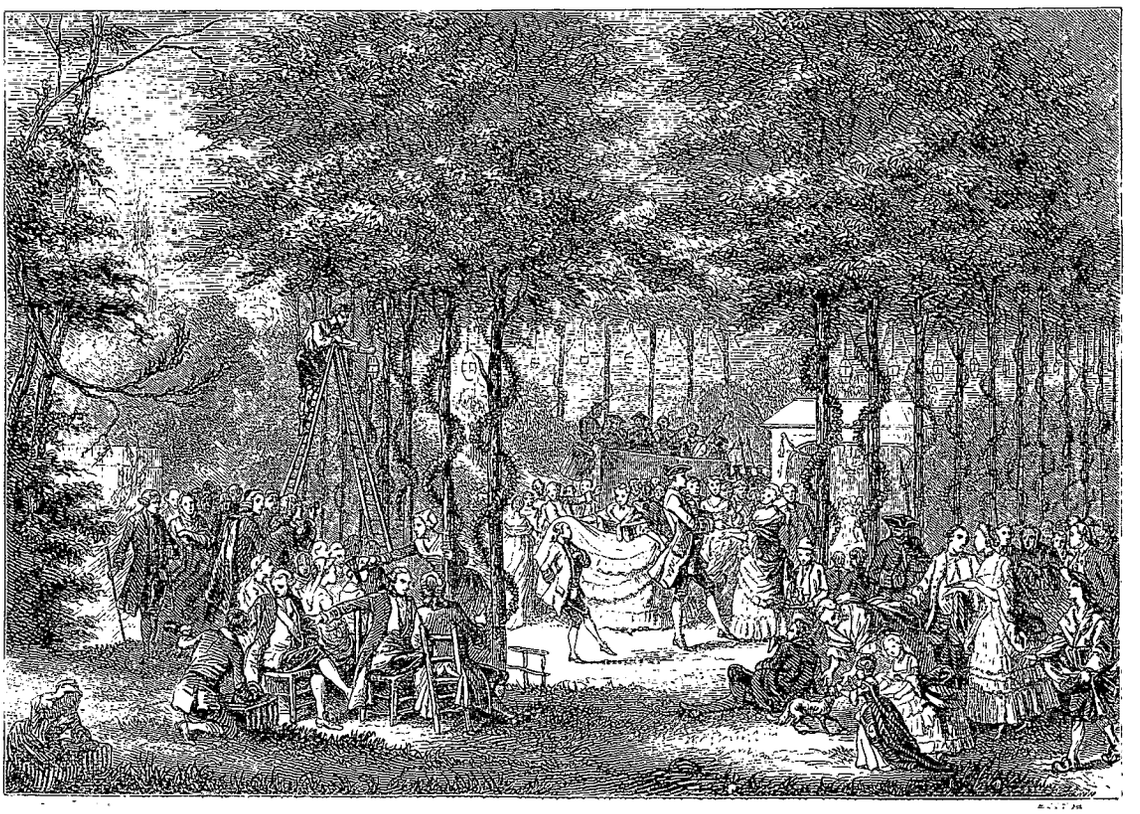

Bal dans le parc de Saint-Cloud, en 1760.—D'après une estampe de la collection de M. Bonnardot.

La plus belle promenade
Est de Paris à Saint-Cloud.

Allons-y, cher camarade;
Nous y boirons du vin doux.

Premier couplet d'une chanson du XVIIIe *siècle.*

créait des habitudes, et que, dans un pays comme le nôtre, les habitudes sont bientôt des droits acquis.

SABLES AURIFÈRES DE LA CALIFORNIE.

Voy., sur la Californie, 1849, p. 291, 321.

Nos lecteurs ont pu remarquer la circonspection avec laquelle le *Magasin* est entré dans le sujet de la Californie, qui cependant préoccupe aujourd'hui si vivement la curiosité publique : plusieurs sont même allés jusqu'à s'en plaindre. Mais il ne nous était pas possible d'imiter à cet égard les journaux qui, dans les nouvelles qu'ils répandent, ne sont liés par aucune responsabilité envers le public, et qui, par le fait même qu'un bruit circule, sont autorisés à le recueillir et à le répandre à leur tour, qu'il soit vrai ou faux. Nous avons voulu attendre, avant de joindre notre voix à toutes celles qui font retentir quotidiennement les merveilles de ce nouvel Eldorado, que quelques documents positifs nous permissent d'en parler de science certaine. Comme nous le faisons habituellement dans toutes les questions de cet ordre, nous ne précédons pas les savants, nous les suivons, et nous aimons beaucoup, lorsque l'occasion s'en présente, à leur servir de porte-voix.

M. Dufrénoy, membre de l'Académie des sciences et inspecteur général des mines, vient de se livrer à une étude comparative des sables aurifères de la Californie, de la Nouvelle-Grenade et de l'Oural, qui jette sur la question de la Californie, sans la résoudre entièrement, les lumières les plus précises qu'elle ait encore reçues depuis son origine. La collection d'échantillons sur laquelle il a opéré avait été adressée au ministre des affaires étrangères par le consul de France à Montery, et personne n'était plus capable d'en tirer parti que le savant distingué que nous venons de nommer. Les échantillons se composaient de terres aurifères, de sables lavés et de paillettes d'or recueillis en divers points de la vallée du Sacramento, non point, à la vérité, dans toute sa longueur, mais sur une étendue assez considérable pour donner aux observations une base suffisante.

Les terres de la vallée du Sacramento sont légères, douces

au toucher, d'une nuance brun clair. En les soumettant à l'examen du *microscope*, on s'aperçoit que les éléments presque insensibles dont elles se composent sont des fragments quarzeux, anguleux. Une pépite d'or du poids de 47 grammes, qui fait partie de la collection, adhère à du quarz blanc dont la surface a été usée à la manière des galets : elle a donc été soumise à un long frottement; mais elle a conservé sa forme générale qui est celle d'un veine plate. A ces circonstances qui sont frappantes pour les gens de l'art, se joint la présence, dans la terre du Sacramento, d'une assez grande quantité de fragments de schistes. On conclut de tous ces indices, joints à des indices concordants que présente l'analyse des sables lavés, que le gisement primitif de l'or dans les hautes montagnes neigeuses qui dominent la Californie, doit être, non point dans du granite, comme on l'avait avancé, mais dans des schistes micacés traversés par des veinules de quarz, dans lesquelles l'or s'est principalement ramassé. C'est la destruction de ces roches qui a répandu l'or dans la vallée en même temps que leurs débris, lesquels, réduits en menu, et lavés en partie par un lavage naturel, forment la terre précieuse du Sacramento.

Le lavage pratiqué sur les terres de la vallée en sépare les parties les plus légères et finit par les réduire à un sable dans lequel les particules les plus pesantes, et spécialement les paillettes d'or, se concentrent de plus en plus. Ces sables obtenus sur place et joints à la collection méritaient donc la plus grande attention, car on y trouve les principaux minéraux qui accompagnent l'or dans son gisement primitif.

Leur teinte est noire, et, en les examinant au microscope, on s'aperçoit que cette teinte est due en majeure partie à un certain oxyde de fer que les minéralogistes nomment le *fer oxydulé*. Comme cet oxyde est magnétique, il est facile de le séparer du reste des sables à l'aide d'un barreau aimanté. On reconnaît ainsi que le sable en contient environ 60 pour 100.

Après cette séparation, on obtient un sable dans lequel prédomine une seconde espèce de minéral ferrifère nommé *fer titané*, consistant en petits cristaux à huit faces : sa proportion est d'environ 16 pour 100. On distingue aussi à l'aide du microscope, mais en proportion beaucoup plus petite, des cristaux à six faces et à poussière rouge formés de peroxyde de fer et des fragments irréguliers d'oxyde de manganèse.

Des cristaux très-intéressants et qui se rencontrent dans le sable en proportion notable, sont des cristaux de zircon blanc. Le zircon blanc est une pierre dure très-rare. Si donc on en trouvait dans les montagnes d'une dimension suffisante, on pourrait dire que la nature a réuni dans cette contrée privilégiée les mines d'or et les mines de pierres précieuses : ce que les minéralogistes nomment le zircon, les joailliers le nomment l'hyacinthe. Malheureusement il n'en est pas du zircon comme de l'or qui a sa valeur, quelle que soit la dimension des morceaux. Ici, malgré l'extrême petitesse des échantillons, il a été possible à M. Dufrénoy de déterminer exactement leur forme et même de mesurer la valeur de leurs angles. C'est ce qui a permis de décider avec certitude que ces petits grains blancs, presque imperceptibles, ne devaient pas être confondus avec des grains en apparence tout à fait analogues, mais qui ne sont que du quarz blanc.

L'état cristallin des zircons et surtout du fer oxydulé qui est beaucoup moins dur que ces pierres précieuses, montre que les roches dont la destruction a produit le terrain aurifère ne sont pas très-éloignées, puisque le frottement n'a pas eu le temps de faire disparaître les angles de cette poussière; par conséquent, selon toute probabilité, elles existent dans les montagnes neigeuses qui dominent la contrée. De plus, la circonstance particulière que présentent les cristaux d'être terminés à leurs deux extrémités s'ajoute aux observations que nous avons déjà rapportées pour faire penser que ces roches sont schisteuses et non pas granitiques; car, dans les granites, les cristaux sont en général adhérents à la roche par une de leurs extrémités, tandis que dans les roches schisteuses, notamment les schistes micacés et les schistes talqueux, les cristaux sont ordinairement couchés dans le sens de la stratification, et offrent leurs deux sommets au complet.

Toutes ces observations paraîtront peut-être à nos lecteurs d'autant plus curieuses que les échantillons sur lesquels le savant minéralogiste avait à opérer, je veux dire les grains de sable, échantillons dont il a dû prendre également les dimensions par les procédés microscopiques, n'avaient, en général, que $\frac{1}{100}$ de millimètre de longueur sur $\frac{1}{100}$ de millimètre de largeur.

L'analyse mécanique du sable a donné les résultats suivants pour sa composition ; c'est-à-dire que sur 1000 grains de sable, on en a trouvé :

Fer oxydulé	598
Fer titanifère, oligiste, manganèse	163
Quarz	137
Zircon	92
Corindon	7
Or.	3
	1000

Les sables aurifères de la Nouvelle-Grenade ont la plus grande analogie avec ceux de la Californie, ce qui indique déjà par une première apparence que les gisements de la Californie ne sont point exceptionnels dans l'ordre de la nature. Ces sables sont un peu moins noirs que ceux de la Californie, mais ils sont de même presque entièrement cristallins. Le fer oxydulé y domine aussi, bien que dans une proportion à peu près moitié moindre. En voici l'analyse approximative, dont nos lecteurs feront eux-mêmes la comparaison avec la précédente :

Fer oxydulé	343
Fer titanifère et oligiste.	150
Quarz	250
Zircon.	200
Corindon	10
Pyrite de fer avec qq. paillettes d'or.	47
	1000

En général, ce sable est moins roulé que celui de la Californie, ce qui fait présumer que les rochers qui l'ont fourni sont moins éloignés; et, en effet, la vallée de Rio-Dolce dont ils proviennent n'est qu'à une vingtaine de lieues de la chaîne des Andes, tandis que la vallée du Sacramento a près de cent lieues de longueur. La moins grande proportion de fer oxydulé tient peut-être à ce que leur lavage a été poussé moins loin que celui de l'échantillon des sables de Californie. Du reste, leur composition, comme on le voit, est parfaitement identique. On peut donc en conclure que les montagnes qui les ont produits sont de même nature, ce qui se conçoit facilement, puisque ces montagnes appartiennent à la même chaîne; et il s'ensuit que le dépôt de l'or dans la vallée du Sacramento est un fait analogue à celui qui s'est produit dans plusieurs autres vallées du même système.

Le sable aurifère de l'Oural, bien qu'appartenant à une autre partie du monde, présente les plus grandes analogies avec les précédents. Il renferme, à proportion, beaucoup moins de fer oxydulé; mais cela tient vraisemblablement à ce que le lavage a été poussé moins avant, car en le continuant la proportion de fer oxydulé augmenterait certainement. La différence la plus remarquable des deux espèces de sable consiste dans la présence de la cymophane, qui est une autre espèce de pierre précieuse et qui est ici beaucoup plus abondante que le zircon, tandis qu'elle manque tout à fait dans les sables de la Californie. Mais on comprend que cette différence, intéressante pour le minéralogiste, est ici d'un ordre tout à fait secondaire.

L'analogie frappante qui existe entre la composition du

sable aurifère de la Californie et celle du sable aurifère de l'Oural paraît se soutenir sur le point le plus capital aux yeux de l'économiste, je veux dire la richesse en or. En effet, les deux sables soumis à l'étude ayant à peu près la même densité, il y a lieu d'admettre qu'ils proviennent de terres d'alluvion concentrées au même degré par le lavage ; et il est certain que la terre non lavée du Sacramento ne paraît pas plus sablonneuse que celle de l'Oural. Or, le sable de la Californie contient 29 dix-millièmes d'or, le sable de l'Oural en contient 25. Il n'y a donc pas une grande supériorité de richesse dans le sable de la Californie ; et si les deux sables répondent à un même degré de lavage des deux terres d'alluvion, la terre d'alluvion de la Californie ne serait supérieure à celle de l'Oural que dans les mêmes limites.

On ne possède pas encore des renseignements assez précis sur l'ensemble des exploitations de la Californie pour établir le chiffre moyen de la teneur en or des terres soumises au lavage ; mais on peut, d'après les analogies que nous venons d'indiquer, chercher à s'en faire une idée par comparaison avec ce qui se passe dans l'Oural. Or, d'après les renseignements très-détaillés qui ont été rapportés de ce dernier pays par M. Le Play, on voit que dans l'Oural on soumet au lavage, avec bénéfice suffisant, des terres qui ne contiennent, dans leur état naturel, qu'un dix-millionième d'or ; c'est-à-dire qu'il faut soumettre au lavage environ 5 000 mètres cubes de terre pour obtenir un kilogramme d'or ; ou, autrement encore, en supposant une couche de terre aurifère de cinquante centimètres d'épaisseur, il faudrait soumettre au lavage l'étendue d'un hectare pour un kilogramme d'or. A la vérité, ce sont là les terres aurifères les plus pauvres qui soient exploitées dans l'Oural ; mais les plus riches ne paraissent pas tenir plus de huit dix-millionièmes. En supposant donc que les terres de la Californie, qui, d'après l'analyse comparative des sables, sont plus riches d'environ un cinquième, tiennent un millionième d'or, il n'en est pas moins vrai qu'en Californie il y aurait encore à lever environ 500 mètres cubes de terre pour avoir un kilogramme d'or, c'est-à-dire environ 3 000 francs. Cette terre, quoique d'une belle richesse, ne présenterait donc pas, comme l'a voulu faire croire la renommée, une exception véritablement extraordinaire à ce qui s'observe généralement dans les lavages d'or.

Voici, d'ailleurs, d'après l'analyse faite au laboratoire de l'École des mines de Paris, la composition de l'or de Californie sur 1000 parties :

Or	907
Argent	88
Fer	4
	999

Il existe quelques renseignements moins directs qui conduisent à peu près aux mêmes résultats que ceux que nous venons de donner, et qui en forment, par conséquent, la confirmation. La production de l'Oural en 1847 s'est élevée à une quantité d'or équivalente à peu près à 77 millions de francs. Le nombre d'ouvriers employés au lavage de l'or dans cette même année était d'environ 50 000 ; donc la quantité d'or produite par chaque ouvrier vaut environ 1 540 francs, qui est le quotient de 77 millions par 50 000. Or, d'après les documents dignes de foi publiés tant par les journaux anglais que par les journaux américains sur la production en or de la Californie, il ne paraît pas que la production totale, malgré les chiffres exagérés qui ont été mis quelquefois en avant, ait dépassé 4 à 5 millions de dollars, c'est-à-dire 20 ou 25 millions de francs : il faut dire que, dans cette même année, le nombre des travailleurs employés au lavage ne dépassait pas 15 à 16 000. Or, en divisant, comme tout à l'heure, les deux chiffres l'un par l'autre, on trouve pour la quantité d'or produite en moyenne par chaque homme employé au lavage, une valeur de 1 660 francs ; ce qui est de très-peu supérieur à ce qui s'observe dans l'Oural. Ainsi la comparaison des résultats du travail conduit sensiblement aux mêmes conclusions que l'analyse chimique et minéralogique des sables.

Il faut bien remarquer qu'il ne s'agit ici que de moyennes. Quelques individus, favorisés par le hasard, peuvent tomber du premier coup sur des points où la terre est beaucoup plus riche que nous ne venons de le dire ; ils peuvent même rencontrer des pépites d'or disséminées irrégulièrement çà et là, et dont une seule vaut quelquefois beaucoup plus que le revenu annuel de 1660 francs dont nous venons de parler. Mais des chances exceptionnelles ne sont point la règle ; et à côté du petit nombre que le sort peut favoriser ainsi, il faut tenir compte de tous ceux qui, par compensation, tombent sur des terres moins riches que la moyenne et s'y épuisent sans en retirer grand profit. Il y a là une loterie : on ne parle que des gagnants. Mais les gens sages ne doivent point se laisser faire illusion par la fortune de ceux qui remportent les gros lots : il faut faire un relevé exact de tous ceux qui mettent à la loterie, et y joindre un état authentique de ceux qui ont eu le bonheur de s'y enrichir. C'est ce qu'il n'est point encore possible de faire pour la grande loterie californienne ; mais on peut dès à présent présumer que lorsque ses comptes seront tirés un peu plus au clair, on verra, en parallèle de quelques aventuriers enrichis, bien des aventuriers déçus.

En admettant même que les résultats approximatifs auxquels est arrivé M. Dufrénoy soient au-dessous de la vérité, en admettent que le produit brut du lavage par jour et par homme puisse doubler, c'est-à-dire s'élever jusqu'à une moyenne de 10 francs (et, qu'on le remarque bien, rien n'autorise un chiffre aussi élevé), on peut donc augurer dès à présent que la découverte de l'or en Californie ne produira pas dans l'industrie minérale la révolution dont on avait semblé la menacer. Les nouveaux lavages n'empêcheront pas les anciens de continuer, et dans les mêmes conditions que précédemment, car les avantages de l'exploitation sont à peu près les mêmes dans les uns et dans les autres ; et, en effet, si la Californie a d'un côté quelque supériorité, cette supériorité, si la population y augmente beaucoup, pourra bien se trouver compensée par une supériorité correspondante dans le prix des denrées et par conséquent de la main d'œuvre.

M. Dufrénoy termine son mémoire par quelques considérations qui nous semblent tout à fait propres à trouver place ici. « Lorsque l'on compare, dit-il, l'exploitation des mines d'or à l'industrie du fer, on remarque que l'avantage est tout en faveur de cette industrie : on trouve, en effet, dans le Compte rendu des ingénieurs des mines pour 1847, que la production de la fonte et du fer s'est élevée en France, pour cette année, à une somme de 191 millions environ, et que le nombre d'ouvriers employés aux différents travaux des forges est de 33 000. La valeur créée par chaque ouvrier a donc été dans cette année de 5 788 francs. Pour établir une comparaison exacte entre les avantages de l'exploitation de l'or et du travail du fer, il serait nécessaire d'y introduire la valeur du capital engagé dans chacune de ces industries. Nous ne possédons pas de documents assez complets pour le faire ; mais nous savons que le travail du fer exige des dépenses en matériel et en combustible beaucoup plus considérables que le lavage de l'or. Toutefois, il nous paraît certain que la valeur créée par le forgeron est au moins égale à celle produite par l'orpailleur. »

UN RÉVEILLE-MATIN PYROPHORE.

Vous voyez suspendue au plafond une mèche de la nature de celles dont se servent les artificiers et les artilleurs. Cette mèche, convenablement préparée, brûle avec assez d'uniformité de bas en haut, et l'expérience permet de calculer la longueur qui sera consumée en un certain espace de temps.

On pourra donc diviser la mèche en autant de parties qu'elle doit durer d'heures, réunir son extrémité à celle d'une bougie ou d'une chandelle par une autre petite mèche imprégnée de soufre, et enfin lier à cette même extrémité, par un bout de ficelle, une pierre qui, lorsque le feu y arrivera, tombera dans un bassin métallique placé en dessous. Au moment même où le bruit de la pierre qui tombe vous réveillera, vous aurez l'agrément de trouver votre bougie allumée.

Tel est le singulier réveille-matin que décrit Faust Veranzio dans le recueil curieux auquel nous avons déjà fait plus d'un emprunt. Il ne donne pas la chose comme de lui ; il annonce qu'il l'a apprise à Rome « d'un ingéniosissime gentilhomme français, président à Lyon. » S'il avait dit conseiller à Aix, cette désignation conviendrait bien à Peiresc. Ce savant célèbre voyagea en Italie dans sa jeunesse, et put se trouver à Rome en même temps que Veranzio, vers 1600, quelques années avant la publication du livre de ce dernier, publication qui eut lieu en 1617.

Il est peu probable que ce réveille-matin, quel qu'en soit l'inventeur, ait jamais été essayé ou du moins mis en pratique. Mais les progrès de la science permettraient aujourd'hui d'en fabriquer un qui jouirait de la propriété essentielle de celui de Veranzio sans en avoir les inconvénients. Il suffirait, pour cela, d'établir un renvoi de mouvement très-simple entre la sonnerie d'un réveille-matin ordinaire et l'ingénieux briquet où l'on a mis à profit la propriété que possède le platine spongieux, d'enflammer un courant d'hydrogène par le simple contact.

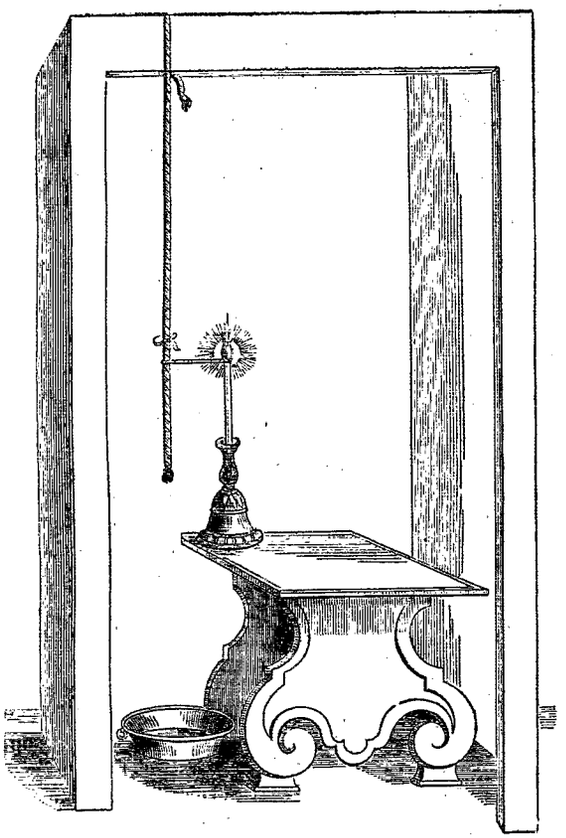

Réveille-matin qui allume une bougie.

— L'infortuné à qui l'on enlève ses croyances religieuses est plus malheureux que l'aveugle auquel on ravit son chien et son bâton.

— La confiance du sage en lui-même diminue à mesure que son savoir grandit, de même que l'ombre du soleil décroît en raison de son élévation.

— La perfection même serait au pouvoir, que les courtisans trouveraient le moyen de la flatter.

— Le grand homme doit se retirer par moments de la scène pour ne pas fatiguer l'admiration ; car, si brillant que soit le soleil, il aurait bien tort de ne pas se coucher.

— On reconnaît volontiers les petits services ; ils ne valent pas la peine qu'on soit ingrat.

— Voiler une faute sous un mensonge, c'est remplacer une tache par un trou.

— Le bonheur d'une âme sensible est altéré par l'aspect de la plus légère souffrance ; c'est pour elle le pli de rose du Sybarite.

J. PETIT-SENN.

CHANT DE GUERRE D'UN LENI-LENAPE.

Nous avons eu occasion de parler de la tribu américaine des Leni-Lenape ou Lenapi dans notre tome V, p. 369, en relatant une vente de territoire faite par eux aux Anglais.

Le chant suivant est celui d'un de leurs guerriers qui part pour combattre l'ennemi. Il a été recueilli, au moment même où il fut répété, par les soins d'un auditeur versé dans tous les dialectes indiens, le missionnaire Heckewelder, auquel nous devons des détails très-nombreux et très-intéressants sur la langue, les mœurs et les croyances des naturels de l'Amérique du Nord. La traduction suivante donne le chant vers pour vers, si l'on peut donner ce nom de vers aux divisions à peine cadencées qu'observent les Peaux-Rouges dans leurs improvisations poétiques.

O pauvre moi !
Qui vas partir pour combattre l'ennemi,
Et ne sais si je reviendrai
Jouir des embrassements de mes enfants
Et de ma femme.

O pauvre créature !
Qui ne peut disposer de sa vie,
Qui n'a aucun pouvoir sur son corps ;
Mais qui tâche de faire son devoir
Pour le bonheur de sa nation.

O toi, Grand-Esprit d'en haut !
Prends pitié de mes enfants
Et de ma femme ;
Empêche-les de s'affliger à cause de moi.

Fais que je réussisse dans mon entreprise,
Que je puisse tuer mon ennemi,
Et rapporter les trophées de la guerre
A ma chère famille et à mes amis.

Fais que nous puissions nous réjouir ensemble,
Que je revoie encore mes enfants
Et ma femme ;
Conserve ma vie, et je t'offrirai un sacrifice.

LE CERF DE MAGDEBOURG.

On voyait à Magdebourg, sur une colonne, un cerf avec un collier d'or sur lequel étaient gravés deux vers allemands que l'on peut traduire ainsi :

Chasseur, laisse-moi vivre encor ;
Je te donne mon collier d'or.

On prétendait que cette sculpture avait été conservée en souvenir d'un cerf pris par l'empereur Charles qui lui avait attaché ce collier, et repris plus tard du temps de Frédéric Barberousse.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. MARTINET, rue et hôtel Mignon.

LA DETTE SACRÉE.

NOUVELLE.



Dessin de Tony Johannot.

Après les travaux de la journée, quatre étudiants d'une petite université d'Allemagne étaient réunis chez l'un d'eux pour faire de la musique, suivant leur habitude. On sait avec quelle passion les Allemands cultivent la musique. La plupart naissent avec d'heureuses dispositions pour cet art qu'ils chérissent, et les pauvres comme les riches trouvent dans l'accord des voix ou des instruments une source de plaisirs salutaires. Nos jeunes gens se délassaient donc de leurs travaux sérieux en jouant, pendant la soirée, des morceaux composés pour quatre instruments, savoir deux violons, un alto et un violoncelle (1). Dans un intervalle de repos, leur conversation, vive et folâtre, fut interrompue par un vieux mendiant qui, s'arrêtant sous leurs fenêtres, se mit à chanter d'une voix cassée. Il s'accompagnait d'une harpe qui avait affronté trop souvent la pluie et l'orage pour avoir conservé des vibrations bien sonores; cependant l'accompagnement était gracieux et léger, et la voix agréable quoique un peu tremblante. Le mendiant disait au refrain :

Donnez au pauvre Pierre,
Donnez une chaumière
Dans un petit verger;
Content de sa richesse,
Pierre avec une altesse
Ne voudra pas changer.

Lorsqu'il eut fini, il leva les yeux vers la fenêtre, où nos jeunes fous s'étaient pressés les uns par-dessus les autres. L'un d'eux lui jeta une pièce de monnaie, et lui dit en riant :

— Tenez, pauvre Pierre, voilà tout ce que nous pouvons faire pour vous dans ce moment; revenez une autre fois.

— Oui, dans une année, dit un autre.

— Et nous vous donnerons de quoi acheter une chaumière, dit le troisième.

— Dans un petit verger, ajouta le quatrième.

Le vieillard s'arrêta comme frappé d'étonnement. La lan-

(1) Tous nos lecteurs savent que l'alto est un violon de grande dimension, qui rend des sons plus graves, et que le violoncelle est encore plus grand que l'alto.

terne fixée à la porte d'une auberge voisine éclairait d'une triste lueur ses longs cheveux blancs. Il leva de nouveau les yeux vers la fenêtre, après un moment de réflexion :

— Jeunes gens, ce que vous me dites là est-il sérieux ? Vous ne voudriez pas, je l'espère, vous moquer d'un pauvre vieillard.

— A Dieu ne plaise ! répondit Ernest avec émotion.

Ses trois compagnons attestèrent Dieu comme lui.

— Eh bien, jeunes gens, je me fie à vous. Dans une année je reviendrai sous cette fenêtre, à la même heure. Adieu, que le Tout-Puissant, dont vous invoquez le nom, bénisse vos entreprises !

Le vieillard s'éloigna, après leur avoir adressé ce vœu paternel. Les étudiants fermèrent leur fenêtre et reprirent leurs instruments. Au bout de quelques instants, trois d'entre eux avaient déjà oublié cette petite scène, et folâtraient comme auparavant; mais, au moment de se retirer, Ernest leur dit :

— Vous me paraissez fort tranquilles : pour moi je ne le suis guère, quand je réfléchis à la promesse que j'ai faite.

— Quelle promesse ? s'écria le plus étourdi.

— Eh ! la chaumière et le verger.

On lui répondit par un grand éclat de rire, et là-dessus les étudiants se séparèrent.

Cependant les concerts avaient continué, et, chaque fois que les amis se rassemblaient, Ernest, rappelant la parole donnée au vieillard, prouvait avec chaleur qu'on ne pouvait pas y manquer.

— Je m'étonne, disait-il, que vous me forciez d'insister sur une chose si claire. Ou nous avons parlé sérieusement, et nous devons agir de même; ou nous avons fait un badinage impie, et nous sommes tenus de réparer notre faute. Mes amis, je ne dormirai pas d'un sommeil tranquille tant que je n'aurai pas trouvé le moyen d'acquitter cette dette sacrée.

— Et comment l'acquitter ? dit Christophe. Nos parents se saignent pour nous entretenir chétivement; et quand nous pourrions épargner et joindre ensemble nos petits revenus pendant six mois, en vivant de l'air qui passe, nous n'aurions pas la somme nécessaire pour acheter à ce vieux fou la moindre bicoque et le plus petit verger. Si nous avons eu tort de promettre, il a été aussi coupable d'accepter; ainsi, quitte à quitte. Adieu, camarades, je vous souhaite un sommeil aussi tranquille que sera le mien.

Ces beaux raisonnements ne persuadaient pas Ernest et ne lui rendaient pas le repos. Sa mère, le voyant rêveur, en devint elle-même inquiète. Cette bonne femme, qui était veuve, et qui n'avait au monde que ce fils, l'avait suivi à l'Université, soit qu'elle ne pût se séparer de lui, soit pour ménager ses ressources. Dans leur petit ménage, où elle faisait à la fois l'office de servante et de maîtresse, ils dépensaient moins ensemble qu'Ernest n'aurait fait tout seul dans la plus modeste pension. Fille d'un paysan, femme d'un instituteur de village, la pauvre Catherine avait appris à connaître et à pratiquer tous les secrets de la plus rigoureuse économie. Elle pouvait se flatter qu'en les employant avec persévérance, la faible somme qui lui restait de son héritage paternel ne serait pas épuisée avant que son fils pût gagner sa vie et celle de sa mère.

Elle s'aperçut donc qu'il avait de la tristesse, et voulut en savoir la cause. Ernest lui fit cet aveu pénible, et vit bien, à l'air sérieux de sa mère, qu'elle pensait comme lui qu'une telle promesse devait être religieusement tenue. En effet, s'il en avait d'abord jugé ainsi, c'est que sa mère l'avait nourri dans les principes de l'honneur et de la piété. Eh ! se serait-elle démentie elle-même, quand son fils se montrait fidèle à ses leçons ? Catherine ne fit pas cette faute, si commune dans un temps où les paroles pèsent trop peu et sont trop souvent démenties par la conduite.

— Il faut donc, mon enfant, dit-elle avec un soupir, il faut que tu commences ta carrière par faire des dettes, ayant d'avoir gagné ton premier écu. N'importe, quoi que puissent résoudre tes camarades, tu payeras, tu satisferas, au moins pour ta part, à l'engagement que vous avez pris. Si tu pouvais y manquer, tu ne serais pas mon fils !

Après cet entretien, Ernest ne songea plus qu'au moyen de s'acquitter envers le vieillard. Il donnait du moins à ces pensées tous les moments qu'il pouvait dérober à l'étude. Il y rêvait un jour, en se promenant dans un frais vallon, sur la lisière d'une forêt. Il vit dans ce lieu charmant une cabane au milieu d'un petit verger que le printemps avait fleuri. En passant devant la porte rustique, il aperçut un écriteau qui annonçait que ce fonds était à vendre.

— Ce serait bien notre affaire, dit-il, en le parcourant des yeux.

Et, poussé par la curiosité, il entra.

Il s'approcha d'un homme d'âge mûr, qui était assis sur un tronc d'arbre équarri en forme de banc.

— Votre ferme est à vendre, monsieur ? lui dit-il en rougissant.

— Oui, mon ami; voudriez-vous l'acheter ?

— Je suis chargé, répondit Ernest d'une voix mal assurée, de procurer un petit bien à quelqu'un de mes amis. Quel serait le prix de votre enclos ?

— Deux mille florins (1).

— Deux mille florins ! dit le pauvre jeune homme d'un air effrayé.

— Ce prix vous paraît fort, mon ami ! Croyez-vous donc qu'on ait une maison et un fonds de terre pour un morceau de pain ? Voyez d'ailleurs ces arbres : quelle prospérité ! Cela vous fait juger de la bonté du sol. Voyez ce logis : ce n'est pas un château, sans doute; mais il y a de quoi vivre heureux là-dedans, et je ne quitterais pas Pré-Fleuri, si ce n'était pour me rapprocher de mes enfants que j'ai mariés loin d'ici.

— Oui, certes, disait en lui-même l'étudiant, il y aurait de quoi vivre heureux, et je m'en contenterais pour moi.

Pendant qu'il faisait ces réflexions, l'homme se leva et marcha devant lui, pour le conduire dans la maisonnette. Il y avait trois petites chambres et la cuisine, cave, grenier, et, tout près, une étable avec une petite grange. Ils firent ensuite le tour de l'enclos. Ernest n'y trouva que des sujets d'admirer, et de reconnaître que deux mille florins étaient un prix raisonnable, pour une ferme si bien établie et si soigneusement entretenue.

Enfin il se retira fort content de ce qu'il avait vu, jugeant que c'était déjà quelque chose d'avoir trouvé la cabane et le verger, et se flattant qu'il finirait par découvrir aussi le moyen de les acheter. Il y rêvait en retournant à la ville, et ne fut distrait de ses pensées que dans le jardin public voisin de la porte, où une troupe de ces musiciens ambulants qui sortent des mines pendant la belle saison se faisait entendre à une nombreuse assemblée. Cette musique le fit tressaillir, en lui rappelant tout à coup que c'était le jour où ses amis l'attendaient pour le concert. Ils allaient se réunir après des vacances de quinze jours, que ses amis avaient passées chez leurs parents.

Ils arrivèrent tous à l'heure convenue, et, dès qu'ils se furent embrassés, Christophe les avertit qu'il avait quelque chose à leur dire avant de commencer.

— Moi aussi, reprit Auguste, j'ai quelque chose à vous dire.

— Eh bien, c'est comme moi, ajouta Frédéric.

— Et quand vous aurez achevé, dit Ernest, je vous prierai de m'écouter à mon tour.

Christophe prit la parole.

— Je traversais, dit-il, les forêts du Harz pour me rendre dans ma famille; j'étais seul, à pied; la nuit tombait, et le temps tournait à l'orage. Quand je fus au milieu des bois, la tempête éclata. Si j'essayais de vous la décrire, ce serait d'imagination; car je perdis bientôt mon sang-froid. Le mu-

(1) Environ quatre mille francs.

gissement du vent, le fracas des arbres battus ou brisés, les torrents de pluie et de grêle, faisaient un vacarme si étourdissant que j'entendais à peine les tonnerres, qui ne cessaient pourtant pas de gronder. Mille éclairs, qui perçaient à chaque instant l'obscurité profonde, m'éblouissaient au point que je n'osais plus ouvrir les yeux ni faire un pas en avant. Allez, camarades, vous ne savez pas ce que c'est que d'être surpris dans les forêts par une tempête! Auparavant je me croyais homme à tout braver; à présent je connais la frayeur, et je l'avoue franchement. Je m'étais donc arrêté sous un arbre, que je tenais embrassé pour me soutenir, car mes jambes tremblaient comme le feuillage. Tout à coup la foudre tomba, à cinq pas de moi, sur un chêne, et le mit tout en flammes, comme je pus m'en apercevoir en me relevant d'une chute violente. Nouveau danger! la forêt allait s'embraser peut-être? J'eus assez de présence d'esprit pour m'éloigner un peu, en prenant le dessus du vent; mais ce fut mon dernier effort, et je tombai, d'abord à genoux, puis étendu tout de mon long, sur la mousse trempée de pluie. C'est là que je passai la plus affreuse nuit de ma vie; et cependant je me souvins de vous, mes amis, de nos concerts, du vieux mendiant, et je me dis : « Ce qui m'arrive est un avertissement du ciel. Malheureux que je suis! si j'échappe à ce danger, je veux réparer mes torts : autant que la chose me sera possible, je tiendrai la parole que j'ai donnée. » Je sortis enfin de ces bois effroyables; mais, si le péril est passé, la promesse demeure. Voilà, mes amis, ce que j'avais à vous dire; et je me joins maintenant au sage Ernest, pour vous presser de remplir notre engagement.

— Tu n'auras pas de peine à m'y décider, lui dit Auguste. Pendant mon séjour chez mes parents, j'ai fait une promenade au château de Weissberg. Le propriétaire l'a décoré avec plus de bizarrerie que de goût; et peut-être irait-on moins visiter cette belle résidence, si le maître ne l'avait pas remplie de ses inventions singulières. Il a, entre autres, élevé un arc de triomphe magnifique dans une des allées principales, et il y a fait graver cette inscription en lettres d'or : C'EST ICI LA PORTE DE LA BONNE FOI; NE PASSE POINT, SI TU VEUX MANQUER A TA PAROLE. J'étais en nombreuse compagnie; une des personnes de la société lut cette inscription et nous la fit remarquer; sur quoi tout le monde passa gaillardement devant moi. En refusant de passer, je me serais signalé aux yeux de tout le monde comme un fourbe : je m'avançai donc tête levée, et je passai sous l'arc de triomphe. Depuis ce jour, je ne suis plus tranquille; car vous sentez bien qu'ayant pris un engagement d'honneur devant tant de gens, je ne peux plus reculer.

— Alors, dit Frédéric, nous voilà tous dans les dispositions où notre camarade désirait de nous voir; car une raison qui n'est pas moins singulière que les vôtres me décide à tenir ma parole.

On voulut savoir ce qui avait déterminé Frédéric à payer sa dette; il répondit que cette bonne pensée lui était venue en dormant.

— Oui, mes amis, ajouta-t-il; quand ma grand'mère nous contait ses rêves et les présages qu'elle en tirait, nous ne faisions qu'en rire et lever les épaules par-derrière : me voilà cependant crédule comme elle. Mais si vous saviez quel rêve j'ai fait, et deux fois de suite, remarquez bien cette circonstance! C'est à faire dresser les cheveux. Je ne crois pas que Christophe ait eu plus de frayeur dans sa forêt que moi dans mon lit, quand j'ai vu, pour la deuxième fois, le vieux musicien s'arrêter là-bas, à la rue, pincer en grimaçant les cordes de sa vieille harpe, et puis grandir tout à coup jusqu'à la hauteur de la fenêtre, avancer dans la chambre la tête et le bras, une tête échevelée, un bras de squelette, saisir mon violoncelle devenu une contre-basse (1) énorme, l'ouvrir je ne sais comment, me jeter dedans avec fureur, et m'emporter sur les toits malgré vos cris et les miens. Riez tant qu'il vous plaira; je vous assure que ce mendiant est quelque grand personnage, en état de nous punir, s'il avait à se plaindre de nous. Je ne veux pas m'y exposer; trouvez-moi seulement un moyen de le satisfaire, car, par malheur, le rêve ne m'a rien dit là-dessus.

— Ernest félicita ses camarades de leur nouvelle résolution, plus que des motifs qui les avaient déterminés.

— Sachez d'abord, leur dit-il, que j'ai trouvé ce qu'il nous faut.

— Ah! vraiment! s'écrièrent les trois amis, avec un mouvement marqué de curiosité.

— Oui, je l'ai trouvé. Près de la ville, dans un vallon charmant, j'ai découvert une maisonnette et un verger qui nous conviennent à merveille, et dont notre vieillard sera sans doute satisfait. Ce fonds est à vendre pour le prix de deux mille florins.

— Deux mille florins! s'écrièrent encore les autres tout d'une voix.

— Nous voilà bien avancés! dit Christophe; je te croyais en train de nous dire comment nous devions nous y prendre pour trouver de l'argent : c'est là ce qu'il nous faut d'abord. Au lieu de cela, tu nous parles d'acheter un domaine, quand nous n'avons pas de quoi payer une feuille de papier timbré.

— Attendez, répondit Ernest, j'aurai peut-être une proposition à vous faire; mais je désire savoir auparavant si vous n'avez pas consulté vos parents, et s'ils ne seraient point disposés à faire quelques sacrifices pour vous aider dans cette affaire.

Les étudiants répondirent, l'un, qu'il n'en avait pas dit un mot à son père, de peur d'être mis à la porte par les épaules; l'autre, qu'il en avait touché quelque chose à son tuteur, qui s'était fort moqué de lui, et lui avait prouvé qu'il ne devait rien puisqu'il n'était pas forcé de payer; enfin le troisième assura que son oncle, de qui il dépendait, s'était vivement courroucé contre le mendiant, assurant que, s'il le rencontrait, il le dénoncerait à la police et le ferait mettre en prison.

— Nous sommes donc réduits, dit Ernest, à nos seules ressources, et voici ce que je vous propose. Comme je venais de notre domaine à la ville, j'ai vu dans le jardin public une troupe de mineurs (1). Ils faisaient assez de bruit, mais leur musique était pitoyable; cependant ces bonnes gens ne laissaient pas de ramasser des kreutzer. Nous sommes, sans nous flatter, un peu plus habiles, et nous avons de bons instruments : profitons de nos prochaines vacances, déguisons-nous, et parcourons l'Allemagne avec nos violons; nous réussirons peut-être. Tel est mon avis; s'il ne plaît pas, et qu'on nous en propose un meilleur, je m'y rangerai volontiers.

La proposition fut acceptée par acclamation. Une idée pareille devait plaire à des imaginations allemandes : les mœurs du pays empêchaient d'y rien voir de malséant; le but pouvait la faire approuver par des juges sévères. Bien loin de chercher un autre expédient, les jeunes camarades assurèrent qu'on ne pouvait rien imaginer qui méritât d'être mis en balance. Ils verraient du pays, ils mèneraient une vie d'aventures, ils recueilleraient des applaudissements, et des florins aussi pour faire honneur à leur parole. Le projet était admirable! *La suite à une autre livraison.*

(1) Le plus grand des instruments à cordes; il a la forme du violon, mais il est haut quelquefois de cinq ou six pieds.

(1) On donne ce nom à des musiciens ambulants, qui sont en effet, le plus souvent, des mineurs en congé.

L'ÉGLISE DE BROU.

Fin.—Voy. p. 20.

La façade extérieure de l'église de Brou offre un riche assemblage d'ornements gothiques et d'arabesques surmontés de trois frontons de forme triangulaire. Les galeries latérales

forment de chaque côté un pignon distinct. Le portail, à arc surbaissé, est décoré de plusieurs statues supportées par des piédestaux embellis de feuillages, chiffres et bouquets d'un art merveilleux. En face de la porte d'entrée, on voit un cadran horizontal, gravé sur le sol et de forme ovale; si l'on se tient debout sur la lettre qui indique le mois dans lequel l'on se trouve, l'ombre que l'on projette au soleil passe sur l'heure exacte du jour.

La nef, grande et large, est éclairée par de magnifiques vitraux; elle porte sur des piliers de 7 pieds de diamètre; les clefs de voûte sont ornées de cartouches représentant les armes de Marguerite d'Autriche accolées à celles du prince Philibert, c'est-à-dire des bâtons noueux en sautoir avec des briquets, et trois lances de feu au-dessous. Ces singuliers ornements ont trait, à ce que l'on prétend, à la querelle des ducs d'Orléans et de Bourgogne; les bâtons étaient, pendant ces disputes, la devise du parti d'Orléans, les briquets celle du parti de Bourgogne.

Les nefs latérales sont larges et bien éclairées; dans celle de droite se trouve un grand bénitier de marbre noir, au-

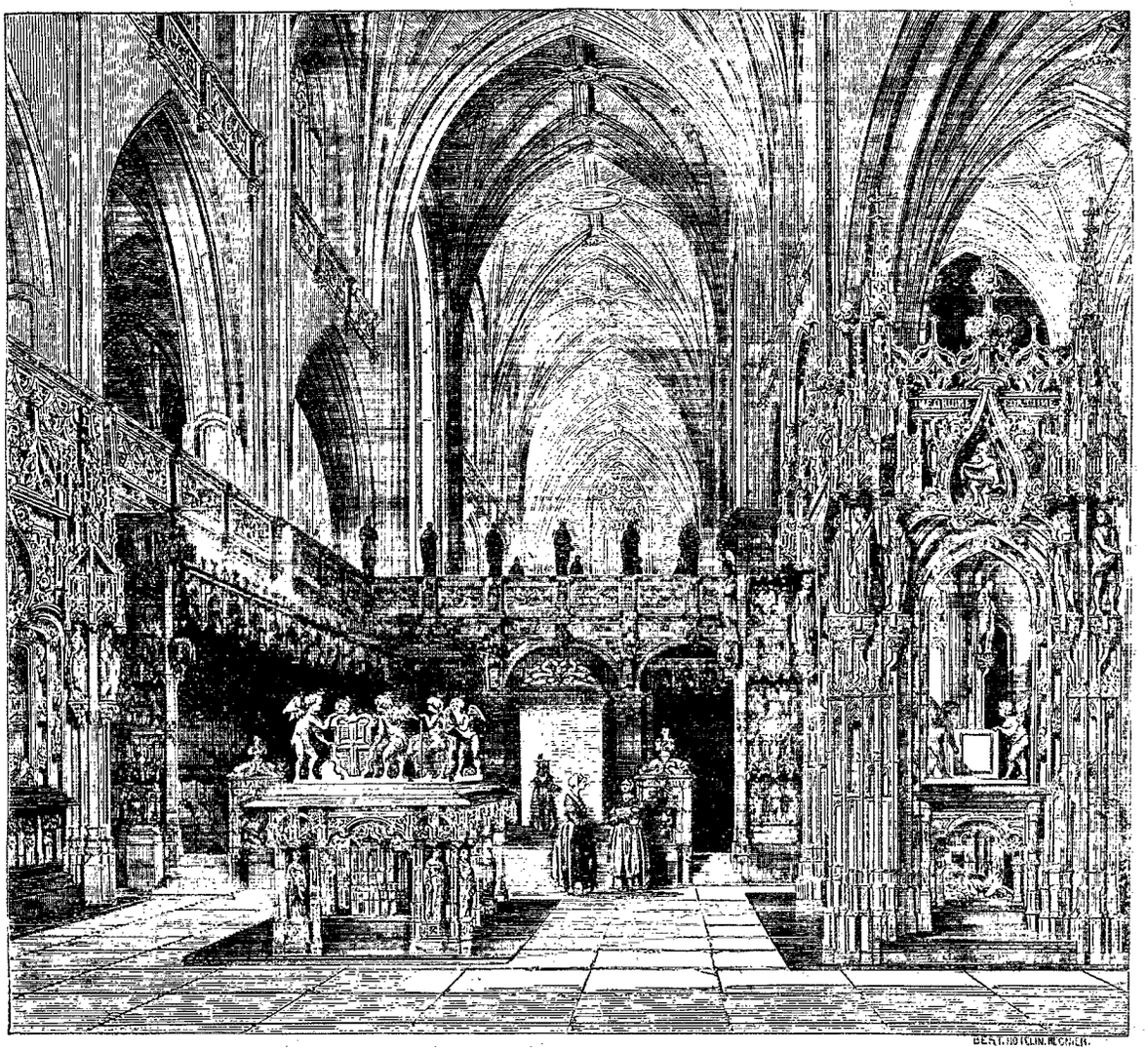

Église de Brou. — Le Chœur. — Dessin de M. Mathieu.

tour duquel est gravée la devise de la princesse (voy. p. 22). On y remarquait encore une chaire à prêcher, mais elle a disparu, et on lui a substitué une masse de carton-pierre qui, bien que d'un dessin assez remarquable, ne semble point à sa place dans ce monument d'une véritable originalité.

La nef est séparée du chœur par un jubé qui se trouve à la croisée de l'église. Large de 11m,36 sur 7m,80 de hauteur, y compris le couronnement, il est couvert d'une quantité innombrable d'ornements empruntés presque tous au règne végétal. Il est formé de quatre piliers formant trois arcades surmontées d'une balustrade ornée de sept grandes statues de marbre blanc. Sur le dernier pilier, à droite, une table d'albâtre porte un cœur en gros relief, surmonté des armes de la maison de Châteauvieux; c'est le tombeau de Claude de Chaland : l'épitaphe n'est plus lisible; mais on y distingue encore une rature faite par le duc Emmanuel-Philibert. On raconte qu'un jour ce duc passant par Brou lut cette épitaphe où le mort était qualifié de *très-puissant*, qu'il s'en indigna, et tirant son poignard, biffa ces deux mots en disant : « Il n'y a dans mes États de haut et puissant seigneur autre que moi. »

Le chœur est la partie la plus considérable du monument. Indépendamment des deux tombeaux que nous avons décrits, il renferme encore des sculptures qui suffiraient à la décoration de deux églises. Les stalles du chœur sont d'une belle exécution. Le côté droit est orné de vingt-quatre statues en bois, représentant autant de patriarches ou de prophètes, qui tous sont d'une grande expression. Le lambris des stalles de ce côté est divisé en plusieurs panneaux sculptés, et représentant l'histoire d'Adam, de sa chute et du meurtre d'Abel par son frère; puis l'histoire de Samson et la mort de Goliath; enfin celle de Suzanne, du prophète Élisée et du sacre de Salomon. Ces panneaux sont séparés par des

niches dont chacune contient une grande figure de prophète. Les stalles du côté gauche représentent d'abord vingt-quatre disciples de Jésus-Christ, et le fils de Dieu lui-même. Les lambris offrent l'histoire du Sauveur du monde, et les niches renferment des statues de saints et d'évêques. Le couronnement de toutes ses stalles est travaillé avec une délicatesse et un fini précieux. Il est soutenu par des voûtes qui imitent celles de l'église ; enfin le dessous des siéges est lui-même orné de figurines assez artistement faites, mais dont les sujets sont quelquefois bizarres.

Le tombeau de Philibert est placé au milieu du chœur ; le prince est représenté d'abord sur le sommet du mausolée, couché sur une table de marbre noir de dix pieds de long sur cinq de large, et élevée à la hauteur de quatre pieds et demi. Il est revêtu de son armure ; le manteau ducal descend de ses épaules jusqu'à ses pieds. La couronne sur la tête, le collier de l'Annonciade au cou et l'épée au côté, il appuie sa tête sur un carreau de broderie, son pied sur un lion. Ses mains jointes sont inclinées du côté de Marguerite de Bourbon sa mère ; sa tête est tournée du côté de Marguerite d'Autriche sa femme. Six anges pleurent en priant autour de lui. Ceux qui sont aux pieds supportent une table de marbre contenant les armes du prince ; ceux qui sont à sa tête supportent une autre table destinée sans doute à son épitaphe ; les deux autres tiennent son sceptre, ses gantelets, son casque et sa hache d'armes. Tout ceci est appuyé sur douze piliers de marbre blanc, placés eux-mêmes sur une autre table de marbre noir qui sert de base à l'édifice. Ces piliers forment arcade et sont surchargés de moulures, de fleurons et de chiffres, parmi lesquels ceux de Philibert et de Marguerite sont souvent répétés, ainsi que les lettres F, E, R, T. On dit que ces lettres signifient : *Fortitudo Ejus*

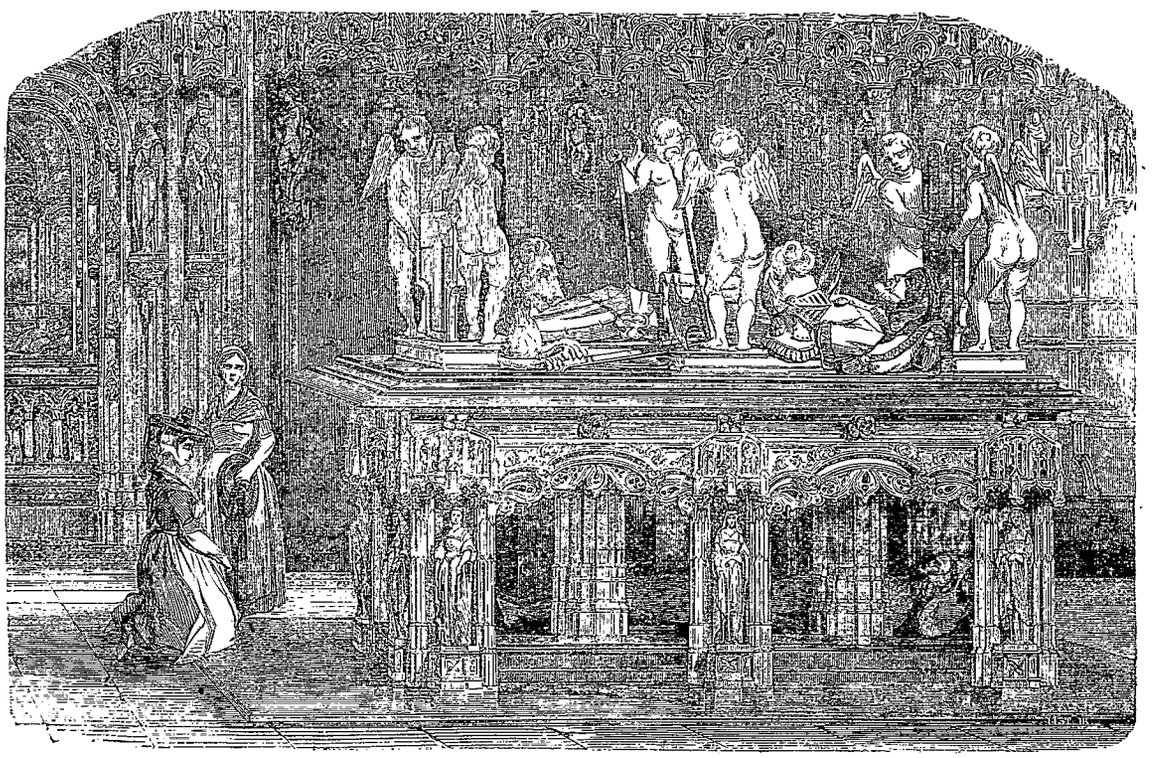

Le Tombeau de Philibert, dans le chœur de l'église de Brou. — Dessin de M. Mathieu.

Rhodum Tenuit (Il a pris Rhodes par son courage). Cette victoire remportée par Amé V en 1310 peut être un souvenir glorieux ; mais on ne saurait trop pourquoi Philibert en parlerait sur son tombeau, et cette explication n'est pas très-satisfaisante.

Entre ces piliers, on voit une seconde statue du prince en marbre blanc mat, sillonné de veines bleuâtres : cachée dans cette partie sombre, elle a l'aspect effrayant d'un cadavre. Ainsi que la première, elle est de Conrad Meyt, artiste suisse.

Nous avons décrit les deux mausolées qui se trouvent aux côtés de Philibert. Il nous reste à parler de la chapelle de l'Assomption, remarquable par le grand tabernacle qui en décore l'autel. Cet ouvrage a dix-sept pieds de hauteur sur douze de largeur ; il est ouvert par le milieu, et divisé sur les côtés en six cellules qui forment trois étages à droite et trois sur la gauche. Chacune renferme, en plein relief, un mystère de l'histoire de la Vierge. Le milieu est occupé par une grande niche destinée au mystère de l'Assomption : la Vierge, les mains jointes, est enlevée au ciel par une multitude d'anges, et Dieu le père lui tend les bras. L'édifice est surmonté de trois statues de marbre blanc, représentant la Vierge avec son fils, sainte Marguerite, et sainte Madeleine. En face de l'autel est une arcade en biais conduisant à l'oratoire de Marguerite d'Autriche, qui par ce moyen pouvait voir le maître-autel aussi facilement que celui de la chapelle de l'Assomption : cette princesse avait fait aussi construire une cheminée dans ce même oratoire.

Le maître-autel est un monument moderne assez heureusement approprié au reste de l'église. Les vitraux sont remarquables par la vivacité des peintures et un dessin assez correct. On y voit figurés des saints, des ducs de Savoie, des écus des maisons nobles de la Bresse, etc. Le clocher est une tour carrée surmontée d'un dôme octogone qui était autrefois terminé par une flèche.

L'église de Brou est en forme de croix latine. Elle a 68^{m},57 de long, 35^{m},77 de large à la croisée, 29^{m},23 à la grande nef en y comprenant les chapelles, et seulement 20 mètres de hauteur. Ce n'est point, par conséquent, sa grandeur, mais ce sont surtout ses sculptures qui lui méritent d'être comptée parmi les plus belles églises de France.

HYGIÈNE DU VÊTEMENT.

Voy., sur l'Hygiène du sommeil, 1848, p. 130; — sur l'Hygiène des repas, 1849, p. 66.

Supposez l'homme dépourvu d'intelligence, et la plus grande partie de la terre serait inhabitable et inhabitée. Les régions froides en particulier, occupées maintenant par les nations les plus civilisées, seraient encore couvertes de forêts et de marécages hantés par des ours, des loups et des sangliers. Le sauvage le moins industrieux, sachant se faire un vêtement de la dépouille des animaux dont il se nourrit, brave la rigueur du froid, et le globe tout entier, du pôle à l'équateur, devient le domaine de l'homme. Son habillement varie suivant les climats et suivant les saisons; mais une saine hygiène ne règle pas toujours la nature et la forme du vêtement. La mode, le préjugé, la routine, propagent et perpétuent des costumes condamnés également par l'artiste et par le médecin. Dans cet article, nous ne traiterons que du vêtement dans les régions tempérées telles que la France, l'Angleterre ou l'Allemagne, les climats extrêmes exigeant des précautions et des règles spéciales.

Maintenir le corps dans une température uniforme, ni trop chaude ni trop froide, telle, en un mot, que la surface de la peau ne soit péniblement impressionnée ni dans un sens ni dans l'autre, telle est l'utilité du vêtement. En hiver, il conserve la chaleur engendrée dans notre corps; en été, au contraire, il empêche que cette chaleur, s'ajoutant à celle de l'atmosphère, ne devienne incommode. Ainsi en hiver le vêtement doit nous défendre du froid extérieur, et en été de la chaleur. Or, la physique nous apprend que de tous les corps l'air et celui qui est le plus mauvais conducteur du calorique; la condition physique de tout vêtement consiste donc à emprisonner autour du corps une couche d'air intérieure qui le protége contre l'impression de l'air extérieur. Comme il importe d'atteindre ce but dans les deux saisons extrêmes, nous traiterons séparément des vêtements d'hiver et de ceux d'été.

Vêtements d'hiver.— Le froid est la cause principale d'une foule de maladies telles que les catarrhes, les fluxions de poitrine, les rhumatismes, etc., etc. On ne saurait donc prendre trop de précautions pour se défendre contre cet ennemi de notre santé. Rien de plus faux, de plus absurde et de plus funeste que ces dictons populaires : « Il faut » s'habituer au froid; Le froid endurcit; La chaleur rend » frileux, etc., etc. » Une foule de personnes périssent victimes de ces préjugés qui n'en continuent pas moins à régner parmi les gens du monde. Voici la vérité à cet égard. D'abord la sensibilité au froid varie suivant l'âge : ainsi, chez un enfant sain et robuste, la respiration étant plus parfaite, la production de chaleur intérieure est aussi plus énergique; de là une plus grande indifférence pour le froid. Mais que de parents abusent sans le savoir de cet heureux privilége de l'enfance dans la fausse idée d'endurcir le corps au froid! Que de maladies sont la conséquence de la déplorable habitude de promener les enfants tantôt les jambes ou les bras nus, tantôt les épaules découvertes, suivant les caprices de la mode! L'enfant vigoureux ne sent pas le froid tant qu'il est animé par le jeu; s'il reste immobile, il est bientôt transi; l'enfant chétif de nos villes en devient la victime : les toux obstinées, les coqueluches, les fluxions de poitrine, n'ont pas d'autre cause; quelquefois aussi les effets ne sont pas immédiats, mais les rhumatismes de l'âge mûr ont pour origine le froid enduré pendant les premières années de la vie.

En général, les adultes sont plus sensibles au froid que les enfants; mais on observe des différences prodigieuses d'un individu à l'autre : ainsi les femmes sont plus frileuses que les hommes, et parmi ceux-ci les hommes gras le sont moins que les personnes maigres. Ces généralités sont sujettes à une foule d'exceptions et de contradictions singulières. Les peuples du Nord s'habillent plus chaudement, et maintiennent dans leurs habitations une température plus élevée que les peuples du Midi. Dans la désastreuse retraite de Russie, en 1813, on a remarqué que des régiments italiens n'avaient pas été plus décimés par le froid que les troupes allemandes, et à Pétersbourg les Russes, ensevelis dans leurs fourrures, admirent les Français qui circulent dans les rues, couverts d'un simple manteau en drap. Il résulte de tous ces faits, qu'il n'y a point de règle générale à établir pour la sensibilité au froid; chaque individu a son thermomètre, et c'est à lui de se vêtir en conséquence. Puisque j'ai prononcé le mot de thermomètre, je ferai observer que cet instrument ne peut nous donner que des indications fort inexactes sur le *froid physiologique*, contre lequel nous voulons nous prémunir. Si l'air est calme, le froid le plus vif est peu sensible, le corps restant environné de la couche d'air échauffé que les vêtements maintiennent autour de lui; mais si l'air est en mouvement, s'il fait du vent, le froid devient immédiatement pénible, car il s'insinue dans les interstices des vêtements et se mêle à la couche d'air échauffé qui est en contact avec la surface de la peau. En Sibérie, lorsque le thermomètre descend à plus de 20 degrés au-dessous de zéro, l'air est en général très-calme, et c'est ce qui rend le froid supportable; mais il n'est personne qui n'ait éprouvé qu'un vent violent dépouille, pour ainsi dire, brusquement le corps de sa chaleur, même lorsque le thermomètre est seulement à quelques degrés au-dessous de zéro. C'est ainsi que les tourmentes dans les Alpes deviennent promptement mortelles. L'air et la neige pénètrent sous les vêtements, refroidissent de plus en plus la surface de la peau : alors le voyageur est pris d'un besoin de dormir invincible; s'il cède et cesse de se réchauffer en marchant ou en s'agitant sans relâche, ce sommeil fatal est le précurseur d'une mort certaine.

Étudions maintenant dans ses détails le vêtement d'hiver le plus propre à garantir du froid sans gêner les mouvements et sans provoquer une transpiration incommode et même dangereuse. Immédiatement sur la peau, on portera un gilet de flanelle un peu juste, qui descende depuis la naissance du cou jusqu'à celle des cuisses; il est aussi essentiel qu'il couvre le ventre que la poitrine, car chez certaines personnes l'impression du froid agit sur les intestins et non sur les poumons. La flanelle a l'avantage de maintenir dans ses mailles la couche d'air chaud dont nous avons parlé, et d'absorber la transpiration qui ne se glace pas sur le corps, lorsque le repos succède à un exercice violent. Quelques personnes, par les grands froids, ont l'habitude de mettre deux chemises; c'est en effet une excellente précaution; les habits et les pantalons seront en drap. Par un froid ordinaire, un paletot par-dessus l'habit est suffisant; le capuchon que l'on y ajoute depuis plusieurs années est on ne peut mieux imaginé. En effet, par un vent violent, l'air pénètre par en haut et refroidit ainsi le cou, les épaules et la poitrine : chez un grand nombre de personnes, ce froid provoque presque instantanément l'inflammation de la muqueuse du nez (coryza, rhume de cerveau) ou celle des bronches (bronchite, rhume de poitrine); chez d'autres, l'impression du froid sur les oreilles amène des écoulements qui peuvent devenir une cause de surdité. Un grand nombre de personnes transpirent de la tête, et le vent, en favorisant l'évaporation rapide de cette sueur, produit un sentiment de fraîcheur des plus pénibles. Le capuchon remédie à tous ces inconvénients : aussi les militaires l'ont-ils adopté. En voyage, à la chasse et par des froids vifs, rien n'est préférable à un paletot en peau de chèvre ou de loup; le cuir tanné ne se laisse point pénétrer par le vent : la pluie, s'attachant en gouttelettes aux longs poils de cette peau, ne mouille jamais le cuir ni, à plus forte raison, le vêtement de drap que l'on porte dessous. Ces surtouts sont préférables à ceux en toile cirée,

qui, étant complétement imperméables, provoquent une transpiration incommode quand on marche, et dangereuse si l'on s'arrête.

S'il est important que la tête soit préservée contre le froid, il l'est encore plus que les pieds soient constamment chauds et secs. Dans l'état normal de la température du corps, la tête n'est point le siége d'un sentiment de chaleur, mais les pieds doivent l'être : aussi des bas de laine sont-ils indispensables en hiver et même au printemps et en automne ; les habitants des montagnes en portent toute l'année, à cause de leur souplesse et de l'avantage qu'ils ont d'absorber la transpiration.

Dans les climats humides, comme ceux de Londres et de Paris, il n'est personne qui n'ait éprouvé par lui-même les inconvénients d'avoir les pieds mouillés. Or, l'eau pénètre à la longue toute chaussure composée de plusieurs pièces réunies par des coutures ; mais le caoutchouc a résolu la difficulté : élastique, imperméable à l'eau, sans aucune solution de continuité, il remplit les deux indications dont nous avons parlé, et maintient les pieds chauds et secs. Il serait bien à désirer que ces chaussures devinssent communes et à bon marché, afin que l'ouvrier pût en faire usage et arriver les pieds secs à l'atelier, où souvent il reste toute la journée sans sortir et sans pouvoir réchauffer les extrémités inférieures.

Vêtements d'été.— Dans nos climats, l'été n'a pas la constance et l'uniformité de température des contrées plus méridionales. En une semaine, quelquefois du jour à la nuit, le thermomètre varie de dix degrés. Dans les journées chaudes, l'exercice amène une forte transpiration qui se supprime brusquement si l'on s'arrête à l'ombre. Le vêtement doit être combiné de façon à parer à ces diverses éventualités ; ce n'est pas une tâche facile. Pour se préserver de la chaleur, les vêtements amples, légers, de couleur claire, de lin ou de coton, sont préférables à tous les autres. Cependant il est imprudent de se vêtir trop peu : ainsi les Anglais ne quittent jamais la flanelle, même dans l'Inde. Le meilleur parti à prendre, c'est de porter avec soi une veste ou un gilet chaud que l'on endosse à l'approche de la nuit, ou quand on se repose à l'ombre, chaque fois, en un mot, que l'on éprouve une sensation de fraîcheur. Avec cette précaution, on marchera légèrement vêtu, et l'on n'aura pas à craindre un refroidissement souvent préjudiciable à la santé. La coiffure d'été doit être ample et perméable à l'air, afin d'éviter une trop forte congestion vers la tête. L'hygiène proscrit ces petites casquettes de drap que portent les étudiants allemands ; mais elle approuve les chapeaux de paille, ceux de feutre léger, les bérets du Béarn, les sombreros espagnols.

Trois grands anatomistes, Camper, Winslow et Sœmmering, n'ont pas dédaigné d'écrire sur l'hygiène des vêtements, et en particulier sur les dangers des corsets à baleines et les inconvénients des chaussures trop étroites. Déjà le Magasin (1) a consacré un article à ce sujet ; mais l'abus continuant toujours, le médecin ne doit point se lasser de le signaler. Les jeunes filles qui se compriment dans un corset de fer ne savent pas qu'elles se condamnent peut-être à ne pouvoir nourrir un jour leur enfant. Pour satisfaire à une mode désavouée par le bon goût, elles se privent des plus pures jouissances de la maternité. Elles ignorent qu'en empêchant le libre développement des poumons elles entravent les fonctions de la respiration. Comment est-il possible que la digestion puisse se faire convenablement lorsque l'estomac et les intestins sont ainsi pressés entre la colonne vertébrale et les baleines d'un corset ? Mais il est un autre genre de considérations peut-être plus puissant sur l'esprit de ces victimes de la mode, et qui, ce me semble, devrait les convaincre immédiatement. Chacune d'elles a pu voir chez d'autres combien un corset trop serré nuit à la grâce des mouvements, à la fraîcheur du teint, à l'expression de la physionomie. Tantôt la gêne qu'il cause altère profondément les traits qui paraissent *tirés*, et donne à la peau une teinte terreuse ; tantôt la gêne de la circulation fait rougir le nez et le front. Lorsque la compression est poussée à ses dernières limites, alors elle amène des syncopes, des évanouissements, des vomissements : aussi les femmes trop serrées sont-elles le plus souvent obligées de se priver de manger, et cette diète forcée amène une faiblesse qui ajoute à l'altération des traits. Ainsi donc, à moins d'être décidée à sacrifier les agréments du visage au désir de ressembler à une guêpe, une femme qui se serre outre mesure dans un corset me paraît animée d'un désir de plaire sans intelligence, qui souvent va directement contre le but qu'elle se propose. Toutefois, je ne proscris pas entièrement les corsets ; chez les femmes, la colonne vertébrale et les muscles qui la maintiennent ont besoin d'être soutenus et appuyés. Il faut donc que ce vêtement s'applique contre le corps et se moule sur lui, mais sans le comprimer.

Ce que j'ai dit du corset s'applique également aux chaussures trop étroites. Gêne, douleur, déformation du pied ; marche pénible, disgracieuse ; traits altérés par la douleur ou rougis par l'afflux du sang vers la tête : telles sont les conséquences de cet abus. Condamnées au point de vue de l'hygiène, ces déformations artificielles du corps le sont aussi au point de vue artistique. Dans ces statues de femmes, éternels modèles de la beauté que nous a légués la Grèce antique, la taille n'est point serrée, le pied est bien développé et porte franchement sur le sol. Au lieu de nous inspirer de ces types immuables du beau, notre goût dépravé emprunte les corsets aux époques de la décadence de l'empire romain, et semble aspirer à imiter les femmes chinoises, qui, conséquentes dans leur coquetterie, renoncent à se servir de leurs membres pour marcher et pour agir, afin d'avoir des pieds qui se réduisent au gros orteil et des ongles de deux centimètres de longueur. Le Chinois, gâté par une civilisation fausse et stationnaire, en est venu au point de se complaire au difforme. Cette dépravation du goût s'étend à tout : il veut qu'une femme ait un pied pointu, d'un décimètre de long ; il aime des arbres rabougris, s'entoure de magots, mange des nids d'hirondelles, des vers à soie, des ailerons de requin, et fume de l'opium. Toute civilisation matérialiste, qui n'a point pour but l'amélioration physique et morale d'un peuple, conduit inévitablement à des excès qui expliquent, sans le légitimer dans son exagération, l'anathème prononcé par Rousseau contre la civilisation en général.

(1) Tome Ier (1833), p. 99.

LARMES BATAVIQUES.

On appelle ainsi des gouttelettes de verre subitement refroidies et solidifiées dans un liquide où on les a projetées lorsque le verre était en fusion. Le nom de *larmes* exprime bien leur forme, comme on peut s'en assurer à l'inspection des figures que nous donnons (fig. 1 et 2). Quant à l'épithète de *bataviques*, elle indique le pays où l'on en a fait pour la première fois.

Les larmes bataviques jouissent d'une singulière propriété. On peut impunément frapper sur le gros bout des coups assez forts avec un marteau, sans casser le verre, pourvu qu'on ne détermine pas la rupture de la queue effilée (fig. 3) ; mais à peine a-t-on brisé, fût-ce avec la main, l'extrémité de cette queue, que le corps entier vole en éclat, ou plutôt est réduit en poussière avec une légère explosion. Dans l'obscurité, cette explosion est accompagnée de lumière.

Le phénomène a lieu sous le récipient de la machine pneumatique, c'est-à-dire dans le vide aussi bien que dans

l'air; l'explosion y est même plus subite et les fragments plus petits.

Sous l'eau, la rupture se fait avec plus de bruit et d'effort contre la main que si on la déterminait dans l'air, et les particules tombent au fond sans se disperser.

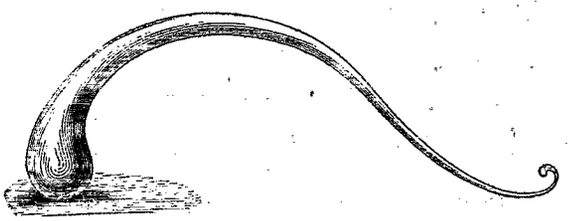

Fig. 1. Larme batavique soumise à l'examen de la Société royale en 1661, d'après Merret.

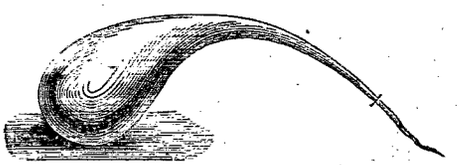

Fig. 2. Larme batavique brisée devant l'ancienne Académie, en 1656, d'après Monconys.

Le phénomène singulier que présentent les larmes bataviques a beaucoup occupé les physiciens dans le dix-septième siècle. Le prince Rupert, de Bavière, neveu de Charles Ier, et promoteur distingué des sciences et des arts, est, dit-on, le premier qui ait importé cette invention d'Allemagne en Angleterre. Elle fut présentée à la Société royale, à laquelle un rapport fut fait à ce sujet en 1661 (*Art de la verrerie* de Neri, Merret et Kunckel, publié par le baron d'Holbach; Paris, 1752, in-4°). Mais, dès 1656, c'est-à-dire cinq ans avant, M. Chanut, ambassadeur de Suède, avait fait venir des larmes bataviques de Hollande à Paris, comme on le voit par la correspondance de Monconys. Elles étaient encore très-rares, et lorsque l'on en possédait une, on la cassait en grande cérémonie, après avoir convoqué tous les physiciens que l'on pouvait connaître. Une expérience de ce genre fut faite devant l'Académie, qui était dès-lors le noyau dont on forma quelques années plus tard l'Académie des sciences. Gassendi, Montmort, Monconys, etc., assistèrent à cette expérience dont Monconys nous a laissé le récit détaillé (voir le *Journal de ses voyages*, part. II, p. 163, Lyon, 1665). La rupture complète eut lieu lorsque la queue de la larme eut été brisée au point indiqué par un petit trait transversal sur la fig. 2.

Les larmes bataviques se font avec un verre de couleur verdâtre qui doit être bien cuit et bien purifié. On tire du creuset un peu de matière en fusion, et pour l'essayer on la projette dans l'eau froide, où on la laisse quelque temps jusqu'à ce qu'elle soit refroidie. Si la matière était trop chaude, le verre se briserait en tombant dans l'eau; si, au contraire, elle est à point pour l'opération, le verre ne se brise pas avant d'être entièrement refroidi. Du reste, on est loin de réussir à coup sûr, même avec une bonne matière. L'ouvrier manque ordinairement deux, trois ou même quatre larmes pour une qui réunit toutes les conditions voulues.

Il y a de ces larmes qui se brisent aussitôt qu'on en a frotté le gros bout avec une brique sèche; d'autres ne se brisent que lorsqu'elles sont à moitié usées.

Il s'en est trouvé, parmi celles dont on avait usé la moitié par le frottement, qui, mises à part, se cassaient sans que personne y touchât; tandis que d'autres qu'on avait usées jusqu'au col, en les frottant sur une pierre avec de l'eau et de l'émeri, demeuraient entières et se conservaient.

Un joaillier auquel on avait envoyé quelques larmes bataviques voulut les percer comme des perles; mais lorsque le foret vint à entrer, elles se brisèrent de la même façon que si l'on en avait cassé le bout.

On a cherché longtemps l'explication du phénomène que présentent les larmes bataviques; la cause en est pourtant fort simple. Le refroidissement de l'extérieur ayant lieu subitement, pendant que l'intérieur est encore en fusion, est accompagné d'une contraction qui n'est pas en rapport avec la masse totale du corps. Les molécules intérieures, venant à se refroidir à leur tour, doivent se contracter; mais elles restent adhérentes à l'enveloppe extérieure déjà refroidie, et tendent à la contracter elle-même. Cette enveloppe est donc dans l'état où serait un ressort bandé qui, pour se débander, n'attendrait que l'action d'une détente. En rompant le col effilé d'une larme batavique, on détruit l'équilibre instable qui avait lieu, et les molécules sont projetées dans toutes les directions.

La trempe de l'acier produit parfois des effets analogues. C'est ainsi que l'on a vu des coins destinés à frapper des monnaies se rompre spontanément, ou sous l'influence d'ébranlements extérieurs à peine appréciables, dans les armoires où on les avait renfermés.

C'est à une cause du même genre, c'est-à-dire à des inégalités de retrait après un refroidissement subit, qu'il faut attribuer certains effets de rupture véritablement singuliers. En voici un exemple. Huit verres avaient été rincés et placés en quatre couples, l'un sur l'autre, renversés pour faciliter l'égouttement. Au bout de quatre heures, le couvert est mis, et ces verres sont placés sur la table. Vingt minutes s'étaient à peine écoulées, lorsqu'une subite explosion fit évanouir un de ces huit verres, et ne laissa à sa place que les débris de sa matière entièrement pulvérisée, à la partie supérieure près, qui s'était détachée du reste par une coupe horizontale, tandis que la partie inférieure, beaucoup plus épaisse, se trouvait dans un état où le pilon, dans le mortier, aurait eu peine à la réduire. Bientôt un second, puis un troisième verre, éprouvèrent le même sort.

Cet accident n'est pas très-rare pour le verre non recuit. On sait que les vases en verre, après avoir reçu leur forme, sont portés dans des fours où on les laisse refroidir lentement après les avoir portés à une assez haute température : c'est l'opération qu'on appelle la *recuite*.

L'analogie de cet effet avec la rupture des larmes bataviques est manifeste

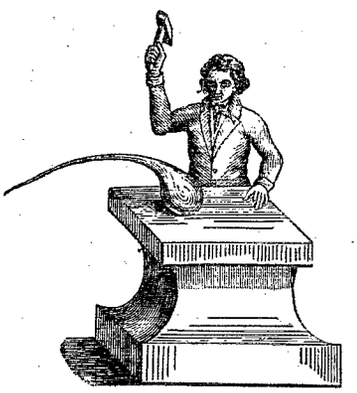

Fig. 3. Larme batavique résistant, par le gros bout, à des coups de marteau.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. Martinet, rue et hôtel Mignon.

LE CHATEAU DE WADSTENA, EN SUÈDE.



Vue du Château de Wadstena, en Suède.

Ce château fut bâti en 1545, par ordre de Gustave Wasa, sur les ruines d'un vieil édifice qui datait, disent les chroniques, du temps où régnait Waldemar. L'ingénieur Bullgrim et l'architecte Jacques Wee, tous deux nés dans les Pays-Bas, en donnèrent les plans et en surveillèrent la construction, qui ne fut terminée que sous le roi Eric XIV. Le fronton de l'Est est orné de sculptures commandées par le duc Jean de la Gothie orientale ; elles représentent les Vertus cardinales du christianisme. Les sculptures du fronton de l'Ouest représentent les attributs de la royauté : elles furent exécutées sous le règne de Gustave-Adolphe II. Des assemblées d'État ont tenu leurs séances dans ce château. On montre au voyageur une fenêtre d'où Magnus, fils de Gustave, sous l'influence, dit-on, d'un accès de folie, se précipita dans les fossés. Le 12 juillet 1568, les ducs Jean et Charles, armés contre le roi Eric, leur frère, s'emparèrent du château. En 1716, Charles XII vint y visiter sa sœur Ulrique-Éléonore avant d'aller combattre Pierre de Russie à Pultawa. On avait en grande vénération un bel et large escalier par lequel il était descendu : des réparations modernes ont fait disparaître cet escalier. Le château appartient toujours à l'État ; il sert de magasin. Son aspect a conservé quelque grandeur ; mais le temps pèse lourdement sur ses vieilles murailles, et bientôt ce ne seront plus que des ruines.

LES NUÉES, COMÉDIE D'ARISTOPHANE.

Tout le monde connaît cette comédie, au moins de nom. Dirigée contre Socrate, elle a été rendue plus célèbre par la mort de ce dernier, et l'on a même vulgairement accusé Aristophane d'avoir amené, par sa comédie des *Nuées*, la condamnation du philosophe athénien. Nous avons déjà démontré que cette opinion est erronée. Des témoignages incontestables prouvent que *les Nuées* furent représentées 424 ans avant Jésus-Christ, tandis que la mort de Socrate n'eut lieu que l'an 399 ou 400 avant notre ère. La comédie précéda donc le procès de vingt-quatre ou vingt-cinq ans, et ne put être, par conséquent, la cause déterminante de l'arrêt prononcé. Ce que l'on peut croire seulement, c'est qu'elle y prépara les esprits, en présentant Socrate comme un sophiste et comme un impie dont les enseignements corrompaient la jeunesse.

Du reste, la guerre entre les philosophes et les poëtes comiques était ancienne. Cratès avait attaqué, dans ses pièces, Hippon et Bœda ; Socrate lui-même avait déjà subi les plaisanteries d'Eupolis. Aristophane ne fit donc que varier un thème depuis longtemps trouvé ; mais ses sarcasmes eurent une vivacité, une profondeur, qui transformèrent, pour ainsi dire, une guerre générale et sans haine sérieuse en un duel acharné.

Les causes qui le poussèrent à cette attaque contre Socrate furent de différentes natures.

Il y eut d'abord les causes graves. Aristophane appartenait au parti d'Athènes dont tous les efforts tendaient à conserver les anciennes institutions, les anciennes mœurs et les anciennes croyances. A ce titre, il devait s'effrayer des innovations philosophiques de Socrate, et surtout de l'esprit d'examen qu'il s'efforçait d'éveiller chez les jeunes gens de son époque.

Une cause d'hostilité plus frivole, mais non moins puissante, fut le dissentiment littéraire. Socrate aimait les tragédies d'Euripide, dont les tirades éloquentes, les plans ingénieux et les tendances élevées correspondaient à sa propre nature. Elles déplaisaient à Aristophane précisément par les mêmes motifs. Ajoutez à cela le mépris trop avoué du philosophe pour les comédies aristophanesques, et enfin l'animadversion naturelle qu'inspirent aux natures ironiques et sensuelles les intelligences sérieuses que l'idéalité seule passionne.

On peut donc dire qu'il y avait entre Aristophane et Socrate opposition de principes, de goûts, de nature. Il n'en

fallait pas tant pour déterminer l'auteur des *Nuées* à une déclaration de guerre. Voyant dans Socrate la plus haute représentation de ce qui lui était adverse, il voulut le livrer à la risée d'Athènes : c'était satisfaire à la fois ses opinions, ses antipathies et ses rancunes.

Mais, une fois livré à la composition de sa satire, il ne s'en tint pas au Socrate réel. Personnifiant en lui l'esprit du siècle, il lui attribua toutes les nouveautés qu'il voulait railler. Le fils de Sophronisbe devint, entre ses mains, un rhéteur en même temps qu'un incrédule; et, après lui avoir fait expliquer sa nouvelle morale, il ne craignit pas de le montrer volant un manteau.

Nous avons peine à comprendre aujourd'hui une telle hardiesse de calomnie; mais il ne faut pas oublier que la comédie, chez les Grecs, n'était point, comme chez les modernes, une composition purement romanesque, relevant de l'imagination, c'était un acte de croyance politique, comme peut l'être aujourd'hui un article de journal. A Athènes, le théâtre était une tribune où le poëte comique défendait ses opinions dans un pamphlet dialogué, avec toute la liberté et toute la passion des partis. S'il pouvait tout oser, il devait aussi tout craindre; car le théâtre était, pour ainsi dire, de plain pied avec le tribunal : une attaque injuste exposait à l'amende, à la prison ou à l'exil. L'auteur comique accomplissait donc, comme l'orateur, une véritable mission politique, et l'accomplissait à ses risques et périls. L'esprit ne lui suffisait pas, il lui fallait de plus le courage. Souvent ses satires ne trouvaient point d'interprète. Lorsque Aristophane voulut faire paraître, dans sa pièce des *Chevaliers*, le général Cléon, alors tout-puissant à Athènes, aucun acteur n'osa se charger du rôle, et il dut le jouer lui-même.

Il ne faut point croire, du reste, que la malignité publique accueillît toujours avec faveur ces satires personnelles. La pièce des *Nuées*, restée si célèbre, et qui le mérite au point de vue purement littéraire, fut mal accueillie une première fois, comme le prouve un passage de la parabase où Aristophane fait dire au chœur, parlant pour le poëte : « Persuadé que cette pièce, travaillée par moi avec tant de soin, était la meilleure de mes comédies, je crus devoir la soumettre une première fois à votre goût. Cependant je fus vaincu par des rivaux ineptes. Je me plains de cette injustice à vous, juges éclairés pour lesquels je travaillais. »

La seconde épreuve ne fut point, à ce qu'il paraît, plus heureuse que la première, et *les Nuées* n'obtinrent qu'un médiocre succès.

Ce double échec décharge évidemment Aristophane de la terrible responsabilité que l'on a voulu lui infliger en l'accusant d'avoir provoqué la condamnation de Socrate.

Quoi qu'il en soit, l'œuvre du poëte athénien est également remarquable par l'invention et par les détails; elle rappelle, en plusieurs endroits, la manière plaisante et profonde de Molière.

Lorsque la pièce commence, le théâtre représente la chambre à coucher de Strepsiade. Celui-ci est au lit; près de lui dorment plusieurs esclaves et son fils Phidippide.

Strepsiade s'occupe de calculer ses dettes. Paysan simple et frugal, il a voulu, comme Georges Dandin, épouser une femme de la ville dont le luxe l'a ruiné; son fils, qui a hérité de tous les goûts de sa mère, achève de l'endetter par ses dépenses en chars et en chevaux. Il cherche les moyens de sortir d'embarras, et n'en trouve point d'autre que de s'adresser à Socrate, qui, comme les rhéteurs, apprend, dit-il, deux raisonnements, le juste et l'injuste, et qui doit lui enseigner le moyen de frustrer ses créanciers.

Ici la scène change : le théâtre représente l'entrée de la maison de Socrate. Strepsiade va frapper à la porte. Un disciple vient ouvrir; il se plaint d'être dérangé, et parle des graves méditations de Socrate, occupé à mesurer le saut d'une puce et à observer la cause du bourdonnement d'un cousin. Tout à coup le philosophe paraît lui-même en l'air, suspendu dans un panier. Il est là pour converser avec les Nuées, divinités nouvelles qui président aux élucubrations nébuleuses du grand homme. Strepsiade demande à être instruit, et Socrate le soumet à une parodie d'initiation. Il le fait asseoir sur la sellette, lui pose sur la tête une couronne, et le saupoudre de farine, comme les gâteaux offerts dans les sacrifices. Il invoque ensuite les Nuées, dont le chœur apparaît au loin, en faisant entendre des chants d'une suavité que la traduction ne peut rendre.

« Chœur des Nuées. Nuées éternelles, du sein retentissant de l'Océan notre père, élevons-nous en vapeurs légères et transparentes sur les sommets boisés des hautes montagnes, afin de contempler au loin l'horizon montueux, la terre sacrée où abondent les fruits, les fleuves roulants et la mer retentissante. L'œil du ciel brille éternellement d'une lumière étincelante. Dissipons les brumes qui nous enveloppent, et montrons-nous à la terre dans notre immortelle beauté. »

Strepsiade, qui entend ces chants et qui voit arriver le chœur, s'étonne que les Nuées aient des nez comme les femmes. Alors Socrate lui apprend qu'elles seules sont de véritables divinités. Il en résulte une discussion religieuse très-plaisante, dans laquelle Socrate prouve à son nouveau disciple qu'il n'y a jamais eu de Jupiter vengeur du parjure; et la preuve, dit-il, « c'est que Simon, Cléonyme et Théorus n'ont jamais été foudroyés. » Strepsiade, à qui l'on explique de plus les causes du tonnerre et de la foudre, se déclare convaincu. Il se fait adorateur des Nuées, et leur demande de devenir assez subtil orateur « pour mettre de son côté l'apparence du bon droit et échapper à ses créanciers. » Socrate se charge de lui enseigner cet art.

Or, les leçons de Socrate ressemblent singulièrement à celles que M. Jourdain reçoit de son maître de rhétorique. Elles roulent sur la nécessité d'appeler *merlesse* la femelle du merle, afin de ne pas confondre les deux sexes, et sur la convenance qu'il y aurait à ne point dire *une huche*, mais *une huchée*. Cependant, comme Strepsiade en revient toujours à la recherche des moyens de ne pas payer ses créanciers, plusieurs expédients sont indiqués. Socrate propose, par exemple, lorsque son disciple sera condamné, de faire fondre, avec une lentille qui recevra les rayons du soleil, toutes les lettres du jugement, écrites, selon l'usage, sur des tablettes de cire; Strepsiade, de son côté, songe à acheter une magicienne de Thessalie, qui lui escamotera la lune et la lui mettra dans un étui, ce qui empêcherait les échéances d'arriver, puisque c'était le cours de cet astre qui servait à supputer les mois.

Enfin Socrate, désespérant de dresser à sa méthode un esprit aussi lourd, l'engage à lui amener son fils.

Phidippide paraît, et le père vante son intelligence avec l'aveuglement habituel à tous les pères. « Il a beaucoup d'esprit naturel, dit-il à Socrate. Tout enfant, il bâtissait chez nous de petites maisons, il sculptait de petits navires, il construisait de petits chariots de cuir, et faisait de petites grenouilles avec des écorces de grenade. Apprends-lui donc les deux raisonnements : le fort, et puis le faible qui triomphe du fort au moyen de l'injuste. »

Dans l'idée d'Aristophane, le juste représente la tradition antique. Il raconte de quelle manière étaient élevés les Athéniens des vieux temps, ceux qui furent les héros de Marathon. L'éloge qu'il fait de l'ancienne éducation est pleine de verve et de poésie. Aussi le chœur s'écrie-t-il :

« O toi qui habites le temple élevé de la Sagesse, tes discours respirent un parfum de vertu. Heureux les hommes d'autrefois, qui vivaient au jour de ta gloire ! »

Mais l'Injuste parle à son tour : il procède, comme Socrate, par questions; il entasse les sophismes et les arguties; et, voulant prouver qu'il a pour lui la majorité, il montre à son adversaire les spectateurs, et lui demande ce qu'il voit.

« Des infâmes, répond le Juste, partout des infâmes ! En

voilà un que je connais, celui-là encore, et cet autre avec ses longs cheveux.

» L'INJUSTE. Qu'as-tu à dire maintenant?

» LE JUSTE. Je suis vaincu, ô infâmes! Je vous en prie, recevez mon manteau; je passe dans votre camp. »

Phidippide fait de même, et entre à l'école de Socrate, qui lui apprend son fameux raisonnement. Strepsiade, stylé par lui, refuse de payer ses dettes. A un créancier qui lui rappelle, selon la formule, le jour « de la vieille et de la nouvelle lune, » il répond que la lune ne peut être double et que, par conséquent, il ne lui doit rien. Le créancier menace de lui déférer le serment devant les dieux; Strepsiade éclate de rire, en demandant ce que c'est. A un autre, il refuse son payement parce qu'il se sert du mot *huche* au lieu de celui de *huchée*. Enfin un troisième lui réclame l'intérêt de la somme qu'il lui a prêtée.

« STREPSIADE. L'intérêt! quelle bête est cela?

» AMYNIAS. C'est l'argent qui s'accroît sans cesse, chaque mois et chaque jour, à mesure que le temps s'écoule.

» STREPSIADE. Fort bien. Mais, dis-moi, crois-tu que la mer soit maintenant plus grande qu'autrefois?

» AMYNIAS. Non, certes; elle est toujours la même; il n'est pas bon qu'elle s'accroisse.

» STREPSIADE. Comment, misérable! la mer ne grossit pas, malgré les fleuves qui s'y jettent, et tu prétends que ton argent augmente tous les jours! Vite, un bâton! »

Il se débarrasse ainsi successivement de tous ses créanciers, et bénit l'éducation donnée à Phidippide par Socrate; mais le revers de la médaille se montre bientôt.

A la fin du repas, il prie son fils de chanter une ode de Simonide; le jeune homme lui répond que c'est un mauvais poëte. Il lui demande alors des vers d'Eschyle; Phidippide déclare qu'ils sont trop emphatiques et trop désordonnés. Enfin il laisse le chant au choix de son fils, qui commence un fragment d'Euripide. Le père s'indigne et veut l'interrompre; la dispute s'échauffe, et le jeune homme bat le vieillard, en lui prouvant, par les raisonnements les plus ingénieux, qu'il est dans son droit. « Les coqs, fait-il observer, donnent des coups de bec à leur père; et quelle différence y a-t-il entre les Athéniens et les coqs, si ce n'est que les derniers ne rédigent point de décrets? »

Strepsiade invoque les lois; mais il les a lui-même violées au sujet de ses créanciers. Il en appelle aux dieux; on lui répond qu'il n'en existe pas. Alors, furieux, indigné, il reconnaît sa folie; il en demande pardon au ciel et à la terre; et pour punir « les charlatans qui corrompent la jeunesse athénienne, » il appelle son esclave Xanthias; il le fait monter sur le toit de Socrate, une hache à la main, et il lui ordonne de frapper jusqu'à ce que tout croule sur le maître et les disciples. Lui-même aide à l'œuvre de destruction en mettant le feu à la maison et en criant : « Poursuis, Xanthias, frappe, détruis! Ils ont bien des torts à expier, mais surtout celui de s'être joués des dieux. »

On répète les médisances en citant leur auteur pour s'en donner le plaisir sans danger. Madame DE PUISIEUX.

Pour se rendre heureux avec moins de peine, et pour l'être avec sûreté, il faut faire en sorte que les autres le soient avec nous. C'est ce ménagement de bonheur pour nous et pour les autres que l'on doit appeler l'honnêteté. Pour avoir cette honnêteté au plus haut degré, il faut avoir l'esprit excellent et le cœur bien fait, et qu'ils soient tous deux de concert ensemble. Par la grandeur de l'esprit, on connaît ce qu'il y a de plus juste et de plus raisonnable à dire et à faire; et par la bonté du cœur, on ne manque jamais de vouloir faire et dire ce qu'il y a de plus raisonnable et de plus juste. SAINT-ÉVREMONT.

DE LA CHASSE AU DIX-HUITIÈME SIÈCLE.

Il est souvent intéressant, pour bien reconnaître les changements accomplis depuis deux ou trois générations, de jeter un regard en arrière sur les détails qui touchent aux mœurs du dernier siècle : on y voit des choses qui semblent si éloignées de l'ordre et des usages actuels, que l'on a peine à croire qu'elles soient à une distance si peu considérable, tant les habitudes contraires ont prévalu.

La chasse, qui est devenue de nos jours un amusement si général, surtout chez les personnes, quelle que soit leur condition, qui habitent la campagne, est peut-être un des points où cette différence entre les mœurs de nos pères et les nôtres se sent le mieux.

Pour bien faire ressortir la vérité sur ce sujet, nous ne saurions citer aucun ouvrage plus digne de confiance qu'un *Traité de la police générale*, publié en 1775 (il y a moins de cent ans!), par M. de Fréminville, traité dans lequel on trouvait « tout ce qui est nécessaire de savoir et de pra» tiquer en cette partie; par un procureur fiscal. » Voici quelques-uns des passages les plus significatifs sur la police de la chasse; nous citons textuellement :

Le seigneur de fief, qui peut donner permission de chasser sur son fief, ne la peut donner qu'à des gentilshommes et non à des roturiers. C'est ce qui fait que les seigneurs de fiefs ne peuvent dans les fermes de leurs terres y comprendre la chasse, parce que, indépendamment de ce qu'elle n'est pas un fruit, c'est qu'ils n'ont pas le droit de donner permission de chasser à un roturier.

Non-seulement des roturiers n'ont aucun droit de chasser, mais il leur est défendu d'avoir non-seulement aucuns chiens couchants dans leur maison, mais aucuns chiens de chasse, à peine de cent livres d'amende.

Il est fait défense à toutes personnes de prendre des œufs de perdrix et faisans dans les bois et campagnes; même, les ayant pris, de les élever, nourrir et vendre, à peine de cent livres pour la première fois, du double pour la seconde, et du fouet et bannissement pour la troisième, conformément à l'article 8 du titre des chasses.

Toutes sortes de filets pour prendre du gibier sont défendus, à peine de trente livres d'amende et du fouet pour la première fois, et pour la seconde fois fustigés, flétris et bannis pour cinq ans.

Il n'est pas même permis de chasser et de prendre avec de la glu de petits oiseaux, tels que linotes, chardonnerets, pinçons et autres.

Il faut observer que les gardes-chasse n'ont pas droit de porter le fusil. Cela leur est défendu par les ordonnances, ainsi que de mener avec eux aucun chien. Il n'est permis qu'aux gardes des forêts du roi de porter des pistolets, leur étant pareillement défendu de porter aucuns fusils.

Il n'est pas loisible à aucun seigneur haut justicier de mener avec lui aucuns domestiques chassant sur les terres et fiefs qui sont portés de lui en arrière-fiefs, ni d'y envoyer chasser aucuns autres. Il n'a droit que d'y chasser et tirer seul.

L'auteur justifie la sévérité de ces règlements à l'égard des roturiers par quatre raisons. La première, c'est que le goût de la chasse les détournerait de la culture de la terre et des métiers, qui est leur lot; la seconde, que la passion et l'inconsidération les conduiraient à gâter les récoltes; la troisième, que ce serait leur donner le droit de porter les armes, ce qui est contraire à leur condition; la quatrième, qui est assurément la plus valable, que ce serait se prêter à une destruction trop rapide du gibier.

CHOIX DE COQUILLES.

Voy. p. 11.

Certaines coquilles fossiles sont, comme on le sait, d'une proportion colossale qui dépasse tout ce que l'on a vu se produire de ce genre dans les âges modernes. Cependant parmi les espèces que l'on trouve au fond des mers, il en est aussi dont le volume est considérable. L'une d'elles figurée ici, *la Volute diadème*, a plus de 75 centimètres de long : c'est la plus grande des coquilles univalves ; le Bénitier, la plus grande des coquilles bivalves, est plus extraordinaire encore : on peut, disent les voyageurs, prendre un bain dans une seule de ses parties, et dans certaines îles des mers de Chine, on en fait un abreuvoir pour les chevaux. On n'a encore apporté en Europe aucune de ces coquilles qui soit aussi grande : toutefois les bénitiers de Saint-Sulpice dépassent en grandeur toutes les coquilles que nous connaissons en

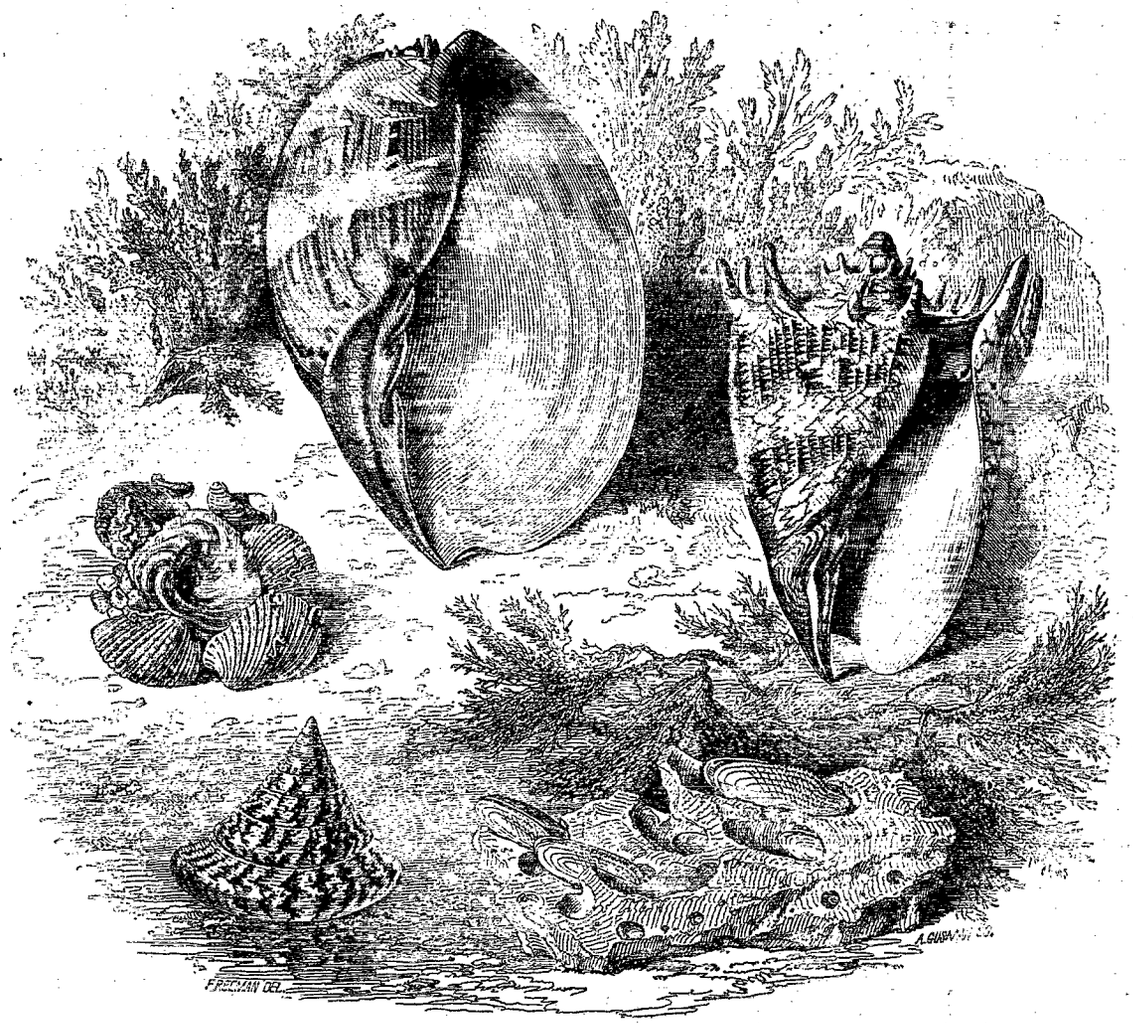

Volute diadème.—Volute impériale ou Couronne impériale.— Troque agglutinant.— Trochus niloticus.— Pholade dactyle.

France ; ils ont été donnés à François Ier par la république de Venise. A Rome, on en voit de plus volumineux. Les animaux qui forment ces immenses coquilles peuvent atteindre une longueur de 5 pieds. Les naturels s'en servent pour leur alimentation : on en fait surtout une grande consommation aux îles Philippines et aux Moluques.

L'autre Volute que nous représentons était autrefois une coquille très-rare : quoiqu'elle le soit moins aujourd'hui, elle est toujours recherchée à cause de sa beauté ; la couronne de pointes qui orne son extrémité antérieure l'a fait désigner par les naturalistes sous le nom de *Volute impériale*, et vulgairement on l'appelle *Couronne impériale*.

Certains animaux de coquilles ont la singulière propriété de coller à leur partie supérieure tous les corps qui se trouvent près d'eux. Il en est qui s'attachent ainsi un grand nombre de petites et moyennes coquilles ; d'autres se lient à des pierres souvent si grosses et si lourdes, comparées à la coquille même, qu'elles la rendent deux ou trois fois plus pesante qu'elle ne l'est naturellement. Il est encore impossible aujourd'hui de donner une explication satisfaisante de ce fait singulier qui, du reste, se produit presque uniquement dans le genre des coquilles nommé Troque, en latin *Trochus*.

Le Troque agglutinant (*Trochus agglutinans*), figuré dans notre première gravure, est commun aux Antilles. On en trouve beaucoup d'autres espèces dans les mers des Indes. Nous avons représenté sur la même planche une autre espèce du même genre, le *Trochus niloticus*, qu'on trouve dans les mers de la Nouvelle-Hollande, et qui n'a pas, comme dans la précédente espèce, la propriété agglutinante.

La dernière figure de cette première planche représente une coquille bivalve ou à deux parties, nommée Pholade dactyle (*Pholas dactylus*). Cette coquille n'est point étrangère à nos mers ; elle habite surtout la Méditerranée.

Toutes les espèces de ce genre, et elles sont nombreuses, habitent des trous creusés par l'animal dans le bois, la pierre ou le sable. Nous avons déjà rappelé que les bases des colonnes du temple de Jupiter, à Pouzzoles, longtemps baignées par les mers, ont été percées par cette espèce de coquille.

La figure première de notre seconde planche représente

la plus grande coquille bivalve qui habite la Méditerranée ; elle s'attache aux corps sous-marins au moyen d'un paquet de fibres qu'on nomme Byssus. Ce byssus est d'une texture fine et soyeuse que l'on peut filer, et qui sert en Sicile et dans les Calabres à tisser des étoffes précieuses, mais fort chères à cause de la petite quantité de matière qne chaque animal fournit. Dans la figure qui représente cette coquille, on voit à l'une des extrémités une houppe soyeuse qui n'est autre que cette masse fibreuse, comparable à celle qu'on peut voir dans une petite coquille très-commune, et dont on mange l'animal, *la moule.*

Le Casque de Madagascar (*Cassis Madagascariensis*) n'est point rare : il est employé par les artistes pour les fines sculptures que l'on appelle les Camées coquille. Ces camées forment une branche de commerce assez importante, et c'est, en effet, dans le genre de casque seulement qu'on trouve la dureté, l'épaisseur et les couches de diverses couleurs qui permettent au graveur d'obtenir des résultats satis-

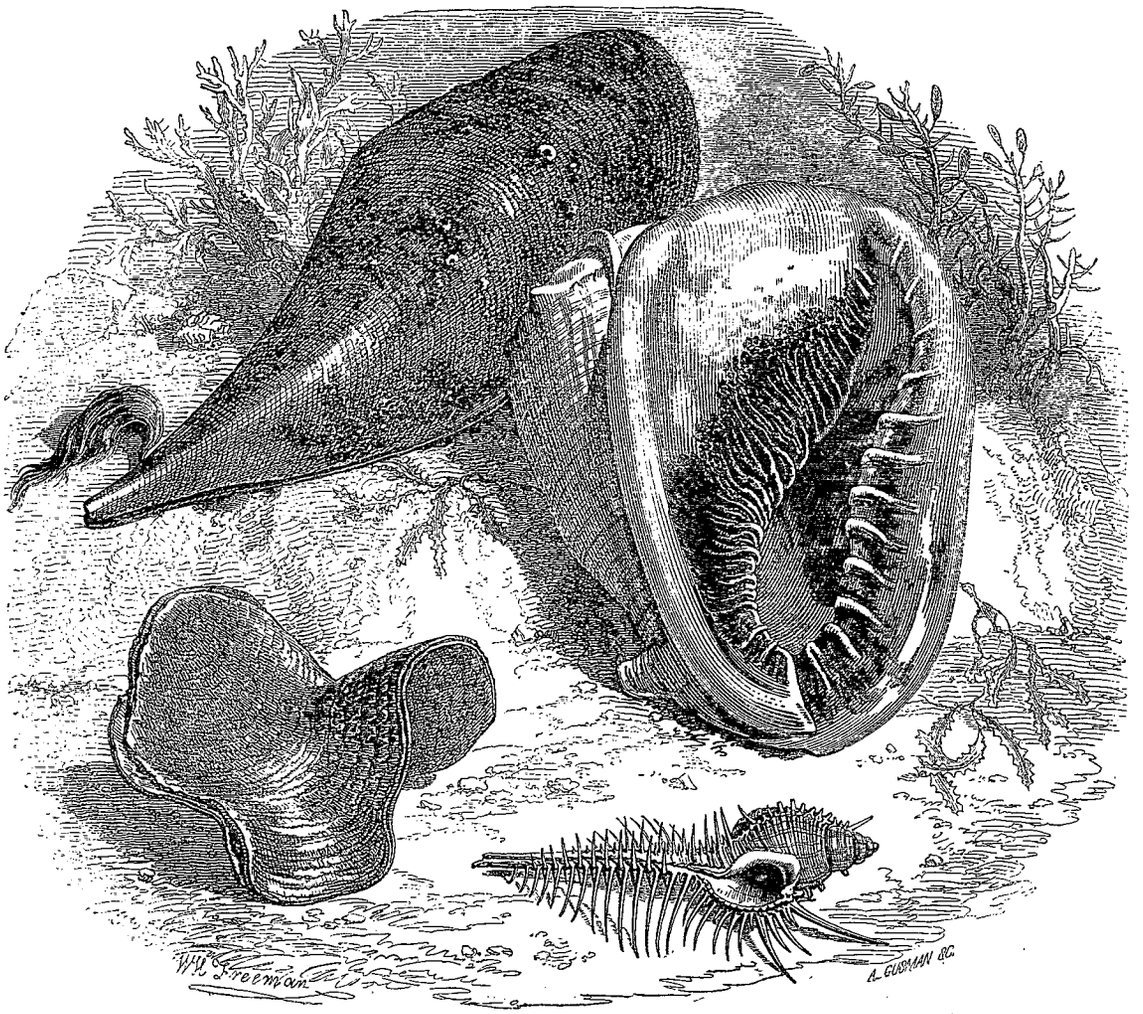

Grande coquille bivalve de la Méditerranée et son byssus. — Casque de Madagascar. — Placune selle. — Rocher fine-épine.

faisants. Une de ces coquilles bien conservée peut être payée 25 fr. On en expédiait autrefois des cargaisons considérables en Italie pour être taillées en camées ; mais Paris en emploie aujourd'hui un plus grand nombre, qui, après avoir été travaillées, sont expédiées dans toutes les parties du monde.

Les croisées des maisons, dans plusieurs contrées des Indes, sont faites, non pas de vitres comme en Europe, mais de coquilles transparentes coupées en petits carrés. Ces coquilles, que l'on désigne sous le nom générique de *Placune*, sont, en effet, très-minces, et l'espèce qu'on emploie a été nommée *Placune vitrée.* Toutes les églises de Goa, sur la côte du Malabar, sont encore vitrées avec ces coquilles. L'espèce que nous avons figurée et que l'on nomme Placune selle (*Placuna sella*) à cause de sa forme, est toujours d'un brun clair, et beaucoup plus rare que l'autre espèce. Le *Rocher fine-épine* est une jolie coquille assez commune dans les mers de Chine, mais difficile à découvrir, parce qu'elle est souvent voilée par ses épines, surtout par celles de l'extrémité, qui sont longues et abondantes.

MÉMOIRES D'UN OUVRIER.

Suite. — Voy. p. 2, 22, 38, 55, 66.

§ 5. *Un malheur domestique. — Je suis mis à l'épreuve. — Ma mère part. — Ce qu'est la vie de garçon pour l'ouvrier. — La chambrée; le bonhomme Marcille et Faroumont dit* La Chiourme. — *Une position difficile.*

Depuis que je gagnais des journées d'ouvrier, le ménage avait retrouvé un peu d'aisance. Nous avions pu quitter notre cave pour reprendre l'ancien logement. Les meubles qu'il avait fallu vendre après la mort du père, avaient été remplacés; nous remontions décidément sur l'eau et les voisins nous traitaient déjà de richards.

Tout alla bien jusqu'au moment où ma mère commença à se plaindre de sa vue, qui avait baissé, petit à petit, sans que la chère femme y prît garde, ou plutôt sans qu'elle voulût se l'avouer ; il y avait toujours pour elle un prétexte. Aujourd'hui c'était la fumée, demain le brouillard, le jour suivant un rhume de cerveau; ce fut seulement au bout de dix ans

qu'elle s'avisa de s'en prendre à ses yeux. Elle ne distinguait plus les menus objets; il avait fallu renoncer à la couture et au ménage du vieux géographe. Je commençai enfin à m'inquiéter; Mauricet, dont je pris conseil, me proposa de consulter un oculiste pour lequel il avait travaillé et qu'il connaissait.

On eut grand'peine à persuader ma mère, qui, n'ayant jamais été malade, ne voulait point croire aux médecins. Enfin, pourtant, elle se laissa conduire.

L'oculiste était un homme de moyen âge, grand, maigre, d'un calme superbe. Il regarda les yeux de la mère, ne dit pas un mot et écrivit une ordonnance qu'il me remit. J'aurais bien voulu avoir une parole qui pût me rassurer; mais d'autres attendaient leur tour, je n'osai rien dire, et il fallut partir comme nous étions venus. Cependant, à la porte, je m'aperçus que Mauricet ne nous avait point suivis. Plus hardi avec l'oculiste, il avait voulu, sans doute, l'interroger. Nous l'attendîmes quelques minutes au bas de l'escalier où il nous rejoignit enfin.

— Eh bien, qu'a dit votre charlatan ? demanda ma mère, qui ne pouvait pardonner au médecin sa froideur silencieuse.

— Il vous ordonne de manger du rôti à discrétion et de dormir sur les deux oreilles, répondit Mauricet.

— Mais est-il sûr de la guérison ? demandai-je.

— Est-ce qu'il ne t'a pas donné un papier ? répliqua le maçon.

— Le voici.

— Alors, fais ce qu'il a écrit dessus et laisse l'eau couler sous le Pont-Neuf.

L'accent de Mauricet avait quelque chose de bref qui me frappa; mais je ne voulus rien dire sur le moment. Il prit le bras de la chère femme auquel il fit cent contes pendant le chemin; jamais je ne l'avais vu si boute-en-train. Cependant, une fois arrivé, je le tirai à part pour l'avertir que je voulais lui parler.

— Moi aussi, répliqua-t-il tout bas; quand je sortirai reconduis-moi.

La mère s'était déjà remise à ses arrangements de ménage; Mauricet ne tarda pas à prendre congé et je le suivis.

Comme nous descendions l'escalier, je lui demandai avec inquiétude ce qu'il avait à me dire.

— Attends que nous soyons dans la rue, me répliqua-t-il.

Nous y arrivâmes et il fit encore une dizaine de pas sans parler; je ne pus attendre davantage.

— Au nom de Dieu! Mauricet, que vous a dit l'oculiste? demandai-je avec angoisse.

Il se retourna de mon côté.

— Ce qu'il m'a dit ? tu t'en doutes bien, répéta-t-il brusquement; il croit que la mère Madeleine est en train de devenir aveugle.

Je jetai un cri; mais il continua presque en s'emportant.

— Allons, tonnerre ! il ne s'agit pas de pousser des hélas! causons tranquillement comme des hommes.

— Aveugle ! répétai-je, en joignant les mains; et que deviendra-t-elle? Comment lui trouver une compagnie? Qui la soignera !

— Ah ! voilà ! dit Mauricet; il est clair qu'il faut prendre un parti, et c'est pourquoi je t'ai parlé de la chose. Une vieille femme aveugle sera une rude charge pour un jeune gars; c'est à toi de voir si tu la trouves trop lourde.

Je le regardai d'un air qui lui prouva que je ne comprenais pas.

— Eh bien oui, oui, continua-t-il, en répondant à ma physionomie, tu peux t'en décharger si le cœur t'en dit. Il y a des retraites pour les pauvres gens incurables!

— Où cela ?

— A l'hospice.

— Vous voulez que je mette ma mère avec les mendiants? m'écriai-je.

— Parbleu ! vas-tu pas faire le sénateur, dit Mauricet sans me regarder; il y en a là de plus huppées que Madeleine; de vraies dames qui ont eu laquais et équipages.

— Alors c'est qu'elles n'ont pas de fils ! repris-je.

— C'est à savoir, continua le maçon, en pliant les épaules, les fils ne sont pas plus obligés que les mères, et il y en a pas mal de celles-ci qui portent l'enfant au tour des orphelins.

— Mais ce n'est pas la mienne, interrompis-je vivement; la mienne m'a gardé dans ses bras tant que j'étais petit; elle m'a nourri de son lait et de son pain, j'ai grandi comme un espalier contre la muraille de son amitié, et maintenant que le mur a des lézardes, je laisserais d'autres le soutenir ! Non pas, non pas, père Mauricet; vous ne pouvez pas avoir cru ça. Si la bonne femme perd vraiment la vue, eh bien ! il lui restera la mienne; entre deux ça ne fait qu'un œil à chacun; mais, faute de mieux, on s'en contentera.

— Tu dis ça dans un accès de cœur, fit observer Mauricet; mais faudra réfléchir de sang-froid. Songe bien que c'est un boulet que tu te rives au pied. Adieu la liberté, les économies, le mariage même, car de longtemps tu ne gagneras assez pour *entreprendre une famille* avec une pareille non-valeur.

— Une non-valeur, répétai-je scandalisé, vous vous trompez, Mauricet; la vieille femme me donnera du contentement et du courage. Quand je suis né, j'étais aussi une non-valeur pour la pauvre créature, et cependant elle m'a reçu volontiers. Bien sûr que je sais à quoi je m'engage et que je n'ai pas la tête dans le cœur comme vous paraissez le croire. Je trouve l'épreuve rude et j'aurais voulu ne pas avoir à la supporter; mais, puisqu'elle est venue, que Dieu me punisse si je ne fais pas mon devoir jusqu'au bout !

Ici Mauricet qui ne m'avait point encore regardé se tourna vivement de mon côté et me prit les deux mains.

— Tu es un vrai bon ouvrier ! s'écria-t-il tout épanoui; j'ai voulu voir ce que tu avais là et si les fondations étaient solides; maintenant je suis content. Au diable la frime ! causons à cœur ouvert.

— Mais l'oculiste pense-t-il réellement qu'il n'y ait aucun remède ? demandai-je.

— C'est son opinion, répondit Mauricet; cependant, comme je le quittais, il a dit qu'il restait peut-être espoir d'enrayer le mal si la bonne femme pouvait vivre à la campagne, avec de l'air à discrétion et de la verdure sous les yeux.

Je l'interrompis en m'écriant que je l'y enverrais.

— Ça sera difficile, objecta Mauricet; en vivant séparés vous dépensez quasiment le double, et j'ai peur que les cordons de ta bourse soient moins longs que tes bons désirs.

Mais l'espérance incertaine donnée par le médecin me préoccupait par-dessus tout, je me mis à chercher avec Mauricet quelque expédient pour tenter ce dernier moyen. Il se rappela enfin une *payse* établie près de Lonjumeau et chez laquelle ma mère pouvait trouver peut-être, sans beaucoup de frais, la vie et les soins dont elle avait besoin. Il lui écrivit et reçut une réponse telle que nous pouvions la désirer.

Restait à faire consentir la malade elle-même. Il fallut pour cela que Mauricet appuyât mes prières de toute son éloquence. La chère femme regardait son séjour comme un exil; elle m'en voulait seulement d'y avoir pensé. Enfin pourtant elle céda, et j'allai moi-même la conduire.

La mère Riviou nous reçut comme de vieilles connaissances. Jamais femme plus brave n'avait marché sous le ciel du bon Dieu. Elle comprit tout de suite le caractère de sa nouvelle pensionnaire et me promit de lui donner contentement.

— Nous passons notre vie aux champs, me dit-elle, si bien que la maison sera à votre mère; elle pourra la conduire comme on fait de son âne, par la bride et le licol. Nous avons trop à faire pour chicaner à quelqu'un sa fantaisie; ici chacun aime son repos, ce qui fait qu'on ne touche pas à celui des autres. Dans un mois j'aurai une filleule qui tiendra compagnie à la bonne femme et l'aidera pour le ménage. C'est

un vrai chien de berger que votre mère pourra mener au doigt et à l'œil. Par ainsi, il faudra bien qu'elle se plaise parmi nous ou le diable s'en mêlera.

Je partis complétement rassuré.

Mais l'absence de ma mère changeait tout pour moi. Maintenant j'étais seul, obligé de manger chez le marchand de vin et de coucher à la chambrée. Ne partageant point les habitudes des autres compagnons, je ne savais que faire de mes dimanches et de mes soirées. Mauricet s'aperçut que je tombais dans la tristesse.

— Prends garde, me dit-il, faut tirer parti de toutes les positions. J'ai passé par là, mon petit, et je sais ce que c'est que de bivouaquer ainsi dans le provisoire et d'avoir toujours sa vie sous le pouce, comme un déjeuner de passage. Au commencement ça vous embroui le, ça vous ennuie, on aimerait mieux coucher sur la paille que dans les draps de tout le monde ; mais c'est un apprentissage, vois-tu, il n'y a pas de mal que tu te trouves abandonné à toi-même et obligé de veiller au grain. Avec les mères on n'est jamais sevré ! Quand nous sommes tout petits et que le bon Dieu nous les donne, il nous fait une grâce, mais quand nous sommes devenus hommes, et qu'il nous les retire pour un temps, c'est nous rendre service. Si Madeleine n'était point partie tu n'aurais jamais appris à remettre tes boutons de bretelles.

Je sentais la vérité de ce qu'il disait ; mais je trouvais ce nouvel apprentissage autrement dur que celui auquel j'avais dû me soumettre pour un métier ; je commençais à comprendre qu'il était plus difficile d'être un homme que de devenir un ouvrier.

La chambrée où je couchais avait une douzaine de lits occupés par des compagnons appartenant aux différentes parties du bâtiment, tels que maçons, charpentiers, peintres ou serruriers. Parmi eux se trouvait un Auvergnat déjà sur le retour qu'on nommait Marcotte et qui avait autrefois *limousiné* dans notre chantier. C'était un homme tranquille, tout à son travail, sans être grand ouvrier, et qui ne parlait que lorsqu'il ne pouvait pas se taire.

Le bonhomme Marcotte vivait de noix ou de radis, selon la saison, et envoyait tous ses gains au pays pour acheter de la terre. Il possédait déjà une dizaine d'arpents et attendait qu'il fût arrivé à la douzaine pour se retirer sur son domaine. Il devait se bâtir lui-même une maisonnette, avoir deux vaches, un cheval, et vivre là en cultivateur.

Ce projet poursuivi depuis l'âge de quinze ans était presque accompli ; encore quelques mois et il touchait au but.

Nous plaisantions parfois le bonhomme qu'on avait surnommé le *propriétaire ;* mais les moqueries glissaient sur son amour-propre comme la pluie sur les toits. Tout à son idée, le reste n'était pour lui que du bruit. Ce fut en le voyant que je réfléchis pour la première fois à ce qu'il y avait de force dans une volonté toujours la même et toujours active. Avant cet exemple, je ne savais pas ce que peut la persévérance du plus faible contre l'obstacle le plus fort.

Le voisin de chambrée du bonhomme Marcotte acheva la leçon.

Celui-ci était un compagnon serrurier jeune et habile, mais qui ne travaillait qu'à ses heures, s'amusait à discrétion et ne restait jamais dans un atelier plus d'un mois, de peur d'y *être pris par la mousse*, comme il le disait. Tout ce qui le gênait était traité par lui de *superstitions !* Parlait-on de la régularité dans le travail : superstition ! de la probité envers le bourgeois : superstition ! de l'obligeance pour les camarades : superstition ! de ce qu'on doit aux siens : superstition ! Faroumont déclarait hautement que chacun vivait pour soi et devait regarder les autres hommes comme un gibier excellent à frire pourvu qu'on pût l'attraper. On riait de ses idées, mais il courait sur son compte des bruits qui sentaient la correctionnelle, et les bons ouvriers s'en tenaient avec lui à bonjour et bonsoir.

Pour ma part je l'évitais le plus possible, moins par raison que par répugnance. Aussi, dès le premier jour, il m'avait appelé *la rosière*, en raillerie de quelques scrupules que j'avais laissé voir, et j'avais répondu au sobriquet en le nommant *la chiourme* par allusion au bagne, où ses principes me paraissaient devoir le conduire. Depuis, les deux noms nous avaient été conservés par la chambrée. Bien que Faroumont eût paru prendre la chose en riant, il m'avait gardé rancune et il essaya plusieurs fois de me chercher querelle, sachant bien que je n'étais pas de force à lui résister ; mais j'y mis assez de prudence pour tromper ses intentions. Mauricet, témoin d'une de ces tentatives, m'encouragea à persister.

— Défie-toi de *la Chiourme* comme du diable, me dit-il sérieusement ; tu sais que je ne suis pas un enfant et que j'ai tenu tête à des lurons solides ; mais j'aimerais mieux une maladie de six mois que d'avoir affaire à celui-là.

Je pensais de même : l'intelligence et la méchanceté de Faroumont rendaient sa vigueur véritablement redoutable ; car une des misères de notre condition à nous autres gens de métier, est le respect aveugle que nous avons pour la force. Une sorte de point d'honneur réduit l'ouvrier à ses moyens personnels de défense ; il tient à gloire de n'en point chercher au dehors, de sorte que celui qui peut avoir raison de chacun en particulier, se trouve en mesure de tyranniser tout le monde. Si la race des duellistes à coups d'épée disparaît dans les autres classes, celle des duellistes à coups de poing est toujours aussi nombreuse parmi nous. Combien n'ai-je pas vu de ces vauriens féroces qui avaient estropié de braves ouvriers, ou même fait des veuves et à qui leur scélératesse tenait lieu de considération ? Nul n'osait leur montrer son mépris, de peur de grossir la liste des victimes. Tout le monde disait :

— Faut prendre garde ; c'est un méchant gueux !

Et on avait pour lui des égards. Qu'eût-il été cependant contre tous puisqu'on était d'accord pour le juger ? d'où vient qu'on ne s'entendait pas pour exécuter le jugement ? Serait-il donc si difficile aux honnêtes ouvriers de se réunir contre ces bêtes enragées pour les chasser de leurs rangs ? Mais nous avons encore, à plus d'un égard, des idées de sauvage : comme eux, nous prenons l'esprit de brutalité et de bataille pour le courage et nous en faisons une vertu qui rachète tous les vices !

Quoi qu'il en soit, je me rappelai la recommandation de Mauricet et j'évitai soigneusement toute occasion de débat avec Faroumont dont les mauvaises intentions parurent oubliées ou du moins assoupies.

La suite à la prochaine livraison.

STANCES ANCIENNES.

Les gloires de notre vie mortelle sont des ombres et non des substances palpables. Il n'existe pas d'armure contre le destin. La mort pose sa main glacée sur les rois : sceptres et couronnes doivent tomber par terre, et aller se confondre dans la poudre du tombeau avec la bêche et la pauvre faux recourbée.

Quelques hommes, armés du glaive, peuvent moissonner sur les champs de bataille et planter des lauriers verts là où ils ont versé le sang ; mais à la fin il faut que leur bras vigoureux cède à son tour. Ils se domptent les uns les autres ; mais tôt ou tard ils se courbent sous les coups du sort, se traînent et rampent à leur dernière demeure, pâles captifs qui murmurent en vain.

Les guirlandes se fanent sur vos fronts, grands du monde; ne vous vantez plus tant de vos exploits ; voyez, sur cet autel pourpre de la mort, voyez saigner la victime glorieuse. Vos têtes sont forcées de descendre vers le froid cercueil. Il n'y a que les actions des justes qui répandent un doux parfum et produisent des fleurs dans leur cendre.

(Ces stances sont de Shirley, l'un des contemporains de

Shakspeare. Elles sont prononcées par Calchas aux funérailles d'Ajax, dans la scène dernière d'une tragédie antique, *la Rivalité d'Ajax et d'Ulysse.* On dit que Cromwell ne put les entendre réciter sans trembler d'une grande terreur, s'il est vrai que cet homme célèbre ait jamais tremblé.)

DE LA PROPRETÉ.

Non-seulement la santé des hommes dépend beaucoup de la propreté, mais la propreté est un des principes de leur activité, de leur bonne humeur, de leur satisfaction intérieure, et même, à certains égards, de leur moralité. C'est dans des villages et des masures sans propreté qu'habitent de préférence la paresse, l'abrutissement, la mauvaise foi, le vol, tous les vices. Le défaut de propreté ne nuit pas seulement à la pureté du corps, il nuit à celle de l'âme.

Le gouvernement ne peut publier des règlements pour faire de la propreté, dans l'intérieur des familles, une loi d'obligation rigoureuse; mais il est en droit de prendre des mesures de police pour le maintien de la propreté dans les rues non-seulement des villes, mais des villages. De telles mesures suffisent déjà pour exercer une influence efficace sur la santé et les mœurs des habitants. Il n'est pas jusqu'à la propreté et à la convenance des auberges et autres lieux où les ouvriers viennent chercher, après la fatigue du travail, le repos et le délassement, qui ne dussent être un objet de sollicitude et de surveillance pour l'administration.

SCHMALZ, *Économie politique.*

UNE CHANTEUSE DES RUES.

Rien de bas dans cette physionomie adolescente! l'ovale du visage est gracieux, l'œil pur, la bouche presque enfantine; l'ensemble a quelque chose de doux et de fort. Ce qui domine dans l'expression des traits et dans l'attitude, c'est une tristesse nonchalante, une sorte d'abandon de soi-même. La misère a brisé toutes les fiertés et toutes les espérances de la jeune fille. Vêtue d'habits de hasard, les cheveux en désordre et devenue indifférente même à sa beauté, elle chante sans y penser, sans plaisir, comme elle tournerait la roue d'une machine, ou comme elle ferait aller la navette d'un métier.

Là seulement est le caractère de son abaissement; elle accomplit évidemment une œuvre qu'elle n'aime pas, et par conséquent l'accomplit mal. L'homme a besoin de mettre dans ce qu'il fait une certaine passion; il faut qu'on y sente l'activité de sa volonté; c'est là ce qui donne de la dignité au travail, et ce qui distingue l'homme libre de l'esclave.

Or, l'aspect de la pauvre chanteuse nous dit trop bien sa servitude: opprimée par la misère, elle ne chante pas, comme l'oiseau, pour chanter, mais pour manger! Cet air que vous entendez sous vos fenêtres n'est, au fond, que le cri de la faim; il n'exprime ni la joie ni la tristesse, il demande du pain!

Dans les sociétés primitives les choses se passaient autrement. Les classements que nous avons établis dans l'art, et qui n'ont laissé sur la place publique que ses plus infimes interprètes, n'existaient point d'abord. Homère, si l'on en croit la tradition, traversait la Grèce en chantant ses poëmes; Pindare répétait ses odes devant la foule; Sophocle et Euripide représentaient eux-mêmes leurs tragédies pour le peuple d'Athènes. Plus tard, l'Église paya les plus habiles chanteurs du temps pour faire entendre aux fidèles les complaintes rimées qui célébraient les miracles des saints ou les vertus de la mère du Christ. Les troubadours parcouraient, comme on le sait, les villages et les châteaux, payant l'hospitalité par un fabliau. Chez les peuplades du Nord, outre les bardes attachés aux maisons nobles, il y en avait de consacrés à la nation, qui chantaient dans les assemblées les hauts faits des ancêtres, et excitant leurs fils à les imiter. L'art se trouvait alors dans sa période véritablement populaire; sa place était partout où il y avait des hommes pour comprendre et écouter; on ne lui avait point encore bâti ces riches édifices réservés à son culte le plus raffiné, et où n'entre qu'un petit nombre d'initiés.

Les chanteurs des rues sont donc les derniers représentants d'une institution qui a eu son importance dans l'histoire. Comme tout ce qui finit, ils ont perdu le souvenir de leur origine, et, après avoir été un instrument de civilisation, ils nous apparaissent maintenant comme les restes d'une époque barbare. De décadence en décadence, ce qu'on appelait les bardes sont devenus des mendiants. Cependant il peut arriver que l'art vulgarisé prenne une place définitive dans la vie commune. Son influence généralisée pourrait devenir un moyen de propagande et d'éducation publique dont nous n'apprécions pas aujourd'hui toute la valeur.



Une Chanteuse des rues.— Dessin de GAVARNI.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. MARTINET, rue et hôtel Mignon.

SALLE DES CUIRASSES A SOLEURE.

NICOLAS DE FLUE.

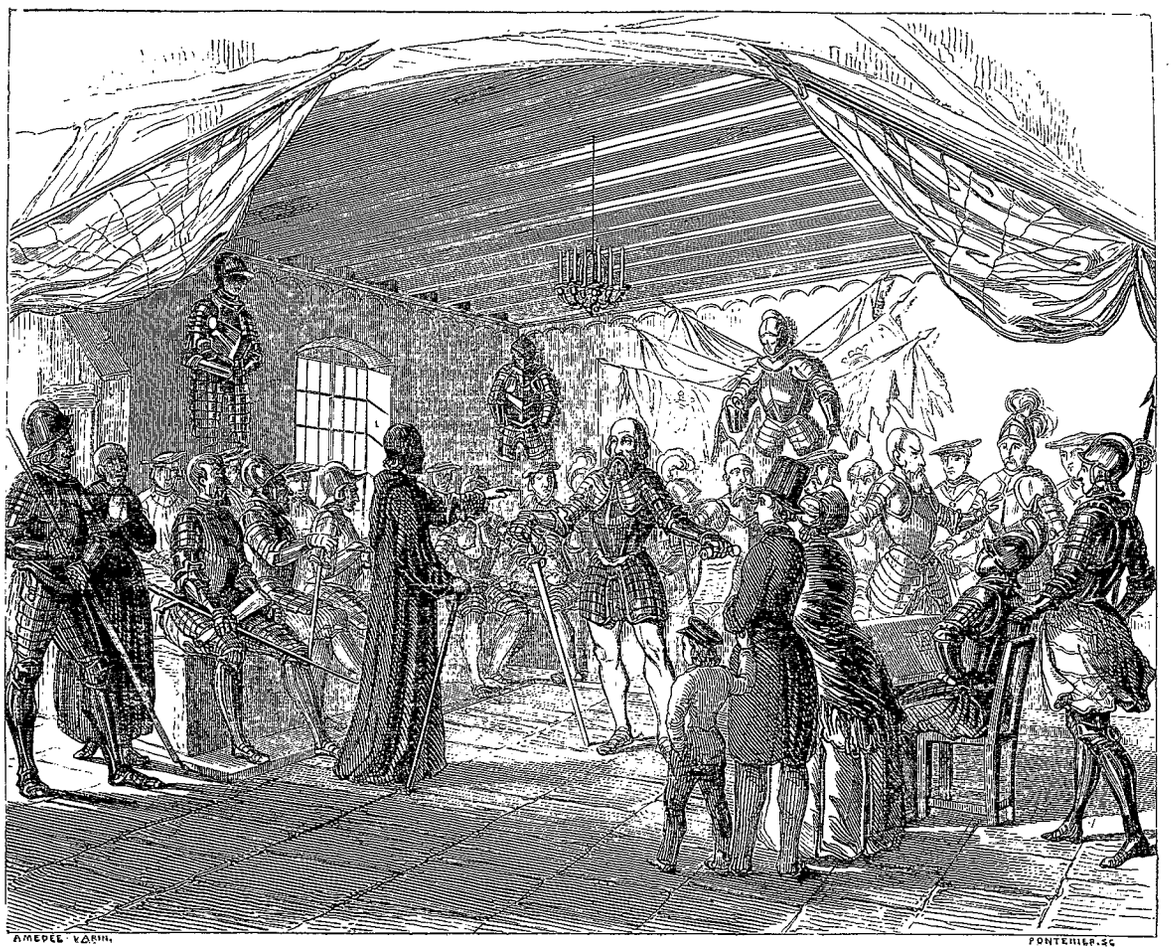

Soleure. — Armures figurant la séance du conseil, le 22 décembre 1481.— Dessin de Varin.

Vous voyez la salle des Cuirasses de Soleure; une famille de touristes la visite, et sans doute le père explique à son fils le spectacle offert à la curiosité des voyageurs, c'est-à-dire la mise en scène d'une belle page des annales suisses, au moyen d'anciennes armures disposées avec art. On nous saura peut-être gré de retracer ici cet épisode de l'histoire du quinzième siècle, car jamais les héros tels que Nicolas de Flue ne furent plus rares, et jamais leur influence ne fut plus désirable qu'aujourd'hui.

C'était à la fin du quinzième siècle; les Suisses, vainqueurs de Charles le Téméraire, ressentaient déjà l'influence corruptrice de la prospérité. Devenus redoutables au dehors, ils se divisaient au dedans; on contestait sur les droits de chacun dans le partage du butin, on s'accusait réciproquement d'ambition et d'égoïsme. Les cantons forestiers, ces Waldstettes, fondateurs de la liberté, ne voyaient pas sans inquiétude, ni peut-être sans jalousie, l'accroissement des villes. Celles-ci, touchées des services que Fribourg et Soleure avaient rendus dans la guerre de Bourgogne, formèrent avec elles un traité de combourgeoisie. Les Waldstettes soutinrent qu'il était contraire à l'alliance. Une diète se réunit à Stanz, chef-lieu du Bas-Unterwald, pour régler ces différends.

Les assemblées de ce temps-là n'étaient pas toujours plus paisibles que les nôtres. La discussion dégénéra bientôt en querelle; des reproches, on en vint aux menaces. La confédération, dont les villes demandaient l'agrandissement par l'admission de Fribourg et de Soleure, fut près de se dissoudre. Ce que l'Autriche et la Bourgogne n'avaient pas fait, la discorde allait le faire.

Cette funeste nouvelle se répandit le soir dans le bourg de Stanz. Le curé Im-Grund se souvint alors de son ami le frère Nicolas, « sage qui marchait devant Dieu, et que Dieu soutenait. » Il courut l'avertir dans sa solitude du malheur qui menaçait la patrie.

Le frère Nicolas avait passé sa vie près de Saxelen, cultivant un petit domaine, où il avait élevé une nombreuse famille. Il compta dix enfants autour de sa table patriarcale. Il avait courageusement servi son pays les armes à la main. On aurait voulu qu'il le servît encore dans les charges publiques; mais il sentait que sa vocation n'était pas là, et il refusa la dignité de landammann.

Les mouvements intérieurs de la grâce l'appelaient dans la solitude, et il crut pouvoir céder sans remords à cet appel, quand il eut accompli tous les devoirs de la vie active. Il avait alors cinquante ans. Son père, sa femme, ses enfants, reçurent ses adieux avec tristesse, mais sans murmurer ni contre lui ni contre Dieu. Nicolas de Flue quitta sa retraite, bâtie sur le rocher (Flue) dont il avait pris le nom, et il en chercha une plus sauvage au-dessus d'un ravin profond, où la Melch tombe en cascades bruyantes.

L'austère anachorète ne voulait d'abord d'autre abri que les mélèzes et les sapins. Des chasseurs d'Unterwald lui bâtirent une étroite cellule, et bientôt une chapelle, qu'ils lui firent agréer. Il vécut vingt ans dans cette solitude, au milieu des pratiques de la plus sévère abstinence; on alla même

jusqu'à dire que l'usage mensuel de l'eucharistie était son unique nourriture. La prière et la contemplation remplissaient de leurs délices ineffables la fin de cette belle vie ; mais, sans que le pieux Nicolas cherchât l'attention des hommes, sa retraite ne leur fut pas moins utile que son exemple ne l'avait été. On venait lui demander des conseils, des consolations, des lumières. Les pèlerins d'Einsiedlen (1) se rendaient quelquefois auprès de lui ; des pâtres, des évêques, des magistrats, des guerriers le visitèrent.

Lui-même il ne croyait posséder aucun don supérieur ; c'était le plus humble, aussi bien que le plus saint des fidèles ; il fréquentait les églises des environs, et se confessait aux prêtres les plus simples, persuadé, disait-il, que les eaux de la grâce ne sont pas moins salutaires dans le plomb que dans l'or.

Tel était le frère Nicolas, auquel le curé Im-Grund eut recours dans le péril suprême de la confédération. Le solitaire avait conseillé lui-même de tenir la diète qui se terminait d'une manière si funeste. Averti par son pieux ami, il se leva : « Allez, dit-il à Im-Grund, dites-leur que le frère Nicolas veut aussi donner son avis. » A cette nouvelle, les députés, qui étaient sur le point de se séparer, attendirent la visite de l'homme vénérable.

Il quitte sa retraite, il arrive à Stanz, il entre dans la salle du conseil ; sa haute stature, sa figure amaigrie par le jeûne, mais animée par l'inspiration, sa voix grave et solennelle, tout, jusqu'à son costume, cette longue robe, sur laquelle flottaient ses cheveux gris, produit sur les assistants une première impression de surprise et de respect. Les paroles qui tombent de ses lèvres sont écoutées d'abord avec trouble et confusion, puis avec l'émotion du repentir.

« Je ne possède aucun artifice, je suis un homme sans science, dit-il à ses frères égarés ; mais ce que j'ai, je vous le donne. Vous avez triomphé par votre union ; vous diviserez-vous pour le butin ? Villes, rompez des traités de combourgeoisie alarmants pour vos confédérés des montagnes ; et vous, hommes des Waldstettes, recevez dans l'alliance Fribourg et Soleure, qui ont combattu à vos côtés. »

Une exhortation si cordiale, accompagnée des conseils les plus sages sur la modération, la justice, l'amour fraternel, produisit un effet soudain. Ces cœurs, où les passions modernes fermentent, mais où la foi n'est pas éteinte, s'apaisent à la voix du messager de paix, qui paraît suscité de Dieu même. Au bout d'une heure, tous les différends étaient aplanis. « C'est pourquoi, dit le protocole de la séance, chaque député racontera chez lui le dévouement, la peine et le travail du pieux frère Nicolas dans cette affaire, afin qu'on en soit reconnaissant. » Les cloches retentirent sur les Alpes et sur le Jura, pour annoncer la joie universelle. Ce fut comme après la bataille de Morat ; et les confédérés venaient, en effet, de remporter la plus difficile des victoires : ils avaient triomphé d'eux-mêmes.

On comprend que Soleure ait voulu perpétuer le souvenir d'une scène si mémorable ; c'est ce jour, le 22 décembre 1481, qu'elle est entrée, avec Fribourg, dans l'alliance perpétuelle de la confédération suisse.

Le nom de Nicolas de Flue est encore, à juste titre, en honneur dans tout le pays (2). Plus d'une fois, les cantons ont dû souhaiter, dans la suite, de trouver un homme tel que lui ; mais, l'eussent-ils rencontré, on peut douter qu'ils se fussent réconciliés à sa voix. S'il y a quelque chose de merveilleux dans l'action du pieux ermite, la docilité des membres de la diète n'est guère moins digne d'admiration. Où sont les Nicolas de Flue ? disent les hommes politiques, fatigués de leurs querelles ; mais où sont aussi, leur dirons-nous, où sont les magistrats de Stanz, capables d'entendre une si sainte voix ?

(1) Notre-Dame des Ermites, dans le pays de Schwytz.

(2) On voit encore, près de Saxeleu, la maison de Nicolas de Flue. La cuisine et une des chambres ont le caractère d'une haute ancienneté. L'historien Muller termine par ces mots son récit de cet épisode remarquable de l'histoire suisse : « S'il y eut jamais un saint homme, ce fut Nicolas de Flue... son autel est érigé à toujours dans les âmes qui le comprennent. » (Traduction de C. Monnard.)

MÉMOIRES D'UN OUVRIER.

Voy. p. 2, 22, 38, 55, 66, 125.

§ 5. — *Suite.*

Le voisinage de chambrée me lia, au contraire, avec le bonhomme Marcotte, autant du moins que le permettait la différence d'âge et de goûts. Il me confia son projet de retourner prochainement au pays ; il n'attendait pour cela qu'une occasion d'acquérir son petit domaine. Deux ou trois jours après cette confidence, il rentra plus tard qu'à l'ordinaire ; une partie de ses compagnons étaient déjà couchés ; j'avais veillé pour écrire à Lonjumeau ; et j'allais éteindre ma chandelle quand j'entendis le bonhomme qui montait en chantonnant. Il ouvrit la porte avec une assurance bruyante qui m'étonna. Contrairement à toutes ses habitudes, il avait la voix haute, l'œil brillant et le chapeau crânement penché sur l'oreille. Au premier regard je compris que *le propriétaire* avait dérogé à sa sobriété habituelle. Le vin le rendait causeur et il s'assit sur le bord de son lit pour me raconter sa soirée : il venait de quitter le voiturier qui faisait les commissions au pays. Il avait appris de lui que la pièce de terre longtemps convoitée et qui devait compléter sa *gagnerie* était enfin à vendre ; le notaire n'attendait que son argent.

— Vous avez la somme ? demandai-je.

— Comme tu dis, mon vieux, reprit Marcotte, en baissant la voix et avec ce rire mystérieux de ceux qui n'en ont pas l'habitude : livres et appoints, tout est prêt.

Il regarda tout autour de lui pour s'assurer que tout le monde dormait, puis, fourrant le bras jusqu'à l'épaule dans sa paillasse, il en retira un sac qu'il me montra avec une expression glorieuse.

— Voici la chose, me dit-il ; il y a là un bon lopin de terre et de quoi me construire un chenil.

Il avait déroulé la corde qui serrait la poche de toile et plongé la main au dedans pour toucher les écus ; mais au bruit de l'argent il tressaillit, jeta un regard de côté, me fit signe de ne rien dire et referma le sac qu'il cacha sous son traversin. Lui-même fut bientôt au lit et endormi.

Je me déshabillai pour en faire autant ; mais, au moment d'éteindre la chandelle, mon regard s'arrêta sur le lit de Faroumont ; le compagnon serrurier avait les yeux grand-ouverts ! il les referma brusquement sous mon regard. Je n'y pris pas autrement garde et je me couchai.

Je ne puis dire ce qui troubla mon sommeil au milieu de la nuit ; mais je fus réveillé presque en sursaut. Le clair de lune arrivait à travers les fenêtres sans rideaux et jetait une lueur très nette de notre côté. En me retournant, je me trouvai en face du lit de *la Chiourme*, il était vide ! Je me redressai sur mon coude pour mieux voir : le doute était impossible ; Faroumont s'était levé. Au même moment j'entendis un craquement du plancher à ma droite ; je tournai la tête ; une ombre s'abaissa brusquement et eut l'air de se perdre sous le lit du père Marcotte !

Je me frottai les yeux pour m'assurer que je ne rêvais pas, et je regardai de nouveau. On ne voyait rien ; tout était redevenu silencieux !

Je me recouchai en tenant les yeux à demi entr'ouverts. Un quart d'heure se passa et ma paupière commençait à se refermer tout de bon, quand un nouveau craquement du plancher me les fit rouvrir. Je n'eus que le temps de voir passer Faroumont qui rentra au lit et disparut sous ses couvertures.

Il ne me vint aucune idée dans le moment ; je me rendormis.

Des cris mêlés de pleurs et de gémissemeuts interrompirent brusquement mon sommeil. Je me redressai d'un bond, le jour commençait à poindre et j'aperçus l'Auvergnat qui s'arrachait les cheveux devant son lit bouleversé. Tous les compagnons de la chambrée étaient sur leur séant.

— Qu'y a-t-il donc ? qu'y a-t-il donc ? demandèrent plusieurs voix.

— On lui a volé son argent ! répondirent quelques autres.

— Oui, volé, cette nuit, répétait Marcotte avec un désespoir qui le rendait fou ; hier il était là.... je l'ai touché, je l'avais sous ma tête en dormant. Le brigand qui me l'a pris est ici !

Un souvenir m'éclaira subitement : je me retournai vers *la Chiourme ;* il était le seul qui eût l'air de dormir au milieu de ce tumulte et de ces cris.

J'envisageai rapidement ma position. Il n'y avait probablement que moi qui eusse connaissance du vol ; si je gardais le silence, l'Auvergnat perdait la somme laborieusement épargnée et qui devait réaliser les espérances poursuivies pendant quarante années ! Si je parlais, au contraire, je pouvais forcer *la Chiourme* à une restitution, mais je m'exposais à toutes ses vengeances !

Malgré le danger de choisir, ma délibération ne dura pas longtemps. J'étendis la main vers l'Auvergnat et je le tirai à moi.

— Remettez-vous, père Marcotte, m'écriai-je ; votre argent n'est point perdu.

— Qu'est-ce que tu dis ? s'écria le vieux ouvrier dont les traits étaient égarés, tu sais ou est le sac ! malheureux ! serait-ce toi qui l'aurais pris !

— Allons, vous êtes fou ! lui dis-je tout en colère.

— Où est-il alors ! où est-il ? commença-t-il à crier en me regardant.

Je me retournai du côté de Faroumont.

— Voyons, *la Chiourme*, lui dis-je, c'est assez rire comme ça, faut pas qu'une plaisanterie donne la jaunisse au *propriétaire.* Rends-lui vite son argent.

Bien qu'il eût toujours les yeux fermés, sa figure changea de couleur, ce qui me prouva qu'il avait entendu. Marcotte s'était jeté sur lui comme un chien qui pille et le secouait en réclamant ses écus. Faroumont joua assez bien l'homme qui se réveille et demanda ce qu'on lui voulait ; mais les cris de l'Auvergnat le lui apprirent trop vite pour qu'il eût le temps de préparer un faux-fuyant. J'insistai d'ailleurs avec résolution, en présentant toutefois l'enlèvement du sac comme un mauvais tour joué au père Marcotte dans l'intention de l'inquiéter. *La Chiourme* fut obligé de restituer l'argent en répétant qu'il avait voulu faire une farce : cependant il lut sans peine sur toutes les figures qu'on savait à quoi s'en tenir. Chacun s'habilla à la hâte et sortit sans lui parler. Lui seul affecta de ne point se presser et acheva sa toilette en sifflottant ; mais lorsque je passai devant son lit, il me jeta un regard de froide rage qui me fit courir un frisson dans les cheveux. Désormais, j'étais sûr d'avoir un ennemi à mort.

VOYAGE SUR MER.

CONSEILS.

Il est difficile à une personne qui n'a jamais fait de longue traversée de se former d'avance une idée exacte des arrangements matériels qui conviennent le mieux pour vivre commodément à bord. Lorsqu'on est loin de terre, on reconnaît bientôt qu'on a oublié beaucoup de choses presque indispensables, et que l'on s'est surchargé d'objets inutiles.

Un voyageur ne doit avoir que peu de bagages. Il faut qu'il renonce à tout ce qui est de luxe et se contente du strict nécessaire, pour éviter l'encombrement de son étroite cabine, qui généralement n'a guère plus de 2 mètres de longueur sur 1^{m},50 de largeur ; encore est-il prudent de prévoir que des circonstances imprévues peuvent obliger le capitaine à loger deux personnes dans la même cabine.

Le premier soin à prendre est de bien mettre en ordre et fixer dans sa cabine tous les objets que l'on y veut conserver : à peine sous voile, un coup de vent peut renverser et briser tout. Il suffit de faire une provision de linge pour dix ou quinze jours. Les malles contenant la réserve sont placées dans la cale, et on ne peut les avoir à sa disposition qu'une fois par semaine, à cause du surcroît de travail qu'aurait l'équipage pour les hisser sur le pont ; mais on peut faire laver le linge à volonté. En mer, le thermomètre varie souvent de 12 à 15 degrés en moins de vingt-quatre heures : même lorsqu'on navigue dans les climats chauds, on doit être en mesure de se vêtir chaudement, et il peut être utile de changer souvent de linge : le coton est préférable à la toile de fil, qui est trop fraîche et peut occasionner des rhumatismes ; six douzaines de chemises sont nécessaires pour un voyage de trois mois. Il importe que les malles soient en bois, solidement établies, parfaitement fermées : l'air de la mer gâte les vêtements. Les robes de soie, les gants, etc., doivent être déposés dans des caisses de fer-blanc fermées à la soudure ; autrement, en huit jours, tout serait piqué.

Il est inutile de se pourvoir de pantalons blancs, de vestes et d'habillements légers, pour s'en vêtir aux colonies : on y trouve ces objets aussi bien faits et à des prix moins élevés qu'en Europe.

Lorsqu'on approche de la ligne, il est sain de coucher sur le pont, mais en s'enveloppant d'un manteau.

Les matelas en caoutchouc, si utiles dans les climats tempérés, ne paraissent pas d'un bon usage entre les tropiques : la chaleur et l'humidité agissent sur le caoutchouc, les matelas se dégonflent, et l'on reste sur le bois ; une natte épaisse est préférable.

On ne doit pas oublier de se munir de bougies et d'un flambeau à balancier afin d'éviter le feu. Des livres, des crayons, des lignes et des hameçons, un fusil, peuvent aider à supporter les ennuis du voyage. Il faut faire choix d'une bonne montre, même de deux ; car, hors d'Europe, il est très-difficile de pouvoir faire réparer le moindre accident ; d'ailleurs, une réparation coûte souvent autant que la montre. Une longue-vue sert souvent, et l'on ne doit pas compter sur les longues-vues des officiers, qui, en général, n'aiment pas à les prêter.

Un pupitre en cuir de Russie et en forme de nécessaire est très-utile. On doit préférer les pains à cacheter à la cire, qui se ramollit.

Il est prudent d'emporter un petit filtre haut de 50 centimètres et entouré d'osier, et de chercher à se procurer une provision d'eau à la moindre averse : la mauvaise qualité de l'eau est souvent une cause de maladie. Il faut s'abstenir autant que possible de boire ; la boisson la plus saine est l'eau filtrée teinte d'une très-légère quantité d'eau-de-vie.

Les sirops, les sucreries ne se conservent pas et attirent les insectes.

A bord, il est très-sage de se tenir, dès les premiers jours, dans une réserve polie avec tout le monde. Une plaisanterie peut devenir le sujet de graves contrariétés ; les longues traversées aigrissent les caractères. Un peu de froideur expose à moins d'inconvénients que trop de familiarité (1).

ESTAMPES RARES.

LE MEUNIER PRIS A L'ANNEAU

Voici une estampe très-rare et qui n'est pas même mentionnée dans le catalogue de la collection Fevret de Fontette, imprimé au tome IV du père Lelong. A l'époque où

(1) Extrait des notes du livre intitulé : « Voyage dans les deux » océans Atlantique et Pacifique, par M. Eugène Delessert 1848. »

elle a paru, les mœurs différaient à tel point des nôtres, qu'une anecdote qui, de nos jours, trouverait à grand'peine une place dans un coin des immenses colonnes de nos feuilles quotidiennes, au dernier rang des *faits divers*, obtenait tout à la fois les honneurs de l'estampe populaire et de la mention historique dans les annales contemporaines.

Il est vraisemblable que la pièce originale dont nous reproduisons les légendes et inscriptions, avec une orthographe étrange, était une de ces images appelées vulgairement *canards*, qui se vendaient comme aujourd'hui dans les rues et les places publiques.

Le titre porte ces mots : « Recit véritable de ce qui cest passee aux port de la Greve, a Paris, le 3me aoust 1645. »

Au-dessous du titre, au milieu de l'estampe, un anneau au centre duquel on lit : « Le meusnie prict a lanneau. »

Des deux côtés de l'anneau, une légende ainsi conçue :

A droite : « Deux garson meusnie estant à boire de dans unne cave proche St-Gervais, et plusieur autres, un deux nome (1) fire gageure de passer de dans un des anneau de fer qui sont attachez dans terre servent a attacher les basteaux, disant qui avoict veu feu son perre y passer plusieur fois, ce qui est tant plus indigne aux perre et meres



Le Meunier pris à l'anneau. — Estampe de 1645, tirée de la collection de M. Hennin.

qui montre des mauvais exemples à leur enfans. Il y passe la teste et les deux bras; le reste du corps ne pouvant passer ni repasser, il y demeura. »

A gauche : « Prict dans cest anneaux, tout le monde accoure a ce spectacle de folie. Sur les 8 heur du soir, on le vit bien mal : des devote, par charite, envoierent querie deux Mes serurier, qui furent jusques a onze heures du soir à limer et couper en deux cest anneau. Penden il fuct assiste de quelque bons preste; on lui jesta deux oux troix seau deau pour rafraichir la chaleur que ceste coupure de lanneau luy causoit. Il beu (but) dans lanneau deux ou trois peinte de vin et deux œuf frais. »

Parmi les assistants, un homme, vêtu d'un manteau et le chapeau orné d'une plume, dit : « Ein ora que le mal; » et une petite vieille femme, à côté de lui : « I se meur. » Dans le fond, quatre personnages courent après un meunier qui s'enfuit, et lui crient : « A lanneau, meusnie, a lanneau, a lann. »

En bas, au milieu de l'estampe, un anneau avec ces mots au centre : « Boullonnois fecit. » A droite, un sac de blé sur lequel on lit : « Lebre 164g (*sic*), Jacqu M. »

Tallemant des Réaux, dans ses Mémoires, raconte de la manière suivante cette bizarre aventure :

« Il y a dix ans environ, un meunier, à la Grève, gagea de passer dans un de ces anneaux qui sont attachés au pavé pour retenir les bateaux. Il fut pris par le milieu du ventre, qui s'enfla aussitôt des deux côtés. Le fer s'échauffa : c'était en été; il brûlait, il fallut l'arroser, tandis qu'on limait l'anneau, et on n'osa le limer sans permission du prévôt des marchands. Tout cela fut si long qu'il fallut un confesseur. On en fit des tailles douces aux almanachs, et, un an durant, dès qu'on voyait un meunier, on criait : « A l'anneau, à l'anneau, meunier! »

LES SAVANTS ARTISTES.

BIOGRAPHIE D'ALEXANDRE WILSON.

Alexandre Wilson naquit à Paisley, le 6 juillet 1766, dans une pauvre maison. Son père, simple paysan écossais, d'une rare intégrité, d'une intelligence remarquable, homme d'habitudes sobres et laborieuses, comptait, à force de privations personnelles, s'assurer les moyens de donner une éducation libérale à ce fils qu'il destinait à l'Église. Tirer de sa propre famille un pasteur, un messager d'en haut, intermédiaire entre le ciel et l'homme, c'était là sa haute ambition.

Plusieurs lettres de Wilson, dans le cours de sa vie agitée, témoignent de sa reconnaissance pour les efforts de son père.

(1) Ce blanc était destiné à recevoir le nom du héros de l'aventure.

« Si la publication de l'ornithologie, écrit-il le 25 février 1811, tout en absorbant mes petites épargnes, m'assure, avec l'amitié de plusieurs des hommes les plus éminents du pays, l'estime d'une grande partie de la population, c'est à la bonté d'un tendre père que je le dois. Sa sollicitude pour ma première éducation, les livres que de bonne heure il mit entre mes mains, donnèrent à mon esprit ses tendances littéraires, et m'apprirent à sentir, à goûter les beautés ineffables de la nature. »

Wilson atteignait sa dixième année lorsqu'il eut le malheur de perdre sa mère. La femme, qui partout est le lien de la famille, chez le pauvre la constitue tout entière. Sa tendresse, son infatigable patience, ses habitudes actives et casanières sont la consolation du foyer indigent. Resté veuf, chargé d'enfants en bas-âge, le père de Wilson dut leur chercher une seconde mère : il se remaria. La famille s'accrut, les besoins augmentèrent; les sacrifices qu'exigeait l'éducation du fils devenaient impossibles : Alexandre, placé en apprentissage chez son beau-frère William Duncan, fut destiné à l'état de tisserand.

En faisant courir la navette, le jeune garçon rêvait à ses premières études ; il y donnait quelques moments de loisir ;



Portrait d'Alexandre Wilson, d'après une gravure américaine.

ses vers, peu châtiés, témoignaient de son peu de goût pour l'uniformité d'un travail purement mécanique. Dans un poëme composé peu après sa sortie d'apprentissage, et qu'il intitula : *les Gémissements du métier*, il s'écrie :

> Faut-il qu'un homme à qui tu donnas quatre membres,
> Grand Dieu, demeure assis de janvier en décembre!

Sa vocation, en opposition complète avec sa destinée, le livrait à des luttes perpétuelles : le poëte débauchait l'ouvrier, et s'égarant aux lisières des bois aux heures où les lueurs du matin, où le crépuscule du soir azurent ou noircissent leurs ombres, Wilson cherchait la solitude pour lire et pour composer. Quelques-unes de ses poésies furent insérées dans un journal de Glascow : on en parla, et les éloges des hommes de lettres, toujours enflés lorsqu'il s'agit d'un talent inédit, vinrent accroître les ennuis du poëte en son humble condition.

Il avait suivi son beau-frère à Queensferry ; et Duncan, dans le but d'améliorer sa fortune, ayant entrepris de faire comme porte-balle une excursion dans la partie orientale de l'Écosse, Wilson, alors dans sa vingtième année, l'accompagna.

Trois ans le jeune ouvrier mena cette vie errante, plus en harmonie avec ses goûts que ne l'avait été son métier sédentaire. Les loisirs pour lire et rêver ne lui manquaient plus ; il parcourait, seul avec ses pensées, de beaux paysages, des sites pittoresques ; il visita avec délices la terre classique des chants populaires de l'Écosse, la patrie de ses légendes, de ses bardes, de ses héros ; enfin, dans les palais et dans les tanières des villes, dans les châteaux et les chaumières des campagnes, il étudia la vie réelle. Il n'aurait pu, il l'a dit lui-même, trouver de meilleurs thèmes à de sages maximes, puiser une connaissance aussi vaste, aussi juste de la nature humaine dans la plus riche des bibliothèques.

Ces voyages donnèrent naissance à quelques essais de poésie, et de retour à Paisley, après avoir communiqué ses manuscrits à des amis lettrés, dont, suivant l'usage, il ne demandait que les avis et n'écouta que les éloges, Wilson prit avec un imprimeur les arrangements nécessaires pour la publication de son œuvre, et repartit. Voyageur dans les intérêts unis de la littérature et de la mercerie, il cherchait désormais, en même temps que des chalands pour ses ballots, des souscripteurs pour son livre.

L'un des commerces nuisit à l'autre. En vain, Wilson

accompagna les exemplaires de ses poésies de mousselines et de nouveautés du choix le plus attrayant; en vain ses prospectus en vers proposèrent la double pacotille. Le poëte ambulant, que l'enthousiasme de l'espérance enivrait au début, irrité par des déceptions sans nombre, revint découragé.

Il attribua, non sans motifs, son échec au peu d'estime qu'inspirait sa profession. « Le colporteur, écrit-il à un de ses amis, dédaigné, méprisé de chacun, n'est regardé que comme un charlatan, un bavard ignare, menteur, rusé, toujours aux aguets pour faire ou découvrir des dupes. »

La vie ambulante, à laquelle il avait d'abord pris tant de plaisir, considérée de ce point de vue, lui devint intolérable. Il reprit la navette, sans renoncer pourtant tout à fait à sa plume. Mais des tentatives toujours avortées finirent par aigrir son âme; il se laissa emporter à la satire, publia des pamphlets que plus tard il brûlait en disant : « Si j'avais consulté mon excellent père, jamais ces pages n'auraient vu le jour. »

Loin d'améliorer son sort, il avait donc ajouté des ennemis à des envieux; devenu suspect dans sa patrie, où il n'avait pu se créer une carrière, il se décida à la quitter. Pour gagner le prix de son passage en Amérique, il redevint assidu à l'ouvrage, se réduisit à ne dépenser que vingt-quatre sous par semaine, et au bout de quatre mois, ayant amassé la somme qui lui était nécessaire, il demanda pardon aux hommes qu'il avait offensés, fit de tendres adieux à ceux qu'il aimait, retourna visiter une dernière fois les lieux où il avait rêvé, les bois, les grottes, confidents chéris d'un passé douloureux avec lequel c'était encore une douleur de rompre; puis, le sac sur le dos, il se rendit à pied à Port-Patrick, s'y embarqua pour Belfast en Irlande, où il mit à la voile comme passager d'entrepont, à bord d'un navire américain.

Sans avoir de plan arrêté, sans protecteur, sans ami, avec quelques schellings en poche, il prit terre, le 14 juillet 1794, à Newcastle, État de Delaware, et fut tout d'abord saisi d'admiration à la vue de cette nature grandiose, si nouvelle pour lui. Ses premières lettres le montrent déjà respirant à l'aise dans une société où les rangs moins serrés laissent aux intelligences un plus facile accès.

« Qu'aucun homme robuste et sain, qui a quelque désir de venir en ce pays, ne se laisse décourager, écrit-il à ses parents d'Écosse; le tisserand qui ne pourra trouver d'emploi en son métier aura des centaines de propositions pour nombre d'autres besognes, et, tout en vivant dix fois mieux qu'il ne le pouvait faire en notre pays, il mettra davantage de côté. Je suis en ce moment à onze milles au nord de Philadelphie. Impossible d'imaginer plus bel endroit. J'y puis cueillir des fruits à volonté, pêches, pommes, noix, raisins sauvages, tout cela à un jet de pierre de la maison que j'habite. Ces richesses, que ne défendent ni murailles, ni piéges, ni dogues, sont à la discrétion du premier venu. — Témoin de l'abondance dont on jouit ici, dit-il ailleurs, quand je vois les gens assis autour d'une table chargée de viandes rôties et bouillies, de fruits de toute espèce, d'excellent cidre, nourriture ordinaire du peuple, je songe à mes pauvres compatriotes, et mon cœur se serre. »

Il eut à faire divers métiers : il grava sur cuivre, tira de nouveau la navette; de nouveau se fit marchand ambulant; et le journal qu'il écrivait alors commence à mêler aux remarques sur les mœurs, des observations d'histoire naturelle. Déjà Wilson s'essayait à dessiner et à décrire les quadrupèdes et les oiseaux indigènes.

Au retour de ce voyage, l'espoir d'apprendre en enseignant le décida à devenir maître d'école. Il joignit à cette profession quelques travaux d'arpentage pour les fermiers, et, augmentant ainsi ses modiques salaires, il put venir en aide aux siens. Un de ses neveux s'était établi dans l'État de New-York; pour le visiter, il fit à pied, durant une de ses vacances, plus de deux cent soixante lieues en vingt-huit jours. L'extrait d'une de ses lettres à ce parent fera mieux connaître Wilson que tout ce que nous pourrions dire de lui.

« ..... Mon cher ami et neveu, je désire que vous vous ménagiez le soir une heure de loisir dans l'intérêt des enfants, surtout pour faire lire Marie et pour enseigner à Alexandre l'écriture et le calcul. Persévérez sans vous laisser décourager par la lenteur des progrès; donnez-leur un peu de temps tous les soirs. Rarement trouveriez-vous l'occasion d'employer plus utilement cette heure de nuit. Ne négligez aucun moment favorable pour faire lire James. Si Dieu me prête vie, j'irai quelque jour m'établir en votre voisinage et vous décharger de ce fardeau. Soyez l'ami constant, le conseiller ferme et assidu de votre petite colonie; assistez les uns dans leurs difficultés; soutenez les autres à l'heure du découragement, rendez-les tous aussi heureux que les circonstances le permettent. Une mère, de jeunes frères et sœurs, en appellent à vous sur la terre étrangère comme à leur soutien le plus ferme, comme au meilleur des amis investi par leur confiance d'une dignité réelle. Un jour, cher neveu, le souvenir de ce que vous êtes pour la famille planera sur vous comme un ange consolateur à l'heure de la détresse et de l'abattement. Faites tout pour rendre le logis confortable; fortifiez la place de tous côtés; bouchez chacune des crevasses, des lézardes qui ouvrent un passage à ce démon glacé, rugissant, terrible, le vent nord-ouest. Entassez des feux aussi haut que le bûcher de guerre du sauvage; maintenez la huche pleine de farine, et cuisez des pains aussi gros que la tête de Hamless (1). Il faut que le métier bourdonne, que la marmite clapote, que la bouilloire chante, et que l'heureuse case retentisse d'une musique intérieure de joie et d'activité.

» Je ferai tout ce que je vous ai dit; je ne perds pas de vue un moment le 18 mars, et dans ce but, je tiendrai l'école et donnerai leçon tous les soirs, cet hiver, sans dépenser un sou de plus que le strict nécessaire. Voici l'aperçu de mon plan, et si la santé résiste, tout marchera; sinon... eh bien, il faudra se soumettre. Je réussis passablement: je gagne dans l'estime de mes voisins et je m'en réjouis; puisse ce succès me permettre d'aplanir un peu la route devant vous, et de bannir le découragement du cœur de mes si chers amis!... Il y a plus de vraie grandeur dans vos travaux pour héberger ces pauvres petits émigrés auxquels vous bâtissez une tranquille et chaude retraite, plus de véritable héroïsme dans vos efforts pour les nourrir et pour qu'ils ne manquent de rien, que dans le sanglant catalogue des éclatantes actions de maints héros vantés. Un sourire de paix éclairera votre lit de mort au souvenir des anxiétés souffertes pour l'amour de ces petits vagabonds. »

A trois reprises, Wilson changea de résidence, non d'emploi. Sa constante assiduité aux devoirs de la profession à laquelle il s'était dévoué depuis le mois de novembre 1795 altérait profondément sa constitution; ses dispositions errantes n'étaient pas moins contraires à l'austère régularité de la vie du maître d'école, qu'elles ne l'avaient été à celles du tisserand. Il s'était adonné, de plus, aux mathématiques, à la musique, à l'allemand; le dessin vint faire une salutaire diversion à des labeurs journaliers dont sa santé et son humeur avaient fort à souffrir; enfin, en 1802, dernière migration; il contracta dans la commune de Kingoess un engagement avec les administrateurs d'un pensionnat situé proche du lac de Gray, sur la rivière de Schuylkill, à quatre milles de Philadelphie.

Là, entouré d'hommes d'intelligence, apprécié par eux, il fut admis dans les jardins botaniques de MM. Bartram, et y trouva « l'abrégé de tout ce que le règne végétal produit en Amérique de plus remarquable, de plus utile, de plus

(1) Rocher proche de Paisley.

beau. L'explosion du fusil meurtrier ne retentit guère dans ces fourrés d'arbustes odoriférants, dans ces groupes d'arbres feuillus, dans ces massifs de fleurs embaumées; aussi les milliers d'oiseaux s'y donnent-ils rendez-vous. » Ravi de leur beauté, plongé dans l'attrayante étude de leurs mœurs, Wilson se résolut enfin à se consacrer tout entier à l'ornithologie, et à devenir l'historien et le peintre de ces tribus emplumées dont il reproduisait déjà depuis longtemps sur le vélin les brillantes couleurs, les harmonieuses nuances, les formes variées. Dès-lors, ce qui n'avait été qu'un délassement devint la première occupation de sa vie.

« Parfois, écrit-il à son ami M. Bartram le botaniste, parfois je souris à l'idée que d'autres se plongent en de profondes spéculations d'agrandissement, bâtissent des villes, achètent des terrains, tandis que moi je demeure à m'extasier sur le plumage d'une alouette, ou bien à contempler, de l'œil dilaté d'un amant au désespoir, la physionomie morose de quelque hibou. Que d'autres entassent des sacs d'écus dont ils ne pourront jouir, moi, sans blesser ma conscience, sans nuire à la paix de mon âme, j'amasse de splendides échantillons des œuvres adorables de la belle nature. J'ai des corneilles, des hibous, des faucons, des sarigues, des serpents, des lézards, etc., etc., tout cela vivant; de sorte que ma chambre ressemble à l'arche de Noé. Seulement, en un coin du navire, le patriarche avait logé sa femme, et, sous ce rapport, la comparaison cloche.

« J'accueille tous les sujets d'histoire naturelle. Ils ne se rendent pas, il est vrai, d'eux-mêmes dans mon arche, comme naguère dans celle de notre vénérable aïeul, mais ils en prennent encore assez rondement le chemin, grâce à quelque menue monnaie.

» L'autre jour, un gamin m'arriva chargé d'une panerée de corbeaux; et, si je n'y mets ordre, je m'attends à voir se déverser chez moi de pleines hottées de grenouilles. Récemment un de mes écoliers apporta en classe une petite souris, et vint tout droit me faire hommage de sa prisonnière. Le soir même, je me mis à la dessiner. Les visibles palpitations de son petit cœur témoignaient de l'agonie de ses craintes. Je comptais tuer la petite bête pour la fixer entre les serres d'un hibou fraîchement empaillé; mais il advint que quelques gouttes d'eau furent répandues près de l'endroit où elle était liée. La souris les lapa avec tant d'avidité, en attachant sur moi un regard de terreur suppliante d'une éloquence telle, que j'en fus subjugué. A l'instant même, je la délivrai et la rendis à la liberté, à la vie. Les angoisses d'un prisonnier au poteau, pendant que le bûcher s'allume, que les instruments de torture se préparent, ne sauraient dépasser les souffrances du pauvre petit animal, et, quelque puérile que la chose puisse paraître, je me sentis soulagé après cet acte de miséricorde. »

Réunir, décrire, peindre et graver l'immense collection des oiseaux américains, et cela sans collaborateurs, sans aide, semblait chose impossible. Wilson s'adressa à ses amis; ils se montrèrent effrayés, et s'efforcèrent de le détourner de sa gigantesque entreprise. Il s'essaya à la gravure à l'eau-forte, et ne put se satisfaire. Il tâcha de s'associer un habile graveur: celui-ci déclina la proposition. Mais rien ne pouvait attiédir le zèle de Wilson : il avait enfin, à l'âge de trente-six ans, à travers mille tentatives avortées, rencontré sa vocation; il n'en dévia plus. En 1802, avec deux compagnons, il se rendit pédestrement aux cataractes du Niagara. Surpris par l'hiver au retour, seul, il persista à faire la route à pied, chargé de son fusil et de son bagage. Son absence avait duré cinquante-neuf jours, et ce ne fut qu'au commencement de décembre, après un trajet de 1257 milles, qu'il rentra chez lui, ayant fait d'une traite 64 kilomètres à sa dernière journée.

Ainsi il éprouvait ses forces, sa résolution, son tempérament; ainsi il se préparait à ses excursions scientifiques, et s'assurait de lui-même. « Je n'ai point de famille, écrivait-il, pour enchaîner mes affections, nul lien que ceux de l'amitié, nul amour que celui de ma patrie d'adoption; les fatigues m'endurcissent, et je me sens aussi à l'aise, aussi tranquille près du feu qu'allume le sauvage dans l'épaisseur des bois, que dans le somptueux appartement du riche habitant des villes, qu'au coin solitaire de mon modeste foyer. »

Décidé à accomplir son œuvre seul, s'il le fallait, dût-il y périr, Wilson fit cependant près du gouvernement une dernière tentative. On envoyait en Louisiane, pour explorer ce nouvel État, une réunion de savants; l'ami de Wilson, le botaniste Bartram, était lié avec le président de la république, Thomas Jefferson; il se chargea de lui recommander l'ornithologiste, et lui remit la lettre digne, ferme, concise où Wilson, en demandant à être employé dans la mission scientifique projetée, développait ses vues. De magnifiques dessins accompagnaient la pétition, et prouvaient la capacité du pétitionnaire, qui n'obtint nulle réponse.

Mais Wilson, endurci par ses précédentes luttes, était au-dessus du découragement; peu après, il fut mis en rapport avec l'éditeur d'une nouvelle édition de l'Encyclopédie de Rees; les appointements qui lui furent alloués pour surveiller cet ouvrage lui permirent de s'affranchir tout à fait des pénibles fonctions de maître d'école. Bientôt il fit part de son plan au libraire qui l'employait, lui montra ses dessins, et le décida à courir les chances de la publication de l'ornithologie américaine.

Dès-lors Wilson y travailla sans relâche, et son premier volume parut en septembre 1808. Il raconte, dans sa simple et charmante préface, qu'un jeune garçon de sa connaissance, apportant un jour à sa mère une brassée de fleurs sauvages, s'écriait : « Nos bois en sont pleins, et de plus belles encore que celles-ci; faut-il que je vous les apporte toutes? » Et au premier signe d'assentiment l'enfant s'élança sur les ailes de l'extase. « J'en dis autant, continue Wilson. Si le pays reçoit avec faveur l'échantillon que je lui présente et me redemande d'autres oiseaux, mes vœux les plus ardents seront comblés : « car nos bois en sont pleins, et de plus beaux encore. »

La suite à une autre livraison.

C'est quelque chose d'avoir entassé un amas de connaissances, si on sait les classer et les utiliser; sinon, c'est moins que rien, c'est une acquisition funeste. L'esprit avancera certainement, et mieux, et plus droit, et plus loin, quand il s'appuiera sur un petit nombre d'idées et de principes clairs, évidents, que s'il est embarrassé dans sa route, et comme tiraillé en tous les sens par une foule d'idées et de principes rassemblés confusément ou contradictoires.

DE CHARNAGE.

S'il y avait une ville où tous les hommes fussent bons, on se battrait pour ne pas conduire, avec le même empressement que l'on fait maintenant pour gouverner; car il n'y a point d'homme assez insensé qui n'aime mieux qu'on pourvoie justement à tous ses besoins que de se faire des affaires en se chargeant de subvenir à ceux des autres.

BOSSUET.

IRRIGATIONS DANS L'INDE.

Voy. 1835, p. 59; 1842, p. 115; 1844, p. 181.

Sous le climat brûlant de l'Inde, l'agriculture n'existerait pas sans des arrosages abondants et bien ordonnés : aussi l'établissement des irrigations paraît-il avoir été contemporain des premières cultures dans ce pays. Ce sont elles qui ont permis au sol de produire des arbres fruitiers et entre

autres le mûrier, le riz qui fait le fond de la nourriture de la population, la canne à sucre, etc.

M. Jaubert de Passa, savant aussi laborieux qu'agronome distingué, a réuni dans ses curieuses *Recherches sur les arrosages chez les peuples anciens*, une série de faits qui prouvent la haute antiquité de l'arrosage dans l'Inde. Cette antiquité est constatée par la loi de Manou, par les épopées sanscrites, et par tout ce qui reste de travaux hydrauliques sur le continent indien. Les écrivains grecs eux-mêmes n'ont pas ignoré ce fait. Diodore de Sicile parle en différents endroits des arrosages du sol, des canaux dérivés des rivières. Strabon signale la culture des rizières comme exigeant des arrosages fréquents, dans la Bactriane, dans la Babylonie, et dans diverses autres contrées de l'Orient. Puis, en parlant de l'Inde, « les magistrats, dit-il, ont l'inspection des fleuves, de l'arpentage des terres et des canaux fermés par des écluses, pour conserver l'eau nécessaire aux arrosements et la distribuer également à tous les cultivateurs, comme cela se pratique en Égypte. »

En effet, on trouve dans la loi de Manou, parmi les notables de la bourgade, le distributeur de l'eau pour l'arrosement. Le gardien de la bourgade et des champs était aussi parmi les notables. Telle est la stabilité des institutions indiennes, surtout en ce qui concerne l'agriculture, que le distributeur et le garde existent toujours, percevant encore aujourd'hui un traitement en denrées ou en terres labourables.

Une inscription sanscrite, conservée au Bengale, énumère trente employés supérieurs : parmi eux figure le surintendant de l'agriculture, c'est-à-dire le régisseur des canaux d'arrosage. Il y avait donc une organisation régulière, une hiérarchie parmi les préposés des canaux. Cette institution n'appartenait pas exclusivement à l'Inde. C'est comme intendant des eaux que le prophète Daniel figura d'abord à la cour du roi de Perse. Les mêmes fonctions s'y conservent encore sous le titre de *myr-âb*, ou prince des eaux; elles sont occupées par le septième ministre de la monarchie.

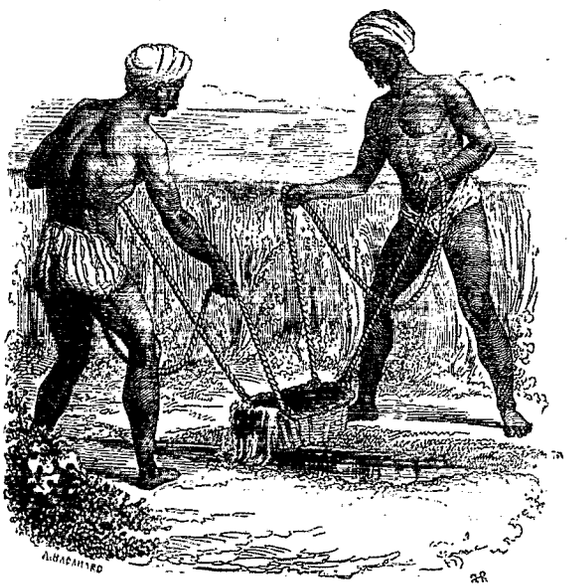

Indiens arrosant un champ.

Le chef auquel chaque village obéit, et qui est le juge de toutes les contestations relatives à la propriété et à l'usage des eaux, porte le nom de *potail;* ses fonctions sont héréditaires.

M. Jaubert de Passa raconte, au sujet de l'hérédité des charges, le fait suivant, qui paraît être le caractère essentiel de l'administration civile des Indous.

Après la guerre des Pindarries, terminée en 1817, les paysans indous se mirent en marche pour revenir dans leurs villages détruits. Ils portaient en triomphe, le long des rives de la Nerbuddah, les enfants ou les descendants des *potails.* A peine furent-ils arrivés, que chaque paysan, guidé par l'arpenteur, reprit la portion du sol appartenant à ses aïeux; l'installation du chef et la délimitation nouvelle de toutes les propriétés se firent sans bruit, sans contestation, sans l'intervention du gouvernement, et dans l'espace de quelques jours. Ces exilés venaient de loin et de côtés différents, après une absence de trente années : cependant aucun d'eux ne mit en avant des intérêts ou des prétentions contraires au repos de la communauté. L'arpenteur trouva des lots vacants, car la guerre avait dispersé ou anéanti bien des familles. Les chefs refusèrent de vendre ces lots afin que les héritiers des anciens colons, s'ils revenaient un jour, pussent les réclamer.

L'irrigation ne s'opérait pas toujours par des canaux amenant les eaux d'une rivière voisine. Chaque pagode avait son réservoir destiné aux purifications; mais lorsque les besoins du culte étaient satisfaits, on livrait généralement l'excédant des eaux à l'agriculture. Probablement les Brahmanes tiraient un bon parti de ces concessions. L'existence de ces réservoirs ou étangs artificiels était inséparable d'une culture étendue et productive. Il y en avait un nombre très-considérable dans toutes les parties de l'Inde. Ce fut toujours une œuvre approuvée par la religion et honorée de l'estime publique qu'un grand réservoir destiné à rafraîchir la terre aux époques de sécheresse. Il y en a qui ont jusqu'à 8 à 10 kilomètres de circuit. Les plus grands sont généralement un don et quelquefois une spéculation du prince. Parmi les autres, il s'en trouve qui ont été creusés aux frais d'une association d'arrosants, d'une commune, d'une ville ou d'une province; le plus grand nombre est attribué à des fondations pieuses. Manou recommande de faire creuser des étangs; il défend au roi de détruire les pièces d'eau de son ennemi; il punit d'une forte amende celui qui détourne l'eau d'un étang, et il ordonne de noyer celui qui romprait une digue et occasionnerait la perte de l'eau; enfin il impose des pénitences sévères à celui qui a volé l'eau, à celui l'a vendue, et même à celui qui l'a souillée. Les monuments sanscrits de Salsette avaient dans leur dépendance un grand nombre de réservoirs ou étangs sacrés.

C'est de l'un de ces réservoirs sans doute qu'aura été dérivé par des conduits souterrains le maigre filet d'eau qui alimente la mare, la flaque peu profonde et peu étendue que représente notre figure. Munis d'un simple panier à tresses serrées qu'ils viennent de plonger dans cette flaque, et qu'ils retirent à l'aide d'une double corde formant de chaque côté une anse flexible, deux cultivateurs vont répandre sur leur champ le précieux liquide. L'appareil dont ils se servent est bien imparfait, à la vérité. Il eût été infiniment préférable pour eux que l'arrosage eût lieu par écoulement direct des tuyaux de conduite sur le sol; et si tant est qu'ils soient obligés de puiser à fleur de terre, ils pourraient encore s'y prendre de meilleure manière. Une *écope* hollandaise, par exemple, leur donnerait un produit double peut-être de celui qu'ils obtiennent avec leur grossier baquetage. Mais n'exigeons pas trop de ces pauvres gens dont le costume exprime bien la simplicité native. Songeons plutôt à ce qui nous manque à nous-mêmes, et rappelons-nous combien il nous reste d'efforts à faire pour nous approprier des procédés d'irrigation depuis longtemps en usage dans d'autres pays, et qui seraient d'une si grande utilité pour notre agriculture.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. Martinet, rue et hôtel Mignon.

CONSTABLE.

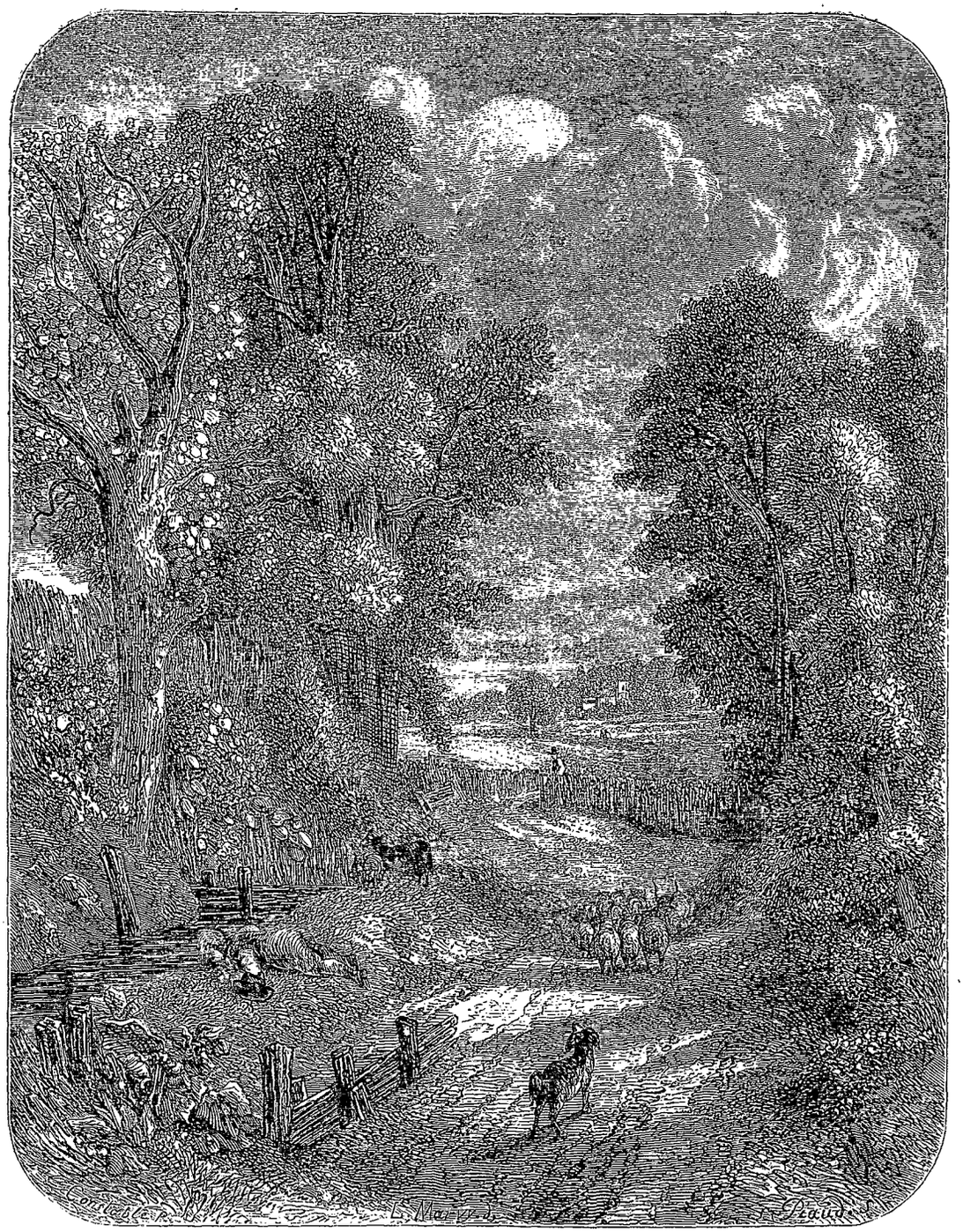

Vue près de Hampstead, près de Londres, par Constable. — Dessin de Marvy.

Hampstead, situé sur la pente douce d'une colline, était autrefois un village : c'est aujourd'hui un groupe d'élégantes maisons de campagne, qu'une longue route, bordée de villas et de cottages, unit à Londres, dans la direction du nord-ouest. Le sol de ce plateau, renommé par ses eaux minérales, était encore, au temps où Constable a peint cette vue, champêtre, verdoyant, fertile, couvert de beaux arbres. Le peintre n'a montré dans son tableau qu'une des premières maisons du village : ce n'était pas des toits et des murs qu'il voulait peindre; c'était le paysage, et, pour en retracer fidèlement l'aspect agréable, il lui suffisait de porter sur la toile ce coin choisi de perspective, cette allée ombreuse, ces arbres élancés où miroite la lumière, ce bout de champ de houblon, ce ruisseau profond et calme où un jeune berger boit sans coupe. Quant à ces grands nuages qui roulent au-dessus des arbres, ils n'appartiennent pas plus à Hampstead ou à l'Angleterre qu'à toute l'Europe du Nord, ou plutôt ils appartiennent à Constable lui-même, qui aimait et excellait à peindre le ciel. Une particularité de sa vie explique comment il arriva naturellement, sans trop y songer, à marquer de cette sorte de spécialité son talent de paysagiste. Né le 11 juin 1776, à East-Bergholt, dans le comté de Suffolk, sur la frontière de celui d'Essex, et au bord de la rivière Stour, John Constable était destiné à une tout autre carrière que celle des

arts. Son père, propriétaire aisé et d'un esprit positif, ne vit pas sans crainte le goût naissant de John pour le dessin. Il avait des moulins sur ses terres : il résolut de faire de son fils un meunier. Le jeune Constable, sage et respectueux, obéit : il alla faire son apprentissage en conscience dans un beau moulin; mais, aux heures où le grain se transformait tout seul en farine sans qu'il eût besoin de veiller à la meule, il s'accoudait à la fenêtre et regardait le ciel : la variété infinie du mouvement des nuages, les combats de la lumière et de l'ombre dans les airs, saisissaient et captivaient son imagination. Il ne résistait point au désir de retracer sur le papier ces études du ciel : son regard et sa main, ainsi exercés dans la solitude, n'eurent plus tard qu'à se souvenir. Cependant quelques amis du père, ayant par hasard parcouru le carton du jeune meunier, firent des remontrances. Il y avait, disaient-ils, des promesses sérieuses de talent; pourquoi ne pas essayer? il serait toujours temps de revenir au moulin. Le père donna son consentement, à regret. En 1795, John eut la permission d'aller à Londres : Farrington l'encouragea; mais il y eut encore plus d'une hésitation au foyer paternel. On y préférait la vie paisible à la vie renommée, le bonheur ignoré à la curiosité et aux applaudissements du monde, la douce assurance de passer ensemble les courtes années que Dieu nous donne à la gloire achetée au prix de la séparation. John luttait avec lui-même : la vocation l'emporta. En 1799, il écrivait à un ami : « J'ai été admis aujourd'hui à l'Académie royale; pour épreuve, on m'a fait dessiner le *Torse* (1). » Depuis ce moment, Constable n'interrompit plus ses études et ses progrès. Souvent il allait voir ses parents, mais avec son album sous le bras. Son nom paraît pour la première fois en 1802 sur le catalogue de l'exposition de l'Académie : « Un Paysage, par John Constable. » L'originalité de son talent fut longtemps un obstacle à sa réputation. Il représentait la nature telle qu'il l'avait vue du haut de son moulin. La plupart des autres peintres, entraînés dans la routine d'une école, le trouvaient bizarre; de son côté, il ne les goûtait point. « Le grand défaut de ce temps, dit-il dans une de ses lettres, est la *bravura*, la prétention de faire au delà de ce qui est vrai. » On lui reprochait aussi l'empâtement de sa peinture : les critiques du temps lui trouvaient « quelque chose de sale (*spotty*). » John Constable, qui peignait ainsi, non par manière, mais parce que c'était pour lui le meilleur moyen d'exprimer ce qu'il sentait, répondit une fois, avec un peu de dépit : « Je ne travaille que pour l'avenir. » Il disait plus vrai peut-être qu'il ne le pensait. Il est certain que le temps a adouci ce qu'il y avait d'âpreté sur ses toiles, et que l'on n'y trouve plus aujourd'hui ce qui était une nouveauté quelquefois peu agréable pour ses contemporains. Ces premières difficultés que Constable éprouva pour établir sa réputation comme paysagiste l'engagèrent à s'essayer, vers 1812, dans la peinture du portrait et même de l'histoire. Quelques-uns de ses tableaux sur des sujets religieux décorent les églises du Suffolk. Sa mère appréciait mieux cette seconde direction de son talent; mais John sentait qu'en définitive il était avant tout paysagiste. En 1814, deux de ses tableaux, exposés à l'Institution Britannique (*British Institution*), attirèrent vivement l'attention publique : l'un fut acheté par M. Allnutt; l'autre, plus grand, *the Lock*, par James Carpenter, libraire d'une grande rue de Londres, Bond-Street : c'était un succès décisif. M. Carpenter, dont le fils est aujourd'hui conservateur au *British Museum*, était un connaisseur très-estimé. Aucune année ne s'écoula plus sans que Constable n'exposât quelque œuvre nouvelle et ne grandît en célébrité. En 1819 surtout, un de ses paysages, représentant « une Scène sur la rivière Stour, » eut un immense succès : il lui valut d'être admis comme associé de l'Académie, dont il fut élu membre en 1829. A notre exposition de 1825, on remarqua plusieurs de ses tableaux, et nos écrivains en firent un juste éloge : une médaille d'or fut envoyée à Constable. Il serait impossible de donner la liste des œuvres de cet habile artiste; quelques-unes des plus connues sont : — une Vue dans le parc de Helmingham, exposée en 1830; — la Cathédrale de Salisbury vue des prairies (1831); — la Ferme de la vallée (1835), peut-être le meilleur de ses tableaux, acheté par M. Vernon : il représente une petite ferme connue sous le nom de la maison de Willy Scott, au bord d'une rivière, près du moulin de Flatford, qui appartenait au père du peintre. C'est en 1837 que Constable est mort. Pendant vingt-cinq ans, il avait joui d'une grande célébrité. On a écrit plusieurs fois son éloge : quelques saillies d'amateurs sont fréquemment citées. Bannister disait : « Quand je regarde un paysage de Constable, je sens un air frais qui me souffle au visage. » Fuseli disait : « Il me fait penser à mon parapluie. »

(1) Magnifique débris d'une statue antique, sans tête, sans bras et sans pieds, aujourd'hui conservé au Musée du Vatican. C'est ce fragment que Michel-Ange, vieux et presque aveugle, allait parcourir de ses mains affaiblies, en murmurant quelques paroles d'admiration ou s'abandonnant à la rêverie.

DES ORNEMENTS DE LA LÈVRE INFÉRIEURE

EN USAGE CHEZ QUELQUES PEUPLES DE L'AMÉRIQUE.

Bezotes des Mexicains, Barbotes des Antilles, Botoques du Brésil (1).

Si l'ethnographie n'était pas encore une science toute nouvelle, si l'on avait comparé les usages communs à certains peuples avec un soin plus rigoureux qu'on ne l'a fait jusqu'à ce jour, peut-être que des faits isolés, décrits imparfaitement par certains voyageurs, ou qui n'ont excité qu'une curiosité stérile, prendraient tout à coup, grâce à un simple rapprochement, une importance méconnue par les géographes et par conséquent perdue pour les historiens. Réunissons ici quelques documents puisés à des sources certaines; essayons de prouver qu'une coutume aussi repoussante qu'elle est bizarre règne d'un bout de l'Amérique à l'autre, et se trouve constatée par les premiers historiens de la conquête, sans que l'on ait essayé d'en tirer jusqu'à ce jour la moindre induction. Nous le ferons, ne fût-ce que pour jeter quelque lueur nouvelle sur cette étude de la transmigration des races, dont se préoccupent à bon droit les Américains.

C'est dans un des historiens les plus sincères de l'Espagne, dans le vieil Herrera, que nous trouvons les premières traces d'un usage étrange signalé dès le temps de Christophe Colomb, et qui excita le dégoût ou l'hilarité des compagnons du grand navigateur. Mais, dans les îles, la perforation de la lèvre inférieure, et l'usage d'introduire au-dessous du menton une pointe d'agave ou un léger ornement, ne constituait pas une coutume générale. Bientôt les Européens devaient acquérir la certitude que cette parure étrange, diversifiée à l'infini, devenait sur le continent l'apanage de tribus entières. En l'année qui ouvrait le seizième siècle, lorsque Pedr'Alvares Cabral aborda la côte orientale du Brésil, il fut surpris de rencontrer dans ces parages un peuple nombreux, errant dans une complète nudité, ou se couvrant tout au plus, dans les solennités, de manteaux de plumes, chez lequel la parure principale consistait dans un ornement dont le moindre inconvénient était de défigurer la face humaine par des stigmates épouvantables. La plupart de ces Indiens, nous dit une relation datée du jour même de la découverte, avaient la lèvre inférieure percée, et y portaient un os d'un diamètre qui donna lieu chez les marins à plus d'une exclamation de surprise, puisqu'il acquérait souvent la grosseur d'un fuseau à filer le coton, et que sa longueur pouvait être d'un travers de main. Ce peuple, désigné sous le nom de *Tupiniquins*, appartenait à la race belliqueuse des Tupis, et, en se défigurant ainsi, ne faisait qu'obéir à une coutume antique de tous les peuples de ces régions. Deux ans après l'apparition de

(1) Mémoire inédit par M. Ferdinand Denis.

Cabral dans ces parages, Amerigo Vespuci, ou celui qui a donné une notice publiée sous son nom, rencontra, en longeant la côte, des guerriers qui portaient non-seulement ce bizarre ornement à la lèvre inférieure, mais qui, s'étant perforé les joues à divers endroits, y avaient inséré jusqu'à six pierres admirablement polies et que l'on reconnut plus tard pour être une sorte de néphrite. Au bout d'un siècle et demi, le jésuite Simon de Vasconcellos pouvait constater le même nombre de disques ornant la face d'un de ces Tupinambas qu'il était allé convertir. Pour être exact cependant, hâtons-nous de le dire, il n'y avait que les amateurs forcenés de cette parure sauvage qui se soumissent à l'opération cruelle nécessaire pour se défigurer ainsi ; les modérés se contentaient d'un disque unique, et c'est ce que nous prouve la plus ancienne effigie qu'aient pu nous fournir nos vieux voyageurs : elle a été recueillie un demi-siècle environ après la découverte, et elle rappelle un des guerriers les plus redoutables de la côte orientale du Brésil. Nous l'opposons à un chef élégant des



N° 1.



N° 2.

bords de l'Amazone, dont on pourrait révoquer en doute la triple ornementation, si un Mura dont nous donnerons l'effigie dans cette série iconographique n'offrait, à la matière près de l'ornement, une sorte d'identité avec ce guerrier du seizième siècle (1). *La suite à une autre livraison.*

LES MASQUES ET LES MYSTIFICATIONS DE CARNAVAL

DU TEMPS DE LOUIS XIV.

Il y a deux cents ans, les divertissements du carnaval, à Paris, avaient leur rendez-vous dans la rue Saint-Antoine : c'est là que Mardi-Gras, autrement dit Carême-Prenant, tenait ses assises. De toutes les parties de la ville, ses joyeux suppôts y arrivaient avec une diligence d'autant plus matinale qu'ils n'avaient point, comme à présent, à économiser pour la nuit l'agilité de leurs membres et la vigueur de leurs poumons. Ce jour-là, le Cours-la-Reine était désert ; les carrosses des Dorantes et des Célimènes gagnaient à l'envi la place Baudoyer, et, sans prendre la file, montaient dans le faubourg jusqu'à l'hospice Saint-Antoine, au milieu d'une confuse cohue de déguisés, de curieux, de marchands ambulants vendant des gâteaux et des masques. On allait, on venait, on s'attaquait de mille manières ; il y avait des chocs en tout sens, voire même des culbutes. Les éclats du

(1) Les deux figures qui ouvrent cette série représentent deux personnages appartenant à la même race. Ce sont, en quelque sorte, deux portraits historiques, dessinés vers 1556, et les plus anciens dans l'ordre chronologique que nous ayons pu nous procurer. Le premier représente Cunhambèba, qu'André Thevet et son contemporain Hans Staden appellent Quoniambec ou Quoniambèbe. Ce chef brésilien est cité en raison de sa bravoure, de sa cruauté et de sa vive intelligence, par tous les voyageurs de la première moitié du seizième siècle. Il appartenait à la nation des Tupinambas, et mourut dans une aldée de la baie de Rio de Janeiro, à l'époque où Villegagnon y séjournait, c'est-à-dire entre 1555 et 1558. Il fut enlevé par une épidémie. Cunhambèba se vantait d'avoir dévoré sa part de plus de cinq cents prisonniers. Thevet lui donne une taille démesurée et exagère sa vigueur ; Lery, tout en rétablissant les faits, ne saurait contester la valeur d'un chef qui avait fini par faire de son village un fort presque inexpugnable, « à poutres et solives dont les intervalles se trouvaient remplis de terre grasse, à l'instar des constructions européennes. »

La *tangapèma* de Quoniambec, ou, si on l'aime mieux, sa massue tranchante, avait été rapportée par Thevet, garde des curiosités du roi, et fait peut-être partie, sans qu'on le sache, des richesses ethnographiques du Louvre.

Le second portrait, qui est encore plus curieux que celui dont nous sommes ici préoccupés, est celui d'un chef nommé Tarizich, avec lequel André Thevet eut une courte entrevue (il l'affirme, du moins), et qui commandait, dans le Parà, à une tribu de cannibales. Nous ferons remarquer à ce sujet que, durant la première moitié du seizième siècle, on désignait le vaste territoire baigné par le fleuve des Amazones sous le nom de Cannibalie, ainsi que l'on peut s'en assurer dans le magnifique Portulan de Guillaume le Testu, collection precieuse, dédiée par l'habile pilote normand à l'amiral Coligny. Tarizich, dont le portrait est extrait de la Cosmographie de Thevet, porte trois pierres aiguës, probablement en néphrite. Un savant mémoire de l'Académie des sciences de Lisbonne nous prouve que les Macuxis de l'Amazone ont encore un ornement analogue, mais qu'ils le fabriquent avec les os du capibara. Tarizih, dont le nom a été indubitablement altéré par le vieux voyageur français, n'était pas le seul qui se fût paré de l'ornement reproduit dans la fig. 2 ; tous ceux de sa suite « estoient équippez comme luy, » et ces pointes que l'industrie sauvage devait mettre tant de temps à se procurer « estoient longues comme chandelles. Ces pierres susdites, continue Thevet, sont si belles et claires qu'on les jugeroit estre fines. »

Tout hideux que dut paraître dès l'origine cet ornement aux yeux des Européens, en raison surtout de l'étrange mutilation qu'il exigeait, certains matelots n'hésitèrent pas à s'en parer lorsque la nécessité ou simplement leur interêt les y contraignit. Nous pourrions multiplier les exemples, nous n'en citerons qu'un seul. Dès le milieu du seizième siècle, Diego Paes de Pernambuco trouva sur les bords du rio Grande, non loin du port dos Buzios, un Espagnol qui vivait parmi les Pitigoares, et qui portait comme eux la botoque. Cet homme vint exposer en France la bizarre parure dont il était glorieux, sans doute, comme le fameux Cabrit se montrait passablement fier, il y a quelques années, de son tatouage zélandais, lorsqu'il s'embarqua sur un navire qui faisait voile vers l'un de nos ports ; il était depuis longues années interprète des Français dans ces lointains parages. (Voyez Gabriel Soares, *Noticia do Brazil*. Ann. 1587.)

parler gras, les cris des enfants, les violons, fifres et tambourins formaient un concert digne de la fête.

Le gazetier Loret, dans sa Muse poétique de 1655, nous donne une idée de la diversité des masques qui égayèrent le carnaval de cette année :

Mardi, multitude de masques,
Qui ridicules, qui fantasques,
Qui portant sur eux maint trésor,
Qui vêtus de riche écarlate,
Qui de canevas, qui de natte,
Qui de cuir, qui de velours ras,









Ces figures et les suivantes sont tirées d'une peinture du dix-septième siècle conservée dans la collection de M. Bonnardot.

Qui d'habits blancs, qui d'habits gras,
Jusqu'au nombre de quatre mille,
Étant sortis hors de la ville.

Les uns ressemblaient des Chinois,
Des Margajats, des Albanois,
Des Amazones, des bergères,

Des paisannes, des harengères,
Des clercs, des sergents, des baudets,
Des gorgones, des farfadets,
Des vieilles, des sainte-n'y-touches,
Des Jean-Doucets, des Scaramouches,
Des gens à cheval dos-à-dos,
Des Scarababombillardos,
Et, ce qui causait des extases,
Des carrosses couverts de gazes
Après qui couraient les enfants;
Et des charriots triomphants
Tout remplis de tendres fillettes, etc.



Une curieuse peinture du cabinet de M. Bonnardot, à Paris, nous permet d'illustrer et de compléter en même temps cette description par trop sèche du vieux versificateur.

Le tableau est exécuté en miniature sur une grande feuille de parchemin. Il représente les scènes du Mardi-Gras à l'endroit le plus large de la rue Saint-Antoine. Des marchands forains, établis sous des tentes, garnissent le devant



des beaux hôtels : la foule des masques se presse sur la chaussée. Dans la variété des costumes, se distinguent les Scaramouches reconnaissables à leur long nez et à leur sabre de bois : les uns pirouettent en se donnant des airs dans les plis de leur petit manteau ; les autres râclent un violon désaccordé, le classique crin-crin. Les Scaramouches avaient à

parler non moins qu'à agir : on voit qu'ils lancent çà et là leurs brocards. Les *riches en gueule*, comme dit Molière, savent bien le leur rendre ; mais dans d'autres endroits les susceptibles se renfrognent, et les rieurs se mettent du côté de l'assaillant.

L'illustrissime Faculté de médecine et le Palais ont aussi fourni des sujets à la famille de Mardi-Gras. Là c'est un Diafoirus dans sa robe magistrale ; ici Perrin Dandin lestement troussé et plein de désinvolture, quoiqu'il charrie à sa ceinture un gros sac de procès. Tous deux circulent dans les groupes, donnant pour rien leurs consultations. A côté passent les masques qui, faute d'assez d'esprit ou d'assez de langue, ont dû se choisir des costumes qui ne parlent qu'aux yeux. Ce sont, par exemple, des bergers et bergères de Thessalie, des héros de la fable et de l'histoire, pomponnés comme les acteurs qui jouaient les pièces de Corneille. Mais les glands et les lambrequins qui leur pendent de tous côtés, mais leurs cotillons de velours à paillettes, mais leurs grandes perruques, chargées de rubans et de marabouts, ont moins de succès que les haillons dont se sont plaisamment accommodés quelques joyeux compagnons des faubourgs. Les plus forts trépignements sont autour du poupard qui a l'air de porter dans sa hotte le robuste gaillard en bavolet qui le porte au contraire : risible illusion de deux corps entés sur une seule paire de jambes.

Les travestissements ne faisaient pas tout le carnaval ; les attrapes y avaient aussi leur place et, autant au moins que les masques, prêtaient à rire. La peinture de M. Bonnardot nous montre en exercice ce genre de divertissement pratiqué aux dépens des curieux de la rue Saint-Antoine ; les mystificateurs sont pour la plupart des bambins qui se faufilent de çà de là entre la foule, et opèrent à la faveur de l'attention donnée aux masques. Les bourgeoises bien empesées, les paysans à la mine ébahie, sont les victimes qui se désignent d'elles-mêmes à leurs attaques malfaisantes. L'un attache des cornes de papier aux coiffes d'une longue et sèche demoiselle ; l'autre, armé d'une férule, se pousse derrière une personne d'apparence, au moins femme d'un conseiller au parlement, et lui plaque un beau rat blanc dans le milieu du dos. Ailleurs un page accoste très-gracieusement une beauté passablement revêche, et, tout en lui coulant quelque douceur dans l'oreille, la frappe plus bas que les épaules d'un fléau qu'il manœuvre adroitement par derrière. La dame se retourne furieuse et s'en prend à un petit drôle qui, pour se prêter à la plaisanterie, feint d'être le coupable et se sauve en ricanant.

Près d'une échoppe, dans un renfoncement de la rue moins piétiné par la foule, un apprenti savetier a étendu sur le pavé un beau morceau de cuir après lequel est attachée une ficelle dont l'autre bout ne quitte point sa main. Une grosse paysanne avise ce cuir et se félicite de la trouvaille ; elle calcule déjà qu'elle y trouvera au moins une paire de semelles pour elle et une pour son mari ; elle dépose son panier, se baisse, avance les deux mains ; mais la ficelle fait son devoir, et la bonne femme n'attrape rien que les pantalonnades d'un scapin planté là pour lui remontrer à point nommé que ces choses-là ne se trouvent point sous les pas des masques.

Qu'on n'aille pas croire que ces piéges tendus à l'inattention et à la crédulité pendant les jours gras datent seulement du règne de Louis XIV. Ils sortaient du vieux répertoire de la joyeuseté gauloise. Notre siècle les a vus finir. Tandis qu'il y a vingt-cinq ans les attrapes pleuvaient encore par les rues, la foule aujourd'hui peut circuler sans crainte d'avanie à la recherche des masques, qui eux-mêmes ne tarderont pas à disparaître. L'usage de la liberté a fait naître le respect des personnes, et le respect des personnes, en augmentant celui de soi-même, finira par extirper des mœurs le goût des travestissements.

DES ROSES D'ORIENT,

ET DE LA DÉCOUVERTE DE L'ESSENCE DE ROSES.

Extrait d'un opuscule par Langlès (1).

Le mot *a'ther*, *a'thr* ou *othr*, que les Arabes, les Turcs et les Persans emploient pour désigner l'essence de roses, sans y ajouter même le nom de cette fleur, est arabe, et signifie aromate, parfum, en général. Il dérive de la racine *a'thara*, se parfumer, sentir bon. Par un changement de lettres assez fréquent dans les langues hébraïque et arabe, cette racine est elle-même dérivée de *qathara*, dégoutter, tomber goutte à goutte. Ce mot, après avoir éprouvé la petite variation que nous venons d'indiquer, a servi à désigner l'action de se parfumer, et les parfums mêmes, parce que, lorsqu'on les brûle, ils distillent ordinairement goutte à goutte une liqueur grasse.

Du reste, il faut bien se garder de confondre le *a'ther* ou *a'ther gul* avec le *gulâb*, eau de rose, qui est simplement le produit des roses distillées avec de l'eau, d'après un procédé très-connu des parfumeurs orientaux et européens, et qui n'est qu'une préparation préliminaire et indispensable pour obtenir l'essence ; en effet, après avoir distillé ainsi une certaine quantité de roses, on laisse cette eau de rose exposée à la fraîcheur de la nuit, et le lendemain on trouve une très-petite quantité de *a'ther* ou essence congelée sur la surface de l'eau de rose. On conçoit aisément que la quantité d'essence dépend de la qualité des roses ; celles de Chyrâz, du Kermân et du Kachmyr sont très-renommées, comme le prouvent les différents passages que nous allons citer.

« Les roses de Chyrâz, dit Kœmpfer, ont cela de particulier qu'elles rendent à la distillation une graisse semblable au beurre, et qu'on nomme *a'thr gul*. Cette huile se vend au poids de l'or, et n'a rien qui l'égale pour l'agrément et la suavité ; ce qui prouve que la rose de la contrée de Persépolis est de la nature la plus chaude. » Le même voyageur ajoute que la raclure de bois de sandal donne plus de force à l'odeur ; il paraît toutefois que cette addition diminue beaucoup la qualité et conséquemment la finesse et la valeur de l'essence. Ce bois réussit mieux dans la composition de la simple eau de rose, laquelle se nomme *ssandali gulâb*, c'est-à-dire eau de rose de sandal. Ajoutons, d'après Linschoten, que le sandal produit de lui-même une huile odoriférante.

Quant aux roses du Kermân, Oléarius et d'autres voyageurs nous apprennent qu'elles sont extraordinairement abondantes, et que l'on en tire une eau très-rafraîchissante, qui forme pour les habitants une forte branche de commerce. Ces voyageurs ne font nulle mention de l'essence.

Les roses les plus exquises de tout l'Orient paraissent être celles du Kachmyr, et George Foster n'hésite pas à leur décerner la première place parmi les végétaux. « Leur éclat et leur beauté ont, dit-il, depuis longtemps passé en proverbe dans l'Orient : leur essence ou huile est universellement estimée. » Anquetil du Perron nous avait appris, longtemps avant Forster, que la meilleure espèce de rose venait du Kachmyr.

La Syrie, le Fayoum et différents cantons des États Barbaresques, produisent aussi beaucoup de roses, dont l'on tire une essence bien inférieure à celle de la Perse et du Kachmyr.

Ce procédé si simple et si répandu dans l'Orient, et même sur les côtes de l'Afrique occidentale, ne date pas de plus de deux cents ans. Weston croyait reconnaître l'essence de roses dans l'huile avec laquelle le Psalmiste désire être oint, parce qu'il donne à cette huile l'épithète de verte (*Delibutus sum in oleo viridi.* Ps. XCII, 10). Rien au monde n'est plus vague que cette épithète, puisque plusieurs espèces d'huiles sont de cette couleur, et que l'essence de roses n'est pas toujours

(1) Orientaliste, né en 1763, à Pérenne, près de Montdidier, et mort à Paris en 1824.

verdâtre. D'ailleurs, il n'est pas certain que l'épithète hébraïque doive s'entendre d'une certaine couleur, et les Septante l'ont rendue par *pioni*, grasse.

On peut établir bien clairement que la découverte de l'essence date de l'an 1021 de l'hégire (1612 ère vulg.). Le *Dyvân*, ou Recueil alphabétique des odes, du poëte Hhâfiz, parle souvent du *gulâb* (eau de rose), et jamais du *a'thr*. Il en est de même dans le *Gulistân* et le *Boustân*, du célèbre Sa'dy; dans le *Zefer Nâmeh* (Livre de la victoire), histoire de Tamerlan, quoique l'auteur, Chéryf-ed-Dyn A'ly, natif d'Yezd, y décrive souvent les parfums prodigués dans les fêtes que donnaient le conquérant tatâr et ses enfants. De même encore dans le magnifique ouvrage qui renferme une description aussi exacte que détaillée de tout l'Hindoustan, l'*Ayin Akbéry*, ou Commentaire du grand Mogol Akbar, composé par l'ordre exprès et sous l'inspection immédiate de cet illustre souverain, ami des lettres et protecteur des savants, par son premier vizir Aboul-Fazel : le chapitre intitulé *Règlement pour la parfumerie* offre une enumération des parfums à l'usage du souverain, assez étendue pour qu'on puisse la regarder comme très-exacte. Les roses y figurent sous un grand nombre de préparations; mais il n'y est fait absolument aucune mention de l'essence de roses. L'*Ayin Akbéry* fut composé, comme on le voit dans l'ouvrage même, au chapitre des différentes ères, la quatorzième année lunaire du règne d'Akbar, c'est-à-dire en 977 de l'hégire (1569-70 de l'ère vulgaire), et par conséquent quarante-deux ans avant l'époque que Langlès assigne à la decouverte du parfum dont il s'agit.

Quant aux voyageurs européens, aucun de ceux qui ont parcouru la Perse et l'Hindoustan, et dont les relations, antérieures au dix-septième siècle, ont été recueillies par Hackluits, Purchass, les de Bry, Melchisédech Thévenot, Bergeron, Chishull, Harris, etc., ne parle de l'essence de roses. Beaucoup citent seulement l'eau de rose comme un parfum très-agréable.

Une Histoire des grands Mogols, écrite en persan par un nommé Mohhammed Hâchem, favori de Hâchem A'ly khân, de la famille de Nizâm al-Moulk, intitulée *Tarykh montekheb lubâb* (Extrait ou abrégé pur et authentique), passe rapidement sur le règne de Tymour et de ses descendants, et commence proprement à celui de Bâbour, qui fit, en 932 de l'hégire (1525-26 de l'ère vulgaire), la conquête de l'Hindoustan; elle finit à l'an 1130 (1677), sous le règne de Mohhammed-Châh (1). La découverte de l'essence de roses y est mentionnée deux fois de la manière la plus positive : 1° dans le chapitre intitulé : « Mariage de la princesse Nour-» Djihân avec l'habitant du paradis Djihânguyr; inventions » et découvertes de la reine du monde. » Nous n'avons pas besoin d'observer que la princesse Nour-Djihân dont il s'agit ici est cette femme célèbre nommée aussi *Mher ul-Niçâ* (le Soleil des femmes); elle inspira à Djihânguyr une si violente passion que, pour l'épouser, il fit assassiner son mari. Elle exerça même le pouvoir souverain pendant six mois. On battit monnaie en son nom. Cette femme, qui ne négligea aucun moyen de captiver de plus en plus le monarque, fit beaucoup d'innovations dans les vêtements des femmes, et, chose inouïe dans l'Orient, créa, pour ainsi dire, des modes. Le chapitre de l'Histoire des grands Mogols intitulé : « Histoire de l'année septième du règne (de Djihânguyr), » et fête du nouvel an dont l'éclat embrase le monde, cor-» respondant à l'an 1021 de l'hégire, » commence par les détails suivants : « Au commencement de la fête parfumée du nouvel an et de cette année du règne (de Djihânguyr), la mère de (la princesse) Nour-Djihân ayant présenté de l'essence d'eau de rose qu'elle avait extraite, et le prince l'ayant trouvée agréable, il jugea à propos de donner à cette découverte son nom auguste, et la nomma *a'ther Djihanguyry* (c'est-à-dire, essence de Djihânguyr). Il fit aussi présent à la princesse d'un collier de perles qui valait trente mille roupies. C'est, en effet, une découverte merveilleuse; car nulle odeur n'approche de celle-ci, et ce parfum vivifiant embaume les anges, les génies et les hommes. Or, l'auteur de cet ouvrage se souvient que le prix de la bonne essence de Djihânguyr, jusqu'au commencement du règne de A'lemguyr Aurengzèbe, qui habite maintenant le séjour éternel, était de 80 roupies le tôlâh (environ 200 francs les 3 gros 11 grains), tandis que, de notre temps, cette même essence a baissé à 8 ou 9 roupies le tôlâh. »

Cette citation s'accorde parfaitement avec le paragraphe suivant, tiré d'une Histoire de l'Hindoustan, composée en anglais par Gladwin, d'après d'authentiques et nombreux matériaux recueillis avec beaucoup de soins et de dépenses pendant un séjour de vingt-trois ans dans l'Inde.

« La manière de faire le *a'ther*, dit Gladwin, fut alors découverte, pour la première fois, par la mère de Nour-Djihân Beygum. Le *a'ther* est l'huile essentielle de rose, qui surnage en très-petite quantité au-dessus de l'eau de rose distillée, tandis que cette eau est encore chaude; et on la ramasse par le moyen d'un peu de coton attaché au bout d'une baguette. C'est le parfum le plus délicat que l'on connaisse; sa douceur égale celle de la rose nouvellement épanouie. L'empereur gratifia l'inventrice d'un collier de perles très-précieuses; et la princesse Selymah sulthânah, une des veuves d'Akbar, nomma cette essence *a'ther Djihânguyry* (essence de Djihânguyr). »

Le médecin vénitien Manucci, pendant un séjour de quarante ans aux Indes, fit beaucoup de recherches dans les annales de l'empire, et composa une histoire considérable, ornée de miniatures très-bien faites. Cet ouvrage a été traduit et abrégé par le P. Catrou, sous le titre de « Histoire » générale de l'empire Mogol, depuis sa fondation jusqu'à » présent. » Parmi les anecdotes curieuses que Manucci a recueillies, il en est une qui se rapporte à la découverte de l'essence de roses. Dans une fête donnée par cette femme ambitieuse, adroite et magnifique, à son illustre époux, les amusements et les jouissances de toute espèce avaient été prodigués. La princesse avait ordonné que l'on fît circuler dans les jardins un petit canal rempli d'eau de rose. « Tandis que l'empereur se promenait avec elle sur le bord de ce canal, ils aperçurent une espèce de mousse qui s'était formée sur l'eau, et qui nageait à sa surface. On attendit pour la retirer qu'elle fût arrivée au bord, et l'on reconnut alors que c'était une substance de roses que le soleil avait recuite et pour ainsi dire rassemblée en masse. Tout le sérail s'accorda à reconnaître cette substance huileuse pour le parfum le plus délicat que l'on connût dans l'Inde. Dans la suite, l'art tâcha d'imiter ce qui avait été d'abord le produit du hasard et de la nature. »

Ces détails paraissent d'autant plus dignes de foi que Manucci arriva aux Indes sous le règne de Châh-Djihân, fils et successeur de Djihânguyr. A cette époque, l'on pouvait encore avoir un souvenir très-distinct et très-positif des circonstances auxquelles on devait la découverte de l'essence de roses. Depuis longtemps on la voyait nager sur l'eau de rose distillée; mais elle s'y trouvait en si petite quantité qu'on ne songeait pas à la recueillir. La découverte une fois faite paraît, comme presque toutes les autres, si simple, qu'on s'étonne de n'en être pas redevable au premier chimiste qui essaya de soumettre les roses à l'alambic.

L'essence de roses n'est point en Europe d'un usage commun; le prix d'une seule once est d'environ vingt-cinq francs : on n'extrait point l'essence de nos roses, qui sont loin d'avoir le parfum des roses d'Orient.

---

(1) Cet ouvrage, formant un assez gros volume petit in-folio, fait partie de la collection de manuscrits orientaux dont feu le colonel Gentil a enrichi la Bibliotheque nationale. Il se trouve sous le n° 70 des manuscrits persans de cette belle et nombreuse collection.

LE SCARE DE CRÈTE.

Le scare était célèbre chez les anciens; les écrivains de la Grèce et de Rome, qui ont parlé des choses de la nature, en ont fait une mention toute spéciale; ils ont vanté la beauté de ses couleurs et son goût exquis: ils ont décrit minutieusement jusqu'aux plus petits détails de ses mœurs qui, en effet, d'après leurs observations, auraient été très-curieuses. Aristote parle en plusieurs endroits, dans ses écrits, de la singulière faculté que possédait ce poisson de ruminer. « Le scare, dit-il, est le seul qui passe pour ruminer à la façon des animaux terrestres. » Différents auteurs, après Aristote, ont répété la même assertion; suivant eux, le scare, de même que les animaux terrestres, se nourrissait de végétaux, en particulier de fucus, dont il était tellement friand que l'on employait cette plante comme appât pour le prendre : aussi le rencontrait-on plus spécialement parmi les rochers couverts d'herbes marines. Selon Suidas, le scare était facile à reconnaître à sa voix, sorte de son qu'il produisait en rejetant avec sifflement l'eau de la mer qu'il avait absorbée. Enfin, d'après Séleucus, le scare avait l'habitude de dormir pendant la nuit; on ne le pêchait que de jour. Sa patrie naturelle était l'Archipel et les mers voisines; c'est dans la mer du Péloponèse que l'on trouvait les plus grands et les meilleurs. Selon Pline, le scare, primitivement, ne se trouvait que dans la mer Carpathienne, entre la Crète et l'Asie-Mineure. On ne le rencontrait pas au delà du promontoire de Secton, dans la Troade; mais bientôt il devint fameux chez les gourmands de Rome, et l'empereur Claude en fit prendre sur les côtes de la Troade une grande quantité qu'il répandit entre Ostie et la Campanie. On eut soin que, pendant cinq ans, tous ceux qui se trouvaient pris dans les filets fussent rejetés dans l'eau, et depuis lors, ajoute Pline, ils devinrent abondants le long des côtes de l'Italie. Le scare passait à Rome pour le meilleur de tous les poissons; on faisait surtout un cas particulier de ses intestins et des matières qui y étaient contenues. Pour cela, on tenait essentiellement à l'avoir frais, et même, au dire de Pétrone, on l'apportait vivant sur les tables. Le foie était également recherché comme un mets délicieux; Vitellius en fit entrer, avec des cervelles de paon et de faisans, des langues de flamant et des laitances de murènes, dans le plat célèbre qu'il nomma *bouclier de Minerve*. Il paraît aussi que le foie servait à faire la sauce du poisson; on le battait avec les intestins, et on assaisonnait le tout avec du sel et du vinaigre. Les qualités diététiques du scare n'étaient pas moins appréciées que la délicatesse de sa saveur; les auteurs ont vanté beaucoup la facilité avec laquelle on le digérait, et son extrême salubrité; on le croyait même, à Rome, capable d'exciter ou de ranimer l'appétit, comme les huîtres suivant l'opinion des gourmets de nos jours.

On voit qu'il est difficile de trouver un poisson qui ait été plus connu des anciens et plus souvent mentionné dans leurs ouvrages, et néanmoins, parmi tant de témoignages, c'est à peine si l'on peut découvrir quelque caractère propre à le faire reconnaître parmi les poissons des mers actuelles.

Le poisson qui paraît s'en rapprocher le plus est celui que nous figurons ici sous le nom de *scare de Crète*. Les caractères sont les suivants : corps allongé, ovoïdal, aplati; nageoire ventrale à rayons épineux; écailles lâches et larges; museau convexe; mâchoires munies de dents sur leurs bords et sur leur surface antérieure; couleurs vives : bleu pourpre tirant au rose du côté du ventre, et au brun violet du côté du dos; ces teintes varient avec l'âge, se renforçant tantôt en rouge, tantôt en bleu, suivant les individus.

Le scare de Crète est très-commun, pendant la belle saison, sur presque tous les points de l'Archipel, en Candie, et sur les côtes adjacentes du continent. Dans les beaux temps, on l'aperçoit fréquemment jouant sur les hauts fonds des rochers. Il est difficile à pêcher à la ligne au milieu des varechs ou des autres herbes marines où il se cache. Les Turcs lui donnent le nom de *poisson bleu* et de *poisson rouge*, suivant qu'il affecte l'une ou l'autre de ces deux couleurs. On le mange encore actuellement en sauce faite avec le foie et les intestins. Pour le goût, il paraît tenir en partie du merlan, et en partie du surmulet (vulgairement *rouget barbé*). La faculté de ruminer, que lui attribuaient les anciens, doit être expliquée : ce n'est pas une véritable ruminination à la manière de celle des quadrupèdes à pieds fourchus, car son estomac ne présente aucun caractère qui puisse faire admettre l'identité du phénomène; mais quand on examine la forme et la disposition de ses dents, on conçoit qu'il puisse faire subir aux herbes dont il se nourrit une forte trituration; il est possible même que celles-ci reviennent des mâchoires pharyngiennes sur les mâchoires ordinaires pour être ensuite avalées une dernière fois. Du reste, par leur mode particulier d'articulation, les mâchoires elles-mêmes sont soumises à une sorte de mouvement semi-circulaire et de va-et-vient, qui peut fort bien être comparé au mouvement de rumination de certains mammifères.

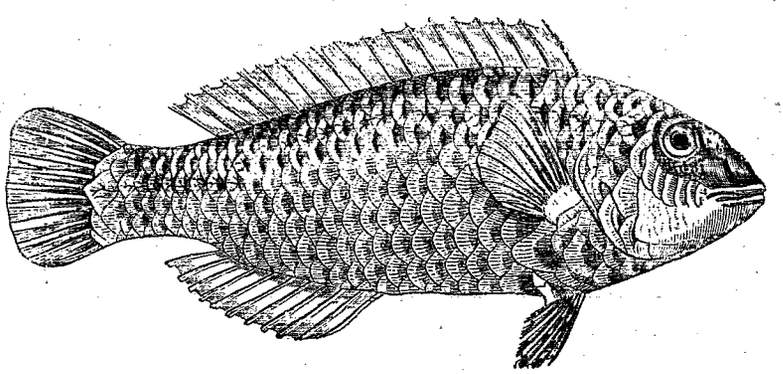

Le Scare de Crète.

Le scare de Crète n'est pas la seule espèce du genre que l'on connaisse aujourd'hui; il en existe un très-grand nombre d'autres, particulièrement dans les mers intertropicales; leurs brillantes couleurs les ont fait désigner dans ces mers sous le nom de *poissons perroquets*.

Les scares appartiennent à la famille des Labroïdes dans l'ordre des poissons caractérisés par les rayons épineux des nageoires pectorales.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. MARTINET, rue et hôtel Mignon.

DRESDE.



Vue de Dresde.— L'église catholique.— Dessin de Freeman.

A moins de visiter Dresde par un temps de choléra, de guerre, de pluie, ou sous l'influence d'une de ces dispositions d'esprit qui font voir en laid toutes choses, on doit s'y plaire et se dire : « On vivrait heureux ici entouré de ceux qu'on aime. » Toutes les conditions qui peuvent rendre une ville agréable s'y trouvent réunies : de charmantes prome-

nades, un beau fleuve, des rues larges, de vastes places, d'élégants édifices, d'admirables collections d'œuvres d'art. Bien qu'elle soit la capitale de la Saxe, elle n'est point assez populeuse pour avoir les inconvénients de bruit et de tumulte des grandes cités; elle ne renferme guère plus de 70 000 habitants; encore est-elle divisée comme en deux villes, la vieille et la neuve avec ses quatre faubourgs de Frédéric, Wilsdruf, See et Pirna. Un pont magnifique, terminé en 1830, soutenu par vingt-quatre piliers, long de 1800 pieds, unit ces deux parties de Dresde.

Les bords de l'Elbe sont animés : des restaurants, des cafés, des terrasses sont comme suspendus au-dessus de ses eaux; les jardins des princes Antoine et Maximilien, le Brühler, le jardin de la comtesse de Cosel, celui de Marcolin, des allées de tilleuls, forment comme une demi-ceinture à la ville neuve et entrecoupent ses maisons de verdure. Le soir, les familles viennent s'asseoir sous les arbres, les femmes et les jeunes filles tricotent, les hommes fument; on parle peu; on laisse vaguer la pensée : de côté ou d'autre on entend par intervalles des chants ou des concerts. A quelques centaines de pas des murs, on trouve, d'une part, le grand parc séparé du petit parc par la rivière de Weisseritz; de l'autre, en sortant par la porte de Pirna, le grand jardin (*der grosse Garten*), qui peut être comparé aux plus belles promenades de l'Europe; il en a tous les ornements : statues, château d'été d'une architecture gracieuse, cafés qui attendent les promeneurs sous la feuillée, étang qui donne la fraîcheur en été et se transforme l'hiver en champs de glace pour les patineurs, forêt où l'on trouve la solitude, pelouses vertes où l'on retrouve le monde. Si l'on veut aller plus loin encore, si l'on remonte le cours de l'Elbe, on découvre à chaque pas des villes, des vignobles, et, à quelque distance, une des merveilles de l'Allemagne, ce qu'on appelle la Suisse saxonne; mais c'est une excursion qu'il faut réserver. Revenons à la ville.

La place que représente notre gravure est celle qui réunit les monuments les plus remarquables. On a devant soi l'église catholique; à droite, dans le lointain, le théâtre, dont le contour ne manque pas de grâce; à gauche le château du roi que l'église domine. Si la gravure avait un peu plus de largeur à droite, elle laisserait voir l'Elbe et le commencement du pont; en se tournant dans la même direction, le spectateur verrait un large escalier qui conduit au jardin de Bruhl.

L'église catholique, élevée au dernier siècle sous le règne d'Auguste III (né en 1696, mort en 1763), est à peine ornée intérieurement; elle se sent de l'austérité protestante qui l'environne; on y remarque seulement un grand tableau de Raphaël Mengs, la Résurrection du Christ, et un tableau de Rottaris, la Mort de saint Xavier. Mais la famille royale, qui est catholique, y fait exécuter des messes en musique qui sont à juste titre célèbres en Allemagne.

Un autre édifice religieux, la *Frauenkirche* (l'église des femmes), construite sur la place du Marché-Neuf, offre à l'intérieur la disposition d'un vaste opéra; de nombreuses galeries y sont superposées jusqu'au dôme. On raconte que l'architecte Behn, après l'avoir terminée, se précipita volontairement du haut de la coupole sur les dalles de la nef.

Le château composé de six pavillons, le palais japonais, la grotte verte, sont, après les églises, les édifices qui méritent le plus d'attention. Leur construction ne remonte pas à des époques éloignées. La ville entière est moderne : ce ne fut d'abord qu'un petit village habité par de pauvres pêcheurs; lorsqu'il se fut agrandi aux proportions d'une ville, on s'en disputa la possession. Les margraves de Meissen en restèrent les maîtres, et ce furent eux qui fondèrent réellement la cité. Les petits-fils de Georges le Barbu, l'électeur Maurice et l'électeur Auguste, l'entourèrent de fortifications. Jean-Georges II, qui avait le goût des arts, commença les embellissements qu'achevèrent, plus tard, Auguste II et son fils Auguste III. Le siége de 1760 renversa une partie des monuments : Gœthe et Bernardin de Saint-Pierre, qui virent Dresde après ce triste événement, ont éloquemment exprimé le sentiment de douleur que leur fit éprouver ce spectacle de ruines. Mais depuis, Dresde s'est relevée; surtout, elle a conservé son musée qui l'a fait comparer à Florence, et qui suffirait pour appeler vers elle, de tous les points de l'Europe, ceux qui ont un amour sérieux de l'art.

La suite à une autre livraison.

LA MAISON OU JE DEMEURE.

Voy. les Tables des années précédentes.

ÉTUDES ANATOMIQUES ET PHYSIOLOGIQUES (1).

ARTICULATIONS.

Dans les maisons construites par l'art humain, toutes les pièces sont articulées entre elles d'une manière qui rend tout mouvement impossible. C'est le but de l'architecte, et il l'atteint en employant des mortaises, des clous et des chevilles. Le grand architecte qui a construit la maison que j'habite a voulu non-seulement qu'elle pût se transporter facilement d'un lieu à un autre, mais encore que ses différentes parties exécutassent tous les mouvements nécessités par les besoins et les travaux si variés de la civilisation humaine. Les articulations des membres supérieurs et inférieurs, la flexibilité de la tête et de la colonne vertébrale, suffisent à toutes ces exigences.

Examinons d'abord l'articulation de la hanche. Des deux côtés du bassin se trouve une cavité profonde appelée *cavité cotyloïde*. Son bord est circulaire; elle reçoit la tête de l'os de la cuisse ou *fémur*, qui est hémisphérique. Cette tête se meut dans la cavité cotyloïde comme une noix dans le creux qui la reçoit. L'os mobile est fixé dans la cavité par une capsule ou bourse articulaire qui permet tous les mouvements, mais s'oppose à ce que les deux os se séparent. Pour les unir d'une manière plus solide, un ligament semblable à une corde part du milieu de la tête et se fixe au fond de la cavité cotyloïde. Aussi les plus grandes violences sont-elles seules capables de faire sortir la tête du fémur de la cavité qui le reçoit. Cette tête n'est point dans le prolongement de l'os, ou, en d'autres termes, l'axe de l'os ne passe point par le pôle de la tête du fémur; celle-ci est supportée par un *col* qui se dirige en dehors et se réunit à l'os de la cuisse sous un angle de 45° environ. Grâce à cette heureuse disposition, le poids du corps ne porte pas directement sur le fémur. Dans les sauts d'un point élevé, les forces qui tendraient à briser l'os se décomposent; les deux cols, qui, par leur réunion, présentent la forme d'une portion de voûte, résistent en s'appuyant à la partie supérieure de la cavité cotyloïde. En reportant en dehors l'os de la cuisse et par conséquent tout le membre inférieur, les cols du fémur contribuent encore à élargir la base de sustentation du corps humain et à lui donner plus de stabilité. On sait, en effet, que cette stabilité dépend de la grandeur de l'espace qui sépare les deux pieds : or, il est évident que les pieds eussent été plus rapprochés si le fémur n'eût été articulé avec le bassin par l'intermédiaire

(1) La série des articles publiés sous ce titre a subi une modification importante depuis l'avertissement que nous avons donné à nos lecteurs lorsque nous l'avons commencée. Les premiers articles n'étaient qu'un résumé à peu près textuel de l'ouvrage anglais et américain : *the House where I live*. Notre collaborateur M. Charles Martins, qui avait bien voulu veiller à ce que ce résumé ne contînt aucune erreur, s'est pris d'intérêt à ce travail, et a accepté la tâche de nous donner, non plus une analyse, mais en quelque sorte une refonte ou recomposition de l'ouvrage entier, afin de le mieux approprier à nos lecteurs, à nos mœurs, à notre goût, et à l'état le plus récent de la science. De nouveaux développements seront publiés, s'il y a lieu, sur quelques-unes des questions traitées dans les premiers articles.

d'un col oblique qui l'éloigne de l'axe du corps. Un troisième avantage résulte encore de cette belle disposition : c'est la liberté et l'amplitude plus grandes des mouvements des membres inférieurs. Il est évident, en effet, que les deux jambes se trouvant écartées l'une de l'autre, elles peuvent exécuter une foule de mouvements qui leur eussent été impossibles si elles avaient été rapprochées et pour ainsi dire collées l'une contre l'autre. C'est dans les mouvements si divers et si variés d'un danseur habile qu'on peut admirer la perfection du mécanisme de l'articulation de la cuisse. On reconnaît aisément que l'exercice et l'habitude lui permettent d'exécuter une foule de mouvements que l'anatomie explique, mais dont elle n'aurait peut-être pas prévu la possibilité : tels sont, par exemple, ces grands mouvements circulaires dans lesquels la jambe, formant un angle droit avec le corps, décrit une demi-circonférence, tandis que tout le poids du corps repose en équilibre sur un seul pied.

L'articulation du genou n'est pas moins merveilleuse que celle de la hanche. Celle-ci pouvant exécuter tous les mouvements en avant, en arrière, en dehors et en dedans, l'autre devait nécessairement avoir un mouvement plus limité et consacré spécialement à l'acte important de la progression. Sa structure n'est point compliquée. Le fémur se termine inférieurement par deux parties arrondies d'avant en arrière ; ces deux parties reposent sur deux faces de la partie supérieure de l'os de la jambe, ou *tibia*. Des cartilages en forme de demi-lune, interposés entre le fémur et le tibia, remplissent le double but d'amortir et de diminuer la pression du fémur sur le tibia, et de former un rebord qui s'oppose au déplacement du fémur. Des ligaments vigoureux réunissent en dehors et en dedans le fémur au tibia, et ne leur permettent aucun mouvement latéral ; le seul possible est un mouvement de flexion en arrière ; c'est ce mouvement qui est le plus important de tous dans l'acte de la marche ou progression. Lorsque l'on fait un pas, la cuisse est portée en avant, et en même temps la jambe s'étend et devient, pour ainsi dire, la continuation de la cuisse. Ce mouvement est opéré par un muscle très-puissant qui occupe toute la partie antérieure de la cuisse, et qui s'attache par trois têtes à la partie supérieure de la cuisse et au bassin, d'où le nom de triceps qui lui a été donné par les anatomistes. Pour que son action soit plus efficace, une poulie de renvoi est placée au-devant du genou : c'est la rotule, os triangulaire, mobile jusqu'à un certain point, et qui s'attache à la partie antérieure de l'os de la jambe par un ligament extrêmement fort, appelé ligament de la rotule. Grâce à cet os, le muscle triceps agit moins obliquement sur la jambe, et cette action est à la fois plus prompte et plus énergique. Quand la jambe est ainsi étendue, elle forme avec la cuisse un pilier rigide qui supporte sans peine tout le poids du corps.

Le pied, base du pilier, s'articule avec la jambe de la manière la plus favorable pour la marche : il est reçu dans une mortaise formée par les os de la jambe, qui ne permet que des mouvements fort limités dans le même sens que ceux du genou ; et la plante du pied, construite en forme de voûte, est à la fois résistante et élastique ; résistante pour supporter le poids du corps qui s'élève en moyenne à 60 kilogrammes, élastique afin que dans les sauts, les chutes, des contre-coups funestes n'ébranlent et ne désorganisent pas des organes essentiels à la vie, mais mous et facilement déchirables, tels que le cerveau et le foie.

Tel est le mécanisme par lequel l'homme, seul entre tous les êtres vivants, se tient debout, la face tournée vers le ciel, les bras libres et prêts à exécuter les ordres de sa volonté ; tandis que l'animal, incliné vers la terre, est pour ainsi dire fixé au sol par les quatre membres qui soutiennent son corps et n'ont d'autre usage que de le transporter rapidement d'un lieu dans un autre. Chez l'homme, la progression, plus lente, est plus soutenue : il peut marcher aussi longtemps que la plupart des quadrupèdes. Dans un voyage prolongé, un homme vigoureux ne sera lassé ni par un chien, ni par un cheval, ni par un âne, ni par un bœuf. Seuls parmi les animaux domestiques, l'éléphant, le chameau et le renne marchent avec une vitesse et une continuité telles que l'homme ne saurait les suivre. Aussi, par son industrie, il s'est soumis les espèces qui avaient sur lui la supériorité de la vitesse : depuis une longue série de siècles il s'est approprié la vitesse des animaux, jusqu'à ce qu'il ait conquis celle dont la vapeur est le principe, et qui n'a, pour ainsi dire, d'autres limites que celles qui lui sont imposées par la volonté même de l'homme.

Je ne vois rien de plus servile que ces âmes basses qui regrettent toutes leurs veilles, qui murmurent contre leur science et l'appellent stérile et infructueuse, quand elle ne fait pas leur fortune. BOSSUET.

LES FRÈRES LE NAIN,

PEINTRES FRANÇAIS DU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE.

Trois artistes du nom de Le Nain ont produit en France, dans le milieu du dix-septième siècle, des œuvres d'un caractère tellement particulier qu'il est impossible de s'y tromper et de les attribuer à un peintre d'un autre nom. Naïveté, simplicité, étude constante de la nature et de la vérité, tels sont les signes par lesquels se distinguent les tableaux sortis de leur atelier, et ces qualités sont frappantes à une époque où Vouet et Lebrun enseignaient à leurs contemporains un style tout de convention. Ce caractère de l'œuvre des Le Nain est encore remarquable en ce qu'il s'y retrouve dans les genres les plus divers : tableaux d'histoire, portraits, scènes d'intérieur ou de la vie champêtre, paysages, tous ont un air de parenté irrécusable, tous offrent la même simplicité d'exécution, la même entente du clair obscur, la même observation des détails, la même imitation de la nature poussée jusqu'à l'exactitude la plus scrupuleuse. Mais s'il est impossible de ne pas reconnaître dès l'abord la main des Le Nain, lorsqu'on se trouve en présence d'un de leurs tableaux, il est malheureusement presque impossible aussi d'attribuer ce tableau plus particulièrement à l'un des trois artistes qui ont porté ce nom. L'inexplicable indifférence des premiers historiens de l'art français nous plonge, à cet égard, dans l'incertitude la plus complète. Félibien, Roger de Piles et Florent Le Comte, se bornent à nous apprendre en peu de mots et à peu près dans les mêmes termes, que les frères Louis, Antoine et Matthieu Le Nain étaient de Laon, qu'ils peignaient des histoires, des paysages et des portraits, mais d'une manière peu noble, représentant souvent des sujets pauvres et des tabagies. Dargenville, dans son Abrégé de la Vie des peintres, en dit moins encore, et se contente de les nommer dans la préface du volume qui renferme l'école française : aussi serions-nous restés sans aucune notion sur ces artistes sans l'infatigable amateur Mariette, qui nous a légué dans ses notes inédites quelques lignes plus explicites et que nous copions scrupuleusement :

« Antoine et Louis Le Nain nés à Laon, le premier en 1588, et le second en 1593. Ils peignoient des bamboches dans le style françois, et s'accordoient si parfaitement dans leur travail qu'il étoit presque impossible de distinguer ce que chacun avoit fait dans le même tableau ; car ils travailloient en commun, et il ne sortoit guère de tableau de leur atelier où tous deux n'eussent mis la main. Ils avoient un fort beau pinceau, et avoient l'art de fondre leurs couleurs et de produire des tableaux qui plaisoient autant par le faire que par la gravité des personnages qu'ils y introduisoient ; ils travaillèrent durant toute leur vie dans la plus grande conformité de sentiments, et il semble que la mort ne voulût pas rompre une si belle union. Ils moururent à deux

jours l'un de l'autre : Louis, le 23 may 1648, et Antoine, le 25. Ils se proposoient d'être du nombre de ceux qui concoururent à l'établissement de l'Académie royale, et ils en étoient dignes. La mort les ravit au moment que cet utile établissement eut lieu.

» Le chevalier Matthieu Le Nain, né à Laon en 1607, mort à Paris en 1677, s'étoit consacré au genre du portrait, et avoit été admis en cette qualité dans l'Académie royale de peinture en 16. . (Les deux derniers chiffres manquent.) J'ignore ce qu'il étoit aux deux frères Le Nain. Il y a apparence, comme il étoit leur concitoyen, qu'il étoit de la même famille. »

Les notes de Mariette sont elles-mêmes, on le voit, bien vagues et bien incomplètes ; mais Mariette les écrivait déjà



Musée du Puy.— Portrait de Le Nain (Matthieu?) d'après le dessin de Laboriette.

plus de cent ans après la mort des Le Nain, et il n'avait pu recueillir sans doute que des traditions très-imparfaites. Ce qui le prouve, c'est que les registres de l'Académie portent Antoine, Louis et Matthieu Le Nain, peintres de bambochades (1), comme présents à la première assemblée, tenue le 1er février 1648, et qu'au contraire la Description de l'Académie de peinture, publiée en 1715 par Guérin, mentionne un portrait du cardinal Mazarin comme de la main d'un des messieurs Le Nain frères, qui se proposaient d'être de l'Académie.

Une circonstance qui contribue encore à jeter sur l'œuvre des Le Nain un voile bien difficile à soulever, c'est qu'aucun

(1) Le passage en France de Pierre de Laar, dit *Bamboche*, avait mis à la mode ce terme, par lequel on désignait alors des sujets familiers. Plus tard, Gillot futreçu comme peintre de sujets modernes, et Watteau comme peintre de fêtes galantes. Chardin est le premier qui ait été reçu comme peintre de genre, et son talent a plus d'un rapport avec celui de Le Nain.

de leurs tableaux, aucun de leurs portraits, n'a été gravé de leur temps. Ce ne fut qu'un siècle plus tard, à l'époque où Chardin et Greuze réussirent enfin à élever la peinture de genre à un rang qui jusque-là lui avait été contesté en France, même par Diderot, que les meilleurs graveurs français et anglais Beauvarlet, Daullé, Élisabeth Cousinet, Lebas, Bannerman, Earlom, Mitchel, Baillie, popularisèrent l'œuvre des Le Nain. Seulement les graveurs, plus excusables, il est vrai, que les historiens, confondirent aussi dans leurs reproductions les tableaux des trois frères, et sur aucune de leurs estampes on ne trouve l'indication d'un prénom. A cette époque, les tableaux de nos artistes furent recherchés par les amateurs les plus célèbres, et placés à côté des chefs-d'œuvre de toutes les écoles. Le cabinet du prince de Conti, vendu en 1777, possédait sept Le Nain, parmi lesquels était le « Maréchal à la forge, » vendu 2 460 livres, qui fait aujourd'hui partie de la collection du Louvre, et un Artiste dans son atelier peignant un portrait, tableau placé maintenant dans la galerie royale de Schleissheim, près de Munich.

M. Champfleury, dans un essai publié récemment sur la vie et l'œuvre des Le Nain, nous a révélé l'existence d'un document également inédit qui complète en partie les notes de Mariette. Voici ce document, extrait des manuscrits de dom Grenier, religieux bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, qui avait rassemblé une immense quantité de notes relatives à la province de Picardie : « Louis et Matthieu Le Nain étoient parents de Gilles Le Nain, prêtre-vicaire de la paroisse de Saint-Pierre le Vieil, mort en 1678. Ces frères étoient tous trois habiles peintres. Les derniers excelloient dans l'histoire et les paysages, mais principalement dans les tabagies. Florent Le Comte nous dit bien qu'ils étoient de Laon, mais il nous laisse ignorer l'année de leur mort; lui-même peut-être n'en savoit rien. Les Mémoires manuscrits



Le Repas de famille, par les frères Le Nain.— Dessin de Janet Lange.

de M. Leleu sur la ville de Laon nous apprennent que les trois frères, d'un caractère différent, furent formés à Laon par un peintre étranger, qui leur donna les éléments de la peinture pendant l'espace d'un an. Ensuite ils passèrent à Paris pour s'y perfectionner, demeurant dans la même maison. Antoine était l'aîné; il fut reçu peintre le 16 mars 1629, dans l'enceinte de l'abbaye de Saint-Germain des Prés, par le sieur Plantin, avocat, qui en étoit bailli. Il excellait dans la miniature et dans les portraits en racourci. Lui et ses deux frères furent reçus le même jour à l'Académie royale de peinture et de sculpture; leurs lettres de réception sont datées du 1er mars 1648, et signées par le célèbre Lebrun. Louis étoit de la compagnie bourgeoise du sieur Duri, en la colonnelle de M. de Sève. Il obtint, le 13 septembre 1662, des lettres de *committimus*, en qualité de peintre de l'Académie royale. On dit de lui que, comme il faisait le portrait de la reine-mère, le roi Louis XIII présent s'écria que « la reine n'avoit été peinte jamais dans un si beau jour. » On attribue à l'un des trois frères plusieurs tableaux qui sont en la ville de Laon, savoir : la Cène qui est en la chapelle du Saint-Sacrement de l'église de la Reine en la Place; le tableau du maître-autel de l'église de Sainte-Benoîte. Je pense qu'ils sont de Matthieu Le Nain, comme les deux qui se trouvent dans la nef des Cordeliers, tout près de l'orgue. Celui du côté de l'Évangile doit avoir été offert par les confrères de Saint-Firmin et de Saint-Honoré; l'autre, du côté de l'épître, est un vœu des confrères de Saint-Crépin et Saint-Crépinien, la même année. »

Le Repas de Famille que nous reproduisons faisait partie du cabinet du duc de Choiseul, et fut vendu 2 300 livres en 1772. Un tableau semblable se trouvait dans le cabinet de Poullain, receveur général des domaines, et le catalogue, rédigé par le célèbre appréciateur Lebrun, nous révèle une particularité curieuse : c'est que toutes les têtes étaient des portraits de la famille de Poullain. Nous avons choisi ce

tableau de préférence à celui du Louvre, qui représente le Maréchal à la forge, parce qu'il révèle un côté moins connu du talent des Le Nain. Cette composition peut, à notre avis, être comparée à ce que les grands maîtres flamands et hollandais ont produit de plus remarquable; elle réunit à la force et à la vérité d'un Ostade ou d'un Craesbecke, la grâce et la précision toutes françaises de Callot et d'Abraham Bosse; les deux bourgeois dont les traits et le costume font penser au grand Corneille; le valet placé derrière eux, que ne désavouerait pas Pierre de Hooch; la mère roide dans sa collerette empesée, qui semble gourmander le petit garçon qui roule son chapeau dans ses doigts; les deux autres enfants devant la table, la servante dont le type se retrouve dans tous les tableaux de Le Nain, tout, jusqu'au petit chien placé au pied de l'un des hommes, a un caractère de vérité qu'il est impossible de surpasser; c'est la nature prise sur le fait. Qu'on ajoute à cela une lumière harmonieusement distribuée, une entente du clair obscur poussée au plus haut degré, et on aura lieu de s'étonner que les œuvres des Le Nain soient presque introuvables en France. La galerie de Grosvenor, celles du duc de Sutherland et du marquis de Bate en Angleterre, les Musées de Schleissheim et de Ludwigshust en Allemagne, la galerie de l'Ermitage en Russie, et la célèbre galerie de Florence en Italie, montrent avec orgueil des tableaux d'une famille d'artistes que nous avons presque entièrement oubliés.

Le portrait de Le Nain n'avait jamais été publié; celui que nous donnons a été dessiné d'après un tableau original qui se trouve au Musée du Puy, dans le département de la Haute-Loire. Il est impossible d'y méconnaître la manière des Le Nain, et la direction des yeux, le négligé du costume, indiquent que l'artiste a voulu se représenter lui-même. C'est un buste de grandeur naturelle figurant un homme de trente ans environ, dont les grands cheveux bruns viennent s'abattre en partie sur la collerette; les yeux sont noirs et vifs, le pourpoint gris d'une étoffe unie est sans aucune broderie. Les Le Nain devaient apporter à leur costume cette simplicité qu'ils mettaient dans leurs tableaux. Si nous osions émettre une opinion dans une question aussi délicate, nous croirions pouvoir affirmer que ce tableau reproduit les traits de Matthieu Le Nain, dit le Chevalier, qui s'était consacré, comme nous l'apprend Mariette, au genre du portrait, et sans doute aussi à celui de l'histoire. Les tableaux de genre seraient alors l'œuvre des deux frères Louis et Antoine, qui n'auraient peint que des figures de petite dimension. Quoi qu'il en soit, le nom de Le Nain a la gloire d'avoir, dès les premiers temps de l'école française, prouvé l'aptitude de ses artistes à suivre la route tracée par les grands maîtres de toutes les écoles dans les divers genres, et nous sommes heureux de lui payer dans ce recueil un humble tribut de reconnaissance.

Si tous ceux qui n'obtiennent pas ce qu'ils désirent en mouraient, qui donc vivrait sur la terre? PYTHAGORE.

MÉMOIRES D'UN OUVRIER.

Voy. p. 2, 22, 38, 55, 66, 125, 130.

§ 6. *Ma mère aveugle. — Geneviève et Robert. — Je retrouve Faroumont. — La corde de l'échafaudage.*

Un jour, Mauricet me dit:

— J'ai, devers Berny, une manière de débiteur qui a fait le plongeon l'an dernier, et qui vient de reparaître sur l'eau; faut que j'aille m'assurer du phénomène et repêcher, si c'est possible, mes cinquante écus. Prends les voitures avec moi samedi soir, tu pousseras jusqu'à Longjumeau pour voir Madeleine, et j'irai te rejoindre, le lendemain, au bois Riaut.

La chose fut convenue. Je n'avais visité ma mère que deux fois depuis son départ, et la dernière, je l'avais trouvée presque complétement aveugle; du reste, mieux portante que jamais, et tout à fait de belle humeur. Mais il y avait de cela près de trois mois, et depuis, le travail m'avait toujours retenu au chantier.

Lorsque j'arrivai à Longjumeau, le jour était déjà sur sa fin. Je pris le chemin qui conduisait chez la mère Riviou; mais on avait coupé des arbres et abattu des clôtures; je ne reconnaissais plus ma route. Après m'être embrouillé dans deux ou trois sentiers, je cherchai autour de moi quelqu'un qui pût me mettre en bonne direction. Les plus proches maisons étaient loin, et je n'aperçus d'abord que des cultures pour le moment désertes; mais une voix qui chantait arriva, tout à coup, jusqu'à mon oreille, et je reconnus le refrain d'une vieille ronde que, dans mon enfance, j'avais souvent entendu répéter à ma mère. Je m'arrêtai tout surpris de contentement. C'était la première fois que je retrouvais cet air depuis quinze années; il me sembla que j'étais redevenu enfant et que j'entendais Madeleine rajeunie. Dans le fait, bien que la voix fût ferme et fraîche, elle rappelait, en chantant, celle de ma mère; c'était la même manière de jeter les sons aux vents avec une gentillesse un peu triste, comme je l'ai entendu faire depuis aux bergerettes de Bourgogne et de Champagne. Je m'approchai de la chanteuse, qui s'occupait à détacher du linge blanc des cordes d'un séchoir. Je trouvai une grande fille de mine avenante, qui me regarda en face quand je lui demandai le chemin du bois Riaut, et qui se mit à rire.

— Gage que vous êtes le fils de Madeleine, me dit-elle.

Je la regardai à mon tour en riant.

— Et moi, je parie que vous êtes la jeune fille que la mère Riviou attendait, répondis-je.

— On vous appelle Pierre Henri?

— Et vous, Geneviève?

— Eh bien, voilà comme on se rencontre.

— Et comme on se reconnaît sans s'être jamais vu!

Nous éclatâmes encore de rire, et les explications commencèrent.

J'appris que ma mère avait complétement perdu la vue, mais sans vouloir en convenir. Du reste, Geneviève me déclara qu'elle était plus vaillante que toutes les *jeunesses* de la maison, et toujours chantant comme un pinson.

— C'est elle qui vous a appris le refrain que vous répétiez tout à l'heure? lui demandai-je.

— Ah! vous m'avez entendu? répliqua-t-elle. Oui, oui, la bonne Madeleine m'apprend toutes ses vieilles chansons; elle dit que ça me servira pour bercer mes enfants ou ceux des autres.

Tout en causant, elle se hâtait de réunir son linge. Je l'aidai à en faire un paquet que je pris sur mon épaule.

— Eh bien! voilà-t-il pas que j'ai un serviteur! dit-elle gaiement.

Et comme je lui disais qu'il était juste au fils de rendre ce qu'elle faisait pour la mère, elle commença à me parler de Madeleine avec tant d'amitié que, quand nous arrivâmes au bois Riaut, je m'étais déjà déclaré son obligé au fond du cœur.

La mère, qui était à la porte, reconnut ma voix et ne manqua pas de dire qu'*elle m'avait vu!* Depuis qu'il faisait nuit close pour elle, tout son amour-propre était de ne point paraître aveugle. Geneviève l'aidait sans en avoir l'air. Elle avait entouré la maison, au dedans et au dehors, d'une grosse corde qui formait main courante et dirigeait l'aveugle; un nœud servait d'avertissement quand elle approchait d'une porte, d'un meuble ou d'une marche; un taquet mû par le vent indiquait à son oreille la place du puits; des signes de reconnaissance avaient également été placés dans les allées du jardinet: grâce à Geneviève enfin, le bois Riaut était une vraie carte de géographie que l'on pouvait lire à tâtons:

aussi la chère femme était-elle toujours en mouvement, trouvant tout, parce qu'on lui mettait tout sous la main, et se glorifiant, chaque fois, comme d'une preuve de sa clairvoyance.

Tout le monde, au reste, dans la maison, respectait son erreur et mettait une innocente malice à l'entretenir; elle était là comme l'enfant gâté dont tout fait sourire et paraît bien venu.

Mauricet, qui m'avait rejoint selon sa promesse, comprit sur-le-champ la position faite à Madeleine par la bonté de ses hôtes.

— Tu n'as pas toujours eu ton compte en fait d'aisance et de bonheur, lui dit-il; mais il me semble que pour le quart d'heure on te paye ton arriéré, ma vieille.

— Il est certain que le pays est agréable! répliqua la bonne femme, qui n'aimait pas à avouer trop haut son contentement.

— Oui, reprit Mauricet; mais ce sont les braves gens qui font les bons pays, et tu es tombée ici dans une colonie de chrétiens d'une espèce pas trop commune.

— Aussi, je ne me plains pas! fit observer Madeleine.

— Et tu as raison! continua le maître maçon; les bons cœurs t'ont rendu plus que la chance ne t'avait ôté : voilà pourquoi je te conseille de remercier la maladie qui t'a valu tant de serviteurs et d'amis. Si tu avais encore tes yeux...

— De quoi! de quoi! mes yeux! interrompit la vieille mère impatientée; vas-tu t'imaginer, par hasard, que je suis aveugle!

— C'est juste! tu es guérie, répliqua Mauricet en souriant.

— Et la preuve, c'est que je te vois, continua Madeleine qui entendait le bruit des fourchettes; tu es à table avec Pierre Henri! Ah! ah! Et tout à l'heure tu as demandé le pain, et tu en as coupé. Ah! ah! ah! c'est que rien ne m'échappe, vois-tu, et il y en a encore plus d'un qui ont leurs yeux de quinze ans, et qui ne feraient pas ce que je fais ici.

La mère Riviou vint appuyer le dire de Madeleine en rapportant tout ce qui était laissé à ses soins dans la maison. L'excellente femme avait compris que pour l'infirme qui a du cœur la plus dure épreuve était le sentiment de son inutilité, et elle voulait éviter à l'aveugle cette amertume. Geneviève renchérit encore sur la fermière.

Quand nous fûmes en route pour revenir, Mauricet me fit remarquer cette bonne entente de toute la famille pour contenter Madeleine.

— On dit pourtant que le monde est méchant! ajouta-t-il avec chaleur; que les bons sont devenus des espèces de merles blancs impossibles à trouver; mais ceux qui le répètent, vois-tu, ne les cherchent pas, et le plus souvent ne s'en soucient guère. Pour ma part, je n'ai jamais passé un jour sans recevoir de quelqu'un une bonne parole ou un bon service. Par malheur, il y a des gens qui ne tiennent compte que du mal qu'on leur fait, et qui reçoivent le bien comme un payement en retard : c'est presque toujours parce qu'on est trop content de soi qu'on est mécontent de tous les autres.

Quelques mois se passèrent sans amener rien de nouveau. Je fis plusieurs voyages au bois Riaut, et Geneviève m'apporta plusieurs fois des nouvelles de la vieille mère. L'excellente fille venait à Paris aussi souvent qu'il lui était permis pour voir son neveu Robert placé par elle en apprentissage.

Robert avait alors dix-sept ans, et travaillait dans la bijouterie en faux, mais comme un fils de famille qui compte sur des rentes. Son maître, que j'allai voir un jour de la part de Geneviève, me déclara qu'il ne sortirait jamais des *bousilleurs* qui fabriquent la camelotte des boutiques à trois sous.

— Ça veut faire le musçadin, me dit-il; mais ça n'a ni le cœur ni les bras au travail.

A vrai dire, *monsieur Robert* ressemblait plutôt à un fils de sénateur qu'à un apprenti bijoutier; Geneviève lui donnait jusqu'à son dernier sou, et quand on l'en blâmait, elle revenait toujours à raconter comment son frère lui avait recommandé l'enfant à son lit de mort, comment elle avait promis d'être pour lui toute une famille, et alors il lui roulait de si grosses larmes dans les yeux et sur les joues, qu'on n'avait plus le cœur de rien dire.

Monsieur Robert connaissait son faible, et ne manquait pas d'en abuser. Il avait une jolie petite figure rose, les mains blanches et la voix douce comme une jeune fille. On eût dit un de ces agneaux qu'on mène avec un ruban; mais, en réalité, aucune force ne valait contre sa volonté, et un dogue enragé eût été plus facile à conduire. Je l'ai bien su dans la suite, à mon grand dommage.

Pour le moment, tout se borna entre nous à bonjour et bonsoir. Il me parut même que le petit neveu n'était guère enchanté de la connaissance de sa tante, et qu'il avait peur de salir sa veste à un bourgeron. Au fait, nos connaissances et nos occupations nous éloignaient l'un de l'autre. *Monsieur Robert* était lancé dans la société des grisettes et des commis marchands; il chantait des romances, faisait des tours de cartes, et fréquentait les bals de nuit. Moi, je vivais plus à l'écart que jamais.

Ce qui m'était arrivé avec Faroumont m'avait dégoûté de la chambrée, et j'avais loué peu après un petit cabinet sous les toits. Une chaise, une malle, un lit de sangle y formaient tout mon mobilier; mais, du moins, j'étais seul; l'espace compris entre les quatre murs n'appartenait qu'à moi; on ne venait pas, comme à la chambrée, me manger mon air, me troubler mon silence, interrompre mon chant ou mon sommeil. J'étais maître de ce qui m'entourait, ce qui est le seul moyen d'être maître de soi-même.

Cela me parut d'abord si bon que je ne songeai qu'à en jouir; j'étais comme le frileux qui, une fois enfoncé sous ses couvertures, ne peut plus en sortir. Je me dorlotais dans ma liberté nouvelle, et je ne quittais plus ma mansarde après mes heures de travail. Mauricet se plaignit deux ou trois fois de ne plus me voir.

— Va pas t'habituer à vivre en sournois, me dit-il; dans le monde comme à l'armée, vois-tu, il est bon de sentir un peu le coude de son voisin; tu es trop jeune pour te faire colimaçon et rentrer ainsi dans ta coquille; viens voir les amis; c'est sain au cœur et ça fait prendre l'air.

Je n'avais rien à répondre; seulement, je continuais à rester chez moi. J'aurais pu utiliser cette espèce de retraite en reprenant mon instruction interrompue; mais personne ne m'y poussait et je n'en sentais pas le goût. Je ne puis dire ce qui se passait alors en moi; j'étais comme engourdi dans ma nonchalance; je restais des heures entières sans penser précisément à rien, mais allant d'une chose à l'autre, comme quand on se promène sans but. J'avais besoin d'une secousse pour sortir de ce sommeil éveillé; la malice de Faroumont m'en préparait une sur laquelle je n'avais point compté.

Nous ne nous étions point revus depuis plusieurs mois lorsque je le rencontrai à la bâtisse que nous achevions, rue du Cherche-Midi. Il venait poser les gros fers de la charpente. En me reconnaissant, il s'interrompit de son travail avec un méchant rire.

— Eh bien! faillichien, c'est donc ici que tu camelottes! me demanda-t-il avec son insolence habituelle.

Je répondis d'un ton bref en montrant une fenêtre percée, après coup, près des combles, et que je venais achever.

— Ah! c'est pour toi l'échafaudage! dit-il.

Et son regard se tourna vers la planche qui flottait au haut du pignon. J'allai déposer ma veste et mon panier au rez-de-chaussée; puis, je me dirigeai vers la nouvelle fenêtre. L'échafaudage était solidement suspendu à deux cordes que j'avais moi-même attachées à la charpente; mais à peine y eus-je posé les pieds que le mauvais visage de *la Chiourme* se montra au-dessus, entre les solives; au

même instant, une des cordes fut dénouée, la planche bascula, et je fus lancé d'une hauteur de quarante pieds sur les décombres.

La suite à une prochaine livraison.

LA PREMIÈRE MÉDAILLE FRANÇAISE.

C'est à une inspiration de patriotisme et de nationalité que nous devons la première des médailles françaises. Avant le règne de Charles VII, on n'avait pas encore appliqué l'art du monnayeur à des monuments purement historiques ou commémoratifs. Il y avait bien des jetons qui sont la transition entre les monnaies et les médailles; mais la pièce dont le dessin accompagne cet article ne paraît pas devoir être confondue avec les jetons, parce qu'elle en diffère à la fois par son module, par son poids et par l'importance de l'événement qu'elle rappelle.

Cette pièce d'or a été frappée en mémoire et en réjouissance de l'expulsion des Anglais de notre sol. Le dessinateur a réduit le module de près des deux tiers; l'original a 82 millimètres de diamètre. D'un côté, on voit l'écusson des armes de France, surmonté de la couronne royale, et placé entre deux branches de rosier. Au-dessus de l'écusson, un K, lettre initiale du nom du roi, que l'on écrivait à cette époque Karolus sur les monnaies, et très-souvent Karle ou Karles en langue vulgaire. La légende, qui forme deux lignes circulaires, se compose de quatre vers de huit pieds. La médaille prend elle-même la parole; on remarquera qu'elle parle au masculin; c'est que le mot *médaille* n'était pas encore en usage, et que, très-probablement, on donnait à cette pièce le nom de *jeton*, *gect* ou *gectoir*, mots tous masculins et très-répandus alors. Voici les quatre vers :

Quant je fu faict sans diférance,
Au prudent roi de Dieu
On obéissoit par tout en France,
Fors à Calais, qui est fort lieu.

La légende du revers, qui forme aussi quatre vers, nous apprend la date de cette médaille, destinée à célébrer, comme nous l'avons dit, l'heureuse conclusion de nos désastres, qui valut à Charles VII le surnom de Victorieux. C'est toujours la médaille qui parle au masculin :

D'or fin suis extrait de ducas,
Et fu fait pesant VIII caras,
En lan que verras moi tournant,
Les lettres de nombre prenant.

Avant d'obéir aux prescriptions de cette légende, disons d'abord qu'on appelait *or de ducats*, l'or fin, le meilleur or qu'on employât pour dorer. Nous ajouterons que le karat ou carat était la vingt-quatrième partie du marc, c'est-à-dire qu'il pesait 192 grains, car le marc se composait de 4 608 grains. Notre pièce pèse en effet huit fois 192 grains, c'est-à-dire 1 536 grains ou 219 grammes.

Maintenant retournons la médaille et nous remarquerons dans les quatre vers du côté principal les lettres suivantes, qui, selon la numération romaine, forment la date 1451. Il y a huit V, onze I, trois C, un M et deux L. En additionnant ces lettres qui représentent, comme chacun sait, les V des 5, les I des unités, les C des centaines, l'M 1 000, et L 50, on trouvera que ce *chronogramme* donne 1451. Cette année est, en effet, celle pendant laquelle les Anglais,

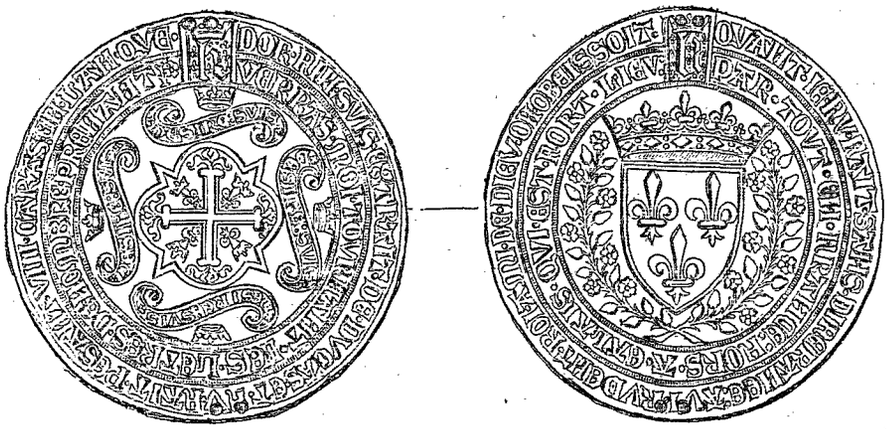

Médaille de 1451 (réduite).— Tirée du cabinet des medailles, à la Bibliothèque nationale.

qui, en 1450, avaient été chassés de toute la Normandie, *fors de Calais*, une place très-forte, perdirent encore la Guyenne, d'où ils furent expulsés par Dunois. Le champ de ce revers est rempli par une croix fleuronnée, imitée, comme sur la plupart des jetons, de celle des monnaies; on y voit de plus la devise quatre fois répétée : *Désiré suis*. Ces mots sont-ils dits par la pièce d'or qui, pesant 219 grammes, soit 730 francs, valeur vénale, et abstraction faite du prix de rareté, aurait de légitimes prétentions à se dire désirée? ou faut-il supposer qu'elle était destinée à récompenser de vaillants soldats, ou enfin faut-il croire qu'il y est question du roi qui avait été en effet fort désiré par ses sujets, alors que les bons Français supportaient si impatiemment le joug de l'Angleterre, et que la royauté était confinée à Bourges? Il est difficile de répondre à ces questions.

Cette pièce a l'aspect des monnaies, des sceaux et des jetons du quinzième siècle. Ce n'est qu'après nos guerres d'Italie que l'art du médailleur se développa sous l'influence de ces grands artistes italiens dont nous avons donné quelques œuvres dans ce recueil (voy. 1833, p. 357). Il nous faut aussi signaler l'emploi de la langue vulgaire au lieu du latin qui régna sur notre monnaie d'or jusqu'en 1789, et qui ne céda la place au français, sur la monnaie de billon ou de cuivre, que sous le règne de Henri III. Il était bien juste, au reste, de faire parler la langue française à une médaille frappée dans une intention aussi éminemment patriotique et nationale.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. Martinet, rue et hôtel Mignon.

PORTRAIT D'ÉLISABETH D'AUTRICHE,

FEMME DE CHARLES IX.



D'après le tableau du Musée du Louvre attribué à Clouet.— Dessin de Gagniet.

L'histoire de cette princesse est, pour ainsi dire, écrite sur sa figure si douce et si résignée. Mariée au sortir de l'enfance à un homme qui n'était point fait pour elle, elle dédaigna les plaisirs d'une cour licencieuse pour se livrer à celui d'observer fidèlement son devoir; et lorsque, par un veuvage précoce, elle devint maîtresse d'elle-même, au lieu d'abjurer la mémoire d'une union peu heureuse, elle s'y attacha au contraire avec la plus énergique résolution, pensant qu'il lui appartenait d'expier en ce monde les fautes de son époux.

Élisabeth ou Isabelle d'Autriche était à la fois la petite-nièce et la petite-fille de Charles-Quint. On regarda comme un coup de politique très-habile que Catherine de Médicis fût parvenue à l'obtenir pour Charles IX. Elle n'avait que quatorze ans. L'empereur Maximilien, son père, hésitait à l'accorder, retenu à la fois par les notes secrètes du roi d'Espagne qui ne voulait voir d'alliance d'aucune sorte entre la France et la maison d'Autriche, et par le souci d'envoyer cette enfant qu'il aimait dans un pays tout bouleversé par la

guerre civile; néanmoins l'union fut conclue, et la jeune princesse, mariée à Spire par procuration, le 22 octobre 1570, fut emmenée dans son nouveau royaume.

Charles IX alla au-devant d'elle jusqu'à Mézières, assez mal prévenu en sa faveur. On raconte qu'il se déguisa pour la voir arriver. Avec l'humeur contrariante qu'il avait, il n'aurait pas été fâché de trouver à redire en elle et d'en pouvoir faire de mauvais compliments à sa mère; mais l'épreuve tourna tout autrement, car la fraîcheur de la princesse et la dignité de sa tenue, relevée par l'élégance du costume espagnol qu'elle portait à merveille, produisirent sur lui une vive impression. Le contentement du roi détermina l'enthousiasme des courtisans. Pendant plusieurs mois, les fêtes, les bals, les cortéges magnifiques se succédèrent sans relâche pour honorer la nouvelle venue; puis lorsqu'on fut au bout de ces triomphes qui ont marqué le sacrifice de tant de victimes royales, l'indifférence et l'oubli remplacèrent les hommages du premier moment. Charles IX s'éloigna de sa femme; et comme sa gravité, sa régularité et son innocence n'étaient de nature à retenir autour d'elle ni les beaux-esprits, ni les galants, ni les intrigants de la cour, elle resta seule dans la compagnie de quelques dames espagnoles qui l'avaient élevée. Il ne fut plus parlé d'elle que dans le peuple, à l'occasion des bonnes œuvres qu'elle faisait, car tout son argent passait en aumônes ou à libérer les prisonniers pour dettes.

Son nom ne se trouve mêlé à aucun des actes politiques du temps. « J'ai ouï raconter, dit Brantôme, qu'au massacre de la Saint-Barthélemy, elle, n'en ayant rien su, non pas même senti le moindre vent du monde, s'en alla coucher à sa mode accoutumée; et ne s'étant éveillée qu'au matin, on lui dit à son réveil le beau mystère qui se jouait. Hélas! dit-elle soudain, le roi, mon mari, le sait-il? — Oui, madame, répondit-on; c'est lui-même qui le fait faire. — O mon Dieu! s'écria-t-elle, qu'est ceci, et quels conseillers sont ceux-là qui lui ont donné tel avis? Mon Dieu, je te supplie et te requiers de lui vouloir pardonner; car si tu n'en as pitié, j'ai grande peur que cette offense lui soit mal pardonnable. Et soudain demanda ses heures et se mit en oraison, et à prier Dieu la larme à l'œil. »

A partir de cette journée funeste, comme si le ciel eût eu à lui pardonner davantage, elle s'adonna aux exercices d'une piété plus austère; elle se relevait la nuit pour prier et pleurer sur son lit. Comme elle aurait voulu dissimuler au monde le chagrin qui la portait à ces actes de contrition, elle choisissait l'heure où elle croyait ses femmes endormies; mais elle était trahie par ses sanglots étouffés et par son ombre que la lumière de sa veilleuse faisait paraître derrière ses rideaux. Enfin la mort du roi lui permit de donner un libre cours à son affliction, et de porter ses vues vers un genre de vie qui s'accordât mieux avec l'état de sa pensée. Après avoir accompli à Paris le grand deuil des reines qui durait dix-huit mois, elle retourna à Vienne auprès de son père et de sa mère, se félicitant de n'avoir point donné le jour à un fils dont le bas âge aurait créé de nouvelles divisions dans le royaume. Le peuple de Paris lui fit la conduite à son départ, et se sépara d'elle avec de grandes marques d'attachement et de regret. Tout le monde disait qu'elle emportait avec elle le bonheur de la France.

De retour à Vienne, elle y fonda un couvent de religieuses de l'ordre de Sainte-Claire. Cette maison fut l'asile où elle pratiqua ses fréquentes retraites et ses pénitences, ne se réservant que peu de temps pour goûter les douceurs de la vie de famille. Les plus belles offres ne purent la déterminer à rompre un si austère veuvage. Le roi d'Espagne, Philippe II, qui désirait se remarier avec elle, vit échouer contre sa constance sa propre dextérité et celle d'un habile jésuite envoyé par lui pour négocier cette union. Élisabeth d'Autriche mourut, en sa trente-huitième année, entre les bras des Clarisses, ses compagnes et ses amies, le 22 janvier 1592.

Le portrait attribué à Clouet nous la représente âgée d'environ dix-huit ans. Elle n'est pas belle; son visage porte les marques indélébiles de la maison d'Autriche, le menton épais et la lèvre inférieure pendante; mais les yeux sont beaux et pleins de douceur; le front est celui d'une personne intelligente, et le teint, dans la peinture, est animé du plus vif éclat. Une autre coiffure eût mieux fait ressortir les avantages de la princesse, et particulièrement cette grâce à laquelle rendent hommage tous les contemporains.

*

LA DETTE SACRÉE.

NOUVELLE.

Fin.—Voy. p. 113.

Dès ce moment, les quatre virtuoses s'occupèrent des préparatifs. Ils firent un choix des plus beaux airs d'opéra et des mélodies les plus goûtées en Allemagne, s'exerçant avec un grand soin, afin de mettre dans leur jeu tout l'ensemble et toute l'expression dont ils étaient capables. L'idée même de l'entreprise qu'ils allaient faire excitait leur zèle et leurs talents. Ernest, le premier violon, était d'une force qu'on aurait remarquée chez un artiste; ses camarades ne lui cédaient guère en méthode et en agrément.

Avant de partir, Ernest voulut leur faire voir la petite ferme sur laquelle il avait jeté les yeux; ils le suivirent à Pré-Fleuri, et trouvèrent que leur ami n'avait pas montré moins de goût que d'esprit dans toute cette affaire.

Cependant celui qui avait conçu le projet ne témoignait pas, au moment de l'exécution, la joyeuse et légère insouciance de ses trois compagnons. Ernest avait consulté sa mère avant de se décider, et il avait reconnu avec elle que le dessein projeté, sans offenser ni Dieu ni les hommes, était pourtant une fâcheuse ressource, une regrettable nécessité.

— Prends-y garde, mon enfant, disait Catherine; la vie que vous mènerez vous expose à plusieurs dangers. Veillez sur vous, faites votre moisson le plus tôt possible, et revenez avant que le démon vous tente. La vie vagabonde est une voie périlleuse. Quelle douleur pour ta mère, si elle t'avait laissé courir à l'opprobre et au malheur!

Elle ajouta beaucoup d'autres avis sur les accidents auxquels les jeunes amis seraient exposés; puis elle embrassa son Ernest les larmes aux yeux, et lui donna son congé. Il ne voulut pas se séparer de sa mère si tristement; il pria ses camarades de la faire jouir la première de leurs concerts en plein vent. Ils y consentirent volontiers, et, le soir même de leur départ, à minuit, ils donnèrent une sérénade à la bonne femme. Catherine, qui ne dormait pas, reconnut d'abord le violon de son fils: elle entr'ouvrit sa fenêtre, et, quand les musiciens eurent achevé leur *allegro* final, elle courut à son petit secrétaire, en tira un thaler qu'elle enveloppa d'un morceau de papier, l'approcha de sa lampe, et le jeta tout allumé aux jeunes symphonistes.

— Adieu, mes enfants, leur dit-elle; c'est le denier de la veuve; que cela vous porte bonheur!

Ils commencèrent leur campagne à quelques lieues de là. Ils parcoururent la Saxe, la Bohême, une partie de la Prusse, et ils trouvèrent partout un accueil favorable. Leur musique, peu bruyante, n'attirait pas l'attention du premier coup; mais quelques amateurs délicats en avaient bientôt reconnu le mérite, et, quand on voyait les jeunes artistes approuvés par les bons juges, on se pressait pour les écouter. Dans plus d'un lieu leur succès alla jusqu'à l'enthousiasme. Au bout de quelque temps, leur renommée les devança; les journaux parlèrent; ce ne fut pas seulement dans les rues, mais dans les salons et les casinos, qu'on voulut les entendre. L'argent pleuvait, et, malgré une dépense qu'Ernest aurait voulu modérer beaucoup, la recette s'élevait rapidement. Les voya-

geurs pouvaient donc se flatter d'atteindre bientôt le chiffre de deux mille florins, dernier terme de leur ambition.

Leurs espérances furent dépassées à la suite d'un concert, qu'ils donnèrent dans le casino d'une ville de Prusse. Le compte fait, ils trouvèrent, le soir, dans leur bourse, deux mille cent quarante-trois florins. La plus grande partie de cette somme était en or, qu'ils s'étaient procuré à mesure, afin d'être moins embarrassés de leur fortune. Ernest dit alors à ses camarades :

— Le moment du retour est venu. Mettons à part deux mille florins, auxquels nous ne toucherons pas ; nous vivrons en chemin avec le surplus, et, s'il nous reste de l'argent quand nous serons arrivés, nous trouverons facilement à l'employer en faveur de quelque malheureux.

Les autres furent très-mécontents de l'entendre parler ainsi. Ils avaient pris goût à cette vie nomade, et voulaient en jouir aussi longtemps que possible. Ne s'étant décidés que par des motifs frivoles à satisfaire le vieillard, ils avaient bientôt cessé de penser à lui, et, s'ils avaient continué à thésauriser en sa faveur, c'est qu'ils trouvaient du plaisir à se faire applaudir de ville en ville. On ne touchait pas, disaient-ils, à la fin des vacances ; ils avaient à voir encore plusieurs belles cités ; s'ils gagnaient quelques ducats de plus, ils sauraient bien les dépenser agréablement. Déjà, plus d'une fois, Ernest avait eu beaucoup de peine à préserver le trésor, où l'on aurait puisé volontiers pour le jeu, le spectacle et les dissipations de tout genre.

Comme ils disputaient là-dessus, on vint les demander de la part d'un riche seigneur, qui désirait les faire entendre dans une fête. Ernest, qui ne voulait pas sans nécessité faire métier de son talent, répondit qu'il irait volontiers, pourvu qu'on ne leur offrît aucun salaire. Cela fit murmurer ses camarades ; mais ils cédèrent à ce qu'ils appelaient son caprice, persuadés que le seigneur les dédommagerait amplement malgré tout ce qu'Ernest aurait pu dire ; d'ailleurs ils se promettaient beaucoup de plaisir dans cette fête, qui serait, disait-on, magnifique. Ernest voulut saisir cette occasion pour exiger que les deux mille florins fussent remis dans ses mains, que sous aucun prétexte on ne le forçât d'en dépenser un denier, et qu'on lui laissât la bourse scellée pour la remettre intacte au vieux Pierre.

Là-dessus ses trois compagnons se récrièrent vivement, et le trouvèrent singulier de vouloir s'emparer du trésor commun.

— Ce n'est pas le trésor commun, leur dit-il ; il n'appartient ni à vous ni à moi, et je ne veux pas m'en emparer ; je demande seulement d'en avoir la garde, jusqu'au moment où il devra passer dans les mains de son maître. Faut-il vous jurer que je n'y toucherai pas ? me croyez-vous un fripon ?

— Non, répondit Christophe ; mais si toi-même tu nous crois d'honnêtes gens, tu ne dois pas exiger que nous te laissions seul dépositaire du gain de tous. Réclame ton droit, et rien de plus. C'est mon avis, et, si l'on m'en croit, nous allons partager en bons frères ; chacun répondra de sa part.

Auguste et Frédéric appuyèrent chaudement cette proposition ; Ernest y dut consentir. Il reçut le quart de la somme totale, et ne put songer sans frémir au péril qu'allaient courir les autres portions.

Le seigneur fut surpris de la condition mise par les jeunes artistes à leur promesse de se faire entendre : son orgueil aurait pu s'en offenser ; mais il soupçonna peut-être quelque chose de la vérité, et maintint son invitation. Ils parurent donc à la fête, et l'embellirent. Le maître de la maison voulut bien leur en témoigner sa reconnaissance, et, les ayant pris à part vers la fin de la soirée, il leur offrit à chacun une bague enrichie de brillants.

— N'êtes-vous pas contents cette fois ? dit Ernest à ses amis, quand le seigneur se fut éloigné. Nous ne pouvions emporter de notre voyage un plus agréable souvenir. Je crois donc que notre œuvre est finie. Retournons à nos études ; allons rassurer nos familles ; enfin, portons bien vite au vieillard ce que nous avons recueilli. Chaque instant de retard nous rendrait coupables. C'est moi, chers amis, qui vous ai engagés dans cette entreprise ; je voudrais vous ramener contents de vous-mêmes, et ne pas être pour vous l'occasion de quelque disgrâce !

Ils tenaient cette petite conférence dans une salle écartée où ils avaient échappé aux regards de la foule. On se rendait au feu d'artifice qui devait terminer la fête, et le monde s'écoulait des appartements. Ernest, penché sur un balcon, attendait la réponse de ses amis. Tout à coup les sons d'une harpe retentirent à ses oreilles ; il avança la tête, il vit quelqu'un passer sous les fenêtres de l'hôtel.

— C'est lui ! dit-il ; voyez flotter ses cheveux blancs !

Quelques notes fugitives furent encore entendues ; puis les sons se perdirent dans le lointain, et la figure dans l'ombre.

— C'est lui-même ! dit encore Ernest.

— Peut-être, répondit froidement Frédéric. Pourquoi s'en étonner ? Il fait son métier : je suis surpris seulement que nous ne l'ayons pas rencontré plus tôt, dans quelqu'une des villes que nous avons parcourues.

— Et cette rencontre ne vous dit-elle rien, mes amis ? Dieu nous envoie le vieux musicien pour nous rappeler notre devoir. Laissez-moi vous presser encore de l'accomplir ! Retournons chez nous, mes chers camarades ; pour moi, j'y suis décidé, et si vous me laissez, je pars.

— Voilà le feu d'artifice, dit Auguste ; tu nous le fais manquer avec tes belles morales.

Et, là-dessus, il entraîna Christophe et Frédéric sur la terrasse. Ernest, demeuré seul, regarda encore une fois la rue, et, ne voyant plus qu'une ombre dans l'éloignement, il prit son chapeau et sortit à grands pas.

Il courut après le vieillard ; mais, soit que le pauvre homme se fût retiré dans un logis, soit qu'il eût pris un autre chemin, Ernest ne put l'atteindre. Après avoir parcouru la ville inutilement, et pris des informations dans plusieurs auberges, sans obtenir aucun éclaircissement, il rentra dans le logis où ses amis devaient se rendre après la fête. Il les attendit vainement ; ils manquèrent au rendez-vous, et, le lendemain, il ne put les découvrir.

— Apparemment, se dit Ernest, ils ont voulu se séparer de moi. Ils craignent mes reproches ; mes instances les importunent. Il ne me reste qu'à retourner chez moi, pour m'acquitter, autant que je pourrai, envers ce malheureux. Hélas ! il n'aura pas, je le prévois, la chaumière que nous lui avions promise.

Ernest tourna donc ses pas vers la ville où sa mère l'attendait. Il était accablé de tristesse. Quand on a cru le succès certain, la mauvaise réussite est beaucoup plus affligeante. Bon camarade, Ernest s'inquiétait aussi du sort de ses compagnons ; il craignait l'effet de leurs passions et de leur imprudence. L'inquiétude, la fatigue ou quelque accident le rendit bientôt malade : il tomba de faiblesse à la porte d'une riche auberge, dont il n'aurait pas fait son gîte volontairement. On le porta, presque sans connaissance, dans une petite chambre haute, jugeant, à le voir en si modeste équipage, qu'il devait regarder à la dépense.

Il fut quelques jours au lit, et, quoiqu'il refusât obstinément des soins qu'il craignait de payer trop cher, il se rétablit assez promptement. Sentant ses forces renaître, il se garda bien d'écrire à sa mère sa triste aventure. Un jour, il se trouva si bien, qu'il prit son violon, le fidèle compagnon de sa bonne et de sa mauvaise fortune. Ému par le souvenir de sa mère et par le plaisir de la revoir bientôt, il jouait ses airs les plus doux ; il faisait chanter son instrument avec l'expression la plus tendre. Au bout de quelques moments, un valet vint chez lui, de la part d'un voyageur qui logeait au-dessous. Ernest crut d'abord que le violon incommodait

son voisin, et voulut cesser de jouer ; le valet de chambre le détrompa, l'assurant, au contraire, que son maître avait un grand plaisir à l'entendre.

— C'est pourquoi il m'envoie, ajouta-t-il, vous prier de vouloir bien ouvrir votre croisée, à moins que cela ne vous soit désagréable. Mais si vous êtes assez obligeant pour lui faire ce plaisir, il me charge de vous exprimer sa reconnaissance.

Un jeune amateur ne pouvait refuser une demande si flatteuse et si rare. Ernest ouvrit la fenêtre; il se plaça tout auprès, et joua de son mieux pendant une demi-heure. Alors le domestique reparut, et vint le prier de recevoir la visite du voyageur, ou de consentir à descendre chez lui.

— Est-il plus âgé que moi? dit Ernest.

— Mon maître est un vieillard.

— Je descends, dit l'étudiant.

Il trouva un personnage d'une figure distinguée, qui semblait être un grand seigneur, et qui l'accueillit cependant avec une aimable familiarité. Le voyageur lui fit quelques compliments fort simples sur son talent, quelques questions sur son état, et le pria de dîner avec lui.

— Je sais, dit-il, que vous avez été malade ; mais vous me



Dessin de Tony Johannot.

paraissez bien rétabli, et je me félicite d'être le premier à fêter votre convalescence.

L'air affable du vieillard eut bientôt gagné le cœur d'Ernest; en sorte que, pendant le dîner, en tête à tête, il conta son aventure à son noble convive, jugeant que ce récit pourrait l'amuser. Il ne s'était pas trompé, et même il ne soupçonnait pas tout l'intérêt qu'une belle âme devait prendre à une conduite aussi délicate et aussi prudente que la sienne. L'inconnu lui dit enfin :

— Mon jeune ami, votre récit me charme et me touche. Il y a dans la vive étourderie de votre promesse, et dans la sage fermeté de votre conduite, quelque chose qui sort de la ligne commune. Souffrez que je m'associe à une œuvre si bonne. Je crains, comme vous, que vos camarades ne faiblissent et ne s'égarent; ils reviendront légers d'or et chargés de regrets. Si mes prévisions se réalisent, il ne faut pas que vous ayez le chagrin de voir votre protégé en souffrir. Acceptez de moi en don, ou, si vous l'exigez, en prêt, le complément nécessaire pour acheter la cabane et le verger. Je vous fais cette avance sans exiger qu'elle me soit jamais remboursée; mais si un jour la fortune vous favorise, et que vous ne consentiez plus à m'avoir cette obligation, voici mon nom et mon adresse; vous ne les oublierez pas, je l'espère, car mon désir est que nous restions amis.

Le voyageur écrivit quelques mots, au coin de la table, sur un morceau de papier, qu'il remit à son convive avec un rouleau d'or de quinze cents florins.

— Son Altesse !... dit le jeune homme, en se levant avec émotion.

— Silence, mon ami, je voyage incognito. Asseyez-vous ; nous allons prendre le café.

Ernest eut beau faire, il ne retrouva plus sa première aisance : il fit un profond salut en se retirant; le cœur lui bondissait de joie. Comme il serra le précieux rouleau dans sa bourse ! comme il eut soin de loger son trésor au fond de sa meilleure poche ! et qu'il aurait voulu toucher déjà au terme de son voyage, dans la crainte où il était qu'il n'arrivât malheur à cette somme si heureusement recomplétée !

Il partit le lendemain, après avoir pris congé de l'étranger; et dès-lors il voyagea le plus promptement possible,

prenant par le plus court et faisant de fortes journées. Il achevait la troisième, et il entrait, à neuf heures du soir, dans une petite ville, lorsqu'il entendit de nouveau les sons de la harpe qui avaient frappé deux fois son oreille. Il approche, et il reconnaît le vieux mendiant. Il fut près de se jeter dans ses bras, mais il se contint; il trouva plus piquant de se lier d'abord avec lui, et de gagner son amitié, avant de se faire connaître pour ce qu'il était.

Quelques enfants faisaient cercle autour du vieillard; mais les fenêtres étaient fermées, et la nuit déjà sombre; le croissant de la lune touchait presque à l'horizon. Cependant un rayon éclaira la riante figure d'Ernest lorsqu'il dit au bonhomme, d'une voix amicale :

— Mon père, deux instruments auront peut-être plus de succès qu'un seul. Voulez-vous accepter mes secours? Mon violon est à votre service.

Il l'avait accordé, sans donner au pauvre artiste le temps de répondre.

— Vous jouez les airs de *Don Juan*, dit-il en prenant place auprès de lui; je les sais presque tous. Accompagnez-moi, je vous prie.

Ernest commença aussitôt, et le vieillard, ému, inspiré



Dessin de Tony Johannot.

comme par un bon génie, entra en verve, et accompagna le jeune homme en artiste expérimenté.

— Vous jouez à ravir, mon cher fils, dit le mendiant en lui prenant la main, quand le morceau fut achevé.

— Et vous accompagnez à merveille, mon maître; ah! vous savez tous les secrets de l'harmonie. Allez, je m'y connais un peu.

Après ces compliments réciproques, ils recommencèrent de plus belle, jouant pour eux-mêmes, sans prendre garde à la foule qui s'amassait. Les deux virtuoses, charmés l'un de l'autre, faisaient merveilles; les fenêtres s'ouvraient de toutes parts; les petits garçons recueillaient obligeamment les pièces de monnaie à mesure qu'elles tombaient à la rue; la sébile en était pleine.

— Voilà des miracles auxquels je ne suis pas accoutumé, disait le bonhomme en recevant ces offrandes, dont il n'osait faire part à son jeune compagnon.

— Bon! disait celui-ci, vous méritez cent fois mieux, et vous l'aurez, je l'espère. Çà, mon maître, où logerons-nous ce soir? Voici l'heure de vous retirer. A votre âge, la fraîcheur de la nuit n'est pas bonne, et vous me semblez fatigué.

— Je peux l'être, mon cher monsieur; aujourd'hui même j'ai soixante-dix ans sur la tête; votre violon a fêté mon jour de naissance. Je ne m'attendais pas à le finir si bien; que Dieu en soit béni!

Ils soupèrent ensemble dans une auberge assez propre. Le lendemain, Ernest dit au vieillard :

— Mon père, où allez-vous maintenant?

Pierre désigna la ville où Ernest lui-même retournait.

— Il faut que j'y sois dans trois jours, ajouta le vieux musicien : j'ai lieu de croire que j'y suis attendu.

— C'est mon chemin, dit le jeune homme; voulez-vous voyager de compagnie avec moi? Je vous aiderai de mon violon sur la route; je souhaite qu'il puisse vous rendre encore quelques services.

— Mon ami, j'accepte vos offres volontiers, jusque dans la ville que je vous dis; une fois arrivé, j'espère n'avoir plus besoin de personne.

— Comment cela?

— Mettons-nous en route; je vous conterai cette histoire chemin faisant.

Ils réglèrent avec l'hôte et partirent, et Pierre conta naïvement ce qu'Ernest savait aussi bien que lui. Le jeune homme fut touché de la candeur toute simple et tout enfantine de son vieux compagnon.

— Eh! mon maître, lui dit-il enfin, pouvez-vous croire que vos étourdis tiennent leur parole?

— Ils la tiendront, mon ami, je n'en doute pas, ou ils ne le pourront. Ils parlaient à un pauvre vieillard, et ils ont pris Dieu à témoin de leur promesse.

— J'aime votre confiance, mon père; mais, si vous n'avez pas été mieux sur vos gardes contre les belles paroles, pendant tout le cours de votre vie, je ne m'étonne pas que votre vieillesse soit condamnée à mendier son pain.

— Il est vrai que je fus trompé quelquefois; cependant, il faut l'avouer, je me suis bien plus souvent trompé moi-même. J'ai manqué de prévoyance pendant mes belles années; je n'ai pas fait des épargnes dans le bon temps; j'ai jeté par la fenêtre ce qui m'était quelquefois tombé du ciel. C'était, il est vrai, assez souvent, pour aider quelques malheureux; mais cela même exige du calcul et de la prudence; autrement, on perd bientôt les moyens d'être utile, et l'on finit par être soi-même à la charge des autres.

Après ces réflexions, le vieillard fit l'histoire de sa vie.

Né d'un père musicien, Pierre avait été successivement organiste et maître de chapelle dans plusieurs lieux. Le goût du changement, quelque fantaisie, comme le plaisir d'essayer d'un nouvel instrument, l'avaient fait passer trop souvent d'un endroit dans un autre; il n'avait pas cessé de travailler, mais il ne s'était fixé nulle part, oubliant ses premiers amis, oublié lui-même.

— Et pourtant, dit Pierre, il en est un qui doit, s'il vit toujours, se souvenir encore de moi.

A ces mots, la figure du vieillard s'épanouit; une bouffée de vent passa dans ses cheveux, et les boucles argentées caressèrent un sourire sur ses joues flétries.

— Vous avez un doux souvenir, mon père? lui dit Ernest.

— Oui, mon enfant, c'est un bel endroit de ma misérable vie. J'étais sans place, et je me rendais chez un prince du voisinage, qui m'offrait de l'emploi; je passais par un village de Saxe, à la nuit tombante, et je demandai l'hospitalité. Une petite fille me conduisit chez l'instituteur, et je vis que c'était son père. Elle fut approuvée d'avoir recueilli le voyageur; cependant je m'aperçus bientôt que j'étais entré dans la maison affligée. Le soir, pendant le souper, le père me conta son malheur. Il était l'instituteur du village. On avait été jusque-là content de ses services; mais on venait de bâtir une église, et l'on y avait placé un bel orgue, qui faisait l'orgueil de la paroisse. Or, on avait décidé, par mesure d'économie, que l'instituteur serait chargé de toucher l'orgue, et que ces fonctions feraient désormais partie des attributions de sa place. Jugez du malheur de ce brave homme, qui avait déjà deux enfants et qui en attendait un troisième! Il n'était pas musicien, et il allait être destitué; il serait réduit peut-être à l'indigence, car il était fort difficile, en ce temps-là, de trouver une place d'instituteur aussi bonne que la sienne. J'eus pitié de lui, et je lui dis : — Vous me ferez voir cet orgue. — Seriez-vous musicien? me dit-il. — C'est mon état. — Que vous êtes heureux! — Je le serais, si je pouvais vous rendre service... Mais, si je vous donnais des leçons, mon ami, pour vous payer l'hospitalité de ce soir? — Ah! monsieur, de ce soir, et de toute la vie! — Avez-vous des dispositions naturelles? lui dis-je encore. Là-dessus, je le fis chanter, et je reconnus qu'il avait la voix fort juste; il était encore jeune. — En six mois, lui dis-je, vous en saurez assez pour les besoins de l'office. — Mais en attendant? — Eh bien, en attendant, on acceptera, je l'espère, les services du maître. Allez, vos gens n'auront pas lieu d'être mécontents.

Voilà, mon ami, ce qui fut arrêté entre nous, et ce que j'accomplis fidèlement. Il est vrai que Pierre manqua sa place chez le prince; on ne peut pas être partout à la fois.

— Eh! monsieur Pierre, s'écria Ernest, en le saisissant par le bras, il faut que vous soyez Pierre Schlich!

— Je le suis, mon enfant.

— Et ce que vous me contez là s'est passé?...

— A Schlossheim.

— Justement!... En 1806 ou 1807?

— Attendez, mon ami... oui, en 1806 et 1807.

— C'est donc à mon père que vous avez rendu ce service! C'est sa famille que vous avez sauvée de l'indigence!

— Vrai, mon fils? et seriez-vous le petit Wilhelm Spach?

— Mon frère aîné est mort.

— Et votre sœur, la jolie petite Grète, qui me recueillit sur le chemin?

— Dieu nous l'a aussi redemandée. Ma mère est veuve et n'a plus que moi.

Le vieux mendiant, essuyant ses larmes, dit en sanglotant:

— Vous êtes donc ce petit Ernest, qui vint au monde deux mois avant mon départ... Embrasse ton parrain, mon ami! si tu ne portes pas mon nom, c'est parce que je ne l'ai pas voulu; j'ai craint qu'il ne te portât malheur.

Le vieillard et le jeune homme s'embrassèrent au milieu de la route, avec des transports de joie et de tendresse. Cette fois, Ernest fut encore sur le point de déclarer son secret; mais il se promettait un si grand plaisir de la surprise, qu'il ne voulut pas en jouir seul.

— Ma mère sera de moitié dans mon bonheur! se dit-il soudain. Et il refoula dans son cœur l'aveu qui était sur le point de lui échapper.

En poursuivant le voyage, le parrain conta à son filleul comment il avait vu, d'année en année, ses ressources diminuer et ses espérances de fortune s'évanouir:

— Il vient un âge, mon ami, où l'on est pour tout le monde un objet de défiance, lorsqu'on reste dans la triste pauvreté. Les hommes supposent, et souvent avec justice, qu'il y a quelque défaut grave dans la besace du vieillard indigent. Mon défaut, à moi, je te l'ai dit, fut l'imprévoyance; l'avenir n'existait pas pour moi, et j'ai trouvé assez de gens qui en profitaient pour m'emprunter ce qui ne m'était pas nécessaire pour le jour même. Je ne refusais jamais, et le lendemain se passait à l'aventure. Tu le vois, je ne suis pas mort de faim; mais j'ai soixante-dix ans et je chante dans les rues : il est impossible à un artiste de descendre plus bas. Une consolation me reste : n'ayant pas eu de famille, je n'ai fait de tort qu'à moi seul.

— Et vous avez obligé beaucoup de monde, mon parrain; laissez faire, tous ne seront pas ingrats!

Charmé de voir ce jeune homme lui porter un si vif intérêt, le vieux musicien le pressa de questions sur son état, sur sa fortune; et, comme il devinait par les réponses d'Ernest qu'ils étaient, lui et sa mère, dans une position étroite, il se disait à lui-même : — Patience, si mes étourdis me tiennent parole, je ne jouirai pas seul de ma chaumière, et je serai le soutien de la femme comme je le fus du mari.

Ces agréables pensées lui faisaient presser la marche; nos voyageurs ne tardèrent pas à se trouver fort près de la ville.

La route passait aux environs de la petite ferme : Ernest eut l'idée d'y conduire, sous un prétexte, le bon Schlich.

— J'ai, dit le jeune homme, une affaire pressante à terminer avec le maître.

Le vieillard se laissa conduire, sans demander aucune explication. Il se sentait fatigué, et, charmé de faire cette halte, puisqu'il lui suffisait d'arriver le soir à la ville pour le mystérieux rendez-vous, il demanda à son filleul si l'affaire serait un peu longue à traiter et lui laisserait le temps de faire un somme sur un tas de paille qu'il voyait dans un coin. Ernest, fort content de pouvoir agir en liberté, l'assura qu'il

avait le temps de se reposer à son aise. Pierre alla donc se coucher sur la paille ; il y était accoutumé, et n'en avait pas toujours d'aussi fraîche à sa disposition.

Dès l'entrée du domaine, Ernest avait jeté un coup d'œil sur la place où il avait vu l'écriteau à sa première visite. Quel bonheur ! il y était encore ; la ferme était toujours à vendre. Le maître se trouva, comme l'autre fois, assis sur le banc de chêne ; on eût dit qu'il n'avait pas bougé de la place, pendant que le bon jeune homme s'était donné tant de mouvement pour venir à bout de son entreprise.

— Votre ferme est toujours à vendre ? lui dit Ernest, après l'avoir salué d'un air de connaissance.

— Oui, mon ami ; j'ai des acheteurs, il est vrai ; mais rien n'est conclu, et je suis libre de vous donner la préférence.

— Et le prix ?

— Le prix n'a pas changé plus que la terre et la maison. Vous voyez que je ne néglige pas mon bien, quoique je veuille m'en défaire.

— Laisseriez-vous les meubles et les outils ?

— Ce n'était pas mon intention.

— Voyez, monsieur ; si vous cédez sur ce point, j'ai un acheteur tout prêt, qui vous payera comptant et en pièces d'or.

Le fermier se prit le menton de la main droite et le genou de la main gauche, et réfléchit quelques moments, en regardant le jeune homme avec défiance.

— Un acheteur ! lui dit-il.

— Oui, monsieur, soyez tranquille ; décidez-vous, et dans une heure ce sera chose faite.

— Tope ! s'écria le fermier, en lui touchant la main.

— Je cours en ville, dit Ernest, chercher un notaire ; je veux aussi que ma mère assiste à la passation de l'acte. Si cet homme venait à s'éveiller en mon absence, ne lui parlez de rien ; veuillez lui dire seulement que je reviendrai tout à l'heure, et que je le prie de m'attendre.

Ernest courut embrasser sa mère, qu'il entraîna chez le notaire, en lui contant ses aventures. Le notaire se trouva chez lui, et suivit sur-le-champ la mère et le fils. Schlich dormait encore quand ils arrivèrent.

— Ne le réveillons pas, dit Ernest ; nous pouvons instrumenter sans lui.

Le notaire, vieux praticien, eut bientôt rédigé le contrat de vente ; et, quand il s'agit d'écrire le nom de l'acquéreur, le jeune homme lui dit :

— Mettez Pierre Schlich.

Pierre s'éveilla au moment où l'on eut besoin de sa présence pour l'acceptation. Après s'être frotté les yeux, s'apercevant que le jour baissait, il se leva en sursaut.

— Ernest, s'écria-t-il, le temps se passe, et voici bientôt le moment de me rendre où je suis attendu. Ernest, où es-tu donc ?

Le filleul sortit de la maison, et vint prendre Schlich par la main.

— Entrez, mon parrain, lui dit-il ; on a besoin de vous ici.

— Et le rendez-vous ?

— Vous avez du temps. Venez, je vous prie, entendre une lecture à laquelle vous êtes intéressé.

— Quelle lecture ?

— La chose s'expliquera d'elle-même.

Ernest le fit asseoir dans un coin sombre, sans lui présenter sa mère. Le vieillard ne la reconnut point. Le notaire fit lecture du contrat.

— Qu'est-ce à dire ? s'écria Pierre, quand il entendit son nom ; Ernest, se moque-t-on de moi ? Avec quoi veux-tu que je paye l'immeuble que tu me fais acheter ?

— Mon parrain, n'avez-vous pas quatre débiteurs en ville ? Allez, ils sont ponctuels, et ils m'ont chargé de payer en leur nom pour votre compte.

En disant ces mots, Ernest jeta sur la table une bourse pleine ; il la détacha, et il étala les espèces.

— Voilà, dit-il, le prix de la cabane et du verger. Le *pauvre Pierre* est-il content ?

— J'y suis ! s'écria le vieillard ; c'est toi, mon enfant, toi-même qui m'as fait la promesse !

— Et voici la personne qui m'a commandé de la remplir ; c'est ma mère.

— Ah ! monsieur Schlich, dit Catherine, mon fils n'avait pas besoin de savoir que vous fûtes notre bienfaiteur pour tenir au vieillard la promesse faite au nom de Dieu. Je l'ai soutenu dans sa bonne résolution ; tout le reste est son ouvrage.

— J'accepte l'usufruit, répondit Schlich, en pressant les mains de Catherine, pourvu qu'on ne me laisse pas seul ici. Cette maison est assez grande pour trois amis ; elle est voisine de la ville : Ernest pourra l'habiter sans nuire à ses études. Après ma mort, vous serez les maîtres. A cette condition, monsieur le notaire, je vous touche les mains ; c'est une affaire conclue.

Ernest ne voulut pas élever de difficultés, ni s'occuper de l'avenir ; le présent suffisait à son bonheur. Il avait payé une dette doublement sacrée, il avait pu l'acquitter tout entière, et, quoi qu'il arrivât, l'honneur de ses camarades était sauvé. Hélas ! ils avaient grand besoin de son appui. Ils revinrent, quelques jours après, les mains vides : l'un avait perdu son argent au jeu ; l'autre, en folles dépenses ; le troisième s'était associé avec un fripon de musicien qui l'avait volé. Ernest aurait voulu cacher leurs torts ; mais ils ne consentirent pas à recevoir les remercîments du vieillard.

— Nous avons montré, dit Christophe, autant de légèreté dans toute cette affaire que notre camarade a fait voir de sagesse et de prudence. Nous n'avons aucune part à tout ceci ; seulement, le ciel a permis que, par une suite heureuse de notre faute, vous ayez retrouvé votre filleul quelques jours plus tôt. A ce titre, veuillez nous excuser, et même nous aimer un peu.

Le bon Schlich serra la main des trois jeunes gens. Plus tard, il reçut quelquefois leur visite. On faisait de la musique le soir, et l'on mangeait des fruits du verger. Le prince apprit avec un vif plaisir que son jeune convive avait retrouvé dans le musicien un ami de son père, et ne voulut jamais entendre parler de remboursement. Avec ces inclinations bienfaisantes, il devait être heureux même dans un château. Quant à Pierre Schlich, il n'aurait pas changé son sort contre celui d'une altesse. Après ses longues traverses, le vieil artiste connut enfin le repos ; ses derniers jours furent les meilleurs. Pré-Fleuri passa ensuite, par héritage, dans les mains d'Ernest et de sa mère.

UNE RUSE DE NOTRE VOLONTÉ.

Nous avons besoin de nous tromper, même grossièrement, et de nous imaginer, quand nous agissons mal, que nous agissons bien. Et lorsque, livrés à nous-mêmes, tête à tête avec notre raison ou notre conscience, nous n'y parvenons pas, nous cherchons autour de nous quelque chose ou quelqu'un qui nous aide à nous tromper. Nous ne croyons pas nous tromper quand quelqu'un se trompe avec nous. La raison d'autrui, même de l'homme qui nous inspire à l'ordinaire peu de confiance, nous paraît respectable et pleine d'autorité, aussitôt qu'elle parle comme notre passion. Les signes les plus équivoques nous paraissent clairs pour peu que nous puissions leur donner un sens conforme à nos désirs. Quelque attachés que nous soyons à notre propre sens, nous devenons modestes et pleins de déférence pour les opinions qui nous plaisent. Nous nous exagérons à plaisir la gravité du personnage qui nous conseille, ou l'importance de l'indice qui nous détermine. Il ne nous faut pas davantage, mais il ne nous faut pas moins. S'il est difficile de se résoudre à bien faire tout seul, il ne l'est pas moins de se résoudre à mal agir

tout seul. On veut voir un homme, une raison, une preuve, un signe pour soi ; et parce qu'au bout du compte rien n'est plus facile à trouver, on consulte, quoique la conscience ait assez clairement parlé, ou quoique la passion ait déjà pris son parti. VINET.

D'après un tableau dressé l'an dernier, le nombre des fonctionnaires et agents de tous grades et de toutes classes relevant des neuf ministères, serait de 535 365, ainsi répartis :

Ministères.	Agents.
Justice.	11 100
Affaires étrangères	632
Instruction publique	50 000
Intérieur.	344 000
Agriculture	(633)
Travaux publics	10 000
Guerre.	30 000
Marine	13 000
Finances.	76 000
	535 365

LE DRILE DE MAURITANIE.

Le drile de Mauritanie est un petit insecte coléoptère très-curieux par ses mœurs, que l'on a observé récemment dans l'Algérie, en particulier sur le versant oriental du Djebel Santa-Cruz. Cet insecte se nourrit, à l'état de larve, de la chair d'un mollusque appelé cyclostome, et pour arriver à se procurer sa proie, la patience et l'astuce dont il fait preuve sont sans égales. En effet, le mollusque, pendant les trois quarts de l'année, vit retiré dans une coquille complétement fermée au moyen de son opercule, et, ainsi cloîtré,

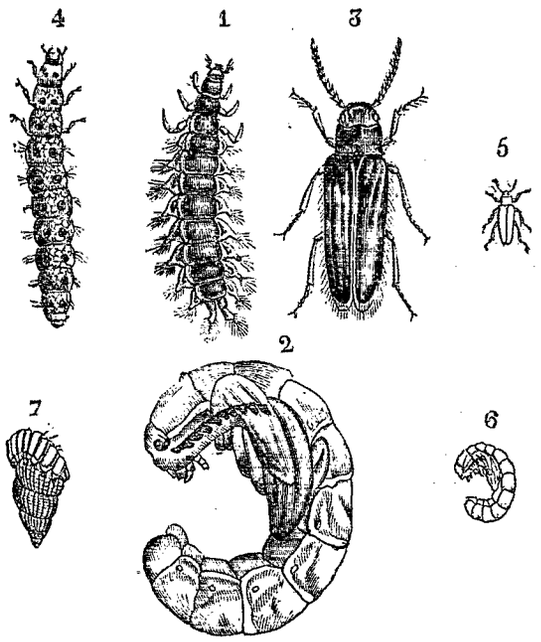

1, larve du Drile de Mauritanie. — 2, sa nymphe. — 3, Drile de Mauritanie mâle, grossi. — 4, sa femelle. — 5, Drile de Mauritanie, de grandeur naturelle. — 6, nymphe, de grandeur naturelle. — 7, larve, de grandeur naturelle, placée sur le *Cyclostoma Wolzianum*.

il est inaccessible aux attaques de son ennemi. Mais vers la saison des pluies, dans les mois de janvier, février et mars, il commence à sortir de son engourdissement, et éprouve le besoin de quitter momentanément son étroite demeure. C'est de ce moment que profite la larve du drile pour surprendre sa proie et s'en emparer. Jusqu'alors sa patience avait été rudement mise à l'épreuve ; postée à la porte du mollusque qu'elle sait devoir sortir tôt ou tard, elle avait attendu des jours entiers. Par son extrémité postérieure, munie d'une sorte de ventouse sous forme de tubercules, elle se tient fixée fortement au bord de l'ouverture de la coquille ; le reste de son corps et ses pattes demeurent libres et sont prêts à se diriger, lorsque le moment de l'attaque sera venu, vers tel point de la défense qui paraîtra le plus faible : sa tête, dans laquelle réside tout le système d'attaque, atteint juste à l'endroit où devra s'entr'ouvrir la coquille. Le mollusque, qui a je ne sais quelle idée vague, peut-être même la certitude de la présence de son ennemi, retarde le plus longtemps qu'il peut l'heure fatale de sa sortie ; mais enfin, pressé et mis à bout par les besoins que la nature lui a imposés, il se hasarde à se montrer ; il le fait d'abord avec une précaution extrême ; il soulève légèrement l'opercule par un de ses bords. C'en est déjà trop : la brèche qu'il a ouverte, quelque petite qu'elle fût, a suffi à l'habileté attentive de son ennemi ; le drile a trouvé instantanément le moyen de placer ses mandibules dans l'intervalle béant, et de trancher d'un seul coup le muscle qui tenait l'opercule attaché au pied du mollusque, ou bien de faire à son ennemi une blessure assez profonde pour paralyser tous ses mouvements. Dès cet instant, le pauvre mollusque est tombé sans défense au pouvoir de son ennemi, qui pénètre alors immédiatement dans la place, et commence à se repaître dans le cadavre du vaincu : il reste dans la coquille pendant tout le temps qu'il y trouve de quoi assouvir son barbare appétit. Quelquefois un seul mollusque lui suffit pour sa subsistance jusqu'au moment où il devra passer à l'état de nymphe ; mais d'autres fois aussi une seule proie n'est pas assez ; alors il s'en va ailleurs chercher un autre mollusque qu'il attaque par les mêmes moyens, et dans lequel il achève son développement. Il passe donc dans la coquille une grande partie de son existence ; il y subit ses différentes métamorphoses et s'y nourrit à l'état de larve, de nymphe, jusqu'à ce qu'il devienne animal parfait.

Pour compléter ici l'histoire de ce type curieux, nous y ajouterons quelques-uns de ses caractères zoologiques : les antennes sont composées de onze articles ; elles dépassent en longueur la tête et le corselet réunis, et paraissent fournies, à leur côté interne, de filaments rangés en dents de peigne ; les palpes maxillaires sont avancées ; le corselet est transversal, le corps allongé, un peu déprimé, la tête courte et presque aussi large que le corselet ; les élytres sont très-flexibles et recouvrent des ailes nombreuses. — La femelle est aptère, et diffère peu de sa larve ; elle est beaucoup plus volumineuse que le mâle avec lequel, du reste, elle n'a aucun trait de ressemblance extérieure ; il est à peine croyable que des insectes si dissemblables appartiennent à la même espèce. Le genre drile est rangé par les entomologistes dans la famille des serricornes, division des pentamères, ordre des coléoptères. On en connaît plusieurs espèces ; celle entre autres de Mauritanie que nous venons de décrire, et une autre des environs de Paris, que l'on rencontre souvent, pendant les temps chauds, voltigeant sur les fleurs, et qui paraît avoir des mœurs analogues à celles de l'espèce précédente.

La larve a le corps hérissé de bouquets de poils rangés en série ; la nymphe en présente aussi, mais moins apparents ; l'animal parfait se distingue des deux états précédents, du moins chez le mâle, par la présence d'ailes.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. MARTINET, rue et hôtel Mignon.

LES DEUX SŒURS.



Dessin de Staal, d'après Sohn.

Assises sur la mousse, avec le ciel libre au-dessus de leurs têtes, et derrière elles, le feuillage qui bruit doucement sous la brise, les deux sœurs viennent d'achever une lecture. Leurs cœurs, comme ces cordes d'instruments qu'un doigt habile a effleurées, vibrent encore sous l'inspiration du poëte ; elles sont dans ce moment de trouble où toutes les images évoquées par le génie s'agitent devant nos yeux ; où la mémoire repasse rapidement les scènes les plus émouvantes, où les personnalités idéales qui ont éveillé notre amour ou notre haine nous entourent et nous obsèdent comme de visibles fantômes ! Douce, mais redoutable erreur !

La sœur aînée a fermé le livre ; les regards fixés sur l'horizon avec une sorte de fermeté sereine, elle semble dominer ses sensations. Ce monde de la fantaisie l'a intéressée, sans lui ôter la possession d'elle-même ; en vain le poëte a subitement ouvert devant ses yeux les mille sentiers douloureux de la vie ; en vain il a montré quelque touchante héroïne traversant ses plus belles années avec la couronne d'épines au front ; la jeune fille, attendrie, mais non vaincue, a gardé sa sainte confiance dans l'avenir. Forte du sentiment du devoir et de la foi dans une justice surhumaine, elle acceptera la vie, non comme un malheur que l'on affronte avec témérité, mais comme une épreuve que l'on subit avec courage. Seulement, par un instinct de tendresse, son bras est allé chercher sa sœur ; elle l'attire légèrement contre sa poitrine, on dirait qu'elle veut, tout à la fois, s'appuyer sur elle et la soutenir !

Celle-ci a saisi la main amie et la retient entre ses doigts tremblants. La fiction du poëte a eu plus de prise sur cette âme vacillante. Le sein gonflé de soupirs et le regard fixe, la jeune fille semble perdue dans un saisissement rêveur. Elle écoute encore la voix mélancolique qui vient de se faire entendre, elle revoit les tableaux sombres ou plaintifs qui se sont succédé sous ses yeux, et des flots de tristesse descendent de son imagination à son cœur ! L'existence lui paraît un long enchaînement d'illusions détruites, d'efforts trompés, d'attentes inutiles ; elle se décourage et s'épouvante ; elle se plaint d'être née ; elle est près de croiser les bras sur sa poitrine, de fermer les yeux et de se laisser emporter par sa destinée comme le condamné par ses bourreaux.

Dangereuse défaillance, si la sœur n'était point là pour la relever ! C'est à elle de lui apprendre que la vie n'est ni une fête, ni un châtiment, mais une tâche, et que la joie est le salaire de ceux qui l'ont bien accomplie. Elle lui dira que si l'imagination nous crée des apparences trompeuses, le cœur nous réserve d'inépuisables jouissances ; elle lui révélera les austères plaisirs du travail et du dévouement. Elle la prémunira surtout contre ces oublis trop prolongés ou trop fréquents du monde véritable et lui fera comprendre que la poésie ressemble à ces liqueurs concentrées qu'on ne peut boire que rarement. A elles d'éveiller, par instants, nos esprits, de parfumer nos lèvres ; mais malheureux celui qui ne s'abreuve qu'à ces sources enivrantes ! Semblable au fumeur d'opium, il n'aspirera bientôt qu'au monde des rêves et ne sera plus qu'un fantôme errant dans le monde des vivants.

RICHESSE MINÉRALE DE L'ALGÉRIE.

Premier article (1).

PUITS ARTÉSIENS DANS LE DÉSERT.

De toutes les substances minérales que recèle le sein de la terre, il n'en est aucune qui, dans un pays composé en grande partie de sables arides, soit plus précieuse que l'eau souter-

(1) Un des ingénieurs les plus distingués du corps des mines, M. Henri Fournel, a été envoyé, en 1843, en Algérie par le mi-

raine. Si, dans ces vastes plaines que l'on nomme le désert parce qu'aucune plante n'y couvre la terre et que dès-lors cette terre brûlée par le soleil se transforme en une poussière que le vent balaye et promène à volonté, vient à jaillir une source, les végétaux, rencontrant l'humidité qui, jointe au soleil, constitue la condition essentielle de leur développement, germeront aussitôt sur les bords de cette eau bienfaisante, et, améliorant successivement le sol par leurs débris, ils ne tarderont pas à former un îlot de verdure propre à l'habitation de l'homme et des animaux. Il n'aura fallu qu'un peu d'eau pour transformer en un champ resplendissant de toute la richesse de la végétation du Midi, ce qui n'était jusqu'alors qu'un morceau du désert.

Ces îlots, dont l'étendue est proportionnelle à l'abondance des eaux qui les fertilisent, sont ce que l'on nomme les oasis. Si donc la nature avait voulu que, dans ces immenses plaines du Sahara, on pût produire cet intéressant phénomène hydraulique qui a pris chez nous tant de faveur depuis quelques années, je veux dire les puits artésiens, il est évident que l'homme deviendrait maître de multiplier à volonté les oasis, et par conséquent de conquérir véritablement le désert. Il lui suffirait, pour atteindre un but si extraordinaire, d'appeler à son aide la nature souterraine, et de lui commander de faire justice en son nom des insubordinations de la nature superficielle.

Or, non-seulement le Créateur semble avoir disposé le système de la nature souterraine au-dessous du désert de manière à y faire circuler les eaux qui manquent à la surface, mais il en a disposé le système de telle sorte qu'il suffit d'ouvrir passage à ces eaux pour que d'elles-mêmes elles fassent torrent vers le jour, en y prenant la place qui seule peut leur permettre de s'utiliser autant que possible dans la circulation générale du globe. Ce n'est pas seulement dans quelques localités exceptionnelles que cette disposition se rencontre, comme chez nous, où les puits artésiens ne réussissent que dans quelques départements privilégiés et seulement sur quelques points de ces départements; elle s'observe depuis l'Algérie jusqu'à l'Égypte, à huit cents lieues d'intervalle, et probablement dans une grande partie de l'espace intermédiaire. Et enfin, ce qui assurément n'est pas moins digne d'intérêt, la découverte de cette disposition des eaux souterraines n'est pas une découverte d'hier, mais une découverte de l'antiquité, connue à la fois des anciens Égyptiens et des Romains, et dont ces contrées brûlantes n'ont pas cessé de profiter à notre insu depuis des siècles. Comme dans le désert du Sinaï, mais ici par un miracle naturel, en frappant le roc aride avec la verge de fer du sondeur, la main de l'homme fait jaillir des fontaines.

Ces assertions appellent des preuves, et j'imagine que la curiosité doit être dès à présent assez stimulée pour se prêter à les recevoir. Mais, avant d'en venir à l'Algérie, qu'il me soit permis de dire quelques mots de l'Égypte. C'est là, en effet, que la question de l'ancienneté se témoigne le mieux.

Diodore, évêque de Tarse, mort vers 390, nous a laissé sur la grande oasis située dans le désert, à une quarantaine de lieues de l'Égypte, le témoignage suivant, qui montre bien clairement que, de son temps, cette contrée ne tenait sa fertilité que des puits artésiens qu'on y avait creusés. « Pourquoi, dit-il, la région intérieure de la Thébaïde, qu'on nomme Oasis, n'a-t-elle ni rivière, ni pluie qui l'arrose, mais n'est-elle vivifiée que par le courant de fontaines qui sourdent de terre, non d'elles-mêmes, non par les pluies qui tombent sur la terre et qui en ressortent par ses veines, comme chez nous, mais grâce à un grand travail des habitants? Serait-ce l'indice que ces lieux qui produisent des fontaines de ce genre, des fontaines qui donnent naissance à de vrais fleuves d'une eau aussi douce que limpide, sont dominés par des montagnes? Mais, au contraire, ces vastes plaines sont très-éloignées des montagnes, sont tout à fait unies, entièrement privées d'eau, ou tout au moins ne renferment qu'une très-petite quantité d'une eau lourde et salée qui ne jaillit point du sein de la terre, mais qui se trouve dans des creux et qui ne suffit pas pour étancher la soif pendant l'été. » Photius, qui nous a conservé ce curieux passage de l'évêque de Tarse, nous en a transmis un autre à peu près aussi ancien, puisqu'il est du cinquième siècle, et peut-être encore plus intéressant, puisqu'il est d'un historien né et élevé dans l'Oasis : c'est un passage d'Olympiodore, qui parle de puits creusés dans son pays natal à 200 et même 500 coudées de profondeur (92 mètres à 230 mètres), puits de l'orifice desquels s'échappe un courant dont les habitants se servent pour l'irrigation de leurs champs. Il ajoute que ces torrents souterrains charrient quelquefois à la surface des poissons et des débris de poissons.

Ainsi, l'existence de puits artésiens dans l'Oasis, aux premiers siècles de l'ère chrétienne, est tout à fait hors de doute, puisqu'elle est attestée aussi clairement par les témoignages que nous venons de citer. Mais il y a plus : c'est que, comme l'Oasis était célèbre, dès la haute antiquité, par la beauté de sa végétation, et que la végétation n'y est possible que moyennant les eaux souterraines, puisqu'il n'y en a point de superficielles dans ces déserts, il faut conclure qu'il y avait dans l'Oasis des puits artésiens dès l'époque où les historiens nous parlent de sa fertilité. L'industrie dont il est question dans Diodore de Tarse et dans Olympiodore remontait donc dans ces contrées jusqu'au temps des premiers historiens grecs, c'est-à-dire jusqu'aux environs du cinquième siècle avant notre ère, et même, suivant toute probabilité, bien au delà.

Ces notions, trop sommaires, ont reçu dans ces dernières années une confirmation et un complément pleins d'intérêt : c'est-à-dire que l'on a obtenu des renseignements sur les puits artésiens qui sont toujours en usage dans l'Oasis, et que l'on en a même retrouvé qui remontent à l'antiquité et qui montrent que les anciens les faisaient comme nous, en forant un

nistre de la guerre, pour y procéder à une exploration géologique, non pas de théorie, mais au point de vue des richesses minérales de ce pays. Pendant quatre ans, cet observateur, avec une persévérance courageuse, n'a cessé de poursuivre l'accomplissement de sa mission, accompagnant chacune de nos expéditions militaires, et pénétrant ainsi, sous la protection de nos armes, lorsqu'il ne lui était pas possible de le faire autrement, jusque dans les parties les plus inaccessibles de ces montagnes et de ces déserts. « Secondé par l'assistance empressée des commandants supérieurs de tous les centres d'occupation, dit M. Fournel, j'ai pu, depuis le 10 avril 1843, pénétrer sur un grand nombre de points inaccessibles auparavant, quelquefois en suivant les colonnes d'expédition, le plus souvent avec des escortes insignifiantes, ou même en voyageur isolé. » Le résultat de cette laborieuse étude s'est résumé en deux collections de six à sept mille échantillons, dont l'une est déposée dans le Musée d'Alger, et dont l'autre a été donnée par le ministre de la guerre à l'École des mines de Paris, et en matériaux nombreux et du plus haut intérêt dont le gouvernement a ordonné la publication à l'imprimerie nationale. Cet ouvrage, composé de 2 volumes in-4° et d'un atlas considérable, a reçu de l'Académie des sciences le plus bel éloge qu'elle pût lui décerner : elle l'a couronné, en lui accordant le prix Montyon. « Quatre années de voyages, dit l'Académie dans son rapport, et de voyages souvent pénibles et même dangereux, suivies de trois années de recherches et de travaux scientifiques immenses; la description d'un pays neuf ou même encore en partie inconnu, et que M. Fournel ne pouvait parcourir qu'à ses risques et périls; l'analyse d'une foule de substances recueillies et décrites avec soin dans un catalogue qui devint la table raisonnée de la richesse minérale de l'Algérie et par conséquent de toutes les découvertes de l'auteur : tels sont les titres de M. Fournel. »

On ne possède encore qu'un seul volume de cet important ouvrage. M. Fournel, malheureusement éloigné de Paris par un service administratif, a été obligé d'en suspendre la publication. Mais ce premier volume renferme des observations si précieuses que nous avons cru ne pas devoir retarder le profit et le plaisir que peuvent en retirer nos lecteurs. M. Fournel ne se plaindra pas des efforts que nous ferons pour dépouiller son texte du tour scientifique qui lui va si bien, et pour le réduire, autant que nous le pourrons, à la substance et à la forme qui peuvent convenir à tout le monde.

trou de sonde, souvent très-profond, à travers la roche dure. Ces renseignements sont dus à un français, M. Ayme, qui est devenu gouverneur des deux Oasis pour le pacha d'Égypte; ils ont été adressés à la Société d'encouragement de Paris. Nos lecteurs nous sauront gré de laisser parler M. Ayme lui-même :

« Les deux Oasis, dit-il, sont, on peut s'exprimer ainsi, criblées de puits artésiens. J'en ai nettoyé plusieurs : j'ai bien réussi; mais les dépenses sont grandes, par suite des quantités de bois dont il faut garnir toutes les ouvertures d'en haut, qui sont d'un carré de 6 à 10 pieds, pour éviter les éboulements. Les ouvertures ont de 60 à 75 pieds de profondeur. A cette profondeur, on rencontre une roche calcaire, sous laquelle se trouve une masse d'eau ou courant qui serait capable d'inonder les oasis, si les anciens Égyptiens n'avaient établi des soupapes de sûreté en pierre dure, de la forme d'une poire, armée d'un anneau en fer pour avoir la facilité de la faire entrer et la retirer au besoin de l'*algue* de la fontaine. L'*algue*, ainsi appelée par les Arabes, est le trou pratiqué dans le rocher calcaire, qui, suivant la quantité d'eau que l'on veut rendre ascendante, a de 4, 5 et jusqu'à 8 pouces de diamètre. Mes recherches et l'expérience m'ont fait connaître que les anciens opéraient ainsi : ils commençaient par établir un puits carré jusqu'à ce qu'ils eussent trouvé la roche calcaire, sous laquelle se trouve cette immense quantité d'eau; une fois la roche reconnue, ils garnissaient les quatre façades de planches à triple doublage, pour éviter les éboulements des terres. Ce travail, qui se faisait à sec, terminé, ils perçaient la roche, soit avec des tiges de fer, soit avec un fer très-lourd attaché à une poulie. Tous les trous qui sont dans la roche calcaire ont de 300 à 400 pieds pour arriver au cours d'eau souterrain; lesquels sont percés très-perpendiculairement. Au fond, l'on trouve du sable comme celui du Nil. Le fait matériel qui me confirme le plus dans mon opinion sur le cours d'eau souterrain, c'est que j'ai nettoyé une fontaine à la profondeur de 325 pieds, qui me donne du poisson pour ma table. Tous les bois des anciennes fontaines sont pourris. »

On voit que, jusqu'à ce détail des poissons souterrains, tout ce que dit le gouverneur actuel des Oasis est parfaitement d'accord avec ce qu'en disait au cinquième siècle Olympiodore. Les Romains, qui, dans leur vaste empire, ont possédé longtemps les Oasis, ont donc nécessairement dû s'y instruire dans l'industrie si curieuse des puits artésiens, et en transporter la connaissance partout où elle leur aura paru applicable. C'est ce dont nous trouverons la confirmation en nous occupant, dans notre prochain article, des puits artésiens de l'Algérie, qui fut longtemps aussi leur province, et qui d'ailleurs jouissait peut-être déjà de cette industrie lorsqu'elle tomba sous leur domination.

INTRODUCTION DE L'ORANGER EN EUROPE.

L'opinion généralement adoptée sur l'oranger est que cet arbre vient originairement de la Chine, et qu'il fut apporté en Europe par les Portuguais lorsque, au temps de leurs découvertes et de leurs conquêtes, ils eurent reconnu cette contrée de l'Asie. C'est ce qu'on trouve dans toutes les histoires et les relations de voyages. Il y a plus : beaucoup de livres scientifiques modernes, et notamment le Dictionnaire d'histoire naturelle, témoignent même qu'on voit encore à Lisbonne, dans les jardins du comte de Saint-Laurent, l'oranger qui le premier, apporté par les Portugais à la fin du quinzième siècle, parut en Europe, et serait devenu le père de tous ceux qu'on y possède aujourd'hui.

Le fait ne serait pas absolument impossible. Peu d'arbres, en effet, vivent aussi longtemps que l'oranger; et l'on sait que, vers le milieu du dix-huitième siècle, il existait encore à Fontainebleau un oranger fameux, pris en 1523 au connétable de Bourbon, lorsque, après sa défection, ses biens furent confisqués par ordre du roi. Mais ce qui détruit l'anecdote du comte de Saint-Laurent, c'est qu'il était question d'orangers en France longtemps avant les voyages des Portugais dans l'Inde. Un compte de l'an 1333, pour la maison de Humbert, dauphin de Viennois, rapporté par Valbonnais dans son Histoire du Dauphiné, fait mention d'une certaine somme payée pour transplanter des orangers : « Pro arbori-» bus viginti de plantis arangiorum ad plantandum. »

On voit que l'époque de l'introduction des orangers en Europe n'est rien moins que bien déterminée. La voilà reculée de près de deux siècles sur la croyance commune par un monument authentique. Est-elle due au missionnaire Carpin, qui pénétra dans l'Asie supérieure, en Tartarie, en Chine, vers l'an 1247, et revint ensuite en Europe; à Rubruquis, envoyé de saint Louis dans ces mêmes contrées; à l'intrépide Marco-Polo, qui traversa toute la Chine au même siècle; ou à quelque autre voyageur? C'est ce qui reste encore à découvrir.

LE CHATEAU DE BORGHOLM,

EN SUÈDE.

Le profil des ruines de Borgholm se dessine dans le brouillard et interrompt la ligne uniforme des rivages de l'île d'Œland. Ce fier château, qui semble dominer la mer, était jadis la demeure des rois. Sa construction sur cette montagne avait coûté bien des fatigues aux serfs. Il est aujourd'hui sans toits, sans plafonds; ce n'est guère plus qu'un souvenir.

On raconte que, dès les temps du paganisme, il existait en cet endroit une sorte de forteresse; mais l'histoire ne fait mention que vers l'an 1280, sous le règne de Magnus Ier, d'un *castrum* où le trésor de ce roi était déposé. Au commencement du siècle suivant, quand la discorde entre le roi Birger et son frère Waldemar alluma la guerre civile en Suède, et que ce roi fut fait prisonnier par son frère, Borgholm fut choisi pour le lieu de sa détention : il n'en sortit qu'à la condition de renoncer à ses fiefs et au château lui-même. Waldemar devint donc maître de ce château; mais, plus malheureux encore que son prédécesseur, il tomba par trahison entre les mains de Birger et fut impitoyablement immolé à sa vengeance. Sa veuve Jageborg conserva Borgholm jusqu'à sa mort, en l'an 1350, et la chronique rapporte que l'île se trouvait plus heureuse sous le gouvernement de cette princesse que toutes les autres provinces du royaume. Dans une croisière entreprise en 1361 par Waldemar III, roi de Danemark, Œland fut pillée et saccagée par les Danois, et le château de Borgholm détruit. Quand Waldemar se fut retiré, les insulaires secouèrent le joug des baillis danois, et se mirent volontairement sous la domination suédoise; ce qui n'empêcha point le roi Magnus II d'offrir cette île en gage à la confédération des villes hanséatiques, à l'occasion d'un emprunt destiné à subvenir aux frais de la guerre contre les Danois. Borgholm eut alors un commandant lubeckois jusqu'en 1731. A cette époque, le château fut de nouveau engagé par le roi Albert; mais il revint à la couronne en 1386. En 1440, le roi Eric y fit un assez long séjour. Sous ce dernier règne, la fameuse union des couronnes du Nord fut dissoute, la tranquillité fut encore troublée en Suède, et ce prince, en perdant sa couronne, fut obligé de fuir le royaume. Charles Kunsson reçut de la nation suédoise la mission de veiller à sa sûreté, et il se porta, en 1440, sur Borgholm, qui était défendu par Magnus Grun, partisan du roi Eric, et qui s'y était maintenu assez longtemps; mais à la fin, ne pouvant plus résister, il fut obligé de capituler. A la diète de Wadstena, qui eut lieu dans la même année, Charles Kunsson fut investi du fief d'Œland et de Borgholm, en récompense des services rendus à sa patrie; Christophe, en devenant roi de Suède, confirma cette donation à Charles Kun-

sson. Celui-ci, étant parvenu au trône de Suède après la mort de Christophe, et ayant fait occuper par ses troupes la place de Wisby, vint séjourner à Borgholm où il avait mis pour commandant Eric Ericson Gyllensterna. En 1451, Eric, avec l'aide de ses paysans, repoussa une attaque des Danois. Mais, en 1456, Christian Ier opéra une descente dans l'île ; Borgholm, après s'être défendu vainement pendant six semaines, fut obligé de capituler faute de munitions : la garnison obtint la faculté de partir avec armes et bagages ; on raconte qu'en sortant du château une caisse s'était ouverte en tombant ; l'argent et les bijoux qu'elle contenait excitèrent la cupidité des Danois, qui s'emparèrent de tout, prétendant que ce qui tombe par terre appartient au propriétaire du sol.

Pendant les troubles et les guerres civiles qui désolèrent ensuite la Suède, Borgholm est désigné par les chroniques comme dernier asile du turbulent archevêque Jean Bingtson Oxenstierna, qui y termina sa vie en 1468. Quatre ans après, Sten Stuve réduisit Borgholm sous la domination suédoise, et le donna en fief à Ivan Axelsson Tott ; celui-ci, voulant agir en maître souverain, obligea Sten Stuve à le chasser de ses possessions.

Lorsque, en 1491, Jean fut appelé au trône de Suède, Borgholm était de nouveau retombé sous le joug des Danois ; mais bientôt la Suède recouvra son indépendance, et Borgholm assiégé dut se rendre à la couronne de Suède. Ce château fut encore investi par les Danois en 1519, qui y restèrent jusqu'au règne de Christian ; mais alors le commandant ne se trouvant plus en mesure de défendre le château fut obligé de l'abandonner.

Tous ces siéges, tous ces changements de maître n'avaient guère contribué à embellir le château : aussi, quand Jean III le donna en douaire à sa femme Catherine jagellonique, il

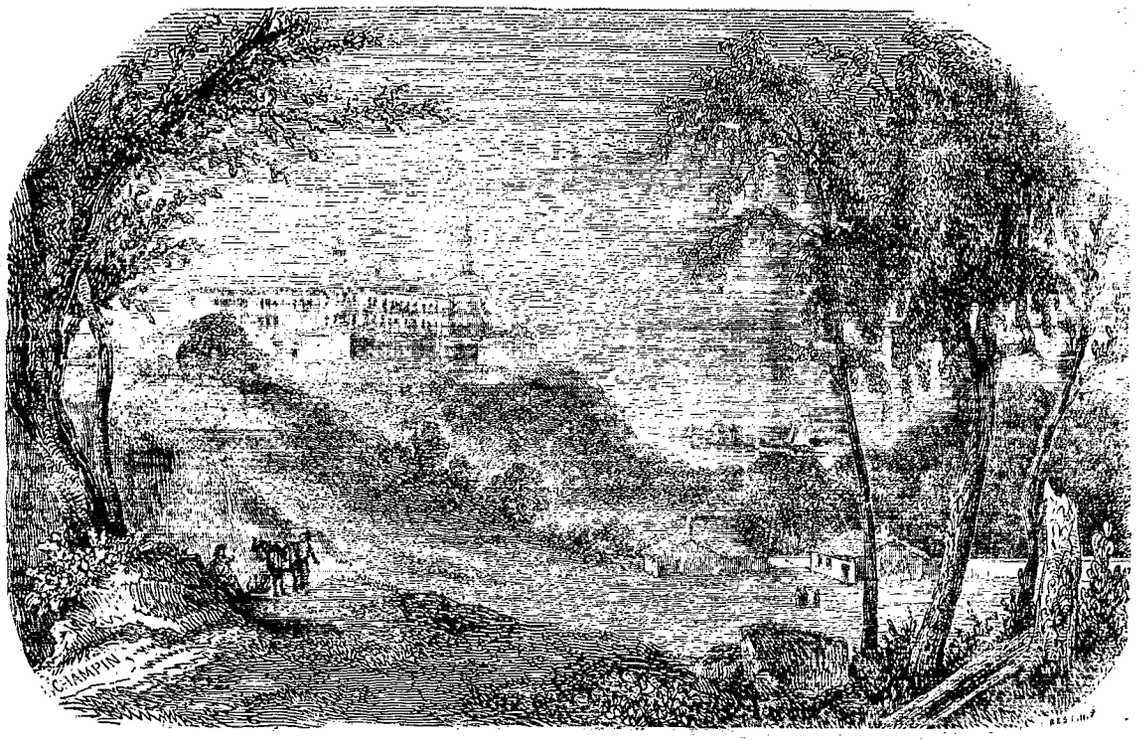

Vue de Borgholm, dans l'île d'Œland, en Suède.

fallut entreprendre de grandes réparations. Un architecte italien, nommé Jean Bablisca, dirigea les travaux de 1583 à 1611. Pendant ce temps, la paix ne fut point troublée dans la contrée ; mais lors de la guerre entre Charles IX et Christian IV, le château fut encore pris par les Danois, puis cédé par ceux-ci, dans la même année, au prince royal Gustave Adolph. L'année suivante, les Danois revinrent, le rendirent définitivement à la Suède, en signant la paix de 1610. En 1651, le roi en fit présent au duc Charles Gustave qui acheva la reconstruction de l'édifice. On ne cite aucun fait remarquable sous les règnes de Charles XI et de Charles XII. En 1677, la flotte suédoise ayant été défaite, les troupes réunies de Danemark et de Hollande vinrent encore investir Borgholm, mais n'y tinrent pas longtemps ; c'est le dernier des siéges si nombreux que ce malheureux château a soutenus. Depuis cette époque et surtout depuis un incendie violent en 1806, Borgholm a fait de rapides progrès vers sa ruine (1).

(1) Histoire d'Œland, par le pasteur Abraham Ahlquist.

ESTAMPES RARES.

HENRI DUC D'ANJOU, DEPUIS HENRI III, PARTANT POUR LA POLOGNE.

Sigismond-Auguste, roi de Pologne, mourut sans enfants à Knyssin, en Podlaquie, le 17 juillet 1572, à l'âge de cinquante-deux ans. Avec lui s'était éteinte la race des Jagellons, qui régnait depuis cent quatre-vingt-six ans sur la Pologne, et les nobles polonais voulaient un prince étranger qui leur donnât une alliance puissante contre la maison d'Autriche.

De nombreux prétendants sollicitèrent les suffrages de la république et se disputèrent l'honneur de la gouverner : le roi de Suède Jean III, le czar Basilide, Albert-Frédéric, duc de Prusse, l'électeur de Saxe, le marquis d'Anspach, l'archiduc Ernest, fils de l'empereur Maximilien II. Mais tous ces concurrents furent écartés par l'influence d'un homme presque inconnu, nommé Krasocki. Ce gentilhomme polonais était un nain extrêmement aimable. Accueilli par la reine Catherine de Médicis, il sut gagner ses bonnes grâces, et, ce qui était peut-être plus difficile, il sut les conserver. Rentré dans sa patrie du vivant de Sigismond-Auguste, il décida du choix du successeur de ce prince, et fit acquitter par ses com-

patriotes les faveurs qu'il avait reçues à la cour de Charles IX.

Rien n'est si séduisant que le langage de la reconnaissance : tout ce qu'elle sent, elle le persuade, parce qu'on aime jusqu'à ses excès. Grâce à cette influence irrésistible, Krasocki vit bientôt accueillir avec une sympathie marquée les éloges qu'il ne cessait de donner à la magnificence de la cour de Charles IX, à la valeur de ce monarque, à l'habileté et au génie de Catherine de Médicis. Il vanta surtout les vertus guerrières du frère du roi, Henri de Valois, duc d'Anjou, qui, à dix-sept ans, lieutenant général de toutes les armées du royaume, avait déjà immortalisé son nom par les victoires de Jarnac et de Moncontour.

Ce que Krasocki avait adroitement commencé fut achevé avec un plein succès par l'ambassadeur de Catherine, Jean de Montluc, évêque de Valence et de Die. La Diète réunie à Varsovie le 5 avril 1573, après avoir entendu les envoyés de tous les prétendants, élut, le 9 mai de cette année, veille de la Pentecôte, à la pluralité des voix dans tous les palatinats, le duc d'Anjou roi de Pologne. Des ambassadeurs, au nombre de treize, lui apportèrent le décret de son élection à Paris, où ils firent solennellement leur entrée le 18 août, escortés par quatre cents gentilshommes français ayant à leur tête le prince-dauphin, fils du duc de Montpensier, les ducs de Guise et d'Aumale, et les marquis de Mayenne et d'Elbeuf.

Le 10 septembre, le nouveau roi de Pologne prêta devant l'autel, après la messe, à l'église Notre-Dame, en présence



Départ du duc d'Anjou pour la Pologne en 1573.— Ancienne estampe allemande, tirée de la collection d'estampes et de dessins historiques de M. Hennin.

des ambassadeurs polonais et de la cour de France, le serment d'observer fidèlement toutes les conventions formulées dans le décret adopté par la Diète au moment de l'élection. Le roi de France se rendit caution, sous serment aussi, des engagements que le roi son frère venait de contracter avec ses États.

Trois jours après, le décret de son élection fut présenté à Henri de Valois dans la grand'salle du Parlement, où l'on avait élevé une immense estrade. Charles IX, Henri de Valois, la reine-mère, la reine Élisabeth, le duc d'Alençon et le roi de Navarre y étaient assis sous de magnifiques dais. Les ambassadeurs furent reçus à la porte du palais par le duc de Guise, grand maître de la maison du roi. Le diplôme qu'ils apportaient était enfermé dans une cassette d'argent. Deux des ambassadeurs la portèrent sur leurs épaules depuis l'escalier de la cour jusqu'à la salle. A la fin de la cérémonie, Charles IX s'avança le premier vers le trône où son frère était assis, et l'embrassa avec des marques de joie d'autant moins équivoques, qu'offensé depuis longtemps de l'autorité que ce prince s'était arrogée dans ses États, et voulant être délivré de la présence importune de son successeur, il le voyait enfin obligé d'en sortir par un événement aussi heureux qu'honorable.

Henri, au contraire, blessé des conditions imposées à son élection, et vivement préoccupé surtout des chances d'avenir qu'offrait à son ambition l'état de santé de son frère atteint d'une maladie de langueur qui empirait tous les jours, s'ingénia à multiplier les prétextes de délais, et à faire naître des obstacles qui lui permissent de retarder son départ pour la Pologne. Charles IX, dont l'esprit soupçonneux avait deviné la cause réelle de ces lenteurs calculées, déclara qu'il sortirait du royaume ou qu'il obligerait son frère à partir. Enfin Henri quitta Paris le 27 septembre 1573; il se sépara de Charles à Vitry, de Catherine de Médicis à Blamont, et prit le chemin de l'Allemagne, réglant tous ses pas sur l'attente d'un événement qui devait bientôt le rappeler en France. Il séjourna successivement dans sa route à Nancy, à Landau, à Spire, à Heidelberg, à Worms, à Mayence, à Francfort-sur-

le-Mein, à Fulde où il passa les fêtes de Noël, à Walt-Kappel, et, après avoir traversé la Saxe, quelques terres de l'obéissance de l'empereur, et une partie du Brandebourg, il arriva près de Miedzyrzecz, où un corps considérable de Polonais était venu à sa rencontre. Il entra à Cracovie le 18 février 1574, et, le 21, le couronnement se fit dans l'église cathédrale.

Henri s'était si peu pressé d'arriver en Pologne que, depuis le 4 décembre, jour de son départ de Blamont, il avait mis vingt jours pour se rendre à Fulde, et n'avait fait dans cet intervalle qu'environ soixante-cinq à soixante-dix lieues de France.

MÉMOIRES D'UN OUVRIER.

Voy. p. 2, 22, 38, 55, 66, 125, 130, 150.

§ 6. *Suite. — Mon séjour à l'hôpital. — Vie et mort du bonhomme Numéro douze.*

Je ne puis dire combien de temps je restai évanoui; la douleur me fit reprendre connaissance au moment où l'on voulut me transporter. Je poussai des cris aigus en suppliant de me laisser. Il me semblait que la terre sur laquelle j'étais étendu faisait partie de moi-même, et qu'on ne pouvait m'en arracher sans déchirements. Quelques camarades allèrent chercher un médecin et un brancard, tandis que les autres, parmi lesquels se trouvait Faroumont, continuaient à m'entourer. Je souffrais cruellement; mais il me semblait bien que mes blessures n'étaient pas mortelles.

Le médecin qui arriva peu après ne dit rien; il me donna seulement les premiers soins, me fit étendre sur le brancard et conduire à l'hôpital.

Je ne me rappelle que confusément ce qui s'y passa pendant quelques jours. Mon premier souvenir distinct est la visite de Mauricet. Ce fut lui qui m'apprit que j'étais là depuis une semaine; qu'on avait désespéré de ma guérison, et que maintenant le chef de service en répondait. Le brave maçon était à la fois tout réjoui de la nouvelle et encore un peu en colère contre moi. Quand il avait voulu connaître la cause de l'accident, on lui avait parlé d'une corde mal attachée, et il me reprocha énergiquement ma négligence. Je me justifiai sans peine en lui racontant ce qui s'était passé. Il fit un mouvement en arrière et frappa ses mains l'une contre l'autre :

— Ah! voilà le mot de la charade, s'écria-t-il. Nom d'une trique! j'aurais dû m'en douter! Dès que *la Chiourme* était là, il y avait à parier que le diable s'en serait mêlé. L'as-tu déjà dit à quelqu'un?

— A personne.

— Et il n'y a point de témoins?

— Nous étions seuls au faîte du bâtiment.

— Alors, *motus*, dit-il, après un instant de réflexion; accuser sans preuves un ennemi ne vous en débarrasse pas, et ça l'envenime! Si tu ne dis rien, *la Chiourme* regardera peut-être votre compte comme réglé et n'y reviendra plus, tandis qu'en causant tu l'obligerais à recommencer. Ce qui t'arrive est arrivé à bien d'autres dans notre état; comme on dit, le *moyen est connu!* Moi-même qui te parle, j'ai fait un faux pas de deux étages par la malice d'un compagnon qui me devait quarante écus, dont il espérait, comme ça, avoir quittance. Il n'y avait que nous deux à savoir la chose; je n'ai pas soufflé le mot; j'ai laissé le temps se faire justice du brigand, et six mois après, deux de ses pareils l'ont assommé comme un chien pour lui voler trente sous.

Je compris la prudence des conseils de Mauricet, et cependant je ne m'y soumis qu'avec répugnance. J'étais révolté, en moi-même, de l'impunité que s'assurait ainsi le coupable. Depuis, j'en ai vu bien d'autres exemples, et j'ai dû reconnaître que, parmi nous autres ouvriers, la force et l'audace étaient trop souvent une sauvegarde pour les méchants. Le temps, l'argent et l'instruction nous manquent pour réclamer régulièrement justice; si bien que quand nous ne pouvons nous la rendre à nous-mêmes, nous nous résignons à nous en passer. On encourage ainsi bien des oppressions, bien des iniquités, et même des crimes! Si les ouvriers s'entendaient entre eux, s'ils comprenaient bien ce qui fait leur sécurité et leur gloire, ils auraient toujours parmi eux des arbitres d'honneur qui jugeraient ce qui ne peut être jugé par la loi, et qui empêcheraient de frapper quelqu'un en passant son couteau à travers les jointures du Code. Plusieurs corps d'état ont ainsi des jurys de famille qui tiennent en respect les mauvais et qui protégent les bons.

Ma chute me retint pendant plus de deux mois à l'hôpital. Je me désespérais parfois de guérir si lentement; mais j'avais un voisin qui me donnait courage.

C'était un pauvre vieux tout courbé par la souffrance, et qui se nommait, je crois, Pariset; mais on ne l'appelait guère que par le numéro de son lit qui était *douze*. Ce lit l'avait déjà reçu trois fois pour trois longues maladies, et était ainsi devenu, en quelque sorte, sa propriété : aussi *M. Numéro douze* était connu du médecin en chef, des élèves et des infirmiers. Jamais plus douce créature ne marcha sous le ciel du bon Dieu. Quand je dis marcher, ce n'était plus, hélas! pour le brave homme qu'un vieux souvenir! Depuis bientôt deux ans, il avait perdu presque complétement le mouvement des jambes. Cependant, comme il vivait de copies pour le Palais, il *ne s'était pas trop déconcerté*, ainsi qu'il le disait, et il avait continué à expédier ses rôles sur papier timbré. Un peu plus tard, la paralysie atteignit le bras droit; il s'exerça alors à écrire de la main gauche; mais le mal grandissant, il avait fallu le transporter à l'hôpital, où il avait eu *le bonheur* de retrouver libre son même lit, ce qui l'avait presque consolé.

— La mauvaise chance n'a qu'un temps, disait-il à cette occasion; *tous les jours ont un lendemain.*

Le bonhomme *Numéro douze* avait pris possession de son lit avec attendrissement. L'hôpital, dont le séjour paraît si dur à certaines gens, était pour lui une maison de plaisance. Il y trouvait tout à souhait. Ses admirations pour les moindres commodités prouvaient quelles privations il avait jusqu'alors supportées. Il s'extasiait sur la propreté du linge, sur la blancheur du pain, sur la succulence des potages! et je ne m'en étonnai plus quand j'appris que depuis vingt ans il vivait de pain de munition, de bouillon d'herbes et de fromage blanc : aussi ne pouvait-il assez vanter la magnificence de la nation qui avait ouvert de pareilles retraites pour les pauvres malades.

Au reste, sa reconnaissance ne s'arrêtait point là; elle embrassait tout. A l'entendre, Dieu avait eu pour lui des faveurs particulières; les hommes s'étaient montrés pleins de bienveillance, et les choses tournaient toujours à son avantage : aussi l'interne disait-il que *Numéro douze* avait la « fatuité du bonheur! » mais cette fatuité-là ne vous donnait que de l'estime pour le brave homme et des encouragements pour nous-mêmes.

Je crois le voir encore assis dans son séant avec son petit bonnet de soie noire, ses lunettes et le vieux volume de vers qu'il ne cessait de relire. Son lit recevait, dès le matin, les premiers rayons du jour, et il ne les apercevait jamais sans se réjouir et sans remercier Dieu. A voir sa reconnaissance, on eût dit que le soleil se levait exprès pour lui.

Il s'informait régulièrement du progrès de ma guérison, et trouvait toujours quelque chose à dire pour me donner patience. Lui-même était un exemple vivant qui en disait plus que les paroles. Quand je voyais ce pauvre corps sans mouvement, ces membres tournés, et, au-dessus, cette figure souriante, je n'avais le courage ni de m'emporter ni de me plaindre.

C'est un mauvais moment à passer, disait-il à chaque crise; bientôt le soulagement viendra; *tous les jours ont un lendemain.*

C'était le mot du père *Numéro douze*, et il le ramenait sans cesse. Mauricet, qui, en venant me voir avait fini par le connaître, ne passait jamais devant son lit sans le saluer.

— C'est un saint! me disait-il; mais il ne gagne pas seulement le paradis pour lui, il le fait gagner aux autres. Des hommes pareils devraient être au haut d'une colonne pour être vus de tout le monde. Quand on les regarde, ça fait honte d'être heureux, et ça donne envie de le mériter. Qu'est-ce que je pourrais faire à ce brave père *Numéro douze* pour lui prouver que je l'estime ?

— Tâchez, lui dis-je, de trouver sur les quais le second volume des poésies de Jean-Baptiste Rousseau; voilà six ans qu'il l'a perdu et qu'il relit le premier.

— Quoi! il tient aux livres! répliqua Mauricet un peu fâché; parbleu! on dit bien qu'il faut que chacun ait sa faiblesse. N'importe, écris-moi sur du papier le bouquin que tu dis, et je le lui chercherai.

Il revint effectivement huit jours après avec un volume relié, qu'il présenta triomphalement au vieux malade. En l'ouvrant, celui-ci parut d'abord étonné; mais Mauricet lui ayant dit que c'était sur ma recommandation qu'il avait voulu lui procurer ce second tome de Jean-Baptiste Rousseau, le père *Numéro douze* le remercia avec effusion.

Cependant je conservais quelques doutes, et quand le maître maçon fut parti, je voulus voir le volume; mon vieux voisin rougit, balbutia, essaya de détourner la conversation; mais enfin, forcé dans ses derniers retranchements, il me tendit le livre : c'était un vieil almanach royal! Le bouquiniste, abusant de l'ignorance de Mauricet, l'avait substitué au volume demandé.

J'éclatai de rire, mais *Numéro douze* m'imposa silence avec une certaine vivacité.

— Voulez-vous que M. Mauricet vous entende ? s'écria-t-il. J'aimerais mieux perdre mon dernier bras que de lui ôter le plaisir de son cadeau. Je ne tenais pas hier à l'almanach royal; mais plus tard, je l'aurais peut-être désiré; *tous les jours ont un lendemain*. C'est d'ailleurs une lecture très-instructive. J'ai vu les noms et prénoms d'une foule de princes dont je n'avais jamais entendu parler.

L'almanach fut précieusement conservé à côté du volume de poésies, et le vieux malade ne manquait jamais de le feuilleter quand il apercevait Mauricet. Celui-ci en était tout fier et tout réjoui.

— Il paraît, me disait-il chaque fois, que je lui ai fait un fameux cadeau.

Vers la fin de mon séjour à l'hôpital, les forces du père *Numéro douze* diminuèrent rapidement. Il perdit d'abord tout mouvement, puis la langue elle-même s'embarrassa. Il n'y avait plus que les yeux qui nous riaient encore. Un matin pourtant, il me parut que le regard était plus éteint. Je commençai alors à me lever, et je m'approchai pour lui demander s'il voulait boire; il fit un mouvement des paupières qui me remerciait, et dans ce moment, un premier rayon de soleil brilla sur son lit. Alors son œil se ranima comme une lumière qui pétille avant de s'éteindre; il eut l'air de saluer ce dernier présent du bon Dieu; puis je vis sa tête retomber de côté; son brave cœur avait cessé de battre, et il n'y avait plus de *jours* pour lui; il venait de commencer l'*éternel lendemain !*

JEUX.

LE SOLITAIRE.

« M. le comte de Sunderland a gagné ici tous nos joueurs aux échecs; ses gens prétendent qu'il est maintenant au-dessus de M. Cunningham, et que, passant dernièrement par la Hollande, il lui a gagné cinq parties de suite. On ajoute même qu'il a fait un livre latin sur ce jeu. Si j'avais su cela, j'aurais cherché l'honneur de l'entretenir et d'en entendre quelque chose de lui-même; car j'approuve fort qu'on s'exerce sur les jeux de raisonnement, non pas pour eux-mêmes, mais parce qu'ils servent à perfectionner l'art de méditer. »

C'est ainsi que s'exprimait l'illustre Leibniz dans sa dixième lettre à Thomas Burnet, gentilhomme écossais. Souvent il est revenu sur la même idée, comme on peut s'en assurer en parcourant la collection de ses œuvres (voy. 1847, p. 67). Le solitaire était au nombre des bagatelles instructives qui avaient fixé son attention, et on doit regretter qu'il n'ait rien laissé sur la marche réellement singulière et compliquée de ce jeu (voy. 1839, p. 173).

Le solitaire (fig. 1, 2 et 3) est composé d'une tablette octogonale percée de 37 trous dans chacun desquels se trouve un pion. La règle du jeu consiste en ce qu'un pion en prend un autre qui lui est contigu toutes les fois qu'il peut, en sautant par-dessus, tomber dans un trou vide placé de l'autre côté. On peut alors se proposer diverses questions : soit de suivre une marche telle qu'en enlevant un des pions, tous soient pris successivement et qu'il n'en reste plus qu'un seul à la fin; soit d'arriver à laisser sur la tablette un certain nombre de pions rangés suivant des figures déterminées. Dans tous les cas, le jeu n'exige que la présence d'un seul joueur; et c'est probablement de là que lui vient le nom de solitaire.

Pour bien faire comprendre les questions que nous allons résoudre, il faut que nous donnions à chacun des 37 trous un numéro d'ordre.

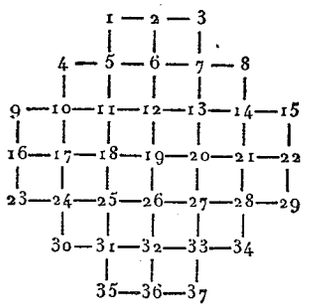

Les tirets qui unissent les chiffres de cette figure indiquent les deux sens dans lesquels les pions peuvent se mouvoir pour sauter d'un trou dans un autre.

Cela posé, voici quelques manières d'enlever tous les pions, sauf un seul, par une marche continue.

Première manière. Otez le pion n° 1; sautez de 3 à 1, de 12 à 2, de 8 à 6, de 2 à 12, de 4 à 6, de 18 à 5, de 1 à 11, de 16 à 18, de 18 à 5, de 9 à 11, de 5 à 7, de 30 à 17, de 26 à 24, de 24 à 10, de 36 à 26, de 35 à 25, de 26 à 24, de 23 à 25, de 25 à 11, de 12 à 26, de 10 à 12, de 6 à 19, de 34 à 32, de 20 à 23, de 33 à 31, de 19 à 32, de 31 à 33, de 37 à 27, de 22 à 20, de 20 à 33, de 29 à 27, de 33 à 20, de 20 à 7, de 15 à 13, de 7 à 20. Il ne restera que le pion placé sur le trou 20. Cette marche est celle à laquelle on donne le nom de *marche du solitaire.*

Deuxième manière; commencer par 1 et finir par 37. Otez le 1; sautez de 3 à 1, de 12 à 2, de 13 à 3, de 15 à 13, de 4 à 6, de 18 à 5, de 1 à 11, de 31 à 18, de 18 à 5, de 20 à 7, de 3 à 13, de 33 à 20, de 20 à 7, de 9 à 11, de 16 à 18, de 23 à 25, de 22 à 20, de 29 à 27, de 18 à 31, de 31 à 33, de 34 à 32, de 20 à 33, de 37 à 27, de 5 à 18, de 18 à 20, de 20 à 33, de 33 à 31, de 2 à 12, de 8 à 6, de 6 à 19, de 19 à 32, de 36 à 26, de 30 à 32, de 26 à 36, de 35 à 37.

Autres manières. On peut commencer par 37 et finir par 1; et pour cela il suffit évidemment de suivre une marche absolument inverse de celle qui vient d'être indiquée pour aller de 1 à 37. La symétrie de la figure permettra, sans qu'il soit nécessaire d'entrer dans plus de détails, de marcher aussi sûrement de 3 à 35 ou de 35 à 3, de 9 à 29 ou de 29 à 9, de 23 à 15 ou de 15 à 23.

Quant aux figures qu'il est possible de décrire sur la tablette par une marche convenable, en voici quelques exemples.

Le Corsaire. Otez le pion n° 1 ; sautez de 10 à 1, de 9 à 11, de 24 à 10, de 4 à 17, de 23 à 9, de 12 à 10, de 9 à 11, de 18 à 5, de 1 à 11, de 14 à 12, de 28 à 14, de 26 à 28, de 36 à 26, de 3 à 13, de 13 à 27, de 15 à 13, de 12 à 14, de 8 à 21, de 22 à 30, de 27 à 13, de 29 à 27, de 26 à 28, de 34 à 21, de 37 à 27, de 30 à 32. Arrivé là, il reste onze pions disposés comme l'indique la fig. 1. Parmi ces onze, il y a le n° 2 qui porte le nom de Corsaire, et qui, en sautant successivement, sans désemparer, sur les trous libres, prend les pions 6, 11, 17, 25, 19, 13, 21, 27 et 32. Il ne reste plus alors que les pions 36 et 35, dont le premier est pris par le second. La marche du Corsaire est indiquée par des flèches sur la fig. 1.

Le Triolet. Enlevez le pion n° 19 ; sautez de 6 à 19, de 10 à 12, de 19 à 6, de 2 à 12, de 4 à 6, de 17 à 19, de 31 à 18, de 19 à 17, de 16 à 18, de 30 à 17, de 21 à 19, de 7 à 20, de 19 à 21, de 22 à 20, de 8 à 21, de 32 à 19, de 28 à 26, de 19 à 32, de 36 à 26, de 34 à 32. Il restera seize pions (fig. 2), symétriquement disposés quatre par quatre, de manière à expliquer la dénomination de triolet.

Le Lecteur au milieu de son auditoire. Enlevez le n° 19; sautez de 6 à 19, de 4 à 6, de 18 à 5, de 6 à 4, de 9 à 11, de 24 à 10, de 11 à 9, de 26 à 24, de 35 à 25, de 24 à 26, de 27 à 25, de 33 à 31, de 25 à 35, de 29 à 27, de 14 à 28, de 27 à 29, de 19 à 21, de 7 à 20, de 21 à 19. Il restera dix-sept pions, dont un au centre, et les seize autres rangés tout autour à la circonférence (fig. 3).

Quelle est l'origine du solitaire? S'il faut en croire l'Encyclopédie méthodique, ce jeu viendrait d'Amérique, où un Français en aurait conçu l'idée et en aurait réglé la marche, en voyant les sauvages qui, au retour de la chasse, plantaient leurs flèches en différents trous disposés à cet effet et rangés par ordre dans leurs cases. Suivant le Dictionnaire des origines, le solitaire dériverait des carrés magiques dont l'usage est fort ancien en Orient, et dont les premières notions nous ont été données par Emmanuel Moscopule, Grec du Bas-Empire. S'il fallait absolument choisir entre ces deux versions, la seconde nous paraîtrait la plus vraisemblable. Ce qu'il y a de certain, c'est que le solitaire fut à la mode

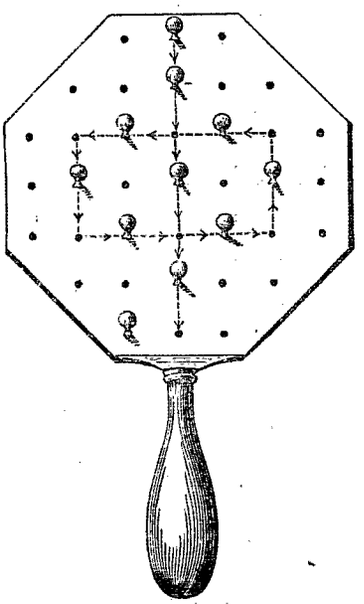

Fig. 1. Le Corsaire.

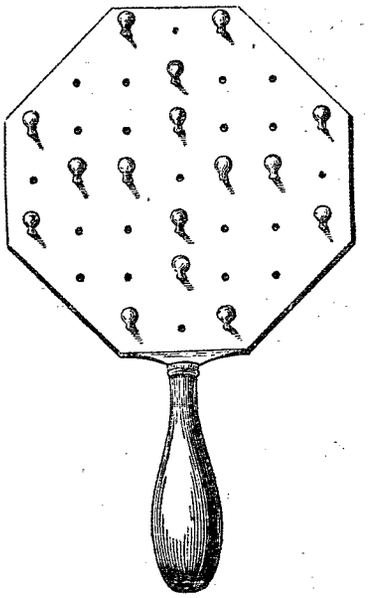

Fig. 2. Le Triolet.

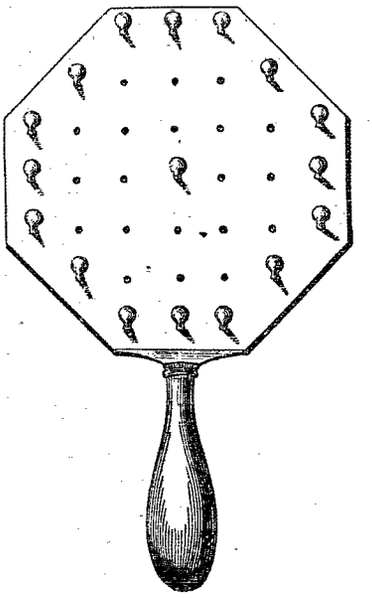

Fig. 3. Le Lecteur au milieu de son auditoire.

en France vers 1700, ainsi qu'il résulte du témoignage de Rémond de Montmort, dans l'avertissement de la seconde édition de son Essai d'analyse sur les jeux de hasard, publiée en 1713. Si ce jeu de combinaisons a cessé d'être en grande vogue, il n'a cependant point disparu : les tabletiers en ont constamment débité pendant le cours du siècle dernier, et en vendent encore aujourd'hui.

Notre article sur Martin Schongauer, peintre, graveur et orfévre (p. 51), donne lieu à une intéressante rectification de la part d'un ouvrier orfévre qui habite Paris, mais qui est né à Colmar, comme le « beau Martin. » Nous nous en étions rapportés, pour la date de la mort, au témoignage de Jean Largkmair, qui affirme avoir suivi les leçons de cet habile maître en l'année 1488, et prétend qu'il est mort onze ans plus tard seulement, le 2 février 1499.

M. J. Hentschel nous informe que le bibliothécaire de sa ville natale, M. Hugot, a trouvé, sur un registre des anniversaires de la paroisse de Saint-Martin de Colmar, la précieuse inscription suivante : « Martinus Schoengouwer, » pictorum gloria, legavit V solidos pro anniversario suo, » et addidit I solidum I denarium ad anniversarium pater- » num a quo habuit minus anniversarium, obiit in die Pu- » rificationis Mariæ, anno etc., LXXXVIII. » M. Hugot traduit ainsi : « Martin Schoengauer, la gloire des peintres, a légué 5 schellings pour la célébration de son anniversaire; il y a ajouté 1 schelling 1 denier pour l'anniversaire de son père ; en conséquence, il a eu un anniversaire sans vigiles. Il est mort le jour de la Purification de Marie, l'an 88 (c'est-à-dire le 2 février 1488). » Bien que les inscriptions se fissent sur les registres de paroisse avec beaucoup de négligence, nous devons cependant préférer la date qui nous a été indiquée par M. J. Hentschel au témoignage de Jean Largkmair : le livre des anniversaires a dû puiser la précision de sa date dans l'acte de donation de Martin Schon à sa paroisse.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. Martinet, rue et hôtel Mignon.

LA CATHÉDRALE DE BURGOS.

Voy., sur Burgos, la Table des dix premières années.

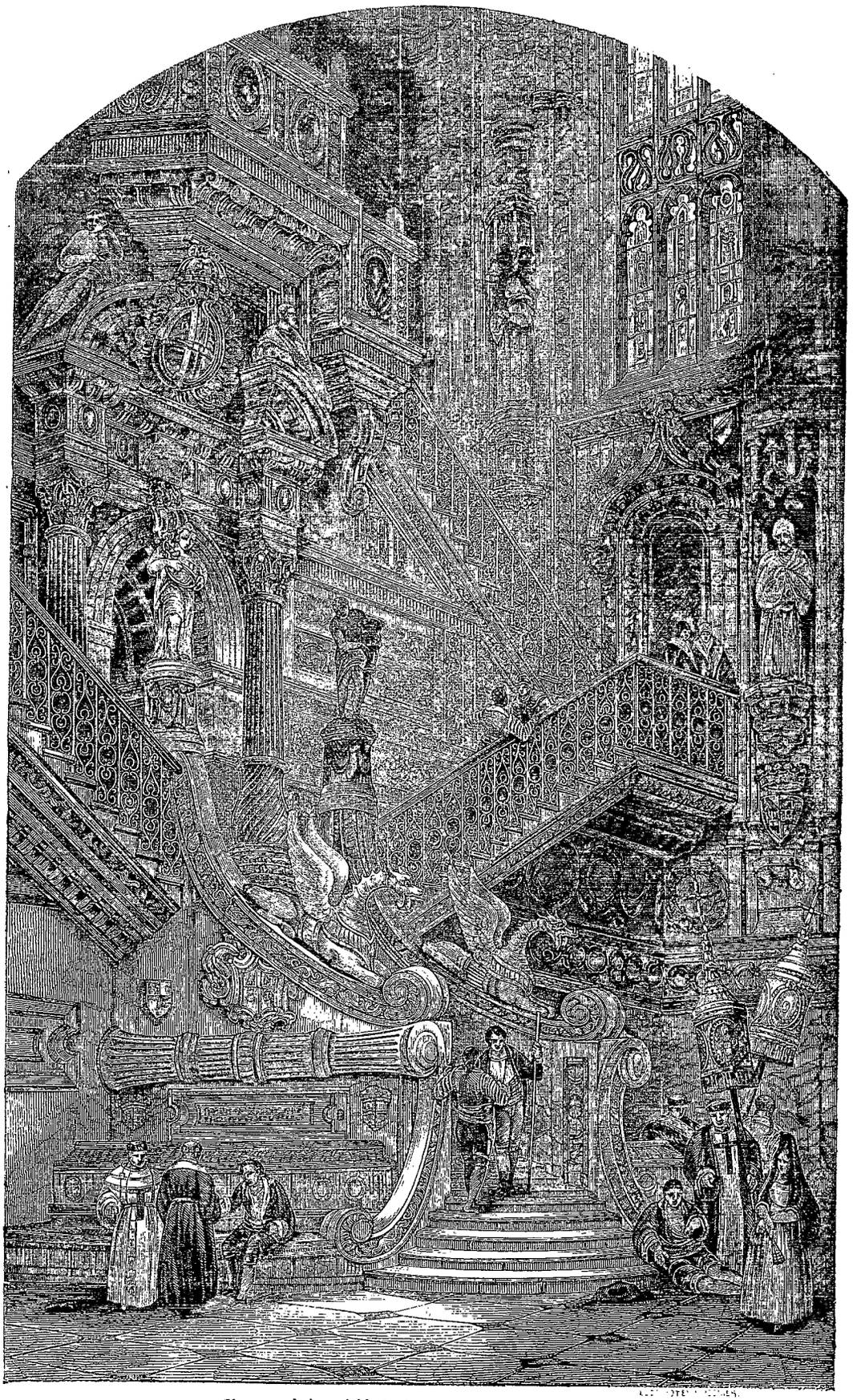

Une vue de la cathédrale de Burgos, d'après Roberts.

La cathédrale de Burgos, commencée, suivant quelques auteurs, en 1221, sous Ferdinand III, ne fut achevée qu'au seizième siècle par l'architecte Giovanni de Badajoz. C'est un des plus beaux monuments de l'art gothique en Espagne. Les deux tours de sa façade sont surmontées de flèches richement sculptées. A l'intérieur, on admire surtout la chapelle octogone que l'on appelle *del condestable*. Des colonnes, des sculptures d'une grande beauté décorent ses différentes entrées. Nous représentons d'après le tableau d'un peintre contemporain, Roberts, un escalier d'un style extraordinaire, par lequel les fidèles qui habitent le nord de la ville descendent dans le transept nord de la cathédrale. Pour se rendre compte de la disposition de cet escalier, il est nécessaire de se rappeler que Burgos est situé sur le penchant d'une colline dont le sommet était, à l'origine, couronné par un château bâti en 884, sous Alphonse III, par Diego Porcelos, et qui est aujourd'hui en ruines. La population habitait d'abord près du sommet; elle s'en éloigna de siècle en siècle. La rue la plus élevée de la ville actuelle était la plus basse de la ville ancienne. Le côté de la cathédrale, tourné vers le bas de la colline, est entièrement dégagé et domine Burgos; mais le côté du nord est, au contraire, en grande partie masqué par la colline et dominé par des rues. L'escalier splendide, peint par Roberts, établit une communication facile et rapide entre ces rues et l'intérieur de l'édifice. Remarquable par l'élégance de son dessin, cet escalier ne l'est pas moins par la richesse, le luxe et la variété de ses détails. La lumière, qui ne pénètre qu'à demi, ajoute à l'effet général en donnant au travail infini de cette décoration plus de profondeur et de mystère : le rayon que le peintre a jeté habilement en travers de sa composition descend d'une fenêtre qui n'est pas dans le plan du dessin. C'est en 1832 que M. Roberts a fait à Burgos l'esquisse de ce tableau qui faisait partie de la belle collection donnée par M. Vernon à la galerie nationale anglaise.

TRADITIONS POPULAIRES.

LE MENUISIER D'ORLÉANS.

La tradition des trésors cachés a fourni à l'imagination villageoise un thème favori sur lequel elle a épuisé toutes ses fantaisies : gracieuses inventions, fantasmagories lugubres, savantes conjurations, images terribles, rien n'a fait défaut. A cette fécondité, on sent qu'il s'agit de l'affaire des affaires, du talisman des talismans, de l'or! La muse populaire n'a jamais achevé de tout dire sur un pareil sujet.

Mais, outre les contes, il y a les anecdotes qui ne sont pas moins instructives. Celle du *Menuisier d'Orléans* eût fourni à Lesage un de ces charmants chapitres de Gil-Blas où quelque mépris pour les hommes se cache si élégamment sous une indifférente gaieté.

Ce menuisier, nommé François, habitait autrefois, à Orléans, la rue des *Lacs d'amour*. Bien qu'il fût habile à travailler tous les bois, ses affaires ne prospéraient guère, faute de travail et de crédit : aussi le plus souvent restait-il des journées entières assis sur son établi, un livre entre les genoux; car, comme il était grand liseur, il tâchait de se consoler en apprenant par cœur les pastorales et les tragédies en renom.

Les voisins qui le voyaient vivre pauvre et seul le haïssaient naturellement comme un homme inutile à leur fortune ou à leurs plaisirs, et lorsqu'en passant le soir près de sa boutique fermée, ils l'entendaient répéter les évocations magiques de Delfe dans la *Pastorale d'Athlette, par le sieur Hardy, parisien*, les plus timides se signaient et répétaient que le menuisier causait avec les démons.

La méchanceté aidant, François arriva donc bientôt à avoir autant de créanciers qu'il eût dû avoir de pratiques.

Quelques-uns d'eux venaient chaque jour mêler à ses tirades de vers alexandrins la prose d'une assignation; si bien que le menuisier perdit patience, et, comme il était d'humeur mélancolique, il résolut de se donner quittance générale en finissant à la manière des héros de tragédie.

Il voulut seulement préparer un dénoûment digne de lui.

Il devait pour cela convoquer tous ses créanciers à huitaine, et préparer son arrière-boutique pour les recevoir, de sorte qu'en y entrant ils le trouvassent couché dans sa bière entre quatre cierges, bien et dûment trépassé!

L'effet d'une pareille mise en scène était sûr; aussi François ne songea-t-il plus qu'à se procurer l'étoffe de l'habit indispensable à son rôle de défunt.

Il ne lui restait pas une seule planche, et aucun marchand n'eût voulu lui en confier; mais il se rappela heureusement une estacade qu'il avait autrefois dressée, par ordre de la commune, à l'une des arches du grand pont. La Loire avait depuis longtemps détruit ce travail; mais les basses eaux venaient d'en découvrir quelques restes ensevelis aux pieds des contreforts. Le menuisier profita de la nuit pour les arracher aux sables du fleuve et les transporter secrètement dans sa cave, où il se mit à l'ouvrage.

L'idée d'échapper enfin aux persécutions de ses créanciers, jointe à l'espoir de finir sa tragédie comme *les maîtres de l'art*, avait enlevé à la résolution de François toute son amertume; les répugnances de l'homme s'étaient évanouies devant l'amour-propre de l'auteur. Toute incertitude cessait d'ailleurs pour lui. Débarrassé de ce ténébreux compagnon qu'on nomme l'avenir, il n'avait plus qu'à s'égayer avec le présent.

Son budget de l'année ne devant désormais défrayer que huit jours, il se mit à faire quatre repas, à boire du meilleur et à chanter des couplets joyeux aux jeunes filles qui passaient. En même temps, ses créanciers reçurent l'assignation qui les appelait à se présenter au jour indiqué *avec leurs titres et cédules*.

Ce fut un grand émerveillement dans tout le quartier! On se demandait ce qui avait pu arriver au jeune menuisier. Lorsqu'on l'interrogeait, il se contentait de répondre d'un air à double entente, que devant huit jours les gens qui l'avaient tourmenté de leurs poursuites en *seraient bien penauds et marris!* Enfin, comme on se perdait en conjectures, l'aubergiste voisin se souvint, tout à coup, qu'il avait vu François rentrer plusieurs nuits de suite portant des fardeaux qu'il semblait cacher. Il ajouta que depuis la veille le menuisier travaillait dans sa cave; et se rappelant ses soliloques magiques, il conclut que le diable lui avait fait trouver un trésor!

Cette explication aussitôt adoptée par les plus fortes têtes du voisinage se répandit de proche en proche avec les embellissements d'usage. On parla d'abord de neuf poissons d'argent que le menuisier avait déterrés dans une des îles de la Loire, puis d'un filet de perles trouvé sous le pont; enfin il fut constaté qu'il avait découvert dans les sables *la barque d'or de Jules César*, et qu'il l'avait transportée chez lui par morceaux.

Les créanciers comprirent alors l'assignation; mais ils commencèrent à regretter d'avoir poussé à bout un homme que sa richesse allait rendre puissant, et qui pourrait leur garder rancune! aussi vinrent-ils, l'un après l'autre, pour l'apaiser, en déclarant que tout leur avoir *était à son bon plaisir*, et qu'ils lui sauraient gré de les mettre à l'épreuve.

Le menuisier devina bien vite la cause de ce changement, et comme la joyeuse vie des jours précédents lui avait fait reprendre du goût aux choses du monde, il se décida à reculer son dénoûment.

La croyance au trésor découvert par lui avait changé les dispositions de toutes ses connaissances. C'était à qui lui ferait des offres de service et se dirait son ami. Les membres de la commune se rappelèrent qu'aucun ouvrier n'avait

autant de probité ni d'adresse, et les plus riches maîtres de la corporation s'associèrent à ses entreprises; enfin, au bout de quelques années, il se trouva en mesure d'acheter la maison dont il n'avait pu payer le loyer.

Du reste, instruit par l'expérience, il ne chercha jamais à détromper ceux qui, parce qu'ils le supposaient riche, l'avaient réellement enrichi. Loin de là! Afin de faire mieux croire au trésor caché, il ferma sa cave d'une porte ferrée que forgèrent les plus habiles serruriers d'Orléans, et ce fut alors que la rue des *Lacs-d'Amour* prit le nom de rue de *l'Huis-de-Fer*, qu'on lui donne encore aujourd'hui. Il n'avoua la vérité que peu avant sa mort au religieux appelé pour recevoir sa confession. On fit alors ouvrir le réduit où l'on trouva le cercueil de bois de chêne, seul trésor que le menuisier eût jamais possédé, et qu'il emporta avec lui dans la terre!

ŒUVRES D'ART ANTIQUES

QUI PORTENT LES NOMS DE LEURS AUTEURS.

STATUES, BAS-RELIEFS, MOSAÏQUES, MONUMENTS D'ARCHITECTURE.

ANTÉFIXE ornée, terre cuite, par *Athénée*, conservée au Musée du Louvre. Athénée était un modeleur en ornements.

ANTÉFIXE en palmette, par *Héraclide*, conservée au Musée du Louvre.

Ces antéfixes sont des tuiles en fronton, ornées de palmettes, qui servaient de couronnement à des stèles funèbres, et que l'on rencontre fréquemment en Attique, surtout à Marathon.

AMAZONE, statue par *Sosiclès*, au Capitole. On confond souvent ce nom de Sosiclès ou Sosoclès, gravé sur le tronc d'arbre qui sert de soutien à l'Amazone, avec celui de Sosthènes, auteur d'une très-belle tête de Méduse.

BACCHUS Indien, dit le Sardanapale, au Vatican, par *Criton* et *Nicolaüs*, auteurs des cariatides ou canéphores qui furent trouvées, ainsi que le Bacchus, en 1766, dans la vigne de Strozzi, sur la voie Appienne.

BACHIQUE (Fête), joli bas-relief d'un beau vase de Paros, par *Sosibius* d'Athènes; au Musée du Louvre.

BAS-RELIEFS d'un autel cylindrique, à Florence, par *Cléomènes*. Ce nom de Cléomènes est aussi gravé sur la tortue de la statue du Musée du Louvre, connue sous le faux nom de Germanicus, et l'on sait que l'on considère la Vénus de Médicis comme étant l'œuvre d'un Cléomènes. Visconti a écrit une notice sur les sculpteurs portant ce nom.

BUSTES (Deux) par *Zénas*, à la villa Albani. Ce Zénas était fils d'un nommé Alexandre.

CARIATIDES ou Canéphores, à la villa Albani, par *Criton* et *Nicolaüs*.—Voy. Bacchus Indien.

CENTAURES, au Capitole, par *Aristéas* et *Papias*, statuaires d'Aphrodisium. Ces Centaures, en marbre noir, furent trouvés à la villa Adrienne en 1746.

CONSULAIRE (Statue), à la galerie de Florence, par *Atticianus* d'Aphrodisium.

DION, philosophe d'Éphèse, statue de la collection Mattei, par *Sthénis* d'Olynthe.

ESCULAPE, statue de la collection Verospi, par *Assalectus*, sculpteur.

FAUNE et trois Bacchantes, bas-relief, au Capitole, par *Callimaque*.

GUERRIER athénien, à Athènes, statue par *Diès*.

GUERRIER armé, et femme vêtue à la romaine, bas-relief par *Titius*.

HERCULE en repos, admirable statue mutilée, connue sous le nom de Torse du Belvédère, ou de Michel-Ange, au Musée Pio-Clémentin, au Capitole, par *Apollonius*, Athénien, fils de Nestor. Ce nom d'Apollonius se trouve encore sur quelques ouvrages antiques; mais on ne peut savoir s'ils appartiennent au même artiste.

HERCULE, statue par *Diodote* et *Ménodote* frères, de Nicomédie. On ignore l'endroit où se trouve actuellement cette statue; au seizième siècle, elle était encore à Rome.

HERCULE Farnèse, statue, à Naples, par *Glycon* d'Athènes, sculpteur dont le nom se trouve aussi sur une autre statue d'Hercule de la collection Guarnacci.

HERCULE, devant un hermès de Satyre, bas-relief, encore signé *Glycon*. Quelques archéologues pensent que ce n'est peut-être que le nom de celui qui consacra ce bas-relief. Emplacement inconnu.

HERCULE, statue, à Florence, palais Pitti. C'est la copie d'une œuvre du célèbre *Lysippe* de Sycione, ou d'un Lysippe.

HÉROS combattant, vulgairement nommé Gladiateur Borghèse, au Musée du Louvre, n° 262, par *Agasias* d'Éphèse, fils de Dosithée.

HOMME nu, statue par *Antiphanès*, sculpteur, fils de Thrasonidès de Paros. Cette statue, à en juger par la forme des lettres de l'inscription, n'est pas de temps très-anciens; elle fut trouvée à Milo, et se voyait à Marseille en 1829.

HYPÉRIDES. Hermès sans tête, avec le nom de cet orateur, à la villa Massimi, par *Zeuxiadès*.

LAOCOON, groupe, au Capitole, Musée Pio-Clémentin, par *Agésandre*, *Athénodore* et *Apollodore*.

MARS, statue, au Musée du Louvre, par *Arnéius* ou *Agnéius* et *Héraclide*. Ce dernier était fils d'Agasias, l'auteur du Gladiateur Borghèse.

MERCURE confiant Bacchus enfant aux nymphes de Nysa, grand cratère ou coupe de Gaëte, au Musée de Naples, par *Salpion*. Ce cratère, en marbre de Paros, est une œuvre d'art remarquable.

MINERVE, fragment de statue, à Rome, villa Ludovisi, par *Antiochus* d'Athènes. Le nom de cet artiste est gravé sur le bord de la tunique de la déesse; les deux premières lettres manquent.

MINERVE, médailles de Vélia. On lit sur le casque le nom d'*Eleudorus*.

MITHRIAQUE (Bas-relief), au Musée du Louvre, par *Chrestus* le père et *Gaurus*. Ces noms sont gravés sur la plinthe du bas-relief. La désignation de *père* indiquerait que Chrestus avait un fils aussi sculpteur, et qu'il travaillait avec Gaurus, à moins que *père* ne fût ici, comme ailleurs, un des degrés et des titres des initiations mithriaques dont eût été revêtu le sculpteur Chrestus.

La fin à une prochaine livraison.

LA BLANCHISSEUSE DE CHARDIN.

Voy. 1843, p. 393; 1848, p. 161.

Dire d'un artiste qu'il peignait des sujets de sainteté ou de batailles, des paysages ou des portraits; citer, comme sujets de ses principales œuvres, des motifs historiques ou imaginaires; rappeler même qu'il était dessinateur ou coloriste, c'est indiquer bien peu le caractère de son talent et laisser l'esprit flotter entre mille procédés différents; mais quelquefois il arrive que les titres seuls des tableaux du peintre suffisent pour indiquer son style et sa manière. Il en est ainsi pour Chardin. La Mère laborieuse, la Gouvernante, la Ménagère, le *Bénédicité*, la Maîtresse d'école, les Bulles de savon, le Jeu de l'oie, l'Étude du dessin, la Blanchisseuse, la Récureuse, le Garçon cabaretier, voilà des sujets qui ne peuvent laisser aucune hésitation sur la route suivie par l'artiste; et, avant d'avoir vu une de ses compositions, il est permis d'affirmer qu'il a dû se faire une loi de l'imitation scrupuleuse de la nature, et n'employer pour y réussir que les procédés les plus simples. C'est là, en effet, le caractère distinctif du talent de Chardin: largeur et naïveté d'exécution; touche ferme et heurtée dans les parties saillantes, fine, au contraire, dans les détails, et par-dessus tout admirable intelligence du clair-obscur. Cette manière, qui ressemblait

si peu à celle de ses contemporains, eut pourtant, dès son apparition, un grand succès; et, tout en lui reprochant la trivialité de ses sujets, sa nature basse, commune et domestique, Diderot ne pouvait s'empêcher d'admirer, avant tous, celui qu'il appelait son grand magicien.

Une particularité remarquable, c'est que notre artiste a toujours vécu dans une position de fortune voisine de l'opulence, et qu'il a dû souvent rechercher, par inclination, des sujets qu'il ne pouvait avoir immédiatement sous les yeux. Né à Paris en 1698, Jean-Baptiste-Siméon Chardin était fils d'un tapissier qui, pour le disposer à exécuter avec goût des décorations d'appartements, voulut lui faire apprendre les éléments du dessin. Il entra dans l'atelier de Pierre-Jacques Cazes, peintre d'histoire, dont le talent souple et facile dut en peu de temps développer ses dispositions naturelles. Marié par son père à l'âge de vingt et un ans, il peignit par plaisir plutôt que par nécessité, et il vivait sans doute fort ignoré lorsqu'une circonstance assez bizarre le fit connaître. Il était d'usage, pami les peintres qui n'étaient pas de l'Académie, d'exposer leurs tableaux sur les tapisseries tendues devant les maisons de la place Dauphine, le jour de la petite Fête-Dieu. Chardin y mit quelques-uns des siens,



Portrait de Chardin. — Dessin de Bocourt.

et des membres de l'Académie, attirés par la curiosité, les remarquèrent. Un entre autres, représentant une raie ouverte, les étonna par sa vérité; ils proposèrent à Chardin de l'admettre parmi eux, et son tableau de réception fut cette raie exposée aujourd'hui au Musée du Louvre. C'est là le seul événement remarquable de sa vie d'artiste; et, bien que ses contemporains l'aient accusé de paresse, nous devons faire remarquer que, sur les vingt-sept salons qui eurent lieu depuis le jour de la réception de Chardin, le 25 septembre 1728, jusqu'à sa mort arrivée le 6 décembre 1779, il ne s'abstint que trois fois, et y exposa plus de cent tableaux de genre, d'animaux, de nature morte, et même des portraits de grandeur naturelle. En parcourant les livrets de ses expositions, on peut encore s'assurer qu'à peine achevés, les tableaux de Chardin étaient aussitôt enlevés pour les cours de Suède et de Russie, ou pour les cabinets des nombreux amateurs de cette époque, et qu'il n'exposait souvent que les pendants. Nommé conseiller de l'Académie en 1743, et trésorier en 1754, il faisait de fréquents séjours à Rouen, où il fut reçu membre de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de cette ville. Une lettre de Diderot sur le salon de 1769, nous apprend qu'il était aussi chargé de distribuer les tableaux de l'exposition et d'assigner à chaque production sa place, ce qui l'avait fait surnommer le *tapissier* Chardin.

Nous avons montré dans Chardin le peintre éminent; il nous reste à retracer son caractère moral. « Chardin, disait Diderot, est homme d'esprit, et personne peut-être ne parle mieux que lui de la peinture. » Aussi exerça-t-il sur les artistes et les critiques de son temps une influence dont on

trouve les traces dans tous les documents contemporains. « Il répétait souvent à ses élèves, rapporte le Nécrologe de 1780, que la main, les pinceaux, les couleurs n'étaient que des instruments de la peinture; que les principes n'étaient que les moyens dont le peintre se servait; mais que ce qui constituait véritablement l'artiste, c'était le génie et la vérité; qu'on pouvait suppléer à l'un par l'esprit et le talent, mais jamais à l'autre. » Son caractère était naturellement bon et bienveillant; il disait un jour à Diderot et à ses amis, qui prononçaient au salon des arrêts de mort contre certains artistes: « Messieurs, messieurs, plus de douceur! entre tous les tableaux qui sont ici cherchez le plus mauvais, et sachez que deux mille malheureux, désespérant de faire jamais même aussi mal, ont brisé le pinceau entre leurs dents... Lemoine disait qu'il fallait trente ans de métier pour conserver son esquisse, et Lemoine savait ce qu'il disait. Si vous voulez m'écouter, vous apprendrez peut-être à être indulgents... Enfin, ce que vous voyez ici est le fruit des travaux du petit nombre de ceux qui ont lutté avec plus ou moins de succès : celui qui n'a pas senti la difficulté de l'art ne fait rien qui vaille; celui qui, comme mon fils par exemple, l'a sentie trop tôt ne fait rien du tout... (1). Adieu, messieurs, de la douceur, de la douceur! »

La composition que nous reproduisons est une des premières œuvres exposées par Chardin; elle parut au salon de 1737, et faisait partie du cabinet du chevalier de La Roque. Rien de plus simple et de mieux surpris, d'après nature, que cette scène; dans l'intérieur d'une chambre rustique, une



La Blanchisseuse, par Chardin. — Dessin de Bocourt.

jeune ménagère savonne dans un baquet; pour garantir ses vêtements, elle a noué devant elle un tablier de cuisine et accroché ses ciseaux à une chaise; un jeune enfant, assis au pied du baquet, s'amuse à faire des bulles de savon; dans le fond, une porte entr'ouverte laisse apercevoir une servante qui accroche du linge sur une corde; un chat accroupi à terre guette sournoisement la souris qui doit sans aucun doute hanter ce taudis. Voilà tout le tableau; mais quelle science dans la distribution de la lumière! quelle grâce naturelle dans la tournure et l'air de tête de la femme! quelle naïveté dans le port du petit garçon que Greuze a dû étudier plus d'une fois! « Quand on a vu, disait Diderot, un des tableaux de Chardin, on ne s'y trompe plus, on le reconnaît partout. » Il suffit, en effet, d'avoir regardé attentivement ceux qui se trouvent au Louvre pour deviner sur notre gravure l'exécution large, le ton franc des bords de la terrine, la finesse de touche des rayures de la camisole, la couleur grasse et lumineuse du fond. Chardin eut encore un avantage qui a manqué à beaucoup d'artistes, celui d'être reproduit par les meilleurs graveurs de son temps : Cars, Fessard, Lebas, Lépicié, Surugue et Cochin le père. La Blanchisseuse a été gravée par ce dernier artiste.

RICHESSE MINÉRALE DE L'ALGÉRIE.

PUITS ARTÉSIENS DANS LE DÉSERT.

Second article. — Voy. p. 161.

Lorsqu'à une cinquantaine de lieues du littoral de la Méditerranée, on a traversé l'arête supérieure de l'Atlas, on redescend, au sud, vers une contrée d'une tout autre nature

(1) Ce fils de Chardin obtint pourtant, en 1754, le grand prix de peinture, et fut envoyé à Rome comme pensionnaire du roi. Il mourut peu après son retour à Paris, et sa perte fut un sujet de profonde douleur pour Chardin.

que celle du versant opposé : on la nomme le Sahara. Le pays, dès que l'on a quitté les dernières ramifications de l'Atlas, devient plat, sablonneux, et ne présente plus de végétation que par îlots disséminés : c'est un archipel dans une mer de sable. Les anciens le comparaient à une peau de panthère. « D'après le récit que nous a fait à nous-même Cnéius Pison, qui a commandé dans le pays, dit le géographe Strabon, ce pays ressemble à une peau de panthère; car il est comme moucheté par des cantons habités qu'isolent des terrains arides et déserts. » Le Sahara n'est pas le désert, ainsi qu'on pourrait le croire d'après une confusion trop ordinaire; c'est une transition entre l'Algérie septentrionale et le désert. L'Algérie septentrionale est le pays des céréales, le Sahara est le pays des dattes : ce sont les palmiers, en effet, qui, en lui fournissant non-seulement une denrée et un objet d'échange, mais un abri contre les rayons trop ardents du soleil, rendent ses oasis habitables.

Le Sahara longe, dans toute son étendue, le revers méridional de l'Atlas, depuis la petite Syrte, près de Tripoli, jusqu'à l'océan Atlantique, en face des îles Canaries. La longueur totale de cette lisière remarquable est d'environ six cents lieues. Sa largeur est difficile à assigner, d'abord parce que le pays n'est connu qu'imparfaitement, et ensuite parce que rien ne le limite précisément, les oasis finissant par devenir de plus en plus clairsemés, jusqu'à laisser entièrement la place au désert proprement dit. Ce désert, dont la largeur est de plus de quatre cents lieues, et qui s'étend depuis les oasis du Maroc jusqu'à celles de l'Égypte, n'est, en quelque sorte, que la continuation naturelle du Sahara. C'est le Sahara sans oasis, c'est-à-dire sans eau, sauf de rares exceptions.

En Algérie, la largeur de la bande des oasis peut être évaluée à une cinquantaine de lieues. L'oasis la plus méridionale est celle de l'Ouad-Mzab, qui est traversée dans toute sa longueur par une rivière coulant à l'ouest et se perdant dans l'oasis d'Ouaregla, après un parcours d'une quarantaine de lieues. Cette rivière suit le pied d'un massif de montagnes nommé le Hammâd, que l'on ne connaît que très-imparfaitement par l'itinéraire d'un pèlerin. Ce pèlerin mit cinq jours à le franchir en venant du désert dans le Sahara; et, selon son récit, on n'y trouve qu'un terrain de sable et de pierres, sans un arbre ni un buisson. Ce massif et la rivière qui le borde forment, en quelque sorte, au midi, le pendant du massif de l'Atlas et de la rivière Ouad-Djedi, qui, au nord, limitent à peu près de la même manière la zone du Sahara. L'Ouad-Djedi est la rivière qui, sortie du Djebel-Amour en Algérie, et coulant à l'ouest, le long de la pente méridionale de l'Atlas, forme la limite entre la terre végétale et les sables du Sahara, et, après un parcours d'une centaine de lieues, va se perdre dans le lac Melrir, à la frontière de l'Algérie et de Tunis.

Ainsi, en Algérie du moins, le Sahara peut être considéré comme une immense plaine sablonneuse comprise entre deux massifs montagneux, sur lesquels l'atmosphère verse une quantité de pluie considérable, dont les rivières longitudinales de l'Ouad-Djedi et de l'Ouad-M'zab n'entraînent certainement qu'une partie. Le reste s'engouffre dans les fissures qui sillonnent les rochers de ces montagnes; et si les eaux arrivent ainsi à une couche perméable, c'est-à-dire sableuse ou fendillée, comprise entre deux couches imperméables, c'est-à-dire composées soit d'argile, soit d'une roche solide, elles doivent continuer dans cette couche perméable leur cours souterrain ; sauf à s'en échapper pour jaillir vers le jour, si la main de l'homme descend jusqu'à leur profondeur pour leur ouvrir passage. Tel est le principe des oasis centrales du Sahara, celles des deux lisières étant suffisamment alimentées par les deux rivières superficielles que nous avons mentionnées et par leurs affluents.

Ces préliminaires, dans lesquels nos lecteurs nous excuseront d'avoir jugé nécessaire d'entrer, nous ont paru nécessaires pour leur donner à l'avance la clef des intéressantes observations de M. Fournel sur l'irrigation artificielle des oasis du groupe central de l'Ouad-Rir.

Lorsqu'après avoir passé l'Atlas, au sud de Constantine, au col de Betnâ, situé à 1090 mètres au-dessus du niveau de la mer, on descend le cours de la petite rivière Ouad-el-Outaïa, le terrain s'abaisse rapidement jusqu'à Biskra. Arrivé à cette ville, on n'est plus, en effet, qu'à 100 mètres au-dessus du niveau de la mer, et l'on voit s'ouvrir un horizon indéfini, semblable à celui de la mer ; on a devant soi le Sahara. « C'est bien complétement l'aspect du désert, tel qu'on se le représente, dit M. Fournel; cependant, quand on s'avance dans ces régions en apparence inhabitées, on les trouve parsemées d'îles, ou plutôt d'oasis, dont quelques-unes ont une étendue considérable. » Ce groupe d'oasis, situé au sud de Biskra et connu sous le nom de Ouad-Rir, présente une étendue d'environ trente lieues sur quinze. Sa capitale, située à l'extrémité méridionale du groupe, est la ville de Tuggurt, longtemps importante dans le commerce de ces contrées comme marché central permanent. Pour se rendre de Biskra à Tuggurt, on commence par franchir 39 lieues de sables : c'est la partie la plus pénible et la plus difficile du voyage ; après cet intervalle commencent les oasis, et après trois jours de marche, c'est-à-dire après environ 37 lieues, en stationnant aux oasis el-Mreir, Ourlana et Moggar, on arrive à Tuggurt. De Tuggurt on passe au groupe voisin des oasis de Temacin, et de celui-ci au groupe de Ngouça et d'Ouaregla.

Dans toutes ces oasis, les puits artésiens sont en usage. Le plus ancien document que l'on possède à cet égard est la description qu'un pèlerin musulman du dix-septième siècle donne du puits d'Ouaregla. Voici la traduction de ce passage : « Pour que l'eau sorte avec force, dit El-Aïachi, les habitants creusent des puits à environ 50 kama (81 mètres), profondeur à laquelle ils atteignent une marne qu'on appelle *hadjera mousfah* (pierre plate), laquelle se trouve à la surface du noyau de la terre. Ils font un trou à cette couche et l'eau en jaillit aussitôt avec force et abondance; en moins de rien, elle arrive à l'ouverture du puits d'où elle coule et forme un ruisseau. Si celui qui pratique le trou n'est pas attentif, il est étouffé par la colonne d'eau. Ceux qui nettoient ces sortes de puits ont de grandes difficultés à surmonter et des dangers à courir; souvent même la violence du mouvement d'ascension empêche de les curer. Alors le trou finit par se boucher. » Ce témoignage remarquable ne nous est connu que depuis 1846, époque à laquelle a été publiée la traduction d'El-Aïachi. Le voyageur anglais, nommé Shaw, qui a visité ces contrées au dernier siècle, a laissé sur les oasis de l'Ouad-Rir un témoignage analogue. « Les villages de l'Ouad-Rir, dit-il, sont pourvus d'eau d'une façon singulière; ils n'ont proprement ni fontaines, ni sources; mais les habitants creusent des puits à cent, quelquefois à deux cents brasses de profondeur, et ne manquent jamais d'y trouver de l'eau en abondance. Ils lèvent pour cet effet, premièrement, diverses couches de sable et de gravier, jusqu'à ce qu'ils trouvent une espèce de pierre ressemblant à l'ardoise que l'on sait être précisément au-dessus de ce qu'ils appellent *bahar-el-tahani* (mer souterraine), nom qu'ils donnent à l'abîme en général. Cette pierre se perce aisément, après quoi l'eau sort si soudainement et en si grande abondance, que ceux qu'on fait descendre pour cette opération en sont quelquefois surpris et suffoqués, quoiqu'on les retire aussi promptement que possible. » On voit que ce témoignage est l'exacte confirmation de celui d'El-Aïachi.

Depuis notre occupation de l'Algérie, nous avons obtenu par les Arabes des renseignements nombreux et précis sur ce fait si curieux; et même deux de nos compatriotes, le brave et infortuné M. de Saint-Germain, et M. Garcin, négociant à Constantine, se sont rendus, l'un jusque dans les premières oasis des groupes de l'Ouad-Rir, et le second jusqu'à Tuggurt. Tous deux ont vu ces puits remarquables

de l'orifice desquels l'eau se déverse d'elle-même comme un ruisseau. M. Garcin a même vu à Tuggurt, à vingt minutes de la ville, un puits que l'on était en train de creuser. Il avait atteint 48 mètres de profondeur, et l'on espérait trouver la nappe aquifère à 4 ou 5 mètres plus bas. Ce puits avait traversé les couches suivantes qui sont la base sur laquelle repose le Sahara :

Terre végétale et sable. . . .	8 mètres.
Argile rouge sableuse	20
Marne ocreuse	2
Argile rouge grasse	10
Argile rouge maigre.	2
Marne ocreuse	4
Argile gypseuse grise	2
	48 m.

Cette argile gypseuse se continue jusqu'à la couche aquifère qui se compose d'un sable gris facilement perméable aux courants souterrains.

Les puits ont une ouverture carrée de $0^m,75$ à 1 mètre de côté. On pose sur cette ouverture, pour la manœuvre, deux bois de palmier disposés en forme de croix de Saint-André, sur lesquels passe la corde faite en fibres de palmier qui sert à l'extraction des déblais et au mouvement des ouvriers. Tout en creusant, on soutient les parois du puits avec des cadres jointifs de bois de palmier. Arrivé au niveau où il doit atteindre la couche aquifère, l'ouvrier reste attaché au câble, et tient de plus à sa portée une seconde corde pour donner avertissement au jour. Dès qu'il a donné sur la couche résistante son dernier coup de pioche et qu'il voit sourdre l'eau, il donne le signal, et ceux qui sont à l'orifice se hâtent de le remonter. Bientôt après le torrent souterrain, trouble, chargé de sable et d'argile, arrive, en effet, à l'embouchure du puits et jaillit à 15 ou 20 centimètres au-dessus du sol. Ce n'est qu'après quelques jours que les eaux prennent leur limpidité. Il y a tant de dangers dans la dernière période du creusement que l'on paye l'homme qui s'en charge jusqu'à 600 bou-sersour (environ 1 400 francs).

M. Fournel rapporte, sur le témoignage des Arabes, un fait qui montre à quelle habileté extraordinaire, dans la pratique de leur industrie, sont arrivés les puisatiers du Sahara : ils s'habituent à retenir leur respiration jusqu'à plonger au fond de ces puits pour les curer. Nous laisserons parler M. Fournel lui-même. « Il est resté dans le fond du puits des matières que l'action érosive de l'eau n'a pas enlevées, ou qu'elle n'a pu, malgré sa force d'ascension, remonter au jour, et qui ne tarderaient pas à obstruer le trou inférieur. Pour les enlever, un homme descend au fond du puits, après s'être bouché les oreilles avec de la graisse de chèvre. Il est armé d'une pioche et d'un couffin (panier) : souvent la force ascendante de l'eau le ramène à plusieurs reprises au jour. Une fois au fond, il déblaie rapidement l'orifice inférieur du puits, charge les déblais qui l'obstruent, et revient au jour, où il arrive dans un état d'asphyxie plus ou moins avancé, quelquefois assez avancé, disait le Riri qui donnait ces détails, pour rester deux ou trois jours sans pouvoir parler. »

Quand les puits s'obstruent, c'est ainsi qu'on les nettoie. Mais, en général, ils ne durent pas plus de huit ou dix ans. Les troncs de palmier qui soutiennent les parois se pourrissant, le puits s'éboule et s'encombre sans qu'on puisse y porter remède : aussi l'industrie des puisatiers est-elle continuellement en activité. On creuse de trente à quarante puits par an autour de Tuggurt seulement, sans parler des autres oasis. Ces puits se font à frais communs, comme nos canaux d'irrigation, et les eaux se distribuent dans les divers jardins à l'aide de conduits en bois de palmier. Si la pierre à bâtir n'était trop éloignée, il est évident qu'il y aurait grand avantage à substituer au boisage en troncs de palmier un bon muraillement. C'est ce qu'ont fait effectivement les Romains qui ne reculaient jamais devant les grands travaux quand ils devaient être profitables. On voit encore sur quelques points des puits dont la construction en pierre de taille annonce l'origine romaine, et qui, depuis deux mille ans, ont sans discontinuation fourni de l'eau jaillissante. « On pourrait dire qu'il suffit des traces nombreuses et profondes que les Romains ont laissées dans cette région comme preuve de la possession qu'ils en avaient prise, dit M. Fournel, jointes à la rareté bien constatée des sources naturelles, pour être assuré qu'ils n'ont occupé cette partie du Sahara qu'à la condition de connaître les puits artésiens qui d'ailleurs, sans aucun doute, existaient déjà sur ce point à l'époque de leur conquête. » On pourrait ajouter que, lorsque dans un de ses changements de résidence, un commandant militaire des oasis d'Égypte venait à passer au gouvernement des oasis de Numidie, à voir les dattiers, les jardins ombragés par les hauts panaches de ces arbres superbes, les eaux d'irrigation circulant de tous côtés dans leurs canaux de palmier, les puits jaillissants, il devait lui sembler n'avoir fait que se transporter dans un autre canton du même pays.

Voici maintenant la conséquence que tire M. Fournel : c'est que vraisemblablement la nappe d'eau souterraine, utilisée dans les oasis, s'étend également sous toutes les parties du Sahara ; qu'il suffit donc d'aller la chercher dans sa profondeur pour la faire paraître à volonté ; mais qu'au lieu d'employer le procédé difficile et dangereux des Arabes, c'est le cas d'appliquer chez eux notre industrie perfectionnée du sondage artésien.

Sans doute, dira-t-on, il y a en Algérie tant de terres cultivables qui appellent des habitants, qu'il serait bien superflu de se donner la peine d'en créer de nouvelles. Mais ce n'est pas là le fond de la question. Tout le monde conviendra qu'il faut des routes à travers le désert, et des routes aussi praticables que possible. Or la première condition pour une route du désert, c'est d'offrir, d'étape en étape, des stations où les caravanes puissent s'arrêter, se rafraîchir, se désaltérer. C'est donc de créer, sur les lignes de commerce les plus directes, des séries d'oasis échelonnées à une journée de marche l'une de l'autre ; et la sonde nous fournit un moyen aussi simple qu'infaillible d'y parvenir. Du moins, tous les faits que nous avons réunis dans cet article semblent-ils s'accorder à le prouver.

C'est une opération assez importante pour qu'on puisse du moins la tenter ; et c'est à quoi le gouvernement s'était, en effet, décidé sur le rapport de M. Fournel. On avait transporté un appareil de sondage à Biskra, à l'entrée du Sahara ; mais malheureusement l'expérience n'a pas été poussée assez loin. Le trou de sonde a été abandonné à 74 mètres. C'est une profondeur trop faible pour qu'il y ait rien à en conclure, puisque, selon le rapport des Arabes au colonel Daumas, rapport consigné dans son ouvrage sur le Sahara algérien, la *Mer souterraine*, nom que donnent les Arabes à la nappe d'eau sous-saharienne, est emprisonnée à des profondeurs variables de 50 à 400 mètres, et puisque l'on sait aussi par les mêmes témoignages qu'il y a dans l'Ouad-Rir des puits de cent hauteurs d'homme. Après avoir réussi à Biskra, M. Fournel aurait voulu répéter la même opération à travers les trente-neuf lieues de sables qui séparent cette station des premières oasis du groupe du Tuggurt, de manière à y établir quatre stations à huit lieues l'une de l'autre.

On aurait ainsi naturellement perfectionné cette route qui est d'une certaine importance. Avant notre conquête, qui a si profondément troublé tous ces pays, le courant des caravanes qui traversent le grand désert en venant de Tombouctou et de l'intérieur du Soudan vers les contrées méditerranéennes, se dirigeait de Touât sur Tuggurt, et de là, par Biskra, dans la province de Constantine. Ce courant, inquiété, a changé de route et se bifurque main-

tenant à Touât, pour se diriger d'une part vers le Maroc, et de l'autre vers Tunis. Pour le déterminer à reprendre son ancienne ligne, il faut donc d'abord le rassurer, en établissant solidement l'ordre et la paix dans le Ziban et la province de Constantine; mais, de plus, il n'est pas inutile de lui rendre la route plus commode, et c'est à quoi l'on parviendrait sûrement par l'établissement sur la mer de sable d'îlots habités. M. Fournel enrichit même cette première idée d'une proposition fort ingénieuse : c'est de placer dans chacun de ces îlots un phare élevé, en forme de minaret, qui, dans la nuit, marquerait la route. Dès-lors on ne risquerait plus de se perdre, et, au lieu de braver les ardeurs du sable échauffé par le jour, les caravanes ne feraient plus que des étapes nocturnes.

Voilà des perfectionnements au régime du désert dignes du génie de la nation qui est allée si courageusement y planter son drapeau : tout admirables qu'ils soient, ils semblent pourtant ne rien présenter que de très-pratique. Jusqu'ici l'homme n'a pu trouver le secret de laisser aucune trace de sa main sur la surface de l'Océan ; mais nous voyons par l'exemple des Égyptiens et des Arabes que, plus puissant à l'égard du désert, rien ne l'empêche d'y exercer, par les sources artificielles, une action réformatrice considérable.

RÉFLEXIONS DIVERSES,

Par de Bruix.

(Le chevalier de Bruix, né à Bayonne en 1728, est mort en 1780. Il fut l'auteur ou le collaborateur de deux recueils littéraires estimés : *le Conservateur*, ou Choix de morceaux rares et d'ouvrages anciens, 1756-1761, 30 vol.; — *le Discoureur*, 1762, ouvrage périodique.)

— L'effet d'un bon conseil dépend presque toujours de la façon de le donner.

— On a souvent tort par la façon dont on a raison.

— Une défiance continuelle fait payer trop cher l'avantage de n'être pas trompé.

— On hait le vice, on est vicieux ; on aime la vertu, on ne la suit point.

— La sottise des uns est un fonds d'esprit pour les autres.

— Les gens nés riches se glorifient de cette façon de l'être ; les gens qui ont fait fortune se glorifient de ne devoir leurs richesses qu'à leur habileté.

— Il faut avoir bien mauvaise opinion de soi pour ne pas vouloir paraître tel qu'on est.

— C'est souvent par crainte qu'on se dit qu'il n'y a rien à craindre.

— Il y a fort peu de gens d'esprit, ou bien il y a fort peu de sots; car, à l'exception d'un très-petit nombre, nous nous ressemblons tous.

— Il faut des faits pour se résoudre à attaquer l'honneur d'un homme; si les seules apparences peuvent suffire, c'est quand il s'agit de le défendre.

— La plupart emploient à obtenir des grâces un temps que quelques-uns emploient à les mériter.

— Une chose adoucit l'humiliation de se justifier, c'est que cela ne se saurait faire sans parler beaucoup de soi-même, et que c'est peut-être la seule circonstance où l'on puisse honnêtement en parler avec éloge.

— Pour faire fortune, il vaut mieux être connu même en mal dans le monde que de ne l'être pas du tout.

— L'étourdi soutient une erreur avec l'assurance d'un homme qui ne se trompe jamais; l'homme sensé soutient une vérité avec la circonspection d'un homme qui peut se tromper.

— Il y a des personnes si laides que, n'ayant rien absolument à perdre du côté de la figure, il faudra qu'elles soient moins horribles quand elles seront arrivées à une extrême vieillesse, puisqu'on n'y saurait parvenir sans un changement considérable dans les traits. Ce qu'il y a de vrai, c'est que telle figure qui revoltait à trente ans par son excessive laideur, ne fait plus le même effet à quatre-vingts, soit que, la difformité des traits étant naturelle à la vieillesse, on ne puisse être frappé d'une chose à laquelle on s'attend, soit que, de même que la beauté se perd dans les rides, la laideur trouve quelquefois à s'en faire une espèce d'abri.

LE BOMMERENG OU TUR-RA-MA,

ARME DES ABORIGÈNES DE LA NOUVELLE-HOLLANDE.

Le bommereng est une arme de trait formée d'un morceau de bois très-dur, d'une longueur de 70 centimètres, légèrement recourbé et légèrement aiguisé. Son poids est d'environ 300 grammes. Un des côtés est un peu convexe et revêtu d'incrustations ; l'autre est plat et uni. Lorsque l'on veut se servir du bommereng, on le tient, non comme un sabre, mais horizontalement à plat. On lui imprime un mouvement de rotation et on le lance. Ce qu'un aborigène peut faire avec une arme si simple est tellement extraordinaire que l'on hésite à le dire, même en s'appuyant sur les témoignages de voyageurs cependant dignes de foi (1). Lancé à droite, le bommereng revient frapper à deux ou trois cents pas à gauche; lancé aussi loin que la portée d'un fusil, il revient, après avoir parcouru l'air pendant quelques minutes, tomber aux pieds du sauvage qui l'a jeté. Pour atteindre son ennemi à deux ou trois cents pas, le sauvage jette successivement un bommereng à droite et un autre à gauche : les deux armes font des évolutions étranges auxquelles le malheureux qui sert de but échappe rarement ; pour s'en garantir, il faut qu'il use d'une grande adresse et qu'il se serve d'un bouclier d'une forme particulière. On ajoute qu'un aborigène adroit peut lancer le bommereng par-dessus un arbre et frapper un objet qui se trouve derrière, ou par-dessus le grand mât d'un navire de sorte qu'il revienne, après un long circuit, frapper le bout du beaupré. Jeté au milieu d'une volée de canards sauvages, le bommereng y fait un carnage horrible : c'est surtout à cette chasse qu'on l'emploie. Les Européens qui ont voulu lancer le bommereng ne sont point parvenus à en obtenir d'autres

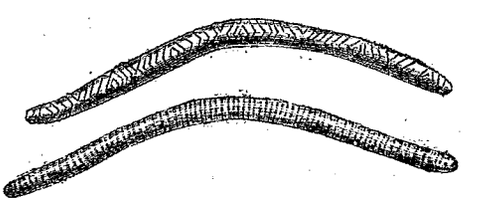

effets que s'ils avaient lancé un bâton ordinaire ; il leur a été impossible de s'expliquer ce qu'ils ont vu faire aux sauvages ; nous trouvons seulement dans l'une des relations que nous avons sous les yeux, cette explication très-insuffisante : « L'air présente tant de résistance au côté plat de l'arme, et si peu au côté convexe et tranchant, pendant qu'il fend l'espace, que son long parcours ne paraît pas soumis à l'effet ordinaire de la gravitation. » On distingue, du reste, deux espèces de bommereng, l'un moins long et plus recourbé qui revient vers celui qui le jette ; l'autre qui ne revient pas, mais atteint à une plus grande distance.

(1) Voy. l'ouvrage sur la Nouvelle-Galles du Sud, par le major Mitchell ; les Voyages dans les deux Océans, par M. E. Delessert.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. Martinet, rue et hôtel Mignon.

L'ONCLE D'AMÉRIQUE.

NOUVELLE.



Dessin de Tony Johannot.

Bien qu'au commencement de ce siècle Dieppe eût déjà beaucoup perdu de son importance, ses expéditions maritimes avaient encore une grandeur que le commerce restreint de nos jours ne peut faire soupçonner. Le temps des fortunes fabuleuses n'était point tellement passé qu'on ne vît, de temps en temps, revenir des pays lointains quelques-uns de ces millionnaires inattendus dont le théâtre a tant abusé, et l'on pouvait encore, sans trop de naïveté, croire à la réalité des *oncles d'Amérique*. En effet, on montrait alors à Dieppe plus d'un négociant dont les navires remplissaient le port et qu'on avait vu partir, quelque vingt ans auparavant, en simple jaquette de matelot. Ces exemples étaient un encouragement pour les forts et une éternelle espérance pour les déshérités. Ils rendaient l'invraisemblable possible et l'impossible vraisemblable. Les malheureux se consolaient de la réalité en espérant un miracle.

Ce miracle semblait près de s'accomplir pour une pauvre famille du petit village d'Omonville, situé à quatre lieues de Dieppe.

La veuve Mauvaire avait subi de rudes épreuves. Son fils aîné, le véritable soutien de la famille, était mort dans un naufrage, laissant quatre enfants à la charge de la vieille femme. Ce malheur avait arrêté et peut-être rompu le mariage de sa fille Clémence, en même temps qu'il dérangeait les projets du fils Martin, qui avait dû quitter ses études tardives pour venir reprendre sa part des travaux de la ferme.

Mais, au milieu de l'inquiétude et de l'abattement de la pauvre famille, une espérance rayonna tout à coup! Une lettre écrite de Dieppe avait annoncé le retour d'un beau-frère de la veuve, parti depuis vingt ans. L'oncle Bruno revenait *avec quelques curiosités du nouveau monde*, ainsi qu'il le disait lui-même, et dans la résolution de s'établir à Dieppe.

Sa lettre faisait, depuis la veille, l'objet de toutes les préoccupations. Bien qu'elle ne renfermât rien de précis, le fils Martin, qui avait de la lecture, y avait reconnu le style d'un homme trop libre et de trop bonne humeur pour ne pas s'être enrichi. Évidemment le marin revenait avec quelques tonnes d'écus dont il ne refuserait pas de faire part à sa famille.

Une fois en route, l'imagination marche vite. Chacun ajouta ses suppositions à celles de Martin : Julienne elle-même, la filleule recueillie par la veuve, et qui habitait la ferme moins comme servante que comme parente d'adoption, Julienne se mit à chercher ce que l'oncle d'Amérique pourrait lui donner.

— Je lui demanderai un caraco de drap et une croix d'or, dit-elle, après une nouvelle lecture de la lettre que Martin venait de faire tout haut.

— Ah! dit la veuve en soupirant, si mon pauvre Didier vivait, voilà qu'il eût trouvé un protecteur.

— Il y a toujours ses enfants, marraine, fit observer la jeune fille, sans compter mam'selle Clémence, qui ne refuserait pas une dot.

— Pourquoi faire? dit Clémence, en secouant tristement la tête.

— Pourquoi? répéta Julienne; mais pour que les parents de M. Marc n'aient plus rien à dire. Ils ont eu beau embarquer leur fils, à cette fin d'empêcher le mariage; si l'oncle Bruno le veut, allez, le futur sera bientôt de retour.

— Reste à savoir s'il a envie de revenir, objecta la jeune fille à demi-voix.

— Eh bien, si ce n'est pas lui, tu en trouveras un autre, dit Martin, qui ne voyait que le mariage de sa sœur, tandis que celle-ci voyait surtout le mari; avec un oncle d'Amérique, on trouve toujours une bonne alliance. Qui sait même s'il n'a pas avec lui quelque compagnon de fortune, quelque millionnaire dont il voudra se faire un neveu.

— Oh! j'espère bien que non! s'écria Clémence effrayée; rien ne presse pour mon mariage.

— Ce qui presse, c'est de trouver une place pour ton frère, reprit la veuve d'un ton chagrin.

— M. le comte me fait toujours espérer la recette de ses fermes, objecta Martin.

— Mais il ne se décide pas, reprit la vieille femme; en attendant, le temps passe et le blé se mange. Les grands seigneurs ne savent pas ça; leur esprit est au plaisir, et, quand ils se rappellent le morceau de pain qu'ils vous ont promis, vous êtes déjà mort de famine.

— Nous n'aurons plus ça à craindre avec l'amitié de l'oncle Bruno, dit Martin; il n'y a pas à s'y tromper; sa lettre dit: « J'arriverai demain à Omonville, avec *tout ce que je possède.* » Ce qui signifie qu'il ne compte pas nous oublier.

— Il doit être en route, interrompit la veuve; il peut arriver à chaque instant. Avez-vous bien tout préparé, Clémence?

La jeune fille se leva, et montra le buffet garni avec une abondance inaccoutumée. Près d'un gigot de mouton qu'on venait de retirer du four se dressait un énorme quartier de lard fumé, flanqué de deux assiettes de fouasses de froment et d'une terrine de crême douce. Plusieurs pots de maître cidre complétaient ce menu, qui fit pousser aux enfants des cris d'admiration et de convoitise. Julienne parla, en outre, d'un potage aux pommes et d'une tartine au beurre qui *migeottait* près du feu.

La veuve choisit alors dans son armoire à linge une nappe et des serviettes jaunies par le manque d'usage. La jeune servante prit dans le vaisselier les assiettes les moins ébréchées, et commença à mettre le couvert, en plaçant au haut bout de la table l'unique cuiller d'argent que possédât la famille.

On achevait ces préparatifs lorsqu'un des enfants, qui faisait le guet au dehors, se précipita dans la maison en criant:

— Le voici! le voici!

— Qui cela? demanda-t-on de toutes parts.

— Eh bien, parbleu! l'oncle Bruno, répondit une voix forte et joviale.

La famille entière se retourna. Un matelot venait de s'arrêter sur le seuil, et restait encadré dans la baie de la porte subitement ouverte; il tenait sur le poing droit un perroquet vert, et de la main gauche un singe de moyenne espèce.

Les petits enfants épouvantés se sauvèrent dans le giron de la grand'mère, qui ne put elle-même retenir un cri. Martin, Clémence et la servante regardaient stupéfiés.

— Comment! est-ce qu'on a peur de ma ménagerie? reprit Bruno en riant. Allons, braves gens, remettez-vous le cœur, et qu'on s'embrasse; je viens de faire trois mille lieues pour ça!

Martin se hasarda le premier; puis vinrent Clémence, la veuve, et les plus grands de ses petits-fils; mais rien ne put décider la petite fille ni le cadet à s'approcher.

Bruno s'en dédommagea en embrassant Julienne.

— Par ma foi! j'ai cru que je n'arriverais jamais, reprit-il; savez-vous, maman Mauvaire, qu'il y a une bonne bordée à courir de Dieppe à votre satanée maison?

Martin remarqua alors les chaussures du marin qui étaient couvertes de poussière.

— Est-ce que l'oncle Bruno est venu à pied? demanda-t-il tout surpris.

— Pardieu! voudrais-tu que je fusse venu en canot à travers vos champs de blé? répondit le matelot gaiement.

Martin se tourna vers la porte:

— Mais... les bagages?... hasarda-t-il.

— Mes bagages, je les ai sur moi, dit Bruno. Un marin, mon petit, ça n'a besoin pour garde-robe que d'une pipe et d'un bonnet de nuit.

La veuve et les enfants se regardèrent.

— Pardon, objecta le garçon; mais, d'après la lettre de l'oncle, j'avais cru...

— Quoi donc? que j'arrivais avec un vaisseau à trois ponts?

— Non, reprit Martin, qui s'efforça de rire agréablement, mais avec vos malles... pour un long séjour; car vous nous aviez fait espérer que vous resteriez longtemps.

— Moi?

— La preuve, c'est que vous nous avez dit venir avec *tout ce que vous possédiez.*

— Eh bien, le voilà, tout ce que je possède! s'écria Bruno: mon singe et mon perroquet.

— Quoi, c'est tout? s'écria la famille d'une seule voix.

— Avec mon coffre de matelot, où il n'y a pas mal de bas sans pieds et de chemises dépouillées de manches! Mais on n'en est pas plus triste pour ça, les enfants. Tant que la conscience et l'estomac sont en bon état, le reste n'est qu'une farce! Faites excuse, belle-sœur; je vois là du cidre, et vos quatre lieues de chemin de terre m'ont desséché le gosier. Houp! Rochambeau, salue les parents.

Le singe fit trois gambades, puis alla s'asseoir un peu plus loin, en se grattant le museau.

Le marin avait gagné la table et se servit à boire.

La famille paraissait consternée. En voyant le couvert mis, Bruno s'était assis sans façon et avait déclaré qu'il mourait de faim. Bon gré, mal gré, il fallut servir la soupe aux pommes et le lard fumé qui avait été aperçu; mais la veuve Mauvaire referma le buffet sur le reste.

Le matelot, que Martin continuait à interroger, raconta alors comment il avait parcouru vingt ans les mers de l'Inde sous divers pavillons, sans autres gains que sa paye aussitôt dépensée que reçue. Enfin, au bout d'une heure, il parut évident que l'oncle Bruno n'avait pour fortune que beaucoup de bonne humeur et un excellent appétit.

Le désappointement fut général, mais se traduisit selon le caractère de chacun. Tandis qu'il n'éveillait chez Clémence que de la surprise mêlée d'un peu de tristesse, chez Martin c'était un dépit humilié, et chez la veuve du regret et de la colère. Ce changement de dispositions ne tarda pas à s'exprimer. Le singe ayant effrayé la petite fille en la poursuivant, sa grand'mère exigea qu'il fût relégué dans une écurie abandonnée; et le perroquet s'étant permis de becqueter dans l'assiette du matelot, Martin le déclara impossible à supporter. Clémence ne dit rien, mais elle sortit avec Julienne pour vaquer aux soins du ménage, tandis que la veuve allait reprendre son rouet hors du seuil.

Resté seul avec son neveu, qui cherchait à donner l'apparence de la distraction à son air maussade, l'oncle Bruno reposa tranquillement le verre qu'il avait vidé à petits coups, siffiota un instant; puis, s'appuyant des deux coudes sur la table, il regarda Martin en face.

— Sais-tu bien, garçon, dit-il tranquillement, que le vent me paraît être un peu au nord-est dans la maison? Vous avez tous des mines qui font froid au cœur, et personne ne

m'a encore adressé ici le plus petit mot d'amitié ! C'est pas comme ça qu'on reçoit un parent qu'on n'a pas vu depuis vingt ans !

Martin répondit assez brusquement que l'accueil était ce qu'il pouvait être, et qu'il ne dépendait pas d'eux de lui faire meilleure chère.

— Mais il dépend de vous de faire meilleur visage, répliqua Bruno, et, Dieu me damne ! vous m'avez reçu comme un grain blanc. Au reste, c'est assez causé sur l'article, mon petit ; j'aime pas les querelles de ménage. Rappelle-toi bien seulement que vous vous repentirez un jour de la chose ; je ne te dis que ça !

Ayant ainsi parlé, le matelot se coupa une nouvelle tranche de lard et se remit à manger.

Martin, frappé de ses paroles, eut un soupçon.

— L'oncle Bruno n'aurait point cet air d'assurance, pensa-t-il, s'il ne possédait, comme il le prétend, qu'un singe et un perroquet ! Nous avons été dupes d'une ruse : il a voulu nous éprouver, et l'espèce de menace qu'il vient de me faire l'a trahi. Vite, tâchons de réparer notre sottise et de le ramener à nous !

Il courut aussitôt à sa mère et à sa sœur pour leur faire part de sa découverte. Toutes deux se hâtèrent de rentrer : les visages qui étaient partis renfrognés revenaient épanouis et souriants. La veuve s'excusa de ce que les nécessités du ménage l'eussent forcée à quitter le cher beau-frère, et s'étonna de ne pas voir la table mieux servie.

— Eh bien, où est donc le gâteau ? s'écria-t-elle ; où sont les fouasses et la crême que j'avais mises à part pour Bruno ! Julienne, à quoi pensez-vous, ma chère ? Et vous, Clémence, voyez s'il ne reste pas des noisettes dans le petit buffet ; ça aiguise les dents et ça aide à boire le *piot*.

La jeune fille obéit, et, quand tout fut sur la table, elle vint s'asseoir souriante vis-à-vis du matelot. Celui-ci la regarda avec complaisance.

— Eh bien, à la bonne heure ! dit-il ; voilà une figure de vraie parente. Je retrouve la fille de mon pauvre Georges !

Et, lui passant la main sous le menton :

— Du reste, c'est pas d'aujourd'hui que je te connais, petiote, ajouta-t-il ; il y a longtemps qu'on me parle de toi.

— Qui cela ? demanda la jeune fille étonnée.

Avant que le matelot eût répondu, une voix haute et brève fit entendre le nom de Clémence ! Celle-ci se retourna stupéfaite, et ne vit personne.

— Ah ! ah ! tu ne sais pas qui t'appelle ! dit le matelot en riant.

— Clémence ! Clémence ! redit la même voix.

— C'est le perroquet ! s'écria Martin.

— Le perroquet ! répéta la jeune fille, et qui donc lui a appris mon nom ?

— Quelqu'un qui ne l'a pas oublié, répliqua Bruno en clignant l'œil.

— Vous, mon oncle ?

— Non, fillette, mais un jeune matelot né natif d'Omonville.

— Marc !

— Je crois bien que c'est son nom !

— Vous l'avez donc vu, mon oncle ?

— Un peu, vu que je suis revenu sur le navire où il était embarqué.

— Il est de retour ?

— Avec une part de voyage qui lui permettra, dit-il, de se mettre en ménage sans avoir besoin de ses parents pour lui pendre la crémaillère.

— Et il vous a parlé...

— De toi, dit le marin, qui acheva la pensée de sa nièce, assez souvent pour que Jako ait retenu le nom, comme tu vois.

Clémence devint rouge de plaisir, et la veuve elle-même ne put retenir un geste de satisfaction. Le mariage projeté entre sa fille et Marc lui avait toujours souri, et elle s'était sérieusement affligée des obstacles apportés, dans ces derniers temps, par la famille du jeune homme. Bruno lui apprit que ce dernier n'avait été retenu à Dieppe que par les formalités nécessaires à son débarquement, et qu'il arriverait probablement le lendemain, plus amoureux que jamais.

Cette nouvelle réjouit tout le monde, mais particulièrement Clémence, qui embrassa son oncle avec un véritable transport de reconnaissance. Bruno la retint un instant, la tête sur son épaule.

— Allons, nous voilà bons amis à la vie, à la mort, pas vrai ? dit-il en riant ; aussi, pour que tu t'ennuies pas trop à attendre le matelot, je te donne mon perroquet ; ça te parlera de lui.

Clémence embrassa de nouveau son oncle avec mille remercîments, et tendit les mains à l'oiseau, dont elle n'avait plus peur ; il s'élança sur son bras en criant : — Bonjour, Clémence !

Tout le monde éclata de rire, et la jeune fille ravie l'emporta en le baisant.

— Vous venez de faire une heureuse, frère Bruno, dit la veuve, qui la suivit des yeux.

— Je voudrais bien que ce ne fût pas la seule, répondit le marin, en redevenant sérieux ; vous aussi, belle-sœur, j'aurais quelque chose à vous offrir ; mais j'ai peur de vous remuer un triste souvenir dans le cœur.

— Il s'agit de mon fils Didier ! s'écria la vieille femme, avec cette lucide promptitude des mères.

— Vous l'avez dit, reprit Bruno. Quand il a fait naufrage là-bas, nous étions malheureusement séparés... Si le bon Dieu nous eût mis sur le même navire, qui sait ? je nage à rendre des points aux marsouins, moi ; j'aurais peut-être pu lui donner un coup d'épaule, comme à l'affaire de Tréport.

— En effet, vous lui avez une fois sauvé la vie ! s'écria la veuve, subitement rappelée à un lointain souvenir ; je n'aurais jamais dû l'oublier, beau-frère.

Elle avait tendu une main au matelot ; celui-ci la serra dans les siennes.

— Bah ! c'est rien, dit-il avec bonhomie, un simple service de voisinage ; mais dans l'Inde il n'y avait pas moyen : quand notre navire est arrivé, celui de Didier était à la côte depuis quinze jours. Tout ce que j'ai pu faire, ç'a été de savoir où on l'avait enterré, et d'y planter une croix de bambou.

— Vous avez fait cela ! s'écria la mère baignée de larmes ; oh ! merci, Bruno ; merci, frère !

— C'est pas tout, reprit le matelot, qui s'attendrissait malgré lui : j'ai su que des gueux de Lascars avaient vendu les nippes des noyés ; si bien qu'à force de chercher j'ai retrouvé la montre du neveu, je l'ai rachetée avec tout ce que j'avais vaillant, et je vous la rapporte, belle-sœur ; la voilà.

En parlant ainsi, il montrait à la vieille femme une grosse montre d'argent suspendue à un bout de filin goudronné. La veuve la saisit en poussant un cri, et la baisa à plusieurs reprises. Toutes les femmes pleuraient ; Martin lui-même paraissait très-ému ; quant à Bruno, il toussait et essayait de boire pour combattre son attendrissement.

Lorsque la veuve Mauvaire put retrouver la parole, elle serra dans ses bras le brave matelot et le remercia avec chaleur. Toute sa mauvaise humeur avait disparu ; elle ne pensait plus aux idées qui l'avaient préoccupée jusqu'alors ; elle était tout entière à la reconnaissance du don précieux qui lui rappelait un fils si cruellement disparu.

La conversation avec Bruno devint plus libre et plus amicale. Ses explications ne permirent bientôt plus de se tromper sur sa véritable position : l'oncle d'Amérique revenait bien aussi pauvre qu'il était parti. En déclarant à son neveu que lui et les siens se repentiraient de leur froideur, il n'avait pensé qu'aux regrets qu'ils devaient éprouver, tôt ou tard, d'avoir méconnu un bon parent ; tout le reste était une induction de Martin.

Bien que cette découverte détruisît définitivement les espérances de la mère et de la fille, elle ne changea rien à leurs manières. Toutes deux, gagnées de cœur à l'oncle Bruno, lui conservèrent par choix la bienveillance qu'elles lui avaient d'abord témoignée par intérêt, et l'entourèrent, à l'envi, des prévenances les plus affectueuses.

Le matelot, pour lequel on avait épuisé toutes les réserves de l'humble ménage, venait enfin de quitter la table, lorsque Martin, sorti depuis un instant, rentra tout à coup, en demandant à Bruno s'il voulait vendre son singe.

— Rochambeau ? répondit le marin, hon pas, fistot; je l'ai élevé, il m'obéit; c'est mon serviteur et mon compagnon; je ne le donnerais pas pour dix fois ce qu'il vaut. Mais qui donc veut l'acheter?

— C'est M. le comte, dit le jeune homme; il vient de passer, il a vu l'animal, et en a été si content qu'il m'a prié de faire moi-même le prix et de le lui amener.

— Eh bien, tu lui diras qu'on le garde ! répondit Bruno en bourrant sa pipe.

Martin fit un geste de contrariété.

— C'est jouer de malheur ! dit-il; M. le comte s'était justement rappelé ses promesses; il m'avait dit de lui avoir le singe, et qu'il prendrait avec moi ses arrangements pour cette place de receveur.

— Ah ! Jésus ! ton sort était fait ! s'écria la veuve avec un accent affligé.

Bruno se fit expliquer l'affaire.

— Ainsi, dit-il, après un moment de réflexion, tu espérais, en procurant Rochambeau au comte, obtenir l'emploi que tu désires.

— J'en étais sûr, répliqua Martin.

— Eh bien, s'écria brusquement le marin, je ne vends pas l'animal, mais je te le donne ! Offre-le à ton seigneur, et il faudra bien qu'il reconnaisse ta politesse.

Ce fut un concert général de remercîments auxquels le marin ne put couper court qu'en envoyant son neveu au château avec Rochambeau. Martin fut très-bien reçu par le comte, qui causa quelque temps avec lui, s'assura qu'il pouvait remplir l'emploi demandé, et le lui accorda.

On comprend la joie de la famille lorsqu'il revint avec cette nouvelle. La veuve, voulant expier ses torts, avoua alors au marin les espérances intéressées qu'avait fait naître son retour. Bruno éclata de rire.

— Par mon baptême ! s'écria-t-il, je vous ai joué un bon tour ! Vous espériez des millions, et je ne vous ai apporté que deux bêtes inutiles.

— Vous vous trompez, mon oncle, dit doucement Clémence : vous nous avez apporté trois trésors sans prix; car, grâce à vous, ma mère a maintenant un souvenir, mon frère du travail, et moi... moi, j'ai l'espérance.

SARLAT

(Département de la Dordogne).

La petite ville de Sarlat, chef-lieu d'un arrondissement que l'on appelle quelquefois *le Périgord noir*, est située dans un sombre et profond vallon entouré de montagnes couvertes de châtaigniers. Son histoire peu connue s'est confondue avec celle du reste du Périgord : il est probable que les fréquentes inondations auxquelles elle est exposée et son éloignement de toute grande voie de communication l'auraient fait abandonner autrefois de ses habitants, si elle n'avait été le siége d'un ancien évêché. Son titre de chef-lieu de canton, son commerce, lui conservent aujourd'hui une activité suffisante. Elle est triste : ses rues sont tortueuses, mais elles sont bordées, pour la plupart, d'élégantes maisons de style gothique, et surtout de style de la renaissance. Celles de l'époque de François Ier et de Henri II sont les plus agréables.

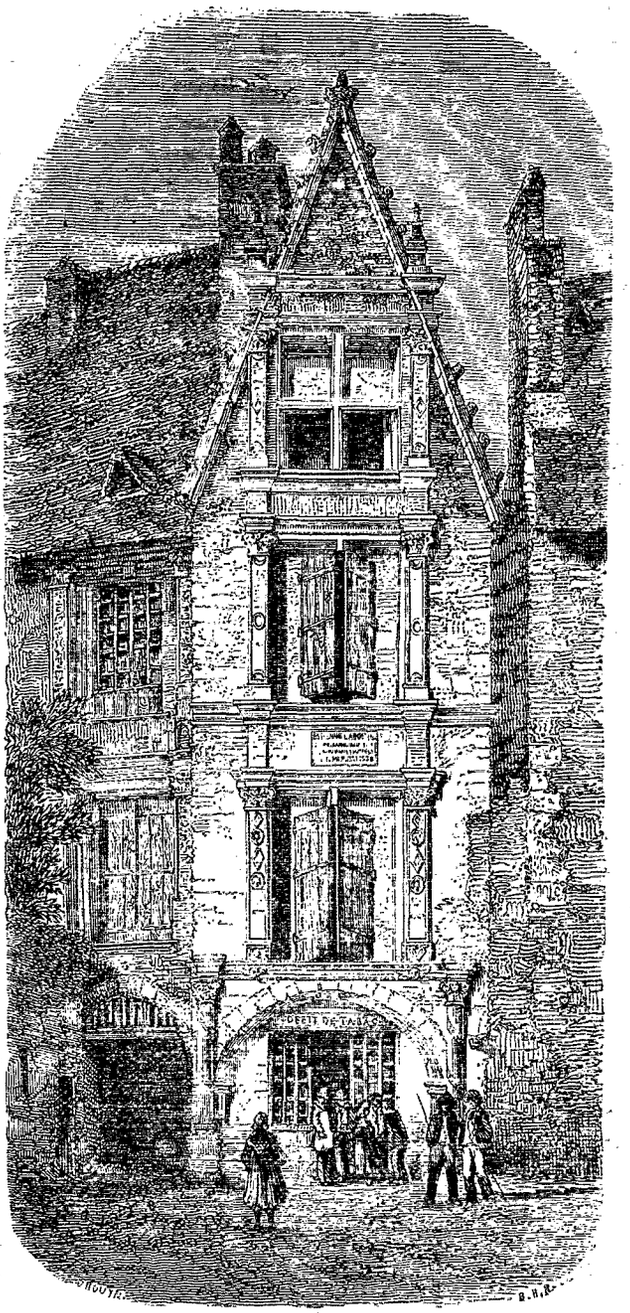

Maison où est né La Boétie, en 1530, à Sarlat. — Dessin de Léo Drouyn.

Nous donnons comme exemple la maison où est né Étienne La Boétie.

La façade rappelle la belle époque de la renaissance. Une grande porte surbaissée s'ouvre entre deux colonnes entourées de bandelettes et surmontées de chapiteaux couverts d'animaux fantastiques. Trois étages surmontent le rez-de-chaussée; à chacun des deux premiers, on voit une seule fenêtre entre deux pilastres couverts de médaillons; au-dessus est un fronton très-aigu avec gargouilles et crochets frisés, et une croisée avec deux pilastres surmontés d'acrotères.

Il est probable que les fenêtres actuelles des deux étages inférieurs ont remplacé des croisées semblables à celle du troisième. Entre les deux fenêtres du premier et du deuxième étage, on lit l'inscription suivante : « Le célèbre ami de Michel Montaigne, Étienne La Boétie, est né dans cette maison le 1er novembre 1530. »

L'église de Sarlat, quoique assez grande, est peu remarquable ; quelques statues mutilées au-dessus du portail et une abside du quatorzième siècle très-nue, voilà seulement ce qui peut fixer un moment l'attention. Mais dans le cimetière se trouve un monument digne d'être conservé et étudié : c'est une chapelle sépulcrale surmontée d'une *lanterne des morts*. Les édifices de ce genre sont très-rares. Les fanaux, construits aux douzième et treizième siècles dans les cimetières, consistaient ordinairement en une simple colonne quadrangulaire, au socle de laquelle on ménageait un autel en pierre ; tel est le fanal d'Antigny (Vienne). Les chapelles sépulcrales avec fanaux ont presque toutes été détruites ; celle de l'ancien cimetière des religieuses de Fontevrault, que l'on voit aujourd'hui sur la promenade publique, est carrée, flanquée de contre-forts, et du sommet de son toit en pierre s'élève une colonne creuse de 4 à 5 mètres de hauteur, portant une lanterne octogone à son sommet. La chapelle de Sarlat est entièrement ronde. Le rez-de-chaussée,

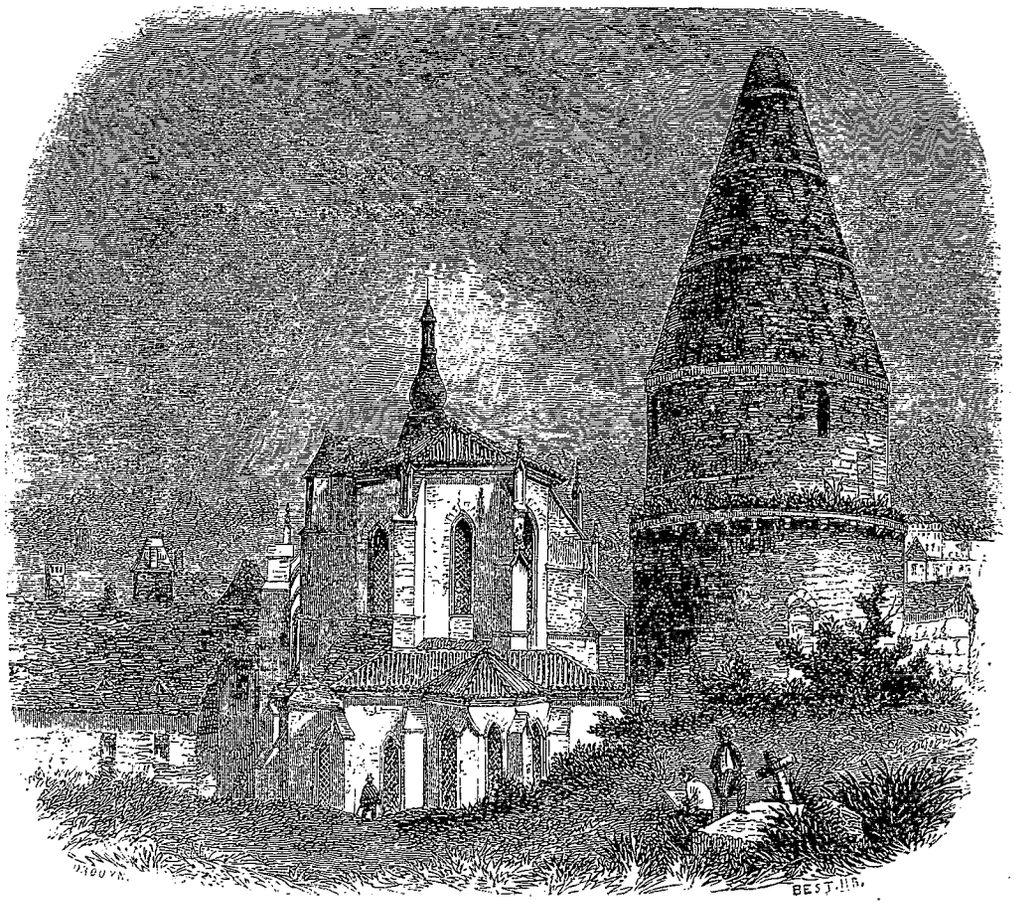

La Lanterne des morts, à Sarlat. — Dessin de Léo Drouyn.

de style byzantin, était éclairé par une porte ogivale et trois fenêtres de même forme actuellement murées. Il y avait un autel à l'intérieur ; la voûte est en forme de coupole. Le premier étage est éclairé par quatre petites ouvertures plein-cintre. Dans la partie la plus élevée, qui se termine en cône, quelques trous carrés laissaient passer la lumière d'un feu qu'on allumait toutes les nuits. Ce curieux édifice est aujourd'hui une poudrière.

Le séminaire de Sarlat, que l'on voit au fond du dessin, à droite, changera bientôt aussi de destination. On doit transférer les séminaristes à Périgueux, où ils seront plus près de la surveillance de l'évêque, dont le siége est maintenant au chef-lieu du département.

ÉTIENNE DE LA BOÉTIE.

On sait peu de chose de « ce grand homme de bien, » comme l'appelait son ami Michel Montaigne. Il naquit à Sarlat, dans le Périgord, le 1er novembre 1530, c'est-à-dire vers le milieu de ce seizième siècle, qui fut pour l'Europe une époque de crise suprême. Son éducation fut forte et sévère, comme elle l'était alors. La renaissance des lettres avait donné à tous une soif d'instruction qui s'exprimait par des études longues et acharnées. Henri de Mesmes raconte que les jeunes gentilshommes étaient debout à quatre heures du matin, et qu'ayant prié Dieu, ils allaient à cinq heures aux études, « leurs gros livres sous le bras, leurs écritoires et leurs chandeliers à la main. »

Les progrès de La Boétie furent tellement rapides que Baillet a cru devoir le ranger parmi les *enfants célèbres*. Il fut instruit au collége de Bordeaux, qui était alors le plus florissant de France, et où professaient le célèbre Buchanan, Marc-Antoine Muret, le meilleur orateur du temps, et Élie Vinet, cité par De Thou. Grâce à ces maîtres, La Boétie, encore enfant, possédait complétement les langues anciennes. Il y prenait tant de goût qu'il transcrivait de sa main des auteurs entiers et envoyait ces copies à des amis. Il n'avait pas encore seize ans qu'il avait déjà traduit l'*Économique*, attribuée à Aristote ; un traité de Xénophon ; les *Règles de*

mariage, de Plutarque, et la lettre de consolation, adressée par le même à sa femme, après la mort de leur fille.

La Boétie venait d'achever ses études lorsqu'eut lieu cette terrible sédition de La Guienne, à l'occasion d'un nouvel impôt sur le sel. Bordeaux fut entraîné dans la révolte générale; un lieutenant du roi de Navarre, Moneins, ayant voulu arrêter les insurgés, fut massacré. La cour envoya le connétable de Montmorency pour châtier les rebelles. *Ce grand rebroueur de personnes*, comme l'appelle Brantôme, se montra implacable dans sa vengeance. Il entra à Bordeaux par une brèche, comme il eût fait pour une ville prise d'assaut; dépouilla les bourgeois de tous les priviléges, suspendit l'application des lois, et obligea les plus notables habitants de la ville à déterrer le cadavre de Moneins avec leurs ongles! La malheureuse cité resta opprimée sous une terreur sans exemple; innocents et coupables, tout le monde fut frappé, afin, dit un auteur du temps, que l'on apprît « combien les rois ont les mains longues. » Ce fut sous le sentiment de cette insupportable oppression que La Boétie écrivit son fameux discours de *la Servitude volontaire*, *ou le Contr'un*, ouvrage que Montaigne déclare fait « à l'honneur de la liberté contre les tyrans. » L'auteur n'avait guère alors que dix-huit ans.

Une telle jeunesse explique l'audace du traité de *la Servitude volontaire*, mais rend son mérite littéraire plus merveilleux. On trouve, en effet, dans ce discours philosophique, à part l'érudition et l'éloquence, une forme singulièrement souple, travaillée et savante.

La marche du traité est aussi claire que rationnelle. Il prouve d'abord combien la liberté est précieuse et naturelle; il montre que tous les êtres la recherchent, et établit que la tyrannie n'est que le fruit d'une habitude dépravée. Pour que les peuples échappent à un maître, il suffit qu'ils ne veuillent plus de son joug. « Soyez résolus, dit-il, de ne le servir plus, et vous voilà libres. Je ne veux pas que vous le poussiez ni l'ébranliez, mais seulement ne le soutenez plus, et vous le verrez, comme un grand colosse à qui on a dérobé la base, de son poids même fondre en bas et se rompre.... Celui qui vous maîtrise tant n'a que deux yeux, n'a que deux mains, n'a qu'un corps et n'a autre chose que ce qu'a le moindre homme du grand nombre infini de nos villes, sinon qu'il a plus que vous tous l'avantage que vous lui faites pour vous détruire. D'où a-t-il pris tant d'yeux dont il vous épie, si vous ne les lui donnez? Comment a-t-il tant de mains pour vous frapper, s'il ne les prend de vous? Ses pieds dont il foule vos cités, d'où les a-t-il, s'ils ne sont des vôtres? »

L'auteur ajoute que le but des hommes, en se mettant en société, n'a pas été de construire une machine à tyrannie. Celle-ci avilit le peuple, le corrompt et éteint les croyances dont les mauvais princes se servent comme d'instrument; les bonnes qualités mêmes de ces derniers, sont chose périlleuse : « C'est la venimeuse douceur de César qui sucre la servitude aux Romains. » Le dictateur mort, le peuple le regrette : « Il avait encore à la bouche ses banquets, en l'esprit la souvenance de ses prodigalités. »

La Boétie explique admirablement comment se forme le filet de la tyrannie dans lequel un peuple entier se trouve pris. « Le maître a pour complices et instruments cinq ou six tyranneaux, et ceux-ci en ont six cents qui profitent sous eux : ces six cents en tiennent six mille qu'ils ont élevés en état, auxquels ils ont fait donner ou le gouvernement des provinces ou le maniement des deniers. Grande est la suite qui vient après, et qui voudra s'amuser à devider ce filet, il apercevra que, non pas les six mille, mais les cent mille, les millions, par cette corde, se tiennent au tyran, s'aidant d'icelle comme en Homère, Jupiter qui se vante, s'il tire la chaîne, d'amener vers soi tous les dieux. »

Le traité de *la Servitude volontaire* est tout entier de ce style ferme et sans déclamation; c'est un discours écrit au profit de l'humanité, non pour certains hommes ou pour certains temps, mais pour tous les temps et pour tous les hommes. « On croirait lire, ainsi que l'a dit M. Villemain, un manuscrit antique trouvé dans les ruines de Rome, sous la statue brisée du plus jeune des Gracques. » La Boétie n'a fait qu'obéir en l'écrivant à l'instinct de justice et au besoin de liberté qui a honoré les plus grands hommes du siècle.

Il faut l'avouer pourtant, la renaissance des études classiques avait ébranlé, dans beaucoup d'esprits, le dogme de la royauté absolue; à force de s'occuper de Rome et d'Athènes, beaucoup de gens s'étaient épris d'un secret amour pour la forme de leur gouvernement. La Boétie était de ceux-là. Son ami Montaigne nous apprend « qu'il eût mieux aimé être né à Venise qu'à Sarlat, *et avec raison.* »

L'auteur de *la Servitude volontaire* avait composé, sur les débats politiques de son temps, plusieurs Mémoires que nous ne possédons plus. Beaucoup de ses vers français et latins ont également disparu; nous ne connaissons de ses œuvres que ce qui avait été confié à Montaigne, et qui fut publié par lui.

La poésie de La Boétie a toutes les imperfections d'une prosodie encore incomplète; les alternatives de vers masculins et féminins n'y sont pas toujours observées. Cependant il y a dans ses sonnets une véritable inspiration; la phrase est bien articulée, le tour souvent heureux, l'expression enflammée. Quant à ses vers latins, ils sont ce qu'ils peuvent être; faciles, harmonieux, excellents... pour un poëte français.

La Boétie était conseiller au parlement de Bordeaux et très-considéré dans sa compagnie. D'un caractère ardent, de passions vives, il avait su se prémunir lui-même contre sa nature, l'envelopper de soumission et de prudence. Cependant cette philosophie acquise ne pouvait toujours le défendre contre la tristesse que lui inspiraient les luttes de cette désastreuse époque; on la sent reparaître à chaque instant. Dans un de ses sonnets, il s'écrie :

> O Médoc, mon pays solitaire et sauvage,
> Il n'est point de pays plus plaisant à mes yeux;
> Tu es au bout du monde, et je t'en aime mieux :
> Nous savons après tous les malheurs de notre âge.

Une autre de ses poésies latines parle d'exil, d'adieux au sol natal, afin de chercher ailleurs un repos qu'on n'y trouve plus, et faisant allusion au monde récemment découvert par Colomb, l'auteur ajoute : « Sans doute la Divinité devenue implacable nous a avertis de fuir cette contrée lorsqu'au loin, vers le midi, de nouvelles terres se sont offertes aux regards, et que les nautonniers entrés dans de vastes mers aperçurent des régions désertes, des royaumes vides, un autre soleil et des étoiles brillant dans un nouveau ciel. On peut croire que prêt à détruire l'Europe par l'épée, et à montrer ses campagnes désolées, privées de ceux qui les cultivaient, la Providence a voulu ouvrir un autre univers aux nations fugitives. »

Ce fut au parlement de Bordeaux que La Boétie connut Montaigne, et que se formèrent les nœuds de cette amitié devenue si célèbre dans notre histoire littéraire. Tout le monde a lu le chapitre 27 du livre premier des *Essais*, dans lequel l'auteur parle de son ami : « Ce ne fut pas, dit-il, une spéciale considération, ni deux, ni trois, ni quatre, ni mille qui nous attirèrent; c'est je ne sais quelle quintessence de tout ce mélange qui, ayant saisi toute ma volonté, l'amena se plonger et se perdre en la sienne, d'une faim, d'une concurrence pareille. Je dis perdre, à la vérité, ne nous réservant rien qui nous fût propre, ni qui fût ou sien, ou mien; et si on me presse de dire pourquoi je l'aimais, je sens que cela ne se peut exprimer qu'en répondant : *Parce que c'était lui, parce que c'était moi.* Il y a au delà de tout mon discours je ne sais quelle force inexplicable et fatale, médiatrice de cette union. Nous nous cherchions avant de nous

être vus, et par des rapports que nous ayons l'un de l'autre, et, je crois, par quelque ordonnance du ciel. Nous nous embrassions par nos noms, et à notre première rencontre qui fut par hasard en une grande fête et compagnie de la ville, nous nous trouvâmes si près, si connus, si obligés entre nous, que rien dès-lors ne nous fut si proche que l'un à l'autre. »

Au plus fort de cette admirable amitié, la mort vint frapper Étienne de La Boétie : le coup fut aussi prompt qu'inattendu. La dyssenterie s'était jointe depuis quelque temps à tous les autres fléaux qu'éprouvait la France : La Boétie en fut atteint. Montaigne a laissé une lettre adressée à son père, dans laquelle il raconte toutes les circonstances de cette sublime agonie. Comme il s'efforçait de rassurer le mourant en lui disant :

— Cela ne sera rien, mon frère.

— Vraiment non, ce n'est rien, mon frère, répondit La Boétie, quand bien même il en adviendrait ce que vous craindriez le plus.

Le mal empirant, le malade avertit son ami que « sa maladie était mélancolique, malplaisante et un peu contagieuse », et le pria de n'être avec lui que par intervalle. « Je ne l'abandonnai plus! ajoute Montaigne qui reçut, en effet, le dernier soupir de La Boétie.

Il mourut comme il avait vécu avec une résolution calme et presque joyeuse. Un court sommeil lui annonça l'approche de la mort qu'il attendait « gaillard et de pied coi. » Il déclara alors « que si Dieu lui donnait le pouvoir ou de retourner encore à vivre ou d'achever le voyage, il serait bien empêché au choix, parce qu'il savait sa leçon par cœur. » Il mourut peu d'instants après, âgé de moins de trente-trois ans. Il laissa à Montaigne tous ses écrits et tous les livres de sa *librairie*, c'est-à-dire de sa bibliothèque.

PERLES DE ROSES DE TURQUIE.

On fabrique ces perles de roses principalement à Andrinople, à Smyrne et à Constantinople.

Des pétales de roses fraîches sont pilés dans un mortier de fonte jusqu'à ce qu'ils soient en pâte bien unie qu'on fait sécher à l'air. Avant que la dessiccation soit complète, on la pile de nouveau avec de l'eau de rose, on fait sécher, et l'on répète cette opération jusqu'à ce que la pâte soit très-fine. Alors on lui donne la forme convenable; on la perfore, afin de pouvoir passer un ruban dans les espèces de perles qu'on en forme; on les fait sécher, et quand elles sont devenues très-dures on les unit et on les polit, après quoi on les frotte avec de l'huile de rose afin de leur donner plus d'odeur et plus de lustre. A l'aide de ce procédé, la pâte de feuilles de roses prend une couleur noire très-prononcée par l'action de l'acide gallique des roses sur le fer. Avec de semblables pâtes, faites dans des mortiers de marbre, on peut fabriquer des perles bleues, rouges, etc., suivant les principes colorants qu'on ajoute à la pâte. Les pâtes noires sont les plus recherchées. Ces perles se répandent en Europe par l'Autriche.

DES ORNEMENTS DE LA LÈVRE INFÉRIEURE

EN USAGE CHEZ QUELQUES PEUPLES DE L'AMÉRIQUE.

Suite.—Voy. p. 138.

Ce n'était pas seulement durant le seizième siècle, aux Antilles, dans le Nicaragua, ou bien au Brésil, que les Européens pouvaient constater l'existence de cette parure indienne, qu'ils décrivaient toujours avec une sorte d'effroi, ou plutôt de dégoût; vingt ans après l'heureuse navigation de Pedr'Alvarez Cabral, lorsque Fernand Cortez s'empara du Mexique, on pouvait la signaler chez un peuple parvenu à un haut degré de civilisation. Nous en avons acquis la certitude, d'après les images imparfaites de Gemelli Carreri. Dès la fin du quinzième siècle, un souverain que l'on pourrait appeler le Salomon et le David de l'Anahuac, ce Netzatlhuatlcoyotlzin dont nous avons naguère décrit les splendeurs, se parait d'un ornement en tout identique à celui du chef sauvage dont on trouve ici l'image (1). Peut-être était-ce une émeraude qu'il portait au lieu de néphrite. Nous savons de science certaine, par le docte Chimalpaïn, pseudonyme de Gomara, que des Indiens esclaves offerts au conquérant du Mexique étaient richement parés d'ornements en or insérés dans la lèvre inférieure. Les bezotes (2) de ces hauts personnages, quoique habilement travaillées, conservaient un tel poids qu'elles faisaient tomber hideusement la lèvre inférieure de ceux qui s'en paraient comme d'un ornement, et qui obéissaient peut-être à un principe religieux; le dieu *Necauciautl*, qu'ils imitaient, avait sans doute de nombreux sectateurs.

Au reste, les faits recueillis dans plusieurs auteurs que l'on pourrait appeler les historiens primitifs de l'Amérique, sont trop nombreux pour que nous les réunissions ici. Nous ajouterons seulement qu'ils étaient jadis plus connus en Europe qu'ils ne le sont de nos jours; mais que s'ils excitèrent alors chez nous quelque étonnement ou simplement un sourire, ils demeurèrent parfaitement dédaignés des savants. Plus d'un siècle après la découverte de Cabral, six indigènes du Brésil, parés comme leurs ancêtres, vinrent à la cour de France et séjournèrent longtemps à Paris. On ne s'enquit pas davantage au Louvre en 1613 qu'on ne l'avait fait à Séville en 1526 d'un usage révoltant aux yeux des Européens, et que l'on supposait être l'apanage bizarre de quelque tribu isolée (3).

Nous avons constaté les faits; nous les avons établis dans leur ordre chronologique : nous allons procéder, à cette heure, géographiquement, sans cependant sortir du continent américain.

Vers la fin du dix-huitième siècle, lorsque les Espagnols,

(1) Nous rétablissons ici la véritable orthographe du nom de cet empereur célèbre, dont nous avons rappelé le palais et les collections d'histoire naturelle dans le volume précédent. Netzatlhuatlcoyotlzin veut dire, littéralement, « le Renard qui a jeûné. » Les écrivains mexicains écrivent quelquefois simplement *Netzatlhuatlcoyotl*, et ils retranchent la particule nobiliaire.

(2) Le vieil historien les désigne ainsi, du mot *bezo*, lèvre. Voyez aussi ce que dit à ce sujet Lorenzena, p. 391. « Antonio de Quinones, nous dit le savant archevêque, rapporta parmi ses raretés des *bezotes* ou *arillos* que les Indiens portaient suspendus à la lèvre inférieure. »

(3) Le n° 3 (p. 184) offre le portrait d'un de ces Indiens dont le Magasin pittoresque a déjà parlé dans un de ses volumes précédents. Il a été copié sur une belle gravure du dix-septième siècle, représentant les six Indiens du Brésil amenés en France à la suite des missions que dirigea Claude d'Abbeville, et qui furent baptisés en l'église de Saint-Paul, le 17 juillet 1613. On lit au bas de la planche : « Ce sont icy les vrais portraits des sauvages appelez Topinambous, amenez au très-chrestien roy de France et de Navarre par le Sr de Razilly, en la présente année 1613, où sont représentées les postures qu'ils tiennent en dansant. » Le personnage représenté dans notre collection, bien qu'il porte des vêtements européens, a conservé l'usage de la botoque; elle est semblable, on le voit, à celle adoptée dans le Sud durant tout le seizième siècle. Repoussés par les Portugais des belles régions qu'ils occupaient jadis, les Tupinambas gagnèrent le Nord; mais ils ne durent pas y être accueillis en étrangers, et ils y rencontrèrent des tribus avec lesquelles ils avaient certainement une commune origine. Voy. Claude d'Abbeville, *Missions du Maranham*. — Yves d'Évreux, *Suitte* (sic) *de l'histoire des choses plus mémorables advenues en Maragnan ès années 1613-1614*. Paris, 1615, 2 tomes en 1 vol. Il n'existe plus qu'un exemplaire de ce précieux ouvrage, et il est dans la réserve de la Bibliothèque nationale.

les Anglais et les Français commencèrent à explorer la côte nord-ouest de l'Amérique, région si différente des deux pays auxquels nous ayons emprunté les divers exemples relatés ici, partout, et chez des races en apparence opposées, ils retrouvèrent l'ornement de la lèvre inférieure, mais avec des variétés singulières dans la disposition des disques dont les aborigènes se paraient. Si nous pénétrons avec Krusenstern dans les mers polaires, nous y trouverons les Tchouktchis américains, dont le visage tatoué porte, comme un complément obligé de parure, et dans des trous percés à côté de la lèvre inférieure, de petits disques d'os. L'infortuné Choris dessine également cet ornement labial dans la baie de Kotzbue ; mais il constate que, dans cette partie du littoral, le morceau d'os acquiert des dimensions plus grandes et se trouve enrichi au milieu d'un bouton de verre bleu (1). Ne l'oublions pas, ces pauvres Tchouktchis américains, si bizarrement défigurés et si complétement inconnus, sont devenus un peuple intéressant aux yeux de l'ethnographe. Non-seulement nous savons qu'ils se rendent en Asie, à la foire de Kolyma, et qu'ils ne mettent pas moins de cinq mois à accomplir ce rude voyage, mais ils dirent à un voyageur plus intrépide qu'eux encore, à l'habile Wrangell, que de tout temps, et en obéissant à leurs plus anciennes traditions, ils retrouvaient l'usage de passer ainsi d'un continent sur l'autre. Toute incertitude sur l'origine bizarre que nous constatons cesserait, sans aucun doute, si les Tchouktchis de la côte orientale de l'Asie présentaient l'aspect de ceux que l'on remarque sur les terres désolées de cette partie de l'Amérique ; mais il n'en est rien, et leur visage est parfaitement dépourvu de l'ornement américain.

Au temps de Kotzbue et de Choris, ce n'était déjà plus une nouveauté que la description de la double bezote des Tchouktchis. Les Russes l'avaient trouvée partout dans les îles Aleutiennes ; et, dès 1785, Portlock et Dixon avaient prouvé qu'en remontant vers ces parages déserts, qui n'étaient pas encore désignés sous le nom d'Orégon, l'ornement des lèvres venait défigurer une race américaine bien différente, en acquérant d'inconcevables dimensions. Là il était plus spécialement réservé aux femmes ; il semblait constater pour la vieillesse un droit à certains hommages, et l'une des insulaires, qui portait tous les signes de la décrépitude, paraissait si glorieuse du disque enrichi de nacre qui faisait tomber sa lèvre, qu'elle résista à toutes les offres que lui firent les marins anglais, et ne consentit à se séparer du précieux ornement qu'en échange d'une garniture complète de boutons dorés. Le voyageur qui nous a transmis la relation de Dixon, non-seulement nous a retracé les dimensions de cette parure indienne, mais il a dessiné le portrait d'une jeune fille qui, contrariée sans doute de la modestie de sa parure, aspirait à la possession du merveilleux joyau destiné plus tard à compléter sa beauté (2).

Lorsque le capitaine Marchand, parti de Marseille en 1789, visita les mêmes parages, il trouva, comme les navigateurs anglais, l'ornement des lèvres en usage chez tous ces peuples que l'on a désignés depuis sous le nom de *Tchinouk*. Il le remarqua surtout aux îles de la Reine-Charlotte, où il défigurait des visages féminins qui, débarrassés d'une triple couche de graisse ou de peinture grossière, laissaient voir des couleurs vermeilles et contrastaient avec la peau plus que basanée des peuples californiens. La plupart des faits relatés ici n'échappèrent point à la sagacité de La Pérouse ; et, dès cette époque, l'ingénieux Claret de Fleurieu, narrateur de l'expédition de Marchand, ne put résister au désir d'établir une comparaison entre ces peuples de la côte nord-ouest et ceux de la côte du Brésil : il y a, en effet, identité presque parfaite entre les Indiens qu'il désigne sous le nom de *Tchinkitané*, et les Botocudos ou mieux encore les *Gamellas* du Maranham, dont la parure est tirée d'une coloquinte légèrement évidée. *La suite à une autre livraison.*



N° 3.



N° 4.



N° 5.

(1) Le n° 4 est une figure de Tchouktchis tirée d'Otto de Kotzbue. Weymar, 1821, 1 vol. in-4°. Elle a été reproduite par Choris.

(2) Le n° 5 est copié sur le portrait fourni par la relation anglaise. Dixon s'exprime ainsi touchant la parure qu'il a figurée ; elle est en bois, de forme elliptique, et peut avoir un pouce d'épaisseur : « La surface en est creusée de chaque côté à peu près comme une cuiller, excepté que le creux n'est pas aussi profond. Les deux bouts sont aussi creusés en forme de poulie, pour que cet ornement précieux soit plus fortement attaché à la lèvre, qui, par ce moyen, est presque toujours élargie d'au moins trois pouces en direction horizontale. » Le même voyageur admet, un peu plus loin, une longueur de quatre pouces sur une largeur presque semblable. La parure de la vieille femme dont nous avons parlé plus haut atteignait presque ces dimensions ; on y remarquait une écaille de perle incrustée dans le bois, et, ce qu'il y a de plus étrange, elle était entourée d'une bordure de cuivre. Sir Joseph Banks possédait ce curieux ornement dans sa collection ethnographique. Pour prouver combien les années ont apporté peu de changement dans la coutume décrite par Dixon, nous citerons un voyageur français qui parcourut les mêmes parages près de quarante ans plus tard, et qui décrivit aussi l'ornement en usage aux îles de la Reine-Charlotte ; il indique, d'ailleurs, d'autres variétés : « Cette espèce d'écuelle, de forme elliptique, est excavée à ses deux surfaces, et a communément un demi-pouce d'épaisseur, deux de diamètre et trois de long ; elle cause un écoulement de salive qui n'est pas moins incommode que dégoûtant..... Je n'ai vu que des femmes avec cette parure bizarre ; cependant quelques Indiens de l'anse du Prince-Guillaume se font aussi une seconde bouche à laquelle ils attachent un ornement plat et étroit, tiré d'un coquillage solide et d'un os découpé comme une scie du côté qui paraît. D'autres se percent la lèvre inférieure de plusieurs trous, et les garnissent de morceaux de coquilles taillés en forme de clous. Les Indiens ont un goût si passionné pour cette parure, qu'ils mettent quelquefois des clous de fer et même des boutons de cuivre dans la lèvre percée. » (Camille Roquefeuil, *Voyages*, etc., t. II, p. 87.)

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. Martinet, rue et hôtel Mignon.

LES SAVANTS ARTISTES.

BIOGRAPHIE D'ALEXANDRE WILSON.

Suite.—Voy. p. 132.



Le Pic varié de la Caroline (1).— Dessin de Freeman.

Le premier volume de l'Ornithologie américaine était publié, mais non connu. Wilson, ainsi qu'il l'avait fait naguère en Écosse, voyagea dans l'intérêt de son ouvrage. Il avait cette fois à présenter, comme spécimen, un excellent livre enrichi d'admirables gravures coloriées ; cependant il n'eut pas d'abord à se louer beaucoup de la générosité américaine. Il rencontra quelques admirateurs, peu d'amis, encore moins de souscripteurs, et il s'en consola ; il avait désormais mieux que l'aiguillon de l'ambition, il avait l'amour de son œuvre, l'attrait du travail. « Je me sens heureux de communiquer, dit-il, des observations que j'ai tant de plaisir à faire. Mes espérances en fait d'argent sont des plus humbles, et je me

(1) Wilson ne tarit pas sur la sagacité, l'industrie, le courage de ce genre d'oiseaux que la Providence semble avoir préposés à la garde de nos vergers et de nos forêts, contre ces myriades d'ennemis imperceptibles qui souvent en une saison détruisent les gigantesques arbres qui couvraient des lieues entières de pays.

« Jusqu'à ce qu'on ait découvert quelque meilleur moyen d'extirper les insectes et leurs larves, dit le naturaliste, je suggérerai humblement l'avis d'accueillir et de favoriser cette tribu de beaux oiseaux... Le pic noir (*Picus principalis*), royal chasseur au sein des sauvages déserts dont il semble l'unique habitant, cherche les arbres les plus majestueux ; perché sur leurs rameaux dépouillés, il fait entendre sa retentissante note, semblable à l'appel de la trompette, et les coups puissants et pressés de son bec d'ivoire ; de nombreuses traces de son industrie recouvrent en peu d'instants les racines moussues : ce sont des tas énormes, des charretées entières de copeaux, de débris d'écorces arrachés au tronc. Il est presque impossible de croire qu'un oiseau seul ait pu faire ce qui semblerait l'ouvrage d'une demi-douzaine de forts bûcherons travaillant la hache à la main durant toute une matinée... Mais si l'on examine l'arbre déformé par de larges et nombreuses excavations, on verra que, malade, infesté de vermine, il marchait à la putréfaction. » — « En tout lieu où le pic à huppe rouge, dit-il ailleurs, aperçoit un arbre malade, il l'observe avec une rare sagacité, le sonde, l'examine, puis le dépouille de son écorce par bandes de 5 à 6 pouces de longueur, afin d'arriver à la secrète cause du dépérissement. Il travaille avec entrain, gaieté et une activité incessante. Je l'ai vu en moins d'un quart d'heure écorcer, sur une longueur de plus de 50 pieds, le tronc colossal d'un pin mort. »

Lorsque, dans sa revue des différentes espèces de pics, Wilson arrive à ceux qui ne se contentent pas de leur repas d'insectes, et qui aiment aussi le dessert, il plaide encore pour eux. Si le pic à domino rouge se complaît au milieu des pommiers ; si, quand vous le troublez dans ses jeux, il s'envole, emportant, piquée à son bec, la pomme la plus succulente, le voleur emplumé trouve encore dans le naturaliste un avocat éloquent. « Les services d'un animal utile ne doivent-ils pas être récompensés, dit Wilson, par une faible portion des biens qu'il contribue à nous conserver? »

réconforte avec le vieil adage : Heureux ceux qui ne s'attendent à rien, parce qu'ils ne seront pas désappointés. Il écrivait à M. Bartram : « Tant qu'il y aura quelque chose à faire, je ne me croiserai point les bras. Dieu n'aide-t-il pas ceux qui s'aident eux-mêmes? D'ailleurs, quel que puisse être le résultat pécuniaire de mon voyage, je n'aurai point perdu ma peine : à chaque carrefour connu de nos contrées septentrionales, on établit des jalons, des vedettes; moi je plante des correspondants, et je défierais presque une mésange, un roitelet de filer d'York au Canada sans que j'en eusse vent aussitôt.

« Je travaille avec le zèle d'un chevalier errant; je vais de ville en ville, de contrée en contrée, exhibant mon livre comme un mendiant colporte son marmot. Parfois caressé, accablé d'éloges, et toujours frappant à toutes portes, je serai bientôt plus connu dans chaque carrefour que le crieur public ou le commissaire du marché. A mesure que je chemine, je vois les passants me montrer du doigt ainsi que mon volume. Partout je récolte les mêmes *oh!* les mêmes *ah!* partout je conte les mêmes histoires; pour arriver à quoi? c'est ce que vous ne saurez que lorsque je serai près de vous à Philadelphie. »

Partout aussi il recueille des observations pleines d'intérêt. Ses descriptions sont vives, frappantes; c'est l'état de l'Amérique il y a quarante à cinquante ans.

« J'ai présenté mon livre aux deux Chambres : les grands hommes du Maryland en ont tressailli sur leurs bancs; ils ont ouvert de grands yeux, de grandes bouches : mettre cent vingt dollars à l'achat d'un volume! Jamais ils n'avaient rêvé rien de pareil, et la majorité a été unanime en faveur de la négative. Sans me laisser décourager, j'ai poursuivi ma route à travers les champs de tabac, les fondrières, les marécages de ce coin illettré des États-Unis, et chemin faisant, j'ai frappé à cinquante-cinq portes.

» On ne peut aborder les maisons qu'en plongeant à travers la boue. Les nègres sont nombreux et plus que misérablement vêtus; leurs haillons ne rappellent aucune forme d'habit, de veste ou de culotte; c'est un amas bigarré de sales lambeaux de laine de toutes couleurs; et quand je m'arrête devant quelque hutte pour m'enquérir de ma route, hommes et femmes, rassemblant des deux mains ces loques autour d'eux, sortent de leurs tannières et viennent m'indiquer mon chemin avec la cordialité la plus grande.

» Je vous ai déjà dit en quel honteux état se trouvaient les rues de Norfolk. J'apprends que c'était bien pis il y a peu de temps. Le facteur, s'aidant d'une perche, glissait dans une nacelle sur l'épaisse boue pour aller distribuer ses journaux; et des matelots, en partie de plaisir, s'avisèrent un jour de lancer une chaloupe le long des rues où ils naviguaient avec quatre rames au milieu de la vase frémissante dont un des leurs à la proue, le plomb en main, sondait la profondeur.

» Les traits généraux de la Caroline du Nord, sur les points que je parcours, sont l'immensité, la solitude. Partout s'étendent des savanes désertes parsemées de pins; les routes serpentent parmi des marais stagnants où fourmillent les alligators. Çà et là se creusent de noires criques sous des ponts en bois, caducs, pourris, sans garde-fous; si bien que, non-seulement le cavalier, mais encore le piéton doivent à Dieu de ferventes actions de grâces s'ils les franchissent sans passer au travers. De tous côtés, de vastes marécages hérissés de cyprès présentent je ne sais quel funèbre aspect de désolation et de ruines.

» Imaginez une forêt d'arbres d'une hauteur prodigieuse, dont les troncs, aussi pressés les uns contre les autres que le permet leur croissance, s'élancent d'un vaste marais plat, impénétrable, couvert de roseaux qui s'élèvent à dix pieds de terre. Les rameaux dépouillés des hauts cyprès se revêtent d'étranges mousses de deux à six pieds de longueur; la *Tillandsia usneoides* y végète en telle abondance que cinquante hommes se pourraient cacher sous la draperie qui habille un seul arbre. Rien ne m'a frappé de surprise en ce pays comme cette perspective de plusieurs milliers d'arpents de bois, où chaque tronc s'enveloppe de ces masses d'étoupes végétales à longs plis qui ondulent au souffle du vent. J'essayai de pénétrer, mon fusil à la main, dans ces labyrinthes, espérant y découvrir quelque chose de neuf; mais presque partout, je trouvai ces fourrés impraticables. Je les ai longtemps côtoyés, surpris de la quantité d'espèces variées, de plantes toujours vertes, de baies inconnues que j'apercevais, et de la multitude d'oiseaux qui n'hivernent jamais en Pensylvanie, et qui là vivent dans une constante abondance...

» Je faisais souvent trente milles sans découvrir une hutte. Arrivé au Wackamaw, au Sedée, à la rivière Noire, j'ai circulé, en faisant de nombreux zigzags, parmi les habitations des riches nababs établis au centre de leurs plantations de riz, qu'entourent les grands villages formés des cases de leurs nègres. L'un de ces propriétaires me dit qu'il avait « quelque chose de plus que six cents têtes de noirs! »

» Non loin de Charlestown, j'ai assisté, sur une lande, à un singulier banquet. La compagnie se composait de deux cent trente-sept vautours noirs ou gallinazos (*Vultur atratus*), de cinq à six chiens et de moi-même, qui, me contentant de maintenir l'ordre, abandonnai aux autres les délices du festin. J'étais assis à côté du cheval mort, si près que mon pied touchait à son sabot; ce qui n'empêcha pas que je comptasse trente-huit vautours à la fois, dessus ou dedans cette carcasse.

» Ayant visité, à cent milles de l'Atlantique, toutes les villes, du Maine à la Georgie, et fait autant pour ce pauvre livre, fruit de mes peines, qu'auteur fit jamais pour sa progéniture, je tourne enfin mes regards vers mon *chez moi.* Il y a dans ces deux petits mots un charme, une mélodie qui ne sont connus que de ceux qui ont abandonné leur logis pour errer parmi les étrangers, en butte aux périls, aux insultes, aux tromperies de toutes sortes. Peut-être aussi qu'une légère fièvre, dont une dose de mal de mer m'aura bien vite débarrassé, contribue à me faire mieux apprécier les délices du chez soi. »

Au mois de janvier 1810 paraissait le second volume de Wilson, et déjà l'infatigable ornithologiste repartait, moins pour aller placer des exemplaires de son ouvrage, que pour explorer l'histoire naturelle des États méridionaux. Arrivé à Pittsburgh, il écrivait, le 22 février, à son ami M. Lawson :

« .... Vous raconter mes aventures est pour moi un vrai plaisir. En arrivant à Lancastre, je me suis rendu chez le gouverneur secrétaire d'état et chez les autres grands personnages qui pouvaient m'être utiles. Le premier, m'accueillant avec politesse et bienveillance, a promptement ajouté son nom à ma liste de souscripteurs. Il me paraît homme de sens, plein de rondeur et sans cérémonie. Mis en rapport par M. L... avec plusieurs membres des deux chambres, j'ai trouvé chez eux tout autre chose : c'est une cohue politique, hargneuse, querelleuse; tous divisés, tous disputant sur de vaines formalités, sans qu'aucun se soucie de l'essence réelle de la loi; je me suis senti repoussé loin d'eux par un invincible dégoût. Il me faut cependant excepter de ma censure un très-petit nombre d'individus intelligents, amis des sciences, remplis de discernement, et dont l'accueil a été pour moi des plus affables.

» Chargé d'une lettre du docteur Muhlemberg pour un ecclésiastique de Hanovre, je me suis rendu, à travers un pays fort bien cultivé et peuplé d'Allemands, dans cette ville où un juge a osé me déclarer « qu'une publication de la nature de la mienne, dont le prix dépassait la portée des fortunes ordinaires, était en opposition directe avec les institutions républicaines, et ne devait pas être encouragée. » D'après le même mode de raisonnement, j'entrepris de prouver au magistrat qu'il était de beaucoup plus criminel que moi, lui qui se construisait une élégante et vaste maison, si fort au-dessus de la portée de la bourgeoisie,

par conséquent si contraire à l'égalité des mœurs républicaines. Je haranguai alors plus sérieusement ce Salomon de la législature sur l'importance que peuvent avoir les sciences en ce pays neuf, surtout les sciences qui se rattachent à l'histoire naturelle. Bref, je ne lâchai mon homme que lorsqu'il eut laissé percer assez de symptômes d'intelligence pour se montrer repentant de ce qu'il avait dit. »

Les environs de Pittsburgh n'offrirent à Wilson aucun oiseau curieux. On lui représentait la route du Midi comme impraticable à pied, coupée de nombreux torrents, et fort dangereuse, impossible même par eau, à moins d'être accompagné d'un ou deux vigoureux rameurs. Sans s'arrêter à de vaines craintes, confiant en ses propres forces, Wilson acheta un bateau, et voici le compte qu'il rend de son excursion :

« En dépit de tous les fâcheux pronostics, j'ai descendu l'Ohio, m'aventurant seul dans une barque découverte, façon de voyager qui m'a paru la plus favorable à mes recherches, et la mieux adaptée à l'état de mes finances. Deux jours avant mon départ, l'Alleghani n'était qu'un large torrent encombré de glaces flottantes, et j'en augurais assez mal pour ma navigation. Quelques biscuits, du fromage, une bouteille d'un cordial offert par un gentleman de Pittsburgh formaient toute ma provende; mon fusil, ma malle, mon grand manteau, occupaient un des bouts de l'esquif; j'avais emporté une timbale d'étain pour vider, au besoin, l'eau embarquée à bord, ou pour puiser dans le fleuve à ma soif. Disant donc adieu aux fumées de la ville, je me lançai dans le courant; bientôt je filai entre les hautes collines qui encaissent tout le cours de l'Ohio. Le temps était chaud et serein, l'eau formait un brillant miroir, excepté aux endroits où des masses de glaçons en noircissaient la surface polie, et me forçaient à quelques manœuvres pour les éviter. Mais, à ma grande surprise, en moins d'un jour de navigation toute glace avait disparu.

» Loin de m'inquiéter de mon isolement, je me sentais le cœur épanoui de joie à l'aspect de cette majestueuse nature. Je prêtais une oreille ravie au sifflement du cardinal (*Tanagra æstiva*), qui s'élançait dans l'air du sein des roseaux que frôlait en passant ma rame. C'était avec une volupté croissante que je contemplais les rideaux verdoyants des forêts, fuyant l'un derrière l'autre, que je suivais de l'œil la paresseuse fumée des nombreux camps à sucre, à mesure qu'elle s'élevait lentement du milieu des montagnes, et variait leurs perspectives en les agrandissant. Imaginez deux lignes de collines parallèles dont l'imposante hauteur écrase les grotesques huttes de troncs d'arbres, qui, çà et là, pointent à l'orée des bois. Ces cimes irrégulières et couvertes de forêts s'écartent rarement de plus de trois à quatre milles, et cette riche bordure, enserrant un fleuve d'une demi-lieue de large, serpente au travers d'une immense contrée. Les ondes, tantôt lavent le talus escarpé d'une des rives, tantôt reculent abandonnant de fertiles bas-fonds qu'une épaisse végétation recouvre. Souvent l'Ohio s'épanche sur ses bords. Il n'y a pas plus de deux ans que ses riches berges, qui ont depuis vingt jusqu'à soixante et quatre-vingts pieds de hauteur, furent presque submergées.

» Le courant faisait environ deux milles et demi à l'heure; mes rames portèrent sa vitesse à près de quatre; j'avançai donc avec rapidité, ramant tout d'une haleine l'espace de six à sept lieues. Certain désormais de suffire à ma tâche, je ne m'arrêtai qu'environ une demi-heure après la tombée de la nuit, devant une misérable hutte, à cinquante-deux milles au-dessous de Pittsburgh. Je dormis sur un tas de paille, ou sur je ne sais quels débris, et préférant à cette rude couche le sein moelleux et élastique de l'Ohio, je me rembarquai avant l'aube. Des deux côtés, le paysage demeurait enfoui dans une imposante masse de vigoureuses ombres; mais chaque promontoire en saillie, chaque baie fuyante se reflétaient avec un charme mystérieux sur la surface limpide et cristalline de l'onde polie. Le chant des coqs m'avertissait seul du voisinage des défrichements; et, çà et là, dans les endroits les plus déserts, le grand duc aux longues aigrettes poussait son cri funèbre, qui ne semble point appartenir à ce monde, et qui longtemps se répercutait d'écho en écho, de montagne en montagne.

» Avec plein loisir pour réfléchir et observer, du 24 février au dimanche 17 mars, j'ai persévéré dans ma solitaire navigation, exposé aux rudes travaux du jour, aux rudes couchers du soir, aux orages de pluie et de grêle, aux épaisses tombées de neige, car il a gelé presque chaque nuit. Enfin, aux abords des rugissants rapides de l'Ohio, dans la crique de Beargrass, j'amarrai ma barque, après un voyage de sept cent vingt milles. Ce sont mes mains qui ont le plus souffert; il se passera plus d'une semaine avant qu'elles aient repris leur souplesse et leur sensibilité.

» .... Il me faudrait un mois pour détailler mes nombreuses courses et tous leurs incidents... Le lundi 5 mars, à environ dix milles au-dessous de l'embouchure du grand Sciota, où je rencontrai la première bande de perroquets, je fus surpris par un violent ouragan de vent et de pluie, bientôt tournée en grêle et en neige; les arbres ployaient, se rompaient; les rameaux brisés volaient de toutes parts; je ne vis de salut qu'à gouverner à la hâte vers le milieu de la rivière, qui roulait écumante comme une mer en furie, et remplissait presque ma pauvre coque de noix, à grand' peine maintenue à flot. Il neigea violemment jusqu'à la brune; je fus trop heureux d'aborder proche d'une cabane que j'avais avisée sur le rivage de Kentucky. Je passai là ma nuit à m'instruire auprès d'un vieux professeur dans les mystères de l'art de prendre l'ours et le loup au piége, de chasser le chat sauvage. En dépit de tout le savoir de mon instituteur, son voisinage fourmillait de loups et de chats sauvages noirs et bruns. De son propre aveu, le chasseur avait depuis la Noël perdu une soixantaine de porcs. Les longs hurlements des loups, toute la nuit, tinrent ses chiens sur l'éveil dans un tumulte de perpétuels aboiements. Cet homme était de ceux qu'on nomme *squatters*, qui ne possèdent pas un pouce de terre, ne payent de rente à qui que ce soit, mais, poussés par la marée montante de la civilisation, errent sur les frontières des sauvages dont ils sont les successeurs immédiats. Plus mal logés que l'Indien, ils sont loin de l'égaler en bon sens et en éducation, et le dessin de leurs tanières figurerait à merveille dans un album, comme spécimen du premier ordre d'architecture américaine. »

La suite à une prochaine livraison.

LES AFFICHEURS DE L'ANCIEN RÉGIME.

C'est seulement au siècle dernier que l'affichage a pris de l'extension dans nos villes. Jusque là ce moyen de publicité n'avait guère été appliqué qu'à la promulgation des ordonnances royales et des arrêts de justice, ainsi qu'aux annonces de spectacle. La manie des spéculations, importée en France par le financier Law, fit recourir aux affiches pour instruire le public du mouvement des affaires. Ce fut là comme une révélation pour le commerce qui en était encore réduit à se faire annoncer par la voix des crieurs. Du petit au grand, chacun se mit à afficher sa marchandise.

Nous reproduisons une image satirique du temps de la Régence, dirigée contre le débordement des affiches. Tandis que le crieur du bon vieux temps passe les épaules chargées de prospectus de toute nature, l'afficheur, grimpé sur son échelle, s'apprête à placarder contre un pilier les annonces dont sa poche est garnie. Au bas de l'image, on lit ces mots qu'une marchande adresse à l'afficheur :

Puisqu'on affiche tout dans le siècle où nous sommes,
Affichez aussi que Colette vend des pommes.

Au moment où les affiches d'utilité publique et privée se multipliaient de la sorte, la discorde régnait dans le clergé à cause de la bulle *Unigenitus*. Les adversaires de la bulle, réduits au silence par la police, ne laissaient pas que d'imprimer clandestinement des milliers de pamphlets : l'émission ne pouvant s'en faire que par des voies détournées, on imagina d'y employer l'industrie des afficheurs. Ce corps de métier, improvisé en quelque sorte par la nécessité du moment, ne renfermait pas dans son sein toutes personnes choisies. Bien des vauriens sans feu ni lieu, bien des batteurs de pavé qui ne savaient pas seulement leurs lettres, avaient pris la jatte à colle et la brosse. Pour un peu d'argent, les uns, dans leur audace, les autres dans leur ignorance, consentaient facilement à se charger de placards diffamatoires dont ils couvraient les murs pendant la nuit.

De ces abus, naquit le législation sur les afficheurs, dont le plus ancien titre est un arrêté du grand conseil rendu le le 20 octobre 1721. On y limite à quarante le nombre des personnes pouvant exercer le métier à Paris. Les quarante afficheurs devaient être porteurs d'une plaque et d'une commission. La plaque était fixée sur le devant de leur habit, la commission était dans leur poche, prête à être exhibée à la première réquisition. Défense leur était faite de travailler avant sept heures du matin, ni passé six heures du soir. Toute contravention à ce règlement était punie de 200 livres d'amende ; la récidive entraînait l'interdiction du métier.

Par surcroît de précaution, l'année suivante, 1722, on exigea des afficheurs qu'ils sussent lire et écrire ; qu'ils ne posassent d'affiches que celles qui seraient revêtues du privilége ; qu'ils opérassent deux fois par semaine le dépôt à la



Les Affiches. — Estampe du dix-huitième siècle.

chambre des libraires d'un exemplaire des pièces qui leur auraient été confiées ; enfin que leurs nom et fonction fussent placardés à la porte de leur domicile.

Le gouvernement de Louis XV eut besoin de renouveler plusieurs fois ces prescriptions. Nous en avons gardé dans notre législation l'article 283 du Code pénal, qui punit de six jours à six mois d'emprisonnement toute personne posant des affiches sans nom d'auteur ni d'imprimeur.

DRESDE.

Voy. p. 145.

LA GALERIE DE DRESDE.

« En m'occupant du Laocoon (1), j'éprouvai le plus vif désir de voir au moins une fois rassemblés en grand nombre des monuments remarquables de l'art. Je me décidai bientôt au voyage de Dresde. Je n'en fis part à personne. Je voulais voir librement, ne consulter que mes impressions propres. Je tenais de mon père une aversion décidée pour le séjour des auberges : j'allai loger chez un cordonnier, cousin du théologien à côté de qui je demeurais à Leipsick. Les lettres de mon nouvel hôte à son parent m'avaient paru pleines de sens, d'esprit et de gaieté. Il était pauvre et content. Je fus curieux de voir de près un philosophe pratique, un sage sans le savoir. J'eus tout lieu d'être satisfait de son caractère et de ses attentions.

» Le lendemain de mon arrivée à Dresde, j'attendis avec impatience l'heure de l'ouverture de la galerie. En entrant dans ce sanctuaire, mon admiration surpassa mon attente. Cette salle se repliant sur elle-même, la pompe, l'extrême propreté, le silence qui y régnaient, les riches tapis, les parquets plus foulés par les curieux que fatigués par les artistes, donnaient l'idée d'une fête unique en son genre. On éprouvait la même impression qu'à l'entrée d'un édifice consacré à la divinité. Et, en effet, tous les objets d'un pieux respect

(1) Ouvrage de Lessing sur le groupe antique du Laocoon. « Il caractérise, dit madame de Staël, les sujets qui conviennent à la poésie et à la peinture, avec autant de philosophie dans les principes que de sagacité dans les exemples. » C'est un des premiers livres que doivent étudier ceux qui ont un amour sérieux de l'art.

semblaient être rassemblés dans cette enceinte en l'honneur du Dieu qui préside aux arts.

» Le peu de temps que dura mon séjour à Dresde fut consacré à la galerie de tableaux. Les antiques étaient placés dans le pavillon d'un grand jardin. Je ne les vis pas, non plus que les autres curiosités que renfermait la ville. J'étais plein de l'idée que trop d'objets m'échapperaient dans la galerie même. »

Ces lignes, empruntées aux Mémoires de Gœthe, expriment agréablement la disposition d'esprit qui convient le mieux à la visite et à l'étude d'un grand musée comme celui de Dresde. Gœthe était préparé par la lecture des meilleurs écrits sur l'art (1) : il était avide de vérifier si les œuvres des grands maîtres réaliseraient l'idée qu'il s'était faite du beau ; il était entraîné par ce désir impérieux de voir de belles peintures, comparable à l'ardeur secrète du prisonnier pour une promenade dans les champs et les bois, ou à l'heureuse impatience du citadin qui, fatigué de l'aspect aride des toits et des pavés, est à la veille de s'élancer sur la route qui le conduira aux Alpes ou aux bords de la mer. Cette émotion, ce trouble intérieur, cette passion, voilà la condition nécessaire, indispensable pour le voyageur qui est à la recherche de l'art. Mais, dira-t-on, n'est-il point sans danger de grandir ainsi le but, de s'abandonner sans réserve à l'espérance, de s'exalter ? N'est-ce point s'exposer à une déception en présence de la réalité ? Non, il ne faut rien

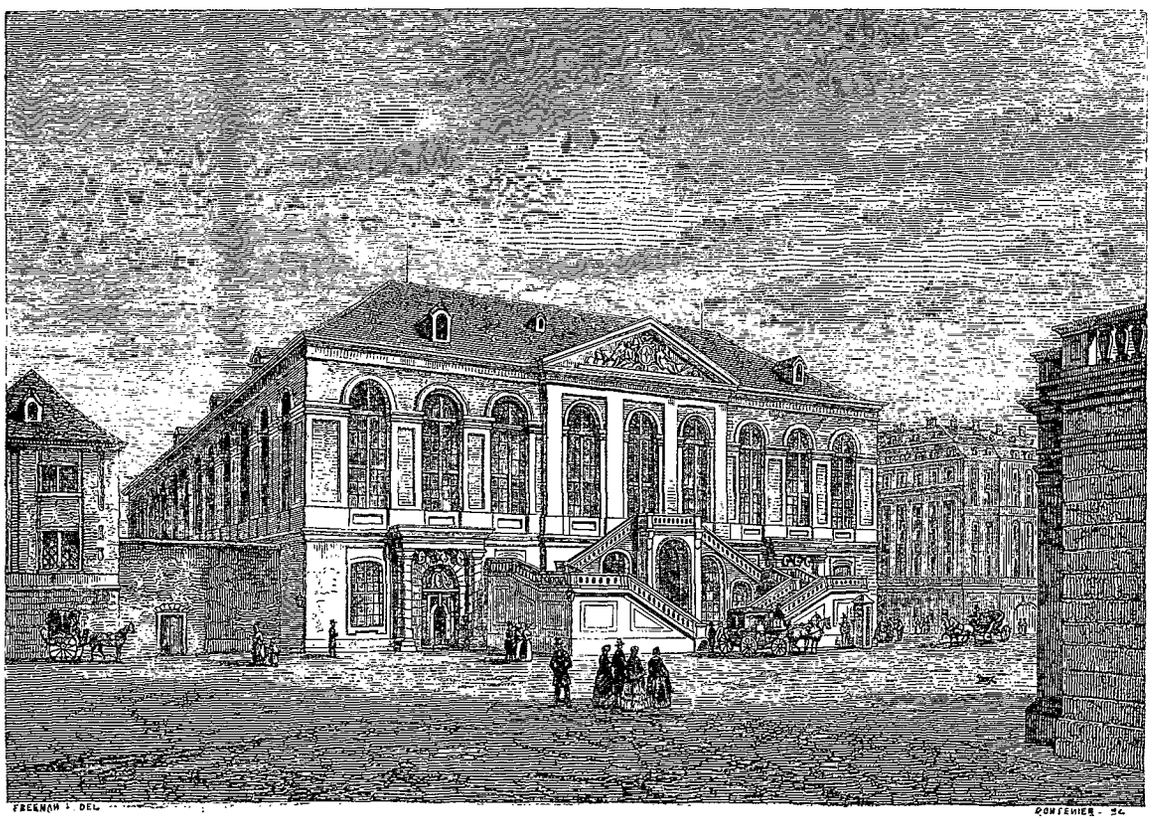

La Galerie de Dresde, sur la place du Vieux-Marché. — Dessin de Freeman.

craindre lorsque l'on a véritablement en perspective les chefs-d'œuvre de l'art : ils sont toujours au-dessus de la faiblesse de notre imagination. A la première vue, il se peut que vous éprouviez un moment d'incertitude, d'étonnement. Vous vous étiez peut-être fait une idée qui ne s'accorde pas exactement avec ce qui est : il faut quelques instants pour écarter l'impression que produit ce contraste ; mais (à moins que réellement vous n'ayez point en vous le sentiment de l'art) cette idée, si différente qu'elle soit, ne saurait être plus grande que son objet : attendez, regardez avec simplicité, avec bonne foi, et les œuvres immortelles grandiront sous vos yeux, élevant avec elles votre âme jusqu'aux ravissements délicieux de toute l'admiration qui leur est due. Il y a trois ou quatre musées en Europe qui ne peuvent tromper l'attente : la galerie de Dresde est de ce petit nombre.

Cette précieuse collection a été fondée par le duc de Saxe George, ami de Luc Cranach ; l'électeur Auguste II l'augmenta et la plaça au deuxième étage de son palais. Le roi Frédéric-Auguste II lui donna tout à coup l'importance qu'elle a encore aujourd'hui, en achetant au prix de cinq millions la galerie du duc de Modène, et au prix de 150 000 francs la Madone de Saint-Sixte, peinte par Raphaël deux ans avant sa mort, et destinée originairement au couvent des Bénédictines, à Plaisance : bientôt le nombre des tableaux ne permit pas de les conserver dans le palais ; en 1747, on les transporta au premier étage du bâtiment des écuries.

Ce bâtiment n'a extérieurement rien de remarquable : il est situé dans la ville neuve, à quelques centaines de pas de l'église catholique (voy. p. 145), sur la place du Vieux-Marché, où sont aussi l'église des Femmes et les deux meilleures hôtelleries de Dresde. On a exposé au rez-de-chaussée des plâtres d'après l'antique : il n'y a rien là qui appelle l'attention des voyageurs. Les tableaux occupent entièrement le reste de l'édifice, qui se compose d'un seul étage ; les appartements sont doubles, c'est-à-dire que les salles, au nombre de quatorze, forment un double carré et composent ainsi deux galeries, l'une intérieure, éclairée par des fenêtres ouvrant sur une cour ménagée au milieu de l'édifice, l'autre extérieure, dont les fenêtres s'ouvrent sur la place et les rues

(1) « Gœthe ne recherche pas seulement le plaisir que peut causer la vue des statues et des tableaux des grands maîtres ; il croit que le génie et l'âme s'en ressentent : — J'en deviendrais meilleur, dit-il, si j'avais sous les yeux la tête du Jupiter Olympien, que les anciens ont tant admirée. » (*De l'Allemagne.*)

environnantes. On entre par une petite porte pratiquée, au-dessus du perron, dans la grande fenêtre du milieu de la façade.

Le Musée est ouvert tous les jours, hors le dimanche ; mais les heures d'entrée et de sortie ne sont pas déterminées d'après une règle fixe : les journaux les indiquent chaque matin. De même qu'à Florence, à Rome, à Paris, et depuis peu de temps à Londres, on est admis sans aucune rétribution.

A la première visite, le voyageur a quelque peine à se tracer une route sûre au milieu des deux mille peintures dont se compose le Musée (1). Aucune grande galerie n'a été ménagée dans le plan général. Les six salles que l'on considère comme la galerie centrale sont consacrées aux écoles italiennes ; les sept ou huit salles qui les entourent contiennent les tableaux allemands, flamands, hollandais et français, et les pastels ; l'école espagnole n'est représentée que par quelques toiles de peu de valeur.

La première salle en entrant est tout entière consacrée aux tableaux français. On est étonné et charmé d'y trouver trois admirables paysages de Claude le Lorrain : un effet de soleil avec le groupe de la Sainte Famille, une côte voisine de Naples où sont Polyphème et Galatée, une prairie où dansent des paysans ; puis plusieurs œuvres remarquables du Poussin, entre autres la répétition d'une de ses plus grandes compositions, le Martyre de saint Érasme ; un Moïse exposé sur le Nil : la jeune fille qui regarde au loin est d'une admirable beauté ; une Vénus dormant sur une draperie blanche, d'un style simple, sobre et pur ; l'Empire de Flore, composition d'un dessin charmant et où respire un sentiment exquis de poésie, mais d'un coloris effacé et pâle : ce n'est pas sans difficulté que l'on y reconnaît Ajax, Narcisse, Adonis, Hyacinthe, et d'autres personnages mythologiques qui se métamorphosent en fleurs ; Narcisse qui admire son image dans l'eau, tandis que deux nymphes le regardent avec une douce mélancolie ; la nymphe Syrinx, tableau à huit personnages ; une Adoration des Mages ; le Sacrifice de Noé après la sortie de l'arche. La plus vaste toile de cette salle est de Louis Sylvestre, élève de Bon Boulogne, et mort en 1760 : elle représente l'entrevue de l'impératrice Amélie, veuve de Joseph Ier, avec son beau-fils Auguste III, roi de Pologne, et sa famille, à Neuhaus, en Bohême, le 24 mai 1736. Ce tableau, haut de plus de 17 pieds, large de plus de 23, atteste un talent sérieux : l'ordonnance est monotone, le style est un peu froid, mais il ne manque pas de noblesse. On voit à côté trois tableaux du même peintre : un portrait de la princesse Amélie, fille de l'empereur Joseph Ier ; un portrait de Louis XV ; un Hercule poursuivant le centaure Nessus qui lui enlève une Déjanire beaucoup trop semblable à une marquise du siècle dernier (2). Plusieurs portraits de princes du Nord font grand honneur à nos peintres, entre autres : un portrait en pied d'Auguste, prince héréditaire, fils d'Auguste II, roi de Pologne, par Rigaud ; un portrait du comte Maurice, maréchal de Saxe, fils d'Auguste II, par Nattier. On doit mentionner aussi, parmi les autres tableaux français : un saint Louis montant au ciel, par Simon Vouet ; une Sainte Famille, par Lebrun ; un Concert, par Valentin ; une Punition militaire, par Callot ; un Repas chez Simon le pharisien, par Subleyras ; trois portraits par Largillière ; un portrait du duc du Maine, par de Troys ; plusieurs paysages, par Gaspard Dughet, beau-frère du Poussin ; des batailles pleines d'ardeur, par Jacques Courtois, le Bourguignon ; un Sacrifice d'Abraham, par son frère Guillaume, élève de Pierre de Cortone ; deux Scènes champêtres charmantes, par Watteau ; et deux autres qui ne leur cèdent en rien pour la finesse et la grâce, l'une par Lancret, l'autre par Pater ; un paysage de François Millet, mort en 1680 à Paris ; deux fables de La Fontaine, le Gland et la Citrouille, l'Ours et l'Amateur des jardins, par Nicolas Bertin, habile coloriste, élève de Bon Boulogne ; de petits tableaux de genre agréables, par Jean Grimoux, mort en 1740 ; par Antoine Pesne, né à Paris en 1683 ; par Charles Hutin, né à Paris en 1715 ; enfin deux beaux pastels de Latour, la Mère de Louis XVI et Maurice de Saxe.

Cette première halte est, pour un Français, inévitable : on ne se trouve pas, sans intérêt, sans émotion, tout à coup en présence d'œuvres qui rappellent la patrie, dont plusieurs sont des titres de gloire, et que l'on avait peut-être oubliées. Mais, ce tribut payé, on est entraîné, à travers toutes les salles, vers celle qui est pour la galerie de Dresde ce que la Tribune (1) est pour la galerie de Florence : on ne regarde ni à sa droite, ni à sa gauche ; on se hâte ; on est palpitant ; quelques instants suffisent, et on a devant soi, comme une vision, cette Madone de Saint-Sixte, qui, une fois apparue à l'esprit, ne s'en effacera plus jamais.

Celui qui écrit ces lignes avait déjà vu Raphaël à Florence et à Rome ; et ni la Vierge à la chaise, ni la Madone de Foligno, supérieure à la Transfiguration et à toutes les autres œuvres du maître, ne l'ont ému plus profondément que la Madone de Saint-Sixte. S'il osait, pour exprimer ce que cette Madone lui a fait éprouver, il dirait : « C'est le ciel entr'ouvert ; c'est plus que le pressentiment, c'est le sentiment même d'une autre vie. » Aucune prévention n'a part à ces soudaines admirations, qui ont à la fois la grandeur et l'effet salutaire de la contemplation religieuse. Le signe auquel on reconnaît la toute-puissance et la sincérité de ces impressions est qu'elles se produisent en vous instantanément et invinciblement, quelles que soient la disposition de votre âme et la préoccupation de votre esprit. Combien de fois ne m'est-il pas arrivé, traversant cette salle de la galerie sans la reconnaître, distrait, morose comme on l'est à certaines heures sur le sol étranger, de me sentir tout à coup pénétré d'une influence mystérieuse, bienfaisante, élevée ; de sentir frémir ma lèvre, et mes yeux se voiler d'une larme ! C'était la Madone que, sans y songer, mes yeux avaient rencontrée. D'autres fois, en des heures de révolte, j'ai voulu, comme par une tentation impie, la regarder en la défiant de m'émouvoir : effort impuissant ! du premier trait, j'étais soumis et heureux de ma défaite.

Il n'est personne qui ne connaisse, par les gravures, cette Madone, qui tient Jésus sur un de ses bras, entre saint Sixte et la belle sainte Barbe, les yeux baissés, priant à ses côtés. Elle a inspiré ces lignes à madame de Staël :

« Cette Vierge de Raphaël, que deux enfants contemplent, est à elle seule un trésor pour les arts : il y a dans cette figure une élévation et une pureté qui sont l'idéal de la religion et de la force intérieure de l'âme. La perfection des traits n'est, dans ce tableau, qu'un symbole : les longs vêtements, expression de la pudeur, reportent tout l'intérêt sur le visage, et la physionomie, plus admirable encore que les traits, est comme la beauté suprême qui se manifeste à travers la beauté terrestre. Le Christ, que sa mère tient dans ses bras, est tout au plus âgé de deux ans ; mais le peintre a su merveilleusement exprimer la force puissante de l'être divin dans un visage à peine formé. Le regard des anges enfants qui sont placés au bas du tableau est délicieux : il n'y a que l'innocence de cet âge qui ait encore du charme à côté de la céleste candeur ; leur étonnement, à l'aspect de la Vierge rayonnante, ne ressemble point à la surprise que les hommes pourraient éprouver : ils ont l'air de l'adorer avec confiance, parce qu'ils reconnaissent en elle une habitante de ce ciel que naguère ils ont quitté. »

La Vierge a dix-huit ans à peine : ses regards plongent dans l'infini ; un souffle divin agite légèrement ses vêtements

(1) D'après le catalogue, 1857 peintures à l'huile, et 183 pastels.

(2) Un très-grand nombre de portraits du même peintre sont placés dans d'autres salles, où l'on voit aussi un des plus beaux tableaux de Charles Vanloo, Pâris et CEnone.

(1) Voy. 1849, p. 265.

tandis qu'elle monte au ciel. C'est l'image idéale du frémissement de l'âme qui s'élève vers Dieu.

Après ce chef-d'œuvre de Raphaël, il y a beaucoup à admirer encore dans la galerie de Dresde, quoique ce ne soit plus à cette haute région. Les tableaux du Corrége, placés dans la même salle, sont très-justement célèbres : ils charment par une grâce et un art d'une supériorité telle qu'ils font éprouver aussi un sentiment mêlé d'admiration et de respect pour ce grand peintre. Corrége, avec Léonard de Vinci et Michel-Ange, a sa place marquée près de Raphaël. Il n'aurait peut-être point la vertu de soulager une grande douleur; mais certainement il a celle de distraire d'un grand ennui : à sa manière, il relève la dignité humaine. On a déjà décrit dans ce recueil la Nativité connue sous le nom de la Nuit ou la Sainte Nuit (1848, p. 405); on cite trop rarement un autre grand tableau qui lui sert de pendant, et où Marie est représentée avec Jésus au milieu de plusieurs saints: toute la scène est éclairée par une pleine lumière blanche qui a quelque chose de surnaturel. La petite Madeleine couchée à terre et lisant dans un livre est adorable : regardée de près, elle sert à mesurer toute la vigueur du dessin, toute la solidité et, pour ainsi dire, la profondeur de l'inimitable couleur du Corrége. Un portrait d'homme que l'on dit être un nommé Francisco Grillenzoni, médecin du peintre; deux autres grandes scènes religieuses où Marie et Jésus sont adorés, et dont une rappelle beaucoup le style d'André del Sarte, seraient aussi des tableaux plus renommés s'ils n'étaient pas si près de la Nuit.

Le souvenir de ces grandes œuvres de Raphaël et du Corrége ne doit pas rendre injuste pour plusieurs toiles réunies autour d'elles. Le catalogue attribue à Léonard de Vinci le portrait d'un « Homme âgé, richement mis, portant un gant et un poignard; » mais quelques amateurs affirment que le peintre est Holbein, et que cet homme est un nommé Morett, orfévre de Henri VIII. Le Sacrifice d'Abraham et le Mariage de sainte Catherine, par André del Sarte, sont assurément de très-belles peintures; la Sainte Famille de Jules Romain, connue sous le nom de la Vierge au bassin, n'est pas à oublier; il en est de même de différentes toiles de Vasari, du Caravage, de Sassoferrato, de Maratte, de Daniel de Volterre, du Bronzino, de Carlo Dolce et du Baroche.

Nous n'avons parlé jusqu'ici que de deux salles, celle des tableaux français et celle de la Madone de Saint-Sixte. Il resterait à visiter douze salles : il faut se contenter de les parcourir et de citer ce qu'elles offrent de plus remarquable.

Ce sont surtout, d'une part, les peintres de Venise, de Ferrare et de Bologne, villes que visitaient souvent les princes de la famille impériale d'Autriche, et, d'autre part, les vieux maîtres allemands, les hollandais et les flamands, qui ont les honneurs de la galerie. La salle du Titien offre quelques-unes des plus grandes œuvres de ce maître : son *Christo della moneta*, ou le Tribut de César, d'un fini extraordinaire; le portrait de sa fille Lavinia; la Jeune femme à l'éventail; une belle jeune fille tenant un vase; un portrait d'Alphonse Ier, duc de Ferrare, avec sa femme et son fils; d'autres portraits, et quatre ou cinq Vénus. Ces peintures, qu'on ne se lasse point de regarder, ne surpassent point cependant la beauté d'un tableau où le vieux Palma a représenté ses trois filles. On admire aussi plusieurs toiles des Bellin, de Giorgion, du Tintoret et de Paul Véronèse.

Une salle est consacrée presque entièrement aux Carrache, une autre au Guide et à ses élèves. Quelques-uns des tableaux du Guide peuvent soutenir la comparaison avec ceux que possèdent Rome et Florence.

Lorsqu'un maître n'est représenté dans un musée que par quelques toiles, il est à peu près impossible de se faire une juste idée du degré de son mérite : on a beau chercher à compléter l'étude de son style, de son caractère particulier, par celle des estampes gravées d'après lui, on n'a point les éléments nécessaires pour asseoir un jugement sûr. La galerie de Dresde possède un très-grand nombre d'œuvres de grands maîtres, dans une proportion suffisante pour confirmer la haute appréciation que l'on a déjà faite ailleurs de leur génie; il est même quelques maîtres que l'on pourrait juger entièrement dans la galerie de Dresde, n'eût-on jamais eu la possibilité de les admirer dans d'autres collections : parmi eux nous citerons le vieux Luc Cranach, Holbein, Rubens, Van-Dyck, Crespi, Rembrandt, Ruysdael, Raphaël Mengs, Gérard Dow, Berghem, Miéris, Téniers, Denner, Netscher, Snyders, Seghers, Vanden-Velde, Vander-Werf, Wouvermans, Mignon, Weenix, etc.

L'étonnement que cause la fécondité de Rubens augmente à chaque nouvelle excursion dans les musées de l'Europe : à Dresde, les portraits de ses deux fils, de sa dernière épouse, la Chasse aux lions, un Jugement dernier, un Jugement de Pâris, le *Quos ego!* un Méléagre, des Nymphes portant du gibier, l'Amour châtié, sont des œuvres capitales. Il en est de même de la Danaé de Van-Dyck, ainsi que d'une riche collection de ses portraits, parmi lesquels sont ceux de Charles Ier, de ses enfants et de sa femme. Treize tableaux de Jacques Ruysdael, placés près les uns des autres, donnent la mesure du grand sentiment de la nature du Nord qui inspirait cet artiste mélancolique : l'admiration se satisfait à loisir devant ses paysages connus sous les titres du Cimetière des juifs, du Monastère, de la Chasse, devant une plaine boisée où le regard se noie dans la verdure.

La lithographie a fait un choix parmi les œuvres les plus agréables des Flamands et des Hollandais de second ordre que nous avons nommés : elle leur a donné une grande popularité. Il n'est pas sûr qu'elle ait toujours préféré ce qui était supérieur; elle pourrait bien avoir souvent cherché ce qui lui convenait le mieux, ce qu'elle avait la confiance de rendre le plus heureusement. Nous avons compté jusqu'à soixante tableaux de Philippe Wouwermans. Un peintre que l'on peut considérer comme appartenant à Dresde, où il est mort en 1774, Dietrich, remplit une salle presque entière de ses toiles, auxquelles on ne peut refuser la facilité, l'esprit et la grâce. Enfin la collection de pastels est précieuse : on y voit, du Guide, une tête de saint François d'Assise; de Raphaël Mengs, son portrait, qui sent un peu l'affectation, ceux de son père, de la charmante épouse du peintre Alexandre Thiele, de la signora Mingotti, célèbre cantatrice, du chanteur Antonio Annibali, du peintre Sylvestre, gros bonhomme naïf; de La Tour, deux pastels que nous avons déjà indiqués; de la Carriera Rosalba, artiste vénitienne dont nous avons raconté la vie (1848, p. 337), les portraits d'un procurateur de Venise, de princes et de princesses, des allégories; de Liotard, la belle Baldauf ou la Chocolatière de Vienne, dont nous avons donné une esquisse (1846, p. 89), mademoiselle Lavergne, nièce de l'auteur, connue sous le nom de la Liseuse, Maurice de Saxe, et le portrait du peintre lui-même avec un bonnet à poil; puis des portraits par des peintres inconnus, mais pour la plupart curieux, tels que ceux de l'abbé Métastase, aux traits doux et arrondis comme ses vers, des belles comtesses Recanati et de Sternberg, d'une Barbarigo, et d'une jeune aubergiste du Tyrol.

Ce n'est là qu'un aperçu très-incomplet, mais suffisant pour montrer que la réputation de la galerie de Dresde n'a rien d'exagéré. Une ville qui possède de telles richesses d'art est du petit nombre de celles qui ont un attrait puissant pour l'artiste et l'amateur. L'arrangement des tableaux n'est pas irréprochable. On a supposé que le climat obligeait à les couvrir pour la plupart de verres : c'est un inconvénient, peut-être un danger; la lumière se joue à la surface de la vitre, gêne le regard, défloré le coloris, nuit à l'effet. Les encadrements datent du dernier siècle : ils sont presque tous mesquins, trop étroits, peu favorables aux peintures; mais un changement de cadres entraînerait des dépenses que le roi de Saxe n'est point sans doute disposé à faire. Une criti-

que pourrait être hasardée au sujet de la facilité avec laquelle on laisse détacher des murs les plus belles œuvres par un trop grand nombre de peintres copistes. De tous côtés on voit appendus aux clous de petits écriteaux avec ce mot : *Copir ;* cela indique autant de tableaux de premier ordre que l'on ne peut voir qu'en les cherchant près des croisées où sont assis les artistes, si toutefois ces fenêtres ne sont pas défendues comme de petites forteresses contre la curiosité, ou si, pendant l'absence des artistes, les toiles ne sont pas tournées au bas des murailles de manière à ne montrer au désir irrité que leur revers.

Les autres collections de Dresde qui mériteraient une description sont :

Au palais Japonais : — La galerie des marbres antiques, formée en grande partie de la collection du prince Chigi, achetée par Auguste II, en 1725, au prix de 60 000 thalers (environ 225 000 fr.) : on y admire un Athlète ; trois statues de femmes, découvertes en 1706 à Herculanum ; le piédestal triangulaire d'un candélabre du temple de Delphes ; un buste d'Antinoüs, en rouge antique ; un des Fils de Niobé ; une Vénus Anadyomène, une Pallas, un Bacchus, un groupe d'Amour et Psyché ; des sculptures modernes de Jean de Bologne, Donner, Bernini et Algardi. — Les porcelaines japonaises, chinoises, au nombre de plus de 60 000 pièces ; collection que l'on estime trois millions, et dont le catalogue remplit cinq volumes in-folio. — La Bibliothèque, qui renferme plus de 240 000 volumes, et où l'on conserve des manuscrits précieux de Luther, de Mélanchthon, de Grotius, etc.

Dans une des galeries du Zwinger (cour d'entrée du palais) : — Le cabinet des estampes, composé de 250 000 estampes, très-riche surtout en estampes des vieux maîtres allemands. — Le cabinet d'armures, fondé au dix-septième siècle par l'électeur Auguste Ier, et contenant environ vingt mille pièces d'armes, dont plusieurs sont remarquables par leurs ornements gravés, damasquinés ou incrustés. On y voit aussi des étoffes richement brodées qui ont servi à des tournois ou à des couronnements, des armes orientales, et d'autres apportées des pays sauvages.

Au rez-de-chaussée d'une des cours du palais est la Voûte-Verte (*Grüne Gewolbe*), suite de sept salles où l'on a disposé dans des armoires, sur des étagères en cristal, sur des tables et des consoles, une quantité prodigieuse de petites œuvres d'art, en général plus curieuses que belles, si l'on excepte quelques statuettes en bronze ou en ivoire, et quelques beaux vases en vermeil des quinzième, seizième et dix-septième siècles. De toutes parts on y voit des coupes en pierres précieuses, agate, jade, lapis-lazuli, serpentine, ambre jaune ; des perles monstrueuses figurant des images grotesques ; des parures de cour en émeraudes, rubis, saphirs, topazes et diamants ; des reliefs en orfévrerie, entre autres le palais du sophi de Perse, peuplé de centaines de petites figures de courtisans et d'esclaves en or émaillé et en pierres précieuses : ce travail, qui n'est qu'un jouet splendide, occupa pendant sept années, de 1701 à 1708, deux orfévres nommés Dinglinger.

LES ESPRITS.

La croyance au monde surhumain des esprits et des fantômes se retrouve chez tous les peuples : née de l'aspiration impatiente qui nous porte sans cesse à nous échapper du réel pour aborder un univers merveilleux où le temps et l'espace n'existent plus, elle a été entretenue, de génération en génération, par l'ignorance des phénomènes naturels. Les sciences modernes lui ont porté un coup dont elle ne se relèvera plus, et ce qui était naguère une foi pour des esprits même éminents ne nous paraît plus qu'une crédulité à peine excusable chez les intelligences faibles ou ignorantes.

C'est à la destruction de ces croyances aux fantatisques apparitions qu'il faut surtout attribuer les mystifications qui étaient autrefois à la mode et constituaient une des plaisanteries les plus ordinaires des bourgeois et des gentilshommes campagnards. Les esprits étaient alors des rois nouvellement détrônés auxquels on pensait encore, et les



poltrons crédules se trouvaient en assez grand nombre pour divertir les mystificateurs.

Cruikshank représente ici une scène de ce genre. Le voyageur qui va se mettre au lit aperçoit tout à coup une longue figure de rustre qui s'élève du plancher en tenant une lanterne au bout d'une fourche, et tâchant de donner à son expression grotesque une solennité sinistre. Saisi plutôt qu'effrayé, l'hôte lance son oreiller à la ridicule apparition, qui va être réduite à rentrer sous le plancher aux grands éclats de rire de ses complices eux-mêmes.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. Martinet, rue et hôtel Mignon.

SALOMON DE CAUS.

IL N'A JAMAIS ÉTÉ FOU.



Portrait de Salomon de Caus, dans la galerie d'antiquités de Heidelberg. 1619.

Salomon de Caus a écrit sur l'architecture, la perspective, l'hydraulique, la musique, la construction des orgues et des cadrans solaires; il a orné les demeures royales d'Angleterre d'inventions merveilleuses; il a construit en Allemagne des palais; enfin, le premier, il s'est servi de la force élastique de la vapeur aqueuse dans la construction d'une machine hydraulique; malgré tous ces travaux, sa vie est restée presque inconnue jusqu'à notre temps.

Né en 1576, il est Français (tous les priviléges de ses livres lui en donnent le titre) et sans doute Normand. Les familles du nom de *de Caus* sont nombreuses en Normandie, et elles ont donné à la France quelques hommes de talent, entre autres de Caux de Montlebert, auteur tragique (1682), et Caux de Cappeval, poëte latin et français (1700). Le fils ou le neveu de Salomon, Isaac de Caus, ajoute à son nom le mot Dieppois sur le titre d'un volume d'hydraulique qu'il a publié.

De Caus parle dans ses livres des études de sa jeunesse. A l'exemple des artistes encyclopédistes de la Renaissance, il voulait posséder la somme du savoir humain. Il apprenait

les langues anciennes; il étudiait les ingénieurs, les architectes et les géomètres. Son génie se portait de préférence aux sciences mécaniques, encore égarées à la puérile recherche de curiosités antiques, telles que la statue de Memnon et les pigeons d'Archite, ou bien opiniâtrées à la poursuite de l'arcane qui mettrait en jeu toutes les vertus latentes de la nature, et opérerait des miracles.

La vie aventureuse de de Caus commença par un voyage en Italie. On ignore par suite de quelles circonstances il vint ensuite en Angleterre s'attacher à la maison du prince de Galles, fils de Jacques II, et donner des leçons de dessin à la princesse Élisabeth. Pour satisfaire, dit-il, « à leur gentille curiosité qui demandait toujours quelque chose de nouveau, » de Caus orna les jardins de Richemond. Le livre second de ses *Forces mouvantes* contient la suite des machines qu'il édifia dans cette résidence célèbre. Tout le personnel de l'Olympe y est figuré dans les principaux épisodes que la Fable raconte de la vie des dieux. Un groupe représente Pan et Apollon jouant de la lyre et du flageolet devant Midas et Tmolus, juges du combat; un autre groupe, la nymphe Écho répondant à un Satyre, etc. Cette mythologie est mise en jeu par des appareils dont la complication ferait sourire la science moderne.

En 1612, de Caus publia le premier de ses ouvrages sous ce titre : « La Perspective avec la raison des ombres et des » miroirs, par Salomon de Caus, ingénieur du sérénissime » prince de Galles. Londres, Jean Norton; et Francfort, » chez la veufe de Hulsius. » Par la dédicace, datée de Richemond, le 1er octobre 1611, on voit que les travaux dont il est chargé l'ont empêché d'augmenter son livre de plusieurs figures, et d'achever un autre ouvrage commencé. Suivant la mode du temps, cette dédicace est suivie d'une poésie laudative. Un acrostiche de Jean Le Maire sur le nom de Salomon nous apprend qu'il n'était encore qu'en son *avril*. Ce Jean Le Maire, peintre bel esprit, élève de Vignon et ami du Poussin, avait peint à Bagnolet et à Ruel, chez le cardinal de Richelieu, des tableaux de perspective fort admirés dans ce temps-là. Rien de plus naturel qu'il servît de panégyriste et comme d'introducteur au savant qui traçait les règles de la partie de l'art que lui-même cultivait avec le plus de succès. Le livre, cependant, n'a point encore été l'objet d'un examen sérieux. Montucla le cite dans son Histoire des mathématiques : « C'est, dit-il, un travail dont on faisait beaucoup de cas autrefois. » Formule polie avec laquelle on prend congé d'un ouvrage sans l'ouvrir.

La princesse Élisabeth ayant épousé, en 1613, Frédéric V, duc de Bavière, emmena avec elle son maître de dessin en qualité d'ingénieur et d'architecte. De Caus fut naturellement choisi pour diriger la construction des bâtiments que le palatin voulait ajouter à sa résidence de Heidelberg. Les parties du nouvel édifice dont il donna les plans furent : le bâtiment anglais qui a perdu jusqu'aux derniers vestiges de sa distribution et de sa décoration; le palais de Frédéric V, dont les ruines sont depuis longtemps converties en tonnellerie, et la porte Élisabeth. Franz Hugler décrit et admire cette architecture dans son Histoire des arts. On y trouvait, suivant lui, l'indépendance qui s'affranchit des règles des écoles, mais non de celles du goût.

Pour entourer le palais de jardins, on donna à de Caus une montagne à remuer : le Friesenberg, fourré sauvage, percé de crevasses profondes et hérissé de rochers. Il éleva au milieu de cette nature vaincue une multitude de volières, de maisons de plaisance, d'arcs de triomphe, de grottes, de fontaines, dont la description remplit un volume in-folio, publié à Francfort, en 1620, sous le nom de *Hortus palatinus*. Les planches de ce rarissime volume que ne possède aucune des bibliothèques publiques de Paris sont de Théodore de Bry, un des célèbres graveurs d'alors. L'édition faite aux frais du palatin, fut sans doute anéantie presque entièrement avec les chefs-d'œuvre qu'elle reproduisait dans un des siéges suivis de pillage qui désolèrent Heidelberg de 1622 à 1688.

Au fort de ces travaux, parut le livre sur lequel M. Arago s'est appuyé pour signaler de Caus à la reconnaissance de notre pays comme étant l'inventeur « d'une véritable machine à vapeur propre à opérer des épuisements. » Voici la description et le titre exacts de cet ouvrage; ils n'ont été donnés jusqu'ici dans aucun traité de bibliographie. « Les » Raisons des forces mouvantes avec diverses machines, tant » utiles que plaisantes aus quelles sont adioints plusieurs » desseings de grottes et fontaines, par Salomon de Caus, » ingénieur et architecte de Son Altesse palatine électorale. » Francfort, en la boutique de Jean Norton, 1615. » Après la dédicace au roi très-chrétien, viennent deux anagrammes dont les auteurs jouent fort subtilement sur le nom de Salomon. Le privilége est donné pour quatre livres, desquels deux seulement composent le volume en question. Le troisième a été imprimé à part comme nous le verrons bientôt; le quatrième, intitulé *De la construction des machines hydrauliques*, n'a jamais paru.

L'épître au lecteur nous initie aux études et aux lectures favorites de de Caus; il entre ensuite en matière. La première partie du volume traite des forces mouvantes; la seconde, des travaux qu'il avait exécutés à Richemond; la troisième, de la fabrique des orgues. L'ouvrage entier est orné de belles planches sur cuivre. Nous avons remarqué qu'au problème XXVI le livre premier s'interrompt tout à coup pour faire place au livre second, encore que ce livre second ne commence que beaucoup plus loin. Des planches transposées, absentes, défigurent tous les exemplaires qu'il nous a été donné d'examiner. L'ouvrage n'a peut-être été tiré qu'en épreuves; ainsi s'expliquerait son insigne rareté. De Caus en donna une seconde édition en 1624, à Paris, chez Charles Sevestre. Il en existe une traduite en langue allemande.

Nous n'avons pas à entrer ici dans l'examen des théorèmes et problèmes de la première partie du livre; leur importance a été ramenée dans ce recueil à ses véritables proportions (1848, p. 250).

La même année 1615, de Caus publia, toujours à Francfort, dans la boutique de Jean Norton, le travail sur la musique qui devait faire corps avec son Traité des forces mouvantes. C'est un volume in-folio de 116 pages, paginé au verso seulement, et orné de beaucoup de planches sur bois. Il porte ce titre : « Institution harmonique divisée en deux parties : en la » première sont montrées les proportions des intervalles har- » moniques, et en la deuxième les compositions d'icelles. » Ce traité est fort abstrait, fort confus, plein de termes empruntés à la musique grecque et d'une analyse presque impossible. Il est précédé de préfaces où de Caus prend à témoin l'histoire sacrée et l'histoire profane de l'excellence de la musique et de ses merveilleux effets. Le tout a été traduit en allemand par Gaspar Troste, avec force notes, additions et corrections.

De Caus continuait de résider à Heidelberg. La galerie d'antiquités de cette ville conserve son portrait peint sur bois, à la date de 1619. Cette effigie, dont l'authenticité n'a jamais été mise en doute, est l'œuvre d'un artiste inconnu qui suivait les errements de l'école allemande primitive. On voit, à la méticulosité du travail, à la roideur de la pose, au style des extrémités, avec quelles préoccupations archaïques elle fut exécutée. La vie de de Caus est racontée succinctement à l'envers du panneau. Son biographe nous apprend qu'en 1623 il quitta le service de Frédéric V pour retourner en France.

Son nom n'est attaché à aucun des grands travaux qui s'exécutèrent sous le règne de Louis XIII. Il faut continuer de demander à ses ouvrages quelques détails sur sa vie. Outre la seconde édition des Raisons des forces mouvantes, parut, en 1624, « la Practique et démonstration des horloges » solaires avec un discours sur les proportions, tiré de la » raison de la trente-cinquième proposition d'Euclide, et

» autres raisons et proportions, et l'usage de la sphère » plate ; Paris, Hyerosme Droüart, » livre honorablement cité dans la Bibliographie astronomique de La Lande. Dans sa dédicace, de Caus témoigne sa reconnaissance au cardinal de Richelieu (qu'un préjugé récent présente comme son persécuteur) : « L'opinion, dit-il, qu'on pourrait avoir que vous me portez plus d'affection que mes services n'en ont pu encore mériter, me donne sujet de mettre souvent le compas et la règle en main pour tascher de m'acquitter du service que je vous dois. » Il est question, dans l'avis au lecteur, d'une traduction de Vitruve, à laquelle de Caus travaillait avec ardeur, et qu'il n'a pas publiée.

A partir de 1624, on ne trouve nulle part le nom de de Caus. Suivant Roquefort, d'accord en cela avec le biographe du portrait, il mourut en Normandie vers 1630.

Salomon de Caus a pris place depuis quelque temps au martyrologe de la science, à côté de Christophe Colomb et de Galilée. Le public a été mystifié par une prétendue lettre de Marion de Lorme à Cinq-Mars, dans laquelle cette femme trop célèbre est supposée raconter une visite faite à Bicêtre en compagnie du marquis de Worcester. On voit, dans cet écrit imaginaire, de Caus, enfermé comme fou par ordre de Richelieu, et criant au marquis qu'il a trouvé le moyen de faire marcher les voitures à la vapeur. Le marquis s'extasie sur le génie de cet homme, et Marion écrit le tout à Cinq-Mars en style badin. Cette pièce fausse et ridicule, qui ne supporte l'examen ni philosophiquement ni historiquement, eût passé inaperçue sans les commentaires des dramaturges et des romanciers, pour lesquels c'est toujours une bonne fortune qu'un homme meure à Bicêtre ou à l'hôpital (1).

OEUVRES D'ART ANTIQUES

QUI PORTENT LES NOMS DE LEURS AUTEURS.

Fin. —Voy. p. 175.

Mosaïque très-belle, trouvée dans la vigne Luppi, près de la porte Saint-Paul, à Rome, par *Héraclite*. Cette mosaïque, de 4m,005 carrés, était entourée d'ornements variés faits de marbres rares, de porphyre, de serpentin, d'albâtre oriental. Un encadrement saillant, en marbre de Paros, indiquait qu'elle ne devait pas être foulée aux pieds ; elle était du genre de celles qu'avait inventées Sosus pour les salles de festin, et que les anciens, au rapport de Pline, désignaient sous le nom d'*asaroton* (qui n'est pas balayé). Aussi celle-ci, entre deux larges bandes ornées de caissons rouges en perspective, entremêlés de feuillages, de bucranes, représentait-elle les débris tombés de la table et éparpillés sur le plancher après un festin ; des fruits à demi mangés, raisins, noix ; des feuilles de légumes, de petits os, des coquillages, des arêtes de poissons, des pattes de langoustes ; on y découvre une souris qui fait chère lie de ces débris. A deux des angles de l'encadrement intérieur de ce riche pavement, sont deux figures égyptiennes, un homme et une femme, restes de quatre qui y étaient. On remarque encore des animaux et des plantes du Nil sur un fond noir, et quelques oiseaux nageant dans une eau limpide. Les cubes de la mosaïque sont en marbre de couleur, d'une petitesse telle qu'il est très-rare de trouver autant de délicatesse dans les mosaïques antiques; et l'on a calculé qu'une palme romaine, ou 0m,222, pouvait contenir 7 500 morceaux. On croit que l'auteur de cet admirable ouvrage, le mosaïste Héraclite, a pu vivre entre les règnes d'Adrien et de Caracalla.

Mosaïque de Pompéi, par *Dioscoride* de Samos. On a trouvé dans les fouilles de Pompéi deux mosaïques de cet artiste.

Muse, statue, galerie de Florence, par *Atticianus* d'Aphrodisium. Ce nom est encore gravé sur une statue consulaire de la même collection.

Nymphes (Monument consacré aux) par *Lucius Antius*, architecte, trouvé à Pestum.

Orateur romain, en Mercure, connu sous le faux nom de Germanicus, au Musée du Louvre, n° 712, par *Cléomènes*.

Oreste et Électre, vulgairement Papirius et sa mère, groupe de la collection Ludovisi, par *Ménélas*, sculpteur, élève de Stéphanus; peut-être celui dont parle Pline, l. xxxvi, ch. 4.

Pomme de pin en bronze du mausolée d'Adrien, au Vatican, par *Cincius*.

Pompée (Sextus), statue au Musée du Louvre, n° 150, par *Ophélion*, fils d'Aristonidas.

Sardanapale. — Voy. Bacchus Indien.

Sculpteur assis, tenant une tête de la main gauche. Devant lui une femme brûle des parfums. Bas-relief à la villa Albani, par *Q. Lollius Alcamènes*. L'archéologue Marini n'admet pas ce sculpteur.

Sénateur assis, statue, collection Ludovisi; par *Zénon* d'Aphrodisium. Le nom est inscrit sur la bordure du vêtement.

Silène de Gabies. Une inscription tronquée laisse croire que cette statue a été faite par un *Diogène* et un *Eschine*.

Singe en cipolino, statue, au Musée du Capitole. L'inscription, qui, avec les noms de *Phidias* et d'*Ammonius*, porte la date de l'an 159 de Jésus-Christ, empêche que l'on ne confonde ce Phidias avec l'auteur du Jupiter Olympien et de la Minerve d'Athènes.

Statuette en terre cuite, au Musée de Lyon, par *Pistillus*, modeleur de figurines. Le moule de cette terre cuite a été trouvé à Autun.

Tête sans désignation, à la villa Negroni, et depuis à Rome, chez le sculpteur Albaccini. Sur l'hermès qui supporte cette tête, on lit le nom d'*Eubulus*, fils d'un Praxitèle.

Thermes de Caracalla. Une inscription trouvée en 1825 a fait connaître *Aurélius Démétrius* comme l'architecte de cet édifice.

Titius Gemellus, buste en marbre encore au magasin du Musée du Louvre, n° 866. Une inscription gravée sur ce buste indique qu'il a été fait par le sculpteur lui-même. *Titius Gemellus* pouvait vivre au troisième siècle de notre ère.

Torse du Belvédère ou de Michel-Ange. —Voy. Hercule en repos.

Tour des Vents, à Athènes, par *Andronicus* de Cyrrhus en Macédoine. Cette tour octogone, en marbre, portait sur le faite un Triton en bronze, tenant une baguette, et qui en tournant indiquait la direction du vent. Elle existe encore, et paraît être d'une époque postérieure à Alexandre.

Vase de pierre, à la villa Albani, par *Eraton*.

Vase sur un antéfixe, grande tuile, portant le nom de *Midée*. Elle fut trouvée en Attique par M. Fauvel.

Vénus accroupie, au Musée du Capitole; très-jolie statue. L'inscription qu'on lit sur la base moderne porte le nom de *Bupalus*; ce nom a été copié sur un piédestal trouvé très-près de la statue, à la ferme de Salons, près de Rome, sur le chemin de Palestrine. Il n'est pas prouvé que cette base ait appartenu à cette Vénus. Dans tous les cas, si ce Bupalus était l'auteur de la statue, d'après le style et le travail ce serait un autre Bupalus que l'ancien statuaire, élève de Dipœne et de Scyllis, dont parle Pausanias.

Vénus de Médicis, statue, à la galerie de Florence, par un *Cléomènes*. L'inscription gravée sur la base moderne de la statue paraît avoir été copiée d'après celle de la base antique.

Vénus d'Alexandria Troas, statue, copie par *Ménophantus;* collection Chigi. Une autre statue de cette Vénus, entièrement pareille, mais sans le nom, se trouve au Musée du Louvre, sous le n° 190.

(1) Les Mémoires de la Société des antiquaires de Normandie pour 1850 contiendront, sur la vie et les ouvrages de de Caus, un travail étendu dont cette note est un extrait.

LE CHATEAU DE MEILLANT.

LE DUC DE CHAROST-BÉTHUNE.

Il ne faut pas confondre le village de Meillant, où est situé le château dont on voit ici le dessin, avec Château-Meillant, petite ville qui s'éleva, au moyen âge, sur l'emplacement d'une ancienne station romaine. Ces deux localités se trouvent à 48 kilomètres l'une de l'autre, dans l'arrondissement de Saint-Amand, qui forme la partie la plus méridionale du département du Cher; mais Château-Meillant, aujourd'hui chef-lieu de canton, occupe le sommet d'une colline élevée, sur la grande route de Montluçon à la Châtre, tandis que Meillant est une simple commune enfoncée au milieu des bois, dans ce qu'on appelle *le pays de la châtaigne*, ancienne frontière du Berry et du Bourbonnais.

Meillant ne fut longtemps qu'un domaine rural des seigneurs de Vierzon. Du temps de saint Louis, il échut par mariage aux comtes de Sancerre, et c'est un cadet de cette maison qui y commença la construction d'un manoir que sa veuve acheva après sa mort, arrivée en 1306. La terre et le

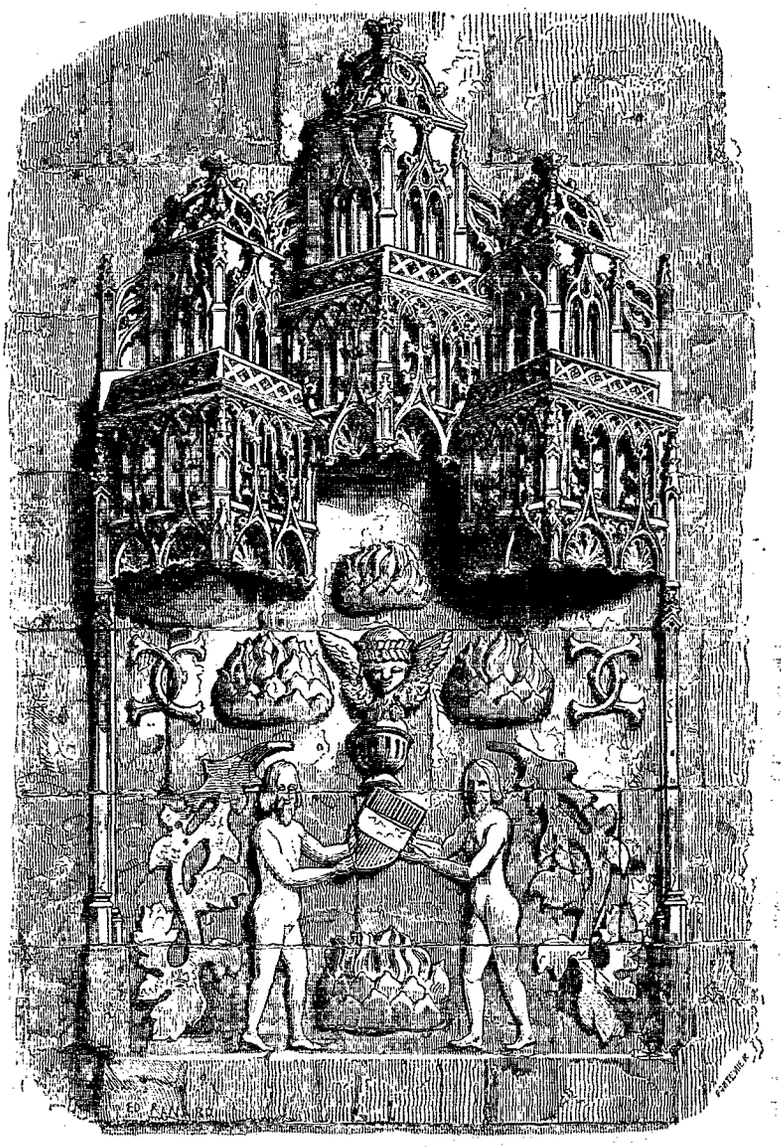

Château de Meillant. — Détails d'architecture au-dessus de la porte de la tour octogone. — Dessin de Renard.

manoir de Meillant faisaient partie de la dot qu'Anne du Beuil apporta, cent quarante ans plus tard, à Pierre d'Amboise, l'un des favoris et des amis particuliers de Charles VII, moins connu aujourd'hui par ses hauts faits que par l'étonnante faveur qu'il reçut du ciel en devenant le père de dix-sept enfants, dont trois furent de grands hommes, et tous les autres des personnes de l'esprit le plus distingué. Il n'est aucun d'eux qui n'ait possédé non pas seulement le goût, mais la passion des beaux-arts, et le nombre des monuments auxquels leur nom demeure attaché est si considérable qu'on pourrait, par-dessus tous leurs contemporains, les appeler les propagateurs de la Renaissance.

Pierre d'Amboise passa la plus grande partie de sa vie au château de Chaumont-sur-Loire, qui était le chef-lieu de son domaine patrimonial; mais, de ce qu'il prit parti contre Louis XI dans la guerre du Bien public, le roi, pour le châtier, fit démolir Chaumont, dont pas une pierre ne resta debout. Il se retira alors dans sa terre de Meillant. Comme l'ancien manoir des comtes de Sancerre n'était digne ni de son goût ni de sa fortune, il s'occupa de le remplacer par un vaste logis flanqué de tours carrées, qui constitue la masse des constructions encore existantes. C'est dans cette résidence qu'il mourut, le 28 juin 1473.

Son petit-fils Charles d'Amboise, qui fut ce gouverneur de Milan dont Léonard de Vinci a immortalisé les traits (1), reprit l'ouvrage de son aïeul dans les premières années du sei-

(1) Voy. 1847, p. 313 et 400.

zième siècle. Il fit réédifier l'aile principale du château, afin de rendre les grands appartements plus somptueux et plus commodes. L'escalier pour y arriver fut placé dans une tour hexagone ; en même temps on refit les balustrades, fenêtres et lucarnes sur toutes les faces de l'édifice ; enfin une chapelle du travail le plus délicat fut élevée extérieurement. Rien ne fut épargné dans cette restauration, où le gouverneur de Milan tenait à se montrer le digne émule de son oncle le cardinal d'Amboise : aussi le château de Meillant, malgré son éloignement au fond d'un pays perdu, fut-il renommé et vanté en France autant qu'aucune autre résidence princière.

Brantôme rapporte un dicton du temps de François Ier, ainsi conçu : *Milan a fait Meillant, et Châteaubriant a défait Milan.* « Cela voulait dire, ajoute-t-il, que des gains et profits que fit M. le grand-maître de Chaumont quand il était gouverneur de Milan, il en fit faire le château et maison de Meillant en Bourbonnais, qui est une des belles et superbes que l'on saurait voir ; et les fautes que fit M. de Lautrec étant gouverneur dudit Milan, rabattues par madame de Châteaubriant, sa sœur, à l'endroit du roi, défirent et perdirent Milan ; et aussi qu'on disait que ladite dame avait fait avoir le gouvernement à son frère. »

La tour hexagone de Meillant est à coup sûr l'une des belles productions de ce genre d'architecture dû à la renais-

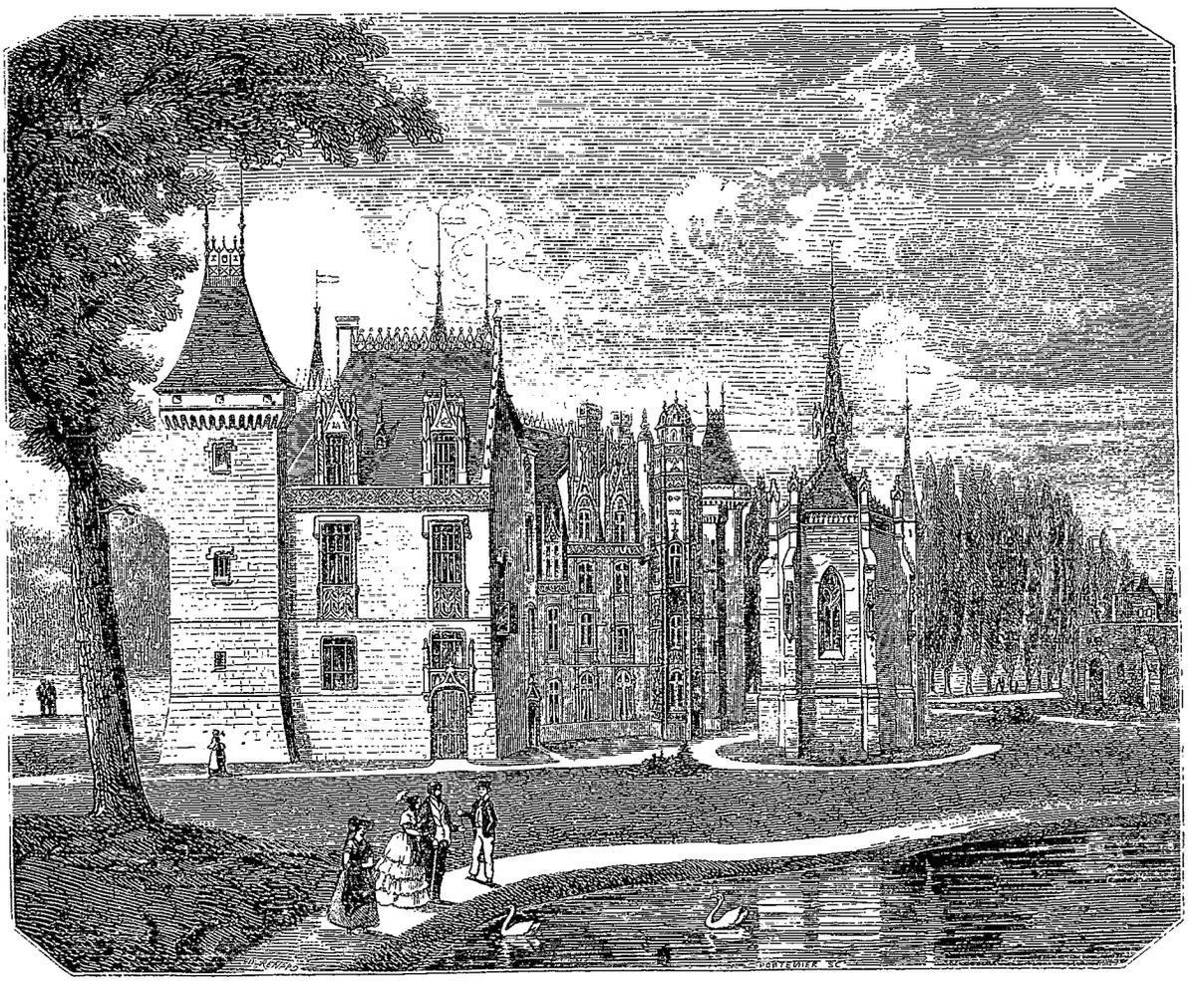

Vue du château de Meillant, département du Cher. — Dessin de Renard.

sance toute française qui précéda chez nous l'introduction du goût italien. Elle présente trois étages de fenêtres rampantes qui alternent, sur plusieurs de ses faces, avec des pans ciselés d'un très-riche dessin. La construction est couronnée d'un campanille élégant qu'environne une balustrade à jour. Du haut en bas sont sculptés le chiffre et le corps de la devise de Charles d'Amboise, consistant en deux C entrelacés avec une montagne d'où s'échappent des flammes : ce dernier emblême est un mauvais rébus du nom patronymique de Chaumont (chaud-mont), porté par la branche aînée de la maison d'Amboise. Il est répété quatre fois au-dessus de la porte de la tour, où il sert d'accompagnement aux armoiries du maître du lieu.

La montée de l'escalier est extrêmement douce. Les portes qui donnent entrée dans les appartements sont surmontées de médaillons sculptés représentant des empereurs romains. La seule pièce qui ait conservé à l'intérieur son caractère primitif est l'ancienne grand'salle, qu'on appelle salle des Cerfs parce qu'on y voit trois grands cerfs sculptés. On y admire une galerie à jour qui forme ceinture autour du manteau de la cheminée. On lisait jadis dans la cuisine cette inscription hospitalière : *Provide et prævide* (Pourvois et prévois). Des ajustements qui garnissaient l'intérieur de la chapelle, il ne reste qu'une charmante tribune en boiserie, sur les panneaux de laquelle sont peintes trois scènes de la Passion. Tout cela a été récemment restauré par M. Normand, architecte du château.

Ce serait supprimer la plus belle page de l'histoire du château de Meillant que de ne pas parler du duc de Charost-Béthune qui l'habita à la fin du siècle dernier. Ce digne homme figurera toujours au premier rang parmi ceux dont on peut dire qu'ils ont passé en faisant le bien. Descendant de Sully et des La Rochefoucauld, il n'usa de son illustration et des ressources d'une fortune immense que pour travailler au bonheur de ses semblables. Dès l'année 1765, on le vit accomplir de lui-même sur ses terres ce qui ne fut ailleurs

que le travail douloureux de la révolution. Il convertit ses redevances féodales en abonnements modiques, renonça aux droits que l'équité réprouvait, et poussa la délicatesse jusqu'à indemniser des censitaires qui, par une fausse interprétation des coutumes, avaient payé plus que leur dû à ses prédécesseurs.

Adversaire des corvées, qu'il ne cessa de combattre dans les Assemblées provinciales, il se prononça, dans celle des notables, pour l'admission de tous les citoyens aux charges publiques.

Soulager les misères, éclairer l'ignorance, faciliter et multiplier les relations des hommes, rendre plus fructueux le travail de leurs mains, telle fut sa noble et constante occupation.

On a de lui des mémoires sur les moyens de détruire la mendicité, sur ceux d'améliorer le sort des journaliers de la campagne, sur l'établissement d'une caisse rurale de secours, sur la création d'une littérature morale et instructive qui s'adresserait aux populations agricoles.

Dans la Picardie dont il fut gouverneur, dans la Bretagne où il avait des propriétés considérables, dans le Berry qui était son pays de prédilection, il n'est pas un ouvrage d'utilité publique entrepris de son temps, pas un établissement de bienfaisance, auquel son nom ne soit attaché : ce qui faisait dire à Louis XV que M. de Charost vivifiait trois de ses provinces.

On ne s'étonnera pas qu'un tel homme ait été l'idole des populations régénérées par ses bienfaits. Une dénonciation infâme l'ayant fait incarcérer pendant la Terreur, les administrations locales et les sociétés populaires n'eurent qu'une voix pour réclamer contre cette violence faite *au père de l'humanité;* et le Comité de salut public fut contraint d'ordonner son élargissement.

Charost-Béthune peut passer pour le civilisateur du Berry, l'une des plus arriérées de nos provinces sous l'ancien régime. Il y introduisit l'usage de la charrue française, la culture du lin, du colza, de la rhubarbe, du tabac, de la gaude et de la garance. C'est par lui que ce pays connut l'avantage des prairies artificielles et la pratique des meules à courant d'air; par lui qu'il vit ses forges mises sur un si bon pied qu'elles devinrent un modèle pour le reste de la France; par lui encore qu'il apprit à améliorer sa race ovine, moyennant l'acclimatation du bélier mérinos.

Meillant lui doit, outre un hôpital richement doté, l'établissement d'une filature et d'une fabrique de couvertures qu'il monta à ses frais, voulant que le pays producteur de la laine pût faire vivre ses pauvres d'une industrie pour laquelle il avait été jusque-là le tributaire de ses voisins.

Ce grand citoyen mourut à Paris le 5 brumaire an IX, victime de son dévouement pendant une épidémie qui exerça ses ravages dans l'institution des sourds-muets dont il était administrateur. Ses cendres reposent à Meillant; mais le département tout entier a revendiqué sa mémoire, et l'a consacrée par l'érection d'un obélisque qu'on voit encore dans le jardin de l'Archevêché, à Bourges.

MÉMOIRES D'UN OUVRIER.

Voy. p. 2, 22, 38, 55, 66, 125, 130, 150, 166.

§ 7. *Jours de nonchalance.—La visite chez l'entrepreneur; le vieux portrait à baguettes noires; je reçois une leçon. — Nouvelles études.*

En sortant de l'hôpital, je repris mon travail, mais tout doucement; je n'avais plus autant de forces ni surtout autant d'ardeur. Ce long repos paraissait avoir mêlé de l'eau à mon sang. J'étais, de plus, si bien guéri de mon ambition par l'exemple du vieux copiste, que j'attendais tranquillement le pain de chaque jour sans m'occuper de savoir s'il serait noir ou blanc. Mauricet finit par s'impatienter de mon apathie.

— Faut pas, non plus, exagérer les choses, dit-il : une fois la soupe trempée, les bons enfants la mangent comme elle est; mais tant qu'elle est à faire, ils tâchent de l'engraisser ! Après tout, nous ne sommes plus en nourrice; c'est pas à la Providence de nous cuisiner notre avenir; chacun doit y mettre la main. La sagesse, pour un gaillard qui a ses quatre membres, n'est pas de vivre comme un paralytique, mais de s'en servir le mieux qu'il peut.

Je ne lui contestais rien; seulement mes mains avaient beau continuer à maçonner et à crépir, le cœur n'y était plus ! Je n'aurais pu moi-même dire pourquoi. Rien ne me déplaisait dans l'état, ni ne me plaisait davantage ailleurs : c'était simplement le courage qui dormait.

Il fallait une occasion pour le réveiller.

J'allai un jour avec Mauricet chez un des plus forts entrepreneurs de Paris pour un renseignement demandé au maître maçon, et que, sous sa dictée, j'avais couché par écrit. L'entrepreneur n'était pas dans son cabinet; si bien qu'on nous fit traverser les pièces pour aller le rejoindre au jardin. C'étaient partout des tapis de mille couleurs, des meubles à pieds dorés, des tentures de soie et des rideaux de velours. Jamais je n'avais vu rien de pareil; aussi j'ouvrais de grands yeux et je marchais sur la pointe des pieds de peur d'écraser les fleurs des tapis. Mauricet me regarda de côté :

— Eh bien, comment trouves-tu la case, fieu ? demanda-t-il d'un air malin; ça te paraît-il suffisamment soigné et cossu ?

Je répondis que cela me paraissait la maison d'un prince.

— Prince de la truelle et de l'équerre, répliqua mon compagnon. Sais-tu que c'est honorable pour la partie ! encore a-t-il trois autres hôtels dans Paris, sans parler d'un château en province.

Je ne répondis pas dans le moment; toute cette opulence venait de remuer quelque chose de mauvais au dedans de moi; en voyant tant de velours et de soie, je me regardai, je ne sais pourquoi, et j'eus honte d'être si mal vêtu. Mais, dans ma honte, il y avait du mécontentement; je me sentais disposé à haïr le maître de toutes ces richesses pour m'avoir fait remarquer ma pauvreté. Mauricet, qui ne se doutait de rien, continuait à me détailler les beautés du logis; j'écoutais avec impatience; le cœur me battait, le sang me montait au visage, mes yeux ne pouvaient finir de regarder, et plus je voyais, plus j'étais envenimé. Mon ambition, qui dormait depuis quelque temps, venait de se réveiller, mais par l'envie !

Nous nous étions arrêtés dans un dernier salon, tandis que le domestique cherchait son maître. Mauricet me montra tout à coup un méchant petit portrait à baguettes noires accroché au milieu de grands tableaux richement encadrés. Il représentait un ouvrier en veste, tenant d'une main sa pipe, et de l'autre un compas. C'était de cette peinture à six francs dont on voit des échantillons aux portes avec les modèles de corsets et les faux râteliers. Je demandai ce que c'était.

— Eh bien, parbleu ! c'est le bourgeois, me dit le maçon.

— Il a donc été ouvrier ? demandai-je.

— Comme toi et moi, répliqua Mauricet, et tu vois que ça ne lui fait pas affront.

Je regardai le cadre de bois noir, puis l'opulent mobilier, comme si mon esprit cherchait la transition de l'un à l'autre.

— Ah ! ça te chiffonne le raisonnement, reprit le maçon en riant; tu cherches l'échelle qui a pu le faire descendre ici du haut de son échafaudage. Mais tout le monde ne sait pas s'en servir, vois-tu; en voulant la prendre, plus d'un a manqué les barreaux : faut du poignet et de l'adresse.

Je fis observer qu'il fallait surtout de la chance, que tout

était heur ou malheur dans le monde, et que nous n'étions pour rien dans le succès.

— Par exemple, père Mauricet, ajoutai-je aigrement, pourquoi n'avez-vous pas un hôtel aussi bien que celui qui demeure ici ? Êtes-vous moins méritant ou moins brave ? S'il a mieux réussi que vous, n'est-ce pas tout bêtement une histoire du hasard ?

Mauricet me regarda en clignant de l'œil.

— Tu dis ça pour moi, mais c'est pour toi que tu le penses, fistot, répliqua-t-il avec malice.

— Tout de même, repris-je un peu vexé d'être ainsi percé à jour. Je ne passe pas pour mauvais ouvrier, et je suis pas plus Champenois qu'un autre ; s'il suffisait de faire son devoir pour devenir millionnaire, je pourrais aussi aller en carrosse.

— Et c'est une manière de marcher qui te conviendrait ? ajouta mon compagnon ironiquement.

— Pourquoi pas ? Tout le monde aime mieux ménager ses jambes que celles des chevaux. Mais n'ayez pas peur que ça m'arrive ; c'est ici-bas, voyez-vous, comme autrefois dans les familles nobles : tout pour l'aîné, rien pour les cadets ; et nous sommes des cadets, nous autres.

— C'est pourtant vrai ! murmura le maître compagnon, qui devint tout pensif.

— Et il n'y a rien à dire, repris-je ; puisque c'est convenu ainsi, c'est juste ! Faut pas déranger le monde ! Seulement, voyez-vous, ça me fait bouillir le sang quand je regarde la part de chacun. D'où vient que celui-ci loge dans un palais pendant que d'autres perchent dans un pigeonnier ? Pourquoi est-ce à lui plutôt qu'à nous ces tapis, cette soie, ce velours ?...

— Parce que je les ai gagnés, interrompit quelqu'un brusquement.

Je fis un soubresaut ; l'entrepreneur était derrière nous en pantoufles brodées et en robe de chambre de basin.

C'était un petit homme grisonnant, mais taillé en force et avec une voix de commandement.

— Ah ! il paraît que tu es un raisonneur, toi, reprit-il en me regardant entre les deux yeux ; tu me jalouses, tu demandes de quel droit ma maison est à moi plutôt qu'à vous. Eh bien, tu vas le savoir ; viens.

Il avait fait un mouvement vers une porte intérieure ; j'hésitai à le suivre, il se retourna vers moi :

— As-tu peur ? me demanda-t-il d'un ton qui me fit monter le rouge jusqu'aux yeux.

— Que le bourgeois me montre le chemin, répliquai-je presque effrontément.

Il nous conduisit dans un cabinet au milieu duquel se dressait une longue table couverte de godets, de pinceaux, de règles et de compas. Aux murs étaient suspendus des plans lavés, représentant toutes les coupes d'un bâtiment. Çà et là, sur des étagères, on voyait de petits modèles d'escaliers ou de charpentes, des boussoles et des graphomètres avec d'autres instruments dont j'ignorais l'usage. Un immense cartonnier à compartiments étiquetés occupait le fond, et sur un bureau étaient entassés des mémoires et des devis. L'entrepreneur s'arrêta devant la grande table, et me montrant un lavis :

— Voici un plan à modifier, dit-il ; on veut rétrécir le bâtiment de trois mètres ; mais sans diminuer le nombre de chambres, et il faut trouver place à l'escalier. Mets-toi là et fais-moi un croquis de la chose.

Je le regardai tout surpris, et je lui fis observer que je ne savais pas dessiner.

— Alors examine-moi ce mémoire de toiseur, reprit-il en prenant une liasse de papiers sur son bureau ; il y a trois cent douze articles à discuter.

Je répondis que je n'étais point assez au courant d'un pareil travail pour discuter le prix ou vérifier les mesures.

— Tu pourras au moins me dire, continua l'entrepreneur, quelles sont les formalités à remplir pour les trois maisons que je vais bâtir ; tu connais les règlements de voierie, tu sais quelles sont les obligations et les droits envers les voisins.

Je l'interrompis brusquement en disant que je n'étais pas avocat.

— Et comme tu n'es pas non plus banquier, reprit le bourgeois, tu ignores sans doute à quels termes il faut échelonner ses payements ; quel est le temps moyen nécessaire à la vente, quel intérêt on doit tirer de son capital pour ne pas arriver à la banqueroute ? Comme tu n'es pas négociant, tu serais bien embarrassé de me nommer les provenances des meilleurs matériaux, de m'indiquer la meilleure époque pour l'achat, les moyens les plus économiques de transport ? Comme tu n'es pas mécanicien, il est inutile que je te demande si la grue, dont tu vois là le modèle, donnera une économie de forces ? Comme tu n'es pas mathématicien, tu essayerais vainement de juger ce nouveau système de pont que je vais appliquer sur la basse Seine ? Enfin, comme tu ne sais rien que ce que savent cent mille autres compagnons, tu n'es bon, comme eux, qu'à manier la truelle et le marteau !

J'étais complétement déconcerté, et je tournais mon chapeau en balbutiant.

— Comprends-tu maintenant pourquoi je demeure dans un hôtel, tandis que tu demeures dans une mansarde ? reprit l'entrepreneur en élevant la voix ; c'est que je me suis donné de la peine ; c'est que j'ai appris tout ce que tu as négligé de savoir ; c'est qu'à force d'études et de bonne volonté, je suis passé général, tandis que tu restais parmi les conscrits ! De quel droit demandes-tu donc les mêmes avantages que tes supérieurs ? La société ne doit-elle pas récompenser chacun selon les services qu'il rend ? Si tu veux qu'elle te traite comme moi, fais ce que j'ai fait ; retranche sur ton pain pour acheter des livres, passe le jour à travailler et la nuit à apprendre ; guette partout l'instruction comme le marchand guette un profit ; et quand tu auras montré que rien ne te décourage, quand tu connaîtras les choses et les hommes, alors, si tu restes dans ton grenier, viens te plaindre et l'on verra à t'écouter.

L'entrepreneur s'était animé en parlant et avait fini par être un peu en colère ; cependant je ne répliquai rien, ses raisons m'avaient ôté la parole. Mauricet, qui vit mon embarras, essaya quelques mots pour me justifier, puis en vint au sujet de notre visite. Le bourgeois examina la note que j'avais dressée, demanda quelques éclaircissements, puis nous congédia. Mais, au moment où j'allais passer la porte, il me rappela.

— Souviens-toi de ce que je t'ai dit, *cotterie*, reprit-il avec une bonhomie familière ; et au lieu d'avoir de l'envie, tâche d'avoir un peu d'honnête ambition. Ne perds pas ton temps à maugréer contre ceux qui sont en haut, travaille plutôt à te construire une échelle pour les rejoindre ; si je peux jamais t'y aider, tu n'auras qu'à dire, je pourrai bien te prêter les premiers échelons !

Je le remerciai très-brièvement, et je me hâtai de sortir.

Lorsque nous fûmes dans la rue, Mauricet éclata de rire.

— Eh bien, en voilà une humiliation pour un savant comme toi ! s'écria-t-il ; était-il donc fier de t'avoir mis à *quia !*

Et comme il vit que je faisais un mouvement d'impatience.

— Allons, vas-tu pas t'*ostiner* pour une pareille farce ? ajouta-t-il amicalement ; le bourgeois a plaidé sa cause, c'est trop juste ; mais il aura beau dire, quoiqu'on n'ait pas équipage, on connaît les couleurs ! un millionnaire, vois-tu, ça ne se *construit* ni avec les moules ni avec le tire-ligne.

— Et avec quoi donc ? demandai-je.

— Avec les écus !

Je fus cette fois de l'avis du maître compagnon ; mais malgré mon dépit, la leçon de l'entrepreneur avait porté coup ; quand je me retrouvai de sang-froid j'arrivai à penser que la raison était de son côté.

Ceci avait donné comme une secousse à mon esprit ; je repris mon activité d'autrefois, convaincu de la nécessité d'apprendre ; je revins au goût d'étudier.

Le difficile était de s'en procurer les moyens ! Bien qu'il m'en coûtât de retourner vers l'entrepreneur à qui j'avais dû laisser un mauvais souvenir, je me décidai à lui rappeler sa proposition de me venir en aide. Il me reçut bien, s'informa de ce que je savais, et m'adressa à un toiseur qu'il employait. Celui-ci m'admit gratuitement à une classe du soir, où venaient quelques jeunes gens auxquels il enseignait la géométrie et le dessin linéaire.

Je ne me fis d'abord remarquer que par ma bêtise et ma maladresse ; il fallait toujours m'expliquer deux fois ce que les autres comprenaient au premier coup ; ma main, habituée à manier la pierre, perçait le papier ou écrasait les crayons ; je ne suivais le dernier que de très-loin ! Cependant peu à peu, et à force de persévérance, la distance s'amoindrit, et j'arrivai tout doucement à prendre le niveau.

La suite à la prochaine livraison.

LE LAC KOLIVAN.

Le lac Kolivan, situé près de la ville de Zmeïnogorsk, en Sibérie, est un des lacs les plus intéressants de cette contrée si pittoresque dans quelques parties. Il a été visité et décrit par M. de Ledebour dans son Voyage de l'Altaï, et c'est d'après un des dessins rapportés par ce voyageur que nous donnons la vue ci-jointe à nos lecteurs. Le lac est encaissé dans des roches granitiques qui présentent les aspects les plus curieux. On dirait des tours, des piliers, des obélisques gigantesques : les sapins qui croissent çà et là par bouquets sur les collines se dressent comme un gazon au pied de ces édifices colossaux. Les entassements ne sont pas très-solides, et les blocs de granit qui les composent ne cessant de se décomposer sous l'influence des intempéries, il en résulte fréquemment des dérangements d'équilibre et des éboulements. Des quartiers énormes se précipitent sur les sapins qu'ils fracassent et jusque dans le lac dont ils font bondir les eaux. Dans quelques endroits, la superposition est si exactement établie, que l'on voit des piliers très-grêles à leur partie inférieure se couronner par des massifs d'un diamètre beaucoup plus considérable, et même par des espèces de tables qui surplombent de tous côtés. On dirait un ouvrage de fée ; et quelle fée admirable, en effet, que la nature !

Du reste, ce phénomène n'a rien d'absolument extraordinaire : on le retrouve, dans des proportions moindres, mais sous des conditions analogues, dans une multitude de pays. Beaucoup de monolithes attribués par la crédulité populaire aux druides, et beaucoup trop gigantesques pour avoir jamais été remués par la main de l'homme, n'ont pas une autre origine que les entassements colossaux du lac Kolivan. Une colline formée de granites sujets à un genre de décomposition qui en désagrégeant leurs éléments les réduit en gravier, commence par se fendiller ; puis, la décomposition se continuant sur les parois des fentes, et les eaux entraînant les particules sableuses qui en résultent, il arrive que la largeur des fentes augmente d'année en année jusqu'à l'emporter sur l'épaisseur des quartiers solides qui sont entre elles. Dès-lors l'œil cesse de voir des fentes : il voit des piliers séparés par des interstices plus ou moins vastes, et l'imagination s'étonne de la hardiesse de ces constructions dont la science et l'observation peuvent seules nous révéler le secret. Tel est le procédé

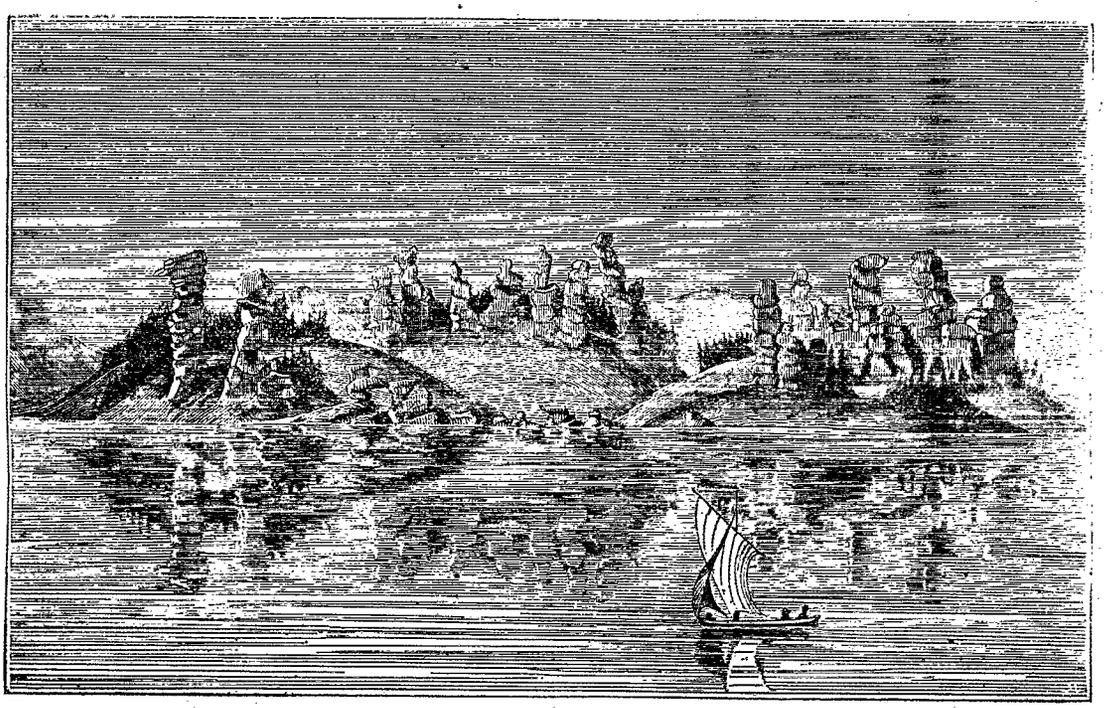

Le lac Kolivan, en Sibérie.

suivi par la nature : elle dépose ses masses, puis, malgré leur dureté, elle les découpe peu à peu et finit par les transformer en dentelures.

Le lac Kolivan n'est pas seulement remarquable au point de vue pittoresque par ses colonnades granitiques ; il est remarquable au point de vue industriel par la beauté du jaspe que l'on y exploite. Ce jaspe, travaillé sur place, est un objet de commerce assez considérable. On y fabrique des vases, des coupes, des colonnes souvent d'une très-grande dimension, que l'on expédie jusqu'à Pétersbourg.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. Martinet, rue et hôtel Mignon.

LES DÉFILÉS DE LA CORONA.

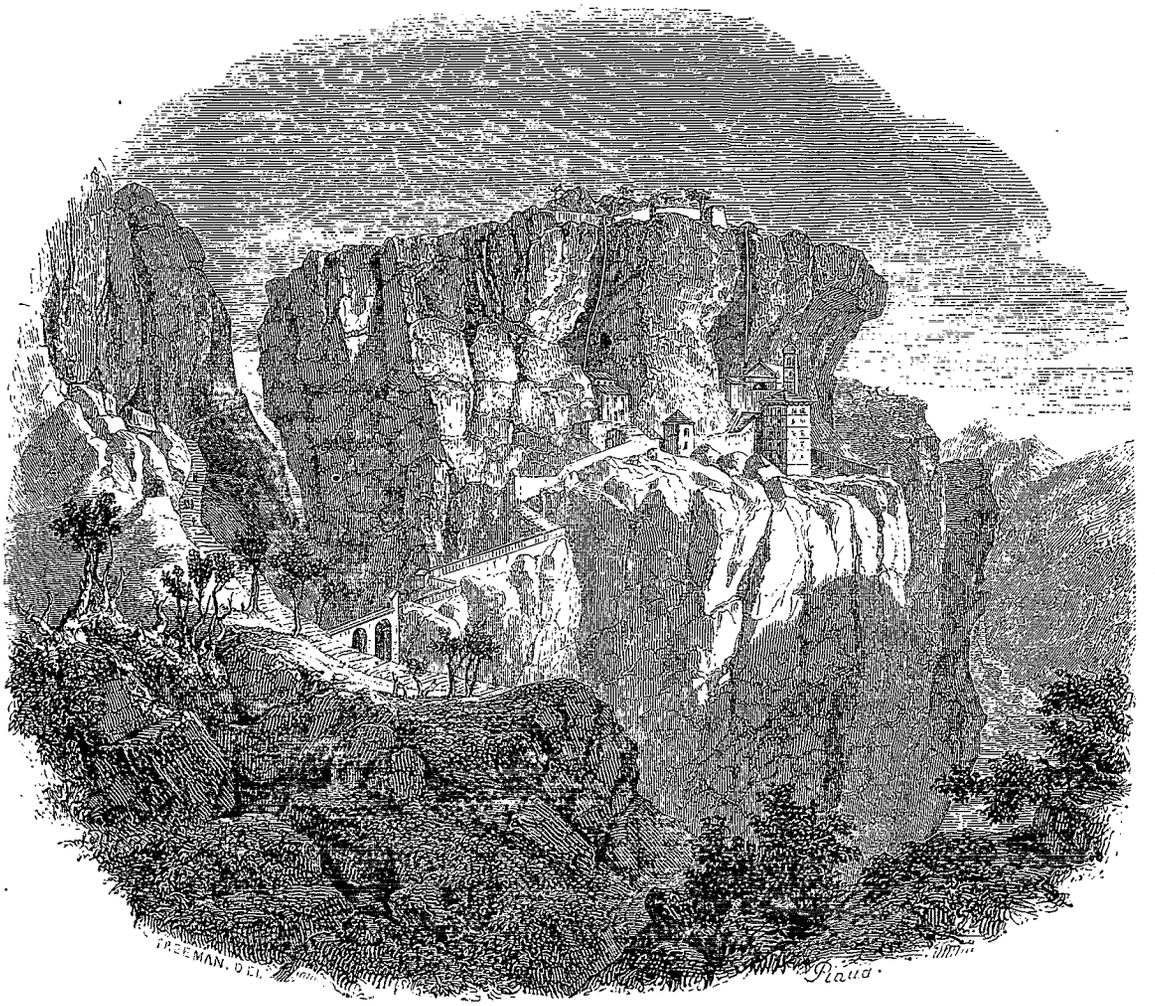

Le mont Baldo, dont un des sites est représenté dans notre gravure, est célèbre à plus d'un titre. Les géologues le citent pour ses marbres magnifiques et le grand nombre d'animaux marins pétrifiés qu'on y rencontre; les botanistes, pour ses plantes médicinales; les historiens, pour les faits militaires qui s'y sont accomplis à la fin du dix-huitième siècle; les légendaires, pour la fameuse madone de la Corona.

Ce fut après la prise de Rhodes par Soliman que cette madone fut, dit-on, transportée miraculeusement dans une gorge du mont Baldo, à dix lieues de Vérone. Elle apparut à des pâtres qui le publièrent, et on lui bâtit le sanctuaire que l'on aperçoit à la droite du paysage, dans une anfractuosité de rochers à laquelle on arrive par huit cents degrés taillés dans le roc.

La chapelle de la Corona est en grande vénération dans tout le pays, et fréquentée par un grand nombre de pèlerins. Ce fut là que Murat acheva de détruire les Autrichiens, lors de la fameuse campagne d'Italie, qui assura la supériorité des armes françaises et établit la réputation militaire du général Bonaparte.

Avant la bataille d'Arcole, les défilés de la Corona jouèrent un rôle important lorsque la division Vaubois, qui avait attaqué le corps d'armée de Davidovich, fut prise d'une terreur panique et se laissa repousser du Haut-Adige, puis des défilés de Calliano, jusqu'aux positions de la Corona, qu'on craignit de leur voir perdre également. Le 7 novembre 1796, Bonaparte parut au milieu de ces troupes qui venaient de démentir si étrangement tout un passé de valeur. Il s'adressa aux 39e et 85e demi-brigades, leur reprocha leur fuite, et déclara qu'elles ne faisaient plus partie de l'armée d'Italie.

Après la victoire d'Arcole, et lors du nouvel effort fait par les Autrichiens pour reprendre l'Italie, Joubert avait remplacé Vaubois dans les défilés de la Corona. Le mont Baldo, où se trouve ce passage, sépare le lac de Garda de l'Adige. La grande route suit d'abord le fleuve, puis est forcée de monter à travers les rochers par une sorte d'escalier tournant; elle rencontre alors les défilés de la Corona et le plateau de Rivoli.

Les Autrichiens repoussèrent Joubert de la première position, de manière à le resserrer sur Rivoli, où Bonaparte arriva heureusement avec des renforts; mais, malgré ce secours, la position était singulièrement périlleuse. « Sur ce plateau, dit M. Thiers dans son *Histoire de la révolution*, serré de front par un demi-cercle d'infanterie, tourné à gauche par une forte colonne, escaladé à droite par le gros de l'armée autrichienne, et labouré par les boulets qui partaient de la rive opposée de l'Adige; sur ce plateau, Bonaparte était isolé avec les seules divisions Joubert et Massena, au milieu d'une nuée d'ennemis. Il était avec seize mille hommes, enveloppé par quarante mille au moins. » Mais la promptitude des mouvements, l'emploi habile d'une admirable artillerie, et l'héroïsme des troupes qui s'élançaient partout à la baïonnette, en entonnant le *Chant du départ*, assurèrent la victoire à l'armée française.

UTILITÉ DE LA DOULEUR.

FRAGMENTS (1).

« Les biens qui viennent de la prospérité se font souhaiter, ceux qui viennent de l'adversité se font admirer, » disait Sénèque.

« Il n'y a pas moins de grandeur à souffrir de grands maux qu'à faire de grandes choses, » remarquait Tite Live.

« C'est un grand malheur que de n'avoir pas éprouvé de peines, » observait Cicéron.

« Le bonheur fait des monstres, et l'adversité fait des hommes, » dit le proverbe de la Sagesse.

« La fournaise éprouve et rend ferme le vase du potier, et la douleur l'âme du juste, » selon l'Écriture.

« Il n'y a d'arbres forts et solides que ceux qui sont battus des vents, » dit Montesquieu.

La douleur n'est pas un bien en soi, mais en ce qu'elle est notre plus grand moyen de perfectionnement.

La douleur trempe l'être dans ses flammes pour le purifier. La douleur martelle la volonté jusqu'à ce que celle-ci revienne avec quelque courage reprendre d'elle-même l'exercice de sa loi ; et elle brise le cœur jusqu'à ce qu'il tombe de lui-même dans l'attendrissement. La douleur courbe l'être, mais en réveillant toute son énergie de réaction. Il semble que la vie ait besoin de se voir comprimée, comme le ressort, pour reprendre son élan ! La douleur amène la patience ; or la patience est le triomphe de la volonté.

Remarquez combien les personnes qui ont souffert ensemble s'estiment après ! Le fait est surtout visible chez les époux, qui peuvent mieux s'apercevoir du perfectionnement qui s'est fait en eux.

La douleur seule entre assez avant dans l'âme pour l'agrandir. Elle y réveille des sentiments que l'on n'avait point encore soupçonnés. La douleur va toucher jusqu'aux sources de la sainteté. Dans ses élans, elle donne essor à des émotions que la musique la plus divine avait eu seule le secret de découvrir. Il y a dans l'âme des places très-élevées où dort la vitalité, et que la douleur seule peut atteindre : l'homme a des endroits de son cœur qui ne sont pas et où la douleur entre pour qu'ils soient.

Les hommes qui ont vécu à l'abri de la douleur ont ordinairement peu de valeur parmi leurs semblables. La vie n'est parvenue à défricher en eux que la surface de l'âme ; leurs sentiments et leurs affections n'ont pu prendre de profondeur. Ils montrent encore cette sorte d'affabilité banale qui s'efface aussi vite qu'elle naît ; mais ils ne connaissent point cette large sympathie qui absorbe la douleur dans ceux qui en sont surchargés. C'est ce qui fait dire que le bonheur rend égoïste et que le malheur apprend à compatir.

La douleur rétablit l'égalité des consciences et des conditions devant Dieu. L'artisan, qui se fatigue du matin au soir, conserve ordinairement des membres sains et un esprit paisible ; la douleur visite rarement sa pensée ou son corps. Le riche qui se condamne à l'oisiveté sent à tout instant sa santé dérangée et son esprit inquiet ; la douleur, suppléant au travail, poursuit incessamment sa pensée et sa chair : c'est ce qui fait dire que les pauvres sont heureux et que les riches ont besoin de l'être.

La douleur met dans l'âme cette intensité si rare qui s'applique ensuite à toutes nos facultés, et qui, dans les sentiments comme dans les entreprises, fait les hommes supérieurs.

« C'est le sort des esprits de mon ordre, fait dire Byron au Dante, d'être torturés pendant leur vie, d'user leur cœur, et de mourir seuls. » Le Dante, en effet, a fait cette belle remarque : « Plus une chose est parfaite, plus elle sent le bien et aussi la douleur. »

(1) De la douleur, par Blanc Saint-Bonnet. 1849.

Connais-toi, disait la philosophie ; Rentre en toi, répète aussi la morale. Qui sait mieux que la douleur nous frayer ce précieux chemin en nous-mêmes ?

La douleur produit des héros, parce qu'elle ramène au loin les âmes de ses mystérieux champs de bataille.

La douleur produit des hommes de génie et des poëtes, parce qu'elle fait descendre l'homme plus avant dans son âme qu'il n'y serait jamais allé de lui-même. Il faut prendre les choses à une certaine profondeur si l'on veut les tenir de leur source. C'est toujours la grandeur du sentiment qui suscite un homme de génie, ou qui réveille un poëte. Rien ne met en nous de la solidité comme la douleur.

La douleur forme par les mêmes moyens des familles remarquables, et toutes ces personnes révérées qui deviennent le trésor de ceux qui les entourent.

Je considère la douleur comme la source de toute profondeur dans le caractère et dans l'esprit. Il n'y a que la douleur pour chasser la légèreté, éteindre l'indifférence, donner son prix à la sagesse et à tout ce qui vient du cœur. Ne confiez jamais que peu de chose aux personnes qui n'ont pas souffert.

Ces hommes dont le caractère est à la fois si ferme et l'esprit si doux, ces hommes sur lesquels se repose le cœur et que chacun désire consulter, ne se rencontrent que parmi ceux qui ont traversé les grandes difficultés de la vie, qui ont été plus ou moins à l'école de la douleur. Vous qui avez souffert, vous ne savez pas combien vous êtes devenus précieux ; vous ne savez pas quelle lumière sort de vos yeux et quel miel coule de vos lèvres !

Plus une nature est élevée, plus est en elle le sentiment de l'infini, et plus elle souffre de la vie. Moins une âme contient de ce sentiment divin, moins elle se trouve en *disparate* avec ce monde.

La douleur sait, en tombant sur un cœur attendri, y fortifier une volonté que la bonté empêchait de croître ; et, en tombant sur une personnalité altière, y adoucir un cœur que la fermeté eût empêché de s'ouvrir. Êtes-vous doux, la douleur vous rend fort ; êtes-vous fort, il faut bien qu'elle vous rende doux !

Lorsqu'on a longtemps souffert, on est un jour tout surpris de ne plus retrouver son égoïsme. La douleur use le *moi* (1). Après de longues douleurs, l'homme, empressé de visiter son âme, trouve ses plus gros vices abattus. D'une forte passion, d'une excroissance de l'orgueil, elle fait naître une grande fleur. O vous qui cherchez la beauté, laissez Dieu former à votre âme la couronne qu'il lui faut !

(1) Le *moi* est haïssable, dit Pascal. Le *moi* a deux qualités : il est injuste en soi, en ce qu'il se fait centre du tout ; il est incommode aux autres, en ce qu'il les veut asservir, car chaque *moi* est l'ennemi et voudrait être le tyran de tous les autres.

PERLES FINES.

Voy. la Table des dix premières années, et 1844, p. 183.

Quelques opinions singulières ont été émises par les anciens sur l'origine des perles. Les uns attribuaient leur formation à la rosée ; d'autres les considéraient comme des œufs.

Il est bien constaté aujourd'hui que les perles sont le produit d'une maladie de l'animal habitant la coquille où on les trouve.

Il ne faut pas croire qu'on ne rencontre des perles que dans l'avicule mère-perle ; on en trouve aussi dans un grand nombre de coquilles : les mulettes d'Europe surtout (*Unio margaritifera*) en fournissent assez abondamment.

Linné avait essayé de former des perlières artificielles en Suède. Se fondant sur ce que la production des perles est le résultat de blessures qui provoquent chez l'animal une sécrétion plus abondante, il cherchait à la déterminer, par des pi-

qûres, sur des individus parqués dans une enceinte déterminée, comme nos huîtres comestibles; mais les produits n'étant pas en rapport avec les frais, on dut renoncer à ce projet. Les perles indigènes qui ont le plus de renommée en Europe sont celles que l'on trouve dans le lac de Tay, en Écosse. Elles sont quelquefois très-grosses et d'une grande valeur; il y en a plusieurs qui ornent la couronne des souverains de la Grande-Bretagne. Les Romains connaissaient ce lac, qui était déjà renommé pour ses perles à l'époque de la conquête.

« On pourrait aussi en récolter en France, si l'on faisait des recherches dans nos grandes rivières ou dans leurs affluents. Nous possédons, dit M. Guérin, le directeur du Dictionnaire pittoresque d'histoire naturelle, nous possédons une perle qu'on a trouvée dans un gros *Unio* d'une rivière affluent de l'Allier. On nous a assuré que ces perles ne sont pas très-rares, et que plusieurs joailliers de Lyon s'en procurent assez souvent et les vendent comme des perles d'Orient : celle que l'on nous a donnée a près de deux lignes (4 millimètres et demi) de diamètre; elle doit avoir été produite dans le manteau de l'unio qui la contenait, car elle est parfaitement ronde. »

La valeur des perles, toute de convention, n'est pas justifiée, comme celle des pierres gemmes, comme celle des métaux précieux, par l'inaltérabilité, par certaines propriétés utiles dans les arts. Rien n'est plus passager que l'éclat nacré des perles; il suffit de les porter pour que les émanations acides de la peau leur fassent perdre une partie de leur brillant. On a dit qu'on pouvait leur rendre leur poli en les faisant avaler par des pigeons; mais Redi rapporte qu'ayant fait avaler douze grains de perles à un pigeon, elles avaient diminué d'un tiers en vingt heures.

Cet auteur rapporte aussi qu'à l'ouverture des tombeaux où les filles de Stilicon avaient été enterrées avec leurs ornements, on trouva tous ces ornements bien conservés, à l'exception des perles, qui s'écrasaient facilement sous les doigts.

On a beaucoup controversé au sujet de la fameuse perle de Cléopâtre. Il est difficile de croire, en effet, qu'aucune perle ait jamais pu être dissoute dans du vinaigre, quelque concentré qu'on le suppose; mais il n'y a rien que de vraisemblable dans l'idée d'une altération profonde éprouvée par un joyau de ce genre sous l'influence du vinaigre, altération qui a dû rendre très-facile l'écrasement dans la liqueur : or cela suffit pour justifier toute la légende.

L'ORDRE.

L'ordre éclate dans la nature entière, et l'observation nous le fait découvrir chaque jour davantage. Pour les sciences physiques et naturelles, expliquer les phénomènes du monde extérieur, c'est simplement rapporter ces phénomènes à leur loi, ou rattacher cette loi à des lois plus générales, c'est-à-dire faire rentrer dans l'ordre ce qui semblait s'en écarter. Dans le monde moral, classer les phénomènes de la conscience, trouver les lois de leur naissance et de leur succession, c'est encore rendre manifeste l'ordre caché sous la multiplicité et une confusion apparente. Les problèmes humains d'une plus haute portée ont aussi la manifestation de l'ordre pour objet. Chercher la fin assignée à l'homme par la nature, le suivre à travers les droits et les devoirs de la société, conclure de son état présent ses destinées ultérieures, c'est poursuivre, relativement à l'homme, l'accomplissement des lois morales qui constituent encore l'ordre aux yeux de la raison.

Quand nous voyons se produire un phénomène nouveau en dehors de toute loi connue, c'est un besoin pour notre intelligence de chercher quelle est sa loi; nous ne pouvons pas supposer qu'il n'en ait point, nous ne pouvons croire au désordre : il ne prouve que notre ignorance, et les recherches les plus persévérantes sont inspirées par le désir de le faire disparaître successivement de la scène du monde.

L'idée d'ordre est comme le couronnement des plus hautes idées de l'intelligence humaine. Dans la libre coopération de l'homme à la réalisation de l'ordre réside le bien moral. La science dans son ensemble a aussi l'ordre pour objet, puisque chacune de ses découvertes tend sans cesse à le manifester davantage. Une théorie élevée y ramène également le beau. L'art a pour objet de fixer, dans les formes idéalisées, les types éternels de l'ordre de Dieu.

Ainsi, dans l'ordre, le beau, le vrai et le bien se réunissent, et, à ce sommet, l'art, la science et la morale aspirent à un but commun (1).

ESTAMPES RARES.

RHÉBUS (*sic*) SUR LES MISÈRES DE LA FRANCE.

Cette estampe, qui, dans l'original, a 43 centimètres de hauteur sur 33 de largeur, est ici réduite à 16 centimètres sur 12. Elle porte, outre le titre que nous reproduisons textuellement, l'adresse et le millésime suivants : « A Paris, » chez Iean Leclerc, rue Sainct-Iean de Latran, à la Sale- » mandre Royale. 1613. »

Au bas de l'estampe, dans un encadrement, à droite, on lit l'explication du rébus en dix vers, sous ce titre : *Intelligence du rhébus.*

Retire, ô Dieu, ton fléau, et ne tourmente plus
La misérable France, et si iamais tu eus
Des tiens compassion, fais-lui miséricorde;
Chasse d'elle la peste, hélas! qui se desborde;
Ne desdaigne, Seigneur, ores les piéteux veux
Qu'elle pousse vers toy larmeuse et en cheueux.
Verrons-nous point encor, sous la double couronne
Qui de son roy sceptré le beau chef environne,
France heureuse iouyr de ce bon temps passé,
Et cestuy-cy de peste et de guerre chassé.

L'époque où ce rébus fut publié, et à laquelle il fait allusion, était troublée par des rébellions qu'entretenaient des ambitions de places et d'argent. On portait des habits qui valaient 20 000 écus, on donnait des bals et des carrousels, on se ruinait; et, pour remplir le vide, il n'y avait pas d'autre industrie que la guerre civile.

Le rébus, d'après la définition donnée par le Dictionnaire de l'Académie, est un jeu d'esprit qui consiste à exprimer des mots ou des phrases par des figures d'objets dont les noms offrent à l'oreille une ressemblance avec les mots ou les phrases que l'on veut exprimer.

On appelle *écriture in rebus* celle dans laquelle on exprime par des figures les choses que l'on veut dire.

Si ce n'était pas prodiguer de l'érudition mal à propos, on pourrait faire remonter l'origine des rébus aux hiéroglyphes égyptiens et au delà.

Au siècle d'Auguste, on trouve quelques traces des rébus. Cicéron, dans sa dédicace aux dieux, inscrit son nom par ces mots : *Marcus Tullius*, et au bout une espèce de petit pois que les Latins nommaient *Cicer*, et que nous nommons « pois chiche. »

Jules César fit représenter sur quelques-unes de ses monnaies un éléphant, qu'on appelait *César* en Mauritanie.

Lucius Aquilius Florus et Voconius Vetulus, tous deux préfets de la monnaie dans le même siècle, firent graver, sur le revers des espèces, le premier une fleur, et l'autre un veau.

De là est né peut-être aussi l'usage des armes parlantes (voy. la Table des dix premières années).

On fait assez généralement honneur de l'invention des rébus, en France, aux Picards; c'est pourquoi l'on dit communément : « Rébus de Picardie. »

Leur origine, selon Ménage, qui les désigne comme « des équivoques de la peinture à la parole, » vient de ce qu'autrefois les ecclésiastiques de Picardie faisaient tous les ans, au

(1) Extrait du Dictionnaire des sciences philosophiques. 1850.

carnaval, certaines satires qu'ils appelaient *de rebus quæ geruntur*. Elles consistaient en plaisanteries sur les aventures contemporaines, abondaient en allusions, et furent ensuite prohibées comme des libelles scandaleux.

Marot, dans son Coq-à-l'âne, a dit qu'en rébus de Picardie, par une *étrille*, une *faux* et un *veau*, il faut entendre *Étrille Fauveau*.

Des Accords a publié un recueil des plus fameux rébus de Picardie.

Rabelais, dès le quinzième siècle, a fait justice des rébus en les qualifiant, dans son bon sens, de « homonymies tant ineptes, tant fades, tant rusticques et barbares, que l'on doibvroyt attacher une queue de regnard au collet, et faire ung masque d'une bouze de vache à ung chascun dyceulx qui en

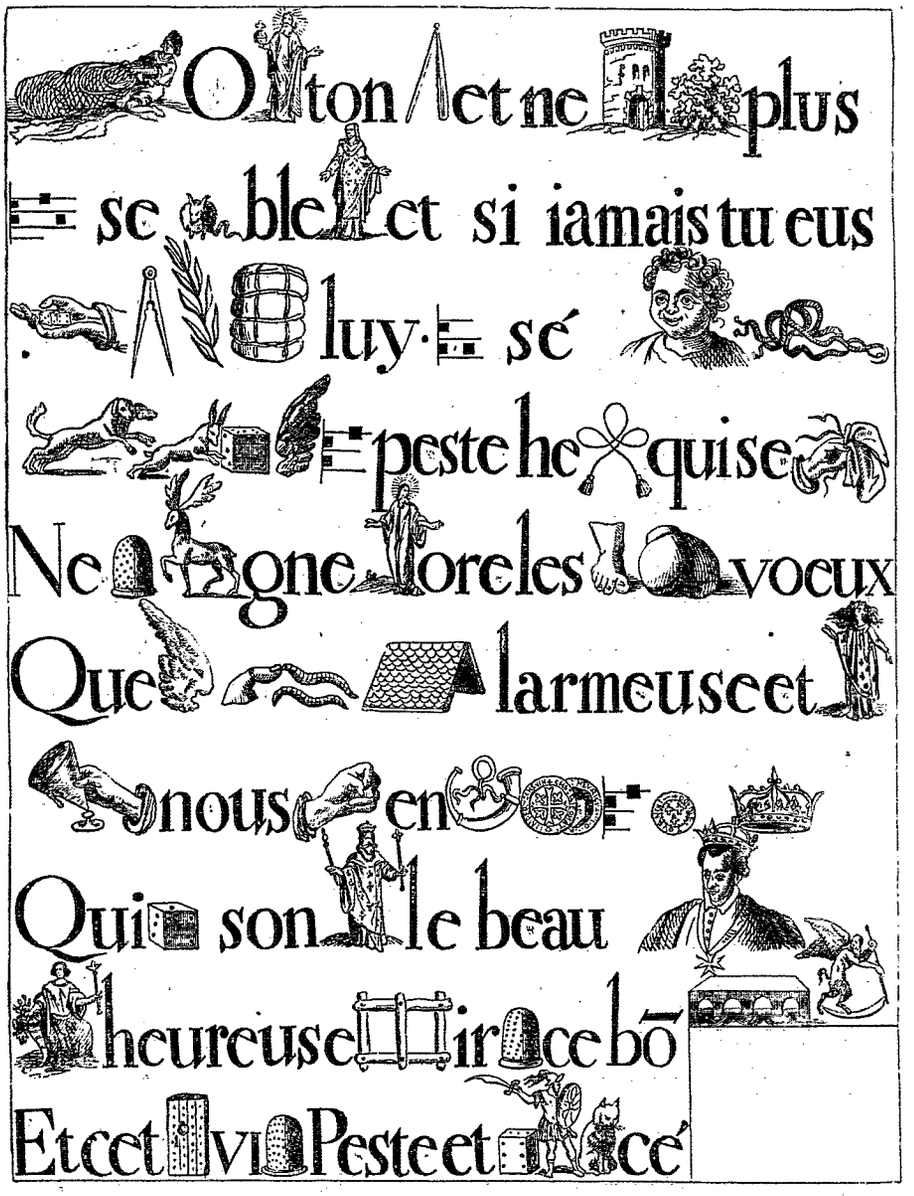

Un Rébus de 1613. — Estampe tirée de la collection historique de M. Hennin.

vouldroyent doresnavant user en France, après la restitution des bonnes lettres. »

Malgré cet anathème, les rébus figurèrent longtemps sur les enseignes, les écrans, les éventails, les tabatières. Plus tard, ils disputèrent les honneurs de l'impression, sur les assiettes de faïence, aux vieux soldats de la République et de l'Empire, aux batailles de la grande armée, aux fables de La Fontaine, aux chansons de Béranger.

De nos jours enfin, le crayon spirituel de Grandville et les charges originales de Dantan ont ravivé le goût des rébus, qui, depuis quelques années, ont leur place marquée dans chaque numéro des journaux illustrés de tous les pays, comme autrefois, dans les journaux littéraires, les charades, les énigmes et les logogriphes.

TOMBEAU DE GÉRARD.

Le monument récemment élevé, dans le cimetière du Mont-Parnasse, à la mémoire de François Gérard, a $3^{m},898$ d'élévation ; il est en pierre de Valan-Goujard, dans le genre de la pierre de Château-Landon. L'architecte, M. Quicherat, a donné à ce monument un caractère simple et sévère qui concorde avec le style du célèbre artiste. Sa sépulture est aussi, d'après son désir, celle de sa femme et de son frère Alexandre, qui laissa dans la carrière administrative, où il occupa une haute position, un nom justement honoré.

Les sculptures qui décorent le monument sont de M. Dantan aîné ; elles sont en bronze. Dans un médaillon, l'artiste a retracé avec fidélité les traits de Gérard. Les bas-reliefs représentent : Bélisaire, le premier ouvrage qui établit la ré-

putation de Gérard en 1795 (ce tableau est aujourd'hui à Munich); et le Christ posant pour la première fois le pied sur cette terre; dernière composition à laquelle Gérard travaillait encore quelques jours avant sa mort. Elle était destinée à un établissement religieux fondé par M. de Genoude; elle a été rachetée à la vente par M. Henri Gérard, qui vient d'en faire don au Musée d'Orléans.

Entre les bas-reliefs sont gravés les titres de plusieurs des

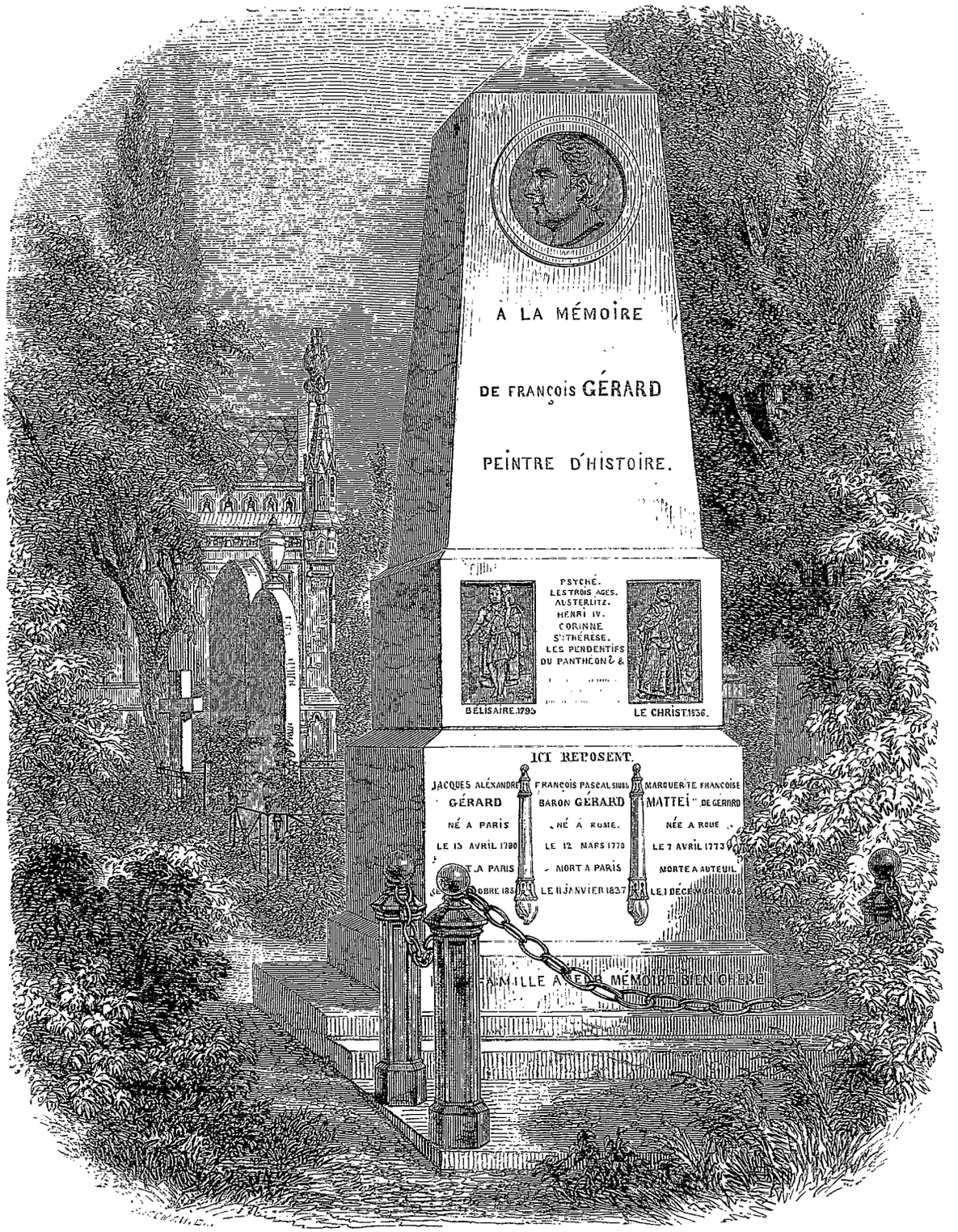

Tombeau de Gérard, au cimetière du Mont-Parnasse. — Dessin de Freeman.

principaux ouvrages de Gérard : la Psyché, les Trois âges, Austerlitz, l'Entrée de Henri IV, la Sainte Thérèse, les Pendentifs du Panthéon, quatre-vingt-six portraits historiques en pied, et plus de quatre cents autres.

Plusieurs ouvrages remarquables n'ont pu être cités, entre autres : la Corinne, léguée dernièrement par madame Récamier au Musée de Lyon; l'Ossian, en Suède; le Philippe V, à Versailles; le tableau de Daphnis et Chloé, au Louvre; la Peste de Marseille, à l'Intendance de la santé de cette ville, en pendant du tableau de David. Nous rappellerons aussi

le tableau de concours de Gérard en 1790, représentant Daniel justifiant Suzanne : ce tableau, que la mort de son père ne lui permit pas d'achever à temps pour concourir, a été également acheté à la vente Genoude par l'héritier du nom de Gérard. Ce fut Réatu qui obtint cette année le grand prix. Gérard, dans le concours de 1789, avait eu le second grand prix pour le tableau de Joseph reconnu par ses frères, et qui est au Musée d'Angers.

MÉMOIRES D'UN OUVRIER.

Voy. p. 2, 22, 38, 55, 66, 125, 130, 150, 166, 198.

§ 7. *Suite. — La mère Madeleine s'affaiblit; avertissement de Mauricet. — Un adieu. — J'épouse Geneviève.*

Ma vie se passait tranquillement entre le travail du chantier et celui de la classe. De temps en temps j'allais voir la mère à Longjumeau, et Geneviève m'apportait de ses nouvelles. Depuis quelques mois les forces de l'aveugle baissaient sensiblement; elle ne quittait presque plus son fauteuil, et ses idées n'étaient plus aussi nettes. Mauricet en fut frappé comme moi.

— La quenouille s'embrouille, me dit-il avec sa brusquerie ordinaire : gare la fin de l'écheveau !

Je repoussai cette sinistre prédiction avec une sorte de colère.

— De quoi, de quoi ! reprit le maître compagnon, est-ce que tu penses que la chose me sourit plus qu'à toi ? Mais l'avenir est comme les hommes, faut toujours le regarder en face. Voilà-t-il pas une belle avance de fermer les yeux pour ne pas voir le mal qui vient ? On a beau s'aimer, mon pauvre *fieu*, un jour ou l'autre, faut qu'on se quitte; tant mieux pour ceux qui partent les premiers.

— Et pourquoi penser d'avance à ces cruelles séparations ? demandai-je.

— Pourquoi, répéta Mauricet, pour ne pas être pris sans vert, mon petit; pour se raffermir le cœur et se conduire en homme quand vient le moment ! Dans la vie, vois-tu, il ne s'agit pas de jouer à cache-cache avec la vérité; les braves gens ne mentent ni aux autres, ni à eux-mêmes.

D'ailleurs, ajouta-t-il avec émotion, de penser à la mort, c'est toujours *sain!* Qu'on parte ou qu'on voie partir, on veut laisser un bon souvenir à celui qui s'en va ou à celui qui reste, et on devient meilleur. Maintenant que tu es averti, je gage que tu t'occuperas plus de Madeleine, et que tu voudras lui faire une belle soirée après un si mauvais jour.

Mauricet avait raison : son avertissement eut pour résultat de me faire retourner plus souvent à la ferme et de me rappeler plus constamment mon devoir. A chaque voyage j'apportais pour la mère ce que je savais de son goût, et elle me remerciait en m'embrassant comme elle ne m'avait jamais embrassé. Peut-être bien sentait-elle aussi la vie s'en aller, et se reprenait-elle de cœur à ceux qu'elle était près de quitter.

— Tu veux me faire remercier le bon Dieu d'être vieille ! me disait-elle à chaque soin que je prenais d'elle.

Puis elle se mettait à me parler de sa jeunesse, des premières années de son mariage, de mon enfance. Elle se rappelait tout ce que j'avais fait et tout ce que j'avais dit depuis le jour de ma naissance : c'était pour elle l'histoire du monde. Geneviève écoutait aussi attentivement que si on lui eût raconté la vie de Napoléon ! Toujours alerte, toujours chantant, elle apportait avec elle la gaieté. La vieille aveugle la grondait toujours, mais de ce ton qui veut dire que c'est seulement pour s'occuper de vous, et quand nous étions seuls, elle répétait :

— C'est la fille cadette du bon Dieu !

Geneviève qui l'entendait quelquefois n'en faisait point semblant, afin de laisser à la bonne femme le plaisir de gronder.

Cependant, à mon dernier voyage, elle m'avait paru inquiète.

— La mère Madeleine ne va pas bien, me dit-elle au moment du départ.

— Hélas ! mon Dieu ! je l'ai bien vu, répondis-je; mais elle prétend ne pas souffrir et refuse de voir un médecin.

— Elle a peut-être raison, dit la jeune fille; ça ne ferait que l'attrister.

Nous échangeâmes un soupir et je partis le cœur serré.

Le surlendemain, j'étais au nouveau bâtiment, sur le plus haut échafaudage, quand je m'entendis appeler. Je regardai en bas, et tout mon sang s'arrêta : c'était Geneviève.

— Comment va la mère ? lui criai-je.

— Mal, répondit-elle d'une voix altérée.

En un instant je fus descendu.

— Elle veut vous voir, reprit Geneviève précipitamment; venez tout de suite. Le médecin a dit que c'était pressé.

Nous partîmes sur-le-champ. Jamais route ne m'avait paru si longue. Il me semblait que les chevaux marchaient moins vite, que le cocher s'arrêtait plus souvent. J'aurais voulu connaître au juste l'état de la vieille mère, et je n'osais interroger Geneviève.

Nous arrivâmes enfin à Longjumeau. Je pris la route de la ferme presque en courant. La mère Riviou n'était pas aux champs selon l'habitude; je l'aperçus à la porte qui avait l'air d'attendre, ce qui me parut un mauvais signe. Elle s'écria en me voyant. Je la regardai d'un air qu'elle comprit; car elle s'empressa de me dire :

— Entrez, elle demande après vous !

Je trouvai la mère au plus mal; cependant elle me reconnut et me tendit ses deux mains. Je ne puis dire ce qui se passa alors en moi; mais quand je la vis ainsi, les traits couleur de plomb, l'œil luisant et les lèvres agitées par le frisson de mort, le souvenir de tout ce qu'elle avait fait pour moi me traversa subitement l'esprit. L'idée que j'allais la perdre sans avoir reconnu tant de bonté, me frappa comme un couteau. Je poussai un grand cri, et je me jetai dans ses bras.

— Allons, Pierre, n'aie pas de chagrin, me dit-elle très-bas; je meurs contente puisque je t'ai vu.

Je sentis qu'il fallait me rendre maître de ma peine, et je m'assis près du lit en cherchant à donner des espérances; mais elle ne voulut pas m'écouter.

— Ne perdons pas le temps à nous tromper, me dit-elle d'une voix toujours plus faible; je veux te dire mes dernières volontés. Appelle Geneviève.

La jeune fille s'approcha : la malade lui donna les clefs de son armoire en demandant plusieurs choses qu'elle désigna : c'était une montre qui avait appartenu à mon père, des boucles d'oreilles de son mariage, un petit gobelet en argent et quelques bijoux. Elle fit ranger le tout sur son lit; appela, l'un après l'autre, les gens de la maison, et donna quelque chose à chacun. La mère Riviou eut le gobelet d'argent, elle me remit la montre et voulut que Geneviève mît les boucles d'oreilles. Elle choisit ensuite le drap dans lequel on devait l'ensevelir, dit comment elle voulait être enterrée, et demanda qu'il y eût sur sa tombe une pierre taillée par moi-même !

Nous écoutions tous en retenant nos pleurs à grand'peine, et promettant tout ce qu'elle demandait. Ce fut alors que le prêtre arriva. J'avais le cœur trop plein; je sortis pour aller pleurer derrière la maison.

Je crois que j'y restai longtemps, car lorsque j'entrai il faisait nuit. Le prêtre n'y était plus. J'entendis Geneviève qui répondait à ma mère. Au premier mot, je compris qu'il était question de moi. La mourante, qui s'inquiétait de me laisser seul au monde, avait communiqué à la jeune fille un souhait auquel celle-ci avait l'air de résister doucement.

— Pierre Henri a trop de sagesse et de bon cœur pour ne

pas savoir ce qu'il doit faire, dit-elle d'une voix un peu troublée.

— Mais alors, pourquoi ne veux-tu pas l'épouser ? demanda la malade.

— Je n'ai pas dit cela, mère Madeleine, répondit Geneviève.

— Laisse-moi donc lui parler.

— Non, reprit-elle vivement ; aujourd'hui il n'a rien à vous refuser, et plus tard il pourrait se repentir. Il ne faut pas qu'il se décide pour vous... ni pour moi, bonne mère ; il doit choisir selon son goût et sa volonté... Quoi qu'il fasse, vous savez bien que je serai toujours prête à le servir.

— Jésus ! murmura ma mère plaintivement ; j'attendais encore pourtant cette joie sur la terre.

— Et vous l'aurez s'il ne dépend que de moi, m'écriai-je en m'approchant du lit. Personne ne peut craindre que je me repente, car votre choix est mon choix.

Voilà comme j'ai épousé Geneviève, et je puis dire que ça été le dernier bienfait de celle qui m'avait mis au monde.

Elle mourut le lendemain, comme midi sonnait, en tenant ma main et celle de Geneviève. Que Dieu la récompense de ce qu'elle a souffert et la dédommage de ce que je n'ai pu lui rendre ! Une mère est trop forte créancière pour que ses enfants puissent jamais la payer ici-bas.

LES COMMUNES DE FRANCE

DIVISÉES PAR CATÉGORIES DE POPULATION.

D'après le dernier dénombrement (1846), on compte en France :

Ayant moins de 100 habitants.	431	communes.
Ayant de 100 à 200 habitants inclusivement.	2 528	
de 201 à 300.	4 075	
de 301 à 400.	4 654	
de 401 à 500.	4 049	
de 501 à 1 000	11 908	
de 1 001 à 1 500.	4 413	
de 1 501 à 1 999.	2 100	
de 2 000 à 2 499.	877	
de 2 500 à 2 999.	539	
de 3 000 à 4 999.	815	
de 5 000 à 9 999	275	
de 10 000 à 19 999.	96	
de 20 000 et au-dessus	59	
	36 819	

Il résulte de ce tableau qu'un peu plus du cinquième des communes, 7 434 sur 36 819, ont une population inférieure à 301 habitants. L'administration supérieure a pour tendance de réduire le nombre des petites communes. De 1836 à 1846, on compte, sur le chiffre total, une réduction de 430.

UNE PENSÉE DE MILTON.

Si Dieu versa jamais un amour ferme de la beauté morale dans le sein d'un homme, il l'a versé dans le mien. Quelque part que je rencontre un homme méprisant la fausse estime du vulgaire, osant aspirer, par ses sentiments, son langage et sa conduite, à ce que la haute sagesse des âges nous a enseigné de plus excellent, je m'unis à cet homme par une sorte de nécessaire attachement. Il n'y a point de puissance dans le ciel ou sur la terre qui puisse m'empêcher de contempler avec respect et tendresse ceux qui ont atteint le sommet de la dignité et de la vertu.

Extrait des Mémoires de CHATEAUBRIAND.

HISTOIRE D'UNE TÊTE D'HIPPOPOTAME.

La tête d'hippopotame dont la gravure est jointe à cet article provient de la rivière de Tchia-Tchia, du royaume de Choa, en Abyssinie. Elle a été rapportée par M. Rochet d'Héricourt et remise par ce voyageur à M. Duvernoy, membre de l'Institut et professeur d'histoire naturelle au Collége de France, qui en a fait le sujet d'un savant mémoire d'anatomie comparée, lu à l'Académie des sciences. L'histoire, non pas seulement l'histoire scientifique, mais l'histoire anecdotique de cette tête curieuse, présentera peut-être quelque intérêt à nos lecteurs.

Lors du second départ de M. Rochet, M. Duvernoy, qui a pris part aux beaux travaux de M. Cuvier sur les hippopotames vivants et fossiles, et qui désirait leur donner un nouveau développement, avait prié le hardi voyageur de faire ses efforts pour lui rapporter d'Abyssinie un hippopotame, non point à l'état adulte, mais pris dans le sein de sa mère. Vue de près, la commission n'était point facile, car l'hippopotame n'est point un gibier vulgaire, ni un gibier dont on vienne à bout facilement.

M. Rochet songeait aux moyens de la mettre à exécution, lorsque le roi de Choa, Sahlé-Salassi, avec lequel il se trouvait en très-bons termes, l'ayant consulté sur des douleurs rhumatismales dont il souffrait vivement, il lui vint tout à coup à l'esprit de mettre à profit cette maladie pour remplir l'obligation délicate qu'il avait contractée envers l'histoire naturelle. Il savait que, chez quelques peuplades d'Afrique, on a l'usage de recourir dans certains cas à des frictions de graisse d'hippopotame, frictions sans doute aussi inoffensives que chez nous celles de graisse d'ours ; mais il eut l'inspiration de dire au roi que les frictions antirhumatismales, pour produire un effet héroïque, devaient se faire avec de la graisse d'hippopotame femelle pleine. « Je me retirai, dit M. Rochet dans sa narration, en me croyant aussi maître de mon fœtus que le roi pouvait se croire assuré de sa guérison. » M. Rochet se trompait pourtant dans son attente, aussi bien que Sahlé-Salassi dans la sienne ; mais la recherche de cette graisse précieuse, si passionnément désirée des deux côtés, devait former l'occasion de plusieurs chasses des plus curieuses pour la connaissance des mœurs des hippopotames.

La première chasse eut lieu peu de jours après l'arrivée de M. Rochet. Le roi, qui avait à cœur de lui donner toutes les facilités possibles, fit venir à Angolola le gouverneur de la province où l'on devait trouver les hippopotames, et lui donna l'ordre d'accompagner lui-même notre voyageur sur les lieux, et de mettre à sa disposition tout le matériel et tous les hommes dont il pourrait avoir besoin. La troupe comptait deux cents hommes, la plupart montés sur des mules : on avait pris toutes les mesures nécessaires pour ne pas être exposé à manquer de vivres dans le fond de la vallée de la Tchia-Tchia, où devait se faire la chasse ; les Amharas avaient improvisé un chant de chasse dont la gloire de notre compatriote formait le refrain ; et tout le monde était plein d'animation et de gaieté.

On ne tarda pas à découvrir deux hippopotames dans un bas-fond où ils nageaient lentement entre deux eaux : de temps en temps ils élevaient la tête, poussaient quelques cris rauques, lançaient l'eau de leurs narines, et replongeaient aussitôt. Les chasseurs s'étaient rangés en ligne de chaque côté de la rivière, et comme elle n'est pas très-large, ils n'étaient pas à plus de vingt pas des animaux, qui s'abandonnaient au courant, en faisant moutonner l'eau à la surface à chaque mouvement. On les épiait, et à peine montraient-ils leur mufle et leur dos qu'une pluie de lances fondait sur eux. Ces lances ne faisaient, la plupart du temps, que les piquer légèrement ; quelquefois elles pénétraient un peu, mais, tandis qu'on s'applaudissait par des cris de joie, l'animal qu'on espérait avoir blessé montrait de nouveau à la surface des eaux sa tête monstrueuse, et recommençait ses beuglements ordinaires. De nouvelles lances fondaient sur lui, et il replongeait avec plus de furie. De toute la troupe, il n'y avait malheureusement que quatre personnes qui eussent des fusils, M. Rochet, son page, son interprète, et le

gouverneur de la province, Ayto-Bissaour. On avait déjà tiré deux coups de fusil sans succès, lorsque M. Rochet, qui suivait le plus gros des deux animaux, l'atteignit avec sa balle derrière l'oreille. « Il plongea en se débattant, dit le narrateur, puis il revint à la surface, la tête rouge de sang, et fit des bonds énormes dans lesquels son corps immense parut tout entier hors de l'eau. Un jet de sang coulait de sa blessure; il poussait des beuglements lamentables, auxquels répondaient les hurlements victorieux des chasseurs. Les habitants du bord du plateau, attirés par nos clameurs que les échos portaient jusqu'à eux, accouraient pour s'informer de la cause de tout ce bruit. L'hippopotame blessé essaya plusieurs fois de quitter le lit de la rivière. Ayto-Bissaour et mes domestiques déchargeaient alors leurs fusils, et toutes les lances tournées contre lui le forçaient à regagner le large. Je lui tirai un second coup, et la balle alla le frapper près de l'endroit où je l'avais déjà blessé. Depuis ce moment, on eût dit qu'il se résignait à son sort, ou que nous ne lui avions fait que d'impuissantes blessures. Il se mit à nager tranquillement, levant encore de temps en temps sa tête pour lancer l'eau de ses narines. » Parmi les chasseurs, les uns riaient, les autres étaient furieux. L'animal ne paraissait plus qu'à des intervalles éloignés, ne montrant le bout de son museau que pour le retirer avec une rapidité désespérante. Enfin, après trois heures de poursuite, M. Rochet lui envoya dans la tête une troisième balle qui fut le coup décisif. L'animal se débattit pendant une demi-heure dans d'effroyables convulsions, puis il alla au fond de l'eau, et ne reparut plus qu'une heure après.

Ce fut un travail de le tirer de la rivière : son corps avait dix pieds de longueur et pesait au moins trente quintaux; ses défenses étaient longues de huit à dix pouces. Les chasseurs le dépouillèrent de sa peau qu'ils se partagèrent pour en faire des cravaches. Sur le dos, il en avait une épaisseur de trois pouces, et l'on y retrouva six balles qui n'avaient pu arriver jusqu'à la chair. Mais était-ce une femelle, et une femelle pleine? C'était une femelle; mais l'on s'aperçut bien vite, au lait qui coulait de ses mamelles, qu'elle venait de

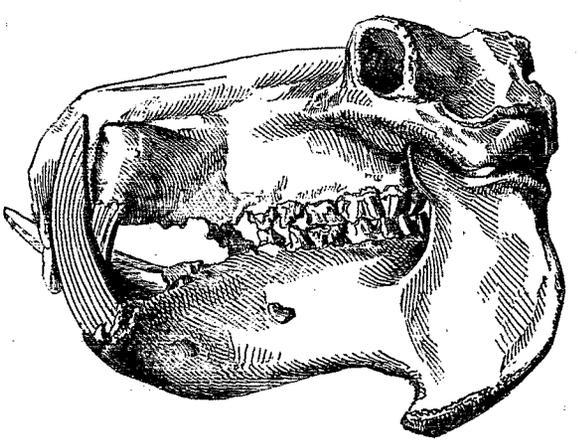

mettre bas. On la fit ouvrir, et l'on reconnut que cette conjecture n'était que trop juste. La chair de l'animal était d'un rouge foncé et coupée de bandes de graisse d'une blancheur éblouissante. Pour se consoler, M. Rochet se fit préparer des biftecks de ce nouveau gibier, tandis que les chasseurs achevaient de s'en partager la dépouille. « Les biftecks d'hippopotame, dit notre voyageur, me furent servis sur le sable, à l'ombre des acacias en fleur. Nous avions pour notre repas du mouton rôti, des paniers de pain, de l'hydromel et de gros cédrats d'un parfum exquis. Mes compagnons n'étaient pas moins affamés que moi : la bonne tournure de mes biftecks mit leur gourmandise à une rude épreuve. Je leur en offris, mais aucun d'eux ne voulut y toucher. On me dit qu'il était défendu par les prêtres de manger cette chair et celle de plusieurs autres animaux impurs, tels que l'antilope, la gazelle, le sanglier, le lièvre, l'oie et le canard. Au surplus, mes Abyssins n'eurent pas à se repentir d'avoir résisté à la tentation : les biftecks, quoique tendres, avaient une saveur musquée et peu agréable au goût. »

Le lendemain matin on se remit en chasse, et l'on eut bientôt blessé de nouveau mortellement deux hippopotames. C'étaient encore deux femelles; mais, en les ouvrant, on eut le même désappointement que la veille : aucune des deux n'était pleine. M. Rochet fit enlever la peau de la plus grosse avec toutes les précautions nécessaires pour qu'elle pût servir d'exemplaire à quelqu'un de nos cabinets d'histoire naturelle, et il l'adressa au roi, espérant bien qu'il lui en ferait cadeau. Malheureusement pour la science, le roi n'eut pas cette idée : il fit à notre chasseur de grands éloges de son tir, et donna la peau à un envoyé anglais qui était en ce moment auprès de lui et auquel il avait à faire ses présents d'adieu.

Quelque temps après, Sahlé-Salassi, toujours tourmenté du désir de posséder son spécifique, envoya de nouveau à la chasse notre voyageur non moins tourmenté du désir de posséder son type scientifique. M. Rochet, accompagné d'un autre gouverneur de province, nommé Ayto-Horganet, rejoignit la Tchia-Tchia à peu près au même point que la première fois. On passa deux jours à chercher inutilement des hippopotames. Enfin, le troisième jour, M. Rochet en aperçut un qu'il eut la chance de blesser mortellement du premier coup; mais l'animal furieux sortit de l'eau et vint se placer à quelques pas devant son téméraire ennemi : il était furieux, mais stupide et immobile : les cris des chasseurs qui accouraient l'effrayèrent, il s'enfuit de toute sa vitesse, et alla se rejeter dix minutes plus loin dans la rivière. Il lutta quelque temps contre la mort, puis il coula à fond comme les précédents, et une demi-heure après son cadavre vint flotter à la surface. C'était un mâle.

Le lendemain, on revit deux hippopotames dans une sorte de bassin profond formé par la rivière entre deux gués. On leur envoya cinquante balles et une infinité de coups de lance sans pouvoir les frapper à mort, et la nuit arriva sans que l'on fût plus avancé. On résolut, pour ne pas les laisser échapper, d'attendre jusqu'au matin sur les rives en allumant de grands feux. « La nuit était belle, dit M. Rochet, la lune versait dans le ravin une lumière resplendissante; nous n'entendions, dans ce poétique silence, que les cris rauques des hippopotames, les gémissements des flots qu'ils faisaient clapoter en nageant, et, de temps en temps, le bruit de ces gerbes d'eau qu'ils lançaient de leurs narines, et qui retombaient dans la rivière avec le son argentin et mélancolique que prennent pendant la nuit les eaux jaillissantes. Au moment où je savourais avec le plus de délices les sereines harmonies de cette belle nuit, le plus gros des hippopotames se mit à trotter dans le gué; tous mes hommes se levèrent pour le suivre : quoique couvert de blessures et perdant beaucoup de sang, il nous échappa. Tandis que nous nous acharnions inutilement contre lui, le second, délivré de la surveillance qui l'avait tenu emprisonné, s'échappa du côté opposé. Cet échec me découragea : harassé, j'allai le lendemain rejoindre M. Lefebvre, et nous retournâmes à Angolola. Le roi parut surpris et piqué des difficultés que je rencontrais pour lui procurer son remède; il n'y renonçait pas pourtant : « Une » autre fois, me dit-il, je te donnerai cinquante fusiliers, et tu » seras plus heureux. » C'est à cette dernière chasse que se rapporte notre tête d'hippopotame.

La suite à une prochaine livraison.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. Martinet, rue et hôtel Mignon.

LE CANTON DE FRIBOURG.



Le Retour de la noce (canton de Fribourg).—Dessin de A. Varin.

Le canton de Fribourg, bien qu'il ne soit pas l'un des plus considérables de la Suisse, mérite à plusieurs égards une attention particulière. Presque entièrement catholique, il est situé entre les deux cantons protestants de Berne et de Vaud. Dans les parties voisines du premier, on parle allemand, et français (1) dans celles qui touchent au canton de Vaud. En

(1) En réalité, dans les villages, ce français est plutôt un patois

somme, le français domine. Les deux langues se sont partagé longtemps le chef-lieu (Fribourg), situé sur la Sarine, de telle sorte qu'on parlait français sur la rive gauche et allemand sur la rive droite. On dit que l'allemand perd du terrain tous les jours.

Ce pays est donc aux limites des deux idiomes, et il offre comme une transition entre les peuples de race latine et ceux de race germaine. Il intéresse particulièrement la France, pour avoir eu avec elle des rapports plus étroits que la plupart des autres cantons : communauté de religion et par là, bien souvent, communauté d'intérêt ; inclination plus marquée pour la politique française, quand d'autres parties des ligues suisses l'abandonnaient. On sait d'ailleurs quels rapports intimes l'institut des Jésuites avait établis dans ce siècle entre un parti considérable en France et la ville de Fribourg. Beaucoup de jeunes Français ont fait leur première éducation dans cet asile de l'ordre puissant qui vient de se retirer devant la révolution fédérale.

Il y a vingt ans, la ville de Fribourg offrait au voyageur un spectacle singulier : qu'il arrivât de Berne ou de Lausanne, il croyait se trouver dans un monde nouveau ; disons mieux, il lui semblait être remonté à trois siècles en arrière ; les couvents dans tous les quartiers ; les processions, les religieuses, les moines allant et venant dans les rues où l'herbe poussait ; la tour gothique de Saint-Nicolas, les murailles crénelées, serpentant sur les collines qui entourent cette ville inégale, tout représentait à l'imagination le moyen âge, sa foi, ses pratiques, sa pittoresque naïveté. Le pont suspendu, œuvre admirable d'un Français, M. Chaley, le mouvement progressif des voyageurs et du commerce qui a été la conséquence de ce grand ouvrage ; enfin le mouvement plus rapide encore des idées nouvelles ont beaucoup changé la physionomie de la ville et du pays.

Le canton de Fribourg confine, vers le midi, aux grandes Alpes bernoises ; de là le sol s'incline vers le nord, où il porte les eaux de la Sarine et de ses affluents pour les verser dans l'Aar, et, avec elle, dans le Rhin. Sur les deux rives de la Sarine s'étendent deux ramifications importantes des Alpes : celle de la rive droite se termine brusquement par le majestueux Moléson ; le sommet le plus important de l'autre chaîne est la dent de Brenleire. En général, les pâturages de Fribourg sont d'une rare fécondité, et le gros bétail des montagnes forme peut-être la race la plus belle de la Suisse et une des plus recherchées. Les vrais fromages de Gruyères, qui jouissent en Europe d'une si grande célébrité, se fabriquent dans une chaîne de dix lieues de long sur quatre de large ; les plus estimés sortent de la paroisse de Charmey.

Heureux le botaniste qui parcourt ces romantiques vallées. Le règne végétal est très-riche en plantes rares. Le chasseur trouve en quelques endroits le chamois, rarement le chevreuil, et dans les lieux élevés le lièvre blanc. Après avoir chassé le lammergeyer et le coq de bruyères sur les rochers alpestres, il pourra, s'il descend jusqu'aux marais de Morat, y rencontrer les cigognes, le vanneau maritime et même l'ibis.

Une grande partie du canton de Fribourg appartient à ce qu'on appela dans le moyen âge le pays du désert, *Oedland* ou *Uechtland*. Cette dénomination caractéristique fait assez connaître combien le pays eut à souffrir par l'invasion des peuples barbares. Il fit plus tard partie du royaume de la petite Bourgogne, puis il fut gouverné, comme fief de l'empire, par les ducs de Zaeringen, sous le nom de recteurs. L'un d'eux, Berthold IV, fonda Fribourg en 1179, et lui donna un petit territoire. Fribourg, éloigné de la maison d'Autriche, lui resta longtemps fidèle, après que les petits cantons eurent conquis leur liberté. La ville de Berne elle-même, sœur de Fribourg, fondée comme elle par les Zaeringen, s'était déclarée indépendante. De là de guerres très-vives entre les deux cités voisines. Fribourg, pendant plus d'un siècle, entourée des ennemis de l'Autriche, et n'étant plus que faiblement secourue par cette puissance, persista néanmoins dans sa fidélité, et quand elle rompit ses liens, ce fut par un accord mutuel des deux parties, et d'une façon assez singulière pour mériter d'être connue.

Thuring de Hallwyl, maréchal du duc Albert d'Autriche, surnommé le *Prodigue*, vient annoncer aux Fribourgeois l'arrivée de leur souverain, qui daigne les visiter. Grande fête dans la bonne ville ; on prépare une réception magnifique : le maréchal emprunte toute l'argenterie de la ville, rassemble les principaux citoyens, et sort avec eux en grande cérémonie, comme pour aller à la rencontre de son maître. A quelque distance des murs, un détachement de cavalerie autrichienne entoure le cortége, et Thuring dit sans façon aux Fribourgeois : « Monseigneur le duc n'ira point chez vous. Par cet acte que je vous remets de sa part, il vous délie du serment de fidélité, que vous lui avez prêté comme à votre légitime souverain ; mais il garde en payement votre vaisselle. » Alors de Hallwyl, qui avait eu la précaution de faire emporter l'argenterie, part avec son escorte, en laissant les Fribourgeois bien surpris et encore plus joyeux. Ils pouvaient dès ce moment se considérer comme indépendants, sans conserver le moindre scrupule ; leur ancien maître avait lui-même fixé le prix du rachat et s'était payé par ses mains.

Abandonnée par ses anciens maîtres, la ville fut bientôt contrainte d'en accepter un nouveau en la personne de Louis de Savoie ; mais ayant pris le parti des Suisses, dans la guerre de Bourgogne, contre Charles le Téméraire, elle rendit d'assez grands services à la Confédération pour mériter d'y entrer, en 1481 (1).

Depuis lors son territoire s'agrandit peu à peu par des acquisitions et des conquêtes. Malheureusement les hasards de la politique ont plus d'une fois contrarié les directions que semblait donner la nature des lieux ; de là ces enclaves encore existantes aujourd'hui, et ces lignes bizarres qui tracent en plusieurs points, d'une manière si confuse, les limites des cantons de Fribourg, de Berne et de Vaud.

Nous l'avons dit, Fribourg ne fut pas entraîné dans le mouvement de la réforme ; presque tout le pays professe la religion catholique ; le seul district de Morat, peuplé de 8,400 âmes, est réformé. L'élément agricole domine dans la population ; les villages et les innombrables maisons foraines en renferment la plus grande partie ; mais jusque dans les bourgs et les villes, même dans le chef-lieu, on retrouve les mœurs, la vie et le costume des campagnes.

L'agriculture fait des progrès dans la plaine, depuis que le droit de parcours et les redevances féodales sont abolis. On arrache les haies, on défriche les biens communaux, on établit des prairies artificielles. Des fermes modèles favorisent ce progrès. Il y a de beaux jardins sur plusieurs points du canton, et l'on y cultive les arbres fruitiers avec un succès remarquable. On sèche des fruits, on distille beaucoup d'eau de cerises. En revanche, les vignobles sont peu considérables ; on n'en trouve guère qu'aux bords des lacs de Morat et de Neufchâtel. Jusqu'ici l'exploitation des bois laisse à désirer ; mais ce commerce prenant de l'extension, il est à croire que l'administration sera désormais plus prévoyante.

Deux branches d'industrie occupent un certain nombre d'habitants : le tressage des pailles et la fabrication des cuirs.

Les Fribourgeois, surtout ceux de la montagne, sont généralement forts et robustes. Ils sont d'un caractère affable et hospitalier ; ils conservent plus de traces que leurs voisins

roman ; on en distingue même trois espèces, selon les localités : le *gruverin*, parlé dans la Gruyère ; le *quetzo*, en usage dans la partie moyenne du canton ; et le *broyard*, dans le bassin de la Broye. Le premier est le plus doux, le plus expressif et le plus original. (Lutz, Statistique de la Suisse, trad. par B. Leresche.)

(1) Voy. la notice sur Nicolas de Flue, p. 130.

des anciennes mœurs, et, il faut le dire aussi, des vieilles superstitions. Ils ont été longtemps fidèles au costume national; c'est dans les districts allemands qu'il se conserve avec le plus de persistance. Les pâtres ou *armaillis* se distinguent par une veste à manches courtes et bouffantes, appelée *inguenaude*. Les femmes romanes (1) portent une coiffure peu gracieuse; elles se chargent la tête de tresses garnies de crin à l'intérieur, et sur cette coiffure étrange elles étalent un vaste chapeau de paille garni d'une dentelle noire flottante. Le dessin que nous donnons page 209 présente un riche costume de fête sur lequel il ne faudrait pas se faire l'idée générale de celui des femmes du pays. Ces jeunes époux reviennent de la noce, et la personne qui les regarde appartient sans doute, comme eux, aux districts allemands.

Les mœurs, en général simples et pures, disait le pasteur Lutz, ont beaucoup perdu de leur ancienne rudesse. La gaieté est plus prononcée chez ceux qui parlent français. Les fêtes sont nombreuses; on en compte une centaine, y compris les dimanches, et, quoique vingt-sept fêtes basses aient été abolies depuis longtemps, une partie de la population les chôme encore. On danse à l'occasion des noces, ainsi que le lundi et le mardi du carnaval; mais la principale fête nationale a lieu en automne, et s'appelle la *Dédicace générale des danses;* elle dure trois jours de suite. Dans les fêtes qui ont lieu à l'occasion des mariages, on joue quelquefois encore une marche du pays, conservée depuis longtemps par tradition, et connue sous le nom de *Marche des noces*. Dans le district de Morat, on a des réjouissances publiques à l'occasion de la moisson et de la vendange; à Chiètres surtout, ces fêtes populaires ont conservé l'ancien type national. A Morat, on fête l'anniversaire de la bataille qui se donna le 22 juin 1476, et qui délivra la Suisse de Charles le Téméraire.

La ville de Fribourg se distingue, même entre celles de la Suisse, par son site bizarre et ses édifices pittoresques. Baignée par la Sarine, qui la traverse dans un lit profond, elle est bâtie sur un sol inégal et accidenté; des rues rapides et tortueuses, souvent des escaliers, mettent les divers quartiers en communication; les deux rives sont unies par d'anciens ponts couverts, au-dessus desquels plane dans le ciel le fameux pont suspendu. L'œil suit de colline en colline la muraille d'enceinte flanquée de tours; il se fixe sur les nombreuses églises, les couvents, le collége des Jésuites, les ravins, les rochers, les jardins et les prairies. L'église paroissiale de Saint-Nicolas s'élève au bas de la ville; la tour qui la domine a 365 marches et une hauteur de 80 mètres jusqu'à la plate-forme. Elle fut consacrée, en 1182, par Roger, évêque de Lausanne. Sa plus rare merveille est aujourd'hui le grand orgue à soixante registres. Ce chef-d'œuvre d'Aloys Mooser fut achevé en 1834.

Les villages de Fribourg ne présentent pas l'aspect de richesse qu'on trouve à ceux du canton de Berne; mais ils offrent cependant beaucoup de maisons bien bâties. Les constructions en bois sont les plus nombreuses; elles sont couvertes de tuiles, de chaume ou de bardeaux. Plusieurs localités sont décorées par des constructions antiques, telles que le couvent de Hauterive, les tours de la Molière et de Bellegarde, plusieurs châteaux et particulièrement celui des comtes de Gruyères. Il est situé auprès de la ville du même nom, au sommet de rochers qu'il couronne de ses tours et de ses remparts. Il est difficile de rien voir d'aussi pittoresque. Les murs sont de 4 à 5 mètres d'épaisseur; on y voit des cheminées immenses, où l'on rôtissait, dit-on, des bœufs entiers, de vastes salles, qui rappellent le souvenir de la féodalité. Au fond de ces ravins bouillonne la Sarine; l'oiseau de proie plane au-dessus des abîmes; mais l'antique et noble famille de Gruyères a disparu. Son origine se perdait dans la nuit des temps; mainte légende se rattache à cet illustre nom : au seizième siècle il s'éteignit. Le comte Michel, poursuivi par ses créanciers, offrit à ses vassaux la liberté, à charge par eux de payer ses dettes. Une intrigue mit obstacle à cet arrangement. Les cités ambitieuses de Fribourg et de Berne payèrent les créanciers et se substituèrent aux anciens seigneurs. Michel s'exila; il mourut à Bruxelles, et son frère, vicaire général de l'évêque de Lausanne, prononça son oraison funèbre dans l'église de Saint-Théodule, bâtie à Gruyères par leurs ancêtres, trois siècles auparavant. Cette cérémonie funèbre fut un jour de deuil pour le pays, qui n'a pas oublié les bienfaits dont cette antique famille le combla pendant une longue suite de siècles.

(1) Du pays qui parle français.

CONSERVES ALIMENTAIRES.

En 1828, l'équipage du capitaine Ross trouva, sur un rivage désert du détroit du Prince-Régent (mer Polaire), des piles de petites caisses en fer. On les examina, on les ouvrit. C'étaient des caisses de conserves alimentaires que le capitaine P... avait été obligé d'abandonner à terre, en 1825, après le naufrage du vaisseau *la Furie*. Il y avait quatre ans que ces boîtes étaient là, sur terre, exposées à la pluie, au froid, à la chaleur; cependant, à la grande joie de l'équipage, les viandes, les légumes, les fruits contenus dans les caisses étaient d'une excellente qualité, frais et sains.

Un voyageur assure avoir mangé avec plaisir, dans une ville d'Asie, des œufs sortant d'une boîte où ils avaient été enfermés, une année auparavant, à Nantes : ils étaient, dit-il, aussi frais que ceux que les laitières de Paris nous vendent comme pondus de la veille. Il y a quelques années, un seigneur russe donna un dîner splendide en grande partie composé de primeurs toutes préparées à Paris. On cite des boîtes de 20 kilogrammes de bœuf fermées depuis plus de vingt ans, et d'où l'on retire la viande fraîche et inaltérée.

Cet art de la conservation des aliments, qui ne date que de ce siècle, est loin d'être encore apprécié comme il devrait l'être. Cependant, par une faveur particulière, les petits pois conservés ont eu, dès l'origine, un grand débit : au milieu de l'hiver, une boîte qui se vend cinq francs suffit à douze personnes; il en sort chaque année une quantité extraordinaire des laboratoires du Mans, de Moulins, de Nantes et de Paris.

On avait pensé que ces utiles applications de la chimie à l'art culinaire profiteraient surtout aux marins : on sait combien les viandes salées deviennent promptement insipides et engendrent de maladies. Jusqu'à ce jour, on ne met guère, à bord des vaisseaux, de conserves que pour les malades. On cite toutefois quelques marins, entre autres le capitaine russe Kotzbue, qui ont fait usage des conserves pendant le cours de longues navigations.

VASES DE L'ALHAMBRA.

Voy., sur l'Alhambra, la Table des dix premières années.

Les origines de la ville de Grenade sont incertaines comme celles de beaucoup des villes dont une célébrité soudaine a fait la fortune. On ne sait point si elle existait avant l'arrivée des Maures en Espagne. Peut-être n'a-t-elle été fondée que par ceux-ci vers le dixième siècle de notre ère. En l'année de l'hégire 334 (1236 de J.-C.), elle devint la capitale du royaume de Grenade : elle comptait déjà près de 400 000 habitants. Aujourd'hui elle n'en a même plus 80 000. La prospérité de Grenade s'éteignit le jour où Ferdinand et Isabelle expulsèrent de ses murs les derniers rois musulmans (1492).

Au dire des historiens arabes, l'Alhambra formait dans Grenade tout une seconde ville qui se distinguait de la première par une magnificence que l'architecture arabe était seule capable de produire. L'Alhambra était un palais,

résidence des rois maures. Son véritable nom est Medinet-Alhamra ou cité rouge, appellation sur l'origine de laquelle on n'est pas trop d'accord. Quelques-uns veulent que ce nom provienne de la couleur des matériaux qui entrent dans la construction de l'édifice ; d'autres, qu'il soit une corruption d'Alhamar, tribu arabe de laquelle descendait son fondateur. Quelques-uns l'expliquent d'une autre façon : selon eux, la cité rouge tirerait son nom de la lueur des flambeaux qui éclairait ses murailles, à l'édification desquelles on n'aurait travaillé, par un caprice bizarre, que pendant la nuit. Les Espagnols modernes appellent l'Alhambra *la Sierra del Sol*, la montagne du Soleil. Enfin plusieurs écrivains arabes lui donnent le nom de *royal Alcazar*. S'il faut en croire certaines traditions, on devrait reconnaître dans ce nom une corruption des deux mots *al Cayçar*. César apparaîtrait ici comme un conquérant qui, à la suite d'une victoire, aurait

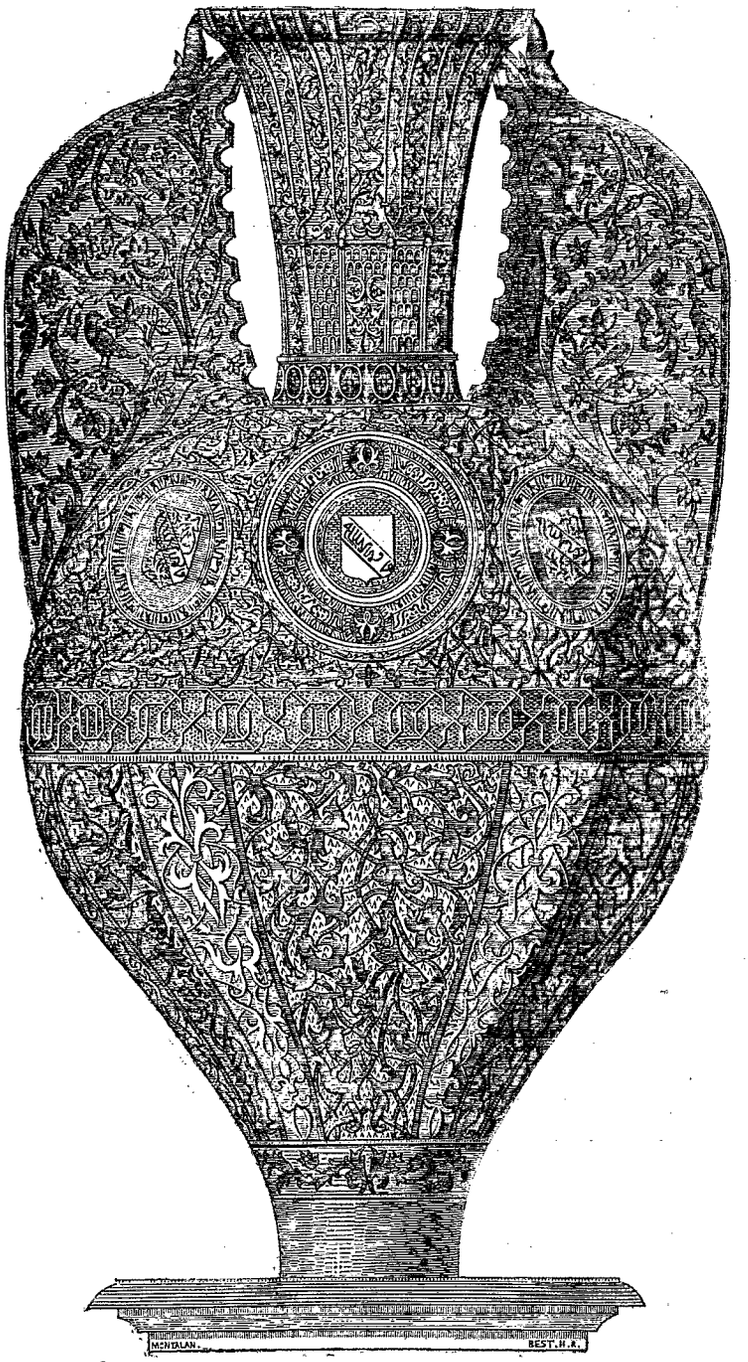

Vase en porcelaine de l'Alhambra.— Dessin de Montalan.

concédé à une ou deux tribus arabes le privilége exclusif de préparer et de vendre la soie. Ces tribus, dans une intention de gratitude, auraient plus tard appelé du nom même de l'empereur romain les bâtiments dans lesquels cette marchandise se débitait. Puis le nom serait passé avec les Maures en Espagne ; et comme la colline sur laquelle s'élève aujourd'hui l'Alhambra fut primitivement occupée par des bâtiments destinés au commerce de la soie, il advint à Grenade ce que nous voyons se reproduire autour de nous : c'est que le palais conserva le nom du modeste édifice dont il prit la place. L'Alcaçar et les Tuileries se ressembleraient ainsi par l'origine commune de leurs noms.

L'Alhambra a été bâti par Mohammed Abou-Abdillah Ben-Nasr, surnommé Alghaleb Billah, second roi du royaume

de Grenade, qui couvrit les frais immenses que nécessita sa construction par un impôt prélevé sur le pays conquis. On dit que ce prince en traça lui-même les plans. Quand le palais fut achevé, il en fit sa résidence et celle de sa cour. Son fils Mohammed II, et son petit-fils Mohammed III l'embellirent à l'envi. Ce dernier y ajouta une mosquée de l'architecture la plus splendide : des mosaïques sans nombre recouvraient tous les murs, et le toit était supporté par de larges colonnes dont la base et le chapiteau étaient d'argent massif. Ce fu Youssouf Ben-Ismaël Ben-Pharagi, surnommé Aboul-Hajjaj, qui mit la dernière main à l'Alhambra. Ce prince régna de 732 à 755 de l'hégire (1331 à 1354 de J.-C.).

Du reste, rien n'égalait la magnificence de ce palais pour lequel ses possesseurs s'étaient successivement imposé les plus lourds sacrifices. Les écrivains qui, ainsi que nous l'avons dit, l'appèllent une ville dans une autre ville, n'ont

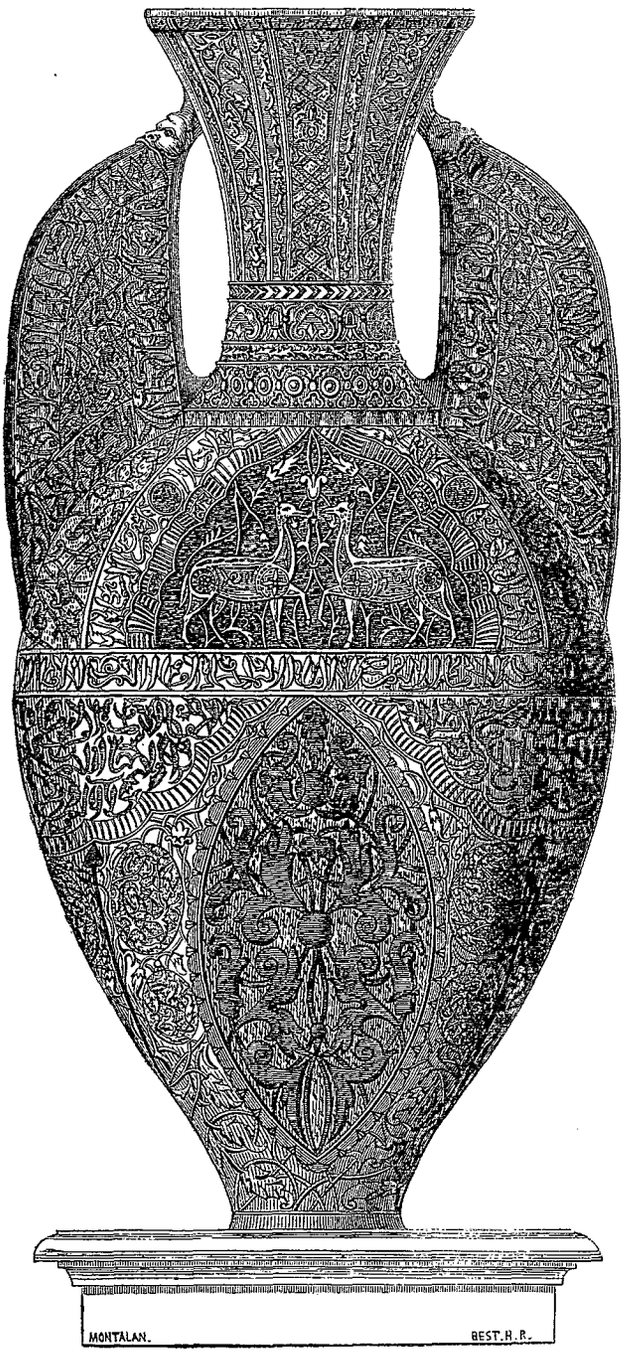

Vase en porcelaine de l'Alhambra. — Dessin de Montalan..

pas exagéré. Rien n'y manquait, pas même une enceinte de hautes murailles et un système de fortifications tout à fait formidable. Mais à dater de la conquête de Grenade par Ferdinand, l'Alhambra vit chaque jour décroître son ancienne splendeur. Charles-Quint, trop occupé des guerres fréquentes qui signalèrent son règne, tenta en vain d'en reconstruire les parties déjà ruinées de son temps. Aujourd'hui l'Alhambra n'est plus qu'un vaste désert, et le temps y ronge tout à son aise les derniers débris du palais des kalifes de Grenade.

Les deux vases dont nous donnons la gravure, ont été trouvés dans des niches situées au-dessus des appartements royaux contigus à la *plaza de los Algibes*, c'est-à-dire la place des Citernes. Ils sont tous deux de porcelaine. Les ornements en sont d'or et d'émail azuré. Les inscriptions qui

couvrent le premier sont celles qui se retrouvent sur toutes les parties de l'édifice : *Il n'y a de vainqueur que Dieu.* Les trois écussons, comme les bordures qui les encadrent, ne donnent que la répétition de cette formule. Les inscriptions du second se répètent moins souvent et ne se lisent pas aussi facilement. L'absence des points déterminatifs peut en faire assez varier le sens ; celui auquel l'esprit s'arrête de préférence est celui-ci : *Rien ne lui est semblable* (à Dieu).

Quant à l'âge de ces deux vases, il semble, par le genre de leurs ornements, appartenir plutôt à l'époque des premiers fondateurs du monument dans une salle duquel ils furent destinés à être placés. Une circonstance très-particulière montre pourtant qu'au temps où ils furent fabriqués, les Maures étaient déjà depuis longtemps en contact avec les chrétiens d'Espagne. On remarque en effet, sur les anses du premier de ces vases, deux oiseaux qu'il est impossible de croire fantastiques, et au milieu du second deux antilopes sur le genre desquels il n'est pas permis de se méprendre. Or, la présence d'animaux *réels* sur un monument de style arabe est une exception qu'il faut toujours noter. Les monuments qui nous occupent ne sont donc pas de fabrique très-ancienne. Ils appartiennent probablement au dernier temps du séjour des Maures dans la Péninsule, alors que les idées plus généreuses et plus libérales des chrétiens avaient insensiblement conquis et élargi l'esprit exclusif des adeptes de la foi musulmane.

LA MÈRE DE WASHINGTON.

On a dit que « c'étaient surtout les mères qui préparaient les grands hommes ; » et pour le prouver on a dressé la liste de tous les personnages illustres qui, depuis les Gracques, furent élevés par des femmes. Peut-être eût-il été plus exact d'étendre l'observation à tous les hommes, célèbres ou obscurs, et de déclarer que leurs caractères, leur conduite, leurs aptitudes mêmes, dépendent en grande partie de l'éducation maternelle.

Recevant l'enfant à sa naissance, présidant à ses impressions premières et lui montrant, avant aucun autre, les chemins de la vie, la mère est, en réalité, une institutrice toute-puissante qui décide des principes et des habitudes. Si elle transmet, le plus souvent, à ses fils son tempérament et ses traits, elle ne leur communique pas moins la physionomie de son âme. Il semble que les germes, bons ou mauvais, conservés au dedans d'elle-même, se développent plus librement dans l'enfant élevé par ses soins, et c'est surtout dans ce sens qu'il est sa récompense ou son châtiment.

Parmi les mères qui ont pu regarder leurs fils comme la couronne de leur vie, celle de Washington occupe certainement une des premières places. Appartenant à cette vieille race virginienne que sa piété simple, sa probité et sa persévérance laborieuse avaient toujours distinguée, elle éleva son fils Georges dans les habitudes stoïques du travail et du dévouement. Lorsque ce dernier eut atteint l'âge de quinze ans, il voulut entrer dans la marine royale ; mais elle s'y opposa en déclarant qu'il devait vivre parmi ses concitoyens, travailler avec eux à transformer le pays, et mettre au service de ce dernier toutes les forces et toute l'intelligence qu'il avait reçues de Dieu. Cette résolution hâta peut-être l'affranchissement de l'Amérique en lui conservant le grand homme qui devait l'assurer. S'il fût devenu officier anglais, Washington eût sans doute hésité davantage ; partagé entre son serment militaire et son patriotisme, il eût plus difficilement pris les armes contre l'Angleterre, et eût trouvé chez ses concitoyens moins de confiance. Ce fait proteste en même temps contre l'erreur des biographes qui ont répété, l'un après l'autre, que la mère de Washington appartenait au parti *loyaliste*, et qu'elle fit tous ses efforts pour y retenir son fils. Les historiens américains ont depuis longtemps fait justice de ce mensonge inventé dans l'intérêt du dramatique par des compilateurs plus occupés de l'effet que de la vérité. La mère de Georges s'effraya, il est vrai, de la lutte dans laquelle son fils s'engageait ; elle craignait que l'inégalité des ressources ne compromît la cause américaine ; mais elle ne tenta rien pour empêcher Washington d'accomplir son devoir.

Et comment l'aurait-elle pu quand sa vie entière avait été employée à le lui faire aimer ? Elle vit Georges se mettre à la tête des insurgents avec inquiétude, mais sans faiblesse. Lorsqu'il essuya ses premiers revers, on ne l'entendit ni se décourager ni se plaindre ; quand vint le jour des triomphes, elle conserva le même calme.

Les Anglais, maîtres du New-Jersey, s'étaient éparpillés dans cette province. Washington, qui campait de l'autre côté de la Delaware, dit à ses officiers :

— Nos ennemis ont trop étendu leurs ailes, il est temps de les leur rogner.

Et, traversant le fleuve, il remporta une victoire qui sauva l'Union américaine. Cette nouvelle fut apportée à sa mère par une foule d'amis qui accouraient pour la féliciter. Elle se réjouit avec eux *du bonheur de la patrie ;* et, comme les éloges en l'honneur de Washington allaient toujours s'exaltant :

— Ceci est de la flatterie, messieurs, dit-elle, en redevenant sérieuse ; Georges se rappellera, j'espère, les leçons que je lui ai données ; il n'oubliera pas qu'il est tout simplement un citoyen de l'Union que Dieu a fait plus heureux que les autres !

Lorsqu'elle sut la prise de Cornwallis, elle ne songea point à la gloire de son fils ; mais elle s'écria :

— Dieu soit loué ! notre patrie est libre, et nous allons avoir la paix !

Un riche mariage avait fait de Washington un des propriétaires les plus opulents de l'Union ; il voulut bien des fois décider sa mère à venir demeurer dans sa belle habitation de *Mont-Vernon ;* mais elle resta toujours à Frédéricksburg, surveillant la petite ferme qui lui était restée pour douaire. A l'âge de quatre-vingt-deux ans, on la voyait encore monter à cheval tous les matins, parcourir ses champs et donner des ordres. Ses revenus étaient des plus modestes, mais administrés avec tant d'économie qu'ils lui permettaient de secourir un grand nombre de malheureux. Jamais, dans ces temps de trouble, un compatriote ruiné par la guerre ne sollicita en vain sa générosité : aussi avait-elle coutume de dire :

— La charité trouve toujours quelque chose dans les bourses qui ne sont pas percées.

Une maladie cruelle (un cancer à l'estomac) l'obligea enfin à garder la maison ; mais là encore elle s'occupait de l'administration de ses affaires. Le colonel Fielding-Lewis, son gendre, lui propose un jour de s'en charger.

— Merci, Fielding, lui dit-elle ; je veux bien que vous teniez mes livres en règle, car vos yeux sont meilleurs que les miens ; mais pour le reste, je puis encore y veiller.

Elle fut près de sept ans sans voir son fils Georges, toujours retenu à la guerre. Enfin, lorsque les armées combinées furent de retour de New-York, Washington put prendre la route de Frédéricksburg. Il envoya en avant un courrier pour faire demander à sa mère comment elle voulait le recevoir.

— Seul, répondit la mère.

Et le commandant en chef des troupes américaines, le maréchal de France, le libérateur de sa patrie, le héros du siècle, se rendit à pied à la maison de celle qu'il regardait, selon son expression, « non-seulement comme l'auteur de ses jours, mais comme l'auteur de sa renommée. »

Mistriss Washington reçut son fils avec une tendresse

expansive ; mais ne lui parla point de la gloire qu'il venait d'acquérir. Ce qu'il avait fait lui semblait tout simple.

— Je lui ai enseigné la vertu, disait-elle, la gloire n'est qu'une conséquence !

Elle lui parla de ses vieux amis en l'appelant par son petit nom d'enfance, et ne s'informa pas une seule fois des honneurs rendus partout au sauveur de l'Union. Cependant lorsqu'on vint l'inviter de se rendre le soir au bal donné par ses compatriotes en l'honneur des vainqueurs de Cornwallis, elle l'accepta.

— Les jours de danse sont un peu loin de moi, dit-elle, mais je serai heureuse de prendre part à la joie publique.

Les officiers français, qui faisaient partie de l'armée libératrice, avaient une grande impatience de voir cette femme extraordinaire. Elle parut, vers le milieu du bal, vêtue du vieux costume des Virginiennes et, appuyée sur le bras de Washington, elle reçut les compliments de tout le monde avec bonté, fit quelques tours, puis se retira. Les Français restèrent confondus devant cette force et cette simplicité qui « la rendaient supérieure à sa propre grandeur. » En la regardant sortir avec Washington, l'un d'eux s'écria :

— De telles mères font comprendre de tels enfants.

Avant son retour en Europe, Lafayette se rendit à Frédéricksburg pour voir la mère de son général, « conduit par un des petis-fils de mistriss Washington, dit un biographe américain. Ils approchaient de la maison lorsque le jeune homme s'écria : — Voici ma grand'maman ! Le marquis de Lafayette aperçut alors la mère de son honorable ami qui travaillait à son jardin. Le marquis parla des heureux effets de la révolution, du glorieux avenir qui s'offrait à l'Amérique régénérée, et paya son tribut d'amitié et d'admiration pour Washington ; mais à tous les éloges qu'il fit de celui-ci, sa mère répondit simplement qu'elle n'était point surprise de ce que Georges avait fait, parce qu'elle l'avait toujours connu *vraiment bon !* » Ainsi cette âme naïve avait compris que toute grande action venait du cœur.

Lafayette ne quitta mistriss Washington qu'après lui avoir demandé et avoir reçu sa bénédiction, comme s'il se fût agi de sa propre mère.

Lorsque Washington eut été nommé président de la nouvelle république, il vint voir sa mère.

— Le peuple, lui dit-il, m'a choisi pour premier magistrat des États-Unis, et je viens vous faire mes adieux ; dès que le temps de mes fonctions sera achevé, vous me reverrez dans la Virginie.

— Tu ne m'y trouveras plus ! répondit sa mère ; mais va, mon cher Georges, accomplis ta destinée, et que la grâce du ciel ne t'abandonne pas.

A ces mots, elle lui ouvrit ses bras : le président demeura longtemps la tête appuyée sur l'épaule de la vieille malade, dont les mains affaiblies caressaient sa tête. Il versait d'abondantes larmes, et ne pouvait s'arracher à ce suprême embrassement ; ce fut l'héroïque mère qui reprit la première son calme et qui le congédia doucement.

Mais ses pressentiments ne l'avaient point trompée ; elle mourut peu après à l'âge de quatre-vingt-cinq ans. « Dans ses derniers jours, dit le biographe américain, mistriss Washington parla souvent de son *bon Georges*, jamais de l'illustre général. Elle rendit le dernier soupir en recommandant à Dieu son fils et sa patrie. »

La fermeté stoïque de cette femme remarquable avait toujours été tempérée par la piété ; elle trouvait dans sa croyance une source inépuisable de consolations, et ce tendre courage qui en avait fait une *chrétienne de Sparte !* Chaque jour elle se retirait dans la solitude des champs, et là, en présence de la création, elle avait, selon ses expressions, un entretien avec Dieu, et en revenait plus sereine et plus affermie.

LE GLOBE TERRESTRE

EST UNE IMMENSE MACHINE A VAPEUR.

Si l'on jette les yeux sur une mappemonde à projection équatoriale ou de Mercator, on voit au premier coup d'œil que toutes les terres sont, pour ainsi dire, concentrées dans l'hémisphère nord, tandis que la plus grande partie de l'hémisphère sud est couverte d'eau. La pointe de l'Amérique, celle de l'Afrique, l'Australie et une partie de l'Océanie, sont les seules portions continentales de l'autre hémisphère. Leur surface n'égale pas le quart de celle de l'Amérique, de l'Asie et de l'Afrique de notre hémisphère. Ainsi, on peut dire que le globe se compose de deux hémisphères, l'un aqueux, l'autre terrestre. A l'équinoxe d'automne, le soleil passe dans l'hémisphère austral ; il échauffe la surface de ses mers, d'où s'élève une immense quantité de vapeur d'eau ; cette vapeur est entraînée par les courants supérieurs de l'atmosphère vers l'hémisphère boréal ; là elles rencontrent de grandes surfaces terrestres refroidies par l'absence du soleil, de vastes plateaux et de hautes montagnes couvertes de glaces et de neiges : aussi ces vapeurs se transforment-elles d'abord en nuages, pour se précipiter ensuite sous forme de pluie, de neige et de grêle. On le voit, la circulation des vapeurs est la même que dans une machine. Les mers de l'hémisphère austral sont la chaudière ou le générateur qui les produit ; l'hémisphère nord est le condensateur.

Nous avons énoncé le fait ; voyons les preuves. Elles nous sont fournies par un immense travail de l'un des premiers météorologistes de notre époque, M. Dove de Berlin. S'il est vrai que l'hémisphère sud est le générateur de la vapeur d'eau, sa température doit être plus basse que celle de l'hémisphère nord. En effet, l'eau ne passe à l'état de vapeur qu'en absorbant une certaine quantité de chaleur qui n'est plus sensible à nos sens ni au thermomètre et devient *latente*, pour employer l'expression des physiciens. L'observation confirme ces prévisions. Des calculs immenses, combinés de la manière la plus judicieuse, ont amené M. Dove à conclure que la température moyenne de l'hémisphère sud était de 13°,6.

Dans l'hémisphère nord, au contraire, la vapeur d'eau, en repassant à l'état liquide, rend à l'atmosphère et à la terre la chaleur qu'elle avait absorbée pour se vaporiser ; par conséquent, la température moyenne de cet hémisphère doit être plus élevée que celle de l'hémisphère opposé, et c'est ce qui arrive en effet, car en moyenne elle atteint 15°,5. Vainement on chercherait à expliquer cette différence par la prédominance des mers autour du pôle austral et celle des terres autour du pôle boréal. Si les continents s'échauffent plus que les mers en été, ils se refroidissent davantage en hiver, et au bout de l'année l'équilibre s'établit entre la terre et l'eau. La raison que nous avons donnée est la véritable, et elle nous conduit à cet intéressant résultat, que la température moyenne de la couche atmosphérique qui enveloppe le globe et dans laquelle nous vivons est de 14°,5, à peu de chose près à la température moyenne du mois de mai à Paris.

Si notre comparaison de la terre avec une machine à vapeur est juste, la quantité d'eau qui tombe dans l'hémisphère boréal doit être plus considérable que celle qui se précipite avant d'avoir dépassé l'équateur. L'expérience ne dément pas cette prévision, et, autant que les observations faites jusqu'ici permettent de l'affirmer, c'est dans notre hémisphère que la quantité annuelle d'eau ou de neige tombée est le plus considérable.

L'eau et la chaleur sont les deux éléments principaux de la vie des animaux et des végétaux. De ces deux éléments, l'eau est le plus essentiel. Les terres glacées du Spitzberg se couvrent d'un tapis de verdure partout où la neige disparaît pendant quelques semaines. Ses mers, dont la température, même en été, s'élève à peine au-dessus de zéro, sont peu-

plées de mammifères, d'oiseaux, de poissons et de mollusques; mais si le désert, privé d'eau, n'avait pas ses oasis, il serait inanimé.

L'eau des mers australes s'évaporant pendant l'hiver de nos climats, qui est l'été de nos antipodes, et se précipitant sur l'hémisphère boréal, des pluies abondantes arrosent les immenses surfaces terrestres de l'Asie, de l'Europe et de l'Amérique; elles alimentent les sources des fleuves, entassent sur les montagnes des provisions de neige dont la fusion supplée pendant l'été à l'insuffisance des pluies, et ainsi la circulation des liquides du globe terrestre se trouve assurée comme celle de notre corps; le soleil est le cœur qui en est le moteur principal, et l'on peut dire avec raison qu'il est la source de la vie à la surface du globe. Que ce flambeau vienne à s'éteindre, et la terre continuera de rouler dans l'espace, mais nul être vivant ne pourra se développer ni se perpétuer à sa surface, où règneront une sécheresse et un hiver éternels.

MAITRE GONIN.

Gardez-vous-en, c'est un maître Gonin;
Vous en tenez, s'il tombe sous sa main.
LA FONTAINE.



On disait autrefois d'un fripon fin et rusé : « C'est un maître Gonin. » En parlant d'une mystification plaisante, d'une coquinerie adroite, on disait aussi : « C'est un tour de maître Gonin. » Nos pères faisaient allusion sans doute à quelque personnage qui s'était rendu fameux par ses fourberies. François Ier avait, dans sa domesticité, un magicien qui s'appelait Gonin. Est-ce depuis ce magicien que le nom est devenu proverbial, ou, au contraire, ce nom, déjà plus ancien, avait-il été appliqué au magicien en raison de son habileté ? En 1713, on a publié une sorte de roman anecdotique en deux volumes, sous ce titre : *les Tours de maître Gonin.* Cet ouvrage n'est qu'une compilation d'un assez pauvre style : sous prétexte d'y raconter la vie de maître Gonin, on rattache les unes aux autres, tant bien que mal, des anecdotes burlesques pour la plupart très-connues. Toutefois, quelques passages sont plaisants, et les gravures que l'on y a jointes ne sont pas sans esprit. Nous reproduisons la première, qui donnera une idée du livre. « Quelques jours avant celui de la naissance de Gonin, dit l'auteur, sa mère avait perdu chez elle une petite bourse remplie de quelques pièces d'argent; ce qui avait engagé à jeter des soupçons sur une servante et sur un valet qui composaient tout le domestique de la famille. Le père et la mère de Gonin les menaçaient tous les jours, depuis ce temps-là, de les mettre entre les mains de la justice. Enfin, quand Gonin parut au monde, il les tira de ce danger en faisant connaître leur innocence. La nourrice le tenant sur elle, assise par terre le long de la cheminée, auprès d'un grand feu, pour l'emmaillotter, un pie qui demeurait depuis longtemps dans la maison, et qui y allait çà et là familièrement, entra, tenant à son bec la bourse perdue, s'approcha de l'enfant et lui présenta cette bourse; il avança aussitôt une de ses petites mains, saisit la bourse avec avidité, et la tint si serrée qu'il fut impossible de la lui ôter. On cria alors miracle! prodige! merveille! » Un certain homme qui se mêlait de divination et de faire des horoscopes tira de ce fait l'augure que Gonin aurait de l'inclination à s'emparer du bien d'autrui. Tel est le point de départ de l'histoire : il fait deviner le reste : maître Gonin aurait en notre temps des démêlés avec la police correctionnelle. Par son meilleur côté, il ressemble un peu à Bertoldo, dont nous avons rapporté quelques espiégleries (1843, p. 321); mais il est moins spirituel et plus méchant. Lesage avait épuisé dans ses romans la peinture des caractères de cette sorte : il leur avait donné, grâce à son art supérieur, un certain agrément qui, en dépit de la raison, fait sourire même à de fort laides actions. L'auteur anonyme de maître Gonin n'a écrit qu'une imitation vulgaire : nous en citons un trait, mais nous n'en recommandons point la lecture.

L'ENFANT DE LA TRISTESSE.

Poésie de HERDER.

Près du torrent qui murmure, la Tristesse était silencieusement assise; elle rêvait, et sa main modelait une image d'argile.

— Qu'as-tu fait là, déesse pensive? lui demanda Jupiter. — Rien qu'un simulacre, répondit-elle; mais toi, Seigneur, envoie-lui un souffle de vie.

— Qu'il vive donc et qu'il m'appartienne! s'écria le père des dieux. — Oh! non, interrompit la déesse; oh! non, laisse-le-moi!

Alors arrive la Terre, qui dit : — Cet enfant m'appartient, car il est sorti de mon sein. — Attendez, reprit Jupiter; voici quelqu'un qui va décider entre nous.

C'était Saturne. — Qu'il soit à vous tous, dit le sage dieu, ainsi le veut le Destin. Toi, Jupiter, qui lui as donné la vie, tu reprendras son âme après sa mort.

Toi, ô Terre, tu auras son corps; tu n'as droit à rien de plus.

Mais toi, Tristesse sa mère, tu le posséderas pendant toute son existence; jamais il ne te quittera, et ses souffrances se prolongeront jusqu'au tombeau.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. MARTINET, rue et hôtel Mignon.

HABITATIONS DES ARTISTES DE PARIS AU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE.

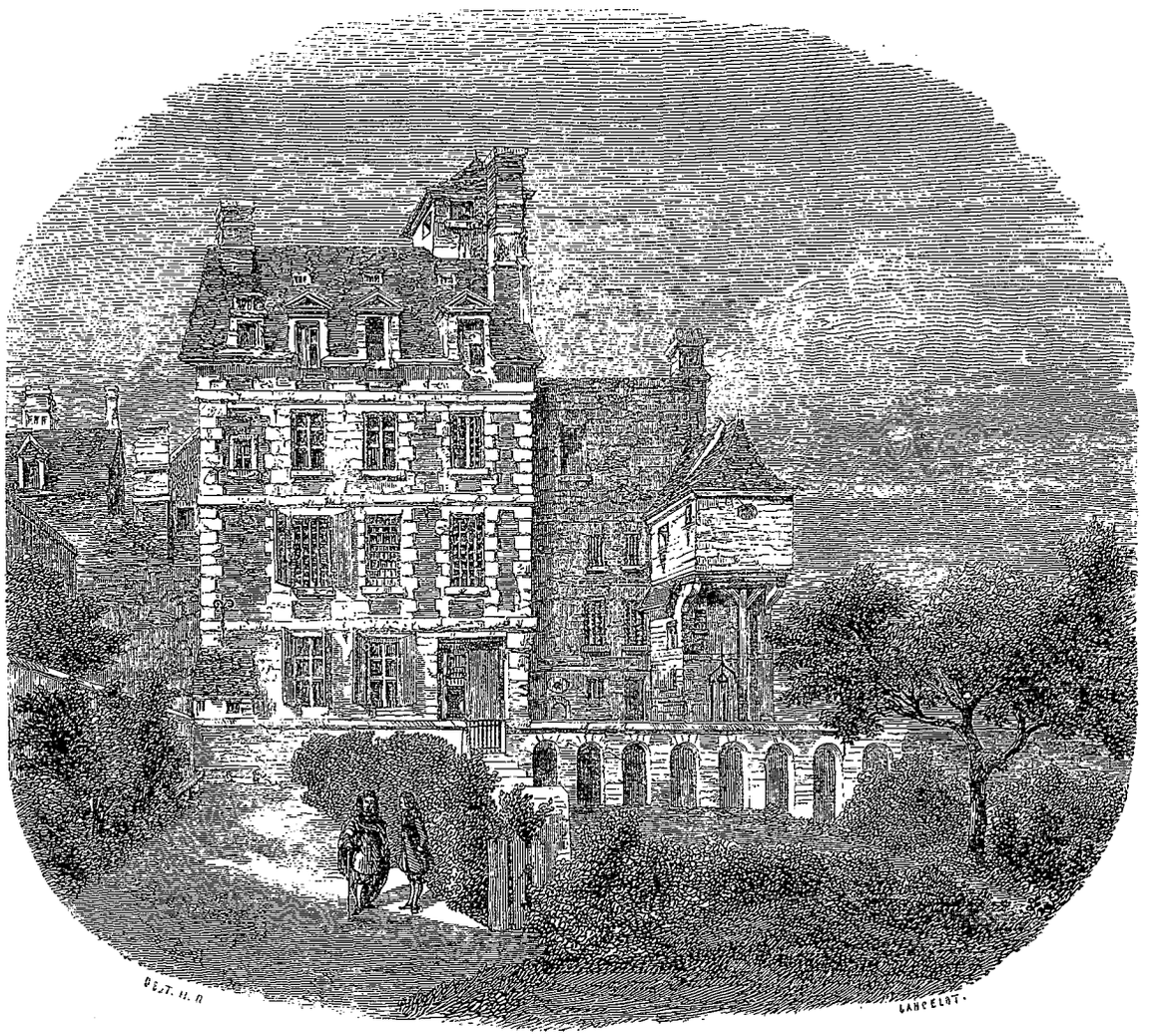

Maison de Philippe de Champaigne dans le faubourg Saint-Marceau. — D'après un dessin inédit communiqué par M. Bonnardot.

Le livre curieux et rare des *Statuts de la corporation des maîtres peintres* donne quelques renseignements précieux sur les maisons qu'habitaient à Paris nos peintres du dix-septième siècle. En 1651, il se fit une tentative de rapprochement et de fusion entre l'Académie royale de peinture et sculpture, organisée par Lebrun en 1648, et la vieille corporation des maîtres peintres, dite confrérie de Saint-Luc, dont les sévères règlements contrastaient singulièrement avec les mœurs nouvelles. Un contrat de « jonction de l'Académie avec les maistres, » fut signé le 4 août de cette année; il avait pour but, dit le rédacteur des statuts, de « terminer et » composer des différents qui sont entre les deux corporations » pendants au parlement sur le sujet des lettres-patentes » adressantes à ladite cour, portant l'établissement de ladite » Académie royale, et de l'opposition formée par lesdits maî- » tres peintres et sculpteurs à l'homologation d'icelles. » Le livre montre ensuite les membres les plus importants de l'Académie royale et de la communauté des maîtres peintres se présentant tour à tour, pour approuver et signer le contrat, chez les notaires garde-notes du roi, qui enregistrent scrupuleusement leurs noms et leurs adresses. Parmi ces noms, ceux des « maîtres peintres » sont, pour la plupart, aujourd'hui entièrement oubliés. Les historiens de l'école parisienne, Félibien, Depiles et d'Argenville, qui appartenaient tous trois à l'Académie victorieuse et implacable, ne les ont point jugés dignes de leurs critiques.

Le nom d'Augustin Quesnel, maître peintre, vient le premier dans l'ordre de présentation; plus loin, se trouve le nom de Toussaint Quesnel, son frère ou son cousin. On sait la grande place que la triple race des Quesnel, aussi favorisée que celle des Dumoustier, occupa parmi les artistes de ce temps. Augustin Quesnel demeurait rue Bétizy, Toussaint Quesnel demeurait rue de Seine Saint-Germain-des-Prés; Nicolas Vion, maître sculpteur, juré et garde, comme Augustin Quesnel, de la communauté des maîtres peintres de l'art de peinture et de sculpture, demeurait sur la descente du pont Marie; Claude Vignon demeurait rue Saint-Antoine, paroisse Saint-Paul; Jean Bertrand, rue Neuve-Saint-Louis, derrière les Minimes; Charles Joltrin, rue Montorgueil, paroisse Saint-Sauveur; Charles Poërson, rue Saint-Martin, paroisse Saint-Nicolas; Michel Bourdin, sculpteur, et Pierre Patelle, peintre, demeuraient tous deux rue de la Tixeranderie, paroisse Saint-Jean. C'étaient tous alors des anciens et des gardes jurés de la communauté des maîtres peintres et sculpteurs, bien que la plupart n'aient pas tardé à faire partie de l'Académie royale. Les représentants officiels de l'Académie dans cette solennelle démarche sont Sébastien Bourdon et Louis Testelin, qui demeuraient sur le quai regardant la Mégisserie, et Charles Errard, demeurant aux galeries du Louvre.

Le jour suivant comparaissent les autres académiciens ou académistes, comme on disait alors : Charles Beaubrun,

demeurant rue des Écus, paroisse Saint-Eustache; Eustache Lesueur (le divin Lesueur), et Gilles Guérin le sculpteur, en l'île Notre-Dame; Louis du Guernier le miniaturiste, Henri Testelin, Girard Gossin et Samuel Bernard, en l'île du Palais; Jacques Lebicheur, rue des Quatre-Vents; Gilbert Sève, rue de Touraine; Thomas Pinagier, rue de Seine; Mathieu Lamontagne, rue du Vieux Colombier; Michel Corneille, proche Saint-Roch; Juste d'Egmont, rue de Richelieu; Gérard Van-Obstal, ce sculpteur flamand, en faveur duquel Lamoignon prononça son fameux plaidoyer sur la noblesse des beaux-arts, demeurait dans les Tuileries; François Tortebat, rue Neuve-Sainte-Catherine, paroisse Saint-Paul, et Simon Guillain, rue Neuve-Saint-Louis, proche la place Royale.

Le lendemain, 6 août 1651, c'est la troupe des maîtres peintres et sculpteurs qui comparaît à son tour: Barthélemy Hudon, demeurant rue de la Monnaie, paroisse Saint-Jean; Jacques du Chemin, rue Beaubourg; Jean Bassange, Jean Dettaye et Laurent Manière, rue Darnetal; Robert Dussy, rue de Seine, à Saint-Germain-des-Prés; Antoine Hérault, sur le quai de Gesvres; Antoine de Bray et Guillaume Guignard, rue Saint-Martin; Jacques Leroy, dit de Burguenolle, sur l'aile du pont Marie; Honoré Métayer, rue du Cimetière-Saint-Nicolas-des-Champs; Nicolas Charpentier, rue de la Barrillerie; Pierre Forest, Hilaire Pellerin et Jean-Michel Picard, en l'île du Palais; Rolland Leblond, sur le pont Notre-Dame; Charles Boury, au bout du Pont-Neuf, paroisse Saint-Germain; Pierre Varye, rue Bourg-l'abbé; Jean Cotelle, à la porte Baudoyer; Louis Buard, rue de la Monnaie, paroisse Saint-Germain; Étienne Fournier, rue des Selles, même paroisse; Henri Legrand, Antoine Poissant, rue Traversière; Jean Berthe, sur le quai de la Tournelle; Antoine Guyot, au faubourg Saint-Michel; Jacques d'Autreau, au collége Saint-Michel; Pierre Chesneau, rue des Lombards; Jacques Houzeau et Nicolas Legendre, en l'île Notre-Dame.

Enfin, le 31 août 1651, se présentent, pour clore le contrat par leur approbation, Pierre Biard, sculpteur ordinaire du roi, et prime de l'Académie des maîtres peintres et sculpteurs de Paris, y demeurant derrière les Minimes; Toussaint Chesnu, demeurant rue Tixeranderie; Philippe de Bustel, dans les Tuileries; Toussaint Quesnel, dont il a été parlé plus haut; Louis Béranger, en l'île Notre-Dame, et Rolland Millot, rue du Coq, paroisse Saint-Jean.

C'est une fâcheuse observation à faire que les biographes contemporains des artistes se sont presque toujours abstenus de nous indiquer la maison ou la rue qu'ils habitaient. A côté du portrait qu'ils nous traçaient de leur personne et de leur caractère, nous faire entrevoir le logis où ils travaillaient, c'eût été ajouter un trait à la figure de l'homme illustre. Ce n'est cependant que par hasard qu'on retrouve dans les histoires de la peinture française cette désignation, et seulement quand elle intervient par nécessité dans le récit des grands événements de la vie de l'artiste. C'est partout ailleurs qu'il faut le plus souvent la chercher, et, comme on vient de le voir tout à l'heure, dans des documents presque introuvables.

Déjà nous avons suivi Philippe de Champaigne (1848, p. 354 et 355) dans les différents logements qu'il occupa à Paris, depuis le collége de Laon, où sa jeunesse s'hébergea à côté de celle du Poussin, et le logement que lui donna au Luxembourg la reine Marie de Médicis en 1628, que le duc d'Orléans lui conserva après la disgrâce de cette reine, et qu'il ne quitta qu'à l'arrivée de Madame à Paris, pour s'en aller demeurer dans sa propre maison de l'île Notre-Dame. Nous avons raconté qu'en 1647 il s'établit au faubourg Saint-Marceau, sur le haut de la montagne, pour être en plus bel air et plus en repos; et quand les troubles de la Fronde l'obligèrent à quitter le faubourg Saint-Marceau pour retourner dans la ville, nous l'avons vu se réfugier dans la maison qu'il possédait derrière le petit Saint-Antoine, et où il demeura jusqu'à sa mort, arrivée en 1674.

Son compatriote Vander Meulen, quand le roi l'eut appelé à Paris, fut logé aux Gobelins, comme l'était Le Brun en sa qualité de dessinateur des tapisseries et de directeur des manufactures. Charles Le Brun avait cependant, paraît-il, une autre habitation, que d'Argenville le fils, dans son « Voyage pittoresque de Paris, » dit voisine du collége des Écossais, dans la rue des Fossés-Saint-Victor. L'architecture, prétendait-il, était due à Boffrand; mais Germain Boffrand était né en 1667, et n'avait par conséquent que vingt-trois ans quand mourut Le Brun. Or, il faut penser que Le Brun avait occupé sa maison quelques années, ou du moins quelques mois, et ce serait supposer au célèbre architecte une grande précocité. D'Argenville le père nous apprend encore que Le Brun possédait une autre maison auprès de Paris, à Montmorency, et c'est de là qu'on le ramena mourir à Paris, aux Gobelins, en 1690.

On se rappelle que Poussin, rappelé en France, à la fin de l'année 1640, fut conduit à un logis qu'on lui avait destiné dans le jardin des Tuileries, et qu'il trouva meublé et garni de toutes choses (1). Poussin conserva cette maison toute sa vie, quoique, à différentes époques, il ait été inquiété dans sa possession, comme on le voit par sa lettre du 5 octobre 1643. M. Fontaine, dans sa Description des palais du domaine de la couronne, a désigné sur le plan du jardin des Tuileries la maison du Poussin, comme occupant un emplacement voisin de celui qu'occupe aujourd'hui la statue couchée dite de Cléopâtre. Le document d'après lequel il a fixé cette place ne paraît s'accorder que difficilement avec l'indication textuelle du brevet du roi Louis XIII et du Poussin lui-même : « Au milieu du jardin des Tuileries. » On trouve dans les mêmes lettres du Poussin que son ami Jean Lemaire, le *gros Lemaire*, était logé, en 1639, aux Tuileries, près du grand pavillon.

L'Almanach royal de 1713 nous indique l'habitation qu'occupaient cette année-là quelques artistes, dignitaires de l'Académie royale de peinture, sculpture et gravure, lesquels, par leur âge et leurs œuvres les plus considérables, appartenaient bien plus au dix-septième siècle qu'au dix-huitième. Ainsi, en 1713, Jean Jouvenet demeurait au collége des Quatre-Nations (aujourd'hui palais de l'Institut); François de Troy demeurait rue Neuve-des-Petits-Champs, vis-à-vis de la rue Vivienne; Antoine Coyzevox le sculpteur, demeurait cour du Louvre, et Antoine Coypel aux galeries du Louvre; Jules-Robert de Cotte, contrôleur général du roi, demeuraient rue des Orties, devant les galeries du Louvre; Louis de Boullongne, rue des Fossés Montmartre, du côté de la rue Montmartre, et son frère aîné, Bon de Boullongne, place du Louvre; l'architecte Jean-François Blondel, rue du Mail; François Verdier demeurait rue des Fossés-Saint-Victor, dans la même maison sans doute que son oncle par alliance, Charles Le Brun. Le sculpteur Corneille Van-Clève demeurait aux galeries du Louvre; le peintre Alexandre Ubeleski, rue Aubry-le-Boucher, à la Ville de Lyon. Poërson le fils (Charles-François), chevalier de Saint-Lazare, se trouvait à ce moment-là à Rome, dans la villa Medici, comme directeur de l'Académie de France. Le sculpteur Pierre Legros demeurait à l'entrée de la rue Saint-Marc, faubourg de Richelieu; Nicolas Delaunay, directeur de la Monnaie du Louvre, demeurait aux galeries du Louvre, et Charles de La Fosse logeait au faubourg de Richelieu, chez M. Crozat.

Ce fut dans l'hôtel de ce même riche et célèbre amateu Crozat, que Watteau fut invité à demeurer, à son retour de Valenciennes à Paris. Mais bientôt, par amour de l'indépendance et par inconstance d'humeur, il en voulut sortir pour aller se loger obscurément chez le sieur Sirois, mar-

(1) Voy., 1833, p. 33, la description de cette maison dans une lettre du Poussin à Mgr Carlo-Antonio del Pozzo.

chand de tableaux, et beau-père de Gersaint, puis chez Gersaint lui-même, à son retour de Londres en 1721, et enfin chez M. Lefèvre, intendant des menus, dans sa maison de Nogent, au-dessus de Vincennes, où il mourut.

LA FÊTE DE SAINT PRIX ET DE SAINT COT,

Dans le département de l'Yonne.

A huit kilomètres de la ville d'Auxerre, lorsqu'on a gravi péniblement la première des montagnes de l'ancienne route de Lyon, on découvre, au milieu d'un fertile vignoble, la petite ville de Saint-Bris. Ce lieu n'a rien aujourd'hui de bien remarquable ; on le connaît seulement par ses vins blancs et ses cerises. Mais il possède une jolie église du treizième siècle, qui renferme des reliques de saints locaux : c'est là ce qui fit sa célébrité dans le temps passé, et qui l'entretient encore un peu aujourd'hui.

Saint Prix et saint Cot furent au nombre des premiers martyrs dans les Gaules, sous Aurélien, en 274. La légende de leur mort raconte que saint Prix fut frappé dans les forêts de la Puisaye où il s'était réfugié, et que Cot, son compagnon, qui avait emporté pieusement sa tête, ayant été poursuivi par les païens, fut tué sur le lieu même où s'éleva plus tard l'église de Saint-Bris (par corruption de saint Prix).

Leur mémoire s'est conservée jusqu'à nos jours, et la vénération qu'on leur porte ne s'est pas refroidie sensiblement.

La ville de Saint-Bris doit sa fondation au culte de ces saints, établi au cinquième siècle par l'illustre Germain, évêque d'Auxerre, qui découvrit leurs reliques.

Chaque année, le 26 mai, leur fête est chômée soigneusement par les habitants de Saint-Bris. Mais la vraie fête, celle des processions, des pèlerinages, est fixée de toute ancienneté au lundi de la Pentecôte. On rencontre ce jour-là, le long des chemins qui mènent à Saint-Bris, de nombreuses troupes de villageois qui vont célébrer la fête des martyrs ; quelques-uns d'entre eux ont fait quatre ou cinq lieues et même davantage pour passer sous les châsses des saints. Les mères y portent leurs enfants malades, incurables, abandonnés des médecins, comme à un dernier espoir. Il n'est pas rare de rencontrer, ce jour-là, des charrettes remplies de femmes et d'enfants, et de voir des ânes portant dans leurs paniers, qu'on appelle des *billoux*, deux ou trois de ces pauvres créatures au visage pâle et souffreteux. Les enfants qui sont bien portants y vont aussi faire provision de santé.

Les châsses qui recèlent les ossements de ces morts depuis seize siècles, sortent de l'église, suivies et entourées de trois à quatre mille personnes. Le son des cloches, le chant des prêtres venus des villages voisins fêter les saints, la foule des fidèles, les vagissements des petits enfants malades, tout frappe, quoi qu'on en ait, d'une vive émotion.

Arrivé sur certains lieux consacrés par l'usage, le clergé s'arrête, les porteurs des deux châsses se rangent, et tous les assistants, grands et petits, passent en s'inclinant sous les reliques, les uns après les autres, pendant que les prêtres chantent la légende de ces premiers martyrs de l'Auxerrois.

Dans l'église existe une chapelle où se trouve le tombeau de saint Cot, au-dessus duquel est une inscription latine du onzième siècle, relatant le fait de son martyre lorsqu'il s'enfuyait avec la tête de saint Prix. C'est dans ce tombeau qu'on met les enfants, et le curé lit sur eux des évangiles. Souvent même de grandes personnes s'y introduisent, croyant sans doute que le contact plus intime avec le tombeau du saint doit avoir une plus grande efficacité.

Jadis des processions solennelles venaient d'Auxerre invoquer saint Prix et saint Cot, pour obtenir par leur intercession auprès de Dieu la cessation des fléaux ou des intempéries des saisons. Les bonnes femmes du pays chantaient aussi, pendant la procession du 26 mai :

Saint Prix, saint Cot,
Faites mûrir nos cerises et nos bigarreaux.

Le soir, la fête change : la jeunesse du pays et des villages voisins, même d'Auxerre, remplace les pèlerins du matin. Les jeux, les plaisirs de la danse, succèdent aux chants et aux prières de l'église ; contraste nécessaire, et qui forme dans tous les temps le complément de la vie.

Ajoutons que l'église de Saint-Bris est peu connue et mérite de l'être davantage. On y remarque de beaux vitraux ; une vaste fresque de l'Arbre de Jessé, sur laquelle s'épanouissent plus de cinquante personnages grands comme nature et dans les costumes les plus divers du seizième siècle ; une belle chaire gothique, des retables, des tableaux du quinzième et du seizième siècle, et des sculptures renaissance fort délicates.

LE CHÊNE GIGANTESQUE DE MONTRAVAIL,

AUX ENVIRONS DE SAINTES.

Le chêne dont nous donnons le dessin est remarquable par ses énormes proportions et son grand âge ; il a été signalé pour la première fois à l'attention publique par un observateur savant de la Rochelle, M. Charles Dessaline d'Orbigny père, à qui les sciences naturelles doivent un grand nombre de travaux précieux.

L'arbre existe à un myriamètre environ à l'ouest-sud-ouest de Saintes, près de la route de Cozes, dans la vaste cour d'un manoir moderne nommé Montravail ; il appartient à l'espèce désignée par les botanistes sous les noms divers de *Quercus longæva*, *Q. fœmina*, *Q. robur*, etc. Ce patricien des forêts de la Saintonge est depuis longtemps couronné, mais il est assez robuste pour pouvoir vivre encore bien des siècles, si quelque main vandale n'y porte pas la hache. Son écorce, de laquelle seule il tire encore de la sève, est vivace, très-saine, et fournit assez de sucs nourriciers pour entretenir dans les branches un feuillage frais, très-abondant et d'un beau vert.

Voici approximativement ses proportions : diamètre du tronc au niveau du sol, 8 à 9 mètres ; — à hauteur d'homme, 6 à 7 mètres ; — de la base des principales branches, 1 à 2 mètres ; — du développement général des branches, 38 à 40 mètres ; — hauteur du tronc au-dessous des branches, 7 mètres ; — hauteur générale de l'arbre, 20 mètres.

On a creusé dans le bois mort de l'intérieur du tronc un salon de 3 à 4 mètres de diamètre sur 3 mètres de hauteur ; on y a ménagé un banc circulaire taillé en plein bois ; on place, au besoin, une table ronde au milieu, et douze convives peuvent facilement s'asseoir autour ; enfin une fenêtre et une porte vitrée donnent du jour à cette salle à manger d'un nouveau genre, que décore une tapisserie vivante composée de fougères, de champignons, de lichens et de mousses.

Sur une lame de 30 centimètres de bois enlevé du tronc, vers le haut de l'entrée, l'observateur que nous avons cité a pu compter deux cents couches concentriques, d'où il résulte qu'en prenant le rayon horizontal de la circonférence au centre, il existerait de dix-huit cents à deux mille de ces couches, et en admettant que chacune d'elles soit le produit d'une année d'accroissement, comme c'est le cas assez général pour les arbres dicotylés, le nombre total des couches porterait son âge à près de deux mille ans !

On espère que les propriétaires du manoir de Montravail n'abattront pas ce magnifique et unique monument de l'antiquité végétale, digne, au plus haut point, de l'admiration de tous.

D'après des renseignements qui paraîtraient certains, il existe près le bourg de Varzay, dans le même pays, un autre arbre presque aussi volumineux que celui de Montravail.

Le vieux chêne du cimetière d'Allouville (voy. la Table des dix premières années), près d'Yvetot en Normandie, ressemble à l'arbre de Montravail, et paraît être de la même espèce ; mais il lui est de beaucoup inférieur dans ses proportions, et on lui accorde à peine neuf siècles d'existence ; cependant il est cité comme une des merveilles de la France.

Quant à cet énorme châtaignier dit *des cent chevaux*, qu'on voit sur un des flancs de l'Etna (voy. la Table des dix premières années), sa circonférence n'est formée que par la réunion de branches distinctes, mais rapprochées de manière à simuler un même tronc ; elles sortent toutes d'une base commune qui est profondément enfouie sous des cendres volcaniques : c'est donc, non pas un tronc unique comme celui que possède le département de la Charente-Inférieure, mais la réunion de plusieurs arbres particuliers.

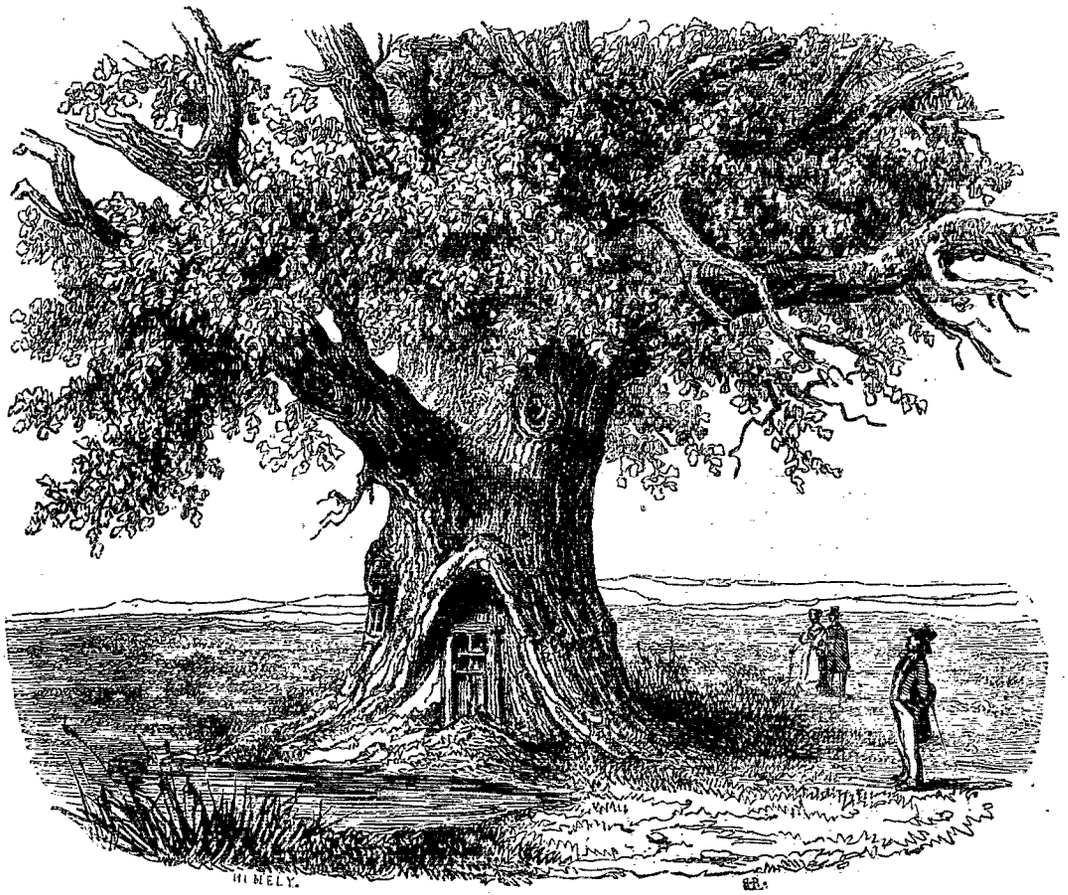

Le Chêne de Montravail, aux environs de Saintes.

GRÉGOIRE GIRARD.

Voy. 1845, p. 71.

Grégoire Girard naquit à Fribourg, le 17 décembre 1765. Sa famille était d'origine française ; son père était marchand. Il fut le cinquième de quinze enfants, tous allaités par leur mère. Cette femme était distinguée par les dons de l'esprit et du cœur, et Grégoire Girard doit être mis au nombre des hommes éminents sur lesquels l'éducation maternelle a exercé l'action la plus salutaire. Chez lui, cette influence eut même un rapport direct avec les travaux qui ont honoré sa vie, et qui recommandent sa mémoire à la postérité.

Madame Girard, au lieu d'envoyer ses nombreux enfants aux écoles publiques, aima mieux les faire instruire chez elle, et s'occuper elle-même de leur éducation. Ce fils, en qui elle trouvait déjà plus de lumière et de zèle, la seconda dans sa tâche ; il fut chargé de ses plus jeunes frères, se préparant par ce noviciat à ses fonctions futures, et recueillant, sans le prévoir, dans l'exemple de sa mère, quelques traits de la méthode qu'il a nommée si judicieusement *Méthode maternelle*.

Il fit ses études dans le collége de sa ville natale, et, en dépit des vieilles routines qui choquaient déjà sa raison naissante, ses progrès furent assez remarquables pour fixer sur lui l'attention. A l'âge de seize ans, il avait achevé le cours de ses études classiques. Le moment était venu pour lui de choisir un état : il balança, dit-on, quelque temps entre le parti des armes, auquel beaucoup de jeunes Fribourgeois se consacraient alors, et le service de l'Église, qui obtint la préférence. On n'en est pas surpris quand on sait quelle grande part le sentiment religieux eut toujours dans cette âme affectueuse ; d'ailleurs la carrière ecclésiastique offrait à Grégoire Girard la perspective du professorat, et il paraît que sa vocation pour l'enseignement était déjà prononcée.

Il prit donc le parti d'entrer dans les ordres, et il choisit celui des Franciscains. Il fit son noviciat dans le couvent des Cordeliers de Lucerne. C'est là que son esprit s'étendit et se fortifia par la lecture libre et approfondie des modèles de l'antiquité. Il ne les avait connus jusque-là que d'une manière très-imparfaite, sous cette forme fragmentaire qu'un bon système d'éducation ne souffrit jamais.

Au sortir de son noviciat, il fut envoyé en Allemagne pour étudier les sciences philosophiques et la théologie. Ces études achevées avec soin, il reçut l'ordination des mains de l'illustre François d'Erthal, prince-archevêque de Wurzbourg et de Bamberg. Après diverses missions, il fut rap-

pelé à Fribourg, pour enseigner la philosophie dans le couvent de son ordre.

C'était le temps où les idées de Kant exerçaient un grand empire; le jeune professeur en ressentit l'influence, mais, quoi qu'en aient dit ceux qui voulurent rendre sa foi suspecte, il demeura le disciple fidèle de Celui qu'il devait plus tard proposer pour guide aux enfants.

Cependant cet enseignement philosophique achevait de le préparer aux travaux qui devaient remplir et intéresser le reste de sa vie. Accoutumé aux opérations les plus délicates de la pensée, conduit par ses habitudes studieuses à reconnaître en tout genre d'exercice intellectuel la nécessité d'une méthode parfaite, il profita ensuite de ces avantages dans la pratique de l'enseignement élémentaire; et, s'il parut alors supérieur à sa tâche, c'est qu'il avait appris par de sérieuses méditations combien elle est difficile. Au reste, la philosophie, comme la religion, lui avait fait aussi comprendre combien cette tâche est importante. Il ne croyait pas, lui, que les plus savants et les meilleurs pussent dédaigner de la remplir.

Cependant la Suisse, après une grande révolution politique, faisait de louables efforts pour se reconstituer : le gouvernement unitaire appela le père Girard au bureau des arts et des sciences, auquel présidait un excellent citoyen, le savant Stapfer. Ces deux hommes étaient faits pour s'aimer et s'entendre. C'est alors que le père Girard, qui savait estimer aussi le bon Pestalozzi (voy. la Table des dix premières années), sans partager toutefois sa prédilection trop exclusive pour les mathématiques, proposa un plan d'éducation populaire dans lequel les besoins moraux et religieux étaient pris avant tout en considération, et devenaient l'objet principal. Le système chrétien n'avait pas de plus chaud défenseur, et bientôt l'Église romaine eut lieu de reconnaître dans le père Girard un utile et zélé soutien.



Le père Girard, mort à Fribourg, le 6 mars 1850.

Il fut nommé curé à Berne, où le culte catholique n'était plus célébré depuis l'époque de la réformation. On comprend combien cette mission était délicate. La prudence et la charité du jeune prêtre triomphèrent de tous les obstacles. Pour élever son ministère au-dessus des partis, il se dépouilla de tout autre esprit que celui de l'Évangile. Il se tenait constamment à l'écart; on l'eût cherché vainement dans les assemblées politiques ou dans les réunions particulières,

mais on était sûr de le trouver dans les écoles où il instruisait les enfants; chez les pauvres auxquels il portait des secours; auprès du lit des malades qu'il consolait. C'est ainsi qu'il traversa sans bruit, mais en faisant le bien, cette époque orageuse; et, lorsque le gouvernement de Berne fut constitué, le pieux franciscain obtint dans cette ville, par l'influence de ses vertus et de ses services, la tolérance du culte catholique, après une proscription de 300 ans (1).

La Suisse était revenue à l'état fédératif sous la médiation du premier consul; les cantons se réorganisaient d'une manière plus libérale en mettant à profit une expérience chèrement achetée. Le gouvernement de Fribourg voulant réformer l'enseignement primaire, le père Girard fut rappelé dans sa ville natale : c'était en 1804. Il fut nommé préfet de l'école municipale. Il la trouva dans un état fort triste. Cinquante ou soixante élèves au plus la fréquentaient; une routine aveugle y laissait régner l'ignorance, la langueur et l'ennui. Tout changea bientôt de face sous le nouveau directeur; et si grandes que fussent les espérances qu'on avait conçues de son dévouement éclairé, elles furent dépassées. Le père Girard eut deux mérites essentiels : il comprit, mieux qu'on ne l'avait fait encore, ce que devait être l'enseignement primaire, et il sut mettre en pratique, de la manière la plus heureuse, ses sages conceptions. Au bout de peu d'années, il put dire à ceux qui élevaient des objections contre sa théorie : « Venez et voyez! »

Ses travaux, commencés en 1804, continuèrent jusqu'en 1823. Pendant ces dix-neuf années, son école ne cessa de fleurir. Il en vint jusqu'à former cinq classes différentes, où l'enseignement, sans sortir du cercle élémentaire, était habilement gradué. En 1823, les cinq classes réunies comprenaient plus de quatre cents élèves, dont le vénérable directeur semblait moins le maître que l'ami et le père. Quiconque a vu ce touchant spectacle ne pourra l'oublier. Le père Girard n'affectait point un air constamment grave et sévère; il savait répondre par un sourire aux regards caressants des petits (2); il trouvait des paroles enjouées pour celui qu'il fallait rassurer; ses remontrances mêmes avaient quelque chose de tendre, et n'en étaient que plus efficaces : aussi les plus jeunes attendaient, comme un jour de fête, leur entrée dans l'école du bon père Girard; souvent même de petits enfants s'y glissaient furtivement sous la protection d'un frère aîné. L'instituteur voyait ses vœux accomplis; le progrès moral de ses élèves était encore plus remarquable que leur développement intellectuel.

Un tel succès ne pouvait être ignoré des contrées voisines; la renommée le publia dans toute l'Europe, dès-lors sérieusement appliquée à résoudre le difficile problème de l'éducation élémentaire. On visitait Fribourg, et cette ville pittoresque, qui n'offrait pas encore aux regards des voyageurs la merveille de ses ponts suspendus (3), qui ne les enchantait pas encore par les sons magiques de son orgue célèbre, leur présentait un objet plus précieux et plus rare : une école modèle, dirigée par le plus dévoué, le plus habile, le plus humain des instituteurs. Heureux qui a pu le voir à l'œuvre et l'entendre expliquer ses vues sur l'éducation de l'enfance!

Les étrangers apercevaient l'influence du père Girard bien avant de visiter son école, parce que ses leçons agissaient sur toute la conduite de ses élèves. Leur tenue, leur langage, même loin des yeux du maître, et dans la liberté de la rue, n'étaient plus ce qu'on voit trop souvent au milieu des villes. Une douceur aimable, une réserve décente régnaient parmi cette jeune population, particulièrement dans ses rapports avec l'âge mûr. L'étranger en était frappé à la première vue, et, s'il essayait d'entrer en conversation avec les plus pauvres enfants de Fribourg, il recueillait du premier venu des réponses polies; il voyait partout des manières convenables et des habitudes bienveillantes.

Mais le cours des années et le train du monde ne faisaient-ils pas évanouir ces bonnes dispositions de l'enfance? L'expérience a prouvé le contraire. « On n'a pas souvenir, écrivait un honorable citoyen de Fribourg, que jamais aucun des élèves du père Girard ait été traduit devant la justice criminelle. » Dans les affaires de la vie, c'était un préjugé en faveur de l'homme que d'avoir été, enfant, à l'école du bon maître.

Veut-on une preuve sans réplique du bien réel et profond que cette école avait produit? Écoutons les pères de famille, les bourgeois de Fribourg, réclamer pour elle l'appui du conseil municipal. « Les détracteurs de cette belle école, disaient les pères de famille, n'ont pas daigné la visiter une seule fois; mais ils devraient du moins, puisque l'air de l'école leur fait peur, apprendre à la connaître au dehors par ses résultats. On ne voit plus aujourd'hui, comme autrefois, cette multitude d'enfants vagabonds jouant toute la journée, ou tendant une main suppliante à chaque passant; on ne voit plus ces cohues bruyantes et tumultueuses, ces indécences de tous genres, ces larcins qui forçaient l'autorité publique à sévir contre des enfants. Il n'y a dans Fribourg qu'une voix à cet égard. Un changement salutaire s'est opéré. Des enfants studieux, dociles, doux, réservés, ont remplacé les petits mutins de jadis. On ne peut en douter, cette heureuse transformation est due entièrement à la nouvelle école (1). »

Ces témoignages honorables portent, dans leur simplicité même, un caractère frappant de vérité. Ils retardèrent la chute de l'établissement qui faisait l'honneur de Fribourg; cependant les préjugés finirent par triompher. Un décret du grand conseil abolit l'école en 1823. Le père Girard reçut un coup si rude sans murmurer. Bientôt l'école retomba dans son premier état. Le souffle de vie n'y était plus.

Gardons-nous d'accuser la Providence. Le sceau de la persécution semble être la condition essentielle, la consécration de toute réforme qui doit exercer sur la société une profonde influence.

La suite à une autre livraison.

(1) Notice sur la vie et les ouvrages du père Girard.

(2) C'est le mot par lequel il désigne souvent ses jeunes élèves.

(3) Outre celui dont notre recueil a rendu compte (1837, p. 195), il en a été construit un autre en amont, qui n'est pas moins remarquable par l'effet pittoresque.

MÉMOIRES D'UN OUVRIER.

Voy. p. 2, 22, 38, 55, 66, 125, 130, 150, 166, 198, 206.

§ 8. *L'ouvrier dans son ménage. — Une brave femme. — La faiblesse d'un bon cœur. — Les billets de Robert.*

Mon mariage avec Geneviève fut le terme de mes études. Jusqu'alors j'avais travaillé à devenir capable; une fois chef de famille, je m'occupai à tirer parti de ma capacité.

Pour celui qui a vécu dans l'ordre et le travail, cette entrée en ménage est une grande joie et un grand encouragement. L'idée qu'on ne se fatigue plus pour soi tout seul vous met au cœur plus de courage; on commence à penser au lendemain quand on doit y arriver de compagnie; en sentant que désormais on est deux, on noue plus ferme les cordes de son échafaudage, et on ajoute un étançon pour plus de sûreté. Depuis mon premier jour de noces, j'ai bien eu des soucis ou des humeurs noires; plus d'une fois, sous la charge lourde de la famille, j'ai senti que mes bretelles me tiraient à l'épaule; mais quand je suis revenu de bon sens, j'ai toujours trouvé que le mariage était une sainte et brave chose,

(1) Adresse présentée au conseil municipal de la ville de Fribourg, le 16 novembre 1818, par 241 pères de famille.

le meilleur secours contre les mauvais coups du sort, et, pour tout dire, la véritable force des hommes de bonne volonté. Aussi faut-il savoir y mettre du choix. Avant d'appeler ainsi dans votre vie un autre vous-même, qui devient comme votre ombre vivante, il est bon de lui regarder à la tête et au cœur, de s'assurer qu'on aura près de soi, dans la maison, une seconde conscience et non pas un tentateur. Si, pour un associé d'affaires, on hésite de peur qu'il ne vous prenne votre crédit et votre argent, qu'est-ce donc pour une associée d'existence, qui peut vous prendre votre repos et votre honneur?

A dire le vrai, les femmes qui tournent ainsi contre vous sont le petit nombre : presque toutes apportent au ménage plus de droiture, de bonne conduite et de dévoûment que le mari. Elles peuvent avoir plus de menus défauts, mais elles ont bien moins de vices; il est rare de les trouver endurcies dans le mal, encore, si cela arrive, ne le sont-elles, le plus souvent, que par notre faute.

Ceux qui vivent au-dessus de nous, dans une aisance qui leur est venue d'héritage ou que le travail leur gagne sans trop de peine, ne savent pas tout ce que vaut une brave femme d'ouvrier. Ce n'est pas seulement la ménagère de notre pain, c'est la ménagère de notre courage et de notre probité. Que de tentations entreraient au logis si elle n'était point là pour leur fermer la porte! que de laides idées qui n'osent pas naître parce que leur regard va jusqu'au fond de nous! L'embarras d'avouer une mauvaise intention nous force souvent de rester honnêtes; car ce n'est pas chose si facile qu'on croirait de s'avouer, l'un à l'autre, sa méchanceté et de marcher à deux dans le mal. Quoi qu'on fasse, la hardiesse n'est point égale; il y en a toujours un qui s'inquiète, qui tire en arrière, et c'est la femme le plus souvent. D'habitude, où on l'écoute, tout va en droite ligne et sûrement.

Pour ma part, j'avais eu la main heureuse. Je trouvais dans Geneviève ce que j'avais espéré, et au delà. Telle je l'avais vue le premier jour, telle je la vis après le mariage, telle elle est toujours restée. Je lui confiais tous mes projets, je lui racontais toutes mes affaires, et elle me donnait ses conseils sans trop en avoir l'air. A mon idée, la plus grande joie du ménage est dans cette confiance qui fait que le cœur est, comme la bourse, toujours en commun. Que vous ayez de la tristesse, de la colère ou de l'espoir, vous trouvez du moins toujours quelqu'un pour en prendre sa part; vous ne laissez pas grandir en vous-mêmes tous ces petits ruisseaux qui, à la longue, forment un étang et emportent la chaussée. Ce qui vous arrive chaque jour par le courant de la vie s'en va par les confidences, comme par un trop-plein, et, de cette manière, l'âme garde à peu près son niveau.

Depuis mon mariage, j'avais imité Mauricet : je m'étais lancé dans de petites entreprises qui avaient réussi; mais, à l'exemple de tous ceux qui débutent, j'avais dû soumissionner au rabais et exécuter avec de faibles ressources : aussi le bon résultat était-il moins dans les bénéfices que dans la réussite. J'avais gagné peu de chose, mais je commençais à me faire connaître. Bientôt je me trouvai engagé dans un assez grand nombre d'affaires. Mon exactitude et mon activité avaient inspiré de la confiance; à défaut de capital j'obtenais des crédits. Il fallait avoir l'esprit et la main à tout, conduire les choses vivement, sûrement, et arriver à heure fixe sous peine de verser. La tâche était rude, mais en définitive tout marchait; les rentrées et les payements étaient échelonnés de manière à se compenser, et j'espérais que mes efforts finiraient par me desserrer un peu les coudes. Une fois maître d'un capital suffisant, les choses devaient aller d'elles-mêmes; seulement il fallait, pour le quart d'heure, monter au toit sans échelle, en attendant qu'on l'eût fabriquée barreau par barreau.

Robert venait nous voir assez souvent, et je m'étais aperçu plus d'une fois que les petites épargnes destinées à quelques rares parties de plaisir ou à la toilette de Geneviève passaient invariablement du tiroir de la tante dans la poche du neveu. Je ne disais rien, parce qu'il m'était, après tout, plus facile de sacrifier ce peu d'argent que d'affliger l'excellente créature. Elle rachetait ces petites prodigalités par tant de travail, de frugalité et d'économie, que j'avais l'air de ne rien voir. En cela je cherchais plutôt mon repos que son avantage, et, si j'avais eu plus de sens, j'aurais compris que mon devoir était de l'éclairer. Parce que l'infirmité de ceux qui vivent à vos côtés est encore peu de chose et ne vous cause nulle gêne, il ne faut pas fermer les yeux, mais, bien au contraire, y prendre garde, la soigner et la guérir. Je le compris quand il était trop tard; et pour n'avoir pas voulu m'occuper d'un faible mal, je le laissai grandir jusqu'à devenir la cause de notre perte.

J'étais parti pour la Bourgogne, où j'allais étudier un travail qu'on voulait adjuger prochainement; mon absence devait durer une douzaine de jours. Geneviève était seule avec notre garçon, Marcel, qui n'avait alors que trois ans. Je n'ai donc su que par elle tout ce qui se passa alors et que je vais raconter.

Le surlendemain de mon départ, Robert vint la voir. Il lui parut inquiet et abattu. A toutes les questions il ne répondait que par des mots interrompus ou par des soupirs. Elle le retint à dîner; mais il ne mangeait rien et devenait toujours plus triste. Tourmentée, elle le pressa davantage; alors il se mit à dire que la vie lui déplaisait, et qu'un jour ou l'autre il la jetterait là comme une paire de souliers usée. Geneviève saisie voulut combattre son découragement; mais plus elle parlait, plus Robert s'exaltait dans sa résolution, jusqu'à ce qu'il eût fait entendre qu'il ne lui restait plus d'autre parti. Sa tante le pressa de s'expliquer; mais il s'obstinait dans ce silence têtu des coupables qui ne veulent point avouer. Tout à fait épouvantée, elle alla reporter dans son berceau le petit Marcel qui s'était endormi sur ses bras, et revint vers Robert, décidée à lui arracher son secret.

Elle le trouva les deux coudes sur ses genoux et la tête dans ses mains comme un désespéré. Geneviève lui dit tout ce que son amitié pouvait inventer; elle lui parla de son père, de la promesse qu'elle avait faite de le remplacer; elle nomma l'une après l'autre toutes les fautes qu'elle pouvait supposer, en lui demandant de répondre seulement par un mot, par un signe; mais Robert secouait toujours la tête. Enfin, à bout de patience, elle venait de s'interrompre, lorsqu'il se redressa brusquement, et s'écria que s'il n'avait pas cent louis pour le lendemain il était perdu.

Geneviève fit un bond en arrière, comme si on lui eût demandé la couronne de France.

— Cent louis! répéta-t-elle; et qui veux-tu qui te les donne? Pourquoi en as-tu besoin? Qu'en veux-tu faire?

— Je les dois! répondit Robert.

Et comme sa tante le regardait d'un air de doute, il se mit à lui dérouler la liste de ses désordres depuis trois années. Il avait sur lui des lettres de créanciers, des factures non acquittées, et jusqu'à des assignations sur papier timbré; mais à mesure qu'il expliquait le tout à Geneviève, celle-ci s'indignait et sentait la pitié s'en aller.

— Eh bien, puisque vous avez pu dépenser une pareille somme, vous verrez à la gagner, dit-elle résolument. Je la tiendrais là, dans mon tablier, à moi et ne servant à rien, que vous n'en auriez pas le premier écu. Ah! on a raison de dire que Dieu nous aime mieux que nous ne nous aimons nous-mêmes! Quand il a repris mon pauvre frère, je l'ai accusé dans mon cœur, et maintenant je crois qu'il aurait fallu le remercier; car il lui a épargné du chagrin et de la honte.

— Oui, interrompit Robert avec une sorte d'audace désespérée, plus de honte que vous ne le croyez vous-même; car je n'ai pas encore tout dit.

— Et que vous reste-t-il donc à dire, malheureux? s'écria Geneviève.

Son neveu s'était levé, pâle et comme hors de lui.

— Eh bien, dit-il en montrant les papiers des créanciers, il fallait payer tout cela sous peine d'aller en prison... et je l'ai payé.

— Vous? *comment?*

— Avec un billet.

Elle le regarda sans comprendre.

— Quel billet? demanda-t-elle.

— Un billet signé du nom de votre mari.

— Que dis-tu, malheureux? mais c'est un faux!

Il baissa la tête; Geneviève joignit les mains en poussant un cri.

Tous deux restèrent un instant étourdis. La tante regardait sans pouvoir parler; le neveu avait les bras croisés et s'obstinait à ne rien dire. Tout à coup Geneviève se releva, le prit par les coudes et le secoua.

— Tu m'as menti! s'écria-t-elle; tu ne dois pas cent louis, tu n'as pas fait un faux, et tu ne veux que me soutirer de l'argent!

Le jeune homme releva la tête et rougit.

— Ah! j'ai menti, bégaya-t-il; eh bien, c'est bon! alors, n'en parlons plus.

Et, prenant son chapeau, il sortit précipitamment.

Geneviève le laissa partir; mais elle passa une nuit terrible. Elle se redressait à chaque bruit, croyant qu'on venait lui apprendre l'arrestation ou la mort de Robert; elle s'accusait de dureté. Deux fois elle mit son châle pour courir chez son neveu, et deux fois un doute qu'elle ne pouvait renvoyer la retint. *La suite à une prochaine livraison.*

LE VOYAGE DE GRETNA-GREEN.



La chaise de poste roule et s'élance; elle emporte le jeune lord et sa cousine qu'un oncle morose lui défend d'épouser; elle vole vers cet Eden des fiancés, Gretna-Green, où se sont déjà unis tant de cœurs romanesques par des chaînes qui, pour être l'ouvrage d'un forgeron, n'ont point toujours eu, hélas! la solidité de l'acier!

Enivrés par leur folle audace, les deux voyageurs ont oublié combien de milles les séparent encore de l'heureux village, combien de l'oncle qui les poursuit. Le soleil brille, la campagne verdoie, les oiseaux chantent et l'espérance fait passer tous ses rêves devant les yeux éblouis.

Ils se voient habitants d'un cottage bâti aux bords de quelque lac ou au flanc de quelque pli de la montagne; ils parcourent ensemble les bruyères, ils relisent leurs poëtes préférés, ils cueillent dans les haies les primevères ou l'églantier, ils contemplent le soleil se levant sur les collines bleuâtres, et se couchant sur les grands bois.

Bientôt le tableau change : ils ont traversé la mer, ils promènent leur curiosité émue à travers les merveilles du vieux continent. Ils voient Venise qu'a chantée Byron; Rome silencieuse au milieu de ses ruines; l'Alhambra dressant encore parmi les ronces son orfévrerie de pierres; Cologne dont la cathédrale inachevée attend toujours le successeur de son architecte inconnu; Paris, ce caravansérail des arts et des idées.

Puis ces images s'effacent encore : les voilà de retour sur le sol de la vieille Angleterre. Milord a fait trois héritages; milady est devenue la beauté à la mode; le premier siége à la chambre haute; la seconde tient salon pour les célèbres et les puissants. Leurs noms sont maintenant dans toutes les bouches, leurs portraits dans tous les Keepsakes; on choisit milord pour un ministère; on accorde à milady une place à la cour; tous deux viennent de monter dans la voiture royale, et se laissent enivrer par ses doux bercements!...

Mais ceux-ci s'arrêtent subitement! la chaise de poste est devenue immobile! La jeune miss veut regarder à la portière droite; une vache pousse auprès d'elle un beuglement qui la fait rentrer toute saisie; le jeune lord s'élance à la portière gauche; il voit le postillon déjà loin et continuant son chemin avec deux roues qui se sont détachées.

Hélas! le vieux serviteur qui s'était procuré l'équipage avait averti que la cheville de l'avant-train devait être remplacée; mais, tout entiers à leur enivrement, les deux fiancés l'avaient oublié!

Cependant l'oncle intraitable paraît déjà à l'horizon; encore un instant, il sera là. Le jeune lord sera renvoyé à Eton, la jeune miss en pension; et, faute d'une cheville, leurs beaux rêves s'évanouiront pour longtemps, sinon pour toujours!

Cette aventure n'est-elle point la parodie symbolique de la plupart des existences humaines? Qui n'a voyagé bien des fois dans sa vie sur ce chemin de chimères, tandis que la réalité galoppait derrière lui, et qui n'a vu, comme les deux fiancés, son beau voyage à Gretna-Green brusquement interrompu, et toutes ses espérances détruites, *faute d'une cheville?*

— Il ne dépendra pas de toi d'affranchir ta vie de toute souffrance; mais il dépendra de toi de relever ton cœur de tout abattement. Si opposée à tes goûts qu'elle te paraisse, il ne te sera pas toujours accordé de changer la position que le ciel t'a faite; mais tu pourras toujours, à l'aide de ta raison, te résigner à ton partage.

— Savoir écouter, c'est savoir s'instruire avec tout le monde.

La Recherche du vrai bien.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. MARTINET, rue et hôtel Mignon.

BUFFET DU TEMPS DE HENRI IV.



Armoire de la salle Henri II, au Louvre. — Dessin de M. Thérond.

La fin du siècle dernier ne fut pas favorable aux divers monuments des arts du moyen âge. L'amour exclusif du style grec et les troubles politiques eurent pour conséquence la perte d'un nombre considérable d'œuvres très-remarquables et qui intéresseraient aujourd'hui à un haut degré l'artiste et l'historien.

Sous l'empire, on vit se produire une utile réaction. On commença à recueillir, à étudier les monuments qui avaient échappé à la ruine. M. Vivant Denon, directeur des Musées, fut un des premiers à suivre cette voie nouvelle en ouvrant son cabinet aux armures, aux meubles, aux ustensiles du moyen âge. Presque en même temps que lui, des amateurs d'un goût éprouvé commencèrent à former des collections dont quelques-unes ont fini par devenir très-importantes : on doit citer celles de MM. Willemin, Dusommerard, de Bruges, Revoil, et Sauvageot. L'élan ainsi donné, le public ne tarda pas à s'apercevoir qu'il y avait eu jadis en France plus d'artistes dignes de renom que l'on ne le supposait communément, et que l'on pouvait, en cherchant bien, trouver encore beaucoup de leurs chefs-d'œuvre sur notre sol. De nos jours, ce mouvement de recherche se continue avec activité, et l'archéologie nationale a pris définitivement la place qui lui appartient dans les études de l'art.

Le joli meuble en noyer, dont nous donnons le dessin, appartient au Musée du Louvre. Il faisait partie de la collection de M. Revoil, acquise en 1827 par Charles X.

Ce meuble porte une date (1617) que nous croyons être, non pas celle de sa fabrication, mais celle d'une restauration un peu postérieure. Le cintre et le petit édicule qui couronnent le monument paraissent en effet avoir été ajoutés après coup.

Le style est, du reste, aussi franchement que possible, celui du règne de Henri IV. Ce qu'on y remarque d'abord, c'est la profusion des ornements de toute sorte, l'exagération des formes, le pêle-mêle des figures et des costumes de tout âge et de tout pays. Mais l'ensemble n'a pas à souffrir du manque d'harmonie des détails. Il respire, au contraire, une certaine richesse qui plaît précisément par les moyens très-divers à l'aide desquels l'effet est obtenu. L'histoire contemporaine et la mythologie grecque s'y donnent la main, suivant l'usage de l'époque. Sur les deux panneaux supérieurs on reconnaît la Renommée et la Victoire. Au-dessous, dans les panneaux inférieurs, on voit à gauche Henri IV sous la figure d'un guerrier, faisant lever la Justice munie de ses poids et de sa balance. Le dieu Mars, gravement assis dans un nuage, assiste et préside à cette scène. De l'autre côté, la Ligue, personnifiée sous les traits d'une femme appuyée sur un vase d'où le vin découle, est en présence d'un étranger auquel elle demande appui. Mais Jupiter veille du haut des airs, et on le voit s'apprêtant à frapper les deux alliés de ses foudres vengeresses. Une figure suffirait pour lever tous les doutes sur l'époque à laquelle remonte ce meuble intéressant. La coiffure ornée d'une longue plume, la collerette montante, le corsage découpé carrément sur la poitrine, rappellent les modes du temps de Henri IV; peut-être est-ce là un portrait de mademoiselle d'Entraigues, marquise de Verneuil.

Le buffet du Louvre se recommande ainsi par l'intérêt historique des sujets qu'on y a sculptés autant que par l'art qui a présidé à son exécution : c'est un beau modèle de sculpture en bois à la fin du seizième siècle, ou au commencement du dix-septième.

UN PIÉGE POUR ATTRAPER UN RAYON DE SOLEIL.

Un vent froid, âcre, aigu, soufflait dans la misérable chambre du vieux David Coumbe le savetier. Le pauvre homme interrompait de loin en loin son travail pour frotter ses mains l'une dans l'autre ou les approcher de la cendre tiède de son foyer.

C'était, en vérité, un triste temps au dedans comme au dehors. Les passants marchaient vite en baissant leur tête pour préserver du vent leurs pauvres nez bleus. Les hommes tenaient leurs mains enfoncées dans leurs poches, ne les sortant qu'avec impatience quand, au coin des rues, une rafale menaçait d'enlever leurs chapeaux ; les femmes, toutes frissonnantes, auraient eu besoin de plus de deux mains pour défendre à la fois leurs chapeaux, leurs châles, leurs boas et leurs robes.

De chaque côté de la rue, des mendiants pieds nus couraient d'un passant à l'autre en murmurant à leurs oreilles : « J'ai si froid, j'ai si faim ! » Leur voix semblait plus plaintive encore, ainsi mêlée aux sifflements du vent. Dans l'enfoncement d'un mur on voyait, sur un amas d'affreux haillons, un morceau de carton où étaient écrits en grosses lettres ces mots : *Mourant de faim.* Mais ce jour-là les cœurs ne s'ouvraient pas à la pitié. On avait trop froid pour s'arrêter, pour sortir ses mains d'un épais manchon ou de poches bien chaudes, et chercher une bourse. Aussi plus d'un de ces pauvres diables « mourants de faim, » ennuyés d'attendre en vain, prenaient le parti de se retirer vers le milieu du jour et d'aller dîner chez eux.

Le vieux David Coumbe n'avait pas de dîner chez lui; tout au plus pouvait-il appeler un « chez soi » le taudis obscur où il vivait. Cependant jamais il n'avait mis d'écriteau à sa porte pour informer le public qu'il mourait de faim. « Et vraiment, disait-il, je ne puis pas dire que je meurs de faim tant que j'ai un peu de pain, de fromage, et, de temps à autre, quelques rogatons de lard; mais ce n'en est pas moins un sort bien dur que de travailler continuellement pour si peu. Combien cette chambre est triste !... ah ! ce n'est pas vivre, sur mon âme, non... oh là ! »

Le pauvre David finissait souvent ses lamentations par cette interjection : « Oh là ! » Pour lui ces deux syllabes étaient l'expression suprême du découragement, et elles s'échappaient avec effort comme un gémissement des profondeurs de sa rude poitrine.

David semblait destiné à être misérable toute sa vie. On aurait inutilement cherché à lui persuader qu'il devait tenter d'améliorer sa condition par ses propres efforts : c'était aux riches, pensait-il, à le tirer de peine. Il s'entretenait dans une sorte de vague espoir que quelque jour il se rencontrerait peut-être un homme opulent qui le ferait sortir de son réduit et lui assurerait une position indépendante. En attendant, il raccommodait laborieusement et en toute conscience les souliers de ses voisins, soutenant sa pauvre vie avec son pauvre salaire de chaque jour, mais sans pouvoir faire jamais aucune économie. Il était exact, honnête, sincère; mais il se plaignait de sa destinée à tous ceux qui venaient vers lui, et avec tant d'amertume qu'il lassait à la fin la patience des gens, si bien qu'on renonçait à le consoler et qu'on l'abandonnait à lui-même.

Vers le soir de cette froide journée, David, après avoir fini son travail, fit ses préparatifs pour passer, suivant sa coutume, sa soirée à fumer et à rêver creux. Il alluma sa pipe, étendit ses jambes, appuya sa tête sur le dos de son vieux fauteuil de bois, et se mit à pousser régulièrement des bouffées de fumée, en retirant de temps à autre sa pipe de ses lèvres pour murmurer son habituel « Oh là ! » C'était une réponse à ses pensées mélancoliques.

« Cette chambre est bien la plus triste que j'aie vue de toute ma vie ! Rien n'est triste comme l'obscurité : jamais, non, jamais il n'entre ici un peu de soleil, ni l'hiver, ni l'été. »

En songeant ainsi, David promena son regard autour de lui, et l'arrêta sur une petite fenêtre couverte d'une couche épaisse de poussière et de bouc. « Voilà bien, se dit-il, une fenêtre; et, quoique la rue soit assez ordinairement sombre, quand je vais porter mon ouvrage dans les autres maisons, je vois que le soleil trouve bien moyen d'y entrer; mais chez moi... oh là ! »

La fin du jour approchait. « Allons, dit-il, ma pipe est finie, je vais prendre une goutte de thé. En vérité, j'aime bien le thé. » Il alluma sa chandelle, prit une pincée de thé dans un vieux papier jauni, et fit chauffer de l'eau dans un petit pot de fer-blanc; il se versa ensuite l'eau de thé, sans lait et sans sucre, dans un gobelet d'étain : il avala à petits coups cette pauvre drogue, et il ralluma sa pipe.

Le jour baissait rapidement. David regarda encore autour de lui et continua à soupirer : « Oh là ! » Tout à coup une lueur brillante glissa dans sa chambre, et jeta tant d'éclat aux yeux du pauvre savetier qu'il tressaillit de frayeur : dans le flot de clarté apparut une toute petite créature qui avait la forme d'une femme et qui était d'une admirable beauté; ses cheveux flottaient comme des flammes d'or. Son visage était si lumineux qu'il fut impossible à David, à la fois charmé et terrifié, d'en soutenir la vue, et il couvrit à demi ses yeux avec sa main.

Alors, d'une voix qui semblait une douce et lointaine mélodie, l'esprit lui dit :

« Pourquoi parais-tu effrayé? Je ne te veux point de mal. Ne désirais-tu pas, tout à l'heure, un rayon du soleil dans ta sombre demeure? Je t'ai entendu, et comme tu es, après tout,

un brave homme, je suis venue pour t'apprendre comment tu peux, si tu le veux sincèrement, t'assurer de moi pour toujours. J'ai beaucoup de sœurs, et nous sommes toutes vives et joyeuses ; il n'est personne dans ce vaste monde qui ne nous aime et ne nous fasse bon accueil : les petits insectes voltigent en chantant autour de nous ; les fleurs sont plus belles lorsque nous nous jouons dans leurs corolles ; l'eau s'agite et étincelle doucement sous notre sourire ; les animaux nous cherchent, et dorment plus profondément quand nous veillons sur eux ; nous traçons de jolis sentiers brillants à travers les feuillages, et nous perçons le silence des bois pour descendre jusqu'à l'herbe où se cache la violette parfumée. Nous préférons les champs, mais nous nous plaisons aussi à éclairer les rues étroites des villes et à les égayer. Nous pénétrons dans les prisons malgré les barreaux et les portes de fer ; si un pauvre être se repent de son crime, nous entrons dans son cachot pour le consoler et lui rendre quelque courage. Nous visitons le malade, l'affligé ; nous allons au-devant de tous ceux qui, élevant leurs regards de cette terre où il y a tant de peines, nous cherchent où nous sommes, dans la douce splendeur de notre ciel. Quelque nuage nous voile parfois, mais c'est pour peu de temps, et quand il a passé nous reparaissons avec plus d'éclat. Il est vrai qu'ici-bas il y a bien des gens qui ne savent pas nous appeler, nous chercher et nous prendre ; tu es un de ceux-là, David Coumbe. Ne disais-tu pas que nous ne venions jamais dans ta chambre, ni l'hiver, ni l'été? Souhaites-tu sincèrement notre présence, David Coumbe? crois-moi : avant d'entrer nous regardons aux fenêtres, et nous choisissons les chambres propres, bien rangées ; nous aimons les âmes honnêtes, les cœurs reconnaissants qui aiment le grand être qui les a créés ainsi que nous. Dans ces cœurs-là, David, il y a toujours un rayon de soleil ; et pour eux aucune demeure, si pauvre soit-elle, n'est tout à fait sombre et sans joie. Veux-tu, à l'avenir, la compagnie de l'une de nous pour tenir en gaieté ta chambre et ton cœur? eh bien, je vais te dire quel est le piége que tu dois nous tendre. Il faut que ce piége soit net, poli, brillant, et, de plus, amorcé avec de l'énergie, de la persévérance, de l'industrie, de la charité, de la foi, de l'espérance et du contentement d'esprit. Suis mon conseil, David Coumbe, et tu ne pourras plus te plaindre de ce qu'aucun rayon de soleil ne dore ta demeure et ne réjouit tes vieux jours ; jusque-là, mon cher, adieu. »

Il se fit un grand silence. David ne vit plus rien, rien qu'une faible petite ligne lumineuse qui peu à peu remonta vers la fenêtre, s'éteignit, et le laissa seul dans l'obscurité.

« J'ai rêvé, c'est sûr, et j'ai pris pour une voix le son éloigné de quelque orgue de Barbarie. Singulier rêve ! tendre un piége au soleil ! Et la voix disait qu'il faut de l'énergie ! Qui a besoin de cela maintenant que l'on a la vapeur pour tout faire? et moi, d'ailleurs, qu'en ferais-je? De la persévérance ! est-ce que je n'en ai pas autant qu'aucun autre homme qui soit au monde? Voilà quarante ans au moins que tous les jours je raccommode des bottes et des souliers : c'est bien là de la persévérance et même de l'industrie, ou je ne m'y connais pas. Quant à la charité, je ne sais pas très-bience que c'est. Je suppose que c'est donner de l'argent ; mais jamais je n'en ai eu à donner, jamais. De la foi ! Je crois me rappeler que ma mère m'en parlait souvent, en me faisant lire dans une grosse Bible à images ; mais il y a longtemps, bien longtemps ! ma mère, pauvre mère, j'ai oublié ce que vous m'avez appris ! J'avais une Bible, pourtant : où est-elle, et que me dirait-elle sur la foi? J'y regarderai demain. Quant à l'espérance, la vérité est que j'ai toujours espéré, et que cela ne m'a mené à rien du tout. Pour du contentement, de quoi serais-je content? De vivre dans cette vieille chambre noire?... oh là ! » Et le pauvre David, troublé, agité, se coucha sur sa paillasse. Il essaya de dormir ; mais l'étrange vision lui revenait toujours à la pensée, la petite voix mélodieuse chantait à ses oreilles, et le rayon brillait dans la nuit à ses yeux.

Parmi les conseils de l'esprit, il y en avait un que, dans sa bonne foi, David trouvait raisonnable et facile à suivre. Certainement il lui était possible de mettre plus d'ordre dans sa chambre, de la rendre plus nette, plus propre, plus digne de la visite du soleil. Le matin donc, de bonne heure, David résolut de monter l'escalier pour aller, au premier étage, parler à la femme qui lui louait sa chambre, et lui demander si sa fille aînée ne pourrait pas l'aider à ce travail nouveau pour lui. Quoiqu'il fût locataire de madame Denis depuis bien des années, jamais il n'avait eu de relation avec elle que pour lui payer son modeste loyer ; et madame Denis, de son côté, connaissant l'humeur misanthropique du pauvre homme, ainsi que l'impossibilité de lui faire entendre aucune parole d'encouragement, n'avait jamais tenté de lier connaissance avec lui.

Ce ne fut pas sans effort que David sortit de sa chambre et monta les degrés : il hésita plus d'une fois, mais enfin il arriva devant la porte de madame Denis, et il y frappa doucement. La bonne femme, d'une figure avenante, ouvrit aussitôt et recula de surprise. « Quoi, c'est vous, mon cher monsieur Coumbe ! qui se serait attendu à vous voir? Qu'y a-t-il de nouveau? Entrez, asseyez-vous, je vous prie. » Et elle montra de sa main, au savetier, une chaise près du feu. Une bouilloire d'un métal poli chantait devant la flamme ; la table était dressée, le couvert mis : c'était l'heure du déjeuner. Sur la fenêtre, quelques chrysanthémums fleurissaient dans de jolis pots rouges. Toute la petite chambre respirait un air de propreté, de gaieté et de bien-être. Un gros petit enfant, plein de santé, était assis par terre, exprimant à sa manière son contentement, en caressant son joujou... un rayon de soleil dansait sur sa tête blonde. « Bon, pensa David, qui s'imaginerait que ce petit bonhomme sait déjà dresser des piéges? Voilà pourtant qu'il a attrapé un rayon !... Ah ! ce rêve ridicule, n'en parlons pas ; on me croirait fou. »

« Et qui nous procure le plaisir de vous voir, monsieur Coumbe? dit madame Denis.

» — Je voudrais bien, madame, prier votre fille aînée de venir nettoyer un peu ma chambre. »

Cette réponse donna au visage de madame Denis l'air le plus étonné qu'on puisse avoir au monde. Nettoyer la chambre de Coumbe ! c'était là vraiment une nouveauté. Que de fois elle y avait pensé ! car cette chambre lui aurait paru un déshonneur pour sa petite maison, si heureusement elle ne s'était trouvée placée du côté de l'escalier de la cuisine, en sorte que les amis qui la venaient voir ne passaient jamais par là. « Certainement, monsieur Coumbe, certainement ma fille est à votre service, dit enfin madame Denis ; elle descendra aussitôt qu'elle aura déjeuné ; et vous-même, voulez-vous nous faire le plaisir de partager notre repas? »

» — Je vous remercie, répondit en balbutiant le savetier ; vous êtes bien bonne... »

Et comme la brave femme insista, il s'enhardit enfin à dire qu'il mangerait volontiers un morceau.

« Voici Betsi ; approche, Betsi, continua madame Denis, en s'adressant à une bonne jeune fille qui venait d'entrer ; dépêche-toi de déjeuner ; M. Coumbe désire que tu nettoies un peu sa chambre. » Madame Denis fit un petit signe à sa fille, qui se disposait à exprimer sa surprise : en effet, la vue du savetier n'étonnait pas moins Betsi que sa demande ; elle se contint, et dit : « A vos ordres, ma mère. Mon père rentrera-t-il pour déjeuner? — Non, ma chère ; allons, hâtons-nous. »

Le thé fut bientôt prêt : le petit enfant à tête blonde fut placé sur une chaise ; on lui donna une cuiller d'étain pour l'occuper jusqu'au moment où on le ferait manger. Madame Denis fit des tartines de pain et de beurre, et les présenta à Coumbe qui en prit une, mais bien timidement, en pensant au contraste de ses gros doigts tout noirs avec la main brune, mais parfaitement propre, de sa bonne hôtesse. A mesure que le repas avançait, David se sentait plus à son aise, malgré toute la nouveauté de cet état de bien-être qu'il éprou-

vait pour la première fois depuis un grand nombre d'années.

« Quelle chambre agréable ! pensait-il ; comme le soleil semble s'y plaire ! » Et il suivait des yeux le rayon qui glissait tantôt sur la théière d'étain, tantôt sur la tasse de madame Denis, ou sur le dos du vieux chat, ou sur les feuilles des chrysanthémums, ou sur la cuiller du petit enfant.

A la fin David, cédant à ses pensées, dit résolument : « Le soleil est bien brillant dans votre chambre, madame Denis. Vous devez être bien privée lorsque le jour est pluvieux ou sombre et que vous ne voyez pas le soleil. — Non, monsieur Coumbe, il nous semble toujours qu'il fait soleil ici ; il ne nous arrive guère de prendre garde au temps. Nous sommes heureux d'être les uns près des autres : cela suffit. Et tenez (ajouta-t-elle en caressant le petit enfant et le couvrant de baisers), voilà mon petit soleil ! N'est-ce pas, mon chéri ? »

Ces paroles frappèrent David ; il se rappela que l'esprit avait dit : « Dans ces cœurs-là, il y a toujours du soleil. »

Betsi desservit la table, s'attacha à la ceinture un grand tablier, et dit à Coumbe : « Trouverai-je du savon en bas, monsieur Coumbe ? — Je crains, dit le pauvre homme, je crains bien de ne pas avoir de savon.... Oh là ! »

Il avait bien raison de dire « Oh là ! » le pauvre Coumbe : jamais savon n'était entré chez lui.

« Prends du savon, un seau, des brosses, tout ce dont tu auras besoin, » dit madame Denis à sa fille, d'un ton doux et aisé, de manière à ne blesser aucunement la susceptibilité de son voisin.

Betsi descendit armée de tout l'attirail nécessaire pour la tâche qu'elle allait entreprendre. David avait à porter de l'ouvrage en ville ; il descendit aussi, après que madame Denis lui eût fait promettre qu'il viendrait dîner chez elle si sa chambre n'était pas prête à son retour. Il s'engagea donc dans les rues voisines, marchant de son pas un peu lourd et gauche, en se demandant ce qu'il éprouverait lorsqu'il trouverait sa chambre propre et rangée. L'aimerait-il mieux ? Y ferait-il encore le même rêve ? Le rayon de soleil tiendrait-il sa promesse et daignerait-il venir égayer sa demeure ?

Tout en songeant ainsi, il arriva dans la petite cour d'une maison où il avait à remettre une chaussure et où il espérait recevoir quelque argent.

Il frappa à une porte et attendit : point de réponse ; il frappa encore : rien ; il commença à s'impatienter et à tousser rudement : alors une voix faible et lente répondit : « Qui est là ? — C'est moi, monsieur Miffin, dit Coumbe. — Entrez, je vous prie, car je ne puis me lever. » David entra, et vit sur un petit lit M. Miffin qui paraissait très-malade.

La chambre était en désordre, malpropre ; un feu de coke rougissait à peine sur une grille rouillée.

« Bien, monsieur Coumbe ; vous m'apportez mes bottes. Hélas ! je ne pense pas qu'elles me servent jamais ; je suis bien mal.

» — J'en suis bien chagriné, monsieur, bien chagriné, vraiment... Oh là !... Chacun de nous a ses maux : l'un, la maladie ; l'autre, la misère ou quelque autre chose... Oh là !

» — Ma femme est sortie depuis environ deux heures pour chercher, je crois, quelque chose à manger : nous n'avons pas dîné hier, et je ne sais, en vérité, comment nous ferons pour vous payer. »

En achevant ces mots, le malade laissa échapper un soupir qui exprimait tout ce qu'il souffrait de corps et d'esprit.

David comptait en lui-même : « Dix sous chez moi, et dix-huit sous pour le travail que je vais porter à l'autre pratique... oui, ce sera suffisant. » Puis il dit tout haut : « Quant à ce qui est de me payer, monsieur Miffin, ne vous inquiétez point de cela. Ne songez qu'à une chose, à vous bien porter, et quand vous pourrez marcher, faites un nouveau trou à ces bottes pour les donner à raccommoder au vieux Coumbe lorsque vous pourrez le payer... Oh là ! »

Le malade ouvrit ses grands yeux fatigués ; il regarda avec étonnement la figure noire de David qui se penchait vers lui ; enfin, lui tendant sa main amaigrie, il dit d'une voix tremblante : « Dieu vous bénisse ! c'est là de la vraie charité... Mais tirez un peu le rideau, mon ami, s'il vous plaît ; voilà une lumière qui est trop forte pour moi. » C'était le soleil qui tout à coup venait d'éclairer la petite chambre, et un rayon s'était posé sur la tête du pauvre vieux savetier.

Quelques moments après, David était encore en route ; mais il se sentait déjà changé : son cœur était plein d'une sensation agréable qui le reportait au temps de sa jeunesse, au milieu de champs éclairés par le soleil, et des jeux où il était vainqueur. Son pas était devenu plus ferme, plus rapide. Ces paroles : « C'est là de la vraie charité... Dans ces cœurs-là ! » résonnaient avec charme à ses oreilles.

Un cri terrible le tira de sa rêverie. Il vit fondre sur lui, comme l'éclair, un cheval emporté, monté par une belle jeune fille en amazone qui, éperdue, échevelée, ne tenait plus les guides. « Malheur ! oh là !... Pourquoi n'arrête-t-on pas le cheval ?... Personne... eh bien, ce sera moi ! » Et il s'élança, étendit les bras, arrêta le cheval ; la tête de la jeune fille évanouie se pencha sur son épaule. Une foule de passants et de voisins accourut : ceux-ci conseillaient une chose, ceux-là une autre ; un cavalier survint, pâle comme la mort, et demanda si la jeune fille était blessée. « Non, monsieur, crièrent vingt personnes à la fois, elle n'est qu'évanouie. C'est cet homme-là qui l'a sauvée, monsieur ; voilà l'homme, monsieur ! » Mais David avait laissé la jeune fille à d'autres soins, et se faisait un passage à travers la foule. Le cavalier était tout occupé à faire transporter la jeune fille dans la boutique voisine d'un pharmacien ; en sorte que David disparut sans qu'il eût pris garde à lui. La foule murmurait : « Voyez cet homme riche ; il ne songe même pas à donner quelque chose au pauvre homme qui a exposé sa vie pour sauver la demoiselle ! » Deux agents de police arrivèrent en ce moment et ordonnèrent aux mécontents de se disperser.

« Oh là ! se dit David quand il fut éloigné de cette scène, je voudrais bien savoir si c'est là ce qu'on appelle de l'énergie. »

David reçut de son autre pratique dix-huit sous et de l'ouvrage. Il reprit le chemin de sa demeure. Un vent froid sifflait à ses oreilles, soulevait de la poussière et la lui jetait dans les yeux ; mais le pauvre homme n'y prenait pas garde : il lui semblait, au contraire, qu'il faisait moins froid que d'habitude ; il se sentait comme éveillé d'une sorte de torpeur ; une douce chaleur circulait dans sa poitrine. Il pensa que l'esprit avait dit vrai, et que les rayons du soleil pénètrent quelquefois jusque dans le cœur des hommes. « Autrement, pourquoi éprouvait-il intérieurement tant de bien-être sans qu'il eût fait rien pour cela ? »

Lorsqu'il arriva dans sa rue, il aperçut madame Denis sur le seuil de la porte, causant avec un voisin. Dès qu'il fut plus près : « Venez, monsieur Coumbe, dit-elle ; votre chambre est prête, mais ce n'est pas une raison pour que vous nous priviez de votre compagnie à dîner. » David, avec un peu de timidité, accepta l'invitation, et suivit la bonne femme à la salle à manger, où le dîner était déjà servi.

Le mari fit un excellent accueil à David, et ce repas fut le plus agréable dont le pauvre homme eût joui depuis beaucoup d'années. Avant de le laisser descendre, on l'invita pour le jour de Noël.

Ah ! brave David, tu as bien motif de rester immobile et comme ébahi à l'entrée de ta petite chambre ! Quel changement ! Qu'il est agréable de voir ce plancher si bien lavé et couvert d'une légère couche de sable blanc, la grille au charbon de terre si bien noircie, ce joli feu petillant, la bouilloire brillante et pleine d'eau préparée pour le thé, les outils bien rangés, les vitres de la fenêtre si transparentes qu'on voit à travers la lumière du soleil qui dore les croisées des maisons en face, le gobelet d'étain poli sur la planche près de la pipe, à côté les deux ou trois assiettes lavées et étalées le

long du mur, la petite table ronde de sa mère nette et luisante ! auprès, une chaise tout odorante de la cire d'abeilles qui l'a rajeunie, et dessus la Bible, la bonne vieille Bible si longtemps oubliée !

David, après quelques minutes données à la surprise, laissa échapper son « Oh là ! » non pas avec son accent de tristesse habituel, mais du ton admiratif d'un enfant qui s'arrête devant la boutique d'un pâtissier. Il alla devant la croisée et il regarda, il revint devant le feu et il regarda ; puis il s'assit dans sa chaise et couvrit son visage avec ses mains, comme s'il croyait être le jouet d'une illusion. Mais non, ce n'était pas une illusion : c'était une heureuse réalité ! Après un nouvel « Oh là ! » il ouvrit la Bible ; une vive lumière tomba sur les pages et s'arrêta sur ces mots : « Ne nous lassons point de faire le bien, et, quand la saison sera venue, nous recueillerons les fruits de nos bonnes actions. » Au même instant, la douce voix mélodieuse que David avait déjà entendue murmura : « Ta chambrette nous plaît, David, et nous y viendrons souvent. »

Lorsqu'il fut un peu remis de son trouble, David pensa qu'il était de son devoir d'aller remercier sur-le-champ madame Denis ainsi que Betsi qui avait pris tant de peine. Il



Le Rayon de soleil.

avait même le dessein d'offrir à la bonne fille une petite rémunération ; mais, dès les premières paroles qu'il voulut prononcer sur ce sujet, madame Denis l'arrêta. Dans sa reconnaissance, David sollicita la faveur d'une poignée de main, en s'excusant d'avoir une peau si rude et si noire. Madame Denis s'empressa de saisir la main avec franchise et bonté, en insinuant toutefois, avec un aimable sourire, qu'un peu d'eau et de savon suffirait, après tout, pour que la main ne fût ni si noire ni si rude. La leçon fut reçue comme elle avait été donnée, sans amertume.

Cette nuit, le sommeil du pauvre vieux savetier eût fait envie à un prince. Dans ses rêves, il voyait glisser sous ses yeux des figures célestes, et il entendait une musique ravissante, de douces voix qui murmuraient ces mots : « Dieu te bénit ; c'est là de la vraie charité. »

Il s'éveilla de bonne heure, et se leva pour regarder dans la rue. Un épais tapis de neige était étendu sur les toits et sur le sol ; de longs nuages blancs roulaient lentement au ciel, mais laissaient apercevoir çà et là de grands espaces d'azur : David pensa que, vers le milieu de la journée, le temps deviendrait beau.

Il déjeuna avec plus de plaisir qu'à l'ordinaire, ensuite il se mit à l'ouvrage. Il n'y avait pas longtemps qu'il faisait mouvoir ses outils et ses doigts lorsque, à sa grande surprise, des

sons inaccoutumés sortirent de ses lèvres... David Coumbe chantait !

Le jour continuait à être sombre, et cependant David trouvait sa chambre claire et gaie ; et, tandis qu'il répétait les chansons de son enfance, de riantes pensées et d'heureux souvenirs se jouaient autour de lui comme une ronde d'esprits bienfaisants.

Il travailla ainsi quelques heures, jusqu'à ce que Betsi entrât pour faire le ménage. David, afin de la laisser libre de ranger à son aise, sortit un moment dans la rue.

Il n'avait point fait cent pas qu'il aperçut assis sur un trottoir un petit garçon de deux ou trois ans qui pleurait amèrement. Un boulanger, son panier sur l'épaule, s'était arrêté devant lui. « Connaissez-vous cet enfant? dit-il à David. Il a l'air d'avoir faim, et je crois qu'il est abandonné. — Non, je ne le connais pas, le pauvre petit, répondit David; que comptez-vous en faire ? — Oh rien, dit le boulanger ; il n'y a qu'à le donner à la police. — Non, non, reprit David ; les gens de police ont la poignée un peu trop rude pour ce pauvre être : j'ai envie de l'emmener chez moi ; il y sera du moins à l'abri du froid et de la neige ; et si on ne le réclame pas, eh bien, nous nous arrangerons. N'est-ce pas, petit? veux-tu venir avec moi ? » Et David tendit sa main à l'enfant qui la prit, et le regardant avec de grands yeux noirs pleins de larmes, cria : « Maman ! — Oh là ! quelle gentille créature ! » Et David, le prenant dans ses bras, se hâta de retourner à son logis, parlant à l'enfant le plus doucement possible pour le consoler, en lui promettant qu'il allait avoir de la nourriture, et que sa maman viendrait le chercher bientôt.

Depuis deux jours, il s'était fait un changement remarquable dans la vie de David. Jamais il n'avait eu l'esprit plus actif; jamais il ne s'était intéressé à tant de choses. Il coupa un gros morceau de pain et le donna à l'enfant qu'il assit près du feu ; puis lui ôtant ses petits souliers et ses petits bas mouillés, il lui chauffa ses petits pieds.

La neige avait cessé de tomber ; les nuages étaient plus rares ; le pâle soleil d'hiver entra dans la chambre et couvrit de ses rayons l'enfant et son bienfaiteur.

Cependant l'enfant, après avoir satisfait sa faim, recommença à crier : « Maman! » Et le brave homme, de son côté, répéta son ancien « Oh là ! » Il ne savait qu'imaginer pour distraire l'enfant. Le soleil lui vint en aide ; il prit le petit gobelet d'étain et le fit miroiter aux rayons du soleil devant l'enfant, d'une manière si drôle que l'enfant se mit à rire en montrant du doigt le gobelet.

C'était une scène charmante : le vieux bonhomme, ravi de son succès, redoubla d'efforts, si bien que la gaieté de l'enfant de plus en plus vive le gagna lui-même, et il se prit à rire aussi de bon cœur. Il y avait quelque chose d'étrange dans l'accord de ces deux rires si différents, l'un frais et argentin, l'autre creux et retentissant, un peu rauque comme un rire qui viendrait de loin et dont on ne se serait pas servi depuis longtemps.

En ce moment encore, David entendit la petite voix bien connue qui lui disait : « Bon David, tu vois bien que maintenant nous aimons à venir chez toi. »

L'enfant avait oublié son chagrin ; il était comme chez lui ; et tandis que David reprenait son travail, il se leva et se mit à aller de côtés et d'autres dans la chambre, toujours suivi du rayon de soleil qui se jouait dans ses tresses d'or et dans les larmes qui se séchaient sur ses petites joues fraîches.

A l'heure du dîner, David se mit à table près de lui, et lui donna la meilleure part, regardant avec un plaisir inexprimable son bon appétit.

Le soir, l'enfant s'endormit. David le prit dans ses bras, le berça en chantant un vieux refrain, et le coucha bien doucement sur son matelas. Il alluma ensuite sa chandelle, et tout en travaillant, il regardait l'enfant et se sentait heureux.

Quelque bruit dans la rue attira son attention. Il était rare qu'à cette heure le silence de la rue fût troublé. Plusieurs voix se mêlaient dans une sorte de confusion ; puis on frappa à la porte. Le feu était-il à la maison ? David eut cette pensée ; il se leva précipitamment, et son premier mouvement fut de s'approcher de l'enfant, afin d'être prêt à le saisir dans ses bras et à le sauver à la moindre alarme.

Madame Denis était descendue dans le corridor : « Ouvrez votre porte, M. Coumbe ; nous sommes dans l'obscurité, et voici quelqu'un qui vous demande. — Assurément, se dit Coumbe, ce ne sont pas des souliers à raccommoder que l'on m'apporte si tard ; il y a du nouveau. » Il ouvrit, et il entendit madame Denis qui disait : « Par ici, madame. Voici la chambre de Coumbe. Mais on vous aura sans doute donné un renseignement inexact, car il ne m'a parlé de rien. » Au même instant, une femme s'élança dans la chambre, et d'une voix agitée : « Monsieur, dit-elle, avez-vous vu mon enfant, mon unique enfant ! Oh ! parlez, je vous en supplie. »

David stupéfait fut un peu lent à répondre ; enfin il dit simplement : « Je ne sais pas si c'est le vôtre, regardez. » Et approchant lentement la lumière du matelas, il montra l'enfant endormi. Un coup d'œil suffit ; la mère pressa contre son cœur le petit qui ouvrit les yeux, et tranquille en reconnaissant sa mère, entoura de son bras potelé le cou de l'heureuse femme, et se rendormit.

« Nous ne sommes pas très-riches, monsieur, dit-elle les yeux pleins de larmes de joie ; mais si nous pouvons faire quelque chose pour vous, nous en serons bien heureux ; et si vous êtes assez bon pour venir dîner avec nous dimanche, mon mari sera bien content de pouvoir vous remercier du soin que vous avez eu de ce cher petit ; c'est notre seul enfant, monsieur ! — Pour les remercîments, madame, il n'en faut pas parler. J'ai du chagrin à voir partir votre fils, et j'aurai du plaisir à aller le voir chez vous si vous le permettez ; mais quant à dîner, je ne suis guère en costume pour cela, oh là ! » Et le pauvre David jeta un triste regard sur ses vieux habits rapiécés. « Oh ! de grâce, ne parlez pas ainsi, et promettez de venir, » ajouta la femme ; et après lui avoir donné son adresse, l'avoir encore remercié, elle lui dit adieu, et se retira.

David eut peine à dormir. Il se demandait comment il ferait pour aller dîner en ville avec ses mauvais habits. Il résolut de faire confidence de son embarras à madame Denis, et il n'y avait pas de temps à perdre, car le jour suivant était un samedi.

Le lendemain matin, il laissa sa porte ouverte pour guetter madame Denis lorsqu'elle irait au marché. Mais elle avait eu la même pensée que lui ; d'ailleurs un peu de curiosité féminine la poussait à lui demander quelques détails au sujet de l'enfant. David raconta ce qui s'était passé, et arriva à ce qui lui causait tant de perplexité. Que devait-il faire ? Fallait-il aller dîner ou non ?

« Eh ! pourquoi n'iriez-vous pas dîner chez ces braves gens ? dit madame Denis. Laissez ce soir vos habits à votre porte, voisin ; nous les battrons et nous les brosserons. Mon mari vous prêtera une chemise blanche et un mouchoir ; nous ferons reluire vos bottes, et, fiez-vous à moi, dimanche vous aurez l'air de sortir d'une boîte. Ne manquez pas une si bonne occasion de vous faire des amis, monsieur Coumbe. Il n'est personne qui puisse entièrement se suffire et qui n'ait besoin de savoir qu'on l'aime. Vous tiendrez tout aussi bien votre place à table qu'un autre, si vous le voulez. » Puis, en se retirant, madame Denis ajouta d'un air presque indifférent : « Ah ! j'y pense, voulez-vous, mon cher monsieur Coumbe, que je vous achète un peu de savon pour vos mains ? — Très-volontiers, » dit le bonhomme, sans songer le moins du monde à s'offenser ; et il donna quelques pièces de monnaie à son excellente voisine.

Le matin, David se sentit le cœur presque ému lorsqu'en ouvrant la porte il vit rangés sur la rampe de l'escalier une chemise blanche, une cravate à raies bleues, un mouchoir

rouge et ses habits racommodés, lavés, brossés si bien qu'ils semblaient tout neufs; ses bottes aussi étaient resplendissantes. Il emporta tous ses effets et le morceau de savon dans sa chambre, fit bouillir de l'eau, passa une demi-heure à sa toilette, et quand il eut fini, il ne put s'empêcher de sourire. Il éprouvait presque un sentiment de vanité en songeant qu'il ne paraissait plus le même homme, de même que son petit logement n'était plus le même; maintenant l'un était digne de l'autre. Le jour était beau, et le soleil brillait dans la rue; la chambre était pleine de ses reflets. David, impatient de voir et de remercier madame Denis, ouvrit sa porte, comme la veille, certain que madame Denis et sa fille passeraient bientôt pour aller à la messe. En attendant, il déjeuna, et il brossa de toute sa force son chapeau qui en avait grand besoin.

Les cloches sonnaient gaiement. Madame Denis tardait beaucoup au gré de David; enfin elle descendit, et dès qu'elle vit Coumbe : « Eh! bonjour, voisin, lui dit-elle. Regarde donc, Betsi, monsieur David; le voilà rajeuni de dix ans! Eh! mon cher monsieur Coumbe, pourquoi ne nous accompagneriez-vous pas à la messe? Je juge que si vous n'y avez pas été les autres dimanches, c'était surtout à cause de vos habits. »

David ne dit pas non; il prit son chapeau. Madame Denis fit un mouvement comme pour lui demander son bras; David s'empressa de l'offrir et s'avança dans la rue tout surpris de sa nouvelle manière d'être.

Il serait difficile d'exprimer ce que David éprouva en entrant dans l'église. La grandeur de l'édifice, l'assemblée si nombreuse, les chants, la musique, les paroles solennelles qui descendaient de la chaire, tout ce spectacle inaccoutumé l'étonnait et le charmait en lui rappelant les heureuses années de son enfance, alors qu'il accompagnait sa mère dans le saint édifice et priait avec elle. Madame Denis jetait de temps à autre un regard sur le visage épanoui du pauvre homme, et se félicitait de sa bonne pensée, le voyant si doucement ému.

Au sortir de l'église, David se sépara de sa voisine et se dirigea vers la demeure de ses nouvelles connaissances. Le mari, la femme et l'enfant l'attendaient à leur fenêtre; ils sortirent, dès qu'ils l'aperçurent, pour aller à sa rencontre. L'enfant parut le reconnaître, lui sourit, lui prit la main et l'entraîna vers la maison en lui adressant une foule de paroles qui ressemblaient à des questions; le bonhomme, qui n'y entendait rien, répondait au hasard « oui ou non, » pensant qu'il aurait bien du malheur s'il ne rencontrait pas juste à peu près une fois sur deux.

Depuis ce jour, tous les dimanches, David alla dîner avec cette bonne et honnête famille. On habitua l'enfant à l'appeler « l'oncle David. » Le pauvre vieillard passait la première moitié de chaque semaine à se rappeler avec bonheur ces scènes-là, et la seconde à en désirer le retour.

Betsi continuait à entretenir l'ordre et la propreté dans la petite chambre : le rayon de soleil, fidèle à sa promesse, en chassait la tristesse et l'obscurité.

Un jour, madame Denis appela David en lui disant que l'on demandait à lui parler. Il courut dans le corridor et il s'y trouva en présence de deux belles jeunes dames élégamment habillées; la plus jeune fixa sur lui ses beaux yeux bleus avec une si étrange attention, que David, le vieux David, intimidé, en devint tout rouge; jamais il ne lui était arrivé d'être regardé si attentivement par de pareils yeux.

« Pardonnez-moi de vous déranger, monsieur, dit enfin la jeune fille; mais n'est-ce pas vous qui avez arrêté, il y a quelque temps, un cheval emporté? » David hésita, et répondit : « Oui, madame. — Ah! que je suis heureuse! mon père et moi, nous vous cherchons depuis plusieurs mois. Vous m'avez sauvé la vie, et je n'aurais plus eu de repos tant que je ne vous aurais pas trouvé. Si je suis parvenue à vous découvrir, c'est grâce à une femme qui travaille pour moi, et à qui vous avez aussi rendu service en donnant asile à son enfant. On voit que pour vous, monsieur, c'est une habitude de faire le bien. » Et en parlant ainsi la jeune demoiselle souriait. Quel sourire! Qui n'eût porté envie dans ce moment au pauvre savetier! Elle ajouta : « Dites-moi, je vous prie, ce que je puis faire pour vous. »

David avait à peine compris toutes ces paroles; mais le sens des dernières était très-clair pour lui, et il répondit naïvement : « S'il vous plaît, vous me donnerez vos souliers à raccommoder. »

Un léger sourire glissa sur les jolies lèvres de la jeune personne, et elle dit : « Oui, bien certainement, je vous les donnerai si vous venez les chercher : promettez-moi que vous viendrez. » Et elle lui présenta une carte où était son adresse; puis elle dit à son amie : « Maintenant, Ada, allons vite vers mon père; cette nouvelle lui fera tant de plaisir! Voulez-vous me donner votre main, ajouta-t-elle en tendant ses charmants petits doigts à David; je ne puis pas trouver assez de paroles pour vous exprimer toute ma reconnaissance. »

Le pauvre vieux David ne savait plus ni où il était ni ce qu'il faisait; il avança timidement sa main brune et toucha la jolie main blanche en balbutiant une espèce de remercîment, et en saluant très-bas plusieurs fois. Il promit d'aller le lendemain matin à l'adresse qu'indiquait la carte; il suivit des yeux les deux dames dans la rue, et quand il rentra dans sa chambre il se dit : « Il paraît que ce sont des gens très-riches; si j'ai la pratique de toute la famille, je suis sûr de ne plus jamais manquer d'ouvrage et d'être à mon aise le reste de ma vie... Oh là! »

Une vive lumière remplit la chambre, et la voix dit : « Souviens-toi, David, que si tu as trouvé des amis et des protecteurs, c'est grâce à tes bonnes actions, et non pas en les attendant sans rien faire pour les mériter. »

C'est la vérité, répondit David en lui-même. Il ralluma sa pipe et s'assit pour jouir de ses pensées, car il n'en avait plus que de bonnes. Il ne sentait plus rien de cette amertume qui l'avait tant fait souffrir autrefois; il aimait sa demeure. La jeune demoiselle et son père lui offrirent un logement plus grand et mieux meublé; il refusa, car il avait aussi de l'affection pour ses voisins Denis, et ne voulait plus les quitter. Il fallut respecter son désir; mais on envoya tendre ses murs d'un joli papier aux riantes couleurs; on fit peindre son plafond, rajeunir ses meubles, et l'on couvrit de fleurs le bord de sa petite fenêtre. Il en fut enchanté, surtout en pensant que sa chambre ainsi métamorphosée était un séjour plus digne encore « du céleste rayon. » Toutefois il ne dit jamais rien de cette idée à personne : c'était son secret et le grand mystère de sa vie.

La belle jeune fille venait souvent le voir : elle s'asseyait près de lui, elle reposait avec bonté sur lui ses grands yeux bleus, et ouvrant la vieille Bible, elle lui en lisait des passages, et de sa douce voix lui expliquait ce que c'est que la foi.

Ainsi s'écoulèrent les dernières années de David Coumbe. A l'heure suprême, des amis lui fermèrent les yeux. Son petit neveu adoptif et les bons Denis le conduisirent au séjour du repos.

C'est une chose étrange, dit madame Denis en rentrant chez elle et en essuyant une larme, David parlait souvent du soleil : il paraissait l'aimer beaucoup; et avez-vous remarqué hier que le soleil éclairait son visage au moment où il est mort? Aujourd'hui encore un rayon a brillé sur son cercueil lorsqu'on l'a descendu dans la tombe.

MINES DE HOUILLE DE BLANZY.

Les mines de houille de Blanzy sont situées dans le département de Saône-et-Loire, sur les bords du canal du Centre, et à peu de distance de la célèbre usine du Creusot

(voy. 1834, p. 227). On y exploite une couche de charbon divisée en trois veines par des lits d'argile dont l'épaisseur varie, mais qui restent parallèles au plan de la couche dont elles suivent fidèlement les inflexions. Suivant l'épaisseur des lits d'argile, le massif de houille atteint l'énorme épaisseur de 20 et 25 mètres. Cette richesse est immense, car d'après les travaux de recherche et d'exploitation qui ont été faits, on a reconnu la couche suivant des lignes de plus de 2 kilomètres en tous sens, et l'on peut compter sur une épaisseur continue de 15 mètres au moins, en moyenne, dans la moitié de la concession, concession de 41 kilomètres carrés. Ce serait donc environ trois milliards d'hectolitres de houille dans cette seule partie du bassin de Saône-et-Loire.

Comme les travaux n'ont pas été approfondis jusqu'ici au-dessous de cette couche de houille, c'est-à-dire plus bas que 155 mètres, et comme on sait que le terrain houiller, c'est-à-dire le terrain susceptible de renfermer des couches de houille se poursuit dans des profondeurs plus grandes, il est très-possible qu'il y ait encore des couches de houille que les puits, en se prolongeant, feront reconnaître.

La couche aujourd'hui exploitée éprouve dans son allure des dérangements très-nombreux qui attestent d'une manière remarquable les dislocations auxquelles elle a été soumise depuis le dépôt de la houille. Ces dérangements sont dus à ce qui, dans le langage des mines, se nomme des *failles*. Ces failles ne sont autre chose que les fentes qui se sont produites dans l'ensemble des terrains lors du mouvement d'élévation ou d'abaissement causés par les révolutions souterraines. Tantôt ces fentes sont très-étroites, tantôt elles ont une certaine largeur dans laquelle sont entassés les débris de la roche, provenant du frottement qu'ont éprouvé les tranches de la couche en glissant les unes sur les autres. On peut se figurer avec quelle énorme pression ces immenses quartiers ont joué l'un sur l'autre dans leurs déplacements. Il en existe une preuve non-seulement dans les énormes fragments de rochers mêlés de poussière tranformée ordinairement en une sorte d'argile, qui se trouvent entassés dans les failles, mais aussi dans les dislocations que les diverses couches qui composent le terrain présentent à la rencontre des failles. Il y a des quartiers de terrain qui ont plus ou moins glissé avant d'arriver à une position d'équilibre; et comme toutes les fentes ne sont point parallèles, probablement parce qu'il y en a qui se sont faites à des époques différentes et sous des impulsions différemment dirigées, les quartiers de terrain compris entre les failles, offrent des inclinaisons qui varient de l'une à l'autre. Les failles qui incommodent le mineur en lui faisant perdre de temps en temps la couche dans laquelle il travaille, ont très-souvent, par compensation, un grand avantage, c'est de débarrasser le mineur des eaux souterraines qui sont un des principaux obstacles de l'exploitation; et en effet, lorsque les eaux arrivent à ces fentes, elles s'y engloutissent et vont se perdre dans les profondeurs. Mais quelquefois aussi c'est l'inverse : les fentes en pénétrant dans le sein de la terre, y font l'office de puits artésiens, et les eaux souterraines remontent par les fissures jusqu'à la surface du sol. Toutefois, ce cas est très-rare dans les mines de houille.

Les mines de Blanzy sont particulièrement remarquables par les failles nombreuses qui les traversent : à ce point de vue, ces mines intéressent le géologue, comme, au point de vue de leur épaisseur, elles intéressent l'industrie. Quant au mineur, les deux points de vue le touchent également. Sans avoir besoin d'entrer dans la description de ces acci-

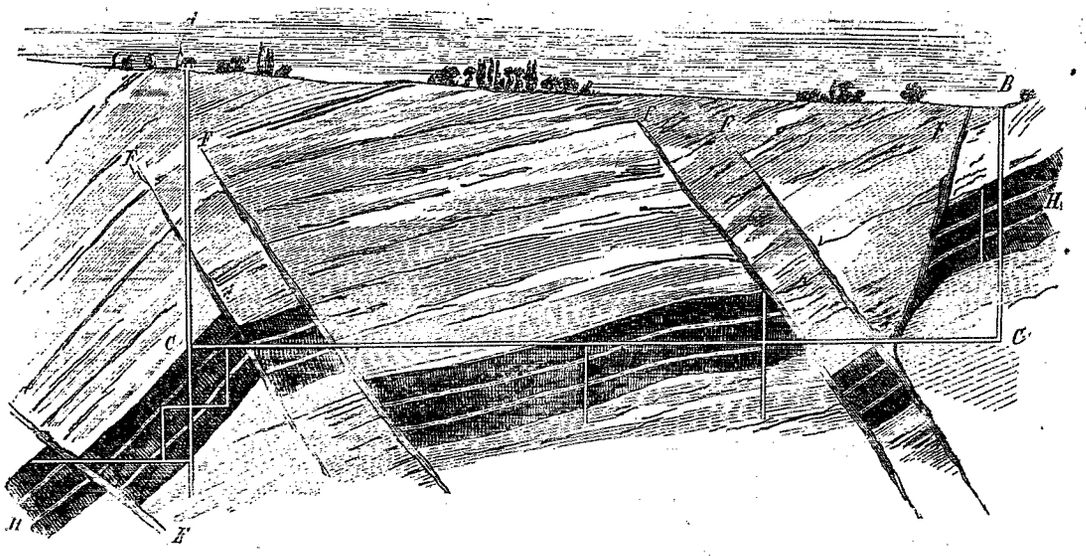

Coupe de la couche de houille de Blanzy dans le sens de son inclinaison, du puits Saint-Pierre au puits de la Maugrand, département de Saône-et-Loire.

A, puits Saint-Pierre, d'environ 150 mètres de profondeur. — B, puits de la Maugrand. — C, C, galerie joignant les deux puits à 90 mètres de profondeur. — H, H, couche de houille, de 25 mètres d'épaisseur, partagée en trois bancs par des lits d'argile. — F, F, failles découpant en diverses directions la masse du terrain, et troublant la régularité naturelle de la houille.

dents, nous en laisserons juger le lecteur en les soumettant à ses regards sur une coupe de la mine qui lui donnera une idée beaucoup plus claire du phénomène que tout ce que l'on pourrait en dire. On y voit la grande couche divisée en trois dans son épaisseur par ses lits d'argile, et partagée dans sa longueur, sur une étendue d'environ 400 mètres, en six fragments inégaux par autant de failles, suivant lesquelles elle se brise et se déjette plus ou moins.

La houille de Blanzy se répand sur un très-vaste rayon; elle concourt à l'alimentation des marchés de Mulhouse, de Nantes et de Paris. Elle est maigre et flambante, et d'un excellent usage pour la grille. Le prix moyen sur le carreau de la mine est de 82 centimes le quintal métrique.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. Martinet, rue et hôtel Mignon.

ESTAMPES RARES.

ESTAMPE SATYRIQUE SUR LE MARIAGE.



Estampe satirique de 1613, tiré de la collection d'estampes et dessins historiques de M. Henniu.

En tête de cette estampe, on lit l'inscription suivante :

Povr se marier on balance — A qvi avra plvs d'opvlance (*sic*).

Au-dessous, on a imprimé seize stances de quatre vers nous en citerons quelques-unes :

Qui veut ores se marier,
Et de grands parents s'allier,
Verra ses poursuittes friuoles,
S'il n'est bien garny de pistoles.

Qu'il soit beau, auenant, adroict,
Sçavant en l'un et l'autre droict,
Qu'il soit Mercure en ses paroles :
Cela n'est rien sans les pistoles.

Estre affable, doux, gracieux,
Cognoistre les aspects des cieux
Et la distance des deux pôles :
Cela n'est rien sans les pistoles.

Que sert de savoir tous les arts ?
Ceux de Mercure et ceux de Mars ?
Sçavoir mener les banderolles ?
On estime plus les pistoles.

Chacun cherche pour le présent
Un mariage d'or pesant :
Ce sont de bonnes babioles
Que perles, carquans et pistoles.

O toy qui te veux marier,
Regarde à bien t'apparier.
Recherche où est l'amour ; n'extolles
Plus que luy le prix des pistoles.

Les seizes stances finissent toutes, comme celles qui précèdent, par le mot *pistoles*.

Elles sont suivies de réflexions en prose sous ce titre : *les opinions de qvelqves philosophes touchant le mariage.*

Les philosophes dont il s'agit sont Lycurgue, Pittacus, Cléobule, Plutarque. Voici un extrait de ces *Opinions :*

« Vn certain Lacédémonien interrogeoit vn iour Licurgus, grand législateur, pour quel sujet il avoit fait vne loy qui défendoit de donner aucune chose en mariage aux filles ; il respondit : I'ay fait vne telle loy, afin que celles ausquelles les pères et mères ne peuuent rien donner ne demeurassent à marier pour leur pauureté, et que celles qui sont riches et opulentes ne fussent recherchées à cause de leurs grands biens seulement ; et afin aussi que les ieunes hommes qui voudroient prendre party, regardassent plustost aux bonnes mœurs d'icelles qu'aux biens, et qu'ils fissent choix des plus vertueuses. »

Au pied de l'estampe, on lit : « A Paris, chez Nicolas » de Mathoniere, ruë Mont-Orgueil, à la Corne de Dain. » 1613. »

Cette estampe est remarquable par le fini de son exécution et par la variété des costumes et des accessoires. Le personnage qui se tient debout, derrière la femme placée dans un des plateaux de la balance, rappelle les traits de Henri IV, mort trois ans avant la publication de cette pièce.

HISTOIRE D'UNE TÊTE D'HIPPOPOTAME.

Fin. — Voy. p. 207.

La dernière expédition contre les hippopotames eut lieu quelques jours avant le départ de M. Rochet pour la France. Le roi le pria de retourner encore une fois à la chasse, et

il dut se rendre à ce désir. Comme à l'ordinaire, on ne tarda pas à signaler deux hippopotames dans un des bras de la rivière, et, la troupe s'étant disposée sur les deux rives, les balles commencèrent à pleuvoir, mais en vain : elles ne faisaient qu'importuner le plus gros des deux animaux sur lequel on s'était particulièrement acharné, et, ennuyé de ces projectiles, il s'était réfugié au fond de l'eau et paraissait ne plus vouloir bouger. Les chasseurs, impatientés à leur tour, eurent l'idée de détacher de la rive un tronc d'arbre que les crues de la rivière avaient déraciné, et quinze hommes y étant montés se firent conduire avec des amarres au-dessus de l'endroit où, à travers l'eau limpide, on voyait l'hippopotame accroupi sur le sable du fond. On se mit alors à le harponner avec des lances; mais bientôt l'animal, perdant patience et surgissant avec un mouvement rapide, souleva le tronc d'où on l'attaquait et précipita ses ennemis dans le fleuve. « Ce fut un moment de frayeur épouvantable, dit M. Rochet; en une minute l'eau fut rougie et quatre hommes étaient tués. D'un coup de ses défenses, l'hippopotame en avait coupé un en deux par le milieu du corps; puis, se tordant avec furie, il avait fendu le ventre à un autre nageur, cassé le bras et ouvert la poitrine à un troisième, et traversé du cou au crâne la tête du quatrième. Dès que le reste des nageurs fut sauvé, nos fusiliers furieux criblèrent de balles l'hippopotame, qui, enragé lui-même, la gueule ouverte et sanglante, courait autour du tronc comme pour y chercher de nouvelles victimes, et enfonçait inutilement ses défenses dans le bois mort qu'il faisait sauter sur l'eau. » Ce fut le lendemain seulement que l'on put venir à bout de ce terrible animal. M. Rochet le fit tomber d'un coup de carabine dans l'oreille; et ne pouvant décidément mettre la main sur le trophée désiré, il fit couper la tête de l'animal, et la rapporta au savant professeur du Collége de France. C'est cette tête, si laborieusement cherchée et si chèrement payée, que nous avons fait représenter page 208.

Cette tête a fourni le sujet d'un mémoire très-intéressant lu par M. Duvernoy à l'Académie des sciences. Ç'a été longtemps une question de savoir s'il y a plusieurs espèces d'hippopotames, ou s'il n'y en a qu'une seule. M. Cuvier, dans son Règne animal, n'en admet qu'une seule. Voici ce qu'il dit : « On n'en connaît qu'une espèce, aujourd'hui limitée aux rivières du milieu et du sud de l'Afrique. Elle venait autrefois par le Nil jusque dans l'Égypte; mais il y a longtemps qu'elle a disparu de cette contrée. » Depuis la mort de M. Cuvier, deux crânes d'hippopotames provenant de la rivière de Saint-Paul, dans l'ouest de l'Afrique, et décrits pour la première fois, en 1844, par M. Morton, dans un mémoire de l'Académie des sciences naturelles de Philadelphie, n'ont pas laissé de doute sur l'existence d'une espèce tout à fait distincte, dont M. Cuvier n'avait point eu connaissance, et qui se caractérise par la petitesse de sa taille. M. Morton a proposé de la désigner sous le nom de *Hippopotamus minor*. Ainsi, il y aurait au moins deux espèces vivantes, la grande et la petite; et ce résultat s'accorde singulièrement avec ce qu'a observé M. Cuvier chez les hippopotames fossiles, qui se divisent aussi, comme l'a constaté ce grand naturaliste dans ses Recherches sur les ossements fossiles, en deux espèces différentes, la grande et la petite.

Mais, indépendamment de ces deux espèces, la grande et la petite, n'y a-t-il pas entre les divers individus classés dans la première des différences assez considérables pour qu'on doive la partager elle-même en deux espèces? C'est ce qu'ont pensé plusieurs naturalistes, après avoir étudié comparativement les crânes d'hippopotames provenant du cap de Bonne-Espérance et ceux qui proviennent du Sénégal. Dès 1825, M. Desmoulins, dans le Dictionnaire classique d'histoire naturelle, avait décrit séparément les deux espèces, l'une sous le nom de *Capensis*, l'autre sous le nom de *Senegalensis*. M. Duvernoy, en se livrant à une nouvelle étude des mêmes pièces, est arrivé à la même conclusion, et par des raisons encore plus déterminantes. Restait donc à savoir si l'hippopotame d'Abyssinie constituait aussi une espèce à part; et, dans le cas contraire, s'il était le même que l'hippopotame du cap de Bonne-Espérance, ou le même que l'hippopotame du Sénégal.

La comparaison détaillée à laquelle s'est livré M. Duvernoy n'a pas laissé de doute que l'hippopotame d'Abyssinie ne fût le même que l'hippopotame du Sénégal. Cette conclusion est intéressante sous le rapport de la géographie physique de l'Afrique. Il semble, en effet, que l'on en puisse déduire avec quelque probabilité qu'il existe une communication facile entre les eaux qui du centre de l'Afrique se dirigent vers la côte occidentale de ce continent pour se verser dans l'Océan, et celles qui coulent vers la côte orientale du même continent dans les mêmes latitudes. On peut croire que les sources les plus centrales ne sont pas séparées par un très-grand espace, et même, selon l'expression de M. Duvernoy, « que cet intervalle, sorte de bief de partage, est un sol humide et couvert d'une abondante végétation, que les hippopotames peuvent brouter et traverser. »

On voit, d'après les chasses de M. Rochet, que les hippopotames sont aujourd'hui encore très-nombreux dans la partie supérieure du cours du Nil, car la Tchia-Tchia est un des affluents de ce fleuve. Comment se fait-il que les naturalistes de notre expédition d'Égypte n'en aient point trouvé dans la partie inférieure du fleuve? C'est un résultat que l'on ne peut attribuer qu'à la différence de densité de la population dans la partie inférieure et dans la partie supérieure de la vallée de ce grand fleuve. Il est vraisemblable que, dès qu'un hippopotame, se laissant aller au courant, passe les cataractes et arrive en Égypte, les habitants se mettent à sa poursuite, et, s'ils ne parviennent à le tuer, le décident du moins à remonter le fleuve pour chercher au-dessus des cataractes plus de tranquillité. Les hippopotames qu'en diverses circonstances on a tués en Égypte n'étaient donc en quelque sorte que des hippopotames perdus. M. Desmoulins, en étudiant les documents dans lesquels il est question de ces animaux, est arrivé à ce résultat singulier, qu'ils semblent se montrer ou s'éloigner suivant l'état de prospérité de la population égyptienne.

Il est à croire que dans l'antiquité il y en avait fort peu. En effet, la figure de l'hippopotame est extrêmement rare dans les hiéroglyphes : on n'en connaît même authentiquement qu'une seule, copiée par Hamilton dans les grottes de Beni-Hassan et citée par Cuvier dans les Ossements fossiles. De plus, dans les jeux des Romains, on n'en vit jamais paraître qu'un très-petit nombre, ce qui n'aurait certainement pas eu lieu si l'Égypte avait pu en fournir. Enfin, sous l'empereur Julien, Ammien Marcellin dit expressément que cet animal n'existe plus en Égypte. A la vérité, l'hippopotame est représenté sur la célèbre mosaïque de Palestrine (voy. 1837, p. 208); mais cette mosaïque paraît consacrée à la nature vivante au delà du tropique, et par conséquent au Nil supérieur. C'est par la même raison que l'hippopotame se retrouve au revers des médailles d'Adrien, en commémoration du voyage de cet empereur au delà des cataractes. Enfin on l'observe aussi sur la plinthe de la célèbre statue du Nil; mais il est tout simple que le statuaire ait voulu rappeler le dieu dans toute sa majesté, et par conséquent dans toute l'étendue de son cours. En résumé, ce qui est constant, puisque le témoignage d'Ammien Marcellin et celui d'Oppien en font foi, c'est que sous les empereurs il n'y avait point d'hippopotames en Égypte.

Au douzième siècle, au contraire, après les longues désolations de ce pays sous la conquête et la domination des Arabes, on trouve ces animaux jusqu'aux embouchures du Nil. A cette époque, Abdallatif, médecin de Bagdad qui visitait l'Égypte, et dont la curieuse relation a été traduite par M. Sylvestre de Sacy, eut occasion d'observer au Caire deux hippopotames qui avaient été tués près de Damiette. Cet

écrivain en a laissé une description assez fidèle. « L'hippopotame, dit-il, se trouve dans la partie la plus basse du fleuve, près de Damiette. Très-gros, d'un aspect effrayant, d'une force surprenante, il poursuit les barques, les fait chavirer, et dévore (transperce serait plus juste) ce qu'il peut atteindre de l'équipage. Il ressemble plus au buffle qu'au cheval. Sa voix rauque ressemble à celle du cheval, ou plutôt du mulet. » Il ajoute, au sujet des deux individus qu'il avait observés, que leur peau était noire, sans poils, très-épaisse ; que leur longueur, du museau à la queue, était de dix pas moyens ; que le corps était plus gros et plus long que celui de l'éléphant ; que les jambes n'avaient pas plus d'une coudée et un tiers ; que le pied, semblable à celui du chameau, était divisé en quatre sabots. Il dit aûssi que des chasseurs qui en ouvraient ordinairement le corps avaient trouvé son organisation très-voisine de celle du cochon et n'en différant que par les dimensions.

Toutes ces observations du médecin du douzième siècle sont exactes et peuvent servir à compléter l'idée que nous avons cherché à donner de ce curieux animal en rapportant les aventures de chasse de M. Rochet d'Héricourt. Disons tout de suite que la circonstance de la voix peut seule avoir déterminé les Grecs à lui donner le nom d'hippopotame (cheval de rivière) ; car il n'a, du reste, aucune ressemblance avec le cheval, et l'on en prendrait un sentiment bien plus juste en se le représentant comme une sorte de sanglier aquatique gigantesque. Il se nourrit de racines et de diverses sortes de végétaux, et cause souvent de grands dégâts dans les cultures, surtout dans les rizières. La comparaison de la place relative occupée par la cervelle et par les dents dans son énorme tête suffit pour le faire juger aussi stupide que féroce. M. Smith, qui a observé ses mœurs dans la rivière du Cap, lui accorde cependant une certaine intelligence, bien au-dessous toutefois de celle de l'éléphant. Ce naturaliste parle surtout de sa prudence lorsqu'il a été chassé dans une localité, et des précautions qu'il prend après avoir acquis cette expérience. Mais tout cela ne dépasse pas ce que les chasseurs de nos pays voient faire aux sangliers. Rien n'empêche donc de conserver la brève caractéristique formulée par M. Cuvier dans son Règne animal : « Ils vivent dans les rivières de racines et d'autres substances végétales, et montrent beaucoup de férocité et de stupidité. »

Il est vraisemblable qu'outre les hippopotames d'Afrique dont parle Cuvier, et qu'il relègue avec raison dans les rivières du milieu et du sud de ce continent, il s'en trouve dans quelques fleuves de l'Asie. Cette question avait déjà occupé l'antiquité. Onésicrite, Philostrate, Nonnus, avaient affirmé qu'il en existait dans l'Inde ; Néarque, Ératosthènes et Pausanias l'avaient nié. Dans le dernier siècle, Linné, sur la foi du P. Michel Boyne, qui dans sa *Flora sinensis* en met en Chine, a soutenu l'opinion des premiers, tandis que Buffon l'a combattue. Cependant Marsden, dans son Histoire de Sumatra, affirme, d'après le témoignage et les dessins d'un officier de marine employé à la surveillance de la côte, qu'il y en a dans l'une des rivières méridionales de l'île. On trouve de plus que la Société de Batavia, bien en mesure de connaître le fait, place, dans le premier volume de ses Mémoires, l'hippopotame parmi les animaux de Java, et précisément sous le même nom, *kuda-ayer*, qu'il porte aussi à Sumatra. MM. Diard et Duvaucel, qui ont visité avec tant de soin, au point de vue de l'histoire naturelle, les deux îles de Java et de Sumatra, n'ont cependant pas réussi à y voir un seul *kuda-ayer*. Mais une démonstration négative n'en est point une, car on s'accorde à dire que cet animal est fort rare. Il est à croire que quelque voyageur finira bien par avoir dans un des fleuves de ces îles la même fortune que M. Rochet dans les fleuves d'Abyssinie, et que nos naturalistes pourront comparer l'espèce asiatique avec les espèces africaines. Mais s'il y a différence d'espèces du Cap à l'Abyssinie, il est plus que probable qu'il y aura une différence plus grande encore du continent africain à l'archipel de la Malaisie.

Quant aux hippopotames de l'ancien monde, leurs dépouilles fossiles nous attestent qu'ils étaient bien plus abondamment répandus qu'aujourd'hui. La grande espèce, d'après les mesures prises par M. Cuvier, avait près de 5 mètres de longueur (14 pieds). On en a trouvé des ossements dans la vallée de l'Arno en Italie, dans les environs de Montpellier, dans les environs de Pau, et jusqu'en Angleterre dans les comtés d'York et de Middlesex. Les débris de la petite espèce, d'une dimension moitié moindre, se sont principalement rencontrés dans le département des Landes.

AGRONOME, CULTIVATEUR, AGRICULTEUR.

L'*agronome* est le savant qui étudie les lois de la végétation appliquée à la production des objets nécessaires à l'homme, indépendamment de la pratique. Le *cultivateur* est celui qui, sur un terrain et dans des circonstances données, applique des règles toutes tracées, dont il n'est pas tenu de connaître la raison et l'enchaînement. L'*agriculteur* est l'homme qui, pénétré des principes de la science dans son état actuel, sait les appliquer aux diverses circonstances de temps et de lieu, et prescrire au cultivateur les règles pratiques qu'il doit suivre.

Le cultivateur est l'artisan, l'agriculteur est l'artiste, l'agronome est le savant qui ouvre la voie dans laquelle les deux premiers doivent marcher.

C'est l'agriculteur qui est l'âme directrice de l'entreprise agricole ; sans lui l'agriculture n'est qu'une abstraction ou une routine.

GASPARIN.

LES ÉTANGS DU DÉPARTEMENT DE L'AIN.

Les étangs du département de l'Ain couvrent une étendue de 2 400 hectares. Ils sont presque tous contenus dans l'arrondissement de Trévoux. On n'en pêche guère que le tiers chaque année, et le produit de cette pêche est évalué à 850 000 francs. Un étang de 8 hectares produit, en trois ans, 2 500 livres de carpes, 500 livres de tanches et 500 livres de brochets, en tout 3 500 livres de poisson. Pour empoissonner un étang, on y jette un millier de carpes du poids d'une once et demie à deux onces, 100 livres de tanches, et en outre 100 brochetons de huit onces environ : ces derniers ont pour singulier avantage d'empêcher les deux autres espèces de se multiplier trop abondamment ; une multiplication excessive aurait, dit-on, pour conséquence que carpes et tanches ne trouveraient point une nourriture suffisante, prendraient peu de volume, et par suite ne seraient point d'une vente productive. Après deux années, les carpes pèsent deux livres et demie, les brochets quatre à cinq livres ; le poids des tanches est quintuplé. La pêche d'un étang de 8 hectares ainsi empoissonné est annuellement d'environ mille francs.

Ces étangs sont, du reste, soumis à un régime particulier. Le terrain affecté aux étangs est alternativement mis en culture ou couvert d'eau : même en ce dernier état, l'étang sert encore au pâturage, sa surface étant couverte de la fétuque flottante, aliment dont la race bovine est très-avide. En général, les étangs sont aménagés pour trois ans, dont deux en eau et un en culture. On appelle *assec* le terrain d'où l'on a ainsi fait retirer les eaux : on cultive sur ces terres le froment, l'orge et surtout l'avoine, dont le produit est le double sur ces terres de ce qu'il est sur un sol ordinaire. On transporte le poisson des étangs de l'Ain à Lyon, soit par la Saône dans des filets que traîne un bateau, soit dans des vases de bois, sur des charrettes qu'on ne laisse s'arrêter en aucun

point de la route, de peur que, dans une immobilité même momentanée, le poisson ne s'endorme, ce qui souvent détermine un agglutinement des ouïes et par suite la mort.

Si considérable que soit le produit des étangs du département de l'Ain, on croit que le rapport des 20 400 hectares qu'ils occupent serait au moins égal s'ils étaient convertis en prairies et consacrés à l'élève des bestiaux. Il est au moins certain que le desséchement aurait pour avantage de faire disparaître ou d'affaiblir le scorbut et les fièvres que l'on attribue à la vase des assecs et qui déciment la population.

FRATERNITÉ.

Deux enfants qui s'embrassent sur le sein de leur mère! quelle plus douce image de la Fraternité? N'est-ce point un éloquent symbole pour tous ceux qui, pressés sur le cœur de cette nature que les anciens avaient appelée la grande Mère des hommes (*magna Parens*), s'y déchirent dans d'éternels combats? Les descendants de Caïn et d'Abel ne pourront-ils donc jamais faire mentir leur origine, et oublier des haines impies dans un baiser fraternel?

On a multiplié les plus subtils raisonnements, échafaudé mille ingénieux artifices pour rapprocher les hommes; mais rien pourra-t-il remplacer ce penchant inné qui nous entraîne d'instinct vers tout ce qui porte un visage humain. Livré à l'inspiration naturelle, l'enfant sourit à l'enfant et lui ouvre ses petits bras. C'est seulement plus tard, quand l'expérience l'a refroidi, quand les intérêts contraires se sont dressés entre les hommes, que le cœur se referme et que la sympathie fait place à la défiance. Le sentiment de la fraternité est un don de Dieu, la malveillance jalouse une acquisition humaine.

C'est donc dans le perfectionnement des institutions et de nous-mêmes que nous trouverons la conservation de cette cordialité qui doit régner entre les fils de la même mère. Plus les relations multiplieront les besoins réciproques, entremêleront les habitudes, adouciront les caractères, plus on sentira renaître l'inclination primitive qui rattache l'homme à l'homme. Devenus meilleurs, nous redeviendrons plus enfants, c'est-à-dire plus soumis aux instincts désintéressés. Nous comprendrons alors que la fraternité complète les principes modernes en y ajoutant l'amour, qu'elle n'est autre chose que la charité dans l'égalité, et que le Christ l'a proclamée en recommandant aux hommes de « s'aimer les uns les autres. »



Composition et dessin de Staal.

Empruntée à la constitution de la famille, la fraternité ne repousse en rien la hiérarchie ni l'autorité. Elle suppose l'idée du père qui gouverne, du fils aîné qui soutient, éclaire ou conduit; elle fait planer seulement sur tous un sentiment de tendresse, de dévouement qui sanctifie le commandement et adoucit l'obéissance.

De tous les peuples anciens, les Juifs sont les seuls qui semblent avoir clairement transporté l'idée de fraternité dans le domaine social. Partout ailleurs les origines étaient diverses, inégales : dans la même nation, les uns prétendaient descendre des dieux, les autres être sortis de la terre. Les Hébreux, au contraire, se reconnaissaient tous pour fils d'un même père, et par conséquent pour frères; et les inégalités de richesse, de crédit, d'intelligence, ne pouvaient détruire complétement le bénéfice d'une origine commune. Les institutions de Moïse portent partout la trace visible de cette fraternité des enfants d'Abraham. L'ordre donné au laboureur qui moissonne de laisser les épis des derniers sillons à celui qui n'a point de terre à récolter est plus qu'une invitation à la charité, c'est une loi civile qui constituait, pour ainsi dire, une pension alimentaire au profit des frères déshérités. Qui n'aimerait cette loi? Mais on ne s'accorde point sur la possibilité et les moyens de l'appliquer. La science moderne est en arrière du cœur.

VUE DE PORT-ROYAL DES CHAMPS.

Voy. le Couvent de Port-Royal au faubourg Saint-Jacques, Table des dix premières années.

L'article sur Port-Royal des Champs (p. 107) annonçait une vue générale du monastère que nous donnons ici.

En 1625, lorsque les religieuses l'abandonnèrent pour s'établir à leur maison du faubourg Saint-Jacques, il était loin d'avoir autant d'importance. Ce furent MM. Le Maistre, de Sacy et quelques autres qui, s'y étant retirés, commencèrent à agrandir et à améliorer les bâtiments d'habitation ; ils réparèrent ceux qui tombaient en ruine, et exhaussèrent les autres qui étaient trop bas et, par suite, très-humides.

En 1648, le couvent de Paris ne suffisant plus aux religieuses, qui étaient plus de cent, la mère Angélique revint, avec un certain nombre d'entre elles, habiter Port-Royal des Champs. M. Vialart, évêque de Châlons, en bénit de nouveau l'église, qui avait été rehaussée de plus de six pieds. A la même époque, la duchesse de Luynes fit construire un nouveau dortoir pour les religieuses.

Vers 1653, le duc et la duchesse de Liancourt vinrent s'établir à Port-Royal, et firent bâtir, dans la cour du dehors, le corps de logis que l'on voit vis-à-vis la porte de l'église.

Il y avait à Port-Royal une infirmerie pour les pauvres femmes malades du voisinage ; le médecin du monastère visitait en outre, chez eux, les paysans des environs qui avaient besoin de ses soins.

Les religieuses de Port-Royal prirent le nom de Filles du Saint-Sacrement en 1647. Elles ne quittèrent point cependant l'habit de Saint-Bernard ; « elles changèrent seulement leur

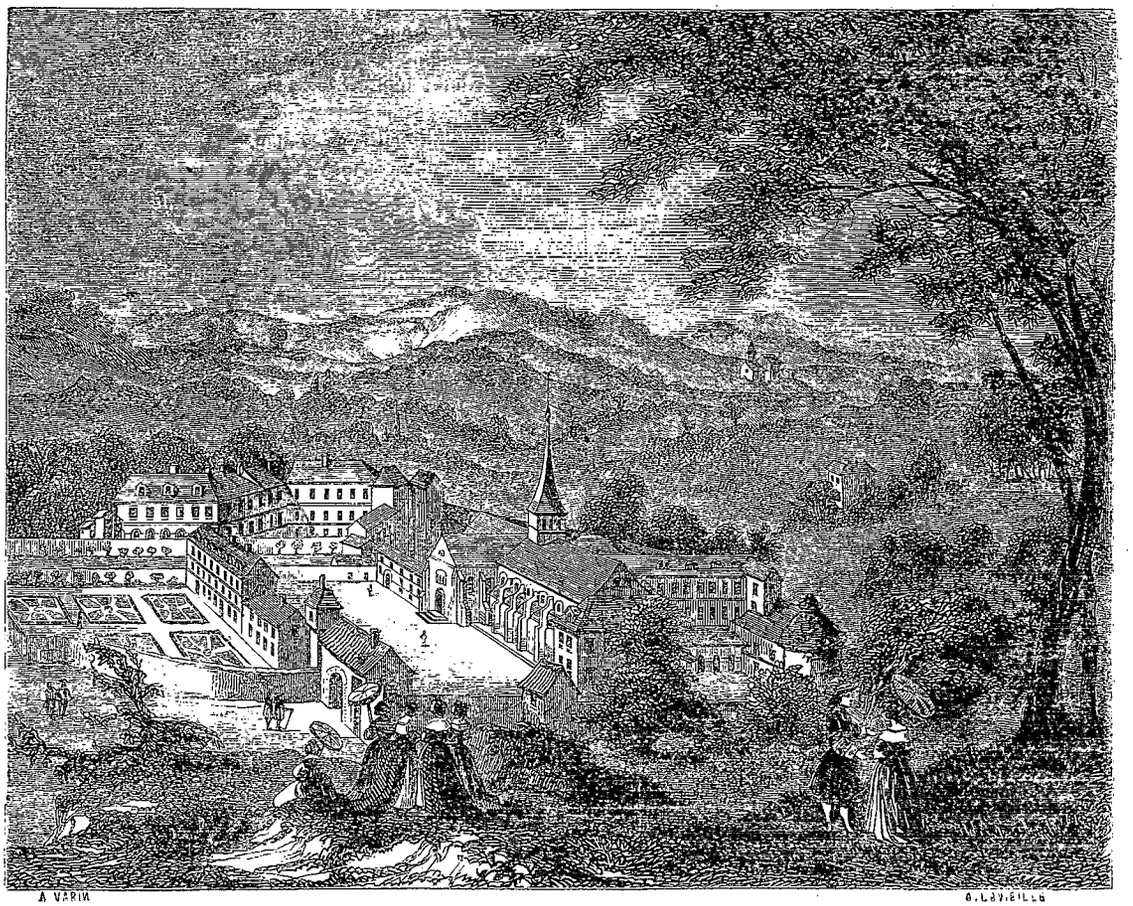

Port-Royal des Champs, d'après une ancienne estampe.

scapulaire noir, dit Racine, en un scapulaire blanc où il y avait une croix d'écarlate attachée par-devant, pour désigner, par ces deux couleurs, le pain et le vin qui sont les voiles sous lesquels Jésus-Christ est caché dans ce mystère. »

MÉMOIRES D'UN OUVRIER.

Voy. p. 2, 22, 38, 55, 66, 125, 130, 150, 166, 198, 206, 222.

§ 8. *Suite. — M. Dumanoir. — Ruine. — Comment finit le neveu Robert.*

Le lendemain, une partie de la journée se passa de même ; enfin vers l'après-midi, un inconnu à gros favoris, couvert de bagues et de breloques, se présenta avec trois billets signés de mon nom. C'étaient les faux dont Robert avait parlé !

Quand elle les vit, Geneviève devint très-pâle, si pâle que l'étranger, qui s'appelait M. Dumanoir, s'informa de ce qu'elle avait. Mais la pauvre femme continuait à tenir les billets qui tremblaient dans sa main et ne pouvait répondre. M. Dumanoir fronça le sourcil ; enfin ne sachant que dire, elle lui demanda de qui il tenait ces valeurs.

— Vous pouvez voir, répliqua l'inconnu en montrant au revers la signature de trois ou quatre endosseurs.

— Et monsieur a besoin... tout de suite de l'argent, dit ma femme, de plus en plus troublée.

— Parbleu ! ne voyez-vous pas que je suis dans les affaires ? répliqua-t-il ; j'ai demain deux payements, et j'ai compté sur mes rentrées. On m'a dit que votre mari *était bon*, j'espère bien, nom d'un diable ! qu'on ne m'a pas trompé.

En parlant ainsi, il regardait Geneviève entre les deux yeux ; celle-ci n'y tint plus et se mit à pleurer.

— De quoi ! de quoi ! s'écria M. Dumanoir, des larmes ! Est-ce que ce serait par hasard tout ce que vous auriez à me donner ! Mais vous n'êtes donc pas solvables ? Vous n'avez point les cent louis ? Ah ! mille tonnerres ! je suis ruiné !

Il se leva alors en poussant sa chaise avec tant de malédictions et de menaces contre moi, que ma pauvre femme effrayée avoua tout.

A l'annonce que les billets étaient faux, M. Dumanoir fit un bond.

— Ainsi je suis volé, s'écria-t-il ; et par qui ? Vous connaissez le faussaire ; vous vous intéressez à lui, car vous n'avez pas déclaré tout de suite la fraude. Je veux que vous me le fassiez connaître, ou je vous dénonce, je vous poursuis, je vous fais condamner comme son complice.

Geneviève allait répondre quand la porte s'ouvrit brusquement : c'était Robert !

Au cri qu'elle poussa, M. Dumanoir se retourna vers le jeune homme, et celui-ci, qui vit entre ses mains les billets, tomba à genoux.

Il y eut alors une scène que ma femme n'a jamais pu me raconter, parce que seulement, quand elle y pense, la douleur lui coupe la voix. Tout ce que j'ai su, c'est qu'après beaucoup de larmes et de prières, voyant l'homme aux billets décidé à faire arrêter Robert, et celui-ci cramponné à la fenêtre où il menaçait de se jeter dans la cour, son cœur n'y put tenir ; elle courut au secrétaire qui me servait de caisse, y prit treize cent cinquante francs qui étaient toute ma réserve, et les offrit pour racheter les billets. Le créancier parût d'abord hésiter ; mais sur l'observation que Robert était sans ressource, et qu'en refusant cette transaction il perdrait tout, l'échange se fit de la main à la main, et M. Dumanoir partit.

Après avoir remercié rapidement sa tante, Robert le suivit.

Il y avait eu dans son accent et dans son attitude un changement si subit que Geneviève en fut frappée. Restée seule et remise de son émotion, elle repassa dans sa mémoire tout ce qui venait d'avoir lieu, et y trouva quelque chose de singulier. Plus elle réfléchissait, plus les paroles et les actions de Robert lui laissaient de doute. Elle ne pouvait dire ce qu'elle soupçonnait, mais elle sentait qu'il y avait là quelque mensonge !

Elle espérait tout éclaircir à la prochaine visite du jeune homme. Deux jours se passèrent sans qu'il reparût ! Geneviève, dont l'inquiétude augmentait, confia Marcel à une voisine, et courut le chercher rue Bertin-Poirée.

En arrivant au cinquième, sur le palier de la petite chambre qu'il habitait, elle vit la porte s'ouvrir et un homme de mauvaise mine sortir chargé d'un paquet. Bien qu'il eût changé de costume et qu'il ne portât plus de favoris, elle reconnut M. Dumanoir ! Celui-ci profita du mouvement de surprise qui la tint un instant sans parole pour passer vivement et descendre. Geneviève poussa la porte de Robert ; il n'y avait personne ; mais les tiroirs des meubles étaient renversés, les armoires ouvertes et vides. Quelques vêtements hors d'usage restaient seuls dispersés à terre.

Surprise de ce désordre, elle redescendit chez le portier pour lui demander des explications. Le portier ne savait rien et n'avait rien vu. Tout ce qu'il put dire, c'est que Robert était rentré l'avant-veille avec l'homme qu'elle venait de croiser sur l'escalier ; que tous deux paraissaient en grande réjouissance et faisaient sonner les pièces de six livres dans leurs goussets !

Geneviève n'en pouvait plus douter : toute la scène des billets était une comédie convenue entre Robert et le prétendu créancier ; on avait compté sur son effroi, sur sa faiblesse ; elle était victime d'une escroquerie dont le fils de son frère était l'inventeur ! Cette idée fut pour elle un coup de couteau dans le cœur. Elle voulut la repousser ; elle attendit Robert tout le soir et encore le lendemain. Elle ne pouvait douter et pourtant elle ne pouvait croire. Le chagrin, l'indignation, l'inquiétude la bourrelaient tour à tour. Lorsque j'arrivai, elle avait perdu depuis cinq jours le sommeil et l'appétit ; aussi en l'embrassant, je la trouvai tellement changée que je lui demandai, tout inquiet, si elle était malade.

— C'est bien pis ! me répondit-elle d'un voix étouffée !

Et sans attendre mes questions, comme quelqu'un qui a besoin de soulager son esprit, elle se mit à me raconter en phrases interrompues ce qui s'était passé depuis mon départ. Quand elle arriva aux treize cent cinquante francs donnés pour Robert, je l'interrompis par un cri d'épouvante ; je crus avoir mal compris, je courus au secrétaire ! La cachette ne renfermait plus que le sac ; on avait ôté la somme !

Je sentis ma gorge se dessécher, mes jambes plier ; il fallut m'appuyer au mur, et je ne pouvais plus parler.

Geneviève me regardait les yeux grands ouverts, les mains pendantes, les lèvres agitées d'un frisson comme dans la fièvre.

En la voyant ainsi, je sentis retomber la colère qui me roulait dans le cœur, et je lui dis très-doucement :

— Tu as donné l'argent... Je ne pourrai pas payer ce que je dois... Alors, tout est dit... Nous sommes ruinés !

Par le fait, j'avais trois échéances pour le surlendemain, et la somme mise en réserve était destinée à y satisfaire. Sa perte dérangeait tous mes calculs, détruisait mon crédit ! Je le fis comprendre à Geneviève en lui montrant mon état de situation. La pauvre créature fut si atterrée que je voulus cacher mon propre tourment.

Ce bon mouvement me rendit content de moi et me releva le cœur. Le courage que j'avais d'abord montré par amitié pour Geneviève me gagna peu à peu ; j'étais jeune, bien portant ; je n'avais aucun tort, je sentis que toutes mes forces me restaient pour recommencer. L'important à cette heure était, coûte que coûte, de faire honneur à ses engagements. Je parlai à Geneviève tranquillement, tendrement, comme un homme ! Je lui dis que rien n'était désespéré, mais qu'il fallait renoncer pour le moment à toutes les petites aisances du ménage, ne garder que l'indispensable et accepter la rude vie des plus pauvres ouvriers. Elle ne répondait qu'en pleurant et en me serrant les mains. Quand j'eus fini :

— Ah ! tu es encore meilleur que je ne croyais, me dit-elle ; je ne demande plus qu'une chose au bon Dieu, c'est de me laisser vivre assez pour te payer ta bonté !

Dieu a écouté sa prière, et elle a rempli sa promesse, car ce qu'elle appelait ma bonté a été payé en bonheur, intérêts et principal !

Dès le soir même, je courus chez d'autres entrepreneurs auxquels je cédai quelques marchés pour un peu d'argent comptant, et qui me prirent mes matériaux. Pendant ce temps, Geneviève faisait venir les marchands et vendait le meilleur de notre mobilier. Le tout réuni fit la somme dont j'avais besoin, et mes billets furent payés à l'échéance.

Mais la débâcle avait été visible ; on sut que j'étais rentré dans le régiment des gueux et on me retira la considération qu'on m'avait prêtée. Je me présentai inutilement pour soumissionner ; nul ne voulait plus me faire d'avance ni de crédit ; on voyait ma ruine sans prendre garde à ma probité.

Pour dernier malheur, Mauricet était absent ; le besoin pressait. Il fallut reprendre la truelle et vivre de sa journée.

Cependant Robert n'avait point reparu ! Malgré tout, Geneviève lui gardait au fond une amitié incurable ; je voyais qu'elle était triste de ne rien savoir sur lui. Deux mois s'étaient passés ; et pour ma part, je tâchais d'oublier le neveu, quand un sergent de ville se présenta dans mon taudis. J'étais heureusement seul. Il me montra un chiffon de papier avec mon nom et mon adresse à moitié effacés ; on l'avait trouvé sur un assassiné !

Un peu troublé, je suivis le sergent à la Morgue, et là je reconnus, sur les dalles, le corps de Robert.

Il avait encore au cou la corde et la pierre qu'on lui avait attachées pour le noyer. Les complices de son vol avaient

voulu en profiter seuls, et, comme il arrive si souvent, le crime avait été puni par un nouveau crime !

Geneviève ne sut la chose que longtemps après.

Jusqu'ici les meurtriers n'ont point été retrouvés : peut-être ont-ils subi à leur tour le sort qu'ils avaient fait subir, car dans le mal, comme dans le bien, il est rare qu'on ne récolte pas ce qu'on a semé.

Quant à nous, le souvenir du malheureux qui était venu jeter sa méchanceté à travers notre bonheur, se perdit bientôt dans des épreuves plus rudes ; les mauvais jours approchaient et nous allions être obligés, comme le disait l'ami Mauricet, *de nous garantir de l'orage sans cape et sans parapluie.*

PENSÉES EXTRAITES DE BALLANCHE.

— Le spectacle de la nature est une immense machine pour les pensées de l'homme. Les propriétés des êtres, les instincts des animaux, le spectacle de l'univers, tout est voile à soulever, tout est symbole à deviner, tout contient des vérités à entrevoir, car la claire vue n'est pas de ce monde. Ce grand luxe de la création, cet appareil des corps célestes semés dans l'espace comme une éclatante poussière, tout cela n'est pas trop pour l'homme, parce que l'homme est un être libre et intelligent, parce que l'homme est un être immortel.

— L'esprit humain forme comme un vaste firmament éclairé de toutes parts d'étoiles de différentes grandeurs.

— L'homme ne sait bien que ce qu'il peut communiquer aux autres.

— L'homme sera toujours à lui seul un fonds inépuisable : les sentiments de l'homme seront toujours immenses et sans limites. Les muses dédaigneuses de la Grèce ne voulaient s'occuper que de royales douleurs, d'éclatants revers. Le système de l'égalité va s'introduire, à son tour, dans la région de la poésie et des arts. Les larmes de l'homme obscur exciteront aussi nos larmes ; et déjà la Bible et l'Évangile nous avaient appris à compatir à tous.

— Le mérite de cette vie est de prédire l'autre.

— Ce qu'on sait le mieux, c'est ce que l'on devine.

— Selon que vous dépouillerez une colline de ses arbres, ou que vous y ferez croître une forêt, vous priverez un terrain de la rosée du ciel, ou vous ferez couler du rocher aride d'abondantes eaux. Il dépend donc de l'homme de changer jusqu'à la constitution atmosphérique du lieu où il s'établit. Les météores lui obéissent, en quelque sorte, et le plus terrible de tous vient mourir à ses pieds.

— Ce qui arrive au sol lorsqu'il cesse d'être travaillé par l'homme social, arrive à l'homme lui-même lorsqu'il fuit la société pour la solitude : les ronces croissent dans son cœur désert.

— Le désir de la gloire n'est autre chose que le sentiment de la vie qui essaye de repousser la mort, l'instinct d'une grande âme qui pressent son immortalité.

— La Providence secoue violemment le genre humain pour le faire avancer. Il n'a d'intelligence qu'à la sollicitation du besoin ; il n'a de vertu qu'à la sollicitation de la douleur.

— Le calme endort l'esprit ; le trouble le réveille : les grands hommes sont les produits de révolutions agitantes ; le génie naît dans le sang et dans les larmes.

— L'éducation du genre humain est pénible : il faut qu'il mérite, il faut qu'il se fasse lui-même, il faut qu'il expie.

DES ORNEMENTS DE LA LÈVRE INFÉRIEURE

EN USAGE CHEZ QUELQUES PEUPLES DE L'AMÉRIQUE.

Suite. —Voy. p. 138, 183.

Les choses n'ont pas cessé d'être ce qu'elles étaient dans le nord-ouest de l'Amérique ; et lorsque le commandant Beechey, et plus tard sir Edward Belcher, vinrent faire l'hydrographie de ces côtes, décrites déjà par Quadra et Vancouver, ils constatèrent l'existence de l'ornement des lèvres. Le premier signala l'étrange usage des femmes qui insèrent les aiguilles dont on leur fait présent dans le disque concave dont elles se parent. Le second donna un excellent portrait qui, dessiné il y a treize ans seulement, fait voir la persistance non interrompue de la coutume que nous signalons (1).



N° 6.

La chose n'est donc pas douteuse, on peut constater sur une grande étendue du continent américain l'existence de peuples divers, séparés non-seulement par de vastes espaces, mais étrangers les uns aux autres, soit par les traditions, soit par la langue, et qui font consister le signe principal de la beauté dans un ornement vraiment hideux pour les peuples de l'Europe, et qui nécessite une opération assez douloureuse pour qu'on la considère, chez certaines tribus, comme une sorte d'initiation.

A l'aspect d'une coutume si bizarre et si complétement étrangère aux peuples de l'ancien monde, on se demande tout naturellement quel en a dû être le premier motif, et comment un fait d'abord isolé a pu se répandre de proche en

(1) N° 6. Ce portrait de femme a été recueilli dans l'Amérique russe, par les 59° 32′ de lat. N., sur les rives de la baie de Mulgrave. Dessiné en 1837, il atteste, comme le portrait de la relation de Marchand, une similitude de coutume bien étrange entre l'extrême nord du continent américain et les régions magnifiques de la côte orientale du Brésil. Cette jeune femme offre, selon le navigateur anglais, la similitude la plus parfaite avec les Esquimaux. Les hommes laissent ce bizarre ornement à leurs compagnes, et il prend des dimensions telles, avec l'âge, qu'il semble devenir le signe le plus ostensible des droits qu'une insulaire croit avoir à la considération. Le principal chef de ces régions portait, il y a une dizaine d'années, le nom d'Anoutchy ; mais il l'avait déjà troqué contre un nom russe, et dans ses transactions avec les Européens il s'appelait Iwan Iwatski. Sa femme était vêtue d'une mauvaise robe de coton, au lieu de cette espèce de tunique faite avec l'écorce intérieure, si flexible, du cyprès de ces contrées. Il est donc infiniment probable que l'envahissement des usages européens fera disparaître avant peu l'étrange coutume dont nous donnons un spécimen. Le disque légèrement évidé de la jeune femme du port Mulgrave a été reproduit plus loin, et dessiné à côté de la botoque des Indiens de Sainte-Catherine. L'ornement en question avait été aussi adopté par ces belliqueux Tchinnouks qui se font tant redouter le long de la côte. Il ne paraît pas que les habitants de l'île de Noutka l'aient conservé. En 1837, sir Edward Belcher eut occasion de voir la petite fille de Macuina ; elle ne le portait point. Disons-le en passant, cette jeune fille appartient à la race des Taïs, qui pousse si loin les prétentions de la noblesse héréditaire, qu'elle s'est constitué un paradis dont les esclaves ou les simples guerriers sont exclus. Macuina, Maquinnah ou Mack-quil-a, le Taïs le plus puissant de ces régions au commencement du siècle, avait acquis une position exceptionnelle grâce à son habileté, à sa ruse même et à son courage. Malgré un commencement de civilisation qu'attestent de vastes édifices en bois et une prodigieuse habileté dans la sculpture de leurs ornements, les Tchinnouks auxquels commandait Macuina étaient accusés d'anthropophagie.

proche et s'étendre sur la plus grande partie du continent américain. Selon toute probabilité, l'idée première, l'idée fondamentale qui a présidé à l'adoption de ce hideux ornement, prend sa source dans un sentiment naturel à tous les peuples guerriers. L'homme a voulu imprimer à sa physionomie quelque chose de plus terrible; la femme, en modifiant cette parure, et souvent aussi en l'exagérant, a prétendu augmenter le type de beauté adopté par son dominateur.

Selon toute probabilité, l'usage de la bezote a pris naissance sur les rivages qui regardent l'Asie, et il nous est facile d'en suivre la trace sur toute l'étendue de la côte. Il règne dans les îles Aleutiennes; et dans cet archipel, exploité par le commerce des Russes, il paraît tellement indispensable à la parure des hommes, qu'on trouve quelques individus stigmatisés de quatre ouvertures. Au sein de la grande île de Quadra et Vancouver, il s'alliait aux diverses coutumes d'un peuple qui a fait certains progrès dans la civilisation, et qui construit des édifices en bois remarquables par leur solidité et souvent par leurs sculptures élégantes. Les rives de ce rio del Sacramento, devenues le véritable Eldorado des temps modernes, et remplaçant le Quivira des vieux conquérants, le fleuve dont la renommée a effacé si promptement celui de la Colombia, était parcouru naguère par des peuples qui faisaient leur parure de la bezote signalée jadis par les vieux historiens castillans. S'il en était ainsi des rives du rio Gila, sur lesquelles on affirme avoir rencontré des ruines attestant le passage des Aztèques qui allaient conquérir l'empire d'Anahuac, on aurait l'indication à peu près certaine de la voie suivie jadis dans la transmission de cet usage, dont on retrouve des traces parmi les ruines comparativement récentes du Mexique proprement dit.

Pour descendre autant qu'il était en nous à la recherche de cette bizarre origine, nous avons examiné attentivement les vastes travaux entrepris sur les ruines du Yucatan et du Guatemala, où se rencontrent les vestiges célèbres d'Uxmal et de Palenqué, et de tant d'autres cités dont les noms ne sont pas même parvenus jusqu'à nous (1); mais, nous l'avouerons, si les ruines imposantes qui attestent la puissance des Mayas nous ont fourni la preuve que ces anciens peuples se perforaient l'oreille pour y introduire un ornement circulaire de grande dimension, rien jusqu'à présent ne nous autorise à croire que la bezote proprement dite ait été en usage parmi eux. Il en est de même des peuples qui nous ont fourni les célèbres inscriptions hiéroglyphiques du Musée de Dresde, figurées par Humboldt d'abord et plus tard par lord Kingsborough, peintures mystérieuses, que le célèbre voyageur suppose devoir se rattacher à l'existence de ces ruines de Palenqué, sur lesquelles nous avons encore trop peu de renseignements pour établir des théories certaines. Lorsqu'on examine ces antiques inscriptions, où des personnages affectant les attitudes les plus variées sont mêlés à de vrais caractères d'écriture, on est frappé de voir l'ornement d'oreilles invariablement reproduit, tandis que la bezote est complétement absente. Il en est de même des Aymara, auxquels on peut attribuer la plus antique civilisation du Pérou, et qui, en édifiant les monuments vraiment prodigieux de Tiaguanaco, ont laissé des preuves si extraordinaires de leur persévérance. L'ornement bizarre que nous signalons était inconnu à ces anciens dominateurs de l'Amérique du Sud; mais le prolongement des oreilles au moyen d'un disque de bois ou de pierre fut considéré chez eux comme une récompense accordée au peuple vaincu qui entrait dans la voie de la civilisation. De ces faits, basés sur l'examen des monuments, on peut conclure une chose, c'est que la bezote, qu'elle soit en métal, en jade ou en bois léger, appartient à un âge postérieur, et qu'elle ne remonte pas à ces temps héroïques dont nous parlent Garcilasso Inca et le vieil historien des Chichimèques. Quant à son adoption par des individus appartenant à la race des Aztèques, la chose n'est point douteuse; et, sans compter le témoignage de Gomara que nous avons déjà invoqué, les peintures comparativement récentes des peuples subjugués par Cortez nous fournissent des preuves nombreuses de l'exactitude du vieux chroniqueur. A défaut de portraits transmis par le seizième siècle, et, pour que rien ne vienne altérer la

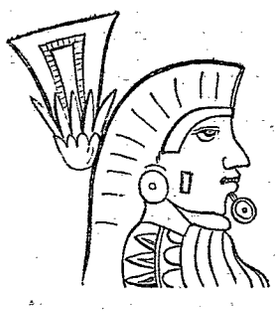

N° 7.



N° 8.



N° 9.

confiance que doivent présenter nos documents, ce seront cette fois les Mexicains antérieurs au temps de la conquête qui nous apporteront leur témoignage, et nous emprunterons à la naïveté quelque peu barbare d'un dessin aztèque l'exemple que nous offrirons (2).

(1) Les ruines d'Uxmal ou Itzalane, appelées improprement Oxmutal dans l'Atlas de l'Amérique, sont situées au sud de Mérida, dans le Guatemala. Uxmal, que l'on prononce *Ouchmal*, signifie proprement *du temps passé*. Dès le sixième siècle de notre ère, les Mayas paraissent avoir formé un peuple essentiellement civilisé, et différant essentiellement aussi des peuples chichimèques, toltèques et aztèques. M. Waldeck, qui, en 1835, visita ces ruines imposantes, ne leur donne pas moins de trois mille ans d'antiquité.

(2) Voy. le magnifique ouvrage de lord Kingsborough, intitulé : *Antiquities of Mexico;* Lond., 1830, 7 v. in-fol. M. Aglio, auquel on doit les dessins de cette immense collection, a reproduit avec une fidélité bien louable l'étrangeté des peintures sur maguey qui lui servaient de modèle. Du reste, ce ne sont pas ici des portraits, mais bien des tracés hiéroglyphiques. Le n° 7 a, incrusté dans la joue, un ornement carré que nous n'avons rencontré dans aucune description. Le n° 8 est paré d'une fleur gigantesque qui, selon quelques autorités, désignerait peut-être son nom. Le n° 9 porte un ornement d'autant plus étrange qu'il est absolument identique à celui des Lenguas du Paraguay.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. Martinet, rue et hôtel Mignon.

LE MUSÉE DE CLUNY.

Voy., sur le Palais des Thermes, 1834, p. 305; 1839, p. 100.



Musée de Cluny.— Grande cheminée de la renaissance, restaurée par M. Albert Lenoir.— Dessin de Freeman.

I. L'ÉDIFICE.

Les ruines de l'antique palais des Thermes et les terrains qu'elles couvraient eurent successivement pour possesseurs, durant le treizième et le quatorzième siècle, les sires Jehan de Courtenay, Simon de Poissy, Raoul de Meulan, l'archevêque de Reims, et l'évêque de Bayeux. Vers l'an 1340, Pierre de Chaslus, abbé de Cluny, fit, au nom de son ordre, l'acquisition de l'ensemble de ce domaine, tel qu'il existait depuis la construction de la nouvelle enceinte de Paris,

bâtie sous Philippe-Auguste. Plus d'un siècle après, un autre abbé de Cluny, Jean de Bourbon, fils de Jean Ier, duc de Bourbon, jeta les premières fondations de l'hôtel de Cluny sur les débris d'une partie de l'ancien palais romain.

Dans tous les pays, certaines familles semblent avoir particulièrement la mission et le goût de développer les arts. Telle fut en France, dans les dernières années du seizième siècle, la famille de Pierre d'Amboise, seigneur de Chaumont-sur-Loire et sénéchal de Charles VII : elle prépara le règne de François Ier. Quelques années avant que le cardinal Georges n'entreprit dans Rouen les splendides travaux du palais de justice, du grand portail et de la tour de Beurre de la cathédrale, et les délicieuses constructions de Gaillon, son frère, Jacques d'Amboise, nommé abbé de Cluny dès 1481, mais n'ayant succédé réellement à Jean de Bourbon qu'en septembre 1485, avait repris, en 1490, les travaux de l'hôtel de Cluny, abandonnés à la mort de son prédécesseur : il en avait terminé en quinze ans « l'édification de fond en cime, ornementation extérieure et intérieure. » Louis d'Amboise, qui succéda à son oncle du même nom dans l'évêché d'Albi, y suivit l'exemple de son devancier, en même temps qu'un autre neveu de Georges, le cardinal de Clermont-Lodève, enrichissait la cathédrale d'Auch de merveilles qui font encore aujourd'hui l'admiration de l'Europe. Georges II, qui reprit le siége de Rouen en 1510, après la mort de son oncle, s'y montra le digne continuateur des larges vues de ce grand homme, et le fidèle exécuteur de ses volontés dernières dans l'exécution de ce riche mausolée où l'art élégant de cette époque a fait redire au marbre, et dans un langage suave et expressif, toutes les vertus du ministre chéri de Louis XII (voy. 1842, p. 124). Parmi les témoignages de l'amour des arts dans cette famille, nous n'avons garde d'oublier le célèbre portrait, longtemps décoré d'un nom royal, que Charles d'Amboise avait rapporté de l'atelier de Léonard de Vinci, comme le plus précieux butin qu'il eût voulu recueillir de la guerre du Milanais (voy. 1847, p. 313 et 400).

Cinquante mille angelots d'or provenant de l'héritage des religieux morts en Angleterre dans une seule année (le pasteur était considéré comme héritier de ses ouailles) permirent à Jacques d'Amboise d'achever l'hôtel de Cluny ; cette somme, que représenterait aujourd'hui celle de 600 000 fr., le mit à même de satisfaire à toutes les recherches de décorations que lui suggérèrent d'excellents artistes de divers pays. L'hôtel de Cluny, seul monument civil du moyen âge qui soit debout dans Paris, est un type charmant de cette période intermédiaire où les traditions de la renaissance italienne vinrent se confondre, dans quelques rares chefs-d'œuvre, avec les traditions de l'architecture ogivale. Frère à la fois du château de Gaillon et du palais de justice de Rouen, ce bel édifice a conservé intactes les légères et vives arêtes de ses tourelles et de sa chapelle, les fioritures de la galerie à jour et des lucarnes sculptées qui surmontent sa façade principale. Propriété inaliénée des abbés de Cluny jusqu'à la révolution, il avait reçu les hôtes les plus illustres, depuis la veuve du roi Louis XII, Marie d'Angleterre, sœur de Henri VIII, et le roi Jacques d'Écosse, jusqu'aux princes et cardinaux de la maison de Lorraine et au nonce du pape en 1601.

Devenu par la révolution propriété nationale, l'hôtel de Cluny vit successivement convertir sa chapelle en un amphithéâtre d'anatomie et en un magasin de librairie ; ses chambres et ses galeries abritèrent des hommes politiques et des traitants jusqu'au jour où M. Du Sommerard vint en emprunter l'usage au libraire Leprieur en 1832 pour y disposer et y accroître une collection déjà considérable de meubles, d'ustensiles, d'armes et de toutes sortes d'objets d'art du moyen âge. C'était le futur Musée de nos antiquités nationales.

II. M. DU SOMMERARD.

Dans sa Description de la collection Debruge-Duménil, récemment vendue et dispersée, M. Jules Labarte fait un juste éloge des antiquaires qui, les premiers, comprirent l'intérêt et la valeur des monuments de l'art au moyen âge ; il cite entre autres MM. Alexandre Lenoir, Vivant-Denon, Willemin, André Pottier, Revoil, Sauvageot, Carrand, de Pourtalès, de Monville, Brunet-Denon, Flérard et Debruge-Duménil ; il rend spécialement à M. Du Sommerard un succinct et légitime hommage : « M. Du Sommerard, à son retour de l'armée d'Italie, entra, en 1807, à la Cour des comptes. Il put alors se livrer à son penchant pour les arts des temps anciens, et se mit à la recherche des monuments du moyen âge et du siècle de François Ier. Sa collection, à laquelle il consacrait tous ses loisirs et qu'il augmentait chaque jour, était devenue, en 1832, l'une des richesses archéologiques de Paris. Ce fut alors qu'il eut l'idée de la transporter dans l'ancien hôtel de Cluny, qui devint, grâce à l'amabilité extrême avec laquelle il accueillait tous les amateurs, un véritable Musée public. Tous les dimanches il y avait foule chez lui comme au Louvre. Ce n'était pas assez pour le savant archéologue d'abandonner à la curiosité et souvent à l'indiscrétion du public les reliques historiques qu'il avait rassemblées avec tant de peine ; il se plaisait encore à expliquer toutes choses, et répandait autour de lui la science qu'il avait acquise par de longues études. Par là, M. Du Sommerard a véritablement popularisé le goût de nos antiquités nationales. La collection de M. Du Sommerard est devenue la propriété de l'État en vertu d'une loi du 29 juillet 1843, qui a également autorisé l'acquisition de l'hôtel de Cluny, où cette collection se trouvait conservée. Cet hôtel, réuni au palais romain des Thermes, forme aujourd'hui un Musée d'antiquités nationales, Musée qui, sous l'habile direction du fils de M. Du Sommerard, s'est augmenté, depuis qu'il est ouvert, de monuments très-précieux. » Il est juste de dire que la consécration par le gouvernement de la collection Du Sommerard et de l'hôtel de Cluny n'était que la reprise et la sanction d'une pensée qui avait rempli la vie d'un autre amateur célèbre, animé d'un dévoûment si éclairé pour nos arts nationaux, Alexandre Lenoir (voy., sur le Musée des Petits-Augustins, la Table des dix premières années). Digne héritier du zèle et de la science de son père, ce fut M. Albert Lenoir qui proposa, en 1832, de réunir les Thermes à l'hôtel de Cluny. Il écrivit un mémoire sur ce sujet, et exposa un projet développé au Louvre, en 1833. L'Académie des inscriptions lui décerna pour ce travail la grande médaille d'or. Cette initiative trouva un concours soutenu dans la commission des monuments historiques instituée auprès du ministère de l'intérieur. Ce fut elle qui, en 1842, à la mort de M. Du Sommerard, proposa la création du Musée d'antiquités nationales. Son avis fut accueilli, et le Musée fut placé sous sa direction. Ce sont les ressources de cette commission qui suppléent à l'insuffisance des fonds spéciaux du Musée.

III. LE MUSÉE.

Peinture ; sculpture de toutes matières, ivoire, bronze, bois ou marbre ; manuscrits ; tapisseries, vitraux et verreries ; émaux, faïences, pierres, bijouterie, orfévrerie ; armes, serrurerie ; riches fantaisies ; ustensiles vulgaires du ménage relevés et ennoblis par l'ornementation de l'artiste : telle est la variété des richesses exposées dans ce précieux musée, qu'il est impossible de prétendre à une description qui en donne une idée satisfaisante. Nous proposons seulement aux lecteurs de leur servir de guides dans une visite rapide, et de leur signaler quelques-unes des œuvres les plus dignes de leur attention.

Rez-de-chaussée. Première salle. — On a rassemblé

dans la première salle du rez-de-chaussée de l'hôtel la plupart des bas-reliefs, fragments de grande sculpture, moulages et estampages des monuments du moyen âge et de la renaissance, qui autrefois décoraient la cinquième salle, aujourd'hui fondue dans les nouvelles dispositions de l'escalier. L'une des plus curieuses d'entre ces œuvres d'art, pour la beauté et la conservation, est une voussure en pierre, divisée en sept fragments, et datée de 1555 : elle provient d'une chapelle de Belgique ; ses figures de la Foi, de l'Espérance, de la Charité, de la Prudence, d'un vieux Fleuve, et de quelques animaux, sont d'une rare perfection de travail.

Deuxième salle. — En entrant dans la deuxième salle du rez-de-chaussée, les regards se portent d'abord sur le groupe élégant des trois Parques, attribué à Germain Pilon, et autrefois possédé par M. Achille Devéria. On remarque ensuite les peintures sur cuir doré qui tapissent les murailles. Il y a vingt ans, en 1830, M. de La Quérière publia à Rouen, sur ces peintures, une brochure intitulée : *Recherches sur le cuir doré, anciennement appelé or basané;* il a depuis inséré ce travail dans le second volume de sa *Description historique des maisons de Rouen.* Jusqu'à la fin de 1828, ce spécimen précieux d'un genre abandonné servit de tenture à l'appartement principal d'une maison de Rouen, située entre les rues aux Ours et de la Grosse-Horloge, en face de la rue Thouret, et que M. de La Quérière disait, avec raison, dater des dernières années du règne de Henri IV. « Ces figures, qui dans l'origine étaient cousues les unes aux autres, comme on en peut juger par les points et les fils qui existent encore sur leurs bords, pour former tenture à la manière des tapisseries, sont d'un style tudesque et très-lourd ; mais quoique offrant cette manière exagérée que les Allemands s'étaient faite au dix-huitième siècle en croyant, dit Watelet, imiter Michel Ange, elles sont loin de manquer d'expression, de fierté et de grandiose. Quant aux chevaux, ils seraient parfaitement semblables à ceux des peintres Antoine Tempeste et Jean Stradan, s'ils n'étaient d'une boursouflure encore plus excessive. On concevra facilement la richesse de cette tenture en apprenant qu'elle était exécutée en or basané. Employant toute la magie des couleurs, le pinceau seul a fait les frais des carnations et des draperies ; mais ces dernières ont été encore enrichies de bordures et d'ornements dorés, qui, comme la totalité du fond d'or de chaque figure, sont couverts de guillochures délicates imprimées avec des estampilles ou poinçons à chaud, tels à peu près que ceux dont se servent les relieurs. » Quant au nom de l'artiste qui avait dessiné ces sept figures, M. de La Quérière ne l'avait pas trouvé, et M. Robert-Dumesnil, dans le tome huitième de son Peintre graveur, publié tout récemment, n'a pas été plus heureux en les attribuant à un artiste rouennais, Jean de Saint-Igny, peintre, sculpteur et graveur à l'eau forte. M. Robert-Dumesnil n'eût point hasardé cette affirmation s'il eût connu les deux tableaux de Saint-Igny que l'on voit dans la chapelle de Saint-Yon de Rouen, et s'il eût examiné attentivement le goût du dessin des figures sur cuir doré, plus lourd et plus forcé que celui de l'artiste rouennais. Nous avons été assez heureux pour rencontrer dans l'œuvre gravée d'Henri Goltzius les sept personnages peints sur or basané. Ils font partie de la suite de neuf pièces que Goltzius intitula lui-même : *Memorabilia aliquot romanæ strenuitatis exempla, potentissimo invictissimoque Romanorum imperatori Rudolpho II° S. A., serenissimæ suæ Cæsareæ matis humillimus, minimusque clientulus, Henricus Goltzius chalcographus, D. D.* Ces grandes figures sont celles d'Horace Coclès, Scævola, Curtius, Torquatus, Corvinus, Manlius, Calphurnius. Les peintures du musée de Cluny ne sont que l'exécution en grand sur des basanes de sept pieds de hauteur, des figures de Scævola, Torquatus, Coclès, Curtius, Manlius, Calphurnius, telles que Goltzius les avait dessinées dans ses estampes hautes de 0m,355 et larges de 0,235. Le peintre sur or basané, qui était un praticien très-habile et très-sûr, a supprimé les petits paysages, les fabriques et les multitudes qui faisaient fond dans les estampes de Goltzius, et n'a conservé qu'une ou deux figures formant groupe épisodique, ou représentant l'action caractéristique du héros. La figure de Rome est l'une des cinq de proportion moindre qui composent le titre dont elle est le personnage dominant. S'il n'est pas possible d'affirmer que Goltzius ait peint lui-même sur la basane dorée les personnages qu'il avait gravés et publiés en 1586 à Harlem, à l'âge de vingt-huit ans, bien que cet habile artiste ait essayé des procédés de peinture les plus variés, il est au moins permis de croire que ces grands morceaux furent exécutés sous ses yeux. Les villes de Flandre étaient celles où se fabriquaient les cuirs dorés les plus estimés, et c'est de Flandre, sans doute, que les fréquentes relations commerciales des Rouennais avec les Flamands avaient amené les peintures de l'hôtel de la rue de la Grosse-Horloge. Une circonstance, minime en apparence, aurait dû d'ailleurs faire reconnaître plus tôt l'auteur de ces compositions : dans un livre que M. de La Quérière et M. Robert-Dumesnil ont certainement feuilleté bien souvent, l'Histoire des peintres flamands et hollandais de Descamps, à la droite du portrait placé en tête de la Vie d'Henri Goltzius, la seule œuvre que le dessinateur ait esquissée pour indiquer le génie particulier de cet artiste, est la figure de Curtius.

Troisième salle. — La troisième salle du rez-de-chaussée de l'hôtel de Cluny est admirablement meublée par un grand dressoir de sacristie à trois étages, magnifique boiserie de la fin du quinzième siècle, provenant de l'église de Saint-Pol de Léon ; et par le grand banc de réfectoire qui lui fait face, ouvrage de la même époque, portant les armes de France.

Nous ne parlons point des charmantes statuettes de marbre de la renaissance, et des tableaux des écoles primitives de Flandre, d'Allemagne et d'Italie, qui recouvrent toutes les murailles et garnissent toutes les encoignures de ces salles basses, non plus que des superbes tapisseries de Flandre, représentant l'histoire de David, qui prochainement serviront de tenture, ainsi que les cuirs dorés dont nous venons de parler, à une salle immense qu'on dispose en ce moment auprès de l'escalier nouveau, situé au fond de la galerie du nord. Cette salle est de construction romaine, sauf la voûte qui est récente, ainsi que le pavé émaillé.

L'escalier. Le premier étage. La salle des armes. — M. Albert Lenoir s'est servi, pour disposer l'escalier dont nous donnons le dessin page 244, des fragments abandonnés d'un escalier de la Cour des comptes, détruit par suite de la nécessité d'établir de nouveaux bureaux dans la préfecture de police. Ces respectables boiseries, qu'il a sauvées pour les appliquer à un si heureux usage, portent les lettres H et M, chiffres de Henri IV et de Marie de Médicis, et les fleurs de lis de France avec les chaînes de Navarre que ce roi réunit le premier dans son écusson. Ce nouvel escalier, d'un effet agréable, même auprès du ravissant escalier de la chapelle, conduira désormais les visiteurs au premier étage par l'extrémité même de la salle des armes, où l'on voit, outre les fameux étriers de François Ier, reconquis sur l'Espagne qui les avait précieusement gardés depuis la bataille de Pavie, une foule de pièces d'armures damasquinées et repoussées, des trousses de chasse, des ferrures de coffrets, de grandes glaces à couronnement sculpté ou à bordures ciselées du plus admirable travail, et des figurines en bronze italiennes du plus beau style.

Salle François Ier. — La pièce la plus importante de la salle suivante est le lit à baldaquin connu sous le nom de lit de François Ier. Il fut acquis sous ce titre par un évêque savoisien, lors de la vente faite, en 1793, en purgation de l'ex-garde-meuble. Les figures de Mars et de Bellone soutiennent le baldaquin ; la couronne ducale occupe le milieu du chevet, dont les enroulements sont surmontés par des dauphins.

Des couronnes fleurdelisées garnissent les parois intérieures de la corniche. Tous ces détails prouvent un usage royal; cependant nous ferons observer que le goût de costume et de sculpture du Mars et de la Bellone armés à la romaine, qui soutiennent le baldaquin, se rapproche plus de l'époque de Henri IV que de celle de François Ier, ou même de celle

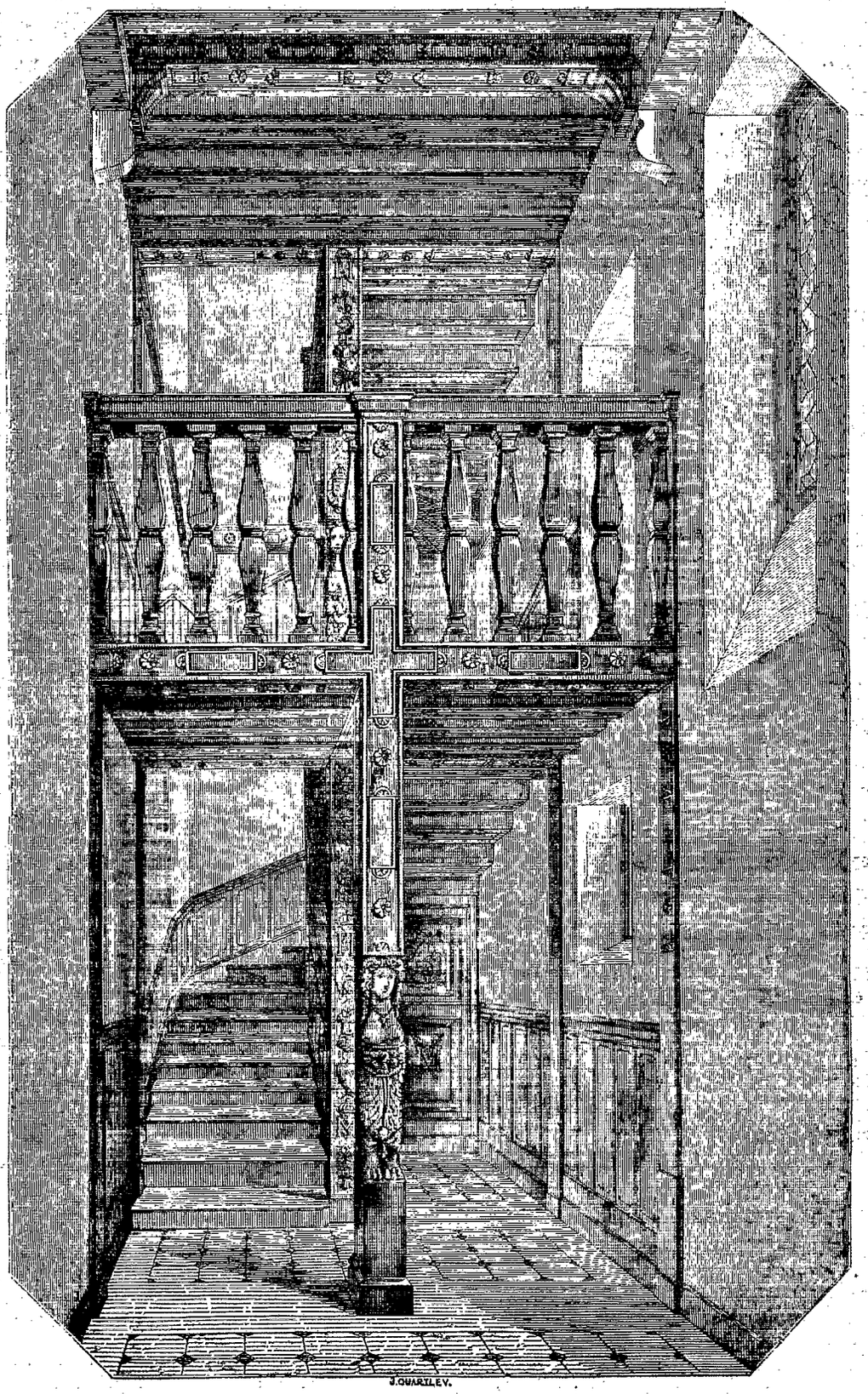

Musée de Cluny.— Escalier restauré par M. Albert Lenoir.— Dessin de Freeman.

de Henri II. Au pied de ce lit sont réunies, dans une montre placée au centre de la salle, quelques pages de miniatures d'époques variées, et d'un beau choix.

Salle de la reine Blanche.— Avant d'entrer dans la salle décorée du nom du docte archéologue qui forma cette collection, une porte à gauche conduit dans une chambre qui

a retenu le nom de la reine Blanche, parce qu'elle fut choisie pour retraite par la veuve de Louis XII, et que les reines de France portaient le deuil en blanc. Lors des travaux d'installation du musée, on découvrit sous les papiers de tenture de cette salle des traces de décoration peinte imitant les arabesques, ou plutôt ce qu'on appelait les grotesques, retrouvées dans les ruines romaines et spécialement dans les bains de Titus. Ces peintures n'étaient point, d'ailleurs, tellement effacées qu'une restauration complète n'en fût assez facile. Sur la cheminée de cette chambre on a posé un admirable morceau de sculpture en bois par François Quesnoy, représentant l'Enfant Jésus bénissant le monde. A droite de la cheminée est suspendu un bas-relief d'une beauté non moins merveilleuse : c'est une Diane attribuée à Jean Goujon, et dont une répétition, l'original peut-être, se trouve chez M. Hope. Là aussi se voient deux ravissantes aiguières en étain, décorées

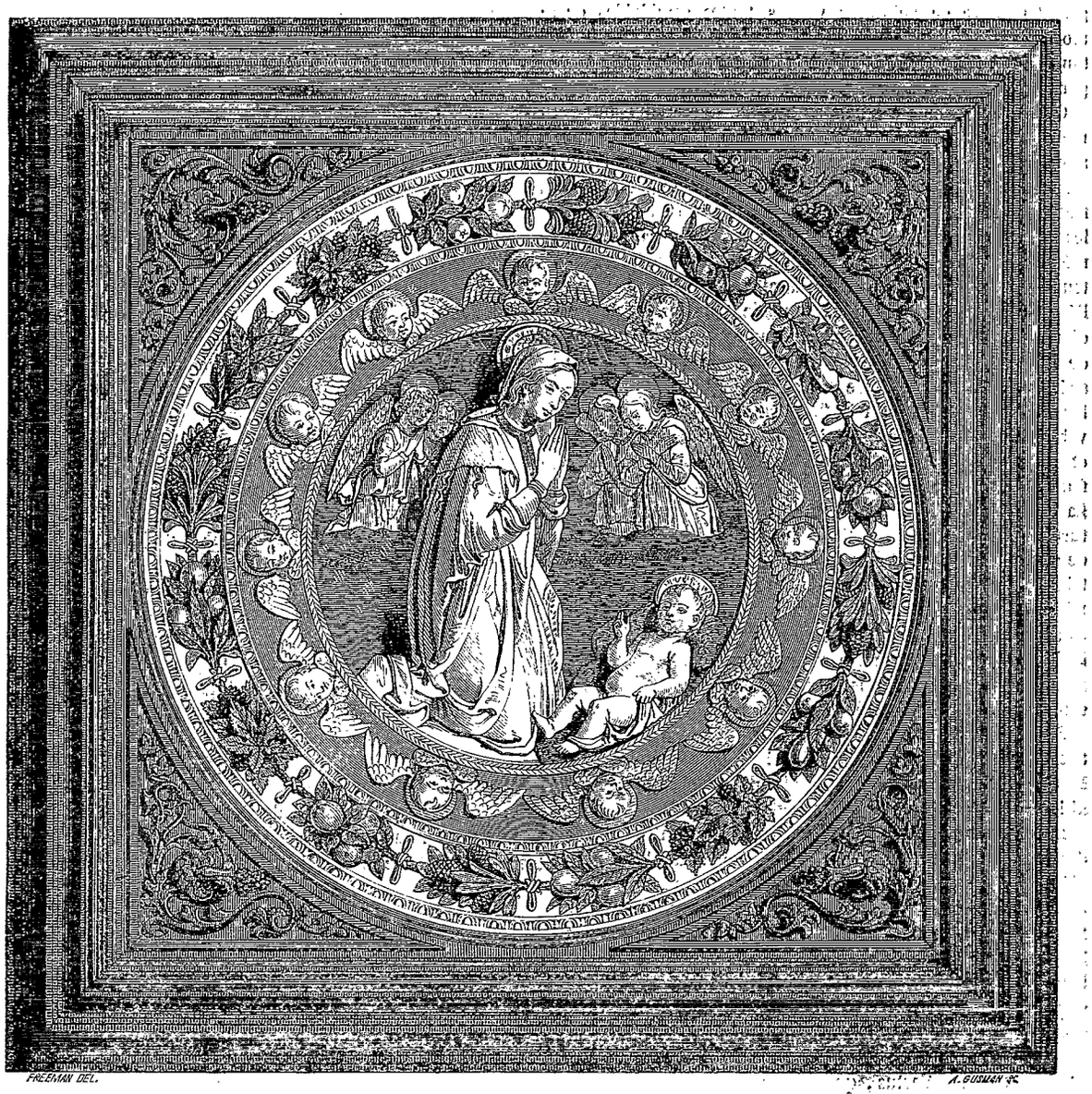

Musée de Cluny. — Terre cuite émaillée par Luca della Robbia. Diamètre, 1m,60. — Dessin de Freeman.

d'ornements et de figurines en relief, œuvres d'un sculpteur français, rival digne de Benvenuto Cellini, François Briot, qui a signé l'une d'elles de son nom et de son portrait.

La chapelle. — De la chambre de la reine Blanche on entre dans la chapelle, l'un des plus élégants chefs-d'œuvre de l'architecture du quinzième siècle. Jacques d'Amboise avait fait décorer les deux côtés de l'autel par les mêmes artistes italiens qui travaillaient dans la cathédrale d'Alby pour son frère Louis d'Amboise : dans les niches on avait placé des figures sculptées de sa famille.

M. Du Sommerard avait meublé cette élégante chapelette d'un retable flamand, en bois doré, du quinzième siècle ; de siéges à dais, de bancs d'œuvre et de prie-dieu de la plus belle sculpture contemporaine de Jacques d'Amboise.

Salle Du Sommerard. — La salle Du Sommerard, vers laquelle il nous faut revenir, est décorée splendidement des peintures primitives les plus intéressantes de la collection, et d'un mobilier complet en bois d'ébène de la première moitié du dix-septième siècle. Je n'énumérerai ni ne décrirai les tableaux, attribués à Fra Beato, à Jean de Bruges, à Israël de Meckenen, à Memlinck, à Cranack, à Cosmé, à Janet, au Primatice, avec moins de certitude, sans doute, que n'est attribué au roi René un tableau très-maladroit, mais très-curieux, de la chambre de la reine Blanche, représentant une Prédication de la Madeleine, à Marseille ; toutefois je ne puis me défendre de remarquer que les deux tableaux exposés sous les numéros 723 et 724 ne font point partie, contrairement à l'avis du savant M. Du Sommerard lui-même, de la pré-

cieuse et désormais célèbre suite des tableaux que la confrérie du Puy Notre-Dame d'Amiens offrait chaque année dans cette cathédrale. Le nombre, la dimension et la devise de ces tableaux sont chose connue par la table de ces devises et des maîtres du Puy qui se lit dans Notre-Dame; mais il est incontestable que cette mode des tableaux du Puy avait mis, dans les dernières années du quinzième siècle et durant tout le seizième, la peinture en honneur dans Amiens; et, en dehors de cette série principale et typique, les maisons nobles et les riches bourgeois de Picardie firent exécuter un grand nombre de peintures votives toutes semblables de mode et de refrain aux tableaux de la confrérie du Puy, et toujours en l'honneur de la Vierge, mais d'une moindre proportion.

Quant aux grands cabinets en bois d'ébène et aux autres meubles de même bois et de même temps dispersés en grand nombre dans cette salle et dans la chambre de la reine Blanche, il est impossible, ce nous semble, de n'être point frappé de l'analogie parfaite de composition et de dessin qui les lie, et qui rapproche d'eux un magnifique cabinet de même valeur qui se voit au Musée du Louvre. L'habile sculpteur de tous ces beaux meubles paraît avoir été un élève de l'école de Simon Vouet; il en rappelle tous les caractères d'ordonnance et de type : cependant aucun de nos historiens de l'art ne cite un élève de Vouet comme s'étant adonné spécialement à la sculpture en bois, dont l'usage, d'ailleurs, s'était maintenu très-florissant jusqu'alors, et n'avait jamais été plus favorisé à la cour que sous Henri IV et pendant les premières années de Louis XIII. Peut-être faudrait-il penser, de même que nous avons vu Laurent de La Hyre fournir des dessins à Claude Lestocart pour la sculpture de la chaire de Saint-Étienne du Mont, que quelqu'un de ses confrères de l'atelier de Vouet fournissait à un habile tailleur de bois les dessins très-compliqués, très-abondants, très-savants et très-variés de ces magnifiques meubles d'ébène; et, de fait, l'abbé de Marolles cite dans ses Mémoires le dessinateur Jean Lepautre comme « admirable dans l'abondance de ses inventions pour les cartouches et pour les ornements d'architecture et de menuiserie. »

Salles des émaux.— A cette salle Du Sommerard s'arrêtait autrefois le domaine de la collection. Mais depuis lors le Musée a envahi deux nouvelles salles de l'hôtel, qui ne sont ni les moins vastes ni les moins curieuses.

Dans la première ont été disposées, aux montres et sur des dressoirs, les pièces les plus choisies et les plus dignes d'étude de l'un des plus anciens arts particuliers à la France, l'art des émailleurs. Cette salle raconte toute l'histoire des fabriques d'émaux de Limoges, avec les noms des patients et laborieux artistes qui ont rendu le monde entier tributaire de leur ville et de leur habileté supérieure, depuis le douzième siècle jusqu'au milieu du dix-huitième (voy. la Table des dix premières années). Les murs en sont tapissés d'immenses plaques, les plus belles pièces d'émail connues, représentant les Dieux et les Vertus, que Pierre Courtoys exécuta en 1559 pour le château de Madrid, bâti au bois de Boulogne sous François Ier et achevé sous Henri II. C'est dans cette salle des émaux que l'on voit l'œuvre monumentale que nous avons dessinée page 241, et qui est un modèle de l'élégance toute grandiose des cheminées féodales. Le médaillon de sculpture dont la frise est ornée est enserré par des figures de satyres et des trophées, et représente la Vierge au milieu des ruines, tenant l'Enfant Jésus sur ses genoux. Cette cheminée appartenait à la ville de Troyes. Deux autres du même genre, plus splendides encore, vont décorer prochainement les salles du rez-de-chaussée : elles datent de 1562 et sont de Hugues Lallement, le sculpteur de Troyes, dont elles portent le nom avec la date. L'une a pour sujet principal l'histoire d'Actéon; l'autre, le Christ à la fontaine. Ce sont des œuvres pleines de l'élégance la plus délicate de l'art français; et dans certaines parties de la seconde se reconnaissent, à des marques incontestables, l'étude du style de Michel-Ange et un rare sentiment de l'art antique. Elles avaient été conservées à Châlons-sur-Marne, dans une maison ancienne; on les démolissait quand, sur le rapport de M. Edmond Du Sommerard, la commission des monuments historiques a chargé ce jeune savant de les examiner et d'en faire l'acquisition.

La dernière salle est consacrée aux poteries et aux faïences de France, d'Italie et d'Allemagne. La pièce la plus considérable est une admirable terre cuite émaillée de Luca della Robbia, que nous avons fait dessiner. Nous ne pensons pas que la France possède un morceau plus important de ce genre, ni d'un plus large diamètre. Il représente le sujet le plus habituel de Luca, « la Vierge et les anges adorant l'Enfant Jésus. » Les figures, comme d'ordinaire, se détachent en blanc sur un fond bleu, et la guirlande de fruits et de feuillage qui entoure et borde ce bas-relief d'un si beau et si pieux sentiment, est émaillée de vert. Une terre cuite de même forme, de Luca, est conservée au Louvre, dans le Musée de la renaissance; mais elle est d'une proportion beaucoup moins vaste que celle de Cluny; elle vient d'entrer dans la collection par suite de la vente des œuvres d'art du sculpteur Marochetti, qui avait rapporté d'Italie, en 1835, ce magnifique morceau. Les terres cuites des della Robbia sont fort rares en France, bien que les derniers artistes de ce nom y soient venus aussi décorer pour François Ier le château de Madrid. Leurs œuvres, d'un art charmant, qui remplissent Florence, leur patrie, n'en sont guère sorties et sont restées fixées aux murs de ses palais. Le Louvre et l'hôtel de Cluny en possèdent encore chacun un bas-relief de forme cintrée, représentant aussi la Vierge avec l'Enfant Jésus; et Cluny expose de plus deux petits bas-reliefs représentant le Martyre de sainte Catherine, et deux bustes, l'un de jeune homme, l'autre de négresse (1).

Cette salle est encombrée des plus merveilleuses poteries, fontaines, plats et coupes de Faenza; —de tous les caprices et toutes les compositions de Bernard de Palissy et de ses continuateurs, parmi lesquels on aime toujours à revoir ce plat ovale, bas-relief historique d'une si naïve ordonnance, représentant Henri IV assis à côté de la reine et entouré de ses enfants et de quelques personnages de cour; — des faïences de Nevers et de Rouen, des poteries d'Avignon, des grès de Flandre, modelés en formes si élégantes; — de bassins, d'aiguières, de salières, de *fiascone*, de cruches, d'encriers, de couvre-feux, de clepsydres; enfin de tous les ustensiles de la table et du ménage, parés de toutes les délicatesses de l'art.

Cet article ne donne, comme nous l'avions annoncé, qu'une vue très-générale de ce Musée, source intarissable d'études pour l'artiste, l'antiquaire et l'historien; mais nous y retournerons plus d'une fois pour lui emprunter quelques-unes de ses œuvres les plus précieuses.

— L'homme juste n'est pas celui qui ne fait tort à personne, mais celui qui, ayant le pouvoir de nuire, en réprime la volonté.

— Rendre le plus léger possible le mal qu'on n'a pu éviter, c'est ce qui s'appelle être à la fois heureux et sage.

PYTHAGORE.

GROLIERI ET AMICORUM.

Sous François Ier était employé dans les armées d'Italie, avec les fonctions d'intendant militaire, un homme tout à fait lettré et fort curieux des choses d'art. Les belles reliûres

(1) Le Louvre vient d'acquérir encore un groupe admirable, en plein relief, de Luca, représentant la Vierge assise, tenant l'Enfant Jésus debout sur ses genoux.

et les beaux livres étaient surtout l'objet de sa prédilection ; mais il avait toujours soin d'acheter, autant que possible, deux ou trois exemplaires des livres précieux, afin d'en garder un pour lui et d'envoyer les autres en présent. Il faisait même plus : sur tous les ouvrages qui composaient sa riche bibliothèque, étaient gravés en lettres d'or ces trois mots : *Grolieri et amicorum* (A Grolier et à ses amis). N'est-ce pas là une nouvelle et touchante définition de la propriété ?

DIEU.

Aucun œil n'a vu ta face ; ton trône s'élève sur les hauteurs éternelles ; tu as pour héraut la magnificence de l'aurore ; le jour et la nuit racontent ta gloire, et c'est pourquoi l'homme lève ses regards vers le ciel. Ce n'est qu'avec le cœur qu'on te comprend.

L'immensité de l'univers ne peut te contenir ; aucune langue humaine ne peut te donner un nom : tu es et tu étais ; rien avant toi ! Un moment passé à tes pieds est l'éternité ; l'homme n'est grand que lorsqu'il t'aime et te glorifie. L'esprit vole à toi.

Nul ne sait comment tu gouvernes, car ta main conduit tout mystérieusement. Qui a jamais pris part aux conseils de ta sagesse ? Tu nous mènes dans un sentier sombre, et pourtant nous te suivons avec confiance. Ta route, c'est la lumière !

HOHLFELDT.

RÉMOND DE MONMORT (1).

Voy., sur Pierre de Montmaur le parasite, la Table des dix premières années.

Voici un nom qui a échappé à toutes les biographies modernes et qui ne méritait certes pas cet oubli ; car c'est celui d'un éminent géomètre, d'un philosophe distingué et d'un homme de bien. Fontenelle en a fait l'éloge, et il est étonnant que les dictionnaires biographiques, trouvant son portrait tracé de main de maître, ne l'aient pas introduit dans leur galerie.

Pierre Rémond, plus connu sous le nom de Montmort, qu'il prit d'une terre dont il fit l'acquisition, était né, le 27 octobre 1678, de François Rémond, écuyer, sieur de Breviande, et de Marguerite Rallu. Il était le second de trois frères.

Jeune encore, il voyagea en Angleterre, en Hollande et en Allemagne. Deux mois après son retour en France, il perdit son père et se trouva, à vingt-deux ans, maître d'une fortune assez considérable et de lui-même. Les conseils et la société de Malebranche, son maître, son guide et son intime ami, prévinrent les périls de cet état. Il se livra tout entier à l'étude et surtout à celle des mathématiques, et parvint bientôt à connaître tout ce que l'on savait alors de plus épineux dans les nouveaux calculs.

Il avait accepté un canonicat de Notre-Dame de Paris pour ne pas laisser sortir de la famille ce bénéfice dont on avait d'abord revêtu son frère cadet et auquel celui-ci avait renoncé. « Il fut chanoine, dit Fontenelle, et le fut à toute rigueur. Les offices du jour n'avaient nulle préférence sur ceux de la nuit, ni les assiduités utiles sur celles qui n'étaient que de piété. Seulement le peu de temps qui pouvait être de reste, était soigneusement ménagé pour ce qu'il aimait... » Ce qu'il aimait, c'étaient « ses chères mathématiques qui devaient souffrir beaucoup de son assiduité au chœur. » Sa vie se passait entre l'accomplissement de ses devoirs religieux, l'étude et l'exercice d'une infatigable bienfaisance. « Cependant il faut avouer qu'au milieu de la douceur inséparable des bonnes actions, il n'était point pleinement content ; sa vie rigoureuse de chanoine sur laquelle il ne se faisait aucun quartier lui était pénible ; il ne sentait point qu'il fût où il aurait voulu être.

» Vers la fin de 1704, il acheta la terre de Montmort. A celle de Mareuil, qui est dans le voisinage, demeurait madame la duchesse d'Angoulême, bru de Charles IX, mort il y avait alors cent trente ans (1). M. de Montmort alla rendre ses respects à cette princesse, et il vit chez elle mademoiselle de Romicourt, sa petite-nièce et sa filleule. Après cette visite, son canonicat lui fut plus à charge que jamais, et enfin il se défit de sa prébende pour pouvoir prétendre à cette demoiselle, dont il était toujours plus touché, parce qu'il la connaissait davantage, et il l'épousa, en 1706, au château de Mareuil. Avant le mariage, et malgré une extrême envie de conclure, il lui déclara qu'il avait dépensé ving-cinq mille écus de son bien. Il fut facile de juger à quoi ces vingt-cinq mille écus avaient été employés ; sans cela, on n'aurait jamais su jusqu'où il avait poussé la générosité ou la charité chrétienne.

» Étant marié, il continua sa vie simple et retirée, et d'autant plus que, par un bonheur assez singulier, le mariage lui rendit sa maison plus agréable. Les mathématiques en profitèrent. Plein de différentes vues, il se mit à composer un ouvrage qui ne pouvait manquer d'être original.

» L'esprit du jeu n'est point estimé ce qu'il vaut. Il est vrai qu'il est un peu déshonoré par son objet, par son motif et par la plupart de ceux qui le possèdent ; mais, du reste, il ressemble assez à l'esprit géométrique. Il demande aussi beaucoup d'étendue pour embrasser à la fois un grand nombre de différents rapports, beaucoup de justesse pour les comparer, beaucoup de sûreté pour déterminer le résultat des comparaisons, et de plus une extrême promptitude d'opérer. Souvent les plus habiles joueurs ne jugent qu'en gros et avec beaucoup d'incertitude, surtout dans les jeux de hasard, où les partis qu'il faut prendre dépendent du plus ou moins d'apparence que certains cas arrivent ou n'arrivent pas ; on sent assez que ces différents degrés d'apparence ne sont pas faciles à évaluer ; il semble que ce serait mesurer des idées purement spirituelles et leur appliquer la règle et le compas. Cela ne se peut qu'avec des raisonnements d'une espèce particulière, très-fins, très-glissants, et avec une algèbre inconnue aux algébristes ordinaires : aussi ces sortes de sujets n'avaient-ils point été traités ; c'était un vaste pays inculte où à peine voyait-on cinq ou six pas d'hommes. M. de Montmort s'y engagea avec un courage de Christophe Colomb, et en eut aussi le succès. Ce fut en 1708 qu'il donna son *Essai d'analyse sur les jeux de hasard*, où il découvrait ce nouveau monde aux géomètres. Au lieu des courbes qui leur sont familières, des sections, des cycloïdes, des spirales, des logarithmiques, c'étaient le pharaon, la bassette, le lansquenet, l'ombre, le trictrac, qui paraissaient sur la scène, assujettis aux calculs et domptés par l'algèbre... « M. de Montmort, voisin à sa campagne de madame la duchesse d'Angoulême, s'était fort attiré son estime et sa

(1) Fontenelle et les historiens des mathématiques, d'après lui, ont écrit *Montmort ;* mais notre philosophe signait *Monmort*, comme on peut s'en assurer à l'inspection du fac-simile que nous donnons p. 248. Ce fac-similé est la reproduction exacte d'une signature placée à la suite d'un envoi d'auteur ainsi conçu : « A » mademoiselle Rallu, par son très-humble et très-obéissant ser» viteur et neveu. » Cet envoi est inscrit sur la garde d'un exemplaire grand papier de son « Essay d'analyse sur les jeux de ha» sard (Paris, 1708), » faisant aujourd'hui partie de la bibliothèque de M. Chasles.

(1) Charles de Valois duc d'Angoulême, fils de Charles IX, était né en 1573. Il épousa en secondes noces, en 1644, étant alors âgé de soixante et onze ans, Françoise de Nargonne qui avait vingt et un ans ; c'était soixante-dix ans après la mort de Charles IX, survenue en 1574. La duchesse d'Angoulême mourut cent quarante ans après son beau-père Charles IX, âgée de quatre-vingt-douze ans.

confiance, peut-être aussi avait-il pour elle une sorte de reconnaissance de ce que son mariage était heureux. Après qu'elle eut vendu sa terre de Mareuil pour l'arrangement de ses affaires, il lui offrit la plus belle partie du château de Montmort pour sa demeure, et elle l'accepta. Elle y fut trois ans, au bout desquels elle mourut en 1713, ayant encore augmenté de dix ans la merveille d'être belle-fille de Charles IX. Elle laissa son hôte chargé d'une lettre pour le roi et son exécuteur testamentaire. Il fallut que le philosophe allât à Versailles, et, ce qui est encore plus terrible, au palais, et fort souvent, car il se trouva sur les bras deux procès que le testament avait fait naître. Il avait pour les affaires la double haine et d'honnête homme et de savant; cependant il en fit parfaitement son devoir et gagna les deux procès. En comparaison de ces sortes d'honneurs funèbres qu'il rendit à la mémoire de la princesse, les obsèques dignes d'elle qu'il lui fit faire, et l'épitaphe qu'il composa, ne méritent pas d'être comptés.

» En 1714, il fit une nouvelle édition de ses jeux de hasard très-considérablement augmentée, et enrichie de son commerce épistolaire, avec MM. Bernouilli, oncle et neveu... »

Le livre de Monmort sur les jeux de hasard n'a pas cessé d'être en grande estime auprès des géomètres, qui font cas surtout de la seconde édition. L'une et l'autre sont ornées de quelques charmantes vignettes dues au burin élégant de Sébastien Leclerc. Nous en reproduisons une qui donne une idée de ce que pouvait être un tapis vert au commencement du dix-huitième siècle. Il paraît qu'on avait le droit de maugréer assez violemment contre les caprices du sort, et que c'était même chose assez habituelle; car nous voyons ici les joueurs ne pas prendre garde au dépit du personnage qui s'éloigne en renversant sa chaise et en jetant les cartes, cause de sa déconvenue.

En relation avec tout ce que l'Europe renfermait alors de géomètres distingués, avec Newton, Leibniz, Halley, Corrége, Taylor, Herman, Poleni, Monmort sut garder la neutralité au milieu des discussions parfois très-acrimonieuses qui s'élevèrent surtout au sujet de l'invention des nouveaux calculs. Il fut, en 1715, reçu membre de la Société royale de Londres. N'habitant pas Paris, il n'avait pu être reçu à l'Académie des sciences que lorsqu'il y eut une nouvelle classe d'*associés libres*, au nombre desquels il fut admis en 1716.

« Le fort de son travail n'était qu'à sa campagne, où il passait la plus grande partie de l'année; la vie de Paris lui paraissait trop distraite pour des méditations aussi suivies que les siennes. Du reste, il ne craignait pas les distractions en détail. Dans la même chambre où il travaillait aux problèmes les plus embarrassants, on jouait du clavecin; son fils courait et lutinait, et les problèmes ne laissaient pas de se résoudre. Le P. Malebranche en a été plusieurs fois témoin avec étonnement. Il y a bien de la force dans un

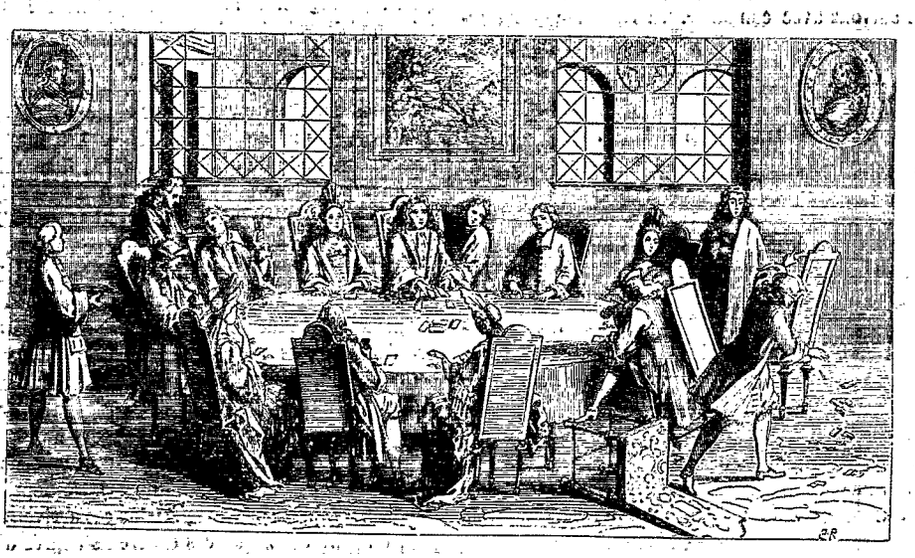

Un Tapis vert au commencement du dix-huitième siècle.— D'après Sébastien Leclerc.

esprit qui n'est pas maîtrisé par les impressions du dehors, même les plus légères... »

Toujours occupé de ses recherches analytiques, il prépara un mémoire important pour l'Académie des sciences.

« Mais étant venu de sa campagne à Paris au mois de septembre 1719 pour des affaires, il fut pris de la petite vérole,

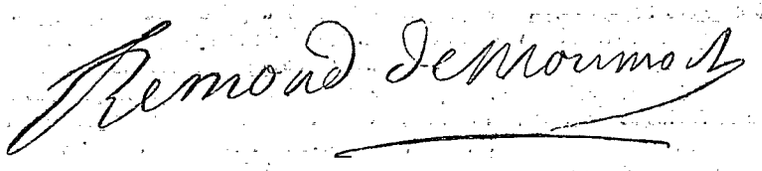

Fac-simile de la signature de Rémond de Monmort.

qui faisait alors beaucoup de ravages; et en mourut le 7 octobre suivant.

» Quand il fut extrêmement mal, et que, selon la coutume, on l'envoya recommander aux prières de trois paroisses dont il était seigneur, les églises retentissaient des gémissements et des cris des paysans. Sa mort fut honorée de la même oraison funèbre, éloge le plus précieux de tous, tant parce qu'aucune contrainte ne l'arrache, que parce qu'il ne se donne ni à l'esprit ni au savoir, mais à des qualités infiniment plus estimables. »

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. Martinet, rue et hôtel Mignon.

VIA-MALA.

EXPLOITATION DES BOIS.



Entre Thusis et Ander, canton des Grisons. — Dessin de Karl Girardet.

Les bois et l'herbe sont les richesses des Alpes; mais les vaches ne peuvent pas atteindre à tous les pâturages; elles doivent céder les plus agrestes aux chèvres aventureuses et au faucheur nomade, non moins hardi, qui va recueillir sur les pentes les plus roides, le long des corniches les plus étroites, un peu d'herbe, au-dessus des abîmes. Les forêts aussi sont fréquemment d'un accès difficile, et l'exploitation ne peut s'en faire qu'avec beaucoup de fatigue, souvent même de dangers. Favorisé quelquefois par l'escarpement des montagnes qui ferment la vallée, le bûcheron, après avoir traîné jusqu'au bord des rochers les bois qu'il a coupés pour son usage, les précipite hardiment dans la plaine. Ce moyen de *transport* lui suffit du moins pour le bois de chauffage, qui peut se briser sans inconvénient.

Si le lieu où le bois devra se consommer est éloigné, quelquefois une rivière, un torrent, coulant au-dessous de la forêt exploitée, en reçoit les dépouilles qu'on lui jette, et les charrie jusqu'au premier village. Là, on en forme des radeaux, qui s'en vont porter dans les pays voisins, et jusqu'en Hollande, le tribut des Alpes.

Ailleurs les pentes des montagnes permettent aux hommes de traîner eux-mêmes les bois, ou de les faire glisser par des couloirs, où l'on ne saurait amener ni chevaux ni voitures. Le traînage des bois a été même si fort en usage, jusque sur les routes où l'on aurait pu les voiturer, que des ordonnances ont été rendues pour interdire ce moyen de

transport sur les voies publiques. Il y a peu de touristes qui n'aient rencontré, dans quelques routes de la Suisse, ces pierres fixées au haut des pentes, et sur lesquelles on voit gravés ces mots sacramentels : *La loi défend d'enrayer sans garde-roue et de mener des bois en traîne.*

Mais si le voisinage n'offre point de pentes accessibles, si, dans le fond d'une gorge sauvage comme celle-ci, le torrent se brise, écume, bondit, plutôt qu'il ne coule, et suit une route assez tortueuse pour ne pouvoir charrier des pièces de bois, il faut bien recourir à d'autres moyens pour dérober aux rochers alpestres leurs trésors écartés. Les bûcherons y grimpent par un étroit sentier, et, quand ils sont arrivés dans le lieu d'exploitation, ils établissent une mécanique comme celle dont ce dessin donne fort clairement l'idée. De chaque côté du précipice, on fixe une poulie sur laquelle roule un câble d'une force suffisante ; les bois franchissent lestement l'abîme, et arrivent à la portée des voitures.

Ici nous sommes en pleine Via-Mala, dans le canton des Grisons, entre Thusis et Ander. La mécanique n'a pas d'autre nom que celui de son propriétaire, M. Schreiber. Le plus souvent elle descend du charbon qui se fait en haut. Il est destiné à la consommation des villages environnants et de quelques fonderies du voisinage. Cependant on descend aussi du bois de chauffage et de construction. Les deux petites baraques sont éloignées l'une de l'autre de 300 à 400 mètres.

Au fond de cette gorge affreuse, entre les vallées de Schams et de Domleschg, se précipite le Rhin postérieur (Hinterrhein). La Via-Mala, ainsi nommée à cause des sinistres occasionnés trop souvent par les avalanches et les chutes de rochers, fut commencée en 1470. Plus tard des ponts y furent jetés sur l'abîme, et, quand on y passe, on ne peut s'empêcher de rendre hommage à l'audacieux architecte, Christian Wildener, de Davos. Le plus ancien de ces ponts, construit à l'origine de la route, mène de la rive gauche à la rive droite, le second de la rive droite à la gauche, et un troisième ramène sur la rive droite. La profondeur sous le second est de 166 mètres.

Cette gorge est si étroite qu'on aperçoit à peine le fleuve qui bondit au fond en écumant. Quand on sort de ces défilés horribles, et qu'on arrive à Ander, on est agréablement surpris en voyant ses jolies maisons entourées de vertes prairies, et de pouvoir se reposer dans une auberge excellente. Les Grisons sont une des parties de la Suisse les moins visitées, et cependant les plus dignes de l'être. Aucune contrée des Alpes ne présente des contrastes plus frappants, et une succession plus étrange de scènes riantes et sauvages.

DE LA FABRICATION DU FER A LA HOUILLE.

Voy. 1848, p. 377.

La fabrication du fer à la houille constitue le plus grand progrès que cette industrie ait accompli depuis son origine. Il est vraisemblable que ce procédé, lorsqu'il aura reçu, quant à la qualité de ses produits, le perfectionnement dont il est susceptible, règnera exclusivement dans l'avenir; car le bois devenant de plus en plus rare en même temps qu'il sera de plus en plus recherché pour une foule d'usages qui ne peuvent s'en passer, finira par ne plus être employé dans la métallurgie et par céder toute la place au combustible minéral. Cette révolution métallurgique est déjà complétement réalisée en Angleterre, et l'on peut dès à présent conjecturer que l'histoire de l'Angleterre à cet égard deviendra successivement l'histoire de tous les peuples de l'Europe. Cette industrie, tant par les immenses services qu'elle rend dès à présent que par la perspective du monopole qui lui appartiendra un jour, est donc une de celles qui méritent le plus d'être connues.

C'est en Angleterre que l'emploi de la houille dans la fabrication du fer devait nécessairement s'inventer. Non-seulement l'abondance des mines de houille y portait naturellement, mais le développement excessif de l'industrie et de la population y portait plus impérieusement encore par l'épuisement et le défrichement graduel des forêts. Sans la découverte de ce procédé, il est indubitable que la prospérité matérielle de l'Angleterre n'aurait jamais pu continuer, comme elle l'a fait jusqu'ici, le mouvement ascendant qu'elle suit depuis la fin du seizième siècle. Ses manufactures et son commerce ne pouvaient s'accroître sans que la production du fer, qui est leur aliment essentiel, s'élevât dans la même proportion ; et cependant les forêts, source primitive de cette production, se réduisant de plus en plus par suite de ce même accroissement, une crise eût été inévitable sans l'introduction d'une méthode nouvelle. C'est ce que des chiffres bien simples démontrent d'une manière tout à fait concluante : au commencement du dix-septième siècle, Dudley comptait en Angleterre 300 hauts fourneaux au charbon de bois ; au commencement du dix-huitième siècle, il n'y en avait plus que 59 ; et en 1788, il n'y en avait plus que 26, donnant en somme un produit annuel de 140 000 quintaux métriques. Pour le principe vital de son industrie, l'Angleterre, malgré la prodigieuse richesse de ses mines de fer, faute de bois, se serait donc vue obligée de se faire tributaire de l'étranger : c'eût été sa décadence.

Il fallait si peu d'efforts de génie pour s'imaginer de substituer le charbon de terre au charbon de bois dans la fabrication de la fonte et du fer forgé, que l'on ne concevrait même pas qu'une idée si facile ait eu besoin pour naître de la sollicitation de circonstances aussi extrêmes. Aussi la voit-on s'essayer dès le début de la période industrielle moderne. Au commencement du dix-septième siècle, Simon Sturtevant a le mérite de la proposer le premier, mais sans réussir. En 1615, un maître de forges nommé Dudley la reprend, et, plus habile que son devancier, il parvient, après de nombreux essais, à la faire passer du domaine de la théorie dans celui de la pratique. Il établit des usines à la houille dans le comté de Worcester, et parvient à y fabriquer la fonte et le fer à des prix notablement inférieurs à ceux des usines à charbon de bois. Ce fut là sa perte. La jalousie et la haine des autres maîtres de forges, menacés dans leurs possessions par cette nouveauté, amenèrent la destruction violente de ses établissements, et les troubles de la guerre civile s'y ajoutant, cette découverte, qui devait faire un jour la fortune de l'Angleterre, devint la ruine de son auteur et retomba avec lui dans un long oubli.

C'est en 1740 seulement que la question, naturellement soulevée par la pénurie croissante des forêts, revint en lumière, et cette fois d'une manière définitive. L'invention de la machine à vapeur lui permettait de prendre une grandeur que n'avait pu soupçonner Dudley. Affranchies de la servitude des cours d'eau qui avaient formé jusqu'alors les seules forces motrices, maîtresses d'augmenter indéfiniment, à l'aide de ces machines, leur puissance mécanique, les forges recevaient en outre la liberté de se transporter au centre même des houillères, où la nature, par un bienfait admirable, a précisément intercalé, au milieu des couches de combustible, le minerai que ce combustible doit fondre. Aussi la fabrication au charbon de bois fut-elle rapidement dépassée et supplantée. Dès 1796, il n'y avait plus en Angleterre une seule usine à l'ancienne méthode : on y comptait 121 fourneaux au coke, donnant chacun 10 000 quintaux métriques par an. Depuis lors cette industrie a pris une expansion prodigieuse, tant par la multiplication des fourneaux que par l'accroissement de leurs dimensions. Il y a aujourd'hui des appareils qui donnent jusqu'à 70 000 quint. métr. par an, et la production totale s'est souvent élevée, dans ces dernières années, à douze millions de quintaux métriques. Les bassins houillers ont été, pour ainsi dire, couverts par la

main de l'homme de petits volcans qui vomissent incessamment des ruisseaux de fonte.

La production de la fonte est la partie la plus simple de cette invention. La substitution du coke au charbon de bois ne nécessite, en effet, que des modifications peu importantes dans la préparation des appareils. Mais il en est tout autrement de la transformation de la fonte en fer forgé au moyen de la houille : il faut ici des opérations spéciales, des appareils nouveaux, et tous ceux qui ont touché à l'industrie savent que, quelle que soit l'excellence de l'idée première, il n'en faut pas tant pour soulever dans l'application des difficultés énormes. La gloire d'avoir vaincu sur ce point la résistance de la nature et donné à l'homme le moyen d'augmenter et de poursuivre pour ainsi dire indéfiniment la production du fer, qui ne connaît plus désormais d'autres limites que celles des mines, appartient à deux hommes qui méritent bien de laisser leurs noms dans l'histoire : ce sont les deux maîtres de forges associés Cort et Partnell. Leurs premiers pas ne furent pas heureux et leur coûtèrent beaucoup ; mais, par leur persévérance, leur sagacité et leur habileté à mettre en œuvre celle des ouvriers, ils triomphèrent. Perfectionné par l'idée de l'affinage préparatoire, dit *finerie*, le nouveau procédé n'avait plus que des améliorations de détail à recevoir; et ce qui, aujourd'hui encore, en fait toute l'essence, les *feux de finerie*, les *fours à pudler*, remonte à ses premiers inventeurs. Le brevet pour l'application des fours à réverbère à l'affinage du fer leur avait été délivré en 1784 ; en 1796, il n'y avait plus dans toute la Grande-Bretagne un seul affinage au charbon de bois.

Cette grande révolution dans la métallurgie du fer ne reposait pas seulement, ainsi que nous l'avons déjà indiqué, sur la substitution du combustible minéral au combustible végétal; elle reposait, pour ainsi dire au même titre, sur celle de la machine à vapeur, c'est-à-dire, en d'autres termes, de la force développée par le combustible minéral à la force que fournissent les courants d'eau superficiels : les sources se trouvaient dépossédées en même temps que les forêts au profit de la nature souterraine, et Vulcain, si l'on peut prendre ce langage, quittait son antique alliance avec les nymphes et les naïades pour s'enfoncer dans les abîmes de Pluton. Tel est, en effet, le caractère le plus général du changement; il s'ensuit qu'il est mécanique quant aux forces motrices et aux transformations physiques de la matière, de la même manière qu'il est chimique quant au mode de réduction du minerai.

La mécanique, une fois appelée en aide, ne devait pas s'en tenir au perfectionnement des moteurs; il était inévitable qu'elle se signalât par une réforme simultanée des anciens instruments, et c'est ce qu'elle a fait effectivement par la substitution du laminoir au marteau. Au point de vue de la rapidité de la fabrication, le laminoir est au marteau ce que, au point de vue de la puissance, la machine à vapeur est à la roue hydraulique. Toutefois ces deux éléments de la méthode nouvelle ne sont pas tellement connexes qu'ils ne puissent aller l'un sans l'autre, et si bien que l'usage du laminoir, à la vérité dans des proportions plus modestes que celles qu'il a prises sous des impulsions plus intenses, a précédé de longtemps celui de la machine à vapeur. Ici le génie de la France réclame sa part. L'Angleterre n'a fait que perfectionner un procédé que nous avions non-seulement inventé, comme celui de la machine à vapeur, mais mis en pleine pratique. Dès le dix-septième siècle, en effet, les laminoirs étaient en usage dans les forges de la Lorraine. Après avoir dégrossi les barres de fer sous le marteau, on les portait entre deux cylindres tournant en sens inverse l'un sur l'autre, pour les aplatir et pour les allonger; et pour fendre en verges carrées les barres aplaties, on les soumettait à un appareil analogue composé de tranchants circulaires mis en mouvement par un manége et par une roue. Le laminoir était également appliqué à la fabrication de la tôle et du fer plat. La fabrication mécanique à l'anglaise n'est donc, au fond, que le procédé lorrain perfectionné. Le marteau, qui dans le principe avait été abandonné, a été repris, mais avec des proportions colossales, pour épurer et souder par un cinglage puissant le fer sortant de l'affinage. Les cylindres ont été construits et mis en mouvement de manière à produire, par des laminages répétés, la plus grande variété d'effets dans le temps le plus court. En un mot, dans la partie mécanique comme dans la partie chimique du travail, on s'est appliqué à développer le principe de la division en opérations distinctes, principe si fécond dans la plupart des industries.

Depuis longtemps, en Angleterre, le charbon de bois avait cessé d'être un élément de la fabrication du fer, et en France on se doutait à peine de ce notable changement. L'abondance des forêts, les affouages dont jouissaient, en vertu d'anciennes économies, les maîtres de forges pour leur approvisionnement en combustible, y permettaient à la production du fer de se soutenir au niveau des besoins, et à des prix suffisamment modérés. D'ailleurs, n'ayant guère eu à connaître l'Angleterre que sur les champs de bataille pendant toute la période de la révolution et de l'empire, ses progrès industriels nous étaient demeurés totalement étrangers. Néanmoins, au retour de la paix, en 1815, la valeur des bois ayant commencé à s'élever en même temps que la consommation intérieure, stimulée par la prospérité manufacturière de l'empire, avait pris des proportions toutes nouvelles, les maîtres de forges durent naturellement songer à perfectionner leur industrie. Le perfectionnement le plus simple, et les maîtres de forges y étaient suffisamment excités par leurs concurrents, consistait à corriger l'ancienne méthode, qui, suivie presque partout à l'aveugle, entraînait une dépense de charbon plus que double de la dépense nécessaire. On le poursuivit en effet, mais avec une lenteur à laquelle un abaissement des droits sur l'entrée des fers étrangers aurait sans doute remédié. Des spéculateurs hardis, en présence de cette torpeur et de cette protection, devaient être d'autant plus excités à imiter de tous points l'exemple de l'Angleterre. C'est ce qui eut lieu dès 1819 à l'usine du Creusot, qui se transforma entièrement pour se constituer sur le modèle des usines de la Grande-Bretagne. C'est au Creusot que l'on vit pour la première fois en France un haut fourneau marchant au coke et des fours à pudler remplaçant les antiques creusets d'affinage. La localité était bien choisie, et la nouvelle méthode y trouvait toutes les conditions nécessaires pour réussir. Mais ces conditions, qui en Angleterre sont communes, sont en réalité, sur notre territoire, des conditions exceptionnelles. Il n'était donc pas possible que le procédé anglais, malgré son succès au Creusot, fût mis en pratique sans restriction dans toutes nos forges. Nous avons peu de localités où le minerai de fer soit déposé, comme en Angleterre, dans le sein même des houillères; de plus, les habitudes de notre consommation intérieure demandent des fers d'une qualité supérieure à ceux que produisent généralement les fontes au coke. En définitive, nous n'avons hérité de la méthode anglaise que sous bénéfice d'inventaire, c'est-à-dire en la modifiant de manière à l'adapter aux conditions qui nous sont propres, et de là est résultée la méthode mixte dite *champenoise*, du nom de la province où elle s'est d'abord instituée. Dans cette méthode, on fabrique la fonte au charbon de bois, et on l'affine à la houille. Il en résulte une grande économie, et la qualité des fers n'est pas sensiblement altérée. Cette méthode elle-même subit, dans l'application, une multitude de variations de détail sur lesquelles il serait inutile d'insister, mais qui suffisent pour attester la sagacité de nos maîtres de forges, toujours prêts à maintenir l'harmonie entre leurs procédés et l'économie des circonstances locales. Mais, quelles que soient ces diversités, on peut dire, en thèse générale, qu'en France les méthodes se réduisent à trois : l'ancienne méthode au charbon de bois, la méthode anglaise, la méthode mixte.

LA HONGRIE ET LES HONGROIS.

Premier article.

La carte que nous donnons fait connaître exactement les limites du royaume de Hongrie. Il est borné, vers le nord, par la Galicie et la Moravie; à l'ouest par l'Autriche et la Styrie; au sud, par l'Esclavonie et la Servie; à l'est, par la Valachie, la Moldavie et la Transylvanie; mais cette dernière province, bien que ne faisant point partie du *Magyar orszag* (royaume magyare), est regardée généralement comme une annexe de la Hongrie; c'est là que se trouvent les *Szeklers*, qui ont acquis tant de célébrité dans la dernière guerre des Hongrois contre l'Autriche.

La Hongrie est enveloppée, au nord et à l'est, par l'immense chaîne des monts Karpathes. Deux grands fleuves l'arrosent, le Danube, qui entre dans le royaume au-dessus de Presbourg, coule à l'est jusqu'à Waitzen, puis tourne brusquement vers le midi; la Theiss qui descend du nord au sud et vient se jeter dans le Danube au-dessus du canal de Béga. Les territoires baignés par ces deux fleuves forment quatre cercles qui sont, en partant de l'occident, le cercle en deçà du Danube, le cercle au delà du Danube, le cercle en deçà de la Theiss, le cercle au delà de la Theiss.

A l'ouest de la Hongrie se trouvent deux grands lacs : le lac salé de Neusiedel ou Ferto, qui a 56 kilomètres de long sur 20 kilomètres de large, et, plus au midi, le lac d'eau douce, Plattensie ou Balaton, qui a 184 kilomètres carrés.

La Hongrie se compose d'un ensemble de vastes plaines qui ne se lient par aucunes collines intermédiaires aux montagnes qui les enveloppent. Une de ces plaines a jusqu'à 100 lieues de largeur, et offre l'aspect de notre département des Landes. On ensemence une partie de ces surfaces en seigle, en froment, en maïs et en avoine, sans y construire aucun bâtiment d'exploitation, pas même une hutte pour le surveillant; le reste sert à la pâture d'innombrables troupeaux qui vivent sous le ciel et en subissent toutes les intempéries.

L'espèce de nivellement qui existe dans ces plaines ralentit le cours des grands fleuves; leurs eaux, privées d'une pente suffisante, infiltrent les deux rives et forment des marécages couverts de roseaux que l'on appelle *motzars*. Ces *motzars* embrassent une superficie de 300 lieues carrées, et entretiennent des maladies perpétuelles.

Le pays est, en outre, couvert de grandes flaques ou petits lacs d'eau saumâtre, en forme d'entonnoirs, qui se dessèchent pendant l'été, et laissent à découvert des efflorescences assez semblables à une neige salie; c'est le natron, sel naturel, dont les habitants récoltent chaque année 10 ou 12,000 quintaux; on pourrait en obtenir bien davantage, mais la difficulté des transports est un obstacle à cette exploitation.

Dans certains cantons le salpêtre se produit et se recueille de la même manière.

Les mines sont très-nombreuses et très-riches en Hongrie; on y trouve de l'or, de l'argent, du cuivre, des opales, de la houille, du plomb et du fer. Le bois, très-rare vers le sud,

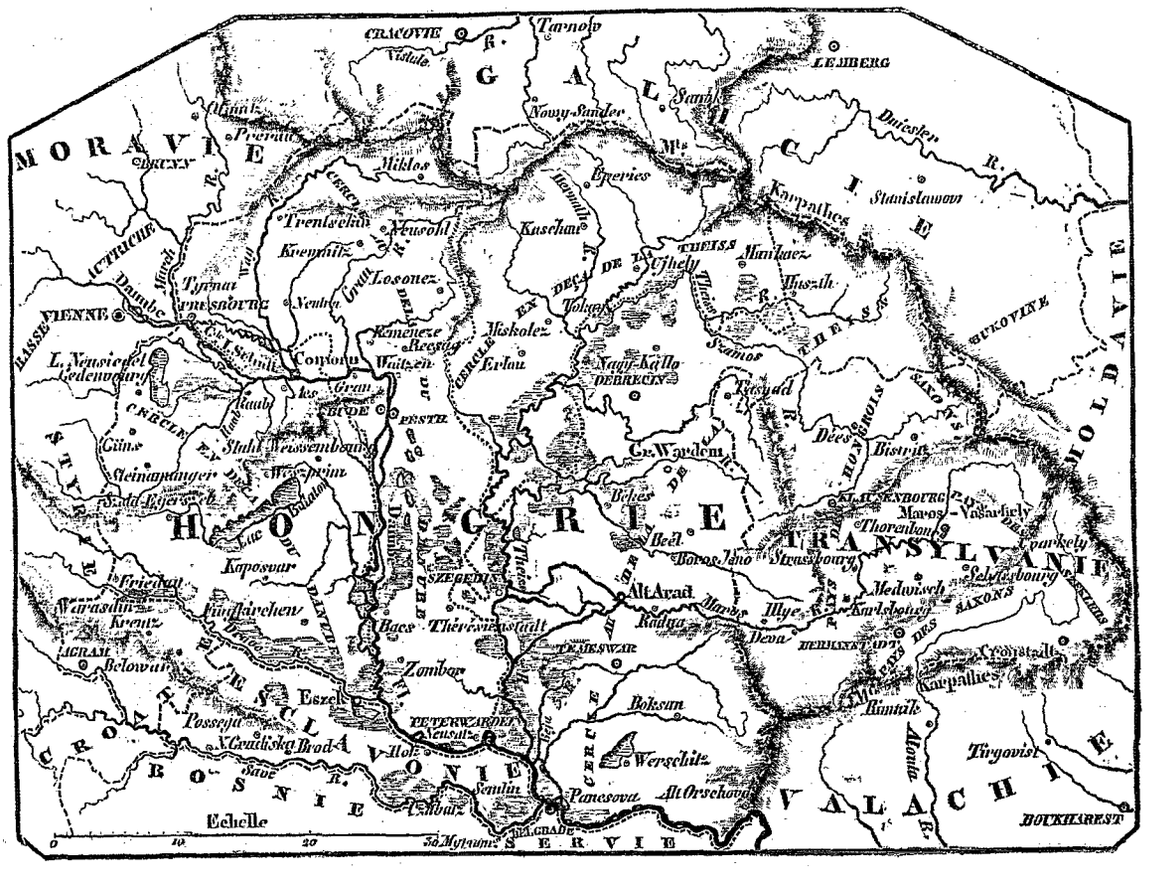

est, au contraire, très-abondant quand on approche des montagnes. On cite surtout les forêts de Bakony, formées par quelques embranchements des Alpes styriennes. Les essences les plus communes sont le hêtre et le sapin.

Aucun pays d'Europe ne possède, sous un cercle aussi restreint, une aussi prodigieuse variété de climats, et, par suite, de productions. Outre le blé qui se récolte partout, on trouve en Hongrie du riz, des cotonniers, des cannes à sucre; le lin, le houblon, la garance, le safran poussent presque sans culture; la vigne y produit des vins exquis. Le meilleur crû se trouve sur la pente des Karpathes appelée la *Hegyallyra*, près de la Theiss, dans les environs de

Tokay et de *Tarczal*. Les vendanges produisent, dit-on, en année moyenne, 2,480,000 hectolitres de vins.

Les vastes plaines, situées entre Debretzin, Gyula, Temeswer et Pest, nourrissent près de trois millions de bêtes à cornes, auxquelles on abandonne 1,500,000 arpents de pâturages. Les chevaux sont vigoureux et rapides à la course, mais de trop petite taille pour la cavalerie. On a introduit les mérinos qui ont prospéré au point de se substituer, dans beaucoup d'endroits, à la race primitive. On élève un nombre immense de porcs à poils longs et frisés, et des troupeaux d'oies qui sont destinées à l'Autriche. Les buffles et les mulets s'emploient aux travaux agricoles et au roulage.



Costumes hongrois. — Dessin de H. Valentin.

Outre le gibier, qui est partout abondant, on trouve en Hongrie de petites tortues et des grenouilles d'une espèce particulière, fort recherchée par les gourmets allemands.

Il semble que tant de richesses devraient faire de la Hongrie le pays le plus prospère de l'Europe; mais beaucoup de causes ont empêché les habitants de mettre à profit ces dons naturels.

La première et la plus directe est la constitution de la propriété. Les terres presque exclusivement possédées par la noblesse restent stériles ou mal cultivées, d'autres sont soumises au système de la communauté, et leur production est presque nulle.

De plus, les capitaux et l'industrie font partout défaut.

Ajoutez une ignorance héréditaire, entretenue à dessein par ceux qui gouvernent, l'usage immodéré des viandes de porc et des liqueurs fermentées qui, joint à l'influence des marécages, entretient, dans une grande partie du pays, des maladies perpétuelles.

L'industrie est presque nulle. En 1838, les manufactures établies dans le royaume entier *n'égalaient, ni en nombre ni en importance, les manufactures de la seule ville de Vienne.*

La Hongrie, en y comprenant la Transylvanie qui, quoique gouvernée par des lois différentes, est renfermée dans le même bassin et habitée par des peuples parlant la même langue, la Hongrie a environ 183 lieues de l'est à l'ouest et 130 du nord au sud; on y compte une centaine de villes, sept cents bourgs, quatorze mille villages et huit ou dix millions d'habitants.

Pour bien comprendre la constitution actuelle de ce royaume, il est nécessaire de connaître son histoire.

La Hongrie fut autrefois soumise aux Romains sous le nom de *Pannonia*. Plusieurs fois ravagée par les *Avares* et les *Gépides*, elle vit arriver, vers l'an 894, de nouveaux barbares, les *Magyars*, d'origine kalmouke ou finlandaise, qui, sous la conduite d'Arpad, s'emparèrent de toute la contrée, réduisirent les habitants en esclavage et se partagèrent le territoire.

Les nouveaux possesseurs continuèrent leurs excursions en Europe, où leur nom de Oigours (d'où on a fait Hongrois en langue romane) devint bientôt un objet de terreur; on les accusait de dévorer la chair humaine et d'en nourrir leurs chevaux, ce qui donna lieu, plus tard, aux contes populaires des *ougres* ou *ogres*.

Ce fut seulement à la fin du dixième siècle que les Hongrois, alors commandés par Geysa, se convertirent au christianisme et commencèrent à se livrer à l'agriculture.

Le fils de Geysa, saint Étienne, fut reconnu roi de Hongrie, et fit véritablement un peuple de ce qui n'avait été jusqu'alors qu'une horde sauvage. Sa succession, vivement disputée, donna lieu à de longues guerres. Les ravages causés par le passage des croisés, puis les incursions des Mongols, dans le treizième siècle, dépeuplèrent le pays, où des colonies italiennes et allemandes vinrent s'établir plus tard.

Le trône de Hongrie fut tour à tour occupé par le roi de Naples, Charles-Robert d'Anjou; par son fils Louis le Grand, qui y joignit la couronne de Pologne; par Mathias Corvinus, qui agrandit le royaume; par Wladislaw de Bohême, sous lequel commença la décadence; et, enfin, par Ferdinand d'Autriche, que la noblesse magyare choisit pour roi.

L'origine de la réunion de la Hongrie à l'Autriche explique comment ce pays a conservé le titre de royaume et sa constitution particulière.

Cette constitution a établi deux chambres : la première, composée des *magnats*, ou grands seigneurs magyars et des hauts dignitaires du clergé grec et catholique; la seconde, des députés du clergé inférieur, de la petite noblesse et des quarante-neuf villes déclarées villes libres.

L'autorité de ces *états* est censée limiter celle de l'empereur d'Autriche, roi de Hongrie; mais, en réalité, elle est le plus souvent annulée par la puissance prépondérante de la cour de Vienne; celle-ci ne s'astreint pas même toujours à l'exécution des lois, et la diète, qui doit être convoquée tous les trois ans, ne l'a point été de 1764 à 1790.

La noblesse occupe toutes les charges et peut seule posséder les terres. Le paysan n'a le droit de devenir propriétaire qu'au moyen d'un ennoblissement fictif ou sur le territoire des villes libres; dans tous les autres cas il ne peut être que fermier.

Les rapports avec le seigneur sont réglés par une loi de Marie-Thérèse, connue sous le nom d'*urbarium;* cette loi fixe l'étendue de la ferme et la quotité des redevances. Pour 40 000 toises carrées en terres labourables ou en prairies, on paye le neuvième du produit, cent vingt journées de travail, quelques agneaux, un peu de miel, de beurre et de cire. On peut estimer, en convertissant ces prestations en argent, que le prix des fermes hongroises équivaut à cinq ou six francs par hectare. Ce prix n'aurait rien d'exagéré si les paysans n'étaient soumis à toutes sortes de vexations. Lorsqu'ils ont des réclamations à faire contre un noble, ils ne peuvent s'adresser qu'à la cour du comté qui les écoute rarement, tandis que la plainte du seigneur est portée aux baillis du village qui peuvent ordonner l'incarcération de l'accusé, et même le condamner à vingt-cinq coups de bâton ou de fouet, selon qu'il s'agit d'un homme ou d'une femme.

« La maison du bailli, dit M. le baron d'Haussez, dans son Voyage sur le Danube, est presque toujours indiquée par des stocks destinés à retenir les prévenus qui attendent la justice ou, ce qui pourrait ne pas être synonyme, les arrêts du magistrat. Dans la cour on voit un banc de 5 pieds de long, dont les extrémités sont garnies de bracelets de fer et le milieu d'une chaîne. Celui que je vis chez le bailli d'Almas, était porté sur quatre roues et semblait être nouvellement fait. Je lui en demandai la destination. — C'est, me dit-il, le banc qui sert à attacher les coquins auxquels je fais administrer la schlague.

» — Mets-toi là, dit-il à un paysan; le paysan s'étale à plat ventre sur le banc; on lui passe les mains et les jambes dans les bracelets; la chaîne lui comprime les reins de manière à donner plus de saillie à la partie qui doit recevoir la correction, et la démonstration commence. — Ces bancs, continua le bailli, étaient ordinairement fixes, j'ai imaginé de placer celui-ci sur des roues, afin de diviser le spectacle de la correction entre tous les quartiers du village; les habitants m'en savent beaucoup de gré. Dans le fait, il n'est pas juste que, parce que je demeure au bout de la paroisse, les habitants de l'autre extrémité soient privés d'un genre de distraction qui amuse tout le monde, ou d'un exemple de sévérité qui peut profiter à beaucoup. Lors donc qu'un coquin doit recevoir cent coups de bâton, je le fais bien arranger sur ce banc comme vous voyez cet homme, on le promène par tout le village, et on lui fait subir la peine en autant de reprises qu'il y a de quartiers; vous voyez comme c'est commode. — Pour vous, peut-être, et pour les amateurs de spectacle; mais pour le patient? — Cela revient au même pour lui, il ne reçoit pas un coup de plus. Hélas! ajouta-t-il avec un soupir, bientôt ce banc sera inutile; on veut rendre toute subordination impossible, on veut rompre le lien qui tient la société réunie, on va supprimer la schlague! aussi on verra comment tout marchera. Mais je me flatte qu'on ne tardera pas à la rétablir, car on ne peut s'en passer, et, dans cet espoir, je conserverai mon banc; sa vue suffira pour contenir et faire trembler mes paysans. C'est que, voyez-vous, la bastonnade a cela de bon, que le souvenir s'en conserve assez longtemps pour amener et mûrir la réflexion. Après l'avoir reçue, pourvu toutefois qu'elle ait été appliquée avec conscience, on est quinze jours couché sur le ventre et quinze autres jours sur le dos, cela donne le temps de faire un retour sur soi-même. »

La noblesse et le clergé ne paient aucun impôt; tout est acquitté par les paysans et par les bourgeois, qu'une formule naïve des anciens actes appelle *plebs misera contribuens* (la classe misérable qui paie la contribution). Cette contribution monte à 45 millions pour tout le royaume.

« Il existe en Hongrie, dit le voyageur que nous avons déjà cité, des nobles d'une espèce particulière, qui jouissent de bien étranges priviléges, ce sont les *aidelmen*. Issus de familles se prétendant nobles, ils croiraient déroger en se livrant à quelque genre de travail ou d'industrie, c'est au vol, et au vol avoué, patent, commis en plein jour, qu'ils ont recours. Ils enlèvent les chevaux d'un voisin, le chariot d'un autre, entrent dans le champ d'un troisième, y prennent ce qui leur convient de la récolte et le transportent chez eux sans que le possesseur du champ, plus que ceux des chevaux et du chariot, s'avisent de réclamer; des coups seraient tout ce qui leur reviendrait de leur opposition, et la justice qui se montrerait fort sévère, s'ils se portaient à des voies de fait, ne trouverait aucune punition à infliger à ceux qui auraient usé de violence à leur égard. »

Les bourgeois sont à l'abri de ces persécutions. Ils ont des magistrats spéciaux et des droits qu'ils savent faire respecter.

La Hongrie, successivement ravagée par toutes les nations barbares, et repeuplée par des hordes venues de partout, offre une grande variété de races. Il en est deux pourtant qui dominent : les Magyares et les Slaves. Les premiers forment la noblesse; ils exercent la principale influence, et leur langue s'est insensiblement substituée au latin, qui était seul employé autrefois dans les affaires. Les Magyares sont vifs, mobiles, d'une bravoure chevaleresque, très accueillants pour les étrangers. Les Slaves, de caractère plus sérieux, et principalement adonnés à l'agriculture, l'emportent déjà sur eux par le nombre et tendent évidemment à absorber toutes les autres races.

Les Allemands forment, en Hongrie, une sorte de colonie étrangère d'employés sans racine et sans alliances dans le pays.

Quant aux Juifs, ils sont nombreux, mais encore soumis aux humiliantes et dures conditions que leur avait faites le moyen âge.

La gravure, page 253, donne idée des différents costumes hongrois; celui du gentilhomme magyare est, comme on peut le remarquer, le type primitif de nos housards.

Il y a, en Hongrie, beaucoup de bohémiens ou zingares. Le dernier empereur d'Autriche, voulant mettre fin à leurs vagabondages déprédateurs, fit brûler les chariots et les tentes qui favorisaient leurs perpétuelles migrations; depuis, ils campent à l'entrée des villages dans des huttes en clayouages, ou à la lisière des bois, sous des lambeaux de toile et de tapis. Ils réparent les chaussures, aiguisent les couteaux, font des tours d'adresse, annoncent l'avenir, montrent des chiens auxquels ils ont appris à danser, et se livrent surtout à la mendicité et à la maraude.

SIÉGE DE LA ROCHELLE PAR RICHELIEU.

1627.

Le parti protestant en France, de 1622 *à* 1627. — Au mois d'octobre 1622, un traité signé à Montpellier entre Louis XIII et le duc de Rohan avait mis fin à la guerre de religion qui avait éclaté l'année précédente. Ce traité rétablissait les anciens édits de pacification; mais les assemblées autres que les consistoires et les synodes ecclésiastiques étaient interdites aux huguenots, qui ne conservaient, comme villes de sûreté, que la Rochelle et Montauban. Toutefois, le roi promit de ne point mettre de garnison à Montpellier, de ne pas y bâtir de citadelle, et de faire raser le fort Louis, qu'il avait récemment élevé à mille pas des portes de La Rochelle. Cette paix, assez mal observée de part et d'autre, tendait à consommer la ruine du parti protestant: aussi les chefs de ce parti, le duc de Rohan et son frère le duc de Soubise, épiaient l'occasion de faire recouvrer à leurs coreligionnaires les assemblées politiques, les villes de sûreté, l'organisation militaire, et tous les avantages qu'ils avaient perdus. En 1625, voyant Richelieu engagé dans une lutte périlleuse contre la maison d'Autriche, ils crurent le moment favorable; les prétextes, d'ailleurs, ne leur manquaient pas. Le fort Louis, qui commandait l'entrée de la Rochelle, loin d'être rasé, comme le roi l'avait promis, était de jour en jour plus fortifié. A Brouage, à Oleron, on avait placé des troupes, de l'artillerie et des gardes-côtes. Les navires ne pouvaient entrer dans le port de la Rochelle ou en sortir qu'en payant des droits si considérables qu'ils avaient anéanti son commerce. Enfin l'on savait que, pour compléter le blocus, une flotte royale était réunie à l'embouchure du Blavet.

Ce fut dans ces circonstances que le duc de Soubise se décida à prendre les armes sans avoir consulté son parti. Au mois de janvier 1625, il s'empara de l'île de Ré, y arma cinq petits navires sur lesquels il embarqua trois cents soldats et cent matelots; puis, le 17 janvier, à la tête de cette flottille, il entra dans le port de Blavet, attaqua les vaisseaux du roi et s'en rendit maître; mais lorsqu'il voulut sortir du port avec ses prises, les vents contraires le forcèrent d'y rentrer, et il ne tarda pas à y être assiégé par deux mille hommes sous la conduite du duc de Vendôme, gouverneur de Bretagne. Les Huguenots crurent Soubise perdu et le désavouèrent. Mais, au bout de trois semaines, le vent ayant changé, il parvint à couper les chaînes et les câbles qui fermaient le port, franchit la passe longue et étroite, et put ramener encore quinze ou seize vaisseaux avec lesquels il s'empara de l'île d'Oleron.

Le duc de Rohan, pensant que la perte de la flotte du roi rendrait Richelieu plus disposé à traiter, demanda à ouvrir des négociations, réclamant seulement l'exécution du traité de Montpellier. Ses offres n'ayant point été acceptées, il commença, de son côté, les hostilités en Languedoc, le 1er mai, et convoqua à Castres une assemblée des églises de la province, par laquelle il se fit nommer général; et, bien qu'il ne recrutât son armée qu'avec peine, il réussit pourtant à faire face aux troupes du roi.

Pendant ce temps, le duc de Soubise, qui avait enfin obtenu l'assistance des Rochelois, tenait la mer avec une flotte puissante. Il fit de nombreuses prises, et alla même ravager les côtes du Languedoc. Mais bientôt Richelieu, ayant emprunté des vaisseaux à la Hollande et à l'Angleterre, le fit attaquer par Toiras et le duc de Montmorency dans la rade du bourg Saint-Martin de l'île de Ré: ceux-ci, après l'avoir battu d'abord sur terre le 15 septembre, s'emparèrent d'une partie de sa flotte; le reste se réfugia en Angleterre.

Ces succès n'arrêtèrent pas Richelieu: il résolut d'étouffer cette guerre civile. « Le commencement de l'année 1626, dit-il dans ses Mémoires, fut signalé par deux actions importantes et peu attendues, qui donnèrent au roi le repos au dehors et au dedans de son royaume, et lui ouvrirent le chemin pour extirper le parti huguenot qui depuis cent ans divisait son État. Ces deux affaires furent: la conclusion de la paix avec l'Espagne, et celle avec les huguenots. » Cette double négociation fut conduite avec l'habileté ordinaire du cardinal. L'Espagne, espérant que Louis XIII s'engagerait de plus en plus dans la guerre contre les réformés, se montra fort accommodante sur les affaires d'Italie. L'Angleterre, dont l'intérêt était de maintenir la France en guerre avec le reste de l'Europe et surtout avec l'Espagne, détermina les Rochelois à s'arranger avec le roi; « d'où il arriva, dit Richelieu, que, par une conduite pleine d'industrie inaccoutumée, on porta les huguenots à consentir à la paix de peur de celle d'Espagne, et les Espagnols à faire la paix de peur de celle des huguenots. »

Cette paix, signée avec les protestants le 5 février 1626, ne modifiait guère le traité de Montpellier. On leur accordait seulement les fortifications qu'ils avaient construites nouvellement, et le roi d'Angleterre se portait garant du traité. Ses ambassadeurs promettaient, d'après les paroles qui leur avaient été données, « que le fort Louis et les îles de Ré et d'Oleron ne serviraient jamais à nuire à la sûreté et au commerce de la Rochelle. »

Richelieu mit à profit le répit que lui donna cette pacification. Il poursuivit avec ardeur son projet de relever ou pour mieux dire de créer la marine française. Il commença par supprimer la charge d'amiral de Bretagne, et par racheter du duc de Montmorency celle de grand amiral dont les priviléges contrariaient ses desseins, et se fit donner la surintendance de la navigation et du commerce; puis il ordonna de construire, dans les ports de France et de Hollande, des vaisseaux de toute grandeur. La paix lui était nécessaire, et il n'était point encore disposé à la rompre, quand, par une querelle avec l'Angleterre, il se vit forcé de recommencer la lutte plus tôt qu'il ne comptait.

Henriette de France, fille de Henri IV, avait été mariée à Charles Ier, roi d'Angleterre; mais la discorde n'avait pas tardé à éclater entre les deux époux. La jeune reine, dès les premiers jours de son arrivée à Londres, avait refusé d'être couronnée avec son mari, afin de ne pas avoir à s'agenouiller devant un prélat hérétique dans l'église presbytérienne de Westminster. Chaque jour voyait naître de nouvelles querelles que le favori du roi, le duc de Buckingham, ne manquait pas d'aigrir encore. Enfin, le 9 août 1626, toutes les dames françaises et tous les prêtres attachés à Henriette furent enlevés d'auprès d'elle et expulsés d'Angleterre. Louis XIII prit vivement la défense de sa sœur, et, au mois d'octobre, il envoya à Londres, pour régler ce différend, Bassompierre, qui, croyant avoir réussi dans la mission dont il s'était chargé, allait se rembarquer, quand Buckingham lui annonça, à Douvres, qu'il était lui-même chargé d'une ambassade extraordinaire à la cour de France. Cette nouvelle rompit toutes les négociations. Louis XIII, qui n'avait pu oublier la manière insolente dont Buckingham s'était conduit envers Anne d'Autriche, refusa de recevoir un

pareil ambassadeur, et le favori offensé fit saisir par les corsaires anglais tous les navires français qui se trouvaient sur les côtes de France et d'Angleterre; il promit sa protection aux huguenots s'ils voulaient prendre encore une fois les armes; et, pour les engager à se déclarer, il équipa une flotte formidable avec laquelle, au mois de juillet 1627, il parut tout à coup devant l'île de Ré. Elle portait seize mille hommes de débarquement et un grand nombre de réfugiés français, entre autres le duc de Soubise. Buckingham répandit sur le rivage un manifeste où le roi d'Angleterre déclarait n'avoir d'autre but, dans cette expédition, que de rendre aux églises de France leur ancienne splendeur, et de secourir la Rochelle, que les armes de Louis XIII menaçaient de toutes parts. Les Rochelois, néanmoins, hésitèrent longtemps à accepter la protection des anciens ennemis de la France. Ils comprenaient qu'ils assumaient sur eux une terrible responsabilité s'ils commençaient les hostilités. Le maire et les jurats refusèrent l'entrée de leur port à Buckingham, et la vieille duchesse de Rohan, malgré la vénération dont elle était entourée, ne put les décider à ouvrir les portes à son fils Soubise. Elle fut obligée de l'aller chercher elle-même dans une chaloupe. Elle le ramena avec un secrétaire de Buckingham, et parvint à leur faire obtenir audience par la bourgeoisie. Mais les Rochelois les renvoyèrent avec cette réponse, qu'ils étaient unis par serment au corps entier des réformés, et qu'ils ne prendraient point les armes sans l'appui et le consentement de leurs coreligionnaires.

Commencement des hostilités.—Arrivée de Buckingham devant la Rochelle. — Malgré cette déclaration, les Anglais commencèrent les hostilités. « Buckingham voulut, devant toutes choses, dit Fontenay-Marcuil, assiéger la citadelle de Ré pour s'en faire, en cas de besoin, une retraite assurée, et se rendant maître, par le moyen des vaisseaux qu'il y tiendrait, de tout le commerce depuis la rivière de Bordeaux jusqu'à celle de Nantes, avoir de quoi fournir aux frais de la guerre tant qu'elle durerait, sans être à charge à l'Angleterre ni en dépendre qu'autant qu'il voudrait; croyant, au reste, plus à propos de laisser venir le roi à la Rochelle, et même l'assiéger, que de l'en empêcher, afin que, ne se pouvant pas toujours défendre toute seule, elle fût enfin contrainte de prendre un maître, ne doutant point que ce ne fût le roi de la Grande-Bretagne plutôt que le roi, à cause de sa religion, et que ceux des autres provinces ne suivissent son exemple; par où ils deviendraient aussi puissants en France que leurs prédécesseurs y avaient été. »

« Pour mieux comprendre cette affaire, dit Rohan dans ses Mémoires, il faut savoir que Ré est une île située à une lieue de la Rochelle, qui a sept lieues de long, fort fertile, surtout en vins et en sel. Entre Ré et Brouage, il y a une autre île nommée Oleron, aussi grande qu'elle, aussi peuplée et encore plus fertile, où le roi s'était conservé un fort que le duc de Soubise y avait fait faire en la guerre précédente, lequel ne valait rien; et si Buckingham s'en fût saisi, et de toute l'île où presque tous les habitants sont réformés, il ôtait tout moyen de secours à la citadelle de Ré. »

Ce fut donc sur l'île de Ré que Buckingham dirigea son

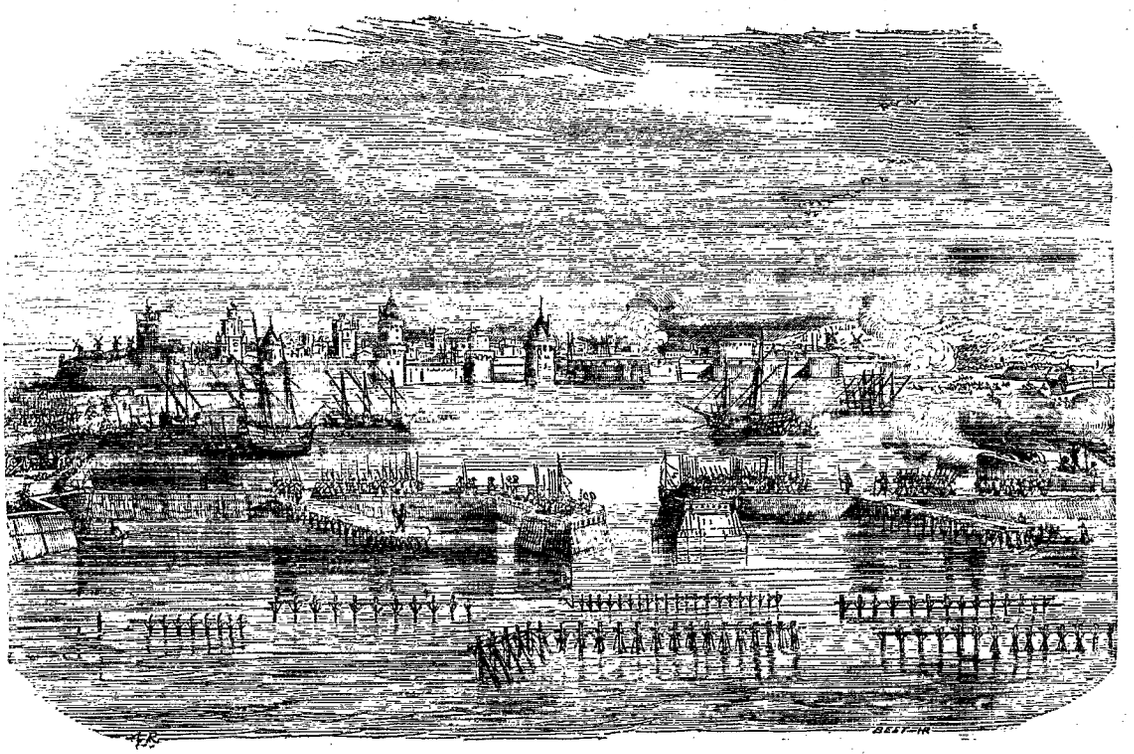

Vue de la Rochelle vers 1627.

expédition. Toiras en avait été nommé gouverneur par Richelieu. On y avait construit deux forts, l'un au bourg Saint-Martin, l'autre à quelque distance, nommé fort la Prée. Le dernier était seul, achevé lors de l'arrivée des Anglais. Toiras, comptant que les ennemis attaqueraient d'abord le fort Louis, avait, malgré les ordres formels de Richelieu, assez mal approvisionné les deux places; mais heureusement il avait gardé avec lui des troupes excellentes, et entre autres la plus grande partie du régiment de Champagne. Il savait d'ailleurs que le roi avait rassemblé une armée qui était en marche pour la Rochelle.

La fin à la prochaine livraison.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. MARTINET, rue et hôtel Mignon.

SIÉGE DE LA ROCHELLE PAR RICHELIEU.

Fin. — Voy. p. 255.

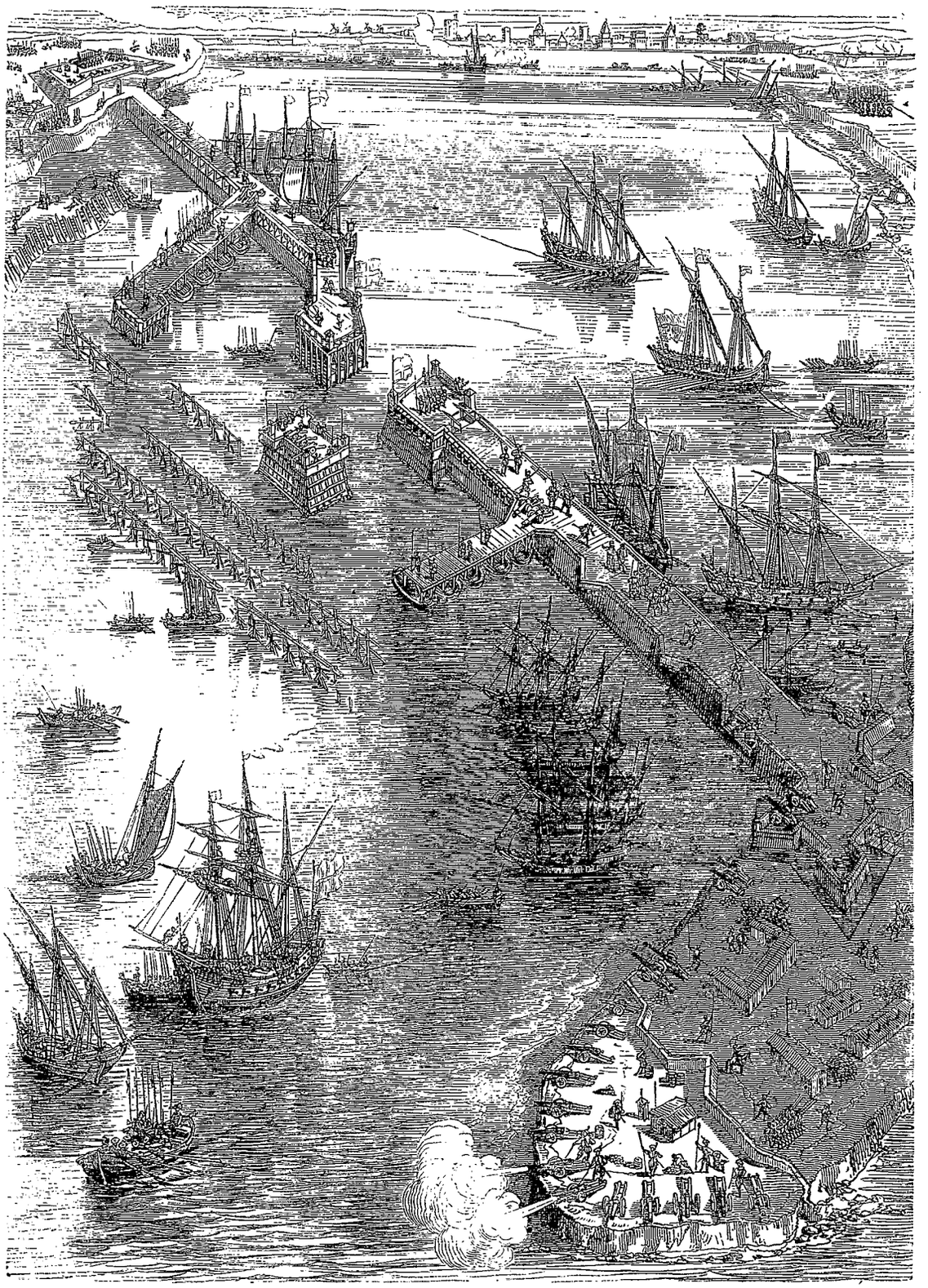

Siége de la Rochelle. — Vue de la digue de Richelieu, construite par Du Plessis et Vassal.— Dessin de M. A. Rouargue. — Cette gravure et les suivantes sont la reproduction des gravures du dix-septième siècle sur le siége de la Rochelle, d'après Callot.

Descente des Anglais dans l'île de Ré. — Combat de Saint-Blanceau. — Le 22 juillet (1627), les Anglais descendirent dans un endroit nommé Saint-Blanceau, très-favorable pour un débarquement. Une langue de terre s'y avance dans la mer, et l'eau y était assez profonde pour permettre aux gros navires d'aborder. Toiras, qui n'avait pas suffi-

samment reconnu ce lieu, y accourut avec ses troupes lorsqu'il apprit l'arrivée des Anglais. Au nombre des morts tués à ce premier combat étaient, du côté des Français, le baron de Chantal, père de madame de Sévigné, et un neveu du célèbre Montaigne. Du côté des Anglais, qui perdirent plus de cinq cents hommes, on regretta principalement le Français Saint-Blancart, l'âme de l'entreprise, et dont la mort « fut une perte plus considérable que n'aurait été le gain tout entier des îles. » Ce dernier, après la réduction de Montpellier, avait vendu tout son patrimoine pour n'avoir, disait-il, rien à perdre en France, et y guerroyer toutes les fois qu'il pourrait y vivre aux dépens du roi. « Celui-là, dit un historien, ayant été tué, l'armée demeura presque aussi morte que lui. Le duc de Buckingham, qui n'avait jamais vu de guerre, n'ayant plus personne sur qui se reposer que des Anglais, qui n'avaient servi que sous les princes d'Orange (c'est-à-dire dans les Pays-Bas), où ils ne faisaient qu'obéir, se trouvait bien empêché d'avoir à commander; ils ne surent lui faire prendre d'autre parti que d'en user comme ils avaient vu faire en Hollande, marchant toujours en bataille, et logeant de bonne heure pour avoir le loisir de se retrancher. De sorte qu'ayant employé le reste de la journée et toute la nuit à descendre, ils demeurèrent cinq jours à faire un chemin pour lequel il ne fallait tout au plus qu'une après-dînée. »

Siége du fort de Saint-Martin. — Ces lenteurs sauvèrent le fort Saint-Martin, d'où dépendait le sort de l'île de Ré. Toiras eut le temps de compléter ses préparatifs de défense et de rassembler des provisions. Pourtant, il commit l'imprudence, pendant les quinze premiers jours, de ne point régler la distribution des vivres et de laisser ouverts les cabarets où il s'en gaspillait follement. « Mais, dit un contemporain, ces fautes furent les seules qu'il fit, s'étant porté en tout le reste, et avec une infinité de difficultés qu'il rencontra, avec tout le cœur et l'esprit qui se pouvait. »

Buckingham, étant enfin arrivé devant la citadelle, fit immédiatement commencer une circonvallation.

Cependant, bien que Louis XIII fût tombé gravement malade, l'armée royale avait continué sa marche vers la Rochelle, sous les murs de laquelle elle était arrivée au milieu du mois d'août. Ce fut seulement quelque temps après que les habitants se déclarèrent et firent alliance avec les Anglais. Nous reviendrons sur ce fait après avoir raconté tout ce qui se passa dans l'île de Ré. Le cardinal de Richelieu, qui avait rejoint l'armée, comprenant l'importance qu'il y avait à conserver cette île, ne négligea aucun moyen pour envoyer des secours aux assiégés, que le défaut de vivres et de munitions, les maladies, avaient réduits à l'extrémité. Il faut lire, dans les Mémoires de ce grand ministre, le récit de tous les préparatifs qu'il ordonna à cette occasion, et pour lesquels il n'épargna ni l'argent de l'État, ni le sien propre. Dans tous les ports de l'Océan, il fit construire et équiper des navires qui devaient se rendre sur les côtes de la Rochelle.

Secours envoyés à la citadelle de Ré. — A l'un des premiers jours d'août, treize gentilshommes se jetèrent dans une barque à douze rames; attaqués par les chaloupes anglaises, ils furent pris et jetés à la mer, à l'exception d'un nommé Jouy qui fut épargné : Buckingham fit pendre les matelots anglais qui lui avaient sauvé la vie. « Mais, dit Richelieu, ces cruautés, au lieu d'épouvanter, animaient les nôtres contre les ennemis. » Le 8 du même mois, deux chaloupes et une barque purent arriver au fort de Saint-Martin et au fort de la Prée, et bien à propos, car il n'y avait plus de vivres que pour quatre ou cinq jours, et elles en portèrent pour un mois. Buckingham, irrité de ce secours, se livra à d'horribles cruautés. Le 21 août, « il fit ramasser toutes les femmes catholiques de l'île qui avaient leurs maris dans la citadelle, et leur fit passer les tranchées à coups de bâton, les chassant vers la citadelle, où, d'autant que du commencement on ne les voulait pas recevoir et qu'elles revenaient vers les Anglais, ceux-ci firent tirer sur elles et en tuèrent beaucoup, dont les soldats de la citadelle ayant compassion, ils leur ouvrirent les portes et les reçurent. Il y eut une de ces pauvres femmes qui, étant tombée d'une mousquetade dans le corps, donnait encore en cet état la mamelle à son enfant, qu'elle avait entre les bras pour l'empêcher de crier; et venant à mourir, l'enfant se trouva téter encore vivant lorsqu'on le fut quérir. »

Les Anglais, pour fermer la mer aux assiégés, eurent recours à des travaux analogues à ceux que Richelieu employa quelque temps après contre la Rochelle. Ils échouèrent devant le fort Saint-Martin une grande quantité de barques remplies de pierres; puis ils construisirent, au moyen de carcasses de grands navires, un immense radeau qu'ils armèrent de plusieurs canons, et qu'ils approchèrent le plus près possible de la citadelle. « Mais cette machine dura peu, car, dans l'espace d'une nuit, un vent de nord-est la rendit invisible. Enfin ils firent une estacade de mâts de navires attachés ensemble avec des chaînes de fer et, par les extrémités, liés à de gros câbles, à de grosses ancres, à mille pas de la citadelle. Ils attachèrent aussi de gros câbles d'un vaisseau à l'autre, où ils enfilèrent des barriques et des pataches pour la soutenir sur l'eau. Cette invention devait, ce semble, fermer tout passage pour arriver à la citadelle; de sorte que Buckingham se vantait qu'il n'y avait que les oiseaux qui en pussent approcher....; tout enorgueilli, il envoya convier Toiras de se rendre, et lui fit présent d'une douzaine de melons. Toiras lui manda n'être pas encore à cette extrémité et lui envoya en revanche de ses melons six bouteilles d'eau de fleurs d'oranger et une douzaine de vases de poudre de Chypre dont il avait eu soin de mieux fournir sa citadelle que de blé et de vin pour ses soldats. » Malgré cette fanfaronnade, Toiras, dont la position empirait chaque jour, voulut avertir le roi de la détresse où il se trouvait; il lui expédia trois hommes qui s'offrirent à traverser à la nage le bras de mer qui séparait l'île de Ré du continent. L'un d'eux se noya; le second, exténué de fatigue, se rendit aux Anglais. Le troisième, un Gascon nommé Pierre, put seul arriver après avoir couru les plus grands dangers. Ayant été aperçu par les Anglais, il fut suivi longtemps par une chaloupe qui finit par le prendre pour un poisson; car, chaque fois que la chaloupe approchait, le hardi nageur faisait le plongeon, restait sous l'eau le plus longtemps possible, et reparaissait à quelque distance pour recommencer le même jeu. Un orage qui éclata servit encore à favoriser son projet; il se laissa porter par les vagues, et enfin, échappé à grand'peine aux poissons qui s'acharnèrent après lui pendant près d'une demi-lieue, il put enfin toucher la terre; mais, exténué tant par la fatigue que par les morsures qu'il avait reçues, il ne put se tenir sur ses pieds, et fut obligé de se traîner sur les mains jusqu'à ce qu'il eût trouvé un paysan qui le mena au fort Louis. Le roi, pour récompenser son courage, lui accorda à l'instant une gratification, et de plus cent écus de pension sur les gabelles.

La lettre que cet homme avait apportée au roi dans une boîte de fer-blanc, renfermait de telles nouvelles sur la situation des assiégés, que Louis XIII envoya à l'instant dans tous les ports l'ordre de faire partir les secours destinés à Toiras. Ces ordres rencontrèrent plus d'un obstacle. Les matelots des côtes voisines de la Rochelle étaient huguenots; on mettait tout en œuvre pour les empêcher de s'embarquer. Ils cédaient d'autant plus aux prédications de leurs coreligionnaires, que chaque jour les flots portaient sur le rivage des corps de Français que les Anglais avaient jetés à la mer après leur avoir attaché les bras et les jambes. Il fallut recourir à des mesures de rigueur pour trouver le nombre d'hommes nécessaires au service des embarcations.

Enfin, le 5 septembre, par une nuit obscure, le capitaine

Vaslin partit du havre des Sables d'Olonne avec seize pinasses chargées de provisions, de poudre, de mèches, de plomb et de médicaments. Quelques-unes s'égarèrent, et il n'en avait que douze avec lui quand il aborda la flotte ennemie. « Aussitôt qu'ils furent découverts, dit Richelieu, force coups de canon et mousquetades furent tirés sur eux, qui ne blessèrent personne, mais seulement coupèrent quelques mâts, rompirent quelques voiles et percèrent une pinasse. Ils abordèrent à l'île à deux heures de nuit; n'étant qu'à deux cents pas près, ils furent aperçus du fort, où incontinent on commença à crier : *Vive le roi!* Ils allèrent échouer à l'un des bastions de la citadelle, et si avant que les ennemis ne pouvaient les endommager. Le matin, au jour levé, les matelots déchargèrent les pinasses dans le fort, sur lesquelles les ennemis tirèrent force canonnades sans blesser personne. Le fort était en grande extrémité, Toiras fort malade, les vivres manquant, les moulins presque rompus; on y avait déjà mangé vingt chevaux. L'ordinaire des soldats augmenta dès-lors de quatre onces de pain par jour et d'une écuelle de fèves, et les soldats reprirent courage et espérèrent de recevoir d'autres secours à l'avenir. Les ennemis, au contraire, perdirent leur audace quand ils virent découvert ce secret si important, qu'il n'était pas impossible de jeter des secours dans le fort.

« Deux jours après, le capitaine Vaslin, à la marée de minuit, repartit de l'île de Ré avec toutes ses pinasses chargées de malades et blessés, et de femmes catholiques que les ennemis avaient envoyées à la citadelle. Le roi envoya une chaîne d'or et 1 000 écus audit Vaslin, et 13 000 écus pour les matelots des pinasses, et promit encore à Vaslin 4 000 écus ou une compagnie au régiment de Navarre à son choix. Deux capitaines basques qui avaient bien fait, reçurent chacun une chaîne d'or, et les matelots furent tous récompensés. »

Ravitaillement de la citadelle. Combat naval.— Depuis cette époque jusqu'aux premiers jours d'octobre, les assiégés ne purent recevoir aucun secours. L'heure de la marée et le vent avaient été constamment défavorables; les ennemis avaient fait si bonne garde qu'aucune expédition n'avait pu franchir leur ligne. Toiras découragé commença à parlementer. Le 6 octobre, il envoya demander à Buckingham quelle composition il voudrait lui accorder. Celui-ci répondit qu'il savait les assiégés si gens de bien qu'ils avaient attendu à la dernière extrémité; toutefois qu'il les traiterait courtoisement, et il remit au lendemain à leur faire savoir sa volonté. « Il faisait en cela ce que les assiégés désiraient, qui était de tirer le temps en longueur; Dieu qui voulait les conserver lui aveuglait le jugement. Un meilleur capitaine et plus prudent eût dès-lors formé et conclu la composition, s'il eût pu le resserrant à une seule réponse. Le lendemain, Toiras envoya deux gentilshommes trouver le duc pour apprendre de lui quelle composition il voulait leur faire; mais il se ravisa, et leur dit que c'était à eux à proposer ce qu'ils demandaient; ils lui répondirent n'avoir autre charge de Toiras que de lui demander sa volonté. Sur cela il les renvoya ne leur donnant que trois heures pour mettre leurs demandes par écrit. A leur retour à la citadelle, il fut avisé de renvoyer un tambour à l'ennemi pour lui faire savoir qu'il y avait quatre corps dans la citadelle : les ecclésiastiques, les volontaires, les soldats et les habitants; que le temps était trop bref pour communiquer l'affaire à toutes ces personnes, qu'on le suppliait d'attendre au lendemain; ce dont il s'irrita grandement, disant qu'on l'abusait, et fit tirer un coup de canon et jeter force grenades. »

Enfin, le jeudi 7 octobre, la veille même du jour où Buckingham devait donner réponse aux propositions des assiégés, le vent ayant subitement soufflé du nord-ouest, la flottille, rassemblée par Richelieu de tous les ports de l'Océan et de la Manche, put mettre à la voile du havre des Sables d'Olonne vers huit heures du soir, ayant pour mot d'ordre, *Vive le roi! Passer ou mourir.* Nous empruntons le récit de cette entreprise, qui décida du sort de l'île de Ré et de la Rochelle, à une relation contemporaine intitulée : *Les deux siéges de la Rochelle.*

« Le capitaine Maupas, grandement entendu à la marine, bien connaissant les terres comme étant du pays, et ayant passé et repassé depuis huit jours dans une seule barque au milieu des ennemis, avec M. le marquis de Grimaud, mena l'avant-garde... Suivait après le corps en forme de bataille, composé de dix pinasses, outre les quinze autres précédentes que Monsieur, frère du roi, avait fait venir de Bayonne. A la queue, au tour des dites pinasses, y avait douze traversins, comme plus forts et plus grands. En l'arrière-garde, était le flibot du sieur de Marsillac, bien armé et munitionné. En cet ordre, le plus près qu'ils pouvaient les uns des autres, ils allaient côtoyant la grand'terre pour n'être point vus ni découverts par les vedettes des ennemis qui n'étaient qu'à une lieue des Sables.

» Or, il arriva que, comme cette flotte allait cinglant à pleine voile, et que l'on croyait être déjà devant Saint-Martin, Dieu fit cesser le vent tout à coup en telle sorte qu'il fallut demeurer près de deux heures sans pouvoir aller ni à droite ni à gauche. Alors chacun tout étonné et croyant demeurer à la merci des ennemis si le jour les surprenait, se mirent à prier Dieu, faisant vœux et prières, et se recommandant à la Vierge, lui faisant vœu, au nom du roi, de lui faire bâtir une église sous le nom de Notre-Dame de Bon-Secours, en mémoire de cette journée, s'il lui plaisait envoyer le vent favorable. Soudain ils furent exaucés, car le vent se rafraîchit; en sorte que chacun ayant repris sa piste et son ordre, en moins de demi-heure ils virent le feu que M. de Toiras faisait faire en la citadelle. Là, quittant la côte de la Tranche, chaque pilote regardant sa boussole, ne pensant plus qu'à passer courageusement, on entra dans la forêt des navires ennemis. Les premières sentinelles les ayant laissé passer sans dire mot; après que tout eut passé, ils commencèrent à les envelopper et canonner si furieusement que l'on eût dit que c'était de la grêle.

» Cependant les chaloupes et galiotes des ennemis vinrent après pour les agrafer, en sorte que ceux qui étaient à la grande terre croyaient tout perdu, comme aussi il y avait de l'apparence; au contraire, M. de Toiras, espérant toujours bien du bonheur du roi et de la France, ayant le bruit de tant de canonnades de part et d'autre, fit redoubler les feux sur les bastions, et de fait, il était en grand danger... Quatre chaloupes et un *heu* d'Angleterre vinrent aborder la barque du capitaine Maupas. Celui-ci, ayant disposé ses mousquetaires et piquiers, donna l'ordre à ceux qui devaient tirer ses pierriers et canons, et jeter les feux d'artifice, fit tenir chacun à son poste, et défendit qu'on tirât qu'il ne l'eût commandé. Aussitôt les ennemis abordèrent criant : *Amène, amène.* Maupas, son pistolet d'une main et le capabod de l'autre, crie : *Tire*, lâchant son pistolet; alors toute son artillerie déchargea. Après on vint aux mains, et feux d'artifice furent jetés de part et d'autre. Les nôtres se défendirent partout si vaillamment, qu'après un long combat les ennemis se retirèrent avec beaucoup de perte et peu de ceux du roi. Et croyant emporter plus d'avantage, ils furent attaquer les pinasses, où ils trouvèrent à qui parler. En même temps, toutes les chaloupes des Anglais, au nombre de cent cinquante, vinrent fondre, qui d'un côté, qui de l'autre, sur toute la flotte. L'on demeura longtemps aux prises sans que les ennemis pussent entrer dans pas une barque du roi; en sorte que, hors de tout péril et s'exhortant à courage les uns les autres, voici que d'autres difficultés se présentèrent; car les ennemis tenaient de grands mâts de vaisseaux attachés les uns aux autres, et force grands bois et cordages de vaisseau en vaisseau pour empêcher le passage. Mais au lieu de perdre courage, chacun mit la main au coutelas pour couper les câbles, et avec piques et hallebardes faire enfoncer les

mâts et bois qui les empêchaient. Et par malheur, Coussage, contre-maître et lieutenant de Maupas, ayant coupé avec son tarrobat un grand câble qui empêchait le passage de leur barque, ce câble tomba et s'embarrassa dans le gouvernail de la barque de Rasilly, et par une secousse de mer d'une grande impétuosité l'entraîna contre la ramberge où ce

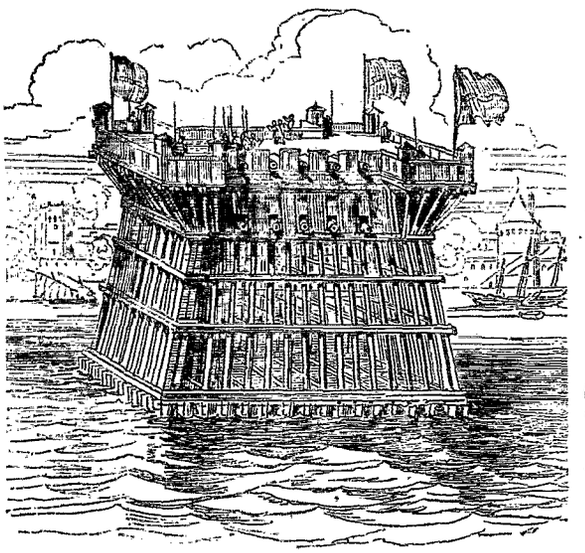

Le Château d'Argencourt, placé au centre de la digue.

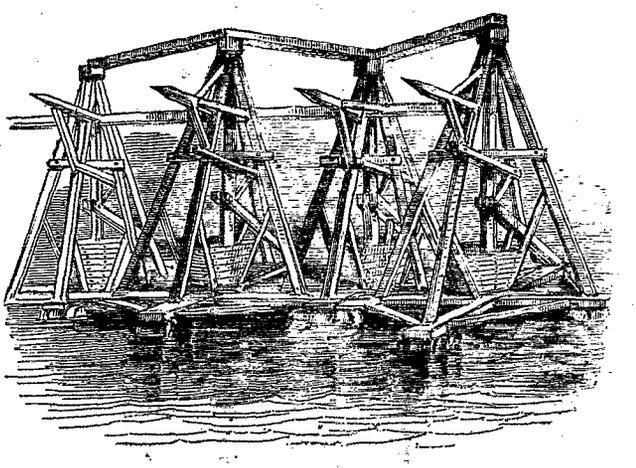

Estacade protégeant la digue.

câble était attaché, où soudain il fut accroché et investi par une douzaine de chaloupes; et après un grand combat, voyant qu'il lui était impossible de plus résister, commanda plusieurs fois qu'on mît le feu aux poudres pour ne tomber entre les mains des ennemis, à quoi on ne voulut obéir. La Guette, gentilhomme nourri, page de la reine d'Angle-

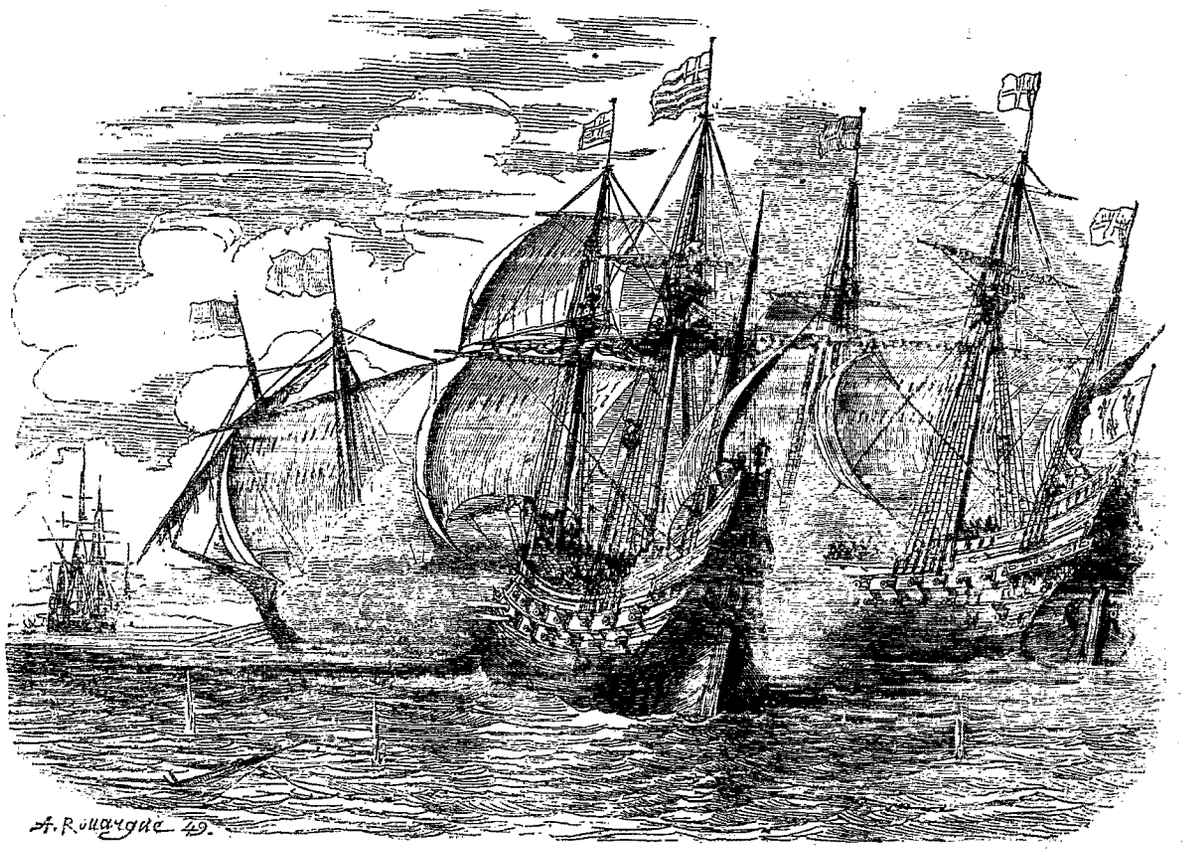

Siége de la Rochelle. — Combat entre des navires français et anglais.

terre, fendit un des ennemis auparavant que de se rendre. Enfin il fallut céder à la force et prendre la composition que les ennemis lui offrirent, savoir : dix mille écus que M. de Rasilly leur promit pour lui et tous ses compagnons.

» Or, cependant que les ennemis étaient acharnés à ce butin, vingt-neuf barques arrivèrent heureusement à la porte

de la citadelle entre trois et quatre heures du matin. Aussitôt la sentinelle qui était sur le bastion de la Reine, criant : Qui vive? il lui fut répondu par quantité de voix éclatantes : Vive le roi ! ce qui mit au cœur de ceux de dedans une grande allégresse. Là, une chaloupe de la Rochelle, s'étant glissée parmi les vaisseaux du roi, comme si elle eût été de la

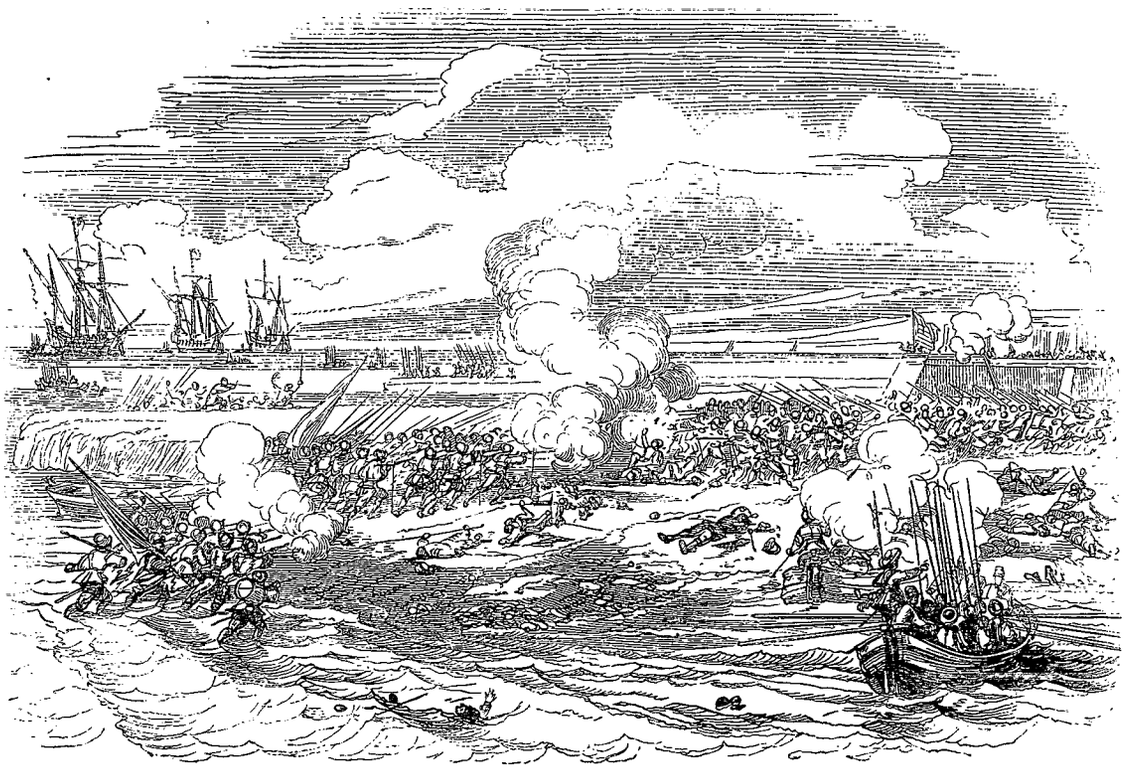

Siége de la Rochelle. — Défaite des Anglais à l'île de Ré.

troupe, pour brûler cette flotte, fut reconnue à son jargon par le sieur Dandouyn qui s'en douta; mais, à cause de l'impatience de M. de Toiras, il fit sauter tout le monde à terre, et demeura avec ses mousquetaires dans la pinasse pour remédier à ce qui pourrait arriver, demanda le mot et le contre-mot à la chaloupe rocheloise, ce que ne sachant, fit

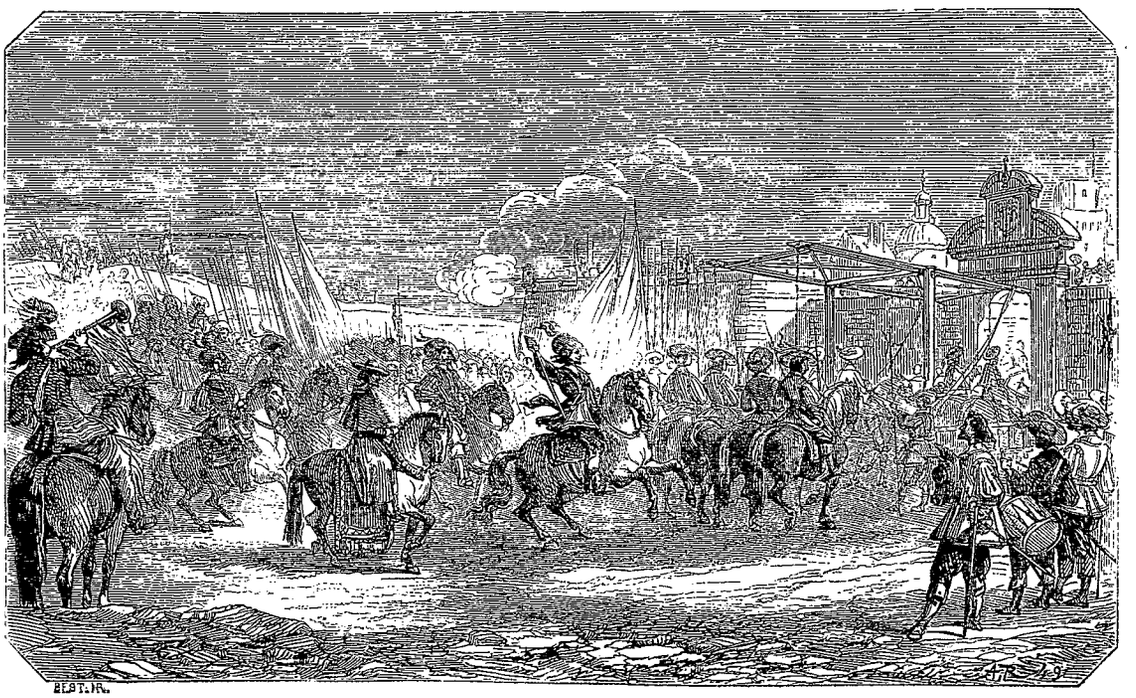

Siége de la Rochelle.— Entrée de Louis XIII.

connaître qui elle était; et à l'heure la chargea si furieusement que plusieurs furent tués et estropiés, et beaucoup faits prisonniers.

» M. de Toiras, voyant un si beau secours inespéré, courut aussitôt jusque dans l'eau embrasser la fleur de ses amis et tout le reste ensuite. Après les premiers compliments, chacun

fut conduit à la hutte de quelque soldat pour se sécher. »

Attaque des Anglais. Assaut. Buckingham chassé de l'île de Ré. — Le lendemain, jour où Toiras devait envoyer à Buckingham les articles de la capitulation, les assiégés montrèrent aux Anglais, pour toute réponse, au bout de leurs piques, force bouteilles de vin, chapons, coqs d'Inde, jambons, langues de bœuf et autres provisions, « et les nouveaux canonniers arrivés avec la flotte saluèrent de force canonnades leurs vaisseaux qui s'étaient approchés de trop près, sur la créance qu'ils avaient que ceux de dedans n'avaient plus de poudre. Il y avait dans les barques plus de deux cents tonneaux de farine, dont deux et demi suffisaient par jour pour le pain de ce qui était dans le fort. Il y avait plus de soixante pipes de vin, du vin d'Espagne, trois coffres d'onguents et drogues pour les malades et les blessés, des morues, des pois, des fèves en très-grande quantité, du verjus, du vinaigre, des jambons, soixante bœufs salés, plusieurs moutons vifs, des chemises, des chausses, des souliers en grand nombre, des manteaux de caban pour les soldats qui font la sentinelle, douze douzaines de gants, des fourreaux d'épées; tous les vaisseaux lestés de charbon de terre pour chauffer les soldats, et un grand nombre de planches pour faire les logis. »

Le même jour, les Anglais firent une tentative pour incendier la flotte française au moyen de brûlots; mais, grâce aux précautions prises par le capitaine Maupas et Toiras, ils furent repoussés avec perte : après une longue canonnade, ils parvinrent seulement à briser une vingtaine de barques dont les débris servirent à construire des cabanes pour les soldats. Une attaque faite le 9 octobre contre les retranchements du fort n'eut pas un meilleur succès; « et les assiégeants connurent alors que ceux de la citadelle avaient des poudres et boulets, car ceux qui s'avancèrent reçurent d'autres prunes que de Brignolles. » Le renfort entré aussi heureusement dans l'île se montait à deux cent cinquante soldats, cinquante matelots, seize canonniers, et plus de soixante gentilshommes qualifiés.

Quelques jours après, le roi arriva au camp devant la Rochelle.

Buckingham découragé eût levé le siége s'il n'eût pas attendu un corps de six mille hommes qui lui était promis depuis longtemps, et si les Rochelois ne l'eussent conjuré de ne pas les abandonner; mais il y fut bientôt forcé par les armes de Richelieu. Le 23 octobre, huit cents hommes débarquèrent au fort la Prée, avec la mission de pousser les retranchements de ce fort jusqu'à la mer, afin de favoriser le débarquement du reste des troupes. Ils y furent bientôt suivis de sept cents autres. De nouvelles troupes, et en nombre plus considérable, étaient en même temps réunies dans les différents ports de la côte, attendant avec enthousiasme le moment du départ.

A la même époque, Buckingham recevait un secours de quinze cents hommes; les Rochelois lui en amenèrent huit cents. Le 6 novembre, il donna à la citadelle de Saint-Martin un assaut général, dans lequel il fut repoussé avec une perte considérable. Il se décida alors à lever le siége. Mais, dans la nuit du 7 au 8 novembre, le maréchal de Schomberg, avec le gros de l'armée de secours, débarqua à Sainte-Marie, dans le sud-est de Ré, opéra sa jonction avec Toiras, et se mit à la poursuite des Anglais. Toiras, qui depuis le commencement du siége avait eu ses deux frères tués, voulait qu'on ne perdît point de temps pour charger les ennemis; mais le maréchal ne voulut pas y consentir. On perdit plusieurs heures, et lorsqu'on se décida à attaquer, une partie de l'armée anglaise avait déjà pu gagner l'île d'Oie, langue de terre séparée du reste de Ré par des marais et un canal sur lequel était jeté un pont. La cavalerie, qui couvrait la retraite, fut culbutée, et l'arrière-garde, abandonnée à elle-même, fut presque complétement détruite. Le désastre des Anglais fut complet : ils perdirent deux mille hommes tués, noyés ou pris, près de trois cents gentilshommes et officiers de marque, quatre canons et soixante drapeaux. Le 30 octobre, il ne restait plus un Anglais sur la terre française, et, malgré les supplications des Rochelois, Buckingham faisait voile pour l'Angleterre.

Blocus de la Rochelle. Construction de la digue. — Richelieu, libre de ses actions par la retraite des Anglais, put tourner toutes ses forces contre la Rochelle. Cette ville avait longtemps hésité à se déclarer contre le roi, et le commencement des hostilités sembla même avoir été occasionné par une méprise.

Le siége offrait de grandes difficultés. On commença d'abord par bloquer entièrement la ville du côté de la terre; mais lui fermer la mer était une chose plus difficile, et que bien des gens regardaient comme impossible. Un ingénieur italien, nommé Pompée Targon, proposa de barrer le canal au moyen d'inventions dont il était l'auteur, et dont il ne voulait pas dévoiler le secret. Bien que Richelieu n'y eût pas grande confiance, il lui permit d'exécuter ses plans; mais, après six mois de travaux, on fut obligé de renoncer à cette entreprise.

Deux Français vinrent tirer Richelieu d'embarras : l'un était Metezeau, architecte du roi, et l'autre Tiriot, « l'un des premiers maçons de Paris. »

« Ils offrirent, dit Fontenay-Mareuil, de fermer le grand port par le moyen d'une digue de pierres sèches qui se ferait au travers du canal, lesquelles se prendraient dans les deux côtés, où il y en avait en abondance, assurant que la mer ne la romprait pas, quelque furieuse qu'elle fût, parce qu'y trouvant un grand talus et des trous entre les pierres, elle y perdrait infailliblement toute sa force, et que le limon qu'elle y laisserait lierait mieux les pierres que tout le mortier qu'on y pourrait mettre; de sorte que si on voulait ils en feraient l'épreuve à leurs dépens. Sur quoi le cardinal de Richelieu ayant fait assembler chez lui tous les principaux officiers de l'armée, ils firent devant eux la même proposition, et répondirent si pertinemment à toutes les objections qu'on leur fit, qu'il n'y en eut point qui ne crussent la chose possible, et qu'ils étaient envoyés de Dieu. Ce que le cardinal de Richelieu ayant à l'heure même été dire au roi qui l'approuva aussi, on commença dès le lendemain à y travailler, et il s'y trouva tant de facilité que M. de Marillac en demanda la charge; de sorte que Metezeau et Tiriot, après avoir eu de grands remercîments et chacun mille écus, s'en retournèrent à Paris. Ce travail se faisait par les soldats de l'armée qui y allaient volontairement, et à qui on donnait un mereau (jeton) pour chaque hottée de pierre, lesquels on retirait tous les soirs en leur baillant tant pour chaque mereau, jusqu'à ce que la digue étant fort avancée, et ne pouvant plus faire tant de voyages, on en augmenta le prix à proportion de ceux qu'ils faisaient, afin qu'ils pussent toujours gagner pour le moins vingt sols par jour. »

Pour protéger les travailleurs, on construisit en même temps du côté de Coureille, un fort qu'on nomma le fort de la Digue, et on entoura la ville d'une circonvallation qui, malgré les obstacles que présentaient la nature et l'étendue du terrain, fut entièrement achevée avant la fin de l'année 1627. La digue fut commencée le 1er décembre 1625. On en poursuivit sans relâche la construction. La veille de l'Épiphanie, il éclata une tempête affreuse qui emporta une partie des travaux; mais les dégâts venaient principalement de ce que, contrairement aux instructions laissées par les inventeurs, on avait bâti la digue, non point en talus, mais aussi large d'en haut que d'en bas. A la fin de janvier, le marquis de Spinola, l'un des plus habiles généraux de l'Espagne, étant venu rendre visite au roi, on le mena voir les travaux du siége. « Il trouva, dit Richelieu, tous les ouvrages fort beaux et bien conduits, et principalement celui de la digue qu'il admira, assurant qu'il réussirait et qu'on prendrait la ville pourvu qu'on eût patience et qu'on n'y épargnât rien; le

bon ménage ne se devant chercher que dans la grande dépense qui fait réussir les choses plus assurément et plus promptement. »

Pour accélérer les travaux, on faisait échouer dans le canal que l'on voulait fermer de grands navires maçonnés et remplis de pierres à l'intérieur.

Tentative pour surprendre la Rochelle. — Richelieu, du reste, pourvoyait à tout avec une admirable prudence, et il sut triompher à la fois des intrigues de ses ennemis auprès du roi, de la mauvaise volonté des seigneurs qui disaient comme Bassompierre : *Nous serons assez fous pour prendre la Rochelle*, et surtout de la cupidité et de l'incapacité des fournisseurs de l'armée. Il gagna l'affection des contrées voisines de la Rochelle en instituant un commissaire spécial pour recevoir les plaintes des paysans contre les gens de guerre. En même temps, il ôtait tout prétexte de pillage et de maraude en assurant complétement l'approvisionnement des troupes, en fournissant aux soldats des vêtements chauds pour l'hiver, et en faisant payer la solde, non plus par les mains des capitaines, mais directement par les commissaires du trésor. Aussi *le Mercure français* a-t-il soin de faire remarquer que l'armée de terre employée au siége la Rochelle coûta, quoique beaucoup plus forte, deux tiers de moins que l'armée qui, en 1621, échoua au siége de Montauban.

Cependant, comme les travaux de la digue avançaient lentement, on essaya plus d'une fois de s'emparer de la ville par surprise. Richelieu donne de longs détails sur l'une de ces tentatives qui fut sur le point de réussir. Pontis, dans ses Mémoires, en raconte une où il joua le principal rôle, et où se trouva mêlé le confident de Richelieu, le fameux père Joseph.

« Le père Joseph, dit-il, fut averti qu'il y avait un grand aqueduc par où toutes les immondices de la ville se déchargeaient, et qu'on pourrait aisément, en faisant couler des troupes dans la nuit par cet aqueduc, se rendre maître ensuite de la place. Dès ce moment, il prit la résolution de tenter cette grande entreprise, et fit même dresser une terrible machine pour servir à ce dessein; mais il fallait reconnaître auparavant si le passage était bon. L'on parla à l'heure même de m'y envoyer... Je partis donc avec un enseigne, durant une nuit qu'il faisait d'horribles vents, ce qui favorisait notre dessein. L'on avait mis des soldats de cinquante en cinquante pas pour nous soutenir en cas que nous fussions attaqués, et aussi pour nous montrer les endroits où il y avait des fossés, de peur que nous ne nous perdissions dans l'obscurité. Étant arrivés à l'aqueduc, nous sondâmes avec une longue perche la vase, et nous trouvâmes partout une horrible profondeur de boue; et, après avoir regardé de tous côtés, nous jugeâmes qu'il n'y avait nulle apparence de passage. Nous retournâmes et fîmes notre rapport, qui fut que quarante mille hommes y périraient comme deux, et qu'il ne fallait rien espérer de cette entreprise. Sur ce, le père se dépite et s'emporte en disant que cela ne pouvait pas être, et qu'il avait su le contraire d'un homme même de la Rochelle. Je lui répartis hardiment que s'il pouvait faire prendre cet homme, il le fît pendre, parce que c'était un affronteur; et j'ajoutai que quand même le passage aurait été bon, il eût été impossible de rien faire cette nuit, puisqu'il n'y avait pas de ponts sur les fossés, mais seulement une planche sur laquelle un homme seul avait bien de la peine à passer. Le père se mit à crier encore davantage en disant qu'il avait donné ordre qu'on en fît, et qu'ils devaient être faits. La conclusion fut que n'y ayant point de ponts, et sa grande machine s'étant rompue, tout ce grand projet s'évanouit. Et le roi, après la prise de la Rochelle, voulut encore voir cet aqueduc, et fit remarquer au père Joseph le péril où il avait voulu exposer son armée. Ceci me fait souvenir de ce qui s'est passé entre le même père et le colonel Hébron, qui a été si connu en Allemagne et en France. Car faisant ainsi de vastes projets et desseins à perte de vue devant ce même colonel, et lui montrant sur une carte trois ou quatre villes qu'il lui marquait qu'on devait prendre, le colonel Hébron, qui n'avait pas accoutumé de recevoir de tels ordres d'un capucin, lui répondit en souriant : « Monsieur Joseph, les villes ne se prennent pas avec le bout des doigts. »

Expéditions des Anglais. Capitulation de la Rochelle. — Richelieu, comme il le dit lui-même, avait trois rois à vaincre pour prendre la Rochelle : le roi de France, le roi d'Espagne et le roi d'Angleterre. Louis XIII, chagrin et ennuyé d'un séjour de quatre mois à l'année, s'en retourna à Paris, et Richelieu, dont le départ aurait fait échouer le siége, n'hésita pas à le laisser partir seul, et à rester sous les murs de la Rochelle, jouant ainsi sa fortune politique. Les Espagnols, malgré le traité qu'ils avaient fait avec la France, n'envoyèrent une flotte que longtemps après le départ de Buckingham, et cette flotte était si mal équipée, si mal pourvue de vivres, qu'elle resta à peine quelques jours devant la Rochelle. Tous les vœux étaient pour le triomphe des protestants auxquels ils fournissaient secrètement de l'argent. L'Angleterre préparait une expédition formidable qui, après avoir été annoncée le 11 mai 1628, parut dans les eaux de Ré. Elle se composait d'une soixantaine de navires dont les plus forts portaient 1200 tonneaux. Les Anglais s'étaient imaginé pouvoir entrer sans obstacle dans le port. « Mais ils s'arrêtèrent, dit un historien, en voyant l'entrée de la rade barrée par une flotte de vingt-neuf vaisseaux, la plupart de 4 à 50 tonneaux, et par une multitude de barques et de chaloupes armées. Les flancs de cette armée navale étaient protégés par les batteries qui hérissaient les deux promontoires du chef de Baie et de Coreille, et les deux rives du canal. En supposant qu'on eût pu forcer cette redoutable barrière, on se fût trouvé en face de la digue presque achevée, garnie de quatre batteries à ses deux extrémités, et aux deux bords de l'étroite ouverture laissée au milieu pour le passage des marées. Un petit fort bâti dans le canal couvrait en outre cette ouverture, et ce fort était couvert, à son tour, par vingt-quatre vaisseaux enchaînés les uns aux autres et disposés en demi-lune. De l'autre côté de la digue, vers la Rochelle, une seconde estacade flottante de trente-sept vaisseaux enchaînés, et une flottille de barques armées, arrêtaient les efforts des Rochelois pour communiquer avec leurs auxiliaires. Après huit jours d'hésitation et deux ou trois brûlots lancés sans succès, la flotte anglaise, assez mal traitée par les batteries des côtes, vira de bord aux yeux des Rochelois consternés, le 18 mai. »

La détresse des malheureux habitants était parvenue à son comble. Dès le commencement de l'année, la disette s'était fait sentir. Pendant le séjour de Buckingham à l'île de Ré, ils lui avaient fourni des vivres, et, de plus, lui avaient laissé emporter trois cents tonneaux de blé. Ils ne s'étaient soutenus que par l'espérance du retour des Anglais. Lorsque la flotte, si impatiemment attendue, les eut une seconde fois abandonnés, les Rochelois virent leurs vivres complétement épuisés, la maladie faisait d'affreux ravages parmi eux. La duchesse de Rohan et quelques gens riches pouvaient encore, à prix d'or, se procurer de la viande de cheval et quelques onces de pain; les autres étaient réduits à se nourrir de cuirs bouillis, d'herbes et de coquillages. Nul secours ne pouvait arriver du côté de la terre, car le blocus était maintenu avec la dernière rigueur, et le duc d'Angoulême, ayant une fois laissé entrer quelques bœufs dans la ville, excita tellement contre lui la colère du roi et de Richelieu qu'aucun chef de l'armée royale ne fut tenté de l'imiter. La duchesse de Rohan écrivit en vain au roi pour lui demander la permission de sortir de la ville avec sa fille et deux cents femmes qui leur étaient attachées. Cette permission lui fut refusée. Ceux qui essayaient de franchir les murs étaient repoussés ou pendus.

Cette affreuse misère causa plus d'une émeute que réprima l'indomptable énergie du maire Guiton, que les Rochelois avaient mis à leur tête (voy. 1834, p. 18-19). Déjà seize mille personnes étaient mortes de misère ou de faim, et Guiton, qui ne songeait pas encore à se rendre, avait repoussé les sommations faites par le roi. Il voulait attendre la flotte que Charles Ier envoyait pour la troisième fois à son secours. Elle avait été retardée par la mort de Buckingham, assassiné le 23 août, à Portsmouth, au moment où il allait en prendre le commandement. Elle parut enfin en vue de la Rochelle le 28 septembre. Elle se composait de cent quarante voiles, portant six mille hommes de débarquement et un grand nombre de réfugiés français, entre autres le duc de Soubise et le comte de Laval, frère du duc de La Trémoille, qui venait de faire sa soumission au roi. Mais il était trop tard : la digue était terminée, garnie de forts et de puissantes batteries; l'armée et la flotte étaient nombreuses, pleines d'enthousiasme et ne demandant que le combat. Le commandant anglais, le comte de Lindsey, après un engagement sans importance, lança contre l'estacade un bâtiment maçonné où l'on avait placé douze milliers de poudre; mais ce brûlot éclata au milieu de la baie sans causer aucun dégât. Il était suivi par la flotte anglaise, qui canonna inutilement l'estacade pendant trois heures, où des deux côtés on tira plus de cinq mille coups de canon. Le lendemain, le combat recommença, mais avec la même issue que la veille. Une tentative des Rochelois contre la digue fut aussi infructueuse. Enfin, une tempête ayant contraint les Anglais de se retirer à l'île d'Aix, rien ne put les décider à recommencer le combat; ils préférèrent ouvrir des négociations avec Richelieu, qui consentit à leur accorder une trêve de quinze jours pour que Lindsey pût envoyer vers Charles Ier. Mais avant qu'on eût reçu la réponse du roi d'Angleterre, la ville, en proie à toutes les horreurs de la famine, avait capitulé. « Il y eut, dit Fontenay-Mareuil, des femmes qui mangèrent leurs enfants. Il fallait faire garder les cimetières de peur qu'on n'allât déterrer les morts pour les manger; et les mieux traités, à la réserve de cinquante ou soixante, ne mangeaient que du cuir bouilli avec de l'eau et du vinaigre. » — « L'hôte qui me logea quand nous fûmes entrés dans la Rochelle, dit Pontis, voulant me faire connaître quelle avait été l'extrémité de leur misère, me protesta que, pendant huit jours, il s'était fait tirer de son sang et l'avait fait fricasser pour en nourrir son pauvre enfant, s'ôtant ainsi peu à peu la vie à soi-même pour conserver celle de son fils. »

Les conditions faites aux Rochelois ne furent pas aussi rigoureuses qu'on aurait pu s'y attendre. Richelieu, le 23 octobre, écrivit de sa main, en présence des députés qui lui furent amenés dans les carrosses de Bassompierre, car ils n'avaient plus la force de marcher : « On promettra la vie aux habitants, la jouissance de leurs biens, l'abolition de leur crime et le libre exercice de la religion. » Le 29, une députation de douze bourgeois vint demander pardon au roi, et le lendemain les troupes royales entrèrent dans la Rochelle.

Le maire Guiton les attendait à la porte et leur adressa une courte harangue; le maréchal de Schomberg lui répondit qu'il n'était plus maire, et le renvoya. Les soldats défilèrent au milieu des rues encombrées de cadavres, et s'empressèrent de partager avec les habitants le pain qu'ils portaient sur leurs havresacs. Aucun désordre ne fut commis, grâce à la discipline sévère introduite dans l'armée. Le 10 novembre, une déclaration du roi fixa le sort de la Rochelle. L'exercice de la religion catholique y fut rétabli; les ecclésiastiques et les hôpitaux furent remis en possession de leurs biens. Les priviléges de la ville furent abolis, et les fortifications rasées du côté de la terre.



Combat sous les murs de la Rochelle.

Ainsi tomba la dernière forteresse du protestantisme en France, qui depuis un demi-siècle avait servi de refuge aux mécontents de tous les partis.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. Martinet, rue et hôtel Mignon.

ABBAYE DE KIRKSTALL

(Yorkshire).



Dessin de Marvy, d'après Turner.

Je quittais la petite ville affairée de Leeds, fatigué du bruit de ses mille commerces. J'avais tout voulu voir dans ce vallon industrieux, depuis la moindre fabrique jusqu'au canal qui communique aux deux mers, leur portant les houilles des mines et les produits de l'activité d'une population de près de cent mille âmes. Mon hôte, excellent patriote, fort épris de sa ville natale, n'avait que trop servi mes désirs; il ne m'avait fait grâce ni d'une des nombreuses écoles de Leeds, ni d'aucune de ses réunions scientifiques. Je m'étais à demi rôti dans les verreries, poteries, fonderies. J'avais failli me noyer en examinant trop en détail les pièces d'eau, les chutes, les engins merveilleux d'une teinturerie modèle. Aucune des nombreuses transformations que le drap doit subir ne m'avait échappé; et je savais qu'après avoir velouté les épaules de quelque lord goutteux, montré la corde sur celles de quelque pauvre hère, s'être enfin épluché en haillons sur le dos d'un plus malheureux, il repasserait sous la meule pour y être foulé de nouveau, et pour suivre, sur de plus maigres échines, la même échelle descendante. A parler franc, j'avais assez de tous les prodiges de ce canton manufacturier du *West-Riding*, arrondissement le plus actif du commercial, remuant et riche comté d'York. Je m'esquivai donc, par un beau soir, et parvins, à l'aide d'une suite de savantes combinaisons, à me soustraire à la politesse empressée de mon hôte. J'avais soif de solitude : après m'être faufilé dans ce labyrinthe de ruelles repoussantes qui doublent les belles façades des manufactures et des palais de l'industrie, j'arrivai sur les bords de la rivière, je la traversai dans une petite barque, et lorsque j'eus gagné une prairie où l'herbe, tondue de près par les troupeaux, déroulait sous mes pieds un moelleux tapis, et qu'au loin j'entendis le long et mélancolique beuglement d'une vache, je respirai! Il semblait que l'air eût jusque-là manqué à ma poitrine. Je l'ouvrais aux souffles de l'est, et, quelque éloigné que je fusse de l'Ouse, où se jette la rivière de l'Aire dont je suivais les bords, et par conséquent de l'Humber à l'immense embouchure, je me figurais que les saveurs salées et vivifiantes de la mer du Nord arrivaient jusqu'à moi.

J'avais marché près d'une heure, avec l'entrain d'un écolier échappé de sa classe, sous l'un de ces premiers soleils du printemps qui mettent des ailes aux pieds. Je ne pensais pas, j'aspirais, je sentais, je vivais, et je ne m'arrêtai que lorsque mes regards, qui erraient avec délices parmi les gazons, les eaux, les arbres et les collines bleues des lointains s'arrêtèrent sur une silhouette noirâtre. Des arceaux, des aiguilles, des pierres vermoulues, se découpaient en tons vigoureux sur un fond de lumière. Les nuages légers que la brise roulait devant elle, loin d'assombrir le ciel, en faisaient ressortir l'éclat, et cette voûte rayonnante rendait plus imposante encore la masse funèbre que je contemplais.

Je demeurai longtemps assis à regarder. Je songeai d'abord aux premiers qui s'étaient retirés des villes envahies par la corruption, et qui avaient cherché la solitude; hommes dont la vie, disent leurs contemporains, ressemblait à celle des anges. Après avoir entendu lire à l'église ces paroles de l'Évangile : « Si vous voulez être parfait, allez, vendez tout ce que vous avez; donnez-le aux pauvres, et vous

aurez un trésor dans le ciel, » le jeune Antoine prit la route du désert et y fonda la première communauté. Là, ses compagnons et lui travaillaient de leurs mains tout le jour, moins pour leur entretien que pour fournir aux besoins des pauvres. Il donna pour loi à ses cénobites de faire chacune de leurs actions comme si elle était la dernière. Dans le même temps, saint Hilarion imposa aux siens quatre moyens de perfection : la solitude, le travail des mains, le jeûne et la prière.

Des déserts de l'Égypte et de la Syrie, mon esprit, d'un bond, revint vers nos contrées, et je pensai à l'apôtre de l'Occident, à saint Benoît élevant un refuge aux lettres, aux sciences, aux arts, un mont Ararat pour arrêter l'arche au milieu du déluge des Barbares. Il fut un de ceux qui fondèrent l'érudition moderne : les chroniques de ses moines sont des travaux immenses passés en proverbe comme ceux d'Hercule dans l'antiquité ; nous disons encore d'un prodige de travail, de recherches consciencieuses et de patience : « C'est un ouvrage de Bénédictins ! »

Je songeai que c'était aux disciples de saint Bruno, aux Chartreux, que l'on avait dû ces nombreuses copies de livres qui tinrent lieu de l'imprimerie avant qu'elle fût inventée. Et ces ornements tracés sur le vélin, ces vignettes empreintes de grâces naïves et d'ingénieuses et étranges rêveries, où se plaisaient le pinceau si fin, la main si délicate de la religieuse, du cénobite dont toutes les joies humaines se concentraient dans son œuvre, n'était-ce pas le réveil des arts du dessin ? Les augustes chants sous les voûtes harmonieuses, ces chœurs célestes du sanctuaire, n'était-ce pas l'ange de la mélodie qui, sous la vibration de ses ailes, réveillait la lyre antique endormie, et en multipliait la puissance ?

Je passai en revue dans ma mémoire les différents ordres, et je les vis créés la plupart pour répondre à un besoin de l'humanité : ici pour purifier une société viciée, là pour rappeler la vie dans un pays dépeuplé, frappé de mort ; pour fertiliser des landes désertes, pour ranimer la confiance de populations dispersées, ou pour ouvrir, dans la guerre qui sévissait de toutes parts, un asile aux opprimés. Tantôt c'est le sol, tantôt la langue, les âmes, les intelligences qu'il s'agit de défricher. Les établissements de pitié publique, en ces temps de désastres, de misères, de famines, de pestes, sont, ainsi que les ateliers de travaux, des couvents ; tels sont les Hospitaliers institués par Gérard de Provence pour le service de pauvres soldats estropiés ou malades (tout ce qui n'était pas moine alors était soldat) ; les Trinitaires que fonde Jean de Matha ont pour mission la recherche, le rachat des captifs.

En fut-il de même des dernières institutions de ce genre ? Toutes ont-elles eu, dans les temps qui se rapprochent du nôtre, des buts aussi utiles, d'aussi nobles mobiles ? Je me rappelai du moins, entre autres, François de Salles ouvrant des retraites pieuses aux veuves, aux vieilles filles, aux femmes laides, infirmes, dédaignées, leur créant un intérêt, un pur amour ; et soulageant par l'association, la charité et la prière, ces souffrances abjectes que le monde accueille avec un rire moqueur, ou écrase sans les voir. Puis je songeai à Vincent de Paul qui crée à l'enfant abandonné de tendres mères, au vieillard délaissé des filles dévouées, et qui, même au criminel, au forçat, trouve un ami, un régénérateur.

Le jour baissait, mes yeux se reportèrent sur les ruines de plus en plus assombries. Un dernier rayon filtrait au travers de l'étroite croisée du clocher qui dessinait en noir, sur le ciel radieux, ses pierres vermoulues et disjointes ; l'arc m'en parut à plein cintre ; était-ce donc là une antique construction saxonne ? Cependant, à l'endroit où avait dû s'élever le chevet de l'église, la grande fenêtre du milieu s'allongeait en ogive ; et l'ogive, qui appartient au style gothique, date seulement des douzième et treizième siècles. Quelle race avait donc amoncelé ces pierres qui couvraient une si grande étendue de terrain ? Quel ordre de religieux avait habité et consacré ces murs ?.... Je me levai et me dirigeai vers la ville où je pouvais trouver réponse à ces questions. Cependant, à mesure que je m'éloignais, perdant de vue les décombres, ma rêverie, bercée au murmure des chutes d'eau formées par des levées successives, retournait vers d'autres problèmes. Je me demandais pourquoi ce qui avait été bon et sain semblait cesser de l'être ? Pourquoi les institutions paraissaient mourir comme les individus ? N'était-ce point par trop de fidélité au passé ? Vivre, c'est s'assimiler constamment au milieu qui nous environne ; c'est se transformer sans cesser d'être soi ; les créations de l'homme vivent aux mêmes conditions que lui. Malheur pourtant, malheur à celui qui, en succédant à son père, le renie ; malheur à l'adolescent s'il foule aux pieds le berceau qui protégea son enfance. Celui-là seul qui sait vénérer le passé a droit d'espérer l'avenir.

J'étais plongé dans ces idées, lorsque je tressaillis soudain ; une voix me parlait, un homme s'opposait à mon passage : c'était mon hôte inquiet, qui venait à ma rencontre. Ses interrogations me ramenèrent à mon point de départ, et je m'informai de ce qu'étaient ces ruines que je venais de voir à une lieue environ de la ville.

— « Je sais ! me dit-il, je sais ! C'est l'ancienne abbaye de Bénédictins fondée, en 1157, par Henri de Lacy, un Normand, descendant d'un de ceux qui accompagnèrent le conquérant. Il établit là, sur le bord de l'Aire, une communauté de moines sous la règle de Cîteaux. »

Je cherchai en ma mémoire : 1157 ? C'était sous le règne de Henri l'Angevin, Henri Plantagenet : quelques années avant celle où le fils de la race opprimée, l'Anglo-Saxon Thomas Beckett, monta au siége de Cantorbéry, et prit le parti des vaincus contre les oppresseurs. Henri venait de chasser de ses États les Flamands, dont les chevaliers, les bannerets jalousaient les richesses et l'industrie ; c'était l'époque où les hommes d'église commençaient à défendre leurs fidèles, sans s'enquérir s'ils faisaient ou non partie de la race proscrite. Certes, en ces temps, il fut besoin d'asiles pour le malheur, de lieux de repos et d'étude où la pitié trouva dans la religion une sanction, un appui. Me retournant vers l'abbaye que je ne pouvais plus voir : « Respect au passé, murmurai-je ; dévoûment et courage au présent, espoir à l'avenir ! » Et je pris le bras de mon hôte, qui, si ma préoccupation eût duré quelques moments de plus, m'aurait certainement accusé tout au moins d'originalité.

LA GYMNASTIQUE.

Voy. 1845, p. 377.

La gymnastique est la culture régulière du corps ; elle est pour lui ce que l'étude est à l'esprit. Personne ne nie que l'intelligence ne se fortifie à mesure qu'elle s'applique et qu'elle s'exerce, c'est là tout le secret de l'éducation si soigneusement donnée aux enfants : mais on ne sait point assez tout ce que l'esprit gagne à la santé du corps, à la vigueur, à l'énergique régularité de ses fonctions ; et, par suite de cette ignorance, on ne s'occupe point toujours assez d'assurer à notre âme un instrument docile, sain et puissant. On se fie trop au développement spontané que la nature donne toute seule à notre corps, en le poussant instinctivement, surtout dans l'enfance, au mouvement et à l'action ; et l'on ne s'aperçoit pas que ce développement pourrait gagner beaucoup à la règle qu'on lui imposerait, comme l'esprit gagne aux leçons assidues qu'on lui donne et à l'instruction qu'il en tire.

Cette discipline du corps devient d'autant plus nécessaire que la vie civilisée fait de jour en jour plus de progrès, et que le bien-être, à la fois plus facile à conquérir et plus complet, nous pousse davantage à la mollesse, source de tant de maux qui abâtardissent les races.

Ainsi, la gymnastique bien comprise est une partie essen-

tielle du perfectionnement de notre être, et l'on ne doit pas être surpris qu'à ce titre elle ait attiré les méditations des philosophes les plus vénérés du genre humain, d'un Platon et d'un Locke. Ces sages et grands esprits ont attaché presque autant d'importance à leurs préceptes d'hygiène qu'à leurs préceptes de morale; et c'est en recommandant d'abord les premiers qu'ils ont espéré féconder les seconds. Ils savaient bien que le corps n'est vicieux que quand on lui a laissé prendre une domination qui ne lui appartient pas, et quand on ne l'a pas habitué de bonne heure à la soumission et à l'obéissance absolues.

La gymnastique n'est donc point un jeu. Elle procure, il est vrai, aux jeunes corps qui s'y livrent un plaisir très-vif; et il suffit d'avoir vu une seule fois, par une belle journée, des enfants s'exercer dans un gymnase, pour savoir l'amusement qu'ils y trouvent et l'ardeur passionnée que presque tous ils y portent. Mais les jeux ordinaires, avec leurs mouvements désordonnés et sans suite, ne sauraient remplacer la gymnastique; et, réciproquement, la gymnastique, régulière et disciplinée comme elle est, ne doit point exclure les jeux où les enfants se livrent à tous les ébats de leur âge. C'est ainsi qu'après les heures d'étude et d'application on permet aux élèves de nos écoles de faire des lectures moins sérieuses, qui n'ont pour but que de les distraire tout en les instruisant encore.

Si la gymnastique est distincte du jeu, elle ne l'est pas moins, dans un autre genre, de l'orthopédie. Elle ne s'adresse, en général, qu'à des corps bien conformés; elle peut indirectement guérir aussi certaines maladies, même lorsqu'elles sont déjà très-avancées; mais ce n'est pas là son objet propre. Elle prévient plutôt le mal en affermissant la santé et en fortifiant tous les organes, qu'elle exerce avec vigueur et continuité.

Je suppose donc que l'enfant soumis à la gymnastique est sain, et qu'il n'a rien de difforme. Il peut être d'ailleurs plus ou moins fort, plus ou moins dispos, plus ou moins adroit et bien fait. C'est à la gymnastique de provoquer dans sa nature corporelle tout le développement qu'elle comporte, de même que l'instruction littéraire doit assurer à l'intelligence de cet enfant tous les progrès dont ses facultés sont capables.

Voilà le but spécial de la gymnastique. Comment l'atteindra-t-elle? Par des exercices réguliers, qu'elle aura soin de combiner habilement, de façon que chaque partie du corps subisse le genre particulier de mouvement qui est le plus convenable pour la développer dans toute sa vigueur et son adresse (1).

UNE ÉPITAPHE.

On lit dans le cimetière de Bristol une épitaphe qui peut être citée comme un modèle de sensibilité noble et poétique. Elle est du poëte William Mason.

Mason, né en 1725, dans le Yorkshire, s'est illustré par des poëmes, des drames, des élégies, et un grand nombre de satires politiques. Une de ses pièces de théâtre, composée sur le plan des tragédies anciennes, a eu la rare bonne fortune d'être traduite en grec classique par le révérend Glasse, excellent helléniste; mais aucune des poésies de Mason n'est restée aussi populaire que la pièce composée à la mort de sa femme.

Il perdit sa compagne en 1767, après deux années de mariage.

Voici l'épitaphe qu'il fit graver sur sa tombe; elle sort des lieux communs funéraires, et a le mérite de transformer l'éloge du mort en un utile enseignement pour les vivants.

« Garde, ô terre sacrée, ce que préférait mon cœur; garde le plus précieux des dons que le ciel m'eût accordés, et que je possédais depuis si peu de temps.

» J'avais conduit avec un soin anxieux ce corps brisé jusqu'aux eaux de Bristol : *elle* s'inclina pour goûter l'onde, et mourut.

» La beauté et la richesse liront-elles jamais ces lignes? Sentiront-elles un trouble sympathique gonfler leur cœur? Oh! parle-leur, morte aimée; fais entendre un accent divin.

» Même du fond de la tombe, tu auras le pouvoir de charmer. Dis-leur d'être chastes et innocentes comme toi; dis-leur de marcher aussi doucement dans le cercle du devoir; et, si elles sont aussi belles, dis-leur d'être aussi exemptes d'orgueil, aussi fermes dans l'amitié, aussi fidèles dans l'amour. Dis-leur que, bien que ce soit une chose terrible de mourir (ce le fut même pour toi), une fois ce douloureux passage franchi, le ciel nous ouvre ses grands, ses éternels portiques, et permet aux âmes pures de contempler leur Dieu. »

L'ESPRIT SANS LE COEUR.

L'idolâtrie moderne a élevé deux autels vers lesquels s'empresse une foule d'adorateurs : un de ces autels est celui de la Matière, l'autre celui de l'Intelligence. Sur l'un comme sur l'autre on offre des victimes humaines; car tous les cultes idolâtres sont des cultes meurtriers. L'adoration de l'Esprit a sa barbarie comme l'adoration de la matière. L'homme d'esprit trouve son compte à ne rien épargner. Celui qui méprise le plus passe pour avoir le plus de sagacité. On a pu dire que le cœur a souvent de l'esprit, mais l'esprit n'a point de cœur. Dans les voluptés effrénées de l'esprit comme dans les voluptés effrénées des sens, le cœur se dessèche, l'homme devient cruel; il faut tout dire, il devient même stupide. Il y a tant de choses dont on ne peut juger qu'avec le cœur que, le cœur venant à manquer, il faut de toute nécessité que la raison déraisonne.

A. VINET.

ISRAEL VAN MECKENEN,

GRAVEUR ET ORFÉVRE.

Bartsch n'a jamais rencontré la curieuse estampe d'orfévrerie que nous reproduisons page 268 : aussi ne lui donne-t-il point place dans son catalogue de l'œuvre d'Israël de Meckenen, où il admet seulement les pièces qu'il a vues et examinées; mais il la cite dans l'appendice (le Peintre graveur, t. VI, p. 303, n° 139), et il traduit ainsi, avec sa scrupuleuse conscience, la description qu'en avait faite Heinecken : « Une grande crosse où le cercle d'en haut est en blanc. Plus bas, vers le manche, on voit l'image de la Vierge qui porte sur son bras gauche l'Enfant Jésus, dont elle tient un pied de la main droite. D'un côté du bâton est écrit : *Israhel*, de l'autre les marques I. M.; — grande pièce. » Bartsch ne cite d'ailleurs dans l'œuvre d'Israël de Meckenen aucune pièce qui soit proprement d'orfévrerie, tandis que Heinecken mentionne et décrit six morceaux de ce genre : trois crosses, un encensoir, deux saints sacrements, outre quelques rinceaux d'ornements et des feuillages d'orfévrerie. Le titre de *Goltsmit*, qu'Israël se donne au bas du portrait que nous joignons à sa crosse, semble prouver qu'il a exercé la profession même d'orfévre.

Les artistes ont suivi, pour l'ornementation des crosses, le style de leur siècle, et le goût byzantin en a produit surtout de très-riches et de très-précieuses. On en voit un grand nombre de modèles dans la magnifique collection du prince Soltykoff. La forme de la crosse de Meckenen appartient à la dernière époque et à la plus fleurie du style ogival dont elle offre tous les légers et élégants caprices. Son auteur n'est point cependant l'un des plus fins dessinateurs de son

(1) Extrait d'une préface écrite par M. Barthélemy Saint-Hilaire, en tête du livre intitulé : *Gymnastique pratique*, etc. 1850.

temps. Placé, par la date de ses œuvres, entre Martin Schongauer et Albert Durer, il ne saurait prétendre à être mis au niveau de ces deux grands artistes dont il a copié assez lourdement certaines estampes. Le nombre considérable de ses pièces gravées lui a mérité toutefois une place importante parmi les *vieux maîtres*, et les renseignements sur sa vie ont été recherchés avec une patience et une attention extrêmes. Aucun nom d'artiste n'a été plus diversement écrit que le sien : les historiens l'appellent Van Meck, Van Mecken, Mecheln, de Maines, Mechlinensis, Mekenick, Menz, Metz, Moguntinus, de Mayence, de Munster, Metro. Ils le font naître à Metz, Mayence ou Malines, à Meckenen, dans l'évêché de Munster, à Meckenheim, auprès de Bonn. Il est probable qu'il naquit dans un village appelé Mecheln et Mechgelen, près de Bocholt, ville sur l'Aa, dans l'évêché de Munster, vers les frontières de Clèves et de Zutphen. Israël nous a appris lui-même, en inscrivant le nom de Bocholt sur un grand nombre de ses estampes, qu'il avait passé dans cette ville la plus grande partie de sa vie. On a présumé, non sans raison, qu'il y avait appris son art dans l'atelier du maître qu'on a appelé François de Bocholt, et dont le monogramme est F. V. B. Il est certain au moins qu'il ne fut pas sans relations avec ce maître, puisqu'il s'appropria quelques-unes de ses estampes en les retouchant et en substituant son monogramme à celui de ce vieux et habile artiste, qui, suivant la tradition, avait commencé par être berger dans le pays de Berg.

On s'est demandé naturellement si, comme le beau Martin, Lucas de Leyde, Albert Durer, Cranack, et tous les illustres Allemands de ce temps, Israël de Meckenen avait été peintre en même temps que graveur et orfévre. On s'est appuyé pour l'affirmer, non-seulement sur une vague tradition, mais sur un texte précis et spécieux de ce Jacques Wimpheling (*Rerum Germanarum epitome*) que nous avons déjà cité à propos de Martin Schongauer : « Les tableaux d'Israël l'Allemand, dit-il, sont recherchés par toute l'Europe, et les peintres les estiment infiniment. » Cette note s'est compliquée, auprès des dissertateurs, du besoin de distinguer et de déterminer les deux personnages du nom d'Israël, dont Israël de Meckenen nous a dessiné lui-même les deux portraits. Nous donnons ici la figure barbue et coiffée d'un turban, au bas de laquelle on lit : *Israhel Van Meckenem Goltsmit ;* l'autre, dont nous voulons parler, est celui qui représente en buste et côte à côte Israël et sa femme Ida. Dans la marge inférieure de l'estampe se lisent ces mots : *Figuracio facierum Israhelis et Ide ejus uxoris.* I. V. M. Il était assez simple d'accepter ces deux portraits comme la représentation d'un même personnage à deux âges et sous deux costumes différents. Le caprice de barbe et de coiffure orientale de celui que nous avons adopté ne surprend point dans le portrait d'un artiste, qui peut-être a voulu conformer son costume à son nom hébreu. Bartsch n'hésite pas à reconnaître notre graveur Israël dans la figure au turban qu'il avait signée de ses noms et de son titre ; mais dans l'autre portrait d'Israël avec sa femme, il a vu un autre Israël, Israël le peintre, Israël l'Allemand, un Israël appelé le Vieux, et qu'il a supposé le père du graveur orfévre. Des recherches plus récentes ont détruit l'ingénieuse hypothèse du vénérable Bartsch. Becker a trouvé et publié un livre de comptes qui désigne et nomme Ida comme étant la femme de notre graveur, et ne permet plus, par conséquent, d'appliquer ce portrait à un autre Israël. Dans ce livre de comptes produit par Becker, Israël est nommé pour la première fois en 1482, et pour la dernière fois en 1498 ; et là, on ne le trouve pas plus qualifié de peintre que dans les comptes des travaux de peinture commandés pour la décoration de la ville de Bocholt, où l'on ne lit pas une seule fois son nom. Les contestations si naturelles qu'on a pu élever par tout ce que nous venons de dire, sur le talent

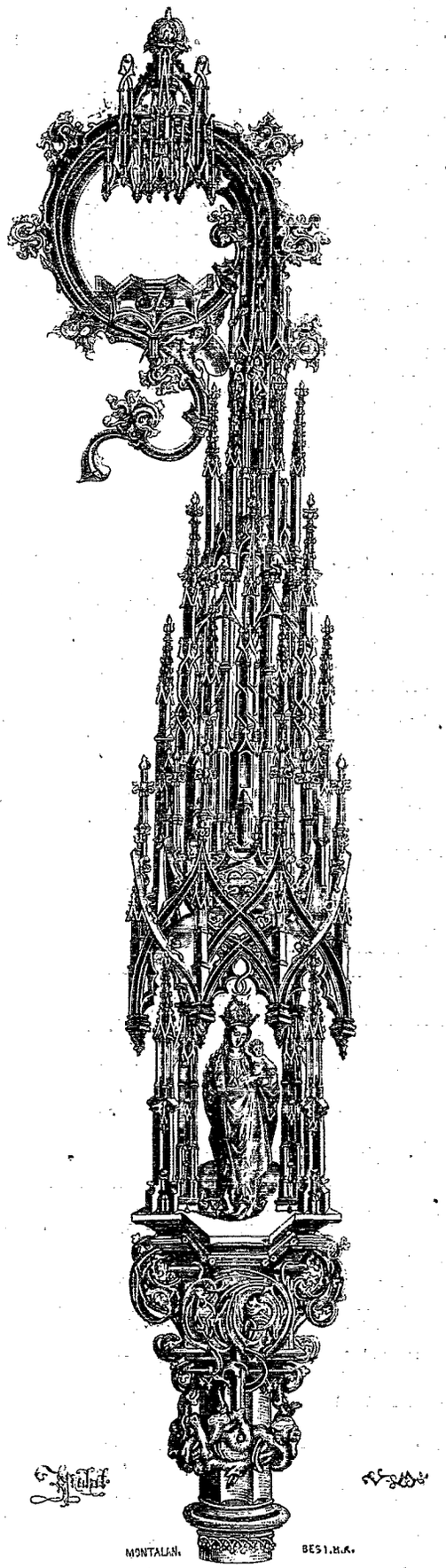

Crosse du quinzième siècle. — Estampe gravée par Israël Van Meckenen. — Dessin de Montalan.

d'Israël de Meckenen comme peintre, n'ont pu empêcher toutes les grandes collections de l'Allemagne de décorer de son nom une quantité de tableaux de son temps, qui suffirait à remplir une longue vie de peintre, comme si les 318 pièces que cite le catalogue Nagler n'avaient pas dû occuper pleinement la meilleure moitié d'une vie dont l'autre moitié fut probablement consacrée aux patients travaux de la profession d'orfévre. La Pinacothèque de Munich, et après elle les galeries de Schleissheim, de Nuremberg, de Cologne, de Berlin, de Vienne, et de Cluny à Paris, conservent les principaux tableaux attribués à Israël de Meckenen ; on y reconnaîtrait plutôt l'influence de la Flandre que celle des contemporains allemands; ce qui ne laisserait pas encore de s'éloigner du caractère connu de son œuvre gravée. Dans



Israël Van Meckenen, mort en 1503.— D'après une gravure de cet artiste.—Dessin de Pauquet.

celle-ci, sauf illusion, il nous a paru qu'Israël, compositeur et dessinateur assez primitif dans les scènes sacrées, faisait preuve de plus d'invention, d'habileté et de goût dans les sujets profanes, et spécialement dans ses morceaux d'orfévrerie. La vie de ce laborieux artiste est d'ailleurs peu connue, puisque l'on ignore même la date approximative de sa naissance. On ignorerait aussi celle de sa mort, si un curieux dessin publié par Ottley, dans son livre de recherches sur l'Histoire de la gravure, ne nous apprenait qu'Israël mourut en 1503, l'année qui suivit celle où il copiait la conception immaculée d'Albert Durer. Ce dessin représente un tombeau sur le milieu duquel se voient deux écussons séparés par une colonne, et sur le tour de la pierre on lit ces mots : « Dans l'année de Notre Seigneur 1503, le soir de la Saint-Martin,

mourut l'honorable maître Israhel de Meckenen ; que son âme repose en paix ! »

MÉMOIRES D'UN OUVRIER.

Voy. p. 2, 22, 38, 55, 66, 125, 130, 150, 166, 198, 206, 222, 237.

§ 9. *La fée aux noix. — Le point d'appui. — Mauricet bat monnaie.*

C'est une rude chose que de redescendre quand on montait de si bon cœur, et le pain noir semble dur à mâcher alors que les dents ont commencé à s'amollir sur le pain blanc. Je faisais bonne mine au mauvais sort ; mais dans le fond j'avais un dépit rentré qui me rendait tout déplaisant, et donnait, comme on dit, mauvais goût à la vie.

Bien qu'elle eût l'air aussi résolu, Geneviève n'était pas plus résignée. Nous chantions chacun de notre côté, mais pour narguer le sort, et non par gaieté. De peur de laisser son cœur s'ouvrir, on gardait le silence, on enveloppait sa tristesse dans sa fierté, et on s'endurcissait tout doucement. Je le sentais bien, mais sans pouvoir faire autrement. J'étais comme les gens qui chancellent ; pour rester debout, il fallait me roidir.

Un soir, je revenais du travail le sac sur l'épaule, et je montais le quartier en sifflotant ; j'allais sans me presser, car la vue de mon ménage ne me réjouissait plus l'œil comme autrefois. Je ne pouvais m'accoutumer aux vides qui s'étaient faits dans le mobilier, à la muraille sans tapisserie, et surtout à l'air soucieux de Geneviève. Autrefois tout était propre et gai, tout me souhaitait la bienvenue ; il y avait dans notre intérieur comme un éternel rayon de soleil ; mais, depuis notre ruine, on eût dit que les points cardinaux étaient changés : du midi nous nous trouvions passés au nord.

Je montais donc à petits pas, en suivant les maisons, sans prendre trop garde à une neige fine qui tombait comme à travers un tamis et poudrait le verglas dont la chaussée était couverte.

Près d'arriver au haut du faubourg, j'aperçus une vieille femme qui s'épuisait à pousser devant elle une de ces petites charrettes de *coureurs* qui sont les boutiques ambulantes du peuple de Paris. Le verglas rendait la tâche doublement laborieuse. Une neige épaisse rayait le gros châle de laine dans lequel elle était enveloppée et chargeait les plis du madras qui la coiffait. Elle haletait bruyamment, s'arrêtait de minute en minute comme à bout de forces, puis redoublait de courage.

Je fus pris involontairement de pitié. Le souvenir de ma mère me traversa l'esprit, et, joignant la marchande qui venait de s'arrêter :

— Eh ! la vieille, lui dis-je en souriant, il y a là trop forte charge pour vous.

— C'est la vérité, mon fils, répondit-elle en essuyant son front où la sueur se mêlait au givre ; les forces s'en vont avec l'âge, tandis que les noix pèsent toujours leur poids. Mais le bon Dieu fait bien ce qu'il fait ; il n'abandonne pas les pauvres gens.

Je lui demandai où elle allait ainsi : elle me montra la barrière et voulut se remettre en marche ; je posai alors la main sur un des brancards.

— Laissez, lui dis-je doucement, c'est mon chemin ; il ne me coûtera pas plus de faire route avec votre brouette.

Et, sans attendre sa réponse, je la poussai devant moi.

La vieille femme ne fit aucune résistance ; elle me remercia simplement, et se mit à marcher à mes côtés.

J'appris alors qu'elle venait d'acheter aux halles une provision qu'elle devait revendre. Quels que fussent la saison et le temps, elle continuait à parcourir Paris jusqu'à ce qu'elle eût tout placé. Depuis trente années, elle vivait de ce commerce, qui lui avait fourni les moyens d'élever trois fils.

— Mais quand je les ai eus grands et forts, on me les a pris, me dit la pauvre femme : deux sont morts à l'armée, et le dernier est prisonnier sur les pontons.

— De sorte, m'écriai-je, que vous voilà seule, sans autre ressource que votre courage !

— Et le protecteur de ceux qui n'en ont pas d'autre, ajouta-t-elle. Faut bien que le bon Dieu ait quelque chose à faire dans son paradis ; et à quoi passerait-il son temps, si ce n'était à prendre soin des créatures comme moi ? Allez, allez, on a beau être vieille et misérable, l'idée que le roi de tout vous regarde, qu'il vous juge et vous tient compte, ça vous soutient ! Quand j'ai trop de fatigue, que mes pieds ne peuvent plus me porter, eh bien ! je me mets à genoux, je *lui* dis tout bas ce qui me chagrine, et quand je me relève, j'ai toujours le cœur plus léger. Vous êtes encore trop jeune pour sentir ça ; mais un jour viendra où vous comprendrez pourquoi on apprend à dire aux petits enfants : « Notre père qui êtes aux cieux.

Je ne répondis pas, mais je sentais que la lumière était venue ! La vieille marchande continua de même jusqu'au haut du faubourg. Pour toutes ses grandes épreuves, elle avait cherché une consolation plus haut que la terre, dans un monde où rien ne pouvait changer.

En l'écoutant parler, mon cœur battait. Je regardais cette vieille femme boitant, la tête branlante, déjà courbée comme pour ramasser son drap mortuaire, et je m'étonnais de la trouver plus forte que moi et que Geneviève. C'était donc vrai que l'homme avait besoin d'un autre point d'appui que les hommes, et que, pour se tenir solidement sur cet échafaudage qui composait la vie, il fallait une corde nouée dans le ciel !

Quand je quittai la marchande, près de la barrière, elle me remercia ; mais, à vrai dire, c'était moi qui lui devais de la reconnaissance, car elle avait réveillé des idées qui dormaient au fond de mon esprit.

J'arrivai au logis tout occupé de ma rencontre. Ce soir-là, sans que j'aie su pourquoi, Geneviève était plus triste ; il me sembla même qu'elle avait les yeux rouges.

On soupa sans rien dire ; l'enfant s'endormit ; puis on resta près du feu qui s'éteignait. Ce fut seulement quand l'horloge sonna que Geneviève se leva avec un soupir. C'était l'heure du coucher. Alors je me levai aussi ; je pris la main de la chère femme, et, l'amenant contre mon épaule :

— Voilà trop longtemps que nous portons notre chagrin tout seuls, lui dis-je presque bas ; demandons à Dieu d'en prendre sa part.

Et je me mis à genoux ; Geneviève en fit autant sans rien dire. Je commençai alors à répéter toutes les prières que j'avais apprises dans mon enfance et qui étaient restées depuis, comme en dépôt, dans un coin de mon cœur. A mesure que les mots me revenaient à la mémoire, il me semblait leur trouver un sens que je n'avais jamais saisi : c'était comme une langue que je comprenais pour la première fois. Je ne puis dire si quelque chose de pareil se passait chez Geneviève, mais je l'entendis bientôt qui pleurait tout bas. Quand je me relevai, elle m'embrassa en sanglotant.

— Tu as eu une idée qui nous sauve, me dit-elle ; maintenant que tu m'as fait repenser à Dieu, je sens que je pourrai retrouver du courage !

Et, de fait, depuis ce jour tout alla mieux au logis. Nos cœurs étaient détendus ; nous recommençâmes à penser tout haut ; la prière du soir nous était toujours une espèce de repos et comme d'attendrissement.

Pauvre vieille femme ! tandis qu'elle me racontait sa vie, elle ne se doutait guère du bien qu'elle allait me faire. Depuis je ne l'ai jamais revue ; mais plus d'une fois je l'ai bénie avec Geneviève.

— Tu vois bien que le temps des bonnes fées n'est point tout à fait passé, me disait celle-ci, puisque tu en as trouvé une qui, pour payement d'un léger service, t'a donné un talisman de résignation.

Quoique forcément revenu à la truelle, je n'avais point perdu l'espoir de rentrer dans les entreprises; et c'était souvent pour moi un grand crève-cœur de voir passer en d'autres mains des affaires dont je connaissais tous les avantages.

Une surtout me tenta par ses profits certains; il fallait malheureusement, pour l'entreprendre, une avance de quelques centaines de francs. Je m'en retournais au chantier, assez triste de ne pouvoir saisir une si heureuse occasion, quand deux larges mains s'appuyèrent sur mes épaules. Je me retournai brusquement: c'était Mauricet.

Le maître maçon, retenu depuis plusieurs mois en Bourgogne, était revenu pour affaire à Paris, d'où il repartait le soir même.

Il me fit entrer chez le marchand de vin, et, quoi que je pusse dire, il fallut redéjeuner avec lui.

La prospérité avait engraissé Mauricet, qui était vêtu d'une splendide veste d'elbeuf à petits pans, d'un castor à longs poils et d'une cravate de soie cerise. Le cœur était toujours le même, mais le ton avait haussé d'un cran; Mauricet ne doutait plus de rien depuis qu'il se trouvait à la tête de cinquante ouvriers. Je l'avais toujours vu si raisonnable que son aplomb me parut seulement la conscience de sa prospérité.

Dès son arrivée à Paris, il avait vaguement appris ma débâcle, et voulut tout savoir. Quand je l'eus mis au fait, il frappa la table avec la bouteille de bordeaux cacheté qu'il avait fait venir malgré mes objections.

— Mille tonnerres! pourquoi ne m'as-tu pas écrit la chose? s'écria-t-il; je t'aurais trouvé assez de pièces de six livres pour faire marcher ton affaire. Que fais-tu maintenant? voyons, où en es-tu? Ne peut-on pas mettre un peu de chaux dans ton mortier?

Je lui fis connaître ma position, en disant un mot de l'affaire qui se présentait.

— Et tu n'aurais besoin que de cinq cents francs? demanda Mauricet.

Je répondis que cette somme me suffirait et au delà. Il frappa aussitôt son couteau contre son verre; un garçon entra.

— Une plume et de l'encre! cria le maître maçon.

Je le regardai avec surprise.

— Tu ne comprends pas ce que je veux faire de ces drogues-là, pas vrai? me dit-il en riant; au fait, je ne suis guère plus partisan du blanc et du noir que par le passé; mais il faut bien braire pour les baudets. Quand j'ai vu qu'on ne pouvait brasser des affaires qu'avec les bouts d'aile et l'écritoire, ma foi! j'ai dit: En avant l'arrière-garde! et aujourd'hui j'en use tout comme un autre.

— Vous avez appris à écrire! m'écriai-je.

— Tu vas voir! dit Mauricet en clignant de l'œil.

Il avait retiré d'un portefeuille un papier timbré sur lequel il me fit rédiger une obligation de cinq cents francs. Quand j'eus achevé, il signa son nom en lettres inégales et imitant l'impression.

— Maintenant, me dit-il, quand la pénible opération fut achevée, présente-moi ça chez Périgeux, et tu auras ton argent d'aplomb; le seing du père Mauricet est connu dans leur boutique, et je peux battre monnaie à discrétion.

On me remit, en effet, les fonds sans aucune difficulté, et, dès le lendemain, j'avais l'entreprise à laquelle ils étaient destinés. *La suite à la prochaine livraison.*

GUTTA PERCHA.

C'est une gomme ou suc laiteux qui se solidifie à l'air, et que l'on a récemment importée d'Asie. On lui donne également la dénomination malaise de *gutta perch*, ou celle de *gutta percha* ou *gutta perka*.

L'arbre d'où l'on retire cette gomme se trouve principalement dans les immenses forêts de la péninsule Malacca, de l'île de Sumatra, etc. On l'appelle *perch*, quelquefois *niato*, et on le classe dans le genre *Isonandra* de Wight.

Cet arbre peut atteindre une hauteur considérable et une grosseur prodigieuse. De son fruit on retire une huile concrète que les naturels mêlent à leurs aliments. Le bois en est mou, fibreux, peu coloré, léger, spongieux, avec des cavités longitudinales remplies de suc. Il est très-commun, si l'on en juge par la quantité considérable et le bon marché de la substance qu'on en retire. On n'y procède pas avec les ménagements usités pour l'extraction des autres gommes, à l'aide d'incisions faites dans l'écorce. On abat l'arbre et on en laisse écouler le suc, qui se coagule par l'exposition à l'air. Un arbre de grosseur moyenne peut en produire de vingt à trente litres.

A l'état brut, la gutta percha se présente sous des aspects divers. On en a admis plusieurs espèces, qu'on a distinguées par les dénominations de gutta *girek*, gutta *taban*, gutta *gettania*, et gutta *percha*. Ce ne sont peut-être là que des noms divers usités dans des localités différentes pour désigner la même substance, ou des variétés provenant du mode d'extraction, de la saison à laquelle on y procède, des matières hétérogènes qui s'y trouvent mêlées, et de l'âge des sujets qui la fournissent.

Ce fut seulement vers 1822 que cette substance attira l'attention d'un chirurgien anglais. Les naturels en recueillaient une grande quantité qu'ils portaient dans les marchés de Singapore, où elle était recherchée comme un excellent combustible, donnant une flamme blanche et une odeur résineuse qui n'a rien de désagréable. Bientôt on lui reconnut d'autres propriétés qui la firent expédier en Amérique et en Europe. Aussitôt l'industrie s'en empara. A la Havane, on en fit des chaussures qui furent très-recherchées. On la purifia par des procédés divers qui sont indiqués par M. Hancock; on essaya même de la dissoudre et de l'associer avec d'autres substances, notamment le caoutchouc et l'orpiment, afin d'en varier la consistance et l'élasticité, et d'en multiplier les applications.

Dans le mois de juillet 1846, on a soumis en France cette gomme à une série d'expériences qui ont conduit à épurer cette matière par des procédés fort simples, et à étudier les applications que l'industrie pourrait en faire.

La gomme purifiée est soyeuse au toucher et facile à travailler; mais, pour l'obtenir telle, il faut d'abord la séparer d'une partie ligneuse, coriace, résistante, et des corps étrangers qu'elle contient. On y réussit en la plongeant dans l'eau bouillante après l'avoir morcelée. Dès qu'elle est ramollie et réduite en pâte, on la pétrit entre les doigts préalablement trempés dans l'eau froide, et les impuretés se détachent facilement. Pendant qu'elle est encore molle, on la passe au laminoir si l'on veut obtenir des plaques, des lames ou des feuilles plus ou moins minces. Quand on veut en faire des tuyaux, on a recours à un appareil analogue à ceux dont on se sert dans la fabrication de certaines pâtes d'Italie, entre autres le macaroni; on obtient de la sorte des tubes de longueur et de grosseur variables, à parois plus ou moins épaisses. On régularise ensuite ces tuyaux, on les perfectionne en les tirant à la filière, après y avoir introduit un mandrin ou fil métallique qui en remplit la cavité, ainsi que cela se pratique pour beaucoup d'autres matières. On arrondit le bout de ces tuyaux et on les soude les uns aux autres en les approchant d'une bougie allumée, et, dès qu'ils sont ramollis, on les malaxe entre les doigts, afin de les approprier à l'usage qu'on en veut faire.

Extrait d'un rapport à l'Académie des sciences.

MÉDAILLE DE BRONZE REPRÉSENTANT LOUIS XI,

PAR FRANÇOIS LAURANA.

Nous avons donné précédemment la première médaille historique française; nous offrons aujourd'hui à nos lec-

teurs une des premières médailles iconographiques faites dans notre pays. Malheureusement l'art du médailleur était encore peu avancé chez nous au quinzième siècle, et c'est à un artiste italien que nous sommes redevables de ce précieux portrait de Louis XI. Cette médaille curieuse est aussi d'une fort grande rareté; nous ne la connaissions que par la gravure donnée en 1734 dans les *Récréations numismatiques* de J. David Koehler, numismatiste allemand, lorsqu'en 1838 l'auteur de cet article en rencontra un exemplaire d'assez bonne conservation chez son ami, M. Arnold Morel-Fatio, numismatiste distingué. Nous lui demandâmes cette pièce rare pour la collection de la Bibliothèque nationale, et il nous la donna aussitôt avec une abnégation toute patriotique. C'est l'exemplaire que nous reproduisons ici.

Cette médaille est l'œuvre d'un artiste qui s'est inspiré des médailles romaines; heureusement l'amour de la vérité l'a empêché de pousser l'imitation de l'antique jusqu'à représenter Louis XI en empereur romain avec la couronne de laurier. François Laurana a représenté Louis XI en buste, coiffé bourgeoisement d'un chapeau pointu très-simple, qui semble en fourrure, et revêtu d'une sorte de robe boutonnée au milieu et assez juste au corps. On lit autour du portrait : DIVVS LODOVICVS REX FRANCORVM. Selon l'étiquette romaine, le mot *divus* indiquerait que la médaille aurait été faite après la mort de Louis XI; mais on verra plus loin que nous avons quelques raisons de croire que la médaille, contemporaine de ce prince, a été faite plusieurs années avant sa mort. Il faudrait donc ne voir dans le titre de *divus* qu'une épithète un peu exagérée pour rendre hommage aux vertus, et surtout à la piété du roi. On peut donc traduire : *Le pieux Louis, roi des Français.* De l'autre côté, on voit le type de la *Concorde* comme sur les médailles romaines. C'est une femme assise, tenant une branche d'olivier; à ses pieds, on voit un casque. La légende CONCORDIA AVGVSTA doit s'entendre *concorde des augustes*, c'est-à-dire *des rois.* A l'exergue, on lirait, si notre pièce était mieux conservée, la signature de l'artiste : FRANCISCVS LAVRANA FECIT. L'existence de cette signature nous est connue par l'ouvrage de Koehler cité plus haut.

A quoi fait allusion ce revers de la Concorde? Évidemment à quelque réconciliation entre deux rois. Si nous ne nous trompons, les deux rois sont Louis XI, roi de France, et son oncle maternel, René d'Anjou, roi de Sicile et comte de Provence. L'année 1476 vit une réconciliation entre le vieil oncle et son puissant neveu, qui se réunirent à Lyon dans les premiers jours du mois de mai. Le roi de France reçut le roi de Sicile avec les plus grandes démonstrations d'amitié, lui accorda la grâce du cardinal Balue, qu'il refusait depuis si longtemps au pape, et lui prodigua ensuite les attentions délicates que son esprit souple et adroit lui suggérait.

« Longtemps demourèrent les rois de France et de Secile à » Lyon, traitant de leurs affaires en grant amour et familia- » rité, ainsi comme il sembloit; et tous les jours le roy, Loys » pour resjouir son oncle de Secile, le menoit voir les belles » dames et damoiselles lyonnaises, et pareillement le con- » duisoit aux marchés et foires royales, tenant pour lors à » Lyon. »

La chronique à laquelle nous empruntons ces lignes ajoute que, connaissant le goût du *bon roi René* pour les pierres précieuses, il poussa la galanterie jusqu'à lui en offrir une quantité assez considérable, et qu'il accompagna ce don de livres curieux, de *médailles* et de divers objets d'antiquité.

Cette dernière circonstance autorise peut-être à supposer que le roi René, ne voulant pas rester en arrière de bons procédés avec son *beau neveu*, lui fit la gracieuseté de faire exécuter son portrait par un artiste de sa cour, en consacrant par le revers classique, *concordia augusta*, le souvenir de la bonne intelligence qui régnait entre les deux rois. François Laurana, à qui nous devons ce portrait de Louis XI, est également l'auteur d'une médaille représentant Charles d'Anjou, comte du Maine, frère du roi René : celle que nous croyons unique et que nous n'avons vu jusqu'à ce jour que dans le cabinet de M. Crignon de Montigny, est très-précieuse au point de vue iconographique, puisque seule elle offre les traits de ce prince qui joua un rôle important sous Charles VII, et même dans les premières années du règne de Louis XI. Nous rencontrons encore la signature de François Laurana sur une médaille représentant Jean d'Anjou, duc de Calabre, fils du roi René. Ces rapprochements nous paraissent de nature à faire supposer que Laurana, dont le nom est certainement italien, était un sujet des États italiens qui avaient appartenu au roi René, et dont il conservait seulement le titre. Laurana dut suivre la fortune de son maître, qui a fort bien pu l'amener à sa suite à Lyon. Cette hypothèse est au moins très-probable, puisque nous voyons que dans le petit nombre de médailles connues de cet artiste, nous en trouvons deux qui représentent, l'une le frère, l'autre le fils du roi René. Quoi qu'il en soit, la médaille, quoique faite par un artiste italien, a dû être faite en France et d'après nature : c'est donc un bien précieux et bien authentique portrait de Louis XI. A ce titre, elle méritait une attention toute particulière.



La Médaille de Louis XI par François Laurana.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. MARTINET, rue et hôtel Miguon.

LE CHAPEAU DE PAILLE.

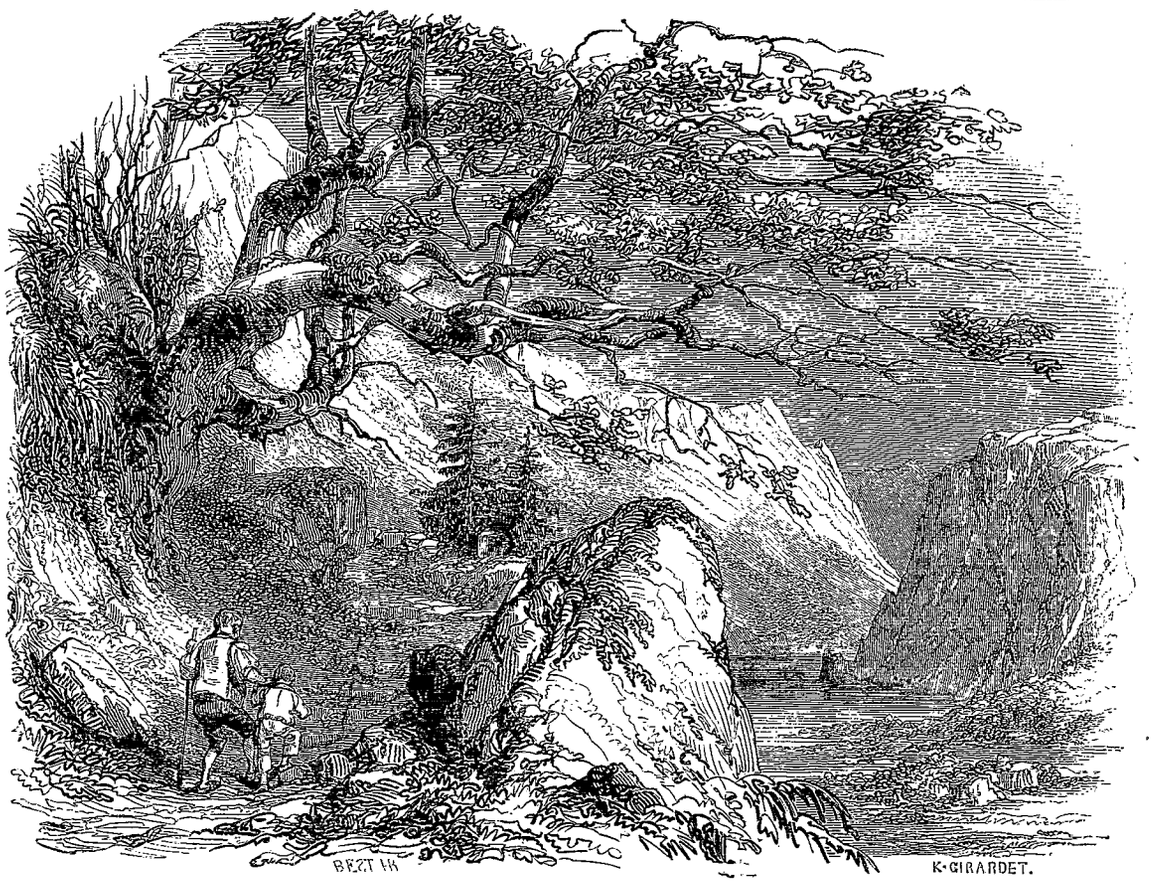

Un Paysage, par Karl Girardet.

Où vont, nu-tête, ce vieillard et cet enfant? Le paysage qui les entoure vous dit assez leur patrie, et vous n'avez pas de peine à reconnaître, dans le site romantique placé sous vos yeux, une de ces vallées suisses au fond desquelles un lac sommeille. Pour moi, en écrivant aujourd'hui, les yeux fixés sur ce joli tableau, je sens que le cœur me bat de plaisir et que mes yeux se mouillent de larmes; car ce lac, ces sapins, ces montagnes, me rappellent de beaux jours qui ne reviendront pas!

Mon compagnon de voyage s'était arrêté pour dessiner: son crayon saisissait au passage cet aïeul qui, la main sur l'épaule de son petit-fils, gravissait lentement le chemin que vous voyez; je marchais à la suite du vieillard et de l'enfant, tenant un livre par contenance, mais ne cessant pas de suivre des yeux ces deux amis d'âge inégal, qui semblaient se trouver si bien l'un avec l'autre. Avouons un petit péché: je prêtais l'oreille à leur conversation; elle était assez animée pour les empêcher de m'apercevoir, et leur voix sonore arrivait facilement jusqu'à moi, avec ces aspirations fortes et ces âpres consonnances qui font du dialecte allemand de la Suisse une langue aussi pittoresque et aussi rude que ses montagnes.

Parmi les avantages de la vie pastorale il faut compter pour beaucoup, ce me semble, le privilége qu'elle assure aux grands parents d'amuser leur vieillesse en élevant leurs petits-fils. Dans les villes et dans les plaines, l'école sépare le plus souvent les enfants du grand-père; mais elle n'a pas le bras assez long pour les lui disputer jusque dans les maisons foraines, éparses sur la pente des montagnes. Là, tandis que les parents cultivent des coins de terre éloignés, ou paissent le troupeau sur les hauteurs, l'aïeul garde la maison et la jeune famille. J'en ai vu quelquefois faire l'office de bonne d'enfant, avec une attention inquiète et une tendresse caressante, qu'on n'aurait pas attendues d'un rude berger des Alpes.

Les années suivant leur cours, l'aïeul, après avoir été le père nourricier, devient le maître d'école, le pédagogue, dans toute l'étendue de ce mot. Comme il a conduit l'enfant par la main le long des précipices, il guide avec précaution sa raison naissante dans le chemin de la vie, carrière non moins périlleuse, où les faux pas ne sont pas moins près des abîmes. Aussi les anciennes mœurs se conservent-elles dans ces contrées avec bien plus de ténacité; non que les idées nouvelles n'essayent d'y pénétrer (où ne vont-elles pas?), mais parce qu'elles trouvent des esprits déjà imbus des maximes d'un autre âge: l'aïeul a devancé les colporteurs.

Le vieillard que nous suivons des yeux était alors plongé avec son petit-fils dans une dissertation où les réponses de l'aïeul ne m'étonnaient pas moins que les questions de l'enfant. En voici quelques traits, saisis et cités brusquement.

— Alors, mon grand-père, si vous êtes mon aïeul, qui était le vôtre?

— C'était Jean-Conrad Tiedlitz, un brave homme, je t'assure.

— Et son aïeul à lui, c'était sans doute notre père Adam?

— Il y a loin, mon ami, de Jean-Conrad Tiedlitz à notre père Adam. Vois-tu les feuilles qui restent sur ce hêtre? Il n'y a guère moins d'années depuis mon aïeul jusqu'au père de tout le genre humain.

— Et le premier homme n'a jamais eu de père?

— Dieu l'a créé lui-même de ses mains.

— Que c'est beau d'être fils de Dieu!

— Mon enfant, tout homme, s'il est sage, peut être fils de Dieu en esprit, et c'est ainsi qu'on doit souhaiter de l'être.

— On peut être fils de Dieu ! Comment cela ?

— Comme il nous est dit dans les Écritures : si nous nous corrigeons de nos vices, si nous chassons les mauvais désirs, nous devenons des hommes tout nouveaux, c'est-à-dire différents de ce que nous étions ; nous renaissons véritablement à la vie, et cette vie-là, c'est Dieu qui nous la donne.

— Alors, mon grand-père, vous êtes certainement né deux fois ; car vous êtes bon et sage comme Abraham lui-même.

— Enfant que tu es ! si tu savais mieux y voir, tu reconnaîtrais que je suis comme les autres, et que j'ai le cœur plein de défauts.

— Quels défauts, s'il vous plaît ? Je vous défie de m'en citer un. D'abord, vous êtes patient ! Oh ! quand vous souffrez, jamais une plainte ; quand je ne sais pas ma leçon, jamais un reproche...

— Justement ! je suis trop faible peut-être avec toi.

— Là ! là ! Quand vous me regardez avec un air triste, sans rien dire, je vois bientôt que j'ai manqué à mon devoir, et je suis assez puni. Il faut espérer que le Tout-Puissant me donnera aussi la force de pécher moins souvent. Comment douterais-je de sa bonté, aujourd'hui surtout ?... Ah ! quel jour, mon grand-père !

Telle était la conversation de ces deux pauvres paysans, de celui qui avait gardé les troupeaux et de celui qui devait les garder un jour. Mais l'exclamation de l'enfant, qui paraissait faire allusion à quelque circonstance intéressante, excita plus vivement ma curiosité ; je m'approchai davantage, et j'attirai sur moi l'attention ; l'entretien cessa tout à coup.

Je saluai le vieillard, et lui adressai quelques mots en sa langue. Il fut surpris de trouver un touriste en état de parler et de comprendre son patois ; la communauté de langage eut bientôt établi entre le vieillard et moi des rapports de confiance.

Quoique la saison fût assez avancée, la chaleur était forte, au milieu du jour, sur ce versant de la montagne, qui recevait en plein les rayons du soleil. Je fus donc surpris de voir nu-tête mes deux compagnons de voyage, et j'exprimai mon étonnement. L'enfant étendit le bras en avant, et montra un objet que je ne pus distinguer, à cause de la distance. Alors le vieillard s'arrêta ; il me regarda fixement, comme pour juger des dispositions avec lesquelles je pourrais l'écouter. Le résultat de l'examen me fut sans doute favorable, car le vieux pâtre se mit sans hésitation à satisfaire ma curiosité. Il avait repris sa marche, et s'avançait les yeux baissés, soit pour causer plus à son aise, soit pour éviter de broncher contre les cailloux roulés dont le sentier était plein.

— Il y a trois ans, monsieur, c'était comme aujourd'hui, mais le vent était fort ; je me trouvais seul à la maison avec le petit Conrad.

— Ce bon petit garçon ?

— Oui, monsieur, lui-même. Avez-vous remarqué une maison presque neuve, la dernière que vous ayez dû voir en montant ?

— Oui, sans doute, je l'ai remarquée. Un homme était devant, occupé à équarrir un sapin.

— C'est mon fils que vous avez vu. Eh bien, j'étais là, assis devant la maison, c'est-à-dire à l'endroit où elle se trouvait alors. Conrad était à quelques pas de moi ; il jouait auprès de la fontaine ; et moi, vieil enfant, je m'amusais de sa joie. L'endroit est très-exposé au vent ; je criais à Conrad : « Enfonce ton chapeau ; le vent l'emportera ! » Baste ! il était tout occupé à faire voguer dans le bassin une petite barque à voile que nous venions d'achever ensemble. La barque fut renversée par la violence du vent ; l'enfant pestait contre ce trouble-fête : au moment où je regardais d'un autre côté, j'entendis un cri. Je crus, pour le moins, l'enfant tombé dans le bassin : ce n'était pas cela ; mais le chapeau de paille, un chapeau tout neuf, un cadeau de la tante Gertrude, volait dans l'air comme un épervier, et, dans ce pays-ci, un chapeau qui s'envole est bientôt hors de la portée de la main.

Celui de Conrad alla se promener du côté de la vallée. L'enfant courait après en poussant des cris aigus ; je courus après l'enfant. Je l'appelai tant qu'enfin il m'entendit ; je le joignis, et nous descendîmes là-bas par les sentiers. Comme nous passions sous un escarpement, au-dessous duquel nous espérions de retrouver le fugitif, j'entendis un roulement de tonnerre ; je levai les yeux : pas un nuage au ciel ! « Qu'est-ce que cela ? » dis-je à Conrad. Il était si occupé de son chapeau, qu'il n'avait rien entendu. Il est vrai qu'un peu de distraction lui était permise, car il voyait là-bas, là-bas, le voyageur arrêté sur des épines. Il fallut faire un grand détour pour arriver jusqu'à lui ; heureusement nous l'atteignîmes avant qu'il eût changé d'hôtellerie. Conrad le saisit, le gronda fort, et le mit sur sa tête avec plus de précaution qu'auparavant.

« Tu m'as trop fait courir, dis-je à mon tour à ce petit homme ; je suis trop fatigué pour remonter sans faire une halte : reposons-nous ici. » Nous passâmes ainsi une couple d'heures, qui ne nous parurent point longues.

— C'est alors, mon grand-père, que vous m'avez raconté pour la première fois l'histoire du jeune Tobie.

— Oui, ce voyageur dont l'absence donna tant d'inquiétude à ses pauvres parents ! Et nous donc, pendant que nous étions là-bas si tranquilles, nous ne soupçonnions pas ce qu'on faisait chez nous. Enfin, monsieur, nous reprîmes le chemin de la maison. En remontant, nous fûmes bien surpris d'entendre sonner la cloche d'alarme. « Qu'entends-je, mon ami ? dis-je à Conrad. Y aurait-il quelque incendie dans les environs ? » Je regardais, et je ne voyais rien. Mais, quand nous eûmes fait le dernier contour, nous vîmes... Ah ! monsieur, une avalanche avait couvert notre maison et s'était brisée sur elle. Une foule de gens travaillaient à déblayer la neige, en poussant des cris confus, et en s'agitant d'une manière extraordinaire. Je compris tout de suite qu'on nous croyait là-dessous, Conrad et moi. Nous appelâmes de toutes nos forces ; nous fîmes des signes, moi avec mon bonnet de laine, et Conrad avec son chapeau de paille : ce fut peine perdue, tant ces braves gens étaient occupés de leur affaire. Nous étions tout près, qu'ils ne nous avaient pas encore aperçus. Enfin il fallut que Conrad se jetât, pour ainsi dire, sur son père, pour lui apprendre que nous étions miraculeusement sauvés.

Jugez, monsieur, quelle fut leur joie ! Le père, la mère, les amis nous entouraient ; on ne pensait plus à la pauvre maison, qui n'en était pas moins brisée comme une motte de terre sous le maillet. Il est vrai qu'on n'avait pas non plus de bétail à regretter : il était au pâturage. Que vous dire ? nous ne perdîmes pas même le chat, car il se retrouva tout vivant, deux jours après, sous la paille : mais ces animaux ont la vie bien plus dure que nous. Nous rebâtîmes la maison, ce qui ne nous coûta guère, parce que tout le voisinage voulut y mettre la main. Vous avez pu voir qu'elle est aujourd'hui la plus neuve et la plus belle des environs. D'ailleurs, nous l'avons placée à l'abri d'un rocher ; et, si pareille chance arrivait encore, nous ne serions pas sur le chemin de l'avalanche, nous n'aurions pas besoin du chapeau de paille pour nous sauver.

— J'admire, dis-je alors au vieillard, la bonté de la Providence, et je la bénis ; mais il me reste à savoir pourquoi vous ?...

— Pourquoi nous allons chaque année, à pareil jour, la remercier là-haut, dans cette chapelle ?

— Je comprends, lui dis-je ; et vous y allez nu-tête, en souvenir du chapeau envolé.

— Voilà toute l'affaire, monsieur. Nous montons là-haut pour la troisième fois.

— Mon enfant, dis-je alors au petit Conrad, puissiez-vous y retourner souvent avec votre aïeul !

Mon compagnon de voyage, qui nous avait rejoints, après avoir achevé son esquisse, en fit sur-le-champ une copie, qu'il donna au petit Conrad. L'enfant, qui n'avait jamais rien vu de si charmant, la regardait avec ses grands yeux bleus en s'extasiant, et dit enfin :

— Mon grand-père, nous pendrons cette belle image à côté de votre lit, dans le cadre du miroir, qui fut cassé le jour de l'avalanche.

Rien ne décrie davantage la violence des méchants que la modération des gens de bien. SAINT-ÉVREMONT.

M. DE BLAINVILLE.

M. de Blainville est un des savants de notre époque dont la postérité conservera sans doute le nom. Bien qu'il n'ait fait aucune de ces découvertes qui marquent dans l'histoire des sciences, ni composé aucun de ces ouvrages que le style ou la perfection de l'ensemble rendent classique, la manière dont il a soutenu l'héritage de Cuvier, dont il fut le successeur du Muséum, le recommandera suffisamment.

Né à Arques, près de Dieppe, le 12 septembre 1778, M. Ducrotay de Blainville, qui était ce qu'on appelait alors un cadet de famille, fut destiné à la profession des armes et placé à l'école militaire de Touques.

En 1792, n'ayant encore que quatorze ans, ses opinions politiques, dès-lors tout à fait contraires à la révolution, le décidèrent à s'enfuir violemment de son école pour aller chercher refuge à l'étranger. Rentré en France de bonne heure, il eut beaucoup de peine à s'y frayer une carrière. D'abord élève de Mars, dans la grande école de Sablons, puis élève en peinture dans l'atelier de David ; enfin apprenti musicien au Conservatoire, il avait atteint vingt-sept ans et flottait encore, lorsque par hasard, étant entré au collége de France, il y tomba sur une leçon de Cuvier, et en sortit tellement enthousiasmé qu'il se promit de se donner désormais à sa science.

Cette fois, il tint bon. Il rompit immédiatement avec les habitudes d'une vie dissipée, s'attacha avec ferveur à l'école de Médecine, et en deux ans d'études s'y fit recevoir docteur. Deux ans plus tard, en 1812, il obtenait au concours la chaire de zoologie et d'anatomie de la Faculté des sciences, et après des préliminaires si aventureux, grâce à une vocation enfin manifestée, il se trouvait désormais convenablement assis. Cependant la famille du jeune cadet avait été longtemps sans nouvelle de lui, et il avait un nom chez les savants, qu'à Arques on ne connaissait encore que le mauvais écolier. Un de ses amis de jeunesse, M. Constant Prévost, raconte à ce sujet une anecdote assez curieuse. Un jour, M. de Blainville ayant déjà obtenu ses premiers succès, un ami de la famille demanda à M. Ducrotay de Blainville aîné, qui n'avait pas quitté le manoir paternel, ce qu'il pensait de son jeune frère. — Rien de bien, dit-il. — Mais apprenez, lui dit son ami, qu'il est à Paris, et qu'il sera sans doute un jour l'une des gloires de son pays ! — Impossible ! reprit M. Ducrotay, car il n'a jamais voulu rien faire, et il était toujours le dernier de sa classe. Mais l'habitant du manoir ne tenait pas compte de ce principe sacré qui est caché au fond de tout homme de valeur, et qui se nomme la vocation. « M. de Blainville, dit son ami, regardait comme » impossible de suppléer à la vocation, et encore moins de » la créer par aucun procédé humain, soit par l'éducation, » soit par le travail, qui, selon lui, peuvent bien faire des » hommes instruits et utiles, mais jamais des inventeurs. » Il comparait le savoir acquis par des études spéciales et » privilégiées à ces tableaux produits par le daguerréotype, » auxquels on ne peut reprocher l'exactitude et la finesse » des détails, mais auxquels il manque ces traits lumineux, » cette spontanéité, ce je ne sais quoi enfin que la nature » seule imprime à ses œuvres. »

M. de Blainville, dès ses premiers pas, avait été distingué par M. Cuvier qui l'avait choisi à plusieurs reprises, avant même qu'il n'eût pris place à la Faculté, pour le suppléer dans ses leçons au collége de France et au Muséum. M. Cuvier voyait en lui une des espérances de son école. Mais le jeune naturaliste, mieux disposé par la nature pour se faire des idées à lui que pour être le vulgarisateur de celles des autres, ne tarda pas à s'écarter des principes du maître, au risque de perdre les avantages d'une protection alors si puissante et si utile à un débutant. Mais ce défaut de protection, en le laissant tout entier à lui-même, et en l'obligeant à multiplier ses efforts, lui fut, en définitive, comme il se plaisait à le reconnaître, plus profitable que nuisible. « Quel » bien, disait-il à l'ami que nous avons tout à l'heure cité, » quel bien Cuvier m'a fait en me retirant sa faveur et sa » protection ! Je lui dois ce redoublement d'ardeur pour le » travail, ce feu dévorant qui me permettront, je l'espère, » de m'élever à sa hauteur, et me donneront peut-être des » droits à lui succéder. Sans cette rupture qui m'afflige, » répétait-il les larmes aux yeux, car il n'était pas un in- » grat, je me serais engourdi, et je ne serais qu'un *pro-* » *tégé !* »

Sans se laisser intimider par l'éclat sans pareil dont les travaux de M. Cuvier étaient alors environnés, il ne craignit pas, dès son début, de se poser à côté de lui comme réformateur. Sa première publication fut une classification du règne animal, publiée en 1816, et conçue d'après des principes tout différents de ceux que l'illustre anatomiste venait de faire prévaloir ; car, au lieu de prendre appui sur la constitution interne des animaux, il s'adressait tout simplement, et avec beaucoup de sagacité, à leurs organes extérieurs. Il se mit également en parallèle avec M. Cuvier pour ses recherches anatomiques sur les mollusques, pour son traité d'anatomie comparée, pour ses leçons sur l'histoire des sciences naturelles, et enfin pour son grand traité d'Ostéographie, supérieur, à beaucoup d'égards, à l'ouvrage si renommé des Ossements fossiles, mais malheureusement inachevé. M. de Blainville avait soixante-deux ans lorsqu'il se mit à ce travail dont il sentait bien tout le poids dès le commencement, mais pour lequel il croyait trouver encore assez de vie, et pendant dix ans il y demeura constamment appliqué sans parvenir au delà de la vingt-quatrième livraison ; mais chacune de ces livraisons était un volume. S'il lui avait été donné de l'achever, cet ouvrage eût été son legs véritable à la retraite. C'était, en effet, un de ces monuments qui ont pour effet de consacrer un nom : et bien qu'incomplet, on peut prévoir qu'il sera longtemps consulté comme un trésor d'érudition et de savoir pour l'histoire de toutes les espèces qu'il embrasse.

A côté de M. Cuvier, qui semble avoir pour caractère principal de représenter dans les sciences naturelles les principes de protestantisme ; à côté de M. Geoffroy Saint-Hilaire, qui avait pris son mouvement dans les principes plus libres de la philosophie, M. de Blainville peut être regardé comme complétant l'ensemble de nos écoles par l'inspiration des principes de la théologie catholique. Toutefois ce point de vue qu'il affectionnait vivement, et qui a été celui de toute sa vie, n'a jamais suffi pour le conduire à des conclusions scientifiques qui en fussent formellement empreintes, et son influence s'est plutôt fait sentir dans la forme de la méthode que dans l'esprit des résultats. De là, conformément à la morale de la scolastique, cette recherche des preuves dans les causes finales, et cette affectation de la démonstration *à priori* qui distinguent son enseignement. Un de nos esprits scientifico-philosophiques les plus distingués, M. Chevreul, fait cependant, à cet égard, les observations suivantes dont il est impossible de méconnaître la justesse dans une certaine mesure. « Quelle que soit l'importance que M. de Blainville

» attribuât à la méthode *à priori*, quelle que soit l'habileté » qu'il ait déployée en la maniant, il fût resté loin du but » qu'il a atteint, si ses facultés intellectuelles, servies par » des organes souples et puissants, ne se fussent pas appli- » quées à l'observation directe et précise des objets qu'il a » décrits, et si les faits nombreux recueillis par sa longue » persévérance n'avaient pas été coordonnés conformément » à sa méthode *à posteriori*. C'est à ce titre surtout qu'il » est devenu membre de presque toutes les académies du » monde. »

Jusqu'à sa dernière heure, M. de Blainville était demeuré plein de verve et de courage : aussi, à un âge qui, pour tant de savants, est déjà depuis longtemps celui de la retraite ou du moins du repos, soutenait-il avec une ardeur toute juvénile son double caractère de savant et de professeur. Sa pensée, toujours pleine de lumière, comme sa parole de chaleur, n'avait pas encore cessé de concilier la faveur de la jeunesse à ses leçons; et bien que son organisation eût déjà commencé à trahir par quelques symptômes la fatigue de cette application prolongée, il persévérait. Attaché passionnément à ses idées, il l'était par conséquent à son enseignement; et c'est entre deux leçons de la Sor-



M. de Blainville, mort le 1er mai 1850. — Médaillon de David d'Angers.

bonne, et, si l'on peut ainsi dire, au champ d'honneur qu'il a été frappé.

DE LA FABRICATION DU FER A LA HOUILLE.

Fin.—Voy. p. 250.

Les fourneaux dans lesquels s'opère la fusion du minerai au coke ont à peu près la même figure que ceux dont on se sert pour la fusion au charbon de bois : ce sont deux espèces de tours que l'on remplit par le haut de lits alternatifs de coke et de minerai, et dans lesquelles on projette de l'air par la partie inférieure pour activer la combustion à l'aide de machines puissantes. Ces tours doivent être construites avec des matériaux réfractaires, afin de résister aussi longtemps que possible à l'action de la chaleur intense qui s'y développe. Leur capacité intérieure se rétrécit par le haut et par le bas, et la plus grande largeur se trouve à peu près au tiers de la hauteur : c'est ce que l'on nomme le *ventre*.

Le ventre est un élément capital; ses dimensions ne sont pas les mêmes dans toutes les usines; mais généralement elles ne s'écartent pas beaucoup de 5 mètres. La hauteur totale est quadruple de celle du ventre, c'est-à-dire d'une vingtaine de mètres. On brûle par heure d'un demi-quintal métrique à un quintal par mètre carré du ventre, ce qui revient approximativement à 18 ou 20 quintaux métriques en totalité. On comprend qu'il y a nécessairement des limites, car la consommation varie selon la quantité de vent que projettent les machines soufflantes, et, pour un fourneau donné, il y a un point où cette quantité deviendrait trop faible, et un autre où elle deviendrait trop forte. Il faut 800 mètres cubes d'air pour brûler un quintal de coke, ce qui suffit pour donner idée de l'énorme quantité d'air qu'il est nécessaire de lancer dans l'intérieur des fourneaux. On brûle d'un quintal et demi à trois quintaux de coke, suivant la nature du minerai, pour obtenir un quintal de fonte; d'où il suit que la quantité de fonte produite dépendant de la quantité de coke consommée, en augmentant cette dernière, c'est-à-dire en augmentant la puissance des machines soufflantes, on peut faire varier la production d'un fourneau à peu près dans la proportion du simple au double.

Les fontes qui proviennent d'un bon coke et d'un bon

minerai peuvent être soumises immédiatement à l'opération du pudlage; mais les autres ne produisent un fer satisfaisant qu'à la condition d'être dépouillées par une opération préalable d'une portion des matières étrangères, telles que la silice, le soufre, le phosphore qu'elles contiennent. Cette opération se nomme le *finage*. Elle se fait dans des creusets rectangulaires d'environ 1 mètre carré, et de 25 à 30 centimètres de profondeur. A l'aide d'une machine qui y débouche par six tuyères plongeantes, on entretient dans ces creusets un feu de coke assez intense pour remettre la fonte en fusion; et dans cet état, on la soumet à l'action de l'air qui, en brûlant les matières étrangères, lui donne un premier degré d'affinage.

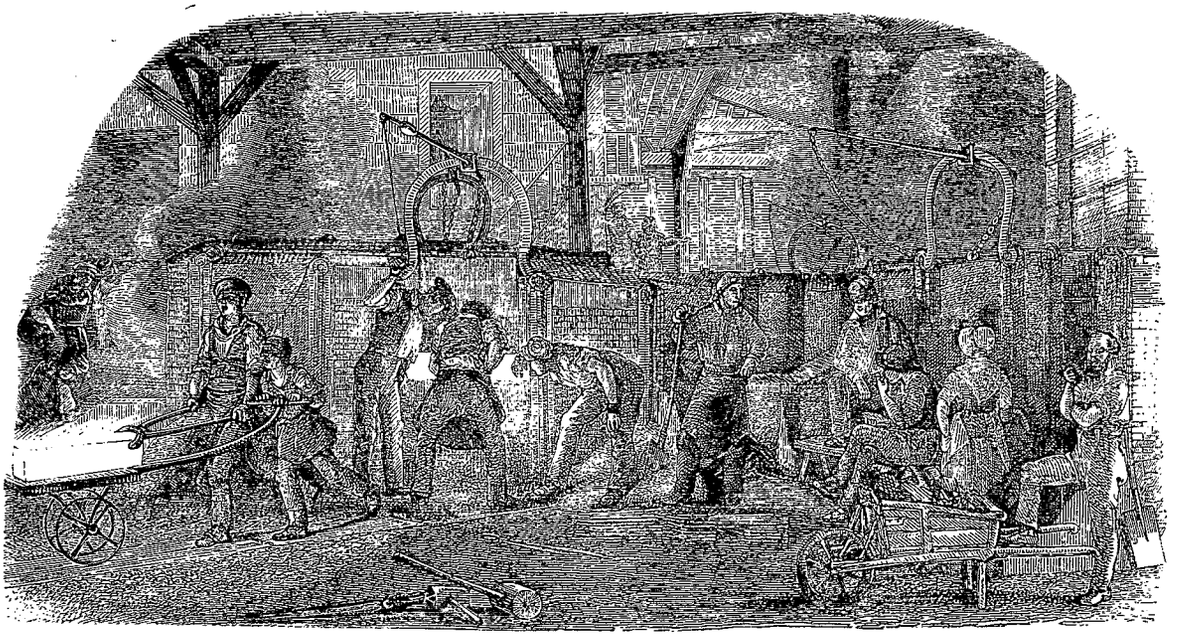

Fabrication du fer. — Fours à réchauffer les saumons de fonte.

Il faut éviter avec soin les cokes sulfureux, car la fonte, loin de se purifier par le finage, serait exposée à s'y détériorer. Il faut éviter aussi les cokes qui contiennent trop de cendres, car ces cendres en se fondant sous forme de scories enlèvent de l'oxyde de fer, et le déchet devient considérable. L'opération, conduite dans chaque creuset par un maître, se fait par quatorze ou quinze fineurs et deux aides, et porte sur quatorze à quinze quintaux. Elle dure d'une heure et demie à deux heures, et quand le maître la juge terminée, il débouche le creuset et fait couler le *fin métal* dans des lingotières. La nature du fin métal est à peu près la même que celle d'un acier fondu grossier.

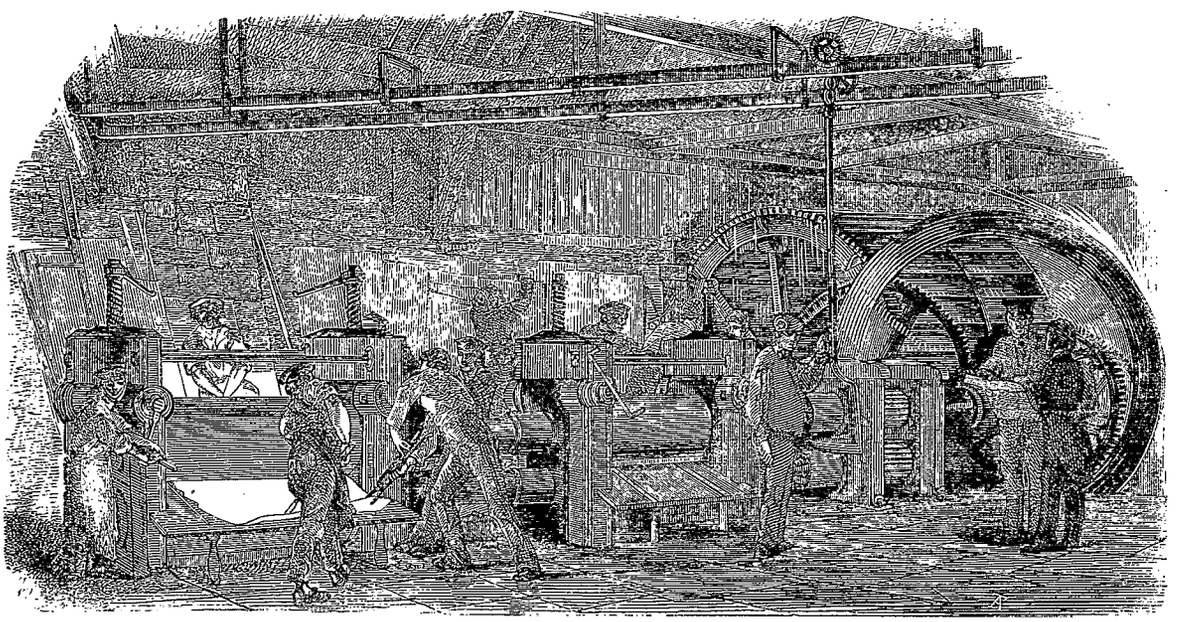

Train de laminoirs mû par une roue hydraulique.

L'opération fondamentale du pudlage s'opère dans des fours à réverbères : ce sont des fours dans lesquels le combustible et le métal, au lieu d'être en contact, comme dans tous leurs précédents, sont au contraire séparés. Le combustible est placé sur une grille, et à l'aide d'une voûte surbaissée, la flamme qui s'en dégage est rabattue sur le métal déposé à côté sur une plate-forme que l'on nomme la *sole*.

La combustion et le tirage sont déterminés par une cheminée placée à l'extrémité de la sole. On comprend que ces fourneaux, la voûte surtout, doivent être construits en matériaux très-réfractaires, ordinairement en briques. Souvent la sole est formée de plaques de fonte sous lesquelles circule un courant d'air, afin de les empêcher de s'échauffer assez pour se fondre. La masse des fourneaux est consolidée par des tirants en fer et des armatures en fonte.

La grille est carrée et d'environ 90 centimètres de côté. Elle doit être disposée de manière à brûler 70 à 90 kilogrammes de houille par heure. On la charge par une ouverture latérale nommée la *tocquerie*. La surface de la sole doit être triple de celle de la grille; la porte, qui ne doit s'ouvrir que pour le passage des masses métalliques, est placée vers la partie la plus large de la sole; le travail des outils se fait par une petite ouverture ménagée à sa partie inférieure. La cheminée, qui est le véritable régulateur de tout ce système, a 12 à 15 mètres de hauteur, et un diamètre intérieur égal au quart de la grille. Souvent, entre la sole et la cheminée, on laisse un espace intermédiaire muni d'une porte, dans lequel on fait rougir les saumons de fonte avant de les porter sur la sole. On utilise ainsi la flamme perdue.

Le travail du four à réverbère demande quatre ouvriers qui se relèvent par postes de huit à douze heures. Chaque charge se compose de 180 à 200 kilogrammes de fonte. Après avoir chargé, on lute avec soin toutes les portes, on remet de la houille sur la grille, on ouvre le registre de la cheminée, en un mot, on donne ce qu'on appelle un coup de feu. Il suffit de dix ou quinze minutes pour que la charge entre en fusion. Dès qu'elle est opérée, on abaisse le registre de la cheminée, afin de modérer le feu et d'empêcher le bain de devenir trop liquide; l'ouvrier brasse alors avec force et persévérance la matière, de manière à exposer successivement toutes ses parties au courant d'air enflammé; il doit veiller à ce que le feu se maintienne dans la juste mesure pour qu'elle ne devienne ni trop liquide ni trop pâteuse, et dans ce but il préside à la fois à la manœuvre de la grille et à celle de la cheminée.

Après vingt-cinq minutes de brassage, une certaine quantité du carbone combiné avec le fer, se trouvant brûlée par le courant d'air, la matière devient visqueuse, plus difficile à diviser; les ouvriers disent à ce moment qu'elle est fondue. Bientôt après, elle se sèche tout à fait, elle se partage d'elle-même en grumeaux; la lumière qu'elle projette devient beaucoup plus vive, le carbone est entièrement brûlé; ce n'est plus de la fonte, c'est du fer. On rend alors un coup de feu, afin de souder toutes les particules ou les rassembler en cinq ou six petites masses qu'on arrondit en les roulant sur la sole, et que l'on frappe pour en exprimer les scories; puis après avoir rendu un dernier coup de feu, on les traîne au marteau ou au laminoir pour les cingler.

On fait de quatorze à dix-huit charges par vingt-quatre heures, ce qui répond à une quantité totale de 24 à 25 quintaux métriques; le déchet sur la fonte est d'environ un dixième. La consommation de houille est de 70 à 90 kilogrammes par quintal de fer. En Champagne, où la cherté du combustible a conduit naturellement à son économie, on travaille dans des *fours doubles*, c'est-à-dire dans des fourneaux où l'on fait deux opérations à la fois, à l'aide de deux portes ouvertes sur la sole, vis-à-vis l'un de l'autre, la consommation n'est souvent que de 53 kilogrammes.

Certaines fontes en coke sont tellement impures que l'opération du pudlage ne suffit pas pour les affiner convenablement. Après les avoir martelées au laminoir, on réchauffe par paquets les barres obtenues, et on les soumet de nouveau au martelage ou au laminage. Cette opération est ce qu'on nomme le *ballage*.

Après le ballage dans les circonstances que nous venons de dire, après le pudlage dans les circonstances ordinaires, on obtient enfin, à l'aide des laminoirs, ce que l'on nomme le *fer fini*, ou *fer marchand*.

Un train de laminoirs se compose de trois cages occupées chacune par deux cylindres de 25 à 40 centimètres de diamètre, tournant en sens inverse l'un sur l'autre, à raison de 80 à 100 révolutions par minute, sous l'impulsion d'une roue hydraulique ou d'une machine à vapeur de 40 à 50 chevaux. La première cage contient les *ébaucheurs*, cylindres garnis de grosses cannelures ovales ou carrées; la deuxième contient les *finisseurs* garnis de cannelures plus petites, et qui donnent au fer la forme que l'on veut définitivement lui conserver; la troisième contient les *polisseurs* ou *espatards*, qui sont des cylindres sans cannelures, destinés seulement à allonger les barres et à donner un glacis à leur surface.

Un train de laminoirs occupe six hommes: savoir, deux lamineurs, deux rattrapeurs et deux releveurs. Le lamineur en chef commande la cage des finisseurs; le lamineur en second, celui des ébaucheurs; les deux rattrapeurs et les deux releveurs sont à l'arrière de chaque cage. Quand on travaille aux polisseurs le service demande en plus un enfant.

Dans le procédé primitif de la fabrication du fer, dont la Corse nous offre encore l'exemple, il n'y a qu'une seule opération : on dispose le minerai au milieu d'un foyer de charbon de bois, et après quelques heures de feu, tout est fini; on porte la masse sous le marteau : c'est du fer. Dans le procédé anglais, au lieu de cette simple et unique opération, on en a quatre au moins : la fusion, le finage, le pudlage, le ballage; et souvent même, pour améliorer les fers, on les soumet à plusieurs *corroyages*, c'est-à-dire qu'on les réchauffe par paquets et qu'on les fait repasser à deux ou trois reprises sur les laminoirs. Mais de cette complication apparente résultent à la fois l'économie et l'extension indéfinie de la production; elle permet d'utiliser le combustible que fournissent les mines et des minerais de qualité inférieure qu'il serait impossible de traiter par le procédé primitif.

MÉMOIRES D'UN OUVRIER.

Voy. p. 2, 22, 38, 55, 66, 125, 130, 150, 166, 198, 206, 222, 237, 270.

§ 9. *Suite. — Un procès. — Le pot de giroflée.*

Tout marcha d'abord à souhait. Les travaux furent vivement conduits et achevés avant le terme. J'avais pu, sur les premiers payements, rendre à Mauricet son argent. De nouveaux marchés me ramenèrent dans le courant des affaires du bâtiment. Je reprenais le flot et je commençais à me sentir remonter, quand un procès intenté à notre principal entrepreneur vint tout arrêter. Mon sort et celui de dix autres était forcément lié au sien; nous nous trouvions les mains prises, sans aucun moyen d'agir ni de nous retirer. Pendant ce temps, les obligations particulières de chacun restaient entières; l'époque de payement arrivait pour les marchandises non employées; les soldes d'arriéré se succédaient impitoyablement : il fallait faire face à toutes les attaques, l'arme au bras, comme on dit; trouver chaque jour quelque nouvel expédient, obtenir des termes, effectuer des reports, compenser des dettes et des créances! Mes journées entières étaient employées à ce stérile travail. Je ne gagnais rien, et mes ressources s'épuisaient de plus en plus : tandis que j'employais mon temps à me sauver de la faillite, Geneviève et l'enfant manquaient du nécessaire.

Je me mangeais la cervelle sans pouvoir faire avancer les choses. Le procès était toujours près d'être jugé, et reculait

sans cesse. Un jour, quelque pièce avait été oubliée; un autre jour, l'avocat se trouvait absent; le tribunal prenait des vacances, ou l'adversaire avait demandé une remise. Pendant ce temps, les semaines et les mois s'écoulaient en rendant la position toujours plus difficile. Notre pauvre ménage ressemblait à ces équipages pris par un calme plat au milieu de la mer, et qui, réduisant chaque jour la ration, regardent en vain à l'horizon si les nuages leur annoncent le retour du vent. J'ai eu de dures épreuves dans ma vie, mais aucune qui soit comparable à celle-ci. D'ordinaire, les malheurs qui nous frappent laissent place à l'action; on peut chercher le soulagement ou le salut. Mais ici tous nos efforts étaient inutiles; il n'y avait qu'à se croiser les bras et à attendre.

A la longue, cette agitation dans l'impuissance me rendit sombre et hargneux. Ne sachant plus qui accuser, je m'en prenais à Geneviève; je ne tenais point compte à la pauvre créature de ses efforts pour me déguiser notre misère, de son travail pour l'amoindrir. On eût dit que je lui en voulais des privations qu'elle supportait. Au fond, mon irritation était encore de l'amitié : elle venait de mon chagrin de la voir souffrir. J'aurais donné mon sang goutte à goutte pour lui acheter de l'aisance et du repos d'esprit; mais ma bonne volonté était de mauvaise humeur faute d'avoir réussi : c'était comme une haie d'épines à laquelle je la déchirais, par dépit de n'avoir pu en faire une enveloppe pour la défendre.

Un jour surtout je rentrai plus aigri. J'avais passé trois heures chez l'avoué, qui causait avec des amis et que j'entendais rire, tandis que j'attendais en me rongeant le cœur. Il avait fallu leur laisser finir toutes leurs histoires plaisantes; puis, quand mon tour était venu, j'avais trouvé un homme qui m'avait écouté en bâillant, qui ne savait rien de mon affaire, et m'avait renvoyé à son premier clerc alors absent. Je revenais donc gonflé de rancune contre les gens de justice, qui emmagasinent dans leurs cartons notre fortune, notre repos, notre honneur, et qui, le plus souvent, ne savent pas même ce qu'on leur a donné à garder. Pour m'achever, j'avais vu refuser le payement de mon dernier billet!

Comme si tout devait irriter ma tristesse, je trouvai à Geneviève un air de fête. Elle rangeait en chantant, et me reçut par une exclamation joyeuse.

Je lui demandai brusquement ce qu'il était arrivé d'heureux depuis mon départ, et si nous avions reçu une succession d'Amérique. Elle répondit en plaisantant, me prit par le cou, et me conduisit en face de l'almanach suspendu contre la cheminée.

— Eh bien? lui demandai-je.

— Eh bien! vous ne voyez point la date, monsieur! dit-elle gaiement; c'est aujourd'hui le 25.

— Oui, répliquai-je en me dégageant avec humeur; et bientôt ce sera le 30, jour d'échéance. Que l'enfer confonde les billets et les almanachs!

Elle me regarda avec un douloureux étonnement.

— Qu'y a-t-il donc encore, Pierre Henri? reprit-elle inquiète; avez-vous appris quelque mauvaise nouvelle?

— Je n'ai rien appris, comme d'habitude.

— Alors, reprit-elle en passant un bras sur le mien, remettons les inquiétudes à demain, et gardons ce jour-ci pour être heureux.

Je la regardai de manière à lui prouver que je ne comprenais pas.

— Allons, vilain homme! dit-elle d'un ton de bouderie amicale, ne savez-vous donc plus que c'est l'anniversaire de notre mariage?

Je l'avais effectivement oublié. Les années précédentes, cet anniversaire était pour moi une occasion de réjouissance et d'attendrissement; mais cette fois il en fut tout autrement. Le souvenir du bonheur passé me rendit les souffrances présentes plus amères. La comparaison que j'en fis, dans ma pensée, excita chez moi une sorte de colère désespérée, et je me laissai tomber sur une chaise avec de sourdes malédictions.

Geneviève, surprise et effrayée, voulut savoir ce que j'avais.

— Ce que j'ai! m'écriai-je; Dieu me pardonne! on dirait que vous n'en avez jamais entendu parler! Ce que j'ai! eh bien, parbleu! j'ai des dettes que je ne puis payer, et des créances qui ne rentrent pas; j'ai un procès qui me ruine en attendant que je le gagne; j'ai trois bouches à nourrir tous les jours, sans autre ressource que deux bras qui ne peuvent travailler... Ah! ce que j'ai, demandez-vous? J'ai le regret de ne pas m'être cassé les reins le jour où je suis tombé d'un troisième, parce qu'alors je n'étais encore qu'un ouvrier sans obligation et sans famille, et qu'une bière de quatre francs eût réglé tout mon compte sur la place de Paris!

Tout cela était dit avec un emportement qui fit trembler la pauvre femme; elle me regarda, et des larmes lui vinrent dans les yeux.

— Au nom de Dieu! ne parlez pas ainsi, Pierre Henri, me dit-elle; ne me dites jamais que vous regrettez de vivre, à moins que vous ne vouliez aussi me faire mourir. Vous avez été tourmenté tout le jour, pauvre homme, et vous me revenez outré; mais oubliez pour aujourd'hui les affaires, et ne pensez qu'à ceux qui vous aiment.

J'allais peut-être faire ce qu'elle demandait, car sa voix m'avait remué le cœur, quand on frappa à la porte; un sergent de ville entra.

— Pardon, excuse, dit-il poliment; je suis monté parce que vous êtes en contravention et que je dois vous dénoncer procès-verbal, rapport au pot de fleurs de votre fenêtre.

J'allais répondre qu'il y avait erreur, lorsque Geneviève courut à la croisée et en retira précipitamment une giroflée encore enveloppée de sa feuille de papier blanc. Elle déclara qu'elle venait de l'acheter et de la déposer à cette place, où elle était d'ailleurs retenue par plusieurs barreaux. L'homme de police écouta patiemment toutes ses explications; mais, après avoir constaté ce qu'il appelait *le corps du délit*, il prit nos noms et prénoms, avertit que nous aurions à nous présenter au tribunal pour payer l'amende, et se retira en saluant.

Cette interruption inattendue et la perspective des frais nouveaux auxquels nous allions être condamnés, arrêtèrent brusquement mon retour de bonne humeur. Geneviève voulut parler; mais je me levai exaspéré, en maudissant le caprice qui venait ainsi ajouter subitement à notre misère. Je me promenais à grands pas, j'élevais la voix, je m'animais de mes propres paroles, tandis que Geneviève, pâle et tremblante, me regardait sans rien dire. J'avais éclaté quand elle avait voulu parler, et son silence augmenta ma colère! Hors de moi, je saisis la fleur, cause première de ce débat, et je courais à la fenêtre pour la lancer dans la rue, quand un cri de Geneviève m'arrêta.

La pauvre femme était près du berceau de l'enfant que je venais d'éveiller; elle le pressait d'un bras contre sa poitrine, et son autre main était tendue vers moi.

— Ne la brise pas, Pierre Henri, me dit-elle d'une voix que je n'oublierai jamais; c'est la fleur de notre anniversaire!

Je gardai la giroflée entre mes mains, hésitant sur ce que je devais faire. Je me rappelai alors que tous les ans, à pareille époque, Geneviève avait célébré la date de notre mariage par l'achat d'une de ces fleurs que ma mère cultivait à Bois-Riaut. A cette pensée, je sentis une secousse au dedans; toute ma colère tomba d'un seul coup, il s'ouvrit comme une fontaine dans mon cœur, et je me mis à pleurer.

Geneviève courut aussitôt vers moi, et se jeta avec l'enfant dans mes bras.

Quand tout fut pardonné et oublié, nous nous mîmes à table pour le repas du soir. Ce qui venait de se passer avait empêché la femme de rien préparer; je ne voulus point la laisser sortir pour remplacer ce qui nous manquait. Nous

soupâmes gaiement avec du pain et des radis, la giroflée au milieu de la table et embaumant notre festin!

LE BATON DE LA MEGGY.

La Meggy était une mendiante des environs d'Inverness, mais qui possédait un trésor pour lequel bien des gens auraient pu donner leurs richesses.

Ce n'était pourtant ni la tasse magique d'où le vin coule comme d'une source, ni le ducat d'incubation qui fait éclore d'autres ducats, ni la bague qui transporte au loin, ni le chapeau qui rend invisible.

La vieille Meggy ne possédait qu'un bâton de buis sur lequel un berger des Highlands avait sculpté une tête avec son couteau! mais le bâton était fée et rendait justice à chacun mieux que toutes les cours d'Angleterre; car il savait reconnaître les actions qui méritaient le blâme, et il les punissait sur-le-champ par autant de coups qu'on en avait mérité.

Ainsi, qu'un grossier paysan passât près de la vieille Meggy sans un salut, le bâton accourait de lui-même et écrivait sur les épaules du rustre le respect dû à la vieillesse et à la pauvreté.

Qu'un gentleman étourdi regardât effrontément la jeune fille qui retournait du travail vers sa mère, ou lui adressât quelque parole trop familière, le bâton recommençait son voyage pour lui apprendre qu'il ne faut ni attaquer les faibles, ni faire rougir les timides.

Au marchand qui revenait de la ville chargé d'écus et de tromperies, il rappelait que la probité est la patente obligée de tous les commerces; au juge qui avait dormi à l'audience, il laissait assez de traces rouges et bleues pour le tenir éveillé; au médecin coupable d'oubli ou d'ignorance, il fournissait des meurtrissures à guérir.

Que de fois il a marché pour vous, hommes sans pitié qui foulez vos frères comme l'herbe des chemins! pour vous, orgueilleux, qui regardez toujours d'en haut les choses et les gens; pour vous, esprits légers, qui semez le mal et le bien sans y prendre garde!

Mais il s'arrêtait quand vous passiez, vaillants travailleurs dont la conscience est l'horloge; douces consolatrices de nos misères, qui êtes ici-bas comme le soleil des cœurs! Il s'inclinait devant vous, hommes uniquement occupés du bien, riches toujours la main ouverte, génies dont les grandes pensées coulent, comme la source, au profit de tous!



Et cependant on dit que le bâton de Meggy était plus souvent en route qu'au repos, et donnait plus de coups qu'il ne faisait de salutations.

Depuis longtemps il a été enterré avec la vieille femme; personne ne songe à l'exhumer, et si le hasard le faisait jamais reparaître dans un pays civilisé, tout le monde s'associerait peut-être pour le brûler.

GRANVILLE-SHARPE.

L'association des Abolitionistes, qui s'est vouée à l'extinction de l'esclavage aux États-Unis, étend de jour en jour son influence. Parmi ses moyens d'action les plus efficaces, il faut compter la publication annuelle d'un volume intitulé *the Liberty bell* (la Cloche de la liberté). Ce recueil, qui en est à sa dixième année, se compose d'éloquentes protestations contre la traite et ses conséquences; de touchants appels à l'humanité des colons; d'admirables traits de dévoûment, de sympathie pour une race proscrite. Entre beaucoup de faits remarquables, il en est un qui nous a surtout frappé.

En 1772, M. Granville-Sharpe tenait boutique dans Cheapside. Au retour d'une promenade matinale, comme il traversait un des faubourgs de Londres, il rencontra un pauvre petit nègre, la tête entourée d'un bandage sanglant. Il lui demanda quel accident lui était arrivé. L'enfant répondit simplement: — C'est *massa* (le maître) qui me l'a fait.

M. Sharpe continua de l'interroger, et apprit que le pauvre esclave avait été envoyé en présent par un riche planteur de la Jamaïque à un négociant de Londres, frère du colon. Ce négrier anglais avait, dans un moment de brutale colère, assené sur la tête du noir un coup terrible avec un instrument tranchant. L'enfant s'était enfui, et, n'ayant personne pour le protéger et le soigner, il errait et mendiait depuis quelques jours dans les rues de Londres. M. Sharpe le conduisit à l'hôpital le plus proche, fit visiter et panser ses plaies, et, après sa guérison, le recueillit chez lui. Il le prit à son service, et informa son ancien maître du lieu qu'il habitait. Le misérable vint le réclamer comme son bien. M. Sharpe s'y attendait. Il défendit le nègre, et soutint son droit à la liberté devant un jury assemblé dans Westminster-Hall. Lord Mansfield eut l'insigne honneur de proclamer cet immortel verdict qui, à dater de ce jour, fit loi en Angleterre: « Qu'en mettant le pied sur le sol anglais, tout esclave était libre (1). »

Peu de jours après ce grand événement, qui retentit dans toute la ville, une dame était assise à son balcon, au-dessus de la Tamise, entre le pont de Londres et les docks des Indes occidentales. Elle vit une petite embarcation se diriger à force de rames vers les docks. Comme la barque passait rapidement sous son balcon, il en sortit un cri perçant; elle entendit le nom de Granville-Sharpe! Granville-Sharpe! distinctement prononcé. La pensée lui vint aussitôt que c'était un nègre qu'on enlevait, et, sans une minute de retard, elle courut chez le lord-maire, et déposa, sous la foi du serment, de ce qu'elle venait de voir et d'entendre. Elle obtint un mandat de perquisition autorisant à rechercher à bord de tous les navires des Indes occidentales alors dans les docks, l'homme qui avait crié et appelé à son aide Granville-Sharpe. Après cinq heures d'infructueuses visites, on découvrit, caché sous un tonneau vide, un jeune nègre bâillonné, pieds et poings liés. Cette victime de la cupidité fut sur-le-champ relâchée, en vertu du glorieux verdict rendu quelques jours auparavant par un jury anglais.

(1) « Tout individu est libre aussitôt qu'il est en France. » (Art. 1er de la loi du 28 septembre—16 octobre 1791.)

« Le principe que le sol de la France affranchit l'esclave qui le touche, est appliqué aux colonies et possessions de la République. » (Art. 7 du décret du 28 avril 1848.)

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. Martinet, rue et hôtel Mignon.

LES CHAMPS-ÉLYSÉES.

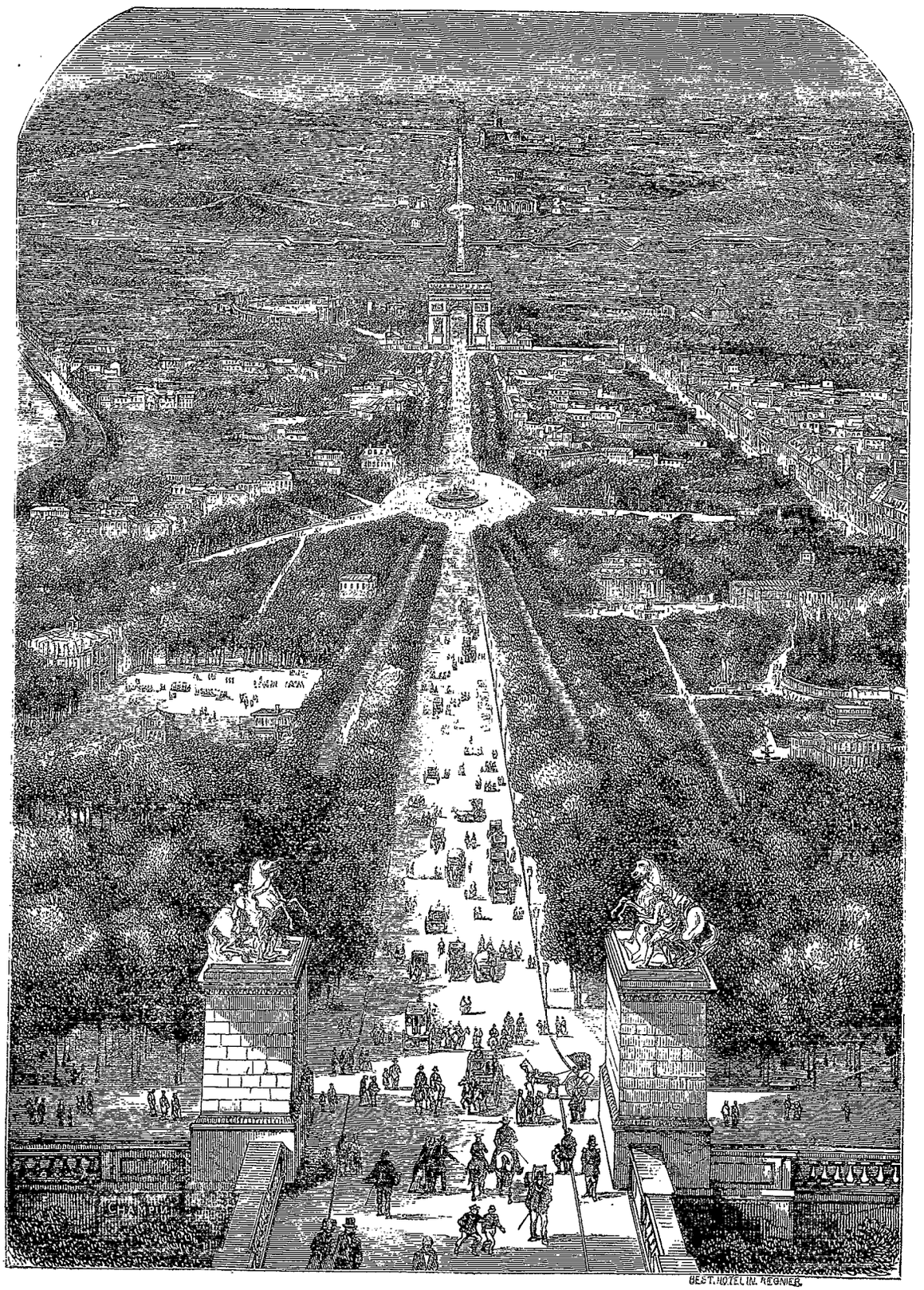

Les Champs-Élysées vus à vol d'oiseau.— Dessin de Champin.

Les Champs-Élysées étaient jadis un bois paisible où l'on ne trouvait qu'ombre, silence et fraîcheur, où l'on cherchait un refuge contre les bruits de Paris. Tandis que près de là, au bord du fleuve, les carrosses du beau monde, c'est-à-dire des gens riches et de ceux qui mettent leur vanité à leur ressembler, sillonnaient les trois allées du Cours-la-Reine, au milieu des piétons et des marchandes de fruits et de beignets; tandis que, sur les boulevards, sur le pont Neuf, les saltimbanques, les parades, les marionnettes, les automates, les physiciens, les chanteurs, les opérateurs, les jeux de toute sorte,

attiraient une foule de curieux, ceux qui préféraient le calme venaient s'asseoir sous les arbres touffus pour converser ou méditer, comme faisaient les sages de la fable antique dans les champs fortunés du monde souterrain.

Assurément, si l'un de nos aïeux voyait aujourd'hui nos Champs-Élysées, il aurait grand'peine à les reconnaître. Quelle transformation! quelle rumeur! quel éclat! Tout le mouvement du Cours-la-Reine, voitures et chevaux, s'est jeté au milieu de la promenade; tous les plaisirs, toutes les curiosités des ponts, des quais et des boulevards, tous les jeux, sont descendus et ont envahi les allées. Dès deux ou trois heures de l'après-midi, cavaliers, amazones, voitures de toute espèce, depuis les plus élégantes jusqu'aux plus vulgaires, emplissent la grande allée qui conduit de la place de la Concorde à la barrière de l'Étoile; les joueurs de boule et de ballon attirent des cercles de spectateurs; la nuit approche: des lumières paraissent de tous côtés; les chants, les rires, un bourdonnement continuel de voix, se répandent dans tout l'espace; les cafés, les restaurants, les spectacles, s'ouvrent, s'animent, se partagent la foule. La distraction et le plaisir, avec leurs mille fantaisies, se glissent et bruissent sous le feuillage: on n'y vient plus penser et respirer la fraîcheur; on vient s'y oublier, s'y délivrer de la fatigue et de l'obsession de la pensée, y divertir ses regards au scintillement des lumières, aux scènes bruyantes qui changent à chaque pas. Cherchez ailleurs une véritable image des Champs-Élysées, allez plus loin, rêveurs et sages, amis de la solitude et du calme: la vive et folle cité prend ici ses ébats, et, si vous y faites un pas seulement, vous-mêmes y serez pris au tourbillon de sa rumeur et de sa gaieté.

Nous avons figuré en miniature l'aspect de cette belle promenade enviée par toutes les grandes villes de l'Europe. Si vous montez, à droite de la grande allée vous rencontrerez de jolis cafés qui ont élevé extérieurement, en plein air, de petits théâtres où de jeunes femmes élégamment parées chantent des romances et des morceaux d'ensemble; des jeux de bague ou chevaux de bois, des jeux d'adresse et de hasard; de célèbres baraques de marionnettes, le théâtre de Guignolles et le théâtre de la Folie; la flotte aérienne, navires à voiles qui vous balancent dans l'air; des restaurants, des fontaines jaillissantes; le Cirque national (voy. 1844, p. 185), édifice vaste, léger, gracieusement décoré. De ce côté, la promenade est bordée et comme prolongée par les jardins des grands hôtels du faubourg Saint-Honoré, entre autres par celui du palais du Président. En montant à gauche de la grande allée, les curiosités, les plaisirs, les édifices, sont plus variés encore et plus nombreux: au milieu des jeux de billard anglais et d'arbalète, des balançoires russes, des cafés-concerts et des restaurants, on y voit successivement le Panorama; le carré Marigny, où l'on élève ordinairement les bâtiments de l'exposition de l'industrie; au bord des allées, des tirs au pistolet, le bal Mabille; plus loin, le Jardin d'hiver, cet admirable palais de verre, l'une des merveilles de Paris; des brasseries; de riches et élégantes villas; le château des *Fleurs*.

Cette variété incessante de plaisirs, dont il faut renoncer à faire une énumération complète, cause une sorte de trouble et, pour ainsi dire, d'enivrement, dont les Parisiens sont plus avides que tous les autres citoyens du monde, les Napolitains exceptés. Cette promenade est le théâtre de plus d'amusement et de folie que n'en contient le reste de la France. Il semble que les inquiétudes politiques n'y pénètrent jamais; la pluie, l'orage même n'en chassent pas la gaieté: le tonnerre gronde, éclate; des torrents se précipitent du ciel; on se cache un moment sous les arbres, sous les portiques, sous les échoppes, et, le nuage passé, toute l'activité renaît, tous les grelots s'agitent, toute la joie retentit. C'est à peine si minuit, en approchant, a le pouvoir de souffler sur toutes ces lumières, d'alourdir toutes ces paupières, de dissiper ces groupes souriants, de renvoyer chez eux tous ces promeneurs fatigués et non rassasiés de plaisir. Le silence reprend à grand'peine son ancien empire; mais l'ombre est à jamais bannie de ces lieux: le gaz inonde l'espace de sa blanche clarté jusqu'au lever du soleil.

SUR LES LARMES BATAVIQUES.

Monsieur,

Permettez-moi de vous mentionner une petite expérience dont j'ai été le témoin il y a quelques jours, et qui fut faite à propos de votre article sur les *Larmes bataviques* (p. 119). Il me semble qu'il n'est pas sans profit pour vos lecteurs de montrer que votre publication sollicite souvent la curiosité tout en la satisfaisant, et que vos articles peuvent fournir à la fois matière à réflexion et matière à études ou expériences. Je m'étais rendu à la verrerie de Sèvres, sous l'impression de ma lecture du *Magasin*, et je parlais au contre-maître des larmes bataviques. — Connaissez-vous, me dit-il, l'effet de leur explosion dans un fond de bouteille rempli d'eau? Sur ma réponse négative, il voulut bien en faire l'essai devant moi. Il prit une bouteille dont le fond était excessivement épais; il plaça cette bouteille sur la terre, le goulot en bas, et appela un petit apprenti pour la tenir solidement dans cette position; le fond extérieur de la bouteille s'offrait donc à nous comme une sorte de petite coupe: le contre-maître la remplit d'eau, il y plongea ensuite une larme batavique, de façon que l'extrémité du bout fût seule hors de l'eau, et enfin il se mit en devoir de la briser. Je m'attendais à ce que l'eau allait jaillir autour de nous avec les fragments poudreux du verre, et je mettais déjà ma main devant mes yeux *pour les* garantir, quand tout à coup, la larme ayant été brisée, je vis à peine un petit bouillonnement dans l'eau, puis j'entendis un bruit assez fort dans la bouteille; je regardai: le fond avait été emporté par le choc et était tombé contre terre avec l'eau. Rien, ce me semble, ne peut mieux marquer la force d'explosion de ce petit fragment de verre que de le voir ainsi se précipiter sur un fond de bouteille épais de plusieurs lignes et l'emporter avec lui tout entier, et il m'a paru que ce fait n'était pas indigne de venir compléter la série d'observations ingénieuses mises en avant par l'auteur de votre article sur les *Larmes bataviques*.—Recevez, monsieur, etc.

MIGRATIONS DES OISEAUX,

PARTICULIÈREMENT EN FRANCE.

Premier article.

De la migration.

L'une des habitudes instinctives auxquelles certains animaux, et en particulier les oiseaux résistent le moins, est celle qui les porte à entreprendre à des époques fixes, chaque année, des voyages en pays lointains, et à revenir périodiquement au point d'où ils étaient partis. Les hirondelles, la caille, l'étourneau, les pigeons, le rossignol, etc., nous quittent chaque automne pour visiter des climats plus chauds; en même temps arrivent du Nord la sarcelle, l'oie sauvage, la cigogne, les mouettes, le pingouin, etc., qui viennent prendre dans notre climat leurs quartiers d'hiver. Ces voyages ou migrations s'exécutent avec la plus parfaite régularité, et le départ, de même que le retour, ne varie jamais pour la même espèce.

Par migration, il ne faut pas entendre les déplacements limités, accidentels ou irréguliers de certaines espèces qui, sans changer véritablement de pays, voyagent seulement, suivant l'état de la saison, des montagnes à la plaine, d'un endroit devenu trop aride à un autre endroit conservé plus humide, d'un lieu moissonné à un autre où la nourriture abonde encore, etc., tels sont la perdrix rouge, le geai,

quelques espèces d'alouettes, etc. Il ne faut pas non plus entendre les voyages qu'entreprennent parfois ces autres espèces qui, poussées momentanément par un excès de température chaude ou froide, arrivent une année sans reparaître les années suivantes, ou ne reviennent qu'aux intervalles les plus irréguliers et les moins constants, par exemple, le guillemot, le plongeon imbrim, le pélican blanc, l'ibis, etc. A toutes ces espèces, on pourrait donner le nom d'*erratiques*. Enfin ne sont pas encore de véritables émigrants ces grands oiseaux à vol vigoureux et prolongé, dont l'état normal est pour ainsi dire le mouvement continu ; les pétrels, les frégates, qui, errant sans cesse à la surface des océans, ne s'approchent des terres que pour nicher, et arrivent ainsi quelquefois jusque sur nos côtes, tandis que leur patrie est dans les régions polaires. Le thallassidrome, vulgairement *oiseau des tempêtes*, ainsi nommé, parce que, à l'approche de la tempête, on le voit souvent venir chercher un asile sur les vaisseaux ; cet habitant des mers du Nord s'égare quelquefois jusqu'à apparaître dans l'Océan européen, et même dans la Méditerranée. A ces puissants voiliers fugitifs et vagabonds, dont la patrie est partout ou nulle part, s'appliquerait bien le nom de *cosmopolites*. Les véritables émigrants sont ceux qui se déplacent à des époques fixes et régulières chaque année, s'éloignent du pays où ils sont nés et franchissent souvent les plus grandes distances, en suivant la plus constante direction ; c'est du moins là le sens que nous attacherons, dans les détails qui vont suivre, au mot *migration*.

I. *Des causes connues qui déterminent les migrations.*

Le *défaut de nourriture* est l'une des causes les plus probables des migrations ; lorsque le lieu qu'un animal a habité pendant une saison n'offre plus à son existence les aliments qui lui conviennent, l'instinct pousse cet animal à s'éloigner ; il va d'abord dans le voisinage immédiat chercher des ressources meilleures, errant d'un canton à l'autre, d'un endroit plus bas à un autre plus élevé, d'un local plus froid à un autre plus tempéré ; puis, lorsque le besoin est devenu plus pressant, il abandonne définitivement le pays. Ainsi la caille, vers la fin de l'été, laisse d'abord la plaine pour aller demander à la montagne le grain que le moissonneur lui a ravi ; quinze jours, trois semaines plus tard, elle émigre définitivement. En s'éloignant, ce ne sera pas tant la quantité que la qualité des aliments qu'elle ira chercher en des contrées étrangères ; en effet, pendant toute la période de temps qui s'écoule entre la mi-septembre, époque moyenne de son départ, et les premières neiges de décembre, ou même pendant toute la durée de l'hiver, dans les années peu rigoureuses, la caille trouverait certainement chez nous du grain en quantité suffisante pour subvenir à son existence ; mais ce grain avarié par les pluies d'automne ne lui présenterait plus la qualité qui lui convient, et c'est ce qui paraît l'engager à fuir vers des régions lointaines.

La qualité des aliments étant donc recherchée par les oiseaux, aussi bien que la quantité, ce doit être surtout parmi ceux dont le régime est le plus exclusif et le plus restreint, que l'on rencontrera les émigrants les plus nombreux et les plus réguliers ; en effet, c'est principalement parmi les granivores et surtout les insectivores qu'on les compte en plus grand nombre : pendant la saison froide, dans les pays sujets aux grandes gelées ou aux neiges abondantes, les oiseaux qui appartiennent à la dernière de ces deux divisions ne sauraient trouver les petites espèces d'animaux qui, pendant l'hiver, dans ces parages, vivent la plupart cachées sous terre. Les omnivores ne fournissent que très-peu d'espèces d'émigrants, la qualité des aliments étant pour ceux-ci en quelque sorte indifférente.

Les *changements de température* qui ont lieu aux renouvellements des saisons, n'influent guère moins que le défaut de nourriture sur les migrations. Les oiseaux n'attendent pas même le changement de température pour partir ; ils le préviennent et fuient sans que souvent on puisse découvrir dans l'atmosphère les moindres symptômes de variation ; ils présagent ainsi le temps avec une sûreté telle que, pour les habitants de la campagne, le passage de certaines espèces, par exemple des corneilles, des étourneaux, de la grue, etc., est un indice certain de l'approche des frimas, et le retour au printemps des hirondelles, de la caille, des alouettes, le signe infaillible du commencement des beaux jours. Il faut remarquer, d'ailleurs, que les changements de température sont toujours accompagnés de variations dans les produits du sol et dans l'existence même de certaines espèces ; par suite, la quantité et la qualité des aliments dont ces oiseaux se nourrissent changent : l'une et l'autre cause ont donc une étroite connexion entre elles ; supposer l'une, c'est admettre implicitement l'autre.

Indépendamment de ces deux causes réunies, il en est une troisième qui concourt à déterminer le retour des races émigrantes vers leur point de départ : c'est le besoin qui les pousse à venir faire leur nid chaque année au lieu même qui les a vues naître, ou dans lequel elles ont déjà élevé une couvée. La cigogne, les hirondelles, les martinets, sont, du reste, jusqu'à ce jour, les seuls exemples que, sous ce rapport, l'on puisse citer.

Ces différentes causes, bien qu'elles influent d'une manière incontestable sur les migrations périodiques des oiseaux, ne sont pas les seules, et même elles ne paraissent pas pouvoir expliquer le besoin du déplacement chez quelques espèces. On doit ajouter qu'elles ne déterminent ni la direction ni la longueur du voyage : ainsi, d'une part, les espèces qui volent à de grandes hauteurs, ou qui parcourent d'un seul trait le trajet entre le point de départ et celui de la destination, ne sauraient se guider par la nature des aliments le long de leur route, puisqu'elles n'ont ni le temps ni la possibilité de les apercevoir ; d'autre part, beaucoup d'espèces, entre autres les cailles ne s'arrêtent pas, après avoir traversé la Méditerranée, sur la première côte d'Afrique qu'elles rencontrent, et où cependant elles trouveraient tout de suite une nourriture qui leur conviendrait, et une température appropriée à leur existence ; elles vont plus loin, et prolongent en quelque sorte indéfiniment leur voyage ; quelques-unes, dit-on, vont jusqu'à faire le tour du monde.

Un instinct plus fort que toutes ces causes semble donc emporter les oiseaux migrateurs, instinct mystérieux, quelquefois indépendant de toutes les autres nécessités de la vie, et qui forme en quelque sorte une condition même de leur existence, instinct sans doute analogue à celui qui porte l'écureuil à entasser dans un creux d'arbre, pendant toute la durée de la belle saison, les noyaux qui devront servir à sa nourriture pendant l'hiver ; la marmotte, à rassembler en magasin, pendant l'été, l'herbe dont elle aura besoin pendant les mauvais jours ; le castor, à construire l'habitation si remarquable de style et de solidité, qui doit l'abriter contre la violence des eaux.

Cet instinct n'est pas le souvenir ; il n'est pas non plus le fruit de connaissances acquises ; les jeunes oiseaux, qui n'ont encore rien appris, en subissent les inspirations aussi bien que les vieux les plus expérimentés ; enfin cet instinct est impérieux plus que toutes les causes qui peuvent agir extérieurement ; donnez, en effet, à certains de ces oiseaux des conditions tout à fait semblables à celles qu'ils auraient rencontrées dans les lieux où les aurait portés leur voyage s'ils eussent été en liberté, vous ne les en verrez pas moins montrer, à chacune des époques du départ et du retour, une inquiétude particulière, une véritable répugnance à vivre dans les lieux où cependant on les entoure de soins. Les espèces, par exemple, dont l'habitude est de voyager la nuit, ne dorment plus alors, surtout pendant les nuits claires ; quelques-unes chantent jusqu'au matin. Les cailles, les fau-

vettes, aux temps ordinaires des passages, sont dans un état d'agitation presque fébrile, difficile à décrire ; elles parcourent vivement et sans relâche leur cage d'un bout à l'autre, s'élançant par intervalles avec impétuosité contre le filet qui leur sert de couverture, comme pour prendre leur essor. Ces symptômes se renouvellent chaque année, en avril et en septembre ; ils durent souvent pendant un mois presque entier. Lorsque le temps des passages est terminé, l'oiseau semble triste, abattu, fatigué et comme endormi. Plusieurs même ne résistent pas à ces émotions, et succombent sans qu'on puisse attribuer leur mort à d'autre cause qu'à la violence faite à leur instinct de migration.

La suite à une prochaine livraison.

LA HONGRIE ET LES HONGROIS.

Suite.—Voy. p. 252.

BUDE. — PESTH.

Après avoir passé Presbourg, on trouve, en continuant à descendre le Danube, vers l'embouchure du Waag, la ville fortifiée de Komorn, qui a joué un rôle si important dans la dernière insurrection hongroise, puis Bude et Pesth.

Bude, que l'on nomme aussi Ofen, s'élève sur la rive droite du fleuve. Elle se distingue de Pesth, placée sur l'autre rive, par sa colline que couronne le palais du gouvernement, reconstruit presque en entier par Marie-Thérèse. Ses églises ont un caractère oriental très-remarquable ; elles sont dominées par des tours carrées à plusieurs étages, que termine un toit à ressauts ovoïdes, couvert en fer-blanc et surmonté d'une longue aiguille.

Bude est la capitale actuelle du royaume de Hongrie : c'est là que résident le prince palatin qui préside la diète et les autres hauts fonctionnaires. La couronne de saint Étienne, à laquelle les Hongrois attachent une importance superstitieuse, était conservée dans le palais impérial ; elle a disparu pendant la dernière insurrection.

Les grands seigneurs magyares n'habitent Bude que l'hiver, de sorte que pendant l'été leurs somptueuses demeures restent désertes et que la ville paraît alors abandonnée. On y compte cependant trente mille habitants.

Pesth qui s'élève en face, sur la rive gauche du fleuve, et qui termine une plaine doucement inclinée vers les eaux, en a soixante-dix mille : c'est la ville la plus considérable de la Hongrie. Les constructions particulières, exécutées en pierre grisâtre, et soumises au contrôle d'une commission

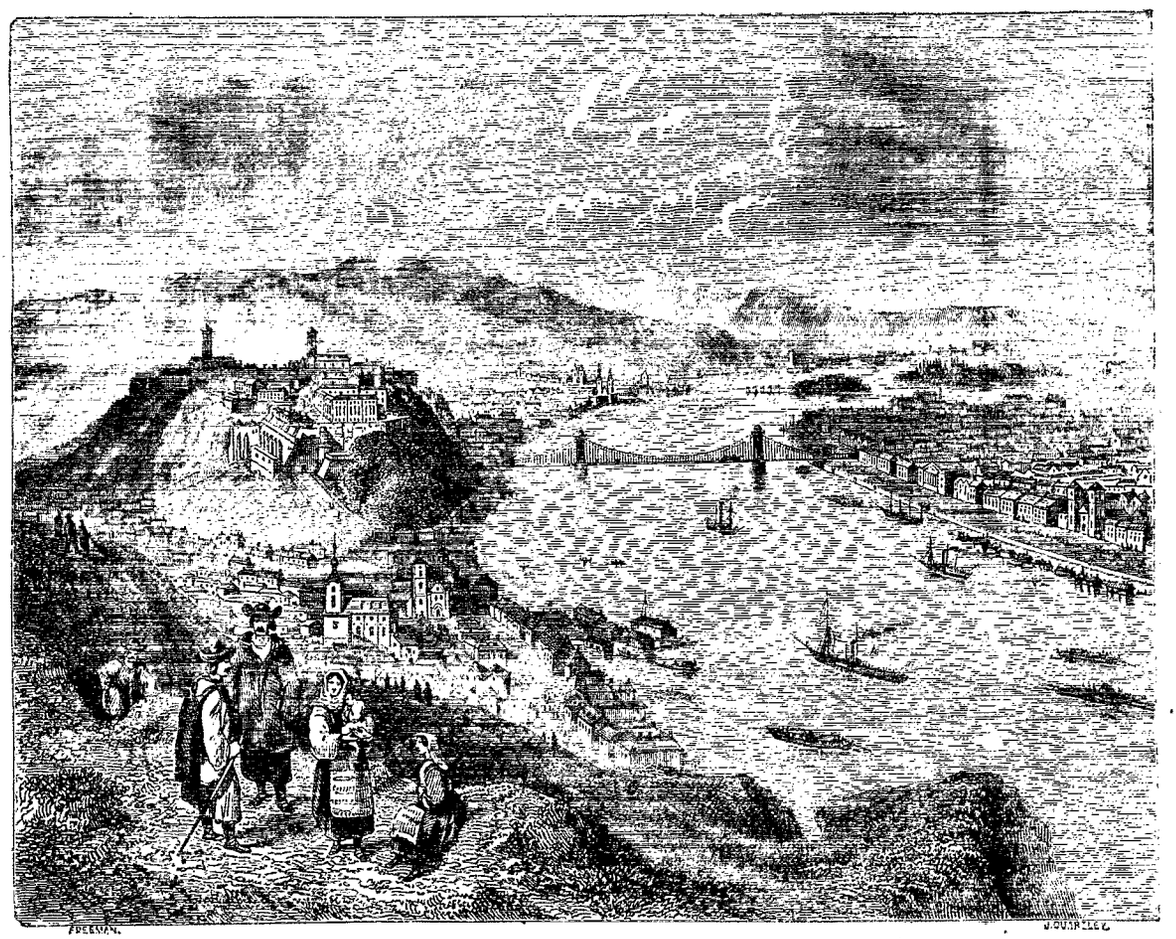

Bude et Pesth. — Dessin de Freeman.

spéciale, ont une élégance, une régularité qui en ont fait la ville la mieux bâtie de l'Europe. On n'y voit, du reste, aucun monument. Plusieurs manufactures y travaillent la soie.

L'Université y était autrefois très-florissante ; elle avait un revenu de sept cent mille francs, et donnait l'instruction à dix-sept cents étudiants.

Un pont joint Bude à Pesth, et fait, en réalité, une seule ville de ces deux centres de populations qui sont toujours réunies, comme les deux quartiers d'une même cité, dans les cérémonies religieuses civiles ou militaires.

Des hauteurs de Bude, la vue embrasse un magnifique horizon. Outre le cours du Danube parsemé d'îles ombreuses et de moulins qui forment de véritables villages flottants, on aperçoit les vastes plaines de la Hongrie bordées par une

ceinture de montagnes; la population, composée d'Allemands, de Magyares, de Grecs, de Slaves, offre, en outre, une variété de costumes et de physionomies qui anime ce curieux panorama.

Pendant la dernière révolution de Hongrie, le gouvernement national fut obligé de quitter Bude-Pesth pour se transporter à Debrezin. Cette dernière ville, placée vers les confins de la Transylvanie, est un interminable bourg composé

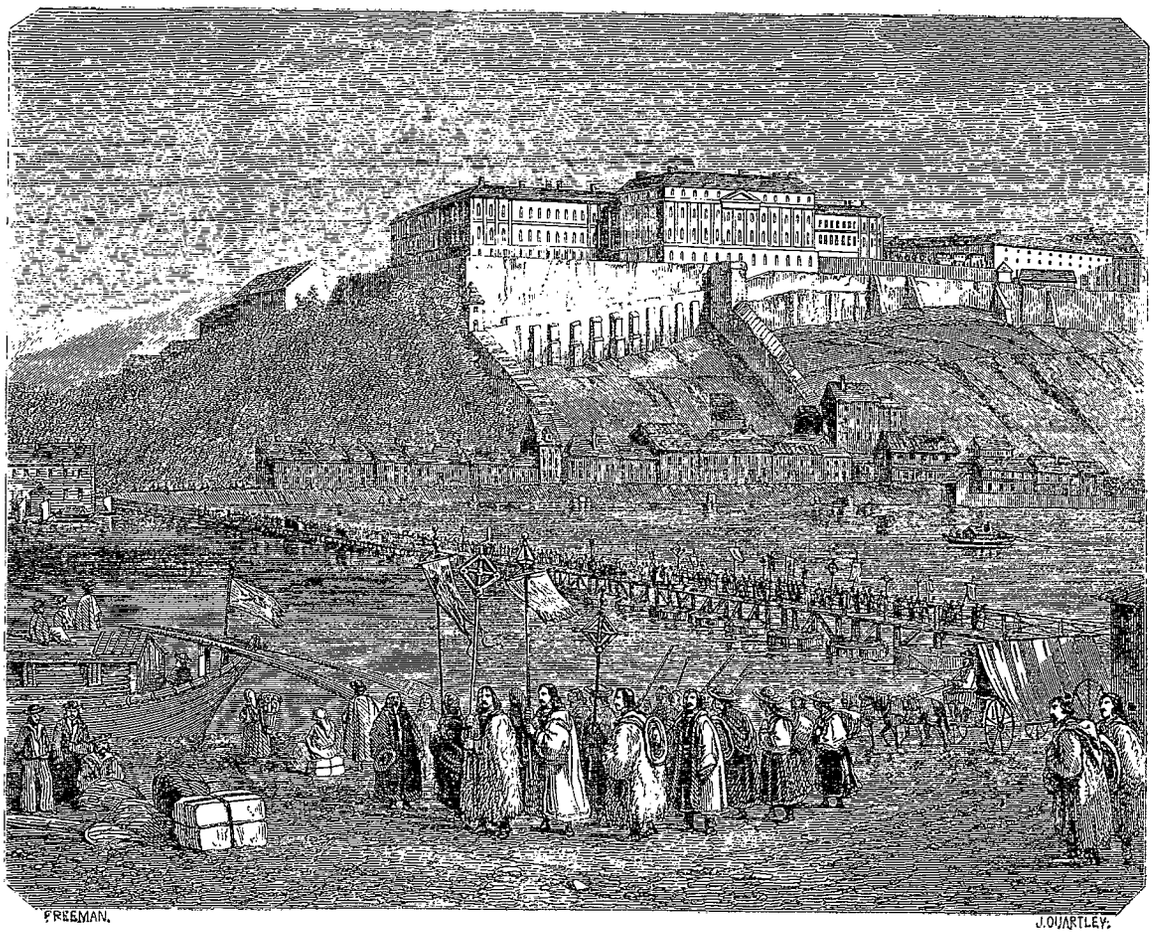

Procession de pèlerins à Pesth. — Dessin de Freeman.

seulement de quelques rues, et dont toute l'importance est dans ses foires et son commerce.

PROMÉTHÉE.

La fable de Prométhée est une des plus célèbres de l'antiquité; elle a exercé la fantaisie des poëtes païens et des poëtes chrétiens. Traitée tour à tour par Eschyle, par Sophocle et par Eurypide chez les Grecs; par Caldéron, par Gœthe, par Byron, par Schelley, et par beaucoup d'autres chez les modernes, elle a pris, selon chaque poëte, une signification différente. Thème vague et grandiose, elle laissait le champ libre à toutes les explications.

Ce Titan qui se révolte contre les dieux du vieux monde et leur annonce leur chute, a semblé, même à quelques Pères de l'Église, un annonciateur du Christ. Le Caucase a été comparé plus d'une fois au Calvaire, et Tertullien, en présentant aux païens le fils de Dieu, leur dit : — Voici le véritable Prométhée !

Eschyle avait composé trois pièces dont le Titan était le héros. La première avait pour titre : *Prométhée porteur ou allumeur du feu;* elle représentait le demi-dieu dérobant une étincelle au soleil pour animer un homme d'argile; la seconde, que nous possédons seule, est le *Prométhée enchaîné;* la troisième était le *Prométhée délivré.* Pour cette dernière, le poëte avait sans doute adopté l'expédient subtil inventé pour les Grecs. Ceux-ci, voulant concilier les prophéties contradictoires du Titan et de Jupiter, dont l'un déclarait que son ennemi resterait soudé à son rocher, l'autre qu'il lui viendrait un libérateur, avaient supposé qu'en rendant la liberté à Prométhée, Hercule lui laissait au pied un anneau de sa chaîne avec un fragment arraché au Caucase.

Quoi qu'il en soit, le *Prométhée enchaîné*, qui nous a été conservé, doit faire regretter vivement la perte des deux autres parties de cette trilogie. Eschyle y représente le Titan sous un double aspect : d'abord comme le grand initiateur de l'humanité. C'est lui qui a rapproché les hommes des dieux en leur apprenant à se soumettre la nature brute, en fournissant les éléments de l'association, en brisant le joug d'ignorance et de misère sous lequel Jupiter retenait ces esclaves de la création.

« Écoutez, dit-il, quel était le triste destin des hommes, et comme ces êtres stupides autrefois acquirent par mes bienfaits la raison et la sagesse... Avant moi, ils voyaient, mais ils voyaient mal; ils entendaient, mais ils ne comprenaient pas. Semblables aux fantômes des songes, ils vivaient depuis des siècles, confondant pêle-mêle toutes choses. Ils ne savaient se servir ni de briques ni de bois pour construire des maisons éclairées par le jour. Comme la frêle fourmi, ils habitaient sous terre dans des cavernes profondes où

ne pénétrait pas le soleil. Nul signe certain qui distinguât à leurs yeux l'hiver, soit du printemps plein de fleurs, soit de l'été, aux moissons abondantes. Ils agissaient, mais toujours au hasard, sans réflexion; enfin, je leur enseignai l'instant où se lèvent les astres, et l'art plus difficile encore d'observer leur coucher. C'est moi qui inventai pour eux la science des nombres, la plus noble des sciences : pour eux, je formai l'assemblage des lettres; je fixai la mémoire, la mère, l'instrument des Muses; c'est moi aussi qui, le premier, accouplai sous le joug les animaux désormais esclaves de l'homme, et le corps mortel fut soulagé du poids des travaux les plus rudes; c'est moi qui attelai les chevaux dociles au frein à ces chars splendides, orgueil de l'opulence; enfin ces autres chars aux ailes de lin qui emportent le matelot sur les ondes, quel autre que moi les ai montés? Infortuné! mon industrie a tout créé pour les mortels, et je ne trouve pour moi-même aucun moyen de me délivrer de mon tourment. »

Ici, évidemment, Prométhée est la personnification du genre humain qui a donné aux fils de Japhet la royauté de la terre, et qui, oppressé pour l'aspiration vers l'infini, lié au douloureux rocher du réel, le cœur dévoré par le vautour du désir, peut tout découvrir, sauf le moyen d'échapper à son supplice. La plainte de Prométhée et le souvenir de tout ce qu'il a fait pour les hommes toucha Vulcain; ce dieu du rude travail, chargé par Jupiter de lier le Titan au rocher, il le fait lentement et en soupirant :

— Industrie de mes mains, que tu m'es odieuse, dit-il à demi-voix.

Mais LA PUISSANCE, cette divinité aveugle et sans cœur, le gourmande, le presse. Il rive les derniers anneaux et s'enfuit.

Vers la fin de la pièce, le rôle de Prométhée change; il ne parle plus du passé, mais de l'avenir. Tout à l'heure vous aviez le civilisateur; bientôt se montre le prophète! Le Titan enchaîné annonce la chute du tyran des dieux.

« Ce Jupiter, dit-il, malgré l'orgueil qui remplit son âme, il sera humble un jour... Qu'il aille s'asseoir dans la sécurité, rassuré par ce bruit qui roule dans l'étendue, qu'il secoue dans sa main le dard enflammé. Vain appareil, et qui ne le gardera pas de tomber d'une chute ignominieuse, irréparable! tant il sera terrible, cet adversaire qu'il se prépare maintenant à lui-même. »

Ce sont ces passages qui ont fait dire à quelques écrivains religieux que l'idée de la venue d'un dieu plus fort, d'*un conquérant de l'Olympe*, avait été conservée chez les nations païennes, et qu'Eschyle ne faisait que traduire ici la tradition populaire.

Le court fragment de lord Byron sur Prométhée semble avoir été écrit sous l'inspiration d'Eschyle; c'est comme un commentaire pratique ajouté à l'œuvre du tragique grec. Après avoir décrit les services rendus par le Titan à la race humaine, avoir rappelé son supplice et la menace lancée contre le bourreau, il ajoute :

« Ton crime divin fut d'être bon, de diminuer par tes leçons la somme des misères humaines, d'apprendre à l'homme comment on puise des forces dans son âme. Bien que le ciel ait arrêté ton œuvre, tu nous as légué ce grand enseignement dans ton énergie patiente et la résistance de ton esprit invincible; tu es pour les mortels le signe de leur force et de leur destin. Comme toi, l'homme est en partie divin, onde trouble dont la source est pure!... A tous les maux l'âme humaine peut opposer une conscience intime et profonde, qui, dans les tortures, la récompense; elle peut défier les triomphes et faire de la mort une victoire. »

Gœthe n'a vu dans Prométhée que la révolte contre le maître invisible! Son Titan est un frère du cyclope Polyphème qui brave et appelle la foudre. Il le représente occupé à son œuvre, les yeux attachés à la terre, et y bornant sa destinée comme celle des hommes qu'il va créer.

« Cache ton ciel, ô Jupiter, sous la fumée des nuages! Imite l'enfant qui décapite les chardons; brise de ta foudre les cimes des chênes et les crêtes des montagnes. Quoi que tu fasses, tu ne pourras point m'enlever ma terre, ma cabane que tu n'as point bâtie, mon foyer dont tu jalouses la flamme!

» Quoi de plus misérable que vous autres dieux? Vous nourrissez à grand'peine votre majesté de l'odeur des offrandes, des souffles de la prière, et vous péririez s'il n'y avait point ici-bas des enfants et des malheureux insensés qui mettent leur espoir dans votre puissance.

» Quand je n'étais point encore un homme, que je ne connaissais ni mon origine ni mon but, j'ai aussi tourné mon œil errant vers le soleil; j'ai cru qu'il y avait là-haut une oreille pour entendre mes plaintes, un cœur comme le mien pour avoir pitié de l'opprimé! mais qui m'a aidé contre les Titans? qui m'a sauvé de la mort et de l'esclavage? O cœur saint et enflammé! n'est-ce pas toi seul qui as tout accompli? Et cependant, jeune et trompé, tu remercias celui qui dormait là-haut!

» Moi t'honorer! pourquoi? As-tu jamais allégé le fardeau de l'esclave? As-tu essuyé les larmes de l'affligé? Qui a fait de moi un homme, sinon le Temps tout-puissant et le Destin, tes maîtres comme les miens?

» Crois-tu que je doive haïr la vie et me retirer dans les solitudes, parce que toutes les fleurs de mes rêves n'éclosent pas? Non, je suis assis ici, façonnant des hommes à mon image, une race qui me sera semblable pour pleurer, pour jouir, pour être heureuse et pour te mépriser! »

Le sentiment du scepticisme moderne efface de cette interprétation de la fable la grandeur qu'Eschyle et lord Byron avaient su lui conserver.

UN PORTIER BOTANISTE.

Si vous êtes amateur de fleurs et que vous désiriez enrichir votre terrasse de quelques variétés nouvelles de dahlias, de camélias, de rhododendrons ou de cactus, vous n'aurez rien de mieux à faire que de vous rendre à un des nombreux jardins du boulevard Montparnasse, de Grenelle, de Vaugirard ou d'Issy. Là, vous trouverez à qui parler; un jardinier vous fera volontiers une répétition de botanique selon le système de Linné ou de Jussieu, vous parlera de Monœcie et de Diœcie, de Labiées ou d'Ombellifères. Vous serez sans doute étonné de voir un homme en blouse et en casquette, les pieds poudreux et les mains terreuses appuyées sur une bêche, vous parler des cotylédons et des acotylédons, et vous décliner (le mot est ici exact dans les deux sens) une foule de noms latins ou gréco-latins. A la rigueur, cela n'a rien cependant qui doive surprendre. Un jardinier aux portes de Paris est horticulteur; à ce titre, il étudie. Un jardinier, en quelque pays que ce soit, pourrait même être familiarisé avec les Géorgiques; il serait toujours dans sa sphère seulement considérablement élargie; pour nous servir d'une expression vulgaire, il ne ferait là que ce qui *concerne son état*. Mais on peut être à bon droit étonné d'apprendre qu'il y ait eu quelque part un portier, portier de son état, né pour ainsi dire portier et mort portier (car le pauvre brave homme n'est plus), un homme littéralement assujetti à la sonnette, qui ait su trouver, entre deux coups de cordon, assez de temps pour cultiver la botanique, au point de pouvoir enrichir les collections scientifiques de quelques plantes inconnues jusqu'à lui. Nous trouvons cet exemple si rare de l'amour de la science pour elle-même dans la personne de James Crowther, portier à Manchester.

Crowther était né à Manchester même. Dès l'âge de neuf ans, employé aux travaux manuels, aux commissions, au transport des paquets et à d'autres occupations de ce genre, il faisait partie de cette nombreuse classe de la population

qui s'agglomère ordinairement dans les grands foyers d'industrie. Comme il avait fréquenté quelques écoles, il n'était pas tout à fait illettré, mais il s'était senti invinciblement attiré vers l'histoire naturelle et surtout vers la botanique.

Manchester et ses environs ont toujours compté, dans les classes laborieuses, un certain nombre d'amateurs de l'histoire naturelle; des tisserands de profession y passent pour se connaître en plantes et herborisent souvent. Crowther se lia avec quelques-uns de ces botanistes, et resta fidèle, jusqu'à la fin de ses jours, à ces liaisons formées sous les auspices de la science. Trente à quarante personnes livrées à cette étude se réunissaient chaque semaine pendant le printemps et l'été pour se communiquer leurs plantes, les observations recueillies dans leurs excursions, et quelques découvertes intéressantes de nouvelles espèces. Crowther, employé toute la journée à sa loge de portier, s'arrangeait de manière à faire ses excursions de botanique pendant la nuit; il n'arrivait quelquefois au lieu de ses études que vers le point du jour, et il s'empressait de retourner vers la ville à l'heure où le mouvement industriel de la journée commençait. Plus d'une fois il courut des dangers, plus d'une fois les gardes champêtres et les gardes-chasse, ne pouvant supposer dans un individu de son état un but aussi inoffensif, le poursuivirent comme un braconnier. Un jour, pendant qu'il herborisait sur la propriété d'un riche particulier, M. Egerton, il fut arrêté et conduit devant le magistrat du lieu, sous l'accusation d'avoir voulu pêcher dans les eaux de la commune. L'accusation parut même assez motivée, car le prévenu était armé d'une gaule ferrée au bout et munie d'un fer crochu en forme de faucille. C'est en vain que notre botaniste protestait de son innocence et expliquait la destination de l'outil. Il aurait sans doute payé de la prison ou de l'amende son ardeur pour les recherches scientifiques, si le propriétaire, ayant acquis la conviction que la gaule était réellement destinée à arracher les plantes aquatiques, ne l'eût pas fait relâcher en recommandant à ses gardes champêtres de ne plus troubler à l'avenir le botaniste dans ses excursions. Ses amis aimaient à raconter la joie presque enfantine que lui causait, dans un âge même avancé, la découverte d'une plante qu'il recherchait. Les fatigues de ses excursions à travers des terrains marécageux étaient pour lui comme un délassement. Un jour il avait promis à un de ses camarades de lui faire voir une plante rare; il se rendit avec lui au lac où elle croissait. Mais, au grand désappointement de Crowther, d'abondantes pluies venaient de grossir les eaux à tel point qu'on ne voyait plus les traces de la végétation. Son ami s'éloigna non sans témoigner des doutes sur la découverte de Crowther; mais grande fut sa frayeur lorsque ayant entendu derrière lui le bruit d'un corps tombé dans l'eau, et se retournant aussitôt, il ne vit plus Crowther. Celui-ci avait, dans une course précédente, observé avec attention les lieux; il avait plongé avec assurance dans l'eau, et il reparut au bout de quelques instants, tenant à la main la plante dont son ami contestait l'existence.

Le nom de Crowther n'a pas été inconnu aux savants botanistes de l'Angleterre. Sir J. E. Smith, le docteur Hull, auteur de la *Botanique britannique*, et un savant italien, Larmeletti, en parlent avec éloge, et reconnaissent lui devoir quelques renseignements précieux sur les plantes aquatiques, les mousses et les lichens. Crowther s'occupait aussi d'entomologie et possédait une collection d'insectes recueillis dans ses excursions, et classés par lui avec soin : il fut obligé de s'en dessaisir peu à peu par suite de la gêne où il se trouvait; car il avait une femme et des enfants. Avec cette aptitude pour les sciences naturelles et le zèle qu'il y apportait, Crowther, soit modestie poussée à l'extrême, soit manque de protection, ne fut jamais rien de plus dans sa vie que le portier d'un magasin de Manchester. Il avait reçu par semaine d'abord seize shillings de gages, et plus tard une livre sterling (25 francs), somme qu'il remettait scrupuleusement à la disposition de sa femme. Le seul revenu qu'il se crut permis de détourner du budget du ménage était le prix fort humble de quelques commissions en ville; il l'employait à satisfaire son goût pour la botanique. L'âge et les infirmités l'ayant privé de sa place, réduisirent toutes ses ressources à une pension de trois shillings (3 fr. 72 c.) par semaine, que la Société de l'*Encouragement des hommes de la science dans le besoin* lui avait accordée. Crowther mourut au mois de janvier 1847, à l'âge de soixante-dix-sept ans; ses enfants sont tous dans une condition aussi humble que l'était la sienne. Le jour de sa mort fut le commencement de sa réputation : on réunit par souscription sept guinées pour payer les frais de son enterrement et une pierre sépulcrale.

ÉCOLES D'HIVER, DANS LE DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE.

Au commencement de l'hiver, on envoie dans les hameaux de pauvres maîtres que les pères de famille s'engagent à nourrir. On leur donne, de plus, pour quatre mois, à l'aide de souscriptions, une indemnité d'environ 40 francs. La classe se fait ordinairement dans une écurie. Une couche de paille tient lieu de tapis. Le mobilier se compose d'une longue table et de quelques bancs; si l'on peut appendre une vieille carte à la muraille, c'est un luxe. Les plus grands enfants se placent autour de la table; les plus petits sont assis sur de petits bancs ou se roulent sur la paille. Rarement le nombre des élèves est de plus de vingt. La classe dure tout le jour, et souvent le soir. Parfois le sommeil gagne tous les élèves et le maître lui-même. Le beuglement des vaches et des bœufs, le bêlement des brebis, le caquet des poules et le chant des coqs, se mêlent à la voix du maître; mais les enfants, habitués à ce concert rural, ne paraissent pas en être trop distraits.

Ce sont là de pauvres écoles, mais elles font un peu de bien. Sans la sollicitude des personnes qui les fondent et les surveillent, les enfants, qui certainement ne sortiraient point des fermes et des hameaux isolés pour aller chercher au loin des écoles à travers la neige épaisse et les torrents, passeraient les longs et durs hivers dans une oisiveté complète, et ne parleraient jamais que le patois. On leur enseigne du moins les éléments de la religion, de la langue française, et un peu de lecture et d'écriture.

OR DE LA CALIFORNIE.

Voy., sur la Californie, 1849, p. 291, 321; 1850, p. 109.

Le morceau d'or que représente notre gravure pèse 1k,340, ou, en mesures anciennes, 42 onces 7 gros et 3 grains. Il est d'un or fin, estimé à 107 francs l'once. Il y entre pour 823,5 d'or, pour 173,5 d'argent, et pour 3 de cuivre.

C'est un matelot irlandais, déserteur d'un bâtiment de la marine américaine, qui l'a trouvé sur les bords de la rivière Djuba ou Juba. Passager à bord d'un paquebot, ce matelot retournait en Europe : plusieurs personnes proposaient de lui acheter cet échantillon d'or; un consul français l'emporta sur ses concurrents en offrant, indépendamment de la valeur de la pépite, une caisse de vieux cognac. L'Irlandais avait déjà dissipé deux fois, en se livrant à son goût excessif pour la boisson, des sommes considérables qu'il avait rapportées de la Californie.

Des pépites d'or de cette grosseur sont très-rares même en Californie. Nous la figurons comme curiosité seulement; nous sommes loin de vouloir en faire une amorce à la cupidité. Déjà, dans un article spécial (p. 109), nous avons ex-

primé la pensée que les fortunes promptes et faciles en Californie sont des exceptions trompeuses. A l'appui de notre opinion, nous pouvons citer aujourd'hui un rapport récent adressé au ministre du commerce par M. Haussmann, qui, après avoir été attaché à l'expédition de Chine, a visité l'an dernier la Californie. Voici quelques passages de ce rapport dignes d'une sérieuse attention :

« Le climat de la haute Californie est des plus désagréables et des plus malsains. A San-Francisco, on a, pour ainsi dire, toutes les saisons dans une journée de septembre ou d'octobre : du brouillard le matin, puis une chaleur étouffante, puis un vent très-violent dans l'après-midi, et le soir un froid qui fait grelotter. Dans l'intérieur des terres, la température est extrêmement élevée en été, et les fièvres y exercent de grands ravages dans cette saison : la moitié des chercheurs d'or en étaient atteints l'an passé. En hiver, les vallées sont inondées : aussi la plupart des travailleurs se réfugient-ils dans les villages ou dans les villes au commencement de la saison des pluies.

» Il n'est peut-être pas de métier plus pénible que celui de chercheur d'or. Aux mines sèches, situées à l'abri des cours d'eau actuels, dans les régions élevées, on est souvent obligé de creuser jusqu'à huit ou dix pieds de profondeur avant de rencontrer le métal, et nombre de malheureux succombent à la faim, à la fatigue, à la maladie, avant d'en avoir aperçu une parcelle. Quelques-uns cependant s'enrichissent en quelques minutes. C'est une vraie loterie.

» Beaucoup de chercheurs d'or se trouvent tellement pressés par le besoin, qu'ils se résignent à vendre à d'autres personnes des trous creusés à une certaine profondeur, et où certains indices, bien connus des mineurs, font supposer que l'on rencontrera de l'or.

» Aux mines humides, les travailleurs ont souvent de l'eau jusqu'aux cuisses. Quelquefois, pour rendre leur besogne moins difficile, ils détournent les ruisseaux ou les rivières au moyen de barrages. On lave ordinairement les sables aurifères dans des cuvettes en étain auxquelles on imprime un mouvement particulier. Les machines à laver l'or, construites d'après le système de l'amalgamation, ont été jusqu'ici rejetées, à cause du prix élevé des transports dans ce pays, où l'on paye souvent jusqu'à cinq francs par livre pour un trajet de huit à dix lieues.

» La moyenne du gain journalier d'un chercheur d'or était évaluée, l'année dernière, à 50 ou 60 francs, dont il y avait à retrancher 10 ou 15 francs pour sa nourriture. Les constitutions les plus vigoureuses ne résistant guère plus de cinq mois par an au travail des mines, il en résulte que l'épargne annuelle d'un chercheur d'or très-robuste peut s'élever à

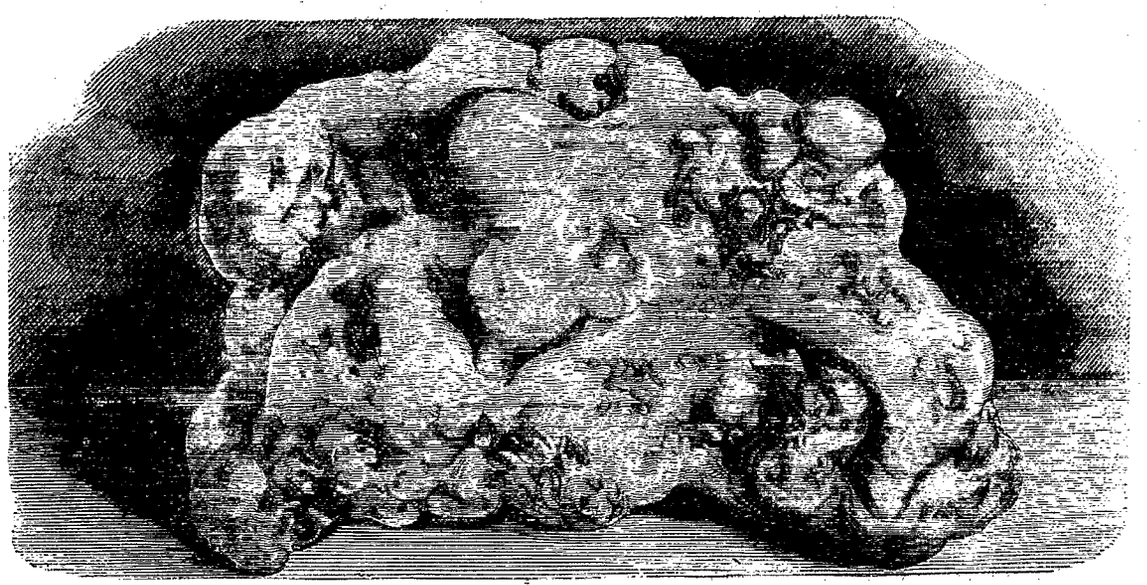

Pépite d'or de la Californie, valant environ 4 65 francs.

5 ou 6 000 francs, somme bien faible si l'on considère les dangers, les souffrances, les privations au prix desquelles il l'a acquise, les frais du voyage, et les dépenses qui lui restent à faire pendant les mois d'hiver, s'il n'a quelque autre métier pour gagner sa vie.

» La Californie ne devrait être abordée que par les catégories de personnes suivantes :

» Les capitalistes, qui peuvent y réaliser d'immenses bénéfices par les opérations de banque; par les spéculations sur les constructions; par le change, par les exploitations rurales, etc.

» Les artisans, tels que charpentiers, serruriers, etc., qui y gagnent aisément de 80 à 100 francs par jour; les petits débitants, les agriculteurs.

» Et enfin les hommes habitués depuis leur enfance aux travaux les plus durs, et dont la santé soit assez forte pour résister à une vie plus pénible que celle de galérien, à la vie de chercheur d'or.

» Aux dangers, aux mille incertitudes du métier de mineur viendront bientôt se joindre les taxes, les restrictions, les vexations que les Américains préparent à leurs concurrents étrangers. Déjà l'année dernière, à la suite de quelques collisions sanglantes, ils ont chassé des mines Mexicains, Péruviens, Chiliens; et s'ils nous y ont tolérés, ce n'est que grâce à nos gros bataillons, et nullement par reconnaissance pour d'anciens services. Aujourd'hui la Convention réunie à Monterey dans le but de prendre les arrêtés les plus indispensables à l'organisation du pays, en attendant que la Californie soit admise comme État au sein de l'Union, a frappé d'une taxe les chercheurs d'or étrangers. Mais comment percevoir cet impôt sur des malheureux souvent mourants de faim? Cette mesure ne paraît être que le prélude d'autres règlements plus sévères à l'égard des étrangers. »

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. Martinet, rue et hôtel Mignon.

LE COLPORTEUR.



Dessin de Freeman, d'après le tableau de Wilkie.

Vous l'avez rencontré sur les routes détournées chargé de sa balle, appuyé sur son bâton, bravant la pluie et le soleil. Humble missionnaire de l'industrie, il va faire connaître ses merveilles au fond des campagnes les plus ignorées.

Nos villes où tout abonde ne soupçonnent point les services rendus par ces infatigables échangistes, derniers anneaux de la chaîne qui unit la civilisation à la solitude. C'est dans les sociétés naissantes surtout que le colporteur joue un rôle sérieux, qu'il est la joie et la providence des colons écartés qui transforment lentement la terre nouvelle dont ils ont fait une patrie. Les États-Unis, centre aujourd'hui de tant d'activités commerciales et manufacturières, n'ont point eu pendant longtemps d'autres fournisseurs. Les porte-balles allaient de plantations en plantations, offrant leurs marchandises racontant les nouvelles, servant aussi à la correspondance des familles dispersées. C'étaient à la fois les boutiques ambulantes de la contrée, ses gazettes et ses messagers. Un auteur américain que la nature de ses œuvres, autant que son talent, a rendu populaire en France, Fenimore Cooper, a écrit une nouvelle intitulée *l'Espion*. On peut voir dans la partie *réelle* de son récit quel était au juste le caractère

de ces marchands nomades pendant la première période de la colonisation. Ceux qui parcourent encore nos campagnes ne peuvent en donner qu'une idée très-imparfaite. Le colporteur américain n'était point un de ces enfants perdus du commerce, en lutte avec les humiliations ou la misère, exploitant l'ignorance, partout mal reçu et toujours soupçonné: c'était un pionnier du commerce, s'estimant l'égal de ceux qu'il visitait, parce qu'il se sentait non moins utile; à l'aise, sinon enrichi, grâce aux épargnes de son honorable industrie, toujours bien accueilli par ceux mêmes qui ne pouvaient acheter, et prenant place à leur table sur un pied d'égalité.

Bien que la multiplicité des voies de communication ait considérablement modifié cet état de choses, on trouve encore à l'ouest de l'Union quelques porte-balles des anciens temps qui continuent leur commerce avec la même dignité et le même honneur. On peut citer surtout ceux qui s'occupent de la vente des livres destinés aux bibliothèques de famille que possèdent les plus pauvres colons. Bien différents de nos grossiers colporteurs, la plupart cheminent en lisant quelques-uns des excellents livres dont se compose leur fonds, et peuvent vous réciter par cœur les plus beaux passages des poëtes classiques de la Grande-Bretagne ou des écrivains religieux de l'Union.

En Angleterre, sans être à la même hauteur, les marchands ambulants ont conservé quelque chose des mœurs de leurs prédécesseurs. Dans les comtés agrestes, ils exercent encore une véritable influence, et leur visite est toujours un événement domestique. Le crayon spirituel de Wilkie a représenté, dans la gravure que nous donnons, une des mille scènes qui en sont la suite.

Le colporteur est assis et a successivement développé tous ses moyens de séduction; enfin une étoffe à fleurs vient d'émerveiller les femmes accourues pour voir son exhibition. La tante, cachée dans l'ombre, lève les mains avec extase; la servante agenouillée place l'étoffe entre le jour et ses yeux pour apprécier la solidité du tissu; la vieille mère qui examine, les lunettes sur le nez, discute évidemment le prix; elle demande une diminution, et le geste du colporteur semble répondre: — C'est impossible! La jeune femme ne dit rien; mais elle tient l'étoffe des deux mains, se retourne vers son mari et l'interroge du regard. L'enfant placé derrière la chaise de ce dernier a l'air inquiet et suppliant: il est évidemment le doux complice de sa mère.

Le chef de la famille hésite encore, demi-souriant et demi-boudeur; il continue à fumer en silence. Sa main fourrée dans la poche de sa veste a l'air de tâter la bourse qu'il faut vider. De sa résolution va dépendre le chagrin ou la joie de ceux qui l'entourent et qui attendent! Grave question que sa prudence pourra décider à peine! S'il consent, que d'épargnes employées à *revêtir de fierté* celle qui porte son nom! que de propos dans le voisinage, que de jaloux regards au prochain office! Mais s'il refuse aussi, quel désappointement domestique, combien d'allusions piquantes de la part de la belle-mère, quelles larmes peut-être! Le mari cédera, n'en doutez point; il cédera au désir silencieusement exprimé de celle qui le rend heureux, à la sollicitation doucement balbutiée de l'enfant; il cédera surtout à l'invincible sollicitation de sa propre générosité; et bientôt le colporteur, reposé et rafraîchi, quittera la ferme avec sa balle plus légère et sa bourse allourdie.

L'ENFER DU DANTE.

Voy. l'Enfer de Virgile, p. 3.

Si Virgile a donné une description des enfers, c'est qu'il en a puisé l'idée dans Homère. Le poëte grec, au onzième chant de l'Odyssée, fait descendre Ulysse au ténébreux séjour; mais la peinture qu'il en donne n'a rien de bien net et de bien arrêté. Il parle encore, au huitième chant de l'Iliade, du Tartare, « lieux reculés que fortifient des portes de fer au seuil d'airain, abîmes profonds autant au-dessous de l'empire de Pluton que le ciel est au-dessus de la terre. » Dans le poëte latin, l'idée a grandi; elle fournit presque un chant à l'Énéide. Dante s'en empare à son tour, et l'idée grandit encore; elle devient un poëme.

Dans l'œuvre de Virgile, tout est pur, tout est harmonieux, rien qui blesse le regard, rien qui choque le sentiment, pas d'images révoltantes, même lorsqu'il décrit les châtiments les plus terribles du Tartare; les dieux infernaux y sont peints avec des couleurs fortes, mais il sait respecter la délicatesse du lecteur. Fidèle aux traditions de l'art grec, il a horreur du laid, et dans ses Géants tombés du ciel, dans ses Furies à la chevelure de serpents, on reconnaît encore des divinités. Il n'en est pas de même dans l'Alighieri; à côté de pensées vraiment sublimes, on trouve les réflexions les plus communes; à côté des images les plus terribles, les peintures les plus grotesques, souvent même les plus dégoûtantes; et malgré cela, si l'on veut moins s'attacher aux détails et reculer de quelques pas pour ne plus voir que le tout, on est frappé de la grandeur et de la puissance de ses œuvres. Son poëme peut être comparé à une immense cathédrale gothique, où des myriades de statuettes grimaçantes n'empêchent pas d'admirer l'harmonie de l'ensemble, la hardiesse et l'élévation des nefs, la légèreté des colonnes et la masse imposante des tours. D'ailleurs, pour juger Dante et Virgile, il faut se rappeler dans quel milieu ils écrivaient: l'un aux beaux temps de la littérature latine, avec une langue toute faite; l'autre au milieu de la barbarie qui régnait dans toute l'Europe, avec une langue à faire.

Dans l'enfer de Dante, les commentateurs ont tout expliqué; ils ont trouvé des choses que le poëte lui-même n'a probablement jamais songé à y faire entrer. Suivant eux, Virgile qui conduit Dante représente la Raison humaine, et Dante, au contraire, figure les Sens. Trois femmes, Béatrix, Lucie et Rachel, sont la Théologie, la Grâce coopérante et la Vie contemplative. Nous ne discuterons pas ce sens mystique; nous n'examinerons pas non plus s'ils sont exacts dans les mesures qu'ils ont données de chaque division de l'enfer, car ils sont allés jusqu'à mesurer les différents cercles; à en calculer le diamètre, la hauteur, la largeur, à chiffrer avec scrupule la grandeur des Géants placés autour du neuvième cercle, et celle de Lucifer, etc. Nous nous bornerons à indiquer brièvement ce qui se trouve réellement dans le poëte italien.

D'après Dante, la forme de l'enfer ressemble assez à celle d'un entonnoir ou d'un cône renversé. Tous les cercles en sont concentriques et vont toujours en diminuant; ils sont au nombre de neuf principaux. Virgile aussi admet neuf divisions: trois fois trois, nombre sacré par excellence, et les Juifs, qui, suivant le Talmud, comptent neuf démons, ne partagent le Géon, leur enfer, qu'en sept sphères, nombre également mystérieux. Le septième, le huitième et neuvième cercles se subdivisent en plusieurs régions, et l'espace qui se trouve depuis la porte de l'enfer jusqu'au fleuve Achéron, endroit où commence réellement le séjour des damnés, se partage en deux parties. Dante, guidé par Virgile, traverse tous ces cercles du côté gauche, et c'est pour cela que, sur notre plan (p. 292), en déchirant le terrain, nous n'avons découvert que cette portion du cercle qu'il est facile de continuer en idée.

Dante, après avoir franchi la porte où il lit avec épouvante ces désolantes paroles écrites en caractères infernaux: « Abandonnez toute espérance, vous qui entrez, » n'est pas encore dans l'enfer qui ne commence que de l'autre côté de l'Achéron. Cet espace est partagé en deux autres: dans le premier, sont les âmes de ceux qui vécurent sans crime, mais aussi sans vertus, pécheurs tièdes, lâches et pusillanimes. Des mouches et des frelons leur piquent le visage,

et le sang qui en découle à leurs pieds devient la pâture des vers; ils courent sans relâche à la suite d'une bannière entraînée si rapidement qu'elle semble ne devoir jamais s'arrêter. C'est dans ce lieu que sont les anges qui, dans la révolte de Satan, ne furent ni pour lui ni pour Dieu, et les hommes qui, par pusillanimité, refusèrent d'accepter des charges dans leur patrie. Il n'est pas étonnant qu'au temps de guerre civile où vivait l'Alighieri, il ait regardé comme un crime de n'avoir embrassé aucun parti. Le second espace est rempli par ceux qui se pressent sur les bords de l'Achéron pour traverser ce fleuve. C'est, comme dans Virgile, Caron qui conduit la barque; seulement, dans le poëte romain, c'est un dieu; ici, c'est un démon.

Premier cercle. Quand on a franchi l'Achéron, on entre dans le premier cercle qui comprend les Limbes (ch. IV, v. 30) où sont les enfants morts sans baptême, et tous les anciens qui vécurent avant Jésus-Christ. Ceux qui ne se sont fait connaître par aucune action éclatante sont au milieu des ténèbres. Au contraire, un globe de feu éclaire les grands hommes qui ont acquis une réputation brillante, soit par la vie contemplative, soit par la vie active; ils sont, les uns dans un superbe château ceint d'un ruisseau, de sept murailles avec sept portes; les autres sont dans de verdoyantes prairies (ch. IV, v. 105). Ces ombres poussent des soupirs et des gémissements, quoiqu'elles ne ressentent aucune douleur corporelle; leur plus cruel tourment est d'expirer toujours, mais en vain. C'est là que se trouvaient aussi, avant la venue du Christ, tous les saints de l'Ancien Testament. Le poëte s'y entretient avec Homère, Horace, Ovide et Lucain, et il y voit tous les héros de Rome et de la Grèce.

Deuxième cercle. Ce cercle a moins de circonférence que le premier; mais la douleur y est plus vive. A l'entrée siége Minos. On ne doit pas s'étonner de retrouver ici le juge de l'enfer de Virgile : Dante mêle continuellement le sacré avec le profane; mais, comme Caron, il n'est plus qu'un démon. Il juge les âmes, et la manière dont il indique le cercle où elles doivent être plongées est vraiment étrange. Pour cela, il se ceint de sa queue autant de fois qu'il y a d'unités dans le chiffre du cercle qu'il veut indiquer; ainsi, veut-il désigner le huitième cercle, il s'entoure huit fois de sa queue. Ce cercle est sans lumière; les pécheurs (ch. V, v. 38) y sont agités et portés en tous sens par un tourbillon infernal, et dans leur douleur ils poussent mille sons plaintifs. Sémiramis, Hélène, Achille, Pâris, Tristan, Didon, habitent ce cercle, ainsi que Françoise de Rimini, qui a fourni au poëte un de ses plus touchants épisodes.

Troisième cercle. C'est le cercle de la pluie éternelle, maudite, froide, insupportable, de la grêle et de la neige; Cerbère y aboie de sa triple gueule et déchire les condamnés qui y sont enfermés : ce sont les gourmands; ils sont couchés par terre et se pressent les uns contre les autres pour se garantir du terrible déluge.

Quatrième cercle. Pluton commande en ce lieu. Le poëte, faisant encore ici un emprunt au paganisme qui remettait à Pluton la garde des trésors enfermés dans le sein de la terre, le représente comme le démon de l'avarice et des richesses; les damnés, plus nombreux dans ce cercle que dans aucun autre, y sont partagés en deux bandes : ce sont les avares et les prodigues; ils roulent avec leur poitrine des poids énormes et marchent, les uns à la rencontre des autres, avec des hurlements effroyables. Les prodigues vont du centre vers la circonférence, et les avares de la circonférence au centre. Quand ils se rencontrent, ils se heurtent, se repoussent mutuellement et se tournent le dos; les prodigues crient : « Pourquoi entasses-tu? » Les avares : « Pourquoi prodigues-tu? » (ch. VII, v. 31.) Dès qu'ils arrivent au point d'où ils étaient partis, ils se retournent et recommencent sans cesse cette marche pénible, ce choc, ce combat et ces reproches. Pour aller au jugement dernier, les avares sortiront du sépulcre les mains fermées, et les prodigues les cheveux coupés. Mahomet, dans le Koran, revêt cette même pensée d'une forme non moins poétique : il dit que dans l'enfer l'avare sera entouré des nombreux replis d'un serpent lui mordant la main qui ne s'ouvrit jamais pour répandre l'aumône.

Cinquième cercle. Ces lieux sont arrosés par une fontaine bouillante (ch. VII, v. 102) dont les eaux noirâtres, après avoir roulé quelque temps sur des pentes désolées, forment le marais du Styx. Les colères (ch. VII, v. 116) y sont couchés tout nus dans la fange; ils se déchirent avec les mains, les pieds et les dents. Dans la partie la plus profonde du marais sont enfoncés tristement les paresseux (c. VII, v. 116); ils racontent sans cesse pourquoi ils subissent ce châtiment, et l'eau fangeuse s'engloutit dans leur gorge en y formant un murmure confus et sourd. Là sont les rois fainéants comme des pourceaux dans leur bouge.

Après avoir côtoyé quelque temps ce marais, Virgile et Dante arrivent au pied d'une tour; c'est de son sommet qu'on signale les damnés qui doivent passer, en allumant des feux égaux à leur nombre; on y répond de la ville de Dité, qui est au delà du Styx, par une seule flamme, pour faire connaître que l'on envoie Phlégias (1), nocher du Styx, comme Caron l'est de l'Achéron. Il dépose les âmes au pied des hautes tours du Dité, tours étincelantes dont le fer est rougi comme s'il sortait de la fournaise par le feu qu'elles contiennent; une porte s'ouvre et l'on entre dans le sixième cercle, séjour de Midas et des Furies.

Sixième cercle. Cette enceinte est nommée Dité (la ville de Feu); elle renferme des tombes ouvertes et brûlantes, où sont torturés les hérésiarques et leurs sectateurs (ch. IX, v. 129). Ces tombes seront fermées de leurs couvercles quand ces damnés reviendront de la vallée de Josaphat avec leurs corps qu'ils ont laissés sur la terre. Parmi les hérésiarques, Dante place Épicure pour avoir cru que l'âme meurt avec le corps; Cavalcante, gentilhomme florentin, Guelfe ardent et zélé, l'ennemi du poëte, qui l'accuse d'épicuréisme; Farinata, l'empereur Frédéric II, violent antagoniste de Grégoire IX et d'Innocent IV qui l'excommunièrent; le cardinal Octavien de la maison des Ubaldini de Florence, qui passait pour athée, et le pape Anastase II, sur le tombeau duquel sont inscrits ces mots : « Je renferme le pape Anastase que Photin entraîna dans ses erreurs. » Ce tombeau est placé au commencement du septième cercle, formé de pierres brisées (2), et d'où s'exhale une odeur infecte.

Septième cercle. Cette région est divisée en trois circuits (*gironi*), et l'entrée en est gardée par le Minotaure. Le premier circuit renferme ceux qui firent violence à leur prochain (ch. XI, v. 37), c'est-à-dire les homicides, ceux dont la cruauté fut sans bornes, et les brigands; ils sont divisés en autant de groupes et plongés dans un fleuve de sang (ch. XII, v. 47); les Centaures décochent des flèches sur ceux qui tentent d'en sortir. Le poëte y reconnaît Alexandre, Denys, Ezzelin le cruel, Obizzon d'Est, Guy de Monfort, Attila, Pyrrhus. Le second circuit est le séjour de ceux qui se firent violence à eux-mêmes (ch. XI, v. 40) en se tuant ou en dissipant leurs biens, c'est-à-dire les suicides et les dissipateurs. Les suicides sont changés en troncs noueux et couverts d'épines; les Harpies demeurent sur les branches, se nourrissent de leurs feuilles et leur causent de vives douleurs; au jugement dernier, ces coupables iront, comme les autres, chercher leurs corps, mais ils ne pourront s'en revêtir, parce que, pendant leur vie, ils s'en sont volontairement séparés; ces corps seront suspendus aux arbres qui renferment les âmes qui les avaient animés. Les dissipateurs

(1) D'après les commentateurs, Phlégias est l'emblème de la colère et de l'orgueil.

(2) Ces pierres brisées signifient, toujours au dire des commentateurs, que les hérésiarques divisent et mettent en pièces la vérité et la vertu.

sont poursuivis par des chiennes noires et affamées. Enfin le troisième circuit voit les supplices de ceux qui usèrent de violence contre Dieu, la nature et l'art (ch. XI, v. 50). Ils sont tous au milieu d'une plaine sablonneuse et exposés à une pluie de feu. Les blasphémateurs restent étendus à la renverse sur le sable brûlant ; parmi eux est Capanée ; d'autres courent sans cesse ; les usuriers demeurent toujours assis dans la même attitude et à la même place (1).

Huitième cercle. Comme ce cercle s'enfonce dans l'abîme encore plus profondément que les précédents, les deux poëtes n'y descendent que portés sur le dos d'un énorme dragon : c'est l'emblème de la fraude, et par là Dante nous apprend

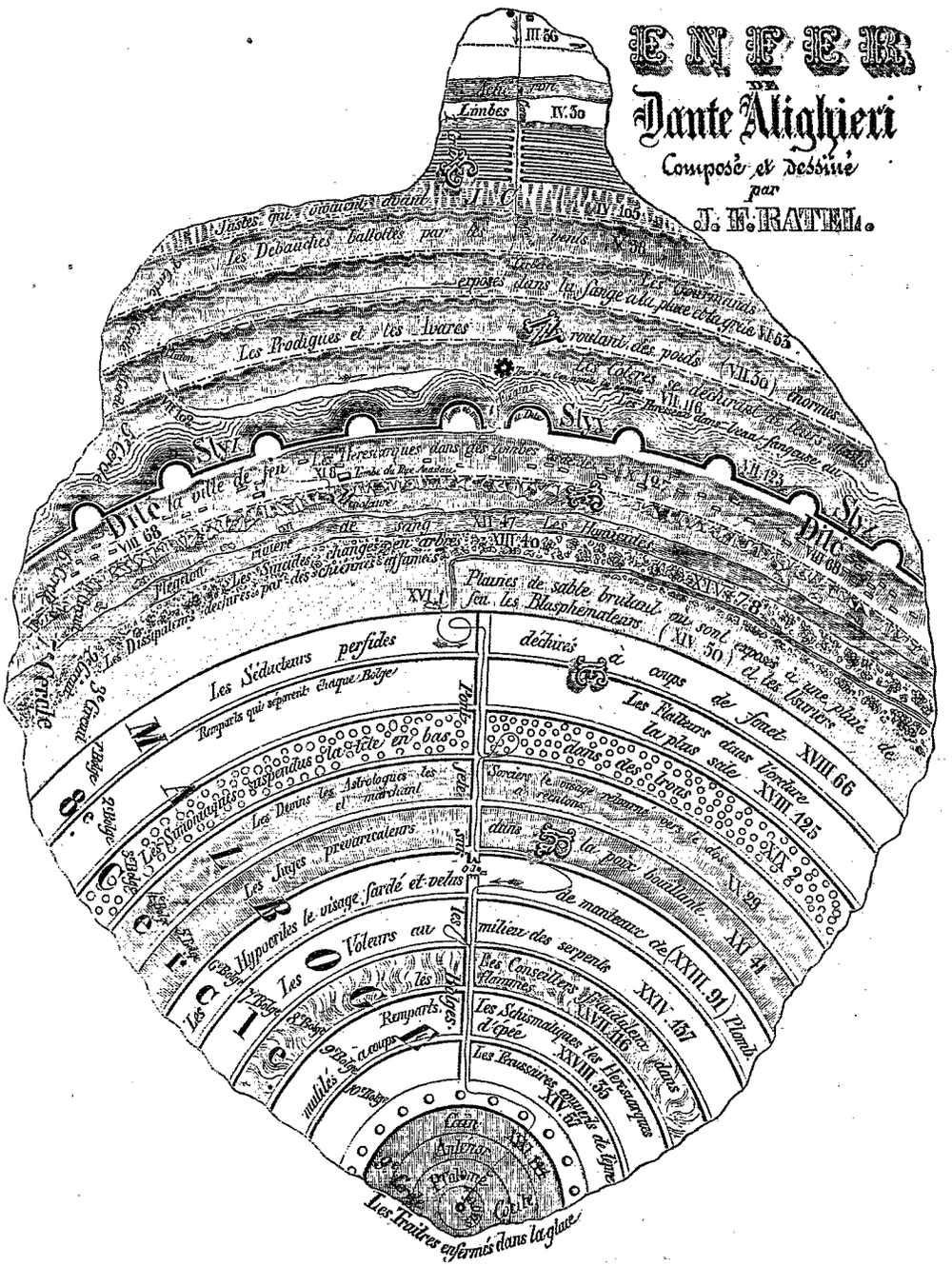

Plan des Enfers du Dante, composé et dessiné par M. J. Ratel.

déjà que ce cercle renferme tous les fourbes, puisque c'est la fraude qui les y a conduits. Il l'appelle Maleboge (*male*, mauvais, *bolge*, gouffre) ; et comme il admet dix espèces de fraudes, il le partage en dix parties auxquelles nous conserverons le nom de *bolges*. Ces dix bolges sont entre le mur immense qui entoure ce cercle, et le puits large, profond, qui se trouve au centre (le neuvième cercle). Dante les compare aux fossés d'une forteresse ; des quartiers de roche s'élèvent de ces gouffres, forment des ponts, traversent les fossés et vont aboutir au puits central. La première bolge est remplie de pécheurs nus, qui forment deux longues files marchant en sens inverse ; des démons, placés des deux côtés et armés de fouets, battent cruellement ces damnés : ce sont les séducteurs et les amants perfides (ch. XVIII, v. 66). La deuxième bolge est un abîme ténébreux dont les bords moisis sont remplis de fumier. Les ombres qui y gémissent sont couvertes d'immondices : ces coupables sont les flatteurs (ch. XVIII, v. 125). Le fond de la troisième bolge est percé de trous ronds : les simoniaques y sont plongés la tête en bas,

(1) Pour faire connaître les usuriers, Dante emploie le nom de *Caorsa*, parce que, assure-t-on, du temps du poëte, la ville de Cahors était remplie d'usuriers.

les jambes à moitié sorties, et la plante des pieds brûlant comme une torche enflammée. Dans le même trou se succèdent les papes simoniaques; le dernier venu reste suspendu à l'entrée, jusqu'à ce qu'un autre lui succède et le précipite au fond. Dans la quatrième bolge habitent les devins, les astrologues, les sorciers : pour punition, ils ont le visage tourné vers le dos et sont forcés de marcher à reculons, et les larmes qui tombent de leurs yeux baignent leurs talons; ils furent jaloux de la prescience divine et voulurent lire dans l'avenir (ch. XX, v. 29). Avec eux on compte Amphiaraüs, Tirésias, Manto, Eurypile, Michel Scot, astrologue de Frédéric II. Une poix gluante et visqueuse bouillonne dans la cinquième bolge, et ce n'est point du feu qui l'échauffe, c'est la justice divine; ceux qui vendent ou achètent la justice y sont engloutis, et s'ils veulent en sortir, des démons les déchirent avec des crocs.

La fin à une autre livraison.

VOYAGE DANS L'AMÉRIQUE CENTRALE.

Extraits.

LE RIO USUMASINTA.

« Avant de quitter le village de la Palizada, à vingt-cinq lieues environ au sud de la lagune de Terminos, j'achetai quelques provisions, du biscuit, du riz, de la viande salée, et, ayant frété un canot, j'y fis transporter mon bagage, et je m'y installai à la garde de Dieu. Pendant une assez longue

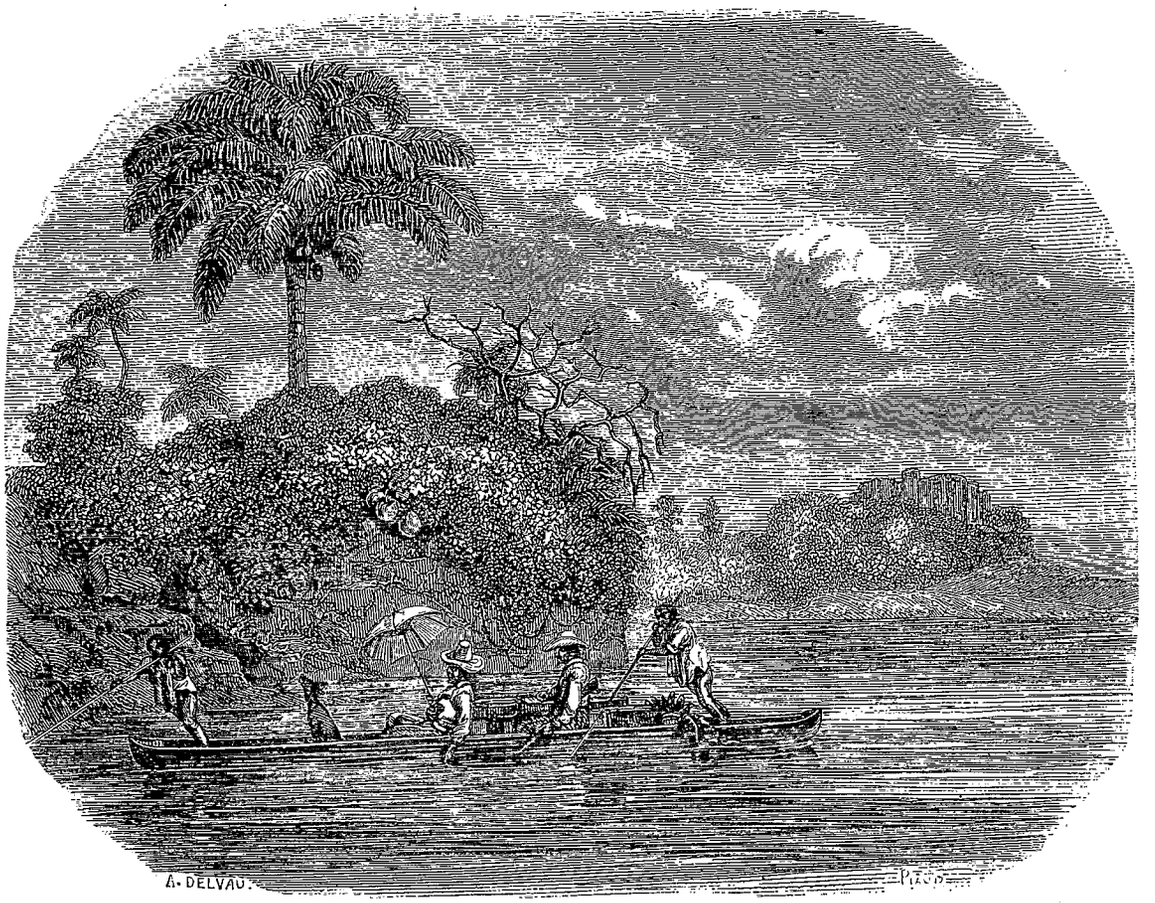

Le rio Usumasinta. — Dessin de M. A. Morellet.

distance, on rencontre sur les rives du fleuve une succession de maisonnettes et un territoire passablement cultivé. Nous en profitâmes pour acheter des mangues, des melons d'eau et du *pozol*. Les Indiens ne s'embarquent jamais sans pozol; c'est une pâte de maïs que l'on délaie dans de l'eau en y ajoutant [illegible]re et qui sert à la fois de boisson et de nourriture. Aucun genre d'alimentation n'est plus économique et moins embarrassant pour un voyageur.

» Nous remontions la rivière avec une lenteur désespérante, quand mes rameurs, qu'aucun encouragement n'avait pu stimuler, avisèrent un canot parti une demi-heure avant le nôtre. Il n'en fallut pas davantage pour exciter leur indolence; ils se mirent en tête de gagner les devants avec l'obstination qui appartient à leur race; ceux qui nous précédaient ne voulurent pas céder; il en résulta une lutte désespérée qui se maintint pendant toute la journée, à ma vive satisfaction. Dans ces canots, on court grandement le danger de la submersion, quand le rameur d'avant n'est pas très-attentif; la profondeur des eaux ne permet d'avancer qu'en serrant de fort près les bords du fleuve, encombrés de racines, de troncs d'arbres penchés, de bois flottants ou fichés dans la vase qui varient à chaque instant les écueils. Il faut garder en outre prudemment l'équilibre, car ces nacelles, formées d'un arbre creux, sont étroites et légères. La rivière est partout profonde, encaissée, limoneuse et infestée de crocodiles. Une chute y serait déplorable. Pendant l'ardeur du jour, un taon aux ailes mouchetées de noir poursuit infatigablement le navigateur, de même que les redoutables moustiques le harcèlent pendant la nuit.

» A huit lieues de la Palizada, le rio Usumasinta envoie dans la direction du nord-ouest un bras considérable. Au delà de cet embranchement, le pays reprend son caractère sauvage, et le fleuve, dont le volume a doublé, s'écoule majestueusement entre une double ceinture de forêts. Les deux rives offrent des scènes d'une inexprimable grandeur; des bambous gigantesques, de belles cypéridées semblables au

papyrus, des palmiers à tiges grêles et annelées s'inclinent sur les eaux ; puis des masses de verdure nuancées de grappes violettes, des troncs blanchâtres et prodigieux, des lianes minces et tendues comme les agrès d'un navire forment le second plan du tableau. Au lever du soleil, ces solitudes retentissent du ramage des oiseaux ; c'est un mélange de toutes les langues, une confusion immense des sons les plus étranges et les plus discordants. Nous entendîmes pour la première fois les singes araguates qui les remplissent nuit et jour de leurs affreux hurlements.

» Le soleil touchait à son déclin ; le canot aborda dans une anse solitaire et nous gravîmes l'escarpement du fleuve où s'élevait une chaumière indienne sur la lisière de la forêt. On nous donna tout ce qu'on peut donner en ces lieux, du feu et un abri. Tandis qu'on apprêtait notre maigre souper, j'admirai le magnifique tableau que présentait l'Usumasinta. Du haut de cette éminence, mon œil plongeait sur un vaste bassin où les eaux, comme fatiguées de leur course, semblaient se reposer un instant avant de suivre la courbe irrégulière qui les entraîne paresseusement vers la mer ; une paix immense régnait dans la nature, malgré le cri lointain des araguates ; je voyais l'ombre des grands bois s'allonger rapidement ; tout prenait, au déclin du jour, un aspect plus grave et plus mystérieux ; quand le bord supérieur du soleil atteignit l'horizon, les dernières clartés s'évanouirent ; la nuit tomba précipitamment comme un voile ; la rivière seule conserva quelques lueurs fugitives que l'on vit blanchir et bientôt s'effacer....

» Je faillis suffoquer, en rentrant dans la case, au milieu d'une épaisse fumée soigneusement entretenue pour écarter les moustiques. Mes Indiens, accroupis près du feu, dévoraient un héron que j'avais tué pendant la journée. Quand j'eus repris la liberté de mes sens, j'interrogeai l'habitant de ces lieux sur son existence solitaire ; sa famille se composait d'une femme et de deux enfants en bas âge ; son mobilier, d'un hamac, d'une natte, d'un fusil, de quelques ustensiles de ménage et d'un petit nombre de provisions ; il vivait de sa chasse et du produit d'un champ qu'il avait défriché. De loin en loin il échangeait avec les bateliers les produits de sa faible industrie contre les objets qui lui étaient indispensables ; il préférait cette liberté précaire aux douceurs de la civilisation, qui trop souvent, dans ces parages, conduit les hommes de sa race à une véritable servitude. Il m'apprit qu'un petit nombre d'existences analogues à la sienne étaient ensevelies dans la profondeur de ces solitudes. Il achevait à peine son récit, qu'un cri humain, un seul, mais terrible, monta des bords de l'Usumasinta. Tout le monde tressaillit, jusqu'au vieil Indien ; nous nous levâmes spontanément ; nous courûmes dans la direction du fleuve ; mais les tiges pressées des bambous et l'obscurité de la nuit nous opposèrent d'invincibles obstacles ; nous prêtâmes inutilement l'oreille ; le rivage était silencieux et désert ; on n'entendait que le bruit du courant et le bourdonnement des insectes sur les plantes aquatiques ; peut-être un voyageur égaré venait-il de glisser sur ces pentes dangereuses ; peut-être en puisant l'eau du fleuve, une créature humaine était-elle devenue la proie des caïmans ; nous nous perdîmes en conjectures et nous reprîmes le chemin de la case l'âme oppressée de tristes émotions.

» Cet accident changea le cours de nos pensées ; notre hôte nous entretint des hasards qui l'environnaient ; les jaguars étaient nombreux dans la forêt ; les caymans se traînaient autour de sa chaumière pour surprendre dans les ténèbres ses chiens ou sa volaille. Ces détails m'intéressèrent sans me charmer beaucoup ; nous devions passer la nuit à quelques pas de l'habitation, sous un frêle hangar ouvert à tous les vents ; je glissai donc deux balles dans mon fusil et je fis allumer du feu par les Indiens. »

Les lignes qui précèdent sont empruntées au Journal inédit de M. A. Morelet, qui veut bien compléter son récit par les détails suivants :

Le *rio Usumasinta*, dont le nom est à peine connu, dont le cours incertain est à peine ébauché sur nos cartes, mérite cependant le premier rang parmi les fleuves de l'Amérique centrale. Il naît des montagnes du Pétèn, au sud de la province de Yucatan, et traverse de l'est à l'ouest les solitudes boisées où, sous le nom de *Lacandons*, errent les derniers débris de la nationalité indienne ; il reçoit parmi ses affluents le rio Lacantun, qui pourrait lui disputer la prééminence ; enfin, après avoir franchi l'obstacle des montagnes, il se creuse un lit profond dans les alluvions du Tabasco et débouche par trois bras dans la lagune de Terminos et dans le golfe du Mexique. On peut évaluer à cent cinquante lieues au moins l'étendue de son cours, dont la moitié inférieure est accessible aux bâtiments qui ne tirent pas au delà de douze pieds d'eau. C'est à trois lieues de Ténosique, dernier village du Tabasco méridional, que le lit de ce fleuve, à l'issue des montagnes, est accidenté par des rochers qui interrompent la navigation d'une manière absolue. En approchant de la mer, la pente est tellement insensible, que les eaux s'épanchent en vastes lagunes ou s'échappent par des canaux naturels, qui unissant les bras de l'Usumasinta, non-seulement entre eux, mais à la grande rivière de Brijalva (1), enveloppent tout le pays d'un réseau compliqué qui en rend le parcours extrêmement difficile. C'est aux bords de ces marécages éternels que croît à profusion le précieux bois de teinture connu sous le nom de *campêche*, principal aliment du commerce de cette contrée. Nulle part, dans le nouveau monde, la nature ne se montre plus ardente et plus vigoureuse ; mais, dans sa fécondité, elle n'est pas moins prodigue de fléaux que de richesses ; les arbres des forêts, les végétaux les plus humbles distillent sous leur écorce des sucs âcres et caustiques ; les eaux sont infestées de reptiles monstrueux ; les insectes venimeux pullulent dans l'atmosphère ; c'est en vain que l'on espère jouir de l'ombre et de la fraîcheur des bois, où l'Indien ne s'aventure lui-même qu'avec circonspection ; les troupeaux qui paissent dans la savane et les animaux sauvages sont harcelés par des hyménoptères qui déposent leurs œufs dans l'épaisseur de leurs tissus ; à l'éclosion des larves, ils deviennent furieux ; une démangeaison douloureuse les irrite sans cesse ; ils se déchirent aux arbres, et les plaies enflammées se convertissent bientôt en ulcères rongeurs, que la malignité du climat éternise et rend souvent mortels. Enfin, quand les pluies viennent modérer l'ardeur de la température, des miasmes dangereux s'élèvent des lieux humides et suspendent des germes de dissolution dans l'atmosphère. Ces plaies sont difficilement compensées par de brillants avantages ; jamais le soleil de l'été, jamais les rigueurs de l'hiver ne privent ici les arbres de leur parure ; la terre, douée d'une vigueur et d'une jeunesse éternelle, y produit sans se lasser jamais et presque sans effort, du sucre, du café, du tabac, des épices, en un mot, tout ce que la main du cultivateur abandonne à sa fécondité.

DU RAPPORT DE LA SEMENCE A LA RÉCOLTE.

CALCUL ERRONÉ.

— La terre est-elle fertile dans ce pays-ci, mon ami ? Combien de fois rend-elle la semence ? demande, en passant la tête à la portière, un touriste matinal que le relai a réveillé.

— Oh ! monsieur, nous sommes dans un assez bon canton ; la terre rend dix pour un dans les bonnes métairies ; dans les mauvais quartiers, c'est huit, parfois six.

(1) Le nom du courageux aventurier qui reconnut le premier cette rivière et qui y fut mortellement blessé doit lui être restitué par la biographie. Il est le plus ancien, et il vaut bien celui du cacique obscur qui a prévalu parmi nous. D'ailleurs le double emploi de ce dernier produit une confusion entre la dénomination du fleuve et celle de la province.

A chaque relai, même question. Tantôt c'est avec un fermier que la conversation recommence, tantôt avec le maître de poste; ici, avec une paysanne qui profite de l'occasion pour glisser au voyageur un quarteron de poires vertes; là, avec un valet de ferme qui ramène ses chevaux du labour. Le voyageur trouve toujours à qui parler, ne fût-ce qu'au postillon, et il obtient toujours une réponse précise, articulée sans la moindre hésitation.

Combien de grains pour un? telle est la formule généralement adoptée par ceux qui cherchent à apprécier la fécondité des contrées qu'ils parcourent; on la trouve dans des ouvrages d'agriculture estimés, et à plus forte raison dans ceux de voyages et de géographie. Aussi le touriste est-il dans son droit en l'employant et en couchant soigneusement la réponse dans l'in-octavo qui révèlera au public ses impressions de voyage. Puisque tant d'écrivains et tant de statisticiens s'en sont payés, il peut bien l'accepter comme si elle avait une signification mathématique.

Cependant cette formule est inexacte; elle trompe le lecteur comme elle trompe le voyageur, comme elle a souvent trompé l'agronome inattentif.

Et, en effet, quelle réponse obtiendra l'infatigable questionneur sur la route de Bayonne?

— Hélas! monsieur, pauvre pays que celui-ci! lui dira le Landais du haut de ses échasses; la terre est bien maigre, bien ingrate!

— Eh bien, combien de grains à la récolte pour un de semence?

— C'est selon l'année, monsieur : quinze, vingt.

Le touriste aussitôt d'enregistrer ce résultat si merveilleux, vrai pourtant, qui semblerait classer les Landes, si mal famées, au-dessus de terres réputées excellentes qu'il a quittées la veille, et où le riche fermier se réjouissait d'obtenir dix pour un. La notoriété publique, cependant, dément les conséquences qui résulteraient de l'investigation du touriste.

En quoi consiste l'erreur? le voici :

Lorsque, dans de très-bonnes terres, on sème deux hectolitres et demi de blé et qu'on récolte dix fois la semence, on a vingt-trois hectolitres de surplus. Lorsque, dans des terres siliceuses, comme les terres des Landes de Gascogne, on sème trois quarts d'hectolitre de seigle à l'hectare, et qu'on récolte vingt fois la semence, on n'a pas plus de quinze hectolitres en tout, dont 14 seulement de gain, au lieu de 23.

On voit par ce résultat combien la formule est incomplète. De grands chiffreurs s'y sont pris et s'y prennent encore. Pour la rendre bonne, il faudrait demander en outre combien on sème de grain par mesure de terre; ou bien encore, pour ne pas retenir deux nombres dans sa mémoire, combien on récolte d'hectolitres à l'hectare, semence déduite.

On s'explique facilement, cependant, comment la formule dont nous signalons l'erreur a dû passer en usage à l'époque où les mesures de superficie et de capacité variaient d'une paroisse à l'autre. Il eût fallu de longs calculs de réduction pour comparer, par exemple, le nombre des boisseaux de blé produits par l'arpent de Paris avec celui des quarterons produits par le *journal* de Bordeaux. La comparaison pouvait, dans certains cas, être impossible sans une expérience directe, tandis que le rapport de la semence à la récolte donnait immédiatement un aperçu qui approchait de la vérité lorsqu'on prenait des moyennes sur tout un pays. Aujourd'hui ces approximations ne suffisent plus, mais alors on était heureux de les avoir.

PIERRE CHARRON.

Le père de Charron était libraire dans la rue des Carmes, à Paris, et eut vingt-cinq enfants. Pierre, l'auteur du livre de *la Sagesse*, naquit en 1541.

Il s'appliqua de bonne heure aux études littéraires, fut envoyé à l'université d'Orléans, puis à celle de Bourges, où on le reçut avocat. Il exerça comme tel pendant quelques années; mais peu propre à la chasse des procès, il ne tarda pas à y renoncer pour entrer dans les ordres.

Son succès, comme prédicateur, fut complet et lui valut un grand nombre de canonicats. On le nomma successivement chanoine théologal de Bazas, d'Acqs, de Lectoure, d'Agen, de Cahors; chanoine écolâtre de Bordeaux, et chanoine-chantre de Condores. Plusieurs évêques l'attirèrent dans leur diocèse pour *prêcher des stations*.

L'éloquence de Charron n'était ni impétueuse ni souveraine, mais aimable, insinuante, pleine de ce bon sens assaisonné qui est l'essence du génie gaulois. La reine Marguerite de Valois la goûtait beaucoup, et Henri IV lui-même, bien qu'il n'eût point encore abjuré, prenait grand plaisir à ses sermons.

Charron jouissait de tous les avantages que peuvent donner la réputation, le crédit et la fortune, lorsqu'il songea à accomplir un vœu fait dans sa jeunesse, et voulut entrer aux Chartreux. Ceux-ci lui représentèrent qu'il n'était plus d'âge à supporter la règle austère de leur couvent (il avait quarante-sept ans); que le changement de toutes ses habitudes lui serait funeste, et ils refusèrent finalement de l'admettre parmi eux. Les Célestins, auxquels il se présenta, ne montrèrent pas moins de prudence, et Charron ayant sollicité une consultation de trois théologiens qui le déclarèrent déchargé de son vœu, se décida enfin à continuer la vie douce et tranquille qu'il avait menée jusqu'alors.

La rencontre de Michel Montaigne, dont il fit la connaissance en revenant d'Angers, acheva de le rattacher au *siècle*, comme on disait alors. Il est même permis de croire que l'auteur des *Essais* tempéra, par sa philosophie un peu mondaine, l'ardeur pieuse de Charron. Le voisinage de Montaigne se sent à chaque page dans son traité de *la Sagesse* qu'il n'entreprit qu'après avoir lu les *Essais*, et pour ainsi dire sous leur reflet.

La première édition de ce traité, qui fut publiée à Bordeaux en 1601, souleva de sérieuses objections dans l'Église. Quelques propositions trop hardies pour l'époque, ou incomplétement expliquées, excitèrent l'indignation du docteur Chanet, et surtout du père Garasse, qui avait transporté, comme on sait, dans la théologie l'aménité des clercs de Bazoche. Charron, qui fut signalé aux foudres de l'Église comme le *patriarche des athées*, fut obligé de publier une défense et d'annoncer une nouvelle édition de son traité revue et corrigée.

Mais il n'eut point le temps de mettre ce projet à exécution. Député à Paris par la province ecclésiastique de Cahors, à l'assemblée du clergé de 1595, il mourut subitement dans la rue d'un coup de sang, le 16 novembre 1603.

Montaigne, décédé quelques années auparavant, lui avait permis par son testament de porter les armes de sa famille; Charron reconnut ce témoignage d'estime en laissant tous ses biens au frère de son ami.

Après sa mort, les attaques du père Garasse et de son parti devinrent si bruyantes que le parlement arrêta la seconde édition du traité de *la Sagesse*. Finalement, on la soumit à deux docteurs de la Sorbonne qui marquèrent les passages répréhensibles, puis au président Jeannin. Ce dernier « les ayant vus et examinés, dit haut et clair que ces livres n'étaient pour le commun et bas étage du monde, qu'il n'appartenait qu'aux plus forts et relevés esprits d'en faire jugement, et qu'ils étaient véritablement livres d'État. » Il ajouta que les propositions mal sonnantes allaient être rectifiées, et obtint la main levée de l'opposition apportée à la vente de l'édition nouvelle.

Cependant les corrections qui avaient fait autoriser cette publication nuisirent à son succès. « Le public, dit M. Buchon, qui désirait un peu moins d'édification et un peu plus de satisfaction, rechercha de préférence la première édition

qui contenait la pensée de l'auteur tout entière : aussi ce fut celle qui fut le plus souvent réimprimée depuis. »

L'ouvrage de Charron se recommande par une érudition agréable, une logique bien suivie, le sentiment vrai des hommes et des choses. Sans avoir la formulation pittoresque de Montaigne, l'auteur de *la Sagesse* le rappelle souvent ; il a comme lui le laisser aller de l'épithète, la phrase bien articulée, et même le mot naïf ou hardi.

Lui-même nous a donné le plan de son traité.

La sagesse qu'il prétend nous enseigner est la sagesse mondaine, qu'il définit « l'excellence et perfection de l'homme comme homme. » Il ajoute, en faisant allusion à la gravure qu'il avait fait placer en tête de son ouvrage : « Cette peinture verbale de Sagesse est oculairement représentée, sur la porte et au frontispice de ce livre, par une femme, en un vide, ne se tenant à rien, se regardant en un miroir ; sa face joyeuse, riante et mâle ; droite, les pieds joints sur un cube, et ayant sous ses pieds enchaînées quatre autres femmes comme esclaves, savoir : *Passion*, au visage altéré et hideux ; *Opinion*, aux yeux égarés, volage, étourdie, soutenue par des têtes populaires ; *Superstition*, toute transie et les mains jointes ; *Prudhomie* et Science pédantesque, au visage enflé, les sourcils relevés, lisant en un livre où est écrit : *Oui, non.* »

Le traité est partagé en trois livres. Le premier s'occupe de la connaissance de soi-même, et de la condition humaine dans ses rapports avec la sagesse ; le second renferme les règles principales et offices généraux de la sagesse ; le troisième traite des principes particuliers.



Pierre Charron.

Ce plan un peu vague, indiqué par l'auteur lui-même dans sa préface, devint encore moins clair dans l'exécution. On ne saisit point facilement l'enchaînement des divisions, leur dépendance et leur nécessité ; la plupart des chapitres peuvent se lire isolément, ou prendre arbitrairement place dans l'un des trois livres. L'art de systématiser une idée et d'en coordonner les parties constitutives d'après leur importance, est un art postérieur à Charron. Mais, tel qu'il est, le traité de *la Sagesse* est rempli d'observations fines, de conseils excellents et que le temps n'a point vieillis. Dans son second livre, Charron, combattant ceux qui veulent « qu'on soit homme de bien à cause qu'il y a un paradis et un enfer, » s'écrie : « Ô chétive et misérable Prudhomie ! quel gré te faut-il savoir de ce que tu fais ? Couarde et lâche innocence qui sans la crainte ne trouverais point de discipline ! Tu te gardes d'être méchant, car tu n'oses et crains d'être battu. Or je veux que tu l'oses, mais que tu ne le veuilles quand n'en serais jamais tancé ; je veux que tu sois homme de bien quand tu ne devrais jamais aller en paradis, mais pour ce que la nature, la raison, c'est-à-dire Dieu, le veut ; pour ce que la loi et la police générale du monde, d'où tu es une pièce, le requiert ainsi, et tu ne peux consentir d'être autre que tu n'ailles contre toi-même, ton être, ta fin. »

Charron donne dans le même livre un fort beau chapitre sur le jour de la mort, qu'il appelle « le maître jour ! »

Le troisième livre renferme de précieux avis sur l'éducation des enfants. L'auteur veut que les ouvrages qu'on leur fait lire et les propos tenus devant eux « ne soient pas de choses petites, sottes, frivoles ; mais grandes, sérieuses, nobles et généreuses... Il ne faut pas plus d'esprit à entendre les beaux exemples de Valère Maxime et toute l'histoire grecque et romaine (ce qui est la plus belle science et leçon du monde), qu'à entendre Amadis de Gaule et autres pareils contes vains. L'enfant qui peut savoir combien il y a de poules chez sa mère et connaître ses cousins, comprendra combien il y a eu de rois, et puis de césars à Rome. Il ne faut pas se défier de la portée et suffisance de l'esprit, mais il le faut savoir bien conduire et manier... Je veux aussi qu'on le traite (l'enfant) librement et libéralement, y employant la raison et les douces remontrances, et lui engendrant au cœur les affections d'honneur et de pudeur. La première lui servira d'éperon au bien, la seconde de bride pour le retenir et le dégoûter du mal. Il y a je ne sais quoi de servile et de vilain en la rigueur et contrainte. Il faut, tout au rebours, leur grossir le cœur d'ingénuité, de franchise, d'amour, de vertu et d'honneur. Les coups sont pour les bêtes qui n'entendent pas raison ; les injures, les criailleries sont pour les esclaves ; qui y est une fois accoutumé ne vaut plus rien ; mais la beauté de l'action ; la ressemblance aux gens de bien, la gratification qui en demeure au dedans et qui, au dehors, en est rendue par ceux qui la savent ; et leurs contraires, la laideur et l'indignité du fait, le regret au cœur et l'improbation de tous, ce sont les armes, la monnaie, les aiguillons des enfants bien nés. »

Dans un de ces derniers chapitres à propos du bannissement, on lit cette page religieuse et stoïque adressée, comme consolation, aux exilés de tous les lieux et de tous les temps.

« Partout se trouve la même nature commune, même ciel, mêmes éléments ; partout les étoiles nous paraissent en même grandeur, étendue, et c'est cela qui est principalement à considérer, et non ce qui est dessous et foulons aux pieds : aussi ne pouvons-nous voir de terre que dix ou douze lieues d'une vue ; mais la face de ce grand ciel azuré, paré et contrepointé de tant de beaux et reluisants diamants se montre toujours à nous... Toute terre porte des parents ; la nature nous a tous conjoints de sang et de charité ! Toute terre porte des amis ; il n'y a qu'à en faire et se les concilier par vertu et sagesse. Et puis quel changement ou incommodité nous apporte la diversité de lieu ! Ne portons-nous pas toujours notre même esprit et vertu ? Qui peut empêcher, disait Brutus, que « le banni n'emporte avec soi ses vertus ; » l'esprit ou la vertu n'est point sujet ou enfermé en aucun lieu ; ils sont partout et indifféremment. L'honnête homme est citoyen du monde, libre, franc, joyeux et content partout ; toujours chez soi en son carré, et toujours même, encore que son étui se remue et tracasse. »

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. Martinet, rue et hôtel Mignon.

ÉTUDES D'ARCHITECTURE EN FRANCE,

OU NOTIONS RELATIVES A L'AGE ET AU STYLE DES MONUMENTS ÉLEVÉS A DIFFÉRENTES ÉPOQUES DE NOTRE HISTOIRE.

Voy. les Tables des années précédentes.

LA RÉGENCE ET LE RÈGNE DE LOUIS XV.

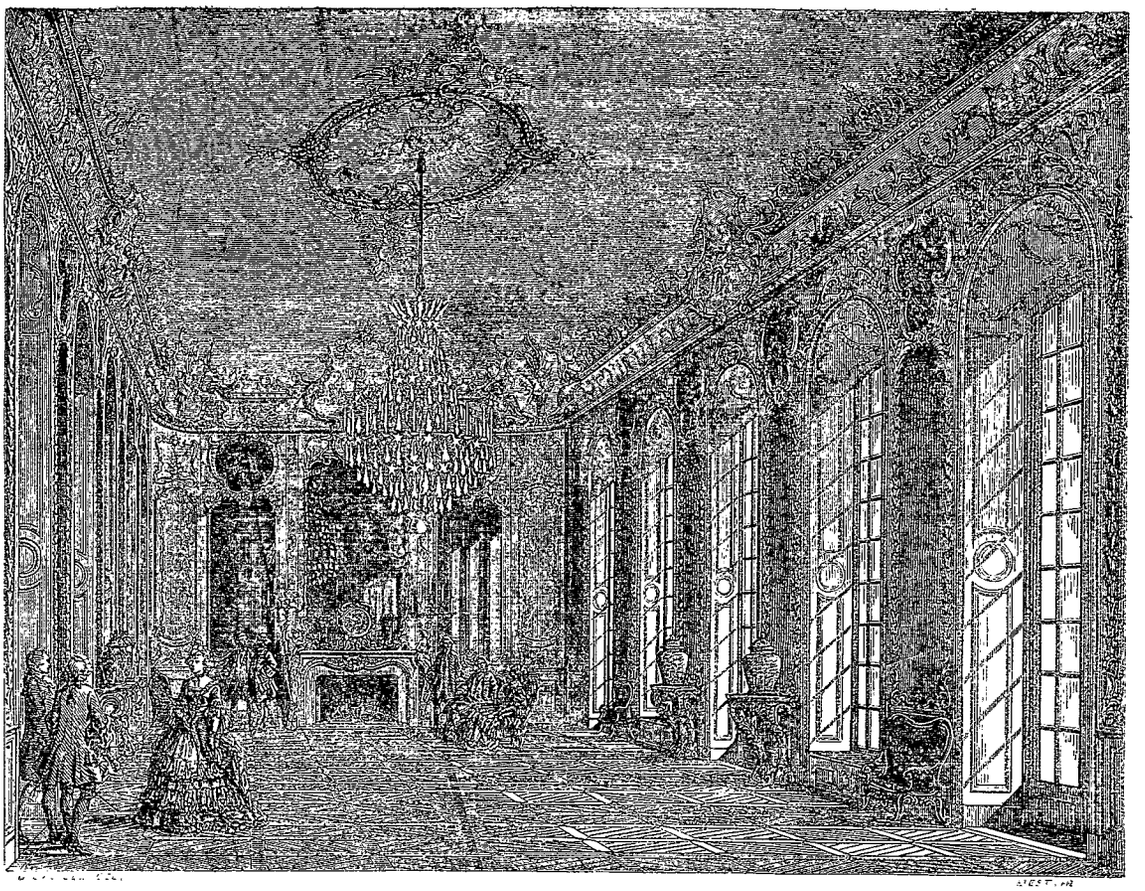

Galerie de l'ancien hôtel de Villars, rue Saint-Dominique, à Paris.—Dessin de M. Davioud.

On essayerait en vain de nier l'influence personnelle de Louis XIV sur l'essor que prirent les arts en France au dix-septième siècle. Dans les temps où les hommes vont au-devant de l'obéissance, la volonté souveraine, lorsqu'elle émane d'une nature supérieure, manque rarement de produire d'éclatants résultats. Certes, il n'a pas dépendu de Louis XIV de faire surgir Corneille, Racine, Molière, Bossuet, Perrault, Mansart, Lebrun ou Puget, qui, presque tous, étaient nés avant lui et avaient déjà grandi sous d'autres encouragements que les siens. Mais son goût et sa raison surent imprimer à la société, au sein de laquelle ces grands hommes s'étaient révélés, une direction suprême, seule capable de donner au développement de leurs talents la noblesse soutenue et l'admirable unité qui caractérisent l'ensemble de leurs œuvres. Aussi voit-on que la vieillesse et la mort de Louis XIV furent suivies d'une décadence rapide. La corruption des mœurs engendra, sous la régence, la corruption du goût. L'abaissement de l'esprit gouvernemental entraîna celui de toutes les inspirations. L'architecture, qui reflète si intimement le caractère et l'esprit de la société, ainsi que nous avons eu occasion de le faire ressortir plus d'une fois dans le cours de ces études, tomba bientôt du degré de splendeur qu'elle avait atteint et d'où elle s'était signalée à l'attention de toute l'Europe.

Dès l'époque de Louis XIII, on avait pu remarquer les efforts des architectes français pour se soustraire à l'influence italienne : sous Louis XIV, la France posséda des artistes qui n'eurent rien à redouter de ceux de l'Italie et des autres pays. Nous avons raconté comment le Bernin, précédé à Paris d'une renommée sans pareille et honoré comme le roi de l'architecture, échoua presque honteusement dans les entreprises qui, sans conditions aucunes, lui avaient été confiées, tandis que Perrault, auquel on déniait le titre d'architecte, réussit à résoudre, à la satisfaction générale de ses contemporains, les difficultés en présence desquelles le premier architecte de l'Italie avait vu s'évanouir son prestige. Cependant de nombreux disciples soutenaient l'école à laquelle appartenait le Bernin (école qui, disons-le à regret, eut pour véritable chef l'un des plus grands génies des temps modernes, Michel-Ange) ; ils proclamaient avant tout la nécessité du nouveau et de l'extraordinaire à tout prix. Méprisant toutes les notions du beau, ne tenant aucun compte du mérite qu'on s'était plu à accorder aux chefs-d'œuvre des siècles passés, insensibles à l'influence qu'aurait dû exercer sur eux la vue des monuments antiques au milieu desquels ils vivaient, ces architectes italiens, qui s'étaient mis à la suite de Charles Madorne, du Bernin et d'autres, tout en répétant la fameuse maxime du maître : « Que celui qui s'habitue à suivre ne marche jamais de-» vant, » reculèrent encore les bornes de l'extraordinaire et du bizarre. Parmi eux, le plus célèbre fut Borromini.

BORROMINI.

Contemporain du Bernin, Borromini fut constamment

tourmenté de l'envie que lui faisaient éprouver la gloire et les succès de ce redoutable rival : voulant à tout prix l'éclipser, il ne crut pouvoir mieux faire que de le surpasser dans la prétendue originalité qui caractérisait ses œuvres. Il fut ainsi conduit à confondre l'idée d'innovation avec celle d'invention ; il crut être créateur en architecture, parce qu'il eut la triste audace de s'affranchir dédaigneusement de tout principe et de toute règle, et que, n'admettant pas que l'art dût avoir pour base des données positives, il se livra sans aucun frein à toutes les fantaisies d'une imagination déréglée. Les lignes droites et les formes régulières étaient pour lui trop communes et trop usées ; il prétendit les remplacer par les courbes les plus maniérées, par les ondulations les plus bizarres, en se faisant un jeu des contresens les plus choquants. D'après ce système, il construisit, à Rome, un grand nombre d'édifices dans lesquels on ne trouve aucune invention, mais où l'on remarque seulement l'altération volontaire et la déformation affectée de toutes les formes connues qu'il employait à l'inverse de ce que la raison indiquait. En somme, les ouvrages de Borromini prouvent surabondamment que le bon goût est toujours inséparable du bon sens.

Malgré tous ses efforts, Borromini n'égala point le Bernin en renommée : découragé, il tomba gravement malade, et, dans un accès de surexcitation fébrile, il mit fin à ses jours à l'âge de soixante-huit ans, en 1667. Bernin lui survécut quelques années.

A la fin du règne de Louis XIV, le voyage d'Italie continuait à être considéré comme un complément d'études nécessaire par la plupart des architectes français ; le mauvais goût qui avait prévalu en Italie devait donc facilement devenir contagieux. Toutefois, en présence des diverses causes qui concouraient à égarer les esprits, il se trouva certains architectes qui redoublèrent d'efforts pour conserver en France les saines doctrines de l'art, et qui luttèrent avec ardeur contre les influences funestes qui les entouraient.

ARCHITECTES SOUS LA RÉGENCE ET SOUS LOUIS XV.

Sous la régence, les architectes peuvent se partager en deux classes : dans la première, nous rangeons les artistes esclaves de la mode, empressés à satisfaire tous ses caprices, et préférant les succès passagers et une vogue éphémère à une gloire solide et durable ; dans la seconde, nous réunissons les artistes sérieux qui, cultivant leur art avec amour et conviction, s'étudièrent à le maintenir dans la bonne voie en s'attachant à prendre pour modèles, quoique à leur point de vue, les types de cette beauté éternelle qui est l'émanation du vrai.

L'examen critique des diverses œuvres d'architecture qui appartiennent au commencement du dix-huitième siècle nous permettra d'apprécier le caractère qui les distingue, et de placer leurs auteurs dans l'une ou l'autre de ces deux catégories.

Deux architectes méritent d'abord un rang à part, comme représentant la transition entre le style de l'architecture sous le règne de Louis XIV et sous celui de Louis XV : ce sont Robert de Cotte et Boffrand.

ROBERT DE COTTE.

Robert de Cotte vécut de 1656 à 1735. Beau-frère et élève de Mansart, il dirigeait les constructions dont celui-ci donnait les dessins. Un jour, à l'extrémité d'un percé nouvellement ordonné, Louis XIV exprima son étonnement de rencontrer un moulin au lieu d'un agréable point de vue. « Sire, » lui dit hardiment de Cotte, rassurez-vous, Mansart le fera » dorer. » Peut-être dut-il à cette heureuse répartie les bontés dont le roi l'honora. A la mort de Mansart, en 1708, Louis XIV le nomma son premier architecte et l'intendant de ses bâtiments. Ce fut par ses soins que furent terminés la chapelle de Versailles et le dôme des Invalides que Mansart avait laissés inachevés ; à la même époque, il se distingua par la construction de la colonnade ionique du grand Trianon, et surtout par la composition du grand autel élevé dans le chœur de Notre-Dame de Paris.

Dans la seconde partie de sa carrière, c'est-à-dire après la mort de Louis XIV, il fit des embellissements considérables à l'hôtel de la Vrillière ou de Toulouse (occupé aujourd'hui par la Banque de France) ; on y voit encore la grande galerie terminée en 1719 d'après ses dessins, et déjà l'on remarque dans cette décoration la transformation que le goût commençait à subir sous la régence. Sous ce rapport, cette galerie est un des plus curieux spécimens à consulter pour l'histoire de l'art à cette époque. En comparant les intérieurs de Versailles et la galerie d'Apollon du Louvre à la galerie de l'hôtel de Toulouse, rue de la Vrillière, et aux intérieurs d'appartements du temps de Louis XV, on peut juger du système nouveau qui a présidé à ces diverses décorations architecturales.

De Cotte passe pour avoir eu le premier l'idée de placer des glaces au-dessus des cheminées : cette innovation ne manqua pas, dans le principe, de soulever de nombreuses critiques, et l'on fit particulièrement remarquer combien il était peu sensé de figurer un percé là même où le coffre de la cheminée nécessitait une partie pleine ; mais on passa bien facilement condamnation sur ce contre-sens apparent, en raison du charme que les glaces, ainsi disposées, répandaient dans les appartements par le prolongement perspectif des lignes d'architecture et le réfléchissement infini des lumières.

Pour donner une idée du rôle important qu'il faut attribuer à de Cotte parmi les architectes français de ce temps, il nous suffira de rappeler quelques-uns des principaux édifices élevés sous sa direction, entre autres : les bâtiments de l'abbaye de Saint-Denis ; le bâtiment de la pompe de la Samaritaine, sur le pont Neuf ; le château d'eau de la place du Palais-Royal (démoli tout récemment) ; l'achèvement de l'église de Saint-Roch, dont le portail n'a été exécuté qu'après sa mort, mais d'après ses dessins. Robert de Cotte donna aussi le plan de la place de Louis XIV à Lyon, et des palais épiscopaux de Verdun et de Strasbourg. L'électeur de Cologne, celui de Bavière, le comte de Hanau, et plusieurs princes étrangers le chargèrent de la construction de leurs châteaux.

BOFFRAND.

Boffrand, contemporain et émule de Robert de Cotte, vécut de 1667 à 1754 ; il eut Mansart pour professeur, et conduisit diverses constructions sous sa direction. Boffrand était d'un caractère très-gai, et il avait composé dans sa jeunesse des pièces de théâtre ; mais il se fit bientôt avantageusement connaître comme architecte, par les importantes réparations et les embellissements qu'il fut chargé de faire en 1710 à l'hôtel du Petit-Bourbon (le Petit-Luxembourg), pour la princesse de Condé, Anne de Bavière. En 1714, il bâtit plusieurs hôtels rue de Bourbon.

Les autres édifices composés et bâtis par Boffrand, et réunis par lui dans son œuvre gravé, sont : le château de Nancy ; celui de la Malgrange, à un quart de lieue de cette ville ; le château de Lunéville ; l'hôtel de Montmorency, rue Saint-Dominique, et celui d'Argenson, rue des Bons-Enfants ; le château de Cramayel en Brie, et celui de Haroué en Lorraine ; on y trouve aussi les portes du Petit-Luxembourg et de l'hôtel de Villars ; le portail de l'église de la Merci à Paris, ainsi que les plans et détails du fameux puits de Bicêtre, si renommé par sa dimension et sa grande profondeur, et ceux du pont de Sens. Mais l'œuvre capitale de Boffrand, dont il donne également les plans et les élévations dans le même ouvrage, c'est le palais qu'il fit construire en

1724 à Wurtzbourg, en Franconie, pour l'évêque de cette ville. La disposition de ce palais est des plus grandioses ; les vestibules et les escaliers sont vastes et somptueux, les distributions en sont larges et commodément établies ; en un mot, ce palais, qui dans son ensemble comme dans ses détails a été évidemment conçu sous l'influence et à l'imitation des merveilles de Versailles, est peut-être, dans cet ordre d'édifices, le plus complet et le plus remarquable de tous ceux du dix-huitième siècle.

Considérées d'une manière générale, les œuvres de Boffrand sont empreintes du mérite et des défauts qui caractérisent les productions architecturales de cette époque : grandeur et magnificence dans les ensembles ; incohérence, désaccord et mauvais goût dans les détails.

En examinant dans l'ouvrage de Boffrand les décorations qu'il fit exécuter dans les appartements de l'hôtel de Soubise, pour le prince de Rohan, on pourra très bien se convaincre que cet architecte, malgré les éminentes qualités qu'il possédait, ne sut pas se défendre de l'influence que la mode exerça sur son talent.

Ajoutons que Boffrand a publié en 1745 un livre d'architecture avec un texte latin et français, contenant les principes généraux de cet art et la reproduction des bâtiments élevés par lui, tant en France que dans les pays étrangers. Dans cet ouvrage, Boffrand a essayé d'appliquer à l'architecture les préceptes contenus dans l'Art poétique d'Horace ; ce rapprochement est ingénieusement établi, et fait bien ressortir le rapport intime qui existe entre les arts et la poésie.

OPPENORD.

Pendant que de Cotte et Boffrand cherchaient à continuer, autant qu'il était en eux, les traditions du règne précédent, un architecte nommé Oppenord s'étudiait au contraire à les faire oublier.

Oppenord, fils d'un ébéniste du roi, et élève de J.-H. Mansart, avait passé huit ans en Italie comme pensionnaire du roi, alors que les œuvres de Bernin, de Boromini, de Guarini, etc., étaient en faveur, et que l'art italien était, pour ainsi dire, à l'apogée de sa décadence.

Jeune encore, Oppenord fut chargé de la construction du portail latéral de Saint-Sulpice, sur la rue Palatine, production timide et insignifiante, d'après laquelle il eût été impossible de pressentir la hardiesse future de son auteur ; mais bientôt le duc d'Orléans, régent du royaume, nomma Oppenord directeur des manufactures et intendant des jardins des maisons royales. L'une des premières occasions qu'eut cet artiste d'exercer ses talents fut l'ordonnance d'une fête que le régent donna au roi à Villers-Cotterets, en 1722, et qui eut un grand retentissement.

Du reste, Oppenord construisait fort peu ; il était plutôt décorateur qu'architecte, et il dessinait à la plume avec une grande facilité ; il passait surtout pour entendre supérieurement la décoration des appartements : aussi se livra-t-il de préférence à cette partie de son art, dans lequel il fit prévaloir un style plus bizarre et plus désordonné que tout ce qu'on avait vu jusqu'alors. Il fut chargé de la décoration d'une partie des appartements du Palais-Royal et de plusieurs hôtels à Paris ; il donna aussi les dessins de plusieurs tombeaux et de maîtres-autels, entre autres de ceux de Saint-Germain des Prés et de Saint-Sulpice. Un grand nombre de ses monuments ayant été dénaturés, il faut, pour les bien apprécier, consulter le volume de ses œuvres dans lequel il a réuni des compositions variées pour toutes sortes de décorations : c'est là seulement que l'on peut se former une idée du degré de la licence et du mauvais goût qui caractérisent les diverses productions de ce chef d'école.

Oppenord dut à cet abus de son art d'être surnommé le Boromini français ; de même que cet architecte italien, il abusa de sa célébrité pour exercer une influence pernicieuse sur certains architectes de son temps. Il peut être considéré comme le père du genre dit *rocaille*, qui devint le type de toutes les décorations architecturales aussi bien que de tous les ameublements et des objets de luxe pendant le règne de Louis XV.

Quelques architectes, en suivant ce même style, le traitèrent du moins avec plus de finesse et de distinction, et ils parvinrent ainsi, à défaut d'une véritable beauté, à produire quelques parties de décoration vraiment séduisantes, soit par l'harmonie et la splendeur de leur ensemble, soit par la grâce et la délicatesse de leurs détails.

Parmi les architectes secondaires qui appartiennent à la même catégorie et qui jouirent d'une certaine vogue, on peut citer Meissonnier, Germain, Defrance, Cottard, Lassurance, etc. Ce dernier fut associé à Giardini pour la construction du Palais-Bourbon (devenu depuis la résidence des présidents de nos assemblées législatives, et qui, comme tel, a subi dernièrement d'importantes modifications). Lassurance fut aussi l'architecte de l'hôtel de Châtillon, rue Saint-Dominique, et de l'hôtel de Noailles, dont la partie la plus remarquable se trouve gravée dans l'ouvrage de J.-F. Blondel.

Il est une observation importante à placer ici, et qui peut excuser en partie les erreurs de ces architectes : c'est que presque tous ne furent à même d'exercer leur art que dans des constructions particulières ; par suite, il y a moins lieu de s'étonner qu'ils se soient laissé trop facilement entraîner à adopter, quoique avec des nuances différentes, le style et le goût imposés alors par les exigences des grands seigneurs, ou par des particuliers riches qui voulaient avoir avant tout des habitations à la mode.

Reconnaissons de plus avec franchise que tout n'est pas à blâmer dans leur style. A part le goût qui dominait dans l'ornementation de l'époque de Louis XV, on doit reconnaître que les architectes de cette époque s'efforçaient de satisfaire à la fois, et le mieux possible, aux conditions d'une commodité parfaite et d'un agrément qui avait son prix. On retrouve en effet, dans les habitations du temps de Louis XV, tout le grandiose de celles du temps de Louis XIV : les étages offrent la même hauteur ; les communications sont tout aussi larges, tout aussi faciles ; les escaliers disposés tout aussi monumentalement ; l'ensemble des appartements conserve la même noblesse ; les détails de l'ornementation ont donc seuls perdu de leur vigueur et de leur correction.

Si l'on cherche d'après quels principes particuliers les architectes de Louis XV se laissaient guider, on aura bientôt reconnu qu'à travers tous les écarts de leur fantaisie et de leur goût, ils s'attachaient de préférence aux formes et aux contours qu'ils croyaient les plus agréables à la vue et même au toucher ; dans les appartements, ils répudiaient avec raison toutes les formes anguleuses ; ils avaient très bien compris qu'à l'intérieur on ne saurait affecter les masses et les saillies, qui sont le propre de la pierre, et doivent être réservées pour le dehors. Sans doute, dans ces décorations intérieures des hôtels du temps de Louis XV, tous les principes de l'art de bâtir et les règles du bon goût ne sont pas toujours respectés ; mais on doit y constater une véritable harmonie ; les voussures du plafond, les lambris sculptés, les cheminées, les glaces, la menuiserie des portes, les meubles mêmes, sont bien les différentes parties d'un même tout qui, à défaut de cette perfection si rare dans les œuvres d'art, ne laisse pas que de produire un effet satisfaisant par son unité de style et de richesse. Plusieurs intérieurs d'hôtels du faubourg Saint-Germain, encore conservés dans toute leur splendeur, pourraient être cités à l'appui de ce jugement. Dans le nombre de ceux qui n'existent plus, nous avons choisi l'intérieur de la galerie de l'hôtel de Villars, depuis de Cossé-Brissac, rue Saint-Dominique, bâti en 1732 par le sieur Leroux, architecte, et qu'on trouve dans le grand ouvrage de Blondel.

Après avoir caractérisé le style qui avait plus spécialement prévalu dans les habitations particulières, sous la direction d'architectes qui semblaient avoir le privilége de ce genre de constructions, il nous reste à examiner les œuvres capitales de l'autre catégorie d'architectes dans laquelle se révèle clairement le mouvement contradictoire qui s'opérait à l'époque dont nous nous occupons.

GABRIEL.

Gabriel, le plus célèbre des artistes du règne de Louis XV, peut résumer à lui seul, par ses productions nombreuses et variées, la tendance frappante de cette école, qui sut, en résistant autant que possible aux influences de la mode, conserver à la France une supériorité incontestable sur les autres pays de l'Europe, et prévenir la décadence complète qu'avaient déjà subie les arts en Italie.

Jacques-Ange Gabriel avait trouvé dans sa famille d'honorables et précieuses traditions. Son grand-père, Jacques Gabriel, mort en 1686, avait été architecte du roi, et avait construit, comme tel, le château de Choisy. Son père, qui s'appelait également Jacques Gabriel, avait étudié l'architecture sous la direction de J.-H. Mansart, son parent, et avait été chargé de donner les plans des places publiques de Nantes et de Bordeaux. A Rennes, la nouvelle place et l'hôtel de ville furent exécutés d'après ses dessins, ainsi

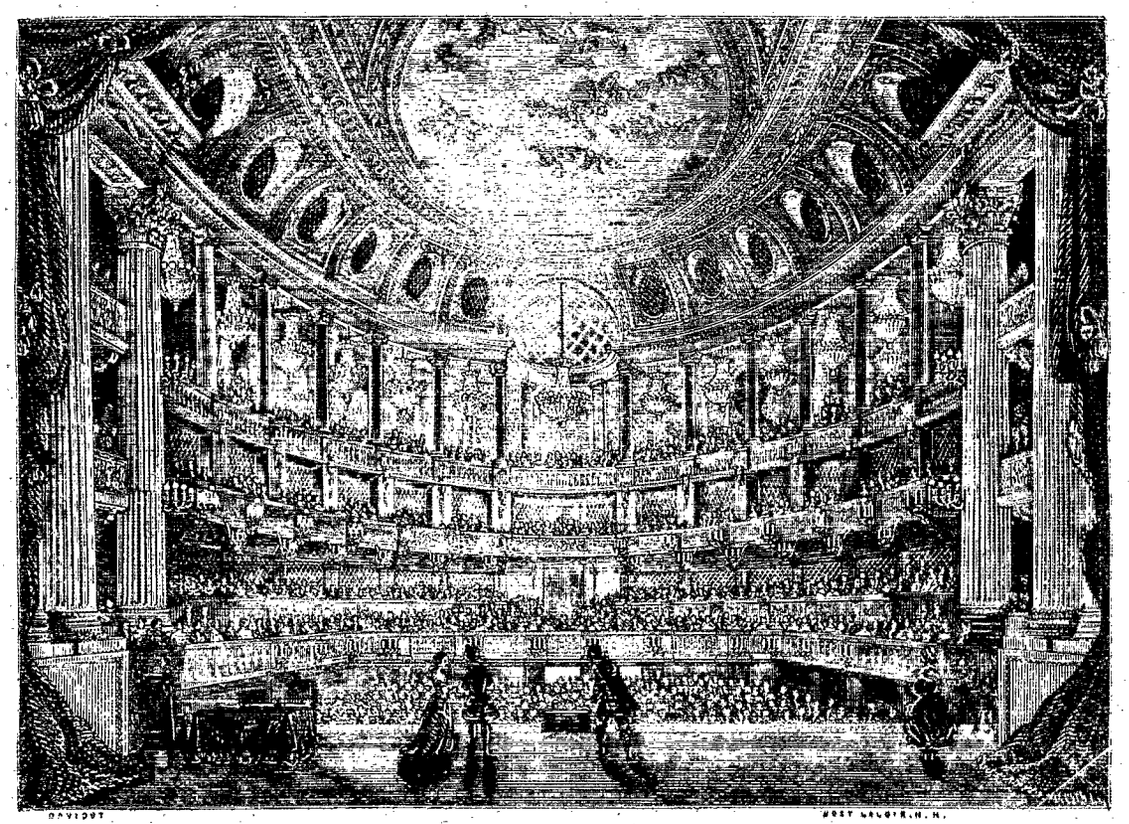

Salle de spectacle du château de Versailles.—Dessin de M. Davioud.

que la salle et la chapelle des États de Dijon; enfin, à Paris, il prit part à différents travaux importants. Il remplit la place d'inspecteur général des bâtiments du roi, jardins, arts et manufactures royales, et l'Académie d'architecture l'admit au nombre de ses membres.

Né en 1710, Jacques-Ange Gabriel succéda aux différentes places de son frère, dont il avait été l'élève. L'énumération des ouvrages d'architecture auxquels il a attaché son nom suffit pour justifier la réputation qu'il eut bientôt acquise, et le rang qu'on s'accorde à lui accorder parmi les architectes de son temps.

La place Louis XV et les bâtiments qui la décorent du côté du nord, le troisième étage de la cour du Louvre, l'École militaire, la salle de spectacle du château de Versailles, le château de Compiègne, sont certainement des œuvres remarquables, et qui font honneur à l'architecture française.

Il faut bien reconnaître que les colonnades de la place Louis XV ont été inspirées par la colonnade du Louvre, et l'on peut, en principe, leur appliquer les mêmes critiques; mais il faut convenir que dans leur ensemble, et même dans leurs détails, les colonnades de Gabriel doivent être préférées à celle de Perrault.

Ces portiques, qui établissent à rez-de-chaussée une circulation facile, et peuvent servir d'abri à proximité des promenades, ces galeries ouvertes devenant en cas de fêtes de vastes tribunes, capables de recevoir un grand nombre de spectateurs, donnent à ces édifices un caractère d'utilité et de convenance qu'on ne saurait attribuer à la colonnade du Louvre. Au point de vue de l'art, et toute réserve faite à l'égard des principes adoptés dans l'une et l'autre de ces constructions, nous n'hésitons donc pas à accorder la préférence à l'œuvre de Gabriel. Ces édifices formaient, avec la rue Royale, le complément de la place Louis XV, dont Gabriel avait donné le plan; et il est remarquable qu'après bien des tentatives, on a fini, en dernier lieu, par reproduire ce plan dans ses principales dispositions.

Les bâtiments de l'École militaire rappellent bien l'architecte de la place Louis XV; mais il faut avouer que le style de ce monument est moins heureusement appliqué à sa destination.

Nous ne jugerons pas trop sévèrement le troisième étage

que Gabriel fut obligé d'ajouter aux bâtiments de la cour du Louvre, pour atteindre la hauteur des façades de Perrault; ce fut une nécessité à laquelle il dut se soumettre, mais qui ne pouvait que faire un fâcheux contraste avec l'attique de Lescot.

Le château de Compiègne, que Gabriel fut chargé de

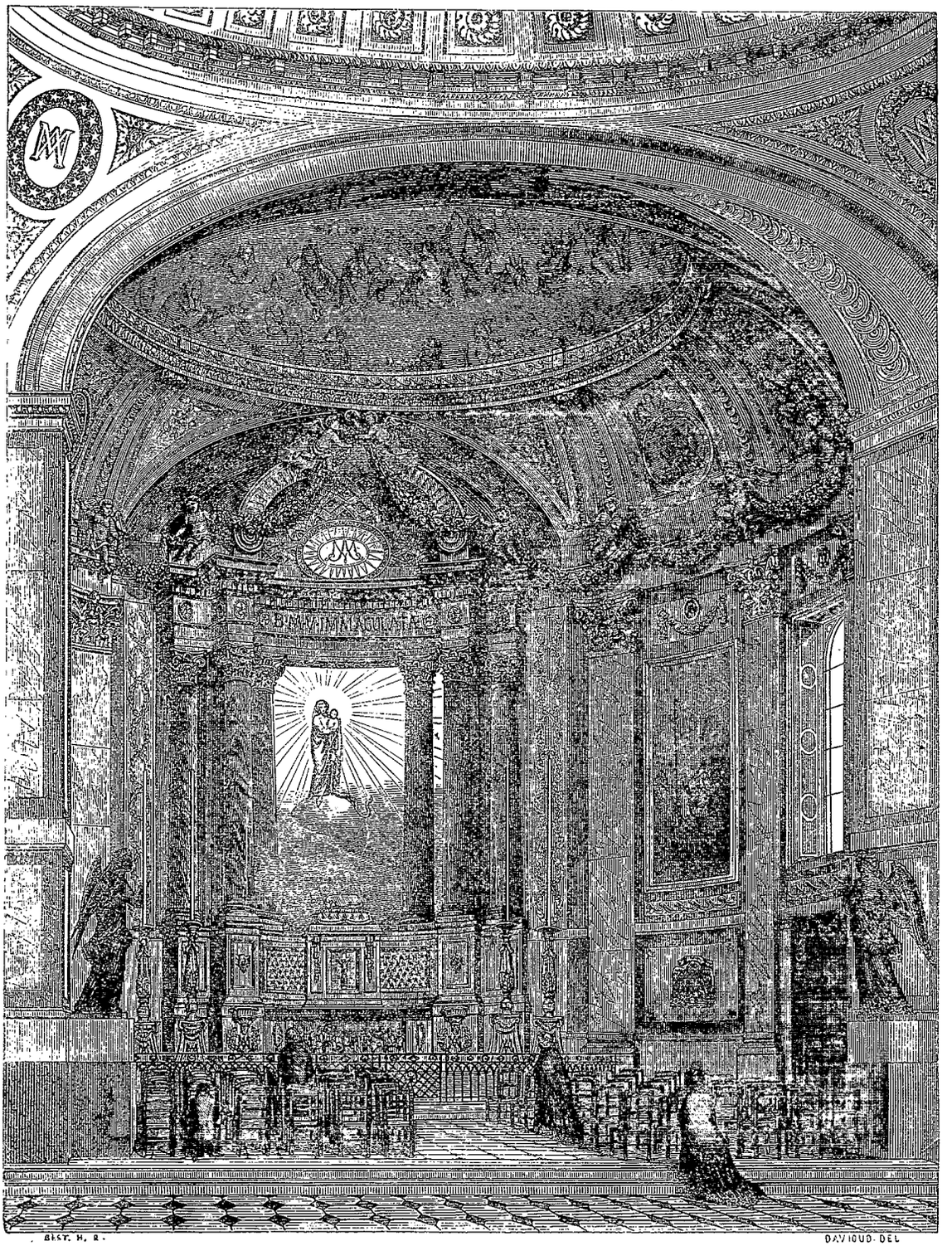

La Chapelle de la Vierge, à Saint-Sulpice.— Dessin de M. Davioud.

rebâtir, ne saurait être mis en parallèle avec les autres productions de cet artiste; toutefois on doit reconnaître que dans cette construction il s'est tiré avec adresse des difficultés que présentait l'irrégularité du terrain.

De toutes les œuvres de Gabriel, la plus remarquable, selon nous, est la salle de spectacle du château de Versailles. Ici la critique doit se taire pour faire place à une admiration sans réserve. Disposition des plus heureuses, grandiose d'ensemble et de style, richesse et harmonie de détails, tout se trouve réuni pour faire de cette salle un incomparable chef-d'œuvre; et si l'on veut se figurer ce théâtre brillant des feux de mille lustres reflétés par les

glaces innombrables placées au fond des galeries, et les loges occupées par une société richement costumée, il doit paraître impossible d'imaginer un effet plus magique et plus merveilleux.

SERVANDONI.

Bien que Servandoni fût Italien, le temps qu'il a passé en France, les travaux importants par lesquels il s'y est fait connaître, permettent de le classer parmi les architectes qui ont le plus contribué à la gloire de l'architecture en France au dix-huitième siècle.

Né à Florence en 1695, Servandoni dut sa célébrité à plus d'un genre de talent. Il avait d'abord étudié la peinture, sous la direction de Panini, très-habile, comme on sait, dans l'art de reproduire les monuments, genre qui nécessite la connaissance de l'architecture. Doué du double talent de peintre et d'architecte, Servandoni se livra avec un goût tout particulier à la composition des décorations de théâtre, et il y acquit promptement une grande renommée. Bien que cette partie ne ressorte pas essentiellement de l'architecture, il est constant que pour y exceller, l'étude de cet art est tout à fait indispensable. Après un séjour en Portugal, où il obtint de grands succès, soit en peignant les décorations du Théâtre-Italien, soit en donnant les projets de plusieurs fêtes publiques, Servandoni revint en France où il imprima bientôt une direction toute nouvelle aux décorations de l'Opéra de Paris. Les fêtes publiques furent aussi pour Servandoni une occasion d'exercer le rare talent qu'il possédait pour l'ordonnance des décorations, et il en fit les plus heureuses applications dans la fête donnée à Paris en 1739, pour la paix, et dans celle donnée à l'occasion du mariage d'Élisabeth de France avec don Philippe, infant d'Espagne; cette dernière fête qui avait pour théâtre l'espace compris entre le pont Neuf et le pont Royal, surpassa tout ce qu'on avait vu à Paris dans ce genre.

Tant de brillants succès valurent à Servandoni l'honneur d'être admis en 1731 à l'Académie royale de peinture, comme paysagiste; mais bientôt l'occasion devait se présenter à lui de faire connaître son talent comme architecte, et d'assurer ainsi sa gloire d'une manière plus durable.

L'église de Saint-Sulpice, commencée en 1646 sur les plans d'un architecte nommé Christophe Gamard, ayant été reconnue d'une dimension trop restreinte, fut presque entièrement recommencée d'après le projet de Levau. A la mort de ce dernier, la conduite du monument fut confiée à Daniel Gittard. Les travaux ayant été ensuite interrompus en 1678, faute d'argent, ils ne furent repris qu'en 1718, sous la direction d'Oppenord. En 1736, la nef était achevée, et déjà les fondements du portail étaient jetés, lorsque Servandoni présenta un nouveau modèle qui resta pendant une année exposé à la critique, et réunit à la fin l'approbation générale.

La composition de ce portail était en effet très nouvelle, comparativement à toutes les décorations en placage qui servaient alors de frontispice aux églises, telles que celles de Saint-Roch, des Petits-Pères, de Saint-Thomas-d'Aquin, etc. Ces deux rangs de portiques, d'une certaine profondeur et d'une très grande proportion, flanqués à leurs extrémités de deux tours élevées, devaient certainement produire un grand effet : et peut-être, en effet, ce portail, pris dans son ensemble, doit-il être considéré comme le plus grand effort tenté dans la façade d'une église en dehors des principes de l'art du moyen âge. Néanmoins, quand on veut soumettre cette façade à un examen rigoureux, on est bientôt amené à conclure que les principes d'après lesquels elle a été conçue sont entièrement faux : d'une part, l'emploi de colonnes et de plates-bandes ne saurait, avec nos matériaux, être introduit dans de telles proportions, sans que l'on soit obligé de recourir à des moyens artificiels tout à fait inadmissibles; d'autre part, ces colonnes accouplées dans le sens de la profondeur ne sont pas d'un heureux effet, cette galerie supérieure est sans motif, et enfin aucun rapport n'existe entre l'ordonnance extérieure du monument et sa disposition intérieure. Quant aux tours, celles qu'avait projetées Servandoni n'ont pas été exécutées : la tour du côté droit est d'un nommé Maclaurin, et celle de gauche a été faite sur les dessins de Chalgrin.

En un mot, Servandoni, dans cette œuvre capitale, est encore resté plus décorateur qu'architecte. Mais cette décoration a du moins le mérite d'offrir une incontestable unité et une certaine sévérité de goût, et l'on peut, en imaginant ce qu'eût été un portail d'Oppenord, apprécier la supériorité de l'œuvre de Servandoni, qui, certes, n'a pas peu contribué à préserver l'architecture des écarts dans lesquels son rival cherchait à l'entraîner.

Dans la décoration de la chapelle de la Vierge de la même église, on ne saurait se refuser à reconnaître l'imagination de Servandoni, et, sous ce rapport encore, on peut lui reprocher l'effet théâtral qu'il a cherché à produire par la manière mystérieuse dont il a cru devoir éclairer la statue de la Vierge. Ces effets, qui ne sont pas sans charme au théâtre, ne peuvent convenir dans les monuments. L'architecture possède assez de ressources en elle-même pour ne pas s'écarter de la sévérité et, pour ainsi dire, de la bonne foi qui lui convient. L'ensemble de la décoration de cette chapelle est néanmoins très remarquable. Les marbres différents, les bronzes, les peintures et les dorures dont elle se compose lui prêtent une harmonieuse richesse, très-rare dans les églises françaises, et qui rappelle heureusement certains intérieurs d'églises italiennes. La peinture de la coupole est de François Lemoine; la statue de la Vierge, qui était d'argent, était l'œuvre de Bouchardon; les autres sculptures ont été exécutées par les frères Slodtz, qui jouissaient d'une grande renommée au dix-huitième siècle.

MÉMOIRES D'UN OUVRIER.

Voy. p. 2, 22, 38, 55, 66, 125, 130, 150, 166, 198, 206, 222, 237, 270, 278.

§ 10. *Continuation d'inquiétudes. — Un malheur domestique. — Abattement. — Retour de Mauricet.*

Nous avions obtenu un jugement qui reconnaissait notre bon droit, et assurait une partie de notre créance sur le cautionnement de l'entrepreneur, mais les formalités à remplir ne finissaient jamais. Geneviève et moi en étions toujours aux expédients, vivant de raccrocs et n'ayant jamais, dans le buffet, le pain du lendemain. Mes journées se partageaient entre quelques petits travaux de rencontre, les courses chez les co-intéressés, et les visites au palais. Depuis, je me suis dit que le plus sage eût été de chanter le *De profundis* sur mon *saint-frusquin*, et de recommencer bellement, comme l'enfant qui vient de naître; mais j'étais acoquiné par ces quelques milliers de francs qu'on me montrait toujours en perspective; on me promettait chaque soir qu'ils me seraient comptés le lendemain, et je ne pouvais donner congé à mon espérance.

Des mois se passèrent ainsi; j'avais perdu l'habitude d'une occupation régulière, ma vie était dérangée; au lieu de faire mon chemin avec les travailleurs, je me trouvais arrêté parmi ces pauvres diables qui mangent leur pain sec à la fumée d'un rôti qu'on leur promet et qui fuit toujours; j'employais le présent à faire queue à la porte de l'avenir.

Triste rôle pour celui qui se sent la force et la bonne volonté! J'attendais des heures au palais ou dans l'étude de mon avoué en me rongeant les ongles jusqu'au sang. Les choses demeuraient toujours au même point; j'avais fini par croire que mon procès était resté en route, comme un paquet oublié, et que la justice ne roulait plus pour moi.

Par surcroît, l'enfant tomba très malade, j'étais forcé d'aller à mes affaires et de laisser tous les soins à Geneviève; mais, au premier moment de liberté, je revenais en courant. Le mal ne diminuait pas, au contraire! j'entendais les plaintes de la pauvre créature et sa respiration étouffée. Quand sa mère, ou moi, nous nous penchions sur son lit, il nous tendait ses petites mains, et nous regardait d'un air suppliant, il avait l'air de nous demander grâce. Habitué à tout recevoir de nous, il croyait que nous pouvions lui rendre la santé. Notre voix, nos caresses, l'encourageaient un moment, puis la souffrance reprenait le dessus; il nous repoussait, il semblait nous faire des reproches, il tordait ses petits membres avec des cris qui nous fendaient le cœur.

D'abord j'avais combattu les craintes de la mère; mais, à la longue, je ne me sentais plus capable de lui rien dire; je restais là, les bras croisés, mécontent de son désespoir qui augmentait le mien, et n'ayant point la force de lui donner de l'espérance. Le médecin d'ailleurs ne se prononçait pas : il venait au berceau de l'enfant, l'examinait à la hâte, ordonnait ce qu'il fallait faire, puis disparaissait, sans un mot de consolation; on eût dit un architecte visitant du mortier et des moellons. Quelquefois j'aurais voulu l'arrêter par les deux bras et lui crier de parler, de nous ôter l'illusion ou le souci; mais je n'en avais même pas le loisir; ce qui était pour nous la source de tant d'angoisses, n'était pour lui qu'un emploi de journée!

Oh! les tristes heures, mon Dieu! passées près de ce petit lit! quelles longues et froides nuits! comme j'ai désiré de fois pouvoir hâter le temps, arriver tout de suite au fond de mon malheur! Depuis, je me rappelle avoir lu que c'était encore là un bienfait de Dieu. En nous faisant traverser tant d'angoisses, il nous rend moins sensible au dernier coup; la douleur de l'attente nous le fait désirable, notre pensée court à sa rencontre, et quand il nous atteint, nous l'acceptons comme un soulagement.

Après une maladie de quinze jours, l'enfant mourut!

J'y étais préparé, mais il ne parut point que Geneviève le fût! Les mères ne renoncent jamais à l'être qu'elles ont mis au monde, elles ne peuvent pas croire à la possibilité de s'en séparer!

Ce fut le plus rude de l'épreuve! les jours avaient beau passer, rien ne consolait ma chère femme. Je la trouvais assise devant le berceau vide, ou bien raccommodant les petits vêtements du mort, et mettant sur chaque point une larme et un baiser! J'avais beau parler raison ou me fâcher, elle écoutait tout patiemment, sans relever la tête, comme un pauvre cœur dont le ressort est brisé.

Cet abattement finit par me gagner. Je me laissai aller à mon tour, je me désintéressai de tout; j'étais des heures entières debout, devant la croisée, tambourinant sur les vitres et regardant le vide; nous nous engourdissions tous deux dans notre chagrin. Une diversion inattendue vint nous arracher à notre découragement.

Nous n'avions pas revu Mauricet depuis deux ans qu'il habitait la Bourgogne, on m'avait dit seulement que l'ancien maître compagnon avait étendu ses affaires, et s'était lancé dans les grandes entreprises; deux ou trois fois j'avais eu l'idée de l'avertir de mes embarras, et de lui demander un coup d'épaule, je ne sais quelle fierté m'avait retenu; maintenant que je le savais dans les gros traitants, j'étais moins à l'aise avec lui; j'avais peur qu'il ne me soupçonnât de vouloir exploiter notre vieille amitié.

Nous avions donc l'air de nous être un peu oubliés, quand je vis arriver, un soir, le nouvel entrepreneur, non pas en fiacre, comme j'aurais pu le croire, mais à pied, et une blouse de voyage par-dessus son habit de louviers. Il descendait de diligence, et venait nous demander à dîner.

Dès le premier coup d'œil, je trouvai en lui un changement. Il parlait aussi volontiers et aussi fort que jamais; il riait à tout propos, ne pouvait tenir en place, et faisait plus de questions qu'il n'attendait de réponses; mais tout ce mouvement et tout ce bruit paraissaient forcés; sa gaieté avait la fièvre; à peine s'il nous dit quelques mots sur la mort de notre enfant; quand je voulus lui parler de mes affaires, il m'interrompit pour causer des siennes.

Il apportait des notes et des mémoires qu'il m'expliqua en me priant de mettre le tout en ordre.

Bien que ses manières m'eussent un peu refroidi, je fis ce qu'il désirait. Pendant ce travail, Mauricet parcourait la chambre, les mains dans les poches, et sifflottant tout bas. De temps en temps il s'arrêtait devant la feuille de papier que je couvrais de chiffres, comme s'il eût voulu en deviner le résultat, puis il reprenait sa musique et sa promenade.

Le calcul fut long à établir; quand je l'eus achevé, je le fis connaître au maître compagnon : le passif était presque double de l'actif.

A l'énonciation des chiffres, Mauricet ne put retenir une exclamation.

— Es-tu certain de la chose? demanda-t-il d'un accent qui me parut altéré.

Je lui expliquai les motifs qui avaient dû nécessairement amener ce résultat. Le premier était la multiplicité des emprunts et l'accumulation des intérêts, dont il n'avait point semblé se préoccuper. L'absence de comptabilité écrite et sérieuse l'avait évidemment trompé! il écouta mes explications les deux poings appuyés sur la table et les regards fixés sur les miens.

— Je comprends! je comprends! dit-il, quand j'eus achevé; j'ai fait entrer dans mon écurie tous les chevaux qu'on a voulu me prêter sans penser qu'ils me ruineraient en fourrage! Mille millions de diable! voilà où l'on est conduit quand on ne sait pas tracer vos pattes de mouches, et qu'on ne connaît pas tout votre grimoire! Ceux qui n'ont que leur caboche pour grand livre devraient tout régler de la main à la main, et ne pas se jeter dans les paperasses. c'est comme la rivière, vois-tu, on finit toujours par s'y noyer.

Je lui demandai avec inquiétude s'il n'avait point d'autres ressources que celles dont je venais de prendre note, et si c'était bien là son bilan définitif.

— Du tout, du tout, reprit-il précipitamment; tu me dis qu'il manque vingt-trois mille francs?... Eh bien, on les trouvera, ils sont ailleurs.

Et comme j'insistais plus vivement.

— Quand on te dit que tout peut s'arranger! interrompit-il avec impatience; ce n'était seulement que pour voir, comme on dit, jusqu'au fond du puits! à cette heure, c'est fait... Vingt-trois mille francs de déficit!... Eh bien, c'est bon.... le reste ira tout seul.... Dînons toujours provisoirement, mon vieux; j'ai faim comme trente loups.

Malgré cette dernière affirmation, Mauricet ne mangea presque rien; mais en revanche il but beaucoup, et parla encore davantage : on eût dit qu'il cherchait à s'étourdir.

La suite à la prochaine livraison.

JANGADAS DES COTES DU BRÉSIL.

Le nom qui désigne cette curieuse embarcation appartient à la langue des anciens habitants de la côte, et la forme de l'embarcation elle-même est toute primitive. Les Tamoyos, les Cahétès, les Tupinambas, construisaient jadis de grands radeaux avec les troncs immenses de l'*ubiragara;* et sur ces espèces de trains, qui recevaient de nombreux guerriers, ils allaient fréquemment porter la guerre à plusieurs lieues de leur aldée. Pour pêcher le long des côtes, ils se contentaient de la *jangada*, radeau léger, dont l'*apeiba* leur fournissait aisément les matériaux. Cet arbre, qui s'élève à une assez grande hauteur, et qui croît tout d'une venue, donne, en effet, un bois si léger que quelques coups d'une hache de

néphrite suffisaient pour l'abattre. Comme nous le raconte un témoin oculaire (1), l'Indien pêcheur qui s'en allait chercher les matériaux de son embarcation à la forêt voisine pouvait

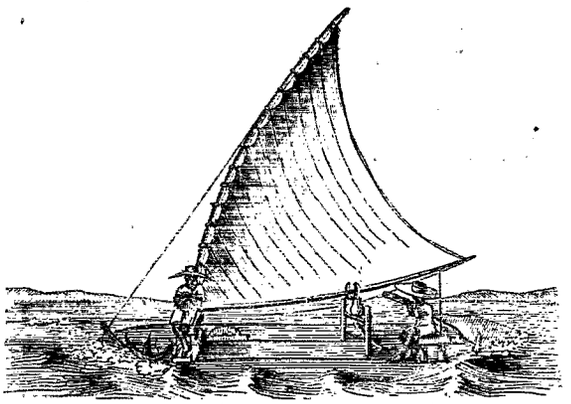

Jangada.

aisément apporter sur son dos trois pieux de vingt-cinq palmes de longueur, ayant à peu près la grosseur de la cuisse d'un homme, et le tout sans fatigue. L'industrie sauvage avait bientôt construit le radeau destiné à la pêche, et si la journée n'avait pas été favorable aux chasseurs, l'océan défrayait abondamment tout un village, grâce à l'apeiba. Les Portugais comprirent promptement la valeur de cet arbre, et en adoptant, en partie du moins, la dénomination indienne, ils l'appelèrent *embira jangadeira*, bois à jangada. Gardner a récemment constaté ses propriétés, et donne d'intéressants détails sur l'utilité dont il peut être.

Pas plus qu'au temps de Gabriel Soares, c'est-à-dire au seizième siècle, il n'entre aujourd'hui un seul morceau de fer dans la construction d'une jangada; mais nous soupçonnons fort, néanmoins, que ce genre d'embarcation s'éloigne, quant aux accessoires, de sa simplicité primitive. Pour tout dire, l'usage de la voile paraît avoir été inconnu aux Cahétès, aux Tupinambas, et à tous les autres peuples de la race guarani. Nous ne croyons pas non plus que ces indigènes aient poussé la recherche jusqu'à se tresser, avec les verdoyants *taquaras* de la côte, un dôme capable de les garantir de l'ardeur du soleil. Cependant leurs *ocas*, ou grandes tonnelles sous lesquelles ils se retiraient durant la nuit ou pendant l'ardeur du jour, pouvaient leur avoir donné l'idée de ce genre de recherche.

C'est surtout dans les parages voisins de Pernambuco que l'on fait ordinairement usage de la jangada, et, comme le fait observer M. de Wied-Neuwied, ces radeaux ne dépassent guère, le long de la côte orientale, les limites tracées par le rio Una (vers les 15° de lat.). Un homme de l'art, un marin expérimenté, a tracé récemment la description de la jangada brésilienne dans un savant ouvrage trop peu répandu (2), et ce sera à lui que nous nous en rapporterons pour établir les dimensions principales de ces curieuses embarcations.

Selon M. Paris, les jangadas de la côte de Pernambuco ont environ 7 à 8 mètres de long et $2^{m},60$ de large; elles sont formées de cinq pièces, dont la plus grande, placée au milieu, est relevée vers l'avant (la nôtre en porte six, comme celle de Koster; mais cette variété n'ôte rien de son exactitude à la description). Toutes les poutres « sont pointues, de sorte que le radeau est moins large aux extrémités. Quelques attaches et des chevilles réunissent les madriers, et sur ceux du dehors sont plantés des piquets soutenant des bancs à environ $0^{m},50$ de hauteur. Celui de l'avant est percé d'un trou pour le passage du mât; celui du milieu sert de siége; un troisième, situé derrière, est élevé à un mètre pour poser la voile lorsqu'elle est serrée. Celle-ci est en toile, de la forme d'un triangle isocèle de 5 mètres de côté, et est jointe à un mât flexible, long de 7 mètres, de sorte qu'elle ne descend pas jusqu'au pied... Cette embarcation est gouvernée au moyen d'un grand aviron attaché dans ce but au milieu de l'arrière. » On rencontre des jangadas montées simplement de deux hommes, et qui ne craignent pas de s'aventurer jusqu'à cinquante lieues en mer. L'étonnement que l'on éprouve en les voyant pour la première fois est extrême: l'on ne saurait refuser quelque sympathie à ces hardis matelots qui ne craignent point de s'aventurer ainsi, loin des côtes, pour faire un commerce de cabotage souvent très-peu lucratif. Ainsi que le fait remarquer fort bien Koster, « l'effet que produisent ces radeaux grossiers est d'autant plus singulier qu'on n'aperçoit, même à peu de distance, que la voile et les deux hommes qui les dirigent. Ils cinglent plus près du vent qu'aucune autre espèce d'embarcation. » Des jangadas infiniment plus petites, et d'une construction plus simple que celles représentées ici, servent, dans la province de Pernambuco, à traverser les fleuves.

Les jangadas brésiliennes sont de véritables miniatures auprès des grands radeaux de Guayaquil, que l'on désigne cependant sous le même nom. Longues de 25 à 28 mètres sur 7 à 9 mètres de large, ces espèces de maisons flottantes portent 20 à 25 tonneaux. Construites en madriers de bois léger appelé par les espagnols *balsa*, les jangadas de Guayaquil descendent les rivières et naviguent le long de la côte. Elles reçoivent souvent de nombreux passagers, et dans ce cas la cabane qui les abrite occupe presque toute la longueur du radeau. M. Paris dit que les jangadas de Guayaquil se comportent bien sur cette mer et s'élèvent sur la lame avec facilité.

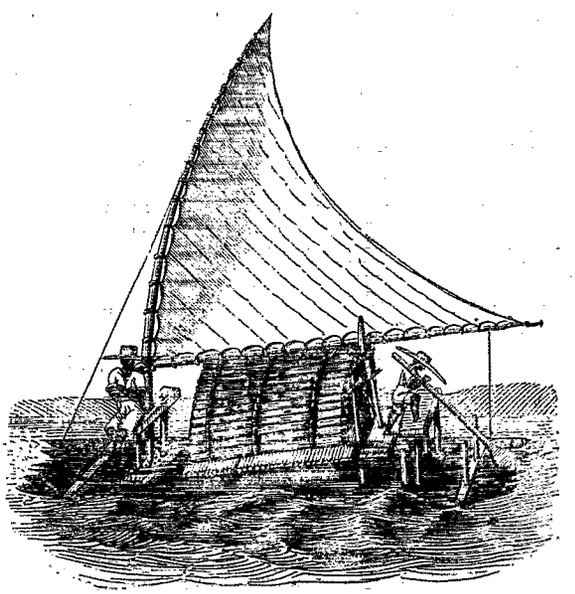

Jangada brésilienne.

(1) Gabriel Soares, *Noticia do Brazil*, ann. 1587, imprimé par ordre de l'Académie des sciences de Lisbonne, en 1825. La Bibliothèque nationale de Paris possède en manuscrit ce précieux ouvrage.

(2) Essai sur la construction navale des peuples extra-européens, ou Collection des navires et pirogues construits par les habitants de l'Asie, de la Malaisie, du grand Océan et de l'Amérique, mesurés et dessinés par M. Paris, capitaine de corvette. *In-fol.*

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. Martinet, rue et hôtel Mignon.

LA PREMIÈRE EXPOSITION DE PEINTURE AU LOUVRE, EN 1699.

Voy. 1841, p. 106.



Estampe de 1699, représentant la première exposition de peinture au Louvre.— Dessin de Hadamard.

« L'usage d'exposer les tableaux et les ouvrages de l'Académie royale de peinture et de sculpture, écrit Diderot, à propos du salon de 1763, tire son origine d'Italie, où ces sortes d'expositions sont fréquentes. »

C'est là une erreur du célèbre critique qu'il importe d'autant plus de rectifier que c'est au contraire en France qu'a pris naissance, parmi les artistes, la coutume de réunir les ouvrages nouveaux pour les livrer publiquement à l'admiration ou à la critique. On trouve bien, en remontant jusqu'à l'antiquité la plus reculée, des exemples de concours, tels que celui de Parrhasius et de Zeuxis, des expositions partielles faites par les artistes dans leur atelier, des collections de chefs-d'œuvre placées dans les édifices publics, les palais des souverains et les cabinets des amateurs; mais rien de tout cela ne peut être comparé à nos modernes salons. Il ne faudrait pourtant pas juger des premières expositions par celles qui, de nos jours, remplissent annuellement des édifices tels que le Louvre ou les Tuileries. Cette institution, née d'abord du privilége, ne se développa et ne s'étendit que peu à peu jusqu'à devenir un droit pour tous les artistes. Du reste, la distance qui nous sépare du premier essai qui en fut tenté au Louvre se marquera avec précision par les détails que nous allons donner.

Les artistes qui, en 1648, sous le patronage de Lebrun, s'étaient constitués en académie royale, avaient emprunté aux anciennes maîtrises l'usage de produire, pour être reçu dans la corporation, un chef-d'œuvre qui restait exposé dans les salles de réunion. Au bout de peu d'années, le nombre des académiciens étant illimité, ces morceaux de réception formaient déjà une collection assez considérable dont l'exposition était permanente. « En outre, rapporte Florent Lecomte, c'étoit une louable coutume que tous les ans messieurs de l'Académie royale non-seulement exposoient les ouvrages des jeunes gens, afin de les exciter par cette récompense à en prétendre d'autres dans la suite; mais que même pour leur montrer l'exemple, non-seulement de parole, mais d'effet, ils étaloient dans une grande chambre ou gallerie leurs ouvrages les uns des autres pour se donner entre eux quelque sujet d'émulation, et tenir en même temps table ouverte d'admiration pour le public. » Bientôt le local qu'occupait l'Académie à l'hôtel Brion, au Palais-Royal, devint trop étroit pour ces expositions, et on fut obligé de les faire à l'extérieur, comme le prouve une « Liste des tableaux et pièces de sculpture exposez dans la court du Pallais-Royal en 1673. » L'Académie ne tarda pas à quitter cet hôtel incommode pour occuper une partie du vieux Louvre; mais elle ne se pressa pas d'y rouvrir ses expositions. Ce ne fut qu'après la mort de Lebrun et de Mignard que les académiciens résolurent de relever cet usage tombé en désuétude. « Messieurs de l'Académie royale de peinture et de sculpture, dit *le Mercure* de 1699, célébroient autrefois la feste de saint Louis par l'exposition de leurs plus beaux ouvrages qu'il estoit permis au public de venir admirer; mais comme ils estoient dans une cour où ils avoient à craindre les injures du temps qui obligeoient souvent de les retirer avant que la curiosité du public fût satisfaite, l'usage de cette feste avoit été insensiblement aboly; mais M. Mansart, surintendant et ordonnateur des bâtiments du roy, et protecteur de l'Académie, voulant renouveller tout ce qui peut contribuer à l'avancement des beaux-arts, et ayant, pour cet effet, obtenu du roy que les ouvrages des peintres et des sculpteurs seroient exposez dans la grande gallerie de son palais du Louvre, le peuple a marqué par son concours le plaisir que luy a donné l'exposition de tant de chefs-d'œuvre. Les étrangers les ont admirez et sont demeurez d'accord qu'il n'y a que la France capable de produire tant de merveilles, et qu'elle est bien redevable au roy qui, par sa protection et par ses libéralités, a donné lieu aux beaux-arts de parvenir à un s haut degré de perfection, qu'il n'y a point aujourd'hui d nation qui pust oser prétendre d'y parvenir. »

Cette première exposition eut, en effet, un éclat digne du palais dans lequel elle fut inaugurée. Les œuvres des académiciens n'étant pas assez nombreuses pour remplir toute la galerie, on l'avait coupée à moitié par une cloison, et les parois avaient été ornées de tapisseries du garde-meuble de la couronne pour servir de fond aux tableaux. La vue intérieure que nous reproduisons, d'après un almanach illustré de l'époque, peut donner une idée de cet arrangement, et à l'aide du livret commenté en quelques endroits par Florent Lecomte dans son « Cabinet des singularitez d'architecture »

publié la même année, nous essayerons d'en compléter la description.

Les valets terminent les derniers préparatifs, et déjà les seigneurs et les dames de la cour, les abbés et prieurs des couvents sont admis à visiter la galerie ; seulement tous ont la tête découverte, car au Louvre on est chez le roi.

L'entrée de la salle était décorée d'un grand dais de velours vert avec de grands galons, et au-dessus d'une estrade ornée d'un tapis de pied, on avait placé les portraits du roi et du grand Dauphin, peints par Poërson, directeur de l'Académie de Rome. Les deux côtés de la galerie étaient ornés de tapisseries, parmi lesquelles étaient les Actes des Apôtres, « travaillés d'après les dessins de Raphaël, et d'une beauté surprenante. Le respect que l'on a pour ce grand maître le fait révérer jusque dans les copies ; c'est ce qui a fait qu'il n'y avoit aucun tableau dessus, mais bien quelques morceaux de sculpture placés au-devant, à la portée de la main. » A l'autre extrémité, était l'Histoire de Scipion, « faite en tapisserie d'après Jules Romain, et qu'aucun tableau ne recouvrait, afin de ne rien « cacher de son extraordinaire beauté. » Le portrait de Mansart, protecteur de l'Académie, par Detroy, était placé à l'extrémité de l'exposition.

Disons maintenant quelques mots des ouvrages et des artistes qui figuraient. Les sculpteurs se présentaient d'abord : c'étaient Coyzevox, Girardon, Regnaudin, Hurtrel, Flamen, Raon, dont les marbres peuplent aujourd'hui les jardins des Tuileries et de Versailles. Les immenses travaux exécutés par Louis XIV dans sa résidence favorite étaient encore en pleine activité. La première pierre de la chapelle avait été posée la même année, et presque toutes les sculptures de l'exposition, groupes, statues, bustes, vases, étaient destinées aux nouvelles merveilles que le roi allait créer. Girardon avait exposé en outre le modèle d'une statue équestre de Louis XIV qui venait d'être inaugurée à Paris sur la place où se trouve aujourd'hui la colonne de la grande armée.

On remarquait un artiste qui aurait pu servir aux critiques de l'époque comme transition des sculpteurs aux peintres : c'était Antoine Benoist, qui modelait des portraits en cire coloriée ; il avait exposé ceux des ambassadeurs de Siam et de Moscovie, dont l'envoyé de Maroc, Abdallah ben Aïscha, disait « qu'il falloit qu'ils fussent bien maudits, et que si, suivant la loi de Mahomet, la portraiture étoit un crime, celuy de faire des portaits en cire étoit une abomination, et que M. Benoist seroit encore plus damné que tous les autres peintres. » Nous avons, comme témoignage de l'habileté de cet artiste, ce passage d'Abraham Bosse dans *le Peintre converti* : « Et pour les beaux et surprenans portraits en cire de M. Benoist, je dis encore que si ceux qui ont prétendu les mépriser en avoient vus comme moi à qui il a donné l'air de vie par une gayeté souriante, ils n'auroient peut-être pas été si prompts à déclamer contre une si belle invention. » Quoi qu'il en soit, le goût public n'a pas encouragé ce genre de sculpture, et il faut l'en louer.

Parmi les peintres d'histoire, le premier était le vieux Noël Coypel qui avait remplacé Mignard comme directeur de l'Académie ; il n'avait pas exposé moins de dix-neuf tableaux dont quatre, ayant pour sujets des traits de la vie de Solon, de Sévère, de Ptolémée et de Trajan, figurent encore dans la galerie du Louvre ; les autres étaient des portraits de famille, des dessus de porte pour Trianon, et un Zéphyre et Flore « dans une petite vue fort agréable. » Son fils Antoine Coypel n'avait exposé que onze tableaux, mais dont la dimension surpassait de beaucoup les œuvres de son père. On peut voir également au Louvre deux de ces tableaux, le Joas reconnu roi, et le jugement de Daniel. Il avait aussi exécuté un Jésus-Christ crucifié et les terribles effets que sa mort causa dans la nature. « Si, dit Florent Lecomte, on n'a pu voir ce douloureux spectacle sans entrer dans les véritables réflexions que l'on y doit faire, la frayeur que cause aux soldats et autres de cette multitude, ce cadavre qui ressuscite ne se communique pas moins à ceux qui voient de quelle manière ce peintre en a su exprimer les différents effets, et il ne s'en faut de guère qu'ils ne cherchent les moyens de s'enfuir aussi bien que les autres. »

Une autre famille d'artistes, les Boulogne, tenait aussi une grande place. Bon Boulogne l'aîné, avait douze tableaux, « tant portraits, genre que histoire, dont une sainte Cécile figure assise plus que demi-corps ; grand tableau où il a changé sa manière de faire pour faire voir le talent qu'il a de contrefaire le goût moderne et celui de plusieurs autres ; un corps-de-garde où les soldats jouent avec tant de passion que l'on ne peut croire que leur jeu se passe sans dispute ; la diseuse de bonne aventure, où l'on voit un petit enfant de qualité qu'un petit chien caresse, malgré la jalousie d'un chat qui paroît sur une table, et qui ne lui promet pas poires molles. » Louis de Boulogne, son frère cadet, avait exécuté treize tableaux destinés, pour la plupart, aux appartements de Versailles et de Trianon.

Les coloristes étaient : Jouvenet avec trois de ses grandes compositions si connues : Jésus chassant les vendeurs du temple, le Repas chez le Pharisien, et la Descente de Croix ; Charles de Lafosse avec sept grandes pages, « dans lesquelles on voit tout ce que peut la couleur et le maniement du pinceau d'un savant peintre. »

Les autres appartenaient, pour la plupart, à ces grandes familles d'artistes si nombreuses en France au dix-septième siècle : c'étaient Michel Corneille le fils, Gabriel Blanchard le neveu, Philippe Vignon l'aîné, Pierre Mosnier le fils, Claude Hallé le père, « qui se servoit dans ses compositions, dit d'Argenville, de petits mannequins de cire qu'il disposoit sur une table, suivant son génie, et qu'il couvroit ensuite de linges fins » ; enfin Joseph Parrocel, que Lebrun ne voulait pas employer à cause du « fracas de son coloris », et qui avait donné carrière à sa verve dans seize tableaux de paysages, siége de ville, marches d'armée et corps-de-garde, où des soldats jouent. » Ajoutons à cette nomenclature des peintres d'histoire : Nicolas de Plattemontagne, l'ami et le graveur de Philippe de Champagne ; Friquet de Vauroze, l'élève du Bourdon ; Nicolas Colombel, l'imitateur du Poussin, et le Polonais Alexandre Ubeleski, en laissant de côté quelques noms plus obscurs encore.

Les peintres de portraits étaient surtout représentés par deux rivaux : — Largillière, avec une immense composition, figurant « les hommages rendus à la duchesse de Bourgogne, par messieurs de la ville de Paris, dont tous se reconnaissent l'un l'autre, tant ils sont naturellement représentés, » et douze portraits, parmi lesquels celui du président Lambert, dont le nom est resté attaché à l'hôtel qu'il avait fait décorer par Lesueur et Lebrun ; — François Detroy luttant avec vingt-quatre portraits qui rappelaient pour la couleur ceux de son maître Claude Lefebvre. — Venaient à la suite Garnier, dit l'Allemant, de Lamare Richard, André Bouys qui avait peint Boileau, et la célèbre Sophie Chéron, à qui ses talents en peinture, en poésie et en musique avaient valu le titre d'académicienne, et qui exposait le portrait de la savante madame Dacier.

Les paysagistes de cette époque n'ont pas laissé d'œuvres originales ; leurs tableaux se confondent dans la suite des imitateurs du Poussin. L'un d'eux, Jean Forest, beau-père de Largillière, exclu de l'Académie comme protestant, à la suite de l'édit de Nantes, venait d'être réintégré ; il était amateur autant que peintre. Les grands travaux de décoration exécutés pour les palais de Louis XIV, avaient été plus favorables aux peintres de fleurs et d'animaux. Baptiste Monnoyer venait de mourir ; mais Blain de Fontenay, Baudesson et Huilliot avaient hérité de ses talents ; enfin Desportes, qui était le dernier admis, avait donné pour morceau de réception son portrait en pied avec du gibier mort. « Mais, dit Florent Lecomte, quoiqu'il y en ait suffisamment

pour se régaler lui et ses amis, il paraît encore d'humeur d'en avoir d'autres. »

Les graveurs étaient peu nombreux, mais les expositions postérieures ne purent jamais montrer d'œuvres comparables à la sainte famille d'Edelinck, au Cadet la Perle et à la Nappe de Masson, qui figuraient à celle de 1699; les autres graveurs étaient Baudet, Picart le Romain et Vallet.

Nous terminerons cette rapide revue par une dernière citation de Florent Lecomte, qui prouve qu'alors, comme aujourd'hui, les artistes savaient apprécier l'effet qu'une riche bordure peut ajouter à leurs œuvres. « Les bordures de ces tableaux, en général, étoient composées de moulures si propres à recevoir les ornements dont ils étoient enrichis, que l'on ne pourroit souhaiter une plus grande union, et que, dans ce genre d'ouvrage, les yeux et l'esprit ne peuvent en demander davantage sans s'exercer à souhaiter l'impossible; quant à la manière dont elles sont étoffées, leur agrément ne consiste pas seulement dans ce bel or qui brille aux yeux, mais dans ce repos doucement interrompu par de certains éclats de bruni sur des extrémités qui en relèvent le mat avec encore plus d'avantage, et qui tire un nouveau lustre de ces fonds couverts d'un vermeil tendre, et dont le glacis agréable sert également à conserver l'ouvrage et à y donner tout ce qui fait plaisir à voir; mais le tout ensemble auroit été sans effet, si le sculpteur, curieux de son ouvrage, y eût épargné le temps nécessaire pour faire revivre par ses recherches ce que le blanc, par ses différentes couches, pouvoit avoir en quelque façon fait mourir. »

HOMMES D'ABRAHAM OU MENDIANTS DE BEDLAM.

On appelait ainsi, en Angleterre, une troupe de vagabonds qui, se trouvant sans ressources à la suite de l'abolition des maisons religieuses où ils trouvaient des asiles et l'aumône, se mirent à errer de côté et d'autre.

« A vous tous, quel que soit votre nom ou votre titre, Jarkman, Patrico, Cranke, Clapper-Dudgeon, Frater ou Abram-Man; je vous parle à tous, vous qui avez droit à être elus au titre de roi des mendiants. » (*Begg. Bush*, II, 1; Beaumont et Fletcher.)

LA SUISSE SAXONNE.

Voy., sur Dresde, p. 145 et 188.

Cinq heures du matin : tout l'hôtel est en mouvement; impossible de dormir. Pourquoi ce bruit? Je sonne. — Ce sont plusieurs familles allemandes et anglaises qui partent pour une excursion dans la Suisse saxonne. — Combien de temps faut-il pour ce voyage? — Cinq jours au plus, si l'on veut parcourir tout le pays; mais pour voir les sites remarquables, deux jours suffisent. — Je prends mon parti, je me lève, je traverse la place du Vieux-Marché en jetant un long regard sur les fenêtres de la Galerie. Ah! Vierge de Raphaël! deux jours sans te voir! — Le bateau à vapeur fume et se balance près du pont; la cloche fait son dernier appel; on a déjà levé la planche; il était temps!

A peine les roues ont-elles tourné, qu'Allemandes et Allemands demandent le café. C'est le plus léger de leurs quatre indispensables repas. Dans le Nord, on ne veut pas croire qu'à Paris nous fassions seulement deux repas. — Comment peut-on avoir la force de travailler? — Les faits répondent: Paris est certainement la ville du continent où l'on travaille le plus, où l'esprit est le plus vif, le plus actif, le plus fécond en toutes sortes d'œuvres et d'idées. Les hommes d'État, les financiers, n'y font, à vrai dire, qu'un seul repas, à sept heures du soir; à peine, vers dix ou onze heures du matin, mouillent-ils quelque peu de pain dans une tasse de chocolat ou de café! Quand on raconte ces choses-là aux Allemands, ils vous regardent d'un air de doute et avec un sourire qui signifie : Je ne m'arrangerais point de ce régime-là.

Le ciel est voilé, le vent frais, l'Elbe rapide. Nous sommes déjà hors de la ville : à droite et à gauche, sur les collines, des vignes, des maisons de campagne, des hôtelleries, de petits villages. Un Allemand se lève et m'adresse la parole en français : il me montre, à gauche, une maisonnette presque ensevelie sous la verdure : « Schiller, me dit-il, l'a habitée : c'est là qu'il a composé sa tragédie de Jeanne d'Arc. Les jours d'orage, il se jetait dans une petite barque, et se promenait seul sur l'Elbe agité : le tonnerre et les flots l'inspiraient. » — Je n'aime guère la conversation en voyage : la nouveauté des objets s'empare de toute mon attention; les paroles brisent l'illusion; c'est un plaisir de deviner; ce qu'on apprend ne vaut pas le plus souvent ce que l'on suppose; on arrive toujours assez tôt au compte de ses déceptions. Mais ce monsieur a une physionomie ouverte et bienveillante : c'est un marchand de Dresde; il s'embarrasse dans une de ses explications, et il interroge sa fille qui, me dit-il, parle mieux français que lui. La jeune personne lui donne en rougissant l'expression qu'il demande, et baisse les yeux sur son livre. Le père continue à me nommer tous les villages, tous les châteaux, toutes les montagnes qui passent. — Nous voici devant le château de Pilnitz, séjour d'été du roi de Saxe. La façade est singulière : sur un corps de bâtiment assez massif, on a prodigué des clochetons chinois. Sans doute on a imaginé que l'on donnerait ainsi plus de légèreté au bâtiment; mais je me rappelle « la voûte Verte », et je me demande (sans être bien impatient de la réponse) : Pourquoi les rois de Saxe ont-ils eu toujours tant de goût pour les chinoiseries? Le château est presque entièrement moderne : en 1818, il a pris en grande partie la place d'un vieil édifice du treizième siècle. Les appartements de la reine, me dit mon obligeant compagnon, ont vue sur le fleuve, et on les appelle « le palais des Eaux » (*Wasser palast*); ceux du roi sont situés de l'autre côté, et on les appelle « le palais de la Montagne (*Berg palast*). Si je comprends bien, il n'y a guère de remarquable, dans l'intérieur du château, qu'une vaste salle à manger, dont la coupole est supportée par des colonnes et décorée de fresques. C'est à Pilnitz que le comte d'Artois et Calonne trouvèrent un refuge en 1791. On raconte qu'en 1812, Napoléon, au faîte de sa gloire, entouré de rois et de princes courbés devant sa puissance, s'écria, entrant à Pilnitz : « C'est ici que je suis né! » Il parlait de cette courte vie impériale qui ne devait plus durer que deux ou trois ans à peine.

— Nous sommes sur la frontière de la Suisse saxonne, et le paysage va changer, me dit le marchand. Et il ajoute que cette partie de la Saxe si pittoresque, jadis habitée par les Sorbes, n'a pas plus de dix lieues en longueur et en largeur; qu'on ne savait point qui lui avait donné ce surnom; mais que, dès 1795, il avait paru à Leipsick un « Voyage pittoresque et romantique dans la Suisse saxonne, » illustré de neuf jolies gravures.

Les bords de l'Elbe se métamorphosent insensiblement. Les collines deviennent plus abruptes et plus accidentées. A notre droite nous rencontrons la ville de Pirna, et à côté, sur une hauteur, le château de Sonnenberg, converti, depuis 1784, en hôpital de fous. C'est, dit-on, le plus bel établissement de ce genre qui soit en Europe : tir, billard, gymnastique, riche bibliothèque, instruments de musique, métiers de toute sorte, et une vue admirable! Un chemin de fer suit, de ce côté, les sinuosités du fleuve. On commence à découvrir ces montagnes isolées, rondes et tronquées, semblables à des forteresses, qui sont le trait caractéristique de la Suisse saxonne. A notre gauche se dressent une suite de roches à pic, d'un aspect sauvage, qui se mirent dans le fleuve. — Voici votre première station, me

dit le marchand. Vous ne pouvez vous dispenser de vous arrêter à l'un de ces deux villages, Welhen ou Rathen; choisissez. — Personne ne s'arrêtait à Welhen; je descendis avec une partie des voyageurs à Rathen, après avoir remercié cordialement mon obligeant cicérone, qui allait directement à Kœnigstein.

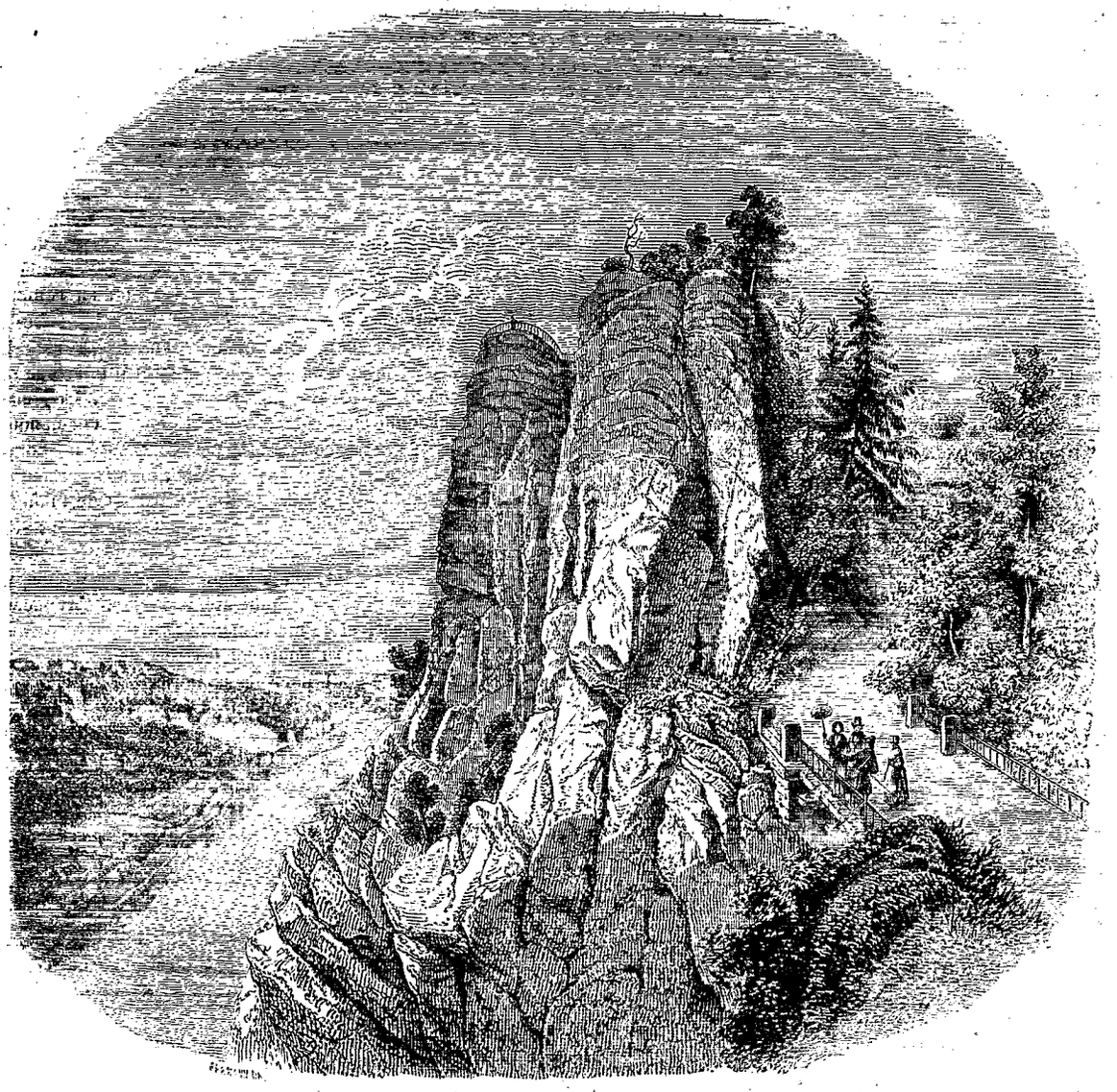

La Suisse saxonne. — Entre Welhen et Rathen. Chemin qui conduit au Bastion. — Dessin de Freeman.

Déjeuné dans une pauvre petite auberge. L'hôte est un jeune homme que l'on prendrait en France, à son costume et à ses manières, tout au moins pour un avocat. Il m'assure que je ne puis me passer d'un guide, et il me présente un vieux paysan qui porte sous sa veste une plaque de cuivre suspendue à un cordon. J'ai la sottise d'accepter. Nous montons par une pluie fine une pente fort douce, au milieu de rochers qui me rappellent certaines parties du chemin de Genève à Bonneville, mais sur une moindre échelle. Mon guide s'arrête à chaque instant; il est asthmatique. Quand sa toux lui permet de parler, il crie à me fendre les oreilles pour me faire comprendre son patois; il n'entend aucune de mes questions. Du bout de son bâton, il m'indique, en riant avec complaisance, certaines formes bizarres de rochers que l'on a baptisées de noms ridicules. Ici le *Kaisers-naze*, le nez de l'empereur, ou le nez de Louis XVI; plus loin, la locomotive, et je ne sais combien d'autres puérilités. C'est là toute la science de mon homme: aussi je ne songe plus qu'à une occasion de le payer et de me délivrer de lui. Les sites deviennent réellement remarquables. Au-dessous de nous se creusent des abîmes de verdure. Par échappées la vue s'étend sur une contrée d'un aspect tout nouveau pour moi. Il me semble voir un très-grand nombre d'immenses citadelles au milieu de ravins, de rochers, de plaines ou désertes ou cultivées, que l'Elbe traverse en serpentant. Les rochers, au travers desquels je m'élève, ressemblent souvent à des tours et à des créneaux: j'y remarque un débris de forteresse, et je me rappelle avoir lu que pendant longtemps ils ont été l'habitation des burgraves de Dohna, effroi du pays, vrais brigands, qui ne vivaient que de rapines. Le premier rocher où je m'arrête est très-connu des voyageurs; on l'appelle le Canapé: c'est une sorte de petit banc taillé par la nature dans le roc, et d'où le panorama est magnifique. Le guide, qui marche sur mes talons, me montre du doigt, au sommet d'un rocher, une grotte inaccessible, la *grotte du Moine*. Mais j'ai hâte d'arriver au point le plus élevé, où je vois que sont déjà parvenus la plupart des voyageurs. Je traverse un pont de bois jeté entre deux rochers, au-dessus d'une sorte de forêt; quelques instants après, j'arrive à la cime, au bastion, à

la Bastai, me dit mon guide. Mon premier soin en m'arrêtant est de présenter à ce brave homme un peu plus que le prix de toute la journée, et je le salue en me retirant. Ce n'est point là son compte; il me regarde d'un air ébahi, et se dispose à me suivre; mais je suis très-déterminé à ne plus l'écouter: j'ai soif de solitude. Une partie des voyageurs déjeune dans une excellente auberge qui semble planer dans les airs; d'autres sont groupés sur la plate-forme entourée d'une balustrade au bord du rocher, et de là contemplent le vaste paysage, tandis qu'à côté d'eux une bande de musiciens exécute avec goût l'ouverture du Freitschutz. Cette musique convient parfaitement à ce lieu sauvage. Je m'accoude seul dans un coin du bastion, de manière à ne voir personne, mon ex-guide surtout, qui court des bordées derrière moi. Je cherche à ne plus penser qu'à ce beau spectacle qui se déroule au-dessous de moi; je m'abstrais, je me sens peu

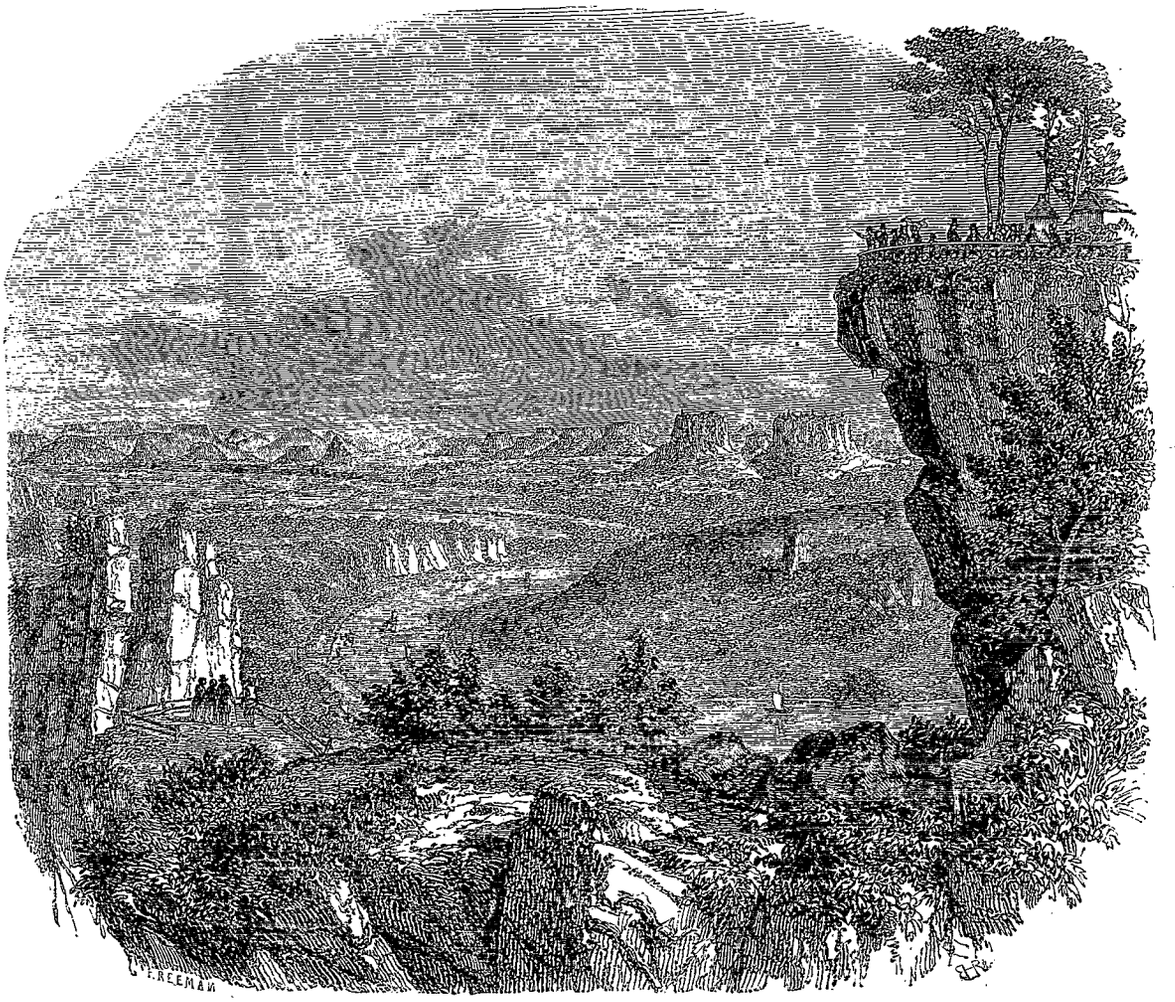

La Suisse saxonne.— Le Bastion.— Dessin de Freeman.

à peu saisi de l'enivrement de la nature; j'oublie et j'admire. *La suite à une autre livraison.*

MÉMOIRES D'UN OUVRIER.

Voy. p. 2, 22, 38, 55, 66, 125, 130, 150, 166, 198, 206, 222, 237, 270, 278, 302.

§ 10. *Suite.* — *Le pont du Châtelet.*

Quand nous quittâmes la table, le jour commençait à tomber; Mauricet reprit ses papiers, les mit en ordre, regarda quelque temps le compte que j'avais dressé, comme s'il eût pu le lire; il ne dit rien, mais il me sembla que sa main tremblait.

Il posa ensuite le tout sur la commode, se remit à parcourir la chambre et nous demanda enfin où était notre fils.

Geneviève se retourna avec un cri; je le regardai en face tout stupéfait. Lorsque l'enfant était mort nous le lui avions écrit, et lui-même en arrivant nous avait parlé de cette perte; il s'aperçut de sa distraction, et porta les deux mains à sa tête.

— Tonnerre! il n'y a donc plus de cervelle là dedans! murmura-t-il avec une sorte de rage; pardon, excuse, les amis; c'est la faute à Pierre Henri... il m'a fait trop boire, mais n'importe! j'aurais pas dû oublier votre chagrin.

Il s'assit et resta quelque temps dans une espèce d'accablement. Je lui demandai encore si ses affaires l'inquiétaient.

— Pourquoi ça, reprit-il brusquement, est-ce que je me suis plaint, est-ce que je t'ai demandé quelque chose?

Et se radoucissant tout à coup:

— Tiens, ne parlons pas d'affaires, continua-t-il; causons de toi, de Geneviève.... Vous êtes toujours heureux, pas vrai? quand on s'aime, qu'on est jeune et qu'on ne doit rien!... Ah! si j'étais à vos âges, moi! mais quoi! on ne peut pas être et avoir été, chacun son tour; j'ai déjà vu filer une partie de ceux de mon temps... ton père Jérôme,

Madeleine, et bien d'autres encore! Au diable la tristesse! vivons jusqu'à notre mort.

J'étais étonné de ces propos décousus; Mauricet n'avait point assez bu pour être troublé à ce point; la gaieté qu'il se mit à montrer ne put me rassurer; je lui trouvais un air égaré qui m'inquiétait.

Comme il riait tout seul, il s'arrêta bientôt. Geneviève lui parla doucement de ses enfants qui étaient établis en province, et dont le petit commerce prospérait. Alors il s'attendrit, il fit longtemps leur éloge, puis, s'interrompant tout à coup, il se leva d'un effort désespéré, et dit d'une voix entrecoupée :

— Allons, les amis... assez causé... le moment est venu d'aller à mes affaires.

Il chercha quelque temps son chapeau qui était devant lui, le mit en tâtonnant comme s'il n'eût pu trouver sa tête, fit un pas vers la porte, puis s'arrêta pour tirer sa montre, qu'il déposa sur ses papiers.

— J'aime mieux te laisser le tout, me dit-il en balbutiant.... je pourrais les perdre, ici c'est plus sûr.

Nous essayâmes de le retenir; il refusa; je voulus alors le reconduire, il se fâcha et partit brusquement; mais arrivé à moitié de l'escalier il revint sur ses pas.

— Allons, mille diables! dit-il, ne nous quittons pas sur un mauvais mouvement!

Il embrassa ma femme, me serra la main et disparut.

Nous étions restés sur le palier tout émus et tout inquiets. Quand on n'entendit plus ses pas dans l'escalier, Geneviève se tourna vivement vers moi :

— Mon Dieu! Pierre Henri, il y a quelque chose, me dit-elle.

— C'est mon idée, répondis-je!

— Il ne faut pas laisser Mauricet tout seul.

— Mais il se fâchera si je veux le suivre.

— Allons ensemble! reprit-elle en nouant son bonnet et rajustant son petit châle de laine.

Je courus chercher mon chapeau et nous descendîmes.

La nuit était venue, on n'apercevait plus Mauricet; nous prîmes notre course jusqu'à la première rue qui tournait.

Là, par bonheur, nous reconnûmes le maître compagnon qui suivait les maisons. Il marchait d'un pas tantôt vif, tantôt ralenti, en faisant des gestes et en parlant tout haut; mais nous ne pouvions entendre ce qu'il disait.

Il suivit plusieurs rues au hasard, revenant parfois sur ses pas, comme un homme qui ne prend pas garde à sa route. Enfin il atteignit les halles, et, de là, se dirigea vers les quais.

Arrivé au pont du Châtelet, il s'arrêta encore, puis tourna brusquement vers une des cales qui descendaient à la rivière.

Geneviève me serra le bras avec un cri étouffé. La même pensée nous était venue à tous deux. Nous courûmes ensemble vers la berge.

La nuit était devenue plus noire; Mauricet glissait devant nous comme une ombre; il s'enfonça sous une des arches du pont. Quand j'arrivai, il venait de tirer son habit et il s'approchait de l'eau qui s'engouffrait aux pieds de la pile en formant un grand remous. Il entendit venir et voulut se jeter en avant, mais j'eus le temps de le saisir par le milieu du corps.

Il se retourna avec une malédiction, l'obscurité l'empêchait de me voir; il reconnut seulement ma voix.

— Que fais-tu ici? que veux-tu? s'écria-t-il; ne t'avais-je pas dit de me laisser? Bas les mains, Pierre Henri, mille tonnerres! je te dis de me lâcher!

— Non, je ne vous quitterai plus, m'écriai-je, en m'efforçant de le ramener vers la berge.

Il fit un effort pour se dégager.

— Mais tu n'as donc pas compris, malheureux, que j'étais perdu! s'écria-t-il; je ne peux plus faire honneur à ma signature! que maudit soit le jour où j'ai appris à la mettre sur le papier! Tant que je n'ai pas su l'écrire, j'ai gardé ma réputation fidèlement; je ne l'ai pas engagée sur ces billets, que Dieu confonde! mais à cette heure la chose est faite, il n'y a plus à reculer, faut être banqueroutier ou mort; c'est choisi! ne *m'ostine* pas, Pierre Henri; je suis dans un moment, vois-tu, où rien ne m'arrêterait; je suis capable de tout. Au nom de Dieu ou au nom du diable! laisse-moi, laisse-moi!

Il se débattait avec rage; malgré ma résistance, il allait m'échapper, quand Geneviève lui jeta les deux bras autour du cou et s'écria :

— Mauricet, pensez à vos enfants!

Ce fut comme un coup de massue. Le *malheureux* poussa un gémissement; je le sentis chanceler et il tomba assis sur la grève.

Nous entendîmes qu'il pleurait. Geneviève se mit à genoux d'un côté, moi de l'autre, et nous commençâmes à l'encourager en pleurant avec lui; mais je ne trouvais rien de bon à lui dire, tandis que chaque mot de Geneviève lui allait jusqu'au cœur. Il n'y a que les femmes pour cette science-là. Le maître compagnon, tout à l'heure si terrible, n'était plus qu'un enfant incapable de résister.

Il nous raconta, en sanglotant, tout ce qu'il avait souffert depuis huit jours qu'il commençait à voir clair dans ses affaires; je compris alors que son incapacité à tenir des comptes avait été la véritable cause de sa ruine. Emporté par le courant des entreprises, rien ne l'avait averti du danger et il ne l'avait connu qu'en faisant naufrage.

La suite à une prochaine livraison.

GAY-LUSSAC.

M. Gay-Lussac est né à Saint-Léonard, dans la Haute-Vienne, le 6 décembre 1778. On peut dire de lui, comme de presque tous les savants : Il fut le fils de ses œuvres. Il est mort le 9 mai 1850, âgé de près de soixante-douze ans, et jouissant depuis un demi-siècle d'un nom européen.

C'est à Berthollet qu'appartient la gloire d'avoir découvert M. Gay-Lussac. Chargé, au retour de l'expédition d'Egypte, du cours de chimie de l'École polytechnique, il demanda à l'administration quatre aides pour le service de son laboratoire, et le jeune Gay-Lussac, qui venait de sortir le premier de sa promotion dans le corps des ponts-et-chaussées, fut un des quatre. La manière dont il s'attira tout de suite l'estime et la bienveillance du professeur fait honneur à tous deux. Berthollet avait conçu une idée à laquelle il attachait beaucoup d'importance et qu'il fallait vérifier : il s'adressa pour ce travail à son jeune aide, après lui avoir communiqué ses vues générales, et esquissé la marche à suivre; mais celui-ci, s'étant mis à étudier la question à sa manière, ne tarda pas à s'apercevoir que l'expérience, au lieu de justifier la déduction hasardée du professeur, lui donnait un démenti complet. Plus d'un élève aurait craint de mécontenter son maître, plus d'un maître aurait éprouvé quelque secret froissement. Berthollet répondit à la lettre de son jeune contradicteur : « Votre destinée, jeune homme, est de faire de la science. » Il se mit aussitôt en mesure de le faire sortir définitivement des ponts-et-chaussées, tout en lui conservant ses appointements, appointements bien modestes de 800 francs par an, mais nécessaires, et il l'attacha à son propre laboratoire. L'illustre auteur de la Statique chimique ne s'était pas trompé en signalant à l'élève des ponts-et-chaussées qui s'ignorait encore lui-même, sa vraie vocation, et c'était achever le bienfait que lui donner les moyens de la suivre.

M. Gay-Lussac eut la singulière fortune de rencontrer dès le début de sa carrière une de ces occasions qui suffisent pour populariser immédiatement un nom scientifique. En

1804, l'illustre chimiste Chaptal, appelé par Napoléon au ministère de l'intérieur, qui comprenait alors celui de l'instruction publique, eut l'idée de faire exécuter, au nom du gouvernement, un voyage d'exploration d'un nouveau genre, un voyage aérien. Les navigateurs devaient avoir pour programme de s'élever aussi haut que possible dans l'atmosphère avec les instruments de physique nécessaires pour s'y livrer à diverses expériences sur la variation de la forme magnétique, de l'électricité, de la température, de l'humidité et de la composition de l'atmosphère suivant la hauteur. Quels que fussent les périls de l'expédition, il n'y avait pas à craindre que les concurrents fissent défaut. MM. Gay-Lussac et Biot furent choisis. Ils partirent du Conservatoire des arts et métiers le 24 août 1804, et s'élevèrent à la hauteur de 4,000 mètres. Une seconde ascension, exécutée par M. Gay-Lussac tout seul, eut lieu le 17 septembre suivant, et l'appareil perfectionné dans sa construction, et ne portant plus qu'une seule personne, s'éleva jusqu'à 7,000 mètres environ. C'était une fois et demie la hauteur de la cime supérieure du Mont-Blanc. Aucun homme ne s'était encore élevé aussi haut. L'auteur de cet article a souvent entendu raconter à Gay-Lussac, avec cette simplicité pleine d'esprit qui le caractérisait, les aventures de ce voyage qui, par quelques-unes de ses péripéties, aurait pu rappeler celui d'Icare. Dans un moment des plus critiques, ayant épuisé tout son lest, le sublime habitant des nuages se vit réduit à rejeter ici-bas la chaise sur laquelle il trônait là-haut dans le royaume de Jupiter. Une bonne villageoise passait en ce moment sur une grande route en rase campagne : une chaise, une vraie chaise traverse les airs, et tombe en se fracassant à quelques pas devant elle... Que croire? sinon que c'était là une chaise du ciel. La bonne femme, dans sa piété naïve, la ramassa, et crut la restituer en la portant à l'église prochaine.

La première loi physique mise au jour par M. Gay-Lussac, et il suffit de l'examen pour en faire comprendre l'importance, c'est que tous les gaz, quelle que soit leur nature, air atmosphérique, hydrogénique, azote, acide carbonique, éprouvent une même augmentation de volume pour une même augmentation de température. Ainsi, qu'un certain degré de chaleur fasse doubler le volume de l'air contenu dans une vessie, ce même degré de chaleur fera doubler également le volume de tout autre gaz. Il en est, à cet égard, des substances réduites en vapeur, et notamment de la vapeur d'eau, exactement comme du gaz; non-seulement tous les gaz se trouvent ainsi dans la même condition, mais ils ont encore ce rapport qui leur est commun avec les corps solides, c'est que le même gaz, quelle que soit la température, se dilate de la même quantité pour la même augmentation de chaleur. Ainsi, pour un même degré du thermomètre, tous les gaz se dilatent uniformément d'une quantité égale à peu près aux trois millièmes du volume qu'ils occupaient à la température de 0. On peut donc tout de suite déterminer quel volume un litre de gaz à 0° occupera à 100° : c'est un litre augmenté de trois millièmes, ou plus exactement de trente-sept centièmes. On comprend que le calcul et le perfectionnement des machines à vapeur ont dû faire appel plus d'une fois à la loi si simple et si remarquable de M. Gay-Lussac; et bien que des études plus minutieuses, faites depuis lors, aient montré que pour les températures élevées, les chiffres déduits de la loi trop uniforme de M. Gay-Lussac devaient être corrigés, cette loi n'en demeure pas moins approximativement vraie entre 0 et 100°, et constitue le premier pas vers l'acheminement de cette théorie difficile.

Les travaux de 1808 sur la loi de saturation des gaz sont d'un ordre moins supérieur, et tous les travaux de la chimie n'ont abouti qu'à les confirmer de plus en plus. Toutes les fois que deux gaz se combinent ensemble, l'union de ces gaz se fait suivant des rapports simples; c'est-à-dire qu'un litre de gaz se combine toujours avec un litre, deux litres, trois litres d'un autre gaz, mais non pas avec une proportion indéterminée; et dans le cas où la quantité de gaz qui résulte de la combinaison occupe moins de place que les deux gaz composants n'en occupaient à eux deux, ce nouveau volume demeure dans un rapport simple avec le volume de chacun des composants; c'est-à-dire qu'il en est la moitié, ou le tiers, etc. Ces expériences si belles et si simples resteront à jamais dans la science comme une des bases les plus essentielles de la théorie des proportions définitives qui a, de nos jours, renouvelé la chimie de fond en comble.

Un de ses mémoires les plus intéressants, et demeurés les plus célèbres, même dans le public, est celui de 1815 sur l'acide prussique, ce redoutable poison connu aujourd'hui de tout le monde, dont une seule goutte suffit pour foudroyer un homme, et qui à l'état de combinaison, joue dans l'industrie, et même dans la médecine, un rôle si usuel. Les expériences de M. Gay-Lussac, sur cet agent prodigieux, n'eurent pas seulement pour résultat d'en faire apercevoir plus complétement les propriétés utiles, tout en le rendant plus sûrement maniable; elles eurent encore, au point de vue théorique le plus élevé, un résultat frappant et qui projette sa lumière sur tout le système de la composition des corps. M. Gay-Lussac fit voir en effet que le radical de cet acide, de l'acide du bleu de Prusse, radical qu'il nomme cyanogène (du grec *je produis le bleu*), bien que composé de deux éléments distincts, l'azote et le carbone, se comporte dans toutes ses combinaisons de la même manière que les corps que la chimie nomme les corps simples, d'où il suit, par analogie, que les corps que l'on nomme simples, l'or, le fer, le carbone, etc., ne sont peut-être eux-mêmes que des corps composés dont la science n'a pas su trouver le secret; mais si de l'analogie de leur conduite avec celle du cyanogène, il est permis de déduire l'analogie de leur nature, il est évident qu'il n'y aurait aucune impossibilité à ce qu'un jour cette fameuse transmutation des métaux, si longtemps et si ardemment poursuivie, fût réalisée; car une fois que l'on aurait décomposé l'or ou le fer, comme Gay-Lussac a décomposé le cyanogène, il n'y aurait plus qu'à trouver le moyen d'opérer la combinaison directe des éléments naturels de ces métaux. On peut donc dire, sans exagération, que par ces belles recherches, M. Gay-Lussac a pleinement surpassé les alchimistes, sinon dans leur méthode, du moins dans leur tendance. « La découverte du cyanogène, dit M. Dumas dans son Traité de Chimie, fait époque dans l'histoire de la Chimie moderne. Le cyanogène est peut-être le corps le plus instructif que la chimie ait fait connaître. Ce n'est point un corps simple, on ne peut en douter, et néanmoins dans le plus grand nombre de ses réactions, il joue le rôle d'un corps simple. Il joue si bien ce rôle même, qu'il autorise vraiment des doutes sur la simplicité de ces sortes de corps (le chlore, le brôme, l'iode avec lesquels il a le plus d'analogie). »

Le mémoire sur l'iode est également un des titres principaux de M. Gay-Lussac. Si la découverte de ce corps simple, dont les applications dans la médecine et dans l'industrie sont déjà si brillantes et si multipliées, ne lui appartient pas matériellement, tout le monde conviendra qu'il lui appartient moralement. Un salpêtrier avait remarqué dans sa chaudière un sédiment d'une substance particulière dont il ne pouvait comprendre la nature : M. Gay-Lussac, qui en entendit parler, se rendit chez lui, se fit expliquer les circonstances du dépôt, et sur une petite quantité qu'il reçut des mains du fabricant, il fit une étude complète de ce corps remarquable dont la connaissance est une des conquêtes essentielles de la chimie. « L'iode, dit M. Dumas, intéresse à un haut degré le chimiste par son caractère net et remarquable; le médecin, par les effets merveilleux qu'il produit dans le traitement du goître; enfin le fabricant, en raison des couleurs brillantes de quelques-uns de ses composés... Le travail de M. Gay-Lussac servira longtemps de modèle

pour cette réunion remarquable de précision dans les détails, et de philosophie dans l'ensemble, qui caractérise tous ses écrits. »

Nous regrettons d'être réduits à mentionner aussi brièvement les titres de M. Gay-Lussac; mais il suffit de citer le nom de ses travaux sur la capillarité, sus l'hygrométrie, sur le mélange des gaz et des vapeurs, sur l'analyse des substances animales, sur les métaux alcalins et l'électrochimie, sur l'isomorphisme, sur les acides fluoboriques, fluorhydriques, fulminiques, hyposulfuriques, etc., pour faire comprendre que nous ne pouvions entrer dans un exposé complet, sans entreprendre, en quelque sorte, l'histoire de la physique et de la chimie depuis cinquante ans.

M. Gay-Lussac, précisément parce qu'il dominait la science du haut, n'était pas tellement absorbé dans la théorie, qu'il ne comprît qu'un des avantages essentiels de la science est de descendre incessamment à la pratique, et de contribuer ainsi à l'amélioration des conditions physiques de l'existence de l'homme sur la terre.

Presque toutes les applications qu'il fit de ses études à l'industrie portent le caractère de la mesure précise : c'était aussi le caractère de son esprit, la justesse, la concision et la netteté; c'est à lui que l'on doit la nouvelle méthode pour l'analyse des alliages d'argent, méthode consacrée par une loi, aussi bien qu'une méthode pour mesurer les quantités d'alcool contenues dans les spiritueux au moyen de l'alcoolimètre. On lui doit aussi les instruments devenus aujourd'hui tout à fait pratiques pour mesurer les quantités réelles d'alcali et de chlore contenues dans les mélanges qui ont cours dans le commerce.

Terminons enfin en rappelant aux nombreux élèves de M. Gay-Lussac, aujourd'hui disséminés dans toutes les professions et dans toutes les parties de la science, le souvenir de ses leçons de l'École polytechnique, de l'École normale, de la Faculté des sciences, du Muséum. M. Becquerel, son collègue à l'Académie des sciences et au Muséum, a tracé, de sa personne, le portrait suivant, dont tous ceux qui ont connu de près M. Gay-Lussac admireront l'exactitude. « M. Gay-Lussac offrait le rare assemblage des plus hautes facultés intellectuelles et des vertus les plus solides. Simple, modeste, bienveillant, excellent ami, son caractère offrait à la fois la plus aimable douceur et la plus grande fermeté; sa probité scientifique se retrouvait dans toutes les affaires de la vie; ennemi de l'intrigue, il prenait part à tout ce qui pouvait accroître la fortune de la France, et les honneurs, les titres, les distinctions de tout genre qui lui furent prodi-



Gay-Lussac, mort le 9 mai 1850. — Médaillon de David d'Angers. — Dessin de Pauquet.

gués, n'altérèrent jamais la noble simplicité de son esprit. Homme d'un caractère antique, plein de franchise et de droiture, d'une constance inébranlable en amitié, il restera comme le vrai type du savant qui comprend sa mission ici-bas, travaille avec audace aux progrès de la philosophie naturelle, agrandit le cercle de nos connaissances, enrichit le patrimoine de l'humanité, et laisse dans la mémoire du peuple, un souvenir impérissable d'estime et de reconnaissance. »

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. MARTINET, rue et hôtel Mignon.

LA GALERIE DU PALAIS SCIARRA, A ROME.



Galerie Sciarra.— Un Portrait par Raphaël.— Dessin de G. Staal.

Le palais Sciarra, situé près du temple d'Antonin le Pieux, a donné son nom à une petite place qui s'ouvre sur la grande rue de Rome, le Corso. Son architecture est due aux dessins de Flaminio Ponzio, sauf le portique en marbre blanc attribué à Vignole ou à Antonio Labacco.

Les tableaux, aujourd'hui seule célébrité de ce palais, sont distribués dans les salles du premier étage. Sur la porte de la galerie, on lit une inscription dont voici le sens : « On est prévenu que l'on fera bien de ne pas entrer dans cette galerie, si l'on n'est disposé à donner un petit écu au gardien. » Cet avis, peu encourageant pour les jeunes artistes, suspend le sourire sur leurs lèvres, et plus d'un s'arrête tristement devant la porte inhospitalière. Le voyageur, obligé de tout voir à tout prix, passe outre sans être beaucoup plus content. Dans l'antichambre, on se trouve en face d'un petit vieillard à bas de soie, à culotte courte, tout vêtu d'un drap noir usé, et le chef décoré d'une ancienne queue : c'est le gardien. Il reçoit le petit écu sérieusement, sans gratitude : on comprend, à son attitude, que cet impôt prélevé sur les étrangers entre, non dans sa bourse, mais dans celle des maîtres du palais, qui toutefois ne paraissent pas l'employer à l'entretien de la galerie. Les fauteuils poudreux et les maigres sophas, à demi couverts d'une vieille soie sans lustre, attestent trop que les princes Sciarra ont été jadis moins malheureux. Du reste, le produit de cette exposition peut suffire à faire vivre bourgeoisement un noble romain de notre temps. Tout artiste qui veut copier un tableau de la galerie est obligé de payer un certain nombre d'écus calculé suivant la célébrité de l'œuvre : le tarif est affiché, je crois, en quelque coin de l'antichambre.

Quoi qu'il en soit, la galerie de Sciarra n'est point de celles que peut oublier le voyageur, si rapide que soit son séjour à Rome. Elle possède deux tableaux qui suffiraient pour illustrer le musée d'une ville : *la Vanité et la Modestie*, par Léonard de Vinci ; et un portrait par Raphaël.

Les deux figures du premier de ces tableaux sont en buste ;

le contraste de leurs expressions est d'une puissance et d'un charme inexprimables; on les revoit souvent dans sa pensée, ces belles personnes si différentes et si admirables toutes deux! Quel moraliste a jamais fait une analyse plus éloquente de ce défaut et de cette vertu? Quelle toile prouve mieux qu'on peut se montrer aussi grand philosophe avec le pinceau qu'avec une plume ou la parole?

Le portrait par Raphaël ne touche pas moins profondément. Noblesse, sérénité, douceur, les plus belles qualités de l'âme respirent sur cette jeune figure inconnue. Quel fut celui dont le divin artiste a ainsi immortalisé les traits? On l'ignore. L'archet est-il allégorique? Est-ce le signe que ce beau jeune homme était un musicien célèbre au seizième siècle? La date écrite sur le tableau, 1518, n'a point jusqu'à présent révélé son nom; quelque jour peut-être un vieux manuscrit, un contrat, un compte de chapelle, découvert par un érudit, nous dévoilera l'anonyme; l'histoire des siècles écoulés se reconstruit ainsi peu à peu par le patient labeur des savants, tandis que le temps présent accumule et enfouit à son tour, avec insouciance, des énigmes pour l'avenir.

On ne connaît que vingt-sept portraits à l'huile qui soient considérés comme des œuvres authentiques de Raphaël; dans ce nombre sont ceux de Laurent et Julien de Médicis, Bembo, Jean della Casa, Carondelet, Balthazar Castiglione, Inghirami, Baldo, Bartolo, Bindo Altovici, Jeanne d'Aragon.

Les lettres et les mémoires des contemporains témoignent en beaucoup d'endroits du mérite éminent de ressemblance que l'on admirait dans les portraits de Raphaël.

On raconte, avec un peu d'exagération sans doute, que le cardinal Pesia, dataire de Léon X, entrant dans une salle à demi éclairée où était placé le portrait de ce pape, s'agenouilla devant la peinture en lui présentant des bulles à signer.

La comtesse Hippolyte, femme du comte Balthazar de Castiglione, écrivait en vers latins, à son mari absent, qu'elle ne pouvait détourner ses yeux de la toile où l'avait représenté Raphaël : « Lorsque je suis seule, je regarde ton image peinte par la main de Raphaël, et elle soulage presque mon ennui; je lui souris, je lui fais des signes d'amitié, je lui parle, et il me semble qu'elle me comprend, qu'elle s'agite doucement comme si elle allait me répondre avec ta voix. Ton fils te reconnaît et t'appelle son père : c'est ainsi qu'en te regardant, je cherche à me consoler et à oublier la lenteur des jours. »

Bembo écrivait en ces termes au cardinal de Santa-Maria in Portico, pour lui annoncer le portrait du poëte Tebaldeo : « Raphaël vient de peindre notre Tebaldeo avec tant de vérité qu'il ne se ressemble pas autant à lui-même que cette peinture lui ressemble. »

Nous ne pouvons pas être juges de la ressemblance de ces portraits; mais les gravures mêmes les plus impuissantes à reproduire leur beauté révèlent une force intellectuelle, un sentiment profond de la vie, une supériorité d'être qui assignent aux œuvres de Raphaël en ce genre le même rang qu'à ses tableaux les plus célèbres. Que le modèle ait été beau ou laid, dans la fleur de la jeunesse ou accablé sous le poids des ans, dans une condition inférieure ou doué de toutes les faveurs de la fortune et de la renommée, il revêt sous le pinceau de Raphaël un caractère de noblesse réelle, de calme et doux génie, qui ferait supposer que le sublime peintre n'a voulu reproduire d'autres traits que ceux de personnages d'un mérite éminent, si l'on ne savait que l'artiste, sans le vouloir, exprime toujours une partie de son âme elle-même dans ses ouvrages.

Parmi les autres tableaux de la galerie Sciarra, on remarque : — un charmant Paysage du Poussin, frais et limpide; — les Trois Ages, par Vouet; — une belle copie de la Transfiguration de Raphaël, attribuée à Valentin; — une Rome triomphante et une Décollation de saint Jean-Baptiste, par le même; — une autre Décollation, par le Giorgon; — les Joueurs, par Michel-Ange de Caravage; — un saint Jérôme, un saint Jacques, par le Guerchin; — la Famille du Titien, par ce peintre.

Un peuple ne forme pas une nation éclairée par cela seul que les lettres, les sciences et les arts sont arrivés chez lui à un degré élevé d'avancement; car ces connaissances peuvent y être restées le patrimoine d'un petit nombre d'adeptes, tandis que l'ignorance la plus complète y serait demeurée en même temps le partage du reste de la population : c'est ainsi qu'un pays n'est pas riche par cela seul qu'il s'y rencontre quelques fortunes importantes au milieu d'une misère générale. Pour qu'une nation, en effet, ait droit de passer pour avancée en civilisation, il faut que l'instruction y soit généralement répandue, et que chacun, dans le pays, n'ignore rien de ce qu'il importe qu'il sache, pour être un bon citoyen et pour remplir convenablement la profession à laquelle il se trouve appelé... C'est par une bonne direction donnée à l'enseignement général des connaissances les plus usuelles qu'un pays peut arriver à tirer complétement parti des forces productives qu'il renferme, et qu'il peut atteindre tout le développement moral auquel un travail intelligent et une aisance générale permettent seuls d'aspirer. HORACE SAY.

MARY AMBREE.

Mary Ambree ou Ambry est une héroïne anglaise qui s'immortalisa par son courage au siége de Gand, en 1584.

On trouve une ballade populaire composée en son honneur dans *Percy's reliques of ancient english poetry.*

Il en est également question dans la comédie de *Scornful lady*, acte V, par V. Beaumont et Fletcher.

Ben Johnson, dans son masque des *Iles Fortunées*, mentionne cette ballade :

Mary Ambree,
Qui marcha si fièrement
Au siége de Gand,
Et qui brava la mort
(Comme dit la ballade).

Ailleurs, il fait dire à un des personnages : « Ma fille sera » vaillante, et se montrera dans l'occasion une véritable » Mary Ambry. »

VOYAGE DANS L'AMÉRIQUE CENTRALE.

Extraits.—Voy. p. 295.

LE PORT D'ISTAPA.

Le rio Michatoya, qui franchit avec l'impétuosité d'un torrent l'obstacle de la Cordilière, reprend la nonchalance de son cours en atteignant la plaine; loin de pénétrer dans le grand Océan avec la puissance de son impulsion primitive, il semble hésiter en approchant du terme; il rampe pendant deux lieues parallèlement au rivage, avant de rompre par l'effort de sa propre masse la faible digue que lui opposent les sables. Les bouches de ce fleuve sont obstruées par une barre qui en défend l'accès aux plus petits navires : on s'explique difficilement comment le conquérant du Guatemala, don Pedro Alvarado, fit construire et lancer sur ce rivage ingrat des bâtiments d'une force de 300 tonneaux, et comment l'historien Juarros, qui naquit dans le voisinage, a pu vanter les avantages d'un port dont on chercherait en vain les traces. La côte est rase, ouverte, sans abri, et constamment battue par le ressac qui, depuis le golfe de Tehuantepec jus-

qu'à Punta de Arenas, l'enveloppe d'une ceinture perpétuelle de brisants. Les rares bâtiments qui se montrent dans ces parages sont obligés d'ancrer à un mille et demi de terre, par sept brasses d'eau et avec un fond de sable mouvant. On décharge péniblement les marchandises à l'aide de chaloupes que l'on hale le long d'un câble fixé à une ancre par l'une de ses extrémités, et par l'autre au rivage. La simplicité même de cette opération est compliquée par la violence du ressac, qui met souvent en péril la vie des mariniers. Il arrive, par exemple, qu'au moment où, profitant d'un intervalle dans la succession des lames, ils veulent accoster, une vague inattendue qui vient par le travers soulève obliquement la barque et la fait chavirer. Ce danger permanent, que la pénurie de bras rend plus sensible encore, prolonge au delà de six semaines, à travers de nombreuses avaries, le déchargement d'un navire. Tel est le port d'Istapa, surnommé le port de l'Indépendance, le seul que la république de Guatemala possède sur le grand Océan.

Rien de plus triste, au reste, que l'aspect de la côte et celui de cette mer turbulente, si improprement appelée Pacifique. Une plage de sable gris amoncelé par la lutte éternelle des flots, sans un rocher, sans un caisson, sans un brin d'herbe, descend en pente rapide vers l'Océan, et prolonge sa monotonie des deux côtés de l'horizon, où l'œil la perd de vue dans la brume qui se détache des eaux. Un ciel d'airain pèse sur cette zone aride qu'embrasent les rayons presque verticaux du soleil; mais, en s'approchant de la rivière, le sol, fertilisé par le limon qu'elle y dépose, s'ombrage de la verdure des mangliers, mêlés à d'autres végétaux aquatiques qui se modifient dans leur essence sur la rive opposée et y produisent de magnifiques forêts. Une vingtaine de chaumières, habitées par des *Zambos* pêcheurs, composent l'ensemble du village. L'insalubrité du climat et la pénurie de subsistance sont empreintes sur les traits de cette race dégénérée, qui provient d'un mélange d'Indiens et d'Africains. Ivrognes comme les premiers, paresseux comme les seconds, audacieux d'ailleurs et en tout point suspects, ils vivent sans industrie ni prévoyance, négligent l'agriculture qui veut un travail régulier, et végètent misérablement, à la merci des circonstances, sous la menace perpétuelle du jeûne et même de la famine. Les édifices publics se réduisent à une chétive baraque qui sert d'abri temporaire aux marchandises, et de domicile à l'agent de l'administration. Cependant j'aurais tort d'oublier deux chaloupes qui appartiennent également à l'État, et qui gisent à dix pas sur le sable, exposées à la pluie et au soleil.

Au début et à l'issue de la saison pluvieuse, il est rare, si l'on descend vers le rivage, d'en revenir avec la santé, quelle que soit la brièveté du séjour. Les affections dominantes sont des fièvres intermittentes pernicieuses ou bilieuses, qui, généralement sous les tropiques, sont inhérentes aux lieux marécageux. Comme il est impossible de se procurer le moindre secours dans un rayon considérable, ces maladies exercent impunément leurs ravages, et impriment par leur issue fatale une renommée sinistre au rivage d'Istapa. Telle est la frayeur qu'inspire cette région aux habitants du plateau supérieur, que rien ne peut les décider, lorsqu'ils viennent prendre les eaux à Escuintla, sur le penchant voisin de la Cordilière, à franchir le court intervalle qui les sépare du littoral pour jouir du spectacle de l'océan Pacifique.

Depuis ce lieu redouté, en tournant le dos au rivage, on aperçoit au-dessus de la ligne rase et uniforme des forêts les deux cimes gigantesques d'*Agua* et de *Fuego*, et les volcans plus écartés d'*Atitan* et de *Pacaya*. Il y a dans ce parage une grandeur triste et solennelle qui accable l'imagination; en présence de ces lignes sévères et colossales qui dominent la solitude des bois, l'âme, au lieu d'être entraînée par un mouvement de sympathie, se replie sur elle-même avec un sentiment d'effroi. Quand vient le soir, dans la saison des pluies, on voit à cette limite extrême du continent se former les orages qui éclatent sur les hautes terres de l'intérieur. Les vapeurs montent de l'Océan et s'acheminent lentement sous la pression insensible de la brise; elles flottent au-dessus de la plaine dans leur intégrité, et vont se condenser sur les flancs des montagnes où les oscillations de l'atmosphère les élèvent et les précipitent alternativement. Peu à peu elles s'amincissent et remplissent l'étendue; la lumière s'éteint sur les plans inférieurs; le ciel s'affaisse comme un immense linceul; une pluie violente se propage rapidement des montagnes à la plaine, et de la plaine à l'Océan, enveloppant tout l'horizon visible. Mais à peine la température reçoit-elle un adoucissement passager de ces grandes averses; le soleil, dès le lendemain matin, rayonne de son éclat accoutumé, et pompe dans l'inondation de la veille de nouveaux orages.

Nous compléterons ce tableau en empruntant quelques lignes à notre Itinéraire, après avoir rappelé que le rio Michatoya coule parallèlement au littoral, et que le village d'Istapa est assis sur une langue de sable du côté de la mer.

« Nous atteignîmes, après avoir longtemps marché sur un sol entrecoupé de marécages et sans apercevoir le fleuve, une forêt de mangliers dont les tiges, pressées comme le chaume d'une rizière, présentaient un obstacle qui paraissait infranchissable. Nous reconnûmes, en approchant de cette masse ténébreuse, une ouverture étroite qui traversait son épaisseur comme si quelque monstre marin s'y était frayé péniblement un passage; la marée était basse, on ne voyait point d'eau, mais une vase noire et profonde; à l'extrémité de ce canal sinistre qui rappelait la description du Cocyte et l'entrée du Tartare, un corps sombre, immobile, interceptait les rayons solaires et pouvait bien être un canot. Le batelier sans doute n'était pas loin; nous appelâmes longtemps, suivant les instructions que nous avions reçues; mais tout se taisait aux alentours, et le son de notre voix n'éveillait pas même un écho dans ces mornes solitudes. Nous nous assîmes au pied d'un avicennia, et nous attendîmes patiemment. Enfin, après avoir renouvelé à divers intervalles la même tentative, nous vîmes sortir de ces affreux massifs un être humain, agile et vigoureux, aux traits fortement accentués, aux cheveux crépus, dont les muscles saillants paraissaient taillés dans du bronze; pour vêtement il portait une ceinture, et pour arme un long couteau. Il approcha en nous prévenant du geste, et, sans perdre le temps en discours frivoles, s'empara de notre personne d'un bras irrésistible, nous plaça alternativement sur ses larges épaules, et nous transporta, l'un après l'autre, jusqu'à l'embarcation, par cette route limoneuse dont il avait le secret; puis, chassant le canot sur la vase, il l'eut bientôt mis à flot. Nous étions au sein des marécages que le fleuve épanche largement sur ses rives, et qui, surtout dans la saison pluvieuse, en rendent l'abord impraticable. L'eau stagnante et immobile reflétait, comme un sombre miroir, la végétation submergée dont elle empruntait la couleur. Aucun être vivant ne semblait respirer cette atmosphère dangereuse, à l'exception d'un petit nombre de coquillages noircis par le limon, qui rampaient sur les tiges des mangliers, où la retraite momentanée des eaux les avait délaissés.

» Cependant le bassin s'élargit; la forêt aquatique s'écarta des deux côtés; les rayons du soleil couchant brillèrent d'un éclat inattendu: l'horizon s'ouvrait devant nous; nous venions d'entrer dans le lit de la rivière. Grossi par une pluie de trois mois, le Michatoya roulait avec une impétuosité formidable, entraînant avec lui des arbres déracinés et d'autres végétaux qui descendaient rapidement vers la mer. A cet aspect, qui contrastait inopinément avec le calme trompeur des marécages, nous sentîmes notre cœur se troubler. Le canot nous paraissait bien frêle; les forces qui le dirigeaient bien disproportionnées pour lutter contre un pareil torrent. Néanmoins le coup d'œil et l'adresse de notre batelier diss-

pèrent ces appréhensions. Initié par une longue pratique aux incidents de cette navigation, il évitait les eaux profondes, il s'écartait des courants par une impulsion vigoureuse, et rasant le rivage submergé, se maintenait dans un milieu tranquille. Nous remontâmes ainsi pendant une heure jusqu'au point qui lui parut propice à la traversée; on distinguait sur l'autre rive les tristes chaumières d'Istapa, dispersées sur une langue de sable qui nous dérobait la vue de l'Océan. Notre guide n'osa pas aborder directement le courant; il s'engagea prudemment par une longue diagonale qui nous conduisit vers le milieu du fleuve, sans avoir perdu de terrain. Mais je m'aperçus avec inquiétude que ses forces avaient diminué; il ne ramait plus avec la même sûreté et il se plaignait de la violence des eaux; la sueur ruisselait sur son visage sombre, et il se baissait fréquemment pour étancher sa soif. Dans un de ces intervalles rapides,

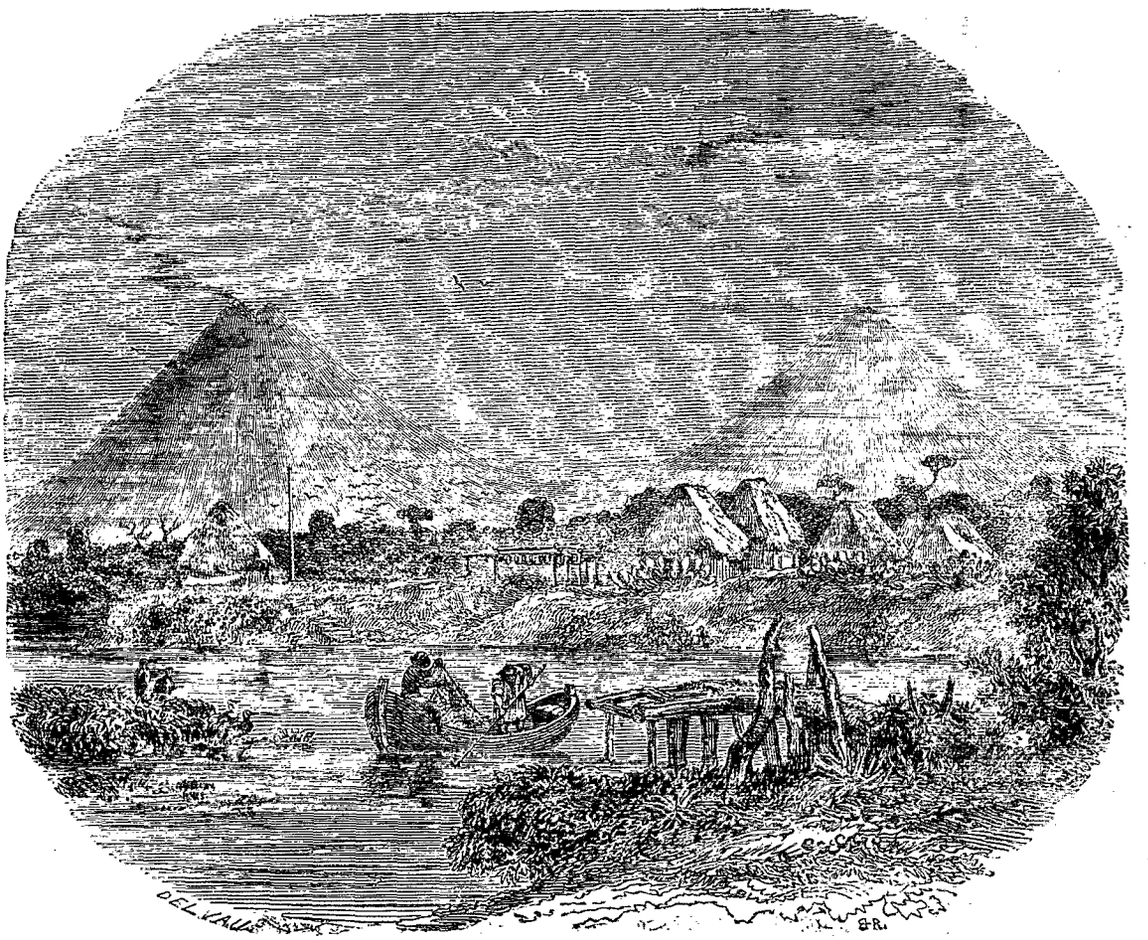

Le Port d'Istapa, dans la république de Guatemala; cimes d'Agua et de Fuego. — Dessin de M. A. Morellet.

le courant, prenant notre esquif en travers, le fit virer de bord, et nous entraîna à la dérive : un seul mouvement imprudent nous eût perdus. L'Indien qui m'accompagnait, accroupi dans un coin, demeurait immobile et semblait pétrifié; mais le sentiment du danger ranima toute l'énergie du batelier; je joignis mes efforts aux siens, et après beaucoup de travail et de nouvelles perplexités, nous franchîmes la limite des courants et atteignîmes les eaux plus calmes qui baignaient le rivage opposé. Il était temps, nous étions épuisés. »

LA FOIRE DE BRIENTZ.

La Suisse n'a plus de grandes foires, depuis que celles de Bâle et de Zurzach ont perdu de leur importance; mais il n'y a pas de villes si petites, presque pas de villages, qui n'aient au moins une foire par année. Le plus souvent elle se réduit aux proportions d'un marché, et n'attire guère que les habitants des contrées les plus voisines. Plusieurs ont leur spécialité, qui ne laisse pas d'avoir son importance. Les foires du Gessenay, par exemple, appellent de loin les fermiers qui veulent se fournir de bétail. Ailleurs l'objet principal de la vente est l'espèce chevaline; ailleurs les fromages.

Au reste, un pays comme la Suisse, où, par la nature de leurs travaux, beaucoup de gens vivent dispersés et solitaires, exigeait le maintien de ces vieilles habitudes du moyen âge, de ces rendez-vous de commerce, où le paysan vient, une fois ou deux par année, se pourvoir des marchandises que la civilisation moderne met plus abondamment que jamais à son usage. Aussi, quand vient le jour de la foire voisine, on attelle le bon cheval au char à bancs; on y monte en famille : le père, comme principal intéressé; la mère, pour faire les menues emplettes qui la concernent; les enfants, parce qu'il n'y a pas de bonne fête sans eux, parce qu'on le leur a promis douze mois d'avance, et qu'enfin il y aurait quelque danger ou du moins quelque embarras à les laisser seuls. En allant, c'est le père qui conduit; en revenant, c'est quelquefois la mère; on en devine sans peine la raison : les vins de la Suisse ne laissent pas que de porter à la tête, surtout pris à une certaine dose et sans eau.

Nous souhaitons à nos touristes de voir cette foule de nationaux dans leurs costumes pittoresques, et livrés à leurs habitudes, sans qu'aucune couleur étrangère gâte l'unité du tableau. Brientz, au mois de novembre, et par ce jour de foire, n'est plus le Brientz que vous avez pu voir au mois de

juillet, peuplé d'Anglais et d'Allemands, auxquels de malheureux cicérones font pour quelques *batz* les honneurs du pays. L'Oberland est maintenant en possession de lui-même : les neiges descendues des hauteurs ont chassé tous les oiseaux de passage ; vous êtes en pleine Suisse, et vos oreilles vous le disent aussi bien que vos yeux.

Ne croyez pas que le petit commerce de Paris ait seul le talent d'étourdir, d'absorber et de prendre les passants par les éclats de voix et les belles paroles. Voici un marchand de merceries qui, dans son rude patois, n'en cède guère au plus bruyant de nos étalagistes à treize sous. Sa voisine, avec moins de fracas, n'est pas moins habile à vanter ses fro-

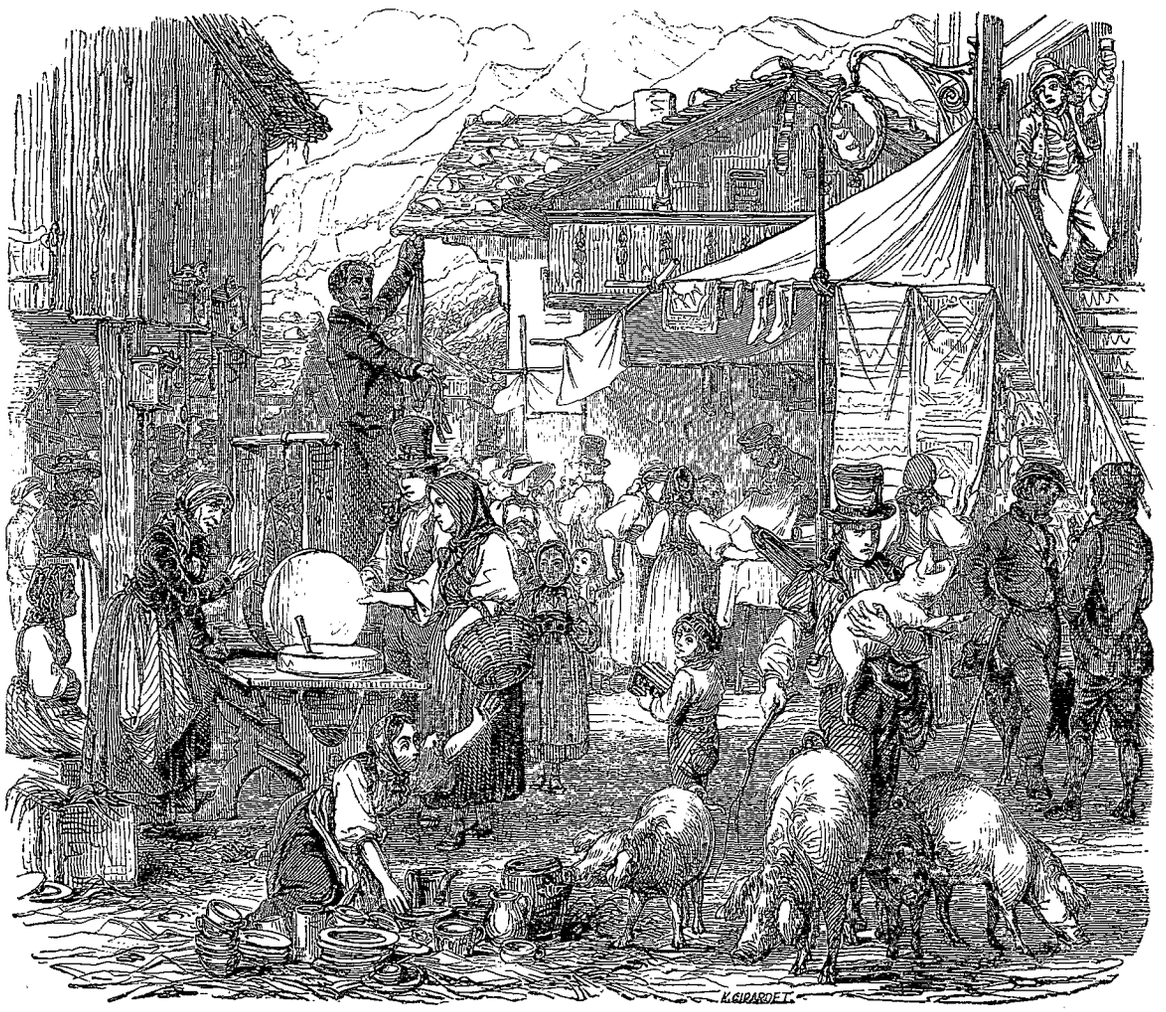

La Foire de Brientz. — Dessin d'après nature, par Karl Girardet.

mages, dans l'un desquels est planté le couteau, tout prêt pour le dégustateur. Mais quel agréable accompagnement à ces bruits, déjà si discordants, que l'accordéon arrivé peut-être du passage Choiseul dans les mains de cet enfant, et destiné, ô fatalité humaine ! à se confondre avec le grognement de quelques pourceaux, dans cette cohue, au pied des Alpes ! Les pourceaux, suivant leur marche incertaine, donnent en passant de vives inquiétudes à la marchande de poteries. Pour être grossière, cette vaisselle n'en est pas moins fragile : aussi les gestes de celle qui l'a étalée expriment-ils énergiquement ses craintes ; mais il est à croire qu'elle saura faire respecter ses droits.

Quant aux deux paysans que vous voyez en conversation, l'un fumant sa pipe, l'autre gardant sa chèvre, nous sommes fort trompés si, par le temps qui court, ils ne parlent des dernières élections et du nouveau système monétaire.

Cependant leurs femmes et leurs filles choisissent des étoffes, font leurs préparatifs de guerre, et calculent, avec autant d'application sinon avec un goût aussi délicat que les dames de Paris, l'effet des dessins et des couleurs sur leur taille et leur teint. Ne disons pas toutefois qu'elles soient dépourvues du sentiment de l'élégance, ces paysannes bernoises, dans le cerveau desquelles est éclos le costume riche et pittoresque qui les distingue entre toutes les Helvétiennes. Si vous restez quelques moments en station sur cette place, vous ne manquerez pas de voir passer quelque belle femme du Hassly, avec son petit chapeau fleuri, couleur de soufre, posé coquettement sur le côté de la tête, ses cheveux tombant en longues tresses jumelles, son corsage noir brodé d'or, son collier de velours portant deux chaînes d'argent qui font le tour des bras et reviennent s'agrafer par derrière, ses manches bouffantes, aussi blanches que la Jungfrau, et vraiment dignes d'accompagner cette carnation rosée. Quand vous verrez passer cette jeune reine de la vallée, si elle daigne jeter sur vous en passant un honnête regard de ses grands yeux bleus, vous comprendrez la sensation qu'elle fera sans doute dans le bal qui se prépare à l'auberge de l'Ours, et qui terminera la journée. En effet, le soir venu, la place se vide et les auberges se remplissent. Le bruit des clarinettes et du tambourin appelle de tous côtés au rendez-vous du plaisir ; et puis, plus tôt ou plus tard, chacun regagne sa maison foraine, les uns attardés par le bétail qu'ils ont acheté, les autres par le vin ou la bière qu'ils ont bus ; plusieurs cependant ne puisent leur joie que dans le souvenir d'une bonne journée ou dans le plaisir d'une société selon leur goût. Quelques jeunes gens poussent de temps à autre un long cri

de joie, qui leur est renvoyé par les échos ou par une troupe engagée dans un autre vallon. Déjà Brientz est bien loin; déjà le bruit des plaisirs de la veillée s'affaiblit peu à peu et se perd enfin dans le murmure des cascades.

MÉMOIRES D'UN OUVRIER.

Voy. p. 2, 22, 38, 55, 66, 125, 130, 150, 166, 198, 206, 222, 237, 270, 278, 302, 309.

§ 10. *Suite. — Un devoir accompli.*

Je profitai de cette même ignorance pour persuader à Mauricet que tout n'était point désespéré, que sa situation offrait des ressources qu'il ne connaissait pas lui-même, et qu'il s'agissait seulement de la débrouiller. Le maître compagnon était comme tous ceux qui affectent de mépriser l'écriture et les chiffres; au fond, il leur croyait une sorte de puissance secrète à laquelle tout devait céder. Il me crut donc sans trop de difficulté. Nous réussîmes à le ramener chez nous, sinon consolé, du moins raffermi.

A la vérité, le péril n'était que reculé. Je savais que dès le lendemain les mauvaises pensées allaient revenir. Je craignais surtout l'espèce de honte que donnent ces suicides manqués. De peur de laisser croire qu'on a été lâche, on revient à son idée première avec acharnement; on regarde la mort comme le seul moyen de prouver son courage, et l'on met de l'amour-propre à se tuer.

J'avertis Geneviève qui promit de veiller sans relâche. A vrai dire, elle seule pouvait le faire, sans irriter Mauricet; les braves cœurs n'ont de force ni contre les femmes ni contre les enfants.

Quant à moi, j'avais à voir ce qu'on pouvait faire pour éviter une débâcle. Je passai une partie de la nuit à établir le bilan du maître maçon, en me servant de ses actes et de ses renseignements; mais j'eus beau retourner les chiffres et refaire les calculs, le déficit restait toujours à peu près le même. En continuant l'affaire engagée, il y avait bien chance de rattraper le tout et d'*étaler*, comme on dit dans le jargon du métier; mais pour cela il fallait de l'argent ou du crédit, et où en trouver?

J'essayai pourtant de redonner de l'espérance à Mauricet, je m'efforçai de lui prouver, en présentant la chose du bon côté, que tout pouvait se réparer avec un peu de bonheur et beaucoup d'activité. Je promis de me mettre en campagne dès le lendemain pour m'y employer.

Le maître maçon m'écouta d'un air sombre, sans contredire, mais sans croire. Il était à ce point où les paroles ne peuvent plus rien, et où il faut une bonne fortune pour vous relever.

Je la lui promettais, sans y compter beaucoup moi-même. J'avais beau me creuser le cerveau, aucun moyen ne se présentait. J'essayai pourtant dès le lendemain, mais toutes mes tentatives furent inutiles; je fus renvoyé de l'un à l'autre avec force rebuffades. En me voyant prendre tellement à cœur les affaires de Mauricet, on m'y croyait intéressé, et je me nuisais sans le servir.

Cependant je persistai, décidé à remplir mon devoir jusqu'au bout. Le maître maçon étant tombé dans un découragement muet, on ne pouvait attendre de lui aucune recherche, ni aucun effort. Quand j'essayais de le remettre sur pied, il me disait simplement :

— J'ai les jarrets coupés, laisse-moi où je suis!

Et je ne pouvais rien obtenir autre chose. J'étais au bout de mes imaginations, et je ne savais plus à quel patron me vouer, quand je me souvins du riche entrepreneur, qui m'avait autrefois encouragé à m'instruire; j'y avais souvent pensé dans mes propres embarras, mais sans vouloir lui demander secours. Je me rappelai toujours notre première entrevue, dans laquelle il m'avait prouvé que la réussite était la récompense du zèle et du talent; aller lui avouer après cela, qu'on avait échoué, c'était convenir qu'on s'était montré négligent ou incapable; à tort ou à raison, j'avais toujours reculé pour mon compte devant cette confusion; pour Mauricet j'eus moins de scrupules.

Je craignais que le millionnaire n'eût oublié ma figure; mais dès le premier coup d'œil, il me reconnut. C'était déjà quelque chose, cependant je me troublai quand il fallut dire le motif de ma visite. J'avais bien préparé mon discours, mais au moment de le débiter je m'embrouillai; l'entrepreneur comprit que j'étais dans de mauvaises affaires, et que je venais lui demander de l'argent. Je le vis froncer le sourcil et serrer les lèvres comme un homme qui se met en défiance; cela me redonna subitement du courage.

— Faites attention que je ne viens point pour moi, m'écriai-je, mais pour un brave compagnon, qui m'a quasiment servi de père, et que vous connaissez, le père Mauricet. Ce qu'il vous demande, ce n'est ni une avance, ni un sacrifice; mais seulement de lui sauver la honte d'une faillite, sans vous faire tort. Il s'agit d'une bonne action qui ne vous rapportera rien peut-être, mais qui ne doit non plus rien vous coûter.

— Voyons, dit l'entrepreneur, qui continuait à me regarder.

Je lui expliquai alors rapidement toute l'affaire, sans faire de phrases, mais sans perdre le fil de mon discours, et comme un capitaliste qui discute avec son égal. La force de la volonté m'avait élevé au-dessus de moi-même. Il écouta tout, me fit plusieurs questions, demanda les pièces justificatives, et me renvoya au lendemain.

Je m'en allai, n'ayant plus d'espoir. La chose me semblait trop claire pour qu'on remît sa réponse, si l'on eût voulu accepter. Cet ajournement n'avait certainement d'autre but que de donner au refus une apparence de réflexion.

Je retournai pourtant à l'heure convenue.

— J'ai examiné l'affaire, me dit l'entrepreneur, vos calculs sont justes, je me charge de tout; vous pourrez dire à Mauricet de venir me voir, c'est un brave homme, et nous lui trouverons un emploi dont il sera content.

§ 11. *Nous quittons Paris. — Un nouveau logement.*

Après le départ de l'ami Mauricet, je m'occupai de terminer mes propres affaires. La justice avait enfin prononcé, et je pus me libérer.

Liquidation faite, il ne me resta que du papier timbré! J'avais satisfait à tous mes engagements; mais je me trouvais pour la seconde fois ruiné.

J'allais encore reprendre la truelle, quand un architecte sous lequel j'avais travaillé me proposa de quitter Paris et d'aller m'établir à Montmorency. Il m'y assurait des travaux pour la saison, et promettait de me pousser.

— Le pays est bon, me dit-il, et n'a qu'un maître maçon, habile ouvrier, mais brutal, et dont on se sert faute de mieux. Avec un peu d'efforts, la meilleure partie du travail vous viendra. Ici vous végéterez toujours entre les gros entrepreneurs qui vous étouffent : il vaut mieux être un arbre parmi les buissons qu'un buisson dans la forêt.

Je sentais trop bien ces raisons pour hésiter; tout fut bientôt conclu. L'architecte me mena aux travaux, m'expliqua ce que je devais faire, et je revins à Paris pour chercher Geneviève.

Le moment du départ fut rude : c'était la première fois que je quittais la grande ville! J'étais accoutumé à sa crotte et à ses pavés, comme le paysan à la verdure ou à l'odeur des foins. J'avais mes rues d'habitude où je passais tous les jours; mon œil était fait aux gens et aux maisons; tout était devenu, par le long usage, comme une part de moi-même : abandonner Paris, c'était déménager à la fois mes goûts, mes souvenirs, ma vie entière.

Les voisins qui nous connaissaient depuis longtemps vin-

rent sur leurs portes pour nous dire adieu ; quelques-uns nous plaignaient ! cela me fit faire bon visage, je les saluai en riant. Pour rien au monde je n'aurais voulu laisser voir ma tristesse ; je sentais bien que ce départ forcé était une humiliation ; il prouvait que le mauvais sort avait été plus fort que moi-même ; je voulais protester contre la défaite en ayant l'air de ne pas la sentir.

Quant à Geneviève, qui avait moins de regret, elle ne songeait pas à cacher qu'elle pleurait. Chargée de paniers et de paquets, la pauvre femme répondait à tous les saluts et à tous les souhaits d'heureux voyage par des remercîments accompagnés de soupirs. Elle s'arrêtait à chaque porte pour embrasser une dernière fois les enfants ! Je m'impatientais de ces retards et j'allais toujours en sifflant, afin de me donner une contenance. Enfin au détour de la rue, quand la dernière maison du faubourg eut disparu, je respirai plus librement.

Geneviève m'avait rejoint ; nous montâmes ensemble dans la voiture qui portait notre pauvre mobilier, et nous prîmes le chemin de Montmorency.

Dieu sait combien de malédictions j'adressai en moi-même, pendant le chemin, à la lenteur du cheval et aux haltes du conducteur. Le sang me bouillait dans les veines. Cependant je me taisais ; j'aurais eu peur, si j'avais parlé, d'en trop dire. Geneviève faisait comme moi ; enfin nous arrivâmes à la tombée du jour.

Le petit logement que j'avais arrêté était au bas du village, dans une ruelle étroite où la charrette eut peine à passer. J'ouvris la porte, mon cœur se serra ; je fis signe à Geneviève d'entrer, et je retournai aider le voiturier à décharger les meubles. Je ne voulais point voir le désappointement de la pauvre femme devant notre misérable réduit.

Elle comprit sans doute ce que je sentais ; car elle reparut bientôt sur le seuil avec un sourire, en déclarant que nous serions là à souhait. Elle-même aida à tout transporter et à tout mettre en place. Quand nous eûmes achevé, la nuit était close. Le voiturier repartit et nous restâmes seuls.

Notre logement se composait d'un rez-de-chaussée plus bas que la ruelle. Il avait été autrefois carrelé ; mais les tuiles brisées formaient alors une sorte de macadamisage inégal et boueux. Une petite fenêtre donnant sur la cour du voisin apportait les odeurs du fumier qui s'y trouvait entassé, et une haute cheminée, qui occupait presque toute la largeur du pignon, renvoyait, par tous les vents, d'épais tourbillons de fumée dont le contact avait bronzé les poutres et la muraille.

Je contemplais ce triste bouge avec une sorte de stupeur. Soit que je l'eusse mal jugé au premier aspect, soit que mes dispositions fussent différentes, je lui trouvais un air malsain et délabré qui ne m'avait pas d'abord autant frappé. Nos meubles mis en place, et la présence de Geneviève, loin de l'égayer, semblaient l'avoir assombri ; on sentait mieux la différence entre le logis quitté le matin et celui où nous nous trouvions alors. Paré de tout ce qui pouvait l'embellir, ce dernier ne laissait plus de doute possible et se montrait dans sa définitive laideur.

Malgré ses efforts pour paraître satisfaite, Geneviève éprouvait un malaise qu'elle ne pouvait cacher. Elle s'était assise sur le foyer, les deux coudes appuyés à ses genoux, et regardant devant elle. J'étais placé à l'autre bout de la pièce, les bras croisés. Une petite chandelle qui finissait dans un bougeoir de fer-blanc nous éclairait seulement assez pour voir notre tristesse et notre misère. Je ne disais toujours rien ; mais j'avais le cœur gonflé d'amertume. Geneviève fut la première à sortir de cet abattement ; elle se leva en poussant un soupir, comme si elle eût pris son parti, chercha le panier de provisions qu'elle avait apporté de Paris, et commença à mettre le couvert ; mais le pain manquait. Je sortis pour en acheter.

La suite à une prochaine livraison.

LES GENS DE VILLE.

On s'élève à la ville dans une indifférence grossière des choses rurales et champêtres : on distingue à peine la plante qui porte le chanvre d'avec celle qui produit le lin, et le blé froment d'avec les seigles, et l'un ou l'autre d'avec le méteil ; on se contente de se nourrir et de s'habiller. Ne parlez pas à un grand nombre de bourgeois ni de guérets, ni de baliveaux, ni de provins, ni de regains, si vous voulez être entendu, ces termes pour eux ne sont pas français : parlez aux uns d'aunage, de tarif ou de sous pour livre, et aux autres de voie d'appel, de requête civile, d'appointement, d'évocation. Ils connaissent le monde, et encore par ce qu'il a de moins beau et de moins spécieux ; ils ignorent la nature, ses commencements, ses progrès, ses dons et ses largesses. Leur ignorance souvent est volontaire, et fondée sur l'estime qu'ils ont pour leur profession et pour leurs talents : il n'y a si vil praticien qui, au fond de son étude sombre et enfumée, et l'esprit occupé d'une plus noire chicane, ne se préfère au laboureur, qui jouit du ciel, qui cultive la terre, qui sème à propos et qui fait de riches moissons ; et s'il entend quelquefois parler des premiers hommes ou des patriarches, de leur vie champêtre et de leur économie, il s'étonne qu'on ait pu vivre en de tels temps, où il n'y avait encore ni offices, ni commissions, ni présidents, ni procureurs ; il ne comprend pas qu'on ait jamais pu se passer du greffe, du parquet et de la buvette.

LA BRUYÈRE.

CHIFFRES SINGULIERS

EMPLOYÉS PAR LES ASTROLOGUES ET ATTRIBUÉS AUX CHALDÉENS.

Matthieu Pâris raconte dans sa Grande chronique (*Historia major Anglorum*) que, vers l'an 1252, mourut maître Jean de Basingestokes, archidiacre de Leicester, homme très-érudit dans le trivium et le quadrivium (voy. la Table des dix premières années), et pleinement versé dans les lettres grecques et latines. Il ajoute que ledit maître Jean avait rapporté en Angleterre les figures numérales des Grecs, en avait donné connaissance à ses familiers, et leur en avait expliqué la signification. — Nous reproduisons exactement, d'après la traduction française que M. Huillard-Bréholles a donnée de la Grande chronique (t. VII, p. 272), les signes singuliers auxquels Matthieu Pâris attribue cette origine.



Fig. 1. Figures numérales attribuées aux Grecs par Matthieu Pâris.

Cet auteur fait remarquer que tous ces caractères se déduisent d'un type unique, savoir d'une droite verticale avec laquelle d'autres lignes droites font des angles aigus, droits ou obtus ; et que toutes les unités simples sont formées à l'aide de la verticale et de lignes tirées de droite à gauche, tandis que les dizaines sont formées de la même verticale et de lignes tirées de gauche à droite.

Ce passage de Matthieu Pâris a induit en erreur Fabricius, l'abbé Lebœuf, les continuateurs de l'histoire littéraire de la France par les bénédictins, et plusieurs autres écrivains qui attribuent à Jean de Basingestokes l'honneur d'avoir introduit en Occident les figures des chiffres grecs. Cette erreur n'a pas été commise par M. Charles Jourdain, qui, dans une Dissertation sur l'état de la philosophie naturelle au douzième siècle (1838), fait remarquer que le Traité de l'analyse des

nombres, ouvrage écrit certainement de 1147 à 1149, renferme une mention formelle des chiffres grecs et un tableau fort exact de la combinaison des lettres grecques prises arithmétiquement : or ces lettres servaient véritablement de chiffres aux Grecs. L'auteur du traité dit, il est vrai, qu'on se servait rarement de ces chiffres, tandis que les six lettres C, D, L, V, I, X, étaient d'un usage général ; cependant son témoignage n'en subsiste pas moins pour prouver que l'emploi des lettres grecques comme chiffres n'était pas ignoré de son temps. Mais ce qu'il y a de plus curieux, et ce qui paraît avoir échappé à M. Jourdain comme à l'auteur des notes placées à la suite de la traduction de Matthieu Pâris, c'est que l'introduction des chiffres grecs dans l'Occident remonte à une époque beaucoup plus reculée.

L'avantage de la notation grecque sur la notation latine avait paru assez considérable pour que la première eût prévalu sur la seconde, dans certaines circonstances, plus de quatre siècles auparavant, même parmi des nations qui avaient infiniment plus de rapports avec les pays latins qu'avec l'empire grec. Trithème, dans son célèbre ouvrage de la Polygraphie, raconte, d'après le témoignage de Bède, qui vivait à la fin du septième siècle de notre ère, que les Normands, à l'époque de leurs premières invasions dans les Gaules, avaient adapté le système grec aux lettres latines dont ils se servaient alors, de la manière suivante, pour écrire les vingt-quatre premiers nombres :

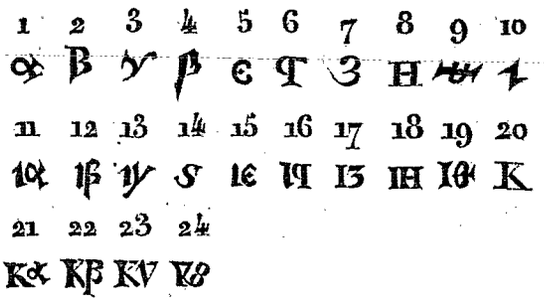

Fig. 2. Véritable notation numérale des Grecs employée par les Normands, d'après Bède.

Ces figures, que nous reproduisons exactement, d'après une ancienne édition de la Polygraphie (Cologne, 1564, pet. in-8), pourraient donner lieu à des remarques, à des rapprochements singuliers. Qu'on les compare aux *apices* de Boëce (voy. 1849, p. 143), et l'on y reconnaîtra certaines ressemblances avec quelques-unes de ces apices. Ce qu'il importe surtout de noter, c'est qu'à part les anomalies des nombres 10 et 20, tous les nombres de deux chiffres sont écrits suivant notre système actuel de numération, en donnant une valeur de position aux chiffres des dizaines. Je n'en excepte pas le caractère unique employé pour représenter le nombre 14, parce que ce caractère est évidemment une abréviation dérivée de l'emploi des chiffres 1 et 4 ; analogie bien frappante, qui est de nature à corroborer l'opinion que notre système de numération, si improprement attribué aux Arabes, a une origine occidentale, ou au moins qu'il a été transmis des Grecs à nous. Matthieu Pâris s'est donc trompé, et, quoique fort instruit pour le temps où il vivait, il a confondu avec les véritables chiffres grecs le système tout particulier rapporté par Jean de Basingestokes, système dont néanmoins on se servait en Grèce à cette époque.

L'auteur des notes de l'édition française fait observer que ce système de notation semble fondé sur le même principe que celui des francs-maçons : un même signe diversement varié, dont l'angle droit qui figure l'équerre est la base, et qui suit, en croissant par dizaines, les mêmes transmutations. Ce rapprochement, qui indique une origine orientale, semble confirmé par les termes dans lesquels les auteurs du seizième siècle parlent de la notation en question. Elle constitue pour eux les chiffres astrologiques ou chaldéens. Jean de Nimègue (Bronchorst), dans son traité *De numeris* (Paris, 1539), raconte que ces chiffres lui ont été communiqués par Rodolphe Paludanus de Nimègue, dont il vante beaucoup le caractère et l'érudition. Les figures qu'il donne diffèrent un peu de celles de Matthieu Pâris, notamment en ce que la ligne type est tracée horizontalement au lieu de

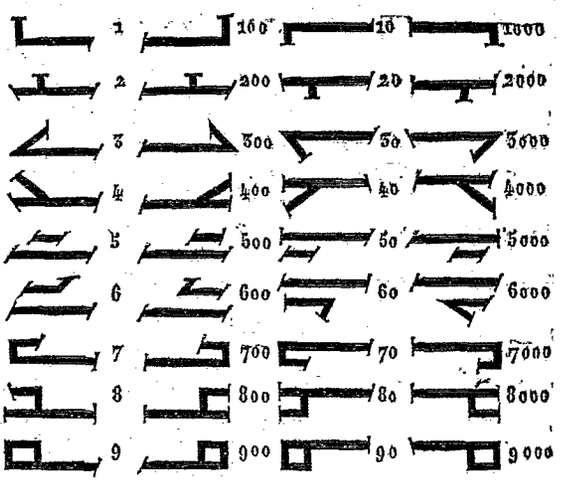

Fig. 3. Notation numérale des astrologues attribuée aux Chaldéens, d'après Georges Henisch.

l'être verticalement. Georges Henisch, médecin et mathématicien, en a exposé, dans son livre *De numeratione* (Augsbourg, 1605), un tableau plus complet et mieux disposé que celui de Jean de Nimègue : nous le reproduisons ici, dans l'espoir qu'il pourra être utile aux personnes qui s'occupent de déchiffrer d'anciens manuscrits relatifs aux sciences. Sous cette forme, la loi qui lie entre elles les unités des différents ordres ressort de la manière la plus claire.

La combinaison des traits qui représentent les unités, dizaines, centaines, mille, permet d'exprimer un nombre quelconque. Jean de Nimègue donne les exemples suivants, relatifs à l'époque de la publication de son livre :

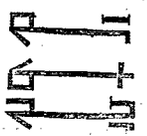

Année de l'ère chrétienne, 1532.
de la fondation de Rome, 2293.
de la création du monde, 6738.

Quant au nombre un million ou mille fois mille, on l'écrit ainsi :  , ou  .

On voit que, du treizième au seizième siècle, le principe du chiffre grec, chaldéen ou astrologique était resté le même, mais que sa forme s'était altérée, puisque, pour certains nombres, on employait des traits séparés, tandis que, d'après Matthieu Pâris, ces traits devaient toujours se couper. On a même, à ce sujet, une indication importante fournie par un des manuscrits de cet auteur, et recueillie par la traduction française : c'est que la figure ci-contre, 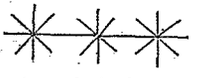
selon les Grecs, embrassait toutes les figures numérales, et qu'en Grèce beaucoup de tabellions, pour chiffrer plus vite, écrivaient au moyen de ces figures, en tirant des lignes avec des baguettes préparées à l'avance.

Ce fait curieux montre l'importance que la notation numérale des astrologues ou des Chaldéens peut avoir dans l'étude des pièces manuscrites du Bas-Empire ; et cette notation, fort peu connue, mériterait de l'être davantage.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. Martinet, rue et hôtel Mignon.

CHEFS-D'ŒUVRE DE L'ANTIQUITÉ ET DE LA RENAISSANCE.

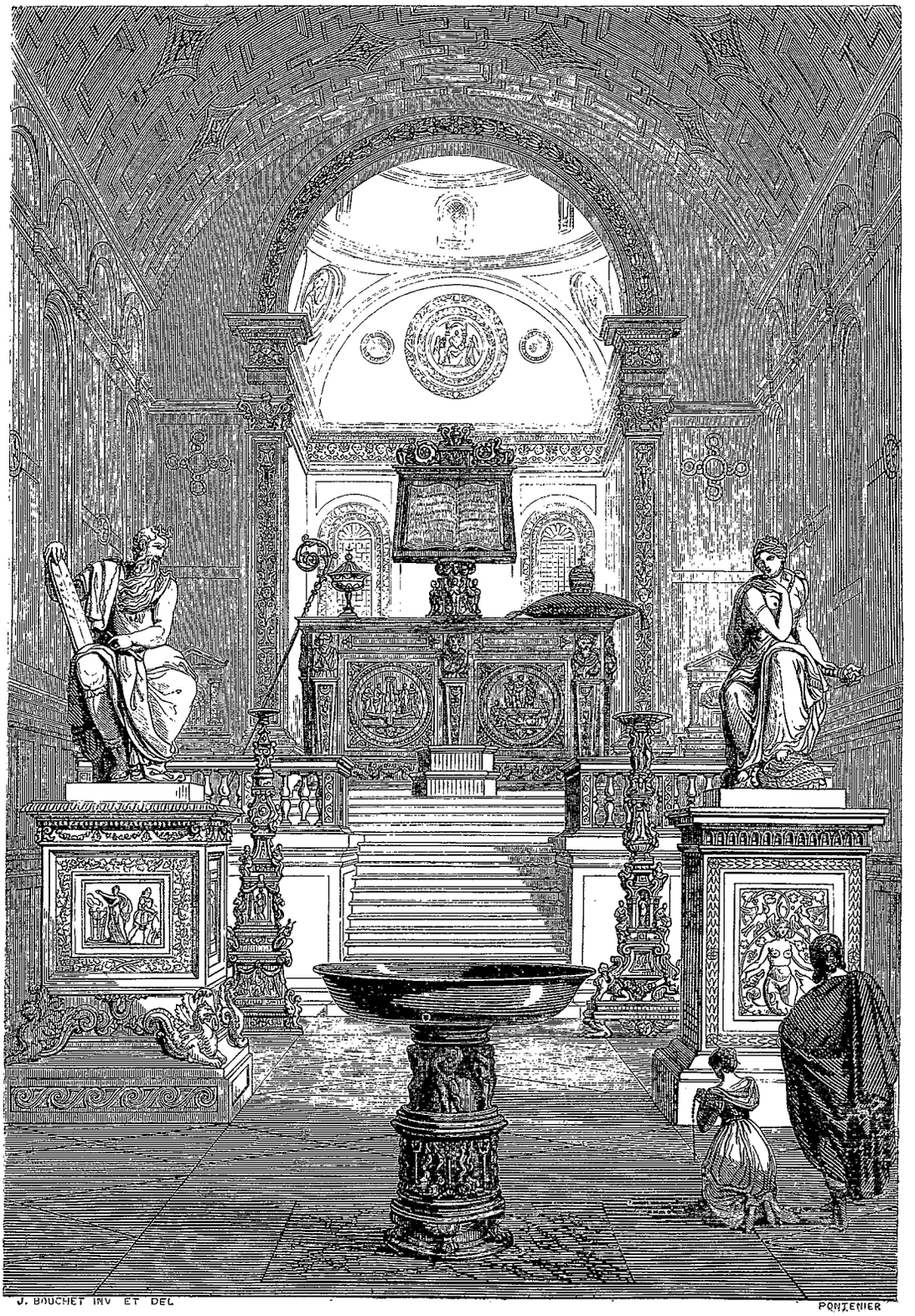

Choix d'œuvres de l'antiquité et de la renaissance.— Composition et dessin de M. Bouchet.

L'artiste a représenté sur le premier plan la Pila, bassin contenant l'eau sainte dans l'église de Saint-Marc de Venise : la partie inférieure, ornée de dauphins et de tritons, est un autel grec d'un très-beau travail ; la vasque et le relief où l'on voit des enfants sont de la fin du quinzième siècle.

A gauche, l'autel qui sert de piédestal à une statue de Moïse, est en bronze et composé par Laurenzo Ghiberti. Il est conservé au Musée de Florence. Le Moïse est de Francavilla ; il fait partie du monument Medicco, dans la cathédrale de Milan.

Le piédestal, à droite, est de Baldazar Peruzzi ; il décore la cour du palais de l'Université à Padoue.

La figure allégorique de la Guerre, que supporte ce piédestal, est de Léon Leoni Aretino.

Sur le troisième plan sont deux candélabres : l'un, à droite, est un des ornements de l'église della Saluta à Venise ; l'autre, à gauche, exécuté par Riccio, est en bronze : on le conserve dans l'église de Saint-Antoine à Padoue (voy. la Table décennale).

Le lutrin est une œuvre très-remarquable que l'on voit dans l'église de Saint-Pierre à Pérouse.

Enfin la décoration qui sert de fond à l'ensemble de la gravure, est empruntée à la jolie église des Miracles à Venise. Suivant Cicognara, le plan de cette église fut mis au concours dans le quinzième siècle. Les plus célèbres architectes de l'Italie envoyèrent des dessins ; on ignore le nom du vainqueur ; on sait seulement que la construction fut confiée à Pietro Lombardo.

UNE VISITE DANS UNE FABRIQUE D'AIGUILLES.

§ 1. *Réflexions préliminaires.*

Je ne sais pourquoi certains sujets semblent condamnés à échapper presque complétement à notre attention, à n'être traités nulle part d'une manière complète et méthodique, bien que se rapportant par une foule de points de contact à nos besoins, à nos usages, à notre vie matérielle de tous les instants. Il a fallu qu'Adam Smith, dans un livre célèbre, choisît la fabrication des épingles comme le type des avantages offerts par la division du travail, pour que cet exemple, souvent répété, fît savoir au public que l'épingle, cet outil à la fois si simple et si petit, passe par les mains d'une centaine d'ouvriers avant d'entrer dans la composition de la toilette de nos femmes. Mais Adam Smith n'a pas parlé des aiguilles ; et, pour une foule de gens, c'en est assez pour que les aiguilles restent dans un état d'oubli dont ils ont bien voulu tirer les épingles. Pourquoi ce dédain des choses dont l'apparence seule est vulgaire ? Sans doute parce que nous les voyons trop souvent, et que, sans trop nous en rendre compte, nous croyons en savoir assez par le motif seul que nous les avons tous les jours sous les yeux. C'est une erreur et presque une injustice. Dans les sujets les plus petits en apparence, il y a beaucoup de points dignes d'étude et souvent même d'admiration. Seulement il faut choisir et connaître. Dans le cours d'un voyage qui m'a conduit récemment jusqu'aux bords du Rhin, j'ai été à même de visiter l'un des principaux établissements d'Aix-la-Chapelle, et d'y suivre dans ses détails la fabrication des aiguilles. Cette vue a été pour moi toute une révélation. Aux souvenirs de cette visite, fixés d'abord à l'état de simples notes, j'ai voulu joindre l'étude des documents épars qui existent sur ce sujet. Bientôt les notes se sont étendues ; mais ma tâche a été d'autant plus difficile que l'art de l'aiguillier est un de ceux qui n'ont pas été décrits dans la belle collection de l'ancienne Académie des sciences, et que les descriptions de cet art, dans les deux Encyclopédies françaises et dans l'Encyclopédie britannique, sont extrêmement incomplètes.

§ 2. *Différentes espèces d'aiguilles.*

Il y a un grand nombre d'espèces différentes d'aiguilles. Les *aiguilles à coudre* sont distinguées par leurs numéros d'ordre. Parmi les aiguilles ordinaires, celles du n° 1 sont les plus grosses. Les aiguilles assorties ne comprennent habituellement que les dix premiers numéros ; cependant on fait des assortiments jusqu'au n° 12. Les n°s 10 à 12 sont employés à la couture des gants fins ; on va jusqu'au n° 16 pour les ouvrages en perles. Les aiguilles dites *à la coupe*, à l'usage des tailleurs, portent les lettres d'ordre de A à F, et les plus grosses sont désignées par les signes 4A, 3A, 2A. En dehors de ces numéros et de ces lettres, il y a les aiguilles que l'on appelait autrefois *passe-grosses* ou *passe-très-grosses* ; elles n'ont rien de particulier que leur grosseur. Les *aiguilles de chirurgie* ont différentes formes, suivant la nature des opérations auxquelles on veut les employer. Des aiguilles spéciales sont employées par le relieur, le gaînier, le gantier, l'emballeur, le matelassier, le sellier, le tapissier, la brodeuse, le bonnetier, le voilier, etc. On distingue encore l'aiguille du blanchisseur de cire, l'aiguille à cheveux, l'aiguille pour faire les filets à réseaux de ficelle, l'aiguille à empointer, l'aiguille de châsse des métiers à drap, l'aiguille à mèche des chandeliers, l'aiguille à tricoter, etc. Lorsque les perruques étaient de mode, on se servait beaucoup d'aiguilles fendues par les deux extrémités pour faire les réseaux sur lesquels les perruquiers appliquaient les tresses des cheveux dans le montage de ces chevelures artificielles.

On employait autrefois des aiguilles particulières à la destruction des loups. On prenait deux aiguilles pointues aux deux bouts ; on les mettait en croix, et on les attachait l'une à l'autre avec un crin de cheval qui tendait à les maintenir ainsi croisées. On les repliait avec effort pour les enfoncer dans un morceau de viande qu'on jetait dans un endroit fréquenté par les loups.

Les loups mangent gloutonnement ;

Aussi le morceau de viande, avec les aiguilles qu'il renfermait, était avalé par l'animal goulu. Pendant la digestion, les aiguilles reprenaient leur première position en vertu de l'effort de la ligature en crin, et les piqûres que les quatre pointes de la croix déterminaient dans les intestins, amenaient assez promptement la mort.

« Les *aiguilles pour la chasse au sanglier*, dit l'Encyclopédie méthodique, sont aussi des fils de fer ou lardons que les valets de chiens pour sanglier doivent porter pour panser et recoudre les chiens que les défenses du sanglier auront blessés. »

§ 3. *Histoire des aiguilles.*

Suivant le Dictionnaire des origines, l'antiquité grecque et romaine attribuait à une femme l'invention des aiguilles. Dans les temps modernes, ce serait en 1545 que les premières aiguilles auraient été fabriquées en Angleterre par un Indien ; le secret de ses procédés, perdu après sa mort, aurait été retrouvé, en 1560, par Christophe Greening.

Poppe, dans son Histoire de la technologie, en allemand, donne quelques indications utiles. Nous lui emprntons les passages suivants :

« Il n'est pas douteux que les premières aiguilles régulières n'aient été fabriquées avec un métal battu et étiré ; il semble bien que, façonnées d'abord au marteau sur l'enclume en forme de broche allongée, elles étaient finalement munies, par un recourbement de la tige, d'un œil dans lequel on pouvait faire passer le fil. Mais la dureté et la roideur convenables, le poli et le décroissement de diamètre nécessaire entre l'œil et la pointe manquaient encore à ces aiguilles. Ce fut seulement au commencement du quatorzième siècle, lorsque l'on eut inventé l'art d'étirer le métal et de le passer à la filière, que l'on fut en état d'apporter plus de perfection à leur fabrication. On employait le fil d'archal en le coupant avec des ciseaux, suivant la longueur des aiguilles ; une des extrémités de ces tronçons était épointée et l'autre aplatie, pour que l'on pût y pratiquer plus facilement une ouverture. Cette ouverture consistait d'abord en une fente que l'on déterminait par une double coupure pratiquée simultanément des deux côtés, et dans laquelle on entrait le fil. Cette espèce d'aiguille portait, en allemand, le nom de *glufen*. Bientôt on trouva qu'il était meilleur et plus commode de percer l'ouverture à l'intérieur, sauf à la finir à la lime, s'il le fallait.

» Dès l'année 1370, Nuremberg renfermait une corporation d'aiguilliers. Augsbourg en eut aussi quelques années plus tard, et successivement ils se répandirent dans les

autres parties de l'Allemagne. Augsbourg avait encore des faiseurs de *glufen* au quinzième siècle. L'Angleterre, la France et les autres pays apprirent de l'Allemagne l'art de fabriquer les aiguilles à coudre, et même les épingles. Peu à peu l'art de confectionner les aiguilles se répandit. On sentit le besoin de façonner d'une manière particulière le fil destiné à la fabrication des aiguilles, de manière que les aiguilles fussent à la fois dures à la pointe et peu fragiles. Ces perfectionnements sont principalement dus à l'Angleterre, dont les manufactures d'aiguilles étaient déjà très-célèbres dans la première moitié du dix-huitième siècle. Ce fut dans ce pays que l'on fit pour la première fois des aiguilles en acier de cémentation, que l'on transformait, au moyen du charbon de bois, en acier allemand, cémenté une seconde fois, et que l'on forgeait enfin en paquets. Peu d'années après, les Anglais trouvèrent aussi le moyen de fabriquer des aiguilles en acier fondu; ce fut à un certain Sheward que l'on dut les principaux perfectionnements de cet art. »

§ 4. *Industrie des aiguilles en France, avant la révolution.*

En France, le nom d'*aiguillier* se donnait également à l'artisan qui fabriquait les aiguilles, et au marchand qui les vendait. Les aiguilliers formaient, à Paris, une communauté dont les premiers statuts sont du 15 septembre 1599. Par ces statuts, ils sont qualifiés maîtres aiguilliers-aléniers et faiseurs de burins, carrelets et autres petits outils servant aux orfévres, cordonniers, bourreliers, etc.

Suivant ces statuts, nul ne pouvait être reçu maître avant qu'il eût atteint l'âge de vingt ans; il devait avoir été en apprentissage pendant cinq ans, avoir servi les maîtres trois ans en qualité de compagnon, et enfin fait un chef-d'œuvre. Les fils de maîtres étaient reçus après un seul examen.

Chaque maître était obligé d'avoir sa marque particulière, dont l'empreinte sur table de plomb était déposée chez le procureur du roi au Châtelet.

Vers la fin du dix-huitième siècle, la communauté des aiguilliers fut réunie à celle des maîtres épingliers. Les lettres-patentes qui consacrent cette fusion sont de 1695.

Les jurés des deux communautés réunies furent réduits au nombre de trois : deux aiguilliers et un épinglier. On fit quelques changements aux statuts, dont la majeure partie resta en vigueur.

Plus tard, les *aiguilletiers*, c'est-à-dire les fabricants ou marchands de lacets et d'aiguillettes, furent incorporés à la communauté des épingliers-aiguilliers-aléniers-chaînetiers. Les lettres-patentes enregistrées en parlement le 21 août 1764 en font un seul et même corps de métier dont les statuts sont communs.

Les aiguilles de Paris avaient beaucoup de réputation, et l'on a continué à appeler de ce nom une espèce d'aiguilles choisies et de bonne qualité, qui se fait à Aix-la-Chapelle.

Ce fut en 1789 que fut fondée à l'Aigle, en Normandie, la première manufacture d'aiguilles, par M. Boucher qui dirigeait alors une importante tréfilerie de laiton.

La population de l'Aigle était dans les conditions d'aptitude toutes particulières pour cette industrie, puisque, de temps immémorial, elle était adonnée à la clouterie, à la tréfilerie et à la confection des épingles. Cependant les premiers essais n'eurent aucun succès, probablement pour n'avoir pas été suivis avec assez de persévérance.

§ 5. *Industrie des aiguilles en France, depuis la révolution.*

Au commencement de ce siècle, nos manufactures de la rive gauche du Rhin nous dispensaient d'avoir recours à l'étranger. Le rapport du jury de l'exposition des produits de l'industrie en 1806 renferme à ce sujet le passage suivant : « Les Anglais nous fournissaient autrefois des aiguilles à coudre et à tricoter; aujourd'hui elles se fabriquent en France avec autant de perfection que chez l'étranger. Celles qui proviennent des fabriques d'Aix-la-Chapelle et de Borcette, département de la Roer, soutiennent la comparaison avec les aiguilles que le commerce estime le plus; elles réunissent à une bonne forme le degré de trempe et le poli nécessaires. Les assortiments sont complets et peuvent satisfaire à tous les besoins. Le jury a décerné une médaille d'or aux fabriques d'aiguilles à coudre et à broder, d'Aix-la-Chapelle et de Borcette. »

En 1815, nous étions, comme aujourd'hui, éloignés du Rhin, et la France de Louis XIV devenait, pour cette industrie, tributaire de l'étranger. Quelques tentatives furent faites, pour nous affranchir de ce tribut, dès les premières années de la restauration. Mais il faut que les aiguilles sorties de nos fabriques aient été pendant longtemps d'une qualité bien inférieure, pour qu'il ne leur ait été décerné aucune récompense avant 1823 par les jurys nommés pour l'examen des produits de l'industrie française. « Il y a peu de temps encore, dit le rapport, que la France ne possédait point de manufactures d'aiguilles; aujourd'hui on en compte trois : deux à l'Aigle, dans le département de l'Orne, et une à Paris. Un seul de ces établissements a envoyé des produits à l'exposition; il a été créé en 1820. C'est celui dont nous allons parler. — MM. Sevin de Beauregard et Vanhoutem, à l'Aigle, ont exposé des aiguilles à coudre et à tricoter, qui sont cannelées et percées au moyen d'une machine. Ces aiguilles sont de bonne qualité et d'un prix modique. — Le jury décerne à MM. Sevin de Beauregard et Vanhoutem une médaille de bronze. »

Il ne paraît pas que, de 1823 à 1827, le progrès ait été bien sensible; car le jury central se borna à décerner, en 1827, une nouvelle médaille de bronze au même établissement. Nous trouvons seulement, dans le rapport publié à ce sujet, que le procédé mécanique employé pour la cannelure et le perçage produit une grande économie de temps et de main-d'œuvre; que la machine à canneler opère sur dix-huit mille aiguilles par jour, et la machine à percer sur dix mille, tandis qu'un ouvrier, dans une journée, ne peut faire la tête qu'à quinze cents aiguilles.

Lors de l'exposition de 1834, on constata quelques progrès. Un des exposants de l'Aigle obtint une médaille d'argent pour un ensemble de produits parmi lesquels figuraient des aiguilles. Un autre, de la même ville, reçut la médaille de bronze; un troisième exposant, d'Amboise (Indre-et-Loire), obtint aussi cette médaille. « Il n'y a pas encore quinze ans, disait le jury, il n'existait pas une seule manufacture d'aiguilles en France. Cette fabrication ne date guère, chez nous, que de 1820; mais elle a fait de rapides progrès et pris de très-grands développements. Néanmoins nous tirons encore annuellement de l'étranger pour plus de 1 500 000 fr. d'aiguilles. » On ajoutait que l'on était arrivé, à l'Aigle, à produire des aiguilles « inférieures sans doute à ce que » l'Angleterre offre de plus parfait, mais déjà très-remar» quables; elles donnent lieu d'espérer que bientôt nous » égalerons nos rivaux dans ce genre d'industrie. »

Le rapport sur les produits de l'exposition de 1839 est aussi d'un grand intérêt, et pour les progrès qu'il constate, et pour les détails historiques qu'il donne. Cette année, une médaille d'or fut décernée à M. Cadou-Taillefer.

Trois autres médailles furent encore distribuées en 1839 : une d'argent à un fabricant de l'Aigle, et deux de bronze à des établissements d'Amboise.

L'exposition de 1844 constata de nouveaux progrès. La fabrique de Mérouvel, près l'Aigle, occupait alors près de deux cents ouvriers, tous Français, et produisait chaque année pour 250 000 fr. d'aiguilles. Deux établissements s'étaient élevés, l'un à Vaise, près de Lyon, l'autre à Metz, fondés tous deux par des fabricants d'Aix-la Chapelle. Le premier pouvait livrer ses aiguilles à des prix moindres d'un cinquième que

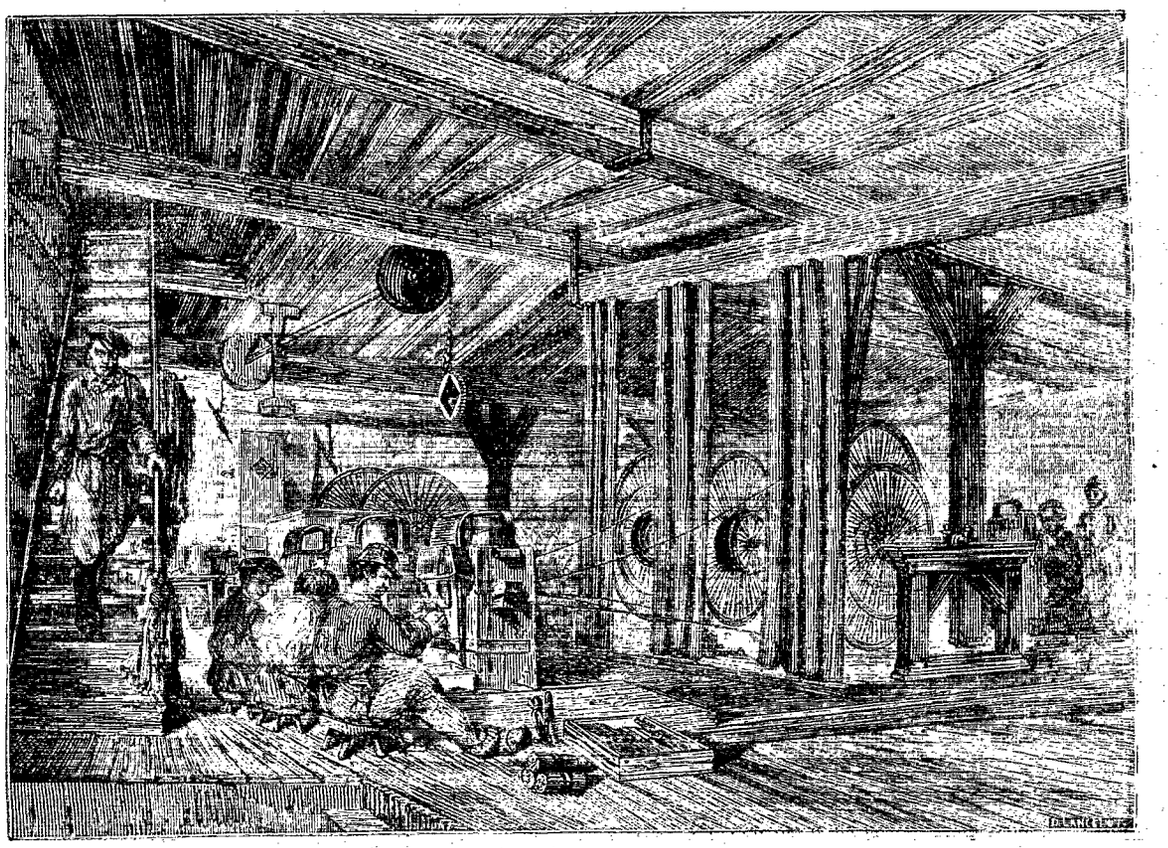

Fig. 3. Atelier d'empointerie.

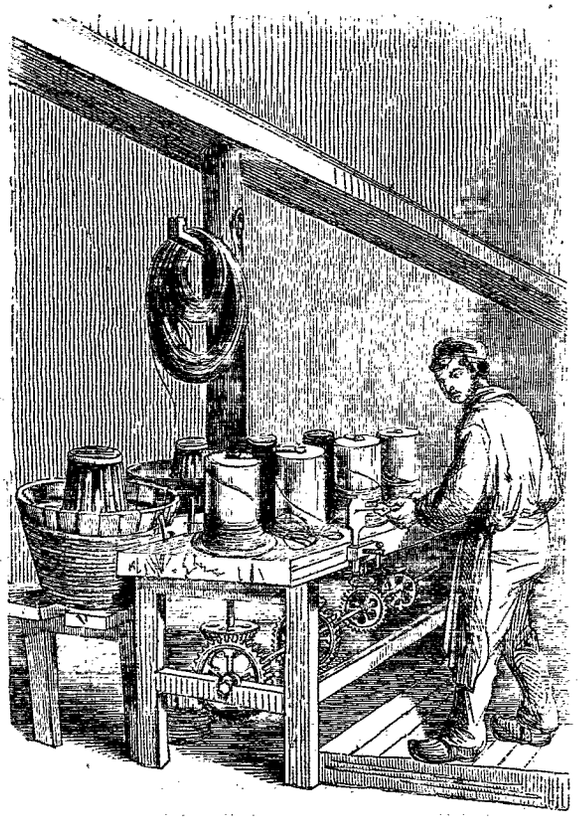

Fig. 1. Tréfilerie.

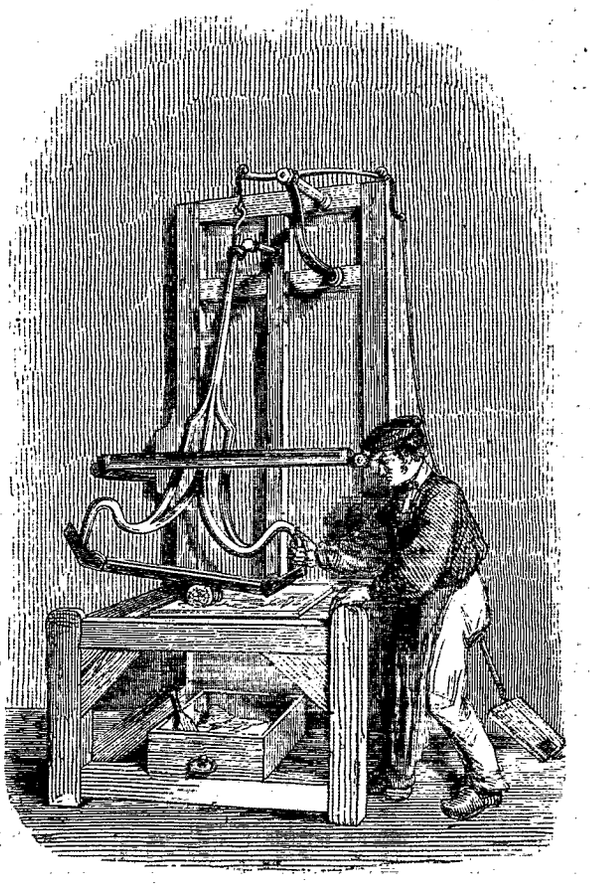

Fig. 2. Redressage des fils coupés pour deux aiguilles jumelles.

celui des aiguilles d'Aix-la-Chapelle ; le second produisait cinq à six cent mille aiguilles par semaine, au prix de 3 fr. à 15 fr. le mille, et sa fabrication totale s'élevait à 130 000 fr. par an. L'un occupait cent cinquante, l'autre soixante-dix ouvriers.

Les aiguilles de ces différentes fabriques, surtout celles de Mérouvel, furent jugées de bonne qualité et propres à soutenir la concurrence étrangère. Le jury fit ressortir le mérite du directeur, M. Victor Vantillard, qui, d'abord simple ouvrier dans cette fabrique, avait su la relever, après que deux

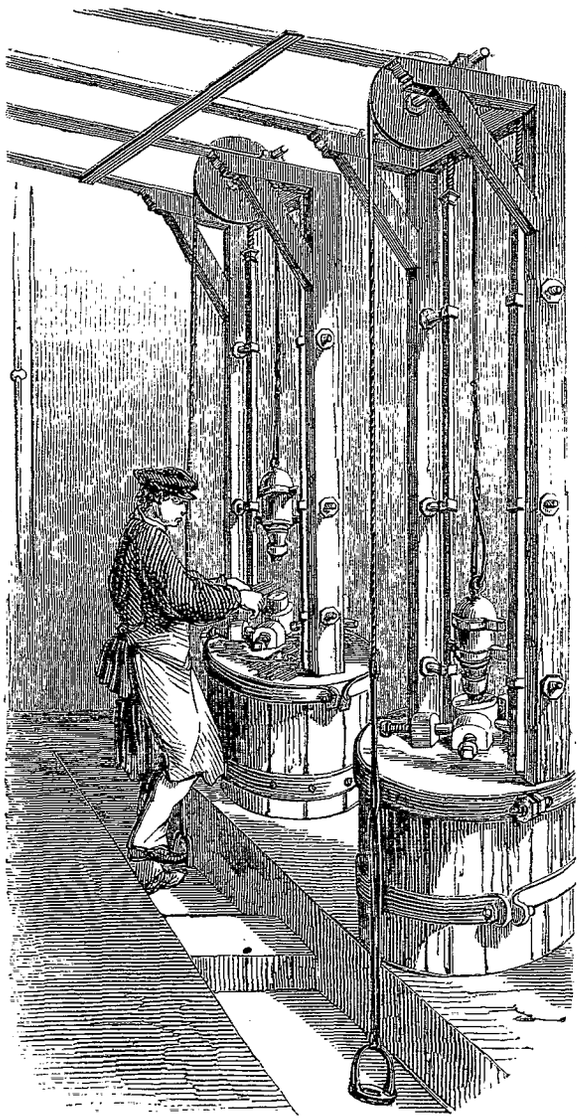

Fig. 4. Estampage des aiguilles jumelles avant leur séparation.

sociétés s'y étaient ruinées. Une médaille d'argent fut décernée à M. Vantillard.

§ 6. *Indication détaillée des opérations qu'exige la fabrication des aiguilles.— Première série d'opérations : façonnage de l'aiguille brute.*

Une aiguille passe, avant d'être livrée au commerce, par les mains de plus de quatre-vingts ouvriers différents. Les nombreuses opérations qu'elle doit subir peuvent se diviser en cinq séries distinctes :

La première comprend toutes les opérations relatives au façonnage de l'aiguille, c'est-à-dire à la conversion du fil métallique en aiguilles brutes.



Fig. 5. Perçage ou formation du chas.



Fig. 6. Limage pour séparer les aiguilles nouvelles.

La seconde série a pour objet la trempe et le recuit des aiguilles brutes.

La troisième série est relative au polissage.

La quatrième série a pour but d'arriver au triage des aiguilles polies.

La cinquième enfin comprend et l'affinage et la mise en paquets des aiguilles pour les livrer au commerce.

La première série renferme une vingtaine d'opérations distinctes dont voici l'énumération :

1re *opération.* Choix des fils. On commence par examiner la qualité des fils d'acier, et pour cela, on en coupe quelques bouts à chaque botte. On les met chauffer dans un four ou poêle dont la grandeur intérieure est de 4 à 5 décimètres, et on les trempe dans l'eau froide lorsqu'ils sont rouges ; on les casse ensuite entre les doigts pour juger de leur qualité ; on met à part les bottes auxquelles appartiennent les plus cassants ; elles servent pour les aiguilles dites *anglaises.*

2e *opération.* Calibrage des fils à l'aide d'une jauge dont les fentes représentent toutes les grosseurs des fils dont on a besoin ; on examine si le fil d'une même botte, pris en différents points, est d'une grosseur bien uniforme. Cette opération se fait sans délier les bottes ; on renvoie à la filière celles dont le fil n'est pas rond ou n'est pas égal.

3e *opération.* Les fils qu'on renvoie à la filière ont d'abord besoin d'être décrassés, c'est-à-dire dépouillés d'un enduit noir dont on les couvre dans les tréfileries pour les garantir de la rouille. Un ouvrier décrasse ces fils à la main en les frottant avec du *mâchefer* qu'il tient dans un morceau de linge.

4e *opération.* On passe alors ces fils à la filière ; un ouvrier les tire avec une tenaille à la main ; il les graisse avec un peu de lard pour faciliter le tirage.

5e *opération.* Comme l'opération précédente ne peut se faire sans que la tenaille laisse les marques de sa pression sur les fils, on est obligé, pour les effacer, de faire passer ces fils dans une deuxième filière, et on les étire, cette seconde fois, en tournant le dévidoir sur lequel on les fait enrouler, afin que le fil puisse y passer sans éprouver une grande résistance.

Chaque usine est donc pourvue d'une tréfilerie qui donne au fil entré brut le calibre convenable pour les différentes espèces d'aiguilles. Notre figure 1 représente le mécanisme d'une de ces petites tréfileries. On voit que des engrenages mettent en mouvement des cylindres verticaux, autour desquels s'enroule le fil à mesure qu'il sort de la filière. Le dessin indique le moment où l'ouvrier essaie la filière qui doit opérer sur le fil.

6e *opération.* Dévidage des bottes de fil d'acier.

Ici commence, à proprement parler, le façonnage de l'aiguille brute.

On place une botte de fil d'acier sur un devidoir dont la forme est celle d'un cône tronqué, tournant autour d'un axe vertical, la petite base en haut, afin que la botte puisse s'arrêter à une hauteur quelconque proportionnée à son diamètre ; on développe le fil sur un rouet composé de quatre bras en croix, longs chacun de 16 décimètres, et qu'on fait tourner à l'aide d'une cheville placée au milieu de la longueur d'un des bras, et servant de manivelle.

7e *opération.* On ôte ensuite la nouvelle botte de fil qui enveloppe le rouet ; on la coupe en deux endroits diamétralement opposés, soit à l'aide d'une cisaille à main, soit à l'aide d'une cisaille mue mécaniquement. Il en résulte deux faisceaux composés de quatre-vingt-dix ou cent fils longs de 26 à 27 décimètres.

8e *opération.* Ces faisceaux de fils sont alors coupés en morceaux d'une longueur égale à celle de deux aiguilles, et même un peu plus grande.

La cisaille mécanique qui sert à cette opération, donne une vingtaine de coups par minute ; il faut deux coups successifs pour couper le faisceau de cent fils ; le coup suivant est perdu ; de sorte qu'en dix heures la machine coupe plus de quatre cent mille bouts de fil d'acier, qui doivent servir à faire plus de huit cent mille aiguilles.

9e *opération.* Les fils, coupés de la longueur de deux aiguilles, sont en partie pliés et courbés ; il faut les redresser : c'est ce qu'on fait très-promptement, et d'une manière aussi simple qu'ingénieuse, à l'aide d'un banc à presser, de deux anneaux et d'une règle à jour.

Cette opération consiste : 1° à placer dans deux anneaux cinq à six mille fils bien serrés et bien pressés ; 2° à poser le rouleau ou faisceau qui en résulte sur un banc uni, couvert d'une plaque de fonte, après avoir chauffé préalablement ce rouleau jusqu'au rouge cerise, dans un four établi à cet effet ; 3° à appliquer dessus une règle à jour appelée *râpe*, de manière que les deux anneaux se trouvent dans les intervalles de la règle, et faire aller et venir cette règle cinq ou six fois en appuyant sur le faisceau, ce qui le fait tourner sur lui-même et redresse presque en un clin d'œil tous les fils qui le composent. Au lieu de faire cette opération avec la règle à main, on la fait plus promptement et mieux avec la règle à bascule représentée dans la fig. 2. La plaque de fonte est recouverte de sable que l'on puise, à l'aide d'une spatule, dans la caisse placée à la partie inférieure de la figure. Lorsqu'un paquet est redressé, l'ouvrier appuie le pied sur la pédale : la bascule joue, la râpe est soulevée, et on enlève facilement le rouleau.

10e *opération.* Les fils dressés sont portés à l'aiguiserie. L'aiguiserie ou empointerie consiste ordinairement en 28 ou 30 meules distribuées dans les divers étages d'un bâtiment, et mues par une seule roue hydraulique ou par une machine à vapeur.

Les meules ont 5 décimètres et 12 à 13 centimètres d'épaisseur ; elles sont de grès quartzeux, de couleur grise tirant sur le blanc, d'un grain brillant et d'une dureté moyenne. Comme ces meules tournent avec une grande vitesse, et qu'elles sont sujettes à éclater, leur partie antérieure est cachée par une tôle forte, ouverte au milieu sur une hauteur de 2 décimètres et une largeur un peu plus grande que l'épaisseur des meules, comme on le voit fig. 3.

Chaque ouvrier qui est assis vis-à-vis de chaque meule prend en ses mains, entre le pouce et l'index, cinquante ou soixante fils, et les présente par un bout sur la partie découverte de la meule ; il appuie sur ces fils, à l'aide d'un doigtier de cuir fort qu'il fait aller et venir pour leur imprimer à tous à la fois un mouvement de rotation sur eux-mêmes, ce qui est nécessaire pour que les pointes soient coniques. L'habileté de l'ouvrier consiste à prendre à la fois le plus grand nombre de fils, et à leur imprimer un mouvement de rotation bien régulier pour que la conicité soit parfaite.

Ce premier travail sur la meule se nomme *dégrossissage.* Les fils, échauffés par le frottement de la meule, rougissent bientôt ; l'ouvrier les éteint dans une caisse pleine d'eau qu'il a près de lui, et il continue de dégrossir les pointes d'autres fils. L'ouvrier, pour garantir sa vue des étincelles brûlantes qui s'éparpillent en tous sens, porte sur la tête un chapeau dont le large bord, rabattu sur son visage, est percé pour recevoir un verre de 12 à 15 centimètres de longueur et de 5 à 6 centimètres de largeur.

On emploie encore, à l'exemple des Anglais, un garde-vue plus commode ; c'est un carré de verre dont le cadre en fer est mobile : l'ouvrier le place devant la meule, et se garantit ainsi du danger des étincelles. Sa mobilité facilite le nettoyage, et sa grandeur permet de voir tout l'ensemble de l'opération.

Les meules sont tendres et friables, et elles s'usent rapidement et inégalement. Il faut souvent les retailler. Lorsque ce cas arrive, l'ouvrier prend un charbon qu'il tient dans une position fixe près de la meule qui tourne, et de manière à marquer en noir les endroits saillants qui ont besoin d'être enlevés ; il fait ensuite arrêter la meule, et se sert d'une es-

pèce de pioche avec laquelle il pique la meule et abat tout ce qui a été marqué par le charbon.

11e *opération.* Les fils empointés par les deux bouts reviennent au premier atelier ; on les coupe alors en deux pour en faire deux aiguilles. On se sert pour cela d'une petite plaque de cuivre à rebords sur deux côtés, et ayant tout justement la longueur d'une aiguille. On y place un certain nombre de fils empointés, et on les coupe tous à la fois au ras de la plaque, à l'aide de la cisaille à main, qu'on fait mouvoir, dans ce cas, avec le genou ; on remet ensuite sur la même plaque de cuivre la partie restante de ces fils, en ayant soin de faire appuyer toutes les pointes sur le rebord, et on coupe de même d'un seul coup tout ce qui excède la plaque, ce qui donne un léger déchet ; mais ce déchet est indispensable : on se rappelle (8e opération ci-dessus) qu'on a donné aux fils une longueur un peu plus grande que celle de deux aiguilles. Les empointeurs usant toujours plus ou moins les fils, ces fils seraient souvent trop courts si on ne leur donnait que la longueur juste de deux aiguilles.

12e *opération.* Les aiguilles, coupées de la longueur précise qu'elles doivent avoir, ont été rangées parallèlement les unes sur les autres dans de petites boîtes de carton ou de bois. On porte ces boîtes à l'ouvrier chargé d'aplatir la tête des aiguilles. Celui-ci, assis vis-à-vis d'une table sur laquelle est fixé un tas d'acier de forme cubique et de 8 à 9 centimètres de côté, prend de la main gauche 20 ou 25 aiguilles entre le pouce et l'index, et les arrange en forme d'éventail, c'est-à-dire les pointes serrées sous le pouce et les têtes plus écartées au dehors ; il pose les têtes sur le tas d'acier, et, saisissant de la main droite un petit marteau à tête plane, il frappe plusieurs coups successifs sur toutes les têtes et les aplatit en un instant, ce qui se nomme *palmer*. L'ouvrier range ces aiguilles ainsi aplaties dans une boîte, et continue la même opération sur d'autres aiguilles.

13e *opération.* Les têtes palmées des aiguilles se sont écrouies par le choc du marteau, et elles courraient le risque de se fendre ou de se casser lorsqu'on les percera, si on ne les faisait recuire auparavant. On les porte donc dans un four, on les en retire quand elles sont chaudes, et on les laisse se refroidir lentement.

14e *opération.* Les têtes ainsi recuites, on les perce avec un poinçon. Ce poinçon est d'acier, et il a la forme et les dimensions qu'on veut donner à l'œil ou au trou des aiguilles.

Un enfant, assis devant une table garnie d'un *tas* ou petite enclume d'acier, prend de la main gauche une aiguille et le poinçon ; il pose la tête de l'aiguille sur le tas et le poinçon sur la tête de l'aiguille, et frappe aussitôt un coup de marteau sur le poinçon ; puis, retournant l'aiguille et y appliquant le poinçon de manière à rencontrer le trou commencé sur le côté opposé, il frappe un second coup. Cette opération se nomme *marquer*.

15e *opération.* Les aiguilles marquées passent dans les mains d'un autre enfant, dont la fonction est de *troquer* les aiguilles, c'est-à-dire d'enlever le petit morceau d'acier qui reste encore dans leur tête.

Cet enfant a devant lui deux petits tas, l'un de plomb et l'autre d'acier. Il place la tête de l'aiguille sur le premier tas, et, y appliquant ensuite un poinçon, il frappe dessus et fait entrer dans le plomb le petit morceau d'acier. Il pose alors à plat sur le second tas le poinçon et l'aiguille que ce poinçon traverse, et, frappant un coup sur chaque côté, il fait prendre à l'œil ou trou de celle-ci la forme exacte de celui-là.

Ces deux opérations, 14e et 15e, se font avec beaucoup plus de vitesse qu'il n'en faut pour les décrire. Les enfants à qui elles sont confiées sont si adroits, qu'ils se font un jeu de percer avec un poinçon le cheveu le plus fin, et de faire passer un autre cheveu au travers.

16e *opération.* Un ouvrier qu'on nomme *évideur* s'empare ensuite des aiguilles pour faire la cannelure ou coulisse longitudinale et en arrondir la tête. Les instruments dont il se sert consistent :

En une petite lime plate qui a la forme d'une petite hache dont le tranchant est taillé en scie ; elle sert à faire la cannelure ;

En une lime carrée taillée sur ses quatre faces ; elle sert pour arrondir la tête des aiguilles ;

En une pince à bride ; elle sert à tenir l'aiguille ;

Enfin en un tasseau ou enclumeau de bois fixé sur la table, et portant deux entailles, l'une angulaire, l'autre demi-cylindrique.

L'ouvrier place une aiguille dans la pince, de manière que l'œil corresponde au côté plat de cette pince. Il appuie ensuite la tête de l'aiguille dans l'entaille angulaire, ayant soin que l'œil de l'aiguille soit placé horizontalement. Dans le même instant il prend de la main droite la lime, la pose à plat sur le tasseau, l'approche de l'aiguille, et creuse en deux coups la coulisse longitudinale ; puis, tournant l'aiguille sur elle-même sans la déplacer, il présente à la lime le côté opposé, et y creuse une coulisse semblable.

Il reste alors à arrondir la tête : l'ouvrier, tenant toujours de la main gauche la pince et l'aiguille, pose la tête de celle-ci dans l'entaille demi-cylindrique, et avec la lime carrée qu'il appuie sur le tasseau il arrondit la tête de l'aiguille en deux ou trois coups. Il desserre ensuite, avec le petit doigt gauche, la bride de la pince qui tient l'aiguille, et jette celle-ci sur la table.

17e *opération.* Toutes les aiguilles évidées, jetées sur la table comme il vient d'être dit, sont mises ensuite pêle-mêle et sans ordre dans une espèce d'auge plate, légèrement concave au fond. Un ouvrier debout prend en ses mains cette auge, l'agite horizontalement de droite à gauche, d'arrière en avant, et ces mouvements d'oscillaton et de trépidation, répétés plus ou moins vite et dans des directions convenables, ramènent l'ordre parmi les aiguilles ; en un instant et comme par magie, elles viennent toutes se ranger parallèlement les unes aux autres sur le côté que l'ouvrier tient appuyé sur son ventre. Cette méthode simple et ingénieuse n'est pas ancienne : elle n'est connue que depuis une cinquantaine d'années ; l'on était obligé auparavant de ranger les aiguilles à la main. Notre recueil en a parlé dès son origine (1833, p. 187).

18e *opération.* Ici finit le façonnage ordinaire de l'aiguille brute. Mais il y a quelques espèces d'aiguilles qui exigent deux opérations de plus : ce sont celles sur lesquelles on met une marque particulière pour indiquer leur qualité ou le soin avec lequel elles ont été travaillées ; telles sont celles dites à l'*y*, à la *coupe*, etc. Pour imprimer une marque sur les aiguilles, on en prend quinze ou vingt entre le pouce et l'index de la main gauche, comme lorsqu'il s'agit de les palmer. On les présente successivement sur un tas ou petite enclume qui porte en relief l'empreinte qu'on veut donner à l'aiguille, et on les estampe rapidement avec un coup de marteau.

19e *opération.* L'opération précédente déforme les aiguilles et les plie ; on les redresse une à une en les faisant rouler sur elles-mêmes sur une table de fonte unie et sous une règle de fer, et on les jette toutes dans une boîte.

20e *opération.* Les aiguilles sont alors pêle-mêle dans la boîte ; mais il ne faut qu'un instant pour les arranger parallèlement les unes aux autres, quel que soit leur nombre, fût-il de vingt ou trente millions. C'est ce que fait un ouvrier en renouvelant la 17e opération.

§ 7. *Variantes et procédés nouveaux dans la première série d'opérations.*

On emploie actuellement à l'Aigle, et probablement aussi dans d'autres établissements à l'étranger, une série de procédés très-remarquables, à partir de la dixième opération. Ces procédés diffèrent des précédents, surtout en ce qu'on

emploie des moyens mécaniques et en ce qu'on place dans un autre ordre les diverses phases de la fabrication. Ainsi la séparation des aiguilles jumelles ne se fait qu'après le palmage, le perçage et l'évidement.

La figure 4 représente le mécanisme au moyen duquel on produit l'estampage. L'aiguille jumelle est placée de telle sorte que son milieu, portant sur un petit bloc d'acier, correspond à un poinçon placé à la partie inférieure d'un *mouton*, ou poids considérable en fonte de fer. L'estampeur appuie le pied sur un étrier, soulève le mouton et laisse brusquement retomber celui-ci sur l'aiguille sur laquelle l'empreinte dessine anssitôt les deux têtes et la place du trou appelé *chas* en langage de fabrique. Un homme fait de neuf à dix mille estampages dans sa journée, ce qui correspond à dix-huit ou vingt mille aiguilles.

Vers la partie supérieure, et à gauche de la figure 4, on remarquera la représentation de l'aiguille jumelle avant et après l'estampage. L'attache qui reste entre les deux têtes est très-mince.

Le perçage est une opération tout à fait analogue à la précédente. L'ouvrière (fig. 5) agit à l'aide d'un levier sur un poinçon à double pointe, adapté au bout d'une vis de pression, et les deux pointes viennent percer à jour sur chacune des deux aiguilles du couple le *chas*, qui n'était encore qu'indiqué par la première opération.

Au fur et à mesure du percement les aiguilles sont prises par une petite fille qui les enfile dans deux broches de fer de la manière indiquée, vers le haut et à la gauche de la figure 6. Les broches ont de 15 à 20 centimètres de longueur.

C'est alors que l'on procède à la séparation des aiguilles jumelles. Pour cela, on applique les rangées d'aiguilles enfilées dans les broches, sur une petite tablette à deux versants, comme un toit de maison (fig. 6). La double rangée ressemble ainsi à un fragment d'arête de poisson. On maintient les aiguilles au moyen d'un cadre en cuivre dont l'une des extrémités tourne autour d'une charnière, et dont l'autre extrémité porte une chaîne fixée à une pédale sur laquelle presse le pied de l'ouvrier.

Quand les deux côtés des attaches sont limés, on brise facilement ce qu'il en reste, et en opérant sur une rangée d'aiguilles simples, on achève de donner la forme brute à la tête.

La fabrication française diffère encore en un point très-essentiel de la majeure partie des fabrications étrangères. Celles-ci emploient, avons-nous dit, le fil d'acier qui leur est livré brut par les tréfileries. En France, le fil d'acier ne

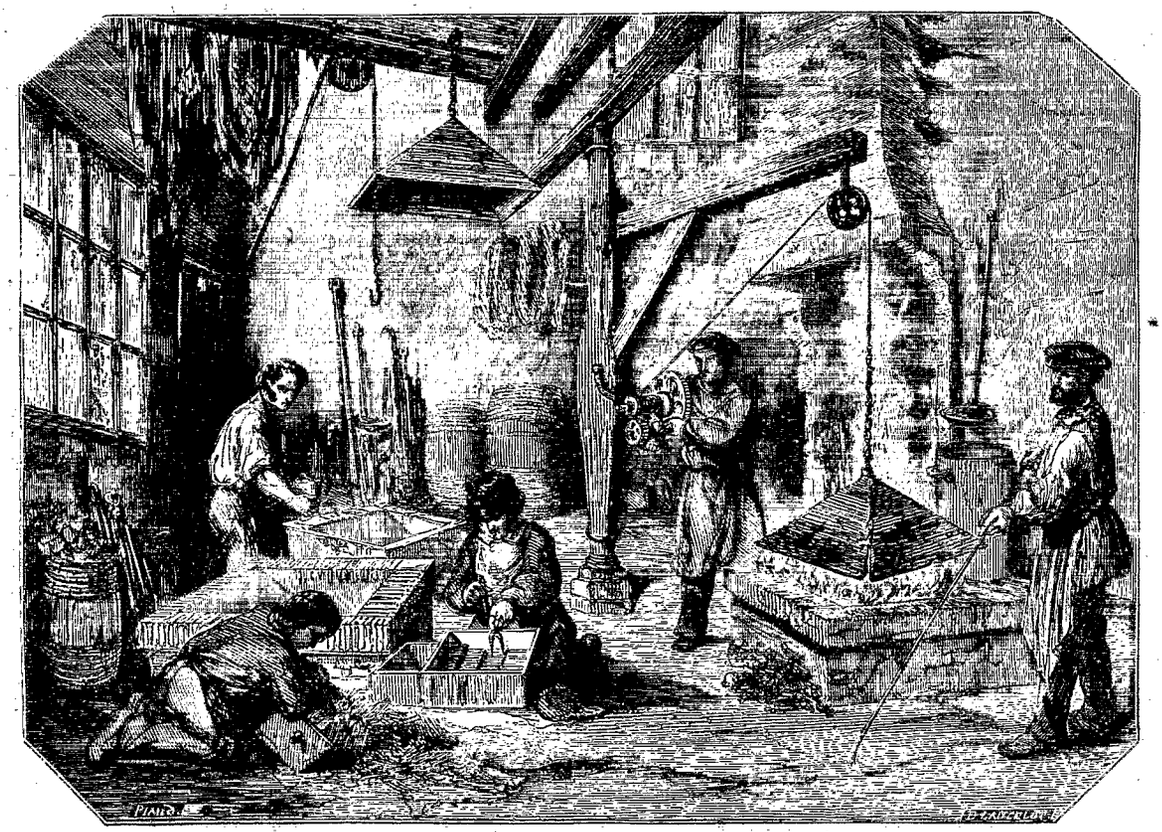

Fig. 7. Atelier de cémentation.—Transformation des aiguilles de fer en acier.

se fabrique pas en grand, et l'on opère sur du fil de fer, sauf à convertir plus tard l'aiguille de fer en acier. C'est sur l'aiguille brute amenée au point qui vient d'être décrit que l'on effectue la manipulation appelée *cémentation*, par laquelle le fer se combine avec une certaine quantité de carbone, de manière à devenir de l'acier. On range très-également dans une espèce de boîte ou de marmite en fonte une quantité de deux à trois cent mille aiguilles séparées par des lits de charbon de bois ; on place cette boîte dans un four, et on y *lute* le couvercle de manière à donner lieu à la plus faible déperdition possible de calorique. La cuisson dure sept à huit heures, au bout desquelles on laisse le four refroidir lentement. Alors on a des aiguilles dont le corps s'est imprégné de charbon de la surface vers le centre, et qui sont devenues de l'acier par voie de cémentation. Comme dans cette opération et dans quelques-unes des précédentes, leur rectitude a pu être altérée, on profite de la malléabilité que l'acier possède à chaud pour les redresser au feu encore une fois, à la râpe, par le procédé de la figure 2.

La fin à une autre livraison.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. MARTINET, rue et hôtel Mignon.

LA FAMILLE EDGEWORTH.

RICHARD LOVELL EDGEWORTH. MARIA EDGEWORTH.

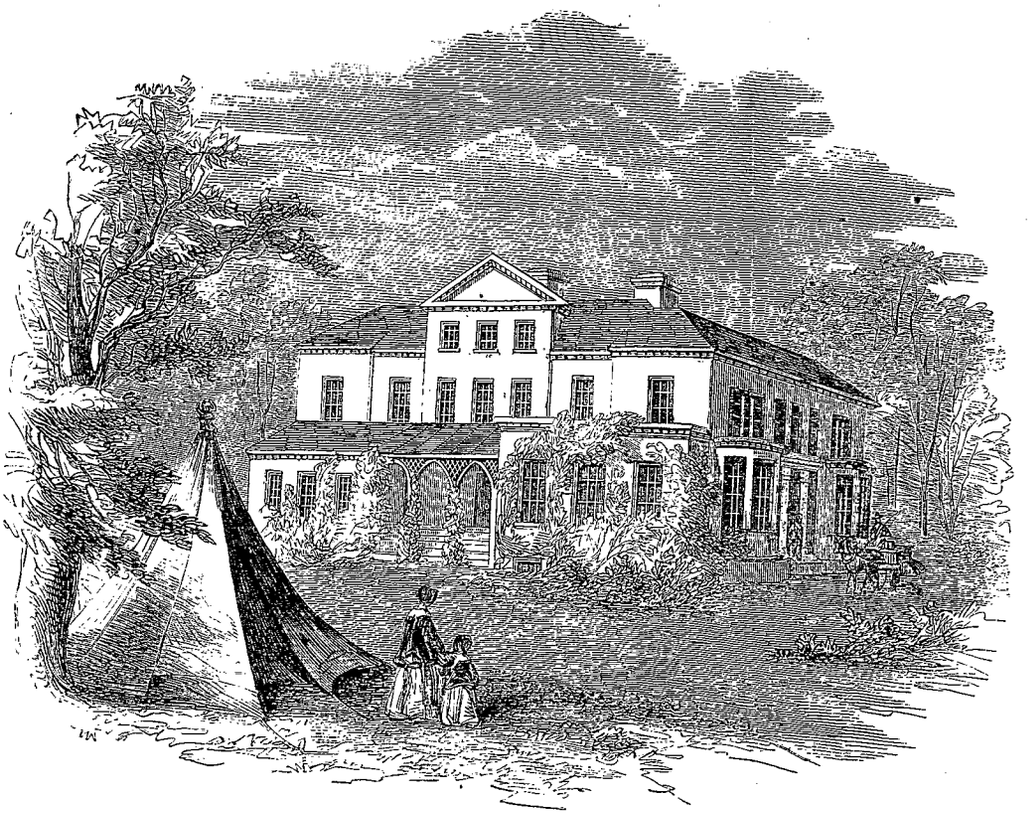

Résidence de la famille Edgeworth, en Irlande.

Située dans le comté de Longford, à soixante milles de Dublin, la résidence de la famille Edgeworth a été le point central d'où a rayonné sur le nord de l'Irlande l'esprit de perfectionnement, de bienveillant patronage, dont les salutaires effets se font encore sentir au milieu de la détresse générale. C'est là que M. Richard Lovell Edgeworth vint s'établir, en 1782, « avec la ferme résolution de consacrer le reste de sa vie à l'amendement de ses terres, à l'éducation de ses enfants, à l'amélioration des habitants d'un pays d'où il tirait ses revenus. » Fidèle à cet engagement pris avec lui-même, il commença sans retard l'application d'un système de sages et patientes réformes, qui plus universellement suivi eût peut-être préservé d'une ruine totale cette malheureuse contrée. Mais imitées seulement par points, rencontrant d'invincibles obstacles dans l'égoïste insouciance des grands propriétaires qui, absents pour la plupart, s'en remettent à des tiers avides du soin de prélever leurs rentes et de pressurer les misérables *tenants* du sol, ces réformes ne produisirent que des résultats partiels, et ne purent qu'arrêter momentanément l'Irlande sur la pente fatale où elle était lancée. C'est quelque chose néanmoins que d'avoir retardé un désastre inévitable, d'avoir conjuré le danger pendant plus de trente-cinq ans. M. Edgeworth y dévoua les forces d'une volonté inflexible, les lumières d'un jugement sain, les ressources d'un esprit fécond, les inspirations d'un cœur généreux. Il ne se contenta pas de remédier au mal; à sa place il créa le bien. Il trouvait les âmes, comme les terres, en friches, incultes, ou infestées de mauvaises herbes; une fois l'ivraie extirpée, il se hâta de semer le bon grain. Il savait démêler, à travers les ruses multiples de cette population spirituelle et asservie, des instincts de droiture engourdie, d'honneur atrophié, et il en tirait un parti merveilleux.

« On rapporte du célèbre roi de Prusse qu'il grondait en troupier et payait en prince, dit miss Edgeworth. Un tel homme serait aimé des Irlandais; mais il est un genre de caractère fort supérieur à celui-là, et qu'ils lui préféreraient de beaucoup, pourvu qu'on leur laissât le temps de le connaître : c'est celui qui paye, non en prince, mais en homme humain et sensé; celui qui, doué d'une irrésistible éloquence, n'en usa jamais que pour une juste cause; celui qui excelle dans cette verve d'esprit et de gaieté, où le dernier des Irlandais n'a point de rivaux; celui qui, tout en rendant hommage aux qualités de ses compatriotes, voit leurs défauts, aime leur générosité, et généreux lui-même ne s'en laisse pas imposer aisément; prêt à donner, prompt à servir, et cependant sachant refuser et punir à propos; bon sans faiblesse, équitable sans rigueur, s'arrêtant toujours à la délicate limite qui sépare le juste de l'injuste : un tel homme, fait pour être aimé et respecté en Irlande, y serait tout-puissant pour le bien. »

M. Edgeworth fut cet homme. On le reconnaît dans ce portrait tracé d'après nature par sa fille; et si elle s'abstient de le nommer, c'est que sa filiale délicatesse s'y refuse, et que les faits parlent d'ailleurs assez haut.

Outre son ascendant moral, M. Edgeworth apportait à sa tâche une grande somme de connaissances acquises. Préoccupé tout jeune de mécanique, il avait trouvé d'ingénieuses combinaisons pour accélérer la vitesse des voitures en augmentant le diamètre des roues, pour alléger et faciliter le tirage des charrettes. Il avait construit et fait marcher un chariot à voiles. Le premier, il avait inventé et appliqué, dans une circonstance particulière, le système des télégraphes de jour et de nuit. Enfin, pendant un voyage en France, en 1772, il avait entrepris à Lyon, en qualité d'ingénieur civil, la direction d'importants travaux. Il s'agissait, pour

agrandir la cité lyonnaise, emprisonnée entre deux rivières et des collines abruptes, de détourner le cours impétueux du Rhône, de lui creuser un nouveau lit, et de le forcer à reculer de près d'un mille sa jonction avec la Saône. La ville s'emparait ainsi de vastes terrains sur lesquels devaient s'élever de nouvelles constructions. Ce projet grandiose de l'architecte Perrache rencontrait dans l'exécution de graves difficultés. M. Edgeworth, se promenant un jour avec un capitaliste intéressé au succès, lui signala quelques bévues, et sur sa prière en causa avec l'ingénieur en chef et les principaux actionnaires. Frappés de la clarté de ses vues, de la simplicité des moyens suggérés, tous d'un commun accord le pressèrent de se charger d'une partie du travail qui exigeait autant de hardiesse que de savoir. Il y consentit sans rien stipuler pour lui-même, à la seule condition de pouvoir tirer tous les samedis sur le caissier une somme dont il ne serait tenu de rendre compte qu'en déclarant simplement qu'il en avait usé de son mieux, suivant ses lumières, dans l'intérêt de la compagnie.

Cette clause fut acceptée avec un empressement aussi honorable pour les associés que pour M. Edgeworth, qui s'occupa immédiatement d'alléger les dépenses de main-d'œuvre en y suppléant par l'heureuse application des forces mécaniques. Profitant habilement du courant que contre-balançait la résistance du câble qui servait au bac, il força des bateaux ou *trailles*, remplis de pierres et de gravier, à traverser le Rhône sans rameurs. Il jeta sur un ravin profond d'une vingtaine de pieds un pont étroit soutenu par un léger échafaudage, et y fit descendre et remonter, à l'aide de poulies, une procession de brouettes qui allaient sans guide se vider et s'emplir, au grand amusement des oisifs venus de Lyon pour jouir du spectacle. Un ouvrier, alléché par l'admiration de la foule, et voulant faire preuve d'adresse, se hasardait parfois sur ce périlleux sentier. Un jour il tomba et se cassa le bras. M. Edgeworth, estimant que la vie d'un homme valait mieux que la plus habile conception, fit aussitôt démolir son appareil et le remplaça par un système plus vulgaire et plus sûr. Ce sacrifice, fait sans ostentation, lui valut l'estime générale et la sympathie dévouée des travailleurs.

L'ouvrage avançait; le barrage du fleuve était presque achevé, et son nouveau lit plus d'à moitié creusé, lorsque M. Edgeworth, averti par un vieux batelier du Rhône qu'avant dix jours il y aurait une terrible crue, en prévint la compagnie, et insista pour doubler les ouvriers et augmenter les salaires à proportion de la célérité du travail. Les associés préférèrent un péril douteux à un déboursé certain, et M. Edgeworth dut se borner à faire inscrire ses observations sur les registres de la compagnie.

La catastrophe ne se fit pas attendre. Un matin, entre cinq et six heures, le fleuve, grossissant à vue d'œil, renversa et balaya pêle-mêle, avec un effroyable bruit, les piles, les madriers, les pierres de taille, les machines, détruisant en quelques minutes l'œuvre de plusieurs mois. Accouru sur le lieu du sinistre, M. Edgeworth vit s'ouvrir devant lui les rangs de la foule, et eut la satisfaction d'entendre dire de toutes parts que personne ne le blâmait. On savait qu'il avait prédit le désastre et qu'il l'eût conjuré si ses conseils eussent été suivis. Il ne s'en exposa pas moins généreusement pour sauver de l'inondation et du pillage un matériel considérable resté sur la grève dans l'île Perrache.

En rentrant chez lui, il trouva un billet d'un banquier de Lyon, M. Bono, qui désirait lui parler sur-le-champ. « Monsieur, lui dit ce digne homme, le malheur qui vient d'arriver doit vous imposer une gêne momentanée. J'ai à vos ordres mille louis que vous pouvez tirer sur moi à vue. » Les services de M. Edgeworth, comme ingénieur, étant complétement gratuits, les pertes de la compagnie ne l'atteignaient pas; mais M. Bono ignorait cette circonstance et le croyait ruiné : aussi cette offre généreuse alla-t-elle droit au cœur de M. Edgeworth, bien qu'il n'en profitât pas. La dévastation fut reconnue moindre qu'on ne l'avait craint d'abord : un assez vaste terrain avait été conquis sur le fleuve. On y devait ériger des moulins à farine, dont le produit couvrirait une partie des dépenses. M. Edgeworth fit les plans et commença une suite d'expériences brusquement interrompues par la nouvelle de la mort de sa femme, qui avait quitté Lyon pour aller faire ses couches en Angleterre. Il venait de terminer, sur le meilleur mode de construction des moulins à grain, un mémoire qu'il adressa à la compagnie. Un acte de celle-ci lui conféra en échange un lot de terre dans la nouvelle ville, due en partie à son active coopération. Les lois de cette époque interdisaient aux étrangers le droit de propriété en France; M. Edgeworth désigna pour représentant et dépositaire de ses titres un M. Rigaud de Terrebasse. « Mais quelque temps après, dit-il dans ses Mémoires, la tourmente révolutionnaire balaya avec la famille de Terrebasse mon souvenir et celui de mes services. »

Non, il n'en fut pas ainsi. On se rappelle encore à Lyon la part désintéressée que prit un ingénieur anglais aux travaux de Perrache. Les vieillards en ont parlé à leurs enfants; l'accueil empressé que trouva M. Edgeworth à son voyage à Paris en 1803 put le convaincre qu'un intervalle de trente ans, rempli de terribles convulsions politiques, n'avait pu faire oublier ni lui ni ses services. Nous ne sommes entrés dans ces détails qu'afin d'acquitter, pour notre faible part, cette dette de reconnaissance nationale.

Homme essentiellement pratique, M. Edgeworth, à son arrivée en Irlande, comprit la nécessité de commencer par soi et chez soi les améliorations qu'on veut populariser. Il sentit qu'avant de rien exiger des autres, il devait prêcher d'exemple. Il quittait, en Angleterre, une saine et comfortable demeure pour venir habiter une antique maison humide, incommode, mal distribuée, où sa femme (il s'était remarié) et ses huit enfants étaient trop à l'étroit. Il renonçait à la société d'amis chers et choisis, d'hommes d'élite pour s'établir au milieu de paysans traités en serfs, considérés comme une espèce à part. Au langage harmonieux des salons, aux allures élégantes de l'aristocratie, allaient succéder l'accent nasillard et traînant du *brogue*, les façons grossières et serviles de pauvres manants; à la séduisante facilité de toucher ses revenus par les soins d'un agent actif, l'ennui d'avoir à débattre ses propres intérêts avec une multitude de tenanciers criant misère, et munis d'autant de subterfuges qu'en peut suggérer un esprit délié qu'aiguisent la convoitise et la faim. C'était le chaos à débrouiller, un monde à créer. Maria Edgeworth, l'aînée des filles, âgée alors de douze ans, frappée de cet aspect, en a fait depuis une vive peinture : « L'arrière-cour, et jusqu'à la pelouse devant les fenêtres, étaient, dit-elle, assiégées et foulées d'oisifs, de solliciteurs, d'aspirants à toutes choses, de prétendants de toutes sortes, tenanciers, sous-tenanciers, percepteurs de loyers, percepteurs de bétail, agents, sous-agents; tous demandant audience, tous ayant des griefs à exposer, des renseignements secrets à donner, échangeant des accusations, des récriminations sans fin. Comme seigneur de la terre (*landlord*), et comme magistrat, le propriétaire était assailli de perpétuelles plaintes, d'interminables plaidoiries, d'affirmations plus que douteuses, où aucune sagacité humaine ne pouvait démêler la vérité. Puis venaient les veuves, les orphelins avec des histoires de détresse à fendre le cœur, dénonçant d'odieux actes d'oppression. Quand quelques-uns des suppliants étaient satisfaits, il en surgissait un autre essaim chargé de nouveaux griefs, de nouveaux titres, de plus de requêtes, de plus d'espérances que n'en auraient jamais pu réaliser temps, pouvoir, fortune. Telles et si grandes m'apparurent les difficultés qui accueillirent mon père à son entrée dans Edgeworth's Town, que je ne pouvais concevoir qu'il s'en pût tirer, ni ne pouvais-je imagi-

ner comment tous ces gens avaient fait pour se passer de lui et vivre en son absence. »

Il s'en tira cependant, grâce à un inépuisable fonds de bon vouloir, de décision, d'activité, de persévérance ; il ne brusqua, ni ne tourna les obstacles, mais entreprit de les vaincre un à un, petit à petit. Au lieu de jeter bas la vieille maison et de la reconstruire de fond en comble, il y fit, d'année en année, selon ses revenus, des additions et des changements. Il agit de même pour ses terres : le lendemain du jour où il en prit possession, il commença à enclore, à dessécher, à niveler, à planter, sachant bien qu'il travaillait pour un avenir lointain, mais enseignant la patience et la prévoyance à la population qui en est le plus dépourvue. Il entra immédiatement en relation avec ses tenanciers, et leur déclara qu'ils n'auraient affaire qu'à lui. Supprimant ainsi les agents intermédiaires, lèpre de la malheureuse Irlande, il releva la dignité humaine compromise par de longues habitudes de servilité.

Au rebours des maris et des pères qui croient que leurs femmes et leurs enfants n'ont rien à voir dans leurs affaires, M. Edgeworth traitait les siennes en famille. C'était au salon, en présence de tous, que se discutaient les intérêts, que se passaient les contrats : comment eût-il pu s'y glisser une clause douteuse, une prétention injuste? Ses fils et ses filles, dont il était l'unique et tendre précepteur, lui servaient tour à tour de secrétaire, et assistaient à l'application pratique des préceptes d'honneur et de loyauté qui gouvernaient sa vie.

Juge de paix du canton, il exerça cette magistrature paternelle avec une rigoureuse impartialité ; il tenait la balance égale entre un catholique et un protestant, un méthodiste et un presbytérien. La chose était si rare qu'on n'y crut pas d'abord ; mais le miracle une fois prouvé, un dicton populaire circula dans le pays : « Qui veut avoir prompte et bonne justice n'a qu'à aller trouver M. Edgeworth. »

On ne s'en faisait faute. Les plaideurs affluaient : c'était à qui déploierait le plus d'éloquence, le plus de souplesse d'esprit pour émouvoir le juge. Ces joutes de la parole, animées de la fougue irlandaise, ces improvisations à la fois sublimes et bouffonnes, étaient autant de piquantes révélations de mœurs. M. Edgeworth en causait dans son intérieur. Il mettait en relief les principaux traits de la physionomie nationale ; il en indiquait vivement les ombres et les clairs ; il se plaisait à reproduire le geste, l'accent des acteurs, non au point de vue critique, mais avec une tendre sympathie ; car voyant cette population face à face, cœur à cœur, il s'était pris pour elle d'une affection profonde. Il l'aimait de tout le bien qu'il cherchait à lui faire, des peines qu'il se donnait pour l'élever et la rendre meilleure.

Sa fille aînée, qu'une grande conformité de goûts et de caractère rapprochait de lui, écoutait avidement ces dramatiques récits.

« Mon père contait, dit-elle, avec une verve inimitable ; aucune nuance ne lui échappait ; jamais il n'exagéra pour produire de l'effet. Il rendait avec un égal bonheur les élans pathétiques des Irlandais et leurs saillies comiques. Souvent, après avoir entendu un plaidoyer touchant, il me le répétait mot pour mot. Il jouait, pour ainsi dire, devant moi le drame qui l'avait frappé, et j'écrivais, encore tout émue de son impression. »

Ces vives esquisses contenaient en germe l'*Essay on Irish bulh*, ou Coq-à-l'âne irlandais, que publièrent plus tard le père et la fille. La plainte d'une pauvre veuve contre son propriétaire, et la réplique de ce dernier, citées comme des modèles d'éloquence populaire par le poëte Campbell, dans son Cours de littérature, ne sont que la fidèle reproduction de la vérité. M. Edgeworth dépeignit à sa fille Maria la maigre et pâle figure de la femme qui, drapée d'une longue mante pareille à un linceul, à demi cachée sous un capuchon, en appelait à sa justice, le suppliant de dire trois mots en faveur « d'une pauvre veuve dépouillée, qui, en ce vaste monde, n'avait que lui pour prendre sa défense. » Il racontait comment, tout attendri, il avait mandé sur l'heure le propriétaire. Il vint : ce n'était ni un seigneur, ni un richard, mais un robuste paysan aux yeux gris, à la carrure épaisse, sortant tout fumant du labour. Le magistrat lui reprocha sa cruauté ; il l'écouta avec calme et prit à son tour la parole : « Je vas vous dire ce qu'elle est et ce que je suis. » Et, traçant un parallèle entre sa rude et laborieuse existence, et la vie oisive d'une femme sans enfants, sans mari, qui ne se refusait pas le régal du wiskey pour peupler sa solitude des fantômes de l'ivresse : « Et moi, qu'ai-je donc autre chose en ce vaste monde pour nourrir ma femme et mes huit enfants ? » s'écria-t-il, campé carrément sur ses jambes de colosse, et levant au ciel des bras herculéens ; « qu'ai-je donc autre chose que ces quatre os ? »

De cette excellente école d'observation, de droiture, de jugement, devaient sortir l'esprit si éminemment juste, le cœur si chaud, le talent si consciencieux et si vrai de Maria Edgeworth. Elle avait reçu du ciel son génie, mais elle en dut le développement et l'heureuse direction à son père ; elle étudia avec lui et à travers lui cette population bigarrée, étrange composé de contrastes, singulière alliance de pénétration et de crédulité, d'énergie et de faiblesse, de raison et de folie ; caractère à mille faces qui, faute d'être envisagé dans son ensemble, était si mal jugé en Angleterre. Miss Edgeworth résolut de le peindre fidèlement, s'en fiant aux qualités pour racheter les défauts.

Castle Rackrent, conte hibernien, malheureusement inédit pour la France, car son cachet d'originalité irlandaise le rend intraduisible, est un mirage de la nature même. C'est l'Irlande de 1782, demi-civilisée, demi-barbare, l'Irlande daguerréotypée par le soleil de l'esprit. Le naturel du style, les touches fines et comiques du récit du vieux Thaddy, qui se résigne, par pure condescendance pour la noble famille, à être vêtu, logé, nourri gratis dans le château, lui et les siens, de père en fils ; le panégyrique qu'il fait à sa façon des trois seigneurs qui se sont succédé dans le manoir héréditaire, dilapidant à l'envi la fortune ; son admiration acquise à ses maîtres comme partie de leur apanage, et s'étendant aux vices dont profitent les inférieurs ; l'abondance et le choix des expressions populaires et locales, tout révélait dans ce début un grand peintre de mœurs ; tout faisait pressentir le futur auteur de *l'Ennui*, de *Leonora*, de *Patronage*, de *Harrington*, d'*Ormond*, de *Vivian*, et de tant d'autres œuvres remarquables.

Au premier pas fait sur ce terrain fertile, miss Edgeworth se sentit *at home*. Elle avait trouvé sa veine d'inspiration ; elle venait de créer le roman national, d'ouvrir la voie large et féconde, où le plus grand des romanciers modernes devait bientôt la suivre.

Walter Scott, énumérant les causes qui décidèrent de sa vocation littéraire, dit, dans la préface générale de ses œuvres :

« D'abord ce fut le renom si étendu et si bien mérité de miss Edgeworth, dont les personnages irlandais ont familiarisé les Anglais avec le caractère de leurs gais, spirituels et affectueux voisins, à ce point qu'on peut dire en toute vérité qu'elle a plus fait pour cimenter l'union des deux pays que toutes les mesures législatives prises dans ce but.

» Sans avoir la présomptueuse espérance d'égaler l'expansive gaieté, le tact exquis, l'émouvante tendresse qui règnent dans les ouvrages de ma digne et vénérée amie, je sentis qu'il y avait à tenter pour l'Écosse quelque chose de ce que Maria Edgeworth a si heureusement accompli pour l'Irlande ; quelque chose qui montrât mes compatriotes à leurs frères d'Angleterre sous un jour plus favorable, qui leur conciliât une juste sympathie pour leurs vertus, une charitable indulgence pour leurs faiblesses. »

Miss Edgeworth n'avait pas seulement révélé l'Irlande à

l'Angleterre, mais à l'Europe. Traduits en France, en Allemagne, en Italie, ses romans firent partout une vive sensation. C'est que, sous un aspect nouveau, à travers des allures originales, on retrouvait le cœur humain qui est de tous les pays et de tous les temps.

Précurseur de Walter Scott, successeur, comme moraliste, de l'immortel Richardson, miss Edgeworth considérait le talent comme un moyen providentiel de répandre et de populariser l'amour du bien et du bon. A ses yeux l'écrivain de génie a charge d'âmes; il doit compte à Dieu et à la société des esprits qu'il égare, des imaginations qu'il pervertit : aussi que de droiture, quelle scrupuleuse probité dans ces consciencieuses études !

Si aujourd'hui elles nous semblent plus pâles qu'il y a

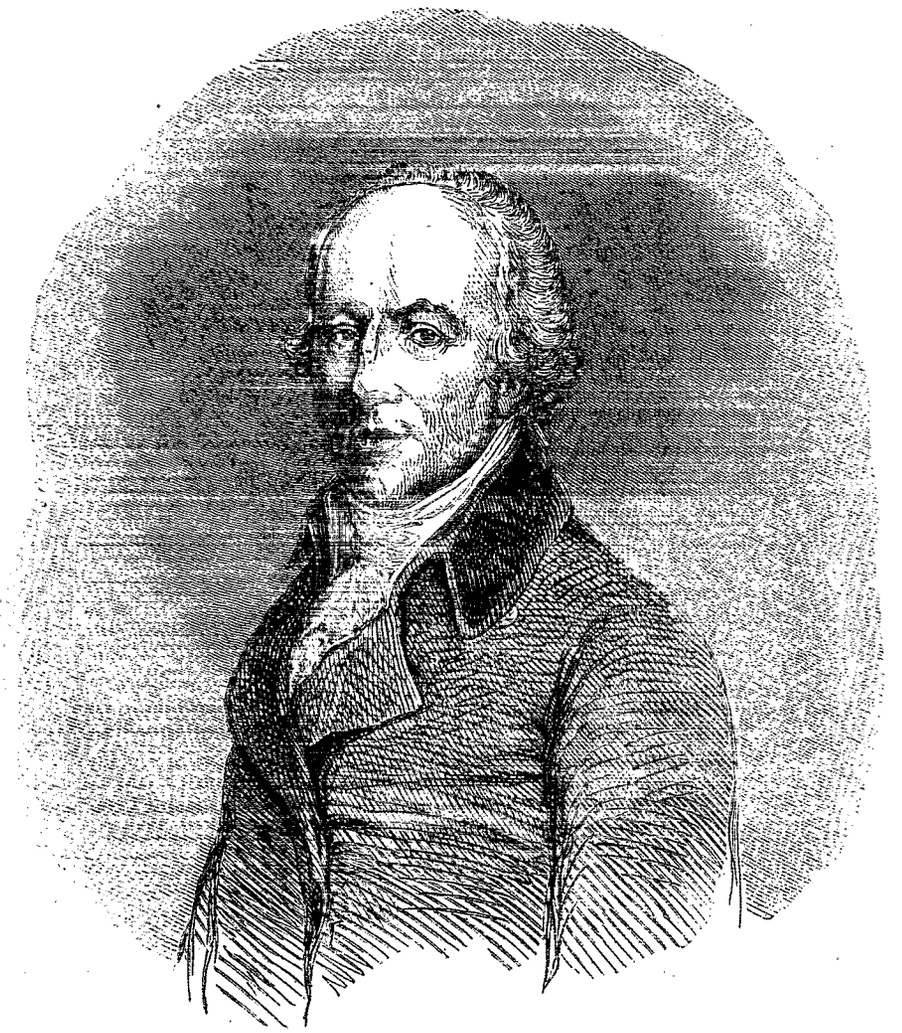

Richard Lowell Edgeworth (1). — Dessin de Pauquet.

trente à quarante ans, la faute n'en est pas à elles, mais à nous. La fine pointe de l'intelligence s'est émoussée sous les coups redoublés d'une littérature qui, cherchant l'effet à tout prix, s'inquiète peu de frapper juste, pourvu qu'elle frappe fort; qui prend le délire de la fièvre pour la vie, et sans dépasser l'épiderme masque sous un éblouissant luxe de mots la stérilité du fonds. Détourné de son véritable but, devenu d'instituteur des masses l'aveugle pourvoyeur des grossiers appétits du vulgaire, le romancier que pousse une âpre curiosité à la poursuite du bizarre et du neuf, va fouillant les égouts de la société, et nous fait vivre depuis trop longtemps dans une atmosphère corrompue et corruptrice.

Tout au rebours, miss Edgeworth nous transporte sous un ciel serein, dans une région calme et pure, où nous respirons à pleine poitrine un air salubre où agissent, pensent et se meuvent, non des êtres exceptionnels, exagérations de vices et de vertus également faux, mais des personnages vivants que nous avons rencontrés, adoptés, aimés. Le mal, relégué au dernier plan du tableau, apparaît à peine, pour servir de repoussoir au bien. Miss Edgeworth croyait que la peinture des mauvaises actions exerce une influence immorale. Elle mettait toutes ses séductions, toutes les grâces de son esprit enjoué, à parer de charmes vrais la droiture et la vérité. Son observation pénètre les plus secrets replis des caractères; mais sa réserve féminine n'écarte jamais tous les voiles. Il y a un charme indicible à cette dignité pudique qui refoule la passion au fond du cœur, et s'oppose aux tumultueux bouillonnements qui laissent le vase vide. Sous la sobriété de l'expression, on sent la plénitude du sentiment; l'émotion vous gagne, d'autant plus forte qu'elle est plus contenue. Un mot arrive, simple, naïf, et vos larmes jaillissent; car ce mot dévoile tout un mystère d'abnégation, une longue et secrète angoisse, une de ces luttes muettes où la chair, vaincue par l'esprit, souffre, gémit et saigne : c'est à la fois un cri de douleur et de triomphe. Vous pleurez, mais de saines larmes qui, loin d'énerver, fortifient; vous admirez cette puissance morale qui s'exerce au dedans et régit des États le plus ingouvernable; vous

(1) A notre grand regret, nous ne pouvons donner un portrait de miss Edgeworth; il n'en existe aucun (voy. p. 355).

participez de cette force, et vous en êtes fier ; vous comprenez mieux le devoir imposé avec la double autorité du talent et de l'exemple.

Il existe une telle harmonie entre les écrits de miss Edgeworth et sa noble vie, que l'on ne saurait séparer l'admiration qu'inspire l'œuvre de la tendre vénération que l'on ressent pour l'auteur. C'est que son génie, c'est elle ; c'est sa pure et chaste individualité ; c'est le parfum de vertu qui émane des actes. Son dévouement filial, sa pieuse et fraternelle sollicitude rayonnent du cercle intime de la famille sur l'humanité tout entière ; son inépuisable bienveillance nous convie à la part de bonheur accessible à tous. Bien qu'invisible dans sa création, on y sent partout sa présence ; sa voix vibre, ses yeux étincellent, sa main presse doucement votre main. Au lieu de la femme de lettres assise à son pupitre, et composant froidement un livre, c'est une amie pleine d'indulgence qui vient, avec une grâce inflexible et enjouée, vous présenter le miroir de la vie, vous ouvrir les trésors de son observation, et en tirer pour vous de salutaires enseignements. Comment résister à cet appel ? Qui ne voudrait s'élever au niveau de cette précieuse estime ?

Si cette bienfaisante influence est irrésistible pour tout lecteur qui a le jugement droit et le cœur haut placé, combien ne sera-t-elle pas plus efficace encore sur l'enfant assez heureux pour rencontrer un pareil guide ? Élevée par un père qui pressentit de bonne heure ce qu'elle serait un jour, miss Edgeworth avait assisté à toutes les phases de l'éducation d'une famille croissante, composée successivement de dix-huit enfants nés de divers mariages, et différant d'âges et de caractères. Elle avait recueilli et noté les causeries familières dans lesquelles le précepteur paternel se plaisait à développer les affections en même temps que l'intelligence.

Un moment séduit par les brillantes théories en vogue dans sa jeunesse, M. Edgeworth en avait, à l'essai, reconnu les dangers et le vide. Aux assertions téméraires de Rousseau, il avait substitué les faits ; aux conjectures hasardées, les lumières de l'expérience ; aux subtils artifices, la plus complète véracité. Les résultats dépassèrent son attente, et il

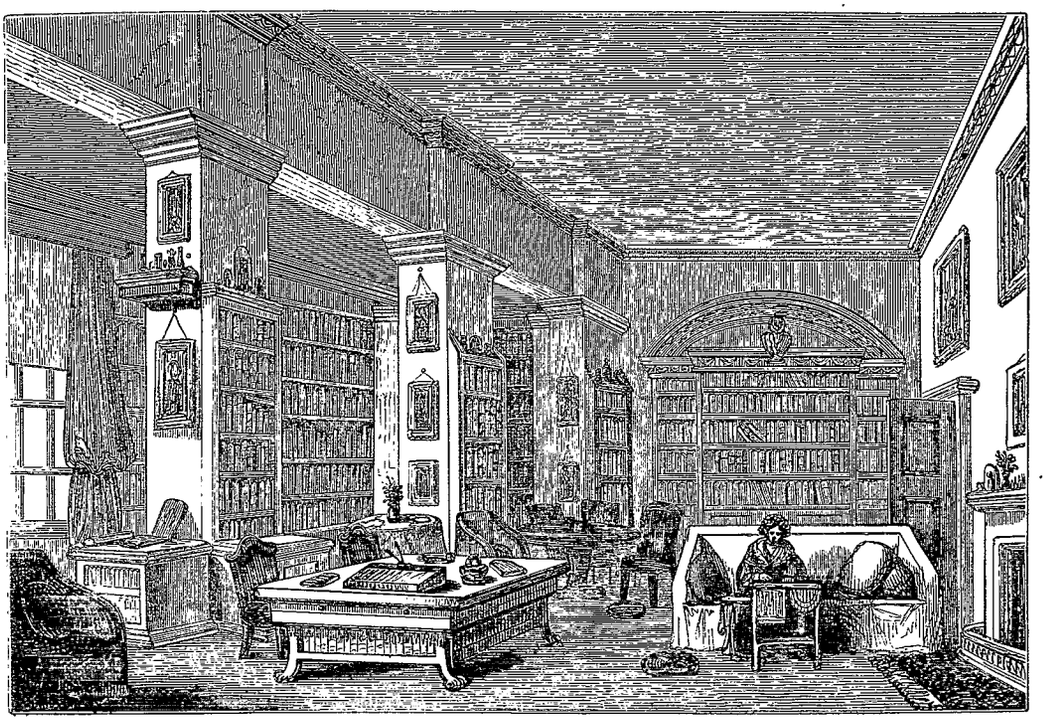

Bibliothèque et cabinet de travail de miss Edgeworth.

crut de son devoir d'indiquer aux parents la marche qu'il avait suivie.

Émile était le roman de l'éducation ; l'histoire restait à faire. Entreprise épineuse, car il s'agissait d'aborder au vif et au vrai un sujet traité à faux avec tous les prestiges de l'éloquence. Opposer à de poétiques sophismes des vérités prosaïques, n'émettre un principe qu'en *l'illustrant* d'incidents journaliers et en apparence puérils, s'abstenir dans un ouvrage sérieux de toutes déclamations philosophiques pour dire simplement ce qui avait été bien vu, bien observé ; cheminer pas à pas, terre à terre, au lieu de prendre son essor dans les nues, c'était, en 1798, faire acte d'abnégation et de courage. Miss Edgeworth y aida son père de toute la force de sa conviction. Comme lui, elle croyait à la puissance des impressions premières ; son talent déjà formé se prêta merveilleusement à ce concours. Les pensées graves s'assouplirent et se déridèrent sous sa plume ; les idées générales s'éclairèrent d'une foule d'anecdotes. Elle infusa partout la jeunesse et la vie. L'*Éducation pratique*, chef-d'œuvre d'observation, de perspicacité, de jugement, signala l'heureuse alliance de deux esprits supérieurs, si bien faits pour s'entendre et pour se compléter (1).

Après le livre des pères et mères, vint celui des enfants, *Early Lessons*, commencé par M. Edgeworth et sa femme *Honora*, dont une mort prématurée interrompit les travaux, continués et complétés par Maria Edgeworth, sous le titre de *Frank*, *Rosamond*, *Harry and Lucy*, etc. (2). Là, elle domine de toute la hauteur de sa conscience, de toute la supériorité de son ascendant moral, et avec des formes si simples, si tendres, si souples, qu'elle semble, à l'instar d'Élisée, se rapetisser pour animer de son souffle l'âme encore engourdie de l'enfant.

Persuadée que l'apprentissage des hautes vertus est dans la pratique des petits devoirs, et qu'on ne saurait s'exercer trop tôt à vaincre en leur germe les entraînements de faiblesse, d'indocilité, de dissimulation qui préparent les vices,

(1) Traduit en français par M. Pictet, ce livre parut à Genève en 1800. Tous les ouvrages publiés depuis sur l'éducation lui ont fait de nombreux emprunts.

(2) Traduit par séries d'âge, sous le titre d'*Éducation familière*.

elle nous montre Frank et Marie, Rosemonde et Georges, Henri et Lucie, observateurs scrupuleux de la vérité, étourdis parfois, taquins et vaniteux souvent, mais toujours sincères vis-à-vis d'eux-mêmes, candides dans l'aveu de leurs fautes, sujets à faillir, prompts à se corriger. Aux prises avec les séductions du mauvais exemple, avec les défaillances du respect humain, ils savent braver le ridicule, subir les railleries, opposer à l'injustice une courageuse constance, et cela, grâce à la force d'âme qui a grandi avec eux, « force que l'or ne peut acheter, ni la science donner, » mais que chacun de nous apporte en naissant, et qui se développe sous l'empire d'une bonne direction. Il y a telle épreuve de Frank qu'on serait fier d'avoir traversée comme lui, à n'importe quel âge. Je ne connais pas d'enseignement plus saisissant, plus dramatique que les scènes qui se passent au château de Bellombre. Lancé pour la première fois hors de la famille, tombé dans un cercle d'écoliers en vacance, riches et infatués de leurs mérites, le jeune garçon entend décrier tout ce qu'il honore, louer tout ce qu'il méprise. En butte aux sanglants quolibets que lui attirent les qualités mêmes qu'il s'est efforcé d'acquérir, il demeure impassible; mais sa juste et vertueuse indignation éclate dès que ses parents sont en cause. Placé dans la dure alternative de mentir, de passer pour complice, ou d'être délateur, il sait se taire et attendre. Ce monde en miniature, ses dangers, ses bassesses, ses petites perfidies avec lesquelles contrastent de généreux instincts faussés par la flatterie, surtout la loyauté de Frank, composent un tableau plein d'intérêt et de mouvement. Chaque personnage a sa valeur individuelle et concourt à l'effet général. Les caractères sont nuancés avec un art infini. Bien des hommes de vingt-cinq ans liraient avec fruit ce petit volume. La vue du mal et du bien y est si nette, la foi dans le devoir si ferme, le courage moral, de beaucoup le plus rare, si naïvement compris et pratiqué par un enfant de douze à treize ans, qu'on ne sait ce que l'on doit admirer le plus de la grandeur du but ou de la simplicité des moyens. Miss Edgeworth ne tombe jamais dans l'écueil des moralistes vulgaires qui promettent à la vertu l'approbation universelle et les faveurs de la fortune. Elle place la récompense plus haut et plus près; elle croit que le progrès, la persévérance, la conscience d'avoir bien fait sont des sources d'inépuisables joies fort au-dessus de l'éloge et d'un misérable intérêt d'argent.

« J'ai beaucoup désiré répandre et faire accepter cette vérité morale, écrivait-elle; je ne sais si j'ai réussi. » Sa modestie pouvait seule en douter. La salutaire influence de ses ouvrages d'éducation a été immense; elle a contribué depuis un demi-siècle à fortifier en Angleterre le respect du devoir, les liens de la famille, l'obéissance aux lois. « Comment ne pas l'honorer, l'aimer à l'égal d'une mère, disait un Anglais; ne nous a-t-elle pas tous élevés ? »

La suite à une prochaine livraison.

LES AZULEJOS.

Les azulejos sont de minces carreaux d'argile cuits au four, émaillés à l'une de leurs surfaces. On suppose que le mot *azulejo* est dérivé d'un mot arabe ou persan qui signifie bleu : cette couleur est celle qui domine presque toujours dans ce genre d'ornements.

En Portugal, il y a peu d'églises, peu de maisons qui n'en renferment. Tantôt ils encadrent les portes des édifices, tantôt ils ornent les vestibules et les escaliers. Dans la plupart des maisons, même dans les plus pauvres, les murs extérieurs en sont garnis jusqu'à la hauteur d'un mètre environ. Il y a même des maisons qui en sont recouvertes extérieurement depuis leur base jusqu'au toit. Ces azulejos sont carrés et ont presque tous de 13 à 16 centimètres en tous sens. Ils présentent toujours un fond blanc avec des dessins qui, pour la plupart, sont de couleur bleu azur. Sur les plus anciens azulejos, on voit des dessins en relief. Les plus beaux sont ceux qui appartiennent au dix-septième et au dix-huitième siècle; ils représentent des châsses, des sujets sacrés, des faits ayant rapport à l'histoire du Portugal, des scènes champêtres, des paysages, des vases remplis de fleurs, des arabesques, des ornements architectoniques de l'époque de le Nostre.

Un document du quinzième siècle donne la certitude que les azulejos étaient, dès cette époque, très-usités en Portugal. Il y est dit : « Les deux autels et le maître-autel carrelés de *bom azorecho.* »

On conserve beaucoup d'azulejos unis des seizième et dix-septième siècles; il en existe aussi en relief à Cintra.

On voit de précieux azulejos dans l'hôtel du comte d'Almada au Raio, où se réunirent les conjurés pour l'acclamation de 1640; ils représentent les principaux faits de cette révolution, qui mit fin à la domination espagnole en Portugal. Ce fut le propriétaire, un des conjurés, qui fit exécuter ce travail. Ces azulejos couvrent une espèce de niche à l'extrémité du jardin. Au-dessus de la fontaine placée au centre de la niche, est le plus grand des trois sujets : il représente le moment où l'attaque fut dirigée contre le palais. Le comte d'Almada est sur un balcon; il harangue la multitude et lui présente un drapeau sur lequel on lit : « Liberdade ! liberdade ! Viva el rei dom Joao IV ! » Sur le premier plan, les conspirateurs combattent les soldats espagnols; quatre chevaux effrayés tirent un carrosse d'une forme antique. A droite, sur le mur latéral, six conspirateurs sont assis dans un jardin autour d'une table. A gauche sont représentés la procession et le miracle qui eurent lieu à l'occasion de la révolution : l'archevêque de Lisbonne, Rodrigo da Cunha, en tête d'une grande multitude, porte la croix; le Christ étend son bras droit.

On voit des azulejos dans presque tous les bâtiments du siècle dernier. Il y en a qui se rapportent aux mœurs de l'époque; d'autres représentent des combats de taureaux, des danses, des chasses au sanglier, etc.

Evora, dont nous avons fait connaître les monuments antiques (voy. la Table des dix premières années), possède beaucoup d'azulejos anciens et modernes. Les plus anciens sont en forme d'échiquier; plus tard vinrent ceux qui représentent des branches et des fleurs. Vers la fin du dix-septième siècle et le commencement du dix-huitième, les azulejos représentèrent des arabesques : tels sont ceux que l'on voit dans l'église de Saint-Mamède, à Evora. Les azulejos du couvent dos Loios, ou du collége de Saint-Jean l'Évangéliste, présentent des sujets historiques avec des figures dans de grandes dimensions. Ils sont l'ouvrage d'Antonio di Oliveira et ont été peints en 1711.

Les azulejos d'Alicante datent, dit-on, du temps des Maures.

A Manicos, village des environs de Valence, il existe une fabriques d'azulejos. En Espagne, les azulejos sont nombreux : quelques-uns sont d'une date antérieure au quinzième siècle; par exemple, dans l'Alcazar de Séville.

En France, on trouve des azulejos du douzième siècle dans l'église de Saint-Denis; on en voit aussi de modernes, très-bien exécutés, au château d'Écouen.

LA BATAILLE DE SEMPACH.

ARNOLD DE WINKELRIED.

Les waldstettes ou cantons forestiers de la Suisse avaient fondé leur liberté, depuis trois quarts de siècle, sur l'alliance et la victoire. Il y avait soixante et onze ans que Léopold I, duc d'Autriche, avait été vaincu à Morgarten (1315) par les confédérés de Schwitz, Uri et Unterwald. Depuis, d'autres victoires avaient fortifié et agrandi la confédération : Lucerne, Zurich et Berne y étaient entrées; mais, à mesure que les moyens de résistance s'accroissaient dans les libres monta-

gnes de la Suisse, les dangers extérieurs augmentaient dans une proportion plus grande encore.

La faiblesse de l'empereur Wenceslas n'offrait plus aux États qui voulaient relever de lui seul un appui suffisant. Léopold, duc d'Autriche, homme de courage, qui avait plusieurs des vertus du chevalier, gardait au fond de son cœur un vif ressentiment des échecs éprouvés par sa maison dans sa lutte avec les pâtres des Alpes. La noblesse de Souabe et d'Argovie ne demandait pas mieux que de le seconder dans une nouvelle entreprise contre ces *orgueilleux* paysans. Le même esprit qui animait les seigneurs contre les hommes libres des cités impériales les excitait à entreprendre d'abattre ceux qu'on regardait au loin comme les plus fermes défenseurs des franchises antiféodales.

On était en 1386 : les hommes des cantons, sans se trouver encore unis, comme ils le furent plus tard, en confédération régulière, luttaient d'un commun accord contre les empiétements de l'Autriche et des seigneurs. On défendait contre eux, tantôt par des négociations, tantôt par des actes violents, la liberté des péages et du commerce. Il y avait au fond de toutes ces querelles politiques une question économique d'un intérêt plus pressant encore : il s'agissait souvent pour les pauvres montagnards d'être ou de ne pas être ; il s'agissait de ne pas mourir de faim dans ces sauvages vallées par l'effet des entraves mises au commerce.

Léopold lui-même, ami de la justice, blâma plus d'une fois l'arrogance et la dureté des seigneurs ; il les avertissait en soupirant qu'ils causeraient la ruine et la perte de leur souverain. Hermann Grimm de Grunenberg, violent ennemi des confédérés, les gênait cruellement par le péage établi dans sa seigneurie de Rotenbourg. Ce péage était contraire aux traités : les Lucernois s'en étaient plaints à plusieurs reprises ; enfin la patience de plusieurs se lassa. Pendant que le seigneur célébrait le service divin devant sa petite ville, une troupe de jeunes Lucernois prit les armes, contre la volonté de l'avoyer et du conseil, courut à Rotenbourg, renversa les murailles dans le fossé, chassa Hermann de Grunenberg, et rentra dans Lucerne sans avoir répandu une goutte de sang.

Ce ne fut point là l'unique cause de la guerre ; il y en avait de profondes et d'inévitables dans la lutte des classes ennemies, mais ce fut du moins le signal de cet embrasement. Les imaginations s'échauffèrent ; on vit des signes précurseurs sur la terre et dans le ciel ; des flammes errantes avaient voltigé sur les tours crénelées ; un prêtre avait vu dans le ciel un homme armé vaincu par un homme sans armure. L'attente des grands événements exalte les esprits, qui ne manquent pas alors de donner un corps à leurs chimères.

Le gouvernement de Lucerne avait désapprouvé la violence des jeunes gens. Il aurait voulu obtenir justice, mais par de meilleures voies. Maintenant, engagé dans la lutte, il comprit qu'on ne pouvait plus reculer. Les confédérés furent de son avis, et dès-lors les opérations actives commencèrent. Plus d'un château tomba ou fut réduit en cendres. Plusieurs petites villes, entre autres Sempach, réclamèrent l'appui des confédérés.

Léopold revenait vainqueur de l'Alsace, où il avait rudement traité les villes impériales ; il jurait de punir maintenant les Suisses, auteurs d'injustes violences, et d'anéantir leur insolente confédération. Les seigneurs entrèrent si vivement dans cette querelle qu'en moins de douze jours les Suisses reçurent cinquante-trois déclarations de guerre. Les nobles avaient à se venger de Morgarten et d'autres journées fatales ; plusieurs ne cherchaient qu'une occasion de guerroyer et regrettaient seulement de ne pas trouver de plus dignes ennemis.

Les pauvres bergers se voyaient menacés du plus affreux péril. Uri, Schwitz, Unterwald avaient naguère secouru la ville de Berne contre les seigneurs du voisinage, et l'avaient rendu victorieuse à Laupen. Ils requirent à leur tour l'assistance des Bernois qui s'excusèrent. Avaient-ils pour cela de justes raisons ? Était-ce de bonne foi qu'ils alléguaient que la trêve avec Léopold n'était pas expirée ? Il est permis de croire qu'ils consultèrent un peu trop, dans cette circonstance, les intérêts de leur politique personnelle. « Quand on considère, dit l'équitable Muller, ce que les Bernois firent à cette époque, avant et après la déclaration de guerre, on peut vanter l'habileté avec laquelle ils ont acquis des seigneuries ; mais la bataille de Sempach manquera toujours à leur gloire. »

Les engagements précurseurs de la grande lutte amenèrent des catastrophes effroyables, et l'on voit avec une douloureuse surprise que la cause des nobles était servie par des moyens plus cruels que celle des paysans. Reichensée, ville fidèle aux Suisses, fut prise par l'ennemi ; tout ce qui échappa aux flammes fut égorgé, sans distinction d'âge ni de sexe. L'armée de Léopold se faisait suivre de chariots pleins de cordes pour pendre les vaincus.

On crut que le duc attaquerait Zurich, comme son père avait fait. L'armée des confédérés, forte de seize cents hommes, se hâta d'occuper cette place. Léopold assembla ses troupes près de Baden en Argovie, au même lieu où soixante et onze ans auparavant s'était réunie l'armée qui fut vaincue à Morgarten. Le duc, informé de la concentration des troupes fédérales dans les murs de Zurich, laissa un corps d'infanterie en observation à quelques lieues de cette ville, sous les ordres de Bonstetten, et marcha lui-même dans la haute Argovie, pour aller surprendre Lucerne et les waldstettes abandonnés. Les Suisses, persuadés que tout l'effort de la guerre se porterait là où serait Léopold, laissèrent Zurich à la garde des bourgeois, et coururent défendre leur pays menacé. Ils se portèrent, le 9 juillet, dans une forêt qui dominait des campagnes fertiles et les rives du lac de Sempach.

Léopold s'avançait avec sa brillante cavalerie et son infanterie composée de mercenaires. Arrivé au bas des collines, il fit tout à coup mettre pied à terre à ses cavaliers, soit qu'il crût cette manœuvre plus favorable, soit qu'il dédaignât de combattre à cheval de misérables fantassins. Les deux troupes offraient un parfait contraste : là un petit nombre de paysans (1) mal pourvus d'armes offensives, et réduits, pour armes défensives, à des planchettes ou des fascines qu'ils avaient attachées à leurs bras en guise de boucliers pour parer les premiers coups ; ici des chevaliers tout couverts d'acier, et dont les casques dorés, couronnés, étincelaient aux rayons du soleil.

Les seigneurs se formèrent en phalange serrée ; les piques du quatrième rang dépassaient le premier de plusieurs pieds. Néanmoins le baron de Hasenbourg, vieux guerrier plein d'expérience, voyant la contenance des ennemis, avertit Léopold du danger, et conseilla d'appeler Bonstetten. On railla le sage guerrier : *Hasenbourg, Hasenhertz !* (lièvre-bourg, cœur de lièvre !) lui cria un faiseur de calembours ; car il y en eut de tout temps et dans tout pays.

On voulait que Léopold se retirât à l'écart, ou du moins qu'il restât à cheval ; il s'y refusa, avec des sentiments dignes d'une meilleure cause. « Eh ! quoi, dit-il, Léopold regarderait de loin ses chevaliers mourant pour lui ? Non, je veux vaincre ou mourir avec eux sur mon héritage ! »

Les confédérés avaient compté se tenir sur la défensive ; mais, quand ils virent l'ennemi à pied, et immobile dans la plaine, entraînés par leur ardeur, ou peut-être conduits par une habile tactique, ils s'élancèrent impétueusement, formés en coin, poussant de grands cris, et persuadés qu'ils allaient enfoncer du premier choc cette muraille de fer. Il en alla bien autrement. Reçus avec une intrépide fermeté, ils se brisent d'abord eux-mêmes contre une forêt de lances. L'ennemi paraissait se former en demi-lune, et menaçait de les envelopper de son large front. Déjà soixante guerriers de Lucerne avaient perdu la vie. Principaux auteurs de la guerre,

(1) Treize cents hommes contre quatre mille.

ils avaient eu l'honneur d'attaquer les premiers ; leur chef, l'avoyer Petermann de Gundoldingen, était blessé à mort. On craignait la surprise de quelque corps agissant sur les derrières, ou l'arrivée soudaine de Bonstetten, un moment d'hésitation pouvait tout perdre. Un trait d'héroïsme sauva tout.

Arnold Strutthan de Winkelried, homme du pays d'Unterwalden, s'élance en avant, et s'écrie : « Frères, je vous ouvre un chemin ; prenez soin de ma femme et de mes enfants ! » Aussitôt cet homme, de taille athlétique, saisit dans ses robustes bras autant de lances qu'il peut, les attire à lui, les entraîne, se fait clouer sur la place, et par cette brèche soudaine, il ouvre, en effet, un passage à ses amis dans le bataillon des seigneurs. Dès que les Suisses y furent entrés, ils eurent tout l'avantage ; avec leurs massues armées de fer, leurs pesantes épées, leurs haches, ils frappent à droite et à gauche ; la chance tourne ; les ennemis sont rompus, mis en déroute ; ce ne fut bientôt qu'un affreux carnage. Léopold périt avec un grand nombre de seigneurs, la plupart de maisons illustres. Réduits à l'extrémité, ceux qui survivent s'écrient : « Les chevaux ! les chevaux ! » Mais les écuyers, infidèles et lâches, étaient montés dessus, et fuyaient à toute bride. Cet incident compléta le désastre de la noblesse.

Pendant ce temps, l'avoyer de Lucerne, l'héroïque Gundoldingen, le second héros de la journée, mourait lentement de ses blessures. Un Lucernois courut à lui, et lui demanda ses dernières volontés. L'avoyer, dont les pensées planaient bien au-dessus des intérêts matériels, ne pensait dans ce moment suprême qu'à la liberté et au bonheur de sa patrie. Il répondit d'une voix mourante à celui qui l'interrogeait : « Dis à mes concitoyens de ne laisser aucun avoyer plus d'une année en charge ; c'est ce que leur conseille Gundoldingen, qui leur souhaite victoire et prospérité. » Il mourut après avoir dit ces mots.

Telle fut l'issue de la grande journée de Sempach, remarquable par plusieurs circonstances entre toutes les batailles, et qu'on peut comparer aux plus renommées que les anciens Grecs aient livrées pour leur liberté. Quel dévouement plus sublime, plus énergique et plus heureux que celui de Winkelried ! On ne connaît de lui que sa mort ; on n'a pas retenu de ce héros d'autres paroles que celles qu'il prononça en se dévouant. Mais une telle mort, mais ces paroles où l'amour de la famille s'unit d'une manière si touchante à l'amour de la patrie, suffirent pour lui assurer la plus glorieuse immortalité.

Aussi le nom de Winkelried est-il placé, chez les Suisses, à côté de celui de Guillaume Tell. Winkelried a même l'avantage d'appartenir incontestablement à l'histoire, sans qu'il soit possible d'élever le moindre doute sur les circonstances



La Bataille de Sempach, en 1386. — D'après une ancienne estampe. — Dessin de Pauquet.

de son action ; tandis que plusieurs savants ont essayé de reléguer dans les légendes plusieurs détails du récit dont Guillaume Tell est le héros.

Winkelried a été souvent célébré par les poëtes suisses ; l'un des combattants de Sempach, Halbsouter, composa sur cette bataille un chant de victoire qui nous reste, et dans lequel Winkelried ne fut pas oublié (1).

(1) On trouve la chanson du Halbsouter (soixante-quatre strophes) à la suite de la traduction allemande que M. Nessler a publiée à Genève (1846, chez Kessmann) du beau drame de Winkelried par M. J.-J. Porchat. Cette chanson est un des plus intéressants monuments du dialecte allemand de la Suisse au quatorzième siècle.

Une statue grossière, sur une fontaine de Stanz, chef-lieu du bas Unterwalden, consacre la mémoire du héros de la contrée. On conserva longtemps sa cotte de mailles dans l'arsenal ; on voyait la chapelle des Winkelried sur la route d'Ennemoot : c'était un monument simple, solitaire, vénéré, qui malheureusement n'a pas été épargné dans les guerres d'invasion dont la Suisse fut le théâtre il y a un demi-siècle.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. Martinet, rue et hôtel Mignon.

AIRS RUSTIQUES.



Dessin de Freeman.

— Que fera Jenny ? se disent les gens de la ferme en se montrant de l'œil la jeune fille qui revient des champs la faucille sur le bras.

Jenny elle-même ne pourrait le dire : placée entre deux destinées, elle ne sait encore que choisir.

Vers la montagne, sur l'escarpement revêtu d'un maigre pâturage, est une pauvre cabane où demeurent sa marraine et Williams, le fils de la bonne vieille. C'est là que celle qui a longtemps remplacé sa mère voudrait la ramener. Bien souvent déjà elle l'a rappelée par ses messages, bien souvent Williams est venu chercher sa réponse ; mais Jenny ne sait que résoudre. Quittera-t-elle la grande ferme de Georges pour la petite chaumière où elle fut élevée ? Échangera-t-elle les joies de la richesse contre les angoisses de l'indigence ? Préférera-t-elle le pauvre ménétrier de village au riche laboureur ? Sera-t-elle la consolation de Williams ou le luxe de Georges ?

La jeune fille hésite, et cependant son esprit incline, à son insu, vers l'or et le plaisir. Elle compare dans sa pensée ces belles plaines couvertes de froment aux pentes rapides où l'épi de seigle perce le sol pierreux ! En comptant les génisses dispersées au milieu des grandes herbes, elle se rappelle les trois chèvres de sa marraine cherchant quelques broussailles amères dans les fentes des rochers ; et quand son œil s'arrête sur les vastes toits de la ferme dont le chaume tout nouveau brille au soleil, sa mémoire lui fait revoir la petite hutte rongée de mousse qu'un vieux lierre enveloppe et semble tenir suspendue au-dessus du ravin.

Où le bonheur sera-t-il donc plus facile, l'avenir mieux abrité ? De ces deux destinées, l'une semble ne demander que la bonne volonté d'être heureux, tandis que l'autre réclame la patience, le dévouement, le courage ! Rien que par obéissance à la raison, ne faudrait-il pas choisir la tâche la plus facile ?

Jenny en est là de ses réflexions quand elle arrive à la ferme. Sa faucille vient d'être suspendue au-dessus de la porte, près de celle de la sœur de Georges qui l'attend, et l'accueille. Les deux jeunes filles causent à demi-voix, l'une gaie et caressante, l'autre troublée et incertaine.

Tout à coup un air connu se fait entendre. Elle tressaille et se retourne.

Arrivé silencieusement près du seuil, Williams a déposé son bâton, s'est assis sans rien dire, et là, sous les rayons du soleil couchant, et son chien à ses pieds, il joue les airs de la montagne.

Jenny écoute, joyeuse d'abord, puis attendrie. A chacun de ces airs se rattache un souvenir ! Toutes les images du passé se réveillent successivement comme des oiseaux endormis se redressent en gazouillant et en battant des ailes. Une main pendante et l'autre pensivement ramenée vers son visage, elle assiste avec une émotion muette à cette évocation magique des jeunes années.

D'abord elle se voit faible et timide, gravissant les crêtes aiguës sous la conduite de Williams qui la soutient, et arrachant d'une main tremblante, pour l'unique vache de sa marraine, les touffes d'herbes poussées dans les gerçures du rocher.

Puis elle a pris des forces ; elle peut suivre le jeune garçon à la pâture. Il a sculpté pour elle le bâton de coudrier qui lui servira de houlette ; il allume le feu de bruyère où cuisent les châtaignes qu'il est allé cueillir ; il dresse la hutte de ramée qui l'abritera de la pluie et du soleil.

Oh ! combien de services rendus ! que de sacrifices devinés plus tard ! Comme la pauvreté du fils et de la mère savait se faire opulente pour l'orpheline ! La bague d'argent qu'elle a conservée ; la croix d'or qu'elle sent sous sa main ; les plus beaux rubans dont elle se pare aux jours de fête, tout ne lui est-il pas venu d'eux ?

Et quand la maladie l'a frappée, que de veilles pour la disputer à la mort ! quelles réjouissances quand elle a guéri ! Cet air rustique, Williams l'a joué la première fois qu'elle a pu venir s'asseoir sous les sapins ! Cet autre lui rappelle la première fête où ils ont dansé ensemble ; ce troisième, le retour des bergers de la montagne et la joie du jeune homme en la revoyant ; tous, quelque scène touchante dans laquelle la marraine et le fils lui apparaissent comme des anges gardiens !

Oh ! joue, Williams ! car chacun de tes airs lui fait mieux comprendre que les douces émotions ne sont point celles que procure la richesse, mais la bonne volonté ; joue encore, Williams ! car elle se rappelle maintenant que depuis son enfance tu as marché dans son ombre pour la protéger, et qu'elle avait promis que tu ne la quitterais plus ; joue toujours, Williams ! car voilà que des larmes coulent sur ses joues enflammées ; les souvenirs du cœur sont les plus forts, et demain tu ne partiras point seul ; demain ta mère aura deux enfants !

DES ORNEMENTS DE LA LÈVRE INFÉRIEURE

EN USAGE CHEZ QUELQUES PEUPLES DE L'AMÉRIQUE.

Suite. — Voy. p. 138, 183, 239.

Si nous avons la certitude qu'une variété extraordinaire régnait parmi les Mexicains dans l'usage de la bezote de la lèvre inférieure, nous ne saurions établir d'une manière positive que cet ornement était adopté par les chefs. Montezuma ne s'en parait point comme le législateur de Tezcuco, et nous en avons la preuve, grâce à des portraits dont on peut jusqu'à un certain point admettre l'authenticité ; son infortuné successeur Quauhtimoczin, auquel la tradition prête un mot si héroïque, ne dédaignait pas l'antique ornement de ses pères. Il n'est peut-être pas hors de propos de rappeler ici que le dernier empereur du Mexique avait exercé les fonctions de pontife avant que d'être élevé à la dignité suprême, et que l'austère simplicité du costume imposé aux prêtres ne lui avait pas permis peut-être de se parer comme le faisaient tous ses ancêtres. Quoique très-variée dans les formes qu'elle affecte, la bezote mexicaine apparaît assez rarement dans les peintures. Ce que nous croyons pouvoir affirmer, c'est qu'elle ne défigurait pas le visage des femmes, tandis que le disque vraiment monstrueux qui distend le lobe des oreilles paraît avoir été commun aux deux sexes. En examinant attentivement les peintures hiéroglyphiques qui paraissent remonter bien avant la conquête, sans que l'on puisse désigner positivement leur âge, on acquiert la certitude qu'à l'exception des disques évidés en usage encore de nos jours le long de la côte nord-ouest, les petits maîtres mexicains usaient de toutes les variétés de la bezote. On retrouve parmi eux les disques légers insérés près des commissures des lèvres, comme cela a lieu parmi les Tchouktchis américains, les griffes d'oiseaux de proie passant sous la lèvre inférieure, les longs bâtons descendant du menton et venant battre la poitrine, et enfin les cercles enchâssés dans les joues, tels qu'on les rencontrait parmi les Tupinambas. Si nous ne craignions de fatiguer l'esprit du lecteur par la description toujours un peu monotone d'une des plus étranges aberrations qui se soient emparées d'un peuple civilisé, nous n'hésiterions pas à multiplier les exemples. Il nous suffira de dire que cet usage était si profondément enraciné chez les Mexicains, qu'il se liait dans leur théogonie à la représentation de certaines divinités. La statue de *Necauciautl*, faite en *teotetl* ou pierre sacrée, portait à la lèvre inférieure soit une turquoise, soit un tuyau en cristal, propre à recevoir une plume brillante tirée de ce trésor des dieux religieusement gardé dans l'enceinte du palais.

Si du Mexique nous passons dans cette région du Nicaragua, trop peu connue encore en Europe, et où dut s'opérer, sur un territoire de plus de cent lieues d'étendue, le mélange des populations venues du Yucatan avec les races de l'Amérique du Sud, nous verrons encore des peuplades ne parlant plus la langue mexicaine, et faisant usage d'un ornement de la lèvre inférieure plus compliqué que ceux dont nous avons donné jusqu'à présent la description. Pour acquérir la certitude de ce fait important, il suffit d'ouvrir un ouvrage trop rarement consulté, et d'emprunter quelques lignes à l'histoire de Nicaragua donnée par Fernandez d'Oviedo. Lorsque l'ancien page d'Isabelle décrit d'épouvantables sacrifices pendant lesquels les Indiens de ces contrées s'incisent la langue avec des cailloux tranchants, il ajoute : « Les habitants de la province de Nicoya se percent la lèvre inférieure et y placent un morceau d'os blanc et rond. Quelques-uns y introduisent une espèce de bouton d'or travaillé au marteau, qu'ils attachent en dedans de la bouche avec un cordon qui touche à la mâchoire extérieure. Plus ce bouton est pesant et plus la lèvre est pendante, de sorte qu'ils sont obligés de l'ôter pour boire et pour manger. » Oviedo a soin de nous faire remarquer que les habitants de Nicoya, bien que parlant la langue chorotega, appartenaient à une race civilisée, portant, comme les Mexicains, de longues ceintures roulées autour du corps et des tuniques de coton de diverses couleurs (1).

Franchissons les mers avec Oviedo lui-même, parcourons les îles qu'il a jadis si bien décrites, nous trouverons, chez l'une des deux races qui se partageaient les Antilles, l'usage de l'ornement des lèvres dont nous essayons d'établir les variétés, et auquel nos anciens voyageurs donnaient le nom de *barbote* (2). Les Igneris, ces peuples demi-civilisés d'Haïti, qui se déformaient le crâne d'une façon si étrange, n'ajoutaient pas cette parure à leurs autres ornements ; mais les Caraïbes des îles s'en montraient passablement glorieux, et la perforation de la lèvre inférieure se liait essentiellement chez eux à la cérémonie durant laquelle un nom était imposé au nouveau-né. Écoutons un instant sur ce point le voyageur dont le style naïf a si souvent excité l'admiration de Chateaubriand : « Six semaines ou deux mois s'estant passez, dit le père Du Tertre, le père inuite vn de ses plus intimes amis pour estre le parain de l'enfant, ou vne maraine si c'est une fille, lesquels, après auoir vn peu banquetez à leur mode, coupent vn peu de cheueux au deuant de la teste de l'enfant, luy percent le gras des oreilles, l'entre-deux des narines et la lèvre de dessous. S'ils croyent que l'enfant soit trop foible pour supporter cette douleur, ils diffèrent jusqu'au bout de l'an (3). » Un peu plus loin, le digne frère prêcheur nous décrit le genre d'ornements destiné à compléter une parure indienne ; et nous retrouvons ici une analogie si frappante avec ce que nous offrent les Muxuranas des affluents de l'Amazone, que nous n'hésitons pas à citer encore le vieux voyageur : « Ils passent dans l'entre-deux des narines de longues plumes de perroquet qui leur seruent comme de moustaches ; ils y pendent quelquefois de petites lames de cuyvre larges comme l'ongle. Ils se passent des ameçons dans les trous des oreilles et des épingles dans les trous de la lèvre. » Dans les premiers tèmps, les grosses épingles dont on faisait usage

(1) Ces observations datent de l'année 1529. Voy. la belle collection de M. Ternaux-Compans, Histoire inédite du Nicaragua, p. 219.

(2) On désignait jadis sous ce nom la partie du casque qui couvre le menton.

(3) Jean-Baptiste Du Tertre, Histoire générale des isles de Saint-Christophe, de la Guadeloupe, de la Martinique et autres, dans l'Amérique. Paris, 1654 ; in-4°.

parmi nous au dix-septième siècle, étaient remplacées, chez les Caraïbes des îles, soit par des arêtes de grands poissons, soit par des épines d'agave (1). Un voyageur anglais, jadis compagnon de Bolivar, nous atteste que cet usage n'a nullement cessé, et que, sur les bords de l'Orénoque, une jeune mère se hâta de perforer la lèvre inférieure de sa fille avec une dent de caïman, pour introduire quelques épingles qu'on venait de lui donner; l'enfant, fière de sa nouvelle parure, ne jeta pas un cri.

Un savant naturaliste, dont on connaît la sincérité et la rigoureuse exactitude, fut jadis témoin, dans ces régions, d'un fait qu'il a bien voulu nous communiquer, et qui se rattache d'une manière trop originale aux observations précédentes pour que nous n'essayions pas de le raconter ici. Ce petit épisode, d'ailleurs, nous conduira encore sur le continent américain, au milieu de nouvelles tribus qui doivent nous fournir leur contingent de faits curieux. Il s'agit cette fois d'une jeune Indienne que le voyageur remarqua au milieu de ses compagnes. Sa lèvre inférieure était hérissée de pointes de maguey, et, malgré cette étrange parure, elle n'avait rien perdu de cette grâce naïve que l'on remarque chez quelques Américaines. Le voyageur lui fit un présent presque toujours agréable aux femmes de sa nation : il lui donna un paquet d'épingles. Il était loin, toutefois, de se douter de l'emploi immédiat qu'allait recevoir son cadeau. La jeune fille n'eut pas reçu plus tôt ce qui lui était offert que, par un mouvement rapide de la langue, elle fit sortir les épines de maguey dont jusqu'alors elle s'était parée; puis, jetant au même instant dans sa bouche une pincée d'épingles, un second mouvement non moins preste de la langue leur fit occuper la place que tenaient, quelques secondes auparavant, les pointes végétales. La jeune Indienne fit cette double opération avec une inconcevable aisance, et elle attestait par l'expression du regard la joie naïve que lui faisait ressentir sa nouvelle parure.

La suite à une autre livraison.

LES ÉCOLIERS ET LES MAITRES.

Il y a chez certains écoliers une tendance satirique qui les porte, comme invinciblement, à chercher les ridicules ou les faiblesses de leurs maîtres pour les faire remarquer. Ces essais railleurs de l'enfant ont plus tard, sur sa vie, la plus funeste influence.

L'hostilité moqueuse de l'écolier contre le maître vient toujours de quelque mauvaise source : c'est la révolte de la paresse ou de l'amour-propre contre une juste sévérité, ou contre une supériorité acquise. L'enfant n'est ingénieux à chercher, dans celui qui le dirige, quelque côté faible que pour se servir des erreurs du maître comme d'excuse pour ses propres fautes. Devenu grand, vous le verrez, par suite du même système, faire tous ses efforts pour abaisser à son niveau ceux jusques auxquels il n'aura pu monter. La malignité de l'écolier prépare la malveillance de l'homme fait. Il s'habitue ainsi à ce caractère critique qui rend les rapports sociaux si difficiles, si tracassiers et parfois si douloureux.

On ne saurait trop condamner l'indulgence que témoignent les maîtres ou les parents pour ces dispositions frondeuses que, par un préjugé funeste, beaucoup d'eux regardent comme une indication précoce de finesse et d'esprit. On ne devrait y voir que le germe d'une malicieuse hostilité pour tout ce qui est supérieur, un malheureux penchant destiné à éteindre dans l'âme de l'enfant les sentiments de vénération, d'obéissance et de dévouement, et à en faire plus tard un citoyen turbulent et un homme insociable. Les écoliers eux-mêmes, lorsqu'ils s'excitent réciproquement à ces habitudes satiriques, ne songent pas qu'ils en seront un jour les victimes. Ils ne songent pas que, devenus hommes, ils auront aussi des inférieurs malveillants qui seront pour eux ce qu'ils sont aujourd'hui pour d'autres.

(1) L'ornement de la lèvre inférieure variait certainement parmi les habitants sauvages des Antilles, car voici ce que dit à ce sujet un contemporain de Du Tertre : « Les Caraïbes des îles se percent quelquefois les lèures pour y faire passer une espèce de petit poinçon qui est fait d'un os ou d'une arreste de poisson; ils ouvrent même l'entre-deux de leurs narines pour y attacher une bague, un grain de cristal ou quelque semblable gentillesse. » (Histoire naturelle et morale des îles Antilles, par de La Borde. Rotterdam, 1658, 1 vol. in-4°, p. 390.)

Le plus heureux, je le dis, ô Parmenon! c'est l'homme qui, sans chagrins dans la vie, ayant contemplé ces beaux spectacles, le soleil, l'eau, les nuages, le feu, s'en est retourné bien vite d'où il était venu. Ces choses, qu'il vive cent ans ou un petit nombre d'années, il les verra toujours les mêmes, et il ne verra jamais rien de plus beau qu'elles. Regarde ce qu'on appelle le temps comme une foire étrangère, un lieu d'émigration pour les hommes : foule, marchés, voleurs, jeux de hasard, hôtelleries où l'on s'arrête. Si tu pars le premier, ton voyage est le meilleur; tu t'en vas avec ton argent et sans avoir d'ennemis. Celui qui tarde, périt après avoir souffert, et, vieillissant avec malheur, il est toujours privé de quelque chose. Il rencontre quelque part des ennemis qui lui dressent des piéges. On ne sort pas de la vie par une mort heureuse quand on y reste trop longtemps.

MÉNANDRE.

La société, de même que la nature, tendant à son grand but, suit constamment le cours de son intérêt, et ne favorise, pour le moment, que les connaissances dont elle a un besoin immédiat et pressant.

Lady MORGAN.

LA HONGRIE ET LES HONGROIS.

Voy. p. 252, 284.

PRESBOURG.

Presbourg, que l'on appelle en magyare Posny, est une ville située sur la rive gauche du Danube, en avant de cette grande île de Schüll, formée par les branches du fleuve, et dont la fertilité est telle qu'on lui a donné le nom de *jardin d'or*. Un pont volant réunit les deux rives décorées de magnifiques ombrages. Jusqu'en 1784, Presbourg avait été la capitale de la Hongrie : c'est là que le roi était sacré. Avant d'entrer à l'église, où s'accomplissait cette cérémonie, il faisait à cheval le tour d'un plateau, situé hors la ville, et brandissait son épée nue aux quatre aires de vent, comme s'il eût voulu prendre possession du monde.

Les États se réunissent encore quelquefois à Presbourg, et l'on montre, parmi les monuments remarquables de la ville, l'hôtel qui sert à ces réunions. L'église Saint-Martin, le palais de l'archevêque de Graw, primat du royaume, et le théâtre, sont également cités.

Presbourg fait un grand commerce de blés et de vins avec Vienne, qui n'est éloignée que de dix-huit lieues. Les habitants sont presque tous Allemands.

Après la bataille d'Austerlitz, gagnée par Napoléon, le 2 décembre 1805, un traité de paix fut conclu à Presbourg entre la France et l'Autriche. Ce traité important, qui terminait la guerre continentale, et dont la France dicta les conditions, ne profitait directement qu'aux alliés de cette dernière puissance; mais l'Autriche perdait un territoire de onze cents milles carrés, une population de deux millions six cent mille âmes, et un revenu de quatorze millions de florins. Le traité détruisait complétement la confédération

germanique en agrandissant le pouvoir des princes régnant en Bavière et en Wurtemberg, qui, tous deux, prenaient le nom de rois, et en leur accordant, ainsi qu'au duc de Bade, une pleine souveraineté dans leurs États. Indépendamment des clauses publiques, il fut secrètement stipulé que l'Autriche payerait, en seize mois, quarante millions pour rachat des contributions frappées sur les provinces conquises, et non encore perçues.

Presbourg se trouve sur la route du Danube, qui doit réunir Vienne à Constantinople ; mais la navigation du fleuve est encore difficile.

PÉTERWARDEN.

La dernière ville hongroise, de quelque importance sur le Danube, est Péterwarden. Elle n'a que quatre mille habitants, presque tous Allemands ; mais c'est une place très-forte, bâtie entre des rochers, sur la rive droite du Danube. Les autorités civiles et militaires du district y habitent. On est là sur la frontière turque et dans le voisinage des colonies militaires dont nous avons déjà parlé.

Nous avons dit que la route du Danube offrait encore de sérieuses difficultés pour les voyageurs : ceux-ci sont arrêtés sur certains points par des rochers, et obligés à un transbordement qui s'exécute par terre. Cependant le service des bateaux à vapeur est une amélioration considérable ; on la doit au comte de Szechney, noble Hongrois qui y a consacré son temps, ses soins et sa fortune.

Il est douteux pourtant que cette navigation apporte de sérieux changements aux pays que le fleuve traverse. Les voyageurs passent rapidement sans créer de nouveaux débouchés sur les deux rives, sans fournir aux habitants une excitation, ni un enseignement. Le perfectionnement des voies de communication dans l'intérieur pourra seul faciliter l'exploitation des richesses qui demeurent enfouies au sein de cette admirable contrée, et arracher les Hongrois à la torpeur industrielle dans laquelle ils croupissent.

A cet égard, tout est à créer ; les routes et les moyens de transport manquent également. La seule méthode un peu commode pour les étrangers est celle des *forch-pan*. On donne ce nom aux relais desservis par les paysans des villages.

Lorsqu'on a pu se munir d'un ordre du commandant civil ou du commandant militaire de la province, on le présente aux baillis qui font requérir immédiatement des chevaux et des postillons. Les chevaux sont chétifs, et n'ont pour harnais que quelques mauvaises cordes, les postillons à demi nus et repoussants de saleté ; mais, malgré tout, on voyage assez vite.

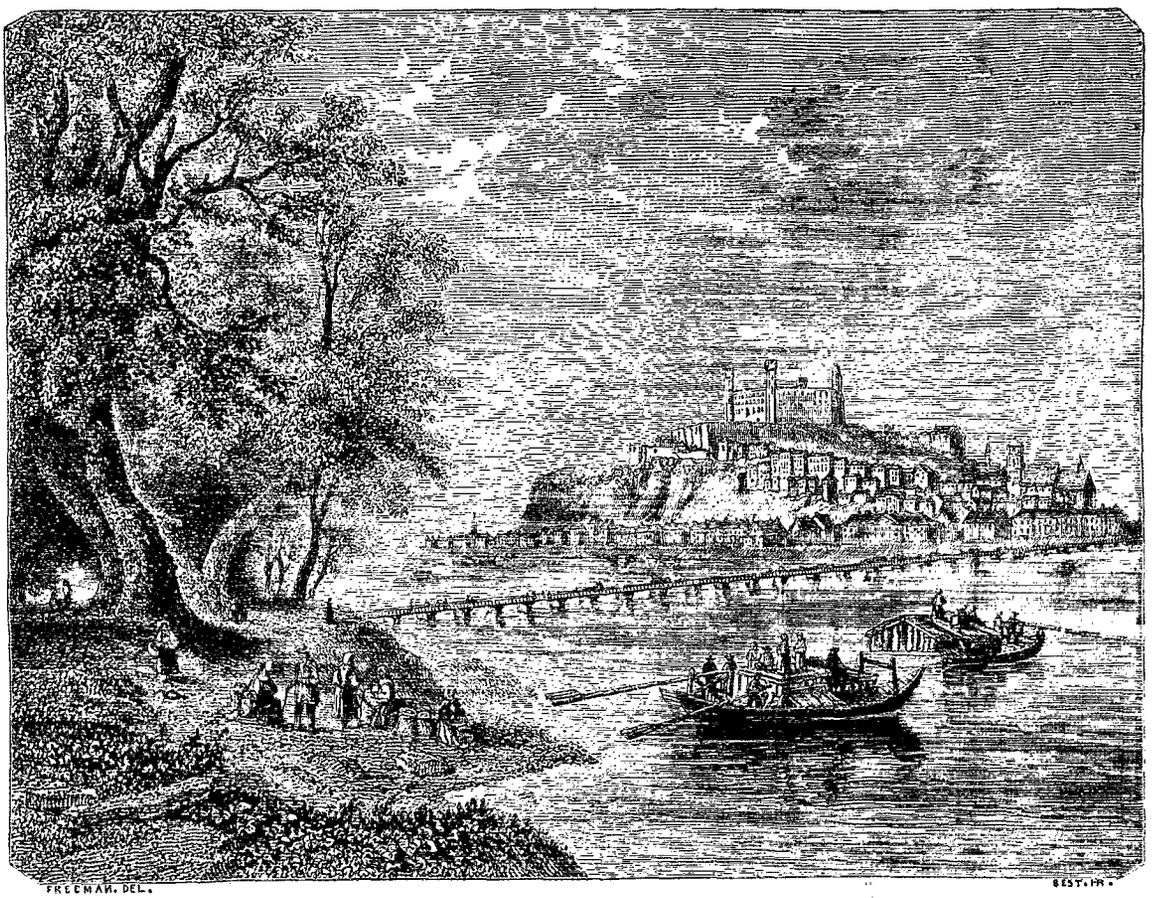

Presbourg. — Dessin de Freeman.

Le prix du *forch-pan* équivaut à 1 franc 65 centimes par poste de France pour un attelage de quatre chevaux.

Les villages hongrois sont généralement très-populeux, l'usage des habitations rurales n'existant point dans le pays. Ils sont séparés l'un de l'autre par des distances considérables. Leurs rues, très-longues et larges d'une centaine de pieds, ont, de chaque côté, une rangée d'acacias, derrière laquelle apparaissent les maisons qui présentent toujours leur pignon. Elles sont construites en pisé ou en briques mal cuites, et blanchies à la chaux. La toiture de celles qu'occupent les paysans est en roseaux, l'intérieur presque vide de meubles. Les hommes couchent sous des hangars, enveloppés dans leur manteau ; en été, les femmes et les enfants portent leurs lits entourés de rideaux au dehors de la maison, et les placent sous la saillie du toit.

Parmi ces demeures, on en remarque quelques-unes mieux construites et ayant leurs croisées garnies de persiennes : ce sont celles de la noblesse. Une galerie qui donne sur une cour,

dessert toutes les pièces de la maison : c'est là, ou dans les rares châteaux dispersés en Hongrie, que les étrangers de quelque distinction peuvent demander l'hospitalité lorsque les auberges manquent ou leur semblent trop inhabitables. On est toujours reçu avec une rare courtoisie, pourvu qu'on accepte de bonne grâce les usages du pays. Le service de table consiste principalement en fleurs, en fruits, en confitures et en pâtisseries; les soupes sont au café, les

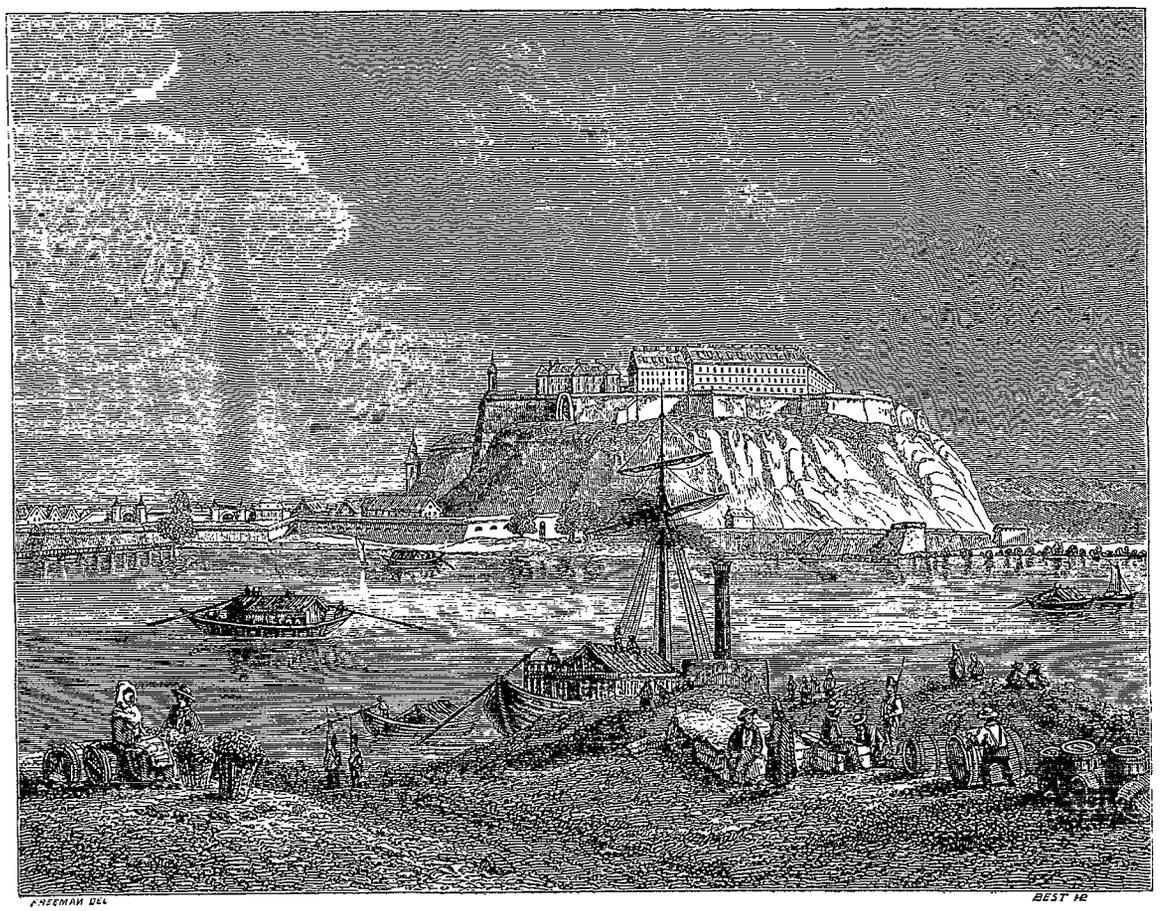

Péterwarden. — Dessin de Freeman.

viandes accompagnées de litières sucrées; des épis de maïs grillés remplacent les pommes de terre, et tout le monde fume au dessert.

LES EXPORTÉS FRANÇAIS A CABRERA.

Les îles Baléares étaient connues des anciens. Elles furent ainsi nommées d'un mot grec qui signifie *fronde*, parce que les insulaires se servaient de cette arme avec une adresse toute particulière. La race primitive s'est confondue depuis avec celle des Ibères qui se réfugièrent dans les Baléares lors des invasions des Suèves et des Vandales.

Les deux principales îles Baléares sont Majorque et Minorque. Près de la première se trouve l'îlot de Cabrera (îlot des Chèvres), devenu célèbre dans notre histoire contemporaine, comme ayant servi à l'exportation des Français qui déposèrent les armes lors de la capitulation de Baylen.

Voici à quelle occasion elle avait eu lieu.

Le général Dupont, étant venu pour occuper Baylen qu'il croyait sans défense, se trouva en face d'une armée espagnole commandée par le général suisse Reding. Il combattit quelque temps, malgré l'inégalité du nombre; mais plusieurs bataillons suisses au service de la France ayant passé à l'ennemi, Dupont perdit courage et se décida à capituler. Le général Védel arrivait dans ce moment à son secours : il attaqua Reding, et avait déjà fait huit cents prisonniers quand son supérieur lui donna ordre de déposer les armes. On eut beaucoup de peine à y faire consentir les soldats, qui ne comprenaient point une pareille faiblesse.

D'après la capitulation, l'armée prisonnière devait être ramenée en France sur des vaisseaux espagnols; mais les Anglais, alors alliés de l'Espagne, refusèrent de ratifier le traité, et les captifs furent dispersés sur les pontons, au bagne de Cadix, ou transportés dans l'île de Cabrera.

Ceux qui subirent cette exportation étaient au nombre de cinq mille cinq cents.

Ils abordèrent dans l'île des Chèvres au mois de mai 1808. Leur premier soin fut de l'explorer dans tous les sens. Ils reconnurent que Cabrera, située à sept lieues au sud de Majorque, avait environ une lieue un quart de longueur et un peu moins de large. L'île était complétement inhabitée et sans aucun troupeau, malgré son nom; ils y trouvèrent seulement un âne auquel on donna le nom de *Martin*. La terre, partout aride, ne produisait que quelques palmiers nains et quelques chèvrefeuilles brûlés par un soleil dévorant. Une seule source, peu abondante et sujette à tarir, devait suffire aux déportés. Ils s'y succédaient jour et nuit, buvant à la hâte et sans qu'aucun pût y rester une seconde de plus que le temps indiqué.

Heureusement qu'à l'est s'élevait un bois de sapins qui fournit de quoi construire des cabanes. Les cercles de barriques furent pour cela transformés en scies; on forgea des haches, on tailla des pierres en coins, les débris de câbles furent détordus et refilés en cordes; on abattit des arbres, on les débita en planches, en chevrons; et une ville ne tarda pas à se dresser sur la plage stérile.

Mais si les prisonniers avaient pu, à force d'industrie et de courage, se mettre à l'abri des intempéries du ciel, ils ne pouvaient rien contre la faim. Le gouvernement espagnol ne distribuait à chaque homme que vingt-quatre onces de pain noir et trois poignées de fèves *pour quatre jours!* aussi les maladies se déclarèrent bientôt. L'île fut couverte de morts et de mourants. A force de prières, on obtint des Espagnols une toile pour dresser une tente-hôpital près de la source, à l'endroit où se distribuaient les vivres; mais il fut impossible d'obtenir des médicaments.

Trois jours après la construction de cette ambulance, un ouragan fondit sur l'île, emportant la tente, les paillasses et les malades. Trois cents hommes périrent dans cette seule nuit.

Cependant la faim était toujours la plus cruelle épreuve des exportés. Tout ce qu'il y avait de vivant dans l'île, rats, lézards, insectes, avait été dévoré; il ne restait que l'âne, seul secours et seul divertissement des malheureux captifs. Chaque matin le baudet venait faire sa visite aux cabanes et en saluait les habitants par un braiement sonore; le soir, il recommençait. On appelait cela le *couvre-feu de Martin*, et c'était le signal du sommeil.

Un jour le navire qui devait apporter les rations n'arriva point! Le peuple de Palma l'avait envahi au moment où il allait partir, et en avait enlevé les vivres à deux reprises. Aveuglé par sa haine, il voulait condamner les Français de Cabrera à la plus horrible des morts, celle d'Ugolin.

Cinq jours se passent, et le navire ne paraît point. Les plus faibles succombent; les plus forts luttent en broutant l'herbe qui pousse dans les fentes des rochers, en mâchant les feuilles des arbres. Un sous-officier italien propose de tirer au sort celui qui devra servir de pâture aux autres; sa proposition est repoussée; mais la mort de *Martin* est mise aux voix et résolue. Il fut dépecé en quatre mille cinq cents morceaux. La part de chacun s'éleva à environ trois quarts d'once, os et intestins compris.

Le sixième jour enfin, le navire parut, et la distribution se fit. Cent cinquante hommes ne répondirent point à l'appel; ils étaient morts de faim.

Ces pertes successives, qui continuèrent pendant tout le séjour dans l'île, profitèrent aux survivants. Les Espagnols apportaient la même quantité de vivres, de sorte que les rations s'augmentèrent d'autant. On put aussi acheter quelques denrées et du vin. Des cantines s'établirent; elles formèrent un quartier qui reçut le nom de *Palais royal*. On y joignit bientôt des boutiques où furent exposés les travaux des exportés : c'étaient des couverts de buis, des bracelets en cheveux, des tabatières sculptées. Les Espagnols les achetaient par curiosité ou pour les revendre à Majorque.

Les marchés entre les exportés se faisaient argent comptant; à défaut d'espèces, les fèves servaient de monnaie courante.

Quelque aride que fût le sol, on réussit à réunir le peu de terre végétale qui s'y trouvait dispersée : chaque prisonnier eut son petit jardin, qu'il ensemença de quelques légumes et de quelques fleurs. On eut également bientôt des professeurs d'escrime, de musique, de langue, de dessin, de mathématiques; la moitié du camp donnait leçon à l'autre. On établit une salle de danse et de concert.

Il ne manquait plus qu'un théâtre. Une vieille citerne en ruine permit de le fonder : une toile à voile servit de rideau, et un savant y écrivit en grosses lettres la fameuse inscription : *Castigat ridendo mores*, avec la traduction pour les ignorants. En même temps une troupe se formait; des pièces étaient rédigées de mémoire et mises en scène; enfin on apprit dans le camp que l'ouverture du théâtre avait lieu par *Marton et Frontin*, et le *Philoctète* de La Harpe. Le prix d'entrée était de deux sous : la salle pouvait contenir trois cents spectateurs. Quand ils furent à leur poste, on tira l'échelle par laquelle il fallait grimper, et la représentation commença à la lueur de branches de sapin brûlant en guise de lustre.

Acteurs et pièces réussirent : un tonnerre d'applaudissement accueillit surtout ce vers de Philoctète, racontant les tortures qu'il avait subies dans son île déserte :

Ils m'ont fait tous ces maux, que les dieux les leur rendent.

Le succès du théâtre de Cabrera eut bientôt un tel retentissement que les Espagnols voulurent y assister; mais ils ne furent admis qu'à la condition de payer, outre leurs places, celle d'un prisonnier français.

On s'occupait en même temps d'établir une sorte d'organisation dans cette société de hasard. Les vols de vivres (trop bien justifiés par la faim) et les duels, si faciles à exciter entre des gens aigris, se multipliaient d'une manière inquiétante. La rage se créait des armes étranges et terribles. On combattait avec des clous aiguisés et fixés au bout d'un bâton, avec des fragments de ciseaux, des rasoirs, des alènes. La lutte avait lieu dans le cimetière, près d'une fosse fraîchement creusée pour le vaincu. Un conseil d'administration se forma afin de prévenir de pareils excès. Il jugeait les différends, et ses arrêts étaient toujours irrévocables. Le vol de pain était seul puni de mort; on lapidait le coupable convaincu. Au reste, les débats étaient toujours contradictoires; l'accusé qui ne pouvait se défendre choisissait un avocat, et l'arrêt n'était prononcé qu'après une discussion.

Les Espagnols auraient pu substituer à cette police incomplète et nécessairement sauvage une organisation plus régulière; mais ils ne s'en inquiétèrent pas. Le moine qu'ils avaient envoyé à Cabrera, el senor Damian Estebrich, ne chercha lui-même à exercer aucune action moralisante sur les prisonniers. Oublieux de son saint ministère, et cédant à la haine nationale, il ajoutait à leur désespoir par ses railleries. Lorsque des malheureux, à bout de force et de patience, lui demandaient quand ils sortiraient de cette île maudite, fra Damian avait coutume de montrer son bâton et de répondre : — Quand ma canne fleurira.

Aussi, à la longue, la misère et le désespoir dépeuplèrent Cabrera; et lorsqu'en 1814 la cessation des hostilités permit de réclamer les captifs, la plupart avaient succombé.

Voici, au reste, ce qu'on lit dans le rapport de M. Duperrey, qui fut alors chargé d'aller annoncer leur prochaine délivrance.

« On laissa tomber l'ancre, dit-il, dans un port au nord de l'île; une frégate espagnole, entièrement délabrée, servait à la garde des prisonniers, ainsi qu'un simulacre de fort où logeaient à peine quarante soldats. A la vue de notre pavillon, qui leur annonçait le jour de la délivrance, les prisonniers, semblables à des spectres, se traînèrent le long des rochers. Ils en descendirent avec peine les escarpements pour se précipiter vers le rivage en poussant des cris de joie. Plusieurs d'entre eux, auxquels le sentiment de la liberté imprima je ne sais quelle énergie, vinrent en nageant jusqu'au bord; ils furent accueillis avec une compassion que l'on ne peut comparer qu'à l'indignation profonde dont nous fûmes simultanément saisis envers les auteurs d'une si déplorable détresse... Le récit de leurs maux pendant cette captivité faisait venir une sueur glacée sur le front de nos marins; nous nous pressions autour des prisonniers, nous les écoutions dans un morne silence. A l'époque de notre débarquement, deux cents de ces malheureux, frappés d'aliénation mentale, erraient au milieu des rochers inaccessibles, n'ayant d'abri que des cavernes, où leurs compagnons d'infortune, dont l'esprit avait triomphé de tant de misères, leur portaient la minime ration que les fournisseurs espagnols ne leur faisaient pas régulièrement parvenir. Ce système de négligence et l'état de nudité dans lequel on laissait nos tristes compatriotes ne prouvaient que trop l'intention calculée de les exterminer lentement.

» Lorsqu'on eut fait savoir aux prisonniers que l'on venait,

par ordre du roi de France, prendre des renseignements nécessaires pour expédier des bâtiments qui devaient les reconduire dans leur patrie, une joie délirante s'empara d'eux; ils se portèrent sur différents points; puis, avec des transports vraiment frénétiques, ils livrèrent aux flammes les chétives cabanes qui, jusqu'à ce jour, leur avaient servi d'asile, comme s'ils eussent dû s'en éloigner à l'instant même. La nouvelle de la délivrance les avait en quelque sorte frappés de folie. La nuit vint : nous fûmes retenus par des vents contraires dans le port de Cabrera; il nous fut impossible de rester spectateurs tranquilles de cette réjouissance extraordinaire, que le lieu de la scène et les acteurs rendaient si touchante. Nous illuminâmes; on suspendit des fanaux au bout des vergues; des salves d'artillerie répondirent à leurs acclamations de reconnaissance. L'équipage de la frégate espagnole, jusqu'alors impassible, ne put résister à cet élan, et nous imita. »

Les prisonniers de Cabrera furent conduits à Marseille le 16 mai 1814.

L'ENFER DU DANTE.

Fin.—Voy. p. 290.

Huitième cercle (suite). Le vingt et unième chant se termine par la description de la cinquième bolge. Dante y voit une troupe de démons guidés par leur chef au son d'un instrument étrange et qu'il est impossible de décrire.

Dans la sixième bolge, on voit les hypocrites, dont le visage est fardé. Ils marchent à pas lents et paraissent abattus : en effet, ils portent des manteaux avec de grands capuchons qui leur retombent sur les yeux; ces manteaux, dorés et éblouissants à l'extérieur, sont de plomb intérieurement. « O manteaux fatigants pour l'éternité! » s'écrie le poëte. Par terre sont crucifiés avec trois pieux Caïphe et Anne, sur lesquels passent sans cesse les hypocrites en leur faisant sentir tout leur poids. C'est ainsi qu'ils sont punis d'avoir conseillé aux pharisiens de faire périr un seul homme pour le salut de tout le peuple. La septième bolge contient les voleurs : ils y courent épouvantés au milieu d'une foule de serpents cruels, sans espérance de les fuir ou de les éviter. Quelques-uns subissent d'étranges métamorphoses : ils échangent leur forme contre celle de serpents et de lézards, pour les reprendre ensuite. Dans la huitième, des flammes enveloppent et dévorent ceux qui donnèrent pendant leur vie des conseils frauduleux (ch. XXVII, v. 116); Ulysse y est renfermé. Le spectacle de la neuvième bolge, où sont punis les auteurs de scandales, de schismes, d'hérésies, de dissensions, est horrible : un démon frappe d'une épée ces damnés toutes les fois qu'ils ont fini le tour de la bolge et qu'ils passent devant lui, et leurs plaies se referment avant qu'ils repassent devant ce ministre infernal. Les auteurs de nouvelles religions sont fendus depuis le menton jusqu'à la ceinture; de leur nombre est Mahomet. Les défenseurs des hérésies et ceux qui aident à les répandre ont le visage séparé en deux parties. Les hommes dont les mauvais conseils ont fait naître la guerre entre le prince et ses sujets ont la langue entièrement coupée. Ceux qui semèrent la haine et le désordre entre la famille et les parents ont les mains mutilées. Les monstres enfin qui excitèrent les fils à se révolter contre leurs pères portent devant eux, à leur main, leur tête séparée du tronc. Au milieu d'une odeur infecte et d'une obscurité profonde, les faussaires sont éternellement châtiés dans la dixième bolge où ils sont divisés en quatre classes, et leur punition est différente. Les alchimistes sont couverts d'une lèpre horrible. Ceux qui, en se déguisant, ont voulu se faire passer pour autres qu'ils n'étaient se poursuivent avec fureur et s'entre-déchirent cruellement. Les faux-monnayeurs sont tourmentés par une hydropisie effroyable et par une soif ardente, image de l'avare, qui plus il possède plus il désire posséder.

Neuvième cercle. Le neuvième et dernier cercle a la forme d'un puits profond; placé précisément au centre et au fond de tout l'enfer, il est formé des eaux du Cocyte, que le vent des ailes de Lucifer change en un lac de glace transparente comme le verre, et si dure que des montagnes, en s'écroulant dessus, ne pourraient seulement la fendre. Autour et en dehors du puits infernal sont les géants, enterrés jusqu'à la ceinture; c'est Nemrod, c'est Ephialte, Briarée, Tytie, Typhon, Antée; ce dernier prend les deux voyageurs dans sa main, se penche sur l'abîme et les dépose sur le lac glacé, où sont engloutis les traîtres. Ce cercle est divisé en quatre régions, qui ont chacune leur nom. Dans la première, que le poëte appelle Caïna, parce que le premier meurtrier y est puni, les traîtres envers leurs parents sont enfoncés jusqu'au cou dans la glace. Dans la seconde, les traîtres envers leur patrie sont de même plongés dans la glace; les dents leur claquent de froid et leurs larmes se gèlent à leurs paupières; cette région porte le nom d'Anténora (un prince du nom d'Anténor trahit sa patrie, et cacha Ulysse dans son palais). C'est dans un même trou de cette glace que l'Alighiéri a placé le comte Ugolin et l'archevêque Roger. Le premier couvre de sa tête celle de son compagnon, lui déchire la nuque et la cervelle avec ses dents, et essuie sa bouche ensanglantée aux cheveux de Roger. Tout le monde connaît l'histoire d'Ugolin, périssant victime de l'archevêque de Pise, dans la tour de la Faim. Cet épisode fait frémir dans le poëme italien, il est à la fois terrible et pathétique; Ducis, dans sa tragédie de Roméo et Juliette, l'a porté sur la scène, où il est du plus grand effet. Dans la troisième région, sont les traîtres envers leurs bienfaiteurs, mais qui pourtant étaient leurs égaux, elle est nommée Ptoloméa, à cause de Ptolomée qui fit égorger dans un festin Simon, son beau-père et ses deux fils. Les damnés y sont couchés à la renverse, le visage découvert et enchaînés étroitement par d'énormes glaçons; leurs larmes ne peuvent couler, elles trouvent toujours un obstacle, se renfoncent et augmentent leur douleur; les premières se rassemblent sur leurs paupières, se durcissent en y formant comme une enveloppe de cristal, et remplissent toute la cavité de l'œil. Une chose étrange est particulière à Ptoloméa; c'est que souvent l'âme des traîtres y est plongée avant que la mort les ait frappés; Dante suppose que, sitôt qu'une âme est souillée d'une perfidie atroce, un démon la précipite dans ce gouffre, et dès ce moment la remplace, anime le corps qu'elle habitait sur la terre, et le gouverne jusqu'au dernier instant de sa vie. Dans la quatrième partie enfin, appelée Juda, souffrent les traîtres envers leurs bienfaiteurs d'une condition supérieure à la leur; ils sont entièrement couverts de glace et paraissent au travers comme un fétu dans des verres (*come vestuca in vetro*); les uns sont couchés, les autres debout; plusieurs sont renversés la tête en bas, quelques-uns courbés comme des arcs. Au centre est Lucifer, il a trois visages qui se terminent en une seule crête; le visage du milieu est rouge, celui de droite est livide, et l'autre noir; deux ailes de chauve-souris sont attachées à ses épaules. Dans ses trois gueules, il broie trois damnés : dans la gueule du milieu est englouti, la tête première, Judas Iscariote, et Lucifer lui déchire sans cesse les reins avec sa griffe; Brutus est suspendu, la tête en bas, à la gueule du visage noir, et se tord les membres sans se plaindre; le troisième est Cassius. On est surpris de voir réservés à ce supplice ces deux illustres Romains; mais il ne faut pas oublier que Dante était un fougueux gibelin (voy. la Table des dix premières années).

Malheureusement, une si rapide analyse, loin de donner une juste idée des beautés du poëme, n'en montre guère que les bizarreries. A la lecture du texte, les pensées, les expressions fortes et sublimes, font oublier les singularités du plan; elles saisissent l'imagination. A la vue de toutes les tortures

imaginées par le Dante, l'esprit s'épouvante, mais le cœur se serre aussi ; on éprouve une douloureuse pitié, et à chaque obstacle qu'on franchit pour descendre dans l'abîme éternel, à chaque cercle qu'on traverse, il semble que ce soient autant de chaînes qui vous entourent, autant de nœuds qui vous enlacent et qui vous arrachent tout espoir de retour, et l'on comprend alors ces terribles mots écrits sur la porte de l'enfer : *Lasciate ogni speranza, voi ch'intrate...* « Abandonnez toute espérance, vous qui entrez; c'est par moi que l'on va dans la cité des plaintes, c'est par moi que l'on va dans l'éternelle douleur, c'est par moi que l'on va au milieu de la race proscrite. »

RESTES DE L'ABBAYE DU BEC-HELLOUIN

(Eure).

La terminaison *bec* dans les noms géographiques en Normandie, vient du saxon *beke*, qui signifie ruisseau : de là Bolbec, Caudebec, Bebec, Orbec et beaucoup d'autres ; un ruisseau de Rouen porte encore le nom de Robec. L'abbaye du Bec tire donc son nom du ruisseau près duquel elle est bâtie, dans une riante et riche vallée; on appelle aussi cette abbaye le Bec-Hellouin, du nom de son fondateur. Les bâtiments encore considérables qui restent de ce monastère servaient, il y a quelques années, pour loger un haras; aujourd'hui, c'est un dépôt de remonte. Les chevaux mangent au réfectoire et se promènent dans le cloître; les dragons ont remplacé les cénobites dans leurs cellules, et fument leur pipe dans des lieux où retentirent les disputes de la scolastique, où l'on accourait en foule de l'Allemagne, de l'Angleterre, de l'Italie, pour entendre les leçons des doctes Bénédictins.

Dès 1041, Lanfranc, qui s'était distingué par sa science et avait enseigné le droit à Pavie, sa patrie, après s'être consacré à Dieu dans le monastère du Bec, y avait ouvert son école, qui devint la plus célèbre de l'Europe. L'illustre professeur, après avoir aussi établi une école de littérature à Avranches, et une autre à l'abbaye de Saint-Étienne de Caen, à la tête de laquelle il fut mis par Guillaume, duc de Normandie, fut nommé archevêque de Cantorbéry lorsque le Bâtard fut devenu le Conquérant.

Saint Anselme, qui fut plus tard un des plus grands docteurs de son temps, vint d'Aost, en Piémont, au monastère d'Hellouin : attiré par la réputation de Lanfranc, il s'y fit bénédictin et en fut prieur, puis abbé jusqu'en 1093, époque à laquelle il fut nommé à son tour archevêque de Cantorbéry, après avoir professé avec distinction.

Ingelranosse, architecte qui avait eu la conduite de l'église de Notre-Dame de Rouen au commencement du treizième siècle, entreprit aussi de rétablir l'église du Bec sous Richard III, abbé du lieu, et en fit une grande partie pendant un an et demi qu'il y travailla. S'étant ensuite retiré, un autre architecte, Waultier de Meulan, prit sa place et acheva en moins de trois ans tout ce qui restait à faire; mais ce monument subsista peu de temps; il fut brûlé deux fois dans le même siècle, et fut rebâti sous Pierre Caniba, dix-septième abbé du Bec, vers 1273. Cette dernière église a été, à son tour, démolie depuis la révolution, et il ne reste plus des anciennes constructions que le campanille qui était séparé de l'église, et qui est d'un effet très-pittoresque, ainsi que quelques portes. Le reste des bâtiments conventuels appartient à l'archictecture de la fin du dix-septième siècle.

Dans l'église gothique, il y avait un maître-autel et un jubé dont on attribue le dessin à frère Guillaume de la Tremblaye, qui les fit exécuter sous ses yeux vers les années 1684 et 1685. Ce maître-autel, d'une grande magnificence, était composé de huit hautes colonnes (environ 4 mètres) de marbre rouge précieux et d'un seul morceau placé en hémicycle, avec bases et chapiteaux corinthiens en bronze doré ; de chaque côté étaient des anges également dorés et de taille colossale, mais d'un faire assez médiocre ; au milieu de l'autel, entre la Vierge et saint Joseph, l'Enfant Jésus couché dans la crèche, charmante statue attribuée au Puget, et en beau marbre blanc, tandis que les figures de la Vierge et du père nourricier étaient, la première, en pierre, et la seconde, en bois, peintes en blanc pour imiter le marbre. Le jubé était aussi construit tout en marbre ; la porte, flanquée de deux colonnes semblables à celles du maître-autel, et surmontée d'un fronton orné d'un bas-relief, était fermée par une belle grille en fer. De chaque côté était un autel avec des pilastres et deux saints de l'ordre des Bénédictins, chacun sur un piédestal. Tout ce jubé était couronné d'une balustrade avec un Christ entre la Vierge et saint Jean. Autour du chœur, et attachées aux faisceaux de colonnettes qui soutenaient la voûte, étaient les statues des douze Apôtres en pierre avec des robes et des manteaux peints de couleurs diverses, et les barbes et les cheveux dorés. De superbes pierres couvertes de dessins de personnages gravés autrait, et ornées d'incrustations, décoraient aussi les tombes des abbés dans l'église du Bec.

Ces richesses existent encore ; elles ont trouvé un asile dans l'église très-peu remarquable de Sainte-Croix de Bernay. L'autel est comme il était au Bec; mais le jubé a été fractionné : des colonnes et du fronton de la porte, on a fait un dossier pour le banc d'œuvre; là deux autels latéraux, dont on a changé les statues, ornent deux chapelles, et la balustrade sépare le chœur du sanctuaire. Les Apôtres sont abandonnés sous le porche de la chapelle du cimetière; et quant aux pierres tombales, après avoir été dépouillées de leurs incrustations et exposées durant de longues années à la pluie à la porte de l'église, où elles étaient scellées avec des crampons de fer, elles ont été admises dans l'intérieur, mais, hélas! pour y subir l'affront du badigeonnage qui a empâté les dessins. L'église paroissiale du Bec et d'autres églises de campagne possèdent aussi des débris venus du Bec.



Sceau de l'abbaye du Bec-Hellouin, d'après un dessin communiqué par M. J. Ratel.

Pendant que ces tombes, ces marbres étaient transportés à Bernay, dans la ferraille d'un fripier de la même ville était tombé le sceau de l'abbaye. Ce sceau, dont nous donnons le dessin, est en cuivre et fort bien gravé pour l'époque à laquelle il remonte; il est de 1363, et représente, au milieu d'ornements ogivaux, la Vierge et l'Enfant Jésus (*il bambino*), à laquelle semble parler Hellouin, mitré et crossé, avec un livre ouvert dans la main gauche, peut-être la règle de saint Benoît; il est entouré de ces mots : *Sigillum conventus monasterii beate Marie de Becco Helluyny.* 1363.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. Martinet, rue et hôtel Mignon.

RUINES DE POMPÉI.

Voy. la Table des dix premières années.

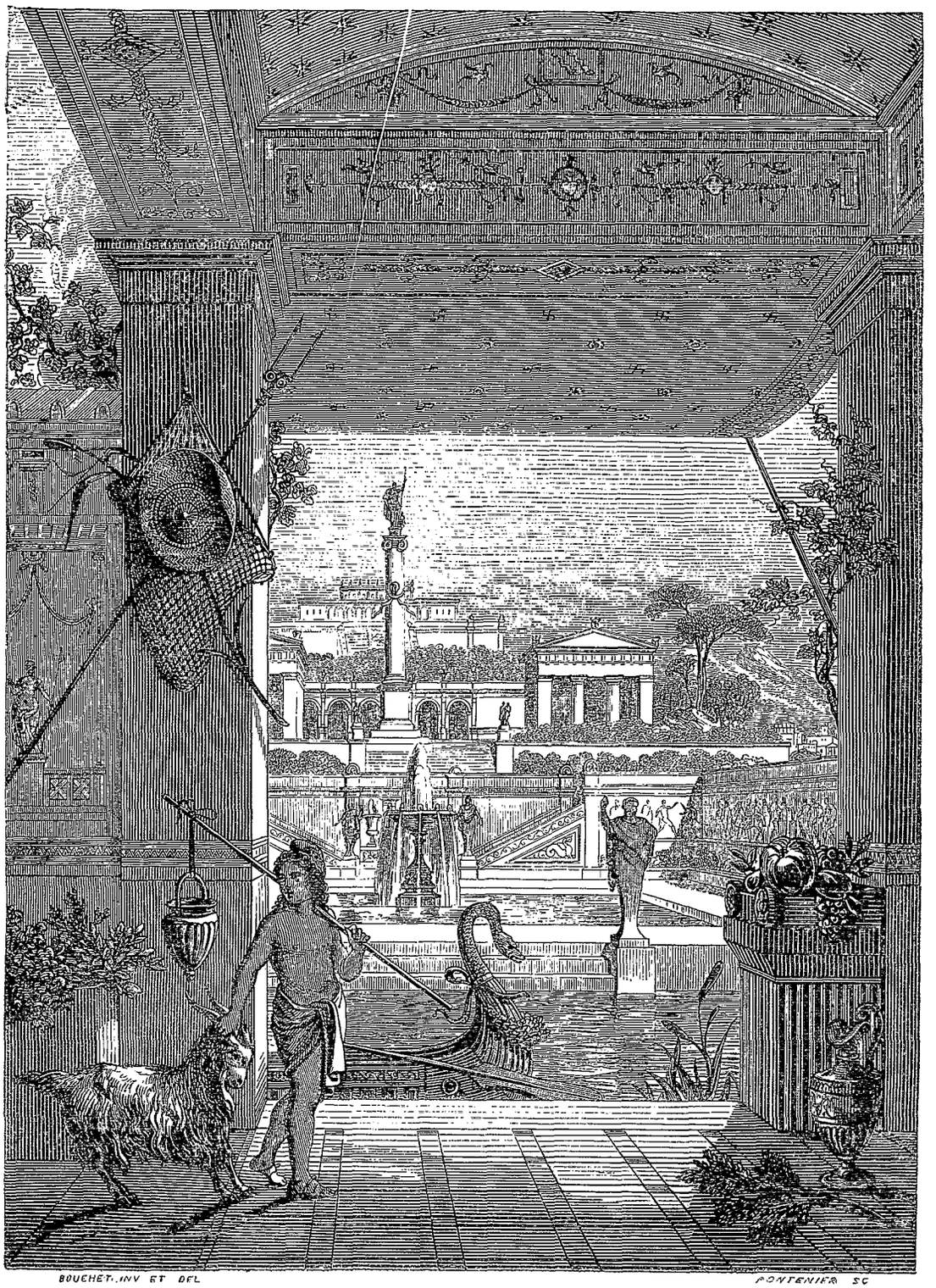

Restauration d'une vue de Pompéi, par M. Bouchet.

Nous avons parlé de l'état actuel de Pompéi dans notre troisième volume (1835, p. 42) ; nous avons examiné, dans le cinquième (1837, p. 86), les résultats de la catastrophe au point de vue géologique, et notre tome VIII contient une description de l'ensevelissement de la cité romaine et de la mort de Pline, accouru pour observer de plus près le phénomène (1840, p. 335). Nos lecteurs connaissent donc déjà l'histoire abrégée de cette ville, disparue sous un linceul de cendres.

En songeant à tant d'œuvres d'art, à tant de marbres, à tant de palais subitement engloutis et qui ne reparaissent aujourd'hui qu'à l'état d'antiquités, on ne peut se défendre d'un retour vers la fragilité de l'homme. Seul il a disparu de cette ville, qui se remontre insensiblement tout entière à la clarté

du jour. Vous trouvez les colonnades, les places, les statues; mais la solitude est partout! Les pas du voyageur retentissent seuls dans ces rues désertes, et la ville entière n'est qu'un sépulcre!

Qui sait quelles destinées attendent notre société moderne et les cités dont elle se montre le plus orgueilleuse? Un jour peut-être quelque dessinateur curieux devra aussi reconstruire, avec son crayon, l'ensemble de ces monuments qu'aujourd'hui la foule environne et admire. Paris, Londres, Vienne, Madrid, ne seront plus que des antiquités mystérieuses dans lesquelles nos descendants chercheront les secrets d'une civilisation évanouie. Triste nécessité de la marche de l'humanité, dont les intérêts se déplacent et dont les œuvres les plus merveilleuses ne peuvent prétendre qu'à devenir d'illustres ruines!

Mais qu'importe, après tout, si le monde suit la voie que Dieu lui a tracée! si chacun de ces campements du genre humain marque un progrès dans la marche générale, et si les restes des civilisations détruites nous inspirent moins de regrets du passé que d'espérances pour l'avenir!

En jetant les yeux sur notre gravure, ce qui frappe au premier aspect, c'est la profusion des œuvres d'art de ces villes antiques. Une cité moderne d'une importance analogue à celle de Pompéi serait loin de présenter le même spectacle. Là se trouve, en effet, un des plus forts caractères de dissemblance entre les deux époques. Chez les anciens, la vie collective et publique avait une intensité qui se révélait par la multiplicité et l'opulence des monuments. L'ornementation était le luxe d'une grande nation : elle constatait en même temps sa puissance, sa prospérité et ses lumières. De nos jours, les préoccupations se sont déplacées : la vie individuelle a pris plus d'importance, le bien-être des personnes est devenu la principale affaire. Grâce à l'influence du christianisme secondé par la philanthropie, les nations ont plus songé à *être* qu'à *paraître;* leurs progrès ont été constatés par des institutions sociales en même temps que par des monuments d'art; on a eu moins de statues, de péristyles, de portiques, mais plus d'hôpitaux, de colléges, de greniers d'abondance. Les embellissements publics n'ont marché qu'après l'utilité; avant d'orner leurs places pour le charme des yeux de la foule, les communes ont voulu assurer les établissements nécessaires à la salubrité, à l'existence, à la sûreté de chacun.

Et cette différence dans la direction des idées ne s'est pas seulement exprimée par les actes publics, mais par les générosités particulières. Dans le monde antique, un patricien dotait la nation d'une colonnade, d'une basilique, d'une arène; dans nos sociétés modernes, après avoir fondé des couvents et des hospices, les dons privés ont établi des salles d'asile, des ouvroirs, des lieux de retraite pour les vieillards, des prix distribués au travail ou au dévouement. Certes, il y a là une nouvelle phase de l'activité humaine. Le but a changé, le respect pour l'homme a grandi; et si l'art y a perdu quelque chose, la moralité doit y avoir gagné bien davantage.

UN SOLDAT CHINOIS ET SA FAMILLE EN VOYAGE.

Dans la relation d'un voyage que deux missionnaires lazaristes ont fait à l'intérieur du Tibet en 1846, nous lisons l'épisode suivant, qui pourrait être le sujet d'un charmant tableau :

« En sortant de la vieille ville de Tsiamdo, nous passâmes sur un magnifique pont entièrement construit avec de grands troncs de sapins, et nous joignîmes la route du Sse-Tchouan, qui serpente sur les flancs d'une haute montagne, au pied de laquelle coule avec rapidité la rivière Dza-Tchou. Plus loin nous rencontrâmes, à un détour de la montagne, dans une gorge profonde et resserrée, une petite troupe de voyageurs.

» La marche était ouverte par une femme tibétaine à califourchon sur un grand âne, et portant un tout jeune enfant solidement attaché sur son dos avec de larges lanières en cuir; elle traînait après elle, par un long licou, un cheval bâté et chargé de deux caisses oblongues qui pendaient symétriquement sur ses flancs. Ces deux caisses servaient de logement à deux enfants dont on apercevait les têtes rieuses et épanouies étroitement encadrées dans de petites fenêtres. La différence d'âge de ces enfants paraissait peu notable; cependant il fallait qu'ils ne fussent pas tous les deux de la même pesanteur, car pour établir entre eux un juste équilibre, on avait été obligé de ficeler un gros caillou au flanc de l'une de ces caisses. Derrière le cheval chargé des boîtes à enfants, suivait à pas lents un cavalier qu'à son costume on pouvait facilement reconnaître pour un soldat chinois en retraite; il avait en croupe un garçon d'une dizaine d'années. Enfin un énorme chien à poil roux, au regard oblique, et d'une allure pleine de mauvaise humeur, fermait la marche de cette singulière caravane, qui se joignit à nous et profita de notre compagnie pour aller jusqu'à la province du Sse-Tchouan.

» Ce Chinois était un ancien soldat de la garnison de Tsiamdo. Ayant rempli les trois années de service fixées par la loi, il avait obtenu le privilége de rester dans le Tibet pour se livrer au commerce. Il s'y était marié, et, après avoir ramassé une petite fortune, il s'en retournait dans sa patrie avec toute sa famille. Nous ne pûmes nous empêcher d'admirer le courage et le dévouement de ce brave Chinois, qui avait à braver non-seulement les dangers et les fatigues d'une longue route, mais encore les railleries de ceux de ses compatriotes qui n'auraient pas eu le cœur d'imiter son exemple. Les soldats de notre escorte ne tardèrent pas, en effet, à le tourner en ridicule. « Cet homme, disaient-ils, a évidemment la cervelle moisie. Rapporter de chez les peuples étrangers de l'argent et des marchandises, voilà ce qui est raisonnable; mais emmener dans la nation centrale une femme à grands pieds et tous ces petits barbares, c'est ce qui est contraire à tous les usages. Est-ce que cet homme aurait encore envie d'amasser de l'argent en faisant voir ces bêtes au Tibet? » Plus d'une fois des propos de ce genre vinrent exciter notre indignation. Nous nous fîmes toujours un devoir de prendre parti pour ce brave père de famille, de louer sa conduite, et de réprouver hautement la barbarie et l'immoralité des usages chinois. »

LE TAMBOUR.

Les hommes ne cherchent malheureusement les leçons de l'expérience que dans les actes importants qui intéressent leur fortune ou leur honneur; ils négligent les mille enseignements qui naissent autour d'eux des faits les plus vulgaires. Engagés sur cette route difficile de la vie, ils ne s'efforcent point de reconnaître la bonne direction par les fossés ou les buissons; il leur faut des rochers ou de grands arbres. Mais l'un et l'autre ne se montrent que de loin en loin, tandis que les moindres avertissements se retrouvent à chaque pas; le tout est de les voir et de les comprendre.

Je faisais hier cette réflexion en entendant le tambour d'un enfant.

C'est le fils d'un ami qui a tous les charmes de ses cinq ans : la santé qui fleurit, la joie qui vous égaye, les caresses qui vous attendrissent. Je l'ai tenu dans mes bras le jour où il est né, je l'ai vu grandir, et je dirais que je l'aime comme un fils si je ne savais ce que c'est que d'être père.

L'autre jour, je l'ai trouvé arrêté devant une boutique de jouets, les yeux grand ouverts, les bras pendants, et dans toute l'extase de la convoitise. Je l'ai pris par la main, je lui ai fait faire le tour de l'étalage, et je lui ai dit de choisir.

Imprudente permission ! après une courte incertitude, l'enfant a choisi un tambour.

Depuis, je l'entends du soir au matin sous ma fenêtre, essayant toutes les *batteries*. Si je commence à lire, il m'accompagne par un rappel; si je veux penser, il me fait entendre le pas de charge; si je cause, il m'étourdit en battant la retraite. Impossible de compter sur un instant de repos ! à toute heure et par tous les temps, l'apprenti musicien est là, frappant sur sa peau d'âne. Tout le monde s'impatiente, et moi, qui m'impatiente plus que tout le monde, je n'ose rien dire, car je me sens la cause première de tout le mal : j'ai acheté le tambour.

Que de gens font chaque jour comme moi, et préparent eux-mêmes ce qu'ils doivent maudire plus tard !

Vous d'abord qui gouvernez, que ce soit une maison ou un empire, et qui engagez ceux qui vous obéissent dans la voie des gloires stériles, en leur enseignant à faire du bruit plutôt qu'à être heureux !

Vous qui fournissez à vos ennemis un prétexte d'accusation qu'ils vont faire retentir partout contre votre nom !

Vous qui présentez à une imagination ardente de vaines espérances dont elle vous étourdira sans cesse !

Vous qui arrachez les paisibles à leur repos pour les lancer dans le tumulte de l'action !

Vous dont la plume distribue à l'aventure l'éloge ou le blâme, sans savoir ce qu'il doit en revenir aux autres et à vous-mêmes !

Ne faites-vous point tous pour les hommes ce que j'ai fait pour l'enfant ? Ne leur donnez-vous point un tambour ?

Son retentissement vous poursuivra longtemps et partout. Dieu veuille qu'il ne soit qu'un regret, jamais un remords !

Mais j'entends mon petit voisin qui pleure. Depuis deux jours son père avait voulu exiger de lui quelques heures de silence ; indocile à tous les avertissements, il a continué son bruit, et l'on vient de crever son tambour.

Éloquente leçon pour nous tous qui abusons du plaisir ou de la renommée. A la longue, la constance du sort se lasse, comme celle du père de l'enfant : quand la rumeur de notre prospérité a importuné tout le monde, il frappe, le bruit s'éteint, et il ne nous reste plus qu'à pleurer le trésor perdu.

Console-toi, pauvre enfant ! ce que tu regrettes sera vite remplacé ; mais bientôt les épreuves deviendront plus sérieuses, et tu apprendras à tes dépens que quiconque fait trop de bruit doit s'attendre à voir crever son tambour.

Un ami véritable court au-devant de nos besoins ; il ne saurait souffrir que nous nous apercevions que nous sommes misérables. Il emploie toute son adresse à détourner notre misère, toute sa force à la combattre, tout son pouvoir à la soulager, toute sa discrétion à la couvrir.

SAINT-ÉVREMONT.

HOTEL SALÉ.

ÉCOLE CENTRALE DES ARTS ET MANUFACTURES.

L'édifice où est établie, depuis 1829, l'École centrale des arts et manufactures, était autrefois l'un des plus célèbres du Marais. Il avait été construit, en 1656, aux frais du traitant Aubert de Fontenay, qui s'était enrichi dans la gabelle : aussi les habitants du quartier surnommèrent-ils tout d'abord cette somptueuse maison « l'hôtel Salé. » On l'appela ensuite « l'hôtel Lecamus, » du nom du secrétaire du roi qui l'avait achetée. Elle fut habitée longtemps par le duc de Villeroy. Enfin elle changea encore une fois son nom contre celui de « l'hôtel Juigné, » lorsqu'elle devint la propriété du prélat élevé sur le siége archiépiscopal de Paris en 1781. Après avoir souffert quelques dévastations vers la fin du dernier siècle, surtout dans ses peintures et ses sculptures, l'hôtel fut transformé en pensionnats dirigés successivement par M. Cousin et par M. Andrieu. Il convient parfaitement à sa destination actuelle. On a respecté, comme témoignages de son ancienne splendeur, les colonnes corinthiennes qui décorent ses cours, la façade et le bel escalier dont nous donnons la vue ; mais on a dû approprier les vastes salles et les larges corridors aux exigences d'une grande école, et on n'entend plus dans l'opulent hôtel que la parole sérieuse des professeurs et les bruits divers des instruments de travail.

L'École centrale des arts et manufactures a spécialement pour but de former des ingénieurs civils, des directeurs d'usines, des chefs de fabriques et de manufactures, en un mot des hommes capables d'apporter dans la direction des établissements et des grands travaux industriels les lumières que fournissent les sciences physiques et mathématiques considérées au point de vue de leur application pratique.

Dans cette institution nouvelle, on paraît s'être proposé d'établir un lien entre la pratique et la théorie ; on y a écarté ce qui concerne les théories mathématiques élevées, et l'on se borne au simple énoncé des résultats obtenus par une analyse transcendante, toutes les fois que ces résultats sont d'une application utile. L'enseignement général de l'École centrale doit apprendre à transporter dans chaque industrie les méthodes perfectionnées que les autres industries possèdent ; elle tend à introduire dans les usines une perfection dans les détails des procédés ou des mécanismes, qui assurerait la bonne marche de l'ensemble et le succès des opérations.

L'École n'admet que des élèves âgés de seize ans au moins. Nul n'est admis qu'après deux examens, l'un oral, l'autre par écrit. Les examens sont faits à Paris, par les professeurs attachés à l'École ; dans les départements, par les professeurs de mathématiques des lycées ou des colléges communaux ; dans les pays étrangers, par les professeurs de mathématiques des universités.

Voici, suivant les indications que donne le *Guide pour le choix d'un état*, le programme des connaissances exigées pour l'admission : c'est une nomenclature aride, mais qui peut être utile à quelques-uns de nos lecteurs.

Arithmétique. Les quatre opérations principales sur les nombres entiers ; les fractions ordinaires ; les fractions décimales ; le système décimal et les anciens nombres complexes.

Algèbre. Les quatre règles sur les monômes et les polynômes algébriques ; la résolution des problèmes déterminés du premier degré à une ou plusieurs inconnues ; les proportions ; l'extraction des racines carrées et cubiques des nombres entiers ou fractionnaires avec un degré déterminé d'approximation ; résolution des équations du deuxième degré et des équations bi-carrées à une inconnue ; le binôme de Newton, dans le cas de l'exposant entier et positif, fondé sur la théorie des combinaisons ; puissances et racines des monômes ; propriétés des logarithmes, considérés comme exposants variables ; usages des tables les plus simples ; progressions par différence et par quotient ; notions pour l'homogénéité des équations algébriques entre quantités concrètes.

Géométrie. Mesures des droites, des arcs, des angles ; propriétés des perpendiculaires, des obliques, des parallèles ; somme des angles d'un triangle et d'un polygone quelconque ; conditions de l'égalité des triangles et des figures rectilignes ; lignes proportionnelles ; propriété du triangle rectangle ; tracé de la circonférence par trois points ; tangentes ; moyenne proportionnelle entre deux droites ; propriétés principales du parallélogramme, du losange, du trapèze, des polygones réguliers ; calcul du rapport du diamètre à la circonférence ; calcul des aires des figures planes et rectilignes, du cercle, d'un secteur ; propriétés des plans ; notions générales sur la similitude ; propriétés principales des polyèdres les plus simples, du cylindre et du cône de révolution, de la sphère ;

aire et volume des polyèdres et des corps ronds; rapport de ces corps.

Pour la *géométrie curviligne*, on préfère les démonstrations par les infiniment petits ou par les limites.

Composition géométrique. Les candidats doivent construire, à une échelle donnée, avec la règle et le compas, quelques problèmes de géométrie élémentaire.

Langue française. Les candidats doivent traiter par écrit un sujet de composition donné. Leur écriture doit être lisible; leur orthographe doit être correcte, à moins qu'ils ne soient étrangers. Dans ce cas, il faut qu'ils entendent la langue française de manière à pouvoir suivre les cours.

La durée du cours complet d'instruction à l'École centrale est de trois ans. Les cours commencent, chaque année, le 10 novembre, et finissent dans le courant du mois de juillet.

L'enseignement se compose des cours, des interrogations journalières, des travaux graphiques, des manipulations de chimie, de coupe des pierres et de charpente, de physique et



École centrale des arts et manufactures à Paris, ancien hôtel Salé, au Marais. — Vue extérieure. — Dessin de Thérond.

de mécanique, des constructions, des problèmes, projets et concours partiels, des examens généraux.

Les études et travaux de la première année sont obligatoires pour chacun des élèves. Il en est ainsi pour les cours de la deuxième et de la troisième année; mais les dessins et les manipulations, les projets, se partagent en deux séries, l'une générale et l'autre spéciale. Tous les élèves exécutent les travaux de la première série; chacun dans sa spécialité s'occupe des autres.

Les élèves sont partagés en trois divisions : ceux qui sont nouvellement admis forment la *troisième;* la *deuxième* se compose des élèves qui ont suivi les cours d'étude de la première année et satisfait aux conditions d'examen qui la terminent; enfin la *première division* se compose des élèves qui ont suivi les cours et subi les examens de la deuxième.

Chacune des deux premières divisions se partage en quatre sections : 1° les mécaniciens; 2° les constructeurs; 3° les chimistes; 4° les métallurgistes.

Tout élève de deuxième année doit indiquer, à la fin du premier semestre, quelle est la section dans laquelle il veut entrer.

PREMIÈRE SECTION. *Construction des machines. Arts mécaniques.*

DEUXIÈME SECTION. *Construction des édifices. Travaux publics. Arts physiques.* Ponts, canaux, routes, chemins de fer; architecture civile et industrielle; chauffage, éclairage, salubrité des villes et des grands établissements.

TROISIÈME SECTION. *Chimie.* 1° *Chimie minérale.* Poterie, porcelaine, verrerie, minium, produits chimiques en général, acide sulfurique, acide hydrochlorique, soude, chlorure de chaux, alun, sulfates de fer et de cuivre, chromates, salpêtres; art de l'essayeur; affinage des métaux précieux, etc.

2° *Chimie organique. Arts agricoles.* Teintures, couleurs, vernis, acide pyroligneux, vinaigres, acétates, céruse, crèmes de tartre, acide tartrique, sucres de canne et de betterave, amidon, toiles peintes et papiers peints, distilleries, brasseries, huiles, graisses, cire, savons, tanneries, charbon animal, bleu de Prusse, gélatine, etc.

QUATRIÈME SECTION. *Exploitation des mines. Métallurgie.* Des interrogations journalières sont faites par les professeurs et par des répétiteurs.

Les travaux graphiques se composent de dessins d'ornement, de lavis, d'épures à la règle, au compas et à l'échelle,

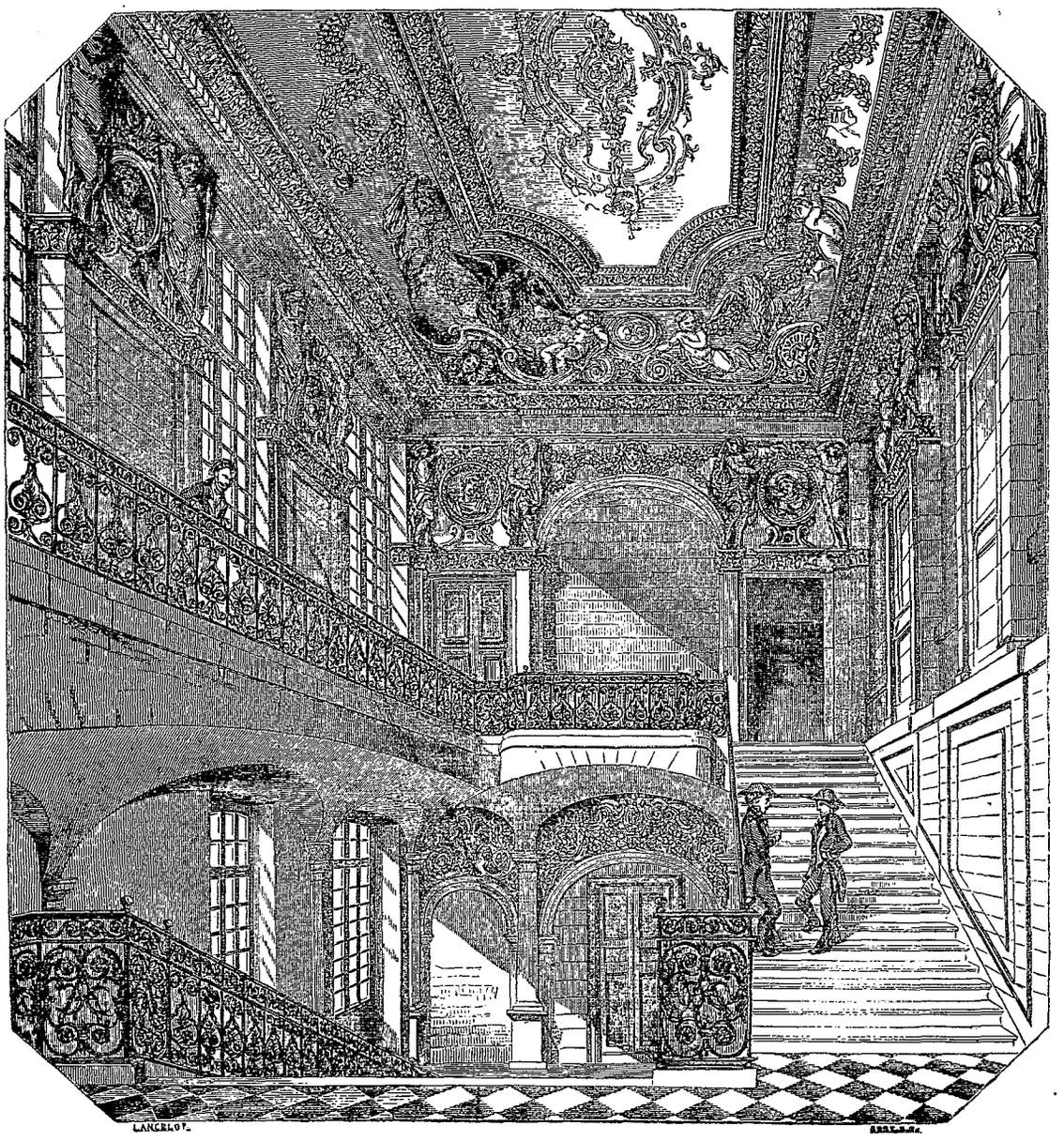

École centrale des arts et manufactures.— **Grand escalier.**— Dessin de Lancelot.

et de croquis tracés à main levée et cotés, relatifs à tous les cours.

On met à la disposition des élèves tous les matériaux nécessaires à la construction de quelque appareil d'art, et une bibliothèque composée des ouvrages industriels les plus importants. Ils subissent, à la fin de chaque année scolaire, des examens généraux sur toutes les branches de l'enseignement.

Le diplôme d'ingénieur civil est accordé aux élèves qui ont satisfait à toutes les épreuves du concours. Un simple certificat de capacité est délivré à ceux qui n'ont satisfait qu'à une partie de ces épreuves.

La Société d'encouragement pour l'industrie nationale a créé quatre demi-bourses qu'elle accorde tous les trois ans, au concours, à la suite d'examens que les candidats subissent devant une commission nommée par elle. En 1838, le gouvernement a réparti, pour le même objet, une somme de 32 340 francs entre quarante-trois élèves distingués par leur mérite : vingt et un ont été défrayés d'une partie de la rétribution due à l'École, onze de la totalité de cette rétribution,

et un même nombre a reçu en outre un secours alimentaire. Enfin plusieurs conseils généraux ont voté des fonds pour entretenir à l'École des arts et manufactures un certain nombre de jeunes gens peu fortunés.

DES ORNEMENTS DE LA LÈVRE INFÉRIEURE

EN USAGE CHEZ QUELQUES PEUPLES DE L'AMÉRIQUE.

Suite. —Voy. p. 138, 183, 239, 338.

S'il nous était possible d'avoir des lumières certaines sur les Caraïbes du continent, presque identiques, du reste, avec ceux des îles ; si, en adoptant l'opinion de La Borde, nous les faisions venir des Apalaches, il ne nous resterait guère de doutes sur la transmission de la barbote dans l'Amérique méridionale. Ce qu'il y a de bien certain, c'est que depuis l'Orénoque jusqu'au rio de la Plata cette race guerrière occupe un espace immense, sans modifier suffisamment ses usages pour qu'on cesse de reconnaître aux diverses tribus une origine commune. Néanmoins, si les Caraïbes du continent se mutilaient la lèvre inférieure comme ceux des Antilles, on peut dire qu'ils se montraient raisonnables dans leur parure, comparativement aux Indiens qui se répandent, après avoir franchi la ligne, dans les riches campagnes du Sud. On peut affirmer qu'au delà du fleuve des Amazones, et surtout dans les belles régions que colonisèrent d'abord les Portugais, il n'y avait pas, à bien peu d'exceptions près, une seule nation qui ne se perforât les lèvres et les joues pour y introduire des ornements circulaires en os et surtout en néphrite; ceux en bois paraissant être d'une adoption plus récente, et signalant presque toujours des tribus placées plus bas dans l'échelle de la civilisation que la race conquérante de la côte. Thevet, Léry, Claude d'Abbeville, Ives d'Évreux, quoique venant à des époques diverses, sont parfaitement d'accord dans leurs descriptions, et peuvent être opposés sans crainte aux plus habiles historiens du Brésil, tels que Magalhaens Gandavo, Vasconcellos et Soares. La tribu conquérante par excellence, celle qui s'appelait orgueilleusement le peuple de Dieu, les Tupinambas enfin faisaient ordinairement servir à leur parure labiale une sorte de jade ; mais, soit que la nature de cette pierre la rendît assez rare, soit que le travail qu'elle exigeait nécessitât des opérations trop difficiles lorsque le disque atteignait de grandes dimensions, on n'en rencontrait guère allant, quant au diamètre, au delà d'un demi-franc. Laissons parler sur ce point le plus exact et le plus naïf des vieux voyageurs : « Outre plus, ils ont ceste coustume que, dès l'enfance de tous les garçons, la lèure de dessous, au-dessus du menton, leur estant percée, chacun y porte ordinairement dans le trou vn certain os bien poli, aussi blanc qu'yvoire, fait presque de la façon de ces petites quilles de quoy on joue par deçà sur la table avec la pirouëtte, tellement que le bout pointu sortant un pouce ou deux doigts en dehors, cela est retenu par un arrest entre les gencives et la lèure, et l'ostent et remettent quand bon leur semble. Mais ne portans ce poinçon d'os blanc qu'en leur adolescence, quand ils sont grands et qu'on les appelle *conami ouassou* (c'est-à-dire gros ou grand garçon), au lieu d'icelui, ils appliquent et enchâssent au pertuis de leurs lèures vne pierre verte (espèce de fausse émeraude), laquelle aussi retenue d'un arrest par le dedans, et paroist par le dehors de la rondeur et largeur et deux fois plus espesse qu'un teston; voire il y en a qui en portent d'aussi longue et ronde que le doigt..... Que si, au reste, quelquefois, quand ces pierres sont ostées, nos Tououpinambaoults, pour leur plaisir, font passer leurs langues par ceste fente de la lèure, estant lors aduis à ceux qui les regardent qu'ils ayent deux bouches : ie vous laisse penser s'il les fait bon voir de ceste façon, et si cela les diforme ou non. Ioint qu'outre cela i'ai veu des hommes, lesquels, ne se contentans pas de porter de ces pierres vertes à leurs lèures, en auoyent aussi aux deux ioues, lesquelles semblablement ils s'estoyent fait percer pour cet efect. »

Dix ans auparavant que le Montaigne des vieux voyageurs nous eût donné cette peinture naïve à laquelle on ne saurait rien ajouter, la cour de Catherine de Médicis s'était grandement émerveillée à la vue de l'étrange ornement que portaient les Tupinambas ; et en l'année 1550, lorsque l'échevinage de la ville de Rouen avait donné cette fête oubliée, mais célèbre alors, où cinquante Indiens dansèrent devant la reine, l'ornement des lèvres fut signalé comme étant une des curiosités les plus bizarres que pussent offrir à la cour de Henri II ces peuples barbares, qui se donnaient le titre de nos *parfaicts alliez*.

Les Indiens qui furent acteurs dans cette fête pompeuse avaient « les ioues, lèures et aureilles percées et entrelardeez de pierres longuètes, de l'estendue d'un doigt, pollyes et arrondies, de couleur d'esmail blanc et verde émeraulde (1). »

Si les anciens voyageurs dont nous avons réuni les noms comme autorités signalèrent alors, dans leurs relations presque oubliées, les variétés apportées par les Indiens du Brésil dans cette parure des lèvres si universellement répandue, ils n'avaient pu constater alors les faits les plus curieux en ce genre, puisque l'on n'avait pas vu apparaître encore sur la côte cette race terrible des *Engerecmong*, plus connus sous le nom d'*Aymorès* ou de *Botocudos*. Ces Indiens, dont on a vu naguère plusieurs individus en Allemagne et à Paris, semblent avoir atteint dans leur parure labiale un degré de prééminence incontestable sur tous les autres aborigènes de l'Amérique, et ils laissent même assez loin d'eux dans cette bizarre extravagance les sauvages de la côte nord-ouest. Ici nous invoquerons le témoignage d'un des premiers observateurs qui les aient signalés à l'Europe, en faisant remarquer cependant que la distension prodigieuse du lobe de l'oreille chez ces Indiens n'a rien d'extraordinaire si on la compare à celle que produisent l'ornement des Mexicains et celui des habitants du Pérou (2). « Ils se fendent le lobe de l'oreille et



N° 10. N° 11. N° 12.

la lèvre inférieure, dit le prince de Neuwied, et ils élargissent ces ouvertures en y mettant des plaques cylindriques faites d'un bois léger, puis les prenant graduellement plus grandes... La volonté du père détermine l'époque de faire l'opération et de donner à son enfant la singulière parure de sa tribu : c'est ordinairement à l'âge de sept à huit ans, et

(1) Le Bulletin du Bibliophile, de M. Techener, vient de publier, sous le titre d'une Fête brésilienne célébrée à Rouen en 1550, une notice sur le précieux ouvrage qui nous fournit ce document. La planche où figurent les Indiens a été reproduite avec tous les soins désirables, et c'est incontestablement le premier monument iconographique du Brésil.

(2) Les nos 10, 11 et 12 représentent des Botocudos ayant atteint diverses périodes de la vie. Cette série commence par une tête de vieillard. Dans la langue de ces indigènes, la plaque des lèvres est désignée sous le nom de *gnimato*, celle des oreilles sous celui de *houma*. Le nom brésilien Botocudo (prononcez *botocoudo*) vient du mot *batoque* ou *botoque*, bonde d'une futaille, bondon. Tout change en ce siècle, même les coutumes les plus persistantes des Américains. Les Botocudos eux-mêmes abandonnent les leurs ; ils ont un législateur Indien comme eux, et dont le nom rappelle celui d'un Français, Guido Marlière, qui fut leur guide jadis, et que l'on peut regarder comme un

souvent même plus tôt. On étend, à cet effet, les lobes de l'oreille et la lèvre inférieure; on y perce des trous avec un morceau de bois pointu, et l'on place dessus l'ouverture d'abord de petits morceaux de bois, puis successivement de plus grands, qui finissent par donner aux oreilles et à la lèvre une extension prodigieuse. J'ai mesuré une de ces plaques cylindriques qui tenait à l'oreille du chef Kerengnatnouk: elle avait quatre pouces quatre lignes de diamètre sur une épaisseur de dix-huit lignes (1). On les fait avec du bois de barrigudo (*Bombax ventricosa*), qui est plus léger que le liége et très-blanc; il acquiert cette couleur en le faisant soigneusement sécher au feu, parce que la séve s'évapore par ce moyen. Quoique ces plaques soient extrêmement légères, elles abaissent la lèvre des vieillards; celle des jeunes gens est, au contraire, horizontale ou un peu relevée. Cette coutume bizarre offre une preuve frappante de l'extensibilité extraordinaire de la fibre musculaire, car la lèvre inférieure n'a l'apparence que d'un anneau mince placé autour de la plaque... On peut ôter les plaques aussi souvent qu'on le désire; alors le bord de la lèvre tombe à plat, et les dents inférieures sont complétement découvertes. L'ouverture augmente avec les années, et devient si considérable, que le lobe ou la lèvre se déchirent. Alors on attache l'un à l'autre les deux morceaux avec une liane, et l'on rétablit ainsi l'anneau. » La chirurgie française a tenté récemment une opération toute différente, et des incisions habilement pratiquées ont délivré à tout jamais deux jeunes Botocudos voyageurs de la possibilité de briller par la botoque, dans ces forêts de la côte orientale où, dit-on, ils sont retournés.

On épargne au lecteur les détails hideux qui suivent la description qu'on vient de lire, et qui rentrent essentiellement dans le domaine de la science; on passe sous silence ces combats épouvantables durant lesquels les femmes botocudos s'ensanglantent le visage et se défigurent avant l'âge en s'arrachant la lèvre inférieure. Si l'on en avait le désir, ces récits, qui font horreur, pourraient remonter jusqu'au seizième siècle; et une planche naïve de Lery prouverait que les Tupinambas agissaient dans leurs combats avec une préméditation féroce, qui avait pour résultat le déchirement de la lèvre du guerrier que l'on combattait. Hâtons-nous de le dire, rien certainement n'est exagéré dans les récits du prince de Neuwied; les beaux travaux des Auguste de Saint-Hilaire, des Spix, des Martius, les confirment, et l'auteur de ces notes a pu lui-même constater jadis, sur les lieux, l'exactitude des faits. Cependant il ne saurait partager l'opinion tendant à affirmer que l'usage de se percer les oreilles et la lèvre inférieure est commun aux sauvages de toutes les parties du globe. La première de ces opérations est incontestablement répandue parmi les peuples les plus opposés de l'ancien et du nouveau monde; la seconde, au contraire, paraît, jusqu'à plus ample informé, particulière à l'Amérique; et en mentionnant à l'appui de son assertion les faits rapportés par La Pérouse, le voyageur cité plus haut ne fait que confirmer le fait ethnographique que l'on essaye d'établir ici, bien loin de lui donner une extension que nous ne saurions lui reconnaître (1).

La suite à une autre livraison.

bienfaiteur de l'humanité dans ces régions, ainsi que l'a rappelé M. Auguste de Saint-Hilaire dans son excellent livre. Guido Pocrane, Botocudo converti au christianisme, est devenu, en ces derniers temps, l'homme influent des tribus. Grâce à lui, quatre hordes de Botocudos sont entrées dans la voie de la civilisation; on dit même que leur activité agricole a sauvé des horreurs de la famine une colonie isolée d'hommes appartenant à la race blanche. Guido Pocrane a aboli la peine de mort parmi les siens; il est aussi fort probable que l'usage absurde de la botoque a disparu. (Voy. *o Ostensor brazileiro*, 1845-1846, 1 vol. in-4°.)

(1) On voit que les Botocudos l'emportent encore sur les femmes observées par La Pérouse au port des Français, à vingt-cinq lieues de Nootka. « Toutes sans exception avaient la lèvre inférieure maintenue en avant, à deux ou trois pouces des gencives, par un morceau de bois arrondi, de trois pouces de long, de deux pouces de large, de six lignes d'épaisseur, placé entre les gencives et une rainure intérieure de la lèvre. »

L'opinion d'un individu peut être vraie par rapport à celle d'un autre, tout en étant fausse quant à la nature des choses.

Lady MORGAN.

MÉDAILLES RARES.

LE DERNIER GRAND MAITRE DES ARBALÉTRIERS DE FRANCE.

Aux quinzième et seizième siècles, les médailles n'étaient pas une récompense honorifique décernée par les souverains ou par les nations. On commandait alors son portrait en médaille comme on se faisait *pourctraire* sur parchemin, sur panneau de bois, sur toile ou même sur verre. En Allemagne, et surtout à Nuremberg et à Augsbourg, il était fort en usage, au moment des mariages, de faire représenter les nouveaux époux en médaille. Il n'y a donc pas lieu de s'étonner de ce que l'on rencontre fréquemment des médailles d'individus tout à fait obscurs, tandis qu'on regrette de ne pas avoir celles de tant d'hommes connus dans ces temps fertiles en illustrations de tous genres. Pour ne parler que de la France, il faut dire que la collection des médailles iconographiques du quinzième siècle est très-peu nombreuse, et il faut ajouter que si l'on veut l'examiner de près, on s'aperçoit que les personnages plus ou moins célèbres qui y figurent sont presque toujours du nombre de ceux qui ont visité l'Italie, soit comme guerriers, soit comme négociateurs. Cette circonstance nous a porté à croire que c'était la vue des médailles des artistes imitateurs du Pisan (voy. Médaille du Pisan, année 1833, p. 357), qui avait engagé ces Français à faire exécuter leurs portraits en médaille. Dans bien des cas, il doit même être arrivé que ces médailles ont été faites en Italie ou par des Italiens. Aymar de Prie, dont la médaille fait le sujet de cet article, appartient aux deux catégories que nous venons de signaler. Il avait vu l'Italie puisqu'il y avait été gouverneur de province, et il est fort loin d'être un homme illustre. C'était un gentilhomme de bonne et ancienne maison, et un vaillant capitaine; mais bien qu'il ait commandé une armée en chef, administré des provinces, et rempli une des plus grandes charges de la couronne, l'histoire l'a pour ainsi dire oublié. Mézeray consacre cinq ou six lignes à l'expédition d'Aymar de Prie à Gênes; quelques chroniqueurs le nomment en passant; puis c'est tout. La renommée ou au moins la notoriété ne devait s'attacher au nom de la vieille maison de Prie que beaucoup plus tard, et d'une façon qui aurait fait venir le rouge au front de ceux qui le portaient aux âges chevaleresques. Nous voulons parler de la célébrité éphémère de la belle marquise de Prie. Son nom était Agnès Berthelot de Pleneuf; elle avait épousé, en 1713, Louis, marquis de Prie, brigadier des armées du roi et lieutenant général du Bas-Languedoc; or ce marquis descendait directement de notre Aymar de Prie, qui était son cinquième aïeul.

(1) Certains habitants de la côte de Mozambique se perforent, il est vrai, la partie inférieure du visage, mais c'est invariablement à la lèvre supérieure qu'ils pratiquent cette opération. Des individus mutilés ainsi existaient naguere sur l'habitation d'un des plus honorables habitants du Brésil; et un écrivain bien connu par ses excellents travaux sur Madagascar, M. E. de Froberville, possède un buste moulé sur nature où l'on distingue parfaitement, chez un noir mozambique, l'étrange ornement dont nous constatons deux exemples, sans que cela puisse, jusqu'à nouvel ordre, infirmer notre opinion.

La médaille de ce capitaine le représente dans le costume le plus pacifique : il est coiffé du mortier ou bonnet en usage de son temps, et est revêtu d'une robe à fourrure. Dans le champ de la médaille, on lit la date 1485. La légende est en latin, et tous les mots, sauf le nom de Prie, sont écrits en abrégé. Nous croyons pouvoir les expliquer. Voici cette légende : MAR . DE . PRYA . AR. CAP. CIT . PA. GV. EQS . PRO . HISP . RE'. GRA . CREA. Nous traduisons ainsi : « Aymar de Prie, capitaine des arbalétriers, gouverneur de » la province citérieure, créé chevalier à la recommandation » du roi d'Espagne. » Nous interprétons, comme on voit, les abréviations *cit. pa.* par ces mots : *citeriorivm partivm.* Si nous ne nous trompons, notre médaille enrichirait la biographie du vaillant Aymar de Prie de deux faits; à savoir, qu'il fut gouverneur d'une importante province au royaume de Naples, celle qu'on appelle encore aujourd'hui la Principauté citérieure, et qu'il était assez avant dans les bonnes grâces du roi d'Espagne, Ferdinand le Catholique, pour avoir été gratifié de l'ordre de Saint-Michel à sa recommandation.

Le revers de la médaille offre les armes et le cri de guerre, ou la devise de la maison de Prie : PRIE A CHANT DOYSEAVLX.

L'écusson est écartelé. Aux premier et quatrième quartiers figure le blason de Prie proprement dit : trois tiercefeuilles. Les deuxième et troisième quartiers portent l'aigle à deux têtes, blason de la seigneurie de Buzançais, qui appartenait à la maison de Prie dès le treizième siècle. On ne peut distinguer les émaux d'un blason sculpté ; mais, pour être exact jusqu'au bout, nous blasonnerons ces armoiries en bon langage héraldique : Écartelé aux premier et quatrième de gueules à trois tiercefeuilles d'or, qui est de Prie ; aux deuxième et troisième d'or à un aigle à deux têtes de sable couronné de gueules, qui est de Buzançais.

Aymar de Prie était le troisième fils d'Antoine de Prie, sire de Buzançais, grand queux de France, c'est-à-dire maître d'hôtel du roi et de Madeleine d'Amboise. Il fut seigneur de Montponpon et de Lérille en Touraine, conseiller et chambellan du roi, chevalier de son ordre et grand maître des arbalétriers de France. Il avait d'abord été simple homme d'armes de la compagnie de Gilbert de Chabannes, fils du fameux maréchal de la Palice. En 1497, il était capitaine de quarante lances des ordonnances du roi, et fit *montre* de sa compagnie, c'est-à-dire qu'elle fut passée en revue en Italie le 27 janvier 1494. Aymar de Prie accompagna le roi Charles VIII à la conquête du royaume de Naples, et l'on sait qu'il était à la prise de Capoue en 1501 ; mais le fait le plus important de sa vie, c'est la campagne qu'il dirigea en Italie en 1515. Le roi François Ier l'envoya à la tête de 4 000 hommes à Gênes, où il grossit son armée de soldats qui lui furent fournis par cette cité ; puis il s'empara d'Alexandrie, de Tortone, et de *toute la contrée qui est de là le Pô.* On ne connaît pas la date de sa mort.

La charge de grand maître des arbalétriers dont il était pourvu avait été un des plus importants offices de la couronne ; celles de grand maître de l'artillerie et de colonel général de l'infanterie la diminuèrent à tel point, qu'à la mort d'Aymar de Prie cette vieille charge fut supprimée. Dès le temps de saint Louis, il est parlé du grand maître des arbalétriers. Il avait commandement sur les gens de pied ; c'était donc un véritable colonel général de l'infanterie ; et l'on suppose avec beaucoup de fondement qu'il était appelé grand maître des arbalétriers, parce que ces derniers étaient les plus estimés des fantassins. Il avait encore l'*intendance* sur les officiers qui avaient charge des machines de guerre avant l'invention et l'usage de la poudre et de l'artillerie. Les droits du grand maître des arbalétriers sont peu connus ; cependant on lit ce curieux passage dans un vieux titre de la maison de Rochechouart :

« Le maître des arbalestriers de son droit a toute la cour (sans doute *cour* signifie ici autorité judiciaire), garde et administration, avec la connoissance de gens de pieds, étant en l'ost (l'armée) où chevauche le roi et tous arbalestriers, des archers, de maîtres d'engins, de canonniers, de charpentiers, de fossiers et de toute l'artillerie de l'ost ; à toutes ces montres, a l'ordonnance sur ce ; à la bataille premier assied les écoutes, envoye querre le cri de la nuit, et se (si) ville, forteresse ou château est pris, à lui appartient toute l'artillerie quelle que soit, qui trouvée y est, et se l'artillerie de l'ost est commandée à traire sur ennemis, le revenant de l'artillerie est à lui.

» *Item*, a son droit sur les oyes et chièvres, qui sont prises en fait de pillage sur les ennemis du roi. »

Nous avons dit en commençant qu'Aymar de Prie était



Cabinet des médailles. — Aymar de Prie, grand maître des arbalétriers. 1485.

d'une famille de Berg ; mais nous devons ajouter que la principale résidence de cette maison était en Touraine : le château de Montponpon, dont il était seigneur, était situé sur la lisière de la forêt de Loches. Il existe encore aujourd'hui, et bien qu'il soit transformé en ferme, on y remarque encore d'élégantes tourelles. C'est un des ornements de cette belle province de Touraine où l'on admire Chenonceaux, Azay-le-Rideau et tant d'autres précieux restes de l'architecture de nos pères. Quant à la devise de la maison de Prie : « Prie à chant d'oiseaux, » elle contient évidemment un jeu de mots : *Prie*, est ici à la fois le nom de la famille et l'impératif du verbe *prier*. Il faut donc entendre : *Prie dès le matin au chant des oiseaux.* On aimait beaucoup alors ces sortes de rébus. Pour compléter tous ces renseignements sur Aymar de Prie, nous dirons que le dépôt des manuscrits de la Bibliothèque nationale possède plusieurs quittances sur parchemin, signées de la main d'Aymar de Prie, et scellées de son sceau.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. Martinet, rue et hôtel Mignon.

PONT D'UN BATEAU A VAPEUR,

SUR LE LAC DE THOUN.



Dessin de Karl Girardet.

La Suisse est devenue, pour tous ceux qui aiment l'œuvre extérieure de Dieu, une sorte de terre commune où ils viennent admirer et jouir. Outre le sol que cultive le paysan helvétien, les moissons et les troupeaux qu'il possède, il y a dans cette admirable contrée mille richesses qui appartiennent à tous : les pics neigeux se découpant sur l'azur du ciel, les forêts montueuses descendant vers les gorges en cascades de verdure ; les lacs surtout, ces merveilleux miroirs qui semblent semés, de loin en loin, pour multiplier les beautés de la création en la répétant !

Ce sont ces trésors, propriété de chacun sans cesser d'appartenir à tout le monde, qui attirent chaque année vers la Suisse les pèlerins de l'art, de la mode ou du plaisir, et qui en font, pendant quelques mois, la promenade de l'Europe.

Nous n'examinerons pas si ces invasions pacifiques ont, en définitive, tourné à l'avantage du pays de Guillaume Tell, et si le flot d'or apporté par l'étranger n'a pas charrié avec lui bien des vices. A quoi bon ces études rétrospectives qui ne changent rien au présent, et ne peuvent rien préserver dans l'avenir ? Les admirateurs de Gessner peuvent regretter l'époque des pastorales ; les lecteurs de Muller, les grands siècles de luttes héroïques ; mais pour ceux qui acceptent le monde tel que le font les lois divines accomplies par l'intermédiaire du progrès humain, la Suisse de nos jours est ce qu'elle peut, ce qu'elle doit être, un rendez-vous passager où les peuples se rencontrent et se mêlent, où l'on apprend à se connaître en participant aux mêmes impressions, où les haines nationales s'émoussent insensiblement par la communauté transitoire de la table et du toit, de la peine et de la joie.

C'est sous ce point de vue surtout que le pont d'un bateau

à vapeur semble symboliser plus spécialement la mission de la Suisse entière. Là les voyageurs de tous pays se rencontrent et se coudoient; le rapprochement forcé amène des rapports plus familiers; les nécessités du voyage conduisent à des services réciproques; on est trop près pour rester indifférent l'un à l'autre, et l'on est trop bien pour se haïr!

Cependant l'entente cordiale ne s'établira point dès le premier instant. Au départ, chacun s'isolera dans sa nationalité, ainsi que le dessinateur vous le représente. L'Anglais, muni de sa carte et de son livre, se fera indiquer par le guide qu'il a loué tous les sites et tous les villages; le prêtre italien s'assoiera à l'écart pour lire son bréviaire; l'artiste français se fera un pupitre de deux malles, et enrichira son album de quelques croquis, tandis que deux étudiants, venus de l'autre côté du Rhin, se montreront leurs herborisations, et qu'un exilé polonais, enveloppé de la pelisse nationale, jettera un regard sombre sur cette belle contrée qui ne peut lui rendre sa patrie. Mais regardez bien à gauche, vous apercevrez un couple parisien qui cause et sourit. Pour ceux-là déjà la sensation est mise en commun, le paysage n'est qu'un motif d'échange; s'ils regardent, c'est pour se dire ce qu'ils ont remarqué. Précieuse sociabilité qui sera contagieuse. Bientôt, n'en doutez pas, la jeune dame voudra voir les fleurs que l'étudiant vient de cueillir sur la montagne; le croquis du Français passera de main en main et arrivera jusqu'à milord, qui oubliera sa carte; l'enfant quittera les genoux de sa mère pour parcourir le pont, et se laissera charmer par les images découpées qui marquent les pages du bréviaire; le Polonais lui-même, attiré par l'accent de la France, s'approchera comme à la voix de sa seconde patrie. Mille questions seront échangées; on se racontera d'où l'on vient, où l'on va, ce qu'on espère, et, à la place de la réunion d'étrangers qui étaient partis, vous verrez arriver un groupe de compagnons et presque d'amis!

Invincible puissance de l'homme sur l'homme! partout où vous le livrez à son inclination naturelle, il se rapproche involontairement de son semblable, il se l'associe par la parole, il en fait une part de son bonheur! La prudence seule, triste fruit de l'expérience et de l'intérêt, arrête la sympathie dans ses élans, et nous apprend à établir autour de nous-même ce rempart de défiances souvent inutile et toujours douloureux. Hélas! s'il est dans les nécessités de notre condition humaine de supporter des désenchantements ou d'en faire subir, qui ne voudrait pouvoir se rendre la même justice que ce philosophe qui disait naïvement sur son lit de mort, qu'il avait toujours assez aimé les hommes pour pouvoir être trompé par eux.

LA FAMILLE EDGEWORTH.

Suite. —Voy. p. 329.

La popularité, à laquelle miss Edgeworth n'avait jamais sacrifié, vint la chercher dans sa retraite. Le manuscrit des trois volumes des Contes du grand monde (*Tales of fashionable life*) fut acheté deux mille livres sterling (cinquante mille francs) par le libraire Johnson, qui, à sa mort, arrivée en 1809, doubla volontairement cette somme, « les profits qu'il avait réalisés sur la vente de ces livres ne permettant pas à sa conscience, disait-il, de s'en tenir aux termes du traité. »

De si honorables succès faisaient la gloire de M. Edgeworth. Sa fille était la voix de sa pensée intime, la compagne, le témoin de sa vie; elle l'avait vu, à son début en Irlande, prêcher de précepte et d'exemple, défendre avec éloquence au parlement. Irlandais la cause de l'éducation populaire, faire preuve, durant l'insurrection de 1798, de sang-froid et d'énergie, poursuivre sans relâche, au sein de la famille dont il était l'âme, sa tâche de précepteur tendre, patient, éclairé; enfin, frappé de rudes épreuves, perdant une femme adorée, des enfants, des amis, se relever courageux, reconnaissant des biens qui lui restaient encore, et envisager sans effroi, sans amertume, l'idée de sa fin prochaine, certain qu'il se survivrait dans les chers objets de son affection, et que, le lien une fois brisé, le faisceau ne se disperserait pas.

A sa mort, arrivée le 13 juin 1817, ses enfants honorèrent sa mémoire mieux que par de stériles regrets. Ils occupèrent dignement sa place restée vide, et se partagèrent l'héritage de ses bonnes œuvres. Ce n'était pas trop du concours de tous pour continuer l'activité de cet homme de bien. Tandis que ses fils poursuivaient au dehors les réformes commencées, que l'aîné fondait sur les plans de son père, à Edgeworth-Town, une école élémentaire gratuite, qui devança les écoles nationales d'Irlande, la veuve, secondée par sa belle-fille, achevait à l'intérieur l'éducation des plus jeunes enfants.

A cette époque, miss Edgeworth avait publié la plus grande partie de ses œuvres. Privée du critique, de l'ami, du guide auquel, après Dieu, elle aimait à reporter ses inspirations les meilleures, elle hésitait à reparaître devant le public. Il ne fallut pas moins pour l'y décider que la volonté vénérée de son père. Il avait légué à « sa bien-aimée fille Maria » le soin de terminer ses Mémoires. Peu après leur publication, en 1820, miss Edgeworth vint à Paris avec deux de ses plus jeunes sœurs. Elle y fut reçue et fêtée avec tout l'empressement, tous les égards dus à son talent et à son caractère.

C'était plaisir de voir sa physionomie intelligente et mobile s'animer au feu de la conversation française. Rien ne lui était étranger: elle s'intéressait à tout; elle avait le don précieux d'éveiller l'esprit d'autrui, de le faire valoir, de le mettre en lumière. On s'étonnait de se trouver une valeur inconnue qui n'était que le reflet de cette supériorité bienveillante, assez riche pour toujours prêter sans s'appauvrir jamais. Peu s'en fallait qu'on ne se sût gré du charme et de la grâce qu'elle déployait en causant avec vous. Elle louait avec effusion et encourageait toute tentative faite dans une bonne voie. Peu d'auteurs furent plus indulgents envers leur traducteur: « C'est, disait-elle, en parlant de la récente traduction d'un de ses ouvrages, un miroir où je me retrouve singulièrement embellie. Il semble que mon interprète ait plongé au fond de mon esprit, et d'un vigoureux élan remonté au jour. »

Sa distinction n'était pas dans des traits assez irréguliers, dans une taille au-dessous de la moyenne, mais bien dans ce qu'un grand artiste nomme « le rayon, » jet de l'âme à la surface, éclair qui sillonne l'azur des yeux, souffle du cœur aux lèvres. Ses expressions étaient simples, choisies, sa voix harmonieuse. Elle avait cette élégance native qui tient à la noblesse des sentiments. Son regard, profondément observateur, quoique limpide et franc, s'animait parfois d'une malicieuse gaieté, car elle lisait à livre ouvert dans les vaniteuses faiblesses humaines; mais son indulgente bonté tempérait la rigueur de ses jugements, excepté toutefois quand la justice ou la vérité étaient en cause; alors son blâme éclatait ferme, net et sévère. Jamais elle ne transigea avec le mensonge qu'elle considérait à bon droit comme un rapide acheminement au vice. Elle le poursuit, le flétrit, le dénonce sous ses semblants les plus spécieux dans l'admirable roman d'*Hélène*, écrit à soixante-six ans avec toute la vigueur de conception de la jeunesse, et toute la maturité d'une longue expérience. Elle y signale un premier écart de la vérité, tache imperceptible d'abord qui va s'élargissant jusqu'à ce qu'elle ait gangrené le cœur. Il a paru trois traductions françaises d'*Hélène:* deux à Paris, une à Genève, et ce n'était pas encore assez pour répandre, comme il l'eût fallu, un si excellent livre.

Fixée en Irlande, où la retenaient à la fois les souvenirs de son père et l'amour du pays pour lequel tous deux avaient tant fait, miss Edgeworth continua d'habiter Edgeworth-

Town. Elle y vivait dans une douce intimité avec sa belle-mère, avec ce qui restait de sa famille ; car le temps avait fait son œuvre : les carrières, les mariages avaient entraîné au loin plusieurs des hôtes de ce foyer béni. Quelques-uns, hélas ! y avaient laissé leurs places à jamais vides ; mais tous ceux qui survivaient, quels que fussent les distances, les obstacles, revenaient de temps à autre se grouper autour des deux mères qui avaient couvé leur enfance, éclairé leur jeunesse, et qui tenaient encore en réserve d'inépuisables sympathies pour les espérances, les joies, les soucis de l'âge mûr. Là tout était en commun ; chaque front se couronnait de l'auréole de gloire d'une sœur chérie. On s'enorgueillissait de ses succès ; on en jouissait plus qu'elle-même. C'était le cher aréopage qui la jugeait bien avant le public ; elle lui soumettait ses manuscrits, et il condamnait, approuvait, discutait en toute liberté.

Miss Edgeworth faisait parfois de fraternels pèlerinages, tantôt dans le comté de Trim, tantôt à Londres, où l'appelaient de profondes affections ; mais Edgeworth-Town demeurait le centre de sa vie.

« Je végète partout ailleurs, écrivait-elle ; là seulement je me sens vivre. Les grâces et les qualités qui me manquent se retrouvent disséminées autour de moi, et le tout fait un ensemble qui n'est pas sans charme, et qui motive peut-être le chaleureux enthousiasme que vous m'exprimez, et dont il ne me revient qu'une part. »

C'est, en effet, le véritable cadre du portrait moral de miss Edgeworth ; seul portrait qui existe d'elle, car elle ne voulut jamais consentir à se laisser peindre. Elle opposa aux prières de Lawrence une résistance invincible. « J'aime mieux, disait-elle, l'idéal que se font de moi mes lecteurs, que la prosaïque réalité. »

En relation avec les hommes les plus distingués des trois royaumes, elle en recevait de fréquentes visites. Walter Scott comptait au nombre des plus beaux jours de sa vie ceux qu'il avait passés à Edgeworth-Town. De son côté, miss Edgeworth avait conservé un souvenir non moins vif de sa visite à Abbotsford. « Vous autres habitants de Londres, disait-elle à madame Hall, vous n'avez jamais vu Scott tel qu'il était réellement. Sa maison, son pays l'épanouissaient. Pétri de pensées, palpitant d'émotions patriotiques, doué d'une mémoire miraculeuse, il animait et illustrait ses récits de vivantes anecdotes. Il n'y avait pas une figure, pas un cœur autour de lui qui ne resplendît de son éclat ; c'est presque le seul homme de lettres, ajoutait-elle, dont la conversation ne m'ait jamais fatiguée. »

Pour donner une idée du doux et ravissant intérieur de « celle qui fut le modèle des vertus domestiques unies aux dons les plus rares de l'intelligence, » nous empruntons à madame Hall, digne émule de miss Edgeworth, quelques souvenirs d'une visite à Edgeworth-Town, en 1842 :

« A mesure que nous approchions, dit-elle, tout prenait un aspect d'ordre, de propreté, d'aisance, de contentement. Il n'y avait pas à s'y tromper, nous étions dans le voisinage immédiat d'une famille de résidants irlandais, pourvus d'âme et de tête pour imaginer toutes les améliorations praticables, de mains et de volonté pour les exécuter. Le domaine est largement et judicieusement planté. »

La maison (voy. p. 329), graduellement agrandie, offre en saillie sur la façade sud, à gauche les fenêtres de la serre, à droite celles de la bibliothèque, où miss Edgeworth composa presque tous ses ouvrages. Sa chambre était à l'ouest ; au-dessous s'étendait un parterre de rosiers qu'elle prenait plaisir à cultiver elle-même.

« C'était une joyeuse sensation que de voir, en montant la longue avenue, par un beau soir de juin, scintiller les lumières à travers les croisées ; de sentir le nez froid du bon chien du logis se venir loger en votre main en signe de bienvenue ; d'atteindre le perron pour y recevoir de madame Edgeworth le plus cordial accueil ; enfin d'avoir l'honneur, le privilége inestimable d'aller surprendre miss Edgeworth dans la bibliothèque.

» Le vestibule d'Edgeworth-Town était une admirable préface de la maison et de ses habitants : vaste et décoré de portraits. Ici se trouvait un cadre d'oiseaux rares empaillés ; là quelque autre curiosité ; des spécimens de divers genres, des modèles de toutes sortes, rangés et en bon ordre, et de nature à instruire et à amuser. C'était pour les enfants une excellente salle de récréation ; car, dans les intervalles des jeux, tout ce qui parlait aux yeux aiguillonnait l'esprit ; et pour les grandes personnes c'était un charmant salon d'attente, si toutefois l'exquise urbanité des maîtres du logis eût permis d'attendre à Edgeworth-Town.

» La bibliothèque n'a rien de commun avec les solitaires et imposantes galeries qui portent habituellement ce nom. Elle est large, spacieuse, élevée, bien approvisionnée de livres, et ornée de gravures que j'appellerai inspiratrices, en ce qu'elles suggèrent des idées. Les pilastres disposés de distance en distance pour soutenir le plafond et agrandir la pièce ajoutent au pittoresque ; la belle pelouse, parsemée de bouquets d'arbres, qu'on aperçoit des fenêtres, en égaye les dehors et réjouit la vue. Au centre, une table oblongue servait de point de réunion à la famille, qui se groupait ordinairement autour pour lire, écrire ou travailler, tandis que miss Edgeworth, dont l'unique préoccupation était que chacun en agît à sa guise sans s'inquiéter d'elle, s'installait à part sur le sofa, dans son coin accoutumé, devant une petite table de forme bizarre, quoique très-simple, qu'elle avait fait disposer pour sa convenance particulière. Sur son pupitre à écrire était la plume de sir Walter Scott ; il la lui avait donnée lors de son voyage en Irlande. La puissance qu'avait miss Edgeworth de s'isoler, de s'abstraire, tout en prêtant attention à ce qui se passait, était pour moi un continuel sujet d'étonnement. C'est dans ce même coin, sur cette même table, qu'elle écrivit presque toutes les pages qui ont éclairé et ravi le public, les romans qui stimulèrent le génie de Walter Scott, les ouvrages d'éducation où elle a mis à la portée des intelligences enfantines la sensibilité la plus élevée, la morale la plus pure, où elle a fait de la science, de la vertu, de l'ordre, les passetemps de l'enfance, les compagnons de ses jeux. Là, tandis que la nombreuse famille allait, venait, causant des événements journaliers de la vie, elle demeurait ensevelie, en apparence, dans ses pensées et son travail ; et pourtant, par une sorte d'instinct, elle devinait le moment où elle manquait à la conversation. Alors, sans poser sa plume, levant à peine les yeux de dessus son papier, elle éclaircissait par une remarque judicieuse ce qui semblait confus, levait en peu de mots une difficulté, ou donnait à la conversation un tour nouveau plus agréable.....

» Il y avait plaisir à voir les enfants de M. Francis Edgeworth jouir, sans en abuser, des franchises de la bibliothèque. D'une façon tout aimable et caressante, elle ramenait ce petit monde à la raison dès qu'il s'en écartait ; elle se levait pour aller chercher un jouet, pour épargner une course à un domestique ; gravissant rapidement les degrés du marche-pied, elle atteignait sur les rayons un volume qui eût échappé à tous autres yeux qu'aux siens ; puis, en moins de temps qu'il n'en faut pour l'écrire, elle cherchait, trouvait juste le passage dont on avait besoin, ou auquel on venait de faire allusion. Elle reprenait ensuite la plume et continuait son travail, s'arrêtant quelquefois pour lire haut un fragment d'article ou de lettre qui lui avait plu, et qui, goûté par ceux qu'elle aimait, lui plaisait davantage encore. Telles étaient les habitudes journalières de cette incomparable femme, si remplie de naturel et de vie.

» Le matin, M. Francis Edgeworth et sa sœur madame Wilson, assis à un bout de la longue table, réglaient les comptes de la banque de prêt qu'ils avaient établie à Edgeworth-Town. Madame Edgeworth, affectueuse et tendre, vaquait sans bruit à mille soins intérieurs, veillait au bien-être de

tous, et s'acquittait avec plaisir des devoirs domestiques ; ses petits-enfants, heureux et gais, mais jamais bruyants ou criards, s'amusaient près des fenêtres ; miss Edgeworth lisait tout bas un roman français, avec lequel elle querellait tout haut. Elle disait de certains romanciers parisiens : « Ils semblent avoir érigé en principe qu'il n'y a pas de plaisir sans vice, ni de vice sans plaisir ; et les vices du vieux monde étant épuisés, il leur faut faire effort de génie pour en inventer



Le Knave (1).



Le Slave.

de nouveaux. Ils y parviennent avec une rare et funeste habileté, si j'en juge d'après le petit nombre de spécimens que je connais. » Elle interrompait ses lamentations sur ce déclin de moralité littéraire pour m'expliquer les détails financiers de la banque de prêt, insistant sur la fidélité des emprunteurs à tenir leurs engagements, et imitant avec une vérité comique l'accent irlandais et les gestes d'une paysanne venue la semaine dernière solliciter un délai. « Rien qu'un



Complice et dénonciateur.



Le Petit voleur.

petit bout de temps, Votre Honneur ! C'est la faute des vaches, voyez-vous ; et du beurre frais, qui, au lieu de rapporter sept pences, n'en rapporte plus que cinq, et à crédit encore ! Vrai ! ce sera pour la semaine qui vient. »

Cette banque de prêt avançait deux cents livres sterling (cinq mille francs) par semaine, et les intérêts, fixés au taux

(1) Portraits de paysans irlandais esquissés par Charlotte Edgeworth, sœur de Marie Edgeworth. On donne, en Irlande, le surnom de *knave* aux paysans rusés et menteurs ; celui de *slave* aux paysans honnêtes, mais paresseux et découragés.

le plus bas, étaient appliqués à l'entretien d'une école primaire dont la maîtresse recevait trente louis par an.

» Les différents membres de la famille arrivaient les uns après les autres dans la bibliothèque avec leur ouvrage. Quand tous étaient réunis, on discutait des progrès de l'éducation, des intérêts variés des fermiers et des pauvres, afin que le secours vînt toujours à propos en aide au besoin. Je regrettais qu'une si grande part de l'esprit et du temps de miss Edgeworth fût absorbée par des affaires locales; mais le plaisir qu'elle prenait à l'amélioration de tout ce qui vivait autour d'elle dilatait le cœur. De concert avec sa belle-mère, elle organisa des ouvroirs pour les plus misérables et les plus délaissés, substituant à de stériles et dégradantes aumônes l'assistance féconde du travail, ce grand moralisateur des masses. Elle disait avec engouement : « Eût-il l'aide des génies, l'homme ne peut rien accomplir sans labeur. Aladin lui-même était tenu de frotter la lampe jusqu'à ce qu'elle brillât, avant que le génie parût. »

La fin à une prochaine livraison.

VOYAGE DANS L'AMÉRIQUE CENTRALE.

Extraits. — Voy. p. 295, 314.

AMATITAN.

La ville de Guatimala n'est pas située dans le voisinage de la mer, comme nous la représentent nos plus récentes et nos meilleures cartes géographiques : pour atteindre le port d'Istapa, un des points les plus rapprochés de la côte, il faut trois jours de marche, par une route très-accidentée, qui descend d'étage en étage le plateau de la Cordillère, et se

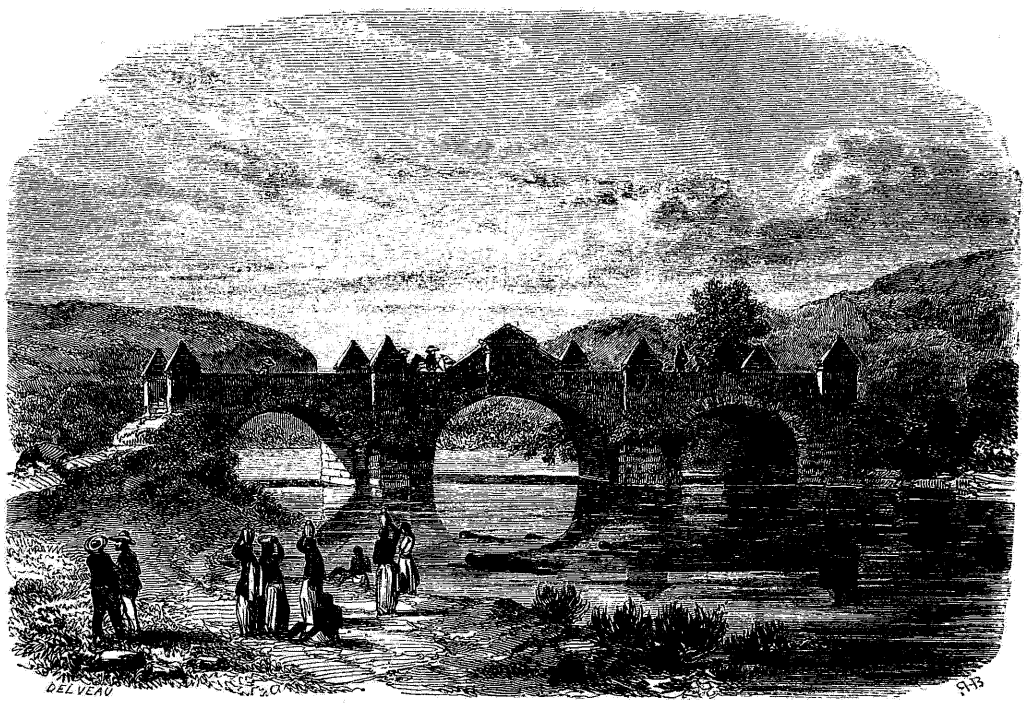

Le Pont d'Amatitan, dans la république de Guatimala. — Dessin de M. A. Morellet.

prolonge ensuite à travers une vaste plaine boisée dont le niveau décline insensiblement vers l'océan Pacifique. L'objet le plus remarquable que l'on rencontre sur ce trajet, c'est assurément la petite ville d'Amatitan, qui s'est élevée en peu d'années, par l'industrie de ses habitants, au niveau des plus riches et des plus florissantes villes de la république. Assise au bord d'une vallée spacieuse, à la base des montagnes qui forment le dernier gradin de la Cordillère, Amatitan doit son origine aux religieux dominicains qui s'y fixèrent en 1549 et réunirent sur un seul et même point les Indiens dispersés dans cinq misérables hameaux. Cet ordre, dont les services furent bien vite oubliés, perdit ses biens avec son influence au premier cri d'indépendance qui retentit dans l'Amérique centrale. Les esclaves noirs qui cultivaient le sol reprirent leur liberté et s'unirent à la race indigène; la variété qui résulta de cette fusion, et qui domine aujourd'hui dans la vallée d'Amatitan, brille moins par la beauté des formes que par la vigueur musculaire, par la propension au travail que par l'esprit de spéculation et d'entreprise.

Ce fut en 1825 que la production de la cochenille fixa pour la première fois l'attention de cette population. Les premiers essais, dirigés au hasard et avec de faibles capitaux, ne furent point heureux; mais, quelques années plus tard, de nouvelles expériences furent tentées sous l'impulsion d'un certain nombre de familles que les révolutions politiques bannirent de la capitale, et qui cherchèrent dans cette industrie nouvelle les moyens de rétablir leur fortune. Cette fois, on procéda avec une sage circonspection : on recueillit et l'on enregistra tous les faits précédemment acquis; parmi les différentes espèces de nopal, on choisit celle qui réussit le mieux sous le climat d'Amatitan; on étudia les maladies de la cochenille et l'on en chercha les remèdes; on construisit des hangars pour l'abriter dans la saison pluvieuse; enfin la culture de la plante se perfectionna, l'histoire naturelle de

l'insecte s'éclaircit graduellement, la production prit un caractère méthodique et devint un art. La récompense ne se fit pas attendre : jusqu'alors, les habitants avaient vécu de la pêche de leur lac, de la culture de leurs jardins, et d'autres industries précaires qui n'ont jamais mené à la fortune. Leurs progrès furent si rapides dans cette voie nouvelle, qu'on vit bientôt succéder aux chaumières des maisons confortables, édifiées avec un luxe et une solidité dignes de la capitale; des terres incultes ou vouées à la chétive production des pastèques acquirent subitement une valeur considérable, et de pauvres journaliers, passant de la misère à l'opulence, réalisèrent un capital de 100 à 150 000 piastres. La population s'accrut naturellement avec la prospérité publique; et, dès l'année 1835, le village d'Amatitan méritait par son importance d'être élevé au rang de cité par la législature de l'État. On y compte aujourd'hui sept mille âmes, indépendamment de la population flottante qui y afflue surtout au temps de la récolte.

Une plantation de nopals rapporte au bout de trois années; elle dure de dix à douze; et si les circonstances ont été favorables, le spéculateur, dans cette courte période, peut être très-largement récompensé de son travail : on a vu des bénéfices de 50 et 80 000 piastres réalisés dans l'intervalle d'une année. Ce genre d'industrie est donc plein de séduction; mais en même temps il est aléatoire, car une seule pluie intempestive suffit pour anéantir la récolte et ruiner le propriétaire lorsqu'il a exposé dans cette culture la totalité de ses capitaux.

Les vallées d'Amatitan, de Villanueva et de l'Antigua sont les seuls centres du Guatimala où la production de la cochenille ait pris un développement sérieux. Mais la première jouit d'une supériorité incontestable sous le double point de vue de l'abondance et de la qualité. Elle doit cet avantage à l'égalité de son climat qui favorise le développement de l'insecte, et à la nature du terrain qui produit sans effort la plante dont il se nourrit. Un peu moins de chaleur, un peu plus de sécheresse que sur les autres points, hâtent ici l'éclosion et permettent une double récolte; la seconde, moins estimée dans le commerce, est toujours plus petite, circonstance que l'on attribue à l'épuisement du végétal.

La ville d'Amatitan est trop moderne et elle a été construite avec trop de rapidité pour offrir aucun monument remarquable. L'objet le plus saillant qu'elle renferme est un magnifique *ceïba*, qui ombrage de ses rameaux énormes toute la place du marché. Mais elle surprend le voyageur par les intérêts considérables qui s'y agitent et par son mouvement industriel, qui contraste avec la stagnation des autres villes de la république, sans en excepter la capitale. La vie y est assez chère, comme il arrive dans les centres populeux qui réunissent un grand nombre de consommateurs, et lorsqu'une industrie spéciale vient enlever à l'agriculture ses bras et la majeure partie de son domaine.

A un mille de la ville s'étend un lac profond, fortement découpé par les ondulations des montagnes qui couronnent le plateau du Guatimala. Ce bassin, emprisonné par une chaîne de trois mille pieds de hauteur, porte l'empreinte manifeste des révolutions volcaniques qui ont bouleversé cette partie du continent, et dont le Pacaya, qui s'élève solitairement vers le sud, semble garder le témoignage. Large environ d'une lieue sur une triple longueur dans la direction de l'est à l'ouest, ce lac croît rapidement en profondeur, et vers le centre on cherche inutilement le fond avec une sonde de deux cents brasses. L'eau, malgré sa limpidité, tient en dissolution des sels légèrement purgatifs qui n'altèrent pas son goût, mais imprègnent le rivage d'une odeur particulièrement sensible à l'époque de l'étiage. A la première verdure que ramènent les pluies, on voit descendre sur ces bords les troupeaux des fermes voisines qui, guidés par une habitude traditionnelle, viennent rafraîchir leur sang au milieu de ces maigres pâturages doués de vertus médicinales. Le paysage est triste et médiocrement pittoresque, malgré la valeur absolue des éléments qui le composent. Pas une voile n'égaye la solitude du lac; aucun mouvement suivi ne relie, par cette voie naturelle, la ville d'Amatitan au bourg de Petapa, que dérobent les accidents de la rive opposée. A peine voit-on, dans les roseaux ou gisant sur le sable, quelques mauvais canots qui contrarient tous les principes de l'architecture navale par la forme de leur cavité plus étroite au sommet qu'à sa base. Les sierras qui bornent partout les yeux sont revêtues sur leurs flancs décharnés d'une végétation rabougrie qui se développe au contact de l'humidité et ombrage leur limite inférieure d'un taillis plus riche et plus serré. Dans les anses retirées surnagent de grands amas de ponces qui effacent le miroir des eaux et ressemblent à des graviers mouvants.

A l'extrémité du lac, et tout près de la ville, naît une belle rivière qui suit paisiblement la vallée, s'échappe comme un torrent des gorges qui la terminent, franchit d'un bond immense l'étage inférieur de la Cordillère, et reprend la tranquillité de son cours jusqu'à l'océan Pacifique, où, dans sa lutte avec la mer, elle forme la barre d'Istapa. Lorsque l'on considère, indépendamment de l'évaporation, le volume des eaux qui trouvent leur écoulement par cette issue, on reconnaît que le lac d'Amatitan est alimenté par des réservoirs souterrains; car les faibles ruisseaux qui y mêlent leurs ondes ne sauraient équilibrer dans leur ensemble le tribut qu'il verse à l'Océan. On traverse le rio Michatoya sur un vieux pont en pierre d'un effet pittoresque; monument assez rare dans cette partie du monde, et dernier vestige de la domination paternelle des dominicains. A l'époque où il fut construit, la population s'étendait sur les deux rives, mais elle s'est concentrée depuis presque exclusivement sur la droite.

LES PLUS GRANDS ARBRES CONNUS DÉCOUVERTS DANS L'ILE DE VAN-DIÉMEN.

Un voyageur anglais vient de découvrir des arbres gigantesques en Tasmanie, sur les bords d'un ruisseau, au pied du mont Wellington. On les nomme dans le pays *Gommiers des marais;* ce sont probablement des *Eucalyptus.* L'un de ces arbres était abattu; voici ses dimensions. Sa longueur totale était de 90 mètres; il avait 67 mètres de bille, c'est-à-dire depuis les racines jusqu'à la première branche; à sa base le tronc avait 9m,2 de diamètre, et 3m,7 à la naissance de la première branche. Il faut donc se figurer un arbre de 11 mètres plus haut que le sommet du Panthéon, et de 24 mètres plus élevé que les tours de Notre-Dame.

Un autre arbre encore debout avait, à un mètre du sol, 31 mètres de circonférence; il fallait, par conséquent, vingt hommes pour l'embrasser.

La quantité de bois fournie par un de ces colosses est prodigieuse. Le voyageur cuba le premier dont nous avons donné les dimensions, et trouva qu'il pèserait 446 886 kilogrammes.

Les arbres dont nous venons de parler sont les colosses du règne végétal; ils dépassent la taille de la plupart des arbres autant que les cachalots et les baleines dépassent celle des plus gros animaux. Tous les Chênes, Pins, Tilleuls, *Dracæna*, *Adansonia*, cités jusqu'ici comme extraordinaires par leurs dimensions, rentrent dans la règle commune et ne sont plus des exceptions dans le règne végétal.

HISTOIRE DES INSTRUMENTS DE MUSIQUE.

Voy. la Table de 1839.

LA HARPE.

Cet instrument semble presque abandonné. On le voit encore au théâtre, dans les concerts, et aux mains des

pauvres musiciens ambulants : mais presque toutes les familles le repoussent ; il a perdu sa popularité, ce n'est presque plus qu'un souvenir. C'est donc le moment d'écrire son histoire qui n'est pas sans intérêt. Par une singularité assez remarquable, les Grecs et les Romains paraissent avoir à peine connu la harpe, ou au moins l'avoir extrêmement négligée : en effet, on ne la retrouve figurée sur aucun des monuments qui nous restent de la Grèce, et dans les peintures d'Herculanum on n'en a trouvé qu'un seul spécimen, encore n'est-il pas reconnu par tous les savants que ce soit véritablement la représentation d'une harpe. On a souvent traduit par le mot harpe le terme grec *kithara ;* cette traduction a été abandonnée par les lexicographes modernes : la cithare était une lyre.

Instrument à cordes comme la lyre, la harpe ne diffère pas seulement par la forme de cet instrument, attribut d'Apollon. On en jouait d'une manière toute différente : ainsi, sur tous les monuments, les joueurs de harpe pincent les cordes avec leurs doigts, tandis que les joueurs de lyre ou de cithare sont toujours armés du *plectrum*, sorte de crochet que rendait sans doute nécessaire l'extrême tension des cordes.

Cependant le nom de la harpe a une étymologie incontestablement grecque, et une fable dans le goût grec, citée par un grammairien latin du troisième siècle de J.-C., attribue son invention à Apollon. Voici d'abord l'étymologie. *Harpé* est, en grec, le nom de la faux et de divers instruments analogues, à forme courbée, et destinés à accrocher ; notre mot harpon vient du grec *harpé*, comme le sobriquet d'Harpagon donné aux avares par la comédie latine : un harpagon se saisit de tout avec violence, comme le harpon saisit le poisson. En langue romane, le terme harpe signifiait griffe, croc, harpon.

La fable sur l'invention de la harpe se trouve dans les écrits de Censorinus, qui l'avait sans doute empruntée à un auteur grec. Il raconte qu'Apollon remarqua le premier la sonorité des cordes en faisant résonner l'arc de Diane sa sœur. Cette fable explique très-bien comment eut lieu l'invention de la harpe. En effet, il est permis de croire qu'un homme doué de l'esprit d'observation et d'une oreille musicale aura le premier remarqué le son que rend la corde d'un arc par la vibration aussitôt que la flèche a été décochée. Cet homme inconnu, que Censorinus appelle Apollon, parce que dans le paganisme tous les inventeurs étaient des dieux, fut l'inventeur de la harpe ; il peut se faire qu'il ait été Égyptien : la conformité entre les harpes égyptiennes (fig. 3,4, 5, 6, 7) et l'arc des guerriers est frappante.

On comprend facilement qu'il soit impossible de déterminer l'époque de cette invention ; mais il est intéressant de savoir qu'on a trouvé des harpes sculptées sur un tombeau près des pyramides, et que ce tombeau paraît remonter à trois ou quatre mille ans.

La harpe monocorde une fois inventée, il ne fallut pas de grands frais d'imagination pour y ajouter des cordes qui permettaient de varier et d'étendre la puissance de l'instrument. Les Égyptiens avaient des harpes à quatre cordes dès le règne d'Amasis, premier roi de la dix-huitième dynastie, c'est-à-dire 1500 ans avant l'ère chrétienne et 900 ans avant Terpandre, poëte et musicien grec, si célèbre pour avoir remporté quatre fois le prix de musique aux jeux pythiques.

Le nombre des cordes et la forme de la harpe, appelée en langue égyptienne *tebouni*, varièrent, selon le caprice des ouvriers, depuis une corde jusqu'à vingt-deux.

Si l'on en juge par les spécimens qui existent dans les Musées de Florence et de Paris, le bois dont on se servait pour la confection des harpes était le *Mahogano Swietenia* des Indes orientales, que les Égyptiens tiraient sans doute de ce pays par le commerce. Quelquefois on couvrait le bois de peau de bœuf, ou bien l'on employait à cet usage du maroquin vert (voy. fig. 14). Toutes les harpes égyptiennes offrent cette particularité, qu'elles n'ont pas de *console*. Les cordes étaient de boyau de chat : c'est un fait avéré depuis qu'on a trouvé, en 1823, à Thèbes, des harpes conservées avec leurs cordes tendues, « et résonnant encore sous les doigts européens, après avoir, tant de siècles auparavant, donné leurs premiers sons sous des doigts indigènes. »

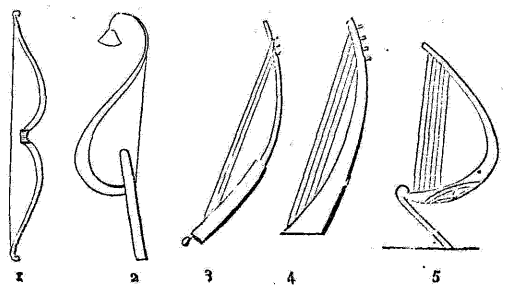

Nos dessins 1 et 2 représentent-ils des arcs ou des harpes primitives ? C'est ce que n'a pas osé décider M. de la Fage, auteur d'une savante Histoire de la musique. Ces instruments ont été publiés à Rome, en 1742, par Francesco Bianchini, chanoine de Sainte-Marie de la Rotonde, dans un ouvrage spécialement consacré aux instruments de musique des anciens. Le savant chanoine dit que ces instruments ont été trouvés dans un sarcophage avec une autre harpe à deux cordes ; mais comme il a négligé de donner la moindre indication sur ce sarcophage, qu'on ignore ce qu'il est devenu, qu'on n'en connaît même pas la date approximative, il reste encore une grande incertitude sur ce fait.

Au reste, que les monuments vus par Bianchini soient des arcs ou des harpes, l'invention de la harpe nous paraît pouvoir très-bien s'expliquer comme nous l'avons dit en commentant l'historiette de Censorinus ; dont il n'y a que la forme mythologique à retrancher. La harpe représentée fig. 3 est reproduite d'après l'instrument original conservé au Musée du Louvre.

Les fig. 4 et 5 sont copiées d'après les planches de la commission d'Égypte dirigée par Champollion jeune : ce sont un tétracorde et un hexacorde, ou harpes à quatre cordes et à six cordes.

La fig. 6 est un autre hexacorde copié d'après les manuscrits de Champollion le jeune. Ce dessin est fort intéressant ; il nous explique comment les Égyptiens jouaient de la harpe en marchant. Ils employaient cet instrument dans les processions, dans les fêtes et les festins. La fig. 7 reproduit une harpe à sept cordes, d'après un bas-relief de l'île de Philœ qui a été publié pour la première fois dans le recueil de la commission d'Égypte. La fig. 8 représente une harpe à neuf cordes ou ennéacorde. Elle diffère de la fig. 4 par l'appendice qui consolide l'instrument sur sa base. La gravure 9 figure

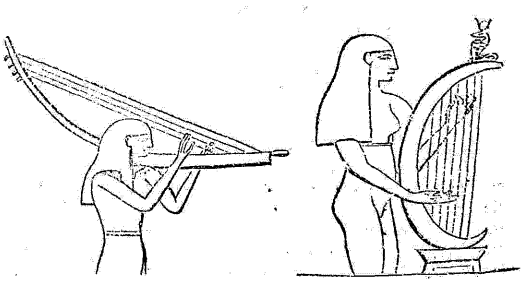

une harpe à six cordes : c'est celle que l'on rencontre le plus fréquemment sur les monuments peints ou sculptés de l'Égypte. La fig. 10 représente un prêtre agenouillé et jouant d'une harpe à neuf cordes qui affecte la forme d'un lotus. La fig. 11 est l'abrégé d'une scène peinte sur une petite stèle conservée au Musée du Louvre, et qui représente un prêtre égyptien agenouillé devant le dieu Phré et jouant de la harpe à neuf cordes.

La fig. 12 est tirée d'un tableau du tombeau de Sésostris : c'est encore un prêtre qui joue de la harpe. Ici le personnage est debout; sa harpe à treize cordes est richement ornée de peintures et de sculptures à jour d'une délicatesse extrême. La partie inférieure est ornée d'une figure de divinité coiffée de l'attribut nommé *pschent*.

Dans la fig. 13 on voit une harpe de dimensions presque colossales. Elle a vingt cordes, et paraît être du nombre de celles dont on ne pouvait jouer qu'assis. Dans l'ouvrage de Wilkinson sur les mœurs des Égyptiens, cette harpe est représentée entre les mains d'un personnage assis. L'instrument figuré par la gravure 14 est conservé au Musée du Louvre. C'est la harpe égyptienne qui se rapproche le plus de la forme moderne. Elle avait vingt-deux cordes, qui ont

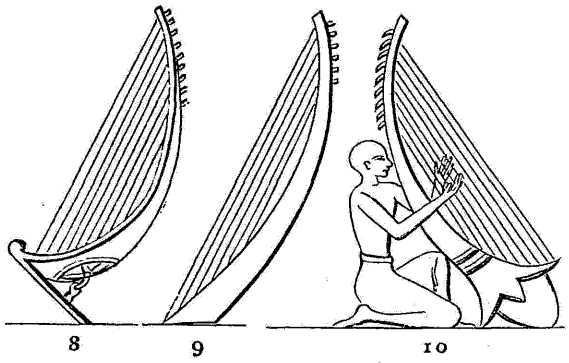

8 9 10



11



12

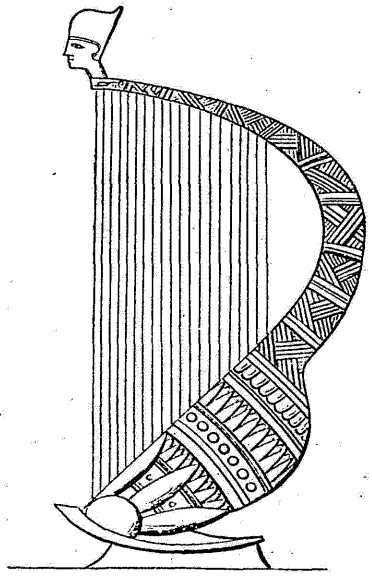

13

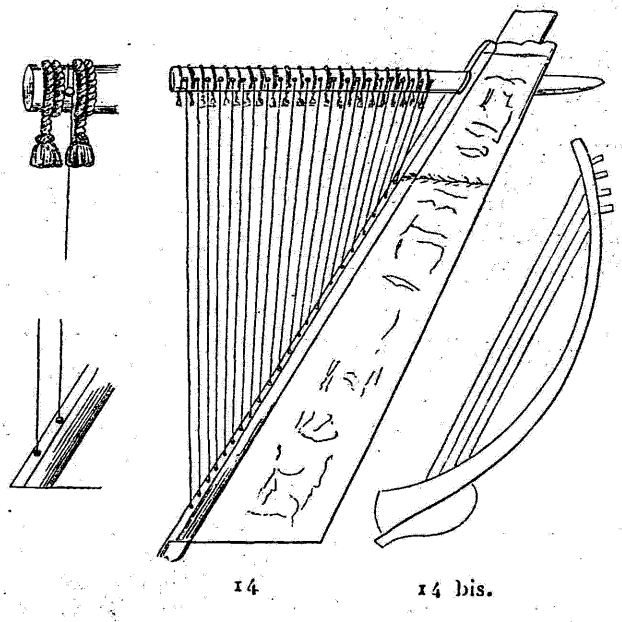

14 14 bis.

été replacées d'après les traces fort évidentes des cordes antiques. Le bois est recouvert d'un maroquin vert sur lequel on découvre quelques hiéroglyphes. La planche 14 *bis* figure une harpe tétracorde tirée des monuments de la commission d'Égypte. *La fin à une autre livraison.*

Chez les nations slaves de l'Europe orientale, l'amitié est un engagement solennel qui se contracte au pied des autels. Dans le rituel esclavon, il se trouve une formule pour bénir, devant le peuple assemblé, l'union de deux amis ou de deux amies. Ces hommes deviennent frères; ces femmes deviennent sœurs. Les uns et les autres s'obligent à s'assister réciproquement dans tous les besoins et dans tous les dangers, et à procurer la vengeance des injustices et des outrages subis par cet ami du cœur, pour lequel on est toujours prêt à verser son sang. La rupture de ces liaisons est rare; elle cause toujours un scandale public.

PORTALIS, *l'Homme et la société.*

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. MARTINET, rue et hôtel Mignon.

NOTRE-DAME DE PARIS.

Voy. la Table des dix premières années.

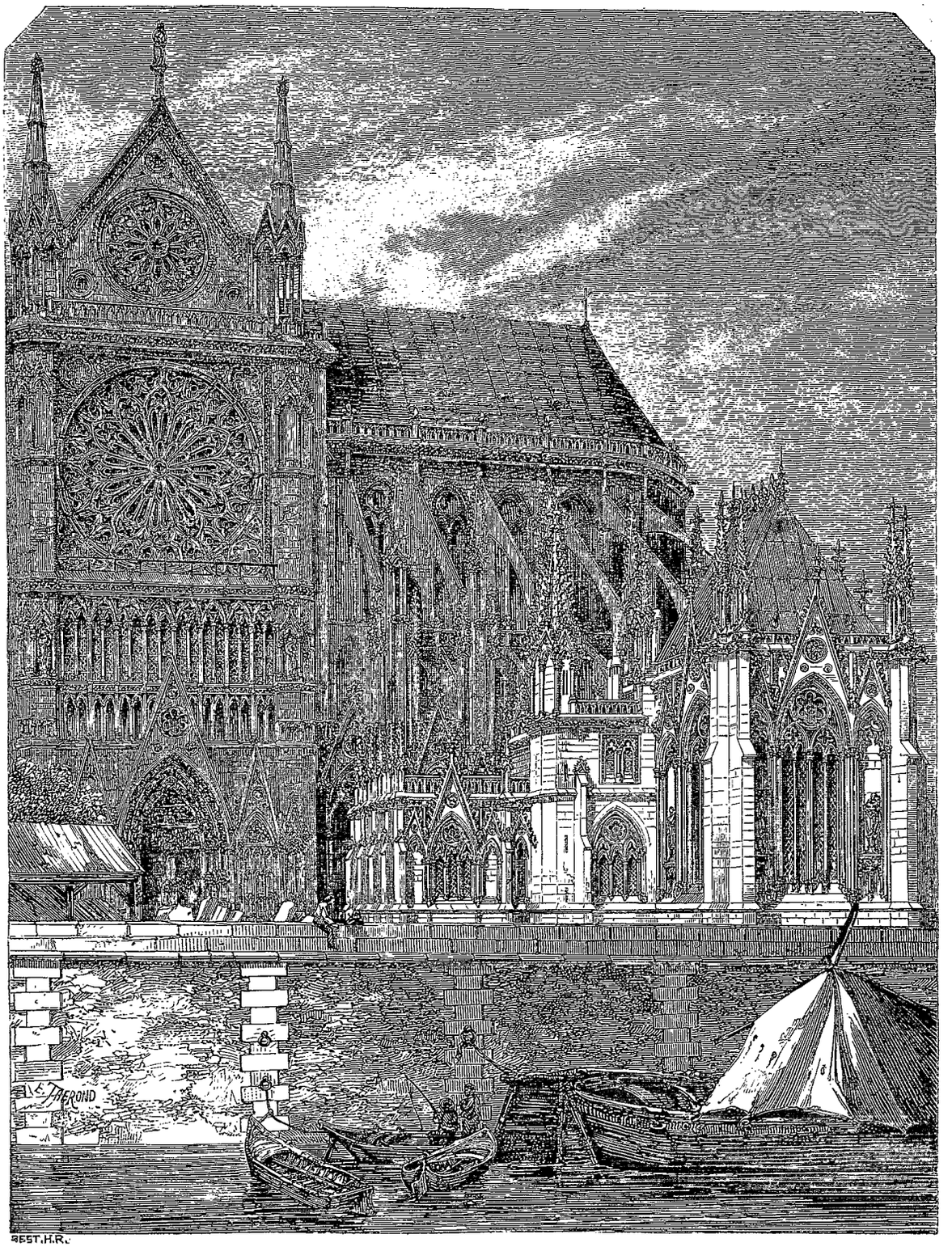

Nouvelle sacristie de Notre-Dame de Paris. — Dessin de Thérond.

Depuis plusieurs années on répare avec activité les injures que les siècles et les hommes avaient fait subir à l'un des édifices les plus anciens et les plus célèbres de la France, Notre-Dame de Paris. On assure la solidité des parties du monument qui, affaiblies ou dégradées, ne pouvaient plus être abandonnées sans péril à l'action destructive du temps ; on rend aux ornements corrodés ou mutilés leurs formes primitives ; de la crypte jusqu'au couronnement des tours, on restitue à l'église sa force et sa beauté ; on la rajeunit. Exécutés sous la direction de deux architectes qui se sont voués spécialement à l'étude de l'art au moyen âge, tous ces travaux attestent la science, la sagacité, le goût de M. Viollet-Leduc, l'un de nos premiers artistes, et de son collaborateur M. Lassus : ils sont approuvés et l'on peut dire admirés par

tous les hommes compétents pour les juger ; ils font honneur à notre temps. On ne s'est point borné à des réparations : on a ajouté au monument un petit édifice nouveau en style ancien, une sacristie en architecture gothique du treizième siècle. Considérée en elle-même, cette construction est un petit chef-d'œuvre ; elle présente tous les éléments d'un monument de la plus haute importance. On y trouve à l'intérieur un cloître, de petites salles, de moyennes, une grande. Ici l'édifice n'a qu'un seul étage, ailleurs il en a deux, ce qui produit des combles de toute hauteur et de toute forme, depuis les terrasses plates jusqu'aux toits aigus, avec pinacles, pyramides et contre-forts de toute espèce et de toute dimension. Le choix des matériaux, la mise en œuvre, la perfection des sculptures, tout concourt à donner à cette sacristie une très-haute valeur. Ce qu'elle seule a nécessité d'études et ce qu'elle suppose de solide érudition peut à peine s'apprécier ; mais on sait qu'en argent elle coûtera plus d'un million. Au reste, les deux architectes ne doivent point se faire illusion sur la nature de leur succès : il ne sera point populaire, il ne s'étendra point probablement au delà du cercle de ce que l'on appelle « les connaisseurs. » Une œuvre qui est avant tout scientifique ne saurait guère, en effet, exciter d'autre enthousiasme que celui des hommes de science : parmi ceux-ci, on s'étonne avec raison qu'en plein dix-neuvième siècle il puisse se rencontrer des architectes qui eussent si admirablement convenu au treizième ; et, en vérité, cette sacristie s'harmonise si parfaitement avec l'édifice principal, qu'elle semble en sortir naturellement comme un enfant du sein de sa mère. C'est là, ce semble, une qualité admirable. Quelques-uns la critiquent cependant : on doute que, même au treizième siècle, on eût jugé nécessaire ou convenable, pour construire une simple sacristie, de faire autant de frais de science et d'art que s'il se fût agi d'une petite église ; il est certain, du moins, que nos pères de l'âge gothique se sont contentés de constructions simples à fenêtres carrées pour la plupart des sacristies de leurs plus belles cathédrales. On ajoute que, si précieuses que soient l'érudition et l'imitation fidèle des choses des anciens temps, il semblerait plus agréable et plus profitable de voir aujourd'hui les architectes habiles se fier davantage à leur imagination et aux inspirations de leur temps. Beaucoup de bons esprits ne font même point difficulté de déclarer qu'à la plus savante copie du passé ils préféreraient une invention même moins remarquable, si d'ailleurs elle était vraiment nouvelle, raisonnable, appropriée aux convenances et aux nécessités contemporaines. Mais c'est là un grand sujet de controverse, et il nous suffit de l'indiquer.

UNE VISITE DANS UNE FABRIQUE D'AIGUILLES.

Suite et fin. — Voy. p. 322.

§ 8. *Suite. — Variantes et procédés nouveaux.*

Les différents détails de main-d'œuvre par lesquels nous avons terminé le premier article caractérisent chez nous la confection des aiguilles.

Or un fil de fer cémenté n'a jamais l'homogénéité, la finesse de grain d'un fil provenant de l'étirage d'un morceau d'acier. Aussi l'absence de tréfileries d'acier s'est-elle toujours fait sentir en France d'une manière fâcheuse, surtout en ce qui concerne la fabrication des aiguilles. Dès l'année 1804, à une époque où les manufactures d'Aix-la-Chapelle et de Borcette étaient françaises, la Société d'encouragement signalait le mal. « La France, disait le programme du prix proposé sur ce sujet, possède un grand nombre de tréfileries ; néanmoins aucune ne fabrique encore le fil d'acier à l'usage des manufactures d'aiguilles. Cependant il importe aux progrès de ces précieuses manufactures qu'elles ne puissent jamais être privées de la matière première, sans laquelle leurs travaux seraient paralysés.....

» En général, le fil de fer et d'acier doit être uni et conserver la même grosseur d'un bout à l'autre dans chaque degré de finesse. Le fil d'acier pour aiguilles doit être d'un grain fin, homogène et susceptible de prendre la forme d'aiguille sans se briser ; il faut aussi qu'il puisse supporter l'opération du recuit sans perdre sa qualité acéreuse, et qu'il prenne à la trempe la dureté convenable. »

A la suite de ce programme, un prix de 3000 francs était promis au fabricant qui en remplirait le mieux les conditions. Pour obtenir ce prix, il fallait non-seulement présenter les meilleurs échantillons de fil de fer et d'acier fabriqués dans tous les degrés de finesse nécessaire aux besoins des fabricants de cardes et d'aiguilles, mais prouver en même temps qu'ils provenaient d'un établissement monté en grand, et pourvu de tous les moyens de fournir ces deux qualités de fil aux manufactures et au commerce, au prix qu'ils coûtent venant de l'étranger.

Jamais ce prix n'a pu être décerné, et on a fini, à tort suivant nous, par le retirer complétement.

§ 9. *Seconde série d'opérations ; Trempe.*

Les aiguilles, façonnées comme on l'a expliqué ci-dessus, sont soumises à un premier examen qui en fait rejeter un certain nombre. Celles qui sont reçues subissent neuf opérations constituant la seconde série.

1re *opération.* On pèse par tas de 15 kilogrammes environ, ce qui fait depuis 250 jusqu'à 500 000 aiguilles. On met ces tas dans des boîtes séparées, et on les porte dans l'atelier de trempage. Cet atelier contient : 1° un fourneau garni d'une grille pour recevoir le charbon, de deux barreaux de terre cuite pour porter les plateaux qui contiennent les aiguilles, et d'une cheminée avec un régulateur qui permet de maîtriser la marche du feu ; 2° des cuveaux ou chaudrons de cuivre toujours pleins d'eau froide et munis d'un robinet d'écoulement ; 3° une table sur laquelle sont déposées les boîtes pleines d'aiguilles et les plateaux sur lesquels on les arrange ; 4° un ou plusieurs poêles en fonte, couverts d'une table de même métal, lutés en terre dans tout leur pourtour.

2e *opération.* Un ouvrier étend les aiguilles sur les plateaux, à raison d'environ dix mille pour chaque, et les arrange parallèlement à la longueur de ceux-ci.

3e *opération.* Le trempeur place ensuite deux plateaux chargés d'aiguilles sur les barreaux de terre cuite du fourneau ; il chauffe au charbon de bois jusqu'à ce que les aiguilles aient atteint la couleur du rouge cerise, si elles sont grosses ou moyennes, et jusqu'à un degré moindre, si elles sont fines. Alors il retire un des plateaux à l'aide d'une pince, le porte au-dessus du baquet rempli d'eau, l'incline et jette les aiguilles en les éparpillant circulairement, de manière que tombant séparément pour ainsi dire, toutes reçoivent la même trempe. Lorsqu'il a jeté de même les aiguilles de l'autre plateau, il vide les deux cuveaux, enlève les aiguilles avec deux crochets ou mains de fer, et les dépose pêle-mêle dans une boîte. Ensuite il place au four d'autres plateaux, remplit d'eau les deux cuveaux, et continue de la même manière.

4e *opération.* Un autre ouvrier prend la boîte où l'on a jeté les aiguilles trempées, et il les met en ordre en exécutant la 17e opération de la première série (voy. p. 327).

5e *opération.* Les aiguilles qui viennent de subir la trempe sont trop cassantes pour être employées dans cet état. Le recuit leur donne de l'élasticité sans les rendre trop molles ni pliantes. Mais avant de les recuire, il faut leur enlever la crasse dont l'opération de la trempe les a couvertes.

Un ouvrier place 15 à 20 000 aiguilles tant à côté les unes des autres que bout à bout dans une toile serrée, et en fait un rouleau qu'il étrangle et lie par les deux extrémités. Il met ce rouleau sur une table et le fait rouler en avant et en arrière, en appuyant dessus avec un bâton ou une règle qu'il fait aller et venir ; puis il trempe ce rouleau dans un seau

d'eau, le remet sur la table, et le fait rouler de nouveau pendant quelques instants. Alors la crasse se détache successivement, et l'aiguille est assez nettoyée pour l'opération suivante.

6e *opération.* On porte les rouleaux d'aiguilles près des poêles à recuire, on ouvre et on développe ces rouleaux. Deux ouvriers à chaque poêle, l'un d'un côté, l'autre de l'autre, disposent les aiguilles encore mouillées sur la table de fonte du poêle, et en font chacun deux rangées parallèles épaisses de 8 à 10 millimètres environ, longues de 5 à 6 décimètres. Leur besogne est de rouler sans cesse les aiguilles sur elles-mêmes, en appuyant dessus avec une règle de fer courbée, les pressant et les ramenant, afin que les aiguilles supérieures descendent au-dessous, que les inférieures remontent au-dessus, et que toutes soient chauffées uniformément. Quand on juge que le recuit est terminé, ce que l'on reconnaît à la couleur d'un bleu nuancé que prennent les aiguilles, on les pousse hors de la table du poêle, et on les jette dans une sébile placée au bas.

7e *opération.* Ces aiguilles ainsi mêlées et sans ordre, sont aussitôt rangées parallèlement les unes aux autres par une opération semblable à la 17e de la première série.

8e *opération.* Comme la trempe a déformé une partie des aiguilles, il faut les redresser. On les prend une à une entre l'index et le pouce de la main gauche, et en les roulant, on reconnaît celles qui sont courbées; on les redresse aussitôt sur un tas d'acier à l'aide d'un marteau particulier, et on les jette dans une boîte. Ce marteau a un manche très-court et placé obliquement, afin que l'ouvrier qui le tient très-près de la tête, puisse le manœuvrer aisément sans trop coucher le poignet, et ne donner que de petits coups.

9e *opération.* On arrange ensuite les aiguilles jetées dans la boîte en exécutant ponr la quatrième fois la 17e opération de la première série.

Il y a quelques variantes dans les procédés précédents : ainsi la trempe peut se donner dans un bain de plomb chauffé au rouge. A l'Aigle, on jette les aiguilles rougies à blanc dans un bain d'huile chaude, d'une chaleur supportable à la main. Ensuite, pour dégraisser les aiguilles, on les vanne avec de la sciure de bois; enfin le recuit s'opère dans un fourneau semblable à ceux qui servent à brûler du café, mais garni à l'intérieur de pointes très-saillantes pour diviser les aiguilles et les empêcher de s'accumuler.

§ 10. *Troisième série d'opérations ; Polissage.*

Le polissage est l'opération la plus longue dans la fabrication des aiguilles. On fait la cannelure, on perce le trou en un clin d'œil; mais il faut beaucoup de temps et une dépense assez notable de force et de matière pour rendre la surface de l'aiguille lisse, unie et brillante. Il est vrai que la lenteur de l'opération est compensée par la multitude d'aiguilles qui la subissent à la fois. On perce les aiguilles une à une, on les palme par vingtaines, on les trempe par milliers; mais on les polit par centaines de milliers, et même par millions. Les paquets ou rouleaux soumis au polissage en contiennent jusqu'à 500 000 chaque, et la même machine, que dirige un seul homme et qu'un courant d'eau fait agir, polit en même temps vingt ou trente paquets, c'est-à-dire dix ou quinze millions d'aiguilles.

L'opération principale du polissage se subdivise en trois autres séries d'opérations : la première consiste à former les paquets ou rouleaux d'aiguilles; la seconde à les placer sur les tables du polissoir; la troisième à nettoyer les aiguilles.

Les principaux instruments et les machines principales qui servent au polissage, sont : 1° une table garnie d'une auge ou moule à faire les rouleaux ou paquets d'aiguilles; 2° une machine ou moulin à polir; 3° un tonneau à dégraisser, mobile autour de son axe; 4° un van en cuivre; 5° un baril de cuivre monté aussi sur un axe.

Lorsque les aiguilles ont été trempées, recuites et dressées, on les porte dans l'atelier destiné à la confection des rouleaux; on place deux ou trois carrés de toile qui ont déjà servi à cette opération dans l'auge, de manière qu'ils couvrent le fond et les côtés intérieurs, et qu'ils débordent en dehors; on augmente l'épaisseur de l'enveloppe avec plusieurs bandes de toile longitudinales. Sur le fond, on étend une couche de petites pierres de schiste quartzeux micacé, ou de silex, ou d'émeri, ou de pierre calcaire compacte, ou même de potée d'étain, quand on veut donner aux aiguilles un poli blanc. On range par-dessus, et dans le sens de la longueur du rouleau, une couche d'aiguilles épaisse d'un centimètre, et longue d'environ 45 centimètres, ce qui exige sept ou huit longueurs d'aiguilles ordinaires. On recommence une couche de petites pierres, puis un lit d'aiguilles, et ainsi de suite jusqu'au cinquième lit d'aiguilles, que l'on recouvre d'un sixième lit de petites pierres, et on verse sur le tout environ un demi-litre d'huile de colza. On replie alors la toile par les deux bords, puis par les deux bouts, et on ferme le rouleau dont on étrangle les deux extrémités. Quand un certain nombre de rouleaux ont été préparés de cette manière, deux hommes les prennent successivement et achèvent de les lier ou de les serrer étroitement à l'aide d'une forte ficelle que l'on serre autour de chaque rouleau, de manière à lui faire décrire une suite de spires qui se recouvrent mutuellement. Dans cet état, les rouleaux sont envoyés à l'atelier de polissage.

Le polissoir est composé de deux chariots roulant sur des madriers de chêne, au moyen de roues à rainures maintenues par des rails. Un des deux chariots s'avance pendant que l'autre recule. Chaque rouleau, enfermé dans un compartiment qui correspond à l'un des montants verticaux du bâtis en charpente, roule continuellement tantôt dans un sens, tantôt dans l'autre, soumis à la forte pression de la table du chariot. Les cailloux enfermés à l'intérieur s'écrasent peu à peu, et leur frottement finit par donner à l'aiguille le poli dont elle a besoin.

Lorsque les rouleaux d'aiguilles ont ainsi tourné sur eux-mêmes entre les tables à polir, pendant dix-huit à vingt heures, on les enlève, on les délie, on les déploie; on en retire les coquilles toutes grasses et couvertes de cambouis; on les verse dans une sébile, on les recouvre de sciure de bois ou de paille hachée, et on les introduit dans le tonneau. Là, elles sont soumises à un mouvement de rotation prolongé jusqu'à ce qu'elles soient ressuyées et dégraissées sur toute leur surface, et que leurs trous soient débouchés.

Du tonneau, on les fait tomber dans le van de cuivre qu'on a eu soin de placer dessous. Le vannage s'opère comme celui du grain. La sciure vole, les pierres se séparent, les aiguilles restent au fond du vase : elles sont déjà ressuyées et presque sèches. On les verse dans un tiroir, on les met en ordre en exécutant pour la cinquième fois la 17e opération de la première série, et on les porte ensuite à l'ouvrier qui est chargé de faire les rouleaux d'aiguilles.

On fait alors des rouleaux semblables aux premiers, on les renvoie au moulin à polir, on roule pendant vingt heures, on dégraisse à la sciure de bois dans le tonneau, on vanne, on range et on fait de nouveaux rouleaux. On recommence ainsi sept fois de suite la même série d'opérations; on la fait même dix fois; seulement on varie la composition de la substance flottante dans les rouleaux. La huitième fois, les aiguilles ne sont arrosées que d'huile et roulées pendant six heures; la neuvième et la dixième fois, on emploie des lits de son de froment gros, sec et dépouillé de farine, et on ne roule encore que peu d'heures.

On termine enfin le polissage en essuyant les aiguilles une à une avec un linge.

Le polissage comprend donc cinq opérations distinctes qui se répètent chacune dix fois, et une dernière opération qui ne s'exécute qu'une fois, savoir : 1° confection des rouleaux; 2° position des rouleaux sur les tables du moulin à polir;

3° dégraissage dans le tonneau ; 4° vannage ; 5° arrangement des aiguilles ; 6° essuiement des aiguilles.

§ 11. *Quatrième série d'opérations ; Triage des aiguilles polies.*

La plupart des opérations précédentes donnent lieu à un certain déchet, et l'un des soins de l'ouvrier, en recevant les aiguilles pour les soumettre à une nouvelle main-d'œuvre, consiste à rejeter toutes celles qui sont sorties défectueuses des épreuves qu'elles ont subies ; mais le principal déchet a lieu au polissage. Les rouleaux qui reviennent du moulin à polir ne sont plus serrés et ronds comme quand on les y avait portés. Ils se sont aplatis ; les aiguilles ne sont plus dans le même ordre ; plusieurs sont piquées dans la toile qui les enveloppe ; beaucoup sont croisées, et les pointes même de quelques-unes traversent les trous de quelques autres. Toutes sont émoussées, et lorsqu'elles ont été exposées dix fois, dans des rouleaux successifs, à l'action des polissoirs, on compte, en général, $\frac{1}{10}$ d'aiguilles cassées et $\frac{1}{10}$ d'aiguilles courbées et pliées.

Les aiguilles polies passent dans un atelier particulier qu'on a soin de tenir toujours sec, afin qu'elles ne soient pas exposées à se rouiller ; là elles subissent cinq opérations.

1re *opération.* Elle a pour objet de détourner les aiguilles, c'est-à-dire de mettre toutes les têtes du même côté. En même temps, l'ouvrier rejette les aiguilles cassées par le milieu.

2e *opération.* Un second ouvrier prend les aiguilles détournées et les étale sur une table ; il sépare celles qui sont cassées à la tête. Il est en outre chargé de faire deux qualités d'aiguilles, en raison du poli plus ou moins brillant.

3e *opération.* Un troisième ouvrier est chargé de mettre



Fig. 1, Atelier de trempage et de bronzage.

à part les aiguilles dont la pointe est cassée, sauf à les appointer de nouveau.

4e *opération.* On redresse au marteau et sur une petite enclume de bois les aiguilles qui se sont courbées pendant le polissage.

5e *opération.* On sépare chaque espèce d'aiguilles en trois tas, selon leurs diverses longueurs. Cette opération s'exécute promptement et simplement au tact ; elle pourrait être confiée à un aveugle.

§ 12. *Cinquième série d'opérations ; Derniers tours de mains, et mise en paquets.*

Cette cinquième série d'opérations paraît avoir reçu des changements ou plutôt des additions notables depuis une cinquantaine d'années, autant du moins que nous en pouvons juger par la comparaison de ce qui se fait aujourd'hui à Laigle et de ce qui s'est passé sous nos yeux à Aix-la-Chapelle, avec la description que M. Baillet, inspecteur général des Mines, a donnée de l'art de l'aiguillier dans les *Annales des arts et manufactures* en l'an IX. Cette description, faite avec un remarquable talent, nous a été très-utile ; mais elle n'accorde aucune mention aux opérations importantes du bronzage, du drillage et du brunissage dont nous allons parler.

1re *opération : le bronzage.* Un enfant aligne sur une table de cuivre un certain nombre d'aiguilles, les têtes dehors, et l'ouvrier (voir la partie à droite de la fig. 1) vient appliquer en dessous des têtes une barre de fer rouge dont la chaleur détermine l'apparition d'une couleur bleue, utile au *drilleur* dans l'opération qui va suivre, et à la personne qui, se servant de l'aiguille, veut y entrer le fil. L'espèce de support à mouvement oscillatoire, qui est employé à cette opération, porte, d'un côté, la barre de fer rouge, et est tenu de l'autre par la main gauche de l'ouvrier qui dirige son opération de cette main ; la main droite n'est employée qu'à tenir le fer rouge qui détermine le bronzage.

2e *opération : le drillage.* On appelle ainsi l'achèvement ou l'arrondissement du *chas*, *œil* ou *trou*. Sur une plaque mince de cuivre, on range une trentaine d'aiguilles que l'on maintient avec les deux pouces, tandis que l'index de chaque main soutient la plaque par dessous. Le chas était déjà percé, mais bien imparfait ; l'ouvrier le présente à la *drille*,

espèce de burin d'acier très-fin, animé d'un mouvement de rotation rapide qui arrondit le trou et régularise les bords, de manière à empêcher le fil d'être coupé. Il faut pour cette main-d'œuvre beaucoup d'attention, du coup d'œil et une

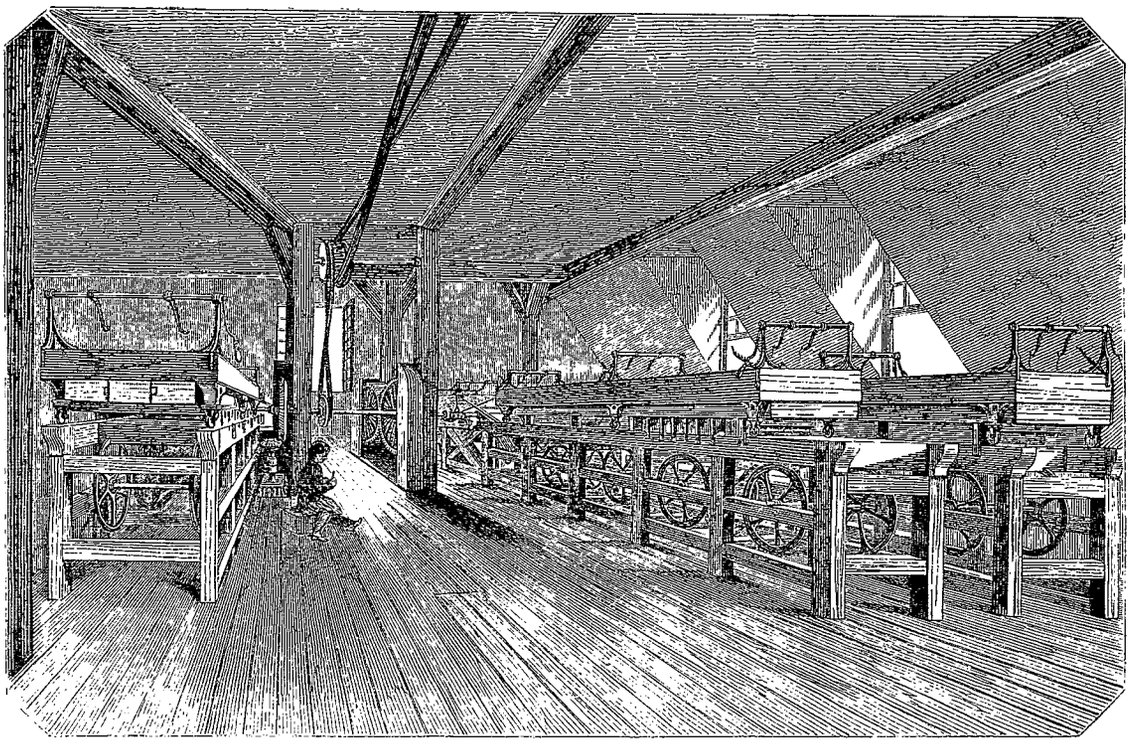

Fig. 2. Atelier de polissage.

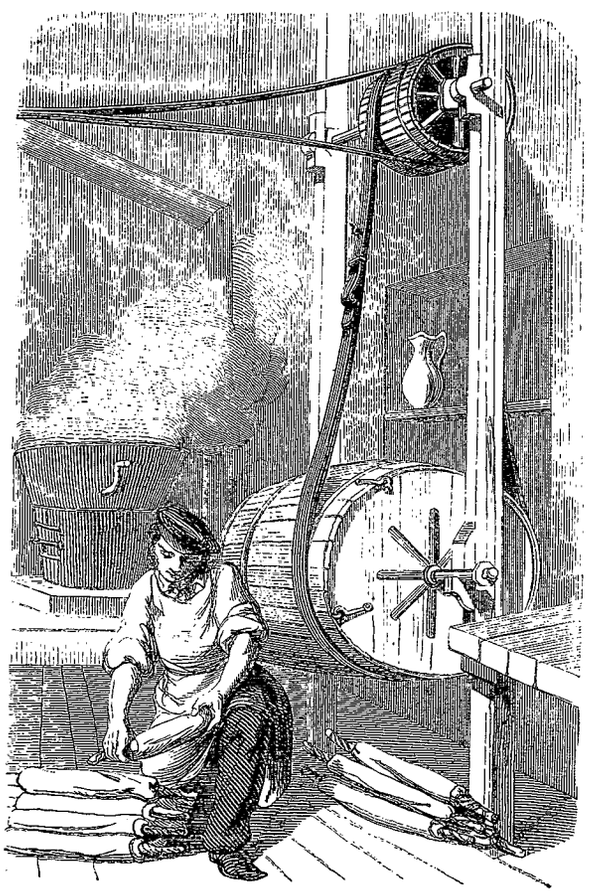

Fig. 3. Dégraissage.

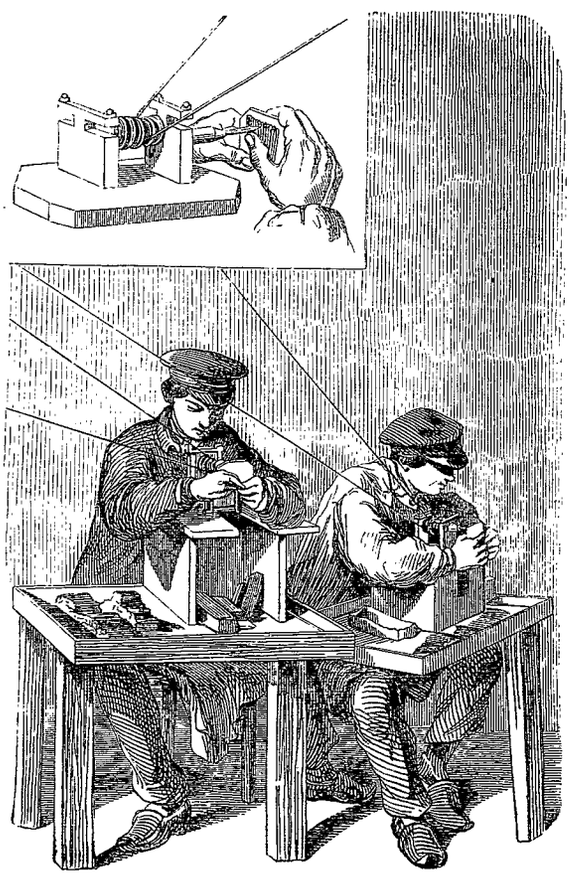

Fig. 4. Drillage ou perfectionnement du trou.

grande habitude. Mais c'est chose merveilleuse que de voir la promptitude avec laquelle opèrent les ouvriers exercés, A peine la drille paraît-elle toucher les aiguilles ; l'outil ne manque jamais de tomber où il le faut ; la rangée s'avance

successivement de gauche à droite, et tout est fini, que le spectateur a eu à peine le temps de suivre les détails de l'opération représentée dans son ensemble et en détail dans la figure 4.

3e *opération : le brunissage.* Cette main-d'œuvre, la dernière de la confection, à proprement parler, ne laisse pas d'être fort importante. Elle consiste à donner le poli le plus fin à l'aiguille, sur une bobine de buffle, recouverte de matières pulvérulentes d'une nature variable, mais qui toutes remplissent le même but. C'est dans le brunissage qu'excellent les ouvriers anglais. La figure 5 représente cette opération.

4e *opération : la mise en paquets.* Elle se subdivise elle-même en une dizaine d'autres :

1° On coupe le papier en petits carrés d'une grandeur proportionnée aux aiguilles, en général de dimension triple de la longueur de l'aiguille. Le papier est bleu ou violet, d'une composition particulière qui le rend peu susceptible d'attirer l'humidité.

2° Un enfant plie ces papiers au tiers, et forme le premier pli.

3° Un ouvrier compte cent aiguilles et les met dans un des plateaux d'une petite balance ; il met en même temps dans l'autre plateau des poids équivalents au poids des cent aiguilles ; puis il verse celles-ci dans un des papiers dont le premier pli a été fait par l'opération précédente. Il continue à peser des poids égaux aux cent premières aiguilles, et il obtient ainsi successivement des centaines d'aiguilles.

Le comptage des aiguilles est une opération longue, fastidieuse et sujette à erreur quand elle se fait à la main. C'est pour l'éviter que l'on fait ces pesages successifs ; mais on perd peut-être alors en précision ce que l'on gagne en promptitude. Heureusement on peut opérer mécaniquement d'une manière très-simple. Il suffit d'employer la règle en fer imaginée par un Allemand, M. Pastor. Le bord supérieur de cette règle porte des cannelures proportionnées à la grosseur des aiguilles ; les cannelures sont assez larges et assez profondes pour qu'en jetant dessus une certaine quantité d'aiguilles que l'ouvrier tient entre le pouce et l'index, il ne s'en loge qu'une à la fois dans chaque cannelure.

4° Un ouvrier prend les paquets et achève de les plier ; il les range ensuite dans une boîte qui porte les numéros des aiguilles.

5° On écrit sur les paquets le numéro des aiguilles, le nom du fabricant et les marques particulières adoptées pour chaque espèce et chaque qualité d'aiguilles. Pour certaines aiguilles, le papier est en outre revêtu d'un timbre à sec.

6° On réunit en un seul dix paquets de cent, ce qui forme des paquets de mille aiguilles ; on les enveloppe de papier bleu ou violet, qu'on lie avec du fil blanc ou rouge. On recouvre quelquefois les paquets de mille d'une feuille de papier blanc, portant des figures et des caractères dorés.

7° On réunit encore tous ces paquets au nombre de cinquante, ce qui forme des paquets de 50 000 qu'on enveloppe immédiatement de papier blanc puis d'une ou deux vessies de bœuf séchées, et on recouvre le tout de papier ciré ou de toile cirée, et on y ajoute une dernière enveloppe de toile grise. Sur celle-ci, on écrit l'assortiment des aiguilles avec une marque qui en indique la qualité.

§ 13. *De l'insalubrité de l'empointage et des moyens de l'atténuer.*

Parmi les opérations précédentes, il y en a surtout une qui a des effets nuisibles pour la santé des ouvriers : c'est l'empointage qui se fait ordinairement à sec pour prévenir la rouille. La poussière qui se produit dans l'empointage, ainsi fait sur les meules de grès, est extrêmement dangereuse. Sans l'emploi de certains préservatifs, les empointeurs ne peuvent guère exercer leur métier plus de dix à quinze ans. Ils meurent à la fleur de l'âge, atteints de phthisie pulmonaire, à moins qu'ils n'aient renoncé de très-bonne heure à cette partie de la fabrication. Un médecin de Redditch a observé, pendant une longue pratique, que sur plusieurs milliers d'ouvriers empointeurs, il y en a un à peine qui atteint l'âge de quarante ans. Dès le commencement de ce siècle (vers 1810), des tentatives ont été faites en Angleterre pour remédier à l'insalubrité reconnue de l'empointage. M. Prior imagina une espèce de soufflet mû par le pied de l'ouvrier, et dont le vent, chassé à travers un tube percé de fentes longitudinales qui embrasse la meule, produit un courant assez fort pour entraîner la poussière. Un autre appareil fondé sur le même principe, fut construit, en 1816, par M. Thomas Roberts ; enfin M. Abraham obtint en 1822, de la Société d'encouragement de Londres, la grande médaille d'or pour un appareil simple qui a le double avantage d'entraîner la poussière de grès et de préserver les ouvriers des particules fines d'acier qui s'élèvent pendant le travail.

Voici la description du procédé de M. Abraham, extraite du journal anglais *Sheffield-Iris* : « La pièce où travaillent les ouvriers est divisée en deux parties égales, sur toute sa hauteur, par un châssis ou écran composé de canevas ou de grosse toile. Cet écran est placé perpendiculairement au-dessus de la meule, qu'il entoure de chaque côté en ne laissant qu'un espace suffisant pour son mouvement, et pour la pédale que presse l'ouvrier. Une ouverture d'un pouce et demi (38 millimètres) est pratiquée dans la toile, directement au-dessus de la meule ; c'est au travers de cette ouverture que passe la poussière de grès formée pendant l'opération, et qui est entraînée derrière l'écran par le courant d'air que produit le mouvement de la meule. Quant aux particules très-fines d'acier, qui, à raison de leur légèreté spécifique, tendent toujours à s'élever et peuvent être facilement absorbées par la respiration, parce qu'elles sont imperceptibles, des barreaux aimantés, disposés entre l'écran et l'ouvrier, les attirent et les arrêtent. Pour surcroît de précaution, M. Abraham a imaginé un appareil magnétique que les ouvriers placent autour du cou et de la bouche, et qui empêche toute aspiration des particules d'acier ou de grès pendant le travail. Les résultats obtenus au moyen de l'appareil de M. Abraham ont été des plus satisfaisants ; des certificats, tant des fabricants d'aiguilles de Redditch et de Hatersage, que des couteliers de Sheffield, qui font émoudre à sec des tranchants sur des meules de grès, attestent que cet appareil remplit toutes les conditions voulues, et que son introduction dans les ateliers est un véritable bienfait pour la classe des ouvriers pointeurs. »

D'autres procédés sont encore usités. Le moyen qu'a imaginé et employé avec succès M. Pastor, fabricant à Borcette, près d'Aix-la-Chapelle, consiste à faire de la meule elle-même un ventilateur qui entraîne les particules de grès et d'acier. Cette meule est revêtue d'une enveloppe en tôle, qui ne laisse qu'un étroit passage pour les aiguilles, et qui porte en un autre endroit une plaque de verre à travers laquelle l'ouvrier suit les progrès du travail. La chambre vide, comprise entre la meule et l'enveloppe, est en communication avec un tuyau aboutissant à une cheminée, et dans lequel l'air se précipite avec violence, entraînant la poussière siliceuse et métallique.

M. Molard avait proposé de remplacer les meules de grès par des meules en fer ou en fonte de fer oxydé. Ce moyen ne paraît pas avoir été sanctionné par l'expérience. La poussière de grès était remplacée par de la poussière ferrugineuse, moins abondante peut-être, mais non moins dangereuse ; toute la poussière d'acier restait. Le changement de nature de la meule ne saurait donc dispenser d'un moyen pour détourner de la bouche de l'ouvrier cette perfide poussière qu'il tend à aspirer.

Enfin, parmi les différents moyens qui ont été mis en usage pour préserver les ouvriers chargés de cette besogne si nuisible à la santé, nous signalerons encore la précipita-

tion produite par la vapeur d'eau. Des conduits, que l'on peut à volonté ouvrir ou fermer au moyen de robinets, permettent d'introduire périodiquement dans l'atelier d'empointage, des jets de vapeur qui précipitent la majeure partie de la poussière siliceuse tenue en suspension dans l'atmosphère. Ce moyen est employé dans l'établissement fondé à Lyon par M. Neuss, d'Aix-la-Chapelle.

Nous avons eu d'autant plus de motifs d'insister sur cet important sujet que, si nous en croyons les *on dit*, nos fabriques s'en occuperaient aujourd'hui fort peu, et que les procédés préservatifs n'y seraient guère employés que par exception. Comment, quand il s'agit de la vie des hommes, expliquer cette incurie, ce fatal *laissez faire?*

§ 14. *Considérations et faits divers qui se rattachent à la fabrication et au commerce des aiguilles.*

Conditions auxquelles satisfait une bonne aiguille.— Nous pouvons maintenant résumer et compléter ce qui précède, de manière à établir les conditions d'une bonne fabrication.

Pour être réputées bonnes, les aiguilles doivent satisfaire à diverses conditions. Il faut que le fil soit d'acier de bonne qualité, bien trempé, que la partie cylindrique soit d'une rectitude parfaite; que la cannelure soit faite avec une très-grande régularité; que l'œil soit percé dans l'axe, bien rond, et que ses bords ne coupent pas le fil; que la tête ait assez de résistance pour ne pas se rompre sous l'effort de traction qu'on exerce sur le fil au travers de certaines étoffes; que la pointe soit aiguë, bien conique, ne déviant pas de l'axe; que le poli soit parfait; que l'entrée dans l'étoffe soit facile et qu'il n'y ait pas de *ventre*, c'est-à-dire qu'après l'entrée la sortie soit également facile; que l'élasticité soit convenable pour faciliter le passage dans des parties de couture où l'aiguille ne peut pénétrer qu'en formant à chaque point un arc très-prononcé, arc qu'elle doit perdre entièrement sitôt qu'elle se trouve mise en liberté.

La perfection de l'œil, l'arrondissement de ses bords, est une des conditions les plus importantes et les plus difficiles à obtenir. La nécessité de persuader les acheteurs qu'elle est bien remplie a donné lieu, il y a une vingtaine d'années, à une fraude très-condamnable. Les frères Lander, dans l'une des explorations qui leur ont fait découvrir l'embouchure du Niger, avaient emporté à la côte d'Afrique, comme objets de troque, des paquets d'aiguilles anglaises, achetés par eux en fabrique, et sur les enveloppes desquels on voyait l'inscription : *Garanties pour ne pas couper le fil.* Les honorables voyageurs avaient pris ces produits sur la foi de l'enveloppe; les nègres de la côte les leur demandèrent avec empressement, alléchés par la même annonce. Mais, dès le lendemain du jour où la troque avait commencé, les frères Lander furent assaillis de réclamations et même de menaces de la part d'une foule furieuse d'avoir été dupée. Les aiguilles ne coupaient pas le fil par la raison que l'œil n'y existait pas.

Marques de fabrique.— La question si grave des marques de fabrique se présente au sujet des aiguilles comme pour un si grand nombre de nos produits manufacturés. Le préjugé contre les aiguilles françaises est tel qu'elles ne peuvent être reçues par notre commerce que par une sorte de fraude qui leur donne une livrée étrangère. Une réflexion bien simple corrigerait cette erreur du public. N'est-il pas évident que le fabricant qui appose sa marque sur ses produits offre au public la meilleure garantie de leur qualité, soit absolue, soit relative au prix; qu'il attache à son nom son avenir industriel, et que son plus cher intérêt consiste à débiter pour ce qu'elle vaut chacune des qualités obtenues?

A Aix-la-Chapelle, la première qualité porte ordinairement les lettres initiales du nom du fabricant. La seconde qualité se marque ou au moins se marquait autrefois *S. N.* (*Spanische Ndel*, aiguilles d'Espagne). Les aiguilles façon anglaise se marquent, en général, du nom anglais *White Chappell.* La maison Pastor les marque de son nom traduit en anglais, *Shepherd.*

Lieux de fabrication. — On fabrique des aiguilles en divers points de la Grande-Bretagne, notamment dans White-Chappel, un des faubourgs de Londres, à Reddith, etc.

Les autres localités du continent où il existe des manufactures d'aiguilles sont celles de Neustadt près de Vienne, le comté de Lamarck en Prusse, Liége et ses environs, Aix-la-Chapelle, Borcette, bourg qui touche à cette ville, Vaët, petit bourg à cinq kilomètres d'Aix, etc. En définitive, sous la réserve que motivent les progrès rapides de la fabrication française, nous dirons que les aiguilles anglaises sont celles qui ont le plus de renom sur les marchés, et qu'ensuite viennent celles de Laigle, probablement égales sinon déjà supérieures à celles d'Aix-la-Chapelle. On assure, il est vrai, que plus d'une fois des marchands anglais sont venus s'approvisionner à Aix. Un des fabricants de cette dernière ville prétend qu'il couvre d'une marque anglaise ses produits inférieurs qu'il peut livrer à un prix beaucoup plus bas que les produits similaires venant d'Angleterre, et qu'il réserve la marque de sa maison pour les premières qualités, « supérieures, dit-il, aux meilleures aiguilles anglaises. » Il y a là beaucoup d'exagération, pour ne pas dire autre chose. Nous avons rapporté des aiguilles que ce fabricant nous a vendues lui-même comme de première qualité, et, au dire de juges compétents, elles ne soutiennent pas la comparaison avec les aiguilles anglaises, qui n'ont que le défaut de coûter un quart en sus.

Introduction de l'industrie des aiguilles en France. — La Société d'encouragement a exercé sur la fabrication des aiguilles en France l'influence heureuse qu'elle a fait sentir à tant d'autres industries. Dès les premières années de sa fondation, elle publia dans ses bulletins des notices relatives à cette fabrication; elle fit connaître l'appareil de M. Prior pour empointer les aiguilles, ainsi que celui de M. Abraham pour préserver les ouvriers empointeurs de la poussière de grès, si dangereuse à leur santé. Elle chercha à exciter l'émulation en fondant, en 1818, un prix de 3 000 francs. Obligée successivement de remettre ce prix au concours d'année en année, parce que les concurrents ne satisfaisaient pas à toutes les conditions du programme, elle décerna plusieurs médailles à ceux qui lui paraissaient les mieux méritants.

La Société avait en outre institué un prix pour encourager la bonne fabrication des fils d'acier à l'usage des manufactures d'aiguilles; mais, les conditions imposées par le programme n'ayant pas été remplies, ce prix, porté successivement jusqu'à la somme de 6 000 francs, fut retiré en 1827. Cependant elle délivra encore, pour ce concours spécial, deux médailles d'or et deux d'argent.

En résumé, la Société peut se flatter d'avoir contribué par sa persévérance, et peut-être aussi par la sévérité de ses décisions, à des succès devenus assez marquants pour avoir engagé les jurys de l'exposition à accorder des médailles de bronze, d'argent et même d'or, à différentes époques.

Les difficultés pour l'introduction d'une industrie de ce genre sont de différente nature. Il ne suffit pas de former un personnel complet d'ouvriers capables; il faut disposer de fonds considérables, et pouvoir même supporter de fortes pertes sur ses avances. C'est ainsi que deux sociétés en nom collectif ont perdu un capital de plus de 600 000 francs depuis 1822, dans la fabrique d'aiguilles de Mérouvel près Laigle, la première qui ait été formée en France; et cependant elles n'avaient pas réussi à déterminer chez nous un notable progrès. Trois fois l'établissement avait cessé de marcher; il était réservé à l'intelligence d'un simple ouvrier de le relever de sa ruine. C'est au mois de juin 1831 que M. Vantillard, qui, après avoir travaillé de ses mains dans la fabrique, était devenu premier commis de la dernière société, prit la gestion à son propre compte. Éclairé par une longue expérience, il se mit en garde contre les

fautes de ses devanciers, et, par des procédés nouveaux et économiques de son invention, il éleva l'établissement de Mérouvel à un degré de prospérité remarquable.

La fabrication des aiguilles commença à y prendre de l'importance en 1835, et les produits se sont sans cesse accrus en nombre et en qualité. En 1838, Mérouvel produisait 125 000 paquets de mille aiguilles chaque; en 1840, 130 000.

Placé dans une situation pittoresque, l'établissement profite de la force motrice d'un cours d'eau qui fait tourner des roues. Plus de quatre-vingts ouvriers y sont employés avec un salaire moyen de 1 fr. 80 cent. par jour. Paris, Lyon, Marseille, sont les principaux débouchés ouverts aux produits, qui sont des aiguilles de tous numéros, et même des aiguilles à tricoter, que le directeur fabrique de ses mains.

D'un autre côté, plusieurs fabricants étrangers ont importé leur industrie en France. C'est ainsi que MM. Massun père et fils, d'Aix-la-Chapelle, ont établi en France leurs ateliers avec un système d'installation mécanique tellement combiné que trente hommes exécutent ce qui exigeait autrefois le concours de trois cents. Ces messieurs annonçaient l'intention de ne faire paraître leurs produits que sous leur marque particulière. Auront-ils pu la réaliser?

M. Neuss, l'un des principaux fabricants d'Aix-la-Chapelle, a fondé à Lyon, il y a peu d'années, un établissement pour le tréfilage des aciers et la fabrication des aiguilles. Les fils y sont cuivrés, ce qui facilite leur étirage; et la vapeur est employée pour précipiter la poussière de grès provenant de l'empointage des aiguilles.

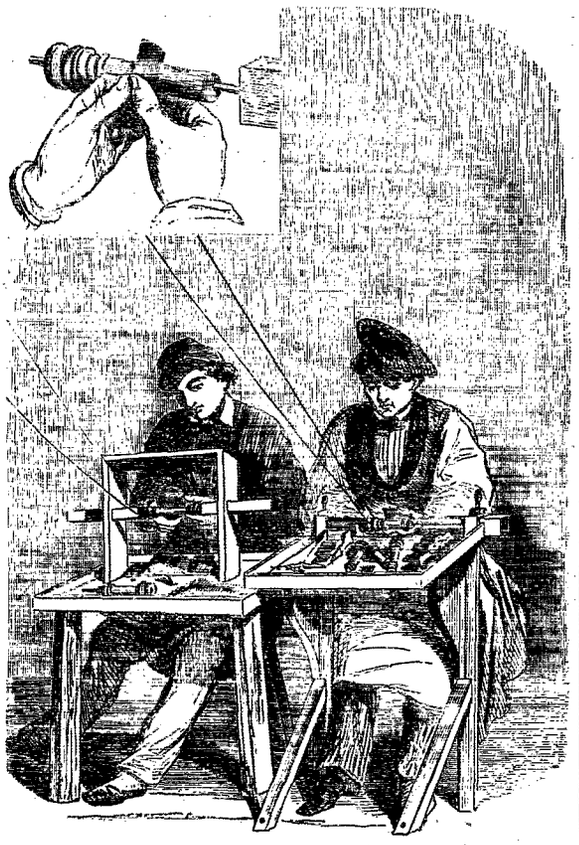

Fig. 5. Brunissage.

Le droit destiné à protéger la fabrique nationale est de 200 francs par 100 kilogrammes sur les aiguilles étrangères. Cette protection est surtout efficace pour les aiguilles de forte dimension dites *à la coupe*. Aussi des fabricants ont-ils réclamé une protection plus forte pour les aiguilles fines, et ont-ils même demandé que, pour atteindre le but, le droit fût quintuplé et porté de 200 francs à 1 000 francs par 100 kilogrammes. Mais on a reconnu l'impossibilité de se livrer, aux bureaux de douane, à une vérification assez minutieuse pour combiner la taxe d'après la qualité et le degré de finesse. On n'a pu davantage établir la taxe d'après les dimensions en longueur, attendu que, pour satisfaire à toutes les destinations, on est obligé de fabriquer de grosses aiguilles courtes et de longues aiguilles fines. La fixation au poids ne pouvant être évitée, si la taxe était élevée des quatre cinquièmes, elle dépasserait pour certaines qualités leur valeur réelle. Or, entre les aiguilles présentées aux différents concours, les plus fines, celles qui sont les plus difficiles à faire, ont été jugées d'une belle exécution; tandis que les bas numéros, soumis à des épreuves, ont été reconnus bien loin de la perfection désirable. Aussi, avec une surélévation considérable du tarif protecteur, ou l'introduction des qualités à l'usage des consommateurs pauvres cesserait avant que nous ne fussions en mesure de les remplacer par la fabrication nationale, ou elles s'introduiraient en fraude, autre inconvénient très-grave.

Prix. — Le prix des aiguilles est extrêmement variable suivant les grosseurs et les qualités. Il descend à 3 francs, à 2 francs, même à 1 fr. 50 cent. le millier, pour les aiguilles les plus communes prises en fabrique. Mais, dans le commerce de détail, il est, pour les qualités supérieures, plus que décuple du prix le plus bas. Ainsi les merciers débitent des aiguilles anglaises ou prétendues telles au taux de 1 fr. 50 c. à 2 francs le cent. Ces mêmes aiguilles se vendent au détail, dans les magasins d'Aix-la-Chapelle, à raison de 10 à 12 francs environ le mille; à Londres, elles coûtent de 12 à 15 francs.

Commerce extérieur. — Pendant la période décennale de 1827 à 1836 inclusivement, on a mis en consommation une quantité moyenne de 41 000 kilogrammes d'aiguilles étrangères, représentant, au taux d'évaluation de 30 francs le kilogramme, une valeur de 1 486 000 francs. Mais il paraît que ces taux d'évaluation sont trop bas; et, suivant quelques économistes, le tribut que notre pays paye à l'Angleterre et à l'Allemagne s'élèverait à plus de 4 millions par an.

Les exportations, trop insignifiantes pour être enregistrées en détail, s'étaient bornées en 1832 à 866 kilogrammes, et en 1836 à 1 277 kilogrammes.

En 1837, mise en consommation, 40 000 kilogrammes d'aiguilles fines étrangères; valeur officielle, 1 462 000 fr. En 1838, 43 500 kilogr.; valeur, 1 567 000 fr.

D'un autre côté, en 1837, nous avons exporté, principalement en destination des États Sardes, 8 573 kilogr. d'aiguilles françaises, représentant, au taux d'évaluation de 40 francs, 342 920 fr.; et en 1838, 11 763 kilogr.; valeur, 470 528 fr.: ce qui réduit la différence de l'importation sur l'exportation à 1 112 000 fr. pour 1837, et à 1 097 000 fr. pour 1838.

Dans le même temps, les importations de l'Angleterre, qui n'avaient pas dépassé en moyenne, pendant la période décennale, 3 000 kilogr., se sont élevées à 6 900 kilogr. en 1837 et à 9 082 kilogrammes en 1838; et cela, lorsque les progrès de notre fabrication et son perfectionnement nous permettaient d'élever nos exportations au quart du taux ordinaire des importations annuelles.

Cette coïncidence serait-elle l'effet d'une diminution correspondante dans l'introduction frauduleuse, qui ne présentait plus assez d'avantages? Serait-elle le résultat de tentatives ayant pour objet d'arrêter, par une redoutable concurrence, l'essor de notre fabrication? C'est ce qui reste à éclaircir. Quoi qu'il en soit, le chiffre croissant des exportations manifeste un progrès remarquable. L'impulsion est donnée, il ne s'agit plus que de la soutenir.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. Martinet, rue et hôtel Mignon.

LE ROCHER DE LURLEY.



L'Ondine de Lurleifelsen, sur la rive droite du Rhin. — D'après Carl Bégas. — Dessin de Freeman.

Près de Saint-Goar et d'Oberwesel, le Rhin s'assombrit ; ses rives dépouillées de verdure s'élèvent en monticules arides qui dérobent à la vue les vallées voisines ; leurs images plongent profondément dans le fleuve et en noircissent les eaux. Un rocher âpre, escarpé, et qu'on dirait formé d'un amas de vastes écailles, se dresse et s'avance à l'un des coudes du Rhin comme un fantôme : c'est le Lurleifelsen. A sa base, l'onde tourbillonne, mugit, écume. Si le voyageur jette un cri, l'écho le répète quinze fois ; on dirait quinze voix ironiques ou menaçantes. Sous un ciel orageux, lorsque le vent gronde et agite les flots, on éprouve une impression étrange en entendant ces voix vibrantes qui semblent sortir des profondeurs du rocher. L'imagination des siècles anciens ne pouvait laisser sans explication ce singulier phénomène. La légende raconte qu'une belle jeune fille habite ce rocher ; à l'approche des nuits, pendant les tempêtes, elle s'assied sur la pierre, parée de riches vêtements, et, mêlant aux bruits du ciel et du fleuve des chants merveilleux, elle attire les navigateurs imprudents dans le gouffre où les attend la mort.

Quelle est cette impitoyable sirène ? Les uns disent que c'est une Ondine ; les autres la fille d'un comte maudite par sa mère.

On raconte beaucoup d'autres apparitions semblables dans les montagnes du Nord ; chaque rocher a ainsi sa légende.

Près de l'Annaberg, dans la Misnie, on voit s'élever devant la ville une haute montagne nommée le *Piel-Berg*. A midi, heure où l'on n'a point coutume de se promener en ces lieux, une jeune et belle fille s'y montre somptueusement parée avec une magnifique chevelure blonde qui flotte derrière elle.

Sur le Schlossberg, non loin d'Ordruf, dans la Thuringe, on voit une jeune fille qui a un trousseau de clefs pendu à sa ceinture. A l'heure de midi, elle descend, dit-on, de la montagne, s'avance vers la fontaine d'Hœrling qui est au bas du vallon, s'y baigne, puis remonte au sommet du Schlossberg.

Non loin d'Eisenach, dans une caverne creusée au flanc des rochers, à midi de même, apparaît quelquefois une demoiselle qui ne pourra être délivrée que lorsque quelqu'un lui aura crié trois fois, en entendant ses trois éternuments : *Dieu vous bénisse !*

Sur le Harz, près de Zarg, village du territoire de Braunschweig, on montre en un endroit du Staufenberg, où était construit autrefois un château fort, l'empreinte d'un pied humain : c'est la fille de l'ancien seigneur du château qui a imprimé cette trace en ce lieu sauvage où elle aimait à s'arrêter. Elle est sous la puissance d'un charme, et elle apparaît encore de temps à autre avec ses cheveux dorés et bouclés.

C'est ainsi que les peuples du Nord ont animé presque tous leurs paysages d'êtres chimériques : le moyen âge n'a fait en cela que continuer les traditions de l'antiquité. La raison a chassé ces figures fantastiques, comme la lumière dissipe les ombres ; il appartient à la science de nous rendre en nobles surprises ce que nous avons perdu en émotions poétiques ; c'est à elle à agrandir avec la puissance de l'homme son admiration de Dieu.

MÉMOIRES D'UN OUVRIER.

Voy. p. 2, 22, 38, 55, 66, 125, 130, 150, 166, 198, 206, 222, 237, 270, 278, 302, 309, 318.

§ 11. *Suite.* — *Le maître maçon de Montmorency.* — *La vengeance d'un honnête homme.* — *Tout va bien.*

La boutique du boulanger était assez éloignée ; lorsque j'y entrai, plusieurs voisins s'y trouvaient réunis devant le seuil ; ils avaient l'air d'écouter un gros homme qui parlait très-haut et avec un air de colère. Je n'y pris point garde d'abord, et j'attendais la miche qu'on était allé me chercher dans l'arrière-boutique, quand j'entendis mon nom prononcé par le gros homme.

— Il se nomme Pierre Henri, dit *la Rigeur*, s'écriait-il ; mais le diable me torde le cou si je ne lui change pas son nom en celui d'*affamé !* Quand je devrais vendre ma dernière chemise, je lui ferai plus de chicanes et d'avanies qu'il n'en faudra pour le mettre sur la paille !

— Au fait, si nous laissons les Parisiens s'établir dans le pays, ils viendront nous manger le pain jusque dans la bouche ! fit observer un voisin, qu'à ses mains noires je reconnus pour un travailleur de fer.

— Sans compter qu'ils finissent toujours par faire banqueroute ! ajouta l'épicier : à preuve, l'horloger de la grande place qui est parti sans me payer.

— Et attends-toi que le nouveau maître maçon n'aura pas meilleure mémoire, reprit le gros homme ; m'est avis que c'est quelque filou qui vient ici pour se cacher de la police.

Jusqu'alors j'avais écouté sans trop savoir si je devais avoir l'air d'entendre ; mais à ces derniers mots, le sang me monta à la tête, et je me retournai vers la porte :

— Pierre Henri n'a besoin de se cacher de personne, m'écriai-je, et la preuve, c'est que c'est lui qui vous parle.

Il y eut un mouvement général parmi les spectateurs. Le gros homme s'approcha du seuil.

— Ah ! ah ! voilà donc l'oiseau ? dit-il en me regardant en face d'un air insolent ; eh bien, je ne l'aurais pas reconnu au plumage pour un maître de la grande ville ; il a l'air un peu bonasse !

— Vous verrez à l'œuvre ce qu'il sait faire, répliquai-je brusquement ; les injures ne prouvent que la jalousie ou la malice : c'est au travail qu'il faut juger l'ouvrier.

— Reste à savoir si l'on en veut de ton travail ! reprit le maître maçon grossièrement : tu m'as enlevé une pratique ; mais si tu m'en enlèves une seconde, aussi vrai que je me nomme Jean Pérou, je t'éreinte à la première occasion.

Je sentis que je devenais pâle, non de peur, mais de dépit. Cette grosse figure rouge de colère, et ces petits yeux gris qui flamboyaient de menace me remuaient le sang ; je regardai le maître maçon en face :

— Faudra voir ça ! maître Pérou, repris-je en me contenant. Les gens qu'on veut éreinter ne se laissent pas toujours faire. Jusqu'à présent, j'ai défendu ma peau contre plus d'un mauvais compagnon, et j'espère ne pas la laisser à Montmorency.

— Eh bien, à la bonne heure ! s'écria le maçon en relevant sa casquette ; nous verrons ce que tu sais faire de tes poings ! Le diable me brûle ! j'en aurai le cœur net, et il ne sera pas dit que Jean Pérou se sera laissé couper impunément l'herbe sous le pied par un bousilleur de Paris.

Je ne répondis pas ; la colère me gagnait et je me sentais près d'éclater. Je pris vivement le pain que j'étais venu chercher, et j'allais sortir quand le boulanger me réclama son payement. Je répondis que j'avais déposé l'argent sur le comptoir ; mais le marchand déclara n'avoir rien reçu. Il s'ensuivit un débat que l'intervention du maître maçon ne tarda pas à aigrir. Intéressé d'honneur, je soutenais mon affirmation avec persistance. Au plus fort de la contestation, une petite fille qui se trouvait présente, déclara à demi voix que je tenais l'argent caché entre mes doigts. Je r'ouvris vivement la main : c'était la vérité ! Dans mon trouble, j'avais repris sur le comptoir une pièce de douze sous et je l'emportais sans m'en apercevoir.

Le mouvement qui se fit parmi les spectateurs me donna le vertige ; je voulus balbutier une explication ; mais me sentant soupçonné, je me troublai. J'étais inconnu, entouré de malveillance, sans aucun moyen de prouver que mon erreur avait été involontaire ; je compris que toutes mes justifications étaient inutiles : aussi, coupant court brusquement, je payai le marchand et je voulus sortir.

Le maître maçon était debout dans la baie de la porte, une épaule appuyée au chambranle et les pieds arc-boutés au côté opposé. Il me regardait en ricanant.

— Manqué le coup ! me dit-il ironiquement ; pour aujourd'hui, il faudra payer son pain au prix du tarif.

— Laissez-moi passer ! m'écriai-je à bout de patience.

— De quoi ! de quoi ! reprit-il de plus en plus provocant. On dirait que le Parisien se fâche.

— Le Parisien en a assez de vos injures, repris-je tout tremblant de colère, et il veut que vous lui fassiez place.

— Vrai ! et si je ne veux pas ?

— Alors il se la fera.

— Ah ! oui-dà ; voyons voir un peu ça !

Je m'avançai résolûment jusqu'à lui. Il était toujours appuyé au mur, et les bras croisés.

— Jean Pérou, voulez-vous me laisser sortir ! m'écriai-je les poings fermés.

— Non, dit-il en ricanant.

Je le saisis par le bras et je le poussai rudement pour le forcer à me livrer passage.

Il ne s'attendait point sans doute à une telle hardiesse, car il fut sur le point de perdre l'équilibre ; mais il se redressa sur-le-champ avec une malédiction de colère, revint à moi le bras levé et me frappa au visage d'un coup qui m'étourdit. Je tâchai pourtant de me mettre en défense, et la lutte se soutint jusqu'au moment où je trébuchai contre le seuil, entraînant le maître maçon dans ma chute.

Tombé sous lui, je sentis bientôt ses deux genoux sur ma poitrine, tandis que ses poings me labouraient le visage. Les spectateurs, qui avaient laissé faire jusqu'alors, se décidèrent enfin à nous séparer. On m'arracha avec peine de maître Pérou que la colère rendait fou ; on me mit sous le bras le pain que j'avais acheté ; on me montra mon chemin, et je repris machinalement la route du logis.

J'allais devant moi comme un homme ivre ; j'étais endolori dans tous les membres, et navré jusqu'au plus profond du cœur. A la vue de la maison je ralentis le pas ; j'avais peur des questions de Geneviève quand elle apercevrait mon visage saignant et meurtri. Je ne pouvais me faire à l'idée de lui raconter les humiliations que je venais de supporter. Heureusement qu'elle avait cédé aux fatigues de la journée ; je la trouvai couchée et endormie.

Je me hâtai d'éteindre la chandelle qui brûlait encore, et de me mettre au lit. Mais j'essayai en vain de dormir ; j'étais dévoré d'une sourde rage ! La haine du maître maçon m'avait gagné ; je lui voulais maintenant tout le mal qu'il avait souhaité me faire ; je cherchais par quel moyen je pourrais lui nuire et me venger ! tout le reste m'était indifférent ! Dans ma fièvre de colère, je ruminais mille projets ; je de-

mandais tout bas l'aide du bon Dieu contre mon ennemi. La réflexion, au lieu de me calmer, excitait de plus en plus mes mauvaises pensées; ma rancune était comme un abîme qui se creuse à mesure qu'on y travaille.

Si je m'endormais de temps en temps, c'était pour faire quelque rêve de colère. Tantôt je voyais maître Pérou ruiné et le bissac sur l'épaule, mendiant par les chemins; tantôt je le tenais sous mes pieds comme il m'avait tenu lui-même, et je le forçais à me crier merci; d'autres fois je l'apercevais, les mains liées, entre quatre gendarmes qui le conduisaient à la prison des voleurs, et je lui renvoyais ses injurieuses railleries.

Au milieu d'un de ces cauchemars, je fus réveillé en sursaut par Geneviève. Je me dressai sur mon séant : une grande lueur éclairait notre logement; on entendait au dehors un tumulte de voix, le bruit de gens qui semblaient courir; puis le cri : *Au feu!* retentit.

Je sautai à bas du lit, je m'habillai à la hâte et je sortis.

Deux hommes traversaient la rue en courant.

— Où est le feu? demandai-je.

— Au chantier de Jean Pérou! répondirent-ils en même temps.

Je m'arrêtai saisi. Il semblait que Dieu avait écouté mes prières, et qu'il s'était chargé de me venger.

Il faut bien l'avouer maintenant, quoique la chose soit à ma honte, le premier mouvement fut de satisfaction; mais il ne dura que le temps d'un éclair, presque aussitôt je rougis en moi-même de mon contentement. Alors il se fit un subit changement dans mon cœur. Ramené aux bons sentiments, il me sembla que j'étais plus obligé qu'un autre de porter secours au maître maçon, et de racheter par l'action mes souhaits de malheur. Cette idée fut comme une flamme qui me traversa le cœur. Je m'élançai à la suite des gens qui passaient, et j'arrivai au chantier de Pérou.

Le feu, d'abord mis à un appentis, avait bientôt gagné tout le reste. Au moment où j'arrivai, les amas de charpentes et de voliges formaient autour de la maison une ceinture de flammes qui empêchait d'y arriver. Des ouvriers couraient au milieu de la fumée et des brasiers, écartant les matériaux en feu. Je me joignis à eux, et nous finîmes par nous ouvrir un passage.

Arrivés à la maison, nous la trouvâmes fermée, et rien n'y bougeait. Quelques voix s'écrièrent que Jean Pérou devait être chez son frère, à Andelly; mais plusieurs autres répondirent qu'ils l'avaient rencontré le soir même au village; l'un d'eux l'avait même vu rentrer, comme il le dit, avec *un coup de tisane dans la tête* et une bouteille sous le bras. Ivre et endormi, il n'avait sans doute rien entendu.

Cependant le danger devenait de plus en plus pressant. L'incendie, qui s'était étendu par-derrière, passait déjà au-dessus de la toiture du petit pavillon. Nous frappions en vain à la porte refermée, nous appelions le maître maçon de toute la force de nos poumons; rien ne répondait.

Dans ce moment, il se fit sur nos têtes un effroyable craquement, et les tuiles détachées se mirent à tomber avec une pluie de charbons : c'était le toit qui éclatait. Tout le monde s'enfuit. Je me précipitais comme les autres vers l'extrémité du chantier, quand un grand cri partit derrière moi et m'arrêta court. Je me retournai : Jean Pérou, enfin réveillé, venait de paraître à l'une des fenêtres du pavillon.

Surpris dans son ivresse et encore tout étourdi, il regardait autour de lui avec des exclamations d'épouvante, sans avoir l'air de bien comprendre. Toutes les voix lui crièrent à la fois de descendre et de fuir; mais le malheureux, hors de lui, continuait à regarder les flammes qui couraient à travers le chantier, en répétant d'un accent lamentable :

— Le feu! le feu!

Deux ou trois d'entre nous se décidèrent à revenir sur leurs pas et à se rapprocher du pavillon. L'incendie gagnait toujours et commençait déjà à fendre les planchers. Nous avertîmes le maître maçon que le moindre retard pouvait lui coûter la vie. Il parut enfin le comprendre, car il rentra vivement comme s'il se fût décidé à gagner la porte, et nous nous rapprochâmes pour lui porter secours. Des étincelles qui jaillissaient à travers les volets du rez-de-chaussée nous apprirent alors que le feu avait envahi en même temps l'étage inférieur et les combles. Jean Pérou reparut bientôt à la fenêtre, en criant que l'escalier était en feu et en demandant une échelle. Quelques-uns coururent en chercher; mais, au milieu de ce désordre et de cette destruction, il était douteux qu'ils pussent en trouver à temps. L'incendie du rez-de-chaussée grandissait rapidement; au lieu de petiller, la flamme commençait à gronder dans l'intérieur comme dans une fournaise. Jean Pérou, chargé de papiers et de sacs d'argent, était à cheval sur la fenêtre, criant qu'on l'aidât à descendre; mais ceux qui se trouvaient là restaient immobiles par impuissance ou par épouvante. Je me sentis tout à coup saisi d'une courageuse volonté; l'idée du danger disparut, et je ne vis plus qu'un homme à sauver.

Je courus à une des fenêtres du rez-de-chaussée, et, m'aidant des volets, j'arrivai jusqu'au cordon du premier étage. Là, mes épaules étaient presque au niveau des pieds du maître maçon; je lui criai de s'en servir comme d'un point d'appui. Pérou, que l'émotion avait dégrisé, ne se le fit point répéter : il enjamba la fenêtre et se laissa glisser jusqu'à moi. Son poids me fit d'abord perdre l'équilibre, je chancelai; mais, me rattrapant au mur, j'enfonçai les ongles dans les jointures des pierres, auxquelles je me retins par un effort de vaillantise, et le maçon se servit de mon corps comme d'une échelle pour arriver à terre sans malheur.

Ce fut seulement quand je l'eus rejoint qu'il me reconnut. Il recula de trois pas, porta la main à son front, et, après avoir balbutié quelques mots que je ne pus comprendre, s'assit sur un débris de poutre qui fumait encore. Tant d'événements coup sur coup l'avaient anéanti; il était sans force pour s'expliquer et pour remercier.

Peut-être lui manquait-il aussi la volonté. Jean Férou était un cœur où les sentiments entraient aussi difficilement que le coin dans la pierre. Rien que pour ne pas vous traiter en ennemi, il avait besoin d'un effort. Sa femme avait dû le quitter après dix-huit années de tourments et de patience, ses enfants avaient cherché hors de chez lui le pain des étrangers, et de tous ceux avec lesquels il avait travaillé et vécu, aucun ne s'était fait son ami.

Devenu mon obligé depuis l'incendie du chantier, il renonça à me nuire, mais ce fut tout. Quand je le rencontrais, il passait droit comme s'il ne m'eût jamais vu; si l'on parlait de moi, il ne disait plus rien ou s'en allait brusquement : l'ours avait seulement renoncé à mordre, sans s'apprivoiser.

Heureusement que les témoins du service rendu me dédommagèrent de cette froideur; ils racontèrent comment je m'étais conduit avec le maître maçon, et l'on m'en sut d'autant plus de gré que l'on apprit en même temps ce que j'avais eu à en souffrir la veille. D'avoir seulement fait mon devoir parut de la générosité, et chacun me paya en estime ce que Jean Pérou me refusait en reconnaissance.

C'est véritablement à partir de ce moment que tout a commencé à me réussir. Ainsi que l'architecte l'avait prévu, les travaux m'arrivèrent de tous côtés. Après avoir lutté deux ans, le maître maçon quitta brusquement le pays sans rien dire, et je n'en ai jamais entendu parler depuis.

Bientôt un fils et une fille nous consolèrent de la perte de notre premier enfant. La bonne amitié, la joie, l'aisance et la santé formaient les quatre coins de notre ménage. Geneviève chantait tout le jour; les petits grandissaient en gazouillant; l'argent venait de lui-même à notre armoire; la bonne chance brillait sur nous comme un plein soleil! Je puis dire que ce temps a été le meilleur de toute ma vie, car c'est celui où j'ai le mieux senti la bonté de Dieu. A la longue, on s'accoutume au bonheur, et on le reçoit comme le paye-

ment d'une dette au lieu de le recevoir comme un cadeau. Mais alors je n'étais pas gâté par la Providence ; j'avais encore sur les lèvres l'amertume du pain de la misère, ce qui me faisait mieux sentir le bon goût du pain de la prospérité.

Les épreuves du dehors étaient finies pour moi, mais non pas celles du dedans, et après les difficultés de l'arithmétique il restait à résoudre celles de la conscience.

Ici je touche à un des plus difficiles moments de ma vie. Aujourd'hui même, rien que d'y penser me fait encore battre le cœur. Cependant je dirai tout, quand ce ne serait que pour l'instruction du garçon qui doit lire un jour ce que j'écris. Qui sait s'il n'y trouvera pas une leçon? Les épreuves des pères doivent faire la sûreté des enfants.

La suite à la prochaine livraison.

CARLE VANLOO.

On a souvent à regretter l'absence de documents positifs sur la vie et sur les œuvres du plus grand nombre des artistes français des seizième et dix-septième siècles ; mais, dès le commencement du dix-huitième siècle, les renseignements



Portrait de Carle Vanloo, d'après lui-même. — Dessin de Geoffroy.

s'offrent en foule ; les gravures se multiplient, les expositions du Louvre se succèdent régulièrement ; les gazettes, les brochures, les mémoires, les correspondances, la nécrologie, les almanachs, notent jour par jour les nouvelles de la littérature et des arts. Il arrive même quelquefois que l'on est embarrassé pour dégager son jugement de ce déluge de faits et d'appréciations. En réunissant, par exemple, ce qui a été écrit seulement sur la nombreuse famille des Vanloo, il y aurait assez de matière pour composer un long ouvrage ; il est vrai que cette histoire embrasserait plus de deux siècles. Depuis Jean Vanloo, peintre hollandais de la fin du seizième siècle jusqu'à César Vanloo, qui exposait dans les premières années de la restauration, on trouve dans tous les pays de l'Europe des traces de cette famille nomade. Ainsi, à Paris, Jacques Vanloo, fils de Jean, né à l'Écluse en 1614, naturalisé Français et reçu de l'Académie royale en 1663 ; à Nice, son fils Louis qui l'avait précédé en France, et qui, à la suite d'une affaire d'hon-

neur, se retira dans les États du roi de Sardaigne, où il mourut ; en Italie, en Angleterre et en France, Jean-Baptiste Vanloo, le fils aîné de Louis ; à Rome, puis à Paris, Carle Vanloo son frère ; à Madrid, Louis-Michel, premier peintre du roi d'Espagne ; à Berlin, Charles-Amédée Vanloo, premier peintre du roi de Prusse. De tous les artistes de cette famille, Carle Vanloo est celui dont le nom et les œuvres ont eu le plus de célébrité : c'est aussi lui qui résume le mieux la mobilité de leur esprit et la facilité de leur talent.

Charles ou Carle-André Vanloo, fils de Louis Vanloo et de Marie Fossé, naquit à Nice le 14 février 1705. L'année suivante, le maréchal de Berwick vint assiéger la ville. La mère de Carle, tremblant pour ses jours, avait cru le mettre à l'abri des dangers du bombardement en le descendant avec son berceau dans une cave ; une bombe tombe sur la maison, traverse les plafonds et consume le berceau ; mais l'enfant venait d'être sauvé par son frère, qui avait exposé ses jours. Quelques années plus tard, en 1712, Louis Vanloo mourait, laissant à la charge de son fils aîné sa veuve et son jeune fils. Jean-Baptiste ne perdit pas courage ; plus âgé que Carle de vingt ans, il lui servit de père et de maître. Mandé à Turin par le duc de Savoie, puis à Rome par le prince de Carignan, il fit entrer son jeune frère dans l'atelier de Benedetto Luti, et l'y suivit pour le guider de plus près. Mais



Musée du Louvre.— Le Repas sur l'herbe.— D'après Carle Vanloo.—Dessin de Janet Lange.

bientôt le génie inconstant des Vanloo se développe chez Carle, à peine âgé de neuf ans : enflammé par les éloges du sculpteur Pierre Legros, il quitte le pinceau pour l'ébauchoir ; il modèle, il sculpte la pierre, le bois ; peu s'en faut qu'il ne s'attaque au marbre. Pourtant la mort de Legros, en 1719, mit un terme à cette ardeur, et le prince de Carignan étant venu se fixer à Paris, appela auprès de lui les deux frères qu'il logea dans son hôtel de Soissons. Malgré son inconstance, le jeune Carle, pendant six ans de séjour à Rome, avait déjà acquis une facilité et une souplesse merveilleuses ; son séjour chez Luti l'avait habitué à ce maniement de crayon doux et moelleux dans lequel se complaisaient les maîtres de cette époque. Il surpassa en peu de temps les élèves de l'Académie, et obtint, à l'âge de dix-huit ans, la première médaille du dessin.

Jean-Baptiste Vanloo avait commencé à peindre à l'âge de dix-huit ans, et avait sans doute reconnu l'abus de cette précocité. Peut-être tomba-t-il dans l'excès contraire en ne permettant pas à son frère de peindre avant d'avoir acquis toute l'habileté du dessinateur ; peut-être aussi se défiait-il avec raison de la fougue de son élève. En effet, à peine lui eut-il mis les pinceaux à la main qu'il le vit se livrer à une foule de compositions et d'esquisses. Il employa d'abord cette activité dévorante en lui faisant ébaucher ses tableaux et peindre les fonds et les accessoires ; puis, chargé par le régent de restaurer à Fontainebleau les peintures du Primatice, il associa son jeune frère à ce travail qui leur convenait si peu à tous deux. Du reste, Carle dédaigna cet avertissement ; impatient d'exhaler toute sa fougue, la dimension des tableaux d'histoire même ne lui suffit plus, et il se mit à peindre des décorations pour l'Opéra : paysages, figures, animaux, il exécuta tout de sa main.

Toutefois l'envie de retourner à Rome le fit rentrer à l'Académie : pour surpasser ses rivaux, il lui suffisait de se modérer quelque temps. En 1724, il obtint le premier prix de peinture. Des circonstances particulières s'étant opposées à son départ, il adopta un genre nouveau et mit à la mode ces petits portraits dessinés que Cochin et Carmontelle devaient imiter. Enfin, en 1727, il part avec Boucher et ses deux neveux, Louis-Michel et François Vanloo. Sa prodigieuse facilité remplit en peu de temps son portefeuille d'études de toutes sortes, depuis l'antique et Raphaël jusqu'à Pietre de Cortone et Carle Maratte : il remporte à l'Académie de Saint-Luc le prix de dessin. Le cardinal de Polignac, ambassadeur de France auprès du pape, ayant obtenu du duc d'Antin une pension et une gratification pour lui, Carle se livra alors à toute son ardeur pour la peinture. C'est de cette époque que datent le petit tableau du Mariage de la Vierge et l'Énée portant Anchise, que l'on voit aujourd'hui au Louvre. Le pape, charmé de l'exécution d'un plafond de l'église de Saint-Isidore, lui donna, en 1729, le titre et le cordon de chevalier.

Carle Vanloo revenait en France avec son neveu François, qui déjà promettait de marcher sur ses traces, lorsque, sur la route de Turin, il eut la douleur de le voir emporté par son cheval et mourir des suites de sa chute. Le roi de Sardaigne, qui avait témoigné aux deux artistes le plus vif intérêt, chargea Carle de travaux considérables; il lui fit exécuter, pour son cabinet, onze sujets de la Jérusalem délivrée, et, pour plusieurs églises, des tableaux et des plafonds. Pendant son séjour à Turin, Carle se lia avec le fameux violon Somis, et épousa sa sœur Catherine, habile cantatrice; enfin, il revint en France en 1634, et fut accueilli avec bonté dans l'hôtel du prince de Carignan, son protecteur. Agréé cette année à l'Académie de peinture, il donna l'année suivante son tableau de réception représentant Marsyas écorché par ordre d'Apollon. Dans l'Académie, il fut successivement élu professeur adjoint en 1736, professeur en 1737, adjoint au recteur en 1752, recteur en 1754, directeur en 1764. Le roi l'avait placé, en 1749, à la tête de l'école des élèves protégés. Cet établissement, qui n'eut pas une longue durée, était destiné à préparer pendant quelque temps au voyage de Rome les élèves qui avaient remporté les premiers prix de l'Académie. En 1751, il reçut le cordon de l'ordre de Saint-Michel, et en 1762, Louis XV rétablit pour lui le titre de premier peintre du roi, qui n'avait été accordé à personne depuis la mort de Lemoine. Lorsque le marquis de Marigny le présenta au roi, le Dauphin, qui était présent, demanda à quel sujet se faisait cette réception : « C'est, lui répondit Marigny, M. Vanloo qui remercie Sa Majesté du titre de premier peintre. — Ah! dit alors le prince, il l'est depuis longtemps. » Carle Vanloo avait refusé de se rendre auprès du grand Frédéric qui voulait l'attirer en Prusse. Il avait enfin trouvé à Paris, dans son salon, rendez-vous des beaux-esprits et des philosophes de l'époque, la vie animée qui lui convenait. Il fit seulement un court voyage en Angleterre. Il mourut à Paris d'un coup de sang, le 15 juillet 1765, dans la soixante et unième année de son âge. Après sa mort, ses dignités furent réparties entre Boucher, qui reçut le titre de premier peintre; Pierre, qui fut nommé directeur de l'Académie, et Louis-Michel Vanloo son neveu, qui lui succéda à l'école des élèves protégés. C'est *la monnaie de Vanloo*, disaient ses admirateurs, mot très-ancien et qui avait été appliqué aux successeurs d'Alexandre et de bien d'autres avant de l'être à ceux de Turenne. Sa veuve reçut une pension de cent louis, et conserva son logement au Louvre.

A la facilité naturelle à tous les Vanloo, Carle joignit une mobilité d'esprit qui s'explique par les influences si diverses que durent exercer tour à tour sur son talent les productions de ses contemporains. Il imita successivement Subleyras et Watteau, Lemoine et Lancret, Detroy et Boucher, et tenta de se modifier dans les dernières années de sa vie en voyant l'école française se transformer et se relever avec Vien et Greuze. S'il eut le bonheur de résumer plus complétement que tout autre les qualités incontestables qu'on ne peut s'empêcher de reconnaître chez les maîtres de la décadence, il n'eut ni assez de force ni assez d'originalité pour arrêter l'art sur la pente dangereuse où il descendait, et pour lui ouvrir une nouvelle voie. Après lui, ces qualités brillantes allèrent de plus en plus s'affaiblissant sous les pinceaux de Boucher, de Pierre et de Natoire; pour soustraire l'école française à une ruine imminente, il ne fallut rien moins que le sentiment austère de David. On rencontre dans les compositions de Carle Vanloo cette faculté d'agencement, cet art de grouper les figures qui distinguèrent les successeurs de Lebrun, avec cette différence qu'ils descendirent rapidement du style des Carraches à celui de Pietre de Cortone. Ses tableaux de genre, si souvent reproduits par la gravure, tels que la Conversation espagnole, le Bacha faisant peindre une odalisque, n'ont ni l'originalité de Watteau, ni la grâce bourgeoise de Chardin et de Greuze; ce sont des scènes et des costumes de convention qu'il croyait inspirés des Vénitiens ou des Flamands, et qui n'avaient aucun rapport de caractère ou de couleur avec ces grandes écoles. La composition que nous reproduisons présente une des mille facettes du talent si souple de Carle. Il l'exécuta en 1737 pour le palais de Fontainebleau, à une époque où sans doute la vogue de Lancret lui inspirait le désir de le surpasser. Il y a en effet dans cette halte de chasse plus de verve et plus de réalité que Lancret, habitué à traiter de petits sujets, n'aurait pu en mettre. Ces grands seigneurs et ces belles dames qui improvisent sur l'herbe un somptueux repas digne d'être servi sur la table d'une riche salle à manger; ces laquais galonnés qui les servent, ces piqueurs avec leurs chiens et leur mulet caparaçonné, nous introduisent, comme par enchantement, au milieu de ce monde élégant du dix-huitième siècle, qui dispersait si gaiement les derniers restes de la monarchie. On va même jusqu'à vouloir donner des noms historiques aux principaux personnages de cette composition; mais nous croyons qu'il y a là de l'exagération. Vanloo a certainement peint les types qu'il avait tous les jours sous les yeux; mais il a voulu rester dans la généralité, et n'en a été que plus vrai. S'il eût voulu faire des portraits, il leur aurait donné cet accent particulier qu'il a imprimé à tous ceux qu'il a peints. La figure en pied de la reine Marie Leczinska, placée au Musée de Versailles, est un chef-d'œuvre digne d'être mis à côté de tout ce qu'il y a de plus parfait en ce genre; il suffirait à lui seul pour montrer à quelle hauteur le talent de Carle a pu s'élever quelquefois. Un portrait de sa main était si recherché, que mademoiselle Clairon, à qui la princesse de Galitzin avait offert une magnifique parure en diamants, lui demanda, comme un don d'une plus grande valeur, son portrait par Vanloo. Il la représenta dans le rôle de Médée, et le roi fit à son tour les frais de la gravure qu'il donna à la tragédienne. Ses tableaux, à peine achevés, étaient enlevés pour tous les grands cabinets de l'Europe, et, longtemps après sa mort, on les payait au même prix que les chefs-d'œuvre anciens les plus estimés.

Carle Vanloo avait une figure spirituelle et enjouée; il nous a laissé de lui plusieurs portraits : celui que nous reproduisons a été gravé en manière de crayon par Démarteau. Son tempérament robuste lui permettait de peindre douze heures durant toujours debout. Son ignorance était extrême; on prétend même qu'il ne savait ni lire ni écrire, et que pour ses tableaux d'histoire, il était obligé de faire sur les sujets et sur les costumes les questions les plus naïves. Il était passionné pour la musique, et ne manquait jamais une représentation de l'Opéra; une longue maladie l'ayant obligé de renoncer pendant quelque temps à ce plaisir, le soir où pour la première fois il reparut dans la salle, les spectateurs se levèrent et l'applaudirent. Il était l'idole de la cour et de la

ville ; tous le proclamaient le premier peintre de l'Europe. Après sa mort, Chardin, qui était chargé du placement des tableaux du salon, composa une espèce de mausolée des derniers tableaux de Carle. Ce culte que lui rendirent ses contemporains peut nous paraître aujourd'hui bien exagéré ; il l'est moins cependant que le mépris avec lequel l'école de l'Empire affecta de le traiter plus tard. Nous avons voulu nous garder ici de ces deux écueils, et nous avons essayé de lui rendre ce qu'on doit à tous : justice.

TRADITIONS POPULAIRES EN SAVOIE.

On trouve au plus haut des pâturages, en Savoie, une jolie plante à fleur rouge, de la famille des orchidées, dont la racine se partage en deux appareils façonnés comme les doigts d'une main. Chaque année, au printemps, l'un se détruit pour faire place au second qui se développe au même moment. L'imagination des pâtres voit dans le premier la main du diable qui blesse et retire la vie, et dans le second la main de Dieu qui répare et féconde les herbes.

En face des Grands-Plans, au delà du vallon de Notre-Dame de Tréicol, on voit un énorme rocher en forme de tour, nommé Pierra-Metta, dominant une longue cime qui sépare la vallée de Beaufort de la haute Tarentaise.

Suivant la tradition, ce rocher a été porté sur ce sommet par un géant qui avait autrefois tout pouvoir sur ces montagnes. Il aurait tiré ce rocher d'une crête voisine, en laissant à sa place une brèche qui maintenant sert de passage. Fatigué de la pesanteur d'un tel fardeau, il l'avait posé un instant pour reprendre haleine ; mais il lui avait été impossible de soulever de nouveau le rocher, qui depuis lors est demeuré là comme un témoignage de l'impuissance finale de l'orgueil humain.

Ce personnage symbolique est nommé par la tradition Gargantua (1). Il s'asseyait sur la croupe des montagnes comme sur un escabeau fait à sa taille ; il se jouait des énormes sapins comme d'une paille légère ; il baignait ses pieds dans la profondeur des lacs.

HISTOIRE DES INSTRUMENTS DE MUSIQUE.

LA HARPE.

Fin.—Voy. p. 358.

Autant l'archéologie est riche en monuments figurés de l'Égypte, autant elle est pauvre en ce qui concerne les Hébreux. Si l'on excepte les bas-reliefs de l'arc de Titus, élevé à Rome après la prise de Jérusalem, et où l'on voit encore aujourd'hui la représentation du chandelier à sept branches, de la table d'or et des trompettes sacrées, on ne possède guère sur les Hébreux que des documents écrits, et pas ou du moins très-peu de monuments figurés. En revanche, c'est peut-être, à l'exception de la Chine, le peuple sur lequel on ait le plus de témoignages historiques de la plus haute antiquité. Si donc on n'a pas de représentations figurées, on sait par les Écritures que les Hébreux rapportèrent d'Égypte la connaissance des arts et des métiers pratiqués dans cet antique berceau de la civilisation de l'Occident ; il est à peu près certain qu'ils connurent la harpe : l'instrument nommé *kinnor* par la Bible, et dont David joua en dansant devant l'arche, paraît avoir été une harpe légère semblable à celle représentée dans notre figure 6 (p. 359). Du reste, le kinnor est au nombre des deux premiers instruments dont il soit fait mention dans la Bible ; le second est le *huggad*, qu'on suppose être un instrument à vent. Un autre instrument à cordes, le *nebel*, pourrait être aussi une sorte de harpe ; mais il serait téméraire de vouloir choisir entre le kinnor et le nebel, et de dire lequel de ces deux instruments fut une harpe. Notre figure 15 représente une harpe des Hébreux,

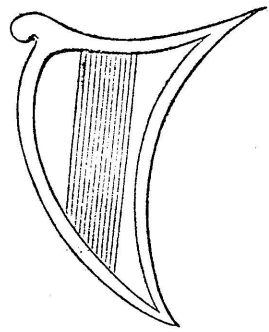

15

restituée d'après Delaborde, auteur d'une Histoire de la musique ; mais nous avouons notre peu de goût pour ces compositions qui ne sont souvent que des œuvres de fantaisie.

La figure 16 est la copie d'une peinture d'Herculanum représentant un Amour jouant d'un instrument qui pourrait être une harpe. On remarquera que cette harpe, d'une



16

grande simplicité de forme, est portative comme la harpe égyptienne figure 6, qu'elle se rapproche beaucoup de la harpe figure 14, et que le petit dieu danse en jouant de cet instrument ni plus ni moins qu'un Hébreu.

Les Chinois ne paraissent pas avoir fait usage de la harpe, qui ne semble pas avoir été plus en faveur chez les Hindous ; cependant il existe, au Cabinet des estampes de la Bibliothèque nationale, une miniature hindoue représentant une femme jouant d'un instrument qui est une véritable harpe (voy. 1838, p. 85). Mais il est nécessaire de dire que ce n'est pas une simple mortelle qui joue de cet instrument : c'est une Apsara ailée portée sur un chameau fantastique.

La harpe n'est mentionnée avec le nom qu'elle porte aujourd'hui que dans le courant du sixième siècle de l'ère chrétienne. Fortunat, le savant évêque de Poitiers, dans une pièce de vers, dit au personnage dont il fait l'éloge que le Romain chantera ses louanges sur la lyre, tandis que le Barbare les accompagnera sur la harpe :

Romanusque lyra plaudat tibi, Barbarus harpa.

Cette distinction paraît expliquer pourquoi nous ne trouvons pas de harpe sur les monuments romains. Cet instrument, qui avait été tellement en vogue chez les Égyptiens,

(1) C'est pendant son séjour à Lyon, où il professait la médecine, et pendant ses courses à Genève et aux Alpes à cette même époque, que Rabelais composa son œuvre.

était peu usité par les Romains; sans doute il passait pour suranné. Au contraire, les peuples du Nord en ont toujours fait grand usage. On sait, en effet, que les bardes s'accompagnaient sur la harpe. C'est la harpe usuelle du moyen âge que les artistes ont toujours placée dans les mains du saint roi psalmiste. Il est bien peu de Bibles ou de Psautiers du douzième au seizième siècle, dit M. de Coussemaker, où l'on ne voie figurer, dans le *B* du *Beatus vir*, le roi David jouant de la harpe. Le voici sous le numéro 19, d'après un chapiteau de Saint-Georges de Boscherville en Normandie, sculpté au onzième siècle. La figure 17 représente une harpe à neuf cordes et à caisse sonore carrée, d'après un manuscrit anglais du douzième siècle. La figure 18 représente un personnage assis sur un siége fort élevé, et jouant d'une harpe à huit cordes sans caisse sonore; nous le reproduisons d'après un bassin en émail trouvé à Soissons, qui doit être du treizième siècle.

Comme en Égypte, les peuples de l'Occident varièrent à l'infini la forme de la harpe, et de même ils multiplièrent le nombre des cordes. Voici des vers où il est question d'une

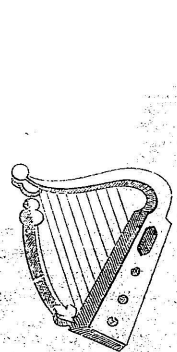

17



18

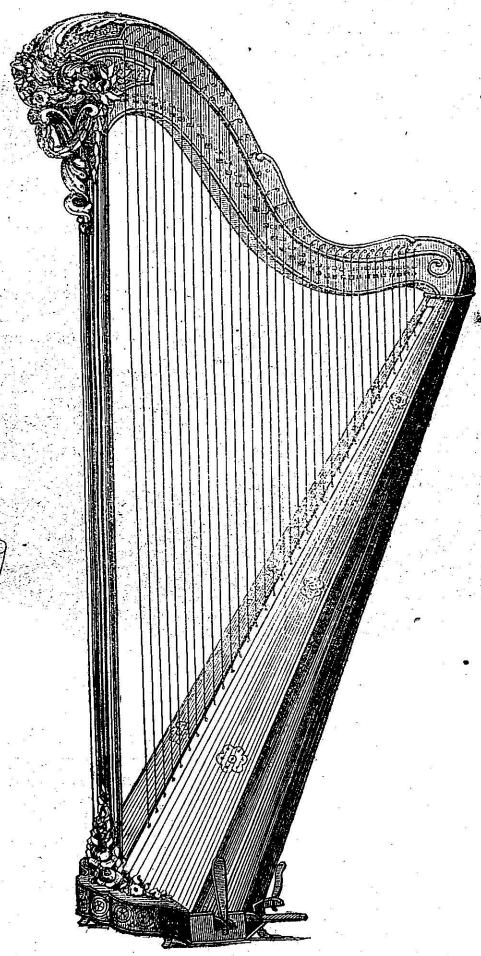

21

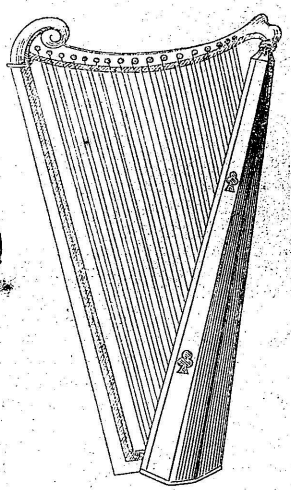

20



19

harpe à vingt-cinq cordes; ils sont extraits d'un manuscrit du quatorzième siècle de la Bibliothèque nationale (n° 7221, folio 163) :

Je puis trop bien ma dame comparer
A la harpe, et son gent corps parer
De vingt-cinq cordes que la harpe ha
Que maintes fois le roi David joua.

La figure 20 reproduit, d'après l'ouvrage sur la musique de Delaborde, une harpe italienne qui offre la singularité de trois rangs de cordes; et enfin la figure 21 une harpe moderne à pédales et à pompes, d'après la grande Encyclopédie.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. Martinet, rue et hôtel Mignon.

LA SUISSE SAXONNE.

Voy. p. 307.

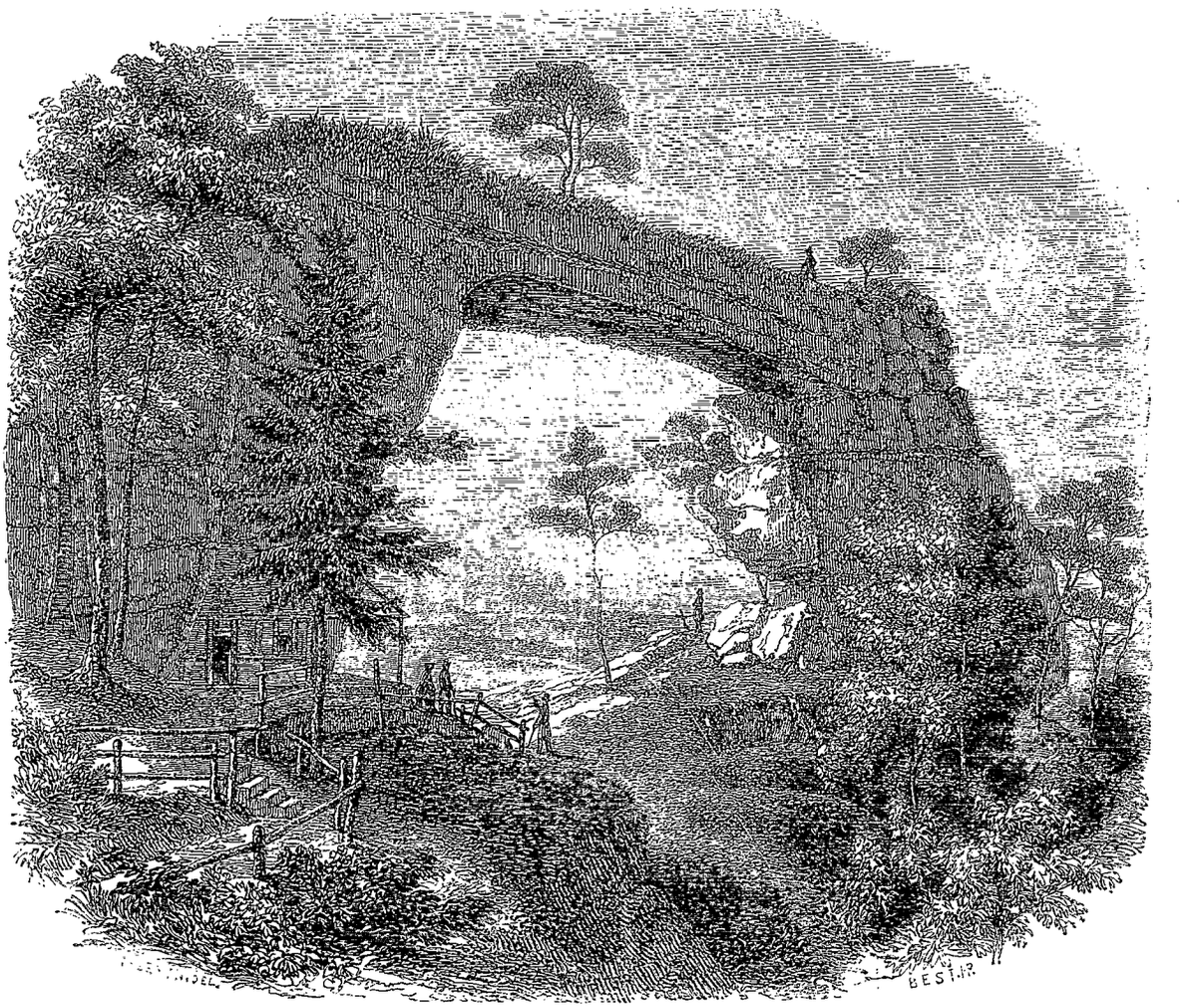

Suisse saxonne. — Le Prebischthor. — Dessin de Freeman.

La Bastai s'élève presque au centre de la Suisse saxonne : de ce sommet, le regard embrasse les sinuosités du cours de l'Elbe, les routes, les villages, les villes, les châteaux, les forteresses, les hautes montagnes rondes, isolées et tronquées, qui caractérisent le paysage, les crevasses profondes, tous les replis, tous les détails de ce sol jadis si profondément bouleversé par la fureur des eaux. Je contemplai. Déjà je commençais à me sentir pénétré de cet enivrement rare et suprême, but du voyageur et récompense de ses fatigues. Mais où ne peut entraîner la peur d'un guide ? J'entendais le mien piétiner derrière moi, soupirer, tousser avec bruit ; évidemment il s'enhardissait ; il s'apprêtait à m'adresser la parole, à me ressaisir comme sa proie. Cette appréhension était plus que je ne pouvais supporter ; je jetai un regard d'adieu désespéré à ce beau spectacle que j'avais à peine entrevu, et par feinte, à pas lents, de l'air d'un promeneur indifférent, je m'approchai de la lisière d'un bois qui touche à l'hôtel du Bastion. Dès que j'eus l'assurance d'être caché par les premiers arbres, je hâtai le pas ; je le précipitai en descendant ; je courus presque, et je ne m'arrêtai qu'un quart d'heure après, le cœur tout palpitant. J'écoutai : rien. J'étais seul dans un étroit sentier de l'Ottowalder-Grund, entre deux immenses murailles de rochers tapissés d'arbres, de mousses, lézardés, troués, ici surplombant comme pour se ruer sur moi, là se rejetant en arrière, en quelques endroits se rapprochant jusqu'à s'unir par la base, ailleurs par le sommet. Aucun bruit ; de distance en distance seulement quelques gouttes d'eau tombant d'un trou obscur, un oiseau fuyant dans le feuillage, un animal invisible glissant dans l'herbe ou dans une fente de rocher. C'était un beau jour d'été ; il était midi, cependant j'avançais dans une demi-obscurité. Un sentier de ciel bleu serpentait sur ma tête ; quelques rares rayons de soleil frappaient obliquement en haut, çà et là, les arbres penchés dont les racines, faute de terre, étreignaient comme des serres les cimes crayeuses. Comment exprimer ce que fait éprouver, après quelques instants, une si complète solitude en un tel lieu, dans un pays étranger ? Comment peindre ce grand calme extérieur qui entre insensiblement dans l'esprit ? En descendant de plus en plus dans le sol, il semble qu'on descende aussi de plus en plus au fond de soi-même : on se sent à chaque pas s'éloigner davantage des préoccupations habituelles de la vie en même temps que des hommes, de leurs habitations et de leurs travaux. Un moment arrive où l'on dirait que l'âme, comme un lac dont aucun souffle n'agite la surface, devient immobile et transparente. Quelques heures passées dans un de ces silencieux isolements, au milieu des bois ou des rochers, retrempe plus aisément notre être à la source des grandes et sérieuses pensées que tous les efforts pour s'abstraire pendant des années entières au sein des cités.

Le premier être humain que je rencontrai dans l'Ottowalder-Grund me fit tressaillir : c'était, à un angle sauvage, droite et immobile contre le rocher, une vieille petite naine ; ses yeux seuls remuaient. Je ne savais que supposer ; mais bientôt j'eus l'explication : à quelques pas, une petite fille me tendit la main en murmurant une prière ; elle demandait l'aumône pour la pauvre femme. Plus loin, je rencontrai une jeune dame, d'apparence fort délicate ; deux hommes la portaient sur une sorte de litière, tandis qu'un monsieur très-âgé, son père ou son mari, la suivait haletant et courbé, les yeux fixés sur la terre ; ni l'un ni l'autre ne paraissaient plus curieux du paysage que s'ils eussent été sur une grande route, dans la contrée du monde la moins accidentée. Plus loin encore, je me trouvai avec surprise en face d'une petite maisonnette en bois : une jeune fille et sa mère, assises devant la porte, y vendent de petits objets en bois sculpté, des couteaux, des miroirs, des verreries. Je ne vis, pendant plus de quatre heures, aucun autre visage humain, et je sortis de ce long ravin en montant des degrés taillés dans la pierre, qui me conduisirent au village d'Ottowalder. Depuis, on m'a appris que j'avais certainement passé près de la *Tenfelsküche*, c'est-à-dire la Cuisine du diable, vaste caverne où, dans les temps de guerre, les paysans vont cacher leurs meubles et leur argent, leurs enfants et leurs femmes. Je me rappelai mieux quelques croix avec inscriptions funéraires, et un passage extrêmement étroit où les rochers accumulés ont laissé seulement une ouverture semblable à une porte basse carrée.

Du village, je continuai à marcher à l'aventure au milieu des champs. Quelques femmes travaillaient à la fenaison ; elles étaient habillées avec plus de goût, de propreté, d'élégance que ne le sont nos villageoises ; presque toutes étaient sans autre coiffure que leurs cheveux parfaitement lissés ou tressés ; leur complexion me parut plus délicate, leur teint moins hâlé, leurs traits plus fins, leur physionomie plus expressive. Toutes me saluèrent par ce seul son : *Da*, abréviation du bonjour ordinaire. Je songeai en les regardant que les habitantes de nos villages, si laborieuses, si intelligentes, si dévouées, seraient aussi moins rudes à la vue si un peu plus d'instruction et un peu moins de misère leur permettaient de développer plus rapidement, avec leurs pensées, le sentiment de légitime et honnête coquetterie inné en elles tout comme chez leurs sœurs d'Allemagne.

Le soir, j'arrivai à la jolie petite ville de Lohmen, construite sur un rocher de grès. Son vieux château et son église rustique ont souvent exercé les crayons des voyageurs. On assure que tout habitant de cette ville dont la femme accouche a le droit de vendre de la bière pendant six semaines.

Le lendemain, je visitai l'antique château de Holmstein, célèbre dans la Saxe par les siéges qu'il a soutenus contre les Autrichiens et les Suédois, pendant la guerre de trente ans. Bâti au-dessus d'un abîme, il ne touche à la ville que par un petit pont de pierre. On y conserve, comme un objet de curiosité, une corde de paille tressée par un prisonnier qui, surpris au moment où il descendait, fut reconduit à la chaîne ; on y montre au voyageur le cachot où l'on enferma, sous le duc de Weimar et sous Auguste II, un fameux alchimiste saxon du dix-huitième siècle, Klettenberg, et la chambre des tortures où un boucher supporta les douleurs les plus atroces sans faire aucun aveu : on l'acquitta, et plus tard il déclara qu'il était coupable. C'était ainsi que les tortures obligeaient le plus souvent les innocents à s'accuser, sans contraindre toujours les coupables vigoureux à confesser leurs crimes. Près du château est un jardin charmant, le Kæblergœrtchen.

Aux environs, je vis le Diebskeller, la caverne des Voleurs, qui, pendant la guerre de 1813, servit de refuge à un grand nombre de familles. Un très-grand nombre de grottes ont eu cette destination, tandis que beaucoup d'autres ont été habitées par des brigands : c'est ainsi que colombes et oiseaux de proie nichent souvent à différentes hauteurs dans les mêmes rochers. Après avoir gravi deux montagnes, le Hockstein et le Braud, je descendis dans la vallée du Tiefegrund, où je retrouvai pendant plusieurs heures la paix et les émotions que m'avait données l'Ottowalder-Grund. En sortant, je m'égarai ; je croyais m'approcher de l'une des plus hautes et des plus belles montagnes de la Suisse saxonne, le Lilienstein (la montagne des Lis), où s'élève aujourd'hui une pyramide en mémoire d'Auguste III, et j'arrivai tout à coup à Schandau, jolie ville construite sur le bord de l'Elbe, et adossée à de hautes montagnes couvertes de bois. Schandau est renommé par ses bains d'eaux minérales ; cette célébrité est plus solide que *brillante* : elle n'attire guère, jusqu'à ce jour, que *les personnes* qui ont réellement à demander aux sources un soulagement à leurs maux. On y prend les eaux très-simplement, sans jeux, bals ou concerts. Cette insouciance des touristes élégants a d'autant plus lieu de surprendre que l'on peut se rendre à Schandau de Dresde, et même de Berlin, par le chemin de fer, en quelques heures. Le mot Schandau signifie Pré infâme. Il doit exister une légende bien noire qui explique ce nom ; je n'en cherchai point le récit, estimant peu agréable de se noircir l'imagination de tous ces horribles souvenirs : chaque chronique sanglante de ce genre fait tache dans la mémoire.

Les voyageurs qui se proposent d'explorer avec détail la Suisse saxonne fixent ordinairement leur séjour à Schandau, et en font le centre de leurs excursions. En continuant à remonter la rive droite de l'Elbe, on rencontre une nouvelle suite de ravins et de rochers aux formes les plus étranges et les plus variées. Après avoir vu tour à tour le rocher qu'on nomme le refuge des Croates (Kroatenschlucht), la vallée d'Enfer (Hœlle), la caverne de la Metze, le moulin des païens (Haidemühl), la chute d'eau de Lichtenheim, la vallée du Kirnitsch, la belle source de Mauzborn, j'arrivai au Kuhstall : c'est de toutes les stations pittoresques de la Suisse celle où semblent se donner rendez-vous le plus grand nombre de voyageurs. Le Kuhstall, c'est-à-dire l'Écurie des vaches, est une voûte extrêmement large, et qui a soixante pieds de hauteur. Un aubergiste a creusé dans ses flancs des celliers, des garde-magasins, et l'on est très-agréablement surpris de trouver au milieu de ce désert des tables dressées et des rafraîchissements. Quelques voyageurs écrivent leurs noms sur la voûte ; d'autres cherchent à éveiller les échos par leurs chants ; d'autres donnent le dernier trait à leurs dessins. Presque tous sont Anglais et Allemands : les hommes du Midi ne remontent guère vers le Nord. Au delà du Kuhstall, on visite le trou du Tailleur et le trou du Prêtre, grotte d'où les habitants hussites de Lichtenheim précipitèrent au quinzième siècle leur desservant. Bientôt on ne découvre plus autour de soi que rochers entassés, et que l'on désigne par les noms les plus bizarres. On passe ordinairement la nuit à l'auberge du grand Winterberg, à quelque distance du plus vaste précipice de toute cette contrée, le Schneeberger-Loch. Vers le sud-ouest, en approchant des frontières de la Bohême, on entre dans un bois de myrtiles qui conduit à la vallée de Prebischgrund, en face d'un amas isolé d'immenses rochers. C'est dans ce paysage qu'apparaît l'une des merveilles de la Suisse saxonne, le Prebischthor, arc de pierre dont la hauteur est d'environ cent trente pieds. On y monte par une pente douce, et de ce pont naturel, large et solide, on jouit d'un admirable spectacle. Il est rare que l'on dépasse le Prebischthor et que l'on avance au delà jusqu'à Tetschen et Altstadt, surtout si l'on se propose de visiter toute l'autre moitié de la Suisse saxonne, sur la rive gauche de l'Elbe. Je revins à Dresde par ce côté, dont les sites les plus remarquables sont : la colossale montagne du Scheeberg ; le Napoleonstein (pierre de Napoléon), célèbre en Saxe uniquement parce que l'empereur s'est assis un instant sur ce roc en 1813 ; le Kœnigstein (pierre du

Roi), dont le sommet est couronné par la plus redoutable forteresse de la Saxe ; la cascade de Laughennersdorf, à l'extrémité de la vallée de Zwiesel ; des mines d'argent, de cuivre et de fer ; et enfin le château de Sonnenberg et la ville de Pirna, qui étaient à ma droite lorsque je remontai le fleuve. J'avais beaucoup vu, et je n'avais été absent que trois jours.

LA FAMILLE EDGEWORTH.

Fin. —Voy. p. 329, 354.

Miss Edgeworth, à quatre-vingts ans, alors que la famine et le typhus décimaient les populations irlandaises, écrivit *Orlandino*, et en donna le prix aux pauvres. En même temps qu'un bienfait matériel, ce conte était un bienfait moral : au malheureux enfant qu'avait corrompu le vagabondage, elle y montrait la voie étroite, mais accessible, par laquelle il devait sortir du bourbier où il croupissait ; elle développait en même temps chez l'adolescent riche la pitié pour des écarts dont il était heureusement préservé, et un louable et efficace désir d'aider au rachat d'une âme.

Un jour, vers la fin de 1847, elle reçut des États-Unis cent quarante-neuf tonnes de farine et plusieurs quintaux de riz. Des enfants de Boston, ses lecteurs assidus, mettant en commun leurs petites épargnes, avaient ouvert une souscription, et lui en adressaient le produit : « A miss Edgeworth, pour ses pauvres. » De si loin, elle avait élevé, non-seulement des intelligences, mais des cœurs.

« Dans ma quatre-vingt-unième année, écrivait-elle, après les épreuves inséparables d'une si longue vie, je ne me croyais pas capable d'éprouver le plaisir que m'a fait cet envoi. »

Son énergie pour le bien général triompha jusqu'à la fin de ses chagrins personnels. Au milieu de la profonde affliction que lui causa, en 1848, la mort d'une sœur chérie, dont l'aimable caractère, l'esprit charmant, les rares qualités cimentaient leur étroite union, miss Edgeworth travaillait encore. Elle cherchait les remèdes aux plaies qui dévoraient l'Irlande : pleine de foi dans la Providence, elle entrevoyait le bien qui devait surgir de l'excès du mal.

« Je continue à écrire, disait-elle dans une lettre, et ce m'est encore une occupation agréable. Peu importe que je vive assez pour finir ce que j'ai commencé. — Je sens souvent que ce que peut un individu, et surtout un conteur, est bien *peu* de chose dans les temps où nous vivons, alors que ceux qui courent et ceux qui se battent n'ont pas le loisir de s'arrêter pour lire ; mais, d'un autre côté, je sens qu'il m'est bon de m'isoler de pénibles réalités sur lesquelles je n'ai point de prise pour me réfugier dans des fictions que j'évoque et gouverne à mon gré, qui d'ailleurs ne peuvent nuire à âme qui vive, et qui, plus tard, pourront peut-être faire quelque bien à de petites jeunes âmes. »

Elle ne raturait presque jamais ; les mots arrivaient abondants, comme les idées, sans phrases, sans recherche. On ne se pouvait lasser d'admirer l'élasticité de cet esprit flexible, la fraîcheur d'impressions de cette âme naïve et profonde. Le pur milieu dans lequel elle avait vécu, ces générations renouvelées autour d'elle, cette perpétuelle jeunesse épanouie sous ses yeux, et qui semblait lui avoir communiqué, en échange de ses tendres avis, ses grâces et son charme juvénile, lui créaient une atmosphère de printemps qui semblait défier la vieillesse et la mort.

Hélas ! jamais sa raison n'apparut plus lumineuse, sa sensibilité plus expansive, son jugement plus sûr et plus pénétrant que dans une de ses dernières lettres tracée d'une main ferme, six semaines environ avant que cette main se glaçât. Elle y louait avec un chaleureux enthousiasme plusieurs publications récentes ; elle y abordait les questions les plus vives du moment. « *Mary Boston*, disait-elle, est une peinture de la vie manufacturière de Manchester, un parallèle entre la misère de l'ouvrier surchargé de travail et l'opulence oisive du manufacturier. Le tableau n'est pas chargé comme dans le *Juif errant :* Mary Boston n'est qu'une image trop fidèle de ce qui existe ; mais le remède n'est point indiqué, et je crains qu'il ne puisse l'être. Si c'est une répartition nouvelle et par conséquent forcée de la propriété, on n'arrivera qu'à tarir les sources de l'industrie présente et future ; on tuera à la fois une génération de riches par la spoliation, et une génération de pauvres par la licence. Démoralisés par l'ivresse de l'envie, riches de nom, mais misérables de fait, ils seront réellement plus malheureux qu'auparavant. »

Elle en vient ensuite à l'Irlande, et signale comme une des principales causes de la détresse croissante de ce malheureux pays, la culture trop étendue de la pomme de terre, qui, secondant la paresse du laboureur, abaissant le niveau de la nourriture, expose une population imprévoyante à des famines successives, quand cette chétive récolte vient à manquer. Elle déplore les énormes abus de la taxe des pauvres, qui force les fermiers et les propriétaires à vendre ou à émigrer en Amérique ; dans certains cantons, cet absorbant impôt atteint le taux incroyable de *quarante schellings* par livre sterling, c'est-à-dire le double du revenu. Elle approuve et encourage les efforts individuels. « Si chacun, dit-elle, faisait avec constance et fermeté, dans sa grande ou petite sphère, tout le bien praticable, quelle somme de soulagement n'en résulterait-il pas pour tous ! »

La fin de miss Edgeworth a été douce, sereine ; elle s'est éteinte au milieu des siens, dans la maison paternelle, ainsi qu'elle l'avait toujours souhaité.

La veille encore, elle avait aidé sa petite-nièce à faire une corbeille d'alun cristallisé. Elle était gaie et sortit en voiture. Au retour, elle se plaignit d'une violente douleur dans la poitrine ; mais cette souffrance se dissipa bientôt. Le lendemain matin, quand sa belle-mère et sa belle-sœur entrèrent dans sa chambre, elle était assise sur son lit ; elle assura qu'elle se sentait plus forte. Sa voix n'était point altérée, non plus que son visage. Tout à coup il se fit un changement dans son regard : ses yeux se fixèrent sur ses amies avec l'expression la plus tendre et la plus calme ; puis ils se fermèrent pour ne plus se rouvrir.

On a trouvé dans ses papiers quelques lignes où elle exprime le vœu formel que sa famille ne publie ni n'autorise la publication de sa biographie.

« Ma vie, dit-elle, a été si strictement une vie privée, qu'elle ne pourrait offrir aucun intérêt au public ; tout ce qu'il avait droit de savoir de moi ou de mes écrits a été déjà donné dans les Mémoires de mon père. »

Elle désire également qu'aucune de ses lettres ne paraisse imprimée, non plus que celles qui lui furent adressées, la publicité donnée à des correspondances intimes et particulières lui ayant toujours semblé un abus de confiance.

Tout en regrettant les trésors de sagesse, d'esprit, de cœur, enfouis dans ses dispositions dernières, nous y reconnaissons avec attendrissement la scrupuleuse probité, la modestie sincère, l'abnégation filiale de la femme accomplie, du grand écrivain moraliste.

Cependant, convaincu que le premier, le plus utile des enseignements dans des temps de calamités, est l'exemple du bien conçu, réalisé sans faste, du devoir quotidien, fidèlement, joyeusement rempli, nous avons cru pouvoir, sans manquer de respect à une volonté sacrée, introduire le lecteur dans cet édifiant intérieur de famille, l'initier aux glorieuses traditions qui, léguées de père en fils, soutiennent, élèvent les générations les unes par les autres, et font la sécurité du foyer domestique et la grandeur des États.

Nous n'avons pas voulu séparer le père et la fille qui marchèrent si longtemps vers le même but en se tenant la main.

Paddy l'Irlandais, ayant à faire deux milles à pied par une mauvaise route, mais les faisant en compagnie d'un ami,

disait : « Nous sommes deux ; ce n'est, après tout, que cinq milles pour chacun. » Absurde pour l'esprit, touchante et vraie pour le cœur, cette naïveté, entendue et recueillie par miss Edgeworth, se peut appliquer à ces deux nobles existences, s'allégeant mutuellement les fatigues du voyage, ou plutôt parvenant à faire, d'un sentier âpre et raboteux, une route fleurie, métamorphosant, par la toute-puissance du dévouement et de la volonté, des landes arides en verdoyantes campagnes, des êtres abrutis en créatures intelligentes, convertissant les devoirs en plaisirs, les obstacles en moyens, et recueillant pour prix de leurs généreux efforts ce qu'il y a ici-bas de plus désirable, la conscience d'avoir loyalement accompli leur mission et fait fructifier « le talent » que leur avait confié le Seigneur.

LES DIX MONDES DE BOUDDHA.

Voy., sur le Bouddhisme, les Tables des années précédentes.

Cette gravure est la réduction fidèle d'une grande estampe chinoise sur bois ; elle donne une idée de la manière dont les Chinois se représentent les différentes habitations des êtres



D'après une gravure de la collection de M. Achille Devéria.

animés dans un autre monde, selon que leur vie est remplie sur la terre par un plus ou moins grand nombre de bonnes ou de mauvaises actions. Nous devons à l'obligeance de M. Stanislas Julien la traduction des légendes de cette curieuse image, qui porte en gros caractères chinois un titre que nous n'avons pas reproduit et qui signifie : *Image des dix mondes disposés suivant les degrés de mérites.* Au-dessous, en plus petits caractères, est un second titre ; il est transcrit dans le haut de notre gravure, et signifie : *Le monde de la loi de Bouddha.* Au centre de ce tableau, le mot COEUR est écrit en lettres ornées dans un petit cercle : c'est peut-être une allusion à « l'Empire du milieu. » Bouddha, placé dans la partie supérieure, est entouré de deux auréoles et assis sur une fleur de lotus épanouie au-dessus d'un trône ; il paraît plongé dans ce calme indifférent qui constitue, selon les Chinois, la béatitude divine. A sa droite est le monde des *Bodhisatras*, représenté par une jeune femme assise aussi sur une grande fleur qui s'élève au-dessus des eaux. De l'autre côté est le monde des *Pratyékas Bouddhas*, que représente un homme âgé assis sur un rocher, et à côté duquel sont des livres et une écritoire. Nous voyons, dans la seconde division de gauche, un jeune homme, la tête rasée, et assis

sur une table dans une attitude contemplative; il représente le monde des *Crôvâkas* ou auditeurs de Bouddha. La deuxième division de droite est le monde des *Dévas* ou dieux, représenté par les trois membres de la triade divine, placés debout sur des nuages. Au-dessous d'eux est le monde des hommes; on y voit des personnages de tous les âges et de toutes les conditions. De l'autre côté est le monde des *Asouras* ou démons; on y a peint l'image d'un être fantastique, armé d'une façon redoutable et ayant six bras. Le compartiment suivant contient le monde des démons affamés, et celui qui fait pendant, le monde des animaux. Enfin le dernier figure le monde de l'enfer, dans lequel les méchants souffrent des tourments éternels.

Quant aux légendes qui se trouvent aux quatre angles, la première en bas, à gauche, donne le nom de l'auteur : « Fait par I-Toié Weï-Sin. » La deuxième en bas, à droite, signifie : « Tous les Bouddhas des trois *halapas* (âges bouddhiques). » On traduit ainsi les deux d'en haut : « Si l'homme désire s'instruire (de ce qu'il doit craindre ou espérer), il faut qu'il examine les (dix) mondes de la loi (bouddhique). »

LE TRICTRAC.

SON ORIGINE; SON USAGE CHEZ LES GRECS.

Le trictrac est un de ces jeux mixtes qui, selon Leibniz, dépendant à la fois du sort et de la réflexion, représentent le mieux certaines phases de notre vie, principalement en

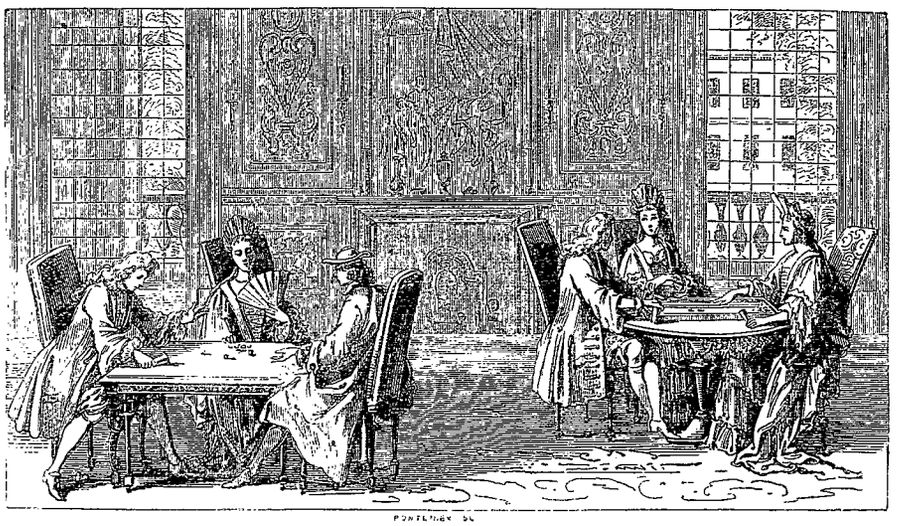

Fig. 1. Une partie de trictrac. — Dessin de Pauquet, d'après Sébastien Leclerc.

ce qui touche aux opérations militaires et à la pratique médicale; car dans celle-ci comme dans celles-là, il faut faire la part du hasard, tout en cherchant à en atténuer le plus possible l'influence. C'est là surtout qu'il faut pratiquer cette maxime de l'empereur Napoléon : « Donnez en toute chose les deux tiers au raisonnement, et un tiers à la chance. »

Les instruments du jeu sont, outre l'espèce d'échiquier que tout le monde connaît, trente dames dont quinze blanches et quinze noires; deux dés que chaque joueur jette après les avoir agités dans un cornet; trois jetons pour marquer les points, et deux fiches pour marquer les trous que l'on gagne.

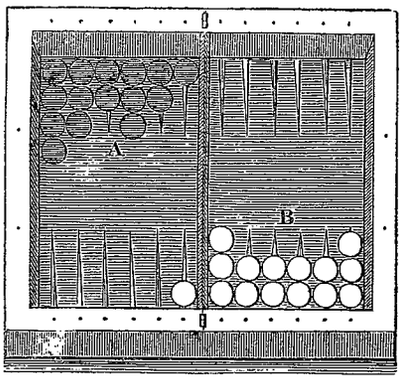

Fig. 2.

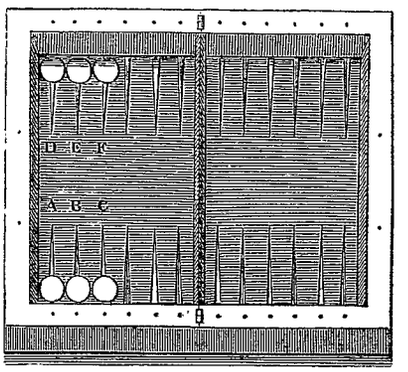

Fig. 3.

Questions de probabilités au trictrac.

En tombant du fond du cornet de chacun des joueurs sur la table, les dés font un bruit qui a été rendu par l'expressive *onomatopée* du mot trictrac.

La nomenclature du jeu est toute spéciale et assez compliquée; elle emploie les substantifs *bezet*, *carmes*, *sonnez*, pour désigner certains coups de dés; *grand-jan*, *petit-jan*, *jan de mésèas*, *jan de retour*, etc., pour exprimer certains coups ou certains états du jeu.

Il est très-utile, pour jouer le trictrac agréablement et avec avantage, de savoir, à chaque coup de dé, l'espérance qu'on a, ou de *battre*, ou de *remplir*, ou de *couvrir* quelqu'une de ses dames par le coup qu'on va jouer. Les bons joueurs le savent en général; mais ce n'est que par une grande application et beaucoup d'exercice qu'ils peuvent en acquérir l'habitude pour les cas qui sont un peu compliqués. Ainsi les dames étant disposées, comme la figure 2 le montre, dans le côté B du trictrac, on veut savoir combien on pourrait parier de tenir deux coups sans rompre. Rémond de Monmort, qui a analysé cette question avec beaucoup de soin, trouve que la probabilité de tenir dans les conditions de

données est de 565 contre 731 ; de sorte que l'on aurait de l'avantage à parier 3 contre 4, et du désavantage à parier 4 contre 5.

Du reste, ajoute cet auteur, il est impossible, dans la plupart des situations où deux joueurs peuvent se trouver au trictrac, de déterminer quel est leur sort, et d'estimer avec précision de quel côté est l'avantage ; car, outre la variété prodigieuse des différentes dispositions possibles des trente dames, la manière souvent arbitraire dont les joueurs conduisent leur jeu est ce qui décide presque toujours du gain de la partie. Le seul problème que l'on puisse résoudre d'une manière générale sur le jeu de trictrac est celui-ci : Trouver le sort de deux joueurs qui en sont au jan de retour, quelque nombre de dames qu'ils aient encore à passer, en quelque endroit qu'elles se trouvent placées. L'exemple choisi par Monmort est le suivant :

Pierre a les trois dames A, B, C à lever (fig. 3), et Paul les trois dames D, E, F : celui qui le premier aura levé en passant toutes ses dames, gagnera. On suppose que Pierre joue le premier ; on demande quel est son avantage ?

L'analyse détaillée de ce problème est fort longue. Monmort trouve que le sort de Pierre est à celui de Paul dans le rapport de 46 641 à 15, ou que, en d'autres termes, sur 46 656 chances, il y en a 46 641 en faveur de Pierre, ce qui équivaut presque pour lui à une certitude de gagner.

Suivant une tradition orientale, le jeu de trictrac serait une invention persane. Belagi, roi de l'Inde, ayant refusé de payer à Mishiravan, roi de Perse, un tribut auquel avait été assujetti son prédécesseur, il s'ensuivit une lutte sanglante. Après plusieurs grandes batailles qui n'avaient pas décidé du sort de la guerre, le roi de l'Inde, pour terminer le différend, envoya au roi de Perse un ambassadeur avec un jeu d'échecs, promettant de payer le tribut si les Persans pouvaient découvrir la marche du jeu sans qu'on la leur enseignât. Tous les savants de la Perse étant réunis pour résoudre le problème, Bourzourgemhir, l'un d'eux, y réussit. Mais pour mieux constater la supériorité des Persans, il inventa à son tour le trictrac. Il fut donc envoyé par son souverain, comme ambassadeur, au roi de l'Inde pour porter l'explication des échecs, et en même temps le défi de deviner le nouveau jeu. Aucun des sujets de Belagi ne parvint à pénétrer la marche du trictrac ; la paix fut faite, et l'Inde redevint tributaire de la Perse.

Parmi les jeux des anciens, il y en avait qui ressemblaient assez à notre trictrac : tel était celui que les Latins appelaient *duodena scripta*. La table sur laquelle on jouait était carrée et partagée (comme aujourd'hui) par douze lignes sur lesquelles on arrangeait les dames avec un certain arbitraire, en se réglant néanmoins sur les points qu'on avait amenés avec les dés. Ces dames ou jetons étaient de deux couleurs et au nombre de quinze de chaque côté, comme chez nous.

Le jeu appelé *diagrammismos* chez les Grecs avait aussi de l'analogie avec notre trictrac. Il n'avait que dix lignes et douze jetons. Ces lignes sont tracées sur un curieux monument découvert il y a quelques années à Salamine, et qui a soulevé entre divers savants un débat curieux (Revue archéologique, 1841). C'est une plaque de marbre de 1m, 50 de longueur sur 0m, 75 de largeur. Elle est d'une conservation parfaite et ne contient absolument que ce qui est sur la figure 4, donnée par M. Rangabé d'Athènes, dans la Revue que nous venons de citer. A une distance de 0m,25 du bord supérieur, il y a cinq lignes parallèles longues de 0m, 27, distantes entre elles de 0m,03. A 0m,5, au-dessous de la dernière de ces cinq lignes, il y en a onze longues de 0m,38, distantes entre elles de 0m, 035. Une ligne transversale coupe ces onze perpendiculairement et en deux parties égales. La troisième, la sixième et la neuvième de ces lignes sont marquées d'une croix à leur point d'intersection. Ces croix, ainsi que les chiffres tracés sous la ligne inférieure, sont longues de 0m,02 ; la distance de ces chiffres entre eux est de 0m,05. Les chiffres des lignes latérales sont longs de 0m,013, et distants de 0m,04.

M. Rangabé, d'après plusieurs textes anciens, propose de considérer ce marbre comme une table à jouer le jeu appelé *pessoï*, caractérisé par le grammairien Pollux en ces termes. « Comme les pièces sont des cailloux, et que chacun des deux joueurs en avait cinq sur cinq lignes, Sophocle a bien dit : *Et des échecs à cinq lignes et le jet des dés.* Au milieu des cinq lignes qui sont des deux côtés, il y avait une ligne qui s'appelait sacrée, et le mouvement qu'on faisait de la pièce placée sur cette ligne a donné lieu au proverbe : *Éloigner la pièce de la ligne sacrée.* »

M. Letronne, qui n'a vu dans le marbre de Salamine qu'un *abax* ou *table à compter*, donne l'explication des *règles* ou signes abrégés qui représentent sur ce marbre les différents ordres d'unités monétaires, multiples ou sous-multiples de l'obole, de la drachme ou du talent, de la manière suivante :

Ⲧ (Talent) . .	6 000 drachmes.
Ⲙ	5 000
Χ	1 000
Ⲏ	500
Η	100
Ⲇ	50
Δ	10
Γ	5
Ⲓ	1
Ⲓ	1 obole ou $\frac{1}{6}$ de drachme.
C	$\frac{1}{12}$ demi-obole.
Ⲧ (Triton) . .	$\frac{1}{18}$ tiers d'obole.
Χ (Chalcons).	$\frac{1}{36}$ chalque ou sixième d'obole, monn. de cuiv.

M. Vincent, tout en pensant, comme M. Letronne, que c'était là son usage principal, croit que M. Rangabé n'avait pas tout à fait tort lorsqu'il croyait y voir une *table à jouer*. Suivant M. Vincent, on a bien pu employer à un double usage cette table qui aurait servi tantôt à compter, tantôt à jouer. Il pense même que cette sorte d'abacus aux jetons pourrait bien être l'origine de notre trictrac, et cette hypothèse du double usage de la table athénienne explique d'une manière satisfaisante diverses particularités qu'elle présente. Ainsi, on voit d'abord clairement pourquoi il y avait dix colonnes, tandis que cinq auraient été rigoureusement nécessaires pour supputer jusqu'aux talents inclusivement. Chacun des joueurs, assis devant un des longs côtés de la table, opérait sur les cinq colonnes qui étaient à sa droite, et marquait les points amenés par le jeu successif des dés. Nous aurions ainsi l'explication complète des cinq jetons sur cinq colonnes mentionnées dans le texte cité plus haut du grammairien Pollux. La croix, qui occupe le milieu de la table, indiquerait la *ligne sacrée*, chaque joueur visant ainsi à la dépasser le premier pour vaincre son adversaire. Pour correspondante, nous avons sur le tritrac la *case du diable*, qui est également la perte du jeu de l'adversaire. L'ennemi était alors obligé de retirer la pièce qu'il avait sur sa cinquième colonne, d'où le proverbe grec : « Enlever le jeton de la ligne sacrée, s'éloigner de la sacrée, » pour dire être réduit à l'extrémité. Alors le combat s'établissait dans le jeu de l'adversaire vaincu ; et le gain définitif de la partie consistait à parvenir à la croix latérale, qui était comme la forteresse de chacun des deux camps.

On a vu ci-dessus que les valeurs relatives des différentes colonnes, depuis la drachme jusqu'à 5 000 drachmes, procèdent suivant la série demi-décuple, 1, 5, 10, 50, 100, 500, etc. Or c'est précisément de la même manière que l'on procédait dans le calcul avec les jetons, qui s'est perpétué, de l'antiquité la plus reculée, presque jusqu'à nos

jours (voy. 1848, p. 367). On aperçoit même sur une des figures que nous avons données (*ibid*, p. 369), l'*arbre* ou ligne médiane qui correspond à la *ligne sacrée* sur le trictrac athénien.

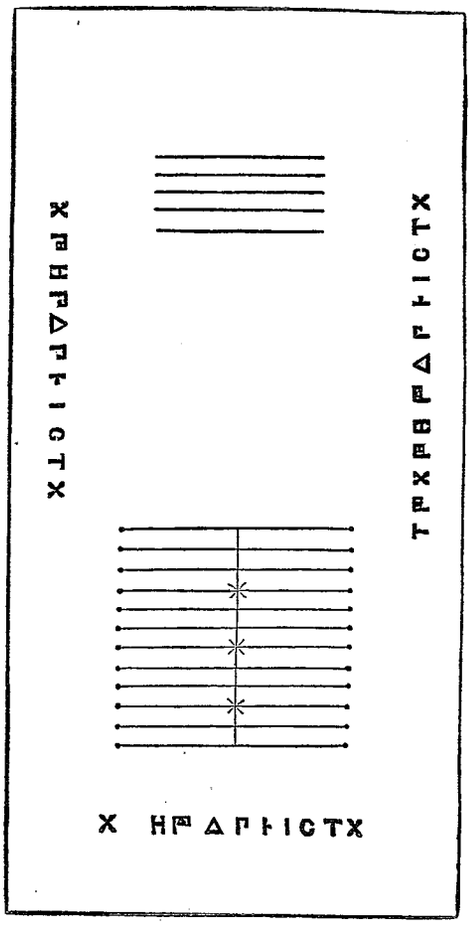

Fig. 4. Un trictrac ou abacus athénien.

Si l'on accorde le double usage du marbre de Salamine, et que l'on consente à voir une sorte de synonymie, ou du moins l'analogie entre les expressions trictrac, échiquier, abacus, peut-être reconnaîtra-t-on dans cette assimilation l'origine de l'expression *chambre de l'échiquier*, pour dire *chambre des comptes*. Encore un jeu mêlé, dans l'origine, à une des choses majeures de la vie; un jeu qui donne un nom à l'aréopage chargé de discuter les plus hautes questions financières !

MÉMOIRES D'UN OUVRIER.

Voy. p. 2, 22, 38, 55, 66, 125, 130, 150, 166, 198, 206, 222, 237, 270, 278, 302, 309, 318, 370.

§ 12. *Mauricet reparaît. — Le choix d'un parrain.*

Les cinq premières années de notre établissement à Montmorency ne m'ont guère laissé de souvenirs. Je me rappelle seulement que le travail donnait de plus en plus, et que ceux qui avaient l'air de me mépriser lors de mon arrivée ne passaient plus près de moi sans porter la main à leur chapeau. J'étais désormais un personnage dans le pays.

Devenu locataire du chantier de mon ancien concurrent, je m'y étais établi avec Geneviève. Nous avions tapissé la maisonnette, repeint les vieux plafonds, garni les croisées de rideaux blancs, planté des rosiers du Bengale des deux côtés de la porte. Un coin de terrain avait été transformé en jardin : ma femme y mettait des fleurs et du linge à sécher ; elle avait même recueilli un essaim égaré qui, à la longue, nous avait donné plusieurs ruches. Pour compléter notre bonheur, un fils et une fille avaient remplacé notre enfant perdu.

Tous deux poussaient comme des peupliers, couraient parmi nos plates-bandes et nos copeaux en gazouillant à faire taire les oiseaux. La tranquillité et l'abondance étaient revenues au logis. Je ne me souviens de ce temps que par une contrariété qui devint bien vite une joie.

C'était à la naissance de la petite Marianne. Nous avions pour voisine une dame de Paris riche à cent mille francs et bonne à proportion, une vraie providence pour tous ceux qui l'approchaient. J'avais bâti des serres dans son parc, à son entier contentement, et elle avait, de plus, pris en gré Geneviève qui blanchissait son linge : aussi, deux ou trois mois avant la naissance de la petite, avait-elle demandé à être sa marraine, ce que la mère et moi avions accepté avec grande reconnaissance.

L'enfant vint au monde en bonne disposition de vivre ; et j'étais dans le bonheur du premier moment quand Mauricet nous arriva.

Je n'avais point revu le maître compagnon depuis ses mauvaises affaires ; mais je savais que l'entrepreneur qui l'avait pris à gages lui avait fait la place commode, et qu'il s'était repris de bon cœur à la vie.

De fait, je le retrouvai aussi causeur, aussi jovial et aussi actif que dans les meilleurs temps ; l'âge l'avait seulement un peu chargé d'embonpoint. Il nous embrassa à trois reprises, et ne put se retenir de pleurer. Le bonheur et l'attendrissement lui gonflaient le cœur.

— J'ai vu ton chantier en entrant, me dit-il, les deux mains posées sur mes épaules, et ses yeux humides tout près des miens ; il paraît que ça va, garçon... tu fais des provisions d'hiver pour les vieux jours... C'est bien, mon brave ! la réussite des amis me donne de la santé !

Je répondis que tout allait effectivement à souhait, et je lui expliquai rapidement ma position. Il m'écoutait, assis près du lit de Geneviève, notre petit Frédéric sur ses genoux, et regardant la *nouvelle arrivée* qui dormait dans son berceau.

— Allons, vivat ! s'écria-t-il quand j'eus fini ; il faut que les braves gens prospèrent, ça fait honneur au bon Dieu ! J'avais besoin de savoir où tu en étais, et c'est pourquoi j'ai demandé au patron quelques jours de *campo*.

— Ainsi, vous nous restez ! dit Geneviève avec une satisfaction visible.

— Si c'est un effet de votre part, répliqua Mauricet ; je ne suis venu que pour vous d'abord ! Depuis tant de semaines que nous étions séparés, j'avais faim et soif de ce paroissien-là !...

Il me prit encore les mains.

— Et puis, ajouta-t-il en se tournant vers la femme, je savais que la famille allait s'augmenter, et je mitonnais une idée, une idée qui me réjouit depuis trois mois !

— Quelle idée ? demanda Geneviève.

— Celle de vous amener un parrain pour l'enfant.

— Un parrain ?

— Et le voilà ! acheva-t-il en frappant sur sa poitrine ; vous n'en trouverez jamais un de meilleure volonté, ni qui vous aime davantage.

Geneviève ne put retenir un mouvement, et nous échangeâmes un regard ; Mauricet s'en aperçut.

— Est-ce que j'arrive trop tard ? demanda-t-il ; auriez-vous déjà choisi ?

— Un parrain... non... balbutia la mère ; nous n'avons qu'une marraine...

— Alors, c'est bien ! reprit le maître compagnon ; vous me la présenterez. De me retrouver ici, voyez-vous, ça me donne le goût de la joie. Faut s'amuser à mort ! Je veux un baptême modèle, avec des dragées, du bordeaux à discrétion, et des gibelottes de lapin !... Ah çà ! elle n'est pas trop déchirée, au moins, la marraine ?

Je lui répondis, avec un peu d'embarras, que c'était madame Lefort, notre riche voisine.

— Une bourgeoise ! répéta Mauricet ; excusez du peu ! En voilà un honneur ! alors, il faudra se tenir sur son quant à soi. Mais soyez calmes, à l'occasion on sait avoir un certain genre. J'achèterai une paire de gants tricotés !

Nous n'avions pas eu le temps de répondre : la porte s'ouvrit : c'était la voisine elle-même.

Je fus un moment interdit ; Geneviève s'était soulevée dans son lit. La position devenait véritablement embarrassante.

Elle le fut encore bien davantage quand madame Lefort rappela la promesse qu'elle nous avait faite, et déclara qu'elle venait s'entendre avec nous pour un parrain.

— De quoi, de quoi ? s'écria Mauricet en se redressant ; un parrain ? présent !... j'arrive pour ça de Bourgogne. A ce que je vois, c'est madame qui doit être ma commère... Enchanté de l'avantage !... Il faudra s'entendre pour les dragées.

Madame Lefort étonnée nous regarda ; Geneviève était devenue très-rouge, arrachait les pailles d'une chaise sans oser lever les yeux ; il y eut un silence assez long pendant lequel Mauricet, qui ne s'apercevait de rien, faisait voyager Frédéric sur ses genoux avec la chanson d'usage :

A Paris, à Paris,
Sur un cheval gris.
A Rouen, à Rouen,
Sur un cheval blanc.

— Ceci change tout, dit enfin la voisine, d'un ton un peu sec ; je venais proposer de nommer l'enfant avec mon frère le conseiller de préfecture ; j'ignorais que vous eussiez fait votre choix à mon insu.

— Que madame nous excuse, répliquai-je, nous n'avions pensé à rien ; c'est le maître compagnon qui, en arrivant tout à l'heure, nous a fait la proposition.

— Et nous comptions en parler à madame, ajouta Geneviève.

— Minute ! interrompit Mauricet, qui s'aperçut enfin de notre embarras ; je ne veux contrarier personne ! Ce que j'en ai dit, c'est par affection ; j'aurais aimé à nommer la petite, vu qu'une filleule est quasiment une fille ; mais ma bonne volonté ne doit pas lui faire tort, et si Pierre Henri trouve mieux, il ne faut pas qu'il se gêne.

Il s'était levé ; l'expression joviale de sa bonne figure avait disparu ; Geneviève et moi nous fîmes ensemble un geste pour le retenir ; nous avions pris notre résolution du même cœur.

— Restez, m'écriai-je, on ne peut jamais trouver mieux que de vieux amis comme vous.

— D'autant que madame Lefort vous connaît, ajouta Geneviève.

Et se tournant vers la voisine avec un de ces sourires qui supplient :

— C'est le brave Mauricet, continua-t-elle, l'ancien tuteur de Pierre Henri, dont j'ai si souvent parlé à madame ; celui qui l'a aidé, après Dieu, à être un honnête homme. Quand la mère Madeleine est morte il menait le deuil, et quand nous nous sommes mariés il m'a conduite à l'église ! Dans le bonheur comme dans la tristesse, il a toujours été avec nous ! Madame comprend qu'il a droit de continuer son métier de protecteur près de nos enfants.

— Vous avez raison, dit madame Lefort, dont le visage avait repris sa sérénité ; les nouveaux amis ne doivent point usurper la place des anciens ; M. Mauricet, nous nommerons ensemble.

— Eh bien ! s'écria le maître maçon, touché jusqu'aux larmes, je dis que vous êtes une brave femme ! Mais n'aurez-vous pas de regret à ce que vous faites ? car on a beau être dans sa grume, comme le bois pas équarri, on sait ce qu'on doit aux gens bien nés. Madame n'a rien à craindre, elle sera contente de moi.

La voisine sourit et changea de conversation. Elle se montra très-polie avec Mauricet, qui, après son départ, déclara que c'était *la reine des grosses gens*. Quant à nous, il serra nos mains dans les siennes avec une expression de reconnaissance qui m'attendrit.

— Merci, les amis, nous dit-il d'une voix émue, je vivrais cent ans, voyez-vous, que je n'oublierai jamais cette heure ! Vous n'avez pas eu honte de votre vieux camarade, et vous avez risqué pour lui de perdre une riche protection ; c'est brave ça, et c'est juste ! Dieu vous en récompensera.

Le baptême se fit à la satisfaction de tout le monde. Mauricet eut des manières de sénateur, et madame Lefort ne se montra point trop gênée d'un semblable parrain.

La suite à la prochaine livraison.

QUESTIONS.

La Société française pour la conservation des monuments historiques a proposé à l'étude de ses membres les deux sculptures symboliques suivantes. L'une est le chapiteau



d'une colonne de l'église de Saint-Jean de Parthenai. On y voit une femme coiffée d'un voile, tenant de chaque main une figure ronde ornée de deux cercles concentriques et ayant au centre une croix. Ce chapiteau avait été peint. L'église, détruite en grande partie, était du douzième siècle.

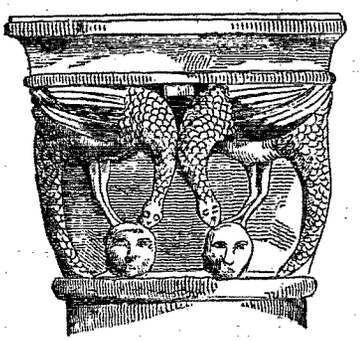

L'autre est un chapiteau roman orné de deux oiseaux à queue de serpent, perchés l'un et l'autre sur une tête humaine qu'ils semblent dévorer. On trouve ce sujet dans plusieurs sculptures d'églises romanes.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. Martinet, rue et hôtel Mignon.

LE CHAPEAU DE BRIGAND.



Le Chapeau de brigand, tableau de M. Uwins, dans la Galerie nationale, à Londres.—Dessin de H. Anelay.

M. Uwins, peintre anglais estimé, esquissait un tableau où il reproduisait les traits d'une petite fille assise devant lui. On frappe à sa porte; c'est un voisin qui lui demande un service. Il sort; un quart d'heure s'écoule à peine; il rentre, et en ouvrant la porte de son atelier, il surprend son petit modèle debout devant la glace d'une Psyché, se souriant et s'admirant sous le costume bizarre que l'on voit dans notre gravure. L'enfant, ennuyée d'être seule et cherchant à se distraire, s'était coiffée d'un large chapeau italien qu'elle avait décoré de deux plumes de paon. Elle avait encadré ses cheveux blonds d'une ample collerette à la Rubens, passé ses bras dans la camisole à courte taille d'une bonne

vieille femme, et caché sa fraîche robe blanche sous un jupon de paysanne ; enfin, dans ses petites mains croisées sur sa poitrine, elle tenait un chapelet à gros grains, rapporté par l'artiste de Notre-Dame de-Lorette. Le contraste de ce grotesque mélange de vêtements avec ce visage candide produisait un effet si étrange que M. Uwins pria la petite fille de rester immobile, et, saisissant ses crayons, son pinceau, il porta aussitôt sur la toile l'image que lui renvoyait le miroir. Peint avec esprit, avec talent, ce tableau a obtenu un succès prodigieux en Angleterre : il y est connu sous le nom du *Chapeau de brigand*, presque autant que dans toute l'Europe le tableau de Rubens, surnommé le *Chapeau de paille*. Ce n'est point qu'à la première vue le goût soit pleinement satisfait; on hésite. Cet amas de pièces d'habillement si diverses et si pesantes a quelque chose qui étouffe et heurte; on serait tenté d'en délivrer l'enfant; on trouverait agréable de l'en voir sortir blanche, svelte, légère, agile comme le papillon qui se dépouille de sa lourde chrysalide. Mais ce qui fait l'originalité de cette peinture, et ce que sa couleur surtout exprime vivement, c'est l'opposition de tant d'ingénuité, de grâce et de bonne foi enfantine, avec l'idée et les souvenirs que réveille ce chapeau grossier et farouche ; c'est aussi la discordance plaisante de cette camisole de grand'maman avec la fraîcheur vermeille de cette délicate petite physionomie. Il est douteux que le peintre eût réussi s'il eût imaginé ce sujet; mais il l'a trouvé tout fait devant lui; il a cédé à l'attrait qui le séduisait sans s'en rendre compte, et ce qu'il a éprouvé, il est parvenu à le faire éprouver de même au public. Nous serait-il permis de dire, en ce qui nous concerne, qu'il y avait presque témérité à vouloir reproduire par la gravure sur bois une peinture dont l'effet est beaucoup plus dans le coloris que dans le dessin. Ces plis, ces froissements, ces tons variés des tissus, ces jeux de lumière et d'ombre partout disséminés, et qu'on ne peut traduire que par des travaux très-différents et très-étudiés, opposaient au burin des difficultés presque insurmontables : l'artiste espère en avoir triomphé.

MÉMOIRES D'UN OUVRIER.

Voy. p. 2, 22, 38, 55, 66, 125, 130, 150, 166, 198, 206, 222, 237, 270, 278, 302, 309, 318, 370, 383.

§ 12. *Suite.* — *Le fils et la fille.*

Après quelques jours passés avec nous, le maître compagnon nous quitta content de tout le monde. On pleura un peu en se disant adieu; Mauricet n'espérait plus nous voir.

— Nous revoilà séparés jusqu'au jugement dernier, dit-il ; mais n'importe, la dernière entrevue aura été bonne. Ce n'est pas chose si commune, savez-vous, que de se retrouver après une longue absence et de se quitter sans avoir rien à se reprocher l'un à l'autre. Vous êtes sur la grande route de la fortune, les enfants; ne forcez point les relais et continuez votre chemin, en prenant garde aux ornières. Je vous laisse là une petite chrétienne qui me rappellera à votre souvenir. Et toi, Pierre Henri, qui écris comme on parle, ne fais plus le fainéant, *peins*-moi, de temps en temps, une lettre où tu me diras l'état du ménage; puisque le diable a inventé l'écriture, faut bien s'en servir.

Il nous embrassa encore, revint au berceau de sa filleule pour la regarder dormir, puis partit....

L'espèce de pressentiment qu'il avait eu en nous quittant devait se réaliser; je ne l'ai jamais revu, bien qu'il ait encore vécu, Dieu merci ! de longues années. De temps en temps seulement des compagnons m'apportaient verbalement de ses nouvelles avec de petits présents pour Marianne. Le bon compagnon vieillissait sans se casser ; toujours aussi brave à l'ouvrage et aussi chaud pour ses amis. L'entrepreneur qui avait vu à qui il avait affaire le laissait maître dans sa partie.

Mauricet vieillit ainsi heureux et utile, sans jamais croire qu'il eût pu mériter une meilleure position; c'était, comme on dit, un cœur simple et qui n'avait pas l'idée de refaire les partages après le bon Dieu. Il y a un an seulement que j'appris subitement sa maladie et sa fin. Il était venu au chantier moins vaillant que d'ordinaire, avait reçu une pluie d'orage sans vouloir quitter, et, pris de la fièvre dès le soir, il avait rendu le dernier soupir le surlendemain. Soldat du travail, il était mort, pour ainsi dire, sur son champ de bataille !

Ce fut pour nous une rude nouvelle ! Geneviève l'aimait d'une amitié spéciale; elle fit prendre le deuil à la petite Marianne : c'était le dernier témoin de notre jeunesse qui s'en allait; notre dernier parent de choix qu'on mettait sous terre ! Maintenant notre famille commençait à nous; nos enfants allaient peu à peu nous remplacer; nous entrions dans la descente, au bas de laquelle s'ouvre la porte du cimetière.

Heureusement qu'on ne s'arrête point à ces idées ! Les hommes vivent comme le monde va sous la volonté de Dieu; c'est à lui de penser et à nous de nous soumettre.

Frédéric et Marianne grandissaient sans nous donner de souci et sans en prendre; c'était la bonne humeur de la maison. Le garçon tournait déjà autour des ouvriers et apprenait en regardant, la petite fille suivait partout sa mère, comme si elle avait besoin, pour vivre, de la voir, lui rire et de l'embrasser.

Cependant madame Lefort nous l'enlevait par instants; elle-même avait une fille qui s'était prise de vive amitié pour Marianne et ne voulait jouer ou travailler qu'avec elle ; Marianne était son encouragement et sa récompense. Insensiblement notre maison devint comme une dépendance de celle de la voisine. Une porte de communication, qui donnait autrefois du parc dans mon chantier, avait été rouverte. Quand mademoiselle Caroline n'était point chez nous, Marianne était chez elle; tous les jours, l'enfant revenait avec quelques nouveaux présents : c'étaient des fruits, des jouets, des bijoux même ! Plus d'un nous jalousait ces générosités; quant à moi, j'en avais de la reconnaissance, mais seulement à cause de l'amitié qu'elles prouvaient; j'étais plus heureux des caresses de la petite voisine que de ses cadeaux.

Pour dire la vérité, madame Lefort n'y mettait aucune mauvaise fierté. Notre enfant était toujours traitée comme l'égale de sa fille, à qui même souvent elle l'offrait en exemple. Tout alla le mieux du monde jusqu'au moment où M. Lefort accepta des fonctions qui le forcèrent de retourner à Paris. En apprenant qu'elle allait quitter Marianne, sa fille jeta les hauts cris; on eut beau lui faire des promesses, rien ne pouvait la consoler. Enfin, la veille du départ, madame Lefort arriva pendant notre souper; elle était suivie d'une femme de chambre qui repartit après avoir déposé un carton.

Notre voisine chercha un prétexte pour faire sortir les enfants, et quand nous fûmes seuls :

— Je viens causer avec vous de choses sérieuses, dit-elle ; ne commencez point par vous récrier, et écoutez-moi avec tout votre bon cœur et toute votre raison.

Nous le lui promîmes.

— Je n'ai pas besoin de vous parler de l'attachement de Caroline pour Marianne, continua-t-elle; vous en avez été témoin et vous avez pu en juger. Ma fille s'est accoutumée à vivre de moitié avec la vôtre; elle en a besoin pour apprendre et pour être heureuse ; depuis qu'elle craint d'en être séparée, elle n'a plus de goût à rien ; elle refuse tout travail et tout plaisir; on dirait qu'on lui a ôté une portion de sa vie.

Geneviève l'interrompit pour exprimer sa reconnaissance d'une pareille affection.

— S'il est vrai que vous lui en sachiez gré, reprit madame

Lefort, vous pouvez le lui prouver; votre fille est pour Caroline une sœur de choix; permettez qu'elle devienne une sœur véritable.

— Comment cela? demandai-je.

— En nous la confiant, répliqua-t-elle.

Et comme elle vit que nous faisions tous deux un mouvement, elle s'écria :

— Ah! rappelez-vous votre promesse; vous vous êtes engagés à m'écouter jusqu'au bout. Je ne viens point vous proposer d'arracher Marianne à votre amitié, mais seulement de lui laisser accepter la nôtre. Il ne s'agit pas de lui ôter sa famille; nous voulons lui en donner une seconde. J'aurai un enfant de plus sans que vous en ayez un de moins; car tous vos droits vous resteront, et votre fille vous reviendra aussi souvent que vous le voudrez.

Geneviève et moi, nous prîmes la parole en même temps pour élever des objections.

— Attendez, interrompit de nouveau madame Lefort; il faut me laisser tout dire. Ce que vous voulez avant tout, n'est-il pas vrai, c'est le bonheur de votre enfant; votre plus cher souhait est de lui assurer un avenir tranquille. Eh bien, je m'en charge! Non-seulement Marianne recevra la même éducation que ma fille, et partagera tous ses divertissements, mais je m'engage à assurer sa position, à la doter! Je n'ai qu'une fille, et je suis assez riche pour me donner ce plaisir.

La proposition était si extraordinaire, si inattendue, que nous en restâmes tout troublés; elle s'en aperçut et se leva.

— Réfléchissez, dit-elle; je ne veux pas vous surprendre; demain vous me donnerez votre réponse, je prendrai alors mes mesures pour que mes promesses deviennent un engagement écrit et formel.

Geneviève lui saisit la main, et voulut dire combien elle était touchée de tant de bonté.

— Ne me remerciez pas, continua madame Lefort; ce que je fais est pour ma fille, bien plus que pour la vôtre; en lui acquérant une compagne dévouée, je l'enrichis. Vous trouverez dans ce carton un des habillements de Caroline; il est destiné à sa sœur d'adoption. Je sens ce que cette explication a d'émouvant pour vous; moi-même, voyez, j'ai peine à ne pas pleurer : aussi, je désire éviter un second entretien sur ce sujet. Si vous vous décidez à accepter mes propositions, conduisez-moi demain Marianne avec son nouveau costume, ce sera une preuve que Caroline peut la regarder comme sa sœur, sinon... épargnez à ma pauvre enfant et à moi-même le chagrin des adieux.

A ces mots, elle nous salua de la main et sortit.

J'étais resté immobile devant la porte, le front baissé, les bras pendants. Geneviève tomba sur une chaise, se couvrit la figure de son tablier et se mit à sanglotter.

Nous demeurâmes ainsi longtemps sans nous rien dire, mais nous comprenant dans notre silence. Le même combat se faisait dans nos cœurs. Malgré ce qu'avait pu dire madame Lefort, nous sentions bien qu'en lui confiant Marianne nous renoncions à la meilleure part de nos droits, que l'enfant changeait de famille et que nous ne pouvions plus espérer que la seconde place dans son attachement; mais les avantages proposés étaient sérieux. Quelque prospère que fût, pour le moment, ma situation, je savais par expérience que d'une heure à l'autre tout pouvait changer. Une faillite n'avait qu'à compromettre mon crédit, une maladie qu'à déranger mes affaires, ma mort qu'à exposer ceux qui survivraient à la pauvreté! Ce que nous offrait madame Lefort était pénible pour Geneviève et pour moi, mais profitable à Marianne. Si, en songeant à nous, il était tout simple de refuser, en ne s'occupant que de notre fille, il était peut-être prudent de consentir.

Cette dernière idée finit par dominer. Après tout, les parents vivaient pour leurs enfants, non pour eux-mêmes.

Chacun de nous avait fait ces réflexions de son côté, et quand nous pûmes causer, nous étions arrivés tous deux à la même pensée.

Geneviève pleurait; bien que je ne fusse guère plus vaillant, je tâchai de la raffermir.

— Allons, du calme! lui dis-je en parlant bas de peur de pleurer; il ne s'agit pas de s'amollir, mais de faire son devoir. Pourquoi s'affliger, si notre enfant doit être heureuse? Remercions plutôt Dieu de nous donner l'occasion d'un sacrifice à son profit; c'est preuve qu'il nous estime et qu'il nous aime.

Cependant je ne dormis guère cette nuit, et je me levai le lendemain au point du jour. Geneviève était déjà debout, préparant les habits apportés la veille par madame Lefort. Elle ne fit aucune plainte, n'exprima aucun regret; c'était une brave nature, qui ne remettait jamais en question ce qu'elle croyait nécessaire.

Quand Marianne se réveilla, elle se mit à lui revêtir en silence son nouveau costume. La petite fille exprima d'abord sa surprise : elle voulait savoir pourquoi on lui donnait ces beaux habits de demoiselle; mais sa mère, qui étouffait ses sanglots, ne pouvait répondre. L'étonnement de Marianne fit bientôt place à l'admiration; elle poussait des cris de joie à chaque nouveau détail de toilette. Espérant tempérer un peu ces transports, je lui dis qu'elle allait nous quitter et partir avec madame Lefort; mais cette nouvelle la laissa presque indifférente. Geneviève me lança un triste regard. L'enfant continuait elle-même sa toilette et racontait tout haut ses espérances : elle aurait une place dans la calèche découverte de madame Lefort; toutes les petites filles du village la verraient dans son nouveau costume; on allait la prendre pour une demoiselle! Et comme sa mère, qui venait d'achever, voulut la serrer une dernière fois dans ses bras, elle se dégagea en l'avertissant de ne point friper sa collerette.

Geneviève poussa un faible cri et fondit en larmes. J'avais moi-même tressailli; un rideau venait de se déchirer devant moi et de me laisser voir tout ce que je n'avais pas aperçu jusqu'alors.

Je pris l'enfant par la main, je la fis entrer vivement dans la pièce voisine, et je revins vers la mère qui continuait à pleurer.

— Écoute, lui dis-je à demi-voix, nous nous sommes décidés à donner l'enfant dans son intérêt; mais il faut savoir si, en voulant lui être utiles, nous n'allons pas lui faire de mal!

— Ah! tu as donc vu... comme moi?... bégaya Geneviève.

— J'ai vu, repris-je, que le bel habit lui faisait oublier qu'elle allait vivre loin de nous, et que la vanité lui étouffait déjà le cœur.

— Elle aime mieux sa toilette que mes baisers! dit la mère en sanglottant.

— Et nous ne faisons que commencer! ajoutai-je. On peut à toute force se priver de l'enfant qu'on aime, mais non pas consentir à sa corruption. Je ne veux pas que Marianne devienne plus riche, si c'est à condition de devenir plus mauvaise. Hier nous n'avions vu qu'un côté de la chose, celui de l'intérêt; il y en a un autre plus grave, celui de la moralité. En vivant comme une demoiselle, l'enfant oubliera bien vite d'où elle vient; qui sait si elle n'arrivera pas à en avoir honte? Cela ne peut pas être, cela ne sera pas! Va lui ôter son costume, Geneviève, et reste sa mère afin qu'elle reste digne d'être ta fille.

La pauvre femme se jeta dans mes bras, et courut déshabiller la petite.

Nous laissâmes partir madame Lefort sans lui faire d'adieux, ainsi qu'elle nous en avait priés; mais j'écrivis pour lui expliquer le mieux possible ce qui nous était arrivé. Elle ne répondit rien, et nous n'en entendîmes plus parler : elle n'avait pu, sans doute, nous pardonner notre refus.

La suite à la prochaine livraison.

LA TREILLE DE HAMPTON-COURT.

On raconte qu'au plus haut point de sa puissance, le cardinal Wolsey voulut se bâtir un palais digne de son rang; mais que non moins désireux d'y trouver la santé et d'y goûter les joies d'une longue vie, il demanda aux médecins les plus renommés de l'Angleterre de lui indiquer le lieu le plus salubre des environs de Londres, dans un rayon de vingt milles. Sur une question si grave les médecins anglais crurent devoir réclamer les conseils et l'assistance des docteurs émérites de la ville de Padoue, et après une minutieuse enquête, tous tombèrent d'accord que dans les limites assignées aux recherches, c'était à la paroisse de Hampton, dans le comté de Middlesex, à douze milles de Londres, que se rencontraient l'air le plus sain, le sol le plus riche et les eaux les plus pures. Sur la foi d'un tel rapport, le cardinal loua immédiatement, pour quatre-vingt-dix-neuf ans, le manoir de Hampton et ses dépendances, qui étaient alors la propriété des chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem, et il y commença les constructions du célèbre palais connu maintenant sous le nom de Hampton-Court.

Notre intention n'est pas de décrire ici ce somptueux édifice, qui, en raison de son originalité architecturale, des richesses d'art qu'il renferme (voy. Table des dix premières années, *Cartons de Raphaël*), et des souvenirs historiques qui s'y rattachent, mérite une place à part dans notre recueil.

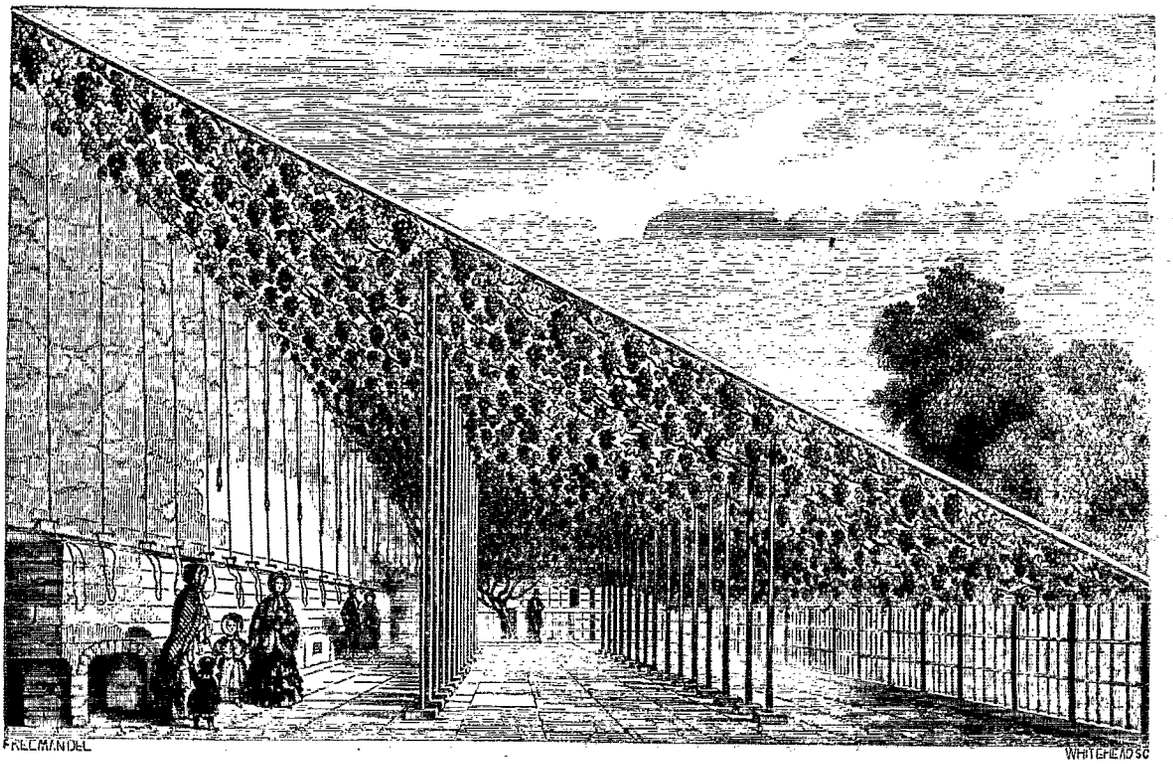

La Treille du palais de Hampton-Court. — Dessin de Freeman.

Nous ne nous sommes proposé de faire connaître aujourd'hui à nos lecteurs qu'une des curiosités de ses vastes jardins, la célèbre treille qui passe pour la plus remarquable de l'Europe. L'unique cep qui la compose fut planté en 1768; il a maintenant 110 pieds anglais de long, et la circonférence de sa tige, à 3 pieds au-dessus du sol, mesure encore près de 30 pouces de circonférence. Son fruit est un raisin noir, dit de Hambourg, tellement abondant en quelques saisons, que l'on en a récolté plus de 2 500 grappes; il est exclusivement réservé pour la table de la reine, ce qui ne veut pas dire que ce soit un manger de roi, car nous soupçonnons fort ce raisin, venu en serre chaude, de ne point posséder la saveur de notre chasselas de Fontainebleau.

LE MARCHAND DE FIGURES DE PLATRE.

Vous l'avez souvent rencontré suivant les trottoirs, côtoyant les quais ou arrêté aux coins des carrefours avec sa planche qu'entoure une corde en guise de balustrade. Là se dressent les bustes et les statuettes des grands hommes, les consoles-cariatides destinées à l'ornement des modestes appartements, les figurines de fantaisie que recommande la mode. Le mouleur de plâtre est à la sculpture ce que l'orgue de Barbarie est à la musique. Il adopte l'œuvre en vogue, il la popularise; il constate à la fois et propage les succès. Sa planche est comme un musée portatif qui s'adresse aux préférences du passant, qui sollicite sa passion et l'excite à dénouer les cordons d'une bourse que la prudence tend toujours à refermer.

L'examen de ces expositions en plein air donne une idée assez exacte, sinon de l'opinion publique, au moins des préoccupations de la foule. On peut y suivre les oscillations du goût et les variations de la popularité.

Dans notre enfance, nous nous le rappelons encore, ces planches étaient couvertes de princes et de maréchaux qui encadraient les bustes de Paul et de Virginie, les chiens à têtes mouvantes et les lapins blancs; plus tard, nous y avons vu Bolivar, le général Foy, Voltaire et Rousseau; puis les figures gothiques remises en faveur par l'étude du moyen âge; plus tard encore, ce furent les têtes de Gœthe, de Schiller, de Byron, faisant pendant à la Jeanne d'Arc ou aux pastiches en style Pompadour.

J'en passe, et des meilleurs.

Chacun de nos lecteurs peut lui-même compléter la liste en recherchant dans ses souvenirs. La plupart des célébrités littéraires et politiques, des fantaisies de l'art, des résurrections historiques, ont paru là, à leur tour, comme

sur un piédestal, pour en descendre bientôt et disparaître.

Les anciens élevaient des statues d'airain que la guerre et les révolutions renversaient bien vite; plus sages, du moins en cela, nous nous contentons de mouler sur le plâtre nos admirations ou nos caprices du moment, comme si nous voulions symboliser, par la fragilité de la matière, la fragilité de ce qu'elle représente.

Hélas! combien de ces réputations n'ont pu même avoir la durée du plâtre qui les célébrait! Que de grands hommes disparus avant leurs bustes; que de compositions devenues vieilles avant d'avoir été jaunies par le temps! Le mouleur ambulant est un terrible juge; il constate pour ainsi dire l'arrêt du siècle. La vogue passée, il brise impitoyablement le moule, et l'œuvre ou l'homme, illustre quelques jours auparavant, rentre aussitôt dans le néant.

Considéré sous un autre point de vue, le marchand de



Le Marchand de figures de plâtre. — Dessin de Karl Girardet.

figures a une véritable importance dans notre civilisation moderne; il répand l'art, il fait l'éducation des yeux, il élève insensiblement le goût populaire. Quand on compare les plâtres qui couvrent aujourd'hui les éventaires ambulants à ceux qu'on y voyait il y a trente ans, on est frappé des progrès du style et de la forme. Évidemment l'intervalle qui séparait l'art populaire de l'art choisi, tend chaque jour à s'amoindrir; les plus grossières épreuves vendues pour quelques centimes ont un vague reflet des grandes œuvres qu'elles copient; on sent la main plus habile, l'œil mieux exercé, l'ouvrier qui comprend l'artiste, s'il ne l'est point encore lui-même. Cette élévation croissante dans les productions d'ordre inférieur est un symptôme important; elle prouve que les arts plastiques entrent de plus en plus dans les habitudes, qu'ils se font domestiques; qu'après avoir été le privilége des nobles et riches demeures, ils tendent à devenir l'embellissement des plus humbles existences. C'est là plus qu'un progrès, c'est une véritable révolution qui révèle un mouvement d'ascension marquée dans l'éducation intellectuelle du plus grand nombre.

QUEL PROFIT ON PEUT TIRER D'UNE INFIRMITÉ.

Il y a environ vingt ans que l'on apercevait sur le bord de la route qui conduit du bourg de Sarcelles à celui d'Écouen une maisonnette couverte de chaume précédée d'un petit jardin où les fruits, les légumes et les fleurs se trouvaient mêlés sans ordre, mais non sans grâce. Là demeurait un pauvre manouvrier dont la vie offre un touchant exemple de résignation et de bon sens.

C'était un enfant trouvé, d'abord élevé par la charité d'un hospice, puis obligé de vivre, sans état, du travail le plus grossier. Laid, chétif et abandonné, il avait dû remplacer tout ce qui lui manquait par la bonne volonté. On l'employait d'abord à cause de son zèle; mais insensiblement ce zèle était

devenu une capacité. Sa persévérance lui tenait lieu de force, son application d'adresse; comme la tortue de la fable, il arrivait toujours avant les lièvres qui avaient trop compté sur leur agilité.

Cependant, à toutes ses disgrâces, Dieu avait ajouté une infirmité qui semblait combler la mesure. François était affligé d'un bégaiement confus qu'on ne pouvait entendre sans rire. Tout enfant, il avait été pour ses compagnons une perpétuelle occasion de moquerie; plus grand, il devint l'amusement des jeunes garçons et des jeunes filles. Voulant échapper à leurs railleries, il s'interdit la parole toutes les fois qu'elle ne lui était pas indispensable, et se résigna à ne remplir, dans les réunions de plaisir, que le rôle de comparse muet, toujours si dur pour notre vanité.

Seulement, comme il fallait un prétexte à son silence, il apprit d'un vannier à fabriquer des paniers communs. A la veillée d'hiver, près du foyer, et aux causeries d'été, devant les seuils, il apportait son travail; tandis que les autres jeunes gens fumaient, riaient et parlaient les coudes sur leurs genoux, il tressait son osier sans rien dire. On avait d'abord plaisanté ce qu'on appelait sa manie, puis l'habitude empêcha d'y prendre garde.

Le malheur de François l'avait ainsi conduit à utiliser des heures perdues pour les autres. Il en tira un autre profit. Condamné au silence, il s'accoutuma à écouter et à réfléchir. Sa langue, à demi enchaînée, évitait toute action inutile; il ne parlait que quand il avait quelque chose à dire : aussi demeurait-il le plus souvent muet. Mais dans ce recueillement forcé, son esprit mûrissait lentement; il poursuivait tout bas et sans distraction chacune de ses pensées; il recueillait et méditait celles qu'il entendait échanger entre les autres.

Ses vanneries vendues dans le pays grossirent peu à peu ses épargnes. Son infirmité le tenait à l'écart des garçons du village et lui évitait les tentations de dépense. Au bout de quelques années, il fut assez riche pour acheter un coin de terre qu'il cultiva à ses moments de loisir, et dont les récoltes lui furent encore plus profitables que ses paniers. Il songea alors à se construire lui-même un logis.

La maisonnette s'élevait lentement, mais s'élevait toujours; enfin elle eut un toit, et le nouveau propriétaire put dormir chez lui !

Tout cela avait demandé dix années ! François en consacra dix autres à perfectionner son œuvre et à arrondir son domaine. Il creusa un puits, planta des arbres fruitiers, attira des abeilles qui multiplièrent leurs essaims, acheta deux autres champs dont il fit sa prairie et son verger. Quand nous le vîmes, il avait franchi ce fossé difficile qui sépare la pauvreté de l'aisance; il pouvait sacrifier quelques fruits à de la verdure, et quelques épis à des fleurs. Sa cabane, ombragée de faux ébéniers, apparaissait, à la droite du chemin, comme une ruche dans une touffe de fleurs.

Il nous raconta alors ce qu'on vient de lire, non pas d'une haleine ainsi que nous venons de le faire, mais par réponses courtes et souvent interrompues. Bien qu'il n'en eût plus besoin, François continuait à tresser ses paniers pour occuper ses doigts et avoir le droit de ne point parler. Comme nous parcourions son modeste domaine, et que nous exprimions notre admiration pour tant d'ordre, de persévérance et d'activité :

— Le mérite n'en est pas à moi, mais à Dieu qui m'a ôté la liberté de la parole, répondit François en souriant. Ne pouvant perdre mon temps à causer, je l'ai employé à agir; notre vie dépend de notre volonté bien plus que de nos avantages, et vous voyez vous-même ici *quel profit on peut tirer d'une infirmité.*

En Danemarck, on appelle la célébration du 25e anniversaire du mariage, le *mariage d'argent;* la célébration du 50e, le *mariage d'or;* celle du 60e, le *mariage de diamant.*

DES ORNEMENTS DE LA LÈVRE INFÉRIEURE

EN USAGE CHEZ QUELQUES PEUPLES DE L'AMÉRIQUE.

Fin. —Voy. p. 138, 183, 239, 338.

Il n'y a guère qu'une trentaine d'années, les Indiens errants entre le rio Itapicuru et le Parnahyba, dans la province de Maranham, se soumettaient à la mutilation de la lèvre inférieure pour y introduire un ornement encore plus bizarre que celui des Botocudos : au lieu d'un disque plat, ils plaçaient entre la lèvre et les dents une petite calebasse évidée dans laquelle ils conservaient, dit-on, des fragments d'aliments. La *gamella*, chez ces Indiens, gardait la forme d'une ellipse dont le grand axe avait trois pouces et demi, et le petit deux seulement. Si ce que l'on affirme n'est pas exagéré, ils y mettaient leur nourriture et la lançaient dans la bouche par une contraction de la lèvre. On se figure aisément ce qu'il y avait de rebutant dans une pareille coutume; elle avait fait imposer à ces Indiens le nom de *Gamellas;* et l'on ne saurait remarquer sans quelque surprise l'étrange similitude qui existe entre ce peuple de l'Amérique du Sud et celui de l'océan Pacifique. En butte aux railleries des blancs, les Gamellas ont renoncé depuis plusieurs années à un usage conservé religieusement parmi eux parce qu'il venait de leurs ancêtres; ceux du Maranham ne percent plus aujourd'hui la lèvre inférieure de leurs enfants (1).

Le Brésil est réellement, aux yeux de l'ethnographe, la région par excellence, où l'on peut étudier dans ses variétés infinies l'étrange mutilation qui sert de base à une parure plus étrange encore. Du nord au sud, de l'est à l'ouest, les solitudes presque inexplorées des forêts dévoilent chaque jour en ce genre de nouvelles variétés, que la science enregistre avec un étonnement railleur. Si vous pénétrez, par exemple, dans les belles forêts de l'île de Sainte-Catherine, tout à coup un sifflement terrible qui semble n'appartenir à aucun instrument connu se fait entendre et vous glace d'effroi : c'est l'hôte terrible de ces bois, le Bugre féroce, qui, transformant le trou de sa hideuse botoque en instrument, appelle ses compagnons pour piller quelque plantation éloignée; et ce qu'il y a de plus étrange peut-être, c'est que ce sifflement prolongé, aigu, qui jette la terreur dans l'âme du colon, n'est pas particulier à ces aborigènes. A mille lieues de là, les Noroquajes, qui errent sur les rives du Tocantins et arrivent jusqu'aux sources du Muju, usent du trou de la botoque pour renouveler leur terrible appel (2).

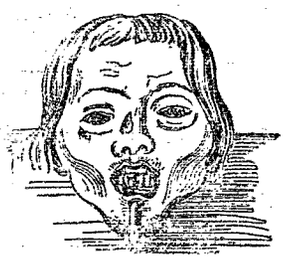

N° 13.

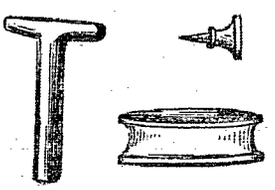

N° 14.

(1) Ayres de Cazal, *Corografia brasilica*, t. II, p. 264.

(2) N° 13. Cette tête momifiée si curieuse, et que l'on peut voir à Paris, rue de la Monnaie, n° 19, a été envoyée, il y a quelques années, de l'île de Sainte-Catherine, par le docteur Édouard Deyrolle. Elle provient d'une de ces tribus belliqueuses, encore assez nombreuses, que l'on désigne dans le sud du Brésil sous le nom de Bugres. L'île délicieuse de Sainte-Catherine semble servir d'asile à plusieurs nations différentes par leurs coutumes et par leur origine, mais que les habitants confondent sous une même appellation. Dans l'île même de Sainte-Catherine, les Indiens du nord passent pour être plus barbares que ceux du Sud. Grâce à d'excellents documents, fournis par l'habile entomologiste cité plus haut, nous savons que, semblables aux Gamellas du Maranham, ces sauvages s'introduisent dans la lèvre inférieure des morceaux de calebasse d'une dimension plus large

Mais c'est surtout dans les régions récemment explorées par M. de Castelnau et par ce jeune et infortuné d'Osery, si cruellement enlevé aux sciences; c'est dans l'Amazonie, sur les rives des affluents du grand fleuve, que l'on peut constater dans leurs monstrueuses aberrations les caprices de l'Indien sauvage. Chacun des individus que reproduisent nos portraits, empruntés à Debret et surtout au beau voyage de Spix et Martius (voy. p. 392), peut fournir les plus curieux rapprochements. Ici c'est le *Miranha*, qui a renoncé peut-être à l'usage de l'antique botoque pour se découper les ailes du nez et figurer une paire de besicles; là c'est le *Mura* pillard qui errait jadis sur les bords du rio Madeira, et qui commence, dit-on, à se civiliser : les trois dents de jaguar dont son visage est orné nous prouvent que le vieux Thevet n'avait rien exagéré lorsqu'il nous donna son étrange portrait du pays de Cannibalie. Au milieu de ce groupe, un Maxuruna ou Mayuruna étale glorieusement sa pompeuse parure. Il habite les déserts arrosés par le Hyabary, dans la province de Solymoens, contiguë à la Guiane; et non-seulement les géographes brésiliens l'accusent d'anthropophagie, mais, en souvenir, sans doute, d'une antique légende des forêts reproduite par Barlœus, ils supposent que, donnant la mort à ses proches dans un excès de pitié sauvage, et lorsque la maladie a détruit leurs forces, cet Indien les fait quelquefois servir à d'épouvantables festins. Rien, à ses yeux, n'est assez éclatant pour compléter sa parure de fête : de longues pennes d'ara ou de canindé lui font des espèces de moustaches de pourpre ou d'azur; des coquilles artistement travaillées ornent sa lèvre inférieure, ses oreilles et son nez. Le Bororo ou Borono, qui habite les régions aurifères du Matto-Grosso et du Guyaba, s'est paré de pépites d'or façonnées au moyen de quelque fragment de silex à défaut d'outils plus parfaits; son collier est formé de monnaies d'or que lui a fournies son commerce avec les Européens (1). Enfin le Yupua, qui erre encore dans l'Amazonie, rappelle par la simplicité de sa botoque les temps primitifs des Tupinambas. Debret affirme, et c'est probablement sur l'autorité des voyageurs bavarois, que l'ornement porté par cet Indien au-dessous de la lèvre inférieure est « un petit morceau de roseau mince, introduit dans l'épaisseur de la peau et peint en rouge à son extrémité apparente. »

Maintenant, si nous entrons dans les solitudes du Matto-Grosso, nous verrons que les Cahans, dont le nom signifie *gens des forêts*, emploient pour leur ornement de lèvre une substance bien différente de celles que nous avons déjà fait figurer dans notre nomenclature. Ils forment, dit-on, avec une certaine résine (avec celle du jatahy peut-être), un cylindre transparent, et ils l'assujettissent à l'extrémité inférieure de la lèvre au moyen d'une petite cheville. Selon Cazal, ces Indiens ne seraient autres que les Cayubabas; mais ces anciens habitants du Mamoré, que le savant d'Orbigny visita en 1831, sont devenus chrétiens, et nulle trace du bizarre usage que nous signalons ne semble être restée parmi eux. Il n'en est pas de même des *Guaycurus*, ces terribles Indiens cavaliers qui habitent, au nombre de deux mille six cents environ, la rive occidentale du Paraguay. Nation éteinte, et qui perpétue son nom en l'imposant à d'autres tribus, cette peuplade orgueilleuse se pare de l'ornement des lèvres, et aime à rappeler ainsi des jours plus glorieux pour elle. En effet, si les plus opulents parmi ces Indiens ont remplacé par un petit cylindre d'argent du demi-diamètre d'une plume à écrire le bâtonnet que portaient leurs ancêtres, c'est en souvenir d'un événement que l'Europe a oublié, et qui explique cependant la dénomination peu exacte imposée jadis à l'un des plus beaux fleuves de l'Amérique. Lorsque Aleixo Garcia revint des montagnes du Potosi, chargé d'une quantité considérable d'argent, les Guaycurus l'arrêtèrent dans le bas Paraguay et le massacrèrent après s'être emparés de ses richesses (1). Dès-lors le fleuve prit le nom de rio de la Plata, et les Indiens vainqueurs, ornant leurs oreilles de demi-cercles d'argent, se parèrent aussi la lèvre inférieure d'une sorte de stylet de même métal.

Le livre de Félix d'Azara à la main, et, mieux encore, guidé par le voyage de M. Alcide d'Orbigny, il nous serait aisé de multiplier les exemples de cette ornementation bizarre de la face humaine, et nous pourrions en rencontrer aux confins du Pérou, si ce n'est dans le Pérou même, aussi bien qu'aux extrémités du Paraguay et dans les terres qui avoisinent les déserts de la Patagonie. Ce qu'il y a de plus remarquable peut-être, c'est que les individus qui se font cette étrange parure ne sauraient être ramenés par nous à un type unique de la race américaine. Les Charruas, par exemple, qui s'en montraient jadis aussi glorieux que les autres aborigènes, appartiennent au rameau pampéen; il en est de même de ces Lenguas dont la botoque plate simulait une seconde langue. Les Chiriguanos, qui forment un total de plus de dix-huit mille individus, et qui s'insèrent dans la lèvre inférieure un os ou une pierre, appartiennent au rameau guaranien. Les Guaranis du Paraguay, avec lesquels ils ont tant d'affinité, parlant d'ailleurs le même langage, se montraient tout aussi passionnés pour ce genre de parure, comme nous le prouve l'ancienne relation de l'intrépide Cabeça de Vaca, publiée par M. Ternaux; les Arianès, qui appartenaient à cette race, avaient porté jusque dans le voisinage du Pérou leur ornement favori; l'intrépide *conquistador* le dit d'une manière positive en parlant de ces Indiens : « Ils se percent la lèvre inférieure, ils y introduisent l'écorce du fruit d'un certain arbre qui est aussi gros et aussi rond que la tête d'un gros fuseau; cela leur fait pendre la lèvre, et la rend d'une grandeur si démesurée que c'est une chose affreuse. » Le récit est de l'année 1542, et il constate que les Xarayes, qui habitaient l'intérieur et appartenaient au rameau chiquitéen, étaient absolument dans le même usage. Quant aux anciens peuples du Pérou, à ceux qui parlaient les langues aymara ou quichua, nous ne voyons point de preuves qu'ils aient adopté la bezote, dont nous avons reconnu au Mexique de si étranges variétés. La mutilation qui défigurait leur visage était d'un autre genre; M. d'Orbigny l'a dit fort bien : « Par une concession des Incas, les habitants de certaine province portaient, comme leur roi, les oreilles longues et tombantes sur les épaules; la longueur était limitée et proportionnée aux rangs. »

Grâce à une série non interrompue de documents qui commencent avec l'histoire de la découverte et qui se succèdent jusqu'à notre époque, on a pu se convaincre qu'à partir du détroit de Kotzbue et du groupe nombreux des îles Aléutiennes, jusque dans le voisinage de la Patagonie, l'ornement labial, qui affecte des formes si différentes, se retrouve parmi les tribus les plus diverses et devient un objet de parure sous tous les climats. On a pu voir également qu'une seule substance ou qu'une forme unique n'avait point été adoptée spécialement d'une extrémité du continent américain à celle que termine le cap Horn. Le bois léger, la nacre, l'os, le cristal, le jade, l'améthyste; les métaux tels que l'or, l'argent, l'étain; les gommes transparentes et solides

que le pommeau de la main. L'individu dont le portrait est reproduit ici accuse, par la forme même de son ornement, une autre origine. Par le seul examen de la botoque que l'on a figurée à côté de cette tête momifiée (n° 14), on peut supposer que l'Indien qui la portait descendait des antiques Tamoyos, exterminés, vers 1571, à la suite des combats que livra Antonio Salema aux sauvages alliés des navigateurs normands : huit mille Indiens préférèrent alors la mort ou l'esclavage à la honte de fausser la foi qu'ils avaient jurée aux Français.

(1) Voy., pour les n°s 15 (Miranha), 16 (Mura), 17 (Maxuruna), 18 (Bororo) et 19 (Yapura), Ayres de Cazal, *Corografia brasilica*, t. II, puis la relation de Spix et Martius.

(1) Voy. *Memorias do Instituto historico e geografico brasileiro*. Rio de Janeiro, 1839, in-8, t. I, p. 24.

telles que celles que l'on recueille sur les bords de l'Amazone ; les plumes brillantes, l'espèce de moelle que fournit le *Bombax ventricosa*, les serres des oiseaux de proie, les griffes acérées de divers quadrupèdes, certaines fleurs même, ont été employés pour diversifier à l'infini cet étrange ornement. Chez plusieurs peuples, il semble être devenu l'apanage des femmes ; chez d'autres, il paraît avoir été spécialement réservé pour la parure guerrière des hommes ; en d'autres lieux, les deux sexes s'en montrent également fiers et cherchent surtout à en agrandir les dimensions, offrant ainsi à la vue un horrible stigmate comme un signe qui commande l'admiration, si ce n'est même le respect. Certes, nous



N° 15.



N° 16.

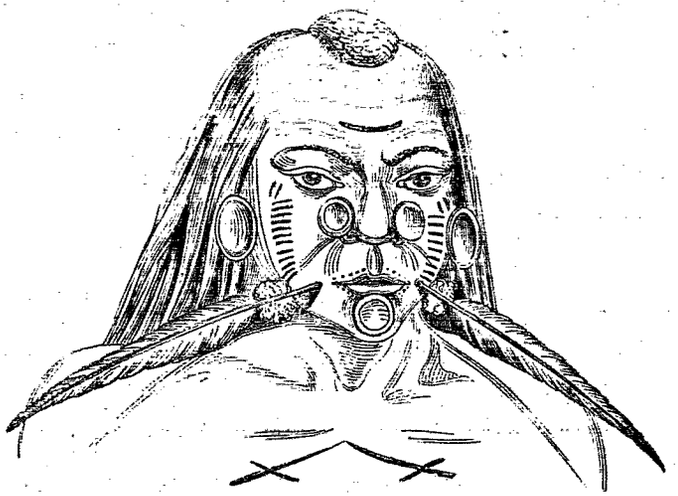

N° 17.



N° 18.



N° 19.

ne prétendons pas tirer ici des conclusions par trop étendues d'un rapprochement iconographique qui nous a paru avant tout curieux. Nous tenons seulement à rappeler que cet usage ne semble pas régner au delà du nouveau monde, qu'il n'est pas indigne de devenir l'objet d'une étude spéciale, et qu'il rentre parfaitement dans la série des faits invoqués chaque jour davantage par les ethnologues, toutes les fois que l'on veut rechercher en Amérique les vestiges d'une civilisation aborigène.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. Martinet, rue et hôtel Mignon.

SCÈNE DE LA RIVE DU NIL, A PHILOE,

AU-DESSUS DE SYÈNE.

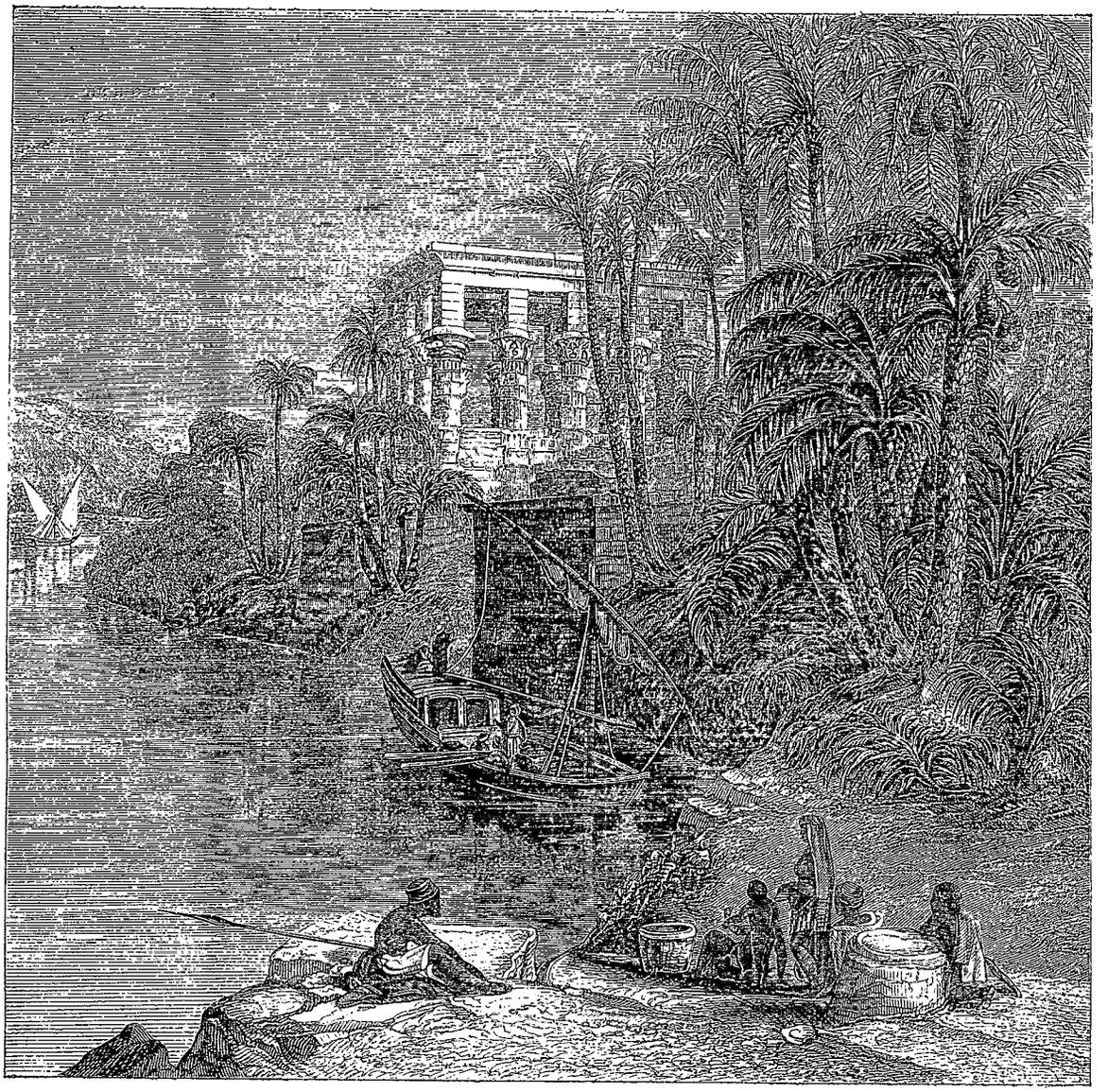

Vue de la rive du Nil, à Philœ. — D'après Bartlett.

Du village d'El-Chellal, situé sur une des rives du Nil, on aperçoit l'île de Philœ, la plus petite de celles qui parsèment le fleuve à cet endroit, mais la plus remarquable par son aspect. Ce fut là que nos soldats s'arrêtèrent lorqu'ils poursuivirent les mamelouks sous les ordres de Desaix. Ils gravèrent sur un de ces massifs à quatre faces, que l'on voit à l'entrée des édifices égyptiens, et que l'on appelle *Pylones*, la date du débarquement de l'armée, de leur arrivée au delà des cataractes, et les noms des généraux qui les commandaient; ceux des savants dont ils étaient accompagnés furent gravés sur le mur d'une des terrasses du temple, avec cette indication caractéristique :

« Longit. à l'E. de Paris, 30° 15′; lat. boréale, 24° 3′. »

L'île de Philœ s'élève sur les eaux du Nil comme une touffe de palmiers, au milieu desquels se dessinent les dentelures d'admirables ruines. « Rien, disent MM. Cadalvène et Breuvery, ne peut rendre l'effet de ces pylones majestueux, de ces colonnades éblouissantes de blancheur qui se dessinent au milieu des groupes d'arbres dont ils sont entourés, de ce site si gracieux, auquel la nature désolée qui l'environne ajoute encore un charme nouveau. »

Ce sont ici les confins de l'Égypte.

Au-dessous se rencontre Syène, aujourd'hui Assouan, célèbre dans l'histoire par la catastrophe qu'avait prédite Ézéchiel.

« L'épée viendra sur l'Égypte, dit le prophète; il y aura de l'effroi dans Cus lorsque ceux qui seront blessés à mort tomberont, quand on enlèvera son peuple et que ses fondements seront détruits....

» Ceux qui soutiendront l'Égypte tomberont depuis la tour de Syène... Ils seront désolés parmi les pays désolés, et ses villes seront parmi les villes désertes. »

On trouve encore des témoignages de l'ancienne importance de Syène. Les rochers de granit portent l'empreinte des mineurs qui les ont autrefois exploités pour l'érection des monuments égyptiens; quelques-uns sont couverts d'inscriptions hiéroglyphiques. On remarque, en outre, les restes d'un môle plusieurs fois réparé, et un petit temple presque enfoui, dédié aux dieux de la cataracte.

La cité de Syène, qu'Ézéchiel présente comme une des

colonnes de l'Égypte, n'est plus aujourd'hui, d'après les voyageurs que nous avons cités plus haut, « qu'une pauvre bourgade de terre qui mérite à peine le nom de ville, et dans laquelle végète misérablement une population d'à peu près quatre mille habitants, mélange confus de Fellahs, d'Ababdés, de Barabras, d'Albanais et de toutes les races que la guerre y a conduites tour à tour. »

MÉMOIRES D'UN OUVRIER.

Voy. p. 2, 22, 38, 55, 66, 125, 130, 150, 166, 198, 206, 222, 237, 270, 278, 302, 309, 318, 370, 383, 386.

§ 12. *Suite. — L'architecte.*

Cependant l'architecte auquel je devais ma position à Montmorency me continuait sa bonne volonté. Il me donnait tous les travaux dont il pouvait disposer, et ne négligeait aucune occasion d'accroître mes bénéfices. Je le regardais comme le véritable auteur de ma réussite, et je ne souhaitais rien tant que de le voir prospérer. Par malheur, c'était un homme que le plaisir entraînait. Confiant dans sa science et son activité, il croyait pouvoir faire face à tout, et ne comptait jamais avec ses fantaisies. L'habitation d'été qu'il avait construite à Montmorency était devenue le rendez-vous d'une société brillante. Ce n'étaient que fêtes et festins, sans parler des équipages et du jeu. Je m'aperçus bientôt que ses affaires s'embarrassaient : il faisait attendre les payements, demandait des avances, acceptait toutes les entreprises. Son crédit en souffrit d'abord, puis sa réputation : on parlait à demi-voix d'états de frais grossis, de pots-de-vin reçus; mais je repoussais ces accusations comme d'odieuses calomnies. Pour ma part, j'avais toujours trouvé M. Dupré facile en affaires, mais loyal.

Une compagnie parisienne lui avait confié, depuis deux années, la direction d'une briqueterie et de carrières dont l'exploitation avait pris, grâce à son activité, de très-grandes proportions. Cependant l'entreprise, prospère en apparence, n'avait réalisé jusqu'alors aucun bénéfice : les intéressés supposèrent que les absences fréquentes et forcées de M. Dupré favorisaient l'infidélité de quelque employé inférieur; ils pensèrent qu'une surveillance de détail était indispensable, et me la firent proposer.

Avant d'accepter, je voulus consulter M. Dupré lui-même; il parut embarrassé; mais, après avoir hésité quelques instants :

— Si ce n'est Pierre Henri, ce sera quelque autre, dit-il comme s'il se parlait à lui-même; j'aime encore mieux avoir affaire à une connaissance qu'à un étranger.

Il m'engagea donc à accepter, mais en me conseillant de ne point me tourmenter outre mesure, de laisser les choses suivre leur cours, et, dans tous les cas, de ne rien faire sans l'avertir.

J'entrai aussitôt en fonctions.

Les exploitations me parurent en excellent train, bien montées et vivement conduites. En voyant l'organisation de l'affaire, je ne pouvais comprendre qu'elle n'eût point donné de résultats plus satisfaisants. La curiosité m'engagea d'abord à en chercher la cause, puis la probité m'obligea à poursuivre.

Dès les premiers examens, j'avais reconnu des détournements considérables. Je réussis à en dresser la liste et à en apprécier la valeur : ils montaient à une somme d'environ vingt mille francs!

Tourmenté de ma triste découverte, j'allai voir M. Dupré, à qui je la communiquai. Au premier mot, il fit une exclamation : je crus qu'il doutait, et je lui mis sous les yeux toutes les preuves. Quand j'eus achevé, il me demanda si j'avais quelque soupçon sur les personnes. Je répondis que je n'en avais aucun, la chose s'étant passée avant mon entrée dans l'affaire.

— Alors, n'en parle à qui que ce soit au monde! dit-il vivement; fais comme si tu ignorais tout; rappelle-toi que tu n'as rien vu.

Je levai les yeux, stupéfait. Il était très-pâle, et ses mains tremblaient. Un affreux trait de lumière me traversa l'esprit; je reculai en le regardant. Il porta un poing à son front avec désespoir... Je ne pus retenir un cri.

— Tais-toi, malheureux! reprit-il d'un ton qui me fit peur. Ce n'est qu'une irrégularité momentanée... mes affaires se rétabliront, et je dédommagerai les intéressés... Mais songe que la moindre indiscrétion peut me perdre!

Il m'expliqua alors longuement les embarras dans lesquels il s'était trouvé, me développa tous ses plans, et me fit la liste de ses ressources. Je l'écoutais, mais sans entendre; j'étais atterré. Je ne repris ma présence d'esprit que lorsqu'il me demanda de continuer *à ne point regarder* pendant quelques semaines. Le sentiment de ma responsabilité me revint alors tout entier, et je compris enfin ce que ma situation avait d'affreux.

— Excusez-moi, repris-je en balbutiant; je puis n'avoir rien vu de ce qui était confié à d'autres, mais non pas de ce qui a été mis sous ma garde; à partir d'aujourd'hui, j'abandonne ma place de surveillant.

— Pour qu'on m'en donne un autre qui pourra faire les mêmes découvertes et qui me tiendra à sa merci! s'écria l'architecte amèrement; j'espérais vous trouver plus de complaisance, Pierre Henri, et surtout plus de mémoire!...

— Ah! ne croyez pas que j'aie rien oublié, monsieur! m'écriai-je, remué jusqu'au fond du cœur; je sais que je vous dois tout, et ce que j'ai vous appartient...

Il fit un mouvement.

— Ne prenez pas ce que je dis pour des mots, ajoutai-je plus fort; en réunissant mes ressources, je puis avoir dans quelques jours onze mille francs. Au nom de Dieu! prenez-les, tâchez de vous procurer le reste, et acquittez-vous!

J'avais les mains jointes, et malgré moi je pleurais... M. Dupré resta quelque temps sans répondre; lui-même était très-agité. Enfin il me dit avec abattement :

— C'est impossible... Je vous remercie, Pierre Henri, mais il est trop tard; je vous ruinerais sans me sauver. Vous ne pouvez savoir tout...

Il s'arrêta. Je n'osais le regarder, et je ne pouvais parler; il reprit, après un silence :

— Faites ce que vous vouliez... donnez votre démission... Tout ce que je vous demande, c'est le silence sur ce que vous n'auriez point dû connaître.

Je le lui promis; il me congédia d'un geste, et je sortis tout hors de moi.

Ce fut environ un mois plus tard que l'on me proposa la grande entreprise qui devait me conduire en Bourgogne. Ce qui venait de se passer avec M. Dupré me décida à accepter. Sa vue me rendait malheureux, et le secret dont j'étais dépositaire me faisait trembler; en m'éloignant, il me sembla que je le laissais derrière moi. Malheureusement, d'autres devaient le connaître : j'appris peu après que tout avait été découvert, et que, pour échapper au déshonneur, mon ancien patron avait dû se donner la mort!

§ 13. *Dernier chapitre des Mémoires. — Lectures du fils Jacques.*

Voilà bien longtemps que j'ai interrompu le journal de mes souvenirs. Les lignes écrites sur la dernière page ont eu le temps de blanchir, et moi j'ai fait comme elles, sans m'en apercevoir. Les gros murs sont encore solides, mais le bâtiment a perdu son air de jeunesse. Geneviève elle-même n'est plus ce qu'elle était; les rides lui viennent au coin de l'œil. Heureusement qu'il lui reste ce qui fait la gaieté du ménage : la bonne santé et le bon cœur.

D'ailleurs, si nous baissons, il y en a près de nous qui

montent : les enfants sont là et nous remplacent ; à cette heure, c'est pour eux que brille le soleil. La vie ressemble à un bal : quand on est trop vieux pour danser, on regarde les autres, et leur joie vous rit dans le cœur.

Ceci est le mot de Geneviève. A chaque plaisir perdu, elle se console avec les plaisirs de la fille et du jeune gars. Leurs bonnes dents remplacent les dents qui lui manquent, et leurs cheveux noirs l'empêchent de voir ses cheveux gris.

Les gens qui vivent seuls ne connaissent jamais ce bonheur. Le monde entier a l'air de décliner avec eux, et tout ici-bas se termine à leur fosse. Mais pour celui qui a une famille, rien ne finit, car tout recommence ; les enfants le continuent jusqu'au jugement !

Je me suis quelquefois demandé, dans mes mauvaises heures, quel profit on trouvait à bien vivre ; maintenant il en est au moins un que je connais, c'est de pouvoir impunément vieillir. Jeune, il en coûte, par instants, de faire son devoir, on trouve la tâche lourde et la journée longue ; mais plus tard, quand l'âge a refroidi le sang, on récolte ce qu'on a semé. Nos efforts nous sont payés en bonne réputation, en aisance, en sécurité ; et notre bien-être lui-même devient comme un certificat d'honneur.

Puis la famille est là qui bénéficie de notre passé, qui reçoit en joie le revenu de toutes nos vieilles misères ; n'y eût-il point d'autre récompense, celle-là serait suffisante, et, quoi que Dieu eût exigé, nous pourrions le tenir quitte.

Pour ma part, je ne lui réclame rien. Voici les enfants qui ont grandi sans malheur, qui nous aiment, et qui ont bonne espérance ; que demander de plus ? Jacques était déjà le meilleur maître compagnon du pays ; il vient de prouver qu'il ne serait pas le plus mauvais entrepreneur. Hier on a posé le mai sur le petit viaduc dont la construction lui était confiée, et l'ingénieur, qui ne loue jamais qu'à la dernière extrémité, a avoué que tout était bien.

Quant à Henriette, il y a plusieurs mois qu'elle remplace sa mère à la blanchisserie. Geneviève assure que tout va mieux depuis qu'elle s'en mêle : les ouvrières chantent plus haut et n'en travaillent pas moins fort. Il n'y a que la jeunesse pour savoir ainsi assaisonner le travail de gaieté !

Dieu soit béni de les avoir mis tous deux dans la bonne route ! Un instant j'ai tremblé ; car eux aussi ont eu leurs tentations, Jacques surtout, qui a failli tourner par un autre chemin et nous échapper.

Ses études lui avaient donné le goût des livres, et, tout jeune encore, ce qu'il pouvait ramasser d'argent était destiné aux colporteurs de librairie. Chaque année il ajoutait une planche de sapin à sa bibliothèque. La mère se plaignait bien quelquefois de la dépense, et moi du temps dérobé au chantier pour lire ; mais l'un grondait bien bas et l'autre pas bien haut, ce qui faisait que le gars ne changeait rien à ses habitudes.

Au fait, je n'aurais guère eu la force de le blâmer, moi qui avais toujours senti une sorte de vénération pour le papier imprimé. Ces pages muettes qui fixent la parole, qui la font retentir jusqu'au bout du monde, qui transmettent à tous les idées de chacun, me semblent avoir quelque chose de sacré. Je ne puis voir déchirer le plus vieil almanach sans impatience, et je touche avec respect les journaux roulés en cornet par l'épicier.

Jacques avait sans doute hérité de mes superstitions, car on ne le trouvait jamais sans un livre dans la poche ou à la main. Le travail n'en allait pas mieux : tandis que le gars lisait Racine, nos ouvriers jouaient au bouchon ! Cependant je prenais patience : après tout, c'était la moindre des folies de son âge. Je le laissais faire ses journées derrière les buissons, couché sur l'herbe comme les anciens bergers, et se grisant de prose ou de vers. J'espérais qu'à la longue le goût lui en passerait ; mais, loin de là, il se mit lui-même à écrire, et il y eut bientôt dans la maison autant de manuscrits que de volumes imprimés.

Je fermai encore les yeux. L'expérience m'avait appris que l'autorité faisait le même effet contre un goût que le vent contre une voile, et qu'au lieu de l'arrêter elle le poussait en avant. Jacques s'aperçut de ma complicité, et en profita. D'abord il s'était contenté de rapiner des heures, comme les mauvais compagnons, ou de faire des lundis de bibliothèque ; mais peu à peu il abandonna le chantier, mit la truelle au croc, et s'enfonça dans les paperasses.

La suite à la prochaine livraison.

SAINT-OURS, PEINTRE GENEVOIS.

Le meilleur peintre d'histoire que Genève ait produit, Saint-Ours, naquit dans cette ville en 1752. Il était fils d'un excellent dessinateur qui ne négligea rien pour seconder ses heureuses dispositions ; ses progrès furent rapides jusqu'à l'âge de seize ans, époque où il fut envoyé à Paris. L'art sérieux y était tombé en décadence ; mais Saint-Ours eut le bonheur d'entrer dans l'école de Vien, maître de David. Vien prit de très-bonne heure une sincère amitié pour son jeune élève, dans lequel il remarqua le germe d'un vrai talent, et auquel il donna des soins tout particuliers. En 1772, Saint-Ours obtint la première médaille de dessin ; en 1774, celle du prix d'expression ; en 1778, le second prix de peinture ; enfin, en 1780, il remporta le grand prix pour un tableau dont le sujet était l'Enlèvement des Sabines. Malgré de tels succès, il ne put obtenir la pension que le roi accordait aux artistes couronnés pour aller étudier à Rome. Sa religion et sa patrie furent, dit-on, les raisons du refus qu'il essuya. Mais, quoique ses amis et des inconnus même lui offrissent de suppléer à la ressource qui lui était ôtée, il ne voulut la devoir qu'à lui-même et se rendit à Rome, où, bien que jouissant des priviléges accordés aux élèves couronnés à Paris, il vécut toujours à ses dépens.

Sur ce théâtre inspirateur, son talent grandit en peu d'années ; des compositions remarquables le placèrent bientôt au premier rang de ses compagnons d'étude. Il fut accueilli avec bienveillance par le cardinal de Bernis, ambassadeur de France, admis à sa table et estimé de tous les amateurs des arts. Ce fut à cette époque qu'il commença vraiment à jouir du fruit de ses travaux. En 1783, il produisit le *Départ des Athéniens pour Salamine*, et les *Funérailles de Philopœmen ;* en 1786, il composa son tableau du *Choix des enfants de Sparte*, sujet tiré de Plutarque, qui lui valut l'estime et la protection du marquis de Créqui. Ce fut pour ce dernier qu'il exécuta son tableau des *Jeux Olympiques*. Cette vaste toile devait être offerte, par M. de Créqui, à Monsieur, frère du roi Louis XVI, dont il était le premier gentilhomme. Mais la révolution ayant éclaté, cet ouvrage passa entre les mains de M. François Tronchin, qui le légua à la Société des arts de Genève.

Saint-Ours revint dans sa patrie avec une réputation justement méritée. Son genre, malgré son imagination riche et forte, devait y trouver, à cette époque surtout, peu d'appréciateurs. Il se mit à faire des portraits que leur vérité de ressemblance et d'attitude distingue particulièrement.

En 1803, le gouvernement français, ayant annoncé l'intention de faire exécuter un grand tableau en mémoire du concordat avec le pape, ouvrit un concours parmi les artistes. Saint-Ours voulut concourir ; mais, pressé par le temps, il ne put faire qu'une esquisse. Cependant le terme fixé d'abord pour le concours fut prolongé de six mois par le gouvernement, attendu que plusieurs peintres de la capitale n'avaient pu de même achever leurs compositions. Mais Saint-Ours, qui, avant cette prolongation, avait déjà envoyé son esquisse, ne voulut point la faire revenir et l'exposer aux chances d'un double voyage. Quoiqu'il se fût ainsi privé de six mois de travail, il n'en fut pas moins vainqueur de soixante-douze concurrents, l'élite

de l'école française ; son succès même eût été plus complet, si la noble indépendance de son caractère lui eût permis de plier son pinceau à certaines exigences, et de donner au génie de la France, personnifié dans son tableau, les traits du conquérant qui venait de succéder au régime républicain.

Entre les pensées qui l'occupèrent dans ce temps-là, on ne saurait passer sous silence quinze petits dessins tirés d'un sujet terrible pris dans le dix-neuvième chapitre du livre des Juges. Saint-Ours composa cette suite avec le sentiment le plus pur et le plus analogue au sujet qu'il avait à exprimer : si ce ne sont pas les plus belles conceptions, ce sont peut-être les plus heureuses qui soient dues à son talent. Son projet était de les publier en les gravant à l'eau-forte ; malheureusement le temps ne lui a pas permis de l'exécuter. A cette époque, il composa encore « une Ville détruite par un tremblement de terre. » En 1804, il fut nommé correspondant de l'Institut pour la partie des beaux-arts.

Nul plus que ce peintre habile ne sut se concilier l'attachement de ses camarades d'étude et l'estime de ses rivaux. Planant sans cesse au-dessus des petitesses de la jalousie, il ne connut point le manége adroit de se faire grand en écrasant ses concurrents par des critiques amères ; il ne voulut pour appui de son talent et pour juges de ses œuvres que l'équité et le bon goût ; encourageant les jeunes artistes, les soutenant, les conseillant, excitant leur émulation, il les traitait en protecteur aussi tendre qu'éclairé. Une amitié vive l'unit toujours à de la Rive, son compatriote, et bon peintre comme lui.

La pureté du dessin est le principal mérite des tableaux de Saint-Ours ; malheureusement un principe de daltonisme (voy. 1846, p. 61) le faisait grisailler. Il avait aussi un goût exagéré pour la draperie et les plis, partie de l'art qu'il traitait cependant avec une grande supériorité. Ce penchant motiva de la part de Topffer, frère du célèbre romancier que Genève vient de perdre, une caricature où l'on voyait un chirurgien qui, après avoir extrait de la tête du peintre un amas énorme de draperies, continuait à en tirer toujours.

Le 6 avril 1809, la nuit qui précéda sa mort, comme un chat était monté sur son lit, il appela mon père qui le veil-



Saint-Ours, peintre genevois. — D'après un dessin fait par lui-même. — Dessin de Pauquet.

lait (1), et lui dit : « Cousin, faites éloigner ce chat, il est du plus mauvais ton de couleur. » Puis il reprit peu après : « Pardonne, ô mon Dieu ! si je suis encore peintre quand je ne devrais plus être que chrétien. »

Saint-Ours a laissé trois filles, dont l'une est depuis quinze ans en Italie, où elle copie les tableaux des grands maîtres de cette terre privilégiée.

(1) Nous devons cette notice à la bienveillante collaboration d'un spirituel écrivain genevois, M. J. Petit-Senn.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. Martinet, rue et hôtel Mignon.

SAN-LÉO.

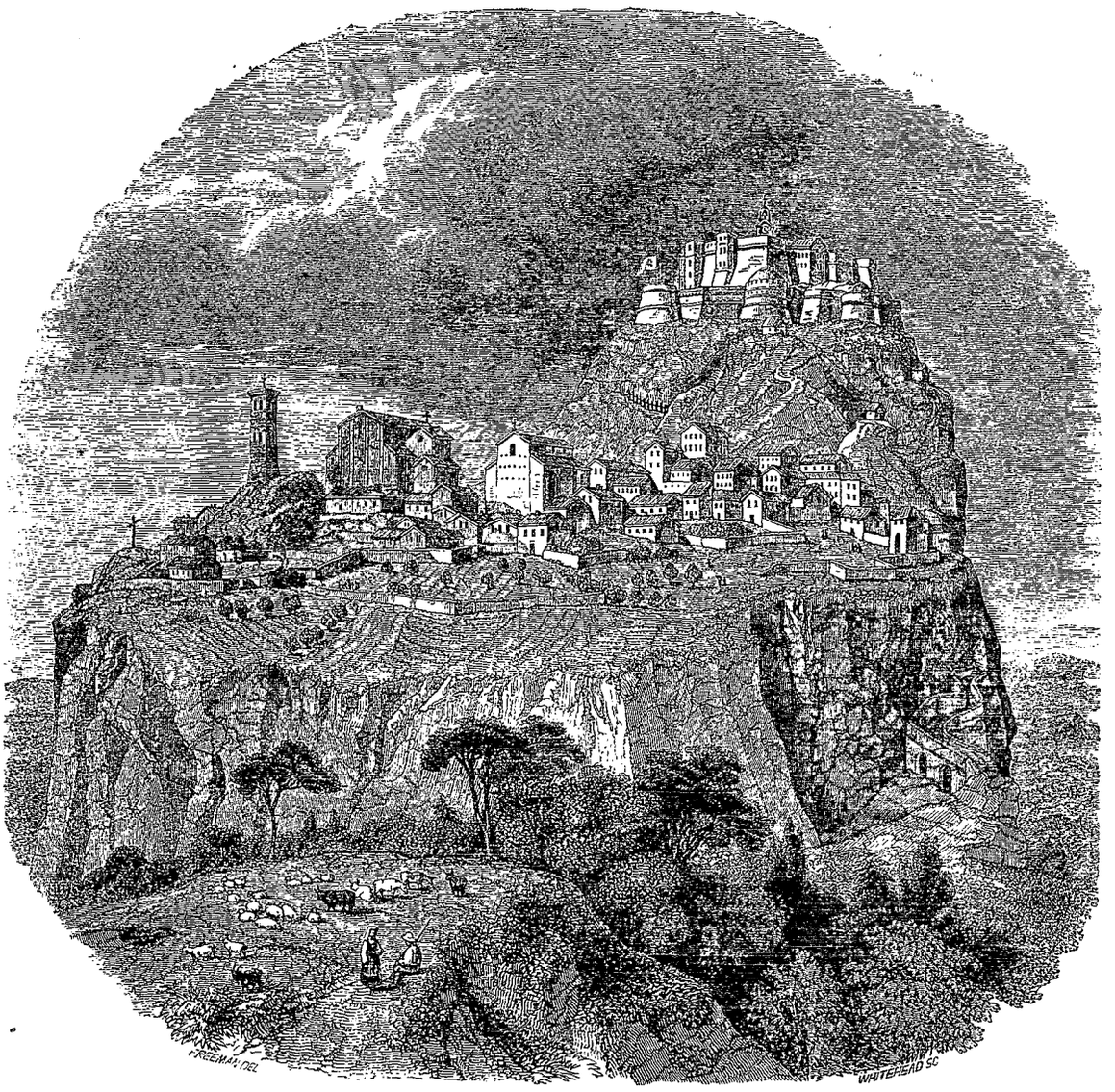

Vue de San-Léo, dans les États Romains. — Dessin de Freeman, d'après l'Album.

La petite ville de San-Léo est située dans les États Romains, à sept lieues d'Urbin, à dix de Rimini, à trois de San-Marin ; ses habitants sont au nombre d'environ douze cents. Peu de voyageurs la connaissent : elle n'est point, en effet, sur la route des chaises de poste, des diligences ou des voiturins, et le sentier qui conduit à sa porte est accessible seulement aux piétons et à grand' peine aux cavaliers. Cette porte, étroite et bien gardée, est précédée d'un pont-levis ; lorsqu'on l'a franchie, on a devant soi des champs, des jardins, de jolies maisons, et quelques monuments, entre autres une vieille église, la *pieve* (la paroisse), dédiée à la Vierge ; la cathédrale, édifice plus moderne et plus vaste, dédié à saint Léon Dalmate, premier évêque de la ville : car San-Léo a été le siége d'un évêché jusqu'à l'an 1572 ; à cette époque, Grégoire VIII désigna Pennabili pour le séjour des évêques, qui toutefois doivent officier solennellement, tous les ans, le 1er août, dans la cathédrale de San-Léo. Les seuls monuments qui soient ensuite dignes d'être visités sont : le couvent des Osservanti ou de Saint-Igne, fondé par saint François d'Assise ; et le palais communal, construit par les Florentins sous le pape Léon XI. La vieille forteresse qui domine la ville a vaillamment soutenu de longs siéges pendant les guerres du moyen âge ; en 1797, nos soldats l'ont occupée. De ses créneaux, le regard s'étend au loin sur de fertiles campagnes et de riantes collines. Aucun bruit ne trouble la contemplation de ce beau paysage : parfois seulement on entend quelques chants monter de la petite ville élégante, assise sur l'étroit plateau, et qui, vue de ce sommet, semble suspendue dans les airs.

TROIS HOMMES DE BIEN.

Parmi les hommes de bien qu'en ces derniers temps la France a perdus, il en est trois qui se représentent souvent à notre mémoire, et que nous sommes accoutumés à associer dans notre vénération et nos regrets. Nous les avons connus, nous les avons admirés, aimés ; et, à cette heure où le public commence peut-être à oublier les discours prononcés sur leurs tombes et les éloges qu'ils ont inspirés, nous obéissons à un désir de notre conscience en leur consacrant à notre tour, dans notre humble recueil, quelques lignes d'hommage. Différents par leurs études, par leurs professions ; mais également savants, bienfaisants, laborieux, ces trois vertueux citoyens ont marché toute leur vie vers le même but : l'amélioration de leurs semblables ; et l'on

verra qu'ils se sont rencontrés dans quelques œuvres. Ils n'étaient point liés entre eux par une amitié intime; leurs opinions sur plus d'un sujet grave étaient, je pense, opposées; mais ils étaient bien frères par le cœur, par leur persévérance égale à être utiles, et, il nous en souvient, la bonté de leur âme peinte sur leur visage, la touchante expression de franchise, de bienveillance, de sérénité, qui animait leurs traits, leur donnaient à nos yeux une sorte de ressemblance, qui nous semble d'ailleurs commune à beaucoup d'entre les hommes supérieurs comme eux par le dévouement et l'habitude des grandes et nobles pensées.

DE GÉRANDO (1).

Joseph-Marie de Gérando, fils d'un architecte distingué, était né à Lyon le 29 février 1772. Esprit sérieux dès son adolescence, il s'était appliqué surtout à l'étude de la science philosophique. La vicissitude des événements publics, les dures épreuves qu'il dut subir, n'eurent pas le pouvoir de le décourager. Dans un de ses manuscrits inédits, on trouve ces lignes : « Ma devise : le vrai et le bon.— Je leur ai dévoué ma vie — à chacun, à tous les deux réunis. — Découvrir et répandre l'un, pratiquer et exciter l'autre. » Il était simple soldat au 6e régiment de chasseurs en garnison à Colmar, lorsqu'en 1798 l'Institut (section des sciences morales et politiques) offrit un prix de 5 hectogrammes d'or à l'écrivain qui résoudrait le mieux cette question ardue de philosophie : « Quelle est l'influence des signes sur la formation des idées? » De Gérando médita ce difficile problème de métaphysique au milieu du tumulte de la caserne et des exercices militaires. En quelques mois, il écrivit un Mémoire très-étendu que l'Institut, sur le rapport de Rœderer, couronna le 27 décembre 1798. La surprise des académiciens fut extrême lorsqu'en ouvrant le billet cacheté, joint au manuscrit, on y lut le nom d'un soldat. Le ministre François de Neufchâteau obtint aussitôt un congé illimité pour le jeune auteur, et l'invita à venir à Paris en lui faisant envoyer une feuille de route avec indemnité de trois sous par jour.

Dès ce moment, de Gérando, qui avait alors vingt-six ans, eut le loisir de se livrer entièrement aux études qu'il aimait, et où il s'était montré si supérieur dès le début. En dix-sept jours, il composa un autre Mémoire sur ce sujet philosophique, proposé par l'Académie de Berlin : « Démontrer l'origine de toutes nos idées. » Il partagea le prix avec un philosophe allemand. Ensuite il adressa un « Traité des méthodes » à l'Académie de Stockholm; enfin il entreprit celui de tous ses ouvrages philosophiques, qui est le plus généralement connu, « l'Histoire comparée des philosophes. » Les dix volumes de cette histoire étaient achevés en 1804. Cependant de Gérando, fidèle à sa devise, ne s'était point renfermé dans les travaux théoriques et spéculatifs, quel que fût leur attrait pour lui. Dès l'an X, il avait fondé avec son ami Camille Jordan, avec Montgolfier et quelques autres hommes dévoués, « la Société pour l'encouragement de l'industrie nationale. » Il s'était appliqué en même temps aux études administratives. En 1804, il fut élu membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, et nommé secrétaire général du ministère de l'intérieur. Remarqué par Napoléon, il entra comme maître des requêtes au conseil d'État, et de là fut envoyé, comme administrateur, d'abord en Toscane, puis à Rome, dont il fut le gouverneur, plus tard en Catalogne. Antérieurement à cette dernière mission, en 1811, il avait été nommé conseiller d'État, et il conserva cette haute position sous le gouvernement qui succéda à l'empire. Tandis qu'il concourait ainsi à l'administration du pays, son infatigable activité s'étendait à des œuvres privées d'une influence considérable. C'est ainsi qu'il contribua à fonder la « Société d'instruction élémentaire, » et la « Société de la morale chrétienne. » Dans le journal de sa Vie, on lit cette maxime qu'il s'était proposée comme une des principales règles de sa conduite : « Servir la cause de la religion et de la morale par la philosophie; servir la cause de la bienfaisance par l'administration. » Il prit part à la création de la première caisse d'épargne, à la fondation des asiles pour l'enfance, de la Société des établissements charitables, des diverses institutions pour le placement des orphelins, à l'administration des retraites préparées pour les aveugles. Il donnait des soins assidus à l'Institution royale des sourds-muets. Il créa « l'asile-ouvroir, » l'une des institutions utiles de ce temps où l'on fait le plus de bien avec les plus faibles ressources. Nous ne pouvons mentionner que rapidement et incomplétement les œuvres de ce philosophe pratique. Le premier, il enseigna le droit administratif à l'École de droit de Paris; il a posé les éléments de cette science dans ses « Institutes du droit administratif français. » Les autres écrits de son âge mûr et de sa vieillesse, qui lui assurent les titres les plus certains à la mémoire et à la reconnaissance des hommes, sont : le « Traité de la bienfaisance publique, » et « le Visiteur du pauvre. » Ce dernier ouvrage devrait être dans toutes les mains : « Le bonheur de donner et de recevoir, dit l'auteur, n'est-il pas le secret et la vie du monde moral? La Providence n'a-t-elle pas voulu que la société fût constituée moralement comme la famille; que, dans l'une comme dans l'autre, le faible appartînt au fort à titre d'adoption, avec la seule différence que, dans la première, la paternité est libre et volontaire? » De Gérando disait aussi : « Je reconnais Dieu à la vue de ses œuvres, comme j'ai reconnu à ses caresses celle dont j'ai reçu le jour. » Parvenu à l'âge de soixante-dix ans, il écrivit un Mémoire, couronné par la Société de Mulhouse, sur ce sujet : « Les progrès de l'industrie considérée dans ses rapports avec la moralité de la classe ouvrière. » Ce fut le 10 novembre 1842 que la mort mit fin à cette belle carrière. L'Académie de Lyon proposa un prix pour l'éloge de cet homme bienfaisant : ce prix a été partagé entre mademoiselle Octavie Morel et M. Bayle-Mouillard.

(1) Voy. la Table des dix premières années, au mot *Pensées*, p. 241; et le volume de 1844, p. 407.

BENJAMIN DELESSERT (1).

Benjamin Delessert est né à Lyon en 1773, une année seulement après de Gérando. Descendant d'une famille protestante que la révocation de Nantes avait contrainte de s'expatrier en Suisse, il était le fils d'Étienne Delessert à qui l'on doit la première idée de la grande caisse d'escompte, devenue depuis la Banque de France. En 1777, Étienne Delessert avait quitté Lyon, où il laissait le souvenir de nombreuses fondations utiles, pour venir fixer sa demeure à Paris. Madame Delessert, sa compagne, était une femme d'une bonté et d'une raison suprême; elle dirigea l'éducation de ses enfants. Berquin, l'auteur de « l'Ami des Enfants », venait souvent dans cette famille, où il trouvait les modèles de ses doux et vertueux écrits. Benjamin Delessert avait le goût inné de l'histoire naturelle : ce fut pour lui et pour ses frères et sœurs que J.-J. Rousseau écrivit ses « Lettres sur la Botanique. » En 1784, il fit un voyage d'études en Angleterre et en Écosse, sous la direction d'un de ses frères. Il y puisa, dans les leçons d'hommes éminents, des connaissances solides en philosophie, en économie politique, en science physique et en industrie. Une correspondance que sa mère entretenait avec lui, couronnait pour ainsi dire tous ces travaux en fortifiant à la fois son jugement et son cœur. Lorsqu'il revint en France, la révolution éclatait. En 1790, il entra, comme volontaire, à l'école d'artillerie de Meulan. Il en sortit avec le grade de capitaine, fit la campagne de

(1) Voy. 1847, p. 406, un article par notre collaborateur M. Charles Martins; ce n'est point une biographie.

Belgique, se trouva aux siéges d'Ypres, de Maubeuge, d'Anvers, et s'y distingua par son courage. Rappelé près de son père, « il commença dès-lors, a dit très-justement le secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, cette carrière commerciale et industrielle que le génie des affaires et le secours des sciences ont entourée de tant d'éclat, et à laquelle la vertu a donné une véritable grandeur. » A vingt-neuf ans, Benjamin Delessert était nommé régent de la Banque de France. Il fonda deux importantes manufactures à Passy : — une filature où il affranchit la France de la nécessité de tirer de l'Angleterre les fils de coton pour nos tissus communs, et de l'Inde tous les tissus fins; — une raffinerie où pour la première fois, en 1812, on obtint en grand le sucre de betterave bien cristallisé. En même temps, Benjamin Delessert continuait ses études scientifiques, et formait son musée composé d'un vaste cabinet de coquilles, de l'herbier le plus complet et de la bibliothèque botanique la plus riche que l'on connaisse. L'herbier contient 86 000 plantes et 250 000 échantillons classés avec un soin et un ordre parfaits. Ce musée a rendu des services inappréciables; il était ouvert à tous ceux qui aimaient et cultivaient la science. Une galerie de tableaux d'un choix exquis venait à la suite de cette admirable collection. Mais, de même que nous avons montré de Gérando unissant la bienfaisance la plus intelligente et la plus active aux travaux philosophiques et administratifs, de même, pour apprécier complétement Benjamin Delessert, nous devons le suivre dans sa pratique constante d'une charité éclairée. Dès la première année du siècle, il fonda la Société « philanthropique » (personne n'avait encore profané ce mot). En 1801, il fut nommé membre du conseil des hospices; il organisa la comptabilité de ces établissements. Il était, en 1802, au nombre des fondateurs de la Société d'encouragement pour l'industrie nationale. En 1818, il fonda la première de nos caisses d'épargne, et ce fut lui qui, en sa qualité de député, contribua le plus à faire rendre une loi pour placer ces établissements sous la tutelle de l'État. Ce fut encore cet homme d'une si haute moralité (jamais il n'a été plus opportun de rappeler ce service), qui poursuivit avec le plus d'ardeur la suppression des loteries et des maisons de jeu. Enfin une grande part lui revient dans les efforts tentés pour la réforme des prisons et pour la propagation des écoles d'enseignement primaire. Il a écrit un excellent recueil de pensées morales, intitulé : « Le Guide du bonheur; » et quelques pages pleines d'intérêt sous ce titre : « Fondations qu'il serait utile de faire. » Dans le second de ces écrits, on ne peut lire sans attendrissement ces lignes où se peint son âme : « Le plus grand plaisir que l'on puisse goûter, et le seul qui soit sans mélange, est celui que l'on éprouve dans l'accomplissement d'une bonne action. Depuis le verre d'eau apporté au malade jusqu'aux plus magnifiques donations, tout devient une source de jouissances. » En 1835, il proposa un prix de 2 000 fr. pour « une série de gravures représentant les suites du vice et de la vertu, de manière à produire une impression salutaire sur les jeunes gens de la classe laborieuse. » A l'énumération des bienfaits publics de Benjamin Delessert, il faudrait ajouter celle de ses bienfaits privés; mais c'est une tâche impossible : ils sont trop nombreux et presque tous enveloppés d'un généreux mystère : on en cite qui commentent d'une manière bien attendrissante ces paroles du secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences : « Fontenelle nous raconte du grand ministre Colbert, qu'il avait des espions pour lui chercher et lui découvrir partout le mérite caché et naissant. M. Delessert était doué d'une ingénieuse sagacité qui lui a fait faire beaucoup de ces découvertes. » Benjamin Delessert a été enlevé à sa famille, aux savants, aux malheureux, le 1er mars 1847. L'Académie de Lyon a couronné son Éloge écrit par M. Cap. D'autres Éloges ont été écrits par MM. Flourens, d'Argout, Charles Dupin et Alphonse de Candolle.

CHARLES DE LASTEYRIE.

Charles-Philibert de Lasteyrie du Saillant est né le 4 novembre 1759, à Brives-la-Gaillarde. Il commença ses études à Limoges, et vint les achever à Paris. Vers 1780, il fit un voyage en Angleterre, et il y rechercha surtout la société des économistes, des agriculteurs et des moralistes. Il connut particulièrement Wilberforce, Adam Smith, Arthur Young, John Sinclair. D'Angleterre, il se rendit en Suisse, en Italie et en Sicile, étudiant avec ardeur, dans tous ces pays, les pratiques de l'agriculture, les progrès de l'industrie, les établissements de bienfaisance. De retour en France, il se fit agriculteur, et tandis que la révolution agitait toute la France, il cultivait ses champs de ses mains, et donnait autour de lui l'exemple des perfectionnements agricoles. Vers 1799, il entreprit de nouveaux voyages dans le but de faire de nouvelles études, et il parcourut l'Espagne, la Belgique, la Hollande, le Danemark, la Suède, la Norvége, la Laponie; puis il retourna en Italie et en Suisse. Il voyageait à pied, questionnant les travailleurs sur leur profession, sur leurs procédés, sur les arts et les mœurs de leur pays. Il vint de Naples à Paris, sans monter une seule fois en voiture, accompagné d'un petit chien qui avait peine à le suivre, et qu'il portait souvent dans ses bras. En Espagne, il étudia la culture du pastel, du cotonnier; il démontra dans un écrit traduit en plusieurs langues la possibilité de naturaliser la race ovine des mérinos en France. Il avait déjà traduit un ouvrage anglais trop peu connu : « Essai pour diriger et étendre les recherches des voyageurs qui se proposent l'utilité de leur patrie. » Parmi les services qu'il rendit à la France, le plus notable, ou du moins le plus apparent, fut l'introduction de la lithographie : car ce fut véritablement lui qui dota notre pays de cet art nouveau. Il alla chercher en Bavière des ouvriers lithographes, des pierres, une presse, et fonda un établissement, non point dans une idée de lucre : il ne voulut pas prendre de brevet, au contraire, il encouragea la concurrence et lui offrit tous les moyens de se multiplier avec succès. Si important qu'ait été ce bienfait, la mémoire de Charles de Lasteyrie ne nous paraît pas moins honorée par sa coopération directe et active à la fondation des sociétés dont il a été parlé plus haut : la Société philanthropique, la Société d'encouragement pour l'industrie nationale, la Société pour l'instruction élémentaire. Pendant quarante ans, Charles de Lasteyrie a été président ou vice-président de ces deux dernières Sociétés. Il créa plus tard une Société des méthodes d'enseignement, et il prit part aux travaux de la société de la morale chrétienne. Sa vie, entièrement consacrée au bien, est l'un des plus nobles exemples qu'il soit possible de proposer aux honnêtes gens. Son esprit, délicat et fin, unissait une infatigable activité à une douceur ineffable, à une simplicité et à une candeur qui appelaient tout d'abord la sympathie et inspiraient un tendre respect. Il a terminé sa vie dans sa quatre-vingt-dixième année, le 3 novembre 1849. Son éloge a été prononcé le 2 juin dernier à l'assemblée générale de la Société pour l'instruction élémentaire, par M. Jomard, de l'Institut, son ami et son digne collègue au conseil de cette Société.

Ces trois notices sont très-incomplètes; mais peut-être suffiront-elles pour faire comprendre combien la perte de tels hommes est difficile à réparer. Quelque consolation toutefois est permise à ceux qui ont connu MM. de Gérando, Benjamin Delessert et de Lasteyrie. Leur tradition est vivante dans leurs familles et dans le cercle de leurs amitiés. On y continue leurs œuvres, on s'y encourage au bien par leur exemple, on veut y rester digne de leur mémoire, et cette émulation qui se marque par tant d'actions utiles n'est pas la moindre preuve de l'admirable puissance qu'ont eue ces

hommes vertueux : la bienfaisance qui s'élève à ce degré est aussi rare que le génie.

AIGUIÈRE ATTRIBUÉE A BENVENUTO CELLINI.

Benvenuto, dans ses Mémoires, décrit avec complaisance les plus importants ouvrages de sa vie, ceux surtout qui l'ont mis en rapport avec les plus puissants personnages de son temps, les Médicis, les papes, les rois de France, la noblesse de Florence et de Rome. Son Traité d'orfévrerie fait connaître d'autres détails sur les peines que lui ont coûtées ses travaux les plus estimés. Cependant la nomenclature de ses œuvres est loin d'être complète ; et s'il entre dans des descriptions infinies à propos de ses entreprises de sculpture, soit à Florence, soit à Fontainebleau, il désigne, d'autre part, fort sommairement les belles médailles et les délicieuses pièces d'orfévrerie qu'il a composées en si grand nombre. Or, pour



Musée du Louvre. — Aiguière du seizième siècle. — Dessin de Freeman.

nous aujourd'hui, et sans doute aussi pour ses contemporains, Benvenuto, orfévre incomparable, dans un temps où l'orfévrerie allait de pair avec la peinture et la sculpture, et où la plupart des sculpteurs se formaient dans des ateliers d'orfévres, ne fut qu'un statuaire de second ordre, qui ne retrouvait que dans les sujets de petite proportion sa grâce et sa souplesse. Ainsi, les bas-reliefs de son Persée, à Florence, ne valent-ils pas mieux que le Persée lui-même ? A Paris, ne donnerions-nous pas son immanseet disgracieuse nymphe de Fontainebleau (exposée dans le Musée de la renaissance, au Louvre) pour le bassin et l'aiguière qu'il fit présenter à François Ier par le cardinal de Ferrare ?

L'aiguière que nous publions aujourd'hui, et que l'on voit au Louvre dans l'une des armoires de bijoux, n'a d'autre titre pour porter le nom de Benvenuto Cellini que son extraordinaire beauté. Elle n'est point d'ancienne date dans la collection des musées ; elle fut apportée au Louvre dans la nuit du 24 février, avec beaucoup d'autres bijoux inestimables qui décoraient les appartements des Tuileries. Le garde-meuble de la couronne en avait fourni quelques-uns, et de ce nombre était notre aiguière. Le corps de cette charmante pièce est composé d'une sardoine. Le couvercle est surmonté d'une tête de Minerve en émail ; la chevelure est en or ; la visière du casque d'agate est bordée par deux petites femmes

en émail, et le cimier du casque est un dragon d'émail; l'anse elle-même est formée d'un autre dragon d'émail dont deux opales forment les yeux. Les oreillons du casque, de même que le collier de la Minerve et deux anneaux qui serrent le pied du vase, sont composés de grenats enchâssés dans l'or. D'autres grenats se retrouvent sur les épaules et la cuirasse de la Pallas et au pied même de l'aiguière, où ils séparent dix sardoines onyx. — Dans le voisinage des plus précieux bijoux que possède la France, l'aiguière à tête de Minerve ressort et frappe l'attention par l'élégance de ses proportions et la beauté de son travail.

ATTAQUE DU CHATEAU D'HOUGOUMONT.

ÉPISODE DE WATERLOO.

Les voyageurs qui se rendent de Nivelles à Mont-Saint-Jean aperçoivent aujourd'hui, à la gauche du chemin, les

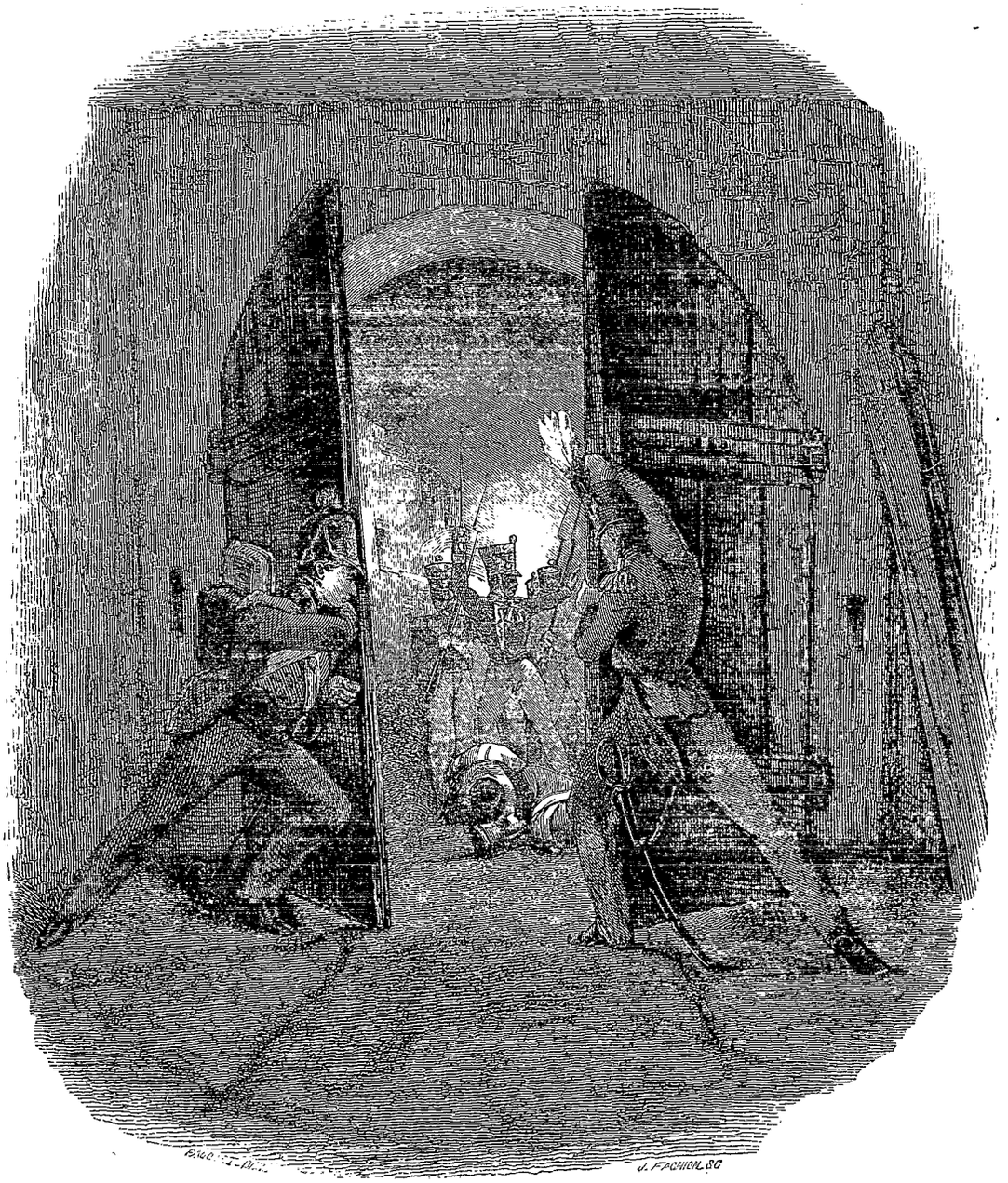

Dessin de Pauquet, d'après G. Jones.

ruines d'un château portant encore les stigmates de l'incendie, un mur de verger percé de nombreuses meurtrières et que précède une haie touffue, enfin des terres dans lesquelles l'œil exercé du cultivateur peut reconnaître un défrichement. Là, en effet, s'élevaient, il y a trente ans, le bois et le château d'Hougoumont, qui jouèrent un rôle si important dans la funeste bataille de Waterloo.

Tous deux couvraient la droite de l'ennemi. Napoléon les fit attaquer dès le matin par la division Reille, afin d'occuper l'armée anglaise et de la tromper sur le principal effort qui devait avoir lieu vers son centre, au Mont-Saint-Jean. Le combat de ce côté n'était donc véritablement qu'une diversion; mais des circonstances de terrain et de position le rendirent singulièrement acharné.

Les Français réussirent à déloger les ennemis du bois où ils les poursuivirent d'arbre en arbre. En face de la haie, il y eut une nouvelle résistance qu'ils surmontèrent également; mais, arrivés devant le mur du verger, une pluie de balles les atteignit à travers les meurtrières qu'avaient percées les soldats anglais. Le désordre se mit dans les rangs des assail-

lants, que les ennemis repoussèrent à leur tour jusqu'au bois; ils en furent chassés de nouveau et ramenés derrière leur mur, où l'assaut recommença aussi meurtrier et aussi inutile.

Nos braves soldats, furieux d'une pareille résistance, gravissent alors les murailles en s'aidant des meurtrières elles-mêmes; mais ils tombent de l'autre côté, au milieu des bataillons anglais qui les égorgent.

Cette lutte sanglante et stérile dura quatre heures. Enfin Napoléon, surpris de l'immobilité de son aile gauche, demande ce qui l'arrête; on le lui fait savoir : il regarde une carte, indique un point rapproché du château, ordonne d'y envoyer huit obusiers, et de *tout finir!*

Une demi-heure après, le château était en feu; nos troupes enfonçaient la grande porte, chassaient du bâtiment en ruines les fantassins anglais, et s'établissaient à leur place.

Notre gravure représente cette dernière attaque, au moment où l'ennemi referme la porte du château et essaye d'opposer à nos soldats une dernière et vaine résistance.

On sait quel concours de circonstances fatales rendirent ce triomphe inutile. Par ses péripéties, par la grandeur du courage et par les résultats, la bataille de Waterloo est peut-être la plus importante de notre histoire. C'est une de ces luttes suprêmes que Mahomet appelle « les journées de Dieu. » Elle a laissé dans les souvenirs populaires une trace saignante que rien ne pourra effacer, et l'on comprend que notre poëte national ait dit, en parlant de Waterloo :

Jamais son nom n'attristera mes vers!

Dans ses *Mémoires d'outre-tombe*, Chateaubriand raconte d'une manière saisissante la première annonce qu'il reçut de la terrible bataille :

« Le 18 juin 1815, dit-il, vers midi, je sortis de Gand par la porte de Bruxelles. J'allai seul achever ma promenade sur la grande route. J'avais emporté les *Commentaires de César*, et je cheminais lentement, plongé dans ma lecture. J'étais déjà à plus d'une lieue de la ville, lorsque je crus ouïr un roulement sourd : je m'arrêtai, regardai le ciel assez chargé de nuées, délibérant en moi-même si je continuerais d'aller en avant, ou si je me rapprocherais de Gand dans la crainte d'un orage. Je prêtai l'oreille : je n'entendis plus que le cri d'une poule d'eau dans les joncs et le son d'une horloge de village. Je poursuivis ma route. Je n'avais pas fait trente pas que le roulement recommença, tantôt bref, tantôt long, et à intervalles inégaux; quelquefois il n'était sensible que par une trépidation de l'air, laquelle se communiquait à la terre sur ces plaines immenses. Ces détonations, moins vastes, moins onduleuses, moins liées ensemble que celles de la foudre, firent naître dans mon esprit l'idée d'un combat. Je me trouvais devant un peuplier planté à l'angle d'un champ de houblon. Je traversai le chemin, et je m'appuyai debout contre le tronc de l'arbre, le visage tourné du côté de Bruxelles. Un vent du sud s'étant levé m'apporta plus distinctement le bruit de l'artillerie. Cette grande bataille, encore sans nom, dont j'écoutais les échos au pied d'un peuplier et dont une horloge de village venait de sonner les funérailles inconnues, était la bataille de Waterloo!

» Auditeur silencieux et solitaire du formidable arrêt des destinées, j'aurais été moins ému si je m'étais trouvé dans la mêlée. Le péril, le feu, la cohue de la mort, ne m'eussent pas laissé le temps de méditer; mais seul sous un arbre, dans la campagne de Gand, comme le berger des troupeaux qui paissaient autour de moi, le poids des réflexions m'accablait. Quel était ce combat? Était-il définitif? Napoléon était-il là en personne? Le monde, comme la robe du Christ, était-il jeté au sort? Succès ou revers de l'une ou l'autre armée, quelle serait la conséquence de l'événement pour les peuples, liberté ou esclavage? Mais quel sang coulait? Chaque bruit parvenu à mon oreille n'était-il pas le dernier soupir d'un Français? Était-ce un nouveau Crécy, un nouveau Poitiers, un nouvel Azincourt dont allaient jouir les plus implacables ennemis de la France?... Bien qu'un succès de Napoléon m'ouvrît un exil éternel, la patrie l'emportait en ce moment dans mon cœur... »

MÉMOIRES D'UN OUVRIER.

Voy. p. 2, 22, 38, 55, 66, 125, 130, 150, 166, 198, 206, 222, 237, 270, 278, 302, 309, 318, 370; 383, 386, 394.

§ 13. *Suite.* — *Tentations.* — *Un piqueur homme de lettres.*

Geneviève avait toujours blâmé ma patience, en répétant que le gars courait à sa perte; elle passa bientôt de la crainte à la désolation. J'avais essayé, à plusieurs reprises, des avertissements d'amitié dont Jacques avait d'abord tenu compte; mais peu à peu il s'était déshabitué d'y prendre garde : il ne rougissait plus de me laisser tout le travail, et ne paraissait même point se le reprocher. Évidemment, sa conscience commençait à avoir l'oreille dure. Je sentais la nécessité de s'expliquer; mais encore fallait-il une circonstance propice. Elle vint d'elle-même, et tout alla bien mieux que je ne pouvais l'espérer.

Depuis quelques semaines, Jacques paraissait plus préoccupé que de coutume; il avait écrit de longues lettres et semblait attendre une réponse. Elle arriva enfin, avec le timbre de Paris. En la recevant, il ne put retenir une exclamation; il l'ouvrit précipitamment, regarda la signature, et s'enfuit pour la lire.

Je rentrais au même instant. Geneviève était encore sur le seuil, payant le facteur; elle me prit à part pour me raconter tout bas ce qui venait d'arriver. La pauvre femme ne comprenait rien à tout ce mystère, et tremblait sans savoir pourquoi. Elle me montra Jacques au bout du jardin, lisant à demi-voix sa lettre avec des gestes de joie, riant tout seul, et courant comme un fou à travers les plates-bandes d'oseille. Je n'étais pas moins curieux que la femme de connaître le mot de l'énigme; mais j'arrivais en société du nouveau *piqueur* établi la veille sur les travaux par l'ingénieur en chef, et il fallut remettre l'explication à plus tard.

Mon compagnon était un jeune homme de meilleures façons que ses confrères, mais dont l'air abattu et les habits râpés expliquaient la position. Évidemment c'était quelque fils de bourgeois élevé pour autre chose, et que la misère avait fait descendre. Touché de sa tristesse et de sa douceur, je l'avais prié d'accepter à souper, et nous entrâmes dans le petit salon de compagnie.

Jacques y avait dressé sa bibliothèque de bois peint et mis ses plus beaux livres. A leur vue, M. Ducor fit un mouvement de surprise et se mit à examiner les volumes d'un air de connaisseur. Le gars entra un instant après. Il me sembla qu'il avait grandi de six pouces; son visage rayonnait. M. Ducor lui fit compliment sur ses livres, et tous deux commencèrent à en parler. Le nouveau *piqueur* paraissait très au courant; il avait habité Paris, et laissa même voir qu'il y connaissait plusieurs auteurs. Ceci lui gagna tout de suite l'amitié de Jacques. Pendant tout le souper, il ne fut question que de romans ou de vers. M. Ducor se contentait de répondre; mais notre gars ne tarissait pas; jamais je ne lui avais vu tant d'entrain. Geneviève me regardait d'un air inquiet et étonné, comme pour me demander s'il avait la fièvre. Je ne savais trop que croire moi-même, et j'attendais avec impatience le moment de tout éclaircir; mais, comme nous finissions, on vint me demander pour un compte. Je passai dans le petit cabinet vitré qui touche au salon; Geneviève retourna au ménage avec Henriette, et les deux jeunes gens restèrent seuls.

Je feuilletai mes états de frais sans m'occuper d'abord de leur conversation; mais peu à peu les voix qui s'abaissaient

me firent prendre garde. Je relevai un coin du rideau pour voir dans le petit salon.

Jacques et M. Ducor étaient accoudés aux deux côtés de la table, en si intime confidence que leurs figures avaient l'air de se toucher. Le premier était très-rouge, et ses yeux brillaient comme des étoiles.

— C'est fini, disait-il au *piqueur*, voilà trop longtemps que le métier m'ennuie! je veux suivre ma vocation et aller à Paris.

— Pour écrire? demanda M. Ducor.

— Et faire mon chemin comme tant d'autres, reprit le gars. Nous ne sommes plus au temps où l'ouvrier avait la main soudée à son outil; la porte est maintenant ouverte à tout le monde.

— Ce qui n'empêche pas que beaucoup restent dehors, objecta le *piqueur* en souriant d'un air triste.

— Je sais, je sais! répliqua Jacques avec un peu d'impatience; mais on se sent, voyez-vous; et puis j'ai quelqu'un qui me poussera. Enfin, hier encore j'hésitais, ce soir je suis décidé.

Le *piqueur* ne répondit pas tout de suite; il émiettait un reste de pain sur la table et paraissait pensif; tout à coup il releva la tête :

— Ainsi vous renoncerez à votre état, dit-il lentement; vous quitterez votre famille; vous recommencerez tout seul une vie que vous ne connaissez pas, à laquelle rien ne vous a préparé; vous irez là-bas faire queue avec les affamés de fortune et de renommée!

— Qui est-ce qui m'en empêcherait? demanda Jacques d'un ton résolu.

— Mon exemple, reprit M. Ducor plus vivement. Moi aussi je me suis cru une vocation, et j'ai tenté l'épreuve! Tel que vous me voyez, j'ai eu une pièce jouée, un volume imprimé, plusieurs articles de journaux qui faisaient mon éloge, ce qu'on appelle enfin des succès! Pendant trois années j'ai promené dans les salons de Paris une misère en gants blancs; j'ai mangé mon pain sec assaisonné de promesses, j'ai attendu jusqu'à ce que le temps eût usé ma dernière espérance avec mon dernier habit.

— Et vous avez enfin dû repartir? dit le gars.

— Pour devenir ce que vous me voyez, répliqua le *piqueur*. Ah! cela vous étonne, n'est-ce pas? vous avez peine à me croire; mais j'ai les preuves. Tenez, voici l'annonce de ma réception dans la Société des gens de lettres, des autographes de nos grands hommes du jour... sans compter ceux que j'ai vendus pour avoir du pain... un billet du ministère de l'instruction publique annonçant un secours de cinquante francs « accordé à mon mérite littéraire; » la phrase y est! c'est à la fois un bon d'indigence et un certificat de gloire... Ah! voici la lettre à laquelle je dois tous mes malheurs. Voyez, c'est une réponse à l'envoi de mon premier manuscrit.

Jacques lut tout haut la signature, qui était celle de ***. A ce nom célèbre, il fit un mouvement.

— Vous pouvez lire, continua M. Ducor; la lettre vous fera comprendre comment, après l'avoir reçue, j'ai pu quitter le petit emploi que j'occupais dans ma ville natale, et croire que ma place était à Paris. Je ne savais pas encore que les encouragements de quelques-uns de nos illustres ressemblaient à ces jetons de théâtre que les niais seuls prennent pour de l'or.

Pendant que le jeune homme parlait, Jacques parcourait le papier qui lui avait été remis, et je voyais son visage changer de couleur. Enfin il s'arrêta avec une exclamation, fouilla dans sa poche, en retira la lettre qu'il avait lui-même reçue avant le souper, et se mit à comparer à demi-voix les deux rédactions. C'étaient les mêmes éloges et les mêmes offres de service exprimés avec le même enthousiasme. Le grand poëte auquel j'appris alors que Jacques avait envoyé une de ses œuvres, comme M. Ducor l'avait fait autrefois, répondait à tous deux dans les mêmes termes; ses brevets d'immortalité n'avaient qu'une seule formule, comme les certificats de bonnes vie et mœurs! Jacques ne put cacher son dépit; mais le *piqueur* se mit à sourire.

— Nous avons tous deux le même passe-port, dit-il ironiquement; je sais où m'a conduit le mien, nous verrons où vous conduira le vôtre. De loin ces messieurs déclarent que nous sommes des étoiles; mais de près ils nous traitent comme des lampions. Les éloges qu'on prend pour des prédictions ne sont à leurs yeux que des politesses; ils nous rendent la monnaie de notre admiration, et flattent chacun pour être flattés par tout le monde. Ce sont tout simplement des avocats qui promettent le gain du procès afin de conserver leur clientèle. J'en ai fait, pour moi, l'expérience; maintenant c'est à votre tour.

Jacques garda le silence. Les deux lettres étaient ouvertes devant lui, et ses regards allaient de l'une à l'autre. Il n'avait plus son air de triomphe, mais une mine soucieuse et comme irritée. Après une pause, il recommença à interroger le *piqueur* avec moins de confiance, et celui-ci raconta en détail ses trois années de *Bohème littéraire*, comme il les appelait. C'était une longue suite d'espérances faisant banqueroute et de souffrances qu'il fallait cacher. Le malheureux avait vécu de désappointements et d'humiliations, boutonnant son habit jusqu'au cou sur sa misère, montant du troisième étage aux mansardes, des mansardes au grenier; fuyant la faim d'abord, puis la faim et les créanciers.

L'histoire était si lamentable et dite d'un accent si vrai, que Jacques en fut visiblement troublé; cependant il luttait encore. Si le *piqueur* n'avait point réussi, peut-être ne fallait-il en accuser que lui-même. Méritait-il au même degré que notre jeune gars les éloges qui l'avaient encouragé? C'était seulement après avoir jugé l'œuvre que l'on pouvait s'effrayer du non-succès de l'ouvrier! M. Ducor devina sans doute l'objection, et promit d'apporter, à sa première visite, le volume qu'il avait publié; mais, à l'énonciation du titre, Jacques reconnut un de ses livres favoris, celui qu'il s'était, en dernier lieu, proposé pour modèle, et dont l'auteur avait souvent excité son envie!

Cette découverte fut un vrai coup de théâtre. Après l'étonnement et les félicitations vint le désappointement. L'auteur du volume admiré était-il bien celui qu'il avait là sous les yeux? Se pouvait-il qu'un talent qu'il espérait à peine atteindre eût ainsi misérablement échoué? Toutes ses illusions étaient coupées au pied, tous ses plans bouleversés. Il causa encore longtemps avec le jeune poëte, l'interrogeant sur cette vie d'auteur qui lui était apparue si belle de loin. Là où il n'avait rêvé que célébrité, indépendance, richesse, loisir, le pauvre *piqueur* lui montrait persécutions, esclavage, indigence et travail acharné. Animé par le souvenir de ce qu'il avait souffert, il parlait avec une éloquence dont je me sentais moi-même troublé. Ses yeux étaient humides et sa voix tremblait! Au moment de partir, il prit les deux mains de Jacques, et, les serrant dans les siennes :

— Réfléchissez, dit-il avec une chaleur affectueuse, et regardez bien tout ce que vous laissez ici de sûr pour l'incertain que vous poursuivrez là-bas. Vous avez une famille qui vous aime, des habitudes dont vous avez fait une seconde nature, un bon métier appris dès l'enfance; et vous voulez sacrifier tout cela à des étrangers dont vous serez la dupe, à des usages qui vous gêneront toujours, à une profession pour laquelle vous n'avez point été élevé? Qu'irez-vous chercher à Paris? du bonheur? vous l'avez; des plaisirs d'orgueil? priez Dieu de ne jamais vous les accorder! C'est la maladie de notre temps, voyez-vous; tout le monde veut un nom qui s'imprime et retentisse; l'œuvre des mains fait honte; on ne voit partout que transfuges du travail essayant de fuir dans l'art, comme autrefois les vilains cherchaient à se faufiler à la cour. Mais savez-vous ce que je voudrais faire, moi, si j'avais eu, comme vous, le bonheur de fortifier mes bras par

le labeur? Je resterais où le ciel m'a mis, par prudence d'abord, puis par fierté et dévouement. Je mettrais ce que je sais au service de mes compagnons de peine; je leur montrerais comment on peut allier l'intelligence au travail des mains; je leur apprendrais à trouver, dans les joies de l'esprit, la récompense des fatigues du corps; j'aiderais, selon mes forces, à élever leurs âmes, à leur donner la faim de l'idéal; je consacrerais ma vie à les rendre mes pareils afin de n'être plus isolé parmi eux. Là est votre véritable tâche: il ne faut pas que l'instruction devienne une porte de derrière par laquelle vous désertez du milieu de vos frères, mais une échelle que vous leur dressez pour qu'ils montent à votre niveau. Pensez-y, monsieur Jacques: à Paris vous ne seriez que le conscrit d'une armée qui a tous ses officiers; ici vous pouvez être le capitaine instructeur d'un bataillon qui manque de chefs. Croyez-moi, au lieu de vous déclasser, travaillez à élever votre classe. On ne déménage pas son existence comme un mobilier de garçon: là où sont les habitudes et la réflexion se trouve aussi la sûreté. Il ne faut jamais quitter à la légère la place où l'on a été heureux et où l'on nous aime; le cœur doit nous la rendre sacrée.

En prononçant ces mots d'une voix très-émue, le *piqueur* salua Jacques et sortit. J'aurais voulu courir après lui pour le remercier et l'embrasser; mais je tremblais, j'avais les yeux pleins de larmes; ce qu'il venait de dire m'avait autant ému que le jeune gars. *La fin à la prochaine livraison.*

SÉPULTURES DANS LES ÉGLISES.

Tout le monde sait que, pendant le dix-septième siècle et une partie du dix-huitième, on enterra des morts dans les églises. Cette coutume, préjudiciable à la salubrité publique, fut fréquemment blâmée par les médecins, et quelques-uns voulurent donner l'exemple de la réforme en exprimant formellement la volonté d'être inhumés en plein air. Le fameux Simon Pietre, qui mourut en 1618, l'avait exigé de ses héritiers; on grava sur sa pierre funéraire une épitaphe latine dont voici la traduction:

« Simon Pietre, homme d'honneur et de piété, a voulu » être inhumé ici, sous le ciel, de peur que mort il ne nuisît » à quelqu'un, lui qui vivant avait été utile à tout le monde. »

En 1710, le célèbre Verheyen, médecin et anatomiste de Louvain, imita cet exemple, et ses contemporains inscrivirent en ces termes, sur son tombeau, le témoignage de leur reconnaissance:

« Philippe Verheyen, docteur médecin et professeur, a » voulu que ce qu'il y avait en lui de matériel fût enfoui dans » ce cimetière, afin de ne pas souiller le temple et ne pas » nuire par des exhalaisons malfaisantes. »

La vengeance est une sorte de justice injuste: plus elle est naturelle, plus les lois doivent s'attacher à la déraciner. L'injure offense la loi, mais la vengeance de l'injure empiète et s'arroge le droit de la justice. En se vengeant, on se rend égal à son ennemi; en lui pardonnant, on se montre son supérieur. BACON.

LE CAB.

Depuis plusieurs mois on voit passer rapidement dans les rues de Paris des cabriolets inventés en Angleterre, et que l'on appelle *cabs*. La singularité de ces nouveaux véhicules consiste en ce que le cocher est aussi éloigné que possible de ses chevaux: ce n'est pas encore tout à fait la réalisation de l'idée de ce personnage de comédie qui proposait d'atteler



Un Cab.

les chevaux derrière la voiture; mais patience, on y viendra; il faudra bien un jour rapprocher les animaux de leur guide. Le seul avantage évident de cette invention est que l'on n'a plus le regard arrêté par le corps du cocher; mais aussi on a plus de peine à se faire entendre de lui; et si l'on voyait un passant près d'être écrasé sous les pieds des chevaux, on serait dans l'impossibilité d'avertir le malheureux phaëton endormi, ivre ou inattentif, de lui saisir le bras, de le forcer à serrer les brides et à reculer. Quelle angoisse n'éprouverait-on point en pareille circonstance! Ou nous ne connaissons pas assez nos Parisiens, ou cette appréhension pourra nuire à la fortune des cabs.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. MARTINET, rue et hôtel Mignon.

L'INONDATION.

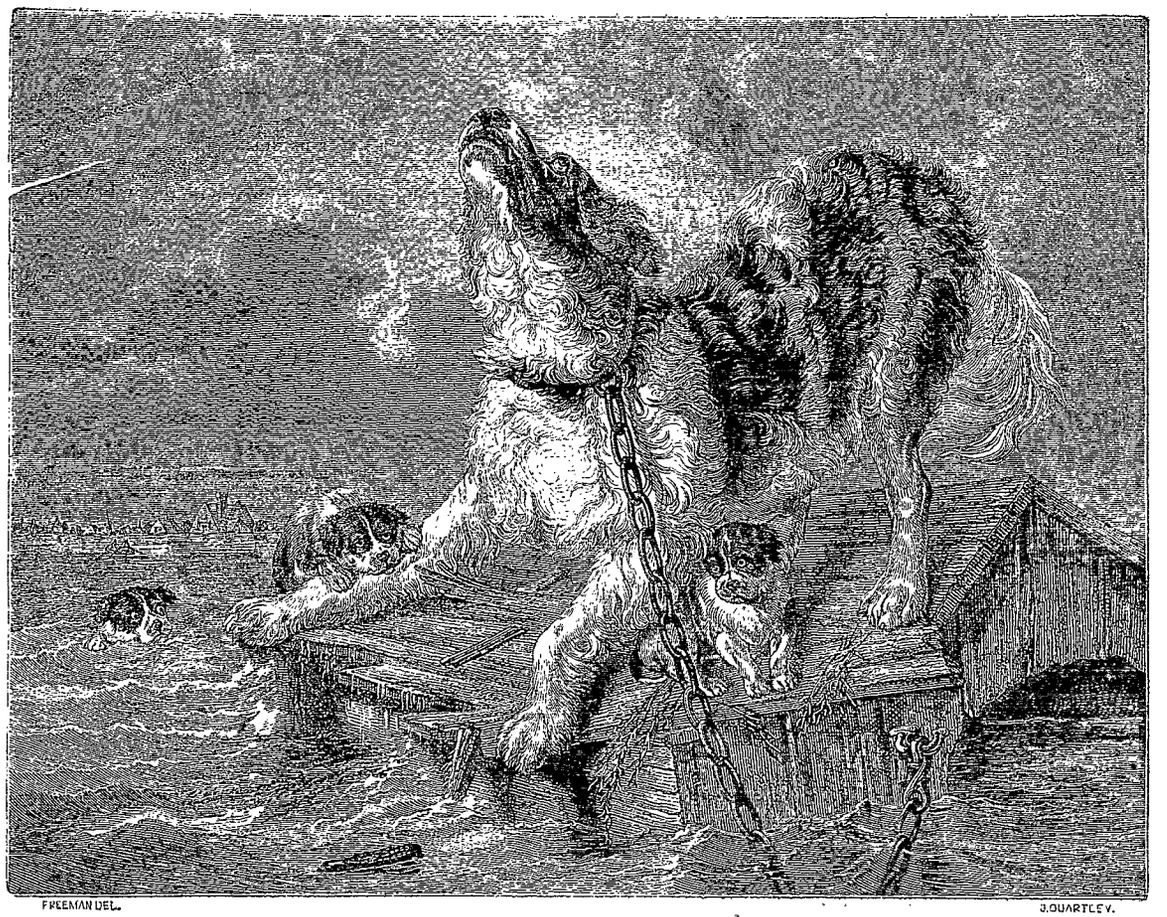

L'Inondation. — Dessin de Freeman, d'après Kiorboë.

Parmi les différents fléaux contre lesquels nous avons à lutter ici-bas, il en est deux qui inspirent par-dessus tout la terreur, et dont l'apparition donne particulièrement lieu aux péripéties et aux sublimes dévouements : ce sont l'inondation et l'incendie ! Que ce soit l'eau ou le feu, l'ennemi à combattre se présente, en effet, si inopinément, ses forces sont tellement disproportionnées aux nôtres, que la lutte demande une industrie merveilleuse et un courage surhumain. Il faut que l'intelligence supplée la vigueur, que la ténacité combatte la violence. Au premier abord, tout semble devoir céder ; le fléau marche en vainqueur, roulant les hommes comme d'inertes débris dans ses ondes ou dans ses flammes ; mais bientôt l'esprit reprend son empire sur la matière ; l'être *qui pense* surmonte la violence qui agit ; la victime fuit ou surnage et se sauve comme Ajax, malgré les forces révoltées de la nature ! Aussi, dans ce désastre, l'animal est-il moins favorisé que l'homme ; il l'emporte vainement en vigueur, en adresse ; la suprême lumière que Dieu a mise en nous manque à ses instincts ; tout entier à l'effroi, le plus souvent il voit venir la mort sans savoir l'éviter ; il pousse des cris de détresse sans que ses pareils songent à le secourir ; alors encore, c'est de l'homme seul qu'il peut attendre son salut. Au milieu du péril, l'homme entendra le cri de son humble ami ; il s'oubliera un instant pour le secourir, et s'il ne peut l'arracher à la mort, son cœur trouvera un regret pour cette perte ; car l'association de l'animal et de l'homme crée des liens d'affections, une sorte de solidarité qui relèvent bien plus du sentiment que du calcul. Ce que l'on regrette dans le muet compagnon avec lequel on a vécu, ce n'est pas seulement sa valeur, c'est son affection. Lorsque l'arrivée du roi des Perses força les Athéniens à abandonner leur ville, les chiens voulurent s'embarquer avec eux ; repoussés des galères, ils remplirent la ville abandonnée de leurs hurlements, et les fugitifs qui venaient de perdre tous leurs biens, de dire adieu à leurs femmes et à leurs enfants, trouvèrent encore, dans leurs cœurs, une émotion pour cette douleur ; les matelots restèrent un instant les rames levées, et les soldats se regardèrent en silence.

Cette chienne, emportée par les eaux sur la niche où son maître l'avait enchaînée, et qui flotte au gré des vagues avec ses petits, ne peut être indifférente à personne. On comprend son attitude désespérée et qui implore ; on entend son hurlement plaintif ; on s'occupe, malgré soi, de cette famille dont l'un des fils lutte encore contre le courant ; on s'associe à la douleur de la mère, impuissante à secourir les siens et à se sauver elle-même.

Au reste, son danger a été aperçu, et, au milieu de la désolation générale, il a éveillé l'intérêt et la pitié. Là-bas, de ce village à demi noyé, une barque vient de partir ; elle se dirige vers la famille naufragée ! mais arrivera-t-elle à temps ! On l'aperçoit à peine, et déjà la niche qui sert de radeau à la mère et à ses petits, s'incline à demi submergée ; déjà les planches vermoulues se séparent sous l'effort des eaux ! Que va-t-il arriver ? C'est ici la question d'Hamlet, question *de vivre ou de mourir !* L'artiste nous a habilement laissés, entre la crainte et l'espérance, dans cette incertitude émue qui, malgré nous, retient l'esprit, agite le cœur et fixe le regard.

MÉMOIRES D'UN OUVRIER.

Voy. p. 2, 22, 38, 55, 66, 125, 130, 150, 166, 198, 206, 222, 237, 270, 278, 302, 309, 318, 370, 383, 386, 391, 402.

Conclusion.

Je passai toute la nuit sans fermer l'œil. Séparé de Jacques par une simple cloison, je l'entendais se retourner et soupirer; moi-même j'avais le cœur comme étouffé. Je sentais que sa destinée se décidait en ce moment, et aussi une partie de la nôtre, à Geneviève et à moi; car que serions-nous devenus sans notre fils? Si Henriette était la gaieté du logis, il en était la force et l'avenir. Ce que chaque jour m'enlevait, nous le retrouvions en lui. A cette heure, la maison avait deux têtes: quand la vieille faiblissait, la plus jeune était là pour tout conduire. Mais s'il partait, qu'allait devenir tout ce que j'avais préparé? Que deviendrait-il lui-même au milieu des dangers que le *piqueur* lui avait signalés? Puis je pensais au crève-cœur de Geneviève; car Jacques était sa tendresse favorite, comme à moi Henriette, et chacun avait ainsi sa joie particulière dans la joie générale. Le gars absent, l'équilibre se trouvait rompu.

Je ruminais tout cela, le cœur gonflé d'angoisses, et je comprenais pourtant qu'influencer la volonté de Jacques, c'eût été lui donner une chance de regret, un moyen de retour! Il fallait le laisser décider lui-même, pour que la décision fût sans appel.

J'attendis donc avec le tourment de cœur de l'homme qui va être jugé.

Au point du jour, j'entendis Jacques se lever; il sifflait doucement, comme c'est sa coutume quand il réfléchit. Je suivais de l'oreille tous ses mouvements. Il descendit l'escalier sans bruit et ouvrit la porte d'entrée. Je relevai le rideau pour regarder sur la route,.... Ah! je crus que mon cœur allait éclater de joie... Il était en costume de travail, portant sur l'épaule le marteau et la truelle. Je courus à Geneviève en criant:

— Nous sommes sauvés! le gars a compris!...

. . . . . .

Depuis, tout est allé de soi-même. Jacques a mis au rancart sa gloriole: sans renoncer à ses livres, il en a fait seulement un enseignement et une distraction. Appliqué de cœur à son métier, il est devenu le premier ouvrier du pays. Personne ne toise comme lui un travail du premier regard, et le meilleur comptable ne fait pas plus vite un calcul. Avec ça bon compagnon, ayant le mot pour rire, mais la main ferme quand il faut; un vrai conducteur d'hommes, et qui sait se passer d'être conduit!

Quant à Henriette, c'est toujours la même bonne fille qui chante, qui rit, qui court, qui vous embrasse, et vient à bout de tout sans en avoir l'air. Il me semble voir sa mère quand je l'ai connue pour la première fois. Où elle se trouve, il y a toujours comme un rayon de soleil. Le grand Nicolas, notre contre-maître, l'a bien remarquée; mais c'est un brave travailleur, pour qui nous trouverons facilement une place dans la famille: aussi je ne dis rien et je laisse aller. Aujourd'hui même, il est parti avec tout notre monde pour l'assemblée du village... ce qui fait que je suis resté seul; et voilà pourquoi j'ai été amené à écrire ces pages.

Ce seront les dernières, car le reste du cahier a servi pour des comptes. Ma plume touche le bout du papier blanc: il faut donc dire adieu à mes vieilles aventures du passé, mais non aux souvenirs qu'elles m'ont laissés. Ces souvenirs, je les ai là, autour de moi, vivants et transformés, mais toujours présents. C'est d'abord Geneviève, c'est la fillette et le gars, c'est l'aisance du dedans et la bonne réputation du dehors. Quand je n'aurais rien raconté, on pourrait tout lire ici: les Mémoires du travailleur sont le plus souvent écrits dans son ménage lui-même, triste ou joyeux, aisé ou misérable, selon qu'il a pris la vie par le bon ou le mauvais côté; car, pour tous les hommes, la vieillesse est ce que l'ont faite la jeunesse et l'âge mûr.

LA CHRISTMASS.

FÊTE DE NOEL.

Les rues, par une matinée brumeuse de décembre, ont un triste aspect: le pavé boueux glisse sous vos pieds engourdis; les noires murailles se resserrent comme une prison devant vos yeux offusqués; l'air inhospitalier dépose sur vos vêtements roides et lourds de petites particules de givre, et semble se refuser à recevoir votre haleine épaissie et visible. Il est doux, à cette heure, d'être assis dans un bon fauteuil, près d'un feu brillant; cependant j'errais à travers le brouillard glacial. La locomotive du chemin de fer de l'Ouest entraînait rapidement mes amis, et je m'en revenais avec lenteur, resserrant autour de moi les plis de mon manteau, et songeant à ce mot qui recèle tant de douleurs: « Adieu! »

L'église de Saint-Louis d'Antin se trouvait sur ma route, et, comme j'en gravissais lentement les degrés, j'aperçus une femme assise ou plutôt pelotonnée sur les marches humides. Elle ne mendiait pas, elle ne bougeait point. Un instinct de pitié m'arrêta; mais, l'esprit aussi enroidi que les membres, je demeurais immobile à la regarder; mon activité était engourdie, et je ne me rendais un compte exact ni de ce que je voyais, ni de mes sensations. Ce fut l'affaire d'une seconde. J'entendis abattre un marchepied: deux dames, enveloppées de fourrures et de velours, descendaient de voiture, se rendant à l'église (c'était le jour de Noël). En un clin d'œil, elles furent auprès du paquet de haillons que je contemplais, et doucement elles le soulevèrent entre leurs bras.

Je distinguai alors la pauvre créature, qui entourait de tout son corps et réchauffait sur son cœur un enfant au maillot. Le petit visage hâve, maintenant visible, portait l'empreinte de la mort.

— Du secours! dit une des charitables dames en l'enlevant entre ses bras; vite, un cordial! quelques gouttes de lait!...

— Il refuse le sein depuis hier, balbutia la mère.

L'une des dames parla de porter l'enfant à une sage-femme voisine, fort habile, qui le sauverait, dit-elle, s'il y avait moyen de le sauver.

Je m'étais enfin avancé pour offrir mes services; mais déjà les marches étaient obstruées de gens empressés qui apportaient, les uns de l'argent, d'autres des sels; les potions arrivaient de chez l'apothicaire; c'était à qui prêterait secours à la femme et à ce pauvre petit être chancelant au seuil de la vie. Celui-ci, je m'en croyais sûr, n'aurait pas longtemps à souffrir.

Ma bonne volonté n'avait pas été assez prompte. Que signifiait la pièce d'argent que je glissai entre les doigts de la mère sans qu'ils se resserrassent pour retenir mon aumône? De fines mains gantées portaient avec tendresse son pauvre petit moribond; on l'entourait, on la soutenait; l'ardente compassion des dames qui l'entraînaient ne me laissait rien à faire: tout ce que pouvaient donner la charité et l'opulence allait être prodigué; je n'avais pas besoin, pour en avoir la certitude, des visages baignés de larmes que je vis en me retirant.

Recueilli, assis dans l'église le moment d'après, je songeai (tandis que les sonores accords de l'orgue résonnaient le long des voûtes et me rassérénaient l'âme), je songeai que les cœurs ne sont point durs comme on le dit. Les femmes surtout compatissent toujours à l'appel du malheur. Les larmes que je venais de voir répandre sur le malheur de cette pauvre mère, sans savoir d'où elle venait, qui elle était, sans rien

connaître d'elle que sa misère et son angoisse, n'étaient-ce pas des larmes de sœurs?

Cependant l'église entière retentissait de chants joyeux, du premier noël, le *Gloria in excelsis!* « Gloire à Dieu dans le ciel, et paix aux hommes de bonne volonté sur la terre! » Je pensai à l'étoile qui conduisit les rois, les puissants et les sages vers l'humble toit où un petit enfant était né. C'était la fête de la naissance qui rassemblait autour d'un même berceau sages et ignorants, bergers, mages et rois. Pourquoi n'y a-t-il plus de fêtes, de chants, de rires, de festins, qui réunissent ceux qui possèdent et ceux qui désirent? Pourquoi est-ce seulement le cercueil, et jamais le berceau, qui rapproche les cœurs? Les pleurs du pauvre, son chevet d'agonie, attirent la compassion; mais la sympathie est absente lorsque l'indigent rit, chante et s'amuse; nul souvenir de joie goûtée en commun n'est là pour resserrer les rangs, pour épanouir les âmes!

Il en fut autrement jadis. Les fêtes religieuses rassemblaient toutes les classes. La gaieté expansive rayonnait des visages du manœuvre, de l'apprenti, de l'employé, du commis, à ceux des patrons, des supérieurs; un même rire éclatait à la fois dans l'œil du serviteur et dans celui du maître. Sur le même sol où le sabot bruyant battait de rustiques entrechats, l'hermine et le satin traçaient les gracieux dédales de la danse; de toutes parts s'échangeaient les souhaits de joyeuse Noël; le banquet hospitalier réservait les parts du pauvre; la place autour de la bûche de Noël flamboyante (la *yule* de la *Christmass*, comme on la nomme en Angleterre) était offerte à l'étranger! Épandre son bonheur, c'est l'accroître; pourquoi donc tant fermer et sa main et son cœur?

L'Angleterre garde encore quelques faibles souvenirs de ces jours où un abbé de la Déraison, un roi de la Bombance, conduisaient une joyeuse troupe de masques mêlés, chantant et célébrant Noël; où, sous de joyeux déguisements, serviteurs, enfants, ouvriers, venaient sans honte tendre la tirelire de Noël à la reine de la fête, et demander largesse de joie, de gaieté, de rire, aumône de plaisirs; ces jours où Henri II (1170) servait à table son fils, roi du festin, et lui apportait, au bruit des trompettes, le plat d'honneur, une tête de sanglier qui, couronnée de laurier et de romarin, enterrait ses formidables défenses dans la pomme fleurie ou l'orange dorée; ces jours où cent trente des citoyens les plus puissants de Londres, revêtus de costumes et de titres fantastiques, roi, reine, ministres, choisis par la Folie, cavaliers galopant des coursiers de carton, sonnant les fanfares, secouant les torches, couraient à Kennington, à la rencontre du petit-fils d'Edward Ier, tous réunis dans une même joie, tous chantant Noël!

Un *carol* du treizième siècle nous reste, souvenir de ces joies où tout se mêlait, les langues comme les rangs. Les pèlerinages, les conquêtes et les guerres amenaient ces rapprochements de peuples, la Providence ayant arrangé toutes choses de telle sorte que souvent d'un mal même résulte un bien.

Carol anglo-normand.

Seignors, ore entendez à nus,
De loinz somes venus à vus,
Pur quere Noël.
Car l'em nus dit que en cest hostel
Soleit tenir sa feste anuel.
Ahi! cest jur.
Deu doint a tuz icels joie d'amurs
Qui a danz Noël ferunt honors!

Seignors, je vus dis por veir
Ke danz Noël ne velt aveir
Si joie non;
E repleni sa maison
De payn, de char e de peison,
Por faire honor.
Deu doint a tuz icels joie d'amurs
Qui a danz Noël ferunt honors!

Seignors, il est crié en l'ost
Que cil qui despent bien, e tost,
E largement,
E fet les granz honors sovent,
Deu li duble quanque il despent
Por faire honor.
Deu doint à tuz icels joie d'amurs
Qui a danz Noël ferunt honors!

Noël beyt bien li vin engleis,
E li gascoin, e li franceys,
E l'angevin;
Noël fait beivre son veisin,
Si qu'il se dort, le chief enclin,
Sovent le jor.
Deu doint a tuz icels joie d'amurs
Qui a danz Noël ferunt honors!

Seignors, je vus dis par Noël,
E par li sires de cest hostel,
Car bevez ben;
E jo primes beverai le men,
E pois après chescon le sœn,
Par mon conseil.
Si jo vus di trestoz wesseyl!
Dehaiz est qui ne derra drincheyl!

Traduction.

Seigneurs, à présent écoutez-nous:
De loin nous sommes venus à vous
Pour demander Noël;
Car l'on nous dit qu'en cet hôtel
De coutume on célèbre sa fête annuelle.
Ah! ah! c'est le jour.
Dieu donne ici joie d'amour
A tous ceux qui feront honneur au jour de Noël!

Seigneurs, je vous dis pour vrai
Que le jour de Noël ne veut avoir
Rien que joie,
Et qu'il remplit sa maison
De pain, de chair et de poisson,
Pour faire honneur.
Dieu donne ici joie d'amour
A tous ceux qui feront honneur au jour de Noël!

Seigneurs, il est crié en la foule
Que celui qui dépense bien, et vite,
Et largement,
Et qui fait les grands honneurs souvent,
Dieu lui double ce qu'il dépense
Pour faire honneur.
Dieu donne ici joie d'amour
A tous ceux qui feront honneur au jour de Noël!

Noël boit bien le vin anglais,
Et le gascon, et le français,
Et l'angevin;
Noël fait boire son voisin,
Si bien qu'il s'endort la tête penchée
Souvent le jour.
Dieu donne ici joie d'amour
A tous ceux qui feront honneur au jour de Noël.

Seigneurs, je vous dis de par Noël,
Et de par les maîtres de cet hôtel,
Que buviez bien;
Et moi, primo, je boirai le mien,
Et puis après chacun le sien,
Par mon conseil.
Je vous dis donc à tous, vassaux,
Au diable qui ne dira: Trinquons!

Maintenant encore, en Angleterre, Noël est une époque de rapprochement. Les cadeaux qui chez nous se donnent au premier jour de l'an, s'échangent, chez nos voisins, le

jour de la naissance du Sauveur. C'est le temps des banquets et d'une hospitalité large et joyeuse par toute l'île. De tous côtés les cheminées fument ; les fours des boulangers regorgent de viandes apportées par de modestes ménages ; les moins riches y font cuire leur régal de Noël : les broches tournent ; les réverbères, les torches, les lampions, les bougies, éclatent dans la nuit brumeuse ; dès minuit, les serviteurs, les fournisseurs des grandes maisons vont, en chantant, présenter la *boîte de Christmass* où tomberont les étrennes.

Enfants, apportez la tire-lire ;
Qu'avec les angelots y descende le rire.
Vive Noël !
Vin, pain et sel !
Vive Noël !

La joyeuse *Christmass* ouvre les bourses, rapproche les cœurs. Ah ! que tous les hommes arrivent à comprendre que celui dont on soulage la misère peut voir en vous un bienfaiteur, mais qu'on ne devient le frère que de ceux dont on partage les joies !



Usages anciens — La Reine de la Christmass (fête de Noël en Angleterre).

ERRATA.

Page 167, col. 2. — Nous devons signaler deux fautes dans la première manière que nous avons indiquée pour la marche du solitaire. Au 11e mouvement, au lieu de porter de 5 à 7, il faut porter de 5 à 18 ; au 24e mouvement, au lieu de porter de 20 à 23, il faut porter de 20 à 33.

Page 168, col. 1. — La marche du corsaire doit aussi être rectifiée de la manière suivante : au 1er mouvement, au lieu de sauter de 10 à 1, il faut sauter de 11 à 1 ; au 19e mouvement, au lieu de sauter de 22 à 30, il faut sauter de 22 à 20.

(Un savant français, M. Brosset, nous a envoyé, des bords de la Néva, des observations nouvelles sur le jeu du solitaire. Nous l'en remercions, et nous espérons en tirer parti pour l'amusement de nos lecteurs.)

Page 275, col. 2, l. 47. — « legs à la retraite, » lisez « legs à la postérité. »

— l. 64. — « morale de la scolastique, » lisez « méthode de la scolastique. »

Page 311, col. 1, l. 9. — « forme magnétique, » lisez « force magnétique. »

— l. 36. — « de l'examen, » lisez « de l'énoncer. »

— l. 38. — « hydrogénique, » lisez « hydrogène

— l. 64. — « acheminement, » lisez « achèvement

— l. 66. — « moins, » lisez « non moins. »

— col. 2, l. 9. — « définitives, » lisez « définies. »

— l. 42. — « surpassé, » lisez « justifié. »

Page 312, col. 1, l. 9. — « fluoboriques, etc., » lisez « fluoborique, etc. »

— l. 15. — « du haut, » lisez « de haut. »

— l. 28. — « audace, » lisez « ardeur. »

— col. 2, l. 10. — « de la science, » lisez « de la France. »

Page 300, col. 1, l. 7 au-dessous de la gravure. — « son frère, » lisez « son père. »

Page 333, col. 1, l. 17. — « grâce inflexible, » lisez « grâce flexible. »

Parmi les communications qui nous ont été faites depuis quelques mois, plusieurs nous paraissent devoir donner lieu à des articles utiles ; mais, faute d'espace, nous sommes obligés de remettre beaucoup de sujets à notre volume *prochain*.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. MARTINET, rue et hôtel Mignon.

TABLE PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

Abbaye de Kirkstall, 265.
— de Port Royal, 106 ; Conférence de religieuses dans la solitude, 108 ; Port-Royal des Champs, d'après une anc. estampe, 237.
— (Restes de l') du Bec-Hellouin, 344.
Affiches (les), estampe du 18e siècle, 188.
Afficheurs (les) de l'ancien régime, 187.
Agronome, cultivateur, agriculteur, par Gasparin, 235,
Aiguière attribuée à Benvenuto Cellini, 400.
Aiguilles (fabrication des), 322, 362.
Airs rustiques, nouvelle, 337.
Algérie. Ses richesses minérales ; puits artésiens dans le désert, 161, 173.
Ambrée (Mary) 314.
Ame (l') ne peut vieillir, 1.
Amérique (Ornements de la lèvre inférieure en usage chez quelques peuples de l'), 138, 183, 239, 338, 350, 390.
Animaux (les) invisibles, 78.
Arbres (les plus grands) connus, découverts dans l'île de Van-Diémen, 358.
Architecture (Etudes d') en France, 297.
Arrivée (l') des comédiens au Mans, dessin d'Oudry, 49.
Art (Œuvres d') antiques qui portent les noms de leurs auteurs, 171, 195.
Atmosphère de l'océan, 78.
Attaque du château d'Hougomont, épisode de Waterloo, 401.
Autriche (Colonies militaires de l'), 61.
Aventures de l'avocat Lebeau parmi les sauvages de l'Amérique, 73.
Azulejos, 334.

Bac aérien de Faust Wranczi, 72.
Baguenaudier (le), 99.
Bal au parc de St-Cloud (18e siècle), 108.
Bataille de Sempach, 334.
Bâton (le) de la Meggy, 280.
Bécasses et bécassines, 91.
Berzélius, 28.
Bibliothèque et cabinet de travail de miss Edgeworth, 333.
Bijoux antiques du cabinet des médailles de la Bibliothèque nationale, à Paris, 83.
Blainville (de), 275 ; son médaillon, par David d'Angers, 276.
Blanchisseuse (la), tableau de Chardin, 173.
Blanzy (Mines de houille de), 231.
Boffrand, architecte, 298.
Bois (Exploitation des), 249.
Bommereng (le), ou Tur-ra-ma, arme des Arborigènes de la Nouvelle-Hollande, 176.
Borromini, architecte, 297.
Bouddha (les dix Mondes de), 380.
Bray (le Pays de), 10.
Bude et Pesth, 284.
Buffet du temps de Henri IV, au Louvre, 225.

Cab (le), 404.
Cadillac (Gironde), 101.
Calendrier en bois, 48.
Californie. Ses sables aurifères, 109 ; son or, 287.
Carnaval. Un Episode, 60 ; Masques et Mystifications du temps de Louis XIV, 139.
Cartes à jouer. Leur invention en Chine, 106.
Caserne et poudrière de Monaco, 73.
Cathédrale de Burgos, 169.
Catherine de Bourbon, sœur de Henri IV. Son Mariage, 81.
Caus (Salomon de). Biogr. et portrait ; n'a pas été fou, 193.
Ce que la Création dit aux hommes, 15.
Cerf (le) de Magdebourg, 112.
Champaigne (Philippe de), peintre. Sa Maison dans le faubourg St-Marceau, 217.
Champs-Élysées, à Paris, 281.
Chant de guerre d'un Leni-Lape, 112.
Chanteuse (une) des rues, 128.
Chapeau (le) de brigand, tableau par Uwins, 385.
— (le) de paille, nouvelle, 273.
Chapelle du Mus. de Cluny, 245.
— de la Vierge, à Saint-Sulpice, 301.
Chardin, peintre. Biographie et Portrait, 172.
Charost-Béthune (le duc de), 197.
Charron (Pierre), 295 ; son Portrait, 296.
Chasse (de la) au 18e siècle, 123.
Château d'Argencourt, placé au centre de la digue de Richelieu (siége de la Rochelle), 260.
— de Borgholm, en Suède, 163.
— de Falaise (Calvados), 89.
— de la Brède, où est né Montesquieu, 28.
— de Meillant, 196.
— de Wadstena, en Suède, 121.
Chefs-d'œuvre de l'antiquité et de la renaissance, 321.
Cheminée de la renaissance, au Musée de Cluny, 241.
— du château de Cadillac, 101.
— du 16e siècle, dans l'hôtel du Grand-Cerf, au Grand-Andelys, 37.
Chêne gigantesque de Montravail, 219.
Chiffres singuliers employés par les astrologues et attribués aux Chaldéens, 319.
Chinois (un soldat) et sa famille en voyage, 346.
Christmass (la), 406.
Cinq points (les), dessin de Bertall, 88.
Colonies militaires de l'Autriche, 61.
Colporteur (le), 289.
Combat entre des navires français et anglais, gravure d'après Callot, 260.
— sous les murs de la Rochelle, gravure d'après Callot, 264.
Communes (les) de France divisées par catégories de population, 207.
Complice et dénonciateur, dessin de miss Charlotte Edgeworth, 356.
Conserves alimentaires, 211.
Constable, peintre, 137.
Conte un d'hiver, 25.
Coquillages Choix de), 11, 124.
Coruna Défilés de la), 201.(*)
Costumes hongrois, 253.
Cotte (Robert de), architecte, 298
Critique (un) en 1750, 30.
— (le) La Font de St-Yenne, caricature par Portien, 32.
Crosse du 15e siècle, estampe gravée par Israël Van-Meckenen, 268.
Crowther (James), portier et botaniste, 286.
Czar (Origine et analogies du mot), 71.

Défaite des Anglais à l'île de Ré, gravure d'après Callot, 261.
Delessert (Benjamin), 398.
Dette (la) sacrée, nouvelle, 113, 154.
Deux (les) sœurs, par Sohn, 161.
Dieu, par Hohlfeldt, 247.
Digue de Richelieu, gravure d'après Callot, 257.
Dix (les) Mondes de Bouddha, gravure chinoise, 380.
Dons et legs faits aux établissements de bienfaisance, de 1800 à 1845, 87.
Douleur (Utilité de la), 202.
Drile (le) de Mauritanie, 160.
Du Sommerard, 242.

Ecole centrale des arts et manufactures, 347.
— nationale spéciale de dessin, de mathématiques et de sculpture d'ornement, à Paris, 97.
Ecoles d'hiver dans le département de l'Isère, 287.
Ecoliers (les) et les Maîtres, 339.
Edgeworth (la famille), 329, 354, 379.
— (Maria). Sa Bibliothèque et son Cabinet de travail, 333.
— (Richard Lovell), 329 ; son portrait, 332.
Education (l') d'Achille, nouvelle, 6, 13.
Eglise catholique, à Dresde, 145.
— de Brou, 20, 117.
— Notre-Dame de Paris. Nouvelle sacristie, 361.
Elisabeth d'Autriche, femme de Charles IX. Biographie et Portrait, 153.
Encensoir (un), d'après Martin Schongauer, 53.
Enfant (l') de la Tristesse, poésie de Herder, 216.
Enfer (l') du Dante, 290, 343.
Enfers (les) de Virgile, 3.
Entre Thusis et Ander, canton des Grisons, dessin de Karl Girardet, 249.
Entrée de Louis XIII à la Rochelle, gravure d'après Callot, 261.
Episode (un) du carnaval, 60.
Epitaphe (une), par Williams Mason, 267.
Escalier du Musée de Cluny, 244.
— (Grand) de l'école centrale des arts et manufactures, 349.
Esprit (l') sans le cœur, par Viuet, 267.

(*) La gravure ne se rapporte pas au texte : l'erreur sera réparée.

Esprits (les), par Cruikshank, 192.
Essence de roses. Sa découverte, 142.
Estacade protégeant la digue de Richelieu, 260.
Etablissements de bienfaisance en France. Dons et legs qu'ils reçoivent de 1800 à 1845, 87.
Etangs (les) du département de l'Ain, 235.
Evêché (l') d'Evreux, 41.
Exportés (les) français à Cabrera, 341.
Exposition (la 1re) de peinture au Louvre, 305.

Fabricant de fromages des montagnes du lac de Brienz, 45.
Fabrique (une) d'aiguilles, 322, 362.
Fer (Fabricat. du) à la houille, 250, 276.
Fers (les) du Diable, 104.
Fête de S. Prix et de S. Cot, dans le départ. de l'Yonne, 219.
Flue (Nicolas de), 129.
Foire de Brienz, 316.
France (les Communes de) divisées par catégories de population, 207.
François, 389.
Fraternité, 236.
Fresque (une) de Pompéi, 40.
Fribourg (canton de), 209.

Gabriel (Jacques-Ange), architecte, 300.
Galerie de Dresde, 188.
— de l'ancien hôtel de Villars, à Paris, 297.
— du palais Sciarra, à Rome, 313.
Gay-Lussac, 310 ; son Médaillon par David d'Angers, 312.
Gens (les) de ville, par la Bruyère, 319.
Gérando (de), 398.
Gérard (François), peintre. Son tombeau, 204.
Girard (Grégoire). Biographie, 220 ; son portrait, 221.
Globe (le) terrestre est une immense machine à vapeur, 215.
Globes de Coronelli, 91.
Gonin (Maître), 216.
Gournay en Bray, 68.
Granville-Sharpe, 280.
Grecs. Leur notation numérale employée par les Normands, d'après Bède, 320.
Grolieri et amicorum, 246.
Gutta percha, 271.
Gymnastique (la), 266.

Habitations (Aérage des), 34, 62.
— des artistes de Paris, au 17e siècle, 217.
— (Hygiène des), 46, 51.
Harpe (la), 358, 375.
Henri de Lorraine, marquis du Pont. Son mariage, 81.
Henri, duc d'Anjou, depuis Henri III, partant pour la Pologne, 164.
Hippopotame (Histoire d'une tête d'), 207, 233.
Histoire curieuse d'un matelot, 42.

Homme (l') de neige, dessin de Karl Girardet, 17.
Hommes d'Abraham, ou mendiants de Bedlam, 307.
Hongrie (la) et les Hongrois, 252, 284, 339.
Hôtel du Grand-Cerf, au Grand-Andelys, 37.
— Salé, 347.
Houille (Mines de) de Blanzy, 231.
Huître (l') de la Fontaine, 56.
Im rim, ou grand plongeon de la mer du Nord, 59.
Inondation (l'), par Kiorboë, 405.
Insectes (les), par Lessep, 104.
Instruments de musique (Histoire des), 358, 375.
Irrigations dans l'Inde, 135.
Istapa (Port d'), 314.

Jambe (la) de bois, 33.
Jangadas des côtes du Brésil, 303.
Jeffery (Robert), 42.

Knave (le), dessin de miss Charlotte Edgeworth, 356.
Kolivan (le Lac), en Sibérie, 200.

La Boétie. Maison où il est né, 180; Biographie, 181.
La Font de Saint-Yenne, 31.
Lamas (Troupeau de) du roi de Hollande, 45.
Lanterne des morts, à Sarlat, 181.
Larmes bataviques, 119, 282.
Lasteyrie (Charles de), 399.
Le Nain (les Frères), peint., 147.
— (Portrait de Matthieu), au Musée du Puy, 148.
Leni-Lape (Chant de guerre d'un), 112.
Louis XI. Sa médaille, par François Laurana, 271.

Maison de Philippe de Champaigne, dans le faubourg St-Marceau, 217.
— où est né la Boétie, à Sarlat, 180.
— (la) où je demeure, études anatomiques et physiologiques, 146.
Maître Jean, 90.
Marchand (le) de figures de plâtre, 388.
Marché de Gournay en Bray, 69.
Mariage de Henri de Lorraine, marquis du Pont, estampe de 1599, 81.
Mariage (Estampe satirique sur le), 233.
Médaille d'Aymar de Prie, 351.
— de Louis XI, 271.
— (la Première) française, 152.
Mémoires d'un ouvrier, autobiogr., 2, 22, 38, 55, 66, 125, 130, 150, 166, 198, 206, 222, 237, 270, 278, 302, 309, 318, 370, 383, 386, 394, 402, 406.
Mendiant (un) du 14e siècle, 27.
Menuisier (le) d'Orléans, 170.
Mère (la) de Washington, 214.
Meunier (le) pris à l'anneau, estampe de 1645, 132.
Meyringen (Vallée de), 44.
Mines de houille de Blanzy, 231.
Migrations des oiseaux, 282.
Montesquieu. Château où il est né, 28.
Moreau (Jean-Michel), dit Moreau jeune, peintre. Biographie et portrait, 76.
Musée de Cluny : Grande cheminée de la renaissance; l'édifice, 241; M. du Sommerard; le Musée, 242; Salles des armes et de François Ier, 243; Escalier, 244; Terre cuite émaillée, par Luca della Robbia; la Chapelle; Salle du Sommerard, 245; Salles des Emaux, 246.

Nil (Rive du) à Philœ, 393.
Nuées (les), comédie d'Aristophane, 121.

Océan. Son atmosphère, 78.
Oiseaux. Leurs migrations, 282.
Oncle (l') d'Amérique, nouvelle, 177.
Ondine (l') de Lurleifelsen, par Carl Bégas, 369.
Oppenord, architecte, 299.
Or de la Californie, 287.
Oranger. Son introduction en Europe, 163.
Ordre (l'), 203.
Ornements de la lèvre inférieure en usage chez quelques peuples de l'Amérique, 138, 183, 239, 338, 350, 390.

Palais épiscopal d'Evreux. Ses restes, 41.
Partie (une) de trictrac, par Sébastien Leclerc, 381.
Patrie (la) idéale, poésie de Verner, 71.
Pâturages de la vallée de Meyringen, 44.
Paysage (un), par Karl Girardet, 273.
Pensées. — Bacon, 55, 404. Ballanche, 239. Bossuet, 135, 147. Bruix (de), 176. Charnage (de), 27, 135. Condorcet, 79. Gœthe, 91. Klopstock, 87. Lavater, 42. Ménandre, 339. Milton, 207. Mirabeau, 23. Morgan (lady), 339, 351. Puisieux (madame de), 51, 123. Pythagore, 71, 150, 246. Recherche (la) du vrai bien, 224. St-Evremont, 15, 123, 275, 347. Say (Horace), 314. Temple (William), 71. Vauvenargues, 23.
Périgueux, 8.
Perles de roses de Turquie, 183.
— fines, 202.
Peterwarden, 340.
Petits (les) parrains, dessin de Moreau, 77.
Peuplier (le), par J. Petit-Senn, 80.
Philibert. Son tombeau, 117.
Pic varié de la Caroline, 185.
Piége (un) pour attraper un rayon de soleil, 226.
Pierre III (les Faux), 85.
Pitié et respect, par Mondion de Montmirel, 27.
Placet (un) inédit de Nicolas Sanson, géographe, 39.
Pôle Nord. Moyens de l'atteindre, 70.
Pompéi. Une fresque de cette ville, 40; Ruines; Restauration d'une vue de la ville, 345.
Pont d'Amatitan, dans l'Amérique centrale, 357.
— d'un bateau à vapeur, sur le lac de Thoun, 353.
Port d'Istapa, 314.
Porte Guillaume, à Chartres, 16.
Portier (un) botaniste, 286.
Portrait (un), par Raphaël, 313.
Position (une) délicate, dessin, 104.
Prebischthor (le), 377.
Presbourg, 339.
Prie (Aymar de), 351.
Prix (S.) et S. Cot. Leur fête dans le départem. de l'Yonne, 219.
Procession de pèlerins, à Pesth, 285.
Prométhée, 285.
Propreté (De la), par Schmalz, 128.
Pugatschef (le Cosaque). Son portrait, 85; Biographie, 86.
Puits artésiens dans le désert, en Algérie, 161.

Quel profit on peut tirer d'une infirmité, 389.
Question archéologique, 384.

Rébus, 203.
Réflexions diverses, par de Bruix, 176.
Reliefs géographiques, 106.
Rémond de Montmort, 247.
Repas (le) de famille, tableau des frères le Nain, 149.
— (le) sur l'herbe, tableau de Carle Vanloo, 373.
Résidence de la famille Edgeworth en Irlande, 329.
Retour (le) de la garenne, par Landseer, 65.
— (le) de la noce, dessin de A. Varin, 209.
Réveille-matin pyrophore, 111.
Rhébus sur les misères de la France, 203.
Riche. Acception étymologique du mot, 42.
Rochelle (la) : le Siége, 255, 257; Vue de la ville vers 1627, 256.
Rocher (le) de Lurley, 369.
Roi (le) de Rome. Biographie; Portrait, par Prudhon, 105.
Roman (le) comique de Scarron, 49.
Roses (Découverte de l'essence de); Roses d'Orient, 142.
Ruse (une) de notre volonté, par Vinet, 159.

Sables aurifères de la Californie, 109.
Sacristie (Nouvelle) de Notre-Dame de Paris, 361.
Saint-Ours, peintre, 395; son portrait par lui-même, 396.
Salle de la reine Blanche, au Musée de Cluny, 244.
— de spectacle du château de Versailles, 300.
— des Cuirasses, à Soleure, 129.
— du Sommerard, au Musée de Cluny, 245.
— François Ier, au Musée de Cluny, 243.
San-Léo, 397.
Sanson (Nicolas), géographe : un Placet inédit de lui, 39.
Scare de Crète, 144.
Schongauer (Martin), 51; son Portrait, 52; Rectification, 168.
Semence (Rapport de la) à la récolte, 294.
Sépultures dans les églises, 404.
Servandoni, architecte, 302.
Siege de la Rochelle par Richelieu, 255, 257.
Slave, dessin de miss Charlotte Edgeworth, 356.
Soir (le), tableau de Meyerheim, 9.
Solitaire (le), jeu, 167.
Souvenirs d'un esclave américain, par Frédéric Bailey, 102.
Stances anciennes, 127.
Suisse saxonne, 307; Entre Welben et Rathen, 308; le Bastion, 309; le Prebischthor, 377.

Tambour (le), 346.
Tapis (un) vert, au commencement du 18e siècle, gravure par Sébastien Leclerc, 248.
Terre cuite émaillée, par Luca Della Robbia, 245.
Tombeau de Gérard, 204.
— de Marguerite d'Autriche, 21.
— de Marguerite de Bourbon, 20.
— de Philibert, 117.
Traditions populaires en Savoie, 375.
Treille de Hampton-Court, 388,
Trésor (Découverte du) d'un temple de Mercure, 57.
Trictrac (le). Son origine; son usage chez les Grecs, 381.
— ou abacus athénien, 383.
Trois hommes de bien, 397.

Usumasinta (le Rio), 293.

Van Meckenen (Israël), graveur et orfévre, 267; une Crosse du 15e siècle, gravure, 268; son portrait, 269.
Vanille (la), 23.
Vanloo (Carle). Son portrait par lui-même, 372; le Repas sur l'herbe, tableau, 373.
Vase d'argent trouvé au Villeret (Eure), 57.
Vases de l'Alhambra, 211.
Vat-et-vient (le) de l'île de Calypso, 72.
Vêtement (Hygiène du), 118.
Veuve (la), 5.
Via Mala, 249.
Voleur (le Petit), dessin de miss Charlotte Edgeworth, 256.
Voyage (un) au mont Tendre, 53, 79.
— dans l'Amérique centrale, 293, 314, 357.
— (le) de Gretna-Green, 224.
— sur mer. Conseils, 131.
Vue de la rive du Nil, à Philœ, par Bartlett, 393.
— près de Hampstead, tableau de Constable, 137.

Washington. Sa mère, 214.
Wilson (Alexandre). Biographie et portrait, 132, 133, 185.
Winkelried (Arnold de), 334.
Wranczi (Faust). Son Bac aerien, 72.

TABLE PAR ORDRE DE MATIÈRES.

AGRICULTURE, INDUSTRIE ET COMMERCE.

Agronome, cultivateur, agriculteur, par Gasparin, 235. Aiguilles (Fabrication des), 322, 362. Azulejos, 334. Bois (Exploitation des), 249. Bray (le Pays de) : Produits du sol; Défrichement; Marchés de Neufchâtel et de Gournay, 10. Essence de roses (Découverte de l'), 142. Fabricant de fromages des montagnes du lac de Brienz, 45. Fabrique (une) d'aiguilles, 322, 362. Fer (Fabrication du) à la houille, 250, 276. Foire de Brienz, 316. Irrigations dans l'Inde, 135. Jangadas des côtes du Brésil, 303. Marché de Gournay en Bray, 69. Pâturages de la vallée de Meyringen, 44. Perles de roses de Turquie, 183. Semence (rapport de la) à la récolte, 294. Treille de Hampton-Court, 388.

ARCHITECTURE.

Abbaye de Kirkstall, 265. — (Restes de l') du Bec-Hellouin, 344. Art (Œuvres d') antiques qui portent les noms de leurs auteurs, 171, 195. Caserne et poudrière de Monaco, 73. Cathédrale de Burgos, 169. Chapelle du Musée de Cluny, 245. Château de Borgholm, en Suède, 163. — de Falaise, 89. — de la Brède, 28. — de Meillant, 196. — de Wadstena, en Suède, 121. Eglise catholique, à Dresde, 145. — de Bron, 20, 115. — Notre-Dame de Paris : nouvelle sacristie, 361. Escalier du Musée de Cluny, 244. Galerie de Dresde, 188. Hôtel du Grand-Cerf, au Grand-Andelys, 37. — Salé, 347. Lanterne (la) des morts, à Sarlat, 181. Maison où est né la Boétie, à Sarlat, 180. Musée de Cluny, 241. Palais épiscopal d'Evreux : ses restes, 41. Pompéi (Ruines de), 345. Pont d'Amatitan. 357. Porte Guillaume, à Chartres, 16. Résidence de la famille Edgeworth, en Irlande, 329. Sacristie (Nouvelle) de Notre-Dame de Paris, 361.

Etudes d'architecture en France. — La régence et le règne de Louis XV. Galerie de l'ancien hôtel de Villars, rue St-Dominique, à Paris; Borromini, 297. Architectes sous la régence et sous Louis XV; Robert de Cotte; Boffrand, 298; Oppenord, 299; Gabriel; Salle de spectacle du château de Versailles, 300. Chapelle de la Vierge, à St-Sulpice, 301. Servandoni, 302.

BIOGRAPHIE.

Ambrée (Mary), 314. Bailey (Frédéric), 102. Berzélius, 28. Blainville (de), 275. Boffrand, architecte, 298. Borromini, architecte, 297. Catherine de Bourbon, sœur de Henri IV, 81. Caus (Salomon de), 193. Champaigne (Philippe de), peintre : sa Maison dans le faubourg St-Marceau, 217. Chardin, 172. Charost-Béthune (le duc de), 197. Charron (Pierre), 295. Constable, peintre, 137. Cotte (Robert de), architecte, 298. Crowther (James), portier et botaniste, 286. Delessert (Benjamin), 398. Du Sommerard, 242. Edgeworth (la famille), 329, 354, 379. Elisabeth d'Autriche, femme de Charles IX, 153. Flue (Nicolas de), 129. François, 389. Gabriel (Jacques-Ange), architecte, 300. Gay-Lussac, 310. Gérando (de), 398. Gérard (François), peintre : son tombeau, 204. Girard (Grégoire), 220. Granville-Sharpe, 280. Grolier, 246. Habitations des artistes de Paris, au 17e siècle, 217. Henri de Lorraine, marquis du Pont : son mariage avec Catherine de Bourbon, 81. Jeffery (Robert), 42. La Boétie, 180. La Font de Saint-Yenne, 31. Lasteyrie (Charles de), 399. Lebeau, avocat : ses Aventures parmi les sauvages de l'Amérique, 73. Le Nain (les frères), peintres, 147. Montesquieu : château où il est né, 28. Moreau (Jean-Michel), dit Moreau jeune, peintre, 76. Oppenord, architecte, 299. Prie (Aymar de), 351. Prix (saint) et saint Cot, 219. Pugatschef (le cosaque), 86. Rémond de Montmort, 247. Roi (le) de Rome, 105. Saint-Ours, peintre, 395. Sanson (Nicolas), géographe : un Placet inédit de lui, 39. Schongauer (Martin), peintre, graveur et orfévre, 51, 168. Servandoni, architecte, 302. Van-Meckenen (Israël), graveur et orfévre, 267. Vanloo (Carle), peintre, 372. Washington : sa mère, 214. Wilson (Alexandre), 132, 185. Winkelried (Arnold de), 334.

GÉOGRAPHIE, VOYAGES.

Ain (les Etangs du département de l'), 235. Amatitan (Amérique centrale), 357. Autriche (Colonies militaires de l'), 61. Bray (le Pays de), 10. Bude et Pesth, 284. Californie : ses Sables aurifères, 109. Coruna (Défilés de la), 201. Dresde 145. France (les Communes de) divisées par catégories de population, 207. Fribourg (le Canton de), 209. Globes de Coronelli, 91. Hongrie, 252, 284, 339. Kolivan (le lac), en Sibérie, 200. Meillant, 196. Meyringen (Vallée de), 44. Nil (Rive du), à Philœ, 393. Périgueux, 8. Péterwarden, 340. Pôle nord. Moyens de l'atteindre, 70. Port d'Istapa, 314. Prébischthor (le), 377. Presbourg, 339. Reliefs géographiques, 106. Rochelle (Vue de la), vers 1627, 256. San-Leo, 397. Sarlat (Dordogne), 180. Suisse saxonne, 307, 377. Usumasinta (le Rio), 293. Via mala, 249. Voyage (un) au mont Tendre, 53, 79. — Dans l'Amérique centrale, 293, 314, 357. — sur mer. Conseils, 31.

HISTOIRE.

Attaque du château d'Hougomont, Episode de Waterloo, 401. Bataille de Sempach, 334. Cadillac (Gironde), 101. Cartes à jouer (Invention des) en Chine, 106. Chartres : la porte Guillaume, 16. Exportés (les) français à Cabrera, 331. Exposition (la 1re) de peinture au Louvre, 305. Gournay en Bray (Histoire de), 68. Henri, duc d'Anjou, depuis Henri III : son Départ pour la Pologne, 164. Pierre III (les Faux), 85. Siége de la Rochelle, par Richelieu, 255, 257. Trictrac (le), 381.

LÉGISLATION, INSTITUTIONS, ÉTABLISSEMENTS PUBLICS.

Abbaye de Port-Royal des Champs, 106, 237. Ecole centrale des arts et manufactures, 347. — nationale spéciale de dessin, de mathématiques et de sculpture d'ornement, à Paris, 97. Ecoles d'hiver dans le département de l'Isère, 287. Etablissements de bienfaisance en France : Dons et legs qu'ils reçoivent, de 1800 à 1845, 87. Musée de Cluny, 241. Salle des cuirasses, à Soleure, 129.

LITTÉRATURE ET MORALE.

Chant de guerre d'un Leni-Lape, 112. Dieu, par Hohlfeldt, 247. Douleur (Utilité de la), 202. Ecoliers (les) et lès Maîtres, 339. Enfant (l') de la Tristesse, poésie de Herder, 216. Epitaphe (une), par William Mason, 267. Esprit (l') sans le cœur, par A. Vinet, 267. Fraternité, 236. Jambe (la) de bois, 33. Mendiant (un) du 14e siècle, 27. Ordre (l'), 203. Patrie (la) idéale, poésie de Werner, 71. Peuplier (le), par J. Petit-Senn, 80. Pitié et Respect, par Mondion de Montmirel, 27. Quel profit on peut tirer d'une infirmité, 389. Ruse (une) de notre volonté, par Vinet, 159. Souvenirs d'un esclave américain, par Frédéric Bailey, 102. Stances anciennes, 127. Tambour (le), 346.

Voy., à la Table alphabétique, *Pensées.*

Nouvelles, contes, apologues, paraboles. — Ame (l') ne peut vieillir, 2. Bâton (le) de la Meggy, 280. Ce que la création dit aux hommes, 15. Chapeau (le) de paille, 273. Conte (un) d'hiver, 25. Dette (la) sacrée, 113, 154. Education (l') d'Achille, 6, 13. Enfer (l') du Dante, 290, 343. Enfers (les) de Virgile, 3. Homme (l') de neige, 18. Mémoires d'un ouvrier, 2, 22, 38, 55, 66, 125, 130, 150, 166, 198, 206, 222, 237, 270, 278, 302, 309, 318, 370, 383, 386, 394, 402, 406. Piége (un) pour attraper un rayon de soleil, 226. Prométhée, 285.

Philologie et bibliographie. — Czar (Origine et analogies du mot), 71. Rébus, 203. Riche : acception étymologique du mot, 42. Roman (le) comique de Scarron, 49.

Théâtre. — Nuées (les), comédie d'Aristophane, 121.

MŒURS, COUTUMES, COSTUMES; LOGEMENTS, AMEUBLEMENTS; CROYANCES, TRADITIONS; INSIGNES ET SYMBOLES; TYPES DIVERS.

Afficheurs (les) de l'ancien régime, 187. Baguenaudier (le), 99. Bal dans le parc de St-Cloud, au 18e siècle, 108. Bibliothèque et cabinet de travail de miss Edgeworth, 333. Bouddha (les Dix mondes de), 380. Buffet du temps de Henri IV, 225. Cab (le), 404. Carnaval : un Episode, 60; Masques et mystifications du temps de Louis XIV, 139. Chant de guerre d'un Leni-Lape, 112. Chanteuse (une) des rues, 128. Chasse (De la) au 18e siècle, 123. Chinois (un Soldat) et sa famille en voyage, 346. Christmass (la), 406. Colporteur (le), 289. Costumes hongrois, 253. Crosse du 15e siècle, 268. Esprits (les), 192. Fers (les) du diable, 104. Fête de S. Prix et de S. Cot, dans le département de l'Yonne, 219. Gens (les) de ville, par la Bruyère, 319. Gonin (Maître), 216. Hommes d'Abraham ou Mendiants de Bedlam, 307. Maître Jean, 90. Marchand (le) de figures de plâtre, 388. Masques et

mystifications de carnaval, du temps de Louis XIV, 139. Menuisier (le) d'Orléans, 170. Ornements de la lèvre inférieure en usage chez quelques peuples de l'Amérique, 138, 183, 239, 338, 350, 390. Pont d'un bateau à vapeur, sur le lac de Thoun, 353. Procession de pèlerins, à Pesth, 285. Questions, 384. Rocher (le) de Lurley, 369. Sépultures dans les églises, 404. Solitaire (Jeu du), 167. Trictrac (le), 381. — ou Abacus athénien, 383. Vêtement : son hygiène, 118. Voyage (le) de Gretna-Green, 224. Traditions populaires en Savoie, 375.

PEINTURE, ESTAMPES ET DESSINS.

Abbaye de Kirkstall, par Turner, 265. Affiches (les), estampe du 18e siècle, 188. Airs rustiques, dessin de Freeman, 337. Ame (l') ne peut vieillir, dessin de Gérome, 1. Arrivée (l') des comédiens au Mans, par Oudry, 49. Bal dans le parc de St-Cloud, en 1760, 109. Bataille de Sempach, 336. Blanchisseuse (la), tableau de Chardin, 173. Caus (Portrait de Salomon de), 193. Chanteuse (une) des rues, dessin de Gavarni, 128. Chapeau (le) de brigand, tableau d'Uwins, 385. Chardin (Portrait de), 172. Chefs-d'œuvre de l'antiquité et de la renaissance, dessin de Bouchet, 321. Cinq (les) points, dessins de Bertall, 88. Colporteur (le), tableau de Wilkie, 289. Combat entre des navires français et anglais (siége de la Rochelle), par Callot, 260. — sous les murs de la Rochelle, par le même, 264. Complice et dénonciateur, dessin de miss Charlotte Edgeworth, 356. Conférence, dans la solitude, de religieuses de Port-Royal des Champs, gravure du 17e siècle, 108. Critique (le) la Font de Saint-Yenne, caricature par Portien, 32. Défaite des Anglais à l'île de Ré, par Callot, 261. Dette (la) sacrée, dessins de Tony Johannot, 113, 156, 157. Deux (les) sœurs, par Sohn, 161. Digue de Richelieu (siége de la Rochelle), par Callot, 257. Dix (les) mondes de Bouddha, gravure, 380. Entre Thusis et Ander (canton des Grisons), par Karl Girardet, 249. Entrée de Louis XIII à la Rochelle, par Callot, 261. Episode (un) du carnaval, dessin de Tony Johannot, 61. Esprits (les), par Cruikshank, 192. Exposition (la Première) de peinture au Louvre, estampe de 1669, 305. Foire de Brienz, par Karl Girardet, 317. Fraternité, dessin de Staal, 236. Fresque (une) de Pompéi, 40. Galerie de Dresde, 188. — du palais Sciarra, à Rome, 313. Henri, duc d'Anjou, depuis Henri III, partant pour la Pologne, estampe allemande, 165. Homme (l') de neige, dessin de Karl Girardet, 17. Huître (l') de la Fontaine, 56. Inondation (l'), par Kiorboë, 405. Jambe (la) de bois, dessin de Karl Girardet, 33. Knave (le), dessin de miss Charlotte Edgeworth, 356. Marchand (le) de figures de plâtre, dessin de Karl Girardet, 389. Mariage de Henri de Lorraine, marquis du Pont, avec Catherine de Bourbon, estampe de 1599, 81. Mariage (Estampe satirique sur le), 233. Masques et mystifications de carnaval, du temps de Louis XIV, 140. Meunier (le) pris à l'anneau, 132. Oncle (l') d'Amérique, dessin de Tony Johannot, 177. Ondine (l') de Lurleifelsen, par Carl Bégas, 369. Partie (une) de trictrac, par Sébastien Leclerc, 381. Paysage (un), dessin de Karl Girardet, 273. Petits (les) parrains, dessin de Moreau jeune, 77. Pont d'un bateau à vapeur, sur le lac de Thoun, dessin de Karl Girardet, 353. Port-Royal des champs, 237. Portrait (un), par Raphaël, 313. Position (une) délicate, 104. Repas (le) de famille, tableau des frères le Nain, 149. Retour (le) de la garenne, par Landseer, 65. — (le) de la noce, dessin de A. Varin, 209. Rhébus sur les misères de la France, estampe, 203. Roi de Rome (Portrait du), par Prudhon, 105. Saint-Ours (Portrait de), dessiné par lui-même, 396. Slave (le), dessin de miss Charlotte Edgeworth, 356. Soir (le), tableau de Meyerheim, 9. Tapis (un) vert au commencement du 18e siècle, par Sébastien Leclerc, 248. Van-Meckenen (Portrait d'Israël), gravé par lui-même, 269. Vanloo (Portrait de Carle), peint par lui-même, 372. Veuve (la), par Landseer, 5. Voleur (le Petit), dessin de miss Charlotte Edgeworth, 256. Vue de la rive du Nil, à Philœ, par Bartlett, 393. — près de Hampstead, tableau de Constable, 137. Wilson (Portrait de Nicolas), 133.

Musée du Louvre. — Portrait d'Elisabeth d'Autriche, attribué à Clouet, 153. Repas (le) sur l'herbe, tableau de Carle Vanloo, 373.

Musées des départements. — Musée du Puy : Portrait de Mathieu le Nain, 148.

SCIENCES ET ARTS DIVERS.

Art militaire. — Bommereng (le), ou Tur-ra-ma, arme des aborigènes de la Nouvelle-Hollande, 176. Château d'Argencourt, placé au centre de la digue de Richelieu (siége de la Rochelle), 260. Digue de Richelieu (siége de la Rochelle), 257. Estacade protégeant la digue de Richelieu (siége de la Rochelle), 260.

Astronomie. — Calendrier en bois, 48. Globes de Coronelli, 91.

Botanique. — Arbres (les Plus grands) connus découverts dans l'île de Van-Diémen, 358. Chêne gigantesque de Montravail, 219. Gutta percha, 271. Oranger : son introduction en Europe, 163. Roses d'Orient, 142. Vanille (la), 23.

Economie domestique. — Conserves alimentaires, 211.

Education. — Gymnastique (la), 266.

Ethnologie. — Hongrois, 252, 284, 339. Leni-Lape (Chant de guerre d'un), 112.

Géologie et minéralogie. — Algérie (Richesses minérales de l'), 161, 173. Bray (le pays de) : Description géologique, 10. Mines de houille de Blanzy, 231. Or de la Californie, 287. Sables aurifères de la Californie, 109.

Histoire naturelle de l'homme. — Maison (la) où je demeure, 146.

Hygiène. — Habitations (Aérage des), 34, 62. — (Hygiène des), 46, 51. Hygiène du vêtement, 118. Propreté (De la), 128.

Mathématiques, mécanique, physique. — Bac aérien de Faust Wranczi, 72. Chiffres singuliers employés par les astrologues et attribués aux Chaldéens, 319. Larmes bataviques, 119, 282. Réveille-matin pyrophore, 111.

Météorologie et physique terrestre. — Atmosphère de l'Océan, 78. Globe (le) terrestre est une immense machine à vapeur, 215.

Musique. — Instruments de musique (Histoire des) : la Harpe, 358, 375.

Numismatique. — Médaille d'Aymar de Prie, 351. — de Louis XI, par François Laurana, 271. — (la Première) française, 152.

SCULPTURE, ORFÉVRERIE, CISELURE, CERAMIQUE.

Aiguière attribuée à Benvenuto Cellini, 400. Art (Œuvres d') antiques qui portent les noms de leurs auteurs, 171, 195. Bijoux antiques du Cabinet des médailles de la Bibliothèque nationale, à Paris, 83. Blainville (Médaillon de M. de), par David d'Angers, 276. Buffet du temps de Henri IV, au Louvre, 225. Cerf (le) de Magdebourg, 112. Chefs-d'œuvre de l'antiquité et de la renaissance, 321. Cheminée de la renaissance, au Musée de Cluny, 241. — (une) du château de Cadillac, 101. — du 16e siècle, dans l'hôtel du Grand-Cerf, au Grand-Andelys, 37. Encensoir, d'après Martin Schongauer, 53. Gay-Lussac (Médaillon de), par David d'Angers, 312. Salles des émaux, au Musée de Cluny, 246. Terre cuite émaillée, par Luca Della Robbia, 245. Tombeau de Gérard, 204. — de Marguerite d'Autriche, 21. — de Marguerite de Bourbon, 20. — de Philibert, 117. Vase d'argent trouvé au Villeret, 57. Vases de l'Alhambra, 211.

ZOOLOGIE.

Animaux invisibles, 78. Bécasses et bécassines, 91. Canards, 5. Coquillages, 12, 124. Drile (le) de Mauritanie, 160. Hippopotame (Histoire d'une tête d'), 207, 233. Imbrim, ou grand plongeon de la mer du Nord, 59. Insectes (les), 104. Lamas (Troupeau de) du roi de Hollande, 45. Oiseaux (Migrations des), 282. Perles fines, 202. Pic varié de la Caroline, 185. Scare de Crète, 144.